REVUE

DES

DEUX MONDES

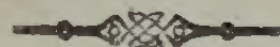
XLVe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE


IMPRIMERIE J. CLAYE
RUE SAINT BENOIT 7
LABOR
PARIS

REVUE

DES

DEUX MONDES



XLVe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE



TOME DOUZIÈME



PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE BONAPARTE, 17



1875

LA DÉMOCRATIE

DEVANT

LA MORALE DE L'AVENIR

LES NOUVELLES THÉORIES SUR LE DROIT NATUREL.

Il y a une musique de l'avenir, que l'on connaît, à l'usage de ceux qui sont fatigués de Beethoven et de Mozart et pour qui l'on prépare, dans des rhythmes mystérieux, la rénovation d'un art épuisé. De même il paraît bien qu'il s'élabore en ce moment dans certaines écoles quelque chose comme une morale nouvelle pour ceux que les vieilles doctrines ne peuvent plus satisfaire. Cette morale se dégage avec une clarté croissante de la pénombre où l'a retenue jusqu'ici je ne sais quelle fausse pudeur ou quelle prudence scientifique ; elle n'essaie même plus de dissimuler aucune de ses conséquences sociales. Elle s'annonce comme devant renouveler, quand son règne sera arrivé, la législation arriérée et les institutions politiques des peuples soumis à son heureux empire : en attendant l'heure de son avénement, elle jette d'une main résolue les bases sur lesquelles s'élèvera la théorie vraie du droit naturel. Il nous a semblé que le moment était venu de présenter l'esquisse de cette théorie, telle qu'elle se révèle déjà par quelques traits saillans, bien qu'épars et disséminés encore. On pourra voir à quel point l'idéal nouveau tranche avec celui auquel les sociétés chrétiennes étaient accoutumées; on verra en même temps qu'il ne diffère guère moins de la conception que la démocratie, issue de Jean-Jacques Rousseau, s'est faite de l'homme et de la société, et

l'on s'étonnera peut-être de l'étrange malentendu qui fait que certains représentans de l'école démocratique saluent avec enthousiasme, comme des victoires personnelles, les progrès d'une doctrine qui les ensevelira infailliblement dans son triomphe, eux, leurs idées les plus chères et les conquêtes de leur principe qui semblaient le mieux assurées.

I.

Je veux parler de la doctrine de l'évolution, qui envahit tout à l'heure qu'il est, la psychologie comme la physiologie, les sciences morales aussi bien que l'histoire naturelle, introduisant à sa suite une théorie qui lui est propre sur les rapports des hommes entre eux, sur les sociétés humaines, sur la loi du progrès qui règle leur développement, le but qu'elles doivent poursuivre, l'avenir qui les attend.

Quelles sont les origines historiques de la morale sociale? D'où procède-t-elle? Comment a-t-elle commencé d'après la doctrine de l'évolution? Plusieurs écrivains anglais et français ont traité directement ou incidemment cette question (1); mais c'est toujours à M. Darwin qu'il faut recourir comme au promoteur de cet ordre nouveau d'idées. D'ailleurs ce savant écrivain se distingue de tous les autres par la franchise de sa méthode. Il aborde le problème moral exclusivement au point de vue de l'histoire naturelle. Dans le cours de ses études spéciales, il rencontre ce problème, le traite et le résout avec une sorte d'imperturbable candeur par ses procédés ordinaires. Ce n'est pour lui qu'une question comme une autre de physiologie comparée, se rattachant à cette question plus générale : « quelle lumière l'étude des animaux inférieurs peut-elle jeter sur les plus hautes facultés psychiques de l'homme? » Tel est l'objet de plusieurs chapitres du livre sur l'*Origine de l'homme et la sélection sexuelle*.

On sait que dans ce dernier ouvrage M. Darwin accepte résolûment l'origine animale de l'homme et sa descendance de quelque type de singe anthropoïde. « C'est alors, dit-il en marquant sa place précise dans l'échelle des temps et des êtres, c'est alors que les simiadés se sont séparés en deux grands troncs, les singes du nouveau et ceux de l'ancien monde, et c'est de ces derniers qu'à *une époque reculée* a procédé l'homme, la merveille et la gloire de l'u-

(1) Consulter particulièrement les travaux de M. Huxley et sa polémique avec M. Mivart, — M. Herbert Spencer dans son livre *Study of Sociology*, traduit en français sous ce titre : *Introduction à la science sociale;* — en France, l'*Origine de l'homme et des sociétés*, par M[me] Clémence Royer, et les publications très intéressantes de M. Léon Dumont sur l'*Évolution*.

nivers (1). » D'après cette nouvelle histoire de la création, le sens moral dans l'homme n'est que le degré le plus élevé de ce qui est l'instinct social dans l'animal. L'idée de la justice est une idée complexe qui se résout en une multitude d'impressions associées, de sensations originaires liées entre elles, d'instincts successivement acquis et transmis. Les principaux facteurs de cette idée sont, ici comme ailleurs, la force toujours agissante des transformations graduelles, l'hérédité, l'habitude, le langage enfin, qui conserve chaque acquisition nouvelle dans la communauté et la transmet d'une génération à l'autre. Telle est la thèse qui semble à M. Darwin se rapprocher de la certitude, et qui, en écartant toute illusion métaphysique, explique avec le plus de vraisemblance l'origine de toutes les facultés supérieures de l'homme et spécialement de la faculté juridique, celle qui déclare le droit.

Cette thèse en implique plusieurs autres, à savoir qu'on trouve dans les animaux les rudimens de tout ce qu'il faut pour faire l'homme, même les premiers élémens et comme les matériaux de la moralité future, — qu'entre ces deux termes il ne saurait y avoir un abîme, — que les qualités morales et intellectuelles des races inférieures de l'espèce humaine ont été prodigieusement surfaites, tandis que les facultés des animaux supérieurs ont été intentionnellement dépréciées, qu'il existe enfin une gradation continue de caractères intellectuels et moraux entre les animaux et l'homme, qui permet de supposer que l'homme ne s'est élevé au rang qu'il occupe qu'après avoir traversé lentement tous les degrés intermédiaires depuis les formes inférieures. Tant qu'il n'était question que d'analogies de structure anatomique, de gradation de formes organiques, de ressemblances ou d'identités ressaisies sous la diversité des aspects, de différences anatomiques expliquées par les variations de circonstances ou de milieux, par le principe si étrangement souple et fécond de la sélection naturelle, par la loi plus capricieuse et plus arbitraire de la sélection sexuelle, toute cette partie de la théorie darwinienne échappait à notre compétence directe, et nous devions laisser la lutte ouverte entre les naturalistes de profession, dont plusieurs, du plus grand mérite, ne consentent à voir dans cette théorie qu'une hypothèse ingénieuse, démesurément enflée, hors de toute proportion avec les faits (2); mais dans l'ordre intellectuel et moral chacun de nous devient juge et témoin. Et si la théorie est restée jusqu'à ce jour parfaitement libre en l'histoire naturelle, c'est-à-dire à l'état d'hypothèse qui n'a pas subi de vérification sérieuse, à plus forte raison avons-nous le droit de dé-

(1) Chapitre VI.

(2) Voyez dans la *Revue* les études de M. de Quatrefages et celles plus récentes de M. Blanchard.

clarer qu'elle nous paraît absolument chimérique en psychologie.

M. Darwin pose cet axiome, qu'un animal quelconque, doué d'instincts sociaux prononcés, acquerrait inévitablement un *sens moral* ou une *conscience*, aussitôt que ses facultés intellectuelles auraient acquis un développement analogue ou proportionnel à celui qu'elles atteignent chez l'homme. Je souscris volontiers à cette proposition. Il est évident que, si l'animal pouvait devenir raisonnable, il serait par là même un homme, et la raison acquise ou conquise deviendrait immédiatement chez lui faculté juridique; mais la question est de savoir si l'animal a pu jamais dépasser les limites de l'expérience sensible ou de l'instinct et atteindre à ce degré où l'intelligence, concevant le nécessaire, dit : « Il faut que cela soit ainsi, » et concevant l'obligation, dit : « Je dois. » C'est ce progrès que l'induction déclare impossible, que dément l'histoire de tous les siècles, l'expérience prolongée aussi loin que possible en arrière, c'est ce progrès que M. Darwin fait franchir à un animal idéal qui ne s'est jamais vu, qui ne se verra jamais.

Parcourons les diverses étapes par lesquelles doit passer une pareille hypothèse. La sociabilité, nous dit-on, existe chez plusieurs espèces d'animaux comme chez l'homme. Cet instinct, dû à des causes complexes qui se perdent dans le lointain des âges et dans les origines reculées des espèces, fait éprouver à l'animal du plaisir à vivre dans la société de ses camarades et à leur rendre divers services. Les animaux supérieurs vont jusqu'à s'avertir réciproquement du danger, à l'aide des sens de tous, unis, associés pour l'œuvre de la défense commune et de la protection réciproque. *Supposez* maintenant (qui vous en empêche?) que les facultés intellectuelles de cet animal sociable se développent indéfiniment, que son cerveau soit incessamment parcouru par les images de ses actions passées et des causes de ces actions; il s'établirait une comparaison entre celles de ses actions qui ont eu pour mobile l'instinct social, toujours actuel et persistant, et celles qui ont eu pour mobile un autre instinct, momentanément plus fort, mais non permanent, comme la faim, la soif, l'appétit du sexe ou tout autre instinct individuel. De cette comparaison résulterait un sentiment de mécontentement qui survivrait dans l'animal à la satisfaction passagère de l'instinct égoïste, à la défaite de l'instinct permanent. Ce sentiment serait aussi durable que l'instinct social lui-même; ce serait le *regret*, tout prêt, sous des influences nouvelles, à se modifier et à devenir le *remords*. Là serait l'origine et le début du phénomène moral, qui se résout ainsi dans une lutte entre les instincts égoïstes et l'instinct social, et dont la sanction est uniquement le caractère durable du sentiment de regret quand l'instinct social a cédé à la prédominance momentanée d'un autre instinct. — A vrai dire, il n'y a pas

une grande différence entre la théorie de M. Darwin et celle de M. Moleschott, opposant le besoin individuel au besoin générique, ou celle de M. Littré, quand il fait sortir la moralité de la lutte entre l'*égoïsme*, dont le point de départ est la nutrition, et l'*altruisme*, dont l'origine est la sexualité. C'est que le choix du principe de la justice n'est pas indéfini. Quand on s'écarte des voies tracées par les méthodes spiritualistes, on retombe forcément dans l'empirisme physiologique, lequel est très limité, n'offrant à l'observateur que le champ fort rétréci des instincts, des besoins ou des sensations.

Mais ce n'est là que le fait initial, le commencement de cette vaste construction d'hypothèses, au terme de laquelle M. Darwin aura relevé successivement toutes ces grandes notions du devoir, du droit, de la justice. S'il y a réussi en réalité, il faudra bien admettre que ces idées, qui jusqu'ici nous semblaient marquer l'avénement du règne humain, ne sont que la continuation et le développement des instincts qui régissent le règne animal.

On nous a demandé de supposer que les facultés intellectuelles d'un animal né sociable et son organisme cérébral, qui en est le principe, se développent indéfiniment par une suite de circonstances avantageuses, de variations accumulées et transmises par l'hérédité. *Supposez* maintenant que l'animal, déjà préparé par l'activité de son cerveau, acquière un jour la faculté du langage. Cette hypothèse, nous dit-on, n'a rien d'invraisemblable, certains animaux offrant déjà les germes d'un langage, un commencement d'interprétation des signes, avec l'aptitude d'exprimer des sensations et des besoins. Il suffira d'une nouvelle variation favorable, d'une supériorité dans l'exercice de la voix et le développement des organes vocaux, acquise par un accident heureux et transmise aux descendans, pour que le langage se perfectionne presque sans limite assignable, réagisse à son tour sur le cerveau, le modifie et le développe. Voilà dès lors une faculté considérable fixée dans une espèce privilégiée, et qui donnera naissance à des facultés nouvelles, conservation des images par les mots, création illimitée d'abstractions, raisonnement même. Grâce à la faculté d'abstraire qu'il aura créée, le langage deviendra principe de raison et de moralité dans l'animal transformé. Il deviendra en même temps le créateur et l'interprète d'une opinion commune, l'opinion d'une espèce, d'une tribu, d'un groupe social, formée sur le mode suivant lequel chaque membre de la communauté doit concourir au bien public. Cette opinion sera naturellement le guide de l'activité de chacun, le modèle que chacun sentira qu'il doit suivre, le plus considérable motif d'action, toujours présent, grâce au langage, dans le cerveau de l'animal, devenu quelque chose comme une conscience humaine. L'habitude enfin, ce principe supplémentaire que l'on invoque dans

l'école nouvelle pour combler toutes les lacunes, en consolidant les associations d'idées, en fortifiant les instincts, aura bientôt consacré cet ensemble de modifications successivement acquises, et transformé en obligation subjective l'obéissance aux désirs et aux jugemens de la communauté. A dater de cet instant, l'animal sera devenu un être moral.

Cette longue série d'hypothèses n'est pas autre chose, selon M. Darwin, que l'explication très probable du concept de la moralité. En suivant pas à pas cette évolution possible de l'instinct social dans l'animal, nous avons assisté à la création de la conscience dans l'humanité, à l'apparition de la justice, à la révélation du droit, qui n'a plus, on le voit, rien de mystique ni de transcendant. Comme l'animal hypothétique de M. Darwin, dont il a sans doute reproduit l'histoire dans la longue suite des siècles, l'homme est né animal sociable. Comme tel, il a une tendance (naturelle ou acquise, peu importe) à la fidélité envers ses semblables, avec une certaine aptitude à la discipline. Cet instinct revêt chez lui une forme très générale. On ne trouve pas en lui, comme chez l'abeille ou la fourmi, d'instincts spéciaux qui l'avertissent et le guident dans l'aide qu'il doit fournir aux membres de sa communauté. L'amitié et la sympathie qui l'attachent à la fortune de ses semblables peuvent bien lui révéler certains actes particuliers qui seront utiles à quelques-uns d'entre eux; mais elles sont impuissantes à le guider par de sûres impulsions vers la satisfaction des exigences de l'espèce. Cette règle des besoins de l'espèce n'a pu être que le résultat de l'expérience confié au langage, quand l'homme, animal muet jusqu'alors, par la croissance continue de ses facultés et le développement réciproque du cerveau, a franchi ce dernier pas et fait cette dernière conquête, gage et condition de tous ses développemens ultérieurs.

Voilà toute l'histoire de la faculté juridique dans l'espèce humaine. Elle ne fait que reproduire fidèlement la série des hypothèses précédentes : prédominance des instincts sociaux sur les autres, supériorité de ces instincts montrée et garantie par la permanence, comparaison qui s'institue entre deux instincts dont l'un, plus faible, a prévalu par une force momentanée, mécontentement de soi, malaise, regret ou remords selon l'importance de l'acte et l'énergie du sentiment froissé, application et emploi du langage à la formation de l'opinion publique, importance particulière attachée par l'homme à l'approbation de ses pareils. Ainsi se détermine une règle de conduite en conformité avec ce sentiment, ou mieux un ensemble de règles qui constituent précisément ce qu'on appelle la morale sociale, et qui s'imposent à chacun de nous par l'autorité de l'opinion commune, par l'énergie prédominante de l'instinct social,

enfin par l'importance du but découvert au terme de tous ces progrès, et qui n'est autre que le bien de l'espèce. A l'origine, les actions sont déclarées bonnes ou mauvaises selon qu'elles affectent le bien-être de la famille ou de la tribu. Peu à peu on voit s'élargir le caractère de ces sentimens, d'abord restreints à l'association la plus étroite. La particularité, très sensible au point de départ, s'efface devant la généralité croissante de cet instinct qui s'étend par degrés de la famille à la tribu, de la tribu à la patrie, à la race, à l'humanité. Mais en acquérant cette généralité, le phénomène n'a pas perdu sa nature : il reste ce qu'il était. La moralité reste l'expression dernière de la sociabilité, la justice est l'accord des actions de chacun avec les intérêts de l'espèce, le droit est le sentiment que chacun a qu'il représente à un certain moment l'intérêt de l'espèce, et que les intérêts individuels doivent plier devant lui, l'espèce ne pouvant subsister que par cette harmonie des besoins de tous et de chacun.

Nous n'avons pas l'intention de réfuter en détail cette théorie, qui n'est qu'un long enchaînement de suppositions. Des hypothèses aussi arbitraires échappent par leur caractère même à tout effort de dialectique sérieuse. On nous dira toujours : « Qui peut nous empêcher de supposer ce que nous voulons? » A cela, que répondre? Mais pourtant, dans cette reconstruction préhistorique de la morale sociale, que de vagues analogies concluant de l'animal à l'homme! que de transitions brusques! que de lacunes restées ouvertes ou arbitrairement remplies! Y a-t-il un seul de ces degrés si aisément franchis par M. Darwin où l'on ne puisse l'arrêter pour lui demander une preuve, une raison expérimentale quelconque qui lui permette de passer de l'un à l'autre, de l'instinct social au sens moral, ou de l'opinion d'un groupe, d'une tribu, à la conscience d'un devoir ou d'un droit? Par son point de départ, — la lutte des instincts, — la théorie transformiste de la moralité se confond avec celle des matérialistes tels que Moleschott ou Büchner; à son point d'arrivée, — le bien de l'espèce, — elle rejoint la doctrine utilitaire de Stuart Mill. L'originalité propre de cette théorie est dans la liaison et l'enchaînement des hypothèses qui nous conduisent d'un simple fait physiologique au concept de la moralité; mais aucune de ces hypothèses n'apporte ses titres avec elle. Les raisonnemens de M. Darwin ont pour type unique celui-ci : « les choses ont dû se passer ainsi, » ou bien « il est possible que les choses se soient passées ainsi. » A quoi se prendre dans un tissu si lâche de *possibilités* tressées entre elles par le bon plaisir d'un très ingénieux auteur, pour la plus grande gloire et la justification d'une idée préconçue?

Mais enfin, sans discuter la méthode elle-même, nous pouvons nous demander si c'est bien là l'image exacte de la vie humaine, le

tableau fidèle des phénomènes les plus élevés qui l'ennoblissent, du progrès de la conscience, de l'éducation morale de l'humanité. M. Darwin et M. Huxley, qui lui a prêté en plusieurs circonstances le secours de sa subtile dialectique, réduisent le motif moral au plaisir de l'approbation ou de la désapprobation du groupe auquel nous appartenons. Que font-ils donc de tous ces actes, souvent les plus héroïques, ces actes silencieux et si parfaitement désintéressés, qui n'ont pour témoin que la conscience et qui, s'ils viennent à être connus, sont souvent injuriés, bafoués par les hommes? Les plus grands parmi les mortels n'ont-ils pas précisément puisé dans leur dévoûment à une idée la force de résister à tout un groupe, à tout un peuple, et jeté leur vie en travers de la route où se précipitaient des multitudes aveugles ou fanatiques? Un Socrate, un Polyeucte, ont-ils donc pris pour règle l'opinion de la communauté à laquelle ils appartenaient? Ils se sont honorés au contraire en opposant leur conscience à celle de tout un peuple, en condamnant et répudiant avec éclat la morale traditionnelle et collective au nom d'une morale supérieure dont ils étaient les confidens solitaires, jusqu'au jour où ils se sont dévoués, pour la proclamer, au mépris de la foule et à la mort. Et combien de Socrates et de Polyeuctes inconnus dans tous les temps, victimes ignorées d'un bien supérieur qu'ils ont pressenti au-delà des exigences momentanées de l'espèce, et bien au-dessus de l'opinion vulgaire que l'humanité en avait conçue!

L'inconvénient attaché aux origines mêmes de cette morale de l'évolution, c'est précisément qu'elle perd son caractère de morale à mesure qu'elle s'analyse (1). La justice ne représente plus qu'une idée complexe qui se résout en une multitude d'idées secondaires graduellement acquises; mais chacun de ces élémens, ainsi décomposés, n'apporte au groupe d'idées où il entre qu'une complication nouvelle, sans y apporter à aucun moment l'autorité, le respect, l'obligation, et si l'autorité manque à chacun des élémens du groupe, comment ne ferait-elle pas défaut à l'ensemble? Voyez naître l'idée de la moralité dans cette théorie, voyez-la croître, se développer le long des siècles, vous assistez au développement, à la métamorphose d'un instinct qui devient idée, opinion, sentiment, conviction. A aucun moment de cette histoire, je ne vois apparaître autre chose que l'instinct, ou la réflexion sur l'instinct, ou des sentimens consécutifs à cette réflexion; à aucun moment, je ne vois commencer le

(1) Cet argument ou un argument analogue est développé avec beaucoup de force dans un mémoire encore inédit de M. Guyau sur la *Morale utilitaire*, et qui, couronné avec le mémoire publié de M. Ludovic Carrau, a marqué très haut le niveau du concours ouvert à l'Académie des Sciences morales et politiques sur cette importante question.

phénomène moral proprement dit. Est-ce l'impulsion initiale de la sociabilité, absolument irréfléchie d'abord, qui contient l'élément de la moralité? Assurément non. Est-ce la réflexion en s'y ajoutant? Pas davantage. Est-ce le langage? Pas encore. Est-ce la tradition, à mesure qu'elle se forme, est-ce l'opinion de la communauté? Nullement, la tradition et l'opinion publique peuvent se tromper, et se trompent trois fois sur quatre. Ce ne serait là une source respectable d'autorité que si elle restait mystérieuse, si l'on ne savait de quelles ignorances, de quels préjugés, de quels partis-pris, de quelles lâchetés et de quels égoïsmes peut se former l'opinion d'un groupe, qui en durant devient tradition. C'est le mystère seul qui rendrait une pareille source sacrée. En montrer les origines, expliquer comment elle se forme, où elle naît, de quels affluens elle se compose, à quelles pentes elle obéit, c'est en détruire tout le prestige. Hommes, nous sentons, quoi qu'on en dise, que rien d'humain ne nous oblige. Il faut, pour nous lier, quelque chose de plus que l'homme. La tradition et l'opinion ne représentent que des hommes comme nous, et ce n'est ni la durée ni la généralité qui peuvent faire d'une erreur possible une vérité obligatoire. Analyser l'idée de la justice comme l'a fait M. Darwin, c'est donc en détruire le caractère et l'essence même. Expliquer ainsi la conscience morale, c'est la découronner. Ni le devoir, ni le droit ne peuvent résulter de cette agglomération de phénomènes successifs dont chacun ne représente qu'un degré dans la transformation d'un instinct, qui n'est lui-même que la résultante de plusieurs actes réflexes. Tout cela, pure invention de naturaliste qui a vécu toute sa vie au centre de la vie organique, et qui ne pénètre qu'accidentellement et pour les besoins de sa cause dans les domaines entièrement différens de la conscience, pur roman d'imagination et de système! Ce qui sort de là, c'est une image défigurée de l'humanité. Quant à l'idée de justice, elle ne survit pas à cette mortelle analyse qui en résout le caractère sacré dans une suprême illusion, créée par l'habitude, prolongée par l'hérédité à travers les siècles, et croissant dans l'imagination des hommes en raison directe de la distance qui la sépare de son humble point de départ, aux confins de la vie organique.

II.

Nous avons vu naître la justice dans l'école de l'évolution et nous tenons les origines du nouveau droit naturel. Il sera plus facile maintenant d'étudier le principe en lui-même et de le suivre dans quelques-unes de ses applications. Et d'abord on nous assure

qu'il faut nous délivrer de toutes nos habitudes d'esprit, formées par une mauvaise éducation métaphysique ou religieuse, et prendre à la lettre ce mot *droit naturel,* que les chimères spiritualistes ont détourné de son vrai sens. Rappelons en quelques traits l'ancienne conception, pour faire mieux ressortir par le contraste la nouveauté de celle que la biologie nous propose, j'allais dire nous impose.

Voici ce qu'on pensait jusqu'à ces derniers temps, et sur ce point il n'y a pas de désaccord entre les plus grands esprits du XVIIIe siècle et du nôtre; Voltaire, Rousseau, Montesquieu, ne se seraient pas exprimés sur ce sujet autrement que Kant, Victor Cousin ou Jouffroy. C'est leur doctrine commune que je résume. Il y a un droit primordial, un ensemble de droits inhérens à l'homme, par cela seul que l'homme est une personne, c'est-à-dire une volonté libre. La racine du droit est là, dans cette simple constatation de l'attribut souverain qui constitue l'homme en tant qu'homme et le sépare du reste de la nature. Tant que la liberté se concentre en elle-même, dans le for de la conscience, c'est la liberté morale, liberté illimitée, puisqu'elle est insaisissable à toute prise humaine, et dès lors irresponsable à l'égard de la société; mais aussitôt que la liberté se manifeste au dehors, elle entre en contact avec le milieu dans lequel elle doit se développer, c'est-à-dire avec d'autres volontés libres. Chacune des formes et des applications de la liberté, considérée dans son milieu social, donne naissance à une série de droits corrélatifs. La liberté individuelle, la liberté du foyer, la liberté de la propriété, la liberté du travail et du commerce, ce sont autant de manifestations variées de la personne, d'où naît et se développe la série des droits qui consacrent l'inviolabilité de la vie humaine, l'usage personnel que nous devons faire de notre existence et de nos forces, le choix que nous faisons d'une compagne, la direction et l'éducation de nos enfans, l'indépendance de notre conscience morale et religieuse en tant qu'elle s'exprime au dehors et se communique, enfin le choix de notre travail, la possession et la jouissance des résultats de ce travail. Tout cela, c'est la liberté manifestée au milieu d'autres libertés qui la restreignent et la limitent dans une certaine mesure, protégée dans ses légitimes manifestations, défendue par autant de droits antérieurs et supérieurs à toute législation positive contre l'oppression ou la contrainte des autres volontés. — On entendait jusqu'ici, d'un commun accord, par le droit naturel l'ensemble des garanties que les lois positives doivent assurer à notre personnalité et à tous les élémens qui la constituent pour nous permettre d'être vraiment hommes. Voilà pourquoi ce mot est un des mots les plus sacrés des langues humaines, un mot impérissable, quoi qu'on fasse pour l'abolir. Il résume pour l'homme

les garanties nécessaires, non toujours réalisées par la loi positive, mais véritablement exigibles par chacun de nous, qui lui assurent la faculté d'être ce qu'il est et non un autre, de s'appartenir dans les manifestations de sa libre volonté aussi bien que dans son for intérieur. Voilà pourquoi la sympathie des hommes, leur admiration est acquise d'avance à ceux qui luttent, dans un milieu social corrompu ou faussé, pour revendiquer les garanties de leur inviolable volonté. Aussi n'est-il pas de plus bel éloge que celui-ci : « cet homme a souffert pour son droit, il est mort pour son droit ! » Et là où le droit a été violé, qu'il s'agisse d'un individu ou d'une nation, il s'élève une protestation éternelle du droit contre le fait, du droit qui juge la force et qui la condamne.

C'est là l'ancienne doctrine, mille fois répudiée par la science expérimentale et positive. — Elle repose, nous dit-on, sur l'*a-priori* pur. Qu'est-ce que c'est que ces droits inhérens à l'homme, par cela seul qu'il est homme, ces droits antérieurs et supérieurs aux lois positives? D'où sortent-ils? De quel ciel imaginaire tombent-ils dans la raison de l'homme? Qui les a promulgués? Qui a trouvé jamais une formule satisfaisante de ces obscurs oracles? D'où vient cette indiscutable autorité qu'on leur confère? Est-ce l'autorité d'une idée transcendante? Mais on sait maintenant à quoi s'en tenir sur les idées transcendantes, qui ne sont que les dernières idoles de la philosophie. Est-ce l'autorité d'un dieu? Quel dieu? Quand a-t-il parlé? N'est-il pas trop facile de le faire parler à son gré, et n'est-ce pas sortir de la science que d'assigner à nos conceptions une origine mystique, sans doute pour nous dispenser d'en expliquer la naissance? — On parle de la volonté inviolable, de la liberté intérieure, principe et origine du droit, de la personnalité sacrée : purs mots ! La volonté est inviolable quand elle est assez forte pour se protéger, la personnalité de l'homme est sacrée, non parce qu'elle se proclame telle, mais quand elle est en état de se faire respecter. Ainsi se passent les choses à l'origine : plus tard, par suite du développement cérébral de l'espèce, il intervient une série de conventions entre les membres de la communauté, il se forme une opinion publique sur le bien de cette communauté, et l'opinion, aidée de l'instinct de sociabilité, donne naissance à des concepts qui ne font que traduire l'idée générale que tel ou tel groupe humain se fait de son intérêt, et à des sentimens, comme le regret ou le remords, qui ne sont qu'une manifestation et une révolte de l'instinct social. Le droit n'est donc au fond que l'accord des instincts individuels avec l'instinct social. Il exprime l'harmonie momentanée du besoin qui se manifeste en moi avec les exigences de l'espèce à laquelle j'appartiens. Il ne peut signifier que cela.

Le droit naturel ne peut avoir qu'un sens positif, scientifique : le droit tiré de la nature, ramené à la règle des choses, interprété par les seules lois qui existent, les lois naturelles, en dehors desquelles il n'y a que non-sens et chimères.

Ce sont elles qu'il faut uniquement consulter pour constituer la théorie positive des sociétés humaines et la science des rapports vrais qui doivent enchaîner l'action de chacun à la marche de l'ensemble. En d'autres termes, et pour emprunter le langage de l'école, la sociologie est dans une dépendance étroite de la biologie. Voici l'axiome dans lequel M. Herbert Spencer résume sur ce point les idées et les vues parfaitement concordantes des représentans de la doctrine : « Toutes les actions sociales étant déterminées par les actions des individus, et toutes les actions des individus étant réglées par les lois générales de la vie, l'interprétation rationnelle des actions sociales suppose la connaissance des lois de la vie (1). » Qu'on ne vienne donc plus parler de l'absolu du concept moral, d'un devoir imprescriptible et d'un droit éternel. Comme il n'y a pas un règne humain distinct du règne animal, il n'y a pas un monde moral distinct de la nature. Le premier progrès à faire dans la science nouvelle, c'est de bien comprendre l'unité des lois qui règlent la vie à tous les degrés où elle se manifeste. Or la première de ces lois, c'est la relativité universelle, la transformation incessante, l'évolution, seul principe éternel dans le changement sans fin des formes et des êtres, des conditions dont dépendent les formes, et des milieux dont dépendent les êtres.

« La formation des sociétés étant déterminée par les attributs des individus, et ces attributs n'étant pas des *constantes*, » rien ne doit être plus variable que les règles qui déterminent les rapports des différens membres de la communauté soit entre eux, soit avec la communauté elle-même. Ainsi s'évanouit la chimère spiritualiste de l'homme universel, identique, constant à lui-même sous des variations superficielles, ayant dès les premiers âges sinon la même conscience en acte et développée, du moins la même conscience implicite et virtuelle, les mêmes facultés à des degrés différens, la même nature intellectuelle et morale, enveloppée comme dans un germe qui porte déjà toute l'histoire future de l'humanité. Rien de plus faux qu'une pareille conception. L'homme est devenu ce qu'il est, mais cela aurait pu ne pas être; un fait insignifiant en apparence changé dans sa laborieuse histoire, elle aurait pu changer du tout au tout; l'homme pouvait rester enchaîné à jamais dans les liens de l'animalité muette; une autre espèce au-

(1) *Introduction à la science sociale.*

rait peut-être pris sa place au sommet de l'échelle animale. De quelle morale absolue, éternelle, peut-il être question pour une espèce soumise à de telles vicissitudes?

Contemplons l'image de nos ancêtres dans cette troupe de Fuégiens qui a passé sous les yeux de M. Darwin comme une réminiscence vivante des temps préhistoriques : « ces hommes absolument nus, barbouillés de peinture, avec des cheveux longs et emmêlés, la bouche écumante, avaient une expression sauvage, effrayée et méfiante. Ils ne possédaient presque aucun art et vivaient comme des bêtes sauvages de ce qu'ils pouvaient attraper; privés de toute organisation sociale, ils étaient sans merci pour tout ce qui ne faisait pas partie de leur petite tribu. » Assurément tels étaient nos ancêtres. Ces sauvages de la Terre-de-Feu ne sont-ils pas aussi complétement étrangers aux concepts et aux sentimens de notre conscience morale que pouvaient l'être les simiadés dont nous descendons? « Pour ma part, ajoute M. Darwin, j'aimerais autant descendre de ce vieux babouin qui emportait triomphalement son jeune camarade après l'avoir arraché à une meute de chiens étonnés que d'un sauvage qui torture ses ennemis, offre des sacrifices sanglans, pratique l'infanticide, traite ses femmes comme des esclaves. » — Or, si l'on considère que le type actuel peut être aussi éloigné du type, complétement inconnu, de l'humanité future, que les aborigènes, les troglodytes ou autres l'étaient de la forme actuelle de la société, on voit à quoi se réduit cette métaphysique *a priori* de l'homme universel investi en naissant d'un droit absolu. L'homme n'ayant pas été toujours l'homme et pouvant devenir tout autre chose dans un avenir indéterminé, c'est folie de prétendre définir pour lui d'une manière fixe le bien ou le mal, puisque l'un et l'autre ne sont ce qu'ils sont que selon les circonstances de temps et de milieu, selon qu'ils sont conformes ou contraires aux exigences de l'espèce, moins que cela, à l'intérêt spécial du groupe dont l'être fait partie, car ce n'est qu'à la longue que l'intérêt spécial du groupe, seul régulateur à l'origine de l'instinct social, s'élargit, s'étend, et, par une généralisation croissante, devient l'utilité de l'espèce, la règle la plus haute de moralité que les lois biologiques nous permettent de concevoir.

Si l'homme est parti du plus bas degré de l'échelle de la vie pour arriver au sommet apparent et provisoire qu'il occupe, après avoir traversé une série de formes intermédiaires, on peut juger combien les idées de Rousseau sur l'état de nature, sur la douceur des mœurs et l'innocence primitive de cet état, sur la bonté originelle de l'homme, doivent paraître surannées, ridicules même, aux représentans des nouvelles écoles. Ces utopies rétrospectives sont rejetées

avec une sorte d'ironique dédain, qui daigne à peine les discuter. « Il n'y a jamais eu pour l'homme, dit M[me] Clémence Royer, un tel état fixe, invariable et que l'homme ne pouvait quitter sans s'écarter de ses véritables destinées. Chacun des états successifs qu'il a traversés n'a été qu'une station plus ou moins longue, intermédiaire entre deux autres, où l'homme ne s'est reposé un instant que pour repartir vers le but lointain. Le point même, le moment transitoire où il a cessé d'être à l'état animal pour passer à l'état humain, est absolument indéterminable. »

On ajoute que la nature n'est pas, comme le croit Rousseau et comme le répète à sa suite l'école sentimentale, une mère douce et prodigue qui, après avoir produit l'homme, le reçoit sur son sein facile et l'entoure de tout ce qui peut nourrir et même charmer son innocente vie. « C'est une marâtre avare et cruelle à laquelle chacun de ses enfans doit tout arracher de haute lutte. » La loi qui gouverne la vie, toute vie, au lieu d'être une loi de paix et d'amour, est une loi de haine, de lutte sans merci. Non enfin, il n'est pas vrai que tout soit bien en sortant des mains de la nature, comme le pensait Rousseau, ni que l'homme soit naturellement bon, comme le disait Turgot, ni qu'il y ait un ordre primitif des sociétés humaines, comme le soutenaient Quesnay et les physiocrates, qui voulaient rétablir le règne de la nature par l'abolition des lois humaines (1), ni que la civilisation déprave l'homme et corrompe les sociétés, comme l'ont prétendu Saint-Simon et Fourier. Sur tous ces points, rien de plus net que la doctrine de l'évolution. Contre tous ces utopistes et ces réformateurs, c'est Thomas Hobbes qui avait raison en proclamant que le véritable état de nature est la guerre de tous contre tous, *bellum omnium contra omnes*. C'est la loi de la concurrence vitale dans toute son horreur qui règne sur l'humanité naissante aussi bien que sur le reste des animaux. L'extermination pour la nourriture, l'extermination des congénères plus faibles ou moins favorisés, la nature livrée à elle-même ne connaît pas d'autre loi. Rien, pas même la vie horrible des sauvages actuels, ne peut nous donner l'idée du sort auquel était condamné le bimane anthropoïde, notre ancêtre, au fond des bois ou dans les cavernes, tremblant à chaque instant, soit pour lui-même, soit pour sa hideuse femelle, soit pour son petit, craignant de voir surgir dans l'ombre un animal plus fort que lui, ou un bimane de son espèce, plus cruel et plus terrible que l'ours ou le gorille. « Plus on recule dans le passé, plus on voit la trace ma-

(1) Voyez l'intéressante étude de M. de Laveleye sur *les Tendances nouvelles de l'Économie politique et du socialisme,* dans la *Revue* du 15 juillet 1875, où cette doctrine est exposée et réfutée, mais à un autre point de vue que celui qui nous occupe.

nifeste des passions féroces et dégradantes. Au-delà, bien au-delà de l'âge de fer, témoin de luttes sanglantes et sans fin, apparaît un âge de pierre d'une incommensurable durée et pendant lequel l'homme, armé de silex, passait sa vie à lutter contre l'homme, contre les animaux et contre les élémens. » Mais avant cet âge de pierre lui-même, où l'homme se révèle, par sa première victoire contre les fatalités douloureuses qui ont plus d'une fois menacé sa chétive race, en se fabriquant des armes, signe de sa suprématie naissante, au-delà de cette époque, quand ce qui devait être l'homme ne s'était pas encore nettement détaché de l'animal, qui dira jamais les misères et la férocité de ce malheureux être, plus faible que bien d'autres, et dont l'intelligence n'avait pas encore réagi contre une nature qui lui refuse les moyens de se défendre?

Quand il s'agit d'un être pareil, quelles que soient d'ailleurs ses destinées ultérieures, qu'on ne vienne donc pas parler d'un droit naturel, inhérent à sa qualité d'homme. De droit, il n'en a pas, sauf celui qu'il tient de la force de ses muscles, plus tard du premier caillou tranchant qu'il adapte à sa main meurtrière, plus tard enfin du premier outil en fer qu'il fabrique pour déchirer le sol avare et dur. Pour lui, comme pour les autres animaux, il n'y a qu'une loi, celle de vivre, laquelle en engendre deux autres, qui suffisent à expliquer tous les faits sociaux de l'âge moderne, la loi de la sélection, qui élimine ceux qui ne sont pas capables et par conséquent dignes de vivre, et la loi de la sociabilité, qui, pour un animal comme l'homme, l'intéresse personnellement au bien-être du groupe et fait de l'utilité de l'espèce une partie essentielle de son utilité personnelle.

La loi de la sélection explique seule d'une manière péremptoire ce fait qui a tant exercé l'inutile dialectique des utopistes et des rêveurs, les inégalités sociales. A l'origine, elles n'ont point été des usurpations de la force, ou du moins la force, en les créant, a eu raison. Dans l'état actuel, elles ne sont pas des abus qui durent, elles sont l'expression nécessaire d'un principe naturel, qu'il est sage d'accepter à ce titre, qu'il serait chimérique de vouloir détruire, contre lequel il est insensé de se révolter, puisqu'il est une des formes de cette règle des choses où s'appuie toute la doctrine. C'est un poète grec qui l'a dit, il y a vingt-deux siècles : « Il n'y a pas à se fâcher contre les choses, car cela ne leur fait rien du tout (1). »

Résumons, sur ce point si grave, les développemens et les dé-

(1) Τοῖς πράγμασιν γὰρ οὐχὶ θυμοῦσθαι χρέων;
Μέλει γὰρ αὐτοῖς οὐδέν. (EURIPIDE.)

ductions de la doctrine d'après un de ses interprètes reconnu comme l'un des plus exacts et des plus fidèles (1). L'homme, étant le produit des variations successives d'espèces animales antérieures, est le résultat, par là même, d'inégalités *individuelles*, *ethniques* et *spécifiques*, qui peu à peu l'ont constitué comme espèce, race ou individu. Le premier animal qui manifesta quelques caractères exclusivement humains acquit une supériorité immédiate sur ses congénères, et transmit cette supériorité à quelques-uns de ses descendans. Ainsi se créa l'espèce. De la même manière se créèrent au sein de l'espèce les races privilégiées. Les races tendent à s'isoler jusqu'au moment où la civilisation les rapproche; mais il en est quelques-unes qui s'isolent de plus en plus, et qui par là sont condamnées à disparaître sous l'action de la loi sélective, qui abaisse et détruit ce qu'elle n'élève pas et ne féconde pas. Il reste pourtant quelques branches primitives, immobiles et en quelque sorte atrophiées, comme des spécimens oubliés de nos origines. Des Mincopies des îles Andaman, des Maories de la Nouvelle-Zélande, des Tasmaniens de Van-Diemen, des Hottentots et Boschmen du sud de l'Afrique, des habitans de la Terre-de-Feu ou des Esquimaux, au premier bimane qui eut trente-deux dents et trente-deux vertèbres, marcha debout sur ses deux pieds et ne grimpa que par occasion aux arbres, il y a une distance infiniment moins grande que de ces hordes infimes à nos peuples européens. On peut même dire qu'au point de vue intellectuel un Mincopie ou un Papou est plus proche parent, non-seulement du singe, mais du kangourou, que d'un Descartes ou d'un Newton (2).

Les classes sociales se sont formées dans chaque société de la même façon et par l'action de la même loi que les races au sein de l'espèce. Qui oserait raisonnablement s'en plaindre? Il faut avoir l'entendement obscurci par des préjugés de système ou des passions personnelles, « comme nos philosophes, nos moralistes et nos politiques, » pour ne pas saisir les mille liens qui unissent ces inégalités naturelles, c'est-à-dire innées, originelles, aux inégalités sociales garanties ou instituées par la loi. Par une série de déductions fortement enchaînées, on arrive à établir ces deux propositions fondamentales : 1° il n'est point d'inégalité de droit qui ne puisse trouver sa raison dans une inégalité de fait, point d'inégalité sociale qui ne doive avoir et n'ait à l'origine son point de départ dans une inégalité naturelle; 2° corrélativement, toute inégalité naturelle qui se produit chez un individu, s'établit et se perpétue

(1) Mme Clémence Royer, *Origine de l'homme et des sociétés*, chapitre XIII.
(2) *Ibid.*, p. 543.

dans une race, doit avoir pour conséquence une inégalité sociale, surtout lorsque l'apparition et la fixation de cette inégalité dans la race correspondent à un besoin social, à une *utilité ethnique* plus ou moins durable. On donne comme exemples à l'appui de cette double thèse l'établissement de l'autorité du père de famille ou du chef de tribu qui par leur vigueur plus grande ou la supériorité de leur expérience réussirent à former en faisceau les forces individuelles d'abord isolées, à les relier sous une direction unique, et surent ainsi en multiplier la valeur en les réunissant. Il en est de même pour toutes les institutions politiques, la magistrature, le sacerdoce, les aristocraties, les royautés, castes, priviléges, autorités et pouvoirs quelconques, qui ont pu sans doute exagérer parfois le fait primitif des inégalités naturelles, parfois même le fausser par l'intervention de la ruse et de l'hypocrisie, mais qui dans l'origine et le plus souvent n'ont fait que l'exprimer avec un saisissant relief et le traduire avec éclat sur la scène de l'histoire et du monde. Dire que ce fait est fatal, c'est dire qu'il est légitime; les deux choses ne se distinguent pas dans l'école de l'évolution. Marquer l'origine et le caractère des inégalités sociales, c'est retrouver leurs titres dans le seul code qui ne soit pas rédigé par l'arbitraire et la fantaisie, le code de la nature.

De là bien des conséquences; nous ne ferons que les énumérer. Chaque être a sa valeur propre, déterminée par l'étendue de ses facultés et des services qu'il rend à la communauté. Tout homme n'est donc point égal à un autre homme, pas plus que l'animal n'est égal à l'humanité, parce qu'il naît, vit, meurt, mange et dort comme elle. L'équité est non l'égalité, mais la proportionnalité du droit. La justice consiste en ce que chaque service rendu soit récompensé proportionnellement à sa valeur utile. Demander autre chose, réclamer plus, c'est demander l'égalité sauvage, spécifique, l'égalité dans la pauvreté et l'abaissement. Rien de plus périlleux qu'une loi de niveau inflexible qui renverserait cet édifice d'activités complétives les unes des autres et harmonisées entre elles. De même que dans les organismes les plus élevés la division physiologique du travail est la condition même de la vie et du progrès, de même dans l'organisme social, qui en reproduit exactement les conditions et les règles, c'est une idée qu'il faut toujours avoir dans l'esprit, comme l'expression et le résumé d'une multitude d'exemples biologiques, que celle de la subordination des fonctions et des classes qui les remplissent, ce que M. Spencer exprime ainsi : le principe d'une dépendance réciproque croissante, accompagnant une spécialisation croissante (1). Il est même nécessaire, pour qu'une société

(1) *Introduction à la science sociale*, chapitre XIV, *Préparation à la sociologie par la biologie.*

parvienne à son plus haut degré de bonheur, que l'harmonie s'y conserve par les inégalités de la jouissance et du bien-être. Si chaque membre d'un groupe social avait la même somme de jouissance, ce serait pour chacun la moindre somme possible : tout le monde souffrirait sans avantage pour personne. « A mesure que s'élève la pyramide sociale et que se multiplient ses rangs hiérarchiques, la somme totale des jouissances à répartir entre tous augmente progressivement. La division du travail et les inégalités qu'elle comporte produisent, avec moins de travail pour chacun, plus de jouissances pour tous (1). » On démontre même avec soin que l'inégalité des richesses, par la création des loisirs et l'emploi varié de ces loisirs, tourne à l'avantage de tous et surtout des plus pauvres. On fait voir où nous conduiraient de folles utopies; elles nous ramèneraient précisément aux antipodes de la civilisation, elles nous rendraient l'égalité primitive dans la misère, d'où l'humanité est sortie avec tant de peine. En résumé, les inégalités sociales existent, donc elles sont nécessaires; elles sont l'expression des inégalités naturelles, donc elles sont légitimes. Ce que chacun peut et doit réclamer, c'est l'égalité initiale des activités libres, lui permettant de développer ses facultés sous la loi de la concurrence, mais non l'égalité de droit, qui est le renversement de toute société civilisée. Il n'est dû à chacun qu'une part de droit proportionnelle à ses forces et à ses facultés.

C'est, on le voit, une théorie entièrement aristocratique. Elle confère tout, l'intégrité des droits, la direction, l'initiative et la plus haute de toutes les fonctions, celle du progrès, aux classes privilégiées. La loi de la sélection veut qu'il en soit ainsi. Elle veut qu'il y ait à la tête de chaque société « une classe régulatrice, plus ou moins distincte des classes gouvernées. » C'est par une série de modifications acquises et transmises, c'est par un lent et patient travail d'affinage et de perfectionnement, que s'élabore cette noble élite d'hommes, qui sont vraiment les ouvriers de la civilisation et qui doivent concentrer entre leurs mains tous les droits, l'autorité, la fonction sociale par elle, le pouvoir de faire des lois. Ils sont les organes, les interprètes du vrai droit naturel fondé sur les lois de la vie. C'est à eux, à eux seuls, qu'il appartient, dans le désordre confus des appétits individuels et des instincts égoïstes, de démêler les exigences de l'espèce, de discerner et d'établir, à tel ou tel moment de l'histoire, l'*utilité spécifique* qui correspond à chacune des phases de l'humanité. Voilà leur rôle et leur emploi. Réagir, protester contre cette hiérarchie, réclamer un droit d'interprétation égal pour tous les hommes et pour toutes les classes, c'est aller

(1) Mme Clémence Royer, ouvrage cité.

contre la nature elle-même, qui n'a pas créé en vain ces supériorités de caractère, de lumière et de talent. Il ne serait pas difficile, par voie de conséquence, de pousser bien loin une pareille théorie; mais sans rien exagérer, et même en atténuant quelques expressions dont il serait aisé d'abuser, nous en avons dit assez pour montrer le caractère fortement autoritaire de la politique de l'évolution. Cette politique a un goût médiocre pour la foule, pour le nombre, pour la multitude des individualités humaines que la loi de la sélection a laissées dans l'ombre. Ce qu'elle recherche évidemment, ce qu'elle veut, c'est la souveraineté de l'intelligence. Celui-là seul aura un droit, et tout le droit, qui sera le plus fort par la science. Celui-là seul a le droit de commander; les autres n'ont que le droit d'obéir. Il commande au nom de l'amélioration de la race, dont lui seul connaît bien les conditions et les lois.

Élus de la sélection, ces êtres privilégiés, vrais souverains d'une société scientifique, doivent avant tout faire respecter la loi biologique, à laquelle ils doivent leur souveraineté. Or cette grande loi a deux corollaires : le premier, c'est que la qualité d'une société baisse sous le rapport physique par la conservation artificielle de ses membres les plus faibles; le second, c'est que la qualité d'une société baisse sous le rapport intellectuel et moral par la conservation artificielle des individus le moins capables de prendre soin d'eux-mêmes (1). Aussi M. Spencer, parfaitement d'accord sur ce point avec M. Darwin, ne croit pas pouvoir déplorer assez la tolérance coupable des législations et la multitude des actes individuels, isolés ou combinés, dans lesquels cette vérité biologique est méconnue ou dédaignée. Si on laissait faire la nature toute seule au lieu de la contrarier, on obtiendrait plus rapidement le progrès de la race humaine. Cette surabondance numérique, dont se plaignait Malthus, cet accroissement constant de la population au-delà des moyens d'existence, ont un avantage : ils nécessitent l'*élimination perpétuelle* de ceux chez qui la faculté de conservation est la moindre. « Tous étant soumis à la difficulté croissante de gagner leur vie, imposée par l'excès de fécondité, il y a en moyenne progrès par l'effet de cette pression, puisque ceux-là seuls qui *progressent* sous son influence survivent éventuellement, et ceux-là doivent être les élus de leur génération. » Tout irait bien ainsi, et le travail se ferait tout seul, par la seule application des lois de la vie; mais voilà qu'une sotte philanthropie intervient pour contrarier le travail salutaire de la nature. Avec sa générosité inconsidérée, bornée dans ses vues, ne pensant qu'aux maux du moment et s'obstinant à ne pas voir les maux indirects et lointains, on a le

(1) M. Herbert Spencer, *Introduction à la science sociale.*

droit de se demander si elle ne produit pas au total une plus grande source de misère que l'égoïsme extrême. Les agens qui entreprennent de protéger les incapables arrêtent ce travail d'élimination naturelle par laquelle la société s'épure continuellement elle-même. Nourrir ces incapables aux dépens des capables, grande sottise et grande cruauté. C'est une réserve de misères amassée à dessein pour les générations futures. On ne peut faire un plus triste cadeau à la postérité que de l'encombrer d'un nombre toujours croissant d'imbéciles, de paresseux, de criminels. C'est à la science d'ouvrir les yeux aux législateurs et aux moralistes sur le péril social que l'on crée en soutenant les moins méritans dans la lutte pour la vie, en les affranchissant de la mortalité à laquelle les vouerait naturellement leur défaut de mérite. Si cet aveuglement continue, le mérite deviendra de plus en plus rare à chaque génération. — Il y a des difficultés d'application à réformer cet état de choses, on veut bien en convenir; mais, si le législateur recule, il condamne l'espèce humaine à une décadence universelle et irrémédiable. Qu'il en prenne alors son parti et qu'il en accepte la responsabilité. Il est averti.

Là surtout où doit se porter l'attention de la politique rationnelle, c'est sur la question des mariages. On a commis jusqu'à présent des fautes énormes, incalculables dans leurs conséquences. On n'a rien empêché, on a tout permis, on a même aidé dans une certaine mesure les incapables à propager leur triste race. Voyez l'étrange et scandaleuse contradiction : « l'homme étudie avec la plus scrupuleuse attention le caractère et la généalogie de ses chevaux, de son bétail, de ses chiens, avant de les accoupler, précaution qu'il ne prend jamais quand il s'agit de son propre mariage (1). » La législation de l'avenir, si elle devient scientifique, comme il faut bien l'espérer, devra y pourvoir : « lorsqu'on aura mieux compris les principes biologiques, par exemple les lois de la reproduction et de l'hérédité, nous n'entendrons plus des législateurs ignorans repousser avec dédain les plans que nous leur soumettons. » M. Darwin propose que les deux sexes s'interdisent le mariage lorsqu'ils se trouvent dans un état trop marqué d'infériorité de corps et d'esprit, avec ce sous-entendu que, si la prudence des particuliers ne suffit pas, la loi doit y veiller. Il en sera de même « à l'égard de ceux qui ne peuvent éviter une abjecte pauvreté pour leurs enfans, car la pauvreté est non-seulement un grand mal en soi, mais elle tend à s'accroître en entraînant à sa suite l'insouciance dans le mariage. » Or, si les gens prudens évitent le mariage, tandis que les insoucians s'y précipitent, les membres inférieurs de la société finiront

(1) Darwin, *la Descendance de l'homme*, t. II, p. 438.

par supplanter les membres supérieurs, et l'humanité reculera vers la barbarie. Il y a lieu d'aviser, s'écrie M. Spencer ; il faut modifier les arrangemens sociaux de manière qu'au rebours de ce qu'ils font aujourd'hui, ils favorisent à l'avenir la multiplication des individus les mieux doués et s'opposent à la multiplication des autres.

Que de matières délicates à traiter, que de questions difficiles à résoudre pour les législateurs de l'avenir ! Faut-il s'étonner si, excité par l'exemple des maîtres de la doctrine, un sectateur quelque peu fantaisiste de l'évolution (1) réclame la suppression du mariage comme attentatoire à la liberté individuelle et au progrès de l'espèce, soit parce que l'union a été contractée par intérêt et sans amour, soit parce que l'amour est inconstant, dans le mariage comme ailleurs, et dans ce cas, quand l'harmonie est rompue, on a non-seulement le droit, mais le devoir social de chercher un amour nouveau. Ainsi le veut la loi de la sélection sexuelle, qui n'est qu'une des formes de la sélection générale, seul guide, seul agent du progrès.

Dans toutes ces théories, on remarquera qu'il n'est jamais question que de l'amélioration du bien-être de l'humanité. C'est le mot qui revient à chaque instant sous la plume de M. Darwin, et, si l'on regarde de près dans la pensée obscure et subtile de M. Spencer, on verra aussi que c'est l'idée centrale de tout son système. Ce sont les lois de la vie, bien comprises et vigoureusement appliquées, qui doivent régénérer le monde. Quand le principe de la sélection régnera dans nos codes et dans nos mœurs, sans entraves, sans opposition occulte ou déclarée, la multitude « des faibles de corps, des insoucians et des sots » disparaîtra peu à peu, et nos descendans, s'ils sont parmi les élus, auront leurs yeux réjouis par la vue de cette humanité florissante en beaux corps, en vigoureuses santés, en forces musculaires et intellectuelles, toutes exclusivement tournées à l'amélioration de ce séjour terrestre et de cette vie, où doit se réaliser l'idéal ébauché, il y a plusieurs milliers de siècles, par le premier singe anthropoïde, l'idéal de l'animal selon la doctrine de l'évolution, l'homme civilisé.

III.

On ne s'étonnera pas que le spiritualisme fasse ses réserves, et les plus graves, contre les principes et les applications de cette nouvelle morale sociale ; mais on devra s'étonner, si l'on y réfléchit,

(1) M. Naquet, dans son livre *Religion, Famille, Propriété.*

de l'accueil favorable, pour ne pas dire enthousiaste, qu'elle a rencontré en France, en Europe même, dans le parti de la démocratie avancée. Il nous a semblé qu'il y avait là un malentendu curieux à éclaircir, s'il n'y a pas plutôt un parti-pris dont il est intéressant de rechercher les causes.

La démocratie radicale (il serait facile d'en donner la preuve développée) est par essence rationaliste; elle l'est dans ses origines, dans son histoire, dans ses principes; elle est une application de la raison pure, elle part de l'absolu et elle y revient, elle repose sur l'*a-priori* de certaines idées qui ne viennent pas de l'expérience, de certains axiomes dont elle nierait vainement le caractère et la source. Elle est véritablement la fille de Rousseau; elle est née avec le *Contrat social*. Encore aujourd'hui nous la voyons accepter sans discussion les termes dans lesquels Jean-Jacques a posé le problème : « trouver une forme d'association qui défende et protége de toute la force commune la personne et les biens de chaque associé, et par laquelle chacun, s'unissant à tous, n'obéisse pourtant qu'à lui-même et reste aussi libre qu'auparavant. » S'il y a un problème de géométrie sociale, à coup sûr c'est celui-là. Avec Rousseau, cette école établit que la souveraineté réside dans la volonté générale, et que les lois ne sont que les actes authentiques de cette volonté. Avec lui, elle pose en principe que la volonté de tout un peuple est infaillible, qu'elle ne peut ni se déléguer, ni aliéner quelque portion d'elle-même, ni se soumettre à un autre souverain. Avec lui, elle croit à l'équivalence de tous les membres de la cité, à leur droit égal de participer à l'expression de la volonté générale; elle croit enfin, comme lui, à la bonté originelle de l'homme, qui ne peut vouloir que le bien général, sauf les cas où sa raison est égarée par des ignorances ou des préjugés qu'il faut combattre à outrance et déraciner à tout prix de la république. — N'est-ce pas le même programme qui se retrouve, moins le style, dans celui que proclamait naguère un des chefs de la démocratie la plus avancée : « réalisation et assurance mutuelle de la liberté et de l'égalité par l'égale participation de tous au pouvoir, par la participation quasi-constante de la volonté nationale,... effacement du pouvoir exécutif, mandataire respectueux et modeste, devant le pouvoir législatif, seul souverain,... *écartement* de tout ce qui tendrait à tenir en échec la volonté nationale, à la paralyser de près ou de loin par la création de forces antagonistes. » Ce programme est-il autre chose que la traduction du *Contrat social* dans le langage des controverses contemporaines? On voit que, depuis Jean-Jacques, cette école n'a rien innové; elle répète la leçon du maître.

Personne avec plus d'autorité et de force que M. Edgar Quinet,

qui n'est pas un témoin suspect, personne mieux que lui n'a défini le caractère *a priori* de la révolution française, qui est resté le grand exemple, la grande école de la démocratie radicale. Ce caractère apparaît nettement dès 1789. « Le peuple, nous dit-il, ne circonscrivait point alors la révolution à une question purement matérielle; il suivait non un intérêt immédiat, mais une sorte de *religion de la justice*... Il avait alors plus *de lumières intérieures* que *de notions acquises*... Il se sentit, en naissant, l'égal des classes supérieures dans tout ce qui intéresse l'homme. »—Qu'y a-t-il de plus contraire aux méthodes positives que de prétendre arrêter brusquement le cours de l'histoire à un moment donné, et la détourner de vive force dans un sens opposé à sa pente séculaire? C'est pourtant là ce qu'essaya de faire la révolution; elle a tenté de tout détruire et de tout remplacer en même temps. Ce fut son erreur; c'est sa gloire selon d'autres. « La révolution a voulu achever l'homme d'un seul coup, en un moment. » — Qu'y a-t-il enfin de plus conforme à l'*a-priori* que la déclaration des droits de l'homme, de l'homme universel, identique à lui-même, sous toutes les latitudes, dans toutes les races, à tous les degrés de la civilisation? Tout cela, encore une fois, c'est du rationalisme pur à la façon de Rousseau. M. Quinet l'établit péremptoirement pour la convention, qui procède par intuition et par déduction géométrique et qui est l'expression la plus complète d'une métaphysique intolérante, à la manière du *Contrat social :* « Voltaire avait gouverné le XVIIIe siècle, Montesquieu régna dans la constituante, Rousseau dans la législative et la convention... Rousseau est l'Esdras de la révolution française; il rapporte de l'exil le *Livre de la loi*. A mesure que la révolution se développe, elle semble une incarnation de Jean-Jacques (1). » Veut-on un autre témoin? Parmi vingt autres, je citerai M. Henri Martin, résumant son jugement sur l'œuvre de la révolution : « Il n'est rien de comparable dans l'histoire du genre humain. On avait vu jusqu'alors la plupart des sociétés périr ou de mort violente ou de langueur, quand leur organisme se dissolvait; on en avait vu quelques-unes transformer progressivement leurs organes; on n'avait jamais vu une nation entreprendre de se reconstituer *a priori au nom du droit absolu* et *de la raison pure*... La révolution renouvelle dans l'ordre social l'œuvre accomplie par Descartes dans la philosophie... Elle a voulu supprimer le temps et la tradition. » Constituer « l'homme complet dans la société complète, » voilà ce que Rousseau et la convention ont tenté successivement, lui en une seule page, elle en un seul décret. Qu'y a-t-il de

(1) M. Edgar Quinet, *la Révolution*.

plus contraire aux méthodes scientifiques, qui excluent toute autre méthode que celle de l'expérience, tout autre facteur que celui du temps, toute autre idée que les idées positives empruntées à la biologie, et qui ont créé ce mot d'évolution précisément pour l'opposer par son caractère et par ses effets aux révolutions qu'elles nient absolument dans l'histoire de la terre et de l'homme, et dont elles dénoncent, dans l'ordre politique et social, les improvisations superficielles et la stérile violence?

D'où vient la singulière tendresse de la démocratie contemporaine pour ces théories nouvelles? En quoi et par quels côtés s'est-elle rapprochée des méthodes et des doctrines positives, qu'elle préconise avec une sorte d'inconscience qui n'est pas un des moindres signes de la légèreté avec laquelle, de notre temps, se donnent et se transmettent les mots d'ordre de partis? Il a plu à quelques chefs de l'école démocratique de faire acte d'adhésion à ces nouvelles doctrines; tout le parti s'est empressé de faire sa profession de foi, c'est maintenant une formule reçue dans le langage courant de la tribune et de la presse. La jeune démocratie se proclame elle-même en toute occasion « positive et scientifique, » c'est-à-dire qu'elle exclut tout *a-priori* de la doctrine qui lui sert de base, qu'elle ne reconnaît pour méthode que celle des sciences naturelles et n'admet pour lois que les lois constatées dans cet ordre de faits. Ou cette formule signifie cela, ou bien elle ne signifie rien. Je ne veux pas savoir si dans la pensée de ceux qui l'ont mise en avant il n'y a pas une déclaration de guerre à la métaphysique et aux religions positives, quelque tactique secrète, une offre d'alliance au parti nombreux et puissant des sciences positives, que l'on flatte et que l'on recherche comme une des puissances du jour. Je prends cette dénomination telle qu'on l'emploie chaque jour, et je m'étonne qu'elle ait pu faire fortune. Je m'étonne qu'elle ait pu faire illusion à personne, et surtout à ceux qui l'ont mise si habilement à la mode et qui semblent de trop habiles gens pour être à ce point dupes d'eux-mêmes.

Ces chefs du nouveau parti démocratique ont-ils rien désavoué des entreprises, des méthodes et des doctrines de la révolution française? Ce qu'ils appellent à chaque instant dans leurs programmes et dans leurs discours « les grandes revendications politiques et sociales de la révolution » ne suppose-t-il pas tout d'abord une justice absolue qu'ils interprètent souvent à leur fantaisie, mais qui n'en est pas moins le prétexte de ces revendications? Et n'est-ce pas procéder d'une manière tout intuitive, toute rationnelle, nullement expérimentale, que de poser en principe l'existence indiscutable de cette justice? Les écoles métaphysiques en font-elles plus

dans leurs affirmations des vérités transcendantes? Affirmer cette justice indépendante de toute expérience, supérieure à toute convention humaine, antérieure à tout pacte social, qu'est-ce donc sinon faire de la métaphysique? D'où vient-elle, cette justice, quels titres produit-elle au tribunal des sciences positives? Voilà ce qu'en bonne méthode expérimentale M. Darwin et M. Spencer ne manqueront pas de demander à leurs auxiliaires inattendus. La justice? Nous savons ce qu'elle est pour eux : en dehors des préjugés et du dogmatisme, elle représente le plus haut degré de l'instinct de la sociabilité; elle est l'expression d'une multitude de sensations, d'images, d'idées nées successivement de diverses circonstances, agglomérées et comme soudées entre elles par la force de l'habitude et l'action du temps dans le cerveau. Reconnaissons-nous là cette justice absolue dont les revendications sont si pressantes, si impérieuses, au nom de laquelle on renverse les trônes et on ébranle les nations? « Les attributs de l'homme ne sont pas des *constantes*. » Il ne peut donc y avoir qu'une justice relative aux divers degrés de la civilisation, appropriée aux diverses phases de l'éducation de l'humanité. Or, si la démocratie radicale représente quelque chose de saisissable et de net, c'est précisément ce principe d'un droit absolu, au nom duquel elle se présente comme l'émancipatrice universelle.

L'égalité de droit, autre chimère, nous disent également M. Darwin et M. Spencer, et tous les écrivains de cette école qui s'occupent des phénomènes sociaux. C'est avec cette chimère qu'on verse aux peuples la plus dangereuse ivresse, parfois la folie. La nature, qu'il faut toujours consulter, établit la proportionnalité, non l'égalité du droit. Chacun n'a de droit que la part qu'il mérite par ses forces ou par ses facultés, qui sont un autre genre de forces. Ce n'est ni une usurpation, ni une fiction qui a établi les inégalités sociales; il est donc absurde de vouloir les détruire, et tout appel à un nivellement brutal est un crime contre les lois naturelles. La souveraineté du nombre est la plus basse et la plus misérable des souverainetés. Ce sont les classes d'élite, élaborées par la sélection, qui semblent vraiment marquées pour la souveraineté, la seule digne d'un état civilisé. Elles sont les initiatrices du progrès et les vrais guides de l'humanité. — Il y a là un germe qui se montre déjà très nettement et qui grandira, n'en doutez pas, avec ces doctrines : le germe d'un despotisme d'un nouveau genre, le despotisme scientifique, seul ministre et seul mandataire du progrès, désigné et consacré d'avance par la nature dont il devra pénétrer et appliquer les lois. Je n'insiste pas de peur de m'exposer à d'inévitables redites. Mais vraiment on se demande comment la démocratie, si jalouse de la liberté, peut s'accommoder du caractère essentiellement autoritaire de ces

doctrines, et comment les principes égalitaires qu'elle proclame si haut dans le monde s'accordent avec la loi de sélection qui rétablit les inégalités sociales dans toute leur rigueur, comme la condition absolue du progrès, avec la sanction d'une inexorable fatalité!

Il y a antipathie sur tous les points, de tempérament comme de doctrine. En veut-on une preuve bien sensible, qu'on lise l'étonnant chapitre du livre de M. Spencer intitulé *Préparation à la science sociale par la psychologie*, on y trouvera la plus sanglante ironie à l'adresse de l'illusion démocratique qui consiste à mettre une confiance absolue dans la diffusion de l'instruction et dans les effets moraux qu'elle doit immédiatement produire. Voici, nous dit-il, une des erreurs d'induction les plus fréquentes dans lesquelles on tombe. On lit dans les journaux des comparaisons entre le nombre des criminels sachant lire et écrire et celui des criminels illettrés; en voyant que le nombre des illettrés l'emporte de beaucoup, on admet la conclusion que l'ignorance est la cause du crime. Il ne vient pas à l'esprit de ces personnes de se demander si d'autres statistiques établies d'après le même système ne prouveraient pas d'une façon tout aussi concluante que le crime est causé par l'absence d'ablution et de linge propre, ou par le mauvais air et la mauvaise ventilation des logemens, ou par le défaut de chambres à coucher séparées. Si l'on examinait à ces divers points de vue la question de la criminalité, on serait conduit à voir qu'il existe une relation réelle entre le crime et un genre de vie inférieur, que ce genre de vie est ordinairement la conséquence d'une *infériorité originelle de nature*, enfin que l'ignorance n'est qu'une circonstance concomitante, qui n'est pas plus que toutes les autres la cause du crime. Et, continuant son ironique démonstration, M. Spencer ajoute : La confiance dans les effets moralisateurs de la culture intellectuelle, que les faits contredisent catégoriquement, est du reste absurde *a priori*. Quel rapport peut-il y avoir entre apprendre que certains groupes de signes représentent certains mots, et acquérir un sentiment plus élevé du devoir? Comment la facilité à former couramment des signes représentant les sons pourrait-elle fortifier la volonté de bien faire? Comment la connaissance de la table de multiplication ou la pratique des divisions peuvent-elles développer les sentimens de sympathie au point de réprimer la tendance à nuire au prochain? Comment les dictées d'orthographe et l'analyse grammaticale peuvent-elles développer le sentiment de la justice, ou des accumulations de renseignemens géographiques accroître le respect de la vérité? Il n'y a guère plus de relations entre ces causes et ces effets qu'avec la gymnastique qui exerce les mains et fortifie les jambes. *La foi aux livres de classe et à la lecture est*

une des superstitions de notre époque.— Nous ne discutons pas, nous exposons. Si ce sont là les leçons de la science positive, nous serions curieux de savoir si « la démocratie scientifique » les accepte.

Acceptera-t-elle aussi ces leçons que le sévère penseur donne aux révolutionnaires? Comme il faut, nous dit-il, pour que la vie sociale suive son cours, que le vieux subsiste jusqu'à ce que le nouveau soit prêt, un compromis perpétuel est l'accompagnement indispensable d'un développement normal. Nous voyons la nécessité de ce compromis en observant qu'il s'opère également pendant toute l'évolution d'un organisme individuel. On ferait autant de mal à une société en détruisant ses vieilles institutions avant que les nouvelles soient assez bien organisées pour prendre leur place, qu'on en ferait à un amphibie en amputant ses branchies avant que ses poumons soient bien développés. La négation de cette vérité est le trait caractéristique des réformateurs politiques et sociaux de notre temps. La science sociale, fondée sur les lois naturelles, est donc à la fois radicale et conservatrice, — radicale au-delà de tout ce que conçoit le radicalisme actuel, conservatrice au-delà de tout ce que conçoit le *conservatisme* d'à présent : radicale, parce qu'elle est convaincue que l'avenir lointain tient en réserve des formes de vie sociale supérieures à tout ce que nous avons imaginé, conservatrice par l'intelligence qu'elle a de la nécessité des diverses formes transitoires que l'évolution a imposées aux sociétés, de l'absurdité qu'il y aurait à les juger avec nos pensées et nos sentimens modernes, conservatrice enfin par le mépris qu'elle a pour les violens et par sa conviction raisonnée que les modifications brusques dans un état social ne sauraient jamais produire ni un salutaire ni un durable effet.

Pour tout résumer d'un mot, je ne vois que des oppositions entre l'école de l'évolution et l'école de la révolution. La démocratie prétend en vain se rattacher à ces théories nouvelles. Elle a gardé son caractère rationaliste, sa méthode géométrique d'axiomes et de déductions. Elle est restée ce que l'ont faite Rousseau, son aïeul, et ses pères de la convention : radicale non-seulement pour l'avenir, mais pour le moment présent, logicienne à outrance, sans nuance, sans tempérament, sans aucun instinct des compromis avec le passé ni des nécessités de transition, courant à travers les obstacles à son but unique, la réalisation à tout prix du modèle idéal qu'elle a conçu *a priori* pour l'homme et la société. Qu'y a-t-il là de commun avec la théorie positive qui nie tout ce qu'affirment ces démocrates, l'absolu du droit, l'absolu de l'égalité, l'absolu de la liberté et la nécessité de refaire immédiatement l'homme sur le type de ces trois absolus?

Mais laissons la « démocratie scientifique » régler ses comptes avec les théories nouvelles. C'est à un autre point de vue que nous devons marquer nos réserves à l'égard de la philosophie sociale qu'on prétend nous imposer.

Ce qui frappe tout d'abord l'esprit dans cette tentative systématique pour appliquer les lois de l'histoire naturelle aux rapports et aux phénomènes sociaux, c'est le sacrifice du droit individuel au droit social, qui n'est autre chose que l'intérêt spécifique. On n'a jamais, dans aucune autre école, fait si peu de cas et tenu si peu de compte de la personne humaine. En cela, je le sais, la morale de l'évolution imite la nature, qui ne paraît avoir de sollicitude que pour l'espèce, si l'on peut appliquer une pareille expression à son œuvre inconsciente. Il semble en effet parfaitement indifférent à l'aveugle créatrice que, dans le développement exubérant de la vie, des milliards de germes ou d'individus périssent, pourvu que quelques-uns, plus heureux, transmettent à travers les âges le type de ces obscures multitudes, proie dévouée à la mort. Cela seul, paraît-il, vaut la peine d'être préservé. Le reste appartient aux vents, aux flots, à toutes les fatalités du dehors, à l'extermination incessante et mutuelle, à tous les hasards de la grande arène sanglante qui se continue depuis les sommets des Alpes jusqu'aux profondeurs de l'Océan. Familiarisés par la science avec de pareils spectacles, avec ces jeux gigantesques de la vie et de la mort, où l'individu n'est rien, où l'espèce seule a son prix, il n'est pas étonnant que ces nouveaux moralistes apportent dans les théories sociales leurs habitudes d'esprit. Ils imitent la nature, et en l'imitant, ils pensent être dans la vérité. Dans la vérité biologique, soit, non dans la vérité sociale, qui s'appelle la justice, et c'est là une des oppositions manifestes qui éclatent entre l'histoire naturelle et la morale, entre le règne animal et le règne humain. Pour eux, le bien général, l'utilité de l'espèce, est la règle unique, la seule qui soit concevable en dehors des chimères transcendantes de la métaphysique ou des religions. La moralité consiste à comprendre ce principe et à s'y conformer. — Pour nous, je dirai pour les hommes de toute école, de tout parti, de toute race (en dehors des systèmes), il y a une garantie inviolable de la personne humaine, qui s'appelle le droit, et ce droit est sacré, parce que ce n'est pas une convention humaine qui l'établit et parce qu'une autre convention n'en peut rien enlever.

Dans cette morale que l'on fonde sur l'histoire naturelle, où est la garantie de l'individu? Je ne la vois nulle part, puisqu'elle a pour principe de nier l'origine supérieure de l'idée de la justice, d'en détruire autant qu'il est en elle le caractère auguste et sacré,

et qu'il n'y a plus de droit naturel que le droit conforme aux lois implacables de la biologie. Sans qu'on affecte de trembler pour les conséquences que des esprits aussi éclairés que MM. Darwin ou Spencer pourraient tirer de pareils principes, il est permis de trembler pour les applications qu'en peuvent faire des esprits plus vulgaires et plus logiques. Si l'utilité sociale constitue la justice, elle ne trouve plus dans un principe distinct d'elle et supérieur à elle sa règle et sa mesure. Ce qui apparaît comme utile à un groupe donné est par là même déclaré juste, et dès lors la plus grande somme de bonheur général est toujours dans le cas de réclamer le sacrifice du bonheur particulier. Voyez ce que peut contenir d'horreurs pour l'avenir ou de justifications pour les crimes du passé une simple proposition comme celle-ci : « si l'intérêt général exige le sacrifice de quelques individus ou d'un seul, n'hésitez pas. » Tout se réduira donc à une opération bien simple d'arithmétique. Le bonheur de cet individu est à celui d'une nation comme une unité est à 36 millions d'unités. L'arithmétique sociale le condamne. — Vous protestez contre de pareilles conséquences. A la bonne heure, et nous vous en affranchirons bien volontiers; mais convenez avec nous que l'utilité sociale ne prescrit pas contre le droit d'un seul; et si cela est vrai, c'est donc apparemment qu'il y a un principe supérieur et de justice contre lequel rien ne prévaut, même les exigences momentanées de l'espèce. L'individu a le droit d'immoler son droit au bien de tous; il est alors, selon les circonstances, un héros ou un saint; mais ni l'espèce, ni la nation, ni la tribu, ne peuvent, sans révolter nos consciences, lui imposer cette immolation, et si on la lui impose de force, il devient un martyr, le martyr de son droit, ou mieux du droit humain immolé dans sa personne. Rappelons-nous ces belles paroles de Mme de Staël, auxquelles il faudrait changer bien peu de chose pour en faire une réfutation directe de la morale de l'évolution : « on dit : le salut du peuple est la suprême loi. Non, la suprême loi, c'est la justice. Quand il serait prouvé qu'on servirait les intérêts d'un peuple par une injustice, on serait également vil ou criminel en la commettant, car l'intégrité du droit importe plus que les intérêts du peuple... L'espèce humaine demande à grands cris qu'on sacrifie tout à son intérêt... Il faut lui dire que son bonheur même, dont on se sert comme prétexte, n'est sacré que dans son rapport avec la justice, car *sans elle qu'importeraient tous à chacun?* Quand une fois l'on s'est dit qu'il faut sacrifier le droit à l'intérêt national, on est bien près de resserrer de jour en jour le sens du mot nation et d'en faire d'abord ses partisans, puis ses amis, puis sa famille, qui n'est qu'un terme décent pour se désigner soi-même. »

C'est de cette même source, le mépris du droit individuel, que procède l'antipathie marquée de ces nouveaux moralistes contre toutes les œuvres de la philanthropie et de la charité, qui selon eux entravent l'œuvre bienfaisante de la nature. Qu'y a-t-il de plus salutaire et de plus clair dans les résultats, nous dit-on, que cet admirable travail d'élection et d'élimination qui s'opère dans toutes les espèces vivantes et qui s'opérerait également dans l'espèce humaine, pour son plus grand bien, si l'on ne venait à chaque instant en suspendre l'action salutaire, en troubler la fatalité régulatrice? Admettez que l'on renonce une fois pour toutes à « ces mesures inconsidérées qui ont pour objet la conservation artificielle des membres les plus faibles, » et la société, vivant sous les mêmes lois que les autres espèces, s'épurera continuellement d'elle-même. Les plus forts survivront seuls dans la concurrence vitale et feront souche de vaillans; les autres disparaîtront et emmèneront avec eux dans le néant, d'où ils n'auraient jamais dû sortir, leur triste postérité, qui nous encombre aujourd'hui de maladies de toute sorte, d'infirmités physiques et mentales, de misère, de crétinisme et de crimes. Laissez mourir tout ce qui appartient à la mort. N'aidez pas ce triste résidu de l'humanité à vivre, et surtout empêchez par tous les moyens possibles ces unions déplorablement fécondes qui font un si étrange contraste avec la stérilité relative des classes supérieures, et qui, par la prodigalité de la vie semée au hasard et l'insouciance de ceux qui la sèment, menacent la société d'une véritable décadence. N'oubliez pas qu'il y a parmi vous des multitudes d'êtres qui n'ont de l'homme que la figure et le nom et qu'une « infériorité originelle de nature » condamnait à disparaître. Vous venez à leur secours, et voici que se prépare contre vous et vos descendans une nouvelle invasion de barbares, mais de barbares indigènes que vous avez vous-mêmes amenés en sauvant l'inutile existence de leurs pères.

Voilà ce qu'on nous dit en plein XIX[e] siècle, dans ce siècle et dans cette société dont la gloire la plus pure peut-être aura été un admirable esprit de charité pour les uns, de solidarité pour les autres, qui a fait et qui fait tous les jours des miracles. Je ne veux pas jeter un anathème commun et sans restriction sur toutes les parties de ce réquisitoire. M. Darwin mérite d'être écouté, quand il demande que « des législateurs *ignorans* veuillent bien ne pas fermer obstinément leur esprit aux principes de la reproduction et aux lois de l'hérédité, ni repousser avec dédain un plan destiné à vérifier si, oui ou non, les mariages consanguins sont nuisibles à l'espèce (1). » M. Maudsley mérite aussi d'être entendu, comme un

(1) Les recherches récentes de M. Darwin fils ont donné un résultat négatif.

témoin considérable dans une grave question, quand il réclame, au nom des mêmes principes, que la loi, à défaut de la prudence personnelle ou de l'opinion, empêche certaines unions condamnées d'avance à ne produire que des idiots ou des fous; mais c'est bien autre chose en vérité qu'exige M. Spencer et que semble indiquer M. Darwin en certains endroits de son livre. C'est une exclusion en masse du droit au mariage, prononcée par une législation rationnelle contre « tous les faibles de corps, tous les faibles d'esprit, les insoucians, ceux qui semblent voués par état à une *abjecte pauvreté*, et qui nous menacent d'un nombre toujours croissant d'imbéciles, de paresseux et de criminels. » Grand Dieu! où l'énumération s'arrêtera-t-elle? Et devant des catégories si nombreuses, qui ne voit que c'est l'utopie seule qui les ouvre, et seul un abominable despotisme qui pourrait les remplir? Les moralistes de l'évolution ont toujours une idée fixe devant les yeux : c'est la sélection; quand ce n'est pas la sélection naturelle, c'est la sélection artificielle, celle des éleveurs de bétail, des maîtres de haras, des agriculteurs et des jardiniers, qui, en empêchant et en favorisant certaines alliances, en détournant les circonstances contraires et choisissant les conditions favorables, finissent par produire les plus belles variétés de céréales, ou de fleurs, ou de bêtes. Est-ce donc là le modèle suprême de la civilisation scientifique? L'humanité n'a-t-elle donc pas d'autres fins que l'amélioration de son bien-être, de ses formes et de ses types? A ce compte, l'idéal du progrès sera un haras humain. Est-ce là ce qu'on veut? Quelle conception étroite du but de la vie et de la société! Ce but est en réalité le développement esthétique et moral de l'homme. Le développement physique n'y nuit pas assurément, mais il intervient comme auxiliaire, comme moyen. N'y a-t-il donc pas pour l'homme d'autres fins que pour les autres espèces vivantes, et pour atteindre ces fins, pour les réaliser, est-il nécessaire absolument d'obtenir par la sélection méthodique une race calquée sur l'Apollon du Belvédère? Ce serait sans doute une belle chose, dans l'ordre naturel, qu'une population saine et vigoureuse, reproduisant sans altération un type choisi, et d'où certains procédés auraient exclu toutes les laideurs, les difformités et les infirmités qui déparent d'ordinaire notre pauvre espèce; mais prenez-y garde. Parmi ces êtres innombrables que vous aurez exclus du droit de vivre ou de se perpétuer à cause de leur faiblesse de corps ou de quelque débilité d'organe, peut-être avez-vous repoussé dans le néant une intelligence supérieure, une âme d'élite, quelque génie qui aurait jeté à lui seul plus d'éclat sur sa patrie et sur son siècle que tous ces beaux produits, obtenus avec tant de peine et de soins, par l'application réfléchie « des principes de la reproduction

et des lois d'hérédité. » Et qui sait si, dans une société construite d'après les règles de cette science, Pascal, le faible et maladif Pascal, aurait obtenu le droit à l'existence et au génie?

La vérité sociale peut-elle être dans de pareilles théories, qui choquent si justement nos habitudes d'esprit, disons mieux, nos consciences? Serait-il donc vrai que la charité eût tort contre les lois tirées de la nature? La charité en effet va juste à l'opposé de la sélection. Elle a pour but d'aider les faibles, de les faire vivre en dépit de la nature qui les condamne à mourir, de les arracher à la concurrence vitale qui les détruit. C'est qu'elle voit autre chose dans ces corps débiles et souffrans qu'un organisme impropre à la vie. Elle y devine une intelligence capable de concevoir le nécessaire et l'infini, une sensibilité capable des plus idéales affections, une volonté que l'on peut élever par les nobles élans jusqu'à l'héroïsme. C'est tout cela que la charité cherche avec une admirable sollicitude à travers les souffrances et les infirmités de ces pauvres corps; ce sont ces semences de belles âmes qu'elle recueille pieusement et s'efforce de cultiver. Et quand elle a réussi, elle a fait mieux et plus que la science de l'évolution, qui ne sait que suivre la nature et l'imiter. La charité est comme l'art : elle n'imite pas la nature, elle la transforme; comme le sculpteur qui prend une pierre et la marque à l'effigie de sa pensée, la charité prend l'humanité souffrante; elle la cisèle, si je puis dire, elle la transfigure en lui imprimant une beauté supérieure, celle qu'elle puise en elle-même d'abord, puis celle qu'elle réussit à tirer de toutes ces intelligences qui se seraient éteintes sans elle, de tous ces cœurs qui, ne se sentant pas aimés, n'auraient pas aimé.

Voilà quelques-unes des raisons pour lesquelles les moralistes de l'évolution, malgré leurs titres incontestables à l'attention des savans, pourraient bien se tromper en croyant que l'avenir leur appartient. L'humanité ne veut pas d'eux. Elle repousse une théorie qui sacrifie l'individu en niant la réalité du droit, et livre la personne sans garantie aux exigences de l'espèce. Elle se sent atteinte dans sa noblesse native et la dignité de ses aspirations, quand elle se voit subordonnée aux lois biologiques qui n'ont égard qu'à l'amélioration du bien-être et du type. Enfin elle a horreur d'une philosophie qui supprime systématiquement ces vertus sublimes, ce beau luxe de la vie, le dévoûment et la charité, et qui réduit tout l'art social au perfectionnement de l'animal humain.

E. Caro.

L'ÉDUCATION D'UN FÉODAL

I.

Quand je songe aux premiers temps de mon enfance, dit le colonel Siegfried, je me vois tout petit sur le bras du vieux baron Otto von Maindorf, seigneur de Vindland, mon respectable aïeul. C'était un grand vieillard sec et nerveux, les moustaches blanches, le nez fièrement arqué, les yeux gris clair, aussi droit à soixante ans qu'un jeune homme. Il avait fait la campagne de France contre les républicains en 1792 sous Brunswick, celle de 1806 sous Louis-Ferdinand, tué à Saalfeld, celles de 1813, 1814 et 1815 sous Blücher, sans pouvoir dépasser le grade de *rittmeister* (1) malgré ses blessures et ses actions d'éclat. Le digne vieillard en conservait un fonds d'amertume, il se plaignait de l'ingratitude des Hohenzollern, et vivait seul dans son antique castel de Vindland, près du Curischhaff, au bord de la Baltique. Ayant perdu mon père, qui servait sous ses ordres, à la bataille de Ligny en Belgique, ma mère, une Zulpich, étant morte à la suite de ce malheur, et lui-même, après la campagne, ayant été mis à la retraite, il n'aimait plus que cette solitude, qui lui rappelait la splendeur des Von Maindorf dans des temps plus heureux.

C'est là, dans le vieux nid en ruines, baigné par les vagues, que nous vivions avec un vétéran, Jacob Reiss, ancien ordonnance du grand-père, et sa femme, la vieille Christina, qui nous servaient de domestiques. Nous étions vraiment pauvres, car les biens nobles du grand-père étaient criblés d'hypothèques : il devait à tous les Juifs de l'Allemagne et de la Pologne; il leur en voulait à mort, disant que les misérables s'étaient fait un plaisir de laisser s'accumuler les intérêts, dans l'espérance de happer un jour l'héritage, dont les re-

(1) Commandant.

venus se trouvaient saisis pour bien des années. Ce bon grand-père avait aimé le jeu, comme tout brave soldat insouciant de la vie pendant la guerre, et maintenant il fallait payer les dettes.

En rêvant à cela, ses lèvres se serraient, son nez se recourbait, ses poings se crispaient d'indignation; il maudissait toute la Judée de père en fils, depuis Abraham jusqu'au dernier marchand d'écus de Francfort. Moi seul, je pouvais le faire sourire, quand il me portait en haut, dans les antiques galeries et sur la plate-forme de Vindland, en vue de la mer, regardant par les arcades les flots se dérouler sur la grève toute blanche d'écume, les barques des pêcheurs au loin retirer leurs filets, ou regagner le rivage à l'approche du soir. Alors, les coudes au bord d'une embrasure, m'entourant de ses bras, il me disait : — Regarde, Siegfried, regarde!.. Toute cette terre et cette grande eau étaient à nous autrefois. Ces vaisseaux qui passent là-bas, leurs voiles grises déployées, nous payaient tribut pour entrer dans la baie; ces barques nous devaient une partie de leur pêche; les pêcheries, où l'on sale, où l'on fume, où l'on marine le poisson, nous devaient tant pour le sel, tant pour le bois, tant pour leur place sur le sable. Ces paysans, qui labourent, qui sèment et récoltent, nous devaient du seigle, de l'orge, du houblon, du chanvre; ils nous devaient de la viande, des œufs, des légumes; nous avions part à tout, nous étions maîtres de tout! Nous seuls avions droit de chasse, nos chevaux et nos chiens couraient seuls le daim, le renard et le loup dans les bois; nos barques seules pénétraient au fond des lagunes du Curischhaff, faisant lever des nuages d'eiders, de cygnes et d'oies sauvages que nous abattions par milliers. Nous avions seuls tous les droits, parce que nous sommes de la race noble des Vandales, les premiers maîtres du sol, la noble race des conquérans. Comprends-tu ça, Siegfried, mon enfant?

Et je comprenais; mes yeux s'accoutumaient à regarder tout comme étant à moi; je voulais avoir les oiseaux, les poissons, les barques, les pêcheries, les villages; je répondais au grand-père : — Tout est à Siegfried! — ce qui lui réjouissait le cœur.

— C'est bien, disait-il avec attendrissement; les renards nous ont tout pris, il faudra tout reprendre : il faut que le paysan travaille, que le pêcheur pêche, que le marchand trafique et que le Juif vole pour les nobles descendans du vieux Maindorf à la dent de fer.

Il m'embrassait, tout fier de mon intelligence précoce, et me remportait, mon petit bras sur son épaule, ma joue contre la sienne, en me disant : — Tire-moi les moustaches, Siegfried, je suis content de toi; tu es un brave garçon!

C'était un esprit clair, positif. — L'antique château menaçait ruine sur plusieurs points, il en avait abandonné la plus grande partie, pour se loger dans une aile encore solide, abritée par le donjon contre les vents du nord. Une vaste salle, haute et voûtée, cinq chambres encore en bon état, dont les fenêtres donnaient sur la baie, et l'antique cuisine, pourvue d'une immense cheminée à large manteau chargé de sculptures, formaient toute notre habitation. Au-dessous, les écuries s'ouvraient sur une cour profonde, où nous descendions par un escalier à balustrade de granit. Les hautes tours couvraient tout cela de leur ombre : c'était un coup d'œil sévère; de pareils souvenirs sont ineffaçables. Je vois encore la grande salle avec son vieux tapis usé, sa table de chêne, les armes du grand-père suspendues aux murs des deux côtés de la porte, les fenêtres en ogive, vitrées de plomb, et la mer au loin, qui se déchaîne sur les récifs, la cuisine et sa flamme sur l'âtre, qui tourbillonne autour de la crémaillère, la vieille Christina assise auprès, sous le manteau noir de la cheminée, en train d'éplucher quelques légumes, de plumer des oiseaux ou de racler un poisson avec le vieux couteau ébréché. Elle était toute vieille, jaune et ridée comme une bohémienne de cent ans, les cheveux couleur de lin, ses larges poches carrées sur les hanches, le trousseau de clés à la ceinture, la petite toque de crin sur la nuque, grave, méditative et pourtant causeuse, aimant à raconter les vieilles histoires du château, les apparitions de feux follets, de lapins blancs, ses pressentimens à la mort d'un tel, pendant la grande tempête d'automne ou durant les longues nuits de l'hiver.

Oui, je la vois, et Jacob Reiss aussi, debout près d'elle, avec sa longue échine maigre, les jambes arquées, le vieux bonnet d'uniforme sur l'oreille, les bottes éculées, garnies de longs éperons de fer, la pipe dans ses grosses moustaches grises. Dehors, la mer chante son hymne éternel et semble accompagner de ses plaintes les histoires étranges de Christina. — Hé! dit Jacob, tout ça c'est bien possible... J'avais toujours des pressentimens la veille d'une grande bataille, et le lendemain beaucoup de gens mouraient.

Il parlait d'un air convaincu ; mais, quand l'histoire était trop extraordinaire, il clignait de l'œil de mon côté, comme pour dire : — Ne crois pas ça, Siegfried, la vieille radote!.. Le lapin blanc était un chat dans la gouttière ou bien une martre zibeline dans le bûcher, sous les fagots.

J'aurais écouté Christina raconter ses histoires durant des heures; mais ce qui m'amusait encore bien plus, c'était de descendre avec le vieux hussard, donner le fourrage à nos chevaux et les conduire à l'abreuvoir. Il ne manquait jamais de m'asseoir sur l'un d'eux,

car nous en avions trois fort beaux; c'était le seul luxe que le grand-père se permît encore. — Tiens-toi bien, Siegfried, me disait le vétéran; prends la bride dans ta main gauche; voilà comme tu seras plus tard, à la tête de ton régiment; tu lèveras le sabre, et les trompettes sonneront la marche : hop!.. hop!.. hop!..

Quel bonheur d'être à cheval et de se promener au petit trot dans la cour sombre!

Les autres parties du château restaient désertes, les portes fermées, et, il faut bien le dire, les fenêtres n'avaient plus de vitres, les corneilles, les orfraies, habitaient les corniches, elles tourbillonnaient à tous les étages, jacassant et piaillant; leurs ordures blanchissaient toutes les saillies, leurs nids remplissaient toutes les salles abandonnées, personne ne venait les troubler, et le vent d'hiver, se démenant parmi ces ruines, produisait une harmonie sauvage, surtout quand la mer y mêlait ses clameurs plaintives.

Combien de fois, dans ma petite chambre, la nuit, ne me suis-je point éveillé, prêtant l'oreille aux mille sifflemens de la bise par les fissures innombrables du vieux castel, me rappelant soudain les histoires de Christina et croyant entendre les âmes des morts glisser au loin dans les immenses corridors! J'avais bien peur; heureusement la chambre du grand-père touchait à la mienne, la porte en restait toujours ouverte, et la respiration forte, cadencée du vieillard me rassurait. Il dormait d'un sommeil paisible, et je me disais : — Si les esprits arrivent, je crierai... Le grand-père décrochera son sabre!

Le sabre du grand-père et ses pistolets m'inspiraient confiance; avec le grand-père, j'aurais bravé tous les esprits du monde. Pourtant il advint un soir quelque chose d'étrange à propos des esprits, je ne l'oublierai jamais. C'était aux premières neiges de 1822, j'avais dix ans. Le grand-père et moi, ce soir-là, nous soupions ensemble comme d'habitude, la table entre nous, la lampe au-dessus, sur un trépied de bronze. Jacob nous servait, entrant et sortant, pour chercher les plats à la cuisine. Et, comme il arrive aux changemens de saison, la mer était grosse, les premières neiges fouettaient les vitres par rafales. Nous finissions de souper quand tout à coup, poussée par le vent, la porte s'ouvrit, et moi tout pâle je criai : — C'est Maindorf à la dent de fer!

Le grand-père alors, tout étonné, déposa son verre sur la table, et, regardant le vieux hussard d'un œil sévère, lui demanda : — Qu'est-ce que cela veut dire? D'où vient que cet enfant s'effraie?

— C'est Christina qui lui raconte des bêtises, balbutia le vieux soldat, se dépêchant d'aller refermer la porte.

— Christina! s'écria le grand-père avec indignation, si la vieille

folle était ici, je lui tordrais le cou... Que cela n'arrive plus!..

Puis se calmant et s'adressant à moi : — Écoute, Siegfried, dit-il, retiens bien mes paroles : Maindorf à la dent de fer est mort depuis six cents ans, et les morts ne reviennent pas; ce que tu entends, c'est le vent qui souffle sur la mer... Et ça, fit-il en montrant les hautes fenêtres tour à tour blanches et noires, c'est la neige que le vent chasse contre les vitres; il n'y a rien d'autre... Il n'y a pas d'esprit sans un corps. Ceux qui parlent de l'esprit des morts et qui y croient sont des ânes. Tu comprends?

— Oui, grand-père, lui répondis-je.

— Eh bien! tu vas prendre ce falot, je vais t'ouvrir le grand corridor, et tu iras seul jusqu'au bout, dans la vieille tour en face. Moi, je reste ici, je verrai la lumière par cette fenêtre, et quand tu seras dans la tour, tu crieras : — Maindorf,... Maindorf à la dent de fer, arrive! — Tu m'entends! Si tu ne fais pas cela, tu n'es pas de la vieille race des conquérans, tu as peur;... un homme noble n'a pas peur!

Aussitôt je me levai et je pris le falot sans répondre. Le grand-père prit une grosse clé pendue sous ses armes et sortit m'ouvrir lui-même l'antique galerie des chevaliers. La tempête s'engouffrait dans cet édifice délabré, la lumière tourbillonnait au milieu des ténèbres. J'aurais voulu courir, mais le grand-père me dit : — Marche lentement... Ceux qui courent ont peur,... ils tombent!.. Prends garde aux décombres!..

Alors je partis seul. Les arceaux se suivaient à la file; les larges dalles, couvertes d'herbes marines et d'arêtes de poissons apportées par les oiseaux qui avaient élu domicile dans l'antique masure, ne rendaient aucun son, je marchais sur ce fumier, regardant tourner l'ombre des colonnes sur la voûte, et parfois une orfraie, surprise dans son sommeil, déployer ses ailes et plonger dans l'abîme noir de la tempête. Ainsi je vis défiler l'un après l'autre les fenêtres, les balustrades, les tas de varech et d'autres débris en décomposition répandant une odeur infecte, malgré la hauteur des assises et le vent qui les balayait, en les couvrant de neige, et dans la grande tour, levant mon falot, après avoir repris haleine, je criai, non sans émotion, car les histoires de Christina me revenaient : — Maindorf à la dent de fer,... Maindorf à la dent de fer,... arrive!..

Mais, sauf les mille sifflemens de la tempête et les clameurs des vagues au pied de la falaise, rien ne répondit, rien ne bougea. Je tenais ma petite main devant le falot, pour l'empêcher de s'éteindre; puis, ayant encore répété le même cri, je revins lentement, m'abstenant toujours de courir; les arcades défilèrent sous mes yeux une seconde fois, et je rentrai dans la chambre du grand-

père, qui ne me fit aucun compliment, et parut trouver la chose toute naturelle.

— Assieds-toi, Siegfried, me dit-il; le vent souffle fort, n'est-ce pas?.. il fait bien froid dehors?

— Oui, grand-père.

— Tiens, bois un bon coup.

Il remplit à moitié mon verre, et je le vidai d'un trait.

— Tu as appelé Maindorf? fit-il en souriant.

— Oui.

— Il n'est pas venu!.. C'était pourtant un brave dans son temps, et qu'on n'appelait jamais sans le voir arriver aussitôt avec son casque et sa hache; mais il est mort, et le plus lâche coquin, le plus misérable Juif pourrait le défier sans émouvoir sa poussière. Voilà ce que c'est que la mort, Siegfried. Depuis le commencement du monde, des milliers de milliards d'hommes sont morts, et pas un seul n'est revenu, pas un! Cela prouve clair comme le jour que la mort est la fin de tout, et qu'il n'y a rien après. Mets-toi cette idée dans la tête, c'est la clé de tout le reste.

Ayant dit cela d'un air grave, le grand-père se leva; il rentra dans le corridor refermer la grande porte et revint ensuite se remettre à table; puis, le souper fini, il me souhaita le bonsoir comme d'habitude, et nous allâmes nous coucher.

II.

Le grand-père m'avait appris à lire de bonne heure, il m'avait enseigné les premiers élémens du calcul; mais, à partir de ce jour, il s'occupa de mon instruction réelle. Chaque matin, après le déjeuner, nous descendions à l'écurie, et lui-même me donnait une leçon d'équitation, m'apprenant d'abord à bouchonner le cheval, à le seller, à le brider. Comme j'étais encore trop petit pour mettre la selle et passer le mors, il m'aidait, il serrait les boucles, le tout avec méthode, m'expliquant la destination de chaque courroie, m'en démontrant l'utilité. Puis il me parlait du caractère propre à chaque race chevaline, et m'en faisait remarquer avec soin les qualités et les défauts. Après ces explications, nous montions en selle et nous faisions un tour aux environs, tantôt sur le rivage, tantôt au bois. Quelquefois nous poussions notre pointe jusqu'au bourg de Vindland, ancienne dépendance du château, dont la population s'étendait de plus en plus et prenait de l'importance par son commerce. Quelques gros marchands étaient venus s'y fixer; M. Strœmderfer, le plus riche armateur de la côte, venait d'y faire construire une halle su-

perbe, pour fumer et mariner le poisson; il avait des barques à lui, une grande maison, la plus belle du bourg, une tonnellerie, des employés. La pêche de l'esturgeon et l'expédition du caviar dans toutes les parties de l'Allemagne lui procuraient de grands bénéfices. C'était un gros homme, vêtu d'une façon simple, mais cossue, le large feutre carrément planté sur les sourcils, les favoris bruns ébouriffés autour de ses joues musculeuses, saluant toujours le *herr oberst* von Maindorf dès qu'il l'apercevait, mais d'un air calme, sans empressement et presque comme d'égal à égal.

Le grand-père abhorrait cet homme; il répondait à son salut en levant brusquement sa casquette à la hauteur d'un pouce et serrant les éperons. Il faisait de même pour tous les autres commerçans et boutiquiers du bourg, et, tout en continuant de galoper, il me disait : — Tiens, Siegfried, tous ces gens-là, avant l'arrivée des Français en 1806, étaient nos serfs, ils étaient attachés à notre terre; nous pouvions les imposer et même les vendre, sans qu'ils eussent à réclamer. Dans ce temps-là, leur costume se composait d'une chemise en grosse toile bise, sans col, et d'une espèce de caleçon bouffant en été, et l'hiver d'un casaquin en peau de mouton; ils avaient les cheveux pendans sur les sourcils, marque de leur servage. Aujourd'hui cela s'habille d'un bon gros drap bleu, cela se tire le gilet sur le large ventre, cela se pose carrément sur les talons : — Houm !.. houm !.. — en vous regardant en face, sans baisser les yeux, comme pour dire : — Voici M. Strœmderfer, le riche armateur, qui vous fait l'honneur de vous saluer le premier, monsieur le baron; il croit remplir en cela un devoir de convenance, mais il pourrait à la rigueur s'en dispenser, car sa caisse est mieux garnie que la vôtre; son nom est connu dans plus d'un comptoir à Hambourg, à Brême, à Lübeck, même à Liverpool et Manchester, en Angleterre; sa signature vaut tant, et ses produits sont cotés sur la place de Londres. Je vous salue pourtant le premier, parce que c'est un vieil usage, et puis mes fils seront forcés de servir, et votre jeune homme sera peut-être leur officier; on fait toujours bien de ménager les amours-propres quand cela ne coûte rien...

Ainsi parlait le grand-père; puis il poussait un éclat de rire sec et criait : — Allons, un temps de galop... Tiens-toi bien, Siegfried! Tout cela pourra changer;... il faut que cela change... Ah ! nous avons perdu de la marge,... ces Hohenzollern nous ont coûté cher! Mais pourvu qu'ils tiennent leurs promesses par la suite, qu'ils nous rendent au centuple ce qu'il a fallu leur céder dans un temps de malheur,... qu'ils rétablissent notre autorité sur de plus larges bases,... on oubliera les vieilles déceptions. Seulement il faut que le grand coup réussisse,... il faut que le filet prussien englobe toute

l'Allemagne... C'est la première étape. Après cela, nous verrons pour le reste!..

J'écoutais ces hautes pensées politiques, dépassant de beaucoup mon intelligence, mais elles me sont revenues depuis, et j'ai souvent admiré la pénétration, le rare bon sens de cet honnête vieillard.

Une fois revenus au château, vers une ou deux heures, les chevaux débridés, étrillés, épongés par Jacob sous nos yeux, le grand-père et moi, nous montions à la bibliothèque, qui se trouvait dans son cabinet de travail à côté de la grande salle, et nous commencions d'autres études. Alors le temps était venu d'apprendre les langues, l'histoire, la géographie, les mathématiques, pour être admis à l'école des cadets royaux, où j'avais droit d'entrer avec bourse entière; mais il fallait passer un examen sérieux, et le grand-père voulait que ce fût avec distinction, comme il l'avait subi lui-même quarante-cinq ans auparavant. — Pour faire la guerre, disait-il, et surtout dans la cavalerie légère, où je puis encore te recommander près de vieux camarades, la première chose à connaître, ce sont les langues; il faut savoir les parler autant que possible sans accent, car il s'agit souvent en campagne d'interroger adroitement les gens du pays sans éveiller leur méfiance, de s'informer des chemins, des sentiers, de la position des corps ennemis, et naturellement c'est toujours comme amis qu'on se présente. Il faut aussi savoir les lire rapidement, pour éplucher les correspondances que l'on a surprises à la poste, les dépêches des courriers que l'on a arrêtés, et pour en transmettre un résumé clair, succinct et complet à l'état-major. Tu comprends cela, Siegfried? Et la première langue que nous devons étudier, nous autres Prussiens, c'est la langue française, celle de nos ennemis naturels. Frédéric II n'a jamais écrit que dans cette langue; il était entouré de Français, et les imbéciles croyaient que c'était par admiration de leur génie; il écrivait des livres comme l'*Anti-Machiavel*, pour leur faire croire que lui, Frédéric, était complétement incapable de suivre les idées de ce finaud italien, et qu'il les condamnait absolument. Cela ne l'a pas empêché de les suivre toute sa vie, et, par ce simple moyen, de s'arrondir dans tous les sens aux dépens des voisins, en s'assurant encore la réputation d'être un philosophe, un souverain moral et le plus délicat du monde. Je te dis cela, mon enfant, pour te montrer que la première chose, c'est de tromper ses ennemis, et que pour mieux les tromper, il faut connaître leur langue à fond.

Après m'avoir donné ce précepte judicieux, qu'il me répétait souvent, nous commencions à lire l'*Hipparchie*, ou le *Maître de la cavalerie*, de Xénophon, dans l'excellente traduction française de Gail, le texte grec et la version latine en regard. Le grand-père

connaissait aussi ces deux langues et surtout le latin, qu'il écrivait couramment, comme tous les hommes instruits de son époque. C'est en latin que se rédigeaient alors tous les livres scientifiques; il me l'enseignait en passant, et se plaisait à le parler avec moi; pour me faciliter la conversation, il me faisait apprendre par cœur les *Colloques* d'Erasme; toutes les études marchaient ensemble.

Les choses allaient ainsi depuis deux ans, le grand-père était content de mes progrès, lorsqu'un jour il me dit : — Tout va bien, Siegfried, nos études avancent, mais il ne faut rien négliger des choses de la vie; c'est un usage dans le monde d'avoir une religion, de se déclarer protestant, catholique, et même juif, si l'on veut. Tout cela revient à peu près au même; seulement il est bon de choisir la religion qui vous est le plus avantageuse. Chez nous, en Prusse, c'est la religion réformée, celle du roi, de la noblesse; en France, en Autriche, c'est la religion catholique; suivons donc la coutume, car les imbéciles disent qu'on ne peut être honnête homme sans religion. Je vais faire venir le pasteur de Vindland : il t'enseignera la religion du pays; il te fera remplir les cérémonies accoutumées en pareil cas; je le paierai raisonnablement, et tu seras luthérien réformé. A l'école des cadets, tu suivras les exercices religieux, car le roi y tient beaucoup, pour le bon exemple; pourvu qu'on aille au temple de temps en temps, qu'on chante un cantique, cela suffit.

Après m'avoir tenu ce petit discours, qui servit à me faire comprendre toute l'importance de l'instruction religieuse, le grand-père envoya Jacob Reiss chercher M. le pasteur Brandhorst en char-à-bancs. M. Brandhorst était un homme de quarante ans, grand, maigre, les cheveux blond-filasse et les paupières rouges. Il passait à Vindland pour être très sévère sur les pratiques religieuses; c'est ce que j'ai su depuis. Il arriva donc vêtu de noir, un petit manteau sur les épaules, un grand chapeau de soie sur sa grosse tête, l'air satisfait, heureux d'avoir été choisi par M. le baron Otto von Maindorf pour l'instruction religieuse de son petit-fils, ce qui ne pouvait qu'ajouter au relief de M. le pasteur parmi ses confrères et ses ouailles.

Au moment où rentrait le char-à-bancs, le grand-père et moi, nous étions dans la cour, je venais de prendre une leçon d'équitation, et c'est là que nous reçûmes M. le pasteur avec force salutations de sa part et cajoleries à mon sujet. Il parlait fort bien; le grand-père lui répondait avec un sourire de bienveillance. C'est ainsi que nous montâmes le grand escalier et que nous entrâmes dans la bibliothèque, où M. Brandhorst, s'étant débarrassé de son petit manteau, s'assit auprès de moi, devant la cheminée, et com-

mença tout de suite son instruction religieuse, me parlant de Dieu, de la création du monde en sept jours, d'Adam et d'Ève, etc., etc.

Le grand-père, pendant la leçon, se promenait derrière nous de long en large, la tête penchée, les mains croisées sur le dos, écoutant d'un air rêveur, sans desserrer les lèvres. A la fin du premier chapitre, M. Brandhorst me fit répéter ses explications, pour voir si j'avais bien compris; il parut charmé de ma bonne mémoire, puis en me félicitant, ainsi que M. le baron, il se leva, remit son manteau et nous salua très profondément. Le grand-père l'accompagna jusque sur la porte; il descendit seul l'escalier, et du haut de la rampe je le regardai remonter en voiture.

Cela se renouvela de la sorte durant quinze jours ou trois semaines. Le grand-père écoutait toujours sans rien dire. Nous en étions arrivés, après la lecture de l'ancienne loi, de l'histoire des Juges, des Rois, de la Chronique et des Prophètes, à la mission du Christ, enseignant l'égalité des hommes devant Dieu, les déclarant tous frères, leur prescrivant le pardon des injures, leur ordonnant de tendre la joue gauche, quand on leur avait frappé la droite,... et M. Brandhorst s'animait sur cette haute morale, s'exprimant d'une façon fort éloquente, lorsque le grand-père, jusqu'alors simple auditeur, s'arrêta tout à coup et prit la parole. — Tout cela, monsieur le pasteur, dit-il d'un ton net, est fort bien pour les bourgeois, les ouvriers et les paysans que vous rencontrez au village... Oui, vous faites très bien de leur prêcher cette morale, de leur dire de se soumettre à la volonté des supérieurs, de recevoir les coups sans les rendre, et de compter sur la vie éternelle en récompense de leur résignation; c'est fort juste et fort utile. Mais autre chose est de parler à des gueux, descendans de serfs, destinés de père en fils à l'obéissance, et de parler à des nobles, descendans de nobles, destinés au commandement. Voilà ce que vous devriez bien expliquer et faire ressortir au jeune baron Siegfried von Maindorf, afin de l'initier à ses devoirs, car chaque instruction, pour être bonne, utile et vraie, doit s'adapter à l'état des personnes; les points de vue changent, quand l'état change, un aigle en train de planer ne voit pas l'herbe des champs du même œil qu'un âne qui broute!

M. Brandhorst, tout surpris, ne répondait rien, et le grand-père continua : — Remarquez bien, monsieur le pasteur, que l'église n'a jamais pratiqué le pardon des injures, au contraire elle s'est toujours montrée impitoyable envers ses ennemis; elle les a proscrits, torturés, brûlés, détruits dans ce monde et damnés dans l'autre, chaque fois qu'elle en a eu le pouvoir. Son exemple doit nous servir de règle! — Et maintenant, pour en revenir à l'histoire sainte proprement dite, je vous ferai observer que tous vos patriarches et vos

juges en Israël, que vous admirez tant, étaient des fainéans, qui voulaient commander au peuple, percevoir la dîme et dicter des lois sans porter les armes. Pendant que les autres allaient se faire tuer à la guerre, eux, ils restaient à la maison, ils veillaient sur l'arche sainte, et l'abandonnaient bravement pour sauver leur peau, quand les Philistins avaient le dessus. Le peuple finit par s'apercevoir qu'il était conduit par des lâches; il fallut, bon gré mal gré, que Samuel consentît à lui donner un roi; mais il choisit, dans l'intérêt de sa caste, un véritable imbécile, ce Saül, qui, la veille de la dernière bataille, alla consulter la pythonisse, une espèce de bohémienne cachée dans un trou, loin du camp, laquelle lui prédit insolemment sa défaite, — de sorte que, pendant l'action, ce crétin perdit tout courage et se perça lui-même de son épée. Ces choses sont claires, il faut être aveugle pour ne pas les voir! Et quant à David, c'était un Bédouin courageux, rusé, il avait du sang, comme le coursier arabe; il était toujours à cheval, rôdant à droite, à gauche, pillant celui-ci, détroussant celui-là. Ce brave garçon finit par éprouver le besoin d'assurer sa retraite, il jeta les yeux sur Jérusalem; il s'entendit avec les prêtres, qui gardèrent leurs priviléges et lui soumirent le peuple. Ce David est le plus bel exemple de ce que peut faire la pureté du sang dans les races primitives, il fonda sa dynastie, il fit traîner ses ennemis sous des herses, il laboura leurs os; il vécut jusqu'à l'extrême vieillesse; il eut toutes les gloires de la sainteté, de la poésie, avec les satisfactions réelles, positives de l'existence... Voilà, monsieur le pasteur, les exemples qu'il faut choisir pour l'instruction d'un jeune noble, et non pas les exemples de Jonas, d'Élias et d'autres pareils démagogues. Parlez aux paysans de Job, de Ruth et de Booz, de Tobie, à la bonne heure; mais parlez de David, de Mathathias, de Judas Machabée à des gens de guerre, et surtout ne venez pas leur donner des préceptes contraires à leur profession, capables de les faire manquer à l'honneur, comme de recevoir des coups sans les rendre.

Le pasteur était confondu. — Mais, monsieur le baron, dit-il à la fin, mais ce précepte est écrit en toutes lettres dans les Évangiles...

— Dans les Évangiles, répliqua le grand-père avec impatience, on trouve de tout, seulement il faut savoir choisir. Le Christ n'était pas ce que vous croyez, c'était un homme de race noble; il descendait de David, il voulait être roi d'Israël. Il essaya de soulever le peuple et de se faire proclamer. Malheureusement les Romains dominaient le pays, ils en avaient déjà fait nommer les rois, de race étrangère, cela va sans dire : Hérode, un Iduméen, percevait les impôts et partageait le pouvoir avec le procurateur Ponce-Pilate. Les prêtres juifs, sous ce régime, conservaient en partie leurs pri-

viléges; ils comprirent très bien que, si le peuple se soulevait, trois ou quatre légions romaines viendraient le mettre à l'ordre, que Jérusalem serait saccagée et qu'eux-mêmes pourraient être massacrés ou vendus comme esclaves; ils eurent peur, et le grand-prêtre Caïphe, dans un conseil secret, prononça ces paroles mémorables : « Il faut qu'un seul périsse pour le salut de tous! » Les prêtres dénoncèrent la révolte sur le point d'éclater, le Christ fut arrêté; ses partisans se dispersèrent, ils abandonnèrent lâchement le roi national, qui fut crucifié avec cette inscription ironique attachée au haut de la croix : « Jésus de Nazareth, roi des Juifs!.. » qui seule explique toute l'histoire. Ces faits sont incontestables. Le Christ, pour s'attirer le peuple, avait déclaré, contre toutes les règles du bon sens et de la nature, que les hommes sont égaux, comme ces fameux jacobins de 93, qui l'appelaient dans leur nouveau calendrier « le premier des sans-culottes » et prétendaient appliquer ses doctrines. — Mon Dieu, monsieur le pasteur, vous savez ces choses aussi bien que moi; pourquoi donc embrouiller les questions? Enseignez la soumission, la résignation, l'obéissance aux bourgeois, aux ouvriers, aux campagnards, c'est bien, très bien,... ces gens sont faits pour obéir!.. Mais présentez les choses à la race noble sous leur vrai point de vue.

Sachez que la religion est une institution politique, une sorte de discipline morale qui prépare les gens à la discipline réelle. Et, puisque nous en sommes sur ce chapitre, je vous déclare que la religion catholique, apostolique et romaine remplit cette destination bien mieux que la nôtre; en défendant au peuple de lire les Évangiles, où l'on trouve les maximes les plus révolutionnaires, en lui donnant l'ordre de croire tout ce que décide l'église, sans raisonner, sous peine d'aller en enfer, en défendant aux prêtres de se marier, pour les attacher exclusivement à leur état, pour en faire des soldats sans autre famille, sans autre patrie que le drapeau, en exigeant des fidèles la confession de leurs péchés pour prévenir de loin toute révolte, en maintenant la langue latine dans toutes les cérémonies, pour en dérober le sens aux ignorans et conserver au culte un caractère mystérieux qui frappe toujours les esprits faibles, cette religion est une institution politique admirable, la plus grande et la plus profonde que le monde ait vue. Tant qu'elle a régné chez nous, la race noble et le clergé se sont parfaitement entendus, le peuple n'a pas bougé. Le pape et l'empereur se faisaient souvent la guerre; mais le couvent et le château, sauf les petites querelles de voisinage, s'accordaient très bien ensemble; ils avaient un intérêt commun, celui de ne pas éveiller les convoitises de la brute en l'instruisant sur ses prétendus droits, et de la tenir toujours courbée

sur la glèbe. Quand je pense à cette glorieuse époque féodale, où chaque chose était à sa place d'après l'ordre naturel, je ne puis m'empêcher de reconnaître que Luther, premier violateur de la discipline ecclésiatique qu'il avait juré d'observer, nous a fait un mal irréparable; ses principes de libre discussion, de libre conscience, de droit pour chacun d'interpréter les livres saints à sa manière, sont le renversement du sens commun; il est le père légitime des droits de l'homme, cet évangile monstrueux de la canaille. Le gueux avait eu l'adresse d'intéresser les puissans à sa cause en flattant leurs passions, en leur accordant toutes les permissions que le pape leur refusait, en approuvant leurs divorces, en bénissant leur troisième et quatrième mariage, en excitant leurs convoitises et sanctifiant le débordement de toutes leurs passions. C'était un rusé compère; mais depuis la discipline est brisée. Alors la discipline morale avait tout soumis; aujourd'hui la force est redevenue nécessaire; on l'emploiera, et le peuple rentrera dans l'obéissance, il reconnaîtra de nouveau ses maîtres, la distance prodigieuse existant entre sa propre nature, infime et bornée, et celle du seigneur, destiné de tout temps à le tenir en bride. Seulement, pour atteindre à ce but, le premier devoir du clergé sera de nous seconder en tout; il faudra que chacun reçoive l'instruction religieuse convenable à son rang. — J'ai dit ce que je pensais; maintenant, monsieur le pasteur, continuez votre leçon et tâchez de vous conformer à mes intentions.

M. Brandhorst entra tout de suite dans les vues du grand-père; il s'étendit sur la carrière de David, sur les exploits des Machabées; il fut récompensé de ses soins convenablement, et quelque temps après, un dimanche, pendant l'office divin, le grand-père et moi nous nous rendîmes à cheval au temple de Vindland. Je reçus la confirmation, seul en présence des fidèles. M. le pasteur, à cette occasion, crut devoir prononcer une allocution touchante; les bonnes femmes en pleurèrent d'attendrissement, après quoi, le service étant terminé, je mis un double frédéric d'or dans l'assiette du sacristain qui recevait les aumônes à la porte. Nous sortîmes sur la petite place, où Jacob Reiss tenait nos chevaux en main, et, nous étant remis en selle, nous repartîmes au galop pour notre résidence. Ainsi je devins chrétien réformé selon le désir du grand-père et les vieilles traditions de la Prusse.

III.

Cela fait, il n'en fut plus question, et le grand-père s'occupa de pousser vigoureusement mes études mathématiques, point essentiel

pour être admis à l'école des cadets royaux. Nous avions déjà revu l'arithmétique plusieurs fois, je la possédais suffisamment; la géométrie et l'algèbre entrèrent en ligne. C'étaient ses études favorites, on aime toujours ce que l'on connaît bien; il me tenait des heures entières au tableau, puis, me voyant fatigué, tout à coup il s'écriait en riant : — Allons, Siegfried, c'est assez pour aujourd'hui; laissons la craie et l'éponge, en route!

Je respirais. Nous descendions seller nos chevaux, nous partions comme des bienheureux. L'excellent homme semblait rajeuni; il voulait tout m'apprendre : la natation, l'équitation, les armes, et, tout en galopant sur le rivage, Jacob derrière nous à distance, il s'écriait : — Siegfried, je tiens à ce que tu sois le premier cadet royal à l'école; je tiens à ce que tes professeurs n'aient plus rien à t'enseigner. Je veux que tu sois fort, vigoureux, adroit et rusé, comme je l'étais à trente ans, et que le jour où l'on tirera le sabre contre ces gueux de Velches, qui nous avaient réduits à zéro en 1806, et qui nous ont valu la perte des trois quarts de nos priviléges avec leurs principes de 89, je veux que tu puisses les hacher comme de la chair à pâté. Je serai déjà mort sans doute; mais tu te souviendras de moi, tu croiras m'entendre crier : « Courage, Siegfried, courage!.. Tape ferme,... hache,... massacre,... pas de quartier;... la pitié est une bêtise française... Brûle tout ce que tu ne peux emporter;... happe!.. happe!.. mon garçon,... c'est le droit de la guerre,... ce qui est conquis par le glaive est bien acquis!.. » Canailles!.. nous ont-ils fait du mal avec leurs droits de l'homme! Sans eux, jamais le baron de Stein n'aurait obtenu de Frédéric-Guillaume l'abolition du servage, ni l'admissibilité des brutes aux emplois civils et militaires, ni la déclaration que les anciens serfs pourraient acquérir des terres nobles, ni le droit pour les communes d'élire leurs magistrats municipaux, ni cinquante autres ordures pareilles, qui montrent bien l'abomination de la désolation où nous étions alors... Jamais les Hardenberg n'auraient osé porter la main sur notre vieille constitution!.. mais il fallut promettre au peuple des libertés, il fallut lui accorder des droits, il fallut imiter la constitution des jacobins, pour entraîner toute la nation à nous soutenir, à combattre avec nous les envahisseurs. Ah! oui, les gueux nous ont coûté cher;... mais gare... gare... nous sommes en train de dresser nos bouledogues à la chasse, de leur apprendre à mordre, de leur inoculer dès l'école la haine impitoyable du Velche. Une fois la première partie gagnée, l'Allemagne sous notre griffe et toutes ces grosses brutes allemandes disciplinées à coups de trique, nous irons là-bas régler le compte définitif de ces bandits; nous serons cinq ou six contre un, car ils sont trop bêtes pour s'attendre

à une chose pareille,... nous les écraserons sous le nombre!.. Nous brûlerons leur Paris,... nous prendrons l'Alsace, la Lorraine, la Champagne, la Bourgogne, tout le pays jusqu'aux deux mers; ils travailleront pour nous, comme leurs ancêtres ont travaillé pendant quatorze siècles pour les Francs!.. Nous extirperons l'esprit démocratique, nous rétablirons le régime féodal, et l'ordre naturel régnera encore une fois; la noble race des conquérans qui a bousculé l'empire romain et fondé toutes les dynasties et toutes les aristocraties de l'Europe sera encore une fois maîtresse de l'Occident.

En parlant ainsi le digne homme serrait ses vieilles mâchoires édentées avec fureur, ses moustaches se hérissaient, et brusquement, reprenant haleine, il criait : — En avant!.. Hourra!.. hourra!..

Nous filions comme des flèches sur la grève; Jacob avait peine à nous suivre. Quelquefois aussi, pendant les grandes chaleurs du mois d'août, le bonheur du grand-père était de me conduire sur la plage, au fond d'une petite anse, derrière les remparts du château, et de m'apprendre à nager. Jacob Reiss, sur la rive, nous regardait en fumant sa pipe, et, tout en fendant les vagues, en faisant la coupe, en se retournant et me lançant joyeusement une poignée d'eau à la figure pour rire, ce vigoureux vieillard, quand nous étions un peu loin du bord et qu'il me voyait fatigué, disait : — Allons, mon enfant, passe-moi le bras sur l'épaule; tu es las, n'est-ce pas?

— Oui, grand-père.

— Eh bien! regagnons la rive, mais lentement, sans nous presser... Tu sais que rien n'est plus mauvais que de se dépêcher, on n'avance plus, on perd ses forces; plus on va lentement, mieux cela vaut.

Et, tout en me parlant, en me répétant : — Doucement!.. doucement! — nous arrivions sur le sable, comme deux poissons frétillant au soleil.

Jacob déroulait nos couvertures; on s'asseyait, on se séchait, regardant la haute mer, écoutant les flots chanter le long du rivage, ou bouillonner en écumant le long des récifs. C'était un moment de calme solennel, de repos et de rêverie, dont le souvenir me procure encore, après tant d'années, un plaisir inexprimable. Puis on rentrait au château; la vieille Christina avait préparé le déjeuner, on buvait un bon verre de vin. Quelle éducation aurait pu me rendre plus fort, plus sain de corps et d'esprit, plus apte aux fatigues de la noble vie militaire, et me donner des idées plus nettes sur l'ordre véritable en ce monde, sur la subordination des classes, sur les droits et les devoirs de la noblesse, et mieux me préserver de toutes ces théories absurdes, dont les professeurs de métaphysique ont

toujours la bouche pleine dans nos universités, et qui réduisent bientôt leurs élèves au crétinisme le plus absolu? Aucune! Aussi je ne puis songer encore maintenant aux soins du grand-père sans éprouver une douce émotion, et je suis forcé de reconnaître qu'à lui seul se rapporte le mérite de mes convictions, que j'espère bien faire partager, bon gré, mal gré, selon mes forces et mes moyens, à tous les gueux d'opinion contraire.

En ce temps-là, dans le courant de l'été de 1828, parut pour la première fois avec la fermeté de mon caractère le succès des bonnes leçons du grand-père, ce qui lui fit un plaisir inexprimable.

Il souffrait depuis quelque temps d'une ancienne blessure qui le forçait de garder la chambre, étendu dans son fauteuil, la jambe en l'air et de fort mauvaise humeur; mais cela ne m'empêchait pas de faire chaque matin un tour à cheval avec Jacob, car il le voulait absolument, pour entretenir les bonnes habitudes. Ce jour-là donc, nous galopions, le vieux hussard et moi, sur la route de Vindland; le temps était superbe, on fauchait les seigles; la fumée des pêcheries se déroulait dans les airs; quelques voiles grises glissaient au loin sur la mer, unie comme un miroir. Naturellement tout cela nous avait égayés, quand arrivant près de la Mulsen, au moment de passer le petit pont de bois, nous vîmes arriver derrière nous un jeune homme à cheval, un grand garçon à peu près de mon âge, en petit frac vert, bottes molles garnies d'éperons et casquette de chasse; il montait à la mode anglaise, appuyé sur les étriers, un magnifique bai brun, et nous devança sur le pont sans nous regarder, d'un air d'indifférence; il se permit même d'écarter mon cheval d'un petit coup de sa cravache, ce qui me rendit d'abord tout pâle de colère.

— C'est le fils aîné de M. Strœmderfer le bourgmestre, dit Jacob; il vient de visiter leurs récoltes. Ces grandes voitures de gerbes qui s'avancent là-bas sont à eux.

Je l'avais bien reconnu; depuis longtemps cette figure me déplaisait. Aussi sans répondre je partis ventre à terre sur ses traces, en criant : — Halte!.. Halte!.. Attends!.. Halte!..

Mais lui, se retournant à demi, et m'observant du coin de l'œil d'un air moqueur, redoublait de vitesse; son cheval, plus grand et meilleur coureur que le mien, m'eut bientôt distancé d'un quart de lieue, et je le vis entrer au bourg. Alors, tout frémissant, j'attendis Jacob. — Un fils de marchand de poisson, oser se rire d'un Von Maindorf!.. — Jamais je n'avais éprouvé d'indignation pareille.

— C'est un gueux!.. me dit le vieux hussard; il faudra se plaindre.

— Se plaindre!.. A qui?.. Devant le juge Kartoffel, qui lui ferait

des remontrances honnêtes, dont il rirait avec tout le village!.. Non!.. Suis-moi,... tu vas voir!..

Et sans dire un mot de plus, nous arrivâmes à Vindland. La troisième maison de la grande rue, à droite, était celle de M. le bourgmestre Strœmderfer. Un domestique bouchonnait encore le grand bai brun à la porte de l'écurie. C'est ce que je vis d'abord; puis, regardant par les fenêtres du rez-de-chaussée, ouvertes au beau soleil, j'aperçus toute la famille à table, le père, la mère, les garçons et les filles, en train de dîner; il était midi. Les bons plats et les bouteilles ne manquaient pas, ni la belle nappe blanche non plus.

Alors je mis pied à terre, et, jetant la bride à Jacob, j'entrai carrément, le chapeau sur la tête. Tout le monde me regardait étonné, et le père fit mine de se lever en me saluant; mais sans lui répondre, et m'adressant à son fils aîné d'un ton de maître, je lui dis :

— Dis donc... toi,... grand drôle,... sais-tu bien que le cheval ne fait pas l'homme? Sais-tu qu'il en coûte de prendre le pas sur un Von Maindorf, de le braver, de lui rire au nez et de courir quand il vous ordonne d'attendre?

Tous ces gens étaient stupéfaits; le vieux voulut parler, demander des explications, mais je lui dis : — Taisez-vous!.. Votre fils m'a insulté;... il a osé frapper mon cheval, je vais lui donner une leçon dont il se souviendra.

En même temps je lui cinglai par la figure deux coups de cravache épouvantables qui le firent hurler comme un chien.

— Que ceci t'apprenne, lui dis-je alors en m'en allant lentement, la différence qu'il y a entre le fils d'un marchand de poisson et le descendant d'une race illustre.

Je sortis au milieu de la consternation générale. Jacob, à cheval devant la fenêtre, avait tout vu, tout entendu. Personne ne bougeait à la maison; on criait, on se désolait. Je me remis en selle et dis au vétéran : — Allons,... en route!..

Il voulait galoper, mais je le retins en lui répétant : — Au pas!.. on croirait que nous avons peur! — Et c'est ainsi que nous sortîmes de Vindland; à la dernière baraque seulement nous reprîmes le trot.

Jacob était muet d'admiration; il se tenait à distance derrière moi, comme avec le grand-père; il avait compris que j'étais un Von Maindorf, que l'âge de raison m'était venu et qu'il me devait le respect.

Vers une heure, étant arrivés au château et voyant mon cheval baigné de sueur, je l'essuyai avec soin avant de monter. Jacob était

parti. Je sortais de la cour, après avoir fini ma besogne, lorsque j'aperçus le grand-père au haut de l'escalier, appuyé sur la rampe, le vieux hussard derrière lui. Il m'attendait, et, d'une voix pleine d'attendrissement, il me cria : — Siegfried,... mon enfant,... arrive,... que je t'embrasse!.. A cette heure je vois que tu m'as compris, que tu es un digne représentant des anciens.

Je montai; le brave homme m'embrassa; puis, s'appuyant sur mon épaule, nous entrâmes ensemble dans sa chambre, et d'un accent que je n'oublierai jamais, s'asseyant dans son fauteuil, près de la table, il me dit : — Ceci, cher Siegfried, est le plus beau jour de ma vie... Jacob m'a tout raconté... Maintenant je puis partir,... le vieux sang des Maindorf me survivra!.. C'est beau... d'autant plus que cela te semble tout naturel, n'est-ce pas?

— Sans doute! lui répondis-je; ne m'as-tu pas répété cent fois que les rustres doivent être mis à l'ordre?

Alors son enthousiasme éclata d'une façon étrange; il riait, il tapait du poing sur la table et criait : — Oui!.. oui!.. oui! C'est bien ça!.. Quelle mine le gros marchand de poisson devait faire!.. Hé! hé! hé! j'aurais bien voulu voir cette mine... Et il n'a pas bougé... il n'a rien dit?

— Rien,... pas un mot,... il en aurait reçu tout autant!

Alors le grand-père, se calmant tout à coup en me serrant la main, devint grave.

— Tu m'as fait le plus grand plaisir qu'un homme puisse éprouver en ce monde, dit-il, je veux t'en faire un aussi, je veux te marquer mon estime.

Puis, remettant une petite clé à Jacob, il lui donna l'ordre d'ouvrir un placard derrière la cheminée et d'apporter le coffre qu'il trouverait au fond. Et cette chose faite, lui-même ouvrit le coffre sur la table; c'était un petit meuble en chêne, contenant divers objets : des bijoux, des papiers, des décorations et quelques vieux frédérics d'or, une poire pour la soif.

Il remuait tous ces objets d'un air sérieux; nous le regardions. A la fin il choisit parmi toutes ces vieilleries une montre en or, et s'adressant à moi :

— Tiens, Siegfried, me dit-il, cette montre,... je te la donne... C'est une montre de prix, à double répétition; mais c'est encore sa moindre valeur : cette montre est un souvenir de ma vie militaire, je l'ai gagnée à la pointe de mon sabre... C'est autre chose que de l'avoir achetée à quelque Juif avec une poignée d'or... Tu comprends cela, mon enfant?

— Oui, grand-père, lui répondis-je attendri.

— Eh bien! fit-il, elle est à toi!

Les yeux du vieillard étaient troubles, et durant un instant nous restâmes silencieux; puis il continua : — C'est le 9 mars 1814, la veille de la bataille de Laon et le lendemain du combat de Craonne, que j'ai gagné cette montre. J'étais en reconnaissance avec mes hussards aux environs de la ville, qui se trouve sur une hauteur. Jacob était là. Nous allions dans la nuit pour tâter les avant-postes ennemis, et le jour commençait à paraître, quand au détour d'un chemin nous aperçûmes quelques dragons d'Espagne, qui sans doute faisaient le même service de leur côté. Ils avaient leurs grands manteaux blancs et portaient la barbe entière; nous avions nos dolmans rouges. Aussitôt qu'on se reconnut, les sabres furent en l'air; ils rejetèrent le coin de leurs manteaux sur l'épaule, nous notre pelisse, et je me trouvai dans la mêlée face à face avec le chef de la reconnaissance; il essaya de prendre à ma gauche, heureusement je l'avais prévenu, et malgré sa parade, les chevaux étant lancés, je le perçai d'un coup de pointe au cœur. Les dragons avaient attaqué bêtement, ils n'étaient pas en force; mais ces gens-là ne doutent jamais de rien, et c'est pour cela que nous les battrons toujours. Sept ou huit des leurs restèrent sur place, je perdis deux hussards et j'eus un blessé. L'affaire s'était passée dans un clin d'œil. Les dragons, repoussés, allèrent se reformer plus loin; mais, comme le canon se mettait à tonner, annonçant la bataille, et que mes ordres étaient remplis, je ne voulus pas les poursuivre. Seulement, en repassant sur la route et voyant mon homme en travers du fossé, je dis à Jacob de mettre pied à terre et de le visiter. Tu t'en souviens, Jacob?

— Oui, mon commandant.

— Il avait cette montre, reprit le grand-père, et cinquante napoléons dans une ceinture. Je distribuai l'argent à mes hussards et je gardai pour moi la montre. Je l'ai portée jusqu'à mon départ du régiment. Elle a marqué l'heure la plus sublime de ma vie, l'heure où, chargeant à la tête de mes hussards dans la plaine de Waterloo, j'ai vu fuir devant nous, comme une armée de barbares en déroute, les dernières légions de Bonaparte!.. La voici... Porte-la toujours... et puisse-t-elle marquer pour toi des heures encore plus glorieuses, si c'est possible... Puisse-t-elle marquer la dernière heure de la puissance velche, en même temps que le triomphe de la vieille race féodale!

A partir de ce jour, Otto von Maindorf me traita en homme.

Quelques mois plus tard, j'entrais à l'école des cadets avec le numéro deux. Ce fut un nouveau jour de bonheur pour le bon grand-père. Il se réjouissait de me voir bientôt, le sabre au poing, à la tête d'un peloton de hussards; mais cette dernière satisfaction

ne lui était pas réservée : en apprenant la révolution de juillet 1830 et la fuite de Charles X, il fut pris d'un tel accès de rage qu'il en tomba comme foudroyé.

Vous pensez bien que cette fin tragique ne diminua pas la haine que le digne vieillard m'avait inspirée contre la race velche. Cette haine, je l'ai portée dans mon cœur, toujours grandissante, jusqu'en 1870, mais alors je l'ai assouvie : partout où le colonel Siegfried a passé avec ses hussards, il n'a laissé derrière lui que des ruines ! Ah ! la montre du vieux baron a marqué des heures glorieuses dans cette campagne, des heures telles que la race féodale n'en avait plus connu depuis des siècles ; pourquoi faut-il qu'elle ait aussi marqué l'heure à jamais maudite de l'évacuation ?.. Certes, si le vieil Otto von Maindorf pouvait revenir en ce monde, s'il revoyait son antique manoir, autrefois en ruines, magnifiquement restauré et rempli de dépouilles françaises, il reconnaîtrait avec plaisir que j'ai suivi son précepte : « emporte ce que tu ne peux brûler ! » Il en pleurerait d'attendrissement, le digne homme; mais ensuite, si on lui disait qu'après avoir conquis la France nous sommes revenus chez nous, le sabre au fourreau, laissant à l'*erbfeind* (1) le temps de se relever, de reprendre des forces, de préparer une revanche, il crierait à la trahison et demanderait à rentrer dans la tombe! Quelle faute nous avons commise,... quelle faute!.. Et l'homme qui a signé ce traité funeste passe pour un grand politique !.. C'était pourtant bien facile de partager la France, — comme nous avons fait de la Pologne, — d'en donner un morceau à l'Italie, un à la Suisse, un à la Belgique, un autre à l'Espagne, de nous créer des alliés fidèles, c'est-à-dire des complices, et de garder pour nous la plus grosse part... Qui pouvait nous en empêcher? Nous avions écrasé toutes les armées ennemies, nous étions les maîtres du pays; l'Europe, terrifiée par nos victoires, aurait fermé les yeux!.. Malheureusement on s'est laissé attendrir par un vieux bourgeois velche; on a manqué de sang-froid devant la tentation des milliards,... on n'a pas eu le cœur à la hauteur de sa fortune,... on a mis de côté l'intérêt de la vieille race féodale pour s'allier avec les nationaux-libéraux, descendans des anciens serfs,... et d'un trait de plume on a perdu ce qu'une politique prévoyante avait mis un demi-siècle à préparer, et ce que le glaive avait glorieusement accompli.

ERCKMANN-CHATRIAN.

(1) L'ennemi héréditaire.

LES

TABLES EUGUBINES

Le progrès accompli en ce siècle par l'étude des langues ne se manifeste pas seulement dans la classification nouvelle des idiomes, dans les vues sur l'origine du langage, dans l'analyse du mécanisme de la parole. Certaines questions, formant comme autant de problèmes à part que les âges antérieurs nous avaient légués après s'y être fatigués vainement, ont trouvé de nos jours leur solution parce qu'on les a enfin abordées avec la préparation nécessaire. De ce nombre est l'énigme que présentaient les inscriptions connues sous le nom de *Tables eugubines*. Ces plaques de bronze, qui depuis quatre siècles avaient fait la joie et le tourment de tant de savans, et au sujet desquelles M. Richard Lepsius pouvait encore écrire en 1833 qu'on croit rêver quand on met les résultats obtenus en regard du temps et des efforts dépensés, ont fini par livrer leur secret, et si elles recèlent encore beaucoup de points douteux à débattre, beaucoup de recoins à éclairer, il est permis de dire que la lumière est faite sur l'ensemble. Peut-être aucune autre histoire ne montre mieux le chemin parcouru par la science, car il ne s'est pas produit sur ce domaine une découverte inattendue comme celle de l'inscription de Rosette pour le déchiffrement des hiéroglyphes, ou comme celle du sanscrit pour les origines du grec et du latin. Les données principales qui ont servi à l'interprétation de ces textes étaient déjà à la disposition des savans du XVIe et du XVIIe siècle; mais il manquait une série de renseignemens secondaires dont le défaut empêchait tout progrès sérieux. Il manquait surtout une juste appréciation de ce qui en linguistique est ou n'est point possible. Il a fallu que sur d'autres idiomes le coup d'œil philologique se fût exercé et aiguisé, pour que, revenant ensuite à cet an-

cien *desideratum*, il en perçât les obscurités. Je pense qu'il ne sera pas sans intérêt de retracer cette histoire. Un genre particulier d'attrait qu'elle présente, c'est de nous laisser voir sur un terrain parfaitement circonscrit, et comme à travers un cadre qui ne change pas, les ambitions, les illusions, les efforts infructueux et toujours renouvelés de plusieurs générations d'érudits. Cette persévérance, ce désir de savoir que rien ne peut lasser, sont après tout des titres d'honneur, et si, malgré les faux pas, un lent, mais constant progrès se laisse apercevoir, si le succès vient enfin couronner l'œuvre, nous suivons d'un esprit satisfait ce long voyage de découverte.

I.

Dans les anciens états de l'église, sur le versant oriental des Apennins, à dix lieues d'Urbin, s'élève au flanc du Monte-Calvo la petite ville de Gubbio, l'une des plus vieilles et des plus intéressantes de la province d'Ombrie. Ce fut pendant le moyen âge une république indépendante, gouvernée par des consuls, des capitaines du peuple, des gonfaloniers de justice : le beau palais municipal construit dans la première moitié du XIV[e] siècle témoigne encore de la dignité du passé. Les institutions républicaines de Gubbio ou, comme la cité s'appelait alors en latin, d'Eugubium, étaient si célèbres qu'elles servirent de modèle à plusieurs autres états; mais c'est surtout dans l'antiquité, au temps de la Rome républicaine, que ce coin des Apennins a été illustre. La ville ombrienne d'Iguvium paraît avoir eu dès les temps les plus reculés une importance qui ne fit que s'accroître lorsque cette région, qui avait été successivement soumise aux Étrusques et aux Gaulois, passa, après une lutte où le manque d'accord devait amener la défaite, sous la domination romaine (l'an 307 de Rome, d'après Tite-Live). Il y eut encore après cette date plusieurs soulèvemens de l'Ombrie; mais les Iguviens semblent avoir fait cause commune avec les vainqueurs. Au moins ne trouvons-nous pas leur nom parmi les peuples que les Romains eurent à ramener à l'obéissance. Des souvenirs de toute sorte annoncent la splendeur qu'Iguvium acquit dans les derniers temps de la république romaine : cette prospérité s'explique sans doute par les mines de cuivre et d'argent qui se trouvaient dans les environs, ainsi que par le voisinage de la voie Flaminienne, qui, reliant la mer Tyrrhénienne à la mer Adriatique, coupe en cet endroit les Apennins. On a trouvé sur l'emplacement de l'ancien Iguvium les restes d'un théâtre colossal antérieur à Auguste, les ruines de divers temples ayant appartenu à Diane, à Vesta, à Janus, à Apollon, à Pallas, un

mausolée, des thermes, de nombreuses statues de marbre et de bronze, si bien qu'un savant du XVIII[e] siècle, Passeri, a pu appeler Gubbio « un sanctuaire d'antiquités. »

Mais le monument qui, plus que tout le reste, a rendu célèbre la ville ombrienne sont les tables connues depuis quatre siècles sous le nom de *Tables eugubines*. Elles furent découvertes en 1444, non loin du théâtre antique, dans un caveau orné de mosaïques et de peintures murales : elles étaient au nombre de neuf. Sept d'entre elles furent achetées en 1456 par la ville de Gubbio, où elles se trouvent encore (1). Les deux autres, qui paraissent avoir eu dès le moment de la découverte une destinée à part, furent transportées en 1540 à Venise, où elles furent placées à l'arsenal. Elles y étaient encore en 1673 ; mais depuis elles ont disparu, et il a été impossible d'en retrouver la trace (2). Il serait digne du gouvernement italien d'ordonner à ce sujet des recherches : la seule pensée d'une telle découverte fait battre le cœur du philologue.

Nous retournons maintenant aux sept tables conservées au palais municipal de Gubbio. Donnons-en ici le signalement. Ce sont des plaques de bronze d'inégale grandeur, mesurant en moyenne à peu près 50 centimètres de long sur 30 centimètres de large. Cinq d'entre elles (celles qui sont numérotées aujourd'hui de I à V) sont en écriture étrusque : deux sont en écriture latine de la plus belle époque, mais dans une langue qui n'est pas le latin. Il y a en outre une inscription en écriture latine (celle qu'on appelle souvent l'inscription *Claverniur*, d'après le mot par lequel elle commence) qui a été ajoutée sur une place restée disponible du verso de la table V. L'état de conservation de ces plaques ne laisse rien à désirer. Toutes, excepté III et IV, portent des inscriptions au recto et au verso. Ces singuliers documens, faits pour provoquer et pour dérouter la curiosité, furent bientôt célèbres. L'inscription *Claverniur* fut publiée la première en 1520 dans un livre où l'on ne songerait pas à la chercher, — dans un récit de la vie de saint Ubalde, lequel était particulièrement vénéré à Gubbio. Quelques-uns croyaient voir dans ces tables les lois des anciens rois qui avaient à l'origine gouverné la contrée. Un historien les appelle les plus vieux monu-

(1) La minute de l'acte de vente, qui a donné lieu à de nombreuses discussions, existe dans les archives de la commune.

(2) Nous suivons ici le récit d'un historien qui nous paraît digne de foi à tous égards, le jurisconsulte et protonotaire apostolique Antonio Concioli, qui était lui-même originaire de Gubbio, et qui a écrit en 1673 un livre sur les coutumes de sa ville natale. Son témoignage a été plusieurs fois contesté. Il nous est impossible d'entrer ici dans cette discussion : disons seulement que les doutes élevés contre Concioli nous semblent peu justifiés et que les documens nouvellement découverts qu'on a invoqués contre lui parlent plutôt en sa faveur.

mens de l'Italie et peut-être du monde. Le provincial des dominicains Leandro Alberti, qui donna en 1550 une description de l'Italie, souvent réimprimée, raconte qu'arrivé à Gubbio, il vit ces tables, que les chefs de la ville lui montrèrent avec une sorte de respect religieux.

La première collection épigraphique qui ait publié un spécimen de ces inscriptions est le recueil dû au savant hollandais Smetius ou Smith, édité après sa mort par Juste-Lipse en 1588. Il donne les tables IV et VI, en disant que personne ne les comprend, mais que plusieurs croient qu'elles traitent de sacrifices. Smetius avait joint une transcription de l'alphabet étrusque, autant que les connaissances d'alors le permettaient. En 1601, Gruter, dans son recueil, reproduisit ces deux tables.

Le premier essai de traduction est dû à l'Italien Bernardino Baldo, qui publia en 1613, à Augsbourg, aux frais et par l'entremise du savant Welser, une *divination*, pensant, dit-il, que c'est chose indigne de son siècle que l'interprétation de ces tables n'eût encore été tentée par personne. Le texte est expliqué au moyen de Bérose et de Caton, d'après les ouvrages apocryphes d'Annius de Viterbe. Pour donner un échantillon de cette divination, il suffira de dire que le mot *tertiam* (troisième) était lu *fedfiam* et traduit par « libératrice » et que *prusekatu* (qu'il découpe), lu *rdusecafu*, signifiait « contrition. » Richard Simon faisait allusion à ce livre quand il parlait dans sa Bibliothèque critique « des impertinences que Velserus fait imprimer à Augsbourg. » Après avoir cité quelques étymologies hébraïques de Baldo, « en vérité, ajoute-t-il, il faut avoir l'esprit bien pénétrant ou plutôt être inspiré, pour voir que ces deux mots sont hébreux. Un Chinois y trouverait plutôt sa langue chinoise qu'un Juif n'y trouvera la langue hébraïque. »

L'année suivante (1614) vit paraître une traduction non moins extraordinaire : elle venait cette fois des Pays-Bas. Le Hollandais Adrien van Scrieck publia à Ypres un livre sur les origines des peuples de l'Europe, et en particulier des Néerlandais, où il inséra la table VII, qu'il avait reçue, disait-il, à Paris d'un de ses amis qui l'avait rapportée de Rome. Il y joignit une traduction où l'ombrien est expliqué à l'aide du néerlandais, car c'est le plus ancien monument de la langue belge qu'il reconnaissait dans cette table. On aura une idée de cette traduction quand nous dirons que *eno prinvatur*, qui signifie « alors les acolytes, » est rendu par *in bring water* (qu'il apporte de l'eau). Le nom de la déesse *Çerfa* est pris pour le verbe *sterben* (mourir).

Ici s'arrêtent pour un temps les essais d'interprétation. Aux esprits avisés, le problème paraissait trop difficile. « Pour votre langue étrusque et ses caractères, écrivait Saumaise à Peiresc, c'est un

point où je confesse n'entendre rien du tout. J'y ai souvent voulu bailler des atteintes, mais je n'y ai jamais pu mordre. Je ne sais comment il s'y faut prendre : s'il faut aller de dextre à senestre, ou de senestre à dextre... Ceux qui ont voulu interpréter ces Tables eugubines ne me peuvent pas satisfaire. Mettons donc ceci entre les choses que nous ignorons parfaitement. »

Au XVIIIe siècle, l'interprétation devait être reprise avec un redoublement d'ardeur. Nous rencontrons ici un livre qui exerça une influence considérable sur les esprits; ce n'est pas qu'il fût d'une grande nouveauté: l'auteur, quand son œuvre parut, était mort depuis plus de cent ans. Le savant Écossais Thomas Dempster appartient au XVIe siècle par la date de sa naissance, par son érudition immense et confuse, par son caractère batailleur, par son humeur inquiète et voyageuse. Après avoir professé dans les Pays-Bas, en France, en Angleterre, en Espagne, il fut appelé en Italie par Cosme II de Médicis, et, sur l'invitation de ce prince, il écrivit en 1619 son grand ouvrage *de Etruria regali*. Ce livre resta manuscrit jusqu'en l'année 1723, où il fut publié avec luxe à Florence par les soins de Thomas Coke, comte de Leicester. L'ouvrage était bien tel qu'on pouvait l'attendre d'un homme réputé en son temps pour l'étendue de son savoir, comme pour son manque de jugement. Les Étrusques y sont présentés comme le peuple inventeur de tous les arts, de toutes les sciences, de tous les objets utiles à la vie. Depuis l'écriture jusqu'à l'art de fabriquer les casques, depuis la philosophie jusqu'à l'usage de se frotter le corps avec des parfums, tout venait de l'Étrurie. On trouvait chez Dempster la liste de ses anciens rois, qui commençait à Janus pour finir à Mécène. Les Étrusques étaient autrefois les maîtres de l'Italie, et Rome, qui leur arracha la primauté, se para de leur civilisation. Les anciens titres de noblesse des diverses cités de l'Italie étaient énumérés. Ce qui donna à cette publication une valeur durable, c'est qu'un savant aussi modeste que judicieux, Philippe Bonaruoti, qui avait été chargé de surveiller l'édition, profita de l'occasion pour y joindre des planches exécutées avec le plus grand soin. Une quantité d'inscriptions et d'antiquités virent le jour pour la première fois. Au nombre des planches figurent les Tables eugubines, publiées intégralement et avec une correction remarquable pour l'époque. Bonaruoti se doutait déjà qu'elles étaient non pas en langue étrusque, mais plutôt en ombrien : il avait remarqué qu'on n'y trouvait aucun de ces noms en *al*, si fréquens sur les inscriptions de l'Étrurie. « Du reste, ajoute-t-il, qu'elles soient en étrusque ou en ombrien, peu importe, puisqu'on n'entend pas plus l'un que l'autre. » Quant au contenu des tables, il exprime, mais avec une grande réserve, l'idée que ce sont des traités entre peuples voisins.

Cette prudence ne devait pas être imitée. La publication de Dempster provoqua une quantité de travaux sur les antiquités de l'Italie et principalement sur la langue et la civilisation étrusques, où le patriotisme eut plus de part que la critique. C'est ce mouvement d'idées qu'un écrivain italien, Tiraboschi, a appelé *l'entusiasmo etrusco*. Dès l'année 1726, il se fonda dans l'antique ville de Cortone une académie étrusque (1). Par leur étendue, comme par la facilité relative du déchiffrement, les Tables eugubines attirèrent particulièrement l'attention, et le principal effort se concentra sur ces inscriptions, dont l'histoire, ainsi que le dit justement Lepsius, semble être devenue à cette époque l'histoire même des études étrusques.

Les principaux érudits qui s'occupèrent des tables furent le marquis Scipion Maffei, le chevalier et abbé Annibale-Camille degl' Abati Olivieri, l'abbé Giambattista Passeri, A.-F. Gori. Parmi ce groupe, un réfugié protestant français, originaire de Nîmes, Louis Bourguet, tient une place importante. A la fois théologien, orientaliste, numismate, géologue, mathématicien, il était en correspondance avec les savans de toute l'Europe. Sous le pseudonyme de Philalèthe, il publia d'abord sur l'inscription *Claverniur* un travail qui est un pur roman, dont les personnages principaux, le pontife Herti, son frère Claverniur Dirsa, le duumvir Homonus, ainsi que le berger de Mars, étaient absolument sortis de son imagination. Dans un second essai, il donna de la table VI une traduction non moins extraordinaire. Denys d'Halicarnasse raconte que les Pélasges sont originaires de la Lydie, et qu'à leur arrivée en Italie ils eurent à souffrir de divers fléaux, tels que stérilité de la terre, guerre, peste, disette. Pour apaiser les dieux, ils leur offrirent les prémices de tout ce qui naîtrait. La table VI, qui est antérieure à la guerre de Troie, nous a, selon Bourguet, conservé le souvenir de ce vœu. C'est un cantique qu'on chantait à plein gosier : de là le nom de *carmen orthium* ou de litanies pélasges que lui donne Bourguet. Voici un fragment de sa traduction : « Le produit des semailles a été renversé et brûlé. Les plus gras pâturages ne seront soutenus que d'un peu de rosée. La nourriture est nuisible. Les veaux qui croissaient sont consumés. Il manque de quoi se rassasier. Les veaux qui croissent ont le corps endommagé, et le laboureur est perdu. »

Ces deux premiers essais ne contiennent guère que des rêveries; mais, peu de temps après, Louis Bourguet eut la bonne fortune de faire une découverte qui a été d'une importance capitale dans l'histoire du déchiffrement. Il reconnut que la table VI (en caractères latins) et la table I (en caractères étrusques) donnent le même texte,

(1) Le président portait le titre de lucumon.

sauf certains changemens et développemens dont il était aisé de faire abstraction. « Enfin, raconte-t-il, il plut à la Providence de m'ouvrir les yeux, car, m'étant avisé de relire le texte avec beaucoup d'attention, je découvris la véritable valeur des lettres, que je méconnaissais auparavant, et je vis évidemment que ce que cette table contient n'est qu'un abrégé des grandes litanies. » On devine le secours qui pouvait dès lors être tiré de cette coïncidence : en s'aidant de la transcription en lettres latines, on arrivait beaucoup plus facilement à une lecture correcte de la table en écriture étrusque. Bourguet réussit à établir la vraie valeur de la plupart des caractères. Quelques-unes de ses identifications auraient même mérité plus d'attention que les contemporains ne parurent leur accorder (1).

Parmi les savans italiens, les uns, comme Olivieri et Gori, admirent ou du moins parurent admettre ces résultats. Ainsi Olivieri traduisit les lettres de Bourguet dans les mémoires de l'académie de Cortone. Gori les reproduisit dans son *Museum etruscum* en ajoutant seulement la découverte qu'il avait faite de son côté, que les litanies étaient en vers hexamètres. D'autres savans proposèrent des interprétations différentes. Maffei, guidé par son tact naturel, avait émis sur le contenu probable des inscriptions une vue qui n'avait rien que de raisonnable. « On peut être assuré, dit-il, que ces tables ne contiennent que des actes publics, tels que traités entre nations, ou des actes privés, comme ventes, donations, testamens. » L'abbé Passeri, qui avait écrit à l'âge de quatorze ans une dissertation sur les Tables eugubines, et qui revint encore par deux fois sur le même sujet dans le cours de sa longue vie, publia en 1739 une série de lettres qu'il intitula *Lettere Roncagliesi*, du nom de sa maison de campagne de Roncaglia. Les lettres étaient adressées à Olivieri. Ce dernier avait eu le mérite de faire une découverte qui fut un trait de lumière au milieu des ténèbres où l'on tâtonnait jusque-là. Il avait reconnu que le nom si fréquemment répété de *Ijovina* ou *Iovina* ne désignait pas la jeunesse, comme le supposait Bourguet, mais que c'était le nom même des Iguviens; on commença dès lors à se douter que ces tables se rapportaient au passé de la ville où elles avaient été découvertes. Guidé par cette indication, Passeri écrit : *Sapete voi in che lingua son esse scritte? In lingua gubina antica.* Voici un passage de ces lettres, où, avec un certain art de mise en scène et en une langue toute colorée des idées philosophiques de Vico, il fait ressortir le caractère national de ces recherches. « Ce sont là, dit-il, nos vrais et

(1) Nous ne savons trop pourquoi Lepsius, qui rend justice aux services rendus par Bourguet, l'accuse de jactance et de vanité; nous n'avons rien trouvé de semblable dans les écrits de Philalèthe.

légitimes monumens, et tout bon citoyen doit considérer cette étude comme une étude nationale. Ce que nous avons de romain nous est aussi étranger qu'il peut l'être aux Daces et aux Sicambres. Ce peuple, qui a tout foulé aux pieds, n'a d'autre relation avec nous que de nous avoir opprimés. Ces inscriptions contiennent les noms et les prérogatives de nos ancêtres : ici sont renfermées les traditions et les coutumes de notre peuple, et si l'envie romaine a fait sentir sa furie même à l'innocence de notre antique idiome, les germes vivent encore dans les puissances de notre âme et sont emportés par le tourbillon des choses humaines. Il ne se peut que ce circuit universel qui agite les idées de toutes choses ne vienne déposer un jour ou l'autre, soit à dessein, soit par hasard, des principes qui, accueillis et nourris, permettront de réparer en quelque manière cette perte. » Il est intéressant de voir comment le patriotisme italien, qui à cette époque ne dépassait point encore l'amour de la province, avait trouvé un aliment dans ces études; il n'est pas moins curieux de comparer ces sentimens pour Rome avec les idées qui devaient remplir l'Italie un siècle plus tard.

Malheureusement Passeri ne s'en tint pas à ces déclarations. Il voulut interpréter les tables. Oubliant ce qu'il avait dit sur la langue des inscriptions, il les expliqua, tout comme Bourguet, à l'aide du grec et de l'hébreu. Vingt-cinq ans plus tard, il en donna une traduction nouvelle, prouvant au moins de cette manière son ardeur pour un problème que sans doute le voisinage de Gubbio, qui lui éleva un monument, l'empêchait d'oublier.

La vie fertile en loisirs des ecclésiastiques italiens au XVIII[e] siècle trouvait dans ce genre de travaux une noble et élégante occupation. Un autre abbé, esprit enjoué et fin, Lami, publia en 1742, sous le pseudonyme de Clémente Bini, et probablement en réponse aux *Lettere Roncagliesi*, des *Lettere Gualfondiane*, où il se moque avec esprit des interprétations qu'on avait proposées. Il montre qu'il faut chercher dans le latin vulgaire l'explication de la langue des tables, et il donne à ce sujet d'excellentes indications. Mais, lui aussi, il aurait dû se borner à la théorie, car la traduction qu'après un long et judicieux préambule il donne de la table III ressemble à un conte. « C'est, dit-il, un fragment de l'histoire ancienne eugubine, retraçant la fuite des citoyens de Gubbio, de leur cité mise à sac et dévastée par les ennemis. Ce sont les lamentations des fugitifs qui, considérant le mal qu'ils ont souffert, se retournent vers Jupiter et l'excitent à les venger en lui représentant le massacre de leurs proches, la ruine de leurs biens et de leur patrie. » Les ennemis, ajoute Lami, venaient probablement du côté de Tivoli. On ne sait pas toujours si l'abbé florentin plaisante ou s'il prend sa traduction au sérieux.

Pour finir l'histoire de ces efforts infructueux, il faut encore mentionner un ouvrage qui parut en 1772 à Modène, et qui est peut-être le plus faible de tous. Il a pour titre : *Della Lingua de' primi abitatori dell' Italia*. C'est l'œuvre posthume du jésuite Stanislas Bardetti. L'auteur explique la même inscription que Lami, et, lui aussi, il suppose un récit historique parlant de guerre et d'exil. Ce qui le distingue de ses prédécesseurs, c'est qu'il interprète principalement l'ombrien à l'aide de l'anglo-saxon, du vieux haut-allemand et du celtique.

Il n'est pas défendu, en un pareil sujet, de chercher des enseignemens de plus d'une sorte. Un problème moral qui se présente naturellement, c'est de savoir comment des hommes d'ailleurs érudits et sérieux arrivent à produire, sans le vouloir, de telles chimères. Les erreurs des sens nous aideront à le comprendre. M. Alfred Maury, dans son livre *du Sommeil et des Rêves*, raconte qu'il a observé sur lui-même comment se produisent les illusions d'optique. « Ainsi, dit-il, ayant la vue très basse, je me rappelle avoir cru un jour sur le Pont-Neuf apercevoir un cuirassier à cheval dont je m'imaginais distinguer tout le costume, le casque, le plumet, la cuirasse et l'habit. En m'approchant de ce prétendu cavalier, je reconnus un commissionnaire qui portait sur ses crochets une énorme glace. Les reflets de celle-ci et l'élévation à laquelle elle se dressait au-dessus du portefaix avaient causé toute l'illusion. » M. Maury ajoute qu'en pareil cas l'erreur est double, erreur des sens, erreur mentale. L'esprit, avec une complaisance dont nous n'avons pas conscience, achève le dessin, dont une impression plus ou moins juste a fourni les premiers linéamens. Le même fait se produit en rêve, où, comme le remarque Aristote, nous pensons autre chose encore au-delà des images qui nous apparaissent. Telle est, quand on y regarde de près, l'histoire des traductions que nous venons de rappeler. L'exil et le désespoir des habitans d'Iguvium, si vivement décrits par l'abbé Lami, viennent des premiers mots de l'inscription : *esunu fuia*, qu'il traduit par *exeunt fuga* (ils sortent en désordre), et du mot *uhtur*, qu'il rend par *ultor* (vengeur) (1). De même les litanies de Bourguet ont en grande partie leur origine dans les deux mots *arcani canetu*, qu'il croyait signifier « chant mystérieux, » tandis qu'ils veulent dire : « qu'il s'accompagne du chant. »

Personne n'est absolument sûr de ne pas tomber plus ou moins dans les mêmes piéges. Aussi le philologue et l'historien doivent-ils toujours être en garde contre ce genre d'illusion. Tandis que l'artiste

(1) Il faut traduire « qu'il y ait un sacrifice. » *Uhtur* est le mot latin *auctor*.

et le poète, étant données quelques impressions, les complètent par la pensée et construisent un ensemble où les inventions et la vérité sont fondues en un tout indivisible, le savant doit craindre et fuir ce mélange. Le domaine de l'imagination ne lui est sans doute pas interdit, et l'on sait qu'en général les érudits ne se font point faute d'y tenter des excursions; mais l'invention, autant qu'il est possible, doit chez lui être consciente, et elle prend alors le nom d'hypothèse. C'est le cas de citer le jugement si plein de sens que Fréret, en 1753, émettait sur ces traductions : « Les inscriptions étrusques en caractères latins ne sont pas plus intelligibles que les autres, quoiqu'on y rencontre des mots latins défigurés. Les interprétations que quelques savans en ont prétendu donner ne sont que des divinations absolument hasardées, des alliages de mots latins, grecs, hébreux, altérés et rendus méconnaissables. Avec de pareilles licences, on rapportera ces inscriptions à toutes les langues du monde, au bas-breton, au basque, au mexicain. On peut même observer que les auteurs de ces interprétations ne font aucun usage des mots étrusques dont les anciens nous ont transmis le sens. Remarquons enfin qu'il n'est rien moins que prouvé que ces monumens aient la grande antiquité qu'on leur attribue. Ceux qui sont en caractères latins, à n'en juger que par la forme de ces caractères, doivent être postérieurs à la conquête de l'Étrurie par les Romains, et remonter tout au plus au temps de la première guerre punique (1). »

II.

Le premier qui ait ouvert les voies à une interprétation méthodique est L. Lanzi dans son *Essai sur la langue étrusque*, publié à Rome en 1789. S'inspirant de la prudence de Fréret, dont il rappelle les paroles, il annonce qu'il ne tentera pas une traduction intégrale des textes, mais qu'il imitera ceux qui expliquent une inscription à demi effacée et qui, là où ils ne peuvent lire, se taisent ou se contentent d'une conjecture présentée avec doute. Il ne saurait considérer les Iguviens comme des Étrusques, puisque sur les Tables eugubines les Étrusques sont nommés en toutes lettres à côté des Iguviens. Toutefois il doit y avoir, vu le voisinage, une certaine parenté entre les deux langues. La syntaxe est, pour la plupart du temps, identique à la syntaxe latine. Quelquefois elle a l'air barbare, mais le lecteur, en ajoutant ici un S, là un M, comme il faut faire aussi dans les inscriptions romaines, ou en opérant quelque autre changement non moins régulier, n'aura pas de peine

(1) *Histoire de l'Académie des Inscriptions*, t. XVIII, p. 107.

à mettre habituellement la construction d'accord avec les règles des grammairiens; c'est une sorte de latin rustique. La date de ces tables ne saurait guère être antérieure au VII[e] siècle de Rome. Quant au contenu, il n'était pas difficile de le deviner : tant de noms de divinités et de sacrifices nous annoncent un rituel; c'est le plus grand monument de liturgie païenne qui nous ait été conservé. Lanzi, il faut en convenir, touche déjà du doigt la vérité; mais, lorsqu'il s'essaie à la traduction, un instrument essentiel lui fait défaut. Son côté faible, c'est la grammaire : quand il voit dans le pronom *tiom* (toi) un participe grec signifiant « honoré, » ou quand il fait de la conjonction *appei* (lorsque) un nom propre, on découvre les lacunes de la science grammaticale d'alors.

Trente ans plus tard, Otfried Müller, dans son grand ouvrage sur *les Étrusques* (1828), s'occupa des Tables eugubines, et il le fit en philologue supérieur. Il établit d'une façon irréfutable le point capital, déjà entrevu par Fréret et Bonaruoti, que ces inscriptions sont non pas en étrusque, mais en ombrien, et il nie qu'il y ait aucune parenté entre ces deux idiomes. Il commence à tracer les premiers contours de la grammaire ombrienne : il rectifie la lecture de plusieurs lettres. D'autre part ses recherches sur le rituel étrusque furent à ses successeurs d'un utile secours pour le déchiffrement.

Un élève d'Otfried Müller, M. Richard Lepsius, avant de se tourner vers l'égyptologie, publia comme thèse pour le doctorat une dissertation sur les Tables eugubines (1833). Sans aborder directement l'interprétation du texte, il eut le mérite d'élucider quelques questions extrinsèques d'une véritable importance. En premier lieu, il donna une histoire exacte et complète des tentatives qui avaient été faites jusque-là pour arriver au déchiffrement; à la suite de ce préambule historique viennent deux chapitres sur l'alphabet ombrien : même après Otfried Müller il restait encore à faire sur ce point. Passant ensuite à la question de l'âge des tables, il suppose que les différences d'orthographe qu'on remarque entre les diverses inscriptions ont pour cause un changement survenu dans la langue, que les inscriptions en caractères étrusques doivent, par ce fait même, être regardées comme les plus anciennes, et qu'un espace de deux siècles au moins les sépare des inscriptions en caractères latins, qui sont du VI[e] siècle de Rome. D'après ces prémisses, il propose une classification des tables différente de celle de Bonaruoti. Plus tard Lepsius eut encore le mérite d'aller prendre lui-même sur les lieux et de publier le *fac-simile* complet des inscriptions.

Dans le même temps où Lepsius publiait son premier travail, un éminent indianiste, M. Christian Lassen, faisait paraître un essai

d'interprétation. Avec lui, nous voyons la science nouvelle de la linguistique mettre pour la première fois ses méthodes au service du déchiffrement. Lassen a trouvé juste sur un certain nombre de points; mais il n'a pas toujours échappé au danger d'exagérer l'archaïsme de la grammaire ombrienne. Son travail, resté inachevé, ne va pas au-delà d'un court fragment. Deux ans plus tard, G.-F. Grotefend, qui s'était signalé par sa sagacité dans le champ de l'épigraphie perse (c'est lui qui commença le déchiffrement des inscriptions cunéiformes de Persépolis), donna ses *Rudimenta linguæ umbricæ.* Il ne suit pas l'ordre des inscriptions, mais il explique successivement un certain nombre de passages choisis de côté et d'autre : cette disposition incommode, que vient aggraver le manque d'index, est cause sans doute que son travail n'a pas été lu autant qu'il aurait mérité de l'être. On y aurait rencontré un certain nombre d'interprétations qui plus tard ont été retrouvées par d'autres.

Nous arrivons à l'ouvrage d'Aufrecht et Kirchhoff : *les Monumens de la langue ombrienne* (1849-1851), qui a fait époque dans le déchiffrement des Tables eugubines, et qui peut servir de modèle pour tous les travaux du même genre. Les auteurs, philologues l'un et l'autre, le second représentant surtout l'érudition classique, le premier se rattachant à l'école comparative, étaient par leur association parfaitement en mesure de résoudre les principales difficultés du problème. Ils ont apporté à leur tâche un savoir, une pénétration et un tact qu'on ne saurait assez reconnaître. Le moyen principal qu'ils emploient pour entrer dans la connaissance du texte n'est pas, comme on pourrait le croire, l'étymologie. Ils gardent au contraire en matière étymologique une réserve presque exagérée, mais qu'on approuvera, si l'on pense aux témérités dont ces études avaient été l'occasion. Le moyen employé par les deux savans est le même qu'Eugène Burnouf avait appliqué aux livres zends; c'est celui dont il faudra toujours, en pareil cas, se servir de préférence à tout autre : le rapprochement des passages semblables. Tantôt c'est la même phrase qui se trouve en deux endroits, mais la première fois avec un seul sujet, la seconde fois avec deux : on voit alors les désinences des adjectifs et des verbes se modifier, les pronoms possessifs changer. Tantôt la même prière est adressée à un dieu, puis à une déesse; on obtient ainsi la marque des genres. Ou bien la même prescription est exprimée une fois avec un verbe à l'impératif, une autre fois avec une forme verbale qui se révèle comme un subjonctif ou un optatif. Après qu'une série de prescriptions a été donnée, elles reparaissent plus loin comme autant de faits accomplis : on arrive à dresser de cette façon le tableau de la conjugaison. Les deux auteurs reconnaissent la fin des phrases par la comparaison des endroits où la même

phrase est répétée : ils distinguent les différentes propositions par les verbes qui les terminent et ils arrivent à découvrir les particules par leur voisinage habituel avec certains cas ou certains modes. Une fois le pronom relatif et les pronoms démonstratifs reconnus, il leur devient facile de faire la construction. Nous devons convenir que les Tables eugubines se prêtaient tout particulièrement à cette méthode d'interprétation par la répétition fréquente des mêmes formules, par la régularité de la construction, par la fixité d'un langage où tous les termes ont en quelque sorte une valeur consacrée. Il faut ajouter certaines circonstances extérieures non moins précieuses : la parfaite conservation du texte et la présence de la même inscription en deux rédactions différentes; mais il est juste de dire que les deux savans interprètes ont remarquablement mis à profit ces heureuses circonstances. Plus préoccupés de la grammaire que du vocabulaire, il leur arrive de raisonner d'une façon convaincante sur la construction d'une phrase sans connaître le sens des mots. La plupart du temps, ils serrent le texte d'une telle façon qu'au moment où ils donnent leur interprétation, elle a déjà été pressentie et devinée par le lecteur. Ce qui, outre ces qualités de méthode, donne une valeur durable à leur ouvrage, c'est leur résolution d'écarter les conjectures et d'omettre tout ce qui n'a pas le caractère de la certitude : ne se lassant pas de déclarer qu'ils ignorent, ils aiment mieux rester en-deçà des limites permises que de courir le risque de les dépasser. Aussi les parties traduites par eux sont-elles en général restées acquises à la science.

Cependant cet ouvrage, si remarquable qu'il soit, a aussi ses défectuosités. La réserve extrême que s'imposent les auteurs fait que près de la moitié des inscriptions n'est pas traduite. Ils poussent si loin la fidélité aux règles de phonétique et de grammaire posées par eux en commençant, que, pour n'avoir pas à s'en écarter, ils aiment mieux corriger le texte que de retoucher leurs paradigmes. Un certain dédain des explications qui se présentent les premières à l'esprit fait que les auteurs ont parfois préféré à la simple vérité des théories compliquées et invraisemblables. Malgré ces défauts, l'ouvrage d'Aufrecht et Kirchhoff est et restera la base des études à venir sur les Tables eugubines.

C'est pour avoir trop peu imité ce modèle que E. Huschke, qui publia en 1859 un gros volume sur les mêmes inscriptions, fit une œuvre à peu près inutile. Son livre marque un retour dans la voie de l'interprétation aventureuse. Les rapprochemens qu'il fait sont ordinairement contraires à toutes les règles de la linguistique. L'utilité de la grammaire comparée (on le sent clairement en lisant ce livre) n'est pas tant de suggérer des comparaisons, car de tout temps les rapprochemens de mots se sont offerts en foule à l'esprit

des interprètes : le service qu'elle rend, c'est de donner une direction aux conjectures et de resserrer le cercle des possibilités. A qui n'a pas un instrument de contrôle, tout paraît également soutenable. Ce jugement, qui peut sembler sévère, trouverait sa confirmation à toutes les pages de l'ouvrage de Huschke. Cependant son commentaire garde de l'intérêt à cause des nombreux renseignemens archéologiques qu'il renferme. On peut sourire des étymologies de Huschke, de son bizarre et nuageux symbolisme, ainsi que des connaissances qu'il déploie en cuisine; mais on égalera difficilement son érudition pour tout ce qui concerne le droit et le rituel.

Une fois la voie frayée, la grammaire comparée n'a pas cessé depuis vingt ans de s'exercer sur un champ qui semble fait exprès pour elle, et qui recèle sans doute encore tant de découvertes. Il suffira ici de nommer Ebel, Corssen, Ascoli, Zeyss, Panzerbieter, Savelsberg (1). Une place à part doit être donnée à M. Sophus Bugge, qui, à plusieurs reprises, s'est occupé du dialecte ombrien, et l'a fait chaque fois avec bonheur. Quelques-unes de ses découvertes concernent des parties essentielles de la phonétique ou de la grammaire. Il faut mentionner également la belle publication d'Ariodante Fabretti : *Corpus inscriptionum antiquioris ævi et glossarium italicum* (Turin 1867), qui contient le texte et le *fac-simile* des inscriptions ombriennes, et qui, dans le glossaire, renvoie avec exactitude, pour chaque mot, pour chaque forme, aux savans qui en ont traité. Tout récemment, M. F. Bücheler a donné une traduction et un commentaire des tables V et VI, où il présente de judicieux rapprochemens (2).

III.

Il est temps de donner au lecteur quelques explications sur le contenu, sur la langue et sur l'âge probable des Tables eugubines. Ce sont les actes d'une corporation de prêtres qui avait son siége à Iguvium, et dont l'autorité paraît s'être étendue sur un assez grand rayon à l'entour. Ils s'appellent les frères attidiens (*frater Atiiedíur*), et le nom de confrérie est donné au collége (*fratrecate*). Ils sont au nombre de douze : différens noms de magistrature, tels que le questeur (*kvestur*) et le *fratreks*, sont mentionnés. Le personnage

(1) En France, M. Louis de Baecker a étudié le rituel ombrien en le rapprochant du rituel mosaïque. *Les Tables eugubines*, Paris 1867.

(2) Grâce à l'obligeant intermédiaire de M. G. Conestabile, nous avons reçu les photographies des Tables eugubines de M. le marquis Ranghiasci-Brancaleone, qui continue à Gubbio la libérale tradition d'une famille étudiant avec amour le passé de son pays. Ces photographies, reproduites par l'héliogravure, accompagneront une prochaine publication.

qui joue le rôle principal a le titre d'*adfertur*. On s'est demandé à quel sanctuaire appartenait cette corporation, et l'hypothèse que nous avons ici les actes d'un temple célèbre de l'antiquité a été émise par Passeri et Huschke. Le poète Claudien, racontant le voyage de Ravenne à Rome fait par l'empereur Honorius, décrit une sorte de tunnel qui, non loin d'Iguvium, après les lieux appelés *Fanum Fortunæ* et *Saxa intercisa*, traverse les Apennins; dans le voisinage se trouvait le temple de Jupiter Apenninus, dont on voit encore aujourd'hui les ruines et dont les oracles étaient célèbres dans l'antiquité. On a voulu rapporter les tables à ce sanctuaire. Il faut dire que rien ne vient confirmer cette hypothèse. Jupiter Apenninus n'est point nommé par nos textes. Si l'on songe en outre au lieu de découverte des tables, on sera amené à écarter absolument la conjecture de Passeri. C'est à quelque temple placé dans la ville, peut-être sur la colline si souvent désignée sous le nom d'Ocris Fisius, qu'a dû appartenir la corporation attidienne. Quant à ce dernier nom, Lanzi l'avait déjà rapproché du nom des Attidiates, population ombrienne citée par Pline, et du nom de la ville moderne d'Attigio. Il est probable que cette ville, qui portait dans l'antiquité le nom d'Attidium, était le lieu d'origine de la corporation.

Il ne semble pas que la confrérie attidienne fût vouée spécialement au service d'une seule divinité; nous voyons qu'elle offre des sacrifices à toute une série de dieux et de déesses. Grâce à cette circonstance, les Tables eugubines nous fournissent de précieux renseignemens sur le panthéon d'un peuple italique. Certains noms coïncident exactement avec les noms romains : tels sont Jupiter, Sancus, Mars. D'autres présentent une ressemblance plus ou moins lointaine, comme Fisus, Grabovius, Cerfius. D'autres encore étaient entièrement inconnus, comme Vofionus, Tefer, Trebus, etc. Nous avons donc ici les monumens d'un culte indigène que la religion romaine n'avait pas encore effacé. Le texte se rapporte à différentes cérémonies sacrées dont la corporation attidienne était chargée. On aurait tort de rien chercher qui ressemblât à des inscriptions commémoratives : ces tables, dont quelques-unes étaient fixées contre les parois du temple, comme l'indiquent encore les trous destinés à recevoir les clous et des blancs laissés dans le texte pour la place des attaches, contiennent des prescriptions relatives au rituel ou des résolutions votées en assemblée par le collége. Il s'agit par exemple, sur les tables VI et VII, d'une purification de la colline fisienne et d'une lustration du peuple iguvien.

Il faut d'abord prendre les auspices : la nature et le vol des oiseaux qui seront considérés comme un présage favorable sont stipulés à l'avance entre l'augure et l'*adfertor*. L'épervier et le

corbeau devront voler en avant, le pic-vert et la pie en arrière. Pendant l'inspection des oiseaux, l'augure se tiendra immobile et tourné du même côté; s'il fait un mouvement, s'il se retourne, les auspices seront nuls. Les limites du carré imaginaire à l'intérieur duquel les présages doivent se produire sont tracées dans le ciel; pour permettre à l'augure de s'orienter, on indique les lieux correspondans sur la terre. Nous avons ici un fragment de la topographie des environs d'Iguvium. L'inscription, supposant que les présages ont été favorables, donne la formule que prononcera l'augure, après quoi la purification commence. Elle consiste dans une procession autour de la ville et dans une série de quatre ou plutôt de huit sacrifices successifs. Le premier est offert à la porte Trébulane : *devant* la porte Trébulane, on immolera trois bœufs à Dius Grabovius; *derrière* la porte Trébulane, on immole trois truies grasses à Trebus Jovius. Le second sacrifice est offert à la porte de Tersena. Devant la porte, on immole trois bœufs à Mars Grabovius; derrière la porte, trois jeunes porcs à Fisus Sancius. Le troisième sacrifice a lieu à la porte de Veïes : on immole trois bœufs devant la porte à Vofionus Grabovius, et derrière la porte trois brebis à Tefrus Jovius. Le quatrième sacrifice n'a pas lieu près d'une porte (1), mais à deux endroits qu'il faut probablement regarder comme des bois sacrés. Pour chacun de ces sacrifices, l'inscription énumère les dons accessoires qu'on doit offrir à la divinité, et elle entre quelquefois dans le détail des rites à suivre. Le double caractère que Cicéron dans sa *République* dit être le propre de la religion romaine se retrouve à Iguvium : une extrême simplicité des offrandes unie à une grande complication du rituel. Du lait, du vin, un peu d'encens, diverses sortes de gâteaux, composent le menu ordinaire des dieux : ce qui fait le mérite du sacrifice, c'est l'exacte observation de toutes les prescriptions liturgiques. « Si quelque chose, dit la table VI, a été omis, interverti, manqué, le sacrifice sera nul, tu retourneras à la porte Trébulane pour inspecter les oiseaux et pour tout recommencer. »

Les prières, dont quelques-unes sont citées *in extenso*, semblent conçues dans le même esprit. Elles présentent la même superfluité de mots, les mêmes répétitions, la même cautèle et le même attachement aux formules que Cicéron relevait chez les jurisconsultes romains. « Je t'ai invoqué, je t'invoque, Dius Grabovius, pour la Colline-Fisienne, pour le peuple iguvien, pour le nom de la Colline-

(1) Les villes étrusques, au témoignage des anciens, avaient généralement trois portes, chacune consacrée à une divinité différente. Le quatrième côté de la ville était fermé. Telle était aussi la disposition de Rome sous ses premiers rois; telles sont restées les dispositions du temple romain et du camp romain.

Fisienne, pour le nom du peuple iguvien. Sois favorable, sois propice au nom de la Colline-Fisienne, au nom du peuple iguvien. Saint, je t'ai invoqué, je t'invoque, Dius Grabovius. Selon ton rite, je t'ai invoqué, je t'invoque, Dius Grabovius. Je te consacre ce bœuf ambarvale comme expiation pour la Colline-Fisienne, pour le peuple iguvien, pour le nom de la Colline-Fisienne, pour le nom du peuple iguvien. Dius Grabovius, sois enrichi de ces dons. Si le feu a été souillé sur la Colline-Fisienne, si dans la cité iguvienne des rites ont été omis, tiens la faute pour non avenue. Si quelque chose dans ton sacrifice est manqué, mal fait, transgressé, négligé, vicié, s'il est à ton sacrifice un défaut connu ou inconnu, Dius Grabovius, comme il est juste, reçois en expiation ce bœuf ambarvale. Dius Grabovius, purifie la Colline-Fisienne, purifie le peuple iguvien. Dius Grabovius, purifie le nom, les lares, les rites, les hommes, les troupeaux, les champs, les fruits de la Colline-Fisienne, du peuple iguvien. Purifie-les... »

On trouverait chez le vieux Caton, dans les formules de prières qu'il cite et qu'il donne comme modèle à l'agriculteur romain, des invocations et des précautions toutes semblables. En général, les religions qui ont divinisé les forces de la nature sont arrivées à un formalisme de ce genre; les Hindous, les Perses, ont des invocations presque identiques. Il s'agit moins d'obtenir la bienveillance que d'enchaîner la liberté du dieu. Le brahmane qui connaît le rituel dispose du ciel, et par le ciel il est le maître du monde. L'Italiote, sans aller aussi loin, croit que, s'il est fidèle à toutes les prescriptions sacrées, le dieu de son côté ne saurait manquer à son office.

Vient ensuite une seconde cérémonie : la lustration du peuple iguvien. Le sacrifice est offert non pas à Iguvium, mais sur différens points de la banlieue. Le prêtre, vêtu de la prétexte garnie de pourpre et accompagné de deux acolytes, conduit les victimes autour du territoire. Arrivé au point déterminé, il s'arrête et prononce contre tous les étrangers, Tadinates, Étrusques, Nariques, Iapydes, une sentence d'éloignement. On a cru longtemps qu'il s'agissait d'un bannissement véritable; un examen plus attentif du texte doit faire penser que nous nous trouvons en présence d'une fiction légale, car on indique aussitôt à ces étrangers le moyen de se racheter de l'exil à prix d'argent. La lustration, à Iguvium comme à Rome, paraît avoir été l'occasion d'un recensement et d'un cens sur les étrangers. La procession achevée, le prêtre prononce une sorte d'imprécation contre les dieux du dehors, suivie d'une invocation aux dieux nationaux.

Un autre document intéressant nous est fourni par la table II,

qui donne la liste des peuples participant tous les ans au sacrifice d'une truie et d'un bouc : parmi ces noms, il en est qui sont cités dans Pline au nombre des populations de l'Ombrie (1). Chacune de ces tribus paraît avoir eu le droit de venir tous les ans chercher un morceau des deux victimes ; en retour, elle payait une contribution de blé à la corporation attidienne. Un usage analogue existait à Rome. Denys d'Halicarnasse raconte que Tarquin le Superbe, après avoir constitué l'union des Latins, des Herniques et des Volsques, et élevé sur le mont Albain le sanctuaire où quarante-sept villes tenaient leurs réunions annuelles, décida qu'aux féries latines chaque peuple aurait sa part du taureau immolé en l'honneur de Jupiter Latiaris; en retour, ces peuples alliés envoyaient des agneaux, des fromages, du lait, des gâteaux. Cet usage, qui existait encore au temps d'Auguste, s'appelait la *visceratio*.

Une autre inscription nous laisse entrevoir l'organisation intérieure de la confrérie. Il ne semble pas que les frères attidiens résidassent habituellement auprès du temple : ils se réunissaient à des jours fixes pour vaquer à leurs cérémonies, pour dîner ensemble et pour examiner la gestion de l'*adfertor*. Encore ne paraissent-ils pas avoir été très exacts à ces rendez-vous. C'est du moins ce qu'on peut inférer de l'insistance avec laquelle l'inscription dit deux fois : « Si la majorité des frères attidiens *qui seront venus* est d'avis... » Les affaires de la confrérie paraissent être concentrées dans les mains du personnage déjà plusieurs fois mentionné sous le nom d'*adfertor*. C'est lui qui est chargé de diriger les sacrifices et les lustrations, de fournir les objets nécessaires aux cérémonies ; je crois que le nom porté par ce personnage fait allusion à ses fonctions. Dans la langue des Tables eugubines, *fertu* a souvent le sens « qu'il fournisse; » de même le mot d'*adfertor* désigne, à ce que je crois, le fournisseur ou le procurateur des sacrifices. Cela ne veut pas dire qu'il ne soit pas revêtu d'un caractère public et sacré. Je ferai à ce propos une autre observation. Parce que les Tables eugubines contiennent de nombreux détails liturgiques, les interprètes de ces inscriptions ont ordinairement pensé que c'étaient des instructions pour le sacrificateur. On a cru y lire par exemple des indications sur la manière de découper la victime, de présenter les entrailles, d'offrir des libations. Telle n'était point, selon moi, l'intention principale de ceux qui ont fait graver ces tables : ils ne songeaient point à transmettre des instructions qui se donnaient sans doute mieux de vive

(1) Une de ces tribus, les Curiates, est donnée par Pline (III, 19) comme éteinte : *Interiere Curiates*. Ceci nous fournit une limite extrême au-dessous de laquelle on ne saurait placer la date des tables; mais il n'est pas douteux qu'elles ne soient considérablement plus anciennes.

voix et par l'exemple. L'opération essentielle, qui est de tuer la victime, n'est même pas mentionnée une fois. Ces inscriptions se proposent surtout d'énumérer les objets à fournir par les différentes personnes occupées au sacrifice, et notamment par l'*adfertor*, ainsi que de fixer la taxe des redevances qu'il percevra sur les croyans après chaque opération, et dont une partie doit être versée dans la caisse de la communauté. On comprend que des indications de ce genre aient été mises par écrit et affichées dans le temple pour éviter les contestations et pour assurer les droits de chacun.

Cet ensemble de circonstances ne nous transporte pas précisément dans un temps de grande ferveur religieuse, mais plutôt vers une époque de décadence, où l'ancien culte, abandonné à des mains intéressées, se propose surtout de maintenir, à l'aide de son rituel, un certain nombre de droits fiscaux. Cette particularité peut nous aider à pressentir l'âge des inscriptions. Un autre indice nous est donné par la forme des lettres. A cet égard, les tables en écriture étrusque ne peuvent être d'un grand secours, car ce que nous savons jusqu'à présent de l'épigraphie tyrrhénienne est trop peu de chose pour fournir des dates certaines. Il n'en est pas de même pour les tables en écriture latine : d'après certains signes bien connus, tels que l'emploi fréquent des lettres doubles, nous pouvons fixer l'âge approximatif de ces tables à la fin du VIIe siècle de Rome. Si nous reculons encore la limite, ce qu'il est prudent de faire pour des inscriptions qui appartiennent à une ville de province, nous arrivons au règne d'Auguste. C'est le temps où, sous l'inspiration du maître, les vieux cultes étaient partout remis en honneur (1). Les autres tables sont certainement plus anciennes : on ne sera sans doute pas loin de la vérité en les attribuant au IIe siècle ou au plus tard au commencement du Ier siècle avant Jésus-Christ; différens indices doivent faire penser qu'une partie d'entre elles sont des copies de documens d'un âge antérieur.

La lecture de ces textes rappelle à l'esprit une autre série de textes, ceux-là en langue latine, qui offrent avec nos tables une ressemblance frappante. Nous voulons parler des actes du collège des frères arvales. Un hasard pareil à celui qui nous donna les Tables eugubines fit retrouver vers la fin du siècle dernier, à quelques milles de Rome, l'emplacement du temple des Arvales, ainsi qu'un grand nombre d'inscriptions qui le décoraient. Il y a huit ans de nouvelles fouilles pratiquées au même endroit augmentèrent notablement le nombre des inscriptions, de sorte qu'à certaines lacunes près nous pouvons dire que nous possédons les archives du

(1) Gaston Boissier, *la Religion romaine d'Auguste aux Antonins*, livre Ier, chap. Ier.

collége depuis Tibère jusqu'à Héliogabale. Le culte des Arvales est d'une haute antiquité : une tradition le faisait remonter jusqu'aux douze fils d'Acca Larentia, la nourrice de Romulus. Le collége se composait de douze prêtres qui se donnaient le nom de frères, probablement par allusion à cette ancienne fable. Ils étaient voués au culte d'une déesse que nous ne trouvons mentionnée nulle part ailleurs, *Dea Dia*. Tous les ans, au printemps, ils célébraient en l'honneur de cette divinité une grande fête qui était l'occasion d'une réunion solennelle. Cependant ce ne sont pas les anciens actes des Arvales qui nous ont été conservés : tous les documens que nous avons sont postérieurs à la réorganisation du collége sous Auguste.

Quand on rapproche ces inscriptions de celles qui nous viennent d'Iguvium, on ne peut s'empêcher de remarquer, malgré la triple différence de la langue, du temps et de l'importance relative des deux villes, les plus singulières coïncidences. C'est le même culte de divinités champêtres, ce sont les mêmes cérémonies et les mêmes prières. Le célèbre chant des Arvales, si heureusement conservé dans le compte-rendu d'une séance du temps d'Héliogabale, présente des mots et des tours qui rappellent ceux de la langue ombrienne. Il était probablement gravé sur une table analogue aux Tables eugubines. Il est vrai que l'étonnante fortune qui avait fait de la ville de Romulus la capitale de l'univers s'est étendue au collége des frères arvales. Les *magistri* successifs du collége s'appellent Tiberius Cæsar, Caius Cæsar, Néron, Galba, Othon, Vitellius, Domitien, Trajan, Antonin, Marc-Aurèle. Les plus grands événemens de l'histoire du monde, l'anniversaire de la bataille d'Actium, les défaites des Germains, la découverte des complots tramés contre la vie des empereurs, sont mentionnés dans les procès-verbaux et donnent lieu à des actions de grâces. Les frères arvales sont choisis parmi les plus illustres des familles patriciennes de Rome, les Domitius, les Paulus, les Fabius, les Corvinus, les Silanus, les Memmius. Dans les repas que les inscriptions n'ont garde d'oublier, ce sont des fils de sénateurs qui servent à table, et tout le luxe de la Rome impériale est déployé. Des sommes considérables en or et en argent sont offertes à la caisse de la communauté : aux anciennes réjouissances s'en viennent joindre de toutes nouvelles, telles que les courses de quadrige, ou le spectacle des exercices de voltige à cheval. En présence de cette pompe, on se rappelle involontairement les vers de la première églogue :

Sic canibus catulos similes...

Mais à travers cette énorme distance, il n'en est que plus intéres-

sant d'observer l'accord qui persiste dans le fond du rituel. L'un et l'autre groupe de documens nous offrent le modèle des mêmes cérémonies, la même corporation de douze frères, et il n'est sans doute pas téméraire de penser que nous avons ici un double spécimen d'un même culte italiote. Les frères attidiens nous apparaissent à certains égards comme les frères arvales d'Iguvium.

Malgré leur aspect à première vue un peu étrange, les Tables eugubines se laissent donc ranger sans peine à une place bien définie dans l'histoire des religions de l'Italie ancienne. Elles complètent sur certains points, elles confirment sur d'autres ce que nous savions en cette matière; mais, quelle qu'en soit la valeur comme document archéologique, c'est surtout en linguistique qu'elles ont une importance capitale. Elles nous représentent à elles seules à peu près tout ce qui reste d'un antique idiome de l'Italie; on peut noter à ce propos une différence caractéristique dans l'histoire du latin et du grec. Tandis que la langue hellénique est parvenue jusqu'à nous, représentée par quatre dialectes principaux, sans compter une foule de variétés provinciales, le latin, faisant peu à peu le vide autour de lui, a partout étouffé ses frères, si bien que, sans quelques heureuses trouvailles, il aurait l'air d'être seul de son espèce. Cette extinction s'est produite graduellement : encore au temps de Titus on parlait osque à Pompéi, comme l'indiquent les inscriptions de cette ville; et les Tables eugubines sont la preuve qu'une corporation religieuse d'une ville de l'Ombrie a pu, longtemps après la conquête romaine, se servir de l'idiome indigène. L'influence de Rome se révèle seulement par quelques mots, comme le nom de *kvestur* (questeur), donné à l'un des magistrats de la confrérie, par la manière toute latine de marquer les chiffres, par la substitution sur les deux dernières tables des caractères latins aux caractères étrusques, qui étaient sans doute devenus d'un usage plus rare.

Quelle est donc l'idiome des Tables eugubines? Il ne peut y avoir à ce sujet aucun doute. C'est un proche parent du latin, un de ces idiomes italiques, à moitié romains, que Varron a heureusement caractérisés en les comparant à des arbres qui, plantés sur la limite de deux champs, font serpenter leurs racines des deux côtés de la borne. On devine dès lors l'intérêt qui s'attache à l'étude grammaticale de cette langue. Les faits que l'on constate sont de deux sortes. A certains égards, l'ombrien est déjà plus avancé que le latin dans la voie de l'altération : il peut jusqu'à un certain point être considéré comme un avant-coureur des langues romanes. A d'autres égards, il est resté, comme cela arrive assez souvent aux patois, plus archaïque que le latin, et il a conservé des mots et des

formes qui sont sortis de cette langue. Nous donnerons un ou deux exemples de l'un et de l'autre ordre de faits en commençant par ceux où l'ombrien se rapproche des langues modernes.

Tout le monde sait, depuis que la philologie a cessé d'être une science fermée au grand nombre, quelles sont les principales différences qui séparent le latin des idiomes romans, du français par exemple. Les mots se resserrent et perdent une partie de leurs syllabes : celles qui précèdent et celles qui suivent la syllabe frappée de l'accent tonique sont ordinairement sacrifiées. Ce fait se produit déjà en ombrien : *populum* devient *poplom*, ce qui est déjà notre français *peuple; vestitus* (revêtu) devient *vestis* et *piatus* (consacré) fait *pihaz*. D'autre part la déclinaison s'appauvrit : nous voyons par exemple en français que le pronom relatif, au lieu des cinq cas du latin, n'en a plus que deux : *qui* et *que*. De même en ombrien le neutre du pronom relatif commence à servir pour le masculin, et le singulier est employé là où les règles d'accord exigeraient le pluriel. Il s'est trouvé de nos jours des philologues à idées aventureuses qui n'ont pas craint de soutenir (voulant probablement faire honneur à notre vieille Gaule) que le français est non pas une langue dérivée du latin, mais un frère du latin, non moins ancien et non moins primitif. Ces savans n'ont pas manqué d'appeler au secours de leur thèse le dialecte des Tables eugubines : il y a là en effet des phénomènes de décomposition qui annoncent déjà ce qui devait se passer dans la Gaule quatre ou cinq siècles plus tard; mais il est aussi des parties par où l'ombrien se montre plus ancien et mieux conservé que le latin. Ainsi certaines formes du verbe, certaines flexions du nom, qui ont disparu de la langue latine ou qui ne s'y trouvent plus qu'à titre d'exception, sont ici d'un usage courant. Je citerai seulement les génitifs en *as*, qui ne sont restés en latin que dans le seul mot *pater-familias*. Un des attraits de cette étude est de trouver employés en leur sens propre des termes qui en latin n'ont plus qu'un sens secondaire ou détourné. Ainsi *mestra* (pour *maistra*) est un adjectif féminin signifiant « plus grande, » tandis qu'en latin *magister* est devenu substantif et désigne toujours le maître : des expressions comme *magister equitum* (le plus grand parmi les cavaliers) nous laissent encore voir de quelle façon s'est opéré ce changement. Le mot *filius* veut dire « le fils » en latin : l'ombrien *sues filios* (des cochons de lait) nous montre que le sens originaire est « nourrisson (1). » Certains renseignemens donnés par les poètes ou par les grammairiens trouvent une confirmation

(1) On peut rapprocher ce qui s'est passé en français, où *infans* (l'enfant qui ne parle pas encore) a donné le terme général d'*enfant*, sans compter *infanterie* et *fantassins*.

inattendue. Ainsi Nonius Marcellus cite un passage de Varron d'après lequel les gâteaux sacrés étaient soumis à une sorte de purification : cela s'appelait *liba februare* (1). Cette opération est maintes fois prescrite sur nos tables (*furfatu*). Il y a aussi une purification pour les brebis, ce qui est le commentaire d'un endroit des *Fastes* d'Ovide où le poète nous montre à la fête des Palilies les brebis qu'on faisait sauter par-dessus un feu de soufre. Un épisode assez étrange de l'*Énéide* reçoit de la comparaison du rituel iguvien un rayon de lumière. On se rappelle que les compagnons d'Énée, débarqués en Italie, font un repas dans lequel ils mangent les gâteaux qui leur avaient servi de plats :

Heus! etiam mensas consumimus?...

s'écrie le jeune Iule. A ces mots, Énée remercie les dieux, une prophétie qui les condamnait à manger leurs tables se trouvant accomplie. Quel est le sens de cette histoire? Un des gâteaux offerts à la divinité s'appelle en ombrien *mensa*. On sait que les mots à double signification ont de tout temps joué un grand rôle dans les oracles et les légendes populaires. Virgile, un peu à court de traditions, n'a pas jugé cet épisode au-dessous de la dignité de son épopée.

Il est temps de nous arrêter, heureux si nous avons pu montrer aux esprits cultivés l'intérêt de ce genre d'étude. L'histoire naturelle enseigne que la lutte pour la vie a fait disparaître dans le monde organisé un grand nombre de variétés qui servaient d'intermédiaires entre les espèces. Il en est de même en philologie et en histoire. La langue latine a détruit quantité d'idiomes qui étaient plus ou moins ses frères. La république romaine a absorbé des centres politiques et religieux qui étaient, dans un ordre inférieur, autant de petites Romes. La science doit, toutes les fois qu'elle le peut, chercher à combler ces lacunes : à côté de la souche principale, elle examine avec curiosité ces obscurs parens, qui, moins comblés par la fortune, sont restés plus près des origines, et qui ont parfois mieux conservé l'ancien aspect du type héréditaire.

MICHEL BRÉAL.

(1) Voyez la savante édition de Nonius Marcellus, récemment donnée par M. Louis Quicherat, p. 118.

LA

RECHERCHE D'UN COLÉOPTÈRE

SOUVENIRS DU BASSIGNY.

---

18 septembre. — Mon cher, sois le bienvenu!.. Connais-tu la *chrysomèle du millepertuis?*

Cette singulière question, jetée à brûle-pourpoint au milieu de notre embrassade, fut la première que m'adressa mon ami Tristan lorsque j'arrivai dans son nouveau gîte de Chaumont-en-Bassigny. Elle ne laissa pas de me surprendre, et ma surprise augmenta quand j'eus parcouru d'un rapide coup d'œil l'intérieur du logis de Tristan. Les murs étaient garnis de nombreuses vitrines sous lesquelles s'étalaient, méthodiquement alignés et percés de longues épingles, des coléoptères de toutes formes : — lucanes aux mandibules menaçantes, longicornes aux élégantes antennes ramenées en arrière, carabes dorés, nécrophores en livrée de deuil... Sur la table, des pinces, des fioles, des loupes, étaient éparses à côté de gros dictionnaires d'entomologie.

— C'est la seule chrysomèle indigène qui me manque, reprit Tristan, toutes les autres sont là ! — Il me montra une vitrine où brillaient comme de fines pierreries des centaines de petits coléoptères de toutes couleurs, depuis le bleu du saphir jusqu'au vert de l'émeraude, en passant par une gamme de tons bronzés, cuivrés, fauves et pourprés, un véritable écrin. — Tu ne saurais croire combien le désir de posséder mon inconnue me hante depuis que je sais qu'elle vit dans le pays.

Il prit la *Faune entomologique française* et lut à haute voix : — « *Chrysomela fucata.* Noire en dessous, avec le corselet et les élytres d'un bleu bronzé. Sa larve vit sur le millepertuis. On la trouve

en Hongrie et en Italie, très rarement en France; cependant on l'a rencontrée parfois en automne dans les bois du Bassigny. » — Tu as bien entendu! s'écria-t-il, et ses petits yeux s'écarquillèrent, le Bassigny... Quand je songe qu'elle rôde peut-être là-bas, dans un de ces bois que nous voyons de ma chambre!.. mon cher, je t'assure que j'en rêve. A chaque instant, je crois l'apercevoir avec ses antennes noires et sa robe azurée... C'est une véritable obsession.

Nous nous étions accoudés à la fenêtre. Tristan a toujours été heureux dans le choix de ses gîtes; la vue qu'on a de sa chambre est charmante. A droite et à gauche, la roche sur laquelle Chaumont est bâti arrondit en demi-cercle ses flancs boisés. Sur la crête sont rangées en amphithéâtre de vieilles façades que limitent d'un bout le dôme trapu de l'hôpital et de l'autre une massive tour carrée qu'on nomme la tour Hautefeuille. Au pied de la roche, parmi des prés d'un vert tendre, ondoie comme un ruban clair la Suize bordée de saules. En face, le viaduc du chemin de fer relie la ville aux plateaux voisins en jetant sur la vallée son gigantesque pont aux trois rangs d'arches aériennes. De temps en temps un train passe; un blanc panache de vapeur sort d'un massif de verdure et glisse sans bruit entre la terre et le ciel. Au-delà s'élèvent par gradation les hauteurs qui enveloppent la ville comme d'un cirque immense. On aperçoit des masses de bois sombres, des plaines illuminées de soleil, puis tout au loin une dernière bande bleuâtre qui se confond presque avec les bords vaporeux du ciel. C'est une fête pour les yeux et pour l'esprit qu'un pareil horizon.

— Te voilà donc livré au démon de l'entomologie? demandai-je à Tristan.

— Oui, Dieu merci! cela vaut mieux que d'être livré au démon de l'ennui. Ce mal prenait parfois des proportions inquiétantes pour ma raison. Ennuis terribles entrecoupés par de courtes extases, telle était ma vie. Jeune encore, bien portant, affranchi de tous soucis matériels, j'éprouvais absolument un dégoût, non des hommes pris à part, mais des hommes réunis en société. Le jeu, la chasse, la compagnie des femmes, la gloriole, foin de tout cela! J'avais perdu quelque chose qui n'est rien et qui est tout : l'assaisonnement de la vie, la façon de bien voir et de s'intéresser aux sensations éprouvées. Tous les petits bonheurs faciles qui constituent en somme la joie de vivre me trouvaient insensible, et mon âme se broyait elle-même, faute d'alimens. Singulière économie de l'esprit! il lui suffit de s'examiner pour tomber dans un vide affreux : à force de me scruter moi-même et de vouloir entrer de plain-pied dans les secrets de la nature, je perdais les plus simples notions de l'existence. Chaque jour voyait tomber un bourgeon, une feuille, une fleur; je devenais

peu à peu semblable à un chêne décharné, sur les branches duquel aucun oiseau ne vient plus chanter, et que le rude vent du doute peut à peine agiter encore... Un beau soir, je me suis dit : « Il est impossible que tu continues à vivre de la sorte; il te faut donc ou mourir ou changer d'esprit. » Or mourir avant son heure étant toujours une sottise, j'ai préféré changer de méthode. Au lieu de chercher à dévorer d'un seul coup le grand livre de la nature, je me suis résigné à en déchiffrer mot par mot une toute petite page, et j'ai choisi la page des coléoptères. Depuis ce moment-là, ma vie s'est transformée, chaque heure m'apporte une émotion nouvelle, chaque brin d'herbe est l'occasion d'une trouvaille précieuse... Tiens, l'autre jour, j'ai éprouvé un vrai ravissement en découvrant le *clavigère* (1), un insecte aveugle qui passe sa vie au fond d'une fourmilière, et dont les fourmis abusent en composant je ne sais quel philtre avec la liqueur qu'il sécrète... Demain, si tu veux, au lieu de partir pour l'Argonne, nous nous promènerons à travers le Bassigny, à la recherche de la *chrysomèle du millepertuis*, et je te ferai voir de jolies choses...

— Le Bassigny! m'écriai-je, mais c'est un bon tiers de la Haute-Marne, c'est Andelot, Langres, Châteauvillain, Vignory... Un bien vaste champ pour y découvrir un coléoptère gros comme un pois!

— Fie-toi à moi. Tu sais, il y a pour le poète des jours de verve où il se sent capable de mener à bien tout un poème; il y a aussi de ces heures d'or où le naturaliste pressent qu'il va faire une trouvaille : je suis dans un de ces momens-là.

— Va pour le Bassigny... Si nous commencions par visiter sa capitale?

Nous sortîmes. Les villes d'un département sont un peu comme les plantes d'une même famille; elles ont dans leur physionomie certains traits qui révèlent la parenté commune. La Haute-Marne a la spécialité des villes haut perchées, silencieuses, austères et rébarbatives : — Chaumont, Langres, Bourmont. Dans ces trois localités, mêmes rues froides sans cesse balayées par un rude vent de bise, même population taciturne, même mine renfrognée et inhospitalière en apparence. Seulement Langres tient plus particulièrement du séminaire et de la caserne, Bourmont donne surtout l'impression d'un couvent et d'une geôle; à Chaumont, le caractère domestique et intime domine. C'est une ville de bourgeois, mais de bourgeois casaniers, peu communicatifs, aimant à cacher leur vie, comme le sage, et à fuir l'œil indiscret des promeneurs. Presque toutes les maisons sont précédées d'une cour humide et sombre,

(1) *Claviger testaceus*, famille des *Pselaphidæ*.

protégée elle-même contre la curiosité par un haut mur et une grande porte hermétiquement close. Peu de fenêtres sur la rue; en revanche, de nombreuses et larges ouvertures sur les jardins et la campagne. On sent que les habitans ne flânent guère sur leur seuil et mettent en pratique la devise anglaise : *my house is my castle*. Chaque demeure est en effet une forteresse bien murée et où on ne pénètre qu'à bon escient. Peu ou point de sonnettes, mais à l'un des solides panneaux de la porte un antique *heurtoir* de fer, dont le bruit quand on le rabat retentit mélancoliquement à travers les cours sonores. Çà et là, quand une de ces portes s'entre-bâille, on aperçoit un jardinet avec un vieux puits dans un coin, et au fond l'entrée étroite d'un corridor qui s'ouvre dans l'ombre d'une tourelle pointue. Du reste, en dépit de ses airs maussades, la ville a une physionomie *amusante*, comme disent les artistes. Ses rues, où l'herbe pousse, sont pleines de hauts et de bas, de ressauts inattendus et de méandres fantasques; il y a des passages mystérieux qui ne mènent nulle part, de brusques ouvertures dans l'embrasure desquelles on aperçoit tout à coup la campagne, une place irrégulière avec un îlot de vieilles masures au beau milieu, et enfin une double rangée d'arbres centenaires qui enveloppe presque entièrement la discrète cité d'un large manteau de verdure, où le vent se lamente sans cesse.

Après de longues flâneries à travers ces rues singulières, Tristan m'a conduit à l'église Saint-Jean. L'église ressemble à la ville. Mêmes dehors sombres, même incohérence capricieuse dans l'architecture du monument, mais aussi même caractère intime, même charme voilé qui vous prend le cœur peu à peu. — Les âmes dévotes, dis-je à Tristan, n'ont peut-être pas ici les élans religieux que leur donneraient les nefs de nos grandes cathédrales, mais je parierais que les vieilles filles et les antiques servantes du voisinage doivent aimer à y venir prier.

— Je le crois bien, répondit-il; parfois, à la brune, je prends plaisir à m'installer ici, à l'ombre d'un pilier, et à voir les bonnes femmes arriver une à une. Enveloppées dans leur mante à capuchon, elles poussent avec précaution la petite porte à cintre surbaissé et vont s'agenouiller dans l'ombre d'une chapelle. Presque toutes s'en retournent avec une figure plus gaie. Cela se conçoit; ici point de hautes murailles austères où la pensée se perd à mesure qu'elle s'élève, mais une profusion de sculptures, de bas-reliefs et de vieux tableaux, qui sont autant de stations pour le cœur. La plupart de ces pieuses femmes sont venues tout enfans dans cette église, et tu sais quelle importance l'enfant attache aux moindres détails d'architecture ou de peinture. Il n'est pas un saint

de pierre, pas un vitrail, pas un tableau qui n'ait joué son rôle dans les juvéniles émotions de toutes ces prieuses. Leurs yeux vont du *Christ au tombeau*, qui est sculpté là-bas dans une chapelle voûtée, à cette chaire, qui est un bijou de menuiserie et qui a été exécutée par le père de Bouchardon. Chacune de ces figures, associée à leurs douleurs ou à leurs joies, garde un intérêt qui ne s'affaiblit jamais. Pour ces âmes féminines, dont toute la vie s'est passée dans la même rue silencieuse, il y a certainement une consolation et un véritable charme à prier devant ces images familières et à s'arrêter dans une douce contemplation rétrospective entre deux oraisons...

De fait, l'église Saint-Jean est un vrai musée, et pour un artiste elle a des recoins délicieux. Je me suis arrêté longuement devant un tableau de l'école espagnole qui représente Salomé apportant à Hérode Antipater la tête de saint Jean. La fille d'Hérodiade et les femmes qui l'entourent sont vêtues à la mode du XVIe siècle. Leurs têtes penchées sont charmantes. Sur la table est posé, dans un vulgaire chandelier de fer, un lumignon qui éclaire la scène; un petit chien s'élance d'un tabouret et aboie à la vue de la pâle figure ensanglantée du saint. Il y a dans cette toile un mélange de réalité crue et d'élégance raffinée qui résume d'une façon saisissante cette dramatique et attirante vie du XVIe siècle... La nuit tombait, Tristan m'a tiré par le bras. — Allons dîner!

Quand, après le dîner, nous sommes rentrés par le *boulingrin*, les étoiles s'étaient toutes allumées. Au milieu de la voie lactée, la constellation de Cassiopée étincelait. Pour flatter Tristan, qui a le goût des métaphores, je m'avisai de la comparer à une poignée de pierreries tombant d'un écrin entr'ouvert. — Sais-tu, soupira mon ami, à quoi je pense, moi, à la vue de ces petites étoiles?.. A un fourmillement de chrysomèles idéales, parmi lesquelles se trouve ma belle inconnue du millepertuis!.. — Patience! demain nous irons à la conquête de la chrysomèle bleue.

19 septembre. — Dès le matin, nous roulions en wagon sur la ligne de Neufchâteau. D'abord pays rocheux et aride, coteaux nus, friches pierreuses; puis peu à peu la nature devient moins revêche, d'étroites vallées aux flancs revêtus de vignes coupent la voie transversalement, les collines s'élèvent et s'accidentent, les forêts recommencent à verdoyer. — Vois-tu, me dit Tristan, sur ce plateau, un grand arbre qui s'élance au-dessus des autres comme un nuage de verdure? c'est un tilleul qu'on nomme *l'arbre de saint Claude*; en face est le Mont-Éclair, où fut signé le traité d'Andelot, et voici Andelot lui-même avec ses maisons suspendues comme des balcons

au-dessus de la voie. A partir d'ici, nous entrons dans le pays du fer et des forges; encore quelques minutes et les cheminées hautes comme des phares dresseront de tous côtés leurs obélisques empanachés de fumée : forges à Rimaucourt, là-bas, sur la Sueur, — une rivière bien nommée, car elle peine rudement à soulever tous ces gros marteaux, — haut-fourneau à Montot, forges et tréfilerie à Manois... Quand on voyage de nuit dans ce pays-ci, à voir toutes ces fournaises rouges et béantes, à entendre ces formidables bruits de ferraille, on se croirait mené à toute vapeur au fond d'une vallée infernale. Aussi bien nous y allons, car je te conduis à Orquevaux, le Val d'enfer (*Orci Vallis*)...

Nous quittons le chemin de fer à Manois. En dépit de son renom diabolique, Orquevaux, où nous nous rendons à pied, est un village à la mine honnête et pacifique. Le ciel est bleu, les vergers sont pleins d'arbres, la Manoise rit au soleil, et les cloches du dimanche sonnent à toute volée. Celles de Manois et d'Humberville font chorus, et nous voilà cheminant le cœur en joie. — J'aime cette musique des cloches, s'écrie Tristan; quand j'entends leur carillon, il me semble que le génie du dimanche s'assied en habits de fête à son orgue aérien, et se met à jouer le grand morceau de la semaine...

Le chemin côtoie le ruisseau; de temps à autre, la gorge s'évase, la Manoise en profite pour se mettre à l'aise et devenir un étang. De longues files de vaches, sonnettes au cou, défilent sous l'ombre bleue des lisières, piétinant dans les berges humides et faisant songer aux paysages de Ruisdael. Je cueille des noisettes, et Tristan ne laisse point passer un pied de millepertuis sans le fouiller de la racine aux fleurs. Hélas! la chrysomèle désirée s'obstine à ne pas se montrer... Cependant les collines se haussent et se décharnent, la gorge se rétrécit, la Manoise se perd sous les ronces, et tout à coup nous voilà au fond d'une impasse. La vallée est terminée brusquement par une sorte de ravine en entonnoir, un cirque aux pentes abruptes, nues et d'une blancheur aveuglante. La crête se découpe à arêtes vives sur le bleu du ciel, sans un buisson, sans un brin d'herbe, et au fond de l'entonnoir, entre deux sveltes massifs de sycomores, la source de la Manoise jaillit comme par enchantement d'un amas de pierres moussues. — Le site, dis-je à Tristan, ne manque pas d'une certaine sauvagerie originale, mais cet entonnoir est horriblement ensoleillé et inhospitalier... Comment l'appelles-tu?

— Oh! il a un nom qui ferait rougir une Anglaise, très expressif au demeurant, bien que vulgaire et rabelaisien en diable... On l'appelle le *Cul-du-Cerf*.

Nous avons rebroussé chemin en silence. Tristan paraissait déconfit et humilié du peu de succès de son paysage; de plus nous

avions le soleil en face, et l'eau des étangs nous en renvoyait le reflet dans les yeux. Cette façon d'aller n'était pas engageante, et la conversation s'en ressentait. Pour accourcir la route, Tristan, qui sait son La Fontaine par cœur, se met à me réciter des fables. Il venait de terminer *le Satyre et le Passant*, quand, s'arrêtant pour reprendre haleine : — As-tu remarqué, me demande-t-il, combien la moralité des fables de La Fontaine est souvent tirée aux cheveux, et comme elle est parfois contradictoire?

— C'est que La Fontaine a une façon toute neuve de considérer la fable; il prend la moralité pour prétexte et l'art pour but.

— Oui, repart Tristan, La Fontaine est surtout un artiste; c'est le plus original et le plus étonnant des poètes du XVIIe siècle. Chacune de ses fables fait rêver, et cependant tout y est net et sobre. Dans cette cour à perruques et à grands canons, dont le maître appelait les paysagistes hollandais « des magots, » La Fontaine est le seul qui n'ait jamais hésité à se servir du mot propre, et qui ait peint avec amour les paysans, les arbres et les bêtes. Voilà de quoi rabattre le caquet aux critiques qui veulent expliquer les poètes par l'influence des milieux.

— Encore faudrait-il savoir dans quel milieu vivait La Fontaine. Je ne suppose pas qu'il fréquentât beaucoup la cour, dont il disait pis que pendre. Il préférait entretenir commerce avec les petites gens, sous la tonnelle d'un cabaret, ou avec les bestioles des champs et des bois. Songe qu'il aimait la nature et que dans sa jeunesse il avait été forestier.

— Oh! si peu! réplique Tristan en secouant la tête, Furetière prétend qu'il ignorait la plupart des termes du métier ; en somme, c'était un naturaliste médiocre.

— Je t'accorde qu'il n'a pas découvert la chrysomèle du millepertuis, mais quoi! de son temps les sciences naturelles étaient dans les limbes, et la nomenclature...

Tristan m'interrompt d'un air piqué et s'écrie : — Il a dit des hérésies à propos de l'escarbot, il a appelé le roseau un arbuste, et il a fait percher le corbeau sur un arbre, un fromage au bec!

— Soit, pourtant là encore il y aurait à distinguer. Pour certaines fables, il a ingénument accepté la mise en scène réglée par ses prédécesseurs; mais quelle vérité dans les morceaux où il a observé directement la nature! Comme il a peint avec le ton juste le chat, le coq, Jeannot Lapin, la chèvre « à traînante mamelle, » l'hirondelle

Caracolant, frisant l'air et les eaux !...

Ce n'était pas, après tout, un naturaliste à courte vue, celui qui osait soutenir à l'encontre de Descartes l'intelligence des bêtes et

la sensibilité des plantes. Il avait un esprit large et un cœur d'or.

— Oh ! un cœur d'or !.. Il détestait les enfans, et il était mauvais mari.

— Mon cher, si, comme on le prétend, Mme La Fontaine ressemblait à la femme du *Mal marié* et à dame Honesta, de *Belphégor*, le bonhomme était excusable de vivre loin d'elle. Il n'en avait pas moins le cœur bon et courageux. Il aimait les bêtes, et j'ai remarqué que tout homme qui aime les animaux n'a jamais un mauvais cœur. Au demeurant, c'était un maître poète, et je ne lui marchande pas mon admiration. Je l'aime pour sa grâce, son naturel, sa gaîté, pour ses grandes qualités toutes françaises, et puis je l'aime encore parce que tous ceux que je hais n'ont jamais pu le goûter, parce que les pédans allemands, les mystiques, les abstracteurs de quintessence, et ceux que Musset appelait les *rêveurs à nacelles*, ne l'ont jamais compris... Si j'avais ici une pleine coupe du joli vin de son pays, de ce champagne rose dont la mousse naturelle monte aux bords du verre en perles vermeilles, je la viderais joyeusement en l'honneur du grand poète champenois !

— Et moi donc ! s'écrie Tristan, je meurs de soif...

Cette discussion nous a menés jusqu'à Orquevaux, et nous sommes entrés avec le crépuscule dans le village, dont les maisons éclairées laissaient voir par les vitres sans rideaux tout le remue-ménage intime du dedans. Quels délicieux petits tableaux on entrevoit ainsi à la nuit tombante ! Là sont des intérieurs dont les images se succèdent rapidement comme les perceptions dans un rêve. Une tête de jeune fille se dessine nettement, puis s'enfonce insensiblement dans un demi-jour impossible à pénétrer. C'est l'heure du souper : autour de la table, des silhouettes s'agitent, les cuillers montent et descendent régulièrement, et les verres portés à la bouche se relèvent jusqu'à la hauteur du front. Cela vous rappelle ce tableau de Lenain, qui est au musée Lacaze. — La flamme de l'âtre brille comme un soleil, scintille sur le bord des plats et fait miroiter les ventaux du bahut. Il y a des lumières posées tout contre les vitres; d'autres fois la première chambre reste dans l'ombre, mais dans un enfoncement on voit une seconde pièce vivement éclairée, dont la porte ouverte laisse passer un faisceau de lumière et un bourdonnement de voix confuses. Au fond des étables, on entend la respiration bruyante des bêtes. On voudrait s'arrêter et finir la soirée dans un de ces milieux calmes et invitans, mais la chrysomèle !.. Tristan, qui ne s'est point découragé, veut l'aller chercher demain dans les bois de Châteauvillain... En marche, et vivement ! sinon nous allons manquer le convoi.

A Manois, la station est pleine de monde. Les *réservistes* du

pays, qui ont eu un jour de congé, s'apprêtent à rejoindre leur régiment à Langres. Toutes les filles et les femmes du village sont là rassemblées; les adieux s'échangent, les embrassades se succèdent. Les braves garçons, encore gênés dans leur uniforme, ont l'oreille basse et ne mènent pas grand bruit. L'un d'eux, petit, maigre, à la mine mélancolique, se tenait près de sa femme, qui portait un enfant dans ses bras; il dévorait le marmot de caresses. La femme renfonçait ses larmes, lui n'avait pas le cœur trop solide non plus, mais faisait bonne contenance pour empêcher l'autre d'éclater. — Voici le train, encore une embrassade, et tous s'élancent dans les compartimens des troisièmes, où ils retrouvent des camarades venus de plus loin. Une minute encore, puis la vapeur gronde, et le convoi part. A la station suivante, ils chantent déjà tous et envoient de comiques interpellations aux curieux entassés le long des barrières. La gaîté gauloise a repris le dessus, et ils regagnent gaillardement la caserne où les attendent les corvées, les marches forcées et la rude discipline militaire... Merveilleuse élasticité du caractère français!.. Après la guerre, pendant les jours sombres de la commune, je me promenais tristement dans une des grandes plaines nues du Barrois. Au-dessus de moi, et non loin de deux paysans qui sarclaient, une alouette montait en gazouillant. L'un des deux sarcleurs releva la tête et s'écria avec un accent qui me toucha : — Pauvre petite alouette, comme elle chante! — Il y avait dans cette exclamation comme un étonnement d'entendre encore un doux chant d'oiseau après tant de malheurs, et il y avait aussi une espérance de jours meilleurs, une affirmation de confiance dans les ressources de cette race française, gaie, courageuse et chantante comme l'alouette. Oui, avec ces natures gauloises, souples, rebondissantes, allègres, chez lesquelles la bonne humeur s'épanouit en un clin d'œil comme une fleur au soleil, il y a encore de grandes choses à faire, et le dernier mot n'est pas dit.

20 septembre. — Les heures claires du matin nous ont trouvés cheminant gaîment dans une des grandes avenues herbeuses du parc de Châteauvillain. — Un bon temps pour marcher; l'air est frais; le ciel, marbré de jolis nuages blancs, laisse apparaître de larges trouées d'un bleu pur. Çà et là des tranchées latérales s'ouvrent, et par-dessus les massifs nous apercevons dans un mol enfoncement la gorge où coule l'Aujon, puis au loin, à l'horizon, les collines bleuâtres de la vallée de l'Aube. Tristan est en veine d'expansion, et la vue des bois lui délie la langue. — De même, dit-il, que certains morceaux de musique nous assouplissent et nous changent, la vue d'une tranchée profonde dans une futaie fait de moi

aussitôt un tout autre homme. — En effet, sa bonne figure rêveuse s'est épanouie, il marche à grandes enjambées, tirant d'épaisses bouffées de sa pipe. Plus nous avançons, et plus son enthousiasme augmente. — Solitude! s'écrie-t-il en devenant lyrique, ô belle sans gêne, ô maîtresse muette, assise au milieu des grands bois, tu froisses du pied les feuilles mortes, tu sondes les profondeurs des vallées et tu regardes au loin les brumes de l'automne voilant les coteaux... O sirène, comme tu m'as vite ensorcelé!

— A propos d'ensorcellement, lui dis-je, sais-tu que nous sommes dans un pays où on croit aux sorciers et où on les brûlait encore il n'y a pas trois cents ans?

— Hein! qu'est-ce que ce conte-là?

— Ce n'est pas un conte, c'est une dramatique histoire, dont Michelet aurait pu faire un chapitre de son livre de *la Sorcière*. En 1594, à Dinteville, un charmant village situé à deux lieues d'ici, dans cette vallée de l'Aube dont nous apercevons les collines brumeuses, Jeanne Simoni, femme d'un sieur Breton, fut traduite devant le procureur fiscal comme « entachée de sorcellerie, » et, sur ses dénégations, le seigneur de Dinteville ordonna qu'elle subirait l'*épreuve de l'eau*. Jeanne, « tondue et rasée, » fut amenée au bord de l'Aube, « en eau de suffisante profondeur; » là, malgré ses protestations, en présence du juge, du procureur, du curé et de la foule ameutée, on la mit nue comme la main et on la jeta, pieds et poings liés, dans la rivière. L'épreuve fut renouvelée par trois fois; comme la malheureuse était toujours revenue sur l'eau, d'après la coutume elle aurait dû être réputée innocente; mais l'acharnement était si grand qu'on la ramena en prison. Le juge alors l'ayant sommée en vain de déclarer si elle était *marquée* en quelque endroit comme les gens de sa secte, la fit visiter par quatre commères du village. Celles-ci prétendirent avoir trouvé les marques de la griffe de Satan « au-dessous de l'épaule gauche et à l'aîne, » et sans qu'on se préoccupât d'examiner s'il ne s'agissait pas tout simplement d'égratignures très naturelles après la scène violente de la rivière, on la déclara atteinte et convaincue du crime de sortilége et maléfice, et on la condamna à être pendue et étranglée, « son corps brûlé et ses cendres jetées au vent. » Quand on alla lui lire sa condamnation, la malheureuse venait de mourir. La sentence n'en fut pas moins exécutée sur son cadavre, dont on jeta les cendres au vent.

— En 1594! s'écrie Tristan; après Rabelais, Montaigne, Ronsard et la pléiade!

— Oui, tandis que les belles dames de la cour du roi vert-galan fredonnaient encore : « Mignonne, allons voir si la rose,... » tandis que le poète Jean Passerat chantait :

Ma belle, si ton âme
Se sent ore allumer
De cette douce flamme
Qui nous force d'aimer...

Du reste, la chose n'est pas si étonnante qu'elle le paraît; les gens de ce pays étaient d'enragés *ligueurs*, et c'est seulement en cette même année 1594 que Chaumont fit sa soumission à Henri IV. Les guerres de religion avaient amené une recrudescence de fanatisme, et il fut de mode de sévir contre les prétendus *sorciers*. Je me souviens d'avoir lu dans une chronique du Barrois cette phrase terrible dans sa brièveté : « En la dite année 1582, le 3 février, on a bruslé à Bar trois sorcières; en ce temps-là le froid était excessif. » *Le froid était excessif*, voilà toutes les réflexions que ces trois bûchers ont inspirées au chroniqueur... Cela ne te donne-t-il pas la chair de poule?

— Ton histoire, répond Tristan avec un soupir, me gâte toute la beauté du paysage. Mon imagination travaille là-dessus. Je me représente Jeanne Simoni et son mari dans leur petite maison à toiture de lave. C'étaient sans doute des protestans vivant à l'écart, ou quelques-uns de ces *rebouteux* habiles dans la connaissance des plantes des bois, et pour ce fait redoutés et haïs du village. Qui sait? La femme, peut-être jeune et jolie, était restée sourde aux propositions amoureuses du seigneur de Dinteville, qui avait droit de haute et basse justice dans le pays. Je vois ce hobereau venant la trouver dans sa geôle, la menaçant de la terrible épreuve de l'eau, et lui murmurant comme Claude Frollo à la Esmeralda : « Veux-tu?.. » Le procureur était à sa dévotion, la multitude était sans pitié comme toutes les foules... J'entends les cris de cette malheureuse, nue et *rasée*, plongée par trois fois dans l'Aube... C'est horrible!

Tout en conversant, nous avions gagné les bois d'Arc. — Nous sommes arrivés à des cultures enclavées dans la forêt. La solitude était profonde. Les récoltes de pommes de terre ayant déjà été enlevées, tout cet espace semblait abandonné; au loin seulement, vers la lisière, une charrette traînée par des bœufs traversait lentement la plaine. A l'ombre d'un pommier sauvage, un *gachenet* de onze ans gardait deux ou trois vaches immobiles. — Tristan le questionne sur la route à suivre. Le *gachenet*, un blondin à l'œil éveillé et au nez indépendant, semble tout fier d'être consulté par deux messieurs déjà mûrs et convenablement couverts. Aussi, jugeant à propos de nous donner une haute idée de son énergie et de son importance, il fait claquer son fouet, injurie ses vaches qui n'en peuvent mais, et daigne ensuite nous conter leur histoire. — Cette

vache, la première au rez du champ, a perdu une corne hier; elle voulait toujours grimper sur la *rousse*; à la fin elles se sont battues, et la corne y est restée...

— Vas-tu à l'école? lui demande Tristan.

— Oui, monsieur, en hiver.

— Où en es-tu de ton catéchisme?

— Au chapitre vingt-cinq.

— Qu'est-ce que c'est que ce chapitre?

— Ma fi! c'est le chapitre vingt-cinq.

— Mais enfin qu'y avait-il avant le chapitre vingt-cinq?

— Il y avait le chapitre vingt-quatre.

Nous n'avons jamais pu le faire sortir de là.

— Alors l'été, poursuit Tristan, tu restes à paresser en gardant tes vaches?

— Oh! que nenni! J'attrape des papillons, des *bêtes à bon Dieu*, des *cancouëles* (hannetons) et toute sorte de bêtes que j'enferme dans une boîte.

— Un confrère! dis-je à Tristan avec un regard ironique.

— Je leur arrache les ailes, continue orgueilleusement le gamin, il n'y a que cela de joli.

— Misérable! s'écrie Tristan, qui oublie ses longues épingles à insectes, tu les fais souffrir... Montre-moi ta boîte.

Celui-ci s'exécute, ouvre une boîte de bois blanc, et nous voyons chatoyer au soleil des débris de coléoptères, pêle-mêle avec des lambeaux d'ailes de papillons. Tristan fouille cette poussière d'une main fiévreuse; tout d'un coup il lâche un juron en soulevant du bout du doigt, à hauteur de sa loupe, un fragment d'élytre où les tons bleus et bronzés se marient agréablement. — C'était elle! s'écrie-t-il, c'était ma chrysomèle du millepertuis que ce petit vaurien a mutilée... Où as-tu trouvé ça? continue-t-il en mettant l'élytre sous le nez du gamin.

— Ma fi! dans les herbes, monsieur.

— Reconnaîtrais-tu la place?

— Oui bien, c'est là-bas dans le bois.

— De quel côté?

— Par-ci par-là, monsieur,... dans les herbes.

— Tu n'en tireras rien, dis-je; c'est l'histoire du chapitre vingt-cinq qui recommence!

Mais Tristan ne m'écoute pas. Laissant là le *gachenet* ébahi, il part comme un trait dans la direction du bois et fouille le taillis. Au bout d'une demi-heure, je le vois revenir suant à grosses gouttes, et rien qu'à son air je devine que ses fouilles ont été infructueuses. Il grogne d'un ton de mauvaise humeur, et pendant un bon bout de temps nous cheminons en silence. — Sais-tu à quoi

je pense? me demande-t-il tout d'un coup en tortillant dans ses doigts une tige de millepertuis... Tu connais l'origine du nom donné à cette plante?

— Oui, ce nom lui vient de ce que ses feuilles sont percées de milliers de petites glandes transparentes... Après?

— Eh bien, j'ai observé que les chrysomèles vivent de préférence sur les plantes avec lesquelles elles ont certaines analogies de forme ou de couleur. Il serait curieux qn'on retrouvât sur les élytres de ma chrysomèle les particularités qui distinguent la feuille du millepertuis. Qu'est-ce que tu dirais de cela?

— Je dirais... que c'est un fameux argument en faveur de la théorie de l'influence des milieux.

— Tu es un âne avec tes milieux, riposte galamment Tristan; cela prouverait uniquement que, tout être ayant une fin conforme à son organisation, le millepertuis est la *fin* de la chrysomèle *fucata.*

— De même que les nez ont été créés pour porter des lunettes, dis-je en riant.

Sur cette plaisanterie, Tristan s'emporte; c'est sa façon de discuter. De la théorie des milieux, nous passons au darwinisme, puis au panthéisme, et nous voilà poussant des argumens sous les hêtres et faisant retentir les tranchées solitaires des gros mots de *transformisme*, *sélection*, esprit, matière...

— La matière! s'écrie Tristan, sais-tu seulement ce que c'est que la matière? Nous ne percevons que des phénomènes, et pour un peu je croirais que le monde est plein de fantômes... La musique de l'air dans les pins, l'ombre des nuages que le vent promène sur les coteaux, la feuille d'un buisson qui s'agite seule quand tout le reste est immobile, esprits, esprits!.. C'est là le charme mystérieux de la nature; le spectacle de la vie n'est beau qu'à travers la brume des illusions...

La discussion nous échauffe, et pour surcroît le soleil est monté au zénith; les ombres deviennent courtes et nos jarrets se raidissent. La fatigue et le soleil aidant, nous retombons dans le silence.

— Dans un dîner, remarque philosophiquement Tristan, les convives ne se dégourdissent et n'ont toute leur verve qu'au dessert; c'est précisément le contraire dans un voyage à pied : au début, tout le monde est en bonne humeur et la conversation ne tarit pas; à la fin, les gosiers sont secs, et les paroles ne tombent plus que goutte à goutte.

Heureusement nous touchons à la lisière du bois. Déjà, dans le fond de la vallée, nous apercevons des maisons éparses au bord de l'Aujon, et le clocher du village, encapuchonné d'un petit toit pointu. Un quart d'heure après, nous entrons à Cour-l'Évêque.

21 septembre. — La lumière de midi, tamisée par un ciel tendu de claires nuées, veloutait doucement les flancs de la vallée, quand nous aperçûmes Arc-en-Barrois traversé par l'Aujon et resserré entre deux coteaux boisés. — La petite ville paraît toute ramassée dans ce creux de vallée, avec ses maisons bourgeoises semées au hasard d'un alignement fantaisiste. Les toits ardoisés du château du prince de Joinville, tranchant sur de beaux arbres, donnent à Arc une physionomie avenante et hospitalière. Le clocher gris, voisin du château dont les jardins l'entourent, fait penser à une église anglaise avec la *rectory* confortable, à deux pas.

— Je vais, dit Tristan, te mener chez deux excellentes dames qui m'ont logé jadis et qui nous recevront à bras ouverts.

J'eus beau réclamer et insister en faveur de l'auberge, où nous serions plus libres, Tristan n'en voulut pas démordre. — Tu verras, répétait-il, ce sont deux cœurs d'or, et quelle bonne surprise nous allons leur faire!

Nous nous acheminâmes donc vers une maison basse, située non loin du château. Assez inquiet de cette intrusion peu cérémonieuse, je restais en arrière, laissant à Tristan toute la responsabilité de son indiscrète démarche. La porte à peine ouverte, nous fûmes reçus par une dame d'une cinquantaine d'années, à la taille courte et rondelette, au visage coloré. Ses yeux vifs et intelligens, son nez retroussé, surmontant deux grosses lèvres pleines de bonté, ses cheveux gris relevés à la chinoise sur un front bombé, me rappelèrent un portrait de Mme de Graffigny, l'auteur des *Lettres péruviennes*. Le corridor était sombre, et elle eut un moment d'hésitation avant de reconnaître mon ami; tout à coup, frappant ses mains l'une contre l'autre : — Bonté divine, monsieur Tristan! s'écria-t-elle. — Il lui saisit les bras en riant et lui posa deux gros baisers sur les joues.

— Maman! continua-t-elle d'une voix joyeuse, en se penchant vers une porte entre-bâillée, viens donc voir, c'est M. Tristan!

Un cri répondit au sien, et une petite vieille octogénaire, aux yeux couleur de noisette, pleins de finesse et de vie, à la taille un peu courbée, mais à l'allure encore preste et accorte, accourut en joignant les mains. Nouvelle embrassade, et Tristan me présenta.

— Croiriez-vous, leur dit-il, que mon ami voulait descendre à l'auberge?

— Par exemple! répliqua la plus jeune, je ne vous l'aurais jamais pardonné... Entrez vite dans la salle, vous devez avoir grand'faim, et vous allez déjeuner.

Je les suivis dans la chambre, où un gai rayon de soleil pénétra en même temps que nous. C'était une antique pièce, servant à la fois de salon et de salle à manger, meublée de vénérables meubles

d'autrefois et ornée de portraits de famille accrochés aux boiseries. Des pots de chrysanthèmes et de fuchsias jetaient leur note de jeunesse parmi ces vieilles choses, sans en détruire l'harmonieuse quiétude. A peine étions-nous assis que les exclamations cordiales recommencèrent. — Vous n'avez point changé, disaient à l'envi les deux dames en examinant la figure candide et les grandes jambes guêtrées de Tristan. — Ni vous non plus, je vous jure. — Aimez-vous toujours la crème et les œufs? demandait la fille. — Si nous leur faisions une galette? insinuait la vieille dame. — Non, mère, cela prendrait trop de temps, et ils doivent être affamés. — Et elles se pressaient dans la cuisine, rallumant le feu, battant les œufs, dressant la table, tandis que Tristan enfoncé dans son fauteuil, les jambes étendues, me lançait un regard à la fois ému et triomphant, qui voulait dire : — Hein! t'avais-je trompé?

Oh! le bon déjeuner intime, sur cette petite table recouverte d'une nappe blanche à liteaux rouges, à côté des fuchsias, dont les fleurs tombantes caressaient nos têtes en guise de bienvenue! Les œufs frais, savoureux, la crème épaisse et onctueuse, et le bon café odorant, servi dans des tasses de vieille faïence, par ces deux excellentes femmes qui s'agitaient autour de nous avec de franches paroles partant du cœur! Tristan avait été leur locataire pendant deux ans, et elles lui étaient reconnaissantes de s'être laissé choyer, gâter par elles. — La mère était veuve depuis longtemps. Sa longue vie avait été traversée de rudes épreuves courageusement supportées et discrètement ensevelies. Rien n'en apparaissait à la surface. La vieillesse avec ses couches de neige avait tout recouvert et assourdi. La fille était restée fille. Trop pauvre pour choisir le mari qu'elle eût aimé et trop fière pour épouser le premier venu, elle avait refoulé en elle toutes les effervescences de sa nature aimante et expansive, et elle s'était énergiquement cloîtrée dans une morne et silencieuse solitude. — Ces vieilles filles qu'on ridiculise, on devrait les admirer à genoux, quand on songe aux sourdes souffrances de leur réclusion volontaire. Elles ont été jeunes, tendres, inflammables comme les autres, et elles ont vu leurs amies s'éloigner successivement avec un mari au bras. Quand le mariage de la dernière a été célébré, elles sont tristement revenues seules de l'église à leur maison muette, et il leur a fallu se résigner, en pleine jeunesse, en pleine séve. Le sang vif et précipité a eu beau gronder dans leur cœur comme dans un réservoir trop plein et muré; elles l'ont fait taire. Pour arrêter l'élan des fleurs de tendresse qui auraient voulu s'épanouir au dehors, la religion, le devoir, l'honneur étaient là : autant de grilles austères, festonnées de liserons qui ne demandaient qu'à fleurir, et qui ne fleuriront pas. Quelle doulou-

reuse lutte intime! Et quand chaque printemps revenait, quelle amère raillerie, quelles terribles tentations, quels troubles secrets! Ainsi les années se sont amassées sur elles, automne sur automne, hiver sur hiver, jusqu'au jour où les cheveux blancs sont venus amenant avec eux un froid apaisement. Beaucoup de ces Niobés de la virginité ne savent pas, il est vrai, se résigner, et tournent à l'aigre dans leur saison mûre; mais celles qui, dans cette cruelle épreuve, ont pu garder intacte leur tendresse comprimée, celles-là sont admirables. Elles atteignent la vieillesse comme ces arbres, riches de séve sous leur rude écorce, qui donnent après de longues années leurs fruits les plus savoureux et les plus parfumés.

La fille de notre hôtesse était un de ces arbres généreux, et on le sentait bien. L'âge et la résignation pieuse avaient adouci ce que le tempérament avait eu de trop âpre dans sa verte saison. La voix était douce dans son énergie, le geste était à la fois brusque et bienveillant, l'œil avait une vivacité sympathique qui rassurait et mettait à l'aise. Quand nous eûmes déjeuné : — Là, dit-elle à Tristan, maintenant vous avez *campos* jusqu'au soir. Promenez bien votre ami dans nos bois, mais ne manquez pas de rentrer à sept heures; vous savez qu'il ne faut pas déranger les habitudes de maman. — Et la bonne vieille octogénaire protestait déjà, en s'écriant : — Oh! pour une fois... mais Tristan lui coupa la parole en promettant d'être exact, et nous partîmes.

Le chemin de la forêt d'Arc grimpe en zigzag sur une hauteur qu'on nomme le *Calvaire* et où se trouve le chenil du château. Une longue allée de hêtres part du chenil et s'enfonce dans les bois en suivant la crête de la vallée. Ce long promenoir, à demi plongé dans une verte obscurité propice aux rendez-vous amoureux, a été, sans doute pour cette raison, surnommé par les habitans *l'Allée des soupirs*. La forêt bien percée, bien aménagée, n'a de remarquable que son étendue et sa solitude. Le bruit de nos pas y résonnait comme sous la voûte d'un grand couloir. Après une bonne heure de marche, nous sommes descendus vers la lisière qui domine la vallée de l'Aube. Le soleil déclinant dardait ses rayons obliques sur les bois et les prairies; dans le calme du soir, nous distinguions le murmure frais de la cascade d'Étufs; nous apercevions dans une brume d'or Dancevoir, célèbre par la beauté de ses filles,

Qui veut belles filles voir,
Faut venir à Dancevoir,

Aubepierre, où sont les ruines de l'abbaye de Longuay et où est né le botaniste Bulliard, Étufs, abrité sous les grands arbres de son ravin ruisselant de cascatelles aux eaux pétrifiantes, Rouvres, dont les tourelles étaient empourprées de soleil. — Connais-tu la

légende du château de Rouvres? me demanda Tristan; chaque fois qu'un nouveau maître s'y installe, ses fenêtres sont éclairées par une mystérieuse illumination intérieure. L'une des dernières propriétaires m'a juré avoir vu de ses yeux cet éclairage fantastique...

Le crépuscule tombait, nous avons repris lentement le chemin d'Arc. La légende de Tristan me trottait dans la tête, et je songeais à part moi à ce besoin de merveilleux et d'idéal qui est la marque distinctive de la race humaine, quand je fus tiré de ma rêverie par un singulier chant d'oiseau qui partait du taillis, à cent pas environ du chemin. — Entends-tu? dis-je à Tristan.

— Oui.

Nous restâmes immobiles. En automne, à la brune, les oiseaux ne chantent plus guère, et surtout ils ne trouvent plus dans leur gosier des modulations aussi éclatantes et compliquées que celles qui nous arrivaient à travers la feuillée. C'était une série de notes retentissantes comme des appels, puis tout à coup une mélodie vive et passionnée comme celle du rossignol. — C'est étrange, murmurait Tristan, ce chant printanier au milieu des bois rougis par l'arrière-saison! Ce ne peut être une grive, les sons sont trop énergiques; quant au rossignol, il y a belle heurette qu'il ne chante plus.

L'oiseau inconnu se faisait toujours entendre. Tantôt c'étaient des fusées semblables à l'aubade de l'alouette, tantôt des notes graves, profondes, tantôt une mélodie amoureuse et câline...

— C'est peut-être l'Oiseau bleu, insinuai-je.

— Mon cher, reprit Tristan à voix basse, je t'assure que ma tête commence à se monter; je me tâte, je me demande si je suis le jouet d'une hallucination ou d'un enchantement...

La musique printanière continuait, variée à l'infini et de plus en plus fantastique. — Il faut en avoir le cœur net! — Et nous voilà nous glissant dans le fourré comme des Mohicans. Pour mon compte, je me sentais pris d'un intérêt singulier et mon cœur battait. Nous avancions en tapinois, les petites branches nous cinglaient la figure en regimbant, les ronces nous piquaient les mollets, mais nous n'en avions cure. Au bout de cent pas, le chant cessa brusquement. Pourtant l'étrange oiseau ne s'était pas envolé... Nous marchions à petits pas, le cou tendu, les yeux en l'air, tant et si bien qu'à la fin nous tombâmes sur un grand diable de charbonnier, agenouillé derrière un hêtre et en train de *frouer*, une feuille de lierre entre les dents, pour attirer les oiseaux à la pipée. C'était la *frouée* de cet habile homme que nous avions prise pour la chanson de l'oiseau bleu... Le charbonnier, surpris en flagrant délit, était aussi penaud que nous. Pour le rassurer, je le complimentai sur son talent, et après l'avoir gratifié d'une pipe de tabac, nous le laissâmes

à son honnête besogne; mais Tristan n'était pas content, il regrettait son oiseau idéal. Pour nous consoler, quand nous fûmes dans l'*Allée des soupirs*, un piqueur posté au fond du parc se mit tout à coup à sonner du cor. Les notes lointaines et retentissantes montaient lentement jusque vers notre allée, où il faisait nuit noire; dans les interstices des hêtres, nous voyions les lumières de Montrot et du Val-Bruant glisser comme des feux follets; la meute du prince se mit à répondre bruyamment aux fanfares du cor, et ce fut aux sons de cette musique de chasse que nous fîmes notre rentrée chez nos hôtesses.

Un bon souper nous attendait dans la salle gaîment éclairée. Un perdreau rôti à point et bourré de truffes bourguignonnes exhalait un fumet affriolant, et sur la nappe blanche un buisson d'écrevisses de l'Aujon jetait sa note cramoisie. Et puis les deux excellentes femmes paraissaient si joyeuses de notre joie, si heureuses d'avoir à choyer deux grands enfans dans leur logis où les éclats de rire résonnaient si rarement! Les portraits d'ancêtres en semblaient eux-mêmes tout réjouis. L'un d'eux surtout me souriait d'une façon charmante, chaque fois que je soulevais mon verre plein de vieux bourgogne. C'était un joli pastel aux tons un peu effacés, un portrait de jeune fille de dix-huit ans, vêtue à la mode des dernières années du règne de Louis XVI. Son corsage bleu pâle, à demi échancré et orné d'un bouton de rose, laissait voir un cou blanc dont les lignes délicates étaient coupées par un ruban de velours noué en guise de collier; les lèvres souriaient ingénument, les yeux naïfs et un peu étonnés souriaient aussi; dans les cheveux crêpés, sans poudre, une rose s'épanouissait. Comme mes regards se reportaient curieusement vers cette jeune figure, la vieille dame me dit : — C'était une sœur de ma mère; elle était fiancée à un de ses cousins, lieutenant dans l'armée de la Moselle, qui mourut d'une mauvaise fièvre à Thionville.

— Il l'aimait bien! reprit sa fille avec un soupir, nous avons là-haut une lettre de lui qui me fait toujours venir les larmes aux yeux quand je la relis.

— Voulez-vous nous la laisser voir? demanda Tristan.

— Certainement, je suis sûre qu'elle vous intéressera...

Quand, après souper, nous fûmes sur le point de monter dans notre chambre, elle tira du secrétaire un petit portefeuille de satin fané qu'elle remit à Tristan et que celui-ci s'empressa de visiter dès que nous fûmes seuls.

— J'aime, dit-il en étalant les papiers jaunis sur la table, à remuer ces vieilles cendres d'autrefois. C'est comme si je respirais un parfum du temps passé.

— Oui, repris-je, avec un fragment de lettre, un détail familier de costume ou d'ameublement, nous pénétrons dans les intérieurs du temps jadis et nous reconstruisons l'existence de ceux qui les ont habités. C'est ce qui donne un charme si attachant aux tableaux de Chardin : un enfant qui va à l'école, une ménagère qui fait dire le *benedicite* à sa petite fille, moins que cela, un ou deux ustensiles groupés sur un bout de toile, la fontaine de cuivre rouge, les assiettes de faïence, la *giroinde* avec son écheveau de fil, nous introduisent discrètement dans la vie bourgeoise du XVIIIe siècle et nous la font aimer.

Nous dépliâmes la lettre; elle était ainsi conçue :

« Thionville, 8 décembre 1792. — Si depuis trois mois d'absence, ma chère cousine, je ne vous ai point donné de mes nouvelles, ne m'accusez point d'oubli. Ne vous en prenez qu'aux changemens de garnison que nous n'avons cessé de faire jusqu'à ce jour. Si j'ai écrit à mes parens, ce n'est qu'en passant chemin et à la volée. Vous êtes bonne, chère cousine, et vous m'accorderez le pardon que je crois mériter. Non, mon cœur est toujours avec vous; il me souvient toujours de notre dernière causerie sous la tonnelle des framboisiers, où vous m'avez juré que jamais autre homme que moi ne vous appellerait sa femme. Et moi, croyez-le bien, la mort me prendra avant que je vous oublie. Soyez persuadée de ma sagesse et de la fidélité que je vous garde en dépit des tentations de la vie que je mène, car ici les filles sont éhontées et courent après les hommes plus que chez nous; mais il est bien facile de leur résister quand on est aimé d'une personne aussi séduisante que vous, chère cousine... Je vous envoie un manchon qui vous parviendra à l'adresse de M. le curé. Recevez-le avec autant de plaisir que je vous l'envoie, et je serai heureux. J'espère que vous ne le serrerez pas dans votre armoire, mais que vous le porterez aux fêtes en souvenir de moi. Je ne vous prie pas de m'être fidèle, je vous sais le cœur trop noble et trop ferme pour trahir jamais vos sermens, et c'est sur quoi je me repose. Adieu, ma mie et mon trésor, je vous embrasse un million de fois. Votre très humble et fidèle ami, « ANTOINE DROUIN. »

Avec cette honnête lettre d'amour, il y avait un mémoire « des linges et hardes appartenant à Antoine Drouin, lieutenant au 2e bataillon de la Haute-Marne. » La liste n'était pas longue et l'équipage était fort modeste; on y voyait :

« Un chapeau estimé 27 francs.

« Plus un habit d'uniforme avec deux vestes de drap blanc, et une culotte du même drap, estimé le tout 125 francs. »

Et ainsi de suite jusqu'au total, qui montait à 424 fr. 10 cent.

Enfin le dernier papier de la liasse était un imprimé où on lisait :

« Extrait du registre mortuaire de l'hôpital de Thionville. N° 2 du bataillon des gardes nationaux de la Haute-Marne. Le nommé Antoine Drouin, lieutenant, natif de Varennes, district de Bourbonne, entré audit hôpital le 5 du mois de février 1793, y est mort le 13 du même mois. — Vu par nous, commissaire des guerres. — Signé :

« Paris. »

Le tout écrit sur du vieux papier verdâtre, solide et grenu, qui avait duré plus longtemps que le lieutenant Antoine Drouin. — N'était-ce point touchant, dans sa brève simplicité, ce petit roman d'amour brusquement clos à l'hôpital ?..

— Ah ! s'est écrié Tristan, je sais bien que l'on meurt; mais jamais moraliste ne m'a fait toucher la mort du doigt comme cette lettre où la main de Drouin s'est promenée lentement pendant que son cœur ému dictait... Et la cousine aimée, morte aussi, et le curé compatissant, chargé de remettre le manchon, — mort !

— La cousine, dis-je à mon tour, a-t-elle au moins porté le manchon ? y a-t-elle enfoncé douillettement ses petites mains, en bravant les langues indiscrètes du village où un manchon à cette époque devait être un objet de luxe ? A-t-elle serré bien fort contre sa jeune poitrine palpitante le cadeau du bien-aimé ?

— Certainement elle l'a porté, et que de larmes ont dû tomber sur la fourrure à la pensée que tout était fini, que le ménétrier de Varennes ne les conduirait pas à l'église, et qu'après le repas du soir ils ne s'esquiveraient pas seuls pour gagner en secret la tonnelle des framboisiers !

— Es-tu sûr qu'elle ait longtemps pleuré ?.. Elle a dû relire souvent cette pauvre lettre, et pourtant je n'y vois pas traces de larmes... Lieutenant Antoine Drouin, auriez-vous été oublié ?.. Je serais curieux de savoir ce qu'il vous semble maintenant des vanités de l'amour !..

— Tais-toi ! interrompit Tristan en me mettant la main sur le bras, ne plaisantons pas, je me sens tout nerveux, et j'ai une peur enfantine de le voir paraître là, devant nous, avec son uniforme de drap blanc estimé 125 francs... Allons-nous coucher !

22 septembre. — Ne nous oubliez pas, et surtout revenez bientôt nous voir ! nous ont répété nos bonnes hôtesses en se séparant de nous après une cordiale embrassade. — Pauvres femmes, notre court passage à travers leur solitude a jeté un éclair de jeunesse et

de gaîté dans leur maison silencieuse et endormie. Nous partis, leur vie va reprendre son cours monotone et résigné de travaux à l'aiguille, de lectures pieuses et de stations à l'église. Elles songeaient à cela tout bas, le cœur un peu gros, en nous serrant les mains, et la vieille mère ajoutait peut-être intérieurement : « Qui sait si je les reverrai?.. »

Après avoir perdu de vue leur blanche maison, nous avons pris un chemin creux qui longe sous bois le hameau de Montrot et les prés où coule l'Aujon. Ce sentier est délicieux. Noisetiers, érables et cornouillers l'abritent de leurs branches feuillues; à chaque instant, des sources descendues de la forêt le traversent avec un glou-glou sonore. De tous côtés, les yeux sont réjouis par une verdure qui paraît presque aussi jeune qu'en mai. Le terrain s'accidente, et dans les prés les parnassies, épanouissant leurs étoiles blanches, nous annoncent que nous avons quitté le Bassigny pour entrer dans la *montagne*. Tristan tout bas en soupire, car avec le Bassigny adieu l'espoir de dénicher sa chrysomèle! Pour l'encourager, je lui conte les merveilles des bois d'Auberive, dont la faune et la flore sont si riches. — Demain, lui dis-je, nous traverserons six lieues de forêt, nous visiterons les solitudes de Crilley et le *Feu de La Motte*, où il y a un tumulus celtique. Là croissent des plantes rares qu'on ne trouve nulle part ailleurs; là j'ai vu l'orchis *Sabot de Vénus*... Qui sait si tu n'y découvriras pas la chrysomèle du millepertuis en dépit des indications de tes recueils entomologiques? La fortune nous ménage de ces sortes de surprise;

Ne cherchez point cette déesse,
Elle vous cherchera; son sexe en use ainsi.

Cette citation de son auteur favori rend à notre entomologiste sa bonne humeur; justement il vient de mettre la main sur un *bupreste* rarissime et sur une *coccinelle* introuvable; cela le console, et nous cheminons d'un pas plus allègre. Après deux heures de marche, nous descendons vers Rochetaillée. Jamais village n'a mieux mérité son nom. Bâti sur les deux versans d'une gorge étroite et pierreuse, il est coupé par l'Aujon, qui se fraie péniblement un chemin entre les roches et les broussailles. De chaque côté de la rivière, les maisons étagées sur des terrasses se regardent sans pouvoir se rejoindre. Un long pré vert les sépare, et sur la gauche un antique manoir, qui fait songer aux romans de Walter Scott, élève au-dessus de la prairie les débris de ses tours transformées en pigeonniers. Un cimetière en pente avoisine le manoir, et Tristan n'a pas manqué de m'y conduire. Il a un goût prononcé pour ces visites funèbres. — Vois-tu, me dit-il tandis que nous examinons les tombes

à demi cachées sous des touffes d'armoise, chaque fois que je traverse un village, je visite le cimetière; on ne connaît bien le caractère des vivans que lorsqu'on a vu comment ils se comportent avec leurs morts. De même qu'il n'y a pas deux feuilles d'un arbre qui se ressemblent, il n'existe pas un cimetière de village qui n'ait son caractère et son originalité. Et puis c'est un endroit propice aux méditations. J'y songe plus à mon aise au singulier ménage que font ici-bas l'esprit et le corps; là mon âme se sent plus maîtresse, et elle force mieux la *bête* à l'écouter. Elle lui dit : « Camarade, nous avons déjà bien visité des hôtelleries en ce monde : auberges avec ou sans enseignes, tapageuses ou pacifiques, bâties sur les places ou dans les carrefours, entendant l'horloge d'une église ou le clairon d'une caserne;... mais il est une auberge qui ne ressemble en rien à aucune de celles que nous avons vues, et tes jambes nous y mènent, ô vieux compagnon!.. C'est le cimetière. Là, on nous apprendra le secret de nos courses vagabondes; là, nous saurons pour qui nous voyageons, et ce que vaut au fond la marchandise que nous promenons dans notre sac... » Ce petit discours rend ma bête plus humble et moins rétive, d'où je conclus que de pareilles visites sont toujours salutaires...

Les gamins du village commencent à s'attrouper d'un air ébaubi autour de ces deux étrangers, dont l'un, brandissant un filet vert à papillons, pérore sur une tombe. Je le fais remarquer à Tristan, et nous décampons. Un quart d'heure après, nous nous enfoncions dans les hautes forêts qui séparent la vallée de l'Aujon de celle de l'Aube.

Quel peintre ou quel poète pourra jamais rendre à souhait la beauté des sentiers perdus dans les bois? Voûtes mobiles, cent nuances de vert, coulées mystérieuses, majestueuses colonnades de hêtres, troncs de chênes mi-cachés sous le lierre qui miroite... J'y reviens sans cesse, et je ne puis jamais traduire à mon gré le ravissement que me donne la forêt. Et les gouttes de lumière filtrant de branche en branche, et les oiseaux qui se chamaillent, les campagnols trottant menu qui disparaissent soudain sous les feuilles sèches, et la pénétrante odeur des bois, et l'orgue du vent?.. Que de mots pour exprimer toutes ces impressions reçues en moins d'une seconde!

Pendant que je chemine, tout amusé de mes préoccupations d'artiste, Tristan, qui, en dépit de son sermon du cimetière, a plus soin de sa *bête* qu'il ne veut bien le dire, fait une ample récolte de cornouilles et de *biossons* (poires sauvages), dont il savoure la chair âpre et aigrelette. Nous atteignons la lisière des bois de l'Herbue, d'où on aperçoit un paysage tranquille, vert, silencieux, et d'une

mélancolie à la fois âpre et savoureuse comme les fruits des sauvageons. — Cette solitude me plaît, murmure Tristan, que son goûter sylvestre a tout à fait raccommodé avec la *montagne*. J'aime ce paysage à la fois jeune et antique comme une belle enfant qui se réveillerait tout à coup d'un sommeil séculaire et raconterait ce qu'elle a vu à la cour de Charlemagne.

— La population, lui dis-je, est en harmonie avec le paysage. Les habitans sont restés jeunes et simples de cœur, tout en gardant leurs vieilles coutumes. Les femmes portent encore, comme il y a cent ans, la coiffure locale : le petit bonnet d'étoffe violette bordé d'une ruche de tulle noir. Les hommes sont placides, bienveillans, un peu farouches et d'une honnêteté à toute épreuve. Leurs façons réservées contrastent avec celles de leurs voisins de la *montagne bourguignonne*, si bruyans, si expansifs et si amoureux de bien vivre. Là-bas, dans chaque village, filles et garçons dansent tous les dimanches; ici, c'est à peine si on danse le jour de la fête patronale. Les paysans de la *montagne langroise* sont sobres, attachés au sol, ils ont le parler lent et le regard triste; mais au fond de cette mélancolie il y a une flamme cachée : ils sont capables d'exaltation et de dévoûmens passionnés.

— Te souviens-tu, reprend Tristan, d'une de leurs coutumes de la semaine sainte, quand les enfans vont de porte en porte quêter des œufs le jour du vendredi saint? Ils chantent une complainte amusante comme un mystère du moyen âge et qui se termine par ce couplet naïf :

Seigneurs et dames, qui écoutez ceci,
Donnez des œufs à ces petits enfans,
Et vous irez tout droit en paradis,
Droit comme un ange auprès de Jésus-Christ.

Mais il faut entendre l'air à la fois attendri et joyeux, et surtout il faut voir la troupe des chanteurs...

— Une autre coutume charmante et dont le cérémonial discret peint bien la délicatesse de sentiment de cette population, c'est la façon dont se font les demandes en mariage. L'amoureux va, le dimanche, en habits de gala, demander la jeune fille à ses parens. Les deux jeunes gens s'approchent de la cheminée et, quelle que soit la saison, la jeune fille y allume du feu. On apprête le repas et on se met à table. Si après le dîner la jeune fille va vers l'âtre, rapproche les tisons et cherche à les ranimer, c'est qu'elle autorise le prétendu à continuer sa cour; si elle laisse le feu s'éteindre ou si elle écarte les tisons, c'est que le jeune homme lui déplaît, et il n'a plus qu'à se retirer.

— Bravo! s'écrie Tristan, parlez-moi des paysans pour trouver

de jolis symboles!.. Mais, sapristi, quand le prétendu voit les tisons se raccourcir, il doit passer un vilain quart d'heure!

Nous traversons Vitry-en-Montagne, enfoncé dans son vallon boisé comme une coignée au cœur d'un chêne; nous grimpons le coteau et nous apercevons de nouveau la vallée de l'Aube à nos pieds. Là-bas, Aulnoy étale ses fermes au revers de la colline; devant nous, Bay s'étage en amphithéâtre avec la rivière à ses pieds, et sur sa tête, comme un diadème, sa petite église romane; dans le fond, Auberive repose à l'abri de sa triple enceinte de forêts. L'Aube s'empourpre aux lueurs du couchant, des tintemens de clochettes résonnent sur la route, où passent de lents troupeaux de vaches; on fauche le regain, et l'odeur du foin nous arrive par bouffées. Tristan et moi, nous faisons halte pour contempler ce petit pays, où nous nous sommes connus et où nous avons passé nos années de jeunesse. — Le parfum de ces foins, dis-je à mon ami, me prend le cœur comme la musique d'un vieux chant de nourrice, entendu tout à coup après de longues années; il me semble que, moi aussi, je retrouve dans tous les coins de ce vallon des regains odorans de ma jeunesse lointaine.

— Mon cher, répond Tristan, les bonheurs d'autrefois ressemblent à l'herbe des prés; ils n'ont tout leur parfum que lorsqu'ils sont fauchés et couchés à terre. Du temps que je rimais encore, j'ai fait justement là-dessus des vers qui sont ce soir merveilleusement en situation, aussi vais-je te les dire. — Et, sans attendre ma permission, il commence :

Au premier chant du coq dressé sur son perchoir,
Les faucheurs se sont mis à l'œuvre, et la prairie
Dans la blanche rosée a déjà laissé choir,
Derrière eux, un long pan de sa robe fleurie.

Les bruissantes faux vibrant à l'unisson
Ouvrent dans l'herbe mûre une large tranchée;
Deux robustes faucheurs là-bas, fille et garçon,
Retournent au soleil l'odorante jonchée.

Leurs yeux brillent, l'amour sur le même écheveau
A mêlé les fils d'or de leur double jeunesse,
Et le voluptueux parfum du foin nouveau
A leur naissant désir ajoute son ivresse...

Comme eux, j'éprouve aussi ton mol enivrement,
Fenaison!.. Je revois la saison bienheureuse
Où j'allais par les prés, cherchant naïvement
La fleur qui donne au foin son haleine amoureuse.

Et les herbes tombant au rhythme sourd des faux
M'apportent le parfum des lointaines années
Dont le temps, ce faucheur marchant à pas égaux,
Éparpille après lui les floraisons fanées.

La vie est ainsi faite. Elle ondule à nos yeux
Comme une plantureuse et profonde prairie,
Dont un magicien tendre et mystérieux
Varie à tout moment l'éclatante féerie.

Nous y courons ravis, cueillant tout sans choisir,
Fauchant jusqu'aux boutons qui s'entr'ouvrent à peine,
Mais l'éblouissement nous ôte le loisir
De savourer les fleurs dont notre main est pleine.

Nos merveilleux bouquets doivent comme le foin
Se faner pour avoir leur plus suave arome;
C'est quand l'enchantement d'avril est déjà loin
Que son ressouvenir nous suit et nous embaume.

Le présent est pour nous un jardin défendu,
Et nous n'entrons jamais dans la terre promise,
Mais l'éternel regret de ce bonheur perdu
Donne à nos souvenirs une senteur exquise...

La nuit, avec le chant des sources dans les bois,
Quand le parfum des prés monte au ciel pacifique,
Vers le bleu paradis des saisons d'autrefois
Le cœur charmé fait un retour mélancolique.

Dans ce passé limpide il croit se rajeunir,
Il y plonge, il y goûte une paix endormante,
Mollement enfoncé dans le doux souvenir
Comme en un tas de foin vert et sentant la menthe...

Comme Tristan achevait cette strophe, les pignons de notre vieille auberge d'Auberive se sont dressés devant nous, et, au bruit de nos bâtons sur la route ferrée, l'hôtesse accourue nous a accueillis avec un cri de surprise et de joie.

23 septembre. — Au petit jour, je suis réveillé par un bruit frais comme le frémissement des feuilles de peuplier tremblant au vent. Je vais à la fenêtre : pluie battante ! Mon exclamation dépitée secoue Tristan de son sommeil, et je lui conte notre déconvenue : impossible de faire à pied, sous l'averse, le chemin d'Auberive à Langres. C'est une pluie sérieuse, fine, serrée et promettant de durer tout le jour. Adieu la forêt de Montavoir, le *tumulus* et la chrysomèle du millepertuis ! Nous montons dans une patache qui transporte les dépêches; je m'enfonce sous la capote, Tristan, d'un air grognon, fume sa pipe sur le siége de devant, et fouette, cocher ! — La route est déjà détrempée; la forêt disparaît dans une buée grise. Pourtant, au bout de deux lieues, au *Ran de la Mancienne*, nous mettons pied à terre. Il y a là une longue rampe qui s'élève jusqu'au plateau de Pierrefontaine, la voiture va au pas; mieux vaut cheminer sous bois que de grelotter sous la capote.

Les bois d'ailleurs sont beaux, même par la pluie. Le sol est

jonché de feuilles mortes aux reflets ardoisés; les feuillages des charmes ont déjà une couleur un peu tannée, et sur ce fond d'or fauve les troncs lisses des hêtres se détachent avec une netteté vigoureuse, tandis que les ramures des houx lustrés par la bruine semblent plus neuves et plus jeunes. Il n'y a presque plus de fleurs; çà et là seulement quelques pauvres brunelles noyées dans l'eau d'une ornière, des tiges de verges d'or empanachées de leurs aigrettes grises, et des buissons d'aubépine avec leurs baies d'un rouge de corail. De temps à autre, le vent, qui se promène en maître dans la forêt, secoue les arbres et chaque feuille laisse tomber une larme. — Au sommet de la rampe, nous nous hissons de nouveau dans la patache, et les chevaux se remettent à trotter dans la boue. Nous voici sur ce plateau de Langres, d'une nudité si austère et où la bise fait rage. Au loin, dans une éclaircie, la cathédrale dresse à l'horizon ses deux tours brumeuses. Les champs sont déserts, pas un oiseau, pas une bête de labour. Seule, une vieille femme, abritée sous un parapluie bleu, s'obstine à faire paître sa vache rousse au revers d'un talus. Parfois de longues bannes de charbon apparaissent sur la route, lentement traînées par des chevaux dont les *sonnailles* tintent avec une cadence monotone, et suivies du charretier enveloppé dans sa limousine ruisselante. Troussées jusqu'au mollet et coiffées de capelines déteintes, les laitières de Saint-Geosmes reviennent du marché avec leurs grands vases de fer battu. Nous approchons de Langres; la patache roule sourdement sur les ponts-levis de la citadelle, pleine de soldats et de fourgons, et nous voici dans la ville, toujours escortés par une pluie battante.

— Je ne suis jamais venu à Langres, dis-je à Tristan, sans y être accueilli par la pluie et le vent; aussi cette ville m'a-t-elle toujours paru d'une maussaderie peu commune.

— Elle a du bon cependant; d'abord du haut de ses remparts on aperçoit le Mont-Blanc, quand le temps est à la pluie...

— On doit le voir souvent.

— Et puis les habitans, précisément peut-être à cause de ces grands horizons et de ces bises violentes, ont de l'humour, de la verve, un tour d'esprit singulièrement indépendant et original. Vois Diderot, il y a de la bourrasque natale dans le génie de ce diable d'homme. Aussi les Chaumontais, gens casaniers et rassis, disent-ils de leurs voisins :

Langres, sur son rocher,
Moitié fou, moitié enragé.

— Oui, mais, si j'ai bonne mémoire, les Langrois, qui ont l'es-

prit affilé comme leur coutellerie, se sont vengés en rimant ce couplet à l'adresse de Chaumont :

A Langre, il fait froid, dit-on,
Mais il fait chaud à Chaumont,
Car, quand bise veut venter,
Pour bien l'attraper, l'empêcher d'entrer,
Car quand bise veut venter,
Les portes on y fait fermer...

Tout en devisant du caractère langrois, nous descendons à la gare et nous montons dans le train qui doit nous ramener à Chaumont. Je ne sais si ce jour-là les naïfs Chaumontais avaient fermé leurs portes pour empêcher la bise d'entrer, mais ils avaient à coup sûr laissé quelque poterne entre-bâillée, car la rafale secouait rudement les ormes du boulevard, et dans le corridor du logis de Tristan, le vent semblait se lamenter et nous gourmander de ce que nous n'avions pas trouvé la chrysomèle.

24 septembre. — Vois-tu, me dit l'intrépide Tristan, tandis que la vapeur nous emportait sur la ligne de Blesme, pour notre honneur il fallait faire cette dernière tentative... J'ai idée que nous découvrirons la chrysomèle à Vignory. D'ailleurs tu ne seras pas à plaindre; je vais te montrer la forêt de l'Étoile, qui a sept lieues d'étendue, puis tu verras les ruines d'un château du temps de Charlemagne; enfin l'église, qui est du xe siècle, et que Mérimée a signalée comme un des types les plus complets du style roman...

En descendant, notre première visite a été pour l'église, qui est vraiment remarquable. Dès l'entrée, on est saisi par le caractère hiératique de cette architecture primitive. Il y a comme un ressouvenir de l'art égyptien dans ces piliers bas, lourds, massifs, aux chapiteaux brodés d'ornemens sobres et mystérieux. Au-dessus de cette colonnade trapue règne un triforium rudimentaire, percé d'arceaux géminés, en plein cintre. L'édifice est composé de trois nefs : la première aboutit à un sanctuaire en hémicycle; les deux autres, parallèles, forment un sombre et humide promenoir autour du chœur. Le sol est pavé de pierres tumulaires; sur l'une d'elles, j'ai lu cette inscription, qui m'a semblé résumer énergiquement l'impression produite par cette architecture religieuse d'une dureté impitoyable : « Passant, disait la tombe, tu vois ce que je suis, tu sçay ce que j'ai esté, pense de toi ce que tu seras. »

J'étouffais sous ces arceaux écrasans, j'avais hâte de me retrouver au grand air avec de la verdure sous les yeux. Nous quittâmes l'église et nous nous acheminâmes vers les fameuses ruines. Les restes du vieux manoir carlovingien produisent une impression toute contraire à celle de l'église. C'est la nature *naturante* avec sa

libre et prolifique fécondité. La pente par laquelle on monte aux ruines a été transformée en un verger où les arbres fruitiers, les noisetiers, les chèvrefeuilles et les clématites se développent à la grâce de Dieu, sans jamais craindre sarcloir ni sécateur. Tout cela s'entre-croise, s'enroule, s'accroche avec une vigueur et une grâce capricieuse qui réjouissent les yeux. Les *quoichiers* chargés de longues prunes violettes pliaient jusqu'à terre; sur les pelouses des talus les branches des pommiers s'effondraient lourdes de fruits; les noyers faisaient pleuvoir sur nous les noix fraîches, dont les coquilles craquaient sous nos pieds avec un bruit sec. Du manoir, il ne reste plus guère qu'une tour découronnée, rattachée par un pan de mur à une tourelle écroulée. Là, les plantes grimpantes foisonnent et des volées d'oiseaux y picorent avec des cris de satisfaction. Si l'église fait songer au néant de la vie humaine et aux terribles mystères d'outre-tombe, en revanche les ruines sont le paradis des oiseaux; elles ne parlent que de la joie de vivre et des métamorphoses fécondes de l'éternelle nature.

Nous avons gagné les bois en redescendant vers une prairie qui s'enfonce solitaire dans la forêt aux vagues moutonnantes. A mesure que nous avancions, la futaie étendait à perte de vue ses profondeurs d'un vert toujours différent. Tristan s'acharnait à gratter les écorces, à inspecter les tiges des plantes, et ses efforts n'étaient nullement récompensés. Au bout de trois heures de contre-marches et d'explorations inutiles, nous sortîmes par une haute lisière d'où on apercevait dans la lumière du couchant les ruines émergeant d'un fouillis de verdure et les maisons de Vignory au fond de la combe, comme des œufs dans un nid. Le soir venait peu à peu et avec lui tous les enchantemens produits par les rayons plus obliques, l'illumination plus ardente et les nimbes de fumée que la préparation du souper étend sur les toits des maisons. De chaque sentier débouchaient des gens courbés sous de lourdes panerées de fruits. Dans les vignes pleines de raisins mûrs, la petite flûte claire et perlée de la rainette se faisait entendre. A un tournant du chemin, nous sommes tombés sur une maison de campagne isolée au milieu des vergers et hermétiquement close. Les hôtes de ce logis n'y étaient pas venus depuis longtemps, car un vigoureux pommier en espalier, tapissant toute la façade, avait poussé ses grands bras noueux jusque sur les croisées, dont les volets se trouvaient ainsi condamnés à perpétuité.

— C'est la *Maison verte*, dit Tristan, répondant à mon interrogation muette, voilà tantôt vingt ans qu'elle n'a été habitée; les propriétaires l'ont quittée un beau jour, on ne sait pourquoi, et depuis, dans cette maison déserte,

N'entendant plus monter ni descendre personne,
Aucune voix qui parle, aucun timbre qui sonne,
L'araignée, en maîtresse, a suspendu ses fils (1).

Le plus curieux de tout cela, c'est que le notaire d'ici, chargé de la garde des clés, a l'ordre de décliner toute offre de location ou de vente.

— C'est étrange! murmurai-je en poussant la lourde grille de fer. — La serrure était sans doute en mauvais état, car la grille roula en grinçant sur ses gonds rouillés, et nous pûmes entrer dans la cour, où les chardons et les folles avoines poussaient à l'aventure. Un petit mur la séparait du jardin, et contre ce mur, à l'abri d'un houx, un vieux puits arrondissait sa margelle revêtue intérieurement de touffes de scolopendre. En face, le perron de la maison étageait ses marches verdies et effritées. Tout, depuis les corniches moussues du pignon jusqu'aux panneaux déjetés de la porte, criait l'abandon et la décrépitude. Le jardin avait un aspect plus sauvage encore. Les fraisiers croisaient en tout sens leurs tiges rampantes et recouvraient les allées d'un voile de verdure; les plates-bandes, envahies par les mauvaises herbes, ressemblaient aux tertres d'un cimetière. Çà et là quelques fleurs tenaces et résistantes avaient survécu : asters violets, soucis aux teintes fauves, phlox à odeur automnale. Tout à travers, les pommiers, les poiriers et les framboisiers formaient une sorte de forêt vierge. Un cadran solaire, sur sa stèle, avait quasi disparu sous la mousse; une tonnelle effondrée laissait voir un banc de pierre brisé, et plus loin un réservoir couvert de lentilles d'eau. La façade de la maison qui regardait le jardin était de haut en bas étreinte par un jasmin, dont quelques blanches étoiles piquetaient encore la verdure sombre, et en face des fenêtres, à la fourche d'un cytise, pendaient les débris d'un hamac rongé par la pluie et les rats.

— Cette singulière demeure, dis-je, semble avoir été abandonnée à la hâte; il s'en dégage un parfum de mystère qui me séduit.

— Sais-tu? s'écria Tristan, couchons ici, et demain nous retournerons fouiller les bois, car je ne puis pas décidément renoncer à ma chrysomèle... L'auberge est pleine de rouliers, et nous y serions mal; j'irai trouver le notaire, qui est de mes amis; il me donnera les clés de la *Maison verte* et nous y passerons la nuit... Hein! ce sera romanesque.

L'offre était trop engageante pour que je répondisse par un refus; je dis oui, et après un rapide souper, suivi d'une courte vi-

(1) André Lemoyne, *les Roses d'antan.*

site chez le notaire, nous revenions à la nuit close, munis des clés et armés d'un gigantesque falot qui promenait sur la maison abandonnée une fantastique lueur.

Lorsque Tristan fut parvenu à grand'peine à ouvrir la porte du perron, tout obstruée par des touffes de saponaires et de joubarbes, nous pénétrâmes dans un vestibule dallé de petits carreaux noirs et blancs, et exhalant une moite odeur de champignon qui prenait à la gorge. — J'ai acheté des bougies, dit mon ami; comme la maison est restée meublée, j'espère que nous trouverons des chandeliers quelque part et que nous pourrons faire du feu...

Tristan aurait pu à la rigueur se dispenser de son emplette de luminaire, car sur la cheminée de la pièce principale nous trouvâmes des flambeaux encore garnis de bougies usées à moitié. Tandis qu'il fouillait le logis pour y découvrir du bois, j'examinai cette pièce, qui avait dû servir de salon. Les bougies éclairaient à peine; l'atmosphère humide entourait la mèche grésillante d'une vapeur semblable au halo de la lune dans les nuits pluvieuses, et les objets ne sortaient de l'ombre qu'à demi. Sur la cheminée de marbre noir, il n'y avait rien qu'une potiche encore pleine de plantes desséchées. C'étaient des fleurs sauvages, cueillies sans doute dans une dernière promenade d'automne, car j'y reconnus des tanaisies, des houppes de clématites et des débris de reines-des-prés. Dans une des encoignures de la cheminée se trouvait un chiffonnier à coins de cuivre, et de l'un des tiroirs entr'ouverts sortaient des écheveaux de laine bleue, rose, orange, aux couleurs passées; un livre avait été oublié sur la tablette de marbre, et une brindille de jasmin marquait en guise de signet la lecture interrompue. Je le feuilletai; c'était *Jocelyn*. En face de la cheminée, un piano à queue était resté ouvert, et sur le pupitre s'étalaient de vieilles romances : *Plaisir d'amour*, *le Fil de la Vierge* et *le Lac;* mais ce qui attira surtout mon attention, ce fut un buste en marbre blanc, posé sur une console entre les deux fenêtres. Je le fis remarquer à Tristan, qui avait enfin réussi à allumer une claire flambée. L'œuvre avait été exécutée par un véritable artiste: le modelé était traité de main de maître, et la tête avait une expression de vie saisissante. C'était une figure de jeune femme ou de jeune fille. Les cheveux séparés au sommet étaient roulés en une série de petites boucles étagées de chaque côté des tempes; le front était intelligent, l'ovale allongé du visage rappelait celui de la *Diane* de Jean Goujon; les yeux grands et questionneurs, le nez un peu impérieux, la bouche légèrement retroussée aux coins, avaient une expression passionnée et voluptueuse qu'accentuaient encore un menton proéminent, les lignes onduleuses du cou et une poitrine amoureusement modelée.

— Plus j'étudie cet intérieur, dis-je à Tristan, et plus je suis convaincu que ses hôtes l'ont abandonné précipitamment, chassés par quelque brusque et mystérieuse catastrophe.

— Le maître du logis avait peut-être été compromis dans quelque affaire politique, après le deux décembre. Sa femme l'aura suivi dans son exil, elle y sera morte, et il ne se sera plus soucié de rentrer en France.

— Non, répliquai-je, je flaire plutôt là-dessous quelque histoire d'amour coupable... Remarque que la femme était jeune et charmante, ce buste en fait foi. De plus elle était romanesque, car elle lisait *Jocelyn* et chantait des romances sentimentales. Elle aura ébauché ici quelque bel amour défendu, puis un jour tout ayant été découvert, elle se sera exilée spontanément, et le mari désespéré aura quitté à jamais une demeure devenue odieuse...

— Là-dessus, répondit Tristan, nous ne saurons jamais rien, car le notaire, qui seul pourrait nous renseigner, est muet comme un poisson sur le chapitre de ses anciens cliens... Le mieux, ajouta-t-il en bâillant, est de n'y point penser et de nous coucher; je tombe de sommeil.

Et, sans cérémonie, il souffla les bougies et s'étendit sur les coussins d'une bergère, tandis que je m'allongeais de mon mieux dans un grand fauteuil roulé près de l'âtre. Un quart d'heure après, Tristan était parti pour le pays des rêves; quant à moi, j'avais beau me retourner dans mon fauteuil, il m'était impossible de fermer les yeux.

Le mystère des hôtes de la *Maison verte* me trottait dans le cerveau, et, sur les données que j'avais recueillies, je continuais à échafauder des hypothèses. De plus l'appartement semblait hanté par des hôtes bizarres, et chaque fois que mes paupières commençaient à s'alourdir j'étais réveillé par un bruit nouveau : craquemens des boiseries dilatées par la chaleur, vibrations des cordes du piano, grignotemens de souris derrière les cloisons, tic-tac d'araignées ourdissant leur toile... Je me mis à contempler le buste que le feu mourant éclairait de bas en haut. A cette clarté tremblante, il prenait une expression étrange : les lèvres de la jeune femme avaient l'air de murmurer je ne sais quelles paroles inentendues, les ailes de ses narines se gonflaient, ses yeux souriaient tristement. Un rayon de lune filtré par un trou du volet glissait jusque vers la cheminée après avoir caressé le buste, et je croyais voir le rayonnement de ces yeux profonds obstinément fixés sur le bouquet desséché dans la potiche du Japon. — As-tu compris, as-tu deviné enfin?.. semblait me dire ce regard obsédant. — Je sentis sous mes doigts nerveux le volume de *Jocelyn*, je pensai involontaire-

ment à l'épisode de *Francesca de Rimini*, et je me mis à répéter mentalement les vers de Dante :

> Galeotto fu il libro, e chi lo scrisse;
> Quel giorno piu non vi legemmo avante...

Peu à peu le sommeil triompha de mon agitation, et je m'assoupis; pendant combien de temps? je ne sais, mais je fus réveillé en sursaut par un chant de triomphe retentissant comme la diane dans une caserne. Il faisait grand jour, la fenêtre était entr'ouverte, les volets poussés, et Tristan, planté sur ses longues jambes devant le bouquet de fleurs sèches, sonnait une fanfare avec ses doigts roulés en cornet sur sa bouche. — Victoire! s'écria-t-il, je l'ai trouvée!..

— Quoi?.. L'histoire de la jeune femme de la *Maison verte?* balbutiai-je en me frottant les yeux.

— Eh non!.. Ma chrysomèle... *Chrysomela fucata!*.. Figure-toi qu'en attendant ton réveil, je m'étais amusé à herboriser dans ce bouquet fané; j'y reconnais une tige de millepertuis, je la secoue, et, merveille des merveilles, j'en vois tomber ma chrysomèle... Elle est morte, il est vrai, mais parfaitement conservée... Tiens, regarde!

Il me montra un coléoptère d'un bleu cuivré, gros comme une lentille, et en somme fort ordinaire. — Je le croyais plus beau, dis-je en restant froid.

— Tu es un philistin, il est admirable! continua-t-il en braquant sa loupe sur son insecte, et tu sais, j'avais raison : les élytres sont ponctuées comme les feuilles des millepertuis...

Il le déposa précieusement dans sa boîte. J'avais ouvert la fenêtre toute grande. Les grives commençaient à gazouiller dans les vignes, et nous entendions les bandes des vendangeurs se héler joyeusement sur le chemin. Je jetai un dernier regard sur le buste, qui avait retrouvé son impassibilité marmoréenne.

— Adieu! lui murmurai-je avec un soupir, tu gardes ton secret

Tristan avait refermé les volets. — Adieu, maison de la chrysomèle! s'écria-t-il en verrouillant la porte et en agitant son chapeau.

Et nous redescendîmes vers Vignory, tandis que le soleil levant enveloppait la *Maison verte* de sa rose illumination.

ANDRÉ THEURIET.

LES

SAGAS ISLANDAISES

LA SAGA DE NIAL.

Ce n'est pas seulement la nature, c'est aussi l'histoire qui a fait de l'Islande une terre digne d'étude. Nos lecteurs ont pu juger récemment, par un attachant récit (1), de ce que sont les aspects de ses fiords et de ses côtes; les rapports des voyageurs dans l'intérieur de l'île n'offrent pas un moindre intérêt. Presque entièrement composée de glaciers et de volcans, elle est comme un champ-clos pour la lutte perpétuelle et terrible des deux élémens, l'eau et le feu. De nouveaux cratères s'y forment sans cesse, répandant des flots de lave ou des nuées de cendres que les vents emportent sur toute l'île, en Norvége, en Angleterre, quelquefois jusque sur le continent. Le feu souterrain y engendre des richesses minérales qui, assez mal exploitées jadis, offrent à la science et à l'industrie de précieux encouragemens; il y entretient une grande quantité de sources chaudes qui paraissent ne servir aujourd'hui qu'à l'étonnement du touriste, alors que *geyser* et *strokkur*, — bassins ou puits d'eau bouillante, — lancent dans les airs, par éruptions tantôt régulières et spontanées, tantôt provoquées ou intermittentes, des colonnes de 30, de 40, de 100 mètres retombant en vapeurs ou en pluie. En même temps de vastes plateaux dans tout le centre de l'île se couvrent de glaces, qui éteignent ce que les matières volcaniques engendreraient de végétation.

(1) Voyez dans la *Revue* du 15 octobre l'étude de M. George Aragon, *les Côtes d'Islande et la pêche de la morue.*

La vie se trouve ainsi restreinte aux côtes, soit le long des fiords nombreux du nord, soit surtout dans la partie occidentale de l'île, que baignent et réchauffent les eaux du *gulf-stream*. Aussi la température moyenne est-elle, dans la région de Reikiavik, au sud-ouest, de — 2° en hiver et de + 12°,6 en été. Ce climat ressemble à celui des Orcades; l'été y est moins chaud et l'hiver moins froid qu'en Norvége et au nord de la Suède; pour certaines parties de l'île, assure-t-on, janvier est plus doux qu'il ne l'est à Milan, mars y est plus froid de 9 degrés, février est le mois le plus rigoureux de toute l'année. Le blé ne croît guère, mais la pomme de terre réussit, et les pâturages, pour un bétail nombreux et de petite taille, sont excellens. On a beaucoup discuté la question de savoir si, dans les temps anciens, l'île n'avait pas connu des espèces de plantes et d'arbres d'une dimension supérieure à celles qu'on y rencontre aujourd'hui; les habitans montrent comme des merveilles, en certains lieux abrités, des sorbiers de grandeur ordinaire, cinq ou six peut-être pour tout le pays. Olafsen et Paulsen, deux voyageurs du milieu du XVIIIe siècle, y ont signalé un arbre de 20 et même un de 40 pieds; les anciens livres nationaux offrent des textes embarrassans qui paraissent mentionner des forêts, tout au moins des arbres isolés, assez nombreux cependant pour suffire, sans que cela soit signalé comme extraordinaire par les chroniqueurs, à la construction de maisons, ou bien de bateaux capables de naviguer vers les côtes de Norvége (1). Les lignites ou lits de charbon feuilleté qu'on désigne en Islande sous le nom de *surturbrandr* offrent des restes de pins, de bouleaux, d'érables, d'ormeaux, d'aulnes, de vignes et même de tulipiers, avec des traces de feuilles aux dimensions considérables; cette végétation a dû être très vigoureuse, et suscitée par un climat plus chaud que notre climat des environs de Paris; mais la formation de tels dépôts remonte à l'époque tertiaire, et l'île ne produit plus en quelque abondance depuis des siècles qu'une espèce de bouleau nain qui ne dépasse guère une hauteur de 75 centimètres; c'est de quoi faire des forêts pour le pays de Lilliput. Heureusement le bois flotté ne manque pas sur les côtes, et la tourbe, ainsi que les fumiers d'animaux, desséchés, servent de combustible. Du côté de l'ouest surtout, où les courans d'eaux chaudes empêchent les fiords de se fermer l'hiver par les glaces, la morue abonde, pendant qu'à l'intérieur lacs et rivières contiennent en quantité considérable le saumon et la truite. Si l'on ajoute, comme complément d'une faune exclusivement arctique, la baleine, le dauphin et le phoque, qui se

(1) Voyez en particulier la *Svarfdæla Saga*.

montrent au large, puis au dedans de l'île les animaux domestiques, tels qu'une petite race de chevaux sobres et sûrs, le mouton, le bœuf, le chien, le renne, enfin le renard polaire, l'ours maritime ou glacial, l'aigle pêcheur, le faucon de chasse (1), le courlis et le fameux eyder, on aura signalé, peu s'en faut, tout ce que la nature a donné à l'Islande pour y retenir la vie, tout ce qu'elle a offert de compensations à de trop réelles rigueurs pour y conserver ou même pour y attirer les hommes.

Cette terre étrange a eu, dans les siècles passés, une étrange histoire qui n'a rien de commun, il faut le dire, avec la présente condition du pays. Elle peut se vanter aujourd'hui, il est vrai, si nous comparons la situation actuelle à celle d'il y a cent ans, d'un progrès relatif. Le chiffre de la population, qui atteint 70,000 âmes environ, était tombé, vers le milieu du XVIIIe siècle, à 40,000, après une lamentable série d'éruptions volcaniques, d'épidémies, de famines, et par l'inévitable effet d'un désastreux monopole commercial. Le gouvernement danois a de nos jours triomphé de cette décadence par d'intelligentes mesures : la loi du 15 avril 1854 a entièrement affranchi le commerce islandais en l'ouvrant sans restrictions aux négocians de tous pays. L'Islande a obtenu tout ce qu'elle pouvait souhaiter de garanties pour son indépendance autonome; la visite récente de Christian IX a de plus ranimé les sentimens de fidélité et d'attachement que l'île a toujours témoignés à l'égard de la dynastie et de la nation danoises. Le progrès des communications et celui des sciences paraissent devoir développer sur une vaste échelle les importantes ressources dont fut doté un sol moins ingrat qu'il ne semble. Déjà l'esprit d'entreprise s'est tourné vers la grande île du nord; déjà il commence d'y amener les capitaux, il y ouvrira des routes, il exploitera ces minerais et multipliera ces richesses.

Quel que puisse être cependant l'attrait de pareilles perspectives, jamais sans doute l'Islande ne retrouvera d'aussi brillantes destinées que celles qui lui échurent du Xe à la fin du XIIIe siècle. Elle remplit alors un rôle dont nos livres ont le tort de ne pas parler, mais qui a sa place marquée dans l'histoire générale. Ce rôle, on peut le définir sans paradoxe en disant que l'Islande, république florissante pendant plus de trois cents ans, a été durant cette période une primitive étape pour certains élémens de la civilisation de l'Europe moderne. Quand la prédication du christianisme au Xe siècle envahit la péninsule scandinave, et qu'en même temps, dans chacun des états dont elle se composait, un mouvement de centralisation s'accomplit au profit de l'autorité royale, la société païenne et indépendante du nord,

(1) D'Islande venaient jadis les gerfauts que le roi de Danemark offrait chaque année, jusque sous Louis XVI, pour la fauconnerie des rois de France.

douée encore d'une réelle énergie, s'indigna et lutta. Le nouveau culte et le pouvoir royal restèrent définitivement vainqueurs; mais beaucoup de chefs de famille, principaux représentans d'une aristocratie païenne à la fois politique et religieuse, refusèrent de se soumettre; rassemblant autour d'eux parenté et clientèle, ils quittèrent leurs domaines pour chercher au loin quelque asile inviolable. Ils s'embarquèrent, et l'île que de récentes navigations avaient découverte leur servit de refuge. Ils y établirent sans peine un gouvernement durable résumant toutes les institutions, les idées, les mœurs dont avait jusqu'alors vécu le paganisme scandinave. De même, sept siècles et demi avant l'ère chrétienne, l'antique Rome avait été un asile pour les populations italiques dont elle devait reproduire le génie, de même encore, il y a deux cent cinquante ans, le rivage oriental de l'Amérique du Nord servait d'asile aux protestans anglais, destinés à y transporter leur part de patrimoine intellectuel et moral.

Or nous avons conservé un certain nombre de livres islandais, composés après l'immigration, qui nous donnent un tableau presque complet de la nouvelle société établie dans l'île, et par conséquent aussi de la société antérieure qui avait servi de modèle. Restituons à l'aide de ces livres la civilisation scandinave telle qu'elle était avant la conversion du nord au christianisme, et nous retrouverons sans doute quelques origines ou du moins quelques traits primitifs de notre propre civilisation. Ceux-là en conviendront sans peine qui se rappellent l'étroite parenté entre les Scandinaves et les Germains, et ne refusent pas d'apercevoir, à côté de la source romaine, la source germanique des principales sociétés modernes. L'intéressante et heureuse diversité de caractère et d'intelligence qui règne en Europe remonte, entre autres causes, à la dualité d'influence qui s'est produite au commencement du moyen âge, quand les peuples de notre continent se sont distingués et formés, — les uns sous la direction du génie classique, à la double école de la civilisation romaine ou grecque presque non interrompue et du christianisme de bonne heure accepté, — les autres sous l'inspiration de ce différent génie qu'on appellera comme on voudra, germanique, anglo-saxon, barbare, mais dont il ne faut pas contester l'existence ni l'action, puisqu'il a enfanté des lois, des institutions, disons plus, des idées et des sentimens assez profonds et vivaces pour avoir laissé jusqu'en notre temps des traces persistantes. S'il est incontestable que les mêmes idées intellectuelles, morales, politiques, religieuses même, n'ont jamais cessé d'être différemment comprises et d'être comme aperçues sous un autre angle à Londres et à Rome, en France et en Allemagne, en Hollande et en Espagne, les origines historiques expliquent en grande partie ces dissem-

blances, les nations du midi s'étant conservées plus fidèles aux traditions classiques, celles du nord ayant offert en commun d'autres traits, qu'on retrouve chez les Germains dont elles sont issues, toutes d'ailleurs ayant subi en d'inégales proportions, par un si long mélange entre elles, par l'action du christianisme, par dix autres causes, la double influence que nous venons de signaler. Ce qu'a été pour la France, pour l'Angleterre, l'alluvion romaine, de savans travaux l'ont suffisamment montré, et à vrai dire sans trop de peine; il est plus difficile de distinguer le reste, c'est-à-dire ce qui provient directement de la source barbare dans certaines régions de la patrie et de l'intelligence française, ou bien dans la civilisation britannique, si profondément originale. Les livres du nord, qui nous ont gardé quelques souvenirs de ce que furent en Scandinavie les temps antérieurs aux influences venues du continent, doivent nous éclairer à cet égard.

Les ouvrages de l'ancienne littérature islandaise qui nous ont été conservés sont principalement de deux sortes : il y a surtout des sagas et des lois. Les sagas sont pour la plupart de simples récits biographiques, des chroniques de famille, rédigées dans cette langue *norrène* qui a été jusqu'au XIVe siècle la langue commune de tout le nord, et de laquelle se sont formés les idiomes de la Scandinavie actuelle. Des lois nous avons plusieurs recueils, entre autres celui qu'on a intitulé dès un temps très ancien le *Gragas*, c'est-à-dire l'*oie grise*, terme qui désigne les vieilles gens ou les vieux monumens. Il va de soi que la comparaison entre les textes législatifs et les narrations historiques est un moyen de contrôle et une source de lumière. La saga de Nial en particulier nous montre la société islandaise déjà toute formée et au moment même où elle va, après avoir énergiquement résisté, se soumettre, elle aussi, au christianisme. C'est en d'autres livres islandais, comme les *Schedæ* ou tablettes d'Are Frode, le *Landnama-Bok* et la *Laxdæla-Saga*, qu'il faudrait aller chercher le commencement de cette histoire, le récit de l'immigration, dont nous n'avons à donner ici que les principaux traits.

L'Islande paraît avoir été connue et quelque peu habitée pour la première fois par des ermites venus d'Écosse ou d'Irlande; les pirateries scandinaves, en même temps qu'elles les empêchèrent sans doute d'y appeler des colons ou d'y faire eux-mêmes de nombreux établissemens, retrouvèrent leurs faibles traces. Le bruit s'étant répandu en Norvége qu'il y avait en mer, vers l'ouest, une grande île souhaitable et déserte, le Norvégien Floki résolut de s'y rendre. A défaut de boussole, il prit pour se diriger trois corbeaux consacrés aux dieux. Après avoir franchi les Shetland, puis les Féroe, il lâcha le premier de ces corbeaux, qui s'envola en arrière

pour rejoindre le rivage qu'on venait de quitter; le second, quelque temps après, plana un peu au-dessus du navire, puis revint s'y abattre; plus tard enfin, le troisième s'envola droit en avant et ne reparut pas : en suivant la direction de son vol, Floki rencontra la terre, et c'est lui qui donna à cette île le nom de Terre de glace, *is-land*. Toutefois les premiers vrais colons furent en 874 Ingolf et Leif, deux exilés fuyant la Norvége après un meurtre exécuté en commun. Criminels et pirates ne faisaient alors que frayer la voie à ce que nous pouvons réellement appeler les émigrés politiques. Le milieu du IX[e] siècle avait vu à la fois le moment de la plus grande expansion des races scandinaves, un mouvement de concentration monarchique dans chacune des parties principales de la péninsule, et les premiers efforts de la prédication chrétienne dans l'extrême nord. Ceux des chefs norvégiens qui ne se résignaient pas à une double défaite, politique et religieuse, s'en allèrent prendre possession de l'Islande. Il est naturel de penser que les dispositions par eux observées dans ces solennelles circonstances rappelaient d'anciennes et traditionnelles coutumes, sans doute pratiquées quand les peuples du nord avaient, de quelque part qu'ils vinssent, fait en Europe leur primitive invasion. Le chef de famille, nous dit le *Landnama-Bok*, emportait avec lui quelques mottes de la terre qui avait, dans son ancienne patrie, supporté son autel. Il prenait aussi, racontent ces vieux livres, les deux montans du haut siége qui, dans sa demeure, lui était exclusivement réservé; les extrémités de ces montans étaient sculptées et représentaient les têtes des principaux dieux, de sorte qu'on voyait en eux à la fois des symboles de l'autorité paternelle et de religieux emblèmes. Dès que le navire était en vue des côtes, l'émigrant les jetait à la mer, et là où la mer les faisait échouer il abordait et s'établissait, comme par la volonté divine. A peine débarqué, le nouvel arrivant prenait possession du sol, soit en allumant sur la côte un grand feu dont les rayons, aussi loin qu'ils se prolongeaient, marquaient l'étendue de son domaine, — soit en chevauchant, une torche brûlante à la main, dans un sens opposé au cours apparent du soleil, pour tracer en un jour sa future frontière, — soit en lançant à travers le pays une flèche enflammée, — soit en marquant sur les rochers des signes que la loi saurait plus tard reconnaître et défendre. On construisait ensuite la maison du chef et le temple commun, près duquel était bientôt institué le tribunal. Les livres que nous avons cités permettent de saisir dans ses principaux traits cette société naissante. Elle n'a pas de peine à se former, puisque c'est la copie d'une société antérieure transportée de toutes pièces dans une autre contrée. Des changemens interviennent toutefois au milieu de circonstances nouvelles : une république aristocratique rem-

place en Islande les royautés féodales de Norvége; la saga de Nial va nous montrer cet organisme en pleine activité pendant une période ultérieure.

Cette chronique nous a été conservée en plusieurs manuscrits que possède aujourd'hui la bibliothèque de l'université de Copenhague. Le plus ancien de ces manuscrits paraît dater seulement, il est vrai, du XIII[e] siècle; mais plusieurs raisons permettent d'attribuer à la rédaction de la saga une date antérieure, probablement la fin du XI[e] siècle. D'abord le style en paraît être du même temps que celui de l'annaliste Are Frode, né en 1068 et mort en 1148. Puis plusieurs personnages qui vivaient, suivant Are Frode, à la fin du XI[e] siècle, sont cités dans la saga de Nial comme contemporains. Sæmund le Sage, un des rédacteurs de la nouvelle Edda, et qui vint étudier à l'université de Paris dans la seconde moitié de ce siècle, y est nommé; la généalogie de sa famille même y est donnée avec beaucoup de soin. A Sæmund toutefois s'arrêtent ces indications : la saga ne désigne ni son fils ni son petit-fils, devenus cependant, eux aussi, des personnages célèbres en Islande. Sæmund habitait, on le sait d'ailleurs, la région de l'île où se sont passés les événemens que la saga raconte; il descendait de quelques-uns des héros impliqués dans le récit. Toutes ces circonstances réunies paraissent autoriser la conjecture émise par Pierre Érasme Müller dans son excellente *Bibliothèque des sagas*, et suivant laquelle il faudrait attribuer la rédaction de la saga de Nial à Sæmund lui-même, né en 1056 et mort en 1133.

Rédigée vers la fin du XI[e] ou dans le premier tiers du XII[e] siècle, la saga de Nial remonte d'un siècle encore dans le cours de ses récits. C'est ce qui arrive volontiers pour ces monumens d'une littérature primitive. L'écriture n'a été d'un usage fréquent et facile dans le nord qu'après l'introduction du christianisme, en l'an 1000 environ. Des clercs, des scribes érudits se mirent bientôt à rédiger pour la première fois ces traditions, ces légendes, ces lois que jusqu'alors les scaldes, les narrateurs populaires, les magistrats s'étaient transmises par la parole, le chant ou la récitation publique. Une telle origine n'est pas pour ces monumens d'histoire une cause d'inexactitude ni de mensonge. Dans les réunions en commun, à la fin des repas, à l'occasion des funérailles, chaque famille voulait qu'on rappelât la série des hauts faits par où ses principaux membres s'étaient distingués. Si la flatterie d'un scalde nclinait à trop dépasser les limites de la vérité, la présence de se rivaux le contenait; chacun connaissait d'ordinaire, dans une société si peu nombreuse, outre les personnes, les circonstances et les lieux; peut-être ne se glissait-il de fictions que celles qui étaient de nature à être admises par la crédulité commune. Pour ce qui est

de la saga de Nial, quelques écrits d'annalistes islandais qui nous sont restés, et les témoignages de plusieurs autres sagas, servent à en contrôler la chronologie et les principales assertions. Les personnages qu'elle met en scène, les épisodes principaux qu'elle raconte figurent en d'autres récits. Les fragmens en vers dont l'ouvrage est entrecoupé ont été composés par deux des héros de la saga qu'on connaît d'autre part comme des scaldes renommés. Nous avons enfin une preuve directe d'authenticité dans cette circonstance remarquable, que presque toutes les formules de droit citées dans les nombreux procès que rapporte la saga se retrouvent textuellement dans le recueil de lois islandaises contemporaines que nous avons désigné sous le nom de *Gragas;* la procédure est ici et là entièrement la même, de sorte que ces deux monumens se contrôlent et se complètent, le code nous donnant le texte formel et sec des prescriptions, des formalités, des lois dont la saga nous présente en action et dans l'application pratique le vivant commentaire. La période comprise dans le récit va de l'année 970 à l'année 1017; l'introduction du christianisme, vers l'an 1000, figure par plusieurs chapitres vers la fin. Rédigée après la conversion de l'Islande et par un prêtre, la saga de Nial n'en est pas moins un monument des mœurs et des institutions païennes; par ses souvenirs, ses allusions, ses retours, elle nous permet de remonter à une date encore supérieure à celle qui marque le commencement de sa narration.

Une traduction anglaise de cette saga par M. Dasent a fort bien réussi, depuis quinze ans, au-delà du détroit. On ne s'en étonne pas si l'on songe que le génie britannique est fort voisin, par ses origines historiques, intellectuelles et morales, du primitif génie scandinave. Une traduction française obtiendrait probablement chez nous moins de lecteurs. Ces chroniques de famille s'asservissent à l'ordre généalogique, de sorte que le rédacteur, lorsqu'il vient à nommer un de ses héros, se croit obligé d'énumérer ses aïeux, de dire les actions de son père, puis celles du père de son père, de manière à compliquer de mille sèches digressions la trame de son récit. Ce n'est pas que l'imagination fasse défaut; elle y a seulement un tour différent de celui qui nous est habituel : pas de descriptions de nature, nulle généralité de sentimens et d'idées, une suite indéfinie de traits individuels bien saisis, non pas uniquement à la surface, mais dans le vif et quelquefois tout près du cœur; du reste une ignorance complète de la rhétorique, des vues pénétrantes, souvent une plaisanterie spontanée, froide, courte, mais acérée et laissant sa marque. Le lecteur attentif retrouve ici le *humour* anglais, et certaines pages font penser à Shakspeare. Pour qui a la patience de suivre attentivement le narrateur à travers ses

méandres, l'observation morale est constante, pas un caractère ne se dément. Il est vrai que cette observation morale n'est pas mise en relief par quelque procédé d'artiste; elle ressort de l'action même, et çà et là de quelques scènes retracées avec une habileté peut-être inconsciente.

La saga de Nial est un ouvrage étendu; elle comprend, dans l'édition originale, près de 300 pages in-quarto. Elle a été traduite du norrène en latin et en danois, et il y a quelques années en anglais, disions-nous. Elle reste cependant, même dans la meilleure traduction, difficile à lire; il est malaisé d'en prendre une idée générale sans en avoir achevé une assez longue étude. Essayons, cette étude une fois faite, d'en rendre compte ; à la condition d'émonder beaucoup de broussailles, nous distinguerons les clairières, nous découvrirons les horizons lointains.

I.

Nous sommes à la fin du xe siècle, en plein paganisme scandinave, car il est facile d'écarter les rares expressions chrétiennes du texte ajoutées par le rédacteur de la saga. La scène est dans cette contrée sud-ouest de l'Islande où se trouve aujourd'hui la capitale; c'est la région de l'île le moins maltraitée de la nature, celle que les colons scandinaves du ixe siècle sont venus habiter de préférence, celle où plusieurs lieux sont restés célèbres par les épisodes importans qui s'y sont accomplis. De même que les personnages désignés sont authentiques, et toutes ces aventures réelles, sauf quelques traits de superstitions légendaires, de même les noms géographiques dont ces chroniques abondent se retrouvent sur les cartes : tout concourt à démontrer que la saga de Nial est un monument digne d'une sérieuse attention, sur les données duquel peuvent s'appuyer à la fois les conclusions historiques et les observations morales.

La narration commence par deux épisodes qui sont, à vrai dire, l'introduction de la saga, l'exposition du drame dont les scènes se développeront plus tard. Les deux premiers mariages d'Halgerda et la sinistre issue de ces unions nous font connaître tout de suite la décevante figure et nous font pressentir le fatal prestige de l'héroïne, dont le troisième mariage engagera des rivalités, des haines, des procès, de tragiques désastres, matière de ces récits.

Il y avait un homme qui s'appelait Hauskuld et qui habitait à Hauskuldstad, dans le Laxardal. Son frère, nommé Hrut, habitait à Hrutstad, dans la même vallée. Il arriva qu'un jour Hauskuld réunissait des amis à une fête, et son frère était assis auprès de lui. Hauskuld avait une petite fille nommée Halgerda, qui, pendant ce

temps, jouait sur le plancher avec d'autres enfans. Elle était déjà belle, et ses cheveux, doux comme la soie, étaient si longs qu'ils tombaient plus bas que sa taille. Hauskuld l'appela et dit à Hrut : « Que te semble de cette enfant? N'est-elle pas belle? » Hrut ne répondit pas. Hauskuld répéta sa question; Hrut dit alors : « Oui certes, elle est belle, d'une beauté qui sera funeste à plus d'un. Je ne sais d'où ces yeux perfides se sont glissés dans notre famille. » Cette réponse mécontenta Hauskuld, et pendant quelque temps il y eut du froid entre son frère et lui.

Halgerda crût en âge; elle devint une très belle jeune fille de haute taille, mais elle était âpre et dure de cœur. Son père nourricier s'appelait Thiostolf. Issu d'une famille des îles du sud, il était fort et habile à manier les armes; il avait tué plusieurs hommes sans payer d'amende pour aucun; on croyait qu'il n'avait pas contribué à modérer l'humeur d'Halgerda.

Il y avait un homme appelé Thorvald, fils d'Osvif; il possédait les îles des Ours, dans le Bredefiord; il en tirait du grain et une bonne pêche. Thorvald était brave et généreux, mais prompt et brusque. Un jour qu'il parlait de mariage avec son père et rejetait tous les partis d'alentour : « Songerais-tu, lui dit Osvif, à la fille d'Hauskuld, Halgerda? — Oui, je veux la demander. — Ce mariage ne convient ni pour elle ni pour toi : elle est volontaire, tu es opiniâtre et inflexible. — J'en veux faire l'épreuve cependant; il ne servirait à rien de vouloir m'en empêcher. — Qu'à cela ne tienne! le risque est pour toi seul. » Ils partirent bientôt pour aller faire la demande. Arrivés à Hauskuldstad, ils furent bien reçus; mais Hauskuld leur répondit : « Je veux en agir loyalement avec vous. Ma fille est d'humeur peu traitable; pour ce qui est de sa beauté, vous pouvez en juger vous-mêmes. » Thorvald répondit : « Fixez les conditions; son humeur ne me fera pas changer d'avis. » Alors ils firent leurs conventions sans qu'on eût consulté Halgerda, car son père avait hâte de la voir mariée. Quand elle apprit ce qui avait été conclu : « Tu ne m'as jamais aimée, dit-elle à son père; je ne trouve pas cette alliance à la hauteur de ce que tu m'avais promis. » Et en tout elle témoigna qu'elle se tiendrait pour mal mariée. « Je ne souffrirai pas, répondit son père, que ton orgueil fasse obstacle à mes desseins; et, si nous ne pouvons tomber d'accord, ma volonté s'accomplira, non la tienne. » Elle alla trouver son père nourricier, lui raconta ce qui était résolu et qu'elle en était désespérée; Thiostolf lui répondit : « Prends courage, tu seras mariée une seconde fois, et alors on te demandera ton avis. » Il n'y eut pas un mot de plus entre eux; Hauskuld partit pour aller faire ses invitations à la fête des noces. Ce jour venu, Halgerda s'assit à la place d'honneur, et se montra comme une joyeuse fiancée; mais Thiostolf lui parlait

sans cesse, d'une façon qui paraissait étrange aux assistans. La fête s'acheva. Hauskuld ne fit pas attendre le paiement de la dot de sa fille; il dit à Hrut, son frère : « Ne ferai-je point quelques présens en plus? » Hrut lui répondit : « Non, cela suffit maintenant; le jour pourra venir où tu auras encore à payer au sujet d'Halgerda. »

Thorvald partit après la noce pour retourner chez lui avec sa jeune femme; le soir, Halgerda s'assit auprès de lui, mais elle fit placer Thiostolf de l'autre côté près d'elle. Thiostolf et Thorvald échangèrent peu de paroles ensemble cet hiver-là.

Halgerda était à la fois prodigue et âpre : il lui fallait tout ce qu'elle voyait aux autres dans le voisinage, et tout ce qu'elle avait entre ses mains, elle le gaspillait. Aussi, quand vint le printemps, les provisions manquèrent. Halgerda vint à Thorvald et lui dit : « Il ne s'agit pas de rester ainsi tranquille dans ta maison, car voici que la farine et le poisson sec font défaut. — Je n'ai pas, répondit Thorvald, fait la provision moindre cette année, et elle a toujours suffi jusqu'à l'été. — Qu'y puis-je faire, reprit-elle, si vous viviez, ton père et toi, comme deux ladres? » Thorvald irrité la frappa rudement au visage, puis il appela ses hommes, et ils s'en allèrent aux îles chercher du poisson sec et de la farine. Pendant ce temps Halgerda s'assit devant sa porte; elle paraissait fort abattue. Quand vint Thiostolf, il remarqua les traces que portait son visage : « Qui t'a fait ce mauvais coup? dit-il. — Mon mari, et tu n'étais pas là pour me secourir; peut-être d'ailleurs n'as-tu nul souci de moi! — Je ne savais rien de cela, reprit-il, mais je vais te venger. » Il courut aussitôt au rivage et prit un bateau à six rames. Il avait en main sa grande hache à la poignée de fer. Arrivé aux îles, il y trouva Thorvald occupé à charger les provisions que ses gens lui apportaient; il sauta dans son bateau, mit la main avec lui au travail, et, après un moment : « Tu ne vas ni vite ni bien à la besogne, dit-il. — Crois-tu faire mieux? dit Thorvald. — Il y a du moins une chose que je ferai mieux. Mal mariée est la femme que tu as prise, et il est temps que je vous sépare. » En entendant ces mots, Thorvald saisit un couteau de pêche; mais Thiostolf avait levé sa hache qui, en retombant, déchira le bras et fit tomber l'arme. D'un second coup de hache, il frappa la tête de Thorvald, qui expira. Tout aussitôt Thiostolf se pencha [illegible] du bateau, en défonça deux planches, et sauta sur sa barque. Au moment où les hommes de Thorvald arrivaient, la sombre mer avait englouti l'esquif et le cadavre; ils comprirent bien ce qui s'était passé, mais Thiostolf s'éloignait à force de rames sous leurs malédictions. Quand il revint en brandissant sa hache, Halgerda était assise au dehors : « Ton arme est sanglante, dit-elle; qu'as-tu fait? — J'ai fait de telle sorte que tu seras ma-

riée une seconde fois. — Veux-tu dire que Thorvald est mort? — Oui, et maintenant songe à ma sûreté. — J'y songe. Va-t'en vers le Biörnsfiord, chez mon parent Svan. Il te recevra à bras ouverts, et il est assez puissant pour que personne n'aille te chercher là. »

Tel est le premier mariage d'Halgerda; le second commence en de tout autres circonstances pour finir de même ou plus tragiquement encore. Elle est recherchée de nouveau pour sa beauté et malgré de fâcheux pressentimens. Elle paraît à la réunion de famille, et la saga décrit avec soin son costume : manteau bleu, jupe rouge, ceinture aux boucles d'argent et longs cheveux épars; elle s'engage cette fois de son plein gré, elle aime, et les premiers temps de son mariage sont heureux : la naissance d'une fille en est le gage. Pourtant le père nourricier Thiostolf, d'abord éloigné, reparaît; elle obtient qu'on l'admette, sauf à lui ordonner, il est vrai, de se tenir d'abord à l'écart. Ce n'en est pas moins à son sujet que s'engagent bientôt entre les deux époux maintes disputes, dans une desquelles Halgerda reçoit de son second mari un outrage. — Il la frappa de sa main au visage, dit la saga; Halgerda l'aimait, elle resta désespérée et toute en pleurs. Thiostolf se présenta : « Ne me venge pas, dit-elle, ne te mêle pas de nos affaires! » Lui s'en alla, grinçant de dépit. — On prévoit ce qui doit arriver; un jour que Thiostolf et le mari d'Halgerda sont ensemble dans la montagne à la recherche du bétail égaré, ils se querellent, et le père nourricier commet un nouveau meurtre. Cela fait, il retourne vers Halgerda : « Je ne sais ce que tu en penseras, dit-il, je l'ai tué. — C'est toi qui as fait le coup? — C'est moi. » Elle sourit amèrement, et dit : « Certes tu n'es pas le dernier au jeu! — Maintenant, demanda-t-il, quel est le plus sûr parti pour moi? — C'est d'aller chez Hrut, le frère de mon père : il saura te recevoir. — Je ne sais trop si l'avis est bon, mais n'importe, je suivrai ton conseil. » Il monta aussitôt à cheval, et arriva cette nuit même chez Hrut, qui le tua... Le frère du mort vint ensuite demander à Hauskuld de lui payer une somme pour ce meurtre; Hauskuld lui fit des présens, et ils se séparèrent bons amis.

Assurément voilà de rudes peintures, auxquelles ne manquent parfois ni la vigueur du trait, ni l'énergie de l'expression. Nous sommes en présence de mœurs violentes, qui comptent pour peu la vie humaine. La femme que l'auteur de la chronique met en scène, la femme dont la beauté fascine et tue, offre un type vraiment barbare, une physionomie sinistre, que tempère toutefois ce qu'on devine, dans le second récit, de sa propre douleur; on prévoit les malheurs qui vont se multiplier autour d'elle, et cela sans que le narrateur nous l'ait représentée, selon le modèle antique, comme victime d'une fatalité extérieure. Est-ce pourtant une barbarie obs-

cure et irrémédiable, celle où nous voyons le mariage institué fortement, et la femme en possession d'une influence que ses talens ou ses passions peuvent tantôt exagérer et tantôt faire légitimement valoir? Sans doute la coutume de la composition ou du wehrgeld, dont ces premiers épisodes nous montrent déjà le fréquent usage, est la marque d'un état social très imparfait, puisqu'il n'imprime à la peine aucun caractère moral. Il faut noter cependant que par ce trait déjà la société islandaise se rattache à tout un âge de la civilisation germanique, pour laquelle le wehrgeld a été une étape vers un progrès meilleur, et une première tentative, quoique informe et grossière, pour obtenir un ordre quelconque et un commencement de loi. Il y a ici d'ailleurs autre chose que le dédommagement du tort causé par un meurtre; la loi intervient en beaucoup de cas pour exercer une véritable répression au nom de la justice offensée: il y a des tribunaux pour punir. Ces tribunaux, il est vrai, ont bien quelque peine à faire accepter leur juridiction, à laquelle les coupables tentent d'échapper, souvent avec succès, par la ruse ou par de nouvelles violences; mais ils subsistent comme une représentation de l'intérêt commun, qu'ils seront chaque jour plus aptes à défendre, parce qu'ils s'appuient, comme on peut s'en convaincre si on en étudie la procédure, sur quelques-unes des principales règles du droit, bien comprises et heureusement appliquées. La saga de Nial en offrira beaucoup de témoignages dans la suite de ses récits et au milieu des complications de toute sorte que va enfanter la troisième union d'Halgerda.

Gunnar, fils d'Amund, habitait à Hlidarende, vers la côte sud-ouest de l'Islande. Gunnar était grand et fort, très habile aux exercices du corps et des armes : hardi viking, il savait frapper de l'épée et jeter le javelot aussi bien de la main gauche que de la main droite. Lorsqu'il lançait un glaive en l'air pour le recevoir et le lancer encore, c'était avec une rapidité telle qu'il semblait qu'il y en eût toujours trois ensemble au-dessus de sa tête. Excellent archer, il ne manquait jamais le but. Tout armé, il sautait plus haut que sa hauteur, aussi loin en arrière qu'en avant. Il nageait comme un chien de mer et n'avait de rival à aucun jeu; physionomie agréable d'ailleurs, nez fort, œil bleu et vif, joues colorées, chevelure épaisse et bien tombante. Il était instruit, actif, doux et patient, fidèle à ses amis, attentif à les choisir; il jouissait avec cela d'une fortune considérable.

Non loin de là, à Bergthorshvol, habitait Nial, fils de Thorgeir, fils de Thorolf. Il était riche et beau de visage, mais sans barbe. Comme habile juriste, il n'avait pas son pareil. Avisé et perspicace, d'utile conseil et prompt à obliger, quiconque le consultait dans l'embarras trouvait en lui un sauveur. Sa femme, Bergthora, était

courageuse et honnête. — Gunnar et Nial étaient unis par les liens d'une intime amitié.

Un jour que Gunnar sortait avec les siens de l'assemblée publique, il vit venir à lui une femme bien vêtue, qui le salua. Il s'arrêta et demanda qui elle était. « Je m'appelle Halgerda, répondit-elle, et je suis fille d'Hauskuld. » Elle ajouta qu'elle entendrait volontiers le récit de ses récens voyages en Norvége et en Danemark ; lui de son côté protesta qu'il ne refuserait pas une conversation avec elle; ils s'assirent donc, et ils s'entretinrent longtemps ensemble. Enfin il lui demanda, ignorant ce qui s'était passé dans l'île pendant sa longue absence, si elle était mariée; elle répondit que non, et que désormais peu d'hommes brigueraient sa main. « N'y a-t-il donc personne d'assez bon pour toi? — Ce n'est pas cela, mais je suis difficile. — Que dirais-tu si j'osais te demander? — Tu n'y songes pas. — Si vraiment. — En ce cas, va trouver mon père. » Gunnar se rendit aussitôt vers Hauskuld, qui, avec Hrut son frère, lui fit bon accueil. « J'y consens, répondit le père, si ta parole est sérieuse. » Cependant Hrut dit : « La partie ne me semble pas égale, et je parlerai sincèrement. Tu es un brave et généreux jeune homme, Gunnar, mais le caractère d'Halgerda a ses mauvais côtés, nous ne voulons pas que tu sois trompé en rien. — C'est noblement dit à toi, répondit Gunnar; je regarderai toutefois comme une marque de peu d'amitié de votre part que vous ne me fassiez pas entendre vos conditions. J'ai parlé avec Halgerda, elle agrée ma demande. » Hrut dit : « Si tous deux vous souhaitez cette union, vous deux aussi en courrez les risques. » Hrut expliqua alors à Gunnar le caractère d'Halgerda; tout n'était pas bien, à la vérité, mais finalement on conclut l'affaire : Halgerda vint, et s'engagea d'elle-même.

De retour auprès de Nial, Gunnar lui annonça son mariage. Son ami en devint tout soucieux. « Elle apportera ici beaucoup de mal, dit-il. — Jamais du moins elle ne détruira notre concorde. — Il s'en faudra de peu. » Chaque hiver, Gunnar et Nial se visitaient tour à tour. Cette fois c'était à Gunnar de profiter de l'hospitalité de son ami. Il alla donc avec sa femme à Bergthorshvol. Un jour Bergthora, tenant par la main une de ses brus, la conduisit vers Halgerda, qui était assise au banc des femmes. « Il faut une place pour celle-ci, dit-elle. — Impossible, répondit Halgerda, je ne veux pas être reléguée dans le coin. — N'est-ce pas moi qui suis la maîtresse? » dit alors Bergthora, et elle fit asseoir sa belle-fille. Quelques momens après, Bergthora s'étant approchée avec l'eau pour les mains, Halgerda lui saisit le bras et dit : « Vous vous convenez fort bien mutuellement, Nial et toi : à chaque ongle, tu as un nœud, et lui n'a pas de barbe. — C'est possible, répondit Bergthora, mais

nous ne nous querellons pas pour si peu; le premier de tes trois maris avait de la barbe, et cependant tu l'as fait tuer. » Halgerda dit en entendant ces paroles : « Il me servira peu d'avoir épousé le plus courageux des Islandais si tu ne venges ceci, ô Gunnar! » Gunnar à ces mots quitta la table, et l'entraînant au dehors : « Partons, dit-il; mieux valait rester à la maison et ne pas venir chez nos amis. Je dois beaucoup à Nial, et ne serai pas ton marteau. » Halgerda en sortant dit à Bergthora : « Souviens-toi que nous ne serons pas quittes de la sorte! » A quoi Bergthora répondit que son ennemie tirerait de là peu d'avantage.

Nial et Gunnar possédaient ensemble une forêt qu'à cause de leur bonne entente ils laissaient indivise. Chacun des deux amis y coupait selon ses besoins sans même en prévenir l'autre. Halgerda, apprenant un jour qu'un des serviteurs de Nial, nommé Svart, y faisait du bois comme de coutume, appela son intendant Kol, qui était depuis longtemps à son service et qu'on redoutait. Elle lui dit en lui présentant une hache : « Je t'ai préparé du travail : va-t'en au bois, tu y trouveras Svart. — Que lui dirai-je? — Tu le demandes? un meurtrier comme toi! tu le tueras. — Je le ferai, mais je le paierai de ma vie. — As-tu peur? Ne t'ai-je pas toujours protégé? J'en emploierai un autre, si tu ne l'oses pas. » Kol prit sa hache, monta sur un des chevaux de Gunnar, et se rendit au bois. Là il mit pied à terre, attacha son cheval et attendit que Svart fût près de lui. Tout à coup, levant sa hache : « Il y en a d'autres que toi, s'écria-t-il, pour bien abattre! » et il le tua. Aussitôt que Gunnar eut appris ce meurtre, il s'en alla vers Nial : « Nous aurons souvent besoin, dit celui-ci, de nous rappeler notre amitié. » Gunnar paya pour composition la somme fixée par Nial, et ils pensèrent que cette affaire était terminée.

On pense bien que Bergthora ne voulut pas être en reste; ainsi plusieurs actes sanglans se succédèrent; des deux femmes, l'esprit de vengeance se communiquait à leurs parens et à leurs serviteurs, et, comme dans les villes italiennes du moyen âge, mais sur une scène plus sombre et plus étroite, les violences échangées entre les deux familles répandaient la terreur. Nial et Gunnar seuls, pendant que tout s'agitait autour d'eux et qu'eux-mêmes étaient obligés de prendre une part dans les entreprises et les passions des leurs, ne laissaient pourtant pas s'ébranler leur amitié. Après chaque meurtre, ils conféraient ensemble et s'acquittaient équitablement l'un envers l'autre, au nom de leur parenté ou de leur clientèle, des wehrgelds fixés par la loi. C'était cette amitié si constante, supérieure aux haines privées, qui augmentait la colère et le dépit d'Halgerda; elle avait aimé Gunnar, mais sa jalousie l'emportait, et son amour allait se changer en haine, s'il ne se livrait pas entièrement à elle. Le

déclin de cet amour, puis l'éclat de cette haine, sont clairement tracés dans le récit de la saga pour ceux qui s'attachent à en suivre patiemment les détours.

Pour arriver à ses fins et répandre la discorde, pour perdre Gunnar lui-même avec Nial s'il le faut, Halgerda fait appeler pour habiter auprès d'elle un des siens, d'assez mauvais renom. « Il n'apportera rien de bon chez nous, dit Gunnar, toujours patient et doux, malgré ses prévisions fâcheuses; mais enfin je ne chasserai pas de mon foyer un parent de ma femme : il est mon parent. » Bientôt fasciné, le nouvel hôte devient le plus actif instrument de la guerre entre les deux maisons : non-seulement il ourdit les complots, mais, scalde habile et renommé, il provoque et insulte par ses strophes moqueuses, qui courent le pays, les chefs ennemis et leur Nial, le héros sans barbe, dont « il fumera le menton! » En vain Nial ordonne-t-il à ses fils de mépriser ces grossières injures. Un soir, quand il était déjà couché, il les entend détacher leurs armes et seller leurs chevaux. « Où allez-vous? leur dit-il. — Père, répond l'aîné, nous allons rassembler les troupeaux! — Est-ce pour cela que vous prenez vos armes? Où allez-vous? — Père, répond le plus jeune, nous allons pêcher le saumon! — Eh bien donc! reprend Nial, qui comprend et cède, prenez bien garde que la proie ne vous échappe. » Elle ne leur échappe pas; l'adversaire succombe, non pas assassiné, mais vaincu dans un loyal combat, et sa tête coupée est remise à un berger d'Halgerda pour qu'il la porte à sa maîtresse. Quand Halgerda furieuse veut qu'un procès soit intenté aux fils de Nial, Gunnar s'y refuse, et dès ce jour Halgerda jure sa mort. Il ne tarde pas en effet à se voir entraîné non-seulement à la maltraiter en essayant de réprimer son humeur vindicative, mais encore à commettre lui-même des actes qui amènent sa perte. Il lui arrive de se venger par des meurtres pour lesquels ses adversaires n'acceptent pas l'accommodement du wehrgeld; de sorte que son frère Kolskeg et lui, compromis ensemble, sont condamnés à quitter le pays pour trois ans, sous peine, s'ils n'obéissent pas, d'être tués légalement par les parens de leurs victimes.

Ici vient une des plus belles pages de la saga islandaise. Les deux frères avaient fait leurs préparatifs d'exil. Déjà le navire était équipé, et on y avait transporté les bagages, quand Gunnar alla visiter, pour y faire ses adieux, Hlidarende, son domaine. Il prit congé de tous ses serviteurs, qui reçurent avec douleur ses adieux. Puis, s'appuyant sur le long manche de sa hache fixé à terre, il monta en selle et partit avec Kolskeg. A quelque distance, son cheval fit un faux pas: Gunnar sauta à terre, et du regard il rencontra la vallée et la ferme qu'il venait de quitter, et il dit : « Cette vallée est belle,

je ne l'ai jamais vue si belle; les grains sont mûrs, les prairies sont fauchées; je retourne à Hlidarende, je ne partirai pas! » En vain son frère lui représentait-il les dangers qu'en restant il allait courir: « Je ne partirai pas, répéta-t-il, et je souhaiterais que tu fisses de même. — Non, reprit Kolskeg; je ne violerai pas ma parole; fais mes adieux à mes parens et à ma mère, car je ne reverrai plus l'Islande; puisque tu vas mourir, je n'y reviendrai pas. »

Ce qui suit est facile à prévoir : Gunnar va succomber sous les coups de ses ennemis, dont sa femme est complice. Quarante d'entre eux l'assiégent dans sa propre maison; au milieu de sa défense héroïque et après qu'il en a tué ou blessé plusieurs, un d'eux parvient à lui rompre la corde de son arc : « Femme, crie-t-il alors à Halgerda tout en se défendant avec son épée, coupe une tresse de tes cheveux, et toi, ma mère, fais-en vite une corde pour mon arc! — Cela t'est-il bien nécessaire? demande froidement Halgerda. — Ma vie en dépend. — Je te ferai donc souvenir du traitement que de toi je subis naguère; va, peu m'importe que tu puisses ou non te défendre! — Chacun se rend illustre à sa façon, répondit Gunnar; je ne te prierai pas longtemps. » Ranveig, sa mère, dit : « Vous vous conduisez mal, ma fille, et l'on parlera longtemps de votre déshonneur. » Un ancien chant des îles Féroe ajoute : « Elle pleure, la vieille mère, et dit : Aide-toi, mon fils, avec mes cheveux blancs! — Non, non, ma mère, répond Gunnar; les héros ne me blâmeraient-ils pas d'avoir coupé vos cheveux blancs? »

Nial n'eut pas un autre sort que son ami le généreux Gunnar; assiégé, lui aussi, dans sa maison, quand il vit que son énergique défense était bien inutile et que déjà l'incendie l'enveloppait, il cessa toute résistance et mourut, ayant à ses côtés sa femme et ses enfans.

Tel est en abrégé le cadre complet de la saga de Nial; l'histoire de deux familles divisées et entraînées vers une ruine sanglante par la perfidie d'une femme en est le véritable sujet; rien que ce récit, compliqué dans le texte de beaucoup d'épisodes que nous n'avons pu rappeler, nous serait déjà fort instructif en nous faisant pénétrer dans les mœurs de peuples alors très marquans dans le monde, car il ne faut pas oublier qu'il s'agit de la même race qui compte aux xe et xie siècles, avec les Scandinaves, colons de l'Islande, du Groënland et de l'Amérique, les Varègues de Russie, les Saxons et Danois d'Angleterre, les Northmans de France et d'Italie. La rudesse est tout d'abord le trait qui domine; cependant l'influence singulière des femmes marque déjà sans doute une aptitude réelle à une prompte civilisation. Ce n'est pas d'ailleurs uniquement le tableau de tant de violences que nous offre la saga de Nial. Les nombreuses querelles engagées par les haines

de famille ont donné naissance à d'importans procès; les agressions commises ont été l'occasion de sentences juridiques prononcées par des tribunaux. Or c'est un trait principal de l'esprit islandais et scandinave d'être volontiers processif, ami des subtilités, tout au moins des distinctions et des formules de droit. Il ne faut pas croire que cette allure des esprits soit inconciliable avec une certaine barbarie des mœurs : elles peuvent coexister quelque temps, mais en faisant prévoir le triomphe de l'ordre, de la justice et de la loi. La saga de Nial est particulièrement riche en vives lumières sur les antiquités juridiques du nord, sur les codes et les tribunaux de l'ancienne Islande, en même temps que sur une organisation politique et administrative qui était commune à cette île et aux royaumes scandinaves. Nous avons dit que Nial était habile juriste; voyons-le, lui et ses pareils, émettre de subtils avis, tantôt dans les assemblées sur les intérêts publics, tantôt et plus souvent en de fréquentes consultations sur de difficiles points de droit et de dangereux procès.

II.

Les ouvrages des annalistes islandais, tels que les *Schedæ* d'Are Frode et le *Landnama-Bok*, qui est de plusieurs auteurs, remontent jusqu'aux premiers temps de la colonisation, et nous montrent que cette société d'émigrés norvégiens se donna immédiatement des institutions calquées sans doute sur celles de la mère-patrie, mais appropriées cependant aux circonstances nouvelles et développées ensuite par un original essor. Dès la prise de possession d'un domaine, à côté de la maison du chef a été construit le temple, *hof*; à côté du temple, un lieu élevé ou fortifié a été désigné pour servir de *thing* ou de tribunal. Tout chef de famille, ou du moins tout chef de groupe entouré de sa parenté et de sa clientèle, s'est trouvé à la fois prêtre et magistrat, investi de la triple autorité politique, civile et religieuse; mais ce pouvoir étendu était corrigé par la liberté qu'avaient les citoyens de se faire comprendre dans telle ou telle circonscription : celle-là entre toutes devenait prospère et puissante qui, bien gouvernée, attirait le plus grand nombre de colons. Un demi-siècle était à peine écoulé, et ce qu'il y avait eu d'informe dans la constitution primitive disparaissait devant un effort de centralisation qui allait remédier à l'isolement et à la dispersion des chefs. Un des colons, nommé Ulfliot, après avoir de nouveau traversé l'Océan, quoique sexagénaire, pour aller délibérer avec son parent, le Norvégien Thorleif, surnommé le Sage, revint dans l'île en 928, et engagea ses compatriotes à recevoir une législation nouvelle, dont

le *Landnama-Bok* nous a conservé des fragmens. Il y était défendu de laisser à la proue des embarcations, quand on revenait au rivage, des têtes d'animaux à l'aspect hideux, aux gueules béantes, qui pourraient effrayer et mettre en fuite les génies tutélaires de la contrée. L'anneau sacré, sur lequel on prêtait un solennel serment à Freyr, à Niörd, au dieu Ase tout-puissant, devait être placé sur l'autel du temple principal et tenu par le prêtre pendant les cérémonies, après avoir été trempé dans le sang du taureau sacrifié. Ce qui était plus important encore que ces prescriptions purement religieuses, c'était la création d'un *Althing* (assemblée générale), présidé par un magistrat élu, qui devenait ainsi le chef suprême de la république. « Dès qu'Ulfliot fut de retour, dit le *Landnama-Bok*, l'Althing fut constitué et des lois communes régirent cette contrée. » Vint ensuite l'institution de things locaux et de circonscriptions nouvelles qui, vers 964, compléta et fixa la constitution islandaise pour toute la période de l'indépendance. Or nous avons dans le Gragas un résumé de toutes ces lois, des coutumes qui y faisaient cortége et des commentaires qu'elles suscitaient.

Les premiers chapitres du Gragas traitent de l'organisation de l'Althing ou de l'assemblée générale; c'est en effet dans l'Althing que se concentre la vie politique de la république islandaise, et c'est là aussi que se déroulent, devant le tribunal suprême ou devant les tribunaux particuliers qui le subdivisent, les plus curieuses scènes qu'aient racontées les sagas.

Le lieu choisi pour siége de cette assemblée nationale semblait avoir été préparé par la nature même en vue de quelque grand dessein. Qu'on se figure une immense coulée de lave qui, venue du centre de l'île en des temps inconnus, a comblé la moitié d'un lac et laissé au nord de ce lac toute une plaine volcanique recouverte aujourd'hui d'un maigre gazon. Aux deux extrémités, de droite et de gauche, la lave, en se refroidissant, s'est séparée de la masse centrale; celle-ci s'est abaissée obliquement vers le lac, tandis que des deux côtés se formaient deux vastes fissures, deux couloirs dirigés du nord au sud, qui subsistent, avec les arêtes aussi vives, ce semble, qu'elles ont pu l'être au jour primitif où s'est opéré le cataclysme, et où la matière en fusion s'est figée et fixée pour les siècles. Le corridor qui s'étend à l'est s'appelle le fossé des corbeaux, *Hrafnagia;* celui qui est à l'ouest s'appelle *Almannagia*, le fossé de tous les hommes; il est traversé de l'ouest à l'est par un petit torrent qui va se jeter, après une double cascade, dans le lac au sud de la plaine. Le champ volcanique est en outre fendu dans son milieu par plusieurs crevasses qui, remplies d'une eau profonde et verte, isolent un bloc de lave allongé en forme de presqu'île et rattaché seulement par un isthme étroit au reste du sol. Ce bloc, ainsi défendu par la nature, a été

désigné pour recevoir jadis le président et les principaux membres de l'assemblée générale. On croit reconnaître encore aujourd'hui la petite élévation sur laquelle siégeait le premier magistrat ; les habitans, venus à cheval et dispersés la nuit sous les tentes, se rangeaient en cercle dans le reste de la plaine, autour de ce *lögberg* ou rocher de la loi. Nous avons dit que dans l'assemblée publique, présidée par son chef élu, se résumait tout le pouvoir politique, judiciaire, civil et religieux ; aussi tout porte à croire qu'un temple était voisin du rocher de la loi, et aussi un lieu de supplice : la tradition veut qu'on précipitât certains condamnés dans les eaux voisines; une petite île formée par la rivière, affluent du lac, servait aux épreuves du duel. Toute session de l'Althing était, dans ce pays de rares et difficiles communications, le signal d'un solennel rendez-vous ; on y venait principalement de tout le sud et de tout l'ouest pour y traiter d'affaires, vider les procès, passer les contrats, conclure les mariages ou les ligues, faire des achats ou des ventes, écouter le voyageur, négociant ou pirate, revenu d'un lointain rivage; telle était l'importance de l'Althing, tel était le grand rôle auquel servait alors, donnant asile à des institutions destinées à se répandre dans le reste de l'Europe, ce rocher de la loi, cette plaine de Thingvalla, située à quelques heures seulement vers l'est de Reikiavik, et qui conserve encore, avec les traits particuliers que lui a imprimés la nature, le souvenir d'une intéressante civilisation.

Le Gragas est un recueil administratif en même temps que judiciaire, puisqu'on y trouve par exemple les règlemens de l'Althing servant d'assemblée politique aussi bien que ceux de l'Althing considéré comme tribunal suprême; toutefois le caractère et l'aspect du livre sont surtout juridiques. On en peut presque dire autant de la saga de Nial elle-même, récit biographique, il est vrai, mais où les scènes de procès et de débats de toute sorte devant les tribunaux sont multiples. Cela s'explique aisément. Dans une société encore primitive, encore barbare, mais destinée par ses aptitudes et ses instincts à sortir de la barbarie, on comprend que la justice occupe une place principale, et d'abord peut-être excessive. En effet la justice comprend et absorbe alors le pouvoir politique, en ce sens qu'elle se confond avec lui et qu'il se manifeste surtout par elle, celui-là étant vraiment le chef suprême qui a la puissance de châtier et de punir. Il n'en saurait aller autrement chez un peuple violent, mais énergique, et assez intelligent pour avoir, avec une confuse conscience de sa rudesse, un confus désir de gouvernement et de bon ordre. On achèvera d'expliquer l'aspect tout juridique des livres qui nous retracent le tableau de cette société, si l'on se rappelle en outre l'esprit formaliste et processif de la race scandinave, particulièrement du peuple islandais, trait caractéristique,

transmis aux Northmans du moyen âge, et qu'on retrouverait aujourd'hui dans certaines parties du nord.

Ouvrons de nouveau la saga; elle nous introduira dans le dédale de ces formalités un peu confuses, naïf témoignage des efforts de la société islandaise pour sortir de la barbarie. Suivons dans ses récits le cours d'une procédure criminelle, et cherchons s'il y a lieu d'y saisir quelque linéament d'institution future.

Au milieu des guerres privées qui sans cesse agitaient l'île, Nial a péri dans les flammes avec Bergthora, sa femme, et ses fils. Son gendre a échappé; résolu à poursuivre les meurtriers devant l'Althing, de concert avec ceux de ses parens qui n'ont pas succombé, il se charge pour sa part de porter plainte contre Flose, celui qui a tué de sa main Helge, fils de Nial. Il commence toutefois par transmettre son action à Mœrd, habile en droit et puissant par sa clientèle. Celui-ci dénonce la cause de la façon suivante : il convoque neuf *quidr*, voisins du lieu où le crime a été commis. — Ce que sont les *quidr*, nous tenterons de l'expliquer après les avoir vus à l'œuvre; le sens du mot n'est pas obscur, si l'on remarque qu'il vient de l'islandais *kveda*, *prononcer* ou *dire*, racine qu'on retrouve dans le vieil anglais *he quoth*, il dit. — Mœrd appelle les neuf *quidr* par leurs noms, et les assigne au prochain Althing, pour y déclarer si Flose a commis ou non le crime dont il l'accuse. L'Althing réuni, Mœrd se présente sur le rocher de la loi, prend des témoins et dit : « Je dénonce l'agression, prévue par la loi, que Flose, fils de Thord, a commise contre Helge, fils de Nial, et je dépose l'avis que pour ce crime il soit condamné à l'exil, devenant sans refuge, sans abri, sans secours d'aucune sorte, ses biens étant forfaits, moitié pour moi et moitié pour les habitans de la contrée de l'est. Je dénonce cette cause criminelle pour être suivie devant le tribunal auquel, suivant la loi, elle appartient. Je dénonce suivant la formule que la loi prescrit. Je dénonce pour que la poursuite ait lieu pendant cette session, et que le châtiment atteigne pleinement Flose, fils de Thord. Je dénonce la cause qui m'a été légalement transmise. » Il se tut, dit l'auteur de la saga, et, de bouche en bouche, on répéta sur le rocher de la loi que Mœrd avait bien et bravement parlé. Il reprit la parole, redit la formule, en s'adressant directement cette fois à Flose, puis il s'assit. Flose l'avait écouté attentivement; l'action était désormais introduite. — Flose, de son côté, avait transmis sa cause à un légiste habile, Eyolf. De retour sous sa tente, Flose lui demanda si, contre l'accusation ainsi posée, il trouvait quelque échappatoire. — En voici une, dit Eyolf, dont nous nous servirons à défaut d'autres moyens. Change immédiatement ta résidence; ton adversaire, s'il n'en est pas informé, se trompera de juridiction, et son action cessera d'être

légale. — Le jour venu où les débats devaient s'ouvrir, Mœrd s'avança, prit des témoins et dit : « J'invite Flose, fils de Thord, ou tout homme qui aurait entrepris sa défense, à écouter mon serment, mon exposition de la cause, et toutes les preuves que j'ai l'intention de produire contre lui. Je fais cette invitation légale en présence du tribunal, à haute voix, de sorte que les juges (*domar*) l'entendent à travers cet espace. J'ai pris Thorod et Thorbiœrn comme témoins que je dénonce, suivant les termes de la loi, l'agression faite par Flose, fils de Thord, et la blessure par lui pratiquée contre Helge, fils de Nial, blessure mortelle, qu'a suivie la mort de Helge. J'ai déclaré qu'il avait, pour ce crime, encouru la peine de l'exil, etc. » Prenant des témoins, il dit : « J'invite les neuf *quidr* par moi désignés pour cette cause à prendre place sur le rivage (le long du torrent qui allait se jeter dans le lac de Thingvalla), et j'invite mon adversaire à dire s'il a des objections à faire valoir contre eux. » Eyolf s'avança alors, prit des témoins, et récusa deux des *quidr :* « Ils sont parens de Mœrd, qui poursuit la cause, dit-il, motif de récusation prévu par la loi. » A quoi la foule des assistans s'écria que la poursuite venait de subir un échec; on s'accordait à dire que la défense était plus habile que l'accusation. — Mœrd, embarrassé, envoya consulter Thorhall, légiste expert, qui lui dit : « Ta cause n'est pas perdue; Eyolf s'est abusé, il a eu tort d'avoir égard, non au vrai demandeur, mais à celui à qui la poursuite a été transmise. » Mœrd revint donc au tribunal, dénonça l'illégalité et fit rasseoir les *quidr,* et tout le peuple prononça que Thorhall lui avait été là d'un grand secours, et que la poursuite l'emportait à cette heure sur la défense. — Mœrd ayant de la sorte écarté ces moyens de droit et d'autres encore invoqués contre ses *quidr,* les requit de déposer leur opinion devant le tribunal. Un d'eux s'avança et prononça ces paroles, que tous confirmèrent d'un commun accord : « Nous avons été convoqués ici par Mœrd, pour venir déclarer si Flose, fils de Thord, a commis contre Helge, fils de Nial, l'agression prévue par la loi, et s'il l'a blessé de la blessure qui a entraîné sa mort. Mœrd nous a requis en vue de la cause qui lui a été transmise. Nous déposons donc avec notre serment notre témoignage unanime. Nous témoignons contre Flose, nous le déclarons atteint et convaincu. » Cela dit, Mœrd se présenta lui-même et prit des témoins comme quoi ses *quidr* avaient rempli leur office et condamné Flose. Prenant de nouveau des témoins, il dit : « J'invite Flose ou tout homme par lui autorisé légalement à présenter sa défense dans la cause que je lui ai intentée, car toutes les preuves requises par la loi de la part de l'accusation, je les ai produites, ainsi que tous les témoignages nécessaires. J'invite légalement devant ce tribunal, à haute et intelligible voix, afin que les

juges puissent m'entendre à travers cet espace. » La défense était difficile, le crime ne pouvant être nié. Eyolf, l'interprète de Flose, se détermina donc à faire valoir contre le tribunal son argument d'incompétence par suite du changement de résidence qu'il avait conseillé à son client. « Je dépose, dit-il après avoir pris des témoins, interdiction légale aux juges de juger dans cette cause, par suite de l'argument que j'ai produit contre elle. Je dépose interdiction pleine et entière, conformément au droit de l'Althing et à la loi du pays. » L'argument se trouvait valable en effet. La cause étant dès lors perdue pour le demandeur devant ce tribunal, il la transporta immédiatement devant une autre cour; là encore son adversaire lui tendit un piége, de sorte que, perdant patience, lui et les siens, ils recoururent aux armes, et la mêlée commença.

Voilà une bien curieuse scène, qui nous montre clairement aux prises la rudesse des mœurs toujours près d'éclater, et en même temps une série compliquée d'efforts vers la justice et le bon ordre. D'une part la violence, qui, après s'être donné carrière en des querelles sanglantes, ne veut pas se soumettre au châtiment, appelle à son secours des subtilités iniques, insulte au droit, et prépare de nouvelles fureurs; mais d'autre part la loi, œuvre des hommes, et dont l'action est déjà visible, a multiplié les formalités, les précautions, les instances; elle a édifié tout un système judiciaire qui témoigne par sa complexité d'un travail et d'un zèle attentifs auxquels tôt ou tard sera dû le succès. Il ne serait sans doute pas facile de rendre compte de tout ce mécanisme, et les plus spéciaux commentateurs, — par exemple M. Conrad Maurer, dans son *Histoire de la formation du droit germanique*, — ne réussissent pas à en expliquer tous les ressorts. On distingue toutefois dans ces divers tribunaux institués au sein même de l'Althing trois institutions diverses, les témoins, les juges et les *quidr*. Les témoins ont un rôle multiple qui se comprend sans peine. Les souvenirs de la saga de Nial remontent au x[e] siècle, c'est-à-dire à une époque où la procédure n'est pas écrite. De quelle manière, en l'absence de l'écriture, un droit d'autant plus complexe se maintiendra-t-il avec quelque sûreté? Ce sera en invoquant la mémoire et la loyauté des témoins, dont les assertions tiendront lieu, pour ainsi dire, de registres et de documens. Il en fut ainsi dans le droit islandais, qui prescrivit de prendre pour chaque formalité un certain nombre de témoignages; l'exercice de la mémoire, constant chez ces peuples, leur faisait de cette faculté un instrument plus perfectionné sans doute et plus sûr que nous ne saurions l'imaginer, et, quant à la loyauté des souvenirs, la publicité de la parole en était peut-être la garantie : les témoins légalement invoqués avaient eux-mêmes pour surveillans et pour témoins tous les assistans de l'Althing. Quant

aux *quidr* islandais, il faut les distinguer des *domar* ou juges; mais probablement l'une et l'autre fonction laissent deviner le berceau obscur d'une grande et noble institution, celle du jury. Les *quidr*, comme on l'a vu par le récit de la saga, sont désignés à l'avance par chaque partie entre les voisins du lieu où le crime s'est commis pour venir au tribunal dire si l'accusé est ou non coupable. S'ils sont unanimes, le tribunal est tenu de se conformer à leur avis. Les juges ne sont pas des magistrats au sens moderne du mot; ils sont désignés entre les habitans du district par le magistrat civil, qui représente la société. Ils n'ont pas plus que les *quidr* fait une étude spéciale de la loi : c'est au magistrat qui préside à diriger les débats, c'est aux légistes experts que l'on consulte à connaître la loi, à suggérer les moyens de droit et les ressources légales. Le jugement des *domar* est souverain, quel qu'ait été l'avis des *quidr*. Ceux-ci formaient un jury d'examen; les premiers forment un jury de jugement. Dans le passage de ces élémens encore informes à l'institution propre du jury, les *quidr* seront descendus au rôle de témoins, les *domar* seront devenus les vrais jurés; les légistes, réunis au président du tribunal, se seront transformés en magistrats; quant aux témoins eux-mêmes, ils auront été, quand l'usage de l'écriture se sera répandu, remplacés par les actes publics, dont jadis leurs simples attestations tenaient lieu.

On sait l'importance des formules dans la constitution du droit primitif, quand la parole doit jouer le rôle de l'écriture. Par une sorte de superstition ou de convention facilement d'accord avec l'humeur processive et l'esprit d'éristique, ces formules doivent être répétées suivant les circonstances, sans que la mémoire en défaut y modifie un seul terme; la formule exactement et à propos introduite par-devant témoins porte sur-le-champ son effet légal, tandis que le moindre manquement devient un motif de nullité. La saga de Nial contient à ce sujet de très intéressantes pages; en voici une assez caractéristique pour mériter d'être citée.

Gunnar avait une parente, Unna, fille de Mœrd, qui avait épousé Hrut; mais Hrut, pendant ses voyages, avait été charmé par une femme étrangère. Unna, délaissée, quitta secrètement la maison de son mari et retourna chez son père, par qui elle fit réclamer ses biens. Comme il n'y avait pas eu divorce, Hrut se contenta d'offrir le duel, que le vieux père ne put accepter. Unna vint donc prier son parent Gunnar de se charger de cette poursuite; mais il fallait que la formule de citation fût prononcée dans toute son intégrité et de son propre aveu en présence de la partie adverse, et qu'il fût constaté par témoins qu'elle l'avait entendue. Gunnar alla consulter son ami Nial.

« L'entreprise est difficile, dit ce dernier; je vais t'indiquer cependant la voie que je crois la meilleure ; tu peux réussir, mais à la condition d'observer ponctuellement mes avis. Si tu négliges un seul point, ta vie même est en danger. Tu prendras deux compagnons. Par-dessus tes vêtemens tu mettras un surtout brun d'étoffe commune, sur lequel tu jetteras un manteau de voyage. Porte à la main une petite hache. Chacun de vous trois aura deux chevaux, l'un gras et l'autre maigre ; munis-toi en particulier d'un attirail de forgeron. Vous partirez demain de bonne heure. Quand vous arriverez à la Rivière-Blanche, souviens-toi d'enfoncer ton chapeau sur tes yeux. Les gens se demanderont qui est cet homme à la haute taille; tes compagnons répondront que c'est le marchand de ferraille Hedin, du canton d'Œfiord, qui fait sa tournée. Il est bien connu dans le pays; c'est un vaniteux qui croit seul tout savoir; pour des riens il rompt ses marchés et querelle les gens. Tu iras jusqu'au Borgefiord en offrant partout ta marchandise et en te montrant querelleur, afin que le bruit se répande dans la contrée que cet Hedin est bien le pire des hommes en affaires, et que sa réputation ne ment pas. Tu te dirigeras par le Nordaadal vers le Hrutafiord, et tu arriveras chez Hrut. Là offre de nouveau tes marchandises, présentant comme le meilleur ce que tu as de pire. Le fermier d'abord voudra voir les objets; il y trouvera cent défauts : arrache-les-lui des mains, fais tapage, et parle grossièrement. Il ne s'étonnera pas, disant qu'Hedin agit de la sorte avec tout le monde. Cependant Hrut viendra, attiré par le vacarme; il te dira de le suivre chez lui; accepte, salue honnêtement, il te répondra de même et te fera asseoir sur le banc inférieur en face de son haut siége. « Viens-tu du nord? demandera-t-il. Réponds que tu es d'Œfiord. — Y a-t-il dans ce canton beaucoup d'hommes renommés? Réponds que ce sont pour la plupart de pauvres diables. — Connais-tu le Reikedal ? dira-t-il encore. Réponds que tu connais toute l'Islande. — Y a-t-il beaucoup de braves gens dans le Reikedal? Réponds : rien que des voleurs et des vauriens. » Cela le fera rire, et il prendra plaisir à t'écouter. Vous en arriverez à parler du Rangaavold, où habitait le père d'Unna. « Depuis la mort de celui-là, diras-tu, ce n'est pas dans ce canton qu'il faut chercher les hommes de quelque valeur. » En même temps chante-lui quelques strophes pour l'amuser, car je sais que tu es scalde. Il te demandera pourquoi tu es d'avis qu'après la mort de celui-là on ne saurait trouver son pareil. Réponds : « Parce que c'était un homme si avisé qu'il ne s'est jamais trompé dans la poursuite d'un procès. — Sais-tu cependant, dira-t-il, ce qui s'est passé entre lui et moi? — Oui, il t'a repris ta femme, et tu n'as rien eu à dire. — Mais il a été battu ! répliquera Hrut, il a fait procès, et je n'ai pas rendu la dot. » Réponds : « Tu as offert le duel, et comme il était vieux, ses amis lui ont conseillé d'abandonner la cause. — C'est cela, dira-t-il ; les ignorans ont cru que telle était

la loi; mais il aurait pu reprendre l'affaire à un autre thing, s'il en avait eu le courage. — Je le sais bien, répondras-tu. » En t'entendant parler de la sorte, il te demandera si tu as donc quelque connaissance de la loi. Tu lui diras : « Là bas, dans le canton du nord, je passe pour en savoir quelque chose. Cependant j'entendrais volontiers de toi comment on pourrait reprendre le procès. — Quel procès? — Un procès comme par exemple celui-ci, qui du reste ne m'intéresse guère : comment devrait s'y prendre celui qui, je suppose, réclamerait la dot de ta femme? — Il faudrait que la formule de citation fût prononcée en ma présence, de telle sorte que je l'entendisse, et dans mon domicile légal. — Récite-la un peu, diras-tu, je la redirai après toi. » Il ne manquera pas de la réciter; toi, fais bien attention à chacun des termes. Il te dira de la répéter; répète-la, mais tout de travers, sur deux mots un seul de bon. Il se mettra à rire, sans nul soupçon contre toi, et il te montrera qu'il y avait seulement tels et tels mots justes. Rejette la faute sur tes compagnons, dont la présence te trouble; prie-le de reprendre chaque mot en te laissant le reprendre après lui. Ainsi fera-t-il; cette fois tu répéteras exactement; tu lui demanderas si c'est bien; il ne pourra que répondre qu'une telle citation serait parfaitement valable. Alors tu diras à haute voix, de manière que tes compagnons t'entendent : « Ainsi dénoncé-je contre toi, Hrut, le procès que ma parente Unna m'a confié. » Et puis, dès le soir venu, quand tout le monde sera endormi, vous sellerez, au lieu des chevaux maigres, les bons chevaux que vous aurez laissés au pâturage, et vous gagnerez la montagne, où vous resterez trois jours. Moi cependant je me rendrai au thing, et je t'y assisterai pour ce qu'il reste à faire. »

Gunnar remercia Nial et s'en retourna chez lui. Deux jours après, il fit ponctuellement ce que Nial lui avait conseillé. Tout réussit de point en point (la saga nous le redit en détail dans une seconde narration) comme il avait été prévu : le faux Hedin provoqua, entendit, répéta d'abord tout de travers, puis fort exactement et pardevant ses deux témoins, la formule de citation. Hrut s'aperçut trop tard qu'une ruse où il reconnut l'habileté de Nial l'avait abusé.

Il n'est pas difficile, ce semble, d'imaginer comment cette singulière page a pu être écrite. L'auteur de la saga, qui vivait beaucoup d'années après le temps qu'il expose, a recueilli la tradition du subterfuge, resté célèbre, par où l'habile Nial, comptant sur la vanité de Hrut grossièrement flattée, avait obtenu l'un de ses triomphes. En racontant à son tour cet exploit légendaire de son héros, il a, selon la coutume des chroniqueurs, étendu par un commentaire son propre récit; il a sans doute inventé, du moins quant au détail, la première des deux scènes, c'est-à-dire les conseils donnés par Nial à Gunnar. Il y a d'autant moins lieu de s'étonner des

exactes prédictions de Nial et de la docilité de Hrut, suivant la saga islandaise, à lui donner raison, que Nial passait aux yeux de ses contemporains et à plus forte raison aux yeux de leur postérité, pour avoir été un de ces hommes extraordinaires, à l'esprit perçant et subtil, qu'on croyait, peu s'en faut, doués de seconde vue; il n'y avait nul effort, pour ces imaginations scandinaves du xe et du xie siècle, à se représenter un tel homme, maître dans la science du droit et de la procédure, comme une sorte de devin dont les paroles avaient une puissance presque magique.

On reconnaît de plus dans les récits qu'on vient de lire le formalisme habituel à ces peuples. Ce même trait se rencontre à l'origine de presque toutes les civilisations, par exemple aux premiers siècles de la Grèce et de Rome. Là aussi on emploie des formules légales, auxquelles il semble que le droit primitif suppose une sorte d'autorité surnaturelle. Le droit primitif a partout besoin de ce secours extraordinaire; partout il fait appel en même temps à la raison et à la poésie. Les sociétés du nord paraissent avoir conçu de ces conditions une idée particulière, qui s'est perpétuée dans le droit du moyen âge et qu'il est intéressant d'étudier à sa source dans les monumens scandinaves.

Il nous eût entraîné trop loin d'aborder, avec le secours de la saga de Nial et du Gragas comparés, l'étude, passablement obscure d'ailleurs, de la constitution administrative de la république islandaise; nous voulions surtout faire connaître la saga, dont l'intérêt principal consiste dans la lumière qu'elle jette sur les antiquités juridiques de toute une race destinée à jouer un grand rôle dans la formation des sociétés européennes. Nous avons cru pouvoir reconnaître, parmi ces règlemens d'une société qui ne devait rien à l'influence ou aux exemples d'une autre race ni du monde classique, les élémens d'une institution semblable au futur jury moderne; nous aurions pu noter aussi, outre le wehrgeld et la vengeance privée, la présence du duel, coutume peu louable sans doute, mais qui a cependant marqué, aux origines du moyen âge, un progrès nouveau de l'ordre sur la violence, qui s'est substituée à la force brutale, au meurtre aveugle et lâche, et qui impliquait, outre un sentiment d'honneur, la confiance dans la justice divine. Le duel avait en Islande ses lois rigoureuses; il avait lieu, lors des sessions de l'Althing, dans l'île voisine du rocher de la loi. Les prescriptions les plus détaillées en réglaient la pratique; certaines de ces prescriptions rapportées par les sagas sont toutes religieuses : on amenait par exemple près du champ-clos un bœuf, dont le vainqueur, aussitôt après le combat, devait abattre la tête. De plus les extrémités des pieux qui marquaient l'enceinte désignée étaient sculptées en forme de têtes mystérieuses, représentant des divinités, et on

ne les plaçait avant le combat qu'avec des paroles sacramentelles. Peut-être saisissons-nous dans ces détails une phase primitive et religieuse de l'institution du duel. Aboli sous cette forme en Islande pendant le cours de l'année 1011 par une loi de l'assemblée publique, il allait y renaître peu après, en vertu d'une autre loi introduisant les épreuves judiciaires. Nouveau témoignage que cette étroite société islandaise, en demeurant longtemps fidèle aux traditions du paganisme scandinave, a fait revivre à son usage les plus nationales d'entre les institutions du nord, et offre à notre étude, dans les livres malheureusement peu nombreux qu'elle nous a transmis, un tableau de ce paganisme moins altéré par les multiples influences du génie classique et de la civilisation chrétienne qu'il ne se montrerait ailleurs, même dans les plus anciens monumens du moyen âge germanique.

N'avions-nous pas le droit aussi d'attribuer à la saga de Nial un certain mérite au point de vue littéraire et moral? Ce n'est pas assurément la bonne ordonnance que nous y vanterons; notre analyse fort abrégée ne doit point à cet égard faire illusion : le récit est souvent mêlé, confus, embarrassé de mille circonstances indifférentes ou obscures; le chroniqueur va en avant un peu à la manière du conteur arabe, qui ne supprime ni ne classe aucun souvenir. Cela n'empêche pas que la narration, soit par le reflet fidèle d'une réalité vivante, soit par une certaine simplicité instinctive et naïve, n'offre une suite réelle dans la peinture des caractères; ceux-là mêmes qui sont sur le second plan ne manquent pas d'apparaître, pour qui lit tout l'ouvrage, dans une lumière qui n'est point trop indécise. Bergthora par exemple, la femme de Nial, bien qu'elle soit à l'occasion, elle aussi, vindicative et hautaine, passe cependant pour être en général une bonne et pacifique maîtresse de maison; elle ne quitte pas son mari, même dans l'extrême danger, au jour de sa mort. Le narrateur n'a pas beaucoup à dire à son sujet, mais il sait faire entendre que ce silence est tout à son éloge. — Nous connaissons Halgerda : son prestige funeste, sa passion capricieuse, tantôt amour et tantôt haine, forment le foyer qui attire à lui l'action entière : tous les désastres accumulés finalement par elle sont en germe dans cet oblique regard que, dès le commencement de la saga, son oncle a remarqué dans sa physionomie d'enfant. — La figure de Gunnar est très fortement décrite, et de toutes pièces. On ne doit jamais oublier que c'est un redoutable viking, un de ces rois de mer qui s'en vont faire la piraterie ou le négoce sur les côtes voisines ou lointaines. Au milieu des guerres privées qui agitent l'Islande, nul n'ose accepter le duel contre lui; ses adversaires aiment mieux l'envelopper dans quelque perfide procès. Cette force est la raison de sa douceur : on l'a vu, ne sachant rien des aventures

passées d'Halgerda, qui ont eu lieu pendant qu'il naviguait au loin, céder à son charme, et ne vouloir pas après cela s'en dédire; on l'a vu opposer une réelle patience et une indulgente bonté à ses emportemens, maintenir fermement ses liens d'amitié avec un homme qu'il consulte et respecte, et ne se mêler que malgré lui, après une longue résistance, aux combats sanglans d'alentour. A la suite d'une de ces actions d'où lui et les siens, comme à l'ordinaire, sont sortis vainqueurs, il entend ses compagnons chanter et se réjouir, et se dit à lui-même : « Suis-je donc moins brave que ceux-là? Comment se fait-il qu'après avoir tué je me sente le cœur triste et pesant? » Parole touchante et profonde, non pas seulement à cause du sentiment tout humain qui l'inspire, mais aussi pour la sincérité de l'aveu, méritante dans un tel temps et de la part d'un viking, et pour cette nuance délicate de simplicité en même temps forte et naïve, qui lui fait se demander avec étonnement s'il est donc moins courageux que ceux à qui le meurtre ne coûte pas. Nous avons dit qu'en lisant les sagas on pensait quelquefois à Shakspeare; n'est-ce pas ici un de ces mots qui jaillissent des sources vives et que le grand poète anglais, avec sa puissance d'imagination et de cœur, a su plusieurs fois deviner? — A côté du viking Gunnar, Nial est pour toute la société islandaise le sage renommé. Il est sage, parce qu'il est savant en droit, parce qu'il connaît en habile juriste les dispositions, les piéges et les ressources de la loi. Le plus clair témoignage des troubles violens qui agitent alors l'Islande est que des hommes tels que Gunnar et lui finissent par être enveloppés malgré eux dans ces tourbillons de colères et de vengeances.

Telle est, dans une trop courte analyse, qui toutefois suffira peut-être à en offrir un aspect général, cette principale saga islandaise, monument du XI[e] siècle, à la fois précieuse au point de vue de l'histoire politique et de l'histoire morale et littéraire. Elle nous décrit mieux qu'elles ne sauraient être décrites nulle part ailleurs quelques-unes des institutions ou des idées primitives du monde germanique; elle nous rappelle cette petite et énergique société islandaise dont nos livres d'histoire générale ignorent, peu s'en faut, l'existence. Combien peut-être de ces foyers épars où l'intelligence humaine s'est vivement exercée, non sans l'appui d'une solidarité constante avec quelqu'une des grandes races historiques, ont cependant disparu du souvenir des hommes, bien que leur date ne soit pas très reculée! La science doit compter au nombre de ses plus utiles services de restituer, quand elle le peut, leurs titres, et de réparer à leur égard de trop ingrats oublis.

A. GEFFROY.

CONTES D'UNE GRAND'MÈRE

LE CHIEN ET LA FLEUR SACRÉE.

PREMIÈRE PARTIE. — LE CHIEN.

A GABRIELLE SAND.

Nous avions jadis pour voisin de campagne un homme dont le nom prêtait souvent à rire : il s'appelait M. Lechien. Il en plaisantait le premier et ne paraissait nullement contrarié quand les enfans l'appelaient Médor ou Azor.

C'était un homme très bon, très doux, un peu froid de manières, mais très estimé pour la droiture et l'aménité de son caractère. Rien en lui, hormis son nom, ne paraissait bizarre : aussi nous étonna-t-il beaucoup, un jour où son chien avait fait une sottise au milieu du dîner. Au lieu de le gronder ou de le battre, il lui adressa, d'un ton froid et en le regardant fixement, cette étrange mercuriale.

— Si vous agissez ainsi, monsieur, il se passera du temps avant que vous cessiez d'être chien. Je l'ai été, moi qui vous parle, et il m'est arrivé quelquefois d'être entraîné par la gourmandise, au point de m'emparer d'un mets qui ne m'était pas destiné; mais je n'avais pas comme vous l'âge de raison, et d'ailleurs sachez, monsieur, que je n'ai jamais cassé l'assiette.

Le chien écouta ce discours avec une attention soumise, puis il fit entendre un bâillement mélancolique, ce qui, au dire de son maître, n'est pas un signe d'ennui, mais de tristesse chez les chiens : après quoi il se coucha, le museau allongé sur ses pattes de devant, et parut plongé dans de pénibles réflexions.

Nous crûmes d'abord que, faisant allusion à son nom, notre voisin avait voulu montrer simplement de l'esprit pour nous divertir; mais son air grave et convaincu nous jeta dans la stupeur lorsqu'il

nous demanda si nous n'avions aucun souvenir de nos existences antérieures. — Aucun! — fut la réponse générale. M. Lechien ayant fait du regard le tour de la table, et nous voyant tous incrédules, s'avisa de regarder un domestique qui venait d'entrer pour remettre une lettre et qui n'était nullement au courant de la conversation. — Et vous, Sylvain, lui dit-il, vous souvenez-vous de ce que vous avez été avant d'être homme?

Sylvain était un esprit railleur et sceptique. — Monsieur, répondit-il sans se déconcerter, depuis que je suis homme j'ai toujours été cocher : il est bien probable qu'avant d'être cocher j'ai été cheval!

— Bien répondu! — s'écria-t-on. Et Sylvain se retira aux applaudissemens des joyeux convives.

— Cet homme a du sens et de l'esprit, reprit notre voisin; il est bien probable, pour parler comme lui, que, dans sa prochaine existence, il ne sera plus cocher; il deviendra maître.

— Et il battra ses gens, répondit un de nous, comme, étant cocher, il aura battu ses chevaux.

— Je gage tout ce que vous voudrez, repartit notre ami, que Sylvain ne bat jamais ses chevaux, de même que je ne bats jamais mon chien. Si Sylvain était brutal et cruel, il ne serait pas devenu bon cocher et ne serait pas destiné à devenir maître. Si je battais mon chien, je prendrais le chemin de redevenir chien après ma mort.

On trouva la théorie ingénieuse, et on pressa le voisin de la développer. — C'est bien simple, reprit-il, et je dirai en peu de mots. L'esprit, la vie de l'esprit, si vous voulez, a ses lois comme la matière organique qu'il revêt a les siennes. On prétend que l'esprit et le corps ont souvent des tendances opposées; je le nie, du moins je prétends que ces tendances arrivent toujours, après un combat quelconque, à se mettre d'accord pour pousser l'animal qui est le théâtre de cette lutte à reculer ou à avancer dans l'échelle des êtres. Ce n'est pas l'un qui a vaincu l'autre. La vie animale n'est pas si pernicieuse que l'on croit. La vie intellectuelle n'est pas si indépendante que l'on dit. L'être est un; chez lui, les besoins répondent aux aspirations, et réciproquement. Il y a une loi plus forte que ces deux lois, un troisième terme qui concilie l'antithèse établie dans la vie de l'individu; c'est la loi de la vie générale, et cette loi divine, c'est la progression. Les pas en arrière confirment la vérité de la marche ascendante. Tout être éprouve donc à son insu le besoin d'une transformation honorable, et mon chien, mon cheval, tous les animaux que l'homme a associés de près à sa vie l'éprouvent plus sciemment que les bêtes qui vivent en liberté. Voyez le chien! cela est plus sensible chez lui que chez tous les autres animaux. Il cherche sans cesse à s'identifier à moi; il aime ma cuisine, mon fauteuil, mes amis, ma voiture. Il se coucherait

dans mon lit, si je le lui permettais; il entend ma voix, il la connaît, il comprend ma parole. En ce moment il sait parfaitement que je parle de lui. Vous pouvez observer le mouvement de ses oreilles.

— Il ne comprend que deux ou trois mots, lui dis-je; quand vous prononcez le mot chien, il tressaille, c'est vrai, mais le développement de votre idée reste pour lui un mystère impénétrable.

— Pas tant que vous croyez! Il sait qu'il est en cause, il se souvient d'avoir commis une faute, et à chaque instant il me demande du regard si je compte le punir ou l'absoudre. Il a l'intelligence d'un enfant qui ne parle pas encore.

— Il vous plaît de supposer tout cela, parce que vous avez de l'imagination.

— Ce n'est pas de l'imagination que j'ai, c'est de la mémoire.

— Ah! voilà! s'écria-t-on autour de nous. Il prétend se souvenir! Alors, qu'il raconte ses existences antérieures, vite! nous écoutons.

— Ce serait, répondit M. Lechien, une interminable histoire, et des plus confuses, car je n'ai pas la prétention de me souvenir de tout, du commencement du monde jusqu'à aujourd'hui. La mort a cela d'excellent qu'elle brise le lien entre l'existence qui finit et celle qui lui succède. Elle étend un nuage épais où le *moi* s'évanouit pour se transformer sans que nous ayons conscience de l'opération. Moi qui par exception, à ce qu'il paraît, ai conservé un peu la mémoire du passé, je n'ai pas de notions assez nettes pour mettre de l'ordre dans mes souvenirs. Je ne saurais vous dire si j'ai suivi l'échelle de progression régulièrement sans franchir quelques degrés, ni si j'ai recommencé plusieurs fois les diverses stations de ma métempsycose. Cela, vraiment, je ne le sais pas, mais j'ai dans l'esprit des images vives et soudaines qui me font apparaître certains milieux traversés par moi à une époque qu'il m'est impossible de déterminer, et alors je retrouve les émotions et les sensations que j'ai éprouvées dans ce temps-là. Par exemple, je me retrace depuis peu une certaine rivière où j'ai été poisson. Quel poisson? Je ne sais pas! Une truite peut-être, car je me rappelle mon horreur pour les eaux troublées et mon ardeur incessante à remonter les courans. Je ressens encore l'impression délicieuse du soleil traçant des filets déliés ou des arabesques de diamans mobiles sur les flots brisés. Il y avait,... je ne sais où! — les choses alors n'avaient pas de nom pour moi, — une cascade charmante où la lune se jouait en fusées d'argent. Je passais là des heures entières à lutter contre le flot qui me repoussait. Le jour, il y avait sur le rivage des mouches d'or et d'émeraude qui voltigeaient sur les herbes et que je saisissais avec une merveilleuse adresse, me faisant de cette chasse un jeu folâtre plutôt qu'une satisfaction de voracité.

Quelquefois les demoiselles aux ailes bleues m'effleuraient de leur vol. Des plantes admirables semblaient vouloir m'enlacer dans leurs vertes chevelures; mais la passion du mouvement et de la liberté me reportait toujours vers les eaux libres et rapides. Agir, nager, vite, toujours plus vite, et sans jamais me reposer, ah! c'était une ivresse! Je me suis rappelé ce bon temps l'autre jour en me baignant dans votre rivière, et à présent je ne l'oublierai plus!

— Encore, encore! s'écrièrent les enfans qui écoutaient de toutes leurs oreilles. Avez-vous été grenouille, lézard, papillon?

— Lézard, je ne sais pas, grenouille probablement; mais papillon, je m'en souviens à merveille. J'étais fleur, une jolie fleur blanche délicatement découpée, probablement une sorte de saxifrage sarmenteuse pendant sur le bord d'une source, et j'avais toujours soif, toujours soif. Je me penchais sur l'eau sans pouvoir l'atteindre, un vent frais me secouait sans cesse. Le désir est une puissance dont on ne connaît pas la limite. Un matin, je me détachai de ma tige, je flottai soutenu par la brise. J'avais des ailes, j'étais libre et vivant. Les papillons ne sont que des fleurs envolées un jour de fête où la nature était en veine d'invention et de fécondité.

— Très joli, lui dis-je, mais c'est de la poésie?

— Ne l'empêchez pas d'en faire, s'écrièrent les jeunes gens; il nous amuse! — Et s'adressant à lui : — Pouvez-vous nous dire à quoi vous songiez quand vous étiez une pierre?

— Une pierre est une chose et ne pense pas, répondit-il; je ne me rappelle pas mon existence minérale, pourtant je l'ai subie comme vous tous, et il ne faudrait pas croire que la vie inorganique soit tout à fait inerte. Je ne m'étends jamais sur une roche sans ressentir à son contact quelque chose de particulier qui m'affirme les antiques rapports que j'ai dû avoir avec elle. Toute chose est un élément de transformation. La plus grossière a encore sa vitalité latente dont les sourdes pulsations appellent la lumière et le mouvement : l'homme désire, l'animal et la plante aspirent, le minéral attend. Mais pour me soustraire aux questions embarrassantes que vous m'adressez, je vais choisir une de mes existences que je me retrace le mieux, et vous dire comment j'ai vécu, c'est-à-dire agi et pensé la dernière fois que j'ai été chien. Ne vous attendez pas à des aventures dramatiques, à des sauvetages miraculeux; chaque animal a son caractère personnel. C'est une étude de caractère que je vais vous communiquer.

On apporta les flambeaux, on renvoya les domestiques, on fit silence, et l'étrange narrateur parla ainsi :

J'étais un joli petit bouledogue, un ratier de pure race. Je ne me rappelle ni ma mère, dont je fus séparé très jeune, ni la cruelle opération qui trancha ma queue et effila mes oreilles. On me trouva

beau ainsi mutilé, et de bonne heure j'aimai les complimens. Du plus loin que je me souvienne, j'ai compris le sens des mots *beau chien, joli chien*, j'aimais aussi le mot *blanc*. Quand les enfans, pour me faire fête, m'appelaient lapin blanc, j'étais enchanté. J'aimais à prendre des bains, mais comme je rencontrais souvent des eaux bourbeuses où la chaleur me portait à me plonger, j'en sortais tout terreux, et on m'appelait lapin jaune ou lapin noir, ce qui m'humiliait beaucoup. Le déplaisir que j'en éprouvai mainte fois m'amena à faire une distinction assez juste des couleurs.

La première personne qui s'occupa de mon éducation morale fut une vieille dame qui avait ses idées. Elle ne tenait pas à ce que je fusse ce qu'on appelle dressé. Elle n'exigea pas que j'eusse le talent de rapporter et de donner la patte. Elle disait qu'un chien n'apprenait pas ces choses sans être battu. Je comprenais très bien ce mot-là, car le domestique me battait quelquefois à l'insu de sa maîtresse. J'appris donc de bonne heure que j'étais protégé, et qu'en me réfugiant auprès d'elle je n'aurais jamais que des caresses et des encouragemens. J'étais jeune et j'étais fou. J'aimais à tirer à moi et à ronger les bâtons. C'est une rage que j'ai conservée pendant toute ma vie de chien et qui tenait à ma race, à la force de ma mâchoire et à l'ouverture énorme de ma gueule. Évidemment la nature avait fait de moi un dévorant. Instruit à respecter les poules et les canards, j'avais besoin de me battre avec quelque chose et de dépenser la force de mon organisme. Enfant comme je l'étais, je faisais grand mal dans le petit jardin de la vieille dame; j'arrachais les tuteurs des plantes et souvent la plante avec. Le jardinier voulait me corriger, ma maîtresse l'en empêchait, et, me prenant à part, elle me parlait très sérieusement. Elle me répétait à plusieurs reprises, en me tenant la tête et en me regardant bien dans les yeux: — Ce que vous avez fait est mal, très mal, on ne peut plus mal!

Alors elle plaçait un bâton devant moi et me défendait d'y toucher. Quand j'avais obéi, elle disait : — C'est bien, très bien, vous êtes un bon chien. — Il n'en fallut pas davantage pour faire éclore en moi ce trésor inappréciable de la conscience que l'éducation communique au chien quand il est bien doué et qu'on ne l'a pas dégradé par les coups et les injures.

J'acquis donc ainsi très jeune le sentiment de la dignité, sans lequel la véritable intelligence ne se révèle ni à l'animal, ni à l'homme. Celui qui n'obéit qu'à la crainte ne saura jamais se commander à lui-même.

J'avais dix-huit mois, et j'étais dans toute la fleur de la jeunesse et de ma beauté, quand ma maîtresse changea de résidence et m'amena à la campagne qu'elle devait désormais habiter avec sa fa-

mille. Il y avait un grand parc, et je connus les ivresses de la liberté. Dès que je vis le fils de la vieille dame, je compris à la manière dont ils s'embrassèrent et à l'accueil qu'il me fit que c'était là le maître de la maison, et que je devais me mettre à ses ordres. Dès le premier jour, j'emboîtai donc le pas derrière lui d'un air si raisonnable et si convaincu qu'il me prit en amitié, me caressa et me fit coucher dans son cabinet. Sa jeune femme n'aimait pas beaucoup les chiens et se fût volontiers passée de moi; mais j'obtins grâce devant elle par ma sobriété, ma discrétion et ma propreté. On pouvait me laisser seul en compagnie des plats les plus alléchans; il m'arriva bien rarement d'y goûter du bout de la langue. Outre que je n'étais pas gourmand et n'aimais pas les friandises, j'avais un grand respect de la propriété. On m'avait dit, car on me parlait comme à une personne : — Voici ton assiette, ton écuelle à eau, ton coussin et ton tapis. — Je savais que ces choses étaient à moi, et il n'eût pas fait bon me les disputer; mais jamais je ne songeai à empiéter sur le bien des autres.

J'avais aussi une qualité qu'on appréciait beaucoup. Jamais je ne mangeai de ces immondices dont presque tous les chiens sont friands, et je ne me roulais jamais dessus. Si, pour avoir couché sur le charbon ou m'être roulé sur la terre, j'avais noirci ou jauni ma robe blanche, on pouvait être sûr que je ne m'étais souillé à aucune chose malpropre.

Je montrai aussi une qualité dont on me tint compte. Je n'aboyai jamais et ne mordis jamais personne. L'aboiement est une menace et une injure. J'étais trop intelligent pour ne pas comprendre que les personnes saluées et accueillies par mes maîtres devaient être reçues poliment par moi, et, quant aux démonstrations de tendresse et de joie qui signalaient le retour d'un ancien ami, j'y étais fort attentif. Dès lors je lui témoignais ma sympathie par des caresses. Je faisais mieux encore, je guettais le réveil de ces hôtes aimés, pour leur faire les honneurs de la maison et du jardin. Je les promenais ainsi avec courtoisie jusqu'à ce que mes maîtres vinssent me remplacer. On me sut toujours gré de cette notion d'hospitalité que personne n'eût songé à m'enseigner et que je trouvai tout seul.

Quand il y eut des enfans dans la maison, je fus véritablement heureux. A la première naissance, on fut un peu inquiet de la curiosité avec laquelle je flairais le bébé. J'étais encore impétueux et brusque, on craignait que je ne fusse brutal ou jaloux. Alors ma vieille maîtresse prit l'enfant sur ses genoux en disant : — Il faut faire la morale à Fadet; ne craignez rien, il comprend ce qu'on lui dit... Voyez, me dit-elle, voyez ce cher poupon, c'est ce qu'il y a de plus précieux dans la maison. Aimez-le bien, touchez-y doucement, ayez-en le plus grand soin. Vous m'entendez bien, Fadet, n'est-ce pas? Vous

aimerez ce cher enfant. — Et, devant moi, elle le baisa et le serra doucement contre son cœur.

J'avais parfaitement compris. Je demandai par mes regards et mes manières à baiser aussi cette chère créature. La grand'mère approcha de moi sa petite main en me disant encore : — Bien doucement, Fadet, bien doucement! — Je léchai la petite main et trouvai l'enfant si joli que je ne pus me défendre d'effleurer sa joue rose avec ma langue, mais ce fut si délicatement qu'il n'eut pas peur de moi, et c'est moi qui, un peu plus tard, obtins son premier sourire.

Un autre enfant vint deux ans après, c'étaient alors deux petites filles. L'aînée me chérissait déjà. La seconde fit de même, et on me permettait de me rouler avec elles sur les tapis. Les parens craignaient un peu ma pétulance, mais la grand'mère m'honorait d'une confiance que j'avais à cœur de mériter. Elle me répétait de temps en temps : — Bien doucement, Fadet, bien doucement! — Aussi n'eut-on jamais le moindre reproche à m'adresser. Jamais, dans mes plus grandes gaîtés, je ne mordillai leurs mains jusqu'à les rougir, jamais je ne déchirai leurs robes, jamais je ne leur mis mes pattes dans la figure. Et pourtant Dieu sait que dans leur jeune âge elles abusèrent souvent de ma bonté, jusqu'à me faire souffrir. Je compris qu'elles ne savaient ce qu'elles faisaient, et ne me fâchai jamais. Elles imaginèrent un jour de m'atteler à leur petite voiture de jardinage et d'y mettre leurs poupées! Je me laissai harnacher et atteler, Dieu sait comme, et je traînai raisonnablement la voiture et les poupées aussi longtemps qu'on voulut. J'avoue qu'il y avait un peu de vanité dans mon fait parce que les domestiques étaient émerveillés de ma docilité. — Ce n'est pas un chien, disaient-ils, c'est un cheval! — Et toute la journée les petites filles m'appelèrent cheval blanc, ce qui, je dois le confesser, me flatta infiniment.

On me sut d'autant plus de gré de ma raison et de ma douceur avec les enfans que je ne supportais ni injures ni menaces de la part des autres. Quelque amitié que j'eusse pour mon maître, je lui prouvai une fois combien j'avais à cœur de conserver ma dignité. J'avais commis une faute contre la propreté par paresse de sortir, et il me menaça de son fouet. Je me révoltai et m'élançai au-devant des coups en montrant les dents. Il était philosophe, il n'insista pas pour me punir, et, comme quelqu'un lui disait qu'il n'eût pas dû me pardonner cette révolte, qu'un chien rebelle doit être roué de coups, il répondit : — Non! Je le connais, il est intrépide et entêté au combat, il ne céderait pas; je serais forcé de le tuer, et le plus puni serait moi. — Il me pardonna donc, et je l'en aimai d'autant plus.

J'ai passé une vie bien douce et bien heureuse dans cette maison bénie. Tous m'aimaient, les serviteurs étaient doux et pleins d'égards pour moi, les enfans, devenus grands, m'adoraient et me disaient les choses les plus tendres et les plus flatteuses, mes maîtres avaient réellement de l'estime pour mon caractère et déclaraient que mon affection n'avait jamais eu pour mobile la gourmandise ni aucune passion basse. J'aimais leur société, et, devenu vieux, moins démonstratif par conséquent, je leur témoignais mon amitié en dormant à leurs pieds ou à leur porte quand ils avaient oublié de me l'ouvrir. J'étais d'une discrétion et d'un savoir-vivre irréprochables, bien que très indépendant et nullement surveillé. Jamais je ne grattai à une porte, jamais je ne fis entendre de gémissemens importuns. Quand je sentis les premiers rhumatismes, on me traita comme une personne. Chaque soir, mon maître m'enveloppait dans mon tapis; s'il tardait un peu à y songer, je me plantais près de lui en le regardant, mais sans le tirailler ni l'ennuyer de mes obsessions.

La seule chose que j'aie à me reprocher dans mon existence canine, c'est mon peu de bienveillance pour les autres chiens. Était-ce pressentiment de ma prochaine séparation d'espèce, était-ce crainte de retarder ma promotion à un grade plus élevé, qui me faisait haïr leurs grossièretés et leurs vices? Redoutais-je de redevenir trop chien dans leur société, avais-je l'orgueil du mépris pour leur infériorité intellectuelle et morale? Je les ai cruellement houspillés toute ma vie, et on déclara souvent que j'étais terriblement méchant avec mes semblables. Pourtant je dois dire à ma décharge que je ne fis jamais de mal aux faibles et aux petits. Je m'attaquais aux plus gros et aux plus forts avec une audace héroïque. Je revenais harassé, couvert de blessures, et, à peine guéri, je recommençais.

J'étais ainsi avec ceux qui ne m'étaient pas présentés. Quand un ami de la maison amenait son chien, on me faisait un discours sérieux en m'engageant à la politesse et en me rappelant les devoirs de l'hospitalité. On me disait son nom, on approchait sa figure de la mienne. On apaisait mes premiers grognemens avec de bonnes paroles qui me rappelaient au respect de moi-même. Alors c'était fini pour toujours, il n'y avait plus de querelles, ni même de provocations; mais je dois dire que sauf *Moutonne*, la chienne du berger, pour laquelle j'eus toujours une grande amitié et qui me défendait contre les chiens ameutés contre moi, je ne me liai jamais avec aucun animal de mon espèce. Je les trouvais tous trop inférieurs à moi, même les beaux chiens de chasse et les petits chiens savans qui avaient été forcés par les châtimens à maîtriser leurs instincts. Moi, qu'on avait toujours raisonné avec douceur, si j'étais, comme eux, esclave de mes passions à certains égards où je n'avais

à risquer que moi-même, j'étais obéissant et sociable avec l'homme, parce qu'il me plaisait d'être ainsi et que j'eusse rougi d'être autrement.

Une seule fois je parus ingrat, et j'éprouvai un grand chagrin. Une maladie épidémique ravageait le pays, toute la famille partit emmenant les enfans, et, comme on craignait mes larmes, on ne m'avertit de rien. Un matin je me trouvai seul avec le domestique, qui prit grand soin de moi, mais qui, préoccupé pour lui-même, ne s'efforça pas de me consoler, ou ne sut pas s'y prendre. Je tombai dans le désespoir, cette maison déserte par un froid rigoureux était pour moi comme un tombeau. Je n'ai jamais été gros mangeur, mais je perdis complétement l'appétit et je devins si maigre que l'on eût pu voir à travers mes côtes. Enfin après un temps qui me parut bien long, ma vieille maîtresse revint pour préparer le retour de la famille, et je ne compris pas pourquoi elle revenait seule ; je crus que son fils et les enfans ne reviendraient jamais, et je n'eus pas le courage de lui faire la moindre caresse. Elle fit allumer du feu dans sa chambre et m'appela en m'invitant à me chauffer, puis elle se mit à écrire pour donner des ordres et j'entendis qu'elle disait en parlant de moi : — Vous ne l'avez donc pas nourri? il est d'une maigreur effrayante, allez me chercher du pain et de la soupe. — Mais je refusai de manger. Le domestique parla de mon chagrin. Elle me caressa beaucoup et ne put me consoler, elle eût dû me dire que les enfans se portaient bien et allaient revenir avec leur père. Elle n'y songea pas, et s'éloigna en se plaignant de ma froideur, qu'elle n'avait pas comprise. Elle me rendit pourtant son estime quelques jours après, lorsqu'elle revint avec la famille. Les tendresses que je fis aux enfans surtout lui prouvèrent bien que j'avais le cœur fidèle et sensible.

Sur mes vieux jours, un rayon de soleil embellit ma vie. On amena dans la maison la petite chienne Lisette, que les enfans se disputèrent d'abord, mais que l'aînée céda à sa sœur en disant qu'elle préférait un vieux ami comme moi à toutes les nouvelles connaissances. Lisette fut aimable avec moi, et sa folâtre enfance égaya mon hiver. Elle était nerveuse et tyrannique, elle me mordait cruellement les oreilles. Je criais et ne me fâchais pas, elle était si gracieuse dans ses impétueux ébats! elle me forçait à courir et à bondir avec elle. Mais ma grande affection était en somme pour la petite fille qui me préférait à Lisette et qui me parlait raison, sentiment et moralité, comme avait fait sa grand'mère.

Je n'ai pas souvenir de mes dernières années et de ma mort. Je crois que je m'éteignis doucement au milieu des soins et des encouragemens. On avait certainement compris que je méritais d'être homme, puisqu'on avait toujours dit qu'il ne me manquait que la

parole. J'ignore pourtant si mon esprit franchit d'emblée cet abîme. J'ignore la forme et l'époque de ma renaissance, je crois pourtant que je n'ai pas recommencé l'existence canine, car celle que je viens de vous raconter me paraît dater d'hier. Les costumes, les habitudes, les idées que je vois aujourd'hui ne diffèrent pas essentiellement de ce que j'ai vu et observé étant chien...

Le sérieux avec lequel notre voisin avait parlé nous avait forcés de l'écouter avec attention et déférence. Il nous avait étonnés et intéressés. Nous le priâmes de nous raconter quelqu'autre de ses existences. — C'est assez pour aujourd'hui, nous dit-il, je tâcherai de rassembler mes souvenirs, et peut-être plus tard vous ferai-je le récit d'une autre phase de ma vie antérieure.

SECONDE PARTIE. — LA FLEUR SACRÉE.

A AURORE SAND.

Quelques jours après que M. Lechien nous eut raconté son histoire, nous nous retrouvions avec lui chez un Anglais riche qui avait beaucoup voyagé en Asie, et qui parlait volontiers des choses intéressantes et curieuses qu'il avait vues.

Comme il nous disait la manière dont on chasse les éléphans dans le Laos, M. Lechien lui demanda s'il avait jamais tué lui-même un de ces animaux.

— Jamais! répondit sir William. Je ne me le serais point pardonné. L'éléphant m'a toujours paru si près de l'homme par l'intelligence et le raisonnement que j'aurais craint d'interrompre la carrière d'une âme en voie de transformation.

— Au fait, lui dit quelqu'un, vous avez longtemps vécu dans l'Inde, vous devez partager les idées de migration des âmes que monsieur nous exposait l'autre jour d'une manière plus ingénieuse que scientifique.

— La science est la science, répondit l'Anglais. Je la respecte infiniment, mais je crois que, quand elle veut trancher affirmativement ou négativement la question des âmes, elle sort de son domaine et ne peut rien prouver. Ce domaine est l'examen des faits palpables, d'où elle conclut à des lois existantes. Au-delà, elle n'a plus de certitude. Le foyer d'émission de ces lois échappe à ses investigations, et je trouve qu'il est également contraire à la vraie doctrine scientifique de vouloir prouver l'*existence* ou la *non-existence* d'un principe quelconque. En dehors de sa démonstration spéciale, le savant est libre de croire ou de ne pas croire; mais la recherche de ce principe appartient mieux aux hommes de logique,

de sentiment et d'imagination. Les raisonnemens et les hypothèses de ceux-ci n'ont, il est vrai, de valeur qu'autant qu'ils respectent ce que la science a vérifié dans l'ordre des faits; mais là où la science est impuissante à nous éclairer, nous sommes tous libres de donner aux faits ce que vous appelez une interprétation ingénieuse, ce qui, selon moi, signifie une explication idéaliste fondée sur la déduction, la logique et le sentiment du juste dans l'équilibre et l'ordonnance de l'univers.

— Ainsi, reprit celui qui avait interpellé sir William, vous êtes bouddhiste?

— D'une certaine façon, répondit l'Anglais; mais nous pourrions trouver un sujet de conversation plus récréatif pour les enfans qui nous écoutent.

— Moi, dit une des petites filles, cela m'intéresse et me plaît. Pourriez-vous me dire ce que j'ai été avant d'être une petite fille?

— Vous avez été un petit ange, répondit sir William.

— Pas de complimens! reprit l'enfant. Je crois que j'ai été tout bonnement un oiseau, car il me semble que je regrette toujours le temps où je volais sur les arbres et ne faisais que ce que je voulais.

— Eh bien! reprit sir William, ce regret serait une preuve de souvenir. Chacun de nous a une préférence pour un animal quelconque et se sent porté à s'identifier à ses impressions comme s'il les avait déjà ressenties pour son propre compte.

— Quel est votre animal de prédilection? lui demandai-je.

— Tant que j'ai été Anglais, répondit-il, j'ai mis le cheval au premier rang. Quand je suis devenu Indien, j'ai mis l'éléphant au-dessus de tout.

— Mais, dit un jeune garçon, est-ce que l'éléphant n'est pas très laid?

— Oui, selon nos idées sur l'esthétique. Nous prenons pour type du quadrupède le cheval ou le cerf; nous aimons l'harmonie dans la proportion, parce qu'au fond nous avons toujours dans l'esprit le type humain comme type suprême de cette harmonie; mais, quand on quitte les régions tempérées et qu'on se trouve en face d'une nature exubérante, le goût change, les yeux s'attachent à d'autres lignes, l'esprit se reporte à un ordre de création antérieure plus grandiose, et le côté fruste de cette création ne choque plus nos regards et nos pensées. L'Indien, noir, petit, grêle, ne donne pas l'idée d'un roi de la création. L'Anglais, rouge et massif, paraît là plus imposant que chez lui; mais l'un et l'autre, qu'ils aient pour cadre une cabane de roseaux ou un palais de marbre, sont encore effacés comme de vulgaires détails dans l'ensemble du tableau que présente la nature environnante. Le sens artiste éprouve le besoin de formes supérieures à celles de l'homme, et il se sent pris de res-

pect pour les êtres capables de se développer fièrement sous cet ardent soleil qui étiole la race humaine. Là où les roches sont formidables, les végétaux effrayans d'aspect, les déserts inaccessibles, le pouvoir humain perd son prestige, et le monstre surgit à nos yeux comme la suprême combinaison harmonique d'un monde prodigieux. Les anciens habitans de cette terre redoutable l'avaient bien compris. Leur art consistait dans la reproduction idéalisée des formes monstrueuses. Le buste de l'éléphant était le couronnement principal de leurs parthénons. Leurs dieux étaient des monstres et des colosses. Leur architecture pesante, surmontée de tours d'une hauteur démesurée, semblait chercher le beau dans l'absence de ces proportions harmoniques qui ont été l'idéal des peuples d'Occident.

Ne vous étonnez donc pas de m'entendre dire qu'après avoir trouvé cet art barbare et ces types effroyables, je m'y suis habitué au point de les admirer et de trouver plus tard nos arts froids et nos types mesquins. Et puis tout, dans l'Inde, concourt à idéaliser l'éléphant. Son culte est partout dans le passé, sous une forme ou sous une autre. Les reproductions de son type ont une variété d'intentions surprenante, car, selon la pensée de l'artiste, il représente la force menaçante ou la bénigne douceur de la divinité qu'il encadre. Je ne crois pas qu'il ait été jamais, quoi qu'en aient dit les anciens voyageurs, adoré personnellement comme un dieu; mais il a été, il est encore regardé comme un symbole et un palladium. L'éléphant blanc des temples de Siam est toujours considéré comme un animal sacré.

— Parlez-nous de cet éléphant blanc, s'écrièrent les enfans. Est-il vraiment blanc? l'avez-vous vu?

— Je l'ai vu, et en le contemplant au milieu des fêtes triomphales qu'il semblait présider, il m'est arrivé une chose singulière.

— Quoi? reprirent les enfans.

— Une chose que j'hésite à vous dire,—non pas que je craigne la raillerie en un sujet si grave, mais en vérité je crains de ne pas vous convaincre de ma sincérité et d'être accusé d'improviser un roman pour rivaliser avec l'édifiante et sérieuse histoire de M. Lechien.

— Dites toujours, dites toujours! Nous ne critiquerons pas, nous écouterons bien sagement.

— Eh bien! mes enfans, reprit l'Anglais, voici ce qui m'est arrivé. En contemplant la majesté de l'éléphant sacré marchant d'un pas mesuré au son des instrumens et marquant le rhythme avec sa trompe, tandis que des Indiens, qui semblaient être bien réellement les esclaves de ce monarque, balançaient au-dessus de sa tête des parasols rouges et or, j'ai fait un effort d'esprit pour saisir sa pensée dans son œil tranquille, et tout à coup il m'a semblé

qu'une série d'existences passées, insaisissables à la mémoire de l'homme, venait de rentrer dans la mienne.

— Comment? vous croyez...

— Je crois que certains grands animaux nous semblent pensifs et absorbés parce qu'ils se souviennent. Où serait l'erreur de la Providence? L'homme oublie, parce qu'il a trop à faire pour que le souvenir lui soit bon. Il termine la série des animaux contemplatifs, il pense réellement et cesse de rêver. A peine né, il devient la proie de la loi du progrès, l'esclave de la loi du travail. Il faut qu'il rompe avec les images du passé pour se porter tout entier vers la conception de l'avenir. La loi qui lui a fait cette destinée ne serait pas juste, si elle ne lui retirait pas la faculté de regarder en arrière et de perdre son énergie dans de vains regrets et de stériles comparaisons.

— Quoi qu'il en soit, dit vivement M. Lechien, racontez vos souvenirs; il m'importe beaucoup de savoir qu'une fois en votre vie vous avez éprouvé le phénomène que j'ai subi plusieurs fois.

— J'y consens, répondit sir William, car j'avoue que votre exemple et vos affirmations m'ébranlent et m'impressionnent beaucoup. Si c'est un simple rêve qui s'est emparé de moi pendant la cérémonie que présidait l'éléphant sacré, il a été si précis et si frappant que je n'en ai pas oublié la moindre circonstance. Et moi aussi j'avais été éléphant, éléphant blanc, qui plus est, éléphant sacré par conséquent, et je revoyais mon existence entière à partir de ma première enfance dans les jungles et les forêts de la presqu'île de Malacca.

C'est dans ce pays, alors si peu connu des Européens, que se reportent mes premiers souvenirs, à une époque qui doit remonter aux temps les plus florissans de l'établissement du bouddhisme, longtemps avant la domination européenne. Je vivais dans ce désert étrange, dans cette *Chersonèse d'or* des anciens, une presqu'île de trois cent soixante lieues de longueur, large en moyenne de trente lieues. Ce n'est, à vrai dire, qu'une chaîne de montagnes projetée sur la mer et couronnée de forêts. Ces montagnes ne sont pas très hautes. La principale, le mont Ophir, n'égale pas le Puy de Dôme; mais, par leur situation isolée entre deux mers, elles sont imposantes. Les versans sont parfois inaccessibles à l'homme. Les habitans des côtes, Malais et autres, y font pourtant aujourd'hui une guerre acharnée aux animaux sauvages, et vous avez à bas prix l'ivoire et les autres produits si facilement exportés de ces régions redoutables. Pourtant l'homme n'y est pas encore partout le maître, et il ne l'était pas du tout au temps dont je vous parle. Je grandissais heureux et libre sur les hauteurs, dans le sublime rayonnement d'un ciel ardent et pur, rafraîchi par l'élévation du sol et

la brise de mer. Qu'elle était belle, cette mer de la Malaisie avec ses milliers d'îles vertes comme l'émeraude et d'écueils blancs comme l'albâtre, sur le bleu sombre des flots! Quel horizon s'ouvrait à nos regards, quand du haut de nos sanctuaires de rochers nous embrassions de tous côtés l'horizon sans limites! A la saison des pluies nous savourions, à l'abri des arbres géans, la chaude humidité du feuillage. C'était la saison douce où le recueillement de la nature nous remplissait d'une sereine quiétude. Les plantes vigoureuses, à peine abattues par l'été torride, semblaient partager notre bien-être et se retremper à la source de la vie. Les belles lianes de diverses espèces poussaient leurs festons prodigieux et les enlaçaient aux branches des cinnamomes et des gardenias en fleurs. Nous dormions à l'ombre parfumée des mangliers, des bananiers, des baumiers et des cannelliers. Nous avions plus de plantes qu'il ne nous en fallait pour satisfaire notre vaste et frugal appétit. Nous méprisions les carnassiers perfides; nous ne permettions pas aux tigres d'approcher de nos pâturages. Les antilopes, les oryx, les singes, recherchaient notre protection. Des oiseaux admirables venaient se poser sur nous par bandes pour nous aider à notre toilette. Le *noc ariam*, l'oiseau géant, peut-être disparu aujourd'hui, s'approchait de nous sans crainte pour partager nos récoltes.

Nous vivions seuls, ma mère et moi, ne nous mêlant pas aux troupes nombreuses des éléphans vulgaires, plus petits et d'un pelage différent du nôtre. Étions-nous d'une race différente? Je ne l'ai jamais su. L'éléphant blanc est si rare qu'on le regarde comme une anomalie, et les Indiens le considèrent comme une incarnation divine. Quand un de ceux qui vivent dans les temples d'une nation hindoue cesse de vivre, on lui rend les mêmes honneurs funéraires qu'aux rois, et souvent de longues années s'écoulent avant qu'on ne lui trouve un successeur.

Notre haute taille effrayait-elle les autres éléphans? Nous étions de ceux qu'on appelle solitaires et qui ne font partie d'aucun troupeau sous les ordres d'un guide de leur espèce. On ne nous disputait aucune place, et nous nous transportions d'une région à l'autre, changeant de climat sur cette immense arête de montagnes, selon notre caprice et les besoins de notre nourriture. Nous préférions la sérénité des sommets ombragés aux sombres embûches de la jungle peuplée de serpens monstrueux, hérissée de cactus et d'autres plantes épineuses où vivent des insectes irritans. En cherchant la canne à sucre sous des bambous d'une hauteur colossale, nous nous arrêtions quelquefois pour jeter un coup d'œil sur les palétuviers des rivages; mais ma mère défiante semblait deviner que nos robes blanches pouvaient attirer le regard des hommes, et nous retournions vite à la région des aréquiers et des cocotiers, ces

grandes vigies plantées au-dessus des jungles comme pour balancer librement dans un air plus pur leurs éventails majestueux et leurs palmes de cinq mètres de longueur.

Ma noble mère me chérissait, me menait partout avec elle et ne vivait que pour moi. Elle m'enseignait à adorer le soleil et à m'agenouiller chaque matin à son apparition glorieuse, en relevant ma trompe blanche et satinée, comme pour saluer le père et le roi de la terre; en ces moments-là, l'aube pourprée teignait de rose mon fin pelage, et ma mère me regardait avec admiration. Nous n'avions que de hautes pensées, et notre cœur se dilatait dans la tendresse et l'innocence. Jours heureux trop tôt envolés! Un matin la soif nous força de descendre le lit d'un des torrens qui, du haut de la montagne, vont en bonds rapides ou gracieux se déverser dans la mer; c'était vers la fin de la saison sèche. La source qui filtre du sommet de l'Ophir ne distillait plus une seule goutte dans sa coupe de mousse. Il nous fallut gagner le pied de la jungle où le torrent avait formé une suite de petits lacs, pâles diamans semés dans la verdure glauque des nopals. Tout à coup nous sommes surpris par des cris étranges, et des êtres inconnus pour moi, des hommes et des chevaux se précipitent sur nous. Ces hommes bronzés qui ressemblaient à des singes ne me firent point peur, les animaux qu'ils montaient n'approchaient de nous qu'avec effroi. D'ailleurs nous n'étions pas en danger de mort. Nos robes blanches inspiraient le respect, même à ces Malais farouches et cruels; sans doute ils voulaient nous capturer, mais ils n'osaient se servir de leurs armes. Ma mère les repoussa d'abord fièrement et sans colère, elle savait bien qu'ils ne pourraient pas la prendre; alors ils jugèrent qu'en raison de mon jeune âge ils pourraient facilement s'emparer de moi et ils essayèrent de jeter des lazos autour de mes jambes; ma mère se plaça entre eux et moi, et fit une défense désespérée. Les chasseurs, voyant qu'il fallait la tuer pour m'avoir, lui lancèrent une grêle de javelots qui s'enfoncèrent dans ses vastes flancs, et je vis avec horreur sa robe blanche se rayer de fleuves de sang.

Je voulais la défendre et la venger, elle m'en empêcha, me tint de force derrière elle, et, présentant le flanc comme un rempart pour me couvrir, immobile de douleur et stoïquement muette pour faire croire que sa vie était à l'épreuve de ces flèches mortelles, elle resta là, criblée de traits, jusqu'à ce que, le cœur transpercé cessant de battre, elle s'affaissa comme une montagne. La terre résonna sous son poids. Les assassins s'élancèrent pour me garrotter, et je ne fis aucune résistance. Stupéfait devant le cadavre de ma mère, ne comprenant rien à la mort, je la caressais en gémissant, en la suppliant de se relever et de fuir avec moi. Elle ne respirait plus, mais des flots de larmes coulaient encore de ses yeux éteints.

On me jeta une natte épaisse sur la tête, je ne vis plus rien, mes quatre jambes étaient prises dans quatre cordes de cuir d'élan. Je ne voulais plus rien savoir, je ne me débattais pas, je pleurais, je sentais ma mère près de moi, je ne voulais pas m'éloigner d'elle, je me couchai. On m'emmena je ne sais comment et je ne sais où. Je crois qu'on attela tous les chevaux pour me traîner sur le sable en pente du rivage jusqu'à une sorte de fosse où on me laissa seul.

Je ne me rappelle pas combien de temps je restai là, privé de nourriture, dévoré par la soif et par les mouches avides de mon sang. J'étais déjà fort, j'aurais pu démolir cette cave avec mes pieds de devant et me frayer un sentier, comme ma mère m'avait enseigné à le faire dans les versans rapides. Je fus longtemps sans m'en aviser. Sans connaître la mort, je haïssais l'existence et ne songeais pas à la conserver. Enfin je cédai à l'instinct et je jetai des cris farouches. On m'apporta aussitôt des cannes à sucre et de l'eau. Je vis des têtes inquiètes se pencher sur les bords du silo où j'étais enseveli. On parut se réjouir de me voir manger et boire; mais, dès que j'eus repris des forces, j'entrai en fureur et je remplis la terre et le ciel des éclats retentissans de ma voix. Alors on s'éloigna, me laissant démolir la berge verticale de ma prison, et je me crus en liberté; mais j'étais dans un parc formé de tiges de bambous monstrueux, reliés les uns aux autres par des lianes si bien serrées que je ne pus en ébranler un seul. Je passai encore plusieurs jours à essayer obstinément ce vain travail, auquel résistait le perfide et savant travail de l'homme. On m'apportait mes alimens et on me parlait avec douceur. Je n'écoutais rien, je voulais fondre sur mes adversaires, je frappais de mon front avec un bruit affreux les murailles de ma prison sans pouvoir les ébranler; mais, quand j'étais seul, je mangeais. La loi impérieuse de la vie l'emportait sur mon désespoir, et, le sommeil domptant mes forces, je dormais sur les herbes fraîches dont on avait jonché ma cage.

Enfin un jour un petit homme noir, vêtu seulement d'un *sarong* ou caleçon blanc, entra seul et résolûment dans ma prison en portant une auge de farine de riz salé et mélangé à un corps huileux. Il me la présenta à genoux en me disant d'une voix douce des paroles où je distinguai je ne sais quelle intention affectueuse et caressante. Je le laissai me supplier jusqu'à ce que, vaincu par ses prières, je mangeai devant lui. Pendant que je savourais ce mets rafraîchissant, il m'éventait avec une feuille de palmier et me chantait quelque chose de triste que j'écoutais avec étonnement. Il revint un peu plus tard et me joua sur une petite flûte de roseau je ne sais quel air plaintif qui me fit comprendre la pitié que je lui inspirais. Je le laissai baiser mon front et mes oreilles. Peu à peu,

je lui permis de me laver, de me débarrasser des épines qui me gênaient et de s'asseoir entre mes jambes. Enfin au bout d'un temps que je ne puis préciser, je sentis qu'il m'aimait et que je l'aimais aussi. Dès lors je fus dompté, le passé s'effaça de ma mémoire, et je consentis à le suivre sur le rivage sans songer à m'échapper.

Je vécus, je crois, deux ans seul avec lui. Il avait pour moi des soins si tendres qu'il remplaçait ma mère et que je ne pensai plus jamais à le quitter. Pourtant je ne lui appartenais pas. La tribu qui s'était emparée de moi devait se partager le prix qui serait offert par les plus riches rajahs de l'Inde dès qu'ils seraient informés de mon existence. On avait donc fait un arrangement pour tirer de moi le meilleur parti possible. La tribu avait envoyé des députés dans toutes les cours des deux péninsules pour me vendre au plus offrant, et, en attendant leur retour, j'étais confié à ce jeune homme, nommé Aor, qui était réputé le plus habile de tous dans l'art d'apprivoiser et de soigner les êtres de mon espèce. Il n'était pas chasseur, il n'avait pas aidé au meurtre de ma mère. Je pouvais l'aimer sans remords.

Bientôt je compris la parole humaine qu'à toute heure il me faisait entendre. Je ne me rendais pas compte des mots, mais l'inflexion de chaque syllabe me révélait sa pensée aussi clairement que si j'eusse appris sa langue. Plus tard, je compris de même cette musique de la parole humaine en quelque langue qu'elle arrivât à mon oreille. Quand c'était de la musique chantée par la voix ou les instrumens, je comprenais encore mieux.

J'arrivai donc à savoir de mon ami que je devais me dérober aux regards des hommes parce que quiconque me verrait serait tenté de m'emmener pour me vendre après l'avoir tué. Nous habitions alors la province de Tenasserim, dans la partie la plus déserte des monts Moghes, en face de l'archipel de Merghi. Nous demeurions cachés tout le jour dans les rochers, et nous ne sortions que la nuit. Aor montait sur mon cou et me conduisait au bain sans crainte des alligators et des crocodiles, dont je savais le préserver en enterrant nonchalamment dans le sable leur tête, qui se brisait sous mon pied. Après le bain, nous errions dans les hautes forêts, où je choisissais les branches dont j'étais friand et où je cueillais pour Aor des fruits que je lui passais avec ma trompe. Je faisais aussi ma provision de verdure pour la journée. J'aimais surtout les écorces fraîches et j'avais une adresse merveilleuse pour les détacher de la tige jusqu'au plus petit brin; mais il me fallait du temps pour dépouiller ainsi le bois, et je m'approvisionnais de branches pour les loisirs de la journée, en prévision des heures où je ne dormais pas-heures assez courtes, je dois le dire; l'éléphant livré à lui-même est noctambule de préférence.

Mon existence était douce et tout absorbée dans le présent, je ne me représentais pas l'avenir. Je commençai à réfléchir sur moi-même un jour que les hommes de la tribu amenèrent dans mon parc de bambous une troupe d'éléphans sauvages qu'ils avaient chassés aux flambeaux avec un grand bruit de tambours et de cymbales pour les forcer à se réfugier dans ce piége. On y avait amené d'avance des éléphans apprivoisés qui devaient aider les chasseurs à dompter les captifs, et qui les aidèrent en effet avec une intelligence extraordinaire à lier les quatre jambes l'une après l'autre; mais quelques mâles sauvages, les solitaires surtout, étaient si furieux qu'on crut devoir m'adjoindre aux chasseurs pour en venir à bout. On força mon cher Aor à me monter, et il essaya d'obéir, bien qu'avec une vive répugnance. Je sentis alors le sentiment du juste se révéler à moi, et j'eus horreur de ce que l'on prétendait me faire faire. Ces éléphans sauvages étaient sinon mes égaux, du moins mes semblables; les éléphans soumis qui aidaient à consommer l'esclavage de leurs frères me parurent tout à fait inférieurs à eux et à moi. Saisi de mépris et d'indignation, je m'attaquai à eux seuls et me portai à la défense des prisonniers si énergiquement que l'on dutrenoncer à m'avilir. On me fit sortir du parc, et mon cher Aor me combla d'éloges et de caresses. — Vous voyez bien, disait-il à ses compagnons, que celui-ci est un ange et un saint. Jamais éléphant blanc n'a été employé aux travaux grossiers ni aux actes de violence. Il n'est fait ni pour la chasse, ni pour la guerre, ni pour porter des fardeaux, ni pour servir de monture dans les voyages. Les rois eux-mêmes ne se permettent pas de s'asseoir sur lui, et vous voulez qu'il s'abaisse à vous aider au domptage? Non, vous ne comprenez pas sa grandeur et vous outragez son rang! Ce que vous avez tenté de faire attirera sur vous la puissance des mauvais esprits. — Et comme on remontrait à mon ami qu'il avait lui-même travaillé à me dompter : — Je ne l'ai dompté, répondait-il, qu'avec mes douces paroles et le son de ma flûte. S'il me permet de le monter, c'est qu'il a reconnu en moi son serviteur fidèle, son *mahout* dévoué. Sachez bien que le jour où l'on nous séparerait, l'un de nous mourrait, et souhaitez que ce soit moi, car du salut de la *Fleur sacrée* dépendent la richesse et la gloire de votre tribu.

La *Fleur sacrée* était le nom qu'il m'avait donné et que nul ne songeait à me contester. Les paroles de mon mahout m'avaient profondément pénétré. Je sentis que sans lui on m'eût avili, et je devins d'autant plus fier et plus indépendant. Je résolus (et je me tins parole) de ne jamais agir que par son conseil, et tous deux d'accord nous éloignâmes de nous quiconque ne nous traitait pas avec un profond respect. On lui avait offert de me donner pour société les éléphans les plus beaux et les mieux dressés. Je refusai absolument

de les admettre auprès de ma personne, et seul avec Aor je ne m'ennuyai jamais.

J'avais environ quinze ans, et ma taille dépassait déjà de beaucoup celle des éléphans adultes de l'Inde, lorsque nos députés revinrent annonçant que, le rajah des Birmans ayant fait les plus belles offres, le marché était conclu. On avait agi avec prudence. On ne s'était adressé à aucun des souverains du royaume de Siam, parce qu'ils eussent pu me revendiquer comme étant né sur leurs terres et ne vouloir rien payer pour m'acquérir. Je fus donc adjugé au roi de Pagham et conduit de nuit très mystérieusement le long des côtes de Tenasserim jusqu'à Martaban, d'où, après avoir traversé les monts Karens, nous gagnâmes les rives du beau fleuve Iraouady.

Il m'en avait coûté de quitter ma patrie et mes forêts; je n'y eusse jamais consenti, si Aor ne m'eût dit sur sa flûte que la gloire et le bonheur m'attendaient sur d'autres rivages. Durant la route, je ne voulus pas le quitter un seul instant. Je lui permettais à peine de descendre de mon cou, et aux heures du sommeil, pour me préserver d'une poignante inquiétude, il dormait entre mes jambes. J'étais jaloux, et ne voulais pas qu'il reçût d'autre nourriture que celle que je lui présentais; je choisissais pour lui les meilleurs fruits, et je lui tendais avec ma trompe le vase que je remplissais moi-même de l'eau la plus pure. Je l'éventais avec de larges feuilles; en traversant les bois et les jungles, j'abattais sans m'arrêter les arbustes épineux qui eussent pu l'atteindre et le déchirer. Je faisais enfin, mais mieux que tous les autres, tout ce que font les éléphans bien dressés, et je le faisais de ma propre volonté, non d'une manière banale, mais pour mon seul ami.

Dès que nous eûmes atteint la frontière birmane, une députation du souverain vint au-devant de moi. Je fus inquiet du cérémonial qui m'entourait. Je vis que l'on donnait de l'or et des présens aux chasseurs malais qui m'avaient accompagné et qu'on les congédiait. Allait-on me séparer d'Aor? Je montrai une agitation effrayante, et je menaçai les hauts personnages qui approchaient de moi avec respect. Aor, qui me comprenait, leur expliqua mes craintes, et leur dit que, séparé de lui, je ne consentirais jamais à les suivre. Alors un des ministres chargés de ma réception, et qui était resté sous une tente, ôta ses sandales, et vint à moi pour me présenter à genoux une lettre du roi des Birmans, écrite en bleu sur une longue feuille de palmier dorée. Il s'apprêtait à m'en donner lecture lorsque je la pris de ses mains et la passai à mon mahout pour qu'il me la traduisît. Il n'avait pas le droit, lui qui appartenait à une caste inférieure, de toucher à cette feuille sacrée. Il me pria de la rendre au seigneur ministre de sa majesté, ce que je fis aussitôt pour marquer ma déférence et mon amitié pour Aor. Le ministre reprit la lettre,

sur laquelle on déplia une ombrelle d'or, et il lut : « Très puissant, très aimé et très vénéré seigneur éléphant, du nom de *Fleur sacrée,* daignez venir résider dans la capitale de mon empire, où un palais digne de vous est déjà préparé. Par la présente lettre royale, moi, le roi des Birmans, je vous alloue un fief qui vous appartiendra en propre, un ministre pour vous obéir, une maison de deux cents personnes, une suite de cinquante éléphans, autant de chevaux et de bœufs que nécessitera votre service, six ombrelles d'or, un corps de musique, et tous les honneurs qui sont dus à l'éléphant sacré, joie et gloire des peuples. »

On me montra le sceau royal, et, comme je restais impassible et indifférent, on dut demander à mon mahout si j'acceptais les offres du souverain. Aor répondit qu'il fallait me promettre de ne jamais me séparer de lui, et le ministre, après avoir consulté ses collègues, jura ce que j'exigeais. Alors je montrai une grande joie en caressant la lettre royale, l'ombrelle d'or et un peu le visage du ministre, qui se déclara très heureux de m'avoir satisfait.

Quoique très fatigué d'un long voyage, je témoignai que je voulais me mettre en marche pour voir ma nouvelle résidence et faire connaissance avec mon collègue et mon égal, le roi de Birmanie. Ce fut une marche triomphale tout le long du fleuve que nous remontions. Ce fleuve Iraouady était d'une beauté sans égale. Il coulait, tantôt nonchalant, tantôt rapide, entre des rochers couverts d'une végétation toute nouvelle pour moi, car nous nous avancions vers le nord, et l'air était plus frais, sinon plus pur que celui de mon pays. Tout était différent. Ce n'était plus le silence et la majesté du désert. C'était un monde de luxe et de fêtes; partout sur le fleuve des barques à la poupe élevée en forme de croissant, garnies de banderoles de soie lamée d'or, suivies de barques de pêcheurs ornées de feuillage et de fleurs. Sur le rivage, des populations riches sortaient de leurs habitations élégantes pour venir s'agenouiller sur mon passage et m'offrir des parfums. Des bandes de musiciens et de prêtres accourus de toutes les pagodes mêlaient leurs chants aux sons de l'orchestre qui me précédait.

Nous avancions à très petites journées dans la crainte de me fatiguer, et deux ou trois fois par jour on s'arrêtait pour mon bain. Le fleuve n'était pas toujours guéable sur les rives. Aor me laissait sonder avec ma trompe. Je ne voulais me risquer que sur le sable le plus fin et dans l'eau la plus pure. Une fois sûr de mon point de départ, je m'élançais dans le courant, si rapide et si profond qu'il pût être, portant toujours sur mon cou le confiant Aor, qui prenait autant de plaisir que moi à cet exercice et qui, aux endroits difficiles et dangereux, ranimait mon ardeur et ma force en jouant sur sa flûte un chant de notre pays, tandis que mon cortége et la foule

pressée sur les deux rives exprimaient leur anxiété ou leur admiration par des cris, des prosternations et des invocations de bras tendus vers moi. Les ministres, inquiets de l'audace d'Aor, délibéraient entre eux s'ils ne devaient pas m'interdire d'exposer ainsi ma vie précieuse au salut de l'empire; mais Aor jouant toujours de la flûte sur ma tête au ras du flot et ma trompe relevée comme le cou d'un paon blanc gigantesque témoignaient de notre sécurité. Quand nous revenions lentement et paisiblement au rivage, tous accouraient vers moi avec des génuflexions ou des cris de triomphe, et mon orchestre déchirait les airs de ses fanfares éclatantes. Cet orchestre ne me plut pas le premier jour. Il se composait de trompettes au son aigu, de trompes énormes, de gongs effroyables, de castagnettes de bambou et de tambours portés par des éléphans de service. Ces tambours étaient formés d'une cage ronde richement travaillée au centre de laquelle un homme accroupi sur ses jambes croisées frappait tour à tour avec deux baguettes sur une gamme de cymbales sonores. Une autre cage semblable extérieurement était munie de timbales de divers métaux, et le musicien, également assis au centre et porté par un éléphant, en tirait de puissans accords. Ce grand bruit d'instrumens terribles choqua d'abord mon oreille délicate. Je m'y habituai pourtant, et je pris plaisir aux étranges harmonies qui proclamaient ma gloire aux quatre vents du ciel. Mais je préférai toujours la musique de salon, la douce harpe birmane, gracieuse imitation des jonques de l'Iraouady, le *caïman*, harmonica aux touches d'acier, dont les sons ont une pureté angélique, et par-dessus tout la suave mélodie que me faisait entendre Aor sur sa flûte de roseau.

Un jour qu'il jouait sur un certain rhythme saccadé, au milieu du fleuve, nous fûmes entourés d'une foule innomblable de gros poissons dorés à la manière des pagodes qui dressaient leur tête hors de l'eau comme pour nous implorer. Aor leur jeta un peu de riz dont il avait toujours un petit sac dans sa ceinture. Ils manifestèrent une grande joie et nous accompagnèrent jusqu'au rivage, et, comme la foule se récriait, je pris délicatement un de ces poissons et le présentai au premier ministre, qui le baisa et ordonna que sa dorure fût vite rehaussée d'une nouvelle couche, après quoi on le remit dans l'eau avec respect. J'appris ainsi que c'étaient les poissons sacrés de l'Iraouady, qui résident en un seul point du fleuve et qui viennent à l'appel de la voix humaine, n'ayant jamais eu rien à redouter de l'homme.

Nous arrivâmes enfin à Pagham, une ville de quatre à cinq lieues d'étendue le long du fleuve. Le spectacle que présentait cette vallée de palais, de temples, de pagodes, de villas et de jardins me causa

un tel étonnement que je m'arrêtai comme pour demander à mon mahout si ce n'était pas un rêve. Il n'était pas moins ébloui que moi, et posant ses mains sur mon front que ses caresses pétrissaient sans cesse : — Voilà ton empire, me dit-il. Oublie les forêts et les jungles, te voici dans un monde d'or et de pierreries!

C'était alors un monde enchanté en effet. Tout était ruisselant d'or et d'argent, de la base au faîte des mille temples et pagodes qui remplissaient l'espace et se perdaient dans les splendeurs de l'horizon. Le bouddhisme ayant respecté les monumens de l'ancien culte, la diversité était infinie. C'étaient des masses imposantes, les unes trapues, les autres élevées comme des montagnes à pic, des coupoles immenses en forme de cloche, des chapelles surmontées d'un œuf monstrueux, blanc comme la neige, enchâssé dans une base dorée, des toits longs superposés sur des piliers à jour autour desquels se tordaient des dragons étincelans, dont les écailles de verre de toutes couleurs semblaient faites de pierres précieuses; des pyramides formées d'autres toits laqués d'or vert, bleu, rouge, étagés en diminuant jusqu'au faîte, d'où s'élançait une flèche d'or immense terminée par un bouton de cristal, qui resplendissait comme un diamant monstre aux feux du soleil. Plusieurs de ces édifices élevés sur le flanc du ravin avaient des perrons de trois et quatre cents marches avec des terrassemens d'une blancheur éclatante qui semblaient taillés dans un seul bloc du plus beau marbre. C'étaient des revêtemens de collines entières, faits d'un ciment de corail blanc et de nacre pilés. Aux flancs de certains édifices, sur les faîtières, à tous les angles des toits, des monstres fantastiques en bois de santal, tout bossués d'or et d'émail, semblaient s'élancer dans le vide ou vouloir mordre le ciel. Ailleurs des édifices de bambous, tout à jour et d'un travail exquis. C'était un entassement de richesses folles, de caprices déréglés; la morne splendeur des grands monastères noirs, d'un style antique et farouche, faisait ressortir l'éclat scintillant des constructions modernes. Aujourd'hui ces magnificences inouies ne sont plus; alors c'était un rêve d'or, une fable des contes orientaux réalisée par l'industrie humaine.

Aux portes de la ville, nous fûmes reçus par le roi et toute la cour. Le monarque descendit de cheval et vint me saluer, puis on me fit entrer dans un édifice où l'on procéda à ma toilette de cérémonie, que le roi avait apportée dans un grand coffre de bois de cèdre incrusté d'ivoire, porté par le plus beau et le plus paré de ses éléphans; mais comme j'éclipsai ce luxueux subalterne quand je parus dans mon costume d'apparat! Aor commença par me laver et me parfumer avec grand soin, puis on me revêtit de longues bandes écarlates, tissées d'or et de soie, qui se drapaient avec art autour de moi sans cacher la beauté de mes formes et la blancheur sacrée

de mon pelage. On mit sur ma tête une tiare en drap écarlate ruisselante de gros diamans et de merveilleux rubis, on ceignit mon front des neuf cercles de pierres précieuses, ornement consacré qui conjure l'influence des mauvais esprits. Entre mes yeux brillait un croissant de pierreries et une plaque d'or où se lisaient tous mes titres. Des glands d'argent du plus beau travail furent suspendus à mes oreilles, des anneaux d'or et d'émeraudes, saphirs et diamans furent passés dans mes défenses, dont la blancheur et le brillant attestaient ma jeunesse et ma pureté. Deux larges boucliers d'or massif couvrirent mes épaules, enfin un coussin de pourpre fut placé sur mon cou, et je vis avec joie que mon cher Aor avait un sarong de soie blanche brochée d'argent, des bracelets de bras et de jambes en or fin et un léger châle du cachemire blanc le plus moelleux roulé autour de la tête. Lui aussi était lavé et parfumé. Ses formes étaient plus fines et mieux modelées que celles des Birmans, son teint était plus sombre, ses yeux plus beaux. Il était jeune encore, et quand je le vis recevoir pour me conduire une baguette tout incrustée de perles fines et toute cerclée de rubis, je fus fier de lui et l'enlaçai avec amour. On voulut lui présenter la légère échelle de bambou qui sert à escalader les montures de mon espèce et qu'on leur attache ensuite au flanc pour être à même d'en descendre à volonté. Je repoussai cet emblème de servitude, je me couchai et j'étendis ma tête de manière que mon ami pût s'y asseoir sans rien déranger à ma parure, puis je me relevai si fier et si imposant, que le roi lui-même fut frappé de ma dignité, et déclara que jamais éléphant sacré si noble et si beau n'avait attesté et assuré la prospérité de son empire.

Notre défilé jusqu'à mon palais dura plus de trois heures; le sol était jonché de verdure et de fleurs. De dix pas en dix pas, des cassolettes placées sur mon passage répandaient de suaves parfums, l'orchestre du roi jouait en même temps que le mien, des troupes de bayadères admirables me précédaient en dansant. De chaque rue qui s'ouvrait sur la rue principale débouchaient des cortéges nouveaux composés de tous les grands de la ville et du pays qui m'apportaient de nouveaux présens et me suivaient sur deux files. L'air chargé de parfums à la fumée bleue retentissait de fanfares qui eussent couvert le bruit du tonnerre. C'était le rugissement d'une tempête au milieu d'un épanouissement de délices. Toutes les maisons étaient pavoisées de riches tapis et d'étoffes merveilleuses. Beaucoup étaient reliées par de légers arcs de triomphe, ouvrages en rotin improvisés et pavoisés aussi avec une rare élégance. Du haut de ces portes à jour des mains invisibles faisaient pleuvoir sur moi une neige odorante de fleurs de jasmin et d'oranger.

On s'arrêta sur une grande place palissadée en arène pour me

faire assister aux jeux et aux danses. Je pris plaisir à tout ce qui était agréable et fastueux; mais j'eus horreur des combats d'animaux, et, en voyant deux éléphans, rendus furieux par une nourriture et un entraînement particuliers, tordre avec rage leurs trompes enlacées et se déchirer avec leurs défenses, je quittai la place d'honneur que j'occupais et m'élançai au milieu de l'arène pour séparer les combattans. Aor n'avait pas eu le temps de me retenir, et des cris de désespoir s'élevèrent de toutes parts. On craignait que les adversaires ne fondissent sur moi; mais à peine me virent-ils près d'eux, que leur rage tomba comme par enchantement et qu'ils s'enfuirent éperdus et humiliés. Aor, qui m'avait lestement rejoint, déclara que je ne pouvais supporter la vue du sang et que d'ailleurs, après un voyage de plus de cinq cents lieues, j'avais absolument besoin de repos. Le peuple fut très ému de ma conduite, et les sages du pays se prononcèrent pour moi, affirmant que le Bouddha condamnait les jeux sanglans et les combats d'animaux. J'avais donc exprimé sa volonté, et on renonça pour plusieurs années à ces cruels divertissemens.

On me conduisit à mon palais, situé au-delà de la ville dans un ravin délicieux au bord du fleuve. Ce palais était aussi grand et aussi riche que celui du roi. Outre le fleuve, j'avais dans mon jardin un vaste bassin d'eau courante pour mes ablutions de chaque instant. J'étais fatigué. Je me plongeai dans le bain et me retirai dans la salle qui devait me servir de chambre à coucher, où je restai seul avec Aor, après avoir témoigné que j'avais assez de musique et ne voulais d'autre société que celle de mon ami.

Cette salle de repos était une coupole imposante soutenue par une double colonnade de marbre rose. Des étoffes du plus grand prix fermaient les issues et retombaient en gros plis sur le parquet de mosaïque. Mon lit était un amas odorant de bois de santal réduit en fine poussière. Mon auge était une vasque d'argent massif où quatre personnes se fussent baignées à l'aise. Mon râtelier était une étagère de laque dorée couverte des fruits les plus succulens. Au milieu de la salle, un vase colossal en porcelaine du Japon laissait retomber en cascade un courant d'eau pure qui se perdait dans une corbeille de lotus. Sur le bord de la vasque de jade, des oiseaux d'or et d'argent émaillés de mille couleurs chatoyantes semblaient se pencher pour boire. Des guirlandes de spathes de pandanus odorant se balançaient au-dessus de ma tête. Un immense éventail, le *pent-jab* des palais de l'Inde, mis en mouvement par des mains invisibles, m'envoyait un air frais sans cesse renouvelé du haut de la coupole.

A mon réveil, on fit entrer divers animaux apprivoisés, de petits singes, des écureuils, des cigognes, des phénicoptères, des co-

lombes, des cerfs et des biches de cette jolie espèce qui n'a pas plus d'une coudée de haut. Je m'amusai un instant de cette société enjouée; mais je préférais la fraîcheur et la proprete immaculée de mon appartement à toutes ces visites, et je fis connaître que la société des hommes convenait mieux à la gravité de mon caractère.

Je vécus ainsi de longues années dans la splendeur et les délices avec mon cher Aor; nous étions de toutes les cérémonies et de toutes les fêtes, nous recevions la visite des ambassadeurs étrangers. Nul sujet n'approchait de moi que les pieds nus et le front dans la poussière. J'étais comblé de présens, et mon palais était un des plus riches musées de l'Asie. Les prêtres les plus savans venaient me voir et converser avec moi, car ils trouvaient ma vaste intelligence à la hauteur de leurs plus beaux préceptes, et prétendaient lire dans ma pensée à travers mon large front toujours empreint d'une sérénité sublime. Aucun temple ne m'était fermé, et j'aimais à pénétrer dans ces hautes et sombres chapelles où la figure colossale de Gautama, ruisselante d'or, se dressait comme un soleil au fond des niches éclairées d'en haut. Je croyais revoir le soleil de mon désert et je m'agenouillais devant lui, donnant ainsi l'exemple aux croyans, édifiés de ma piété. Je savais même présenter des offrandes à l'idole vénérée, et balancer devant elle l'encensoir d'or. Le roi me chérissait et veillait avec soin à ce que ma maison fût toujours tenue sur le même pied que la sienne.

Mais aucun bonheur terrestre ne peut durer. Ce digne souverain s'engagea dans une guerre funeste contre un état voisin. Il fut vaincu et détrôné. L'usurpateur le relégua dans l'exil et ne lui permit pas de m'emmener. Il me garda comme un signe de sa puissance et un gage de son alliance avec le Bouddha; mais il n'avait pour moi ni amitié ni vénération, et mon service fut bientôt négligé. Aor s'en affecta et s'en plaignit. Les serviteurs du nouveau prince le prirent en haine et résolurent de se défaire de lui. Un soir, comme nous dormions ensemble, ils pénétrèrent sans bruit chez moi et le frappèrent d'un poignard. Éveillé par ses cris, je fondis sur les assassins, qui prirent la fuite. Mon pauvre Aor était évanoui, son sarong était taché de sang. Je pris dans le bassin d'argent toute l'eau dont je l'aspergeai sans pouvoir le ranimer. Alors je me souvins du médecin qui était toujours de service dans la pièce voisine, j'allai l'éveiller et je l'amenai auprès d'Aor. Mon ami fut bien soigné et revint à la vie; mais il resta longtemps affaibli par la perte de son sang, et je ne voulus plus sortir ni me baigner sans lui. La douleur m'accablait, je refusais de manger; toujours couché près de lui, je versais des larmes et lui parlais avec mes yeux et mes oreilles pour le supplier de guérir.

On ne rechercha pas les assassins; on prétendit que j'avais blessé

Aor par mégarde avec une de mes défenses, et on parla de me les scier. Aor s'indigna et jura qu'il avait été frappé avec un stylet. Le médecin, qui savait bien à quoi s'en tenir, n'osa pas affirmer la vérité. Il conseilla même à mon ami de se taire, s'il ne voulait hâter le triomphe des ennemis qui avaient juré sa perte.

Alors un profond chagrin s'empara de moi, et la vie civilisée à laquelle on m'avait initié me parut la plus amère des servitudes. Mon bonheur dépendait du caprice d'un prince qui ne savait ou ne voulait pas protéger les jours de mon meilleur ami. Je pris en dégoût les honneurs hypocrites qui m'étaient encore rendus pour la forme, je reçus les visites officielles avec humeur, je chassai les bayadères et les musiciens qui troublaient le faible et pénible sommeil de mon ami. Je me privai le plus possible de dormir pour veiller sur lui.

J'avais le pressentiment d'un nouveau malheur, et dans cette surexcitation du sentiment je subis un phénomène douloureux, celui de retrouver la mémoire de mes jeunes années. Je revis dans mes rêves troublés l'image longtemps effacée de ma mère assassinée en me couvrant de son corps percé de flèches. Je revis aussi mon désert, mes arbres splendides, mon fleuve Tenasserim, ma montagne d'Ophir, et ma vaste mer étincelante à l'horizon. La nostalgie s'empara de moi et une idée fixe, l'idée de fuir, domina impérieusement mes rêveries. Mais je voulais fuir avec Aor, et le pauvre Aor, couché sur le flanc, pouvait à peine se soulever pour baiser mon front penché vers lui.

Une nuit, malade moi-même, épuisé de veilles et succombant à la fatigue, je dormis profondément durant quelques heures. A mon réveil, je ne vis plus Aor sur sa couche et je l'appelai en vain. Éperdu, je sortis dans le jardin, je cherchai au bord de l'étang. Mon odorat me fit savoir qu'Aor n'était point là et qu'il n'y était pas venu récemment. Grâce à la négligence qui avait gagné mes serviteurs, je pus ouvrir moi-même les portes de l'enclos et sortir des palissades. Alors je sentis le voisinage de mon ami et m'élançai dans un bois de tamarins qui tapissait la colline. A une courte distance, j'entendis un cri plaintif et je me précipitai dans un fourré où je vis Aor lié à un arbre et entouré de scélérats prêts à le frapper. D'un bond je les renversai tous, je les foulai aux pieds sans pitié. Je rompis les liens qui retenaient Aor, je le saisis délicatement, je l'aidai à se placer sur mon cou, et prenant l'allure rapide et silencieuse de l'éléphant en fuite, je m'enfonçai au hasard dans les forêts.

A cette époque, la partie de l'Inde où nous nous trouvions offrait le contraste heurté des civilisations luxueuses à deux pas des déserts inexplorables. J'eus donc bientôt gagné les solitudes sauvages des monts Karens, et quand, à bout de forces, je me couchai sur

les bords d'un fleuve plus direct et plus rapide que l'Iraouady, nous étions déjà à trente lieues de la ville birmane. Aor me dit : — Où allons-nous? Ah! je le vois dans tes regards, tu veux retourner dans nos montagnes; mais tu crois y être déjà, et tu t'abuses. Nous en sommes bien loin, et nous ne pourrons jamais y arriver sans être découverts et repris. D'ailleurs, quand nous échapperions aux hommes, nous ne pourrions aller loin sans que, malade comme je suis, je meure, et alors comment te dirigeras-tu sans moi dans cette route lointaine? Laisse-moi ici, car c'est à moi seul qu'on en veut, et retourne à Pagham, où personne n'osera te menacer.

Je lui témoignai que je ne voulais ni le quitter ni retourner chez les Birmans, que s'il mourait, je mourrais aussi, qu'avec de la patience et du courage nous pouvions redevenir heureux.

Il se rendit, et, après avoir pris du repos, nous nous remîmes en route. Au bout de quelques jours de voyage, nous avions repris tous deux la santé, l'espoir et la force. L'air libre de la solitude, l'austère parfum des forêts, la saine chaleur des rochers, nous guérissaient mieux que toutes les douceurs du faste et tous les remèdes des médecins. Cependant Aor était parfois effrayé de la tâche que je lui imposais. Enlever un éléphant sacré, c'était, en cas d'insuccès, se dévouer aux plus atroces supplices. Il me disait ses craintes sur une flûte de roseaux qu'il s'était faite et dont il jouait mieux que jamais. J'étais arrivé à un exercice de la pensée presque égal à celui de l'homme; je lui fis comprendre ce qu'il fallait faire, en me couvrant d'une vase noire qui s'étalait au bord du fleuve et dont je m'aspergeais avec adresse. Frappé de ma pénétration, il recueillit divers sucs de plantes dont il connaissait bien les propriétés. Il en fit une teinture qui me rendit, sauf la taille, entièrement semblable aux éléphans vulgaires. Je lui indiquai que cela ne suffisait pas et qu'il fallait, pour me rendre méconnaissable, scier mes défenses. Il ne s'y résigna pas. J'étais à ma sixième dentition, et il craignait que mes crochets ne pussent repousser. Il jugea que j'étais suffisamment déguisé, et nous nous remîmes en route.

Quelque peu fréquenté que fût ce chemin de montagnes, ce fut miracle que d'échapper aux dangers de notre entreprise. Jamais nous n'y fussions parvenus l'un sans l'autre; mais, dans l'union intime de l'intelligence humaine avec une grande force animale, une puissance exceptionnelle s'improvise. Si les hommes avaient su s'identifier aux animaux assez complétement pour les amener à s'identifier à eux, ils n'auraient pas trouvé en eux des esclaves parfois rebelles et dangereux, souvent surmenés et insuffisans. Ils auraient eu d'admirables amis et ils eussent résolu le problème de la force consciente sans avoir recours aux forces aveugles de la machine, animal plus redoutable et plus féroce que les bêtes du désert.

A force de prudence et de persévérance, quelquefois harcelés par des bandits que je sus mettre en fuite et dont je ne craignais ni les lances ni les flèches, revêtu que j'étais d'une légère armure en écailles de bois de fer qu'Aor avait su me fabriquer, nous parvînmes au fleuve Tenasserim. Notre direction n'avait pas été difficile à suivre. Outre que nous nous rappelions très bien l'un et l'autre ce voyage, que nous avions déjà fait, la construction géologique de l'Indo-Chine est très simple. Les longues arêtes de montagnes, séparées par des vallées profondes et de larges fleuves, se ramifient médiocrement et s'inclinent sans point d'arrêt sensible jusqu'à la mer. Les monts Karens se relient aux monts Moghs en ligne presque droite. Nous fîmes très rarement fausse route, et nos erreurs furent rapidement rectifiées. Je dois dire que, de nous deux, j'étais toujours le plus prompt à retrouver la vraie direction.

Nous n'approchâmes de nos anciennes demeures qu'avec circonspection. Il nous fallait vivre seuls et en liberté complète. Nous fûmes servis à souhait. La tribu, enrichie par la vente de ma personne à l'ancien roi des Birmans, avait quitté ses villages de roseaux, et nos forêts, dépeuplées d'animaux à la suite d'une terrible sécheresse, avaient été abandonnées par les chasseurs. Nous pûmes y faire un établissement plus libre et plus sûr encore que par le passé. Aor ne possédait absolument rien et ne regrettait rien de notre splendeur évanouie. Sans amis, sans famille, il ne connaissait et n'aimait plus que moi sur la terre. Je n'avais jamais aimé que ma mère et lui. Une si longue intimité avait détruit entre nous l'obstacle apporté par la nature à notre assimilation. Nous conversions ensemble comme deux êtres de même espèce. Ma pantomime était devenue si réfléchie, si sobre, si expressive, qu'il lisait dans ma pensée comme moi dans la sienne. Il n'avait même plus besoin de me parler. Je le sentais triste ou gai selon le mode et les inflexions de sa flûte, et, notre destinée étant commune, je me reportais avec lui dans les souvenirs du passé, ou je me plongeais dans la béate extase du présent.

Nous passâmes de longues années dans les délices de la délivrance. Aor était devenu bouddhiste fervent en Birmanie et ne vivait plus que de végétaux. Notre subsistance était assurée, et nous ne connaissions plus ni la souffrance ni la maladie.

Mais le temps marchait, et Aor était devenu vieux. J'avais vu ses cheveux blanchir et ses forces décroître. Il me fit comprendre les effets de l'âge et m'annonça qu'il mourrait bientôt. Je prolongeai sa vie en lui épargnant toute fatigue et tout soin. Un moment vint où il ne put pourvoir à ses besoins, je lui apportais sa nourriture et je construisais ses abris. Il perdit la chaleur du sang, et pour se réchauffer il ne quittait plus le contact de mon corps. Un jour, il me

pria de lui creuser une fosse parce qu'il se sentait mourir. J'obéis, il s'y coucha sur un lit d'herbages, enlaça ses bras autour de ma trompe et me dit adieu. Puis ses bras retombèrent, il resta immobile, et son corps se raidit.

Il n'était plus. Je recouvris la fosse comme il me l'avait commandé, et je me couchai dessus. Avais-je bien compris la mort? Je le pense, et pourtant je ne me demandai pas si la longévité de ma race me condamnait à lui survivre beaucoup. Je ne pris pas la résolution de mourir aussi. Je pleurai et j'oubliai de manger. Quand la nuit fut passée, je n'eus aucune idée d'aller au bain ni de me mouvoir. Je restai plongé dans un accablement absolu. La nuit suivante me trouva inerte et indifférent. Le soleil revint encore une fois et me trouva mort.

L'âme fidèle et généreuse d'Aor avait-elle passé en moi? Peut-être. J'ai appris dans d'autres existences qu'après ma disparition l'empire birman avait éprouvé de grands revers. La royale ville de Pagham fut abandonnée par le conseil des prêtres de Gautama. Le Bouddha était irrité du peu de soin qu'on avait eu de moi, ma fuite témoignait de son mécontentement. Les riches emportèrent leurs trésors et se bâtirent de nouveaux palais sur le territoire d'Ava; plus tard ils abandonnèrent encore cette ville somptueuse pour Amarapoura. Les pauvres emportèrent à dos de chameau leurs maisons de rotin pour suivre les maîtres du pays loin de la cité maudite. Pagham avait été le séjour et l'orgueil de quarante-cinq rois consécutifs, je l'avais condamnée en la quittant, elle n'est plus aujourd'hui qu'un grandiose amas de ruines.

— Votre histoire m'a amusée, dit alors à sir William la petite fille qui lui avait déjà parlé; mais à présent, puisque nous avons tous été des bêtes avant d'être des personnes, je voudrais savoir ce que nous serons plus tard, car enfin tout ce que l'on raconte aux enfans doit avoir une moralité à la fin, et je ne vois pas venir la vôtre.

— Ma sœur a raison, dit un jeune homme qui avait écouté sir William avec intérêt. Si c'est une récompense d'être homme après avoir été chien honnête ou éléphant vertueux, l'homme honnête et vertueux doit avoir aussi la sienne en ce monde.

— Sans aucun doute, répondit sir William. La personnalité humaine n'est pas le dernier mot de la création sur notre planète. Les savans les plus modernes sont convaincus que l'intelligence progresse d'elle-même par la loi qui régit la matière. Je n'ai pas besoin d'entrer dans cet ordre d'idées pour vous dire qu'esprit et matière progressent de compagnie. Ce qu'il y a de certain pour moi, c'est que tout être aspire à se perfectionner et que, de tous les êtres, l'homme est le plus jaloux de s'élever au-dessus de lui-même. Il y est merveilleusement aidé par l'étendue de son intelligence et par

l'ardeur de son sentiment. Il sent qu'il est un produit encore très incomplet de la nature et qu'une race plus parfaite doit lui succéder par voie ininterrompue de son propre développement.

— Je ne comprends pas bien, reprit la petite fille, deviendrons-nous des anges avec des ailes et des robes d'or?

— Parfaitement, répondit sir William. Les robes d'or sont des emblèmes de richesse et de pureté; nous deviendrons tous riches et purs; les ailes, nous saurons les trouver. La science nous les donnera pour traverser les airs, comme elle nous a donné les nageoires pour traverser les mers.

— Oh! nous voilà retombés dans les machines que vous maudissiez tout à l'heure.

— Les machines feront leur temps comme nous ferons le nôtre, repartit sir William, l'animalité fera le sien et progressera en même temps que nous. Qui vous dit qu'une race d'aigles aussi puissans que les ballons et aussi dociles que les chevaux ne surgira pas pour s'associer aux voyages aériens de l'homme futur? Est-ce une simple fantaisie poétique que ces dieux de l'antiquité portés ou traînés par des lions, des dauphins ou des colombes? N'est-ce pas plutôt une sorte de vue prophétique de la domestication de toutes les créatures associées à l'homme divinisé de l'avenir? Oui, l'homme doit dès ce monde devenir ange, si par ange vous entendez un type d'intelligence et de grandeur morale supérieur au nôtre. Il ne faut pas un miracle païen, il ne faut qu'un miracle naturel, comme ceux qui se sont déjà tant de fois accomplis sur la terre, pour que l'homme voie changer ses besoins et ses organes en vue d'un milieu nouveau. J'ai vu des races entières s'abstenir de manger la chair des animaux, un grand progrès de la race entière sera de devenir frugivore, et les carnassiers disparaîtront. Alors fleurira la grande association universelle, l'enfant jouera avec le tigre comme le jeune Bacchus, l'éléphant sera l'ami de l'homme, les oiseaux de haut vol conduiront dans les airs nos chars ovoïdes, la baleine transportera nos messages. Que sais-je? tout devient possible sur notre planète dès que nous supprimons le carnage et la guerre. Toutes les forces intelligentes de la nature, au lieu de s'entre-dévorer, s'organisent fraternellement pour soumettre et féconder la matière inorganique... Mais j'ai tort de vous esquisser ces merveilles; vous êtes plus à même que moi, jeunes esprits qui m'interrogez, d'en évoquer les riantes et sublimes images. Il suffit que du monde réel je vous aie lancés dans le monde du rêve. Rêvez, imaginez, faites du merveilleux, vous ne risquez pas d'aller trop loin, car l'avenir du monde idéal auquel nous devons croire dépassera encore de beaucoup les aspirations de nos âmes timides et incomplètes.

GEORGE SAND.

ÉTUDES SUR LA POÉSIE HÉBRAÏQUE

LE PSAUTIER JUIF

D'APRÈS LA NOUVELLE TRADUCTION DE M. REUSS.

La Bible, traduction nouvelle avec introductions et commentaires, par M. Édouard Reuss, professeur à l'université de Strasbourg. — Ancien Testament, 5e partie. — Poésie lyrique. Paris, Sandoz et Fischbacher, 1875.

Comme nous aimons désormais en France ce qui nous vient d'Alsace! Il semble toujours à des parens que l'enfant qu'ils ont perdu est celui qu'ils aimaient le mieux; de même nous n'avons jamais si bien senti la valeur de l'esprit alsacien que depuis le jour néfaste où il nous fut interdit de le ranger parmi les formes nationales de l'esprit français. Cette forme était sans doute germanique à bien des égards, comme par certains côtés l'esprit provençal est italien, — l'esprit gascon, espagnol, — l'esprit breton, irlandais ou gallois. C'est la spécialité qui donnait à l'Alsace sa physionomie distincte et charmante sans la séparer du giron commun. Elle rentrait pour sa part dans cet organisme national, le plus parfait qui eût encore existé, où l'unité rayonnante et vigoureuse du centre coordonnait, sans les paralyser, les membres extrêmes de la famille française. Aujourd'hui, quoi qu'on en dise, nous nous sentons mutilés. L'avenir seul apprendra à l'Allemagne si elle n'a pas compromis le résultat principal de ses sanglans sacrifices en s'incorporant, en vertu du droit de conquête, une population récalcitrante, qui

parlait jusqu'à un certain point sa langue, mais qui, de cœur et d'âme, vivait pour une autre patrie. Nous nous garderons de nous étendre plus longuement sur ce sujet délicat; mais il nous sera bien permis dans notre deuil de puiser quelque consolation, en dehors de toute arrière-pensée politique, dans les marques de sympathie qui nous parviennent de l'autre côté des Vosges, et qui montrent qu'on pense toujours à nous.

Je ne suis à aucun titre confident des raisons qui ont engagé M. le professeur Reuss à publier en français le grand ouvrage biblique par lequel il désire couronner sa longue, sa brillante carrière d'exégète et de critique. Alsacien avant tout, écrivant l'allemand avec une supériorité reconnue depuis longtemps en Allemagne même, ayant publié dans cette langue, lorsque l'Alsace était encore française, des œuvres scientifiques de premier ordre, mais dont le genre était alors exclusivement allemand, et qui n'eussent guère trouvé de lecteurs en France, M. Reuss aurait pu, sans rompre avec son passé, donner à la théologie germanique ce fruit dernier des études de toute sa vie. Il a préféré en doter notre science française. Ce n'est pas un levain quelconque d'hostilité contre l'Allemagne qui a pu le déterminer. Il pense, et nous sommes de son avis, qu'il faut soigneusement préserver les altitudes de la science et du grand art de toute compromission avec les rivalités ou les rancunes internationales; mais nous ne croyons pas trahir sa pensée en disant qu'il a voulu rendre encore un service à son ancienne patrie par la composition en français d'une encyclopédie biblique où nous pourrons tous chercher les résultats d'une critique, aussi savante qu'impartiale, appliquée à ce livre dont chaque page adresse à la science une question et à la conscience un appel. Le grand rôle de Strasbourg dans la France de naguère, c'était d'introduire chez nous, en le filtrant, le flot puissant et trouble de la science allemande. C'est aux leçons de M. Reuss et de ses collègues de l'ex-académie que de nombreux étudians français se familiarisaient avec des points de vue et des idées qui, sous leur forme purement germanique, n'eussent que difficilement commandé leur attention. Le professeur de l'université nouvelle achève l'œuvre à laquelle il s'était longtemps dévoué comme professeur de l'ancienne académie. Il ne faut chercher ni plus ni moins dans cette publication française, mais il ne faut pas nous en vouloir si nous recevons avec reconnaissance cette preuve signalée d'un intérêt qui survit à l'ordre de choses détruit par la violence.

M. Reuss a donc entrepris une traduction suivie de la Bible tout entière, avec introductions et commentaires pour chaque livre. Cette œuvre de longue haleine se composera de douze ou quinze volumes et sera publiée dans l'espace de trois ou quatre années. Deux

livraisons ont déjà paru; celle que nous avons sous les yeux traite des *Psaumes*, cette partie de l'Ancien-Testament aussi populaire que mal connue quant à ses origines et à l'esprit qui l'inspire. Cette étude nous amènera d'elle-même à des considérations relatives à la poésie hébraïque en général. Elle pourra contribuer à répandre quelques notions précises sur un sujet qui n'intéresse pas moins l'histoire de l'antique poésie que celle des sentimens religieux, dont les psaumes, à tous les points de vue, demeurent une des plus énergiques et des plus touchantes expressions.

I.

Il est d'abord un certain nombre de phénomènes qu'on pourrait appeler « de la surface, » et qu'il convient d'expliquer avant d'aborder le centre même du sujet.

L'Ancien-Testament se divise en trois groupes de livres, *la Loi*, comprenant le *Pentateuque* ou les cinq livres dits de Moïse, les *Prophètes*, parmi lesquels on range aussi les livres historiques supposés écrits par des prophètes ou conformément à leurs principes, enfin les *Hagiographes* ou livres d'édification ajoutés plus tard aux deux premiers groupes, et contenant plusieurs écrits d'une grande valeur, tels que les *Psaumes*, les *Proverbes*, *Job*, l'*Ecclésiaste*, *Daniel*, etc. Comme cette dernière série commençait par les Psaumes, on la désignait parfois aussi par le nom de ce livre initial, et dans un temps où le mot *Bible* n'avait pas encore perdu son sens de livre en général, on résumait le contenu tout entier de la Bible juive par ce triple titre : *la Loi*, *les Prophètes* et *les Psaumes*.

Les psaumes ou *tehilim*, c'est-à-dire chants de louange, forment dans les Bibles hébraïques, grecques, latines et modernes, une collection de cent cinquante cantiques, et ce nombre est resté immuable, bien que les versions ne s'accordent pas toujours sur la manière de les chiffrer séparément (1). Notre mot *psaume* est grec et signifiait proprement un chant accompagné par les instrumens à cordes. Le *psaltérion* était un instrument de ce genre, que l'on touchait avec les doigts ou avec l'archet. L'idée qui a évidemment présidé au rassemblement des cent cinquante psaumes en un seul livre fut la convenance de mettre un recueil de

(1) Pour éviter des complications fastidieuses, nous indiquerons le chiffre des psaumes dans cette étude d'après le texte hébreu qu'ont suivi la plupart des versions modernes. La version grecque des Septante et la Vulgate en diffèrent en ce que les psaumes 9 et 10 du texte hébreu n'en font qu'un. De plus les psaumes 114 et 115 du texte hébreu sont réunis sous le chiffre 113 dans les versions grecque et latine, tandis que le numéro 116 hébreu forme chez elles deux chants distincts. Il en est de même du numéro 147 hébreu, qui se trouve scindé en deux cantiques en grec et en latin.

chants populaires et religieux au service des synagogues, ou réunions de prière et d'édification par la parole, qui naquirent pendant l'exil de Babylone chez les Juifs privés de leur temple, et qui demeurèrent en usage lorsque le temple fut reconstruit sous la domination perse. Tandis que ce sanctuaire était et devait rester unique, le seul lieu du monde où le sacrifice fût efficace et le culte sacerdotal légitime, les synagogues se multiplièrent indéfiniment, en dehors comme en dedans des limites de la terre sainte. Ce sont elles en réalité qui firent la Bible, en ce sens que c'est pour répondre à leurs besoins qu'il se constitua un ensemble « d'écritures sacrées » où le Juif fidèle pouvait puiser la connaissance de sa loi et de son histoire nationale, chercher les leçons austères des prophètes et des vieux sages, et choisir des textes dont le développement oral devait alimenter sa foi et ses espérances. Les psaumes furent donc recueillis pour fournir aux synagogues un choix approprié d'hymnes religieuses. Du culte des synagogues, les psaumes passèrent dans celui de l'église chrétienne, qui s'en servit dans toutes ses branches. Chantés en grec dans les églises d'Orient, ils furent psalmodiés en latin dans celles d'Occident, en langue moderne dans les diverses communions protestantes. Parmi ces dernières, il en est même qui refusèrent longtemps d'admettre d'autres chants religieux que ceux d'Israël.

Le texte hébreu est accompagné de certaines indications musicales dont le sens est des plus obscurs, s'il n'est indéchiffrable. Les traducteurs alexandrins eux-mêmes en avaient perdu la clé, et le plus souvent leurs essais d'explication ou bien ne nous apprennent rien, ou bien sont décidément erronés. En fait, nous sommes réduits à la plus complète ignorance au sujet de la vieille musique hébraïque. Il est par exemple un mot, *sélah*, que l'on remarque fréquemment dans le texte hébreu des psaumes. Ce mot, qui ne ressemble à rien, est regardé généralement comme un terme technique se rapportant à l'exécution musicale; mais que voulait-il dire? Les Septante, qui ont pu sur ce point consacrer une tradition authentique, le traduisent par un mot obscur lui-même, mais qui répondait peut-être à l'idée d'une ritournelle, c'est-à-dire de la répétition d'une mélodie exécutée par les instrumentistes pendant que les chanteurs se reposaient. Il est encore d'autres expressions au sens énigmatique dont les commentateurs n'ont réussi qu'à grand'peine à éclaircir la signification. Ainsi cinquante-quatre psaumes portent en tête un mot qui veut dire *au directeur*, comme on dirait aujourd'hui *au maître de chapelle* ou bien *au chef d'orchestre*, et comme si on les avait remis primitivement à un compositeur pour en régler l'exécution musicale. Les Alexandrins, qui cette fois n'y ont rien compris, rendent cette expression par les mots *pour la*

fin, ce qui ne veut absolument rien dire. Jérôme a consacré ce non-sens dans la Vulgate, et les commentateurs mystiques y ont découvert des merveilles.

Une autre particularité intéressante rentrant aussi dans cet ordre d'annotations musicales, c'est que nombre de psaumes débutent par certains mots d'un sens tout à fait étranger au sujet qu'ils développent et dans lesquels on s'est obstiné sans raison à voir des indications d'instrumens, comme si le texte eût recommandé tel instrument plutôt que tel autre pour l'accompagnement. Pourtant ces mots étranges ne désignent pas des instrumens. M. Reuss penche pour l'opinion adoptée par ceux qui ont vu dans ces expressions, sans rapport avec le texte qui suit, l'indication de chants d'une autre nature, mais bien connus du peuple et sur l'air desquels les psaumes ainsi désignés devaient être chantés. Il y a des analogies bien constatées qui enlèvent à cette explication ce qu'elle a de paradoxal au premier abord. Sous la restauration, les jésuites propagèrent des cantiques dont les airs étaient empruntés à des opéras en vogue. Au XVIe siècle, les psaumes de Marot furent chantés à la cour de France et dans les rues sur des airs populaires, et que l'on désignait, comme on fait encore aujourd'hui, par les mots du début. A la faveur de cette hypothèse ingénieuse, celles de ces suscriptions mystérieures de psaumes qui n'ont pas trop souffert de l'inintelligence des copistes reprennent vie et couleur. Ainsi le psaume 22 devait se chanter sur l'air d'un chant commençant par *Antilope de l'aurore*, les psaumes 45, 69, 80 sur *les Lys*, le psaume 56 sur *Colombe des lointains térébinthes*, trois autres (8, 81 et 84) sur *la Gathienne*, c'est-à-dire sur un chant tirant son nom de la ville de Gath, comme nous disons *la Marseillaise* ou *la Parisienne*, etc. Rien ne donne lieu de penser que ces airs fussent indignes de leur application à des strophes religieuses; mais il est visible que les chansons populaires qu'ils accompagnaient rentraient plutôt dans le genre gracieux, idyllique et, pour tout dire, mondain, que dans la catégorie des poésies austères.

Tout porte à croire qu'à l'exception des cymbales, qui servaient surtout à marquer la mesure, les instrumens usités pour l'accompagnement du chant sacré étaient exclusivement des instrumens à cordes. La cithare, portative et ressemblant plutôt à une guitare qu'à une harpe, le psaltérion déjà décrit, la *sambuca*, espèce de grande lyre triangulaire, sont les plus connus. C'est en d'autres occasions qu'on employait le tambourin, le sistre, rond ou carré de métal où pendaient des anneaux qui s'entre-choquaient avec un bruit de grelots, la musette, plusieurs sortes de flûte et les trompettes. Il n'est pas probable que les Juifs eussent poussé bien loin l'art musical. S'il est permis de tirer par analogie quelque conclu-

sion des goûts qui règnent encore aujourd'hui en Orient, on peut se représenter l'ancienne musique juive comme une mélopée très simple, qui nous paraîtrait monotone, facilement criarde, mais toujours claire et par conséquent favorable au chant de grandes masses. Les autorités les plus compétentes nient que l'on retrouve dans les chants actuels des synagogues un écho quelconque de cette musique perdue.

Nos cent cinquante psaumes, à une seule exception près, sont tous religieux. Quelquefois, il est vrai, la note patriotique ou guerrière prédomine; mais, outre qu'elle n'annule pas le caractère religieux des pièces où elle vibre plus fortement que les autres, il faut toujours se rappeler qu'en Israël la religion et la patrie en étaient venues à se confondre. L'exception qu'il nous faut signaler est curieuse. C'est celle du psaume 45 que le texte hébreu intitule *Chant d'amour*, la version grecque *sur le bien-aimé*, et qui est à vrai dire un chant de noces royales. Il commence d'une manière qui fait penser à un lai de barde ou de trouvère :

« Mon cœur s'émeut d'un beau discours. — Je vais dire mes vers au roi. — Ma langue sera comme le burin d'un écrivain diligent. »

Le poète vante alors la beauté de son roi, son courage, ses exploits, son équité et la faveur divine dont il est l'objet. Il célèbre aussi la magnificence de ses vêtemens et de ses salles lambrissées d'ivoire, les royales épouses qu'il compte parmi « ses bien-aimées; » mais voici la reine, sans doute la nouvelle épouse, la reine qui va se placer à la droite du roi, « parée de l'or d'Ophir. »

« Elle entre toute brillante, la princesse ; — sa robe est un tissu d'or. — Sur des tapis diaprés, on la conduit au roi. — Des vierges, ses compagnes, sont amenées à sa suite. — Elles sont amenées avec réjouissance et allégresse. — Elles entrent dans la salle du roi.

« Tes fils viendront à la place de tes pères, — tu les établiras princes par tout le pays. — Je veux célébrer ton nom d'âge en âge. — Aussi les peuples te béniront-ils à tout jamais. »

Le fait qu'il s'agit ici d'un roi dont les pères ont régné, dont les fils régneront aussi, exclut toute possibilité de rapporter un tel chant à la personne du roi David. Ce qui n'est pas moins certain, c'est que les détails de ce chant nuptial regimbent absolument contre les applications que le mysticisme juif et chrétien a voulu en faire au Messie (le roi) s'unissant à la nation sainte ou à l'église (la reine). Il est clair qu'il est question purement et simplement d'un roi quelconque, — impossible de deviner lequel (1),

(1) Ce n'est pas qu'on n'ait bien souvent essayé. On a voulu y voir David épousant

— introduisant dans son palais une épouse nouvelle; seulement alors comment s'expliquer la présence de cette poésie, fort originale, mais sans intention religieuse, au milieu d'un recueil exclusivement religieux? Il est à présumer que lors de l'admission de ce chant dans la collection sacrée on l'allégorisait déjà, comme on allégorisa aussi le *Cantique des cantiques*, avec le même arbitraire et le même succès.

Cette unique exception ne saurait donc ôter à l'ensemble du recueil son caractère foncièrement religieux. C'est au point que, malgré la beauté supérieure de beaucoup des morceaux qui le composent, la lecture suivie des psaumes engendre aisément une impression de monotonie, même quand on les lit dans l'original, à plus forte raison quand on ne peut les connaître qu'à travers le voile toujours si peu flatteur des traductions. Qu'on se représente les imprécations de Camille ou les chœurs d'*Esther* et d'*Athalie* traduits en prose étrangère, et l'on n'aura qu'une faible idée de tout ce que les psaumes hébreux perdent en saveur et en originalité par une transposition en langue moderne. Le grec et surtout le latin, du moins pour notre oreille française, ont su leur conserver un certain charme que nos idiomes modernes leur refusent, mais non sans en altérer la physionomie. Ainsi les psaumes, selon la Vulgate, fournissent un certain nombre de passages souvent cités dans la littérature religieuse et même profane. C'est par exemple *de profundis clamavi ad te, Domine* (des abîmes profonds j'ai crié vers toi, Seigneur), ou bien, pour décrire le prompt évanouissement de la prospérité des impies, *transivi; ecce, non erant* (j'ai passé, ils n'étaient plus), *erudimini qui judicatis terram* (instruisez-vous, vous qui jugez la terre), et d'autres citations passées en quelque sorte dans le domaine public. Elles respirent le plus souvent une certaine mélancolie vague et passive, qui ne manque assurément pas de majesté, mais qui tend à donner de la poésie des psaumes une idée peu conforme à la vivacité et à la précision colorée du texte primitif. Ajoutons que les traducteurs, jusque dans ces derniers temps, n'ont pas même essayé d'indiquer le rhythme cadencé de l'original par des coupures correspondantes, et qu'on ne se douterait jamais en lisant leurs versions qu'ils ont travaillé sur des textes en vers. Une autre source d'erreurs est venue de l'idée préconçue que les psalmistes hébreux, en leur qualité de poètes bibliques, professaient des croyances, sinon tout à fait chrétiennes, du moins en harmonie préétablie avec la religion évangélique. On a donc com-

la fille du roi de Ghéshour, Salomon nouvel époux de la fille d'un pharaon, Achab et la Tyrienne Jézabel, Joram et Athalie, un roi de Perse, enfin Alexandre Balas et Cléopâtre (I Macch., x). Toutes ces conjectures manquent absolument de fondement.

mis de fréquens anachronismes en leur attribuant des sentimens et des doctrines d'un autre âge.

Il est facile de s'assurer que la collection qui nous reste n'a pas été réunie d'un seul coup. Elle s'est plutôt formée successivement par voie d'adjonction de plusieurs recueils antérieurs. Nos cent cinquante psaumes sont divisés en cinq livres ou séries (1). Les quatre premières sont terminées par des formules liturgiques composées pour en marquer la fin, et que les traducteurs ont longtemps considérées comme parties intégrantes du chant qui les précède immédiatement. On peut même discerner dans une même série la présence de petites collections réunies plus anciennement encore. A la fin de la seconde série, on lit : *Fin des psaumes de David fils d'Isaï*, bien que dans le reste de la collection totale il y ait encore plusieurs psaumes attribués à ce roi. C'est la même raison qui explique le fait, au premier abord singulier, de la répétition de quelques psaumes. Sans doute le même chant avait été recueilli isolément par deux collecteurs, et, quand on ajouta les collections partielles pour en faire un seul tout, on ne crut pas nécessaire de faire des suppressions (2). Évidemment ce n'est pas la même main qui a reproduit un seul et même chant en deux endroits séparés du recueil définitif. On peut signaler aussi de petits recueils incorporés dans le grand, et qui se distinguent par le nom de l'auteur ou des auteurs auxquels on en fait remonter la composition. Ainsi on distingue onze « psaumes d'Asaph » se faisant suite au commencement de la troisième série. Ailleurs on trouve des psaumes attribués aux « fils de Korach, » qui semblent avoir été une famille de poètes-chanteurs. Nous reviendrons sur ceux qui portent le nom du roi David et qui sont au nombre de soixante-treize; mais parmi ces collections partielles il en est une dont l'usage premier a beaucoup intrigué les commentateurs. Ce sont les quinze petits chants intitulés *Chants de malaloth*, ce que Jérôme traduisait par « chants des degrés, » *Psalmi graduum*, sans se rendre un compte bien clair de ce que cela pouvait signifier. Les rabbins, qui ne se laissaient pas aisément démonter, partirent de la supposition qu'il s'agissait des marches d'un escalier montant au temple, trouvèrent moyen de démontrer que cet escalier avait dû compter précisément quinze marches, et déclarèrent que sans doute on chantait ces quinze psaumes en montant processionnellement de la cour inférieure à la cour supérieure du temple. Se représente-t-on une procession qui s'arrête sur une marche d'escalier et ne lève pas le pied avant d'avoir

(1) 1° de 1 à 41, — 2° de 42 à 72, — 3° de 73 à 89, — 4° de 90 à 106, — 5° de 107 à la fin.

(2) Par exemple le psaume 14 est répété dans le 53e, le psaume 70 reproduit la seconde moitié du 40e, et le 108e est un composé du 57e et du 60e.

achevé le psaume de cette marche-là? Luther supposa que ces psaumes étaient chantés pour ainsi dire dans le chœur, c'est-à-dire dans une enceinte plus élevée que celle qui était réservée à la multitude. Calvin pencha pour une interprétation purement musicale, comme s'il s'était agi de les chanter sur un ton plus haut. L'explication à laquelle M. Reuss donne la préférence se recommande par sa couleur locale. Le mot *mahaloth*, au singulier *mahalah*, signifie l'action de monter. Or, quand il était question de se rendre dans la capitale juive, le terme usité était « monter à Jérusalem. » Cette manière de dire provenait de ce que cette ville était située sur une hauteur. Les psaumes de mahaloth seraient donc en réalité des « chants de la montée » vers Jérusalem. Depuis le retour de l'exil, les pèlerinages annuels à l'occasion des grandes fêtes juives amenaient périodiquement à Jérusalem des caravanes de pieux adorateurs. Nous trouvons au psaume 68 une description prise sur le vif de ces cortéges qui montaient solennellement vers la ville sainte. Les chefs de ces caravanes, guides spirituels à la fois et conducteurs, devaient entretenir pendant cette longue route la ferveur religieuse des pèlerins, et rien ne pouvait les mieux servir qu'un petit recueil portatif de cantiques, tenant dans un léger tube de tôle ou de cuir, et dont le chant charmait les lenteurs du voyage en même temps qu'il alimentait la pieuse ardeur. De nombreux détails, qu'il sera facile de relever dans le cadre même des *Chants de la montée*, s'accordent parfaitement avec cette explication.

L'église catholique a mis aussi à part un certain nombre de psaumes juifs pour en faire de petits recueils servant à des usages liturgiques. C'est ainsi que sept psaumes ont été spécialement consacrés à l'expression du repentir, et ont reçu le nom de *Psaumes pénitentiaux* (1).

Le livre des psaumes présente donc toutes les apparences d'un répertoire des chants religieux de la nation juive rassemblé en vue des besoins liturgiques des synagogues et précédé par des groupemens antérieurs de moindre étendue, qu'il réunit définitivement. Cette manière d'opérer suppose aussi que ce qui détermina le choix des collecteurs, ce fut la popularité déjà acquise par certains chants, et cette popularité à son tour ne peut avoir d'autres causes que le charme poétique de ces compositions pieuses, conformes d'ailleurs avec les croyances, les sentimens et les passions du peuple dont elles sollicitaient l'adoption. Cependant il ne faudrait pas s'imaginer que la valeur poétique du recueil soit la même d'un bout à l'autre. Si les psaumes renferment des beautés de premier ordre, il en est qui sont faibles de forme et de pensée, qui ressemblent à des chapelets de

(1) Ce sont les psaumes 6, 32, 38, 51 (le *Miserere*), 102, 130 (le *De profundis*), 143.

distiques enfilés sans lien de logique ou de sentiment, et qui font penser aux litanies de temps plus modernes. Quelques-uns sont purement didactiques, d'autres présentent ce singulier mode de composition, que chaque vers ou chaque strophe suit l'ordre alphabétique en commençant par des lettres qui se succèdent comme les lettres rangées en tête des grammaires. Il est clair qu'une pareille combinaison est exclusive de tout élan poétique et n'a pu être adoptée que dans le désir de fournir des points de repère à la mémoire. Ces psaumes sont de ceux qui nous intéressent le moins, et nous les laisserons de côté, préférant nous étendre sur les chants qui se recommandent par leurs vigoureuses qualités; mais, pour pouvoir en donner une idée à peu près suffisante, il faut rappeler les origines et les caractères essentiels de l'ancienne poésie hébraïque.

II.

Un élément intellectuel d'une grande puissance a manqué aux peuples sémites et tout particulièrement aux anciens Israélites, je veux dire la faculté généralisatrice, ou, si l'on aime mieux, l'esprit philosophique. Les langues sémitiques, frappées à l'image du génie de la race, ne se prêtent pas aux expositions scientifiques ni aux déductions prolongées. La *période*, — cette forme du discours si naturelle au grec, au latin, au français, à toutes les langues indo-européennes développées, cet épanouissement de la pensée réglé par la logique et le goût, et qui lui permet de déployer sa richesse interne en organisant d'une manière harmonieuse pour l'oreille et pour l'esprit ses relations multiples, de façon que l'unité coordonne la diversité sans la voiler, — la période littéraire ne trouve pas dans les langues sémitiques les formes de syntaxe nécessaires à son évolution. Le discours, oratoire ou non, procède par voie de juxtaposition continue. Les idées se succèdent comme des nuées poussées par un vent régulier, conservant leurs distances, ne cherchant pas à se grouper pour faire masse ou tableau. Chacune se présente à son tour, à son rang, sans que l'écrivain ou l'orateur éprouve le besoin d'y marquer les rapports de dépendance ou de primauté. Les longues phrases en hébreu sont rarement autre chose que des énumérations. Le matériel proprement dit de la langue dénote la même impuissance. Il y a en hébreu très peu de mots composés, à supposer même qu'il y en ait. On n'y voit pas, comme dans nos langues européennes, des verbes formés par l'adjonction d'une préposition au verbe simple, qui par ce moyen multiplie indéfiniment ses applications et ses nuances. C'est la même lacune intellectuelle qui explique l'inhabileté des anciens Hébreux à fonder de grands établissemens politiques et aussi leur infériorité en fait

de grand art. Cela est visible surtout dans l'architecture. L'intuition simultanée de nombreux détails disposés de manière à former un tout harmonique, le coup d'œil de l'artiste, du métaphysicien, de l'homme d'état, semble leur avoir été refusé.

En revanche, l'individualisme, la force déployée par l'individu pour s'affirmer, pour résister opiniâtrément à ce qui tend à l'écraser, pour s'asservir tout ce qui peut contribuer à la réalisation de son idée, voilà ce qui caractérise cette nation au plus haut degré. Si, dans son ensemble, comme force sociale, elle reste faible, le nombre de ses hommes marquans est proportionnellement immense. Il y aura peut-être des défauts de race inhérens à l'exercice de cette grande faculté. La prédominance du moi individuel se traduit aisément par l'écrasement des autres, l'égoïsme, la sécheresse, l'intolérance. D'autre part, la vie du sentiment et de la pensée personnelle n'en est que plus intense. Les cercles concentriques sur lesquels l'amour de soi se prolonge, la famille, la tribu, la patrie, sont l'objet d'un attachement passionné. Ces individus isolés, mais momentanément groupés par la communauté de l'intérêt, des souvenirs, de la foi, deviennent capables d'héroïsmes collectifs que rien dans l'histoire n'a dépassés. En temps normal, cet individualisme, naturellement utilitaire, engendre l'esprit de ressource, le savoir-faire, qui tire parti de tout, et qui, dans les conjonctures les plus épineuses, trouve moyen de sortir d'embarras. A défaut d'esprit philosophique ou généralisateur, l'Hébreu a l'esprit de simplification, qui en est très distinct, mais qui le supplée à certains égards. L'individu, qui traduit tout à la barre de son jugement personnel ou de son calcul, se plaît aux formules brèves et simples qui lui permettent d'asseoir l'un et l'autre avec sécurité. C'est pour cela que la sentence, le proverbe, l'apologue, la parabole, sont pour lui la forme par excellence de la sagesse. Ce sont des lettres de crédit sur la réalité qui se négocient toujours avec avantage. Qu'est-ce qu'un proverbe? C'est la simplification sous forme incisive d'une immense quantité d'expériences. Assurément il serait ridicule de prétendre qu'un phénomène aussi imposant, aussi complexe que celui de la formation du monothéisme populaire au sein du peuple juif n'a pas eu d'autre origine; mais il est incontestable qu'une pareille tendance a dû favoriser singulièrement l'éclosion et la victoire définitive du sentiment de l'unité divine. Elle a détourné de même les esprits religieux d'un culte trop chargé, étouffant l'individualité sous des formes exubérantes. Le Juif, même peu dévot, se sent instinctivement choqué par la multiplicité des objets de l'adoration comme par le luxe des cérémonies symboliques. La simplicité de son dogme et la sobriété relative de son culte lui paraîtront toujours, non pas seulement plus rationnelles, mais aussi plus religieuses. Il est un

état d'esprit où l'on ne sent la grandeur que dans la simplicité. Il y a sur ce point une frappante analogie entre l'esprit d'Israël et celui du calvinisme.

Ces considérations générales nous permettent de comprendre pourquoi la poésie hébraïque fut essentiellement lyrique, c'est-à-dire individuelle. L'Israélite ne composa ni drame, au sens complet du mot, ni épopée. C'est tout au plus si l'on peut signaler dans le *Cantique des cantiques* quelque chose qui approche du drame; en fait, ce charmant poème ne s'élève guère au-dessus de l'églogue dialoguée. Quant à l'épopée, aujourd'hui que la loi de formation des grands poèmes épiques nous est connue, il est instructif de constater que l'ancien Israël a possédé tous les élémens d'une épopée grandiose, c'est-à-dire des traditions mythiques et glorieuses, une lutte prolongée, finalement victorieuse pour l'indépendance, des héros grands batailleurs devant l'Éternel, des chants nombreux célébrant leurs exploits, leurs infortunes, leurs triomphes, — et que pourtant tout a fini par une compilation en prose vulgaire où la loupe des critiques a pu seule discerner quelques vieux fragmens poétiques, épaves de ce grand naufrage. Au contraire la lyre d'Israël n'a cessé de chanter. Les grands poètes de la nation juive, ce sont ses psalmistes et ses prophètes. Ces derniers, ceux surtout qui ont fait époque, sont des prédicateurs qui parlent en vers. L'ode, l'hymne, l'élégie, le chant guerrier ou religieux, sont les formes préférées de la poésie nationale. Le poète hébreu ne disparaît pas, comme le poète épique, derrière les événemens ou les héros qu'il chante, ni, comme le dramatiste, sous les passions et les conflits qu'il met en scène, c'est son moi qu'il épanche, ce sont ses propres sentimens, ses propres enthousiasmes, ses haines et ses amours personnelles, qui sont la matière de ses compositions. On a prétendu que les trois grandes formes de la poésie, l'épopée, le drame et le lyrisme, se rapportaient aux trois personnes du verbe : la forme épique à la troisième, *il* ou *elle*; la dramatique à la seconde, *tu* ou *vous*; la lyrique à la première, *je*. La poésie hébraïque est essentiellement de la première personne.

C'est pourquoi la poésie d'Israël est éminemment subjective. Le poète hébreu chante comme il sent, aussi longtemps et dans la même mesure; ne lui demandez pas de parquer ses sentimens dans un cadre déterminé par les exigences de l'oreille ou de la logique. La mélodie s'arrête court sans qu'on sache le plus souvent pourquoi elle cesse ou pourquoi on ne l'a pas terminée plus tôt. Beaucoup de chants hébreux finissent comme bien des livres allemands de notre connaissance, par un détail, un pied en l'air. C'est que le poète avait achevé ce qu'il avait à dire. Avec le sans-gêne de l'individu qui s'asservit tout ce qui peut lui être utile sans consen-

tir lui-même à aucune sujétion, il s'empare au gré de son imagination de tout ce que la nature lui fournit d'analogies, de symboles, de comparaisons. De là cette abondance d'images, de métaphores hardies, de prosopopées, de personnifications, qui a toujours étonné et qui charme souvent notre esprit occidental. Dans la poésie hébraïque, il y a des montagnes qui chantent, des îles qui tressaillent d'allégresse, des fleuves qui battent des mains, des narines divines qui fument de colère. Notre goût classique ne saurait toujours s'accommoder de ces audaces, devant lesquelles nos plus fougueux romantiques reculeraient eux-mêmes; mais dans l'idiome original, imprégné du parfum de l'antiquité, cette vigoureuse prise de possession de la nature visible prête un grand charme à ces accens de la lyre du vieil Orient.

On s'est demandé bien souvent, et il a fallu, il faut toujours se contenter d'une demi-réponse, quelle était la forme du vers chez les Hébreux. La versification était-elle basée, comme chez les Grecs et les Romains, sur la mesure des mots rangés d'après leur nombre de syllabes longues ou brèves? ou bien trouvait-elle, comme la nôtre, dans la rime et le nombre absolu des syllabes une compensation à ce qui lui manquait sous le rapport de la quantité prosodique? Il est permis de s'étonner que les deux questions aient pu se poser. Si l'un ou l'autre des deux systèmes est adopté par les poètes hébreux, ne doit-on pas s'en apercevoir tout de suite? La réalité est qu'on ne s'en aperçoit pas du tout, et pourtant les deux systèmes ont eu chacun ses partisans. L'historien Josèphe, qui a pris tant de peine pour faire croire à ses lecteurs grecs et latins que les Juifs étaient une nation semblable à toutes les autres, dit quelque part que les livres sacrés de son peuple sont en partie écrits en vers hexamètres et pentamètres, Jérôme a reproduit cette assertion sans vouloir ou sans savoir la vérifier, et plusieurs savans modernes se sont évertués à reconstruire, coûte que coûte, la métrique des vers hébreux. Le résultat de ces efforts pénibles a été complétement nul. Là-dessus, on s'est retourné du côté de la rime. Le fait est que dans certains cas, il est vrai très rares, par exemple dans quelques chansons populaires très courtes, on peut voir que la rime est voulue et cherchée; mais ce ne sont évidemment que des exceptions, et quand on a voulu appliquer la même règle aux grandes poésies hébraïques, on n'a réussi qu'à dépecer ces beaux textes, en dépit de tout bon sens, en lanières inégales, arbitrairement prolongées jusqu'à ce qu'on eût trouvé la rime. Avec une pareille méthode, on changerait en vers rimés ceux d'Horace ou de Pindare. Ce qui est plus positif, c'est que la poésie hébraïque a parfois aimé l'*assonance*, c'est-à-dire la répétition fréquente d'une

même syllabe, mais sans que cette syllabe fût nécessairement la dernière du vers.

Je serais, pour ma part, fort tenté de croire qu'il y avait dans le vers hébreu cette qualité indéfinissable qui doit se révéler aussi dans le bon vers français, qui en fait la physionomie, à laquelle nos oreilles sont extrêmement sensibles, mais qui, se dérobant à toute règle précise, échappe le plus souvent aux étrangers. Certainement de belles pensées, des rimes régulières, la symétrie des syllabes, ne suffisent pas en français pour faire de beaux vers. Nous savons tous la différence énorme qui sépare la plus habile versification de la vraie poésie. Il est vrai que, soit pauvreté prosodique de la langue, soit habitude invétérée de la rime, nous n'avons jamais pu prendre goût à ce qu'on appelle les « vers blancs. » Il n'en est pas moins constant que, pour nous charmer, le vers, tout en se pliant au mécanisme obligé de notre métrique, doit avoir une valeur musicale qui lui soit propre et qui se rapporte à l'idée ou au sentiment qu'il exprime. Selon ce qu'il veut peindre, le vers doit être sonore ou sourd, rapide ou lent, riche ou sobre de couleurs, uni à l'œil ou ciselé. Peut-être l'hébreu, dont la prononciation, comme celle de toutes les langues mortes, s'est beaucoup altérée dans le cours des âges, se prêtait-il mieux que notre idiome à cet élément du langage poétique, et cela contribuerait à expliquer l'absence des formes prosodiques, tenues ailleurs pour indispensables. Du reste il n'est pas besoin d'être de première force en hébreu pour distinguer immédiatement les textes poétiques des compositions en prose.

Ce qui est moins sujet aux contestations, c'est que la poésie des Hébreux a employé la *strophe*, c'est-à-dire l'assemblage répété d'un certain nombre de vers combinés de manière à former un sens complet. Parfois ces strophes ne sont que des distiques ou combinaisons de deux vers, plus souvent on en voit de quatre. Il y a des chants dont le milieu seul est ainsi divisé, l'ouverture et la finale échappant à cette uniformité. Cette absence de rigueur dans l'application des coupures symétriques rend souvent difficile de les reconnaître exactement dans des textes qui nous sont parvenus sans aucune indication de ce genre. Cependant l'emploi de la strophe par les poètes hébreux est mis au-dessus de toute espèce de doute par les morceaux qui, tels que le psaume 42, présentent une division très nettement accusée par un refrain qui revient après chaque partie. Dans l'exemple que nous citons, le retour périodique de cette question que l'auteur s'adresse à lui-même : *pourquoi t'affliges-tu, mon âme?* est d'un effet saisissant.

Un autre fait notoire, c'est le genre très original de symétrie qui

fait loi d'un bout à l'autre des compositions poétiques d'Israël. Nous voulons parler de cette rime de la pensée qu'on a désignée par le nom de *parallélisme*, et qui consiste dans la ressemblance de l'idée exprimée par deux ou plusieurs vers. La forme la plus fréquente est celle de deux vers qui se suivent en reproduisant la même idée en d'autres termes. Nous citerons comme exemple ce fragment du psaume 18 :

« Les liens de la mort m'enveloppaient, — les terreurs de la ruine me frappaient d'épouvante, — les liens du Sheôl (séjour des morts) m'avaient enlacé, — devant moi j'avais les lacets de la mort. — Dans ma détresse, j'invoquai l'Éternel, — et vers mon Dieu je criai au secours. »

C'est cette oscillation rhythmée de la pensée que M. E. Quinet comparait au balancement d'une fronde. D'autres fois le parallélisme s'étend à trois et même à quatre vers. Ailleurs encore les vers sont distribués de façon que sur quatre, les deux premiers et les deux derniers riment par l'idée, ou bien que le troisième se combine avec le premier et le quatrième avec le second. C'est le pendant de nos rimes alternantes. Nous en retrouvons un exemple au psaume 19 :

« La loi de l'Éternel est parfaite, — restaurant l'âme; — l'enseignement de l'Éternel est sûr, — réjouissant le cœur, etc. »

Très souvent les combinaisons du parallélisme changent dans la même pièce de vers, mais de manière ou d'autre il se fait toujours valoir. Il contribue beaucoup dans les traductions à ralentir le mouvement de la poésie originale. Bien des répétitions qui sont pleines de grâce et de force en hébreu dégénèrent dans nos versions en redites monotones. Sans faire intervenir la fronde, qui n'a jamais eu de rapports bien intimes avec l'inspiration des poètes, serait-il téméraire de penser que cette forme balancée se rattache originairement à une mimique ou plutôt à une sorte de danse dont les mouvemens combinés deux par deux appelaient en quelque sorte le redoublement de la pensée?

Il faut aussi combattre l'illusion assez répandue qui consiste à se représenter la poésie des anciens Hébreux comme exclusivement consacrée à des sujets religieux. On se laisse facilement aller à cette idée fausse, parce que la presque totalité des textes hébreux que nous possédons roule sur des sujets de ce genre. C'est sous l'empire de la même illusion qu'on a quelquefois désigné la Bible comme la bibliothèque nationale du peuple juif. Les livres dont elle se compose ne représentent qu'une face de son ancienne littérature, la seule qui ait survécu. C'est pour fixer les croyances, pour

alimenter l'enseignement religieux, et non pour l'amour de l'art, que les directeurs de la synagogue, après le retour de l'exil, réunirent ces livres auparavant dispersés. Ils ont fait un choix, guidés par des motifs qui n'avaient absolument rien de littéraire; mais dans ces livres eux-mêmes nous constatons l'existence d'une longue et riche série de poésies nationales ou populaires sans rapport direct ou même quelconque avec la religion. En Israël, comme chez tous les peuples, il y eut des chansons d'amour, de guerre ou de victoire. Des recueils de ce genre sont même cités çà et là dans les livres canoniques. Le vieil Israël eut aussi ses chants de noces, de festins et de deuil. La poésie se mêlait aux divertissemens des villages comme aux grandes épreuves de la tribu. Le soir, autour des fontaines, les pâtres et les chasseurs charmaient leurs loisirs en chantant aux sons de leurs instrumens rustiques. Les vierges de Galaad avaient leur complainte sur la pauvre fille de Jephté, victime de la féroce imprudence de son père, et les vierges de Silo formaient annuellement des chœurs. Les jeunes gens aimaient à répéter l'élégie de David, le hardi guerrier, sur la mort de son ami Jonathan. La découverte d'une source inspirait un chant de réjouissance, et le forgeron répétait en battant l'enclume les rudes accens du chant de Lémec (*Gen.*, IV, 23-24). Parmi les amusemens en usage dans les festins, il y avait la proposition d'énigmes en vers. Enfin les murs des villes d'Israël entendirent aussi résonner le chant des courtisanes (*Esaïe*, XXIII, 15 et suiv.).

Il semble, et cela du reste n'a rien que de conforme à l'histoire réelle des Israélites, que plus on remonte dans le passé, moins leur poésie nationale porte l'empreinte spécifiquement religieuse. Ce fut seulement dans les derniers temps de son existence indépendante que sa foi devint l'objet absorbant des préoccupations et des enthousiasmes de ce peuple. Dans son âge héroïque, il partagea avec tous les autres le goût des aventures audacieuses, la haine implacable du voisin, l'enivrement des victoires. Le vainqueur dans ses hymnes triomphales ne se bornait pas à célébrer ses prouesses, il poursuivait de ses malédictions ou de ses railleries son ennemi vaincu ou mort. Au retour de son expédition, il était reçu par les femmes de la tribu qui venaient à sa rencontre, dansant et chantant au son du tambourin, avides de partager le butin. La plus belle était au plus vaillant, absolument comme dans la romance du beau Dunois. Dans un autre ordre de sentimens, l'idylle, la pastorale, ont aussi tenu leur place dans la vieille poésie hébraïque. Ce sont surtout ces poésies, pacifiques ou guerrières, qui ont conservé et parfois enrichi le souvenir des faits plus ou moins légendaires de l'ancienne histoire et qui ont servi de base aux récits en prose de la Genèse, des livres de Josué, des Juges et en

partie des Rois. Il n'y a pas lieu d'être surpris du petit nombre des fragmens qui nous en sont parvenus. Ces poésies antiques étaient rudes, dénotant une grossièreté de mœurs qui répugnait aux délicatesses d'un âge plus civilisé, et surtout elles devaient souvent choquer l'orthodoxie ombrageuse des temps où l'on réunit les écrits destinés à l'usage des synagogues. Ce fut l'idée fixe des chefs du judaïsme dans les derniers siècles avant notre ère que leur monothéisme rigide et leurs observances rituelles remontaient jusqu'à David, jusqu'à Moïse, et même encore plus haut. Les documens mêmes dont nous leur devons la conservation démontrent que leur illusion était grande, mais ce n'est pas leur faute, et l'on peut être sûr qu'ils ne firent rien pour préserver de l'oubli ce qui leur parut évidemment contraire à la foi et à la loi de leur temps.

De tout cela résulte que les psaumes sont très loin de représenter sous ses diverses faces la poésie lyrique d'Israël, et même nous devons déjà tirer de cet aperçu général une conclusion défavorable à la haute antiquité de ce recueil. Cette considération n'en diminue point le mérite esthétique, non plus que l'importance comme monument historique. Il vint un jour où, sans rien rabattre de leurs ambitions colossales, les Juifs s'aperçurent qu'ils ne comptaient dans le monde que par leur originalité religieuse. Leur dernière période de gloire, celle des Machabées, n'eut pas d'autre cause effective que ce sentiment, désormais indélébile, de la solidarité, de la fusion, devrait-on plutôt dire, de l'intérêt national et de l'intérêt religieux. Il est facile de comprendre qu'à mesure que ce sentiment grandit, la lyre populaire ne fit plus guère vibrer que les cordes qui trouvaient un écho dans la multitude. De l'abondance du cœur, la bouche chante plus qu'elle ne parle. — C'est armés de ces renseignemens sur la place que les psaumes occupent spécialement dans l'ensemble des poésies d'Israël que nous allons reprendre l'étude des phénomènes les plus saillans qui les recommandent à notre attention.

III.

Nous ne répéterons pas ce qui a été dit depuis longtemps sur la poésie des psaumes. L'amplification rhétorique s'est donné sur ce point libre carrière. Il est ainsi des domaines réservés où l'éloge sans critique redoute peu les contradictions. Tâchons plutôt de fixer par quelques exemples appropriés les très vagues idées que l'on puise dans les cours d'histoire littéraire.

Un trait essentiel à signaler, c'est ce qu'on peut appeler la familiarité des psalmistes quand ils s'adressent à Dieu, qu'ils savent pourtant concevoir et décrire comme un être infiniment auguste et

redoutable. Leurs invocations supposent une intimité qui déconcerterait aisément une foi moins sûre d'elle-même. Leur piété ne recule pas même à l'idée d'adresser des reproches motivés à ce protecteur d'Israël qui laisse si longtemps son peuple innocent en butte aux outrages et aux mauvais traitemens de ses ennemis. Ainsi, dans le psaume 44, nous trouvons une longue énumération des malheurs de tout genre qui affligent le peuple de Jahveh (1). Il est vaincu, pillé, dispersé, vendu à vil prix, livré comme du bétail à la boucherie, la fable et la risée des autres nations. Et le psalmiste continue en s'adressant à Dieu :

« Tout cela nous est venu sans que nous t'eussions oublié, — sans que nous eussions renié ton alliance. — Notre cœur ne s'est point détourné en arrière, — nos pas ne se sont point écartés de ton sentier, — pour que tu nous aies refoulés avec les chacals, — et que tu nous aies plongés dans les ténèbres. — Si nous avions oublié le nom de notre Dieu, — étendu nos mains vers un dieu étranger!.. — C'est pour toi que nous sommes massacrés tous les jours...

« Lève-toi, pourquoi dors-tu, Seigneur? — Réveille-toi! Pourquoi caches-tu ta face? — Oublies-tu notre misère et notre oppression? »

Sous une forme beaucoup moins triviale, c'est tout à fait comme dans ce mystère du moyen âge où, pendant la crucifixion du Christ, on voyait au paradis le Père éternel dormant d'un profond sommeil, jusqu'au moment où un ange venait le tirer par sa manche bleue pour le rendre attentif aux abominations qui se perpétraient sur la terre. Cela n'empêche pas que dans le même recueil nous ne trouvions des chants où la notion de l'immensité de Dieu, de l'insignifiance de l'homme devant sa toute-puissance, et de la grande place qu'elle lui assigne néanmoins dans la création, s'exprime sous une forme si belle, si simple, si élevée, qu'elle est restée classique. Rien de plus naturel ni de plus exquis que ce psaume 8, qui ressemble au chant d'un pâtre contemplant pendant la nuit les splendeurs d'un ciel d'Orient.

« Éternel, notre Seigneur! — Que ton nom est grand par toute la terre! — Ta magnificence s'étend par-dessus les cieux...

« Quand je vois tes cieux, l'œuvre de tes mains, — la lune et les étoiles que tu y as placées, — qu'est-ce que l'homme pour que tu penses à lui? — Qu'est-ce que le mortel pour que tu le regardes?

« Pourtant tu as fait de lui presque un dieu. — De gloire et d'hon-

(1) Ou *Jehovah;* mais il convient d'adopter désormais cette forme employée aujourd'hui par tous les hébraïsans sérieux, du nom « inexprimable, » à dessein défiguré par la vieille vocalisation rabbinique, et dont *Jehovah* est une prononciation certainement mauvaise.

heur tu l'as couronné. — Tu as fait de lui le maître de tes œuvres, — tu as tout mis sous ses pieds.

« Les brebis et les bœufs, tout à la fois, — et aussi les animaux des champs, — oiseaux du ciel, poissons de la mer, — tout ce qui parcourt les sentiers de l'onde.

« Éternel, notre Seigneur! — Que ton nom est grand par toute la terre! »

Ou tout nous trompe, ou voilà un jet admirablement pur du sentiment religieux le plus authentique. C'est dans des pièces de ce genre que le monothéisme juif révèle son immense supériorité sur les meilleurs épanchemens des religions de la nature. Cet accent d'humilité devant Dieu tout à la fois et de fierté vis-à-vis de tout ce qui n'est pas l'homme, cette admiration émue, mais contenue, de la nature visible, cette joie de vivre en maître sur la terre par délégation divine, tout dans ce petit poème respire la religion virile et saine. Comme on aimerait à retrouver toujours dans les annales de la piété cette harmonie de deux tendances qui sont parfaitement conciliables, et que pour son malheur l'homme oppose trop souvent l'une à l'autre! Ou bouddhiste, c'est-à-dire passif et inerte, ou actif, mais révolté, on dirait qu'il ne sait pas trouver le moyen terme! Pourtant ce milieu existe, et c'est parce qu'il s'y tient que le psaume 8 est si beau. Il faut signaler aussi au même point de vue cette belle fin du psaume 65, où le psalmiste chante sa reconnaissance à la vue de la terre fertilisée par les ondées célestes :

« Tu couronnes l'année de ta bonté. — Tes sillons ruissellent de fécondité, — les pacages de la lande sont reverdis, — les collines se ceignent d'allégresse, — les prairies se couvrent de bétail, — les plaines se revêtent de blé, — tout jubile et tout chante (1). »

Tout le monde connaît les premiers mots si souvent cités du psaume 19, le *Cœli enarrant gloriam Dei* de la version latine. C'est encore une belle interprétation religieuse de la nature, un morceau de facture antique. On y respire le souffle du mystère divin que laisse entrevoir la création, en même temps qu'on y trouve un curieux indice de l'idée que les anciens Israélites se faisaient du soleil et de sa course quotidienne.

« Les cieux racontent la gloire de Dieu, — le firmament proclame

(1) C'est un des rares fragmens que la version française rimée a heureusement paraphrasés :

Et cette richesse champêtre
Par de muets accords
Chante aussi l'auteur de son être,
Qui répand ses trésors.

l'œuvre de ses mains. — Le jour au jour en transmet le message, — une nuit à l'autre en donne connaissance.

« Ce n'est point un discours, ce ne sont pas des paroles, — leur son ne se fait pas entendre. — Toutefois partout leur leçon se propage, — leurs accens vont jusqu'au bout du monde, — où il a établi la tente du soleil.

« Le soleil, tel que le jeune époux, sort de sa chambre, — joyeux comme un guerrier de parcourir sa carrière. — L'un des bouts du ciel est son point de départ, — à l'autre bout son orbite touche, — rien n'est à couvert de son ardeur. »

On s'imaginait en effet que le soleil avait derrière l'horizon un palais ou plutôt, et c'était l'idée la plus ancienne, une tente, où il se reposait des fatigues de la journée. Pourquoi le chantre s'arrête-t-il brusquement après cette peinture du soleil levant? C'est tout simplement parce que son inspiration du moment ne va pas plus loin. Parmi les grands spectacles du monde visible, c'est celui du soleil qui *sort* (expression usuelle en hébreu, à la place de notre *lever*) qui lui paraît primer tous les autres. C'est à ses yeux le chapitre par excellence dans la théologie de la nature. Il le dit, et ne lui en demandez pas davantage sous prétexte qu'il faut arrondir mieux que cela une fin de poème; il trouverait votre exigence fort impertinente. Notons, à propos de cette comparaison du soleil levant avec un jeune époux qui sort plein d'ardeur de sa chambre, que de graves commentateurs se sont demandé s'il s'agissait de l'époux *avant* ou *après* la noce. Il nous semble que l'esprit de la comparaison est tout en faveur de la première supposition. Le soleil du matin s'élance fougueux comme le fiancé qui sort de chez lui pour aller chercher sa fiancée, et non comme l'époux heureux qui ne doit quitter qu'à regret la chambre nuptiale.

Il y a des psaumes, comme le 116e, qui supposent une action partagée entre divers groupes de chanteurs et qui ressemblent de loin à un oratorio. D'autres, comme le 29e, s'appliquent à imiter le fracas de l'ouragan. Ailleurs (ps. 104), nous trouvons une amplification poétique du récit de la création d'après la Genèse. Au psaume 18, chant de reconnaissance à l'occasion d'une victoire éclatante, le poète respire encore la fureur du combat. « Ceux qui me haïssent, s'écrie-t-il, je les anéantis, je les broie comme la poussière qu'emporte le vent, je les balaie comme la boue des rues. » On peut dire d'une manière générale que ce qu'il y a de plus rare dans les psaumes, c'est la pitié pour l'adversaire, vaincu ou non. Il n'est pas possible de haïr plus vigoureusement que ces pieux chanteurs. C'est par là surtout que les psaumes trahissent leur provenance juive et qu'ils ont fourni textes et prétextes aux plus tristes excès

de l'intolérance chrétienne. Il n'est question que de l'extermination des ennemis, du devoir de les pulvériser au nom de l'Éternel, du plaisir de leur rendre avec usure le mal qu'ils ont pu faire. La belle élégie qui fait le psaume 137, où le psalmiste dépeint avec une mélancolie navrante les enfans d'Israël pleurant la patrie perdue, n'ayant plus de cœur à chanter leurs hymnes et ayant suspendu leurs lyres aux saules des rivières, cette touchante expression du patriotisme le plus tendre finit par ce vœu de vengeance atroce : « Babylone, dévastatrice, salut à celui qui prendra tes petits enfans et les fracassera contre les pierres ! »

Du reste, il ne faut pas perdre de vue que, si des passages comme ceux-là réservent de pénibles surprises aux lecteurs qui s'attendaient à trouver dans ces pièces juives un écho anticipé de la morale évangélique, c'est à l'adoption du recueil des psaumes comme livre usuel de chants sacrés par l'église chrétienne tout entière, c'est aux innombrables contre-sens consécutifs de cette adoption qu'il faut s'en prendre avant tout. Les psalmistes chantent ce qu'ils ont dans l'âme, mais dans l'idée que le peuple tout entier chante avec eux. L'individualisme national est encore plus absolu que l'individualisme personnel. Or l'ennemi de la nation et celui de Dieu, c'était tout un. L'oppression de la race élue n'était pas seulement une iniquité, c'était aussi un sacrilége. L'excuse de ce peuple, c'est que, forcé de comparer sa foi religieuse à celle de ses voisins idolâtres, il lui était impossible de ne pas s'enorgueillir de sa supériorité. A l'époque surtout de la composition de la plupart des psaumes, ce sentiment devait être très vif. Il n'en avait pas toujours été de même. Il y eut un temps où les enfans d'Israël adoraient leur dieu Jahveh de préférence à tout autre, parce qu'il était le dieu national, le protecteur naturel, le défenseur invincible du peuple qu'il s'était choisi; mais ce culte exclusif rendu à un dieu jaloux n'annulait pas du tout la croyance à l'existence d'autres divinités, puissantes aussi et redoutables. S'il plaisait à ce dieu peu communicatif, n'aimant pas à se montrer, et que d'ailleurs nul œil humain n'avait jamais pu découvrir au-dessus du firmament, s'il lui plaisait qu'on l'adorât sans le représenter sous une forme visible, rien n'empêchait de penser que d'autres dieux, autrement disposés, consentaient à animer leurs images, soit en s'y enfermant, soit en les dotant de vertus magiques. L'idolâtrie vivifie toujours jusqu'à un certain point, sinon tout à fait, l'icône ou la statue. Aussi l'Israélite des anciens temps est-il plus craintif qu'audacieux en présence des symboles des cultes étrangers. Quand au contraire il a grandi en connaissance du monde, en raison, en réflexion, en faculté d'analyse, quand son monothéisme a pris claire conscience de lui-même, quand, ayant vu de près les blocs taillés par le ciseau

des sculpteurs, il s'est assuré qu'il n'y a là que de la pierre, du métal ou du bois, conçoit-on le mépris qui s'élève dans son âme à la vue des nigauds qui parlent avec respect et crainte à ce qui ne peut les entendre ni les voir? Remarquez de nos jours encore le sourire de dédain du paysan huguenot devant certaines exubérances de la piété catholique, — sourire parfois aperçu et qui jadis lui a coûté très cher. Chaque nation se croit aisément la première du monde, mais chez aucun peuple cette illusion n'a été plus excusable que chez les Israélites. Quelle conscience de sa supériorité intellectuelle et religieuse dans cette raillerie prolongée d'un psalmiste à l'adresse des idolâtres (psaume 115) :

« Leurs dieux sont d'or et d'argent, — fabriqués par la main des hommes. — Ils ont une bouche et ne parlent point. — Ils ont des yeux et ne voient point, — ils ont des oreilles et n'entendent point, — ils ont un nez et ne sentent point, — ils ont des mains et ne touchent point, — des pieds, et ils ne marchent point, — un gosier, et ils ne profèrent aucun son. — Ceux qui les ont faits deviendront comme eux, — tandis que toi, Israël, tu es le béni de l'Éternel. »

Pourtant cette supériorité spirituelle était loin de trouver sa sanction dans les faits temporels. C'était à chaque instant l'idolâtre, l'imbécile idolâtre, qui imposait à l'adorateur du Dieu vivant son joug intolérable. Rien n'exaspère l'animosité de l'opprimé contre l'oppresseur comme la conscience, fondée ou non, de lui être supérieur par l'esprit. Comme Antiochus connaissait mal son monde quand il s'imaginait qu'un simulacre de Jupiter olympien imposerait aux Juifs récalcitrans et contribuerait à les réconcilier avec la civilisation grecque! C'était au contraire leur montrer celle-ci sous son jour le plus ridicule, et chez un peuple habitué à prendre fort au sérieux tout ce qui concernait la religion, le Jupiter de Phidias lui-même n'eût obtenu d'autre succès que celui du scandale. La majorité des psaumes reflète ce douloureux conflit de la conscience nationale et de la situation réelle. M. Reuss a montré que là où l'on serait tenté de voir l'expression d'une douleur personnelle, isolée, c'est presque toujours la plainte du peuple qui s'exhale sous forme individuelle. Ce serviteur persécuté de l'Éternel qui, dans une foule de psaumes, se lamente, se révolte, invoque la vengeance divine contre ses oppresseurs, les insulte et les maudit, ce n'est pas un seul homme, c'est la personnification du peuple tout entier.

D'autre part, il faut reconnaître que jamais le langage humain n'a mieux exprimé les sentimens religieux intimes de la soumission, de la confiance, du repentir, de l'espérance indestructible. Il y a, dans ces épanchemens de la piété juive, des notes d'une douceur infinie, d'une délicatesse exquise. Ce sont ces inspirations d'une re-

ligiosité ardente et solide qui en ont fait la lecture favorite des âmes blessées. Bien des cœurs endoloris y ont puisé d'ineffables consolations. Les psaumes ont versé un baume adoucissant sur une multitude de douleurs. Les opprimés, les persécutés, les navrés de tous les temps ont pu s'approprier ces plaintes pleines de foi dans l'éternelle justice. Les consciences timorées y ont trouvé des accens de repentir et des assurances de pardon qu'aucune autre littérature ne pouvait leur fournir. Les côtés faibles de ces chants d'Israël et les étranges illusions qu'on s'est faites, que beaucoup se font encore sur l'enseignement doctrinal qu'ils renferment, ne sauraient leur enlever ce mérite, qui seul en explique la popularité prolongée.

Dans notre siècle de critique positive, nous avons de la peine à comprendre la facilité avec laquelle des esprits de premier ordre ont pu, dans les siècles passés, méditer avec suite et avec recueillement des textes dont le sens évident choquait brutalement leurs plus chères croyances. Comment concevoir par exemple qu'un Pascal, un Fénelon, un Bossuet, ont pu faire leurs délices de la lecture assidue des psaumes sans s'apercevoir une seule fois que, sur un point capital de la doctrine chrétienne, ils étaient, non pas seulement muets, mais encore négateurs? Nous voulons parler de la foi dans une vie future, consciente et rémunératrice. Le fait est que les psaumes l'ignorent absolument. Ils sont écrits à une époque où la foi dans la vie d'outre-tombe était encore informe, où l'on n'attendait après la mort ni résurrection ni passage dans un monde meilleur. La vieille idée hébraïque du sheôl, c'est-à-dire du séjour souterrain des morts plongés dans un sommeil uniforme, égal pour les bons et les méchans, règne en souveraine tout le long de la collection. Un motif assez fréquemment allégué à l'appui des prières de délivrance, c'est qu'une fois mort, on ne peut plus chanter les louanges de Dieu, et que, si Jahveh laisse consommer la perte de ses serviteurs, ce sera de sa part un faux calcul.

« Quel profit trouverais-tu à verser mon sang, — à me faire descendre dans la fosse? — La poussière te célébrera-t-elle? — Proclamera-t-elle ta fidélité? (Ps. 30.) — Fais-tu un miracle pour les morts? — Les ombres ressuscitent-elles pour te glorifier? — Parle-t-on de ta grâce dans le sépulcre? — de ta fidélité dans le séjour des morts? — Tes hauts faits sont-ils connus dans les ténèbres, — et ta justice dans la terre de l'oubli? (Ps. 88.) »

On pourrait citer d'autres passages tout semblables. A chaque instant, le grand problème du malheur immérité, du triomphe de l'iniquité, s'impose aux psalmistes, comme à Job, dans toute sa rigueur. Pas une seule fois n'apparaît la solution qui se fût présentée

d'elle-même au Juif contemporain du Christ et au chrétien de tous les temps. L'espérance consolatrice ne dépasse jamais l'horizon terrestre et ne concerne que l'avenir de la nation opprimée. Les psalmistes se réjouissent dans la perspective d'une période de bonheur et de gloire qui compensera un jour les humiliations de l'heure présente. On doit même reconnaître que l'utilitarisme étroit, terre à terre, de nombreux psaumes constitue l'une de leurs faiblesses au point de vue moral. Une critique impartiale dissipe également l'illusion si longtemps caressée par les commentateurs chrétiens qui voyaient à chaque ligne des prédictions miraculeuses de la venue de Jésus-Christ et des événemens de sa vie. Les rabbins juifs ont eu cent fois raison de contester la validité des argumens que les apologistes chrétiens déduisaient de passages des psaumes détachés de leur contexte et traduits avec un effrayant arbitraire.

Ce qui d'autre part a dû souvent embarrasser les orthodoxes du judaïsme, c'est le spiritualisme d'excellent aloi dont certains psaumes font preuve à propos du rituel légal. Sur ce point, il y a décidément dans le recueil des préludes au Nouveau-Testament. On sait l'importance extrême que le judaïsme postérieur à l'exil attribuait à l'observation minutieuse des prescriptions légales, et, parmi les ordonnances attribuées à Moïse, celles qui roulaient sur les sacrifices étaient de tout premier rang. C'est en sacrifiant que l'Israélite se mettait en règle avec la Divinité, qu'il cherchait à la rendre propice à ses vœux et qu'il croyait expier ses fautes. Aussi, comme on peut s'y attendre, arrivait-il souvent que le coupable faisait bon marché de ses transgressions en s'abritant derrière l'*opus operatum*, l'acte matériel de l'offrande. A plusieurs reprises, les psalmistes contestent la valeur religieuse de cette forme de culte; elle a pour eux quelque chose de mesquin, de contraire à la pure notion des perfections divines. S'imaginer que l'homme puisse avec de la chair de bœuf ou du sang de bouc changer à son profit les intentions divines, c'est rabaisser le Tout-Puissant! Il y a du rationalisme dans cette objurgation, que l'auteur du 50e psaume met dans la bouche de Dieu même s'adressant au peuple juif :

« Ce n'est pas pour tes sacrifices que je te reprends. — Tes holocaustes sont toujours devant moi. — Mais je ne demande point le taureau de ta maison ni les boucs de ton bercail, — car les animaux de la forêt sont à moi, — et les milliers de bestiaux qui errent sur les montagnes. — Je connais tous les oiseaux des hauteurs, — et tout ce qui se meut aux champs est à ma disposition. — Si j'avais faim, ce n'est pas à toi que je le dirais, — car la terre est à moi, et tout ce qui la remplit. — Est-ce que je mange la chair des bœufs? — Est-ce que je bois le sang des boucs ? »

Qu'on ne s'imagine pas toutefois que la même spiritualité règne d'un bout à l'autre de la collection. D'autres chants révèlent des notions religieuses d'un matérialisme complet. Le Jahveh du psaume 18, qui vole dans l'espace monté sur le *keroub*, c'est-à-dire sur la nuée d'orage, dont, par une singulière métamorphose, les chrétiens ont fait le doux et angélique chérubin, ce dieu aux narines fumantes, dont la bouche jette une braise ardente et qui descend du ciel sur un nuage noir, est-il l'Être universel, infini, du beau psaume 139, ou bien une idole forgée par l'ignorance et la peur? Rien ne montre mieux que des citations de ce genre la nature progressive de cette religion d'Israël qui n'a pas échappé plus que les autres à la loi de l'évolution et ne s'est élevée que par degrés successifs à la hauteur où le christianisme l'a saisie pour en répandre l'idée essentielle sur le monde entier.

Il faut donc, si l'on ne veut pas mal placer ses admirations, faire le départ des beautés et des défauts de cette poésie sacrée. A la lumière de la critique, le psautier regagne en coloris, en naturel, en fraîcheur de vie, ce qu'il a pu perdre en autorité comme série de textes tombés du ciel. Rien sur la terre n'est exempt de la condition fatale de l'imperfection; mais on peut affirmer sans crainte que ce qui a pendant des siècles attiré les hommages et la vénération des hommes a toujours dû ce privilége à quelque mérite évident ou caché. Les psaumes hébreux fournissent une des démonstrations les plus frappantes de cette vérité. Il serait trop triste de penser que l'esprit humain peut se nourrir de l'illusion pure.

IV.

Nous n'avons pas encore abordé directement la question d'authenticité. Il était inutile d'en parler avant d'avoir examiné les psaumes eux-mêmes; mais cette étude serait incomplète, si nous la laissions de côté.

Dans l'opinion vulgaire, il n'y a pas même lieu de la poser. Les psaumes sont l'œuvre du roi David, telle est la tradition courante, remontant très haut, qui a valu à ce prince le nom de roi-prophète. En effet, s'il était réellement l'auteur des psaumes, comme ils peignent à chaque instant des circonstances et des situations qui lui sont de beaucoup postérieures, il faudrait lui attribuer un don de seconde vue tout à fait miraculeux. Cette considération suffirait à beaucoup d'esprits de nos jours pour révoquer en doute l'origine davidique du psautier, mais il est intéressant de savoir comment le problème se présente aux yeux de la science et de quel genre de solution il est susceptible.

Commençons par relever le fait que les collecteurs canoniques

eux-mêmes assignent un grand nombre de psaumes à d'autres que David. Douze sont attribués à Asaph, dix aux fils de Korach, deux à Salomon, un à Moïse, deux ou trois autres à des inconnus. Soixante-treize sont désignés comme l'œuvre du roi David, le reste se compose de chants sans nom d'auteur et, comme dit le Talmud, *orphelins*. Il est bon toutefois de noter qu'en vertu de la tendance antique à rattacher les écrits anonymes à des noms historiques, jointe à une étonnante promptitude à accepter sans preuve le premier nom venu, la version grecque des Septante a cru pouvoir donner des pères à un certain nombre d'orphelins en les assignant à Jérémie, à Ézéchiel, à Esdras, et à d'autres notabilités de l'Ancien-Testament, ce qui fait qu'on doit se demander si le texte hébreu original ne porte pas déjà la marque de ces complaisantes recherches de paternité. On a le droit de se poser une telle question quand on le voit attribuer formellement à Moïse, plus vieux que David de cinq siècles, un psaume, le 90e, qui ne trahit pas le moindre indice d'une si prodigieuse antiquité. Quoi qu'il en soit, il est certain que, sur les cent cinquante psaumes, soixante-treize seulement, précédés de la suscription *de David*, émettent la prétention de remonter au second roi d'Israël. Si pourtant cette prétention était justifiée, comme David serait encore le plus fécond des psalmistes, au nom de l'axiome *a potiori fit denominatio*, il serait permis en parlant du psautier de dire *les Psaumes de David.*

Malheureusement les faits ne se prêtent qu'avec la plus mauvaise grâce possible à cette hypothèse. Dans l'antiquité chrétienne, un écrivain du ve siècle, Théodore de Mopsueste, chez qui l'on trouve beaucoup d'observations très fines sur les livres bibliques, avait déjà fait ressortir le peu d'accord qui règne si souvent entre les suscriptions et le contenu des psaumes. Par exemple, il est des psaumes assignés à David qui parlent du temple de Jérusalem comme existant; on sait pourtant que cet édifice ne fut construit qu'après sa mort par son fils Salomon. D'autres font de claires allusions à la déportation babylonienne et à la destruction de ce temple, d'autres encore parlent du roi à la troisième personne et ne signifient quelque chose que dans la bouche d'un sujet très soumis. Un psaume, le 34e, enfilade sans aucune valeur poétique de distiques rangés dans l'ordre des lettres de l'alphabet, doit avoir été composé par David « contrefaisant le fou devant Achis, roi de Gath. » A quoi pensiez-vous donc, vénérable rabbi qui nous avez donné un renseignement pareil? Un autre encore, le 60e, est visiblement inspiré par la douleur d'une défaite, et pourtant, de par sa suscription, il devait se rapporter à une guerre très heureuse dirigée par David contre des peuples voisins. Si l'on veut se faire une idée de l'arbitraire qui a présidé à la rédaction de ces notes

prétendues historiques, il suffira de comparer le psaume 3 à sa suscription, qui déclare que ce chant de David eut pour occasion déterminante sa fuite précipitée devant son fils Absalon.

Il faut donc en tout cas diminuer notablement le nombre des psaumes davidiques; mais, à un point de vue plus général, la vie connue de David serait-elle de nature à justifier ce portrait idéal d'un roi profondément religieux qui sait à la fois se battre comme un héros et gravir les sommets les plus élevés du mysticisme? Il s'en faut de beaucoup, et, toutes différences de temps et de mœurs gardées, nous dirions que le roi David tient beaucoup plus du genre d'Henri IV que de celui de saint Louis. David sans doute partagea les croyances de son temps, il fut même dévot envers Jahveh, et les taches qui déparent sa vie n'empêchent pas qu'il ait été religieux à sa manière. De plus il paraît constant qu'il fut dans sa jeunesse habile à chanter en s'accompagnant d'un instrument à cordes, et même qu'il fut poète à la manière du guerrier arabe ou du chevalier-trouvère de notre moyen âge. On le voit quitter très jeune encore les pacages paternels et s'introduire auprès du roi Saül, dont il dissipe par ses chants les accès d'humeur noire; mais de quelle nature étaient ces chants? Étaient-ce des psaumes? Rien n'est moins probable. C'étaient bien plutôt des chansons de geste célébrant des actions héroïques, ou des chants joyeux sans analogie avec des hymnes religieuses. Bientôt, à la suite de sa victoire sur le géant Goliath et de plusieurs autres exploits, David devient l'ami intime de Jonathan, fils du roi, et il conquiert l'épée à la main l'honneur d'épouser l'une des filles de Saül. Trait caractéristique, Saül, qui le haïssait secrètement et qui méditait sa perte, avait exigé de lui comme cadeau de noces qu'il rapportât de son expédition cent prépuces de Philistins. Il en rapporta le double et devint l'époux de Mical; mais, la haine du roi ne cessant de le poursuivre, il se décide à chercher un refuge chez les ennemis de sa nation, chez les Philistins. C'est là qu'il singe la folie; puis à la tête de 400 pillards il se met à butiner sur les pays voisins et devient quelque temps après le vassal d'un roi philistin. Cependant sa popularité grandit toujours, parce qu'il tombe de préférence sur les autres ennemis d'Israël et qu'il en fait d'affreux massacres. Quelques traits d'une grande noblesse, vraiment chevaleresques, achèvent de le rehausser dans l'estime de ses compatriotes, si bien qu'après la mort de Saül et de Jonathan, vaincus dans une bataille contre les Philistins, la tribu de Juda l'appelle au trône. Les onze autres tribus avaient reconnu pour roi un autre fils de Saül, Isboseth; mais la défection de son meilleur capitaine, Abner, qui passa à David, lui fut fatale. Bientôt après, Isboseth fut assassiné par deux de ses officiers; David devint alors roi de tout Israël. Il est à remar-

quer pour toute cette période que les deux chants élégiaques de David, très probablement authentiques, sur la mort de Saül et Jonathan, et sur celle d'Abner, tué par Joab, ne trahissent aucune préoccupation religieuse.

David roi continue de guerroyer avec succès, cherche à organiser solidement le pouvoir royal, et risque un premier essai de centralisation en fixant à Jérusalem, dont il a fait sa capitale, la tente et l'arche de Jahveh, c'est-à-dire le sanctuaire national. A cette occasion, David déploya une véritable ferveur, c'est-à-dire qu'à la vue et aux acclamations du peuple il se mit, très court vêtu, à danser de toutes ses forces en avant du char qui transportait le coffre sacré. C'est au point que la reine, fille de Saül, en fut scandalisée et lui en fit des reproches. David trouva ses remontrances fort déplacées. « Et Mical, lisons-nous, n'eut plus d'enfans jusqu'à sa mort. » Des guerres presque constamment heureuses lui permirent de reculer les limites de son royaume. Sa domination s'étendit même jusqu'à l'Euphrate. Ces exploits furent malheureusement ternis par d'épouvantables cruautés, par le rapt odieux de Bathséba, par la mort plus odieuse encore de son mari. Les dernières années de son règne furent troublées par les désordres de ses fils, dont l'un déshonora l'une de ses sœurs, dont l'autre, non content d'avoir levé l'étendard de la révolte, prit possession du harem paternel *coram populo*. Cependant David, quelque temps forcé de fuir loin de Jérusalem, revint avec ses vieilles troupes, qui eurent aisément raison de l'usurpateur. Puis les discordes intestines recommencèrent avec la rivalité d'Adonija, héritier du trône dans l'ordre régulier de la succession, et de Salomon appuyé par sa mère Bathséba, qui l'emporta. La famine et la peste désolèrent le pays d'Israël. Pour conjurer la famine, David livra aux gens de Gabaon, qui avaient à venger un ancien parjure de Saül, sept descendans de son prédécesseur, et les autorisa à mettre en croix les sept malheureux « devant l'Éternel. » C'était bel et bien consentir à un sacrifice humain. Quant à la peste, elle fut arrêtée par l'érection d'un autel à Jahveh et par des immolations de bœufs. Enfin David mourut, laissant à son fils Salomon, entre autres instructions plus sages, celle de faire mourir son vieux général Joab, à qui il devait tant, et un certain Simhi, fils de Guéra, son insulteur lors de la révolte d'Absalon, mais à qui à son retour il avait promis la vie sauve. Ce dernier trait jette un jour moins qu'édifiant sur ses sentimens secrets, et démontre qu'en vieillissant il était devenu rancuneux et perfide.

Cette vue d'ensemble d'une vie si agitée donne-t-elle quelque vraisemblance à l'opinion d'après laquelle David aurait composé un grand nombre de psaumes que nous connaissons et en quelque sorte créé ce genre de poésie religieuse? Il nous paraît qu'elle tend

à une fin toute contraire. David reste toujours un grand homme, un intrépide guerrier et l'un des rares politiques qui aient occupé le trône d'Israël; mais ce n'est pas un héros de religion. Son fougueux caractère, mélange paradoxal de noblesse et de trivialité, d'indulgence et de cruauté, d'empire sur soi-même et de sensualité passionnée, de poésie et de vulgarité, ne cadre nullement avec la disposition morale qui a dicté la composition de la plupart des psaumes. La poésie qui se dégage de son histoire, légendaire ou non, est du genre héroïque et non du genre mystique. Il n'y a pas même concordance d'idées. Les psaumes sont composés au point de vue d'un monothéisme rigide, déjà très purifié, et qui ne s'accorde guère avec ce que nous savons des croyances et des tolérances de David. Nous lisons par exemple qu'il y avait dans sa demeure des idoles domestiques, des espèces de pénates, et le hardi danseur devant l'Éternel, celui qui croyait détourner le fléau de la peste en multipliant les hécatombes et conjurer la famine en faisant crucifier sept innocens, peut-il avoir chanté, comme l'ont fait les psalmistes, l'unité absolue de l'Être divin, l'absurdité des images taillées et l'inutilité des sacrifices? Plus encore, dans une des plus vives remontrances du prophète Amos, plus jeune de deux siècles que David, nous distinguons un passage qui atteste qu'au temps du prophète, si David était connu et goûté comme poète, ce n'était pas encore comme poète religieux. Le poète s'en prend surtout aux riches voluptueux, qu'il accuse d'irriter l'Éternel par leur luxe et leur mollesse. « Vous, dit-il, qui pincez de la harpe, — vous qui *inventez des chants de David*, — qui buvez le vin à pleines coupes, — et qui vous parfumez des parfums les plus exquis, etc. » N'est-il pas évident que dans une pareille liaison les chants ou les airs de David font partie de ces divertissemens dont l'austère prophète se scandalise, et que jamais il n'eût parlé de la sorte, si « des chants de David » eussent de son temps signifié « des psaumes? »

Comment donc s'est formée une tradition aussi constante et aussi ancienne? Elle doit sa naissance au même cours d'idées qui a transfiguré la personne de David dans les souvenirs de son peuple. Son règne, malgré ses taches, fut le plus glorieux de l'histoire nationale. Ce fut surtout après sa mort et celle de Salomon, qui moissonna ce que David avait semé, ce fut lorsqu'on dut faire à chaque instant la pénible comparaison de l'état mesquin, humiliant ou même intolérable du peuple de Dieu et de sa brillante situation sous le sceptre du fils d'Isaï qu'il devint le héros populaire, le roi bien-aimé, en un mot un idéal national. Mais vint l'époque où religion et nation ne représentèrent plus pour le peuple juif qu'un seul et même intérêt, où ce qui était national devint par cela même religieux. C'est ainsi

que David passa à la dignité de roi « selon le cœur de Dieu, » de prototype du Messie, et qu'on trouva tout naturel d'attribuer à son inspiration poétique des chants qui charmaient le peuple fidèle par la correction, non moins que par l'énergie du sentiment religieux. David n'avait-il pas été poète et chanteur? Donc il avait fait des psaumes, les plus beaux psaumes, et l'image que l'on voit si souvent en tête des vieilles Bibles représentant le roi-prophète couvert du manteau royal, la couronne en tête et s'accompagnant de la harpe, se peignit dans l'imagination du peuple juif et des premiers chrétiens bien longtemps avant d'être gravée sur bois.

Sans doute il reste toujours possible que David, qui s'occupa du culte et qui remplit lui-même sans scrupule des fonctions sacerdotales, a composé aussi des hymnes religieuses, il se peut même que quelques debris de ces vieilles poésies aient été incorporés dans des œuvres d'un âge beaucoup plus récent; mais il faut renoncer à l'espoir de les retrouver dans les textes que nous possédons. Ce qui est certain, c'est qu'à la lumière d'une critique purement historique la grande majorité des psaumes ne trouve sa place naturelle que dans la période qui suit le retour de la captivité de Babylone et qui s'étend jusqu'à la renaissance nationale dont l'héroïque famille des Macchabées prit la direction. Plusieurs même portent clairement la marque de ce grand événement, qui s'accomplit dans le second siècle avant Jésus-Christ. Longtemps une telle assertion a paru d'une excessive audace. Elle dérangeait toute sorte de systèmes élaborés subtilement par de respectables hébraïsans qui tenaient à faire la moindre brèche possible à la tradition. M. Reuss, avec beaucoup de netteté, a montré que l'horizon politique et religieux de la plupart des psaumes, que leur manière de comprendre le présent et l'avenir du peuple invité à les chanter, que l'opposition si fréquente des *pauvres* ou des *humbles* d'une part, des *méchans* ou des *pécheurs* de l'autre, c'est-à-dire au fond du peuple juif et des païens, que la manière dont il est parlé de la loi comme d'un code écrit qu'il faut méditer sans cesse, que tout cela nous fait penser à un temps fort différent de celui de David et même de la période intermédiaire entre son règne et la captivité.

Prenons par exemple le psaume 74, un des plus importans de la collection au point de vue historique. La situation qu'il dépeint est désespérée. L'ennemi païen n'est pas seulement maître et tyran du pays saint, il a déclaré la guerre à la religion nationale.

« L'ennemi a tout dévasté dans le sanctuaire. — Tes adversaires hurlent dans l'enceinte de tes parvis. — Pour symboles, ils y ont mis les leurs. — On peut les voir pareils au bûcheron — qui brandit la hache

dans un fourré du bois. — Ainsi à l'envi ils en brisent les sculptures — à coups de marteau et de cognée.

« Ils ont mis le feu à ton saint lieu, — ils ont abattu et profané la demeure de ton nom. — Ils disent dans leur cœur : Écrasons-les tous ! — Ils ont brûlé tous les lieux de culte (les synagogues) dans le pays. — Nos emblèmes, nous ne les voyons plus. — Il n'y a plus parmi nous de prophète, — et nul d'entre nous ne sait jusques à quand... »

Évidemment il s'agit ici d'une dévastation du sanctuaire de Jérusalem. Or il n'y a que deux événemens de ce genre qu'on puisse rapprocher d'une telle peinture, la destruction du temple par Neboucadneçar et la profanation de ce temple sous Antiochus Épiphane; mais le premier rapprochement est impossible. Neboucadneçar brûla le temple et le rasa, tandis que cette fois il a été dévasté, en partie incendié, mais il est resté debout, et la preuve, c'est qu'on y a introduit les symboles d'un culte étranger. Il faut de plus remarquer cette plainte dont ceux qui connaissent de près l'histoire d'Israël ne sauraient exagérer l'amertume : « il n'y a plus parmi nous de prophète ! » Ce n'est pas au temps de Jérémie et d'Ézéchiel qu'on pouvait se plaindre de la sorte. Enfin les ennemis du peuple et de Dieu ont brûlé les synagogues, ce qui nous reporte une fois de plus à la période qui suivit le retour de l'exil. En effet ce fut seulement depuis lors qu'il put être question des synagogues en pays juif. C'est donc vers l'an 168 avant notre ère, lorsque Antiochus, décidé à extirper une religion qu'il regardait à juste titre comme le principal obstacle à son plan d'hellénisation du peuple juif, mit à sac la ville et le peuple et superposa un autel de Jupiter à celui de Jahveh, que cette lamentation fut composée. Nous avons par conséquent par devers nous la preuve de fait que le psautier ne fut clos qu'après cette époque, et que nous pouvons nous attendre à y rencontrer des chants inspirés par les souffrances et les triomphes inespérés de la période macchabéenne.

Bien loin d'avoir pour auteur le roi David, le psautier toucherait donc d'assez près, par le moment de sa clôture définitive, à l'ère chrétienne, ce qui rendrait moins étonnantes les affinités entre certains psaumes et les doctrines évangéliques. De là on peut remonter le cours des siècles. On trouvera des psaumes qui se rapprochent des temps de la captivité, quelques-uns qui peuvent en être contemporains, bien peu que l'on doive reporter au-delà. Du moins les motifs péremptoires manquent. Parmi les psaumes les plus anciens, il faut ranger probablement le 8e et le 18e, que nous avons reproduits, ainsi que le 29e, dont les accens rudes, presque sauvages, ont quelque chose de primitif.

C'est probablement à cause de cette analogie de situation, confusément sentie même à travers la lourde enveloppe des traductions, que les psaumes n'ont jamais été plus populaires qu'au sein des sociétés militantes et persécutées, comme l'était le peuple juif sous les Séleucides. La réforme leur fit à peu près partout une seconde jeunesse. Le fameux cantique de Luther : *Ein feste Burg ist unser Gott*, est l'écho d'un psaume. Les réformés en Suisse, en France, en Écosse, dans les Pays-Bas, puisèrent dans le psautier leurs chants favoris de consolation et de guerre. Nos huguenots surtout en firent l'usage le plus fréquent. On sait qu'ils avaient à leur disposition la traduction versifiée de Clément Marot et des mélodies, trop négligées aujourd'hui, fort admirées pourtant par les rares amateurs d'une musique religieuse grave et austère. Qu'on me permette à ce propos de rappeler un trait de notre histoire nationale, fort peu connu et tout à l'honneur des psaumes. C'était en 1589, à Arques, près de Dieppe, dans la Haute-Normandie. Celui qui représentait alors la France moderne, la France du libre esprit et de l'avenir, Henri IV, se voyait à la veille de devoir renoncer à la lutte. Contraint de lever le siége de Paris, il s'était retiré près de la mer avec sa petite armée pour, en cas de dernière défaite, pouvoir se réfugier en Angleterre. L'armée de la ligue, plus forte que la sienne, se flattait de frapper à Arques un coup décisif. C'était là un de ces instans éminemment tragiques, où les destinées d'une nation, cette nation fût-elle la France, ne semblent plus tenir qu'à un fil. Le Béarnais vaincu, c'était le triomphe incontesté de la ligue, la suprématie de l'Espagne, l'ultramontanisme tout-puissant, et la France descendant à son tour dans l'*in-pace* où se sont ensevelis tant de vaillans peuples émasculés par ce terrible système. Henri IV avait bien posté sa faible armée sur des hauteurs dominées par un vieux château-fort du temps de Guillaume le Conquérant, et dont les ruines imposantes existent encore. Les protestans de Dieppe et des environs l'avaient renforcée de leur mieux, mais ce n'était guère, deux fortes compagnies au plus. L'armée de Mayenne avait attaqué, et, malgré la bravoure déployée par les soldats du roi, elle avançait, les écrasant sous le poids de sa supériorité numérique. Déjà le désordre se jetait dans les rangs de l'armée royale, une compagnie de lansquenets faisait défection et passait à l'ennemi, la bataille semblait perdue, lorsque Henri s'élança vers deux sombres groupes immobiles sur les hauteurs, qui jusqu'alors n'avaient pas donné et qu'on avait placés à l'arrière-garde, peut-être avec quelque défiance de leur solidité militaire; mais il n'y avait plus à balancer. « Allons! monsieur le ministre, cria le roi au pasteur Damour, qui avait accompagné ses parois-

siens, entonnez le psaume, il est grand temps! » Aussitôt on vit les deux masses noires s'ébranler, marcher à l'ennemi piques baissées, et par-dessus les bruits de la bataille s'éleva une mélodie cadencée qui leur servait à marquer le pas. C'était le chant de guerre huguenot, le psaume 68 :

Que Dieu se montre seulement,
Et l'on verra dans un moment
  Abandonner la place.
Le camp des ennemis épars,
Épouvanté, de toutes parts,
  Fuira devant sa face.
On verra tout ce camp s'enfuir
Comme l'on voit s'évanouir
  Une épaisse fumée.
Comme la cire fond au feu,
Ainsi des méchans devant Dieu
  La force est consumée.

Les deux compagnies sombres, tout en chantant et en perdant à chaque pas quelques-uns des leurs, s'enfoncèrent comme deux coins de fer dans les rangs des ligueurs, et leur trouée permit à l'armée royale de reprendre l'offensive. Au même instant, le brouillard, qui toute la matinée avait empêché l'artillerie du vieux château de diriger son feu sur les troupes de Mayenne, se dissipa, et bientôt le chant du psaume fut souligné par les détonations régulières des canons du roi. A partir de ce moment, la débandade des ligueurs fut complète, ils furent poursuivis l'épée dans les reins, Henri IV fut sauvé et, nous pouvons bien le dire, la France avec lui. C'est une chose étrange, il faut l'avouer, que de voir ce cantique juif, d'un auteur inconnu, probablement du temps des Sélcucides, contribuer ainsi pour sa bonne part à faire la France moderne. Et, puisque nous sommes sur le terrain biblique, nous ne pouvons mieux terminer qu'en rappelant cette parole d'un autre livre sacré : « L'esprit souffle où il veut, et nul ne sait d'où il vient ni où il va. »

ALBERT RÉVILLE.

UNE

EXPÉDITION AU MONT-BLANC

Le récit d'une ascension au Mont-Blanc paraîtrait presque banal aujourd'hui, si au charme très vif assurément, mais tout personnel, qui peut attirer le touriste, ne s'étaient pas ajoutés des motifs d'un intérêt plus général. Jusqu'ici le noble exemple donné par de Saussure a rencontré fort peu d'imitateurs, et les recherches scientifiques auxquelles semble inviter un observatoire sans rival sont encore assez rares pour qu'il ne soit pas inutile peut-être de raconter une expédition entreprise en vue de déterminer quelques-uns des élémens les plus importans de la physique du globe, et en particulier l'intensité de la radiation solaire.

La chaleur que le soleil envoie vers la terre ne nous arrive pas en totalité : l'atmosphère en absorbe une portion notable malgré l'apparente transparence des couches gazeuses qui nous environnent. Tout inévitable qu'est cette action perturbatrice, on peut, en s'élevant à une hauteur suffisante, l'atténuer singulièrement, et, ce qui est essentiel, l'atténuer dans un rapport connu. La comparaison des mesures faites à la base et au sommet de la même montagne permettra ainsi de calculer le nombre que l'on trouverait à la limite de l'atmosphère, et le résultat sera d'autant plus exact que l'influence à déterminer présentera aux deux niveaux des valeurs plus différentes, c'est-à-dire, en d'autres termes, que la distance verticale des deux stations sera plus considérable. Quel sommet conviendra mieux dès lors que le Mont-Blanc, la plus haute cime de l'Europe, jusqu'à laquelle cependant il n'est pas impossible de transporter quelques instrumens de physique?

I.

Nous étions arrivés à Chamonix le 12 août; mais il fallut renoncer à partir aussitôt, les observations que j'avais en vue exigeant des conditions atmosphériques toutes spéciales. Ces journées d'attente ne furent pas perdues : nous les employâmes en courses nécessaires au choix de la station inférieure, où M. Margottet avait bien voulu se charger de mesurer la radiation solaire en même temps que je la déterminerais au sommet. Nous eûmes soin aussi de répéter définitivement les expériences afin de les rendre parfaitement comparables. Le samedi 14 août au soir, le ciel n'était pas encore complétement débarrassé de nuages; mais la marche du baromètre, lentement ascendante depuis plusieurs jours, nous donnait confiance; je fixai donc le départ au lendemain matin.

A l'heure convenue, nous nous mettons en route, M. Jarrige, M. Rigollot et moi, avec quatre guides et trois porteurs. Simond Joseph, de l'Argentière, est notre guide-chef, guide excellent, d'un pied sûr, d'un courage et d'un sang-froid éprouvés. L'ascension se fait habituellement en deux jours : on s'arrête aux Grands-Mulets. Trois heures suffisent pour atteindre de Chamonix le chalet de Pierre-Pointue (2,050 mètres), auquel conduit un bon chemin de mulets grimpant sous bois à droite du glacier des Bossons. Après avoir déjeuné au chalet, nous abordons la moraine, gigantesque rempart que le glacier a élevé lui-même comme pour protéger son flanc. En une heure, nous gagnons Pierre-l'Échelle (ainsi nommée de l'échelle que les guides y prenaient autrefois afin d'aider à franchir les crevasses). A partir de ce point, on s'engage sur la glace, que l'on ne doit plus quitter désormais, si ce n'est un instant, au refuge des Grands-Mulets.

La traversée du glacier des Bossons prend environ deux heures; mais les heures passent comme des minutes, tant le spectacle qui se déroule aux regards offre de grandeur et de variété. Ces merveilles de la nature produisent toujours sur l'âme une vive impression. Les données de la science sont loin de refroidir en nous le sentiment poétique; au contraire l'émotion devient d'autant plus profonde que l'instinct n'est plus seul éveillé. Si habitué que l'on soit au spectacle des montagnes, on reste saisi d'admiration en contemplant les *séracs* (1), les tours, les aiguilles de glace aux formes variées, parfois aux dimensions colossales, et les crevasses énormes

(1) On appelle ainsi d'énormes blocs de glace dont la forme prismatique ressemble à celle d'un fromage du pays nommé *sérac*.

dont l'œil ne peut mesurer la profondeur. Le glacier des Bossons et le glacier de Taconnay se réunissent par leur partie supérieure : c'est là surtout que le fleuve de glace qui descend des pentes du Mont-Blanc, obligé de se partager en deux branches distinctes, offre le plus étonnant désordre de crevasses se croisant en tout sens. Là commencent aussi les difficultés de la route, sans toutefois que le touriste exercé ait à craindre des dangers sérieux. Le glacier des Bossons franchi, nous sommes aux Grands-Mulets (3,050 mètres), véritables îlots rocheux faisant saillie sur cette mer de glace. Il était quatre heures de l'après-midi. On pouvait donc tenter d'obtenir quelque mesure utile de la radiation solaire; mais à peine les instrumens étaient-ils installés sur la neige que des nuages vinrent voiler le soleil, avant qu'il eût été possible de recueillir une seule observation. Ce contre-temps n'a pas grande importance : nous en serons quittes pour reprendre les expériences au moment de la descente.

Le refuge élevé sur le premier des rochers nous offrit un asile que nous trouvions presque confortable en pensant aux hommes courageux qui les premiers escaladèrent le Mont-Blanc, Jacques Balmat, le docteur Paccard et l'illustre De Saussure. De l'étroite terrasse qui longe la cabane nous assistâmes alors à un spectacle d'une imposante magnificence. Le coucher du soleil dans les montagnes est toujours un phénomène grandiose. Aux Grands-Mulets, sur cette pointe rocheuse perdue parmi les neiges, l'effet devient saisissant. L'œil suit les dégradations successives de la lumière sur chacun des pics qui se dressent devant lui, jusqu'à ce qu'ils s'éteignent dans la nuit qui les gagne tous l'un après l'autre; l'ombre monte le long du géant des Alpes, le sommet du Mont-Blanc pâlit à son tour; la neige, tout à l'heure encore dorée des feux du soleil, revêt une teinte livide, cadavéreuse : la mort a remplacé la vie. Mais bientôt une paisible clarté ranime ces masses lugubres, et la montagne ressuscite sereine à la douce lumière des étoiles.

Après quelques instans de repos, nous nous levons à minuit; à une heure, nous partons. La nuit est claire, et, bien que la lune ne brille pas encore, nous abandonnons bientôt les lanternes qui servaient à guider notre marche. C'est un spectacle étrange que celui d'hommes s'avançant ainsi dans l'ombre à travers les neiges, liés les uns aux autres par la corde qui constitue leur unique sauvegarde, tout en établissant entre eux une terrible solidarité. Au loin apparaissent, comme des feux follets glissant sur la neige, les lanternes de deux caravanes parties avant nous des Grands-Mulets, l'une à minuit, l'autre à minuit et demi. Le silence profond de ces régions éternellement glacées n'est troublé que par le bruit des

avalanches qui de temps en temps se précipitent avec fracas des Monts-Maudits et vont s'abîmer derrière les Grands-Mulets, sans lesquels la première partie de la route serait singulièrement dangereuse. La pente est raide, mais la neige était bonne, et nous avancions d'un pas rapide. Nous traversons le Petit-Plateau (3,690 mètres), étroit couloir qu'une énorme avalanche tombée du Dôme du Goûter avait balayé peu de jours auparavant. Malheur à la caravane qui se fût trouvée alors au point où nous sommes! Encore une montée assez rude; les guides taillent continuellement des pas dans la neige. Voici enfin le Grand-Plateau (3,930 mètres) : nous avons marché trois heures sans reprendre haleine. Il est à peu près impossible de faire autrement sans s'exposer à être enseveli sous une avalanche; d'ailleurs en s'arrêtant on risquerait d'avoir les pieds gelés. Mais la plus légère indisposition rend une pareil trajet singulièrement pénible. Bien qu'habitué aux excursions de montagnes, M. Jarrige en fit la désagréable épreuve, et, lorsqu'après une minute de repos seulement nous nous remîmes en marche, il dut, en proie à de cruels vomissemens, redescendre avec un guide, Charlet Pierre, dont le dévoûment m'était connu.

Le Grand-Plateau, qui serait beaucoup mieux appelé le Grand-Vallon, est un large vallon dominé à droite par le Dôme-du-Goûter, à gauche par les Monts-Maudits, en face par les pentes escarpées qui descendent au nord de la cime du Mont-Blanc. On peut, du Grand-Plateau, se rendre au sommet par différentes routes. Nous prenons celle que l'on choisit d'ordinaire maintenant, et qui est incontestablement préférable toutes les fois que le temps est franchement beau. Elle met en effet à l'abri des avalanches dans la dernière partie de l'ascension; mais elle serait impraticable, si le vent soufflait avec quelque violence. Nous gravissons donc à droite vers le Dôme-du-Goûter par un chemin rapide, en suivant un large couloir dans lequel ne se faisait pas sentir la moindre brise. Ce fut, de toute la montée, le point où j'éprouvai le plus de gêne dans la respiration. Encore ce trouble fut-il si léger que je ne l'aurais sans doute pas remarqué, si mon attention n'eût été éveillée à ce sujet par tout ce que j'avais lu et entendu dire du mal des montagnes; l'inclinaison assez forte de la pente et l'absence complète de tout courant d'air me paraissent ici l'expliquer suffisamment.

Le soleil se levait quand nous atteignîmes le Dôme-du-Goûter. Nous eûmes alors le bonheur de contempler un des plus beaux et des plus rares phénomènes dont on puisse être témoin dans ces hautes régions. Sur l'atmosphère, à l'opposé du soleil, se projetait l'ombre gigantesque du Mont-Blanc, assez diaphane pour laisser

apercevoir derrière elle les montagnes de la Tarentaise; elle était surmontée d'une sorte de gloire à rayons violets, dont l'un, aux dimensions colossales, s'inclinait en forme de panache du côté de l'Italie. La même apparition fut observée en 1844, le soir, par MM. Bravais, Martins et Lepileur, et en 1869, le matin, par M. Lortet, à peu près au point où nous nous trouvions. Tout d'abord, quand je l'aperçus, vers cinq heures et demie du matin, l'ombre me sembla plus haute que le Mont-Blanc. Les contours en étaient bien accusés, au point que l'on distinguait facilement les principales courbures de la montagne; les Bosses-du-Dromadaire en particulier se dessinaient avec une netteté parfaite. Ce spectre immense est dû, comme ceux que l'on produit dans les théâtres, à la réflexion sur un miroir transparent qui est ici l'atmosphère elle-même. Il persista plus d'une heure, diminuant de hauteur à mesure que le soleil s'élevait au-dessus de l'horizon. L'auréole violette du sommet disparut aussi peu à peu; le rayon formant panache du côté de l'Italie resta plus longtemps visible, puis s'effaça à son tour. Ces apparences lumineuses dont nous suivions ainsi les phases diverses s'expliquent d'ailleurs facilement. En effet, dans la projection du Mont-Blanc sur l'atmosphère, toute colonne gazeuse d'une autre densité que la masse d'air générale doit devenir visible sur l'écran aérien où elle est projetée, la différence de densité entraînant nécessairement une différence de pouvoir réfringent. Cette colonne présentera en outre une coloration spéciale, analogue aux premières teintes de l'aurore, et qu'il faut attribuer également à la nature de l'absorption exercée par le gaz sur la lumière du soleil.

Tout en admirant ce magnifique spectacle, nous continuons à monter la rude pente qui mène aux Rochers-Foudroyés. Là se trouvait échoué l'ascensionniste de la seconde caravane qui nous précédait; il succombait à la fatigue, et son état de santé ne lui permettait qu'un très médiocre enthousiasme à la vue de l'ombre du Mont-Blanc et du Mont-Blanc lui-même. A partir des Rochers-Foudroyés commence ce vertigineux chemin de l'arête où pendant plus de deux heures on gravit des pentes de 45 à 50 degrés en suivant une crête large au plus de 30 centimètres, et souvent si tranchante que l'on n'a pour y poser le pied que les marches taillées sans cesse par le guide. Deux nappes de glace plongent à droite et à gauche, pour tomber l'une au Grand-Plateau, l'autre sur le glacier de Miage, dans la vallée de Montjoie, à une profondeur de plusieurs milliers de mètres. Nous franchissons les Bosses-du-Dromadaire (4,650 mètres), et, après un dernier effort, nous atteignons le sommet du Mont-Blanc (4,810 mètres). Il est huit heures du matin.

Dans l'immense panorama qui se déroule à nos pieds, nous dé-

couvrons la Suisse tout entière, la moitié de l'Italie, et la France depuis le plateau de Langres jusqu'à la Méditerranée. D'un seul coup d'œil, on embrasse l'empire des neiges éternelles, les vastes glaciers scintillant au soleil et les pics superbes dominant les névés. En ce point culminant, il est facile de se rendre un compte exact de la disposition qu'affectent les Alpes. Ainsi que de Saussure, avec la grande autorité de son nom, l'a remarqué le premier, elles constituent des massifs parfaitement distincts. Qui de nous cependant n'a pas appris que les Alpes sont des chaînes de montagnes? Cette apparence trompeuse n'est qu'un effet de perspective et disparaît dès qu'on les observe à vol d'oiseau. On reconnaît alors que, loin de former des chaînes continues, « elles sont distribuées par grandes masses ou par groupes de formes variées et bizarres, détachés les uns des autres ou qui du moins ne paraissent liés qu'accidentellement et sans aucune régularité (1). »

Il serait doux de s'abandonner aux joies intimes que de pareils spectacles font éprouver; mais n'est-ce pas y ajouter encore que de chercher à utiliser ces heures trop courtes au profit de la science, comme de Saussure, Bravais, Tyndall, nous en ont donné l'exemple?

II.

Le ciel est d'une sérénité parfaite, l'air absolument calme; le thermomètre à l'ombre marque 1 degré au-dessus de zéro, les circonstances sont donc particulièrement favorables aux expériences que je me propose de faire. M. Margottet est à son poste, tout au bas du glacier des Bossons, 4,000 mètres au-dessous de moi. Deux séries d'observations simultanées, exécutées l'une au sommet, l'autre à la base de la montagne, fourniront les élémens d'une mesure exacte de la quantité de chaleur envoyée par le soleil à la terre, car la comparaison des deux séries permettra d'évaluer à chaque moment l'absorption due à l'atmosphère.

On comprend que cette évaluation minutieuse soit indispensable : en effet, la part de radiation absorbée dépend non-seulement de l'épaisseur, mais encore de l'état physique de la couche traversée à l'instant que l'on considère. Il est même curieux de remarquer à cet égard que dans les journées où l'air nous paraît le plus limpide, où les astres brillent d'un éclat tout particulier, l'absorption est précisément la plus grande. C'est un fait aujourd'hui bien démontré que certaines substances, parfaitement transparentes à la lumière et à la chaleur lumineuse, sont au contraire opaques à la chaleur

(1) De Saussure, *Voyage dans les Alpes.*

obscure. Ainsi les vitres d'une serre laissent passer en pleine liberté toute la portion du rayonnement solaire qui est à la fois lumineuse et chaude, mais s'opposent à la sortie des radiations calorifiques obscures émises par la terre ou les plantes. Or notre atmosphère contient toujours, et parfois en quantité considérable, un gaz moins perméable encore à la chaleur que le verre, nous voulons parler de la vapeur d'eau. Il n'est pas question ici de la vapeur visible, condensée sous la forme de nuages ou de brouillard, il s'agit de celle qui reste invisible, admirablement transparente, et qui se trouve mélangée à l'air sans en altérer la limpidité. Grâce à cette substance, particulièrement abondante dans les couches les plus voisines du sol, l'atmosphère est à la fois pour la terre un léger vêtement capable de tempérer les ardeurs de l'été et un chaud manteau qui la protége des rudes frimas de l'hiver; mais la présence de cette vapeur constitue une difficulté réelle dès que l'on entreprend d'évaluer la chaleur solaire.

Pouillet, dont les importans travaux ne sauraient être passés sous silence, avait cherché à déterminer la quantité de chaleur absorbée par l'air en mesurant l'énergie de la radiation aux diverses heures de la journée, c'est-à-dire pour des épaisseurs très différentes de la couche gazeuse traversée par les rayons du soleil. Sa méthode ne laisserait rien à désirer, si l'atmosphère offrait une composition constante en tout point et à toute heure du même jour; mais le corps qui joue le rôle prédominant dans ces phénomènes d'absorption, la vapeur d'eau, est précisément réparti dans les proportions les plus inégales et les plus variables. De là une incertitude impossible à éviter et qui n'eût certainement pas échappé à Pouillet, si l'énergie de l'absorption exercée par la vapeur d'eau eût été alors connue, comme elle l'est aujourd'hui, depuis les belles expériences de M. Tyndall. On peut donc s'étonner que les physiciens assez nombreux qui ont repris dans ces dernières années les mesures de chaleur solaire conseillées jadis par Herschel et inaugurées par Pouillet aient presque entièrement négligé cet élément essentiel de la question. La plupart d'entre eux, il est vrai, ne quittant pas leur laboratoire, se privaient des moyens d'apprécier avec quelque précision la quantité de vapeur d'eau contenue dans l'air depuis la surface du sol jusqu'aux confins de l'atmosphère. Les mesures de ces expérimentateurs, en tête desquels il faut citer le savant directeur de l'observatoire romain, le père Secchi, n'en conservent pas moins une valeur considérable, car elles font connaître sinon la quantité de chaleur que nous envoie le soleil, du moins celle qui arrive directement jusqu'à nous.

Deux physiciens seulement, que je sache, M. Soret de Genève

et M. Desains, ont essayé d'obtenir la valeur exacte de la radiation solaire en exécutant des mesures à une grande hauteur aussi bien qu'au niveau du sol. Mais M. Desains n'a pas continué, dans cette direction du moins, les expériences qu'il avait tentées en opérant simultanément au Rhigiculm et à Lucerne avec M. Branly. Quant à M. Soret, que des études analogues ont conduit jusqu'au Mont-Blanc, il n'a pas réussi à obtenir des résultats certains, sans doute pour avoir négligé de faire observer à la base de la montagne tandis que lui-même observait au sommet.

Le seul moyen de résoudre la question consiste à effectuer des mesures simultanées en deux stations situées sensiblement sur la même verticale et présentant entre elles une différence de niveau aussi grande que possible. On peut déterminer ainsi avec toute la précision désirable l'effet produit par une colonne d'air de plusieurs kilomètres de hauteur, tandis que d'autre part l'état physique de cette longue colonne gazeuse est exactement connu par les observations météorologiques que l'on a soin de faire à chacune des stations. Tel est le principe des recherches que je poursuis depuis plus de deux ans, et en vue desquelles, avant de gravir le Mont-Blanc, j'ai déjà entrepris de nombreuses ascensions dans les Alpes du Dauphiné.

Le procédé expérimental que j'ai adopté est très simple. La boule d'un thermomètre à mercure occupe le centre d'un vase sphérique maintenu à la température de zéro degré au moyen de glace entassée entre ce premier vase et un second, extérieur et concentrique. Dans le système des deux enveloppes est pratiquée une ouverture tubulaire que l'on oriente de façon à laisser les rayons solaires tomber librement sur la boule du thermomètre. Le mercure monte aussitôt, et, au bout d'un quart d'heure environ, indique une température stationnaire qui sert à mesurer l'intensité de la radiation. On comprend de plus que l'excès de température accusé par le thermomètre dans ces conditions puisse permettre d'évaluer la température même de la source calorifique, c'est-à-dire du soleil.

Nous restâmes près de quatre heures au sommet du Mont-Blanc, et je pus y recueillir des observations que la beauté exceptionnelle de ce jour rend précieuses. La mise en œuvre de toutes les mesures obtenues nécessite des calculs un peu longs, si l'on veut en déduire la valeur exacte de l'absorption exercée par l'atmosphère, fixer la part de la vapeur d'eau dans ce phénomène, déterminer l'intensité de la radiation solaire et arriver enfin à une évaluation plausible de la température du soleil. Mais le simple énoncé des nombres que j'ai trouvés suffira pour montrer immédiatement quelle notable quantité de chaleur est interceptée par l'air alors même que le ciel

est d'une limpidité parfaite, comme dans cette journée du 16 août 1875. A dix heures vingt-deux minutes du matin, sur la cime du Mont-Blanc, le thermomètre de mon appareil marquait au soleil 18°,20; à la même heure, M. Margottet observait, au glacier des Bossons, 13°,85. Les observations météorologiques faites aux deux stations nous donnaient : au sommet, pression barométrique, 430 millimètres; température de l'air, 1 degré au-dessus de zéro; état hygrométrique, 0,40; à la base : pression barométrique, 661 millimètres; température de l'air, 9°,5; état hygrométrique, 0,60. Ces nombres devraient être corrigés des légères erreurs spéciales à chaque instrument. Il faudrait en outre ramener les indications thermométriques qui mesurent la radiation aux valeurs qu'elles auraient eues, si la boule de chaque thermomètre n'avait éprouvé aucune perte de chaleur par rayonnement; mais elle émettait vers l'enceinte à zéro degré dont elle occupait le centre plus de chaleur qu'elle n'en recevait, et accusait par conséquent une température finale inférieure à celle qu'elle aurait dû théoriquement marquer. Ces corrections toutefois ne changeraient pas l'ordre de grandeur du résultat. En les négligeant ici et en comparant les données que fournit immédiatement l'expérience, nous voyons que le 16 août, à dix heures et demie du matin, l'air étant moyennement humide, parfaitement calme, et dans les conditions les plus normales de température et de pression, l'énergie de la radiation solaire à Chamonix était d'un quart inférieure à celle que nous constations au même moment 4,000 mètres plus haut.

Doit-on en conclure néanmoins que toute la chaleur absorbée entre les deux stations soit définitivement perdue? La colonne d'air qui s'élève de la base au sommet de la montagne n'a retenu cette part de la radiation que pour en faire largement profiter ensuite la vallée. La nuit sera douce, presque chaude à Chamonix, tandis que le froid se fera vivement sentir sur la cime du Mont-Blanc, au point d'en rendre le séjour dangereux pour celui qui, à l'exemple de M. Tyndall, oserait y rester. Si donc il est vrai de dire que l'atmosphère la plus sereine arrête environ la moitié de la quantité totale de chaleur que le soleil émet vers la terre, il faut ajouter que la portion interceptée est réellement mise en réserve pour nous être rendue plus tard presqu'en entier, soit comme chaleur, soit comme force. On comprend ainsi pourquoi il importe de mesurer l'intensité du rayonnement avant son passage à travers notre atmosphère.

III.

Il est très rare, au dire des guides, que l'on puisse rester au sommet du Mont-Blanc aussi longtemps que nous le fîmes. J'aurais cependant désiré y continuer encore mes observations; un léger vent du sud, qui s'éleva vers les onze heures, nous contraignit bientôt de partir, — non pas que nous eussions à concevoir des craintes sérieuses relativement à la descente, mais plusieurs d'entre nous commencèrent alors à souffrir du froid d'une façon vraiment inquiétante.

L'impression ressentie par l'organisme dans une ascension est très variable suivant les personnes. Peut-être, en appréciant les effets physiologiques qui se produisent, a-t-on exagéré quelque peu l'influence de la raréfaction de l'air, sans tenir assez compte de la fatigue énorme qui résulte de la montée même. Je serais tenté d'attribuer en effet à une lassitude extrême le pénible état de M. Lortet pendant ses deux expéditions au Mont-Blanc. Quant à moi, habitué aux courses en montagne, sans que j'eusse jamais dépassé toutefois l'altitude de 3,500 mètres, je me trouvais dans d'excellentes conditions pour apprécier les effets physiologiques de la raréfaction de l'air, car je suis encore à cet âge où l'homme peut dépenser impunément la plus grande somme de forces. Un seul phénomène me frappa, la rapidité de mon pouls. A jeun et après deux heures de repos, je comptais 110 pulsations à la minute, sur la cime du Mont-Blanc, tandis qu'à Grenoble le nombre ordinaire de mes pulsations ne dépasse pas 65; le pouls était d'ailleurs excellent, parfaitement plein et régulier. Toute trace de fatigue avait disparu, je n'éprouvais pas le moindre malaise, et quelques instans plus tard je déjeunai de bon appétit. Ce grand nombre de pulsations est un effet incontestable de la rareté de l'air, qui est presque moitié moins dense au sommet du Mont-Blanc qu'au niveau de la mer. Un air aussi raréfié ne peut fournir l'oxygène nécessaire à la combustion intérieure qu'à l'aide d'une circulation plus active qui ramène plus tôt le sang dans les poumons, tout en lui laissant encore le temps nécessaire pour s'oxygéner convenablement. Ce que l'on sait de la circulation normale chez les enfans ou chez les oiseaux montre effectivement que, dans certaines limites qui ne sont pas dépassées ici, la quantité d'oxygène absorbé croît en raison du nombre des pulsations; mais j'admettrai volontiers, avec M. Lortet, qu'un pouls battant 160 ou 170 pulsations à la minute ne permet pas au sang de recevoir suffisamment l'action de l'oxygène ni d'expulser entièrement son acide carbonique. Si un mouvement aussi rapide contrarie évidemment l'oxygénation, un nombre de pulsa-

tions à peine supérieur au chiffre normal ne suffit plus à la combustion intérieure dans cet air raréfié. L'état de mon compagnon de route m'en parut la preuve. Affaibli par un saignement de nez qui ne cessa point du Grand-Plateau jusqu'au sommet, il ne comptait sur le Mont-Blanc, après deux heures de repos, que 94 pulsations, tandis que son pouls en bat régulièrement 78. A peine le vent se fut-il levé, léger pourtant, du côté de l'Italie, qu'il éprouva aussitôt une sensation très pénible; tandis que je ne souffrais pas du froid, il en subissait cruellement l'influence, qu'une combustion incomplète ne réussissait pas à combattre, et il lui eût été impossible de prolonger longtemps encore son séjour au sommet.

Tout ce que j'observai de l'état des guides et des porteurs confirme l'idée que le mal des montagnes ne saurait être attribué exclusivement à la raréfaction de l'air. Les porteurs ont un métier très pénible : l'un de ceux qui nous accompagnaient, peu aguerri à la montagne, succombait à la fatigue quand nous atteignîmes le sommet; mais je crois que l'on observerait des effets analogues dans notre atmosphère sur un homme que l'on forcerait à monter chargé une hauteur équivalente à celle du Mont-Blanc. Encore faut-il tenir compte des faux pas et des glissades, qui doublent peut-être la peine. Moins chargés que les porteurs et plus habitués à la montée, les guides étaient beaucoup moins éprouvés; ils ne paraissaient ressentir aucun malaise. A peine arrivé au sommet, Simond Joseph entonna à pleins poumons une tyrolienne dont l'intensité sonore, surprenante à cette hauteur, prouvait assez que le chanteur n'avait en rien la respiration gênée. Je ne crois pas que le voyageur de la première caravane partie avant nous des Grands-Mulets ait eu davantage à souffrir du mal des montagnes. En arrivant au sommet du Mont-Blanc, où il nous avait précédés de trois quarts d'heure, nous le trouvâmes terminant très tranquillement une pipe qu'il avait voulu fumer avant de redescendre; mais M. Ogier est un montagnard exercé, et la dernière partie de l'ascension lui avait seule causé quelque fatigue. Or dans ces conditions l'équilibre se rétablit vite chez un homme vigoureux, et l'organisme reprend bientôt toute liberté de s'adapter aux exigences nouvelles du milieu dans lequel il se trouve placé.

Les expériences délicates qui exigeaient tous mes soins ne me permirent pas d'étendre le champ de mes observations autant que je l'aurais souhaité. Il ne sera pas sans intérêt toutefois de remarquer que pendant la durée entière de notre séjour au sommet du Mont-Blanc le ciel nous parut d'un beau bleu clair, et nullement de ce bleu noir attribué d'habitude par les touristes à l'air des hautes régions.

Il est midi, nous commençons à descendre. La neige est beaucoup

moins bonne qu'à la montée; aux Rochers-Foudroyés nous enfonçons déjà jusqu'à mi-jambe. Nous continuons cependant notre marche assez vite, et vers trois heures nous arrivons aux Grands-Mulets. Je renvoie guides et porteurs, et je ne garde avec moi que Simond Joseph et Charlet Pierre, pour reprendre ici demain les observations que les nuages ont interrompues la veille. Nos braves compagnons de route s'éloignent rapidement, heureux de regagner leur village. Peu s'en fallut qu'ils ne le revissent jamais. Une effroyable avalanche de pierres descendue de l'Aiguille du Midi se précipita sur le glacier des Bossons au moment même où ils traversaient le néfaste couloir de Pierre-l'Échelle; un bloc énorme faillit les écraser tous. Par bonheur, aucun d'eux ne fut atteint, et nous eûmes la joie de les retrouver le lendemain à Chamonix.

Les mesures obtenues dans la matinée du 17 août simultanément aux Grands-Mulets et à la partie inférieure du glacier des Bossons confirmèrent pleinement celles de la veille. L'air était un peu plus humide, et en même temps nous constations que l'énergie de la radiation solaire avait diminué. Puis, tenant compte de cette modification dans les données de l'expérience, nous reconnaissions nettement que la perte de chaleur due à l'absorption par l'atmosphère était beaucoup plus considérable (environ trois fois plus grande) des Grands-Mulets au pied du glacier des Bossons que de la cime du Mont-Blanc aux Grands-Mulets, bien que cette dernière station soit presqu'à égale distance de la base et du sommet de la montagne. On comprend facilement qu'il en soit ainsi, car les couches inférieures de l'air se trouvent normalement chargées d'une quantité assez notable de vapeur d'eau, qui manque au contraire presque absolument dans les régions supérieures.

Nos observations terminées, nous redescendîmes vers Chamonix. A peine avions-nous fait les premiers pas sur le glacier que la neige s'effondra. Simond Joseph disparaît dans une crevasse, des monceaux de neige et de pierres tombent derrière lui; un fragment énorme de rocher reste suspendu au bord de l'abîme qui vient de s'ouvrir sous ses pieds; mais l'avalanche n'a pas atteint notre brave guide, la corde le retient, et nous le voyons reparaître sain et sauf, prêt encore à risquer sa vie avec la même intrépidité et le même dévoûment. La traversée s'opéra sans autre accident. A la jonction, nous rencontrâmes M. le marquis de Turenne, qui s'offrit, avec une courtoisie parfaite, à répéter au sommet le lendemain toutes les mesures qui pourraient m'être utiles. Après avoir comparé nos baromètres, nous continuons notre route, lui vers les Grands-Mulets, moi vers Chamonix.

Deux jours plus tard, j'étais de retour à Grenoble, heureux d'avoir

pu accomplir en des conditions aussi favorables cette ascension, qui avait pour moi un double attrait : à l'intérêt scientifique de recherches longuement poursuivies s'ajoutait en effet le désir de répondre dignement à la libéralité de M. le ministre de l'instruction publique, qui avait bien voulu se charger des frais de l'expédition. Je ne regretterai ni peine, ni fatigue, si l'attention des savans est appelée de nouveau sur ce monde des montagnes, encore à peine connu, et dont l'étude serait intéressante à tant d'égards.

Pour considérer seulement le but précis que j'avais en vue, les mesures de la radiation et des différens élémens qui en modifient l'intensité dans notre atmosphère serviront utilement à déterminer l'énergie calorifique du soleil, dont elles pourront même aider à évaluer la température moyenne. La solution de ce séduisant problème n'est peut-être pas aussi éloignée qu'on serait tenté de le croire d'après le simple énoncé de la question. Nous savons en effet aujourd'hui que les élémens constitutifs du soleil sont, d'une manière générale, identiques à ceux qui entrent dans la formation de notre globe et des autres planètes. Ce que Laplace avait supposé dans sa grandiose conception du système du monde, les spectroscopistes modernes l'ont matériellement et indubitablement prouvé. M. Henri Sainte-Claire Deville a dès lors pu affirmer que la chaleur du soleil ne devait pas être, comme on l'avait pensé jusque-là, hors de toute comparaison avec celle des sources terrestres. Les limites que sa grande découverte de la *dissociation* assigne aux températures industriellement réalisables s'imposent également aux températures produites à la surface du soleil par les réactions réciproques des mêmes agens chimiques que ceux dont nous disposons. Tout en tenant compte des circonstances spéciales, et en particulier de la pression, qui peuvent reculer dans une certaine mesure ces limites mêmes, on ne saurait donc logiquement admettre pour la température du soleil ces millions de degrés par lesquels plusieurs physiciens croyaient encore récemment pouvoir la représenter. J'ai fait l'an dernier aux forges d'Allevard, sur la radiation solaire et le rayonnement d'un bain d'acier en pleine fusion à 1,500 degrés, des expériences comparatives qui confirment entièrement l'idée d'un soleil chaud de quelques milliers de degrés seulement. Le rapprochement de ces expériences et d'autres que je poursuis, avec les mesures directes effectuées au sommet du Mont-Blanc, paraît devoir conduire plus loin encore et permettre d'évaluer numériquement la température vraie de la surface du soleil.

JULES VIOLLE.

LES RELATIONS

DE L'ALLEMAGNE ET DE LA FRANCE

D'APRÈS UNE BROCHURE ALLEMANDE.

Dans le discours qu'il prononçait l'autre jour à Arcachon, M. Thiers a remarqué avec sa justesse d'esprit et sa précision de langage accoutumées que, si par alliance on entend le concert de deux ou trois états qui s'unissent pour atteindre un but particulier, spécial, intéressé, la France assurément n'a pas d'alliance. — « Voulez-vous que je vous le dise? a-t-il ajouté, je n'en connais aucune de semblable en Europe aujourd'hui. A ce titre, personne dans le temps présent n'est l'allié d'un autre; mais tout le monde est l'allié de tout le monde pour le maintien du repos des nations, et cette alliance vraiment sainte comprend, protége tous les intérêts, et pour longtemps encore est la seule souhaitable, la seule possible. » Cette alliance vraiment sainte, cette sainte conjuration des gouvernemens coalisés pour maintenir la paix a prouvé deux fois cette année son efficacité; à deux reprises, en automne comme au printemps, elle a réussi à prévenir des complications menaçantes, à écarter des causes de conflit. Les sceptiques ne croyaient plus à l'Europe; il semble que l'Europe se soit retrouvée et qu'elle comprenne mieux que par le passé quels services peut rendre à la paix du monde une politique sagement préventive, l'action commune et concertée des gouvernemens désintéressés. Aussi les belliqueux mettent-ils le plus grand soin à dissimuler leurs projets et à se poser en face de l'opinion publique comme des ministres de paix. Lorsqu'ont éclaté les troubles de l'Herzégovine, on a vu avec plus d'inquiétude que de surprise plusieurs journaux importans de l'Allemagne soulever insidieusement la redoutable question de l'homme malade et prendre sous leur patronage les solutions radicales et violentes. Jouant le rôle de tentateurs, ils encourageaient les ambitions de la Russie, ils prêchaient à l'Autriche la politique d'agrandissement; ils disaient à ces deux empires : Ne vous

gênez pas, prenez en Orient tout ce qu'il peut vous convenir de prendre! — Ils ajoutaient *in petto :* Pendant que vous aurez le dos tourné et les mains occupées, nous ferons, nous autres, tout ce qu'il nous plaira. En même temps ces journaux protestaient de leurs intentions pacifiques, et, jetant du côté de l'Occident un regard soupçonneux, ils insinuaient que la question d'Orient était une eau trouble où la France essayait de repêcher ses provinces perdues. Ils ont été désavoués, ils ont dégonflé jusqu'à nouvel ordre leurs ballons d'essai. Le fabuliste nous a peint un loup qui commençait « d'avoir petite part aux brebis de son voisinage. » Pour endormir leurs défiances, il s'habilla en berger, fit sa houlette d'un bâton, « sans oublier la cornemuse. » Ce qui gâta son entreprise, c'est qu'il ne put contrefaire la voix du berger.

Le ton dont il parla fit retentir les bois,
Et découvrit tout le mystère.

C'est un heureux signe des temps que les loups se croient tenus de se déguiser en bergers et que les boute-feux se donnent pour les gens les plus pacifiques du monde, et imputent à autrui les mauvaises pensées dont on les soupçonne. Aujourd'hui, pour souffleter son voisin, on est obligé de se servir d'une branche d'olivier.

Il serait injuste de compter au nombre des loups déguisés en bergers l'auteur d'une brochure publiée récemment à Berlin sous ce titre : *Après la guerre.* Écrite dans un esprit sage et modéré, elle paraît avoir fait en Allemagne quelque sensation. Il y a de vrais bergers, même à Berlin, et les houlettes allemandes ne sont pas toutes des fourreaux enrubannés où se cachent des épées. Les uns ont attribué à cette publication une origine semi-officielle; d'autres, mieux informés peut-être, ont voulu reconnaître dans l'auteur un homme d'esprit et de talent, qui est un des membres les plus considérés du parti national-libéral. Quoi qu'il en soit, on ne peut refuser à l'écrit dont nous parlons l'autorité qui s'attache toujours au bon sens, quand il est accompagné d'une certaine élévation de sentimens et qu'il fait justice des préjugés, des sottises et des passions courantes. Le publiciste anonyme voit dans le chauvinisme une maladie ou une folie contraire aux véritables traditions, aux vrais instincts, au génie même de sa nation, laquelle est si peu portée au mépris des peuples étrangers qu'on peut lui reprocher de subir trop facilement leur influence. Il déclare que les guerres de race, les inimitiés héréditaires, les haines internationales, sont des préjugés d'un autre âge, incompatibles avec les idées modernes. Il déclare aussi que, quelle que soit la valeur du principe des nationalités, il ne saurait servir de règle exclusive à la politique, ni d'excuse à aucune entreprise contre la justice. Il estime que c'est le devoir de tout peuple civilisé de concilier l'exercice de son droit avec le respect des droits généraux de l'humanité. La politique qu'il recommande est cette politique réaliste, *die Realpo-*

litik, qui se glorifie de n'être ni doctrinaire, ni sentimentale, qui se défie également de tous les systèmes, de tous les dogmes et de toutes les variétés du don-quichottisme ; mais il s'empresse d'expliquer que le réalisme des hommes d'état ne peut se croire tout permis, qu'il doit compter avec l'honneur et avec la morale, qu'il aurait tort de fréquenter l'école de Machiavel et de professer avec lui que le monde appartient en bonne justice aux lions et aux renards, et que les moutons remplissent leur destinée en se laissant manger. Selon les sages doctrines du publiciste anonyme, la guerre est un moyen extrême dont les peuples ne doivent user que dans les cas d'absolue nécessité et quand il y va de la conservation de leur existence ; mais la paix est un bienfait dont ils ne sauraient trop sentir le prix, et il importe que la paix soit vraiment pacifique, que les ressentimens et les défiances n'en compromettent pas les avantages et la durée. « Il convient, nous dit-il, à deux grandes nations de recourir aux armes et au jugement de Dieu, quand il s'est élevé entre elles des différends qui ne peuvent être vidés en douceur ; mais il est contraire à tout noble sentiment, et il répugne à la civilisation de ce siècle que l'Allemagne et la France, durant des années après la conclusion de la paix, entretiennent des rapports qui ressemblent à un état de cannibalisme moral, *moralischer Menschenfresserei.* » Il représente à ces deux nations « que par une histoire de mille ans, par toutes les vicissitudes de la paix et de la guerre, elles ont pu se convaincre que leurs forces se balancent, » et il les engage à en faire un usage plus utile que de les employer « à s'affaiblir et à se paralyser réciproquement dans des luttes incessantes. »

« Quand deux adversaires, dit-il ailleurs, entrent en lice avec le sentiment de l'égalité de leurs conditions, leur estime mutuelle ne peut être compromise par le résultat de la lutte... Après que le dieu de la guerre a laissé tomber ses dés et que les conditions de la paix ont été réglées, ce nouveau contrat inaugure un nouveau droit... Les questions litigieuses appartiennent au passé ; mais les peuples, qui sentent la vie abonder dans leurs veines, subsistent et se persuadent de plus en plus qu'ils sont appelés à entretenir ensemble un commerce pacifique. C'est un honneur pour chacun d'eux d'exprimer tout haut cette conviction et de tendre la main à la partie adverse pour conclure avec elle un pacte de bon voisinage. » Et l'auteur de la brochure exhorte les Français à relire l'une des scènes les plus justement célèbres de Corneille, de ce poète « qui fut grand surtout parce qu'il sut rendre les émotions des grandes âmes et des peuples dont le cœur est haut placé. » Tendant la main à la France, il lui dit au nom de l'Allemagne :

Soyons amis, Cinna, c'est moi qui t'en convie.

Nous ne savons si la belle scène que le publiciste anonyme engage les Français à relire était bien présente à sa mémoire. Auguste y parle en

maître qui consent à faire grâce, qui remet sa peine à un ingrat; il y a bien de la hauteur dans sa clémence et beaucoup de superbe dans son pardon. Il a auparavant ordonné à Cinna de descendre en lui-même, de se mieux connaître, de ne point s'abuser sur ce qu'il peut valoir. — Tu ferais pitié, lui dit-il,

Si je t'abandonnais à ton peu de mérite.

Un jour, en entendant ces vers au théâtre, le maréchal de La Feuillade ne put se tenir de crier à l'acteur qui jouait le rôle d'Auguste : « Ah! tu me gâtes le soyons amis, Cinna. » Et il ajouta : « Si le roi m'en disait autant, je le remercierais de son amitié. » Ne chicanons point le publiciste anonyme sur les mots, attachons-nous à ses pensées, qui témoignent d'un esprit généreux et bien intentionné. A la vérité, quand il pèse et compare le mérite des deux nations qu'il se propose de réconcilier, il fait la part très belle à l'Allemagne. Il entrait dans son plan de donner à son pays de sages conseils, mais il n'a point entamé le chapitre des vérités utiles, qui risquent souvent d'être des vérités désagréables. Il y a dans sa brochure une page où, faisant le portrait de l'empereur Guillaume, il affirme que rarement un souverain a eu le privilége de réunir à ce point en sa personne toutes les qualités qui sont l'honneur de son peuple, la justice, l'amour de la vérité, la fidélité au devoir, la décision virile, le patriotisme qui ne recule devant aucun sacrifice, toutes les vertus guerrières conciliées avec le plus ardent amour de la paix. L'auteur de la brochure ne maltraite point ses compatriotes; mais, comme il a su se dégager des préventions de l'orgueil de race, il ne refuse pas tout à la France, il ne lui reproche point, comme Auguste à Cinna, son peu de mérite. Au contraire, il admet qu'elle en a beaucoup; il rend justice à ses aptitudes diverses, à l'abondance de ses ressources, à son courage dans le malheur, il reconnaît la part considérable qu'elle a eue dans l'histoire de la civilisation, l'influence parfois utile qu'elle a exercée sur l'Allemagne elle-même. Croyant à son passé, il croit aussi à son avenir; il l'accuse seulement de gâter ses heureuses qualités naturelles par un excès de vanité nationale. Où sont aujourd'hui les peuples modestes? M. Berthold Auerbach écrivait naguère « que les Français, qui, quoi qu'ils fassent, ne s'occupent que de savoir si on les regarde, devaient nécessairement être vaincus par une race qui puise toute sa force dans le sentiment de la dignité personnelle. » Quand la voix du coq est trop éclatante et qu'il lui arrive de monter sur ses ergots, il est bon qu'un moraliste bienveillant lui prêche la modestie; mais M. Auerbach aurait dû songer que, si le moraliste est un paon qui fait la roue, son homélie a peu de chances d'être bien reçue.

« Faire sérieusement la guerre, dit l'auteur de la brochure, aussi longtemps que cela est nécessaire, maintenir sérieusement la paix aussi longtemps que cela est possible, telles étaient et telles sont les dispo-

sitions du peuple allemand à l'égard des Français, et par conséquent il dépend absolument de ces derniers d'entretenir avec l'empire voisin des rapports pacifiques ou hostiles. » Prétendre que l'Allemagne se propose de réduire la France à l'état de puissance de second ordre est, selon lui, une imputation calomnieuse, un tel dessein étant incompatible avec le caractère bien connu du peuple allemand, lequel a trop de confiance dans ses propres forces pour que la puissance des autres lui porte ombrage. « C'est le génie de la politique de la France, dit-il, que de croire sa sûreté et sa grandeur intéressées à ce que ses voisins soient faibles et de travailler à leur affaiblissement. » Nous ne savons à quelle période de l'histoire de la politique française l'anonyme veut faire allusion. S'il entend parler de la politique d'Henri IV, de Richelieu, de Mazarin, il serait facile de lui répondre que sous la conduite de ces grands hommes la France ne travaillait point à affaiblir sur ses frontières des états puissans, qui n'existaient pas, mais qu'elle avait pris en main le protectorat des petits, que Richelieu savait ce que valait un simple pion bien ménagé et qu'il s'en servait pour aller à dame, que, pour combattre les envahissemens de la maison d'Autriche, il liait partie avec les états faibles, qui recherchaient son amitié, et parmi lesquels on comptait l'électorat de Brandebourg. Le 29 juillet 1870, le professeur Michelet, de Berlin, écrivait qu'il n'y aurait pas de paix possible tant que le vol séculaire de l'Alsace et de la Lorraine n'aurait pas été restitué, et le 3 août une feuille officielle rappelait que ces deux provinces avaient été arrachées à l'Allemagne par la ruse et l'avidité conquérante des Français. Comme l'a si bien dit l'auteur de l'*Histoire diplomatique de la guerre franco-allemande,* il était impossible de falsifier plus complétement les faits. M. Sorel remarque fort judicieusement que, lorsque l'Alsace et la Lorraine sont devenues françaises, l'idée de l'unité allemande n'avait pas encore pénétré en Allemagne, que le principe des nationalités n'était enseigné par personne, que les états pratiquaient un droit public fort différent de celui qui a prévalu depuis, et que « Metz et l'Alsace furent pour la France le prix d'interventions sollicitées par les Allemands eux-mêmes et de la protection accordée aux protestans du nord contre la maison d'Autriche. » Dans le traité de 1551, qui conférait au roi Henri II la possession des Trois-Évêchés, Metz, Toul et Verdun, les princes allemands du nord disaient à leur allié : « Attendu que le roi très chrétien se porte envers nous, Allemands, en cette affaire avec secours et aide non-seulement comme ami, mais comme père charitable, nous en aurons tout le temps de notre vie une reconnaissance éternelle. » En 1633, l'électeur de Brandebourg, implorant de Louis XIII l'alliance dont la cession de l'Alsace devait être le prix, suppliait le roi « de prendre en main l'œuvre de protection et de médiation qu'on réclamait de lui, et de s'y porter avec une promptitude salutaire. » Telle était, conclut M. Sorel, « l'œuvre de ruse et de

perfidie pour laquelle les gazetiers prussiens allaient tour à tour réclamer vengeance. » Dieu nous garde de demander à Guillaume Ier, empereur d'Allemagne, de se souvenir des obligations que jadis son ancêtre George-Guillaume, électeur de Brandebourg, put avoir à la France, — plus que toute autre chose en ce monde, la reconnaissance est sujette à prescription; mais, puisque les Allemands se glorifient de leur probité intellectuelle, il est permis de leur demander de respecter toujours l'histoire. Il est beau de ne pas redouter un voisin fort, il est encore plus beau de n'avoir jamais peur de la vérité.

Peut-être l'anonyme, lorsqu'il accuse les Français de fonder leur grandeur sur la faiblesse d'autrui, avait-il en vue une époque plus récente de leur histoire que celle d'Henri II ou de Richelieu; peut-être pensait-il à ce malheureux souverain à qui l'Allemagne a plus d'obligations encore que George-Guillaume n'en avait à Louis XIII. En ce cas, son reproche ne pourrait être pris que pour une sanglante ironie. Étranger aux véritables traditions de la France, cosmopolite par son éducation comme par ses sympathies et ses amitiés, l'empereur Napoléon III a fait tour à tour de la politique anglaise, de la politique italienne, de la politique polonaise, de la politique transatlantique, de la politique humanitaire et même de la politique prussienne; il a fait trop rarement de la politique française, et jamais souverain n'a été plus mal récompensé de la peine qu'il s'était donnée pour avancer les affaires des autres. On a dit de lui qu'il était un homme moderne qui parlait napoléonien; encore ne savait-il qu'imparfaitement cette langue, et il ignorait tout à fait celle d'Henri IV. Qui oserait l'accuser sérieusement d'avoir exigé de ses voisins qu'ils restassent petits? Loin de contrarier leurs ambitions, il les a encouragés à s'agrandir, dans l'espérance qu'ils reconnaîtraient son bon vouloir et lui adjugeraient une indemnité proportionnée aux services qu'il leur rendait par son concours actif ou par sa bienveillante abstention. Pour mener à bonne fin cette politique hasardeuse des indemnités, il aurait fallu une vigilance, une suite dans les desseins, une persévérance de volonté, une promptitude de décision, qui manquaient à celui qu'on a surnommé un rêveur inappliqué. Il y avait assurément du calcul dans sa générosité, mais on ne peut nier qu'il n'y eût souvent de la générosité dans ses calculs, et il faut convenir que ce n'est pas ainsi qu'on entend la politique à Berlin. Cet idéaliste eut le tort de se croire plus habile que les habiles; les occasions se sont présentées à lui, elles ne l'ont pas trouvé prêt, et c'est le seul crime que la fortune ne pardonne pas. A la France seule, il appartient de lui reprocher ses erreurs, dont l'Allemagne a su si bien profiter! « M. de Bismarck, avait-il dit, est le brochet qui mettra les poissons en mouvement, et nous pêcherons. » Il s'est trouvé que le brochet était un requin, et que le pêcheur a été mangé. Les requins sont incapables de reconnaissance; autrement ils n'écriraient pas dans leurs brochures ces lignes impitoyables : « Qui-

conque a suivi avec attention la marche des événemens de Biarritz jusqu'à Sedan et connaît exactement les détails de l'entrevue de Donchery ne soupçonnera jamais M. de Bismarck de nourrir une tendresse particulière pour le bonapartisme. Si notre homme d'état dirigeant était incapable de conclure un traité avec les napoléonides quand leurs intérêts étaient représentés par un homme qui s'appelait Napoléon III, comment pourrait-il aujourd'hui accorder sa confiance à un parti qui, pour le moment, est privé de toute direction effective? On croira difficilement que M. de Bismarck espère fonder une situation politique durable par un accord avec la veuve de Chislehurst, avec l'écolier de Woolwich ou même avec le prince Napoléon. Les bonapartistes doivent commencer par acquérir une puissance réelle en France, où ils ne sont jusqu'à présent qu'un levain d'agitation, avant que la politique réaliste par excellence condescende à négocier avec eux. » On ne saurait nier ses dettes avec plus de désinvolture. Qu'aime donc le chancelier de l'empire allemand, s'il ne nourrit pas dans le fond de son cœur une tendresse secrète pour la mémoire de Napoléon III, et sur quoi peuvent compter les napoléonides si la reconnaissance de l'Allemagne leur fait défaut? Il serait étrange que la France, à qui leurs erreurs coûtent si cher, se crût tenue de les dédommager des ingratitudes de Berlin.

Nous avons relevé avec bonheur, dans la brochure que nous analysons, cette affirmation plusieurs fois répétée que l'Allemagne n'est point une nation ombrageuse, et qu'elle ne se croit point intéressée à ce que la France soit faible. Ces affirmations nous auraient réjouis davantage encore, si nous ne nous étions souvenus qu'à la date du 20 décembre 1872 M. de Bismarck écrivait au comte d'Arnim : « Nous n'avons certainement pas pour devoir de rendre la France puissante en consolidant sa situation intérieure... L'inimitié de la France nous oblige de désirer qu'elle reste faible. » Toutefois l'auteur de la brochure paraît convaincu que la politique réaliste dont on tient école à Berlin ne peut manquer de s'inspirer des sentimens véritables du peuple allemand, qui a pour caractère essentiel « l'esprit de justice et de modération. » Nous sommes heureux de recueillir cette déclaration rassurante; mais notre publiciste ne s'avance-t-il pas un peu trop? Nous n'avons garde de contester à ses compatriotes les qualités de cœur et d'esprit qu'il leur attribue, ils en ont beaucoup; nous doutons seulement que ces qualités soient aussi efficaces en politique qu'il le pense, nous nous demandons si en Allemagne le gouvernement n'a pas plus d'influence sur le génie national que le génie national n'a d'influence sur le gouvernement. L'Allemand a plus que tout autre peuple la faculté et le besoin de raisonner sa conduite et sa volonté, et quiconque raisonne beaucoup sa volonté s'expose à la chercher longtemps sans être sûr de la trouver toujours, car il est peu d'hommes, même au-delà du Rhin, qui soient capables d'aller jusqu'au bout de leur raisonnement. Le gouvernement

personnel a beau jeu quand il se trouve en présence d'un peuple sujet à s'embarrasser dans ses réflexions et à s'égarer dans ses incertitudes. — « Frédéric Ier, en érigeant la Prusse en royaume, avait par cette vaine grandeur, écrivait le grand Frédéric, mis un germe d'ambition dans sa postérité qui devait fructifier tôt ou tard. La monarchie qu'il avait laissée à ses descendans était, s'il m'est permis de m'exprimer ainsi, une espèce d'hermaphrodite, qui tenait plus de l'électorat que du royaume. Il y avait de la gloire à décider cet être. » L'expression est pittoresque et typique, et l'on peut dire que telle est la fonction du gouvernement personnel en Allemagne, il est appelé fort souvent *à décider cet être*. Le même Frédéric II, écrivant à Voltaire, définissait l'Allemagne « une nation qui n'a que des passions ébauchées. » Il entendait par là des passions confuses, et, quand un peuple a des passions confuses, rien n'égale l'ascendant qu'exercent sur lui les hommes qui ont les idées claires. De ces hommes-là, l'Allemagne en produit toujours la quantité nécessaire à sa consommation, et il faut ajouter que l'Allemand qui voit clair, s'il s'appelle Frédéric II ou M. de Bismarck, voit souvent plus clair et plus loin que tout le monde.

L'histoire contemporaine témoigne que les peuples de l'empire germanique se contentent de demander à leur gouvernement de partager leurs passions, et qu'après cela ils s'en remettent à lui du soin de régler leur destinée. Ils sont tentés quelquefois de protester contre ses décisions, mais en y réfléchissant, et ils réfléchissent beaucoup, ils finissent par reconnaître que leur maître avait raison, que ses conseils sont pleins d'équité et de sagesse, et que ce qu'on leur donne vaut encore mieux que ce qu'ils avaient osé désirer. C'est un Allemand sans contredit que le héros de ce beau conte que Goethe a intitulé *les Années d'apprentissage de Wilhelm Meister*, et dans lequel il a répandu à pleines mains les grâces tour à tour familièrement olympiennes ou noblement bourgeoises de son grand et incomparable esprit. Cet apprenti de la vie, qui se nomme Wilhelm, part un matin de chez lui et court le monde pour se chercher, et à la fin du livre on n'est pas bien certain qu'il se soit trouvé. Il rencontre en chemin des hommes qui savent ce qu'ils veulent, un Laerte, un Serlo, un Jarno, et ces hommes prennent sur lui un empire contre lequel il ne songe pas longtemps à se défendre; mais à peine suit-il une piste, une autre se présente, et ses voies se brouillent comme ses désirs. Il a le cœur aussi partagé que l'esprit. Il aime presque également la sentimentale Marianne, la provocante Philine, une comtesse rêveuse et passionnée, le mystère et les silences de Mignon, la sage Thérèse et la noble Nathalie. Un Français est certainement très capable d'aimer l'une après l'autre Marianne, Philine, Mignon et deux ou trois comtesses; ce qui est germanique, c'est de les aimer toutes à la fois. — « Son esprit m'a choisie, dit en parlant de Wilhelm la judicieuse Thérèse, son cœur réclame Nathalie, et mon bon sens viendra au

secours de son cœur. » C'est raisonner comme le chancelier de l'empire allemand quand il démontre au parti national-libéral qu'il est sans doute fort beau d'aimer la liberté, mais qu'il faut savoir quelquefois la sacrifier à autre chose, et que, si charmante que soit Thérèse, on se trouve bien d'épouser Nathalie. Comme le parti national-libéral, Wilhelm s'accommode de son sort, et lorsqu'un de ses amis lui dit : « Tu me fais l'effet de Saül, fils de Kis, qui sortit pour chercher les ânesses de son père et trouva un royaume, » il lui répond : — « Je ne connais pas le prix d'un royaume, mais je sais que j'ai acquis un bonheur que je ne mérite pas et que je n'échangerais pour rien au monde. » C'est ainsi qu'en 1848 l'Allemagne s'était mise en route pour chercher les ânesses de son père, c'est-à-dire toutes les libertés nécessaires au *self-government;* elle a trouvé à la place le service universel et obligatoire. Elle ne laisse pas d'être contente ; moins modeste toutefois que Wilhelm, elle pense avoir mérité son bonheur.

Ces faciles et joyeuses résignations de l'Allemagne, M. Berthold Auerbach en a fait le narré, ou, pour mieux dire, il en a donné la caricature dans son dernier roman politique intitulé *Waldfried ou l'histoire patriotique d'une famille.* Nous demandons pardon à Goethe d'oser rapprocher Waldfried de son immortel chef-d'œuvre; mais enfin M. Auerbach n'est pas le premier venu, il a eu jadis du talent, beaucoup de talent, et on peut dire de lui que c'est un écrivain d'un beau passé. Ce qui a fait tort à cette plume élégante et distinguée, ce fut la tâche qu'elle s'imposa de fabriquer des années durant un almanach dans lequel elle enseignait aux Allemands du midi, ses compatriotes, le respect et l'amour de la Prusse. On ne fabrique pas impunément des almanachs, même dans la meilleure intention du monde ; c'est un métier où les plus habiles finissent par se gâter la main. M. Auerbach était plus fier de son almanach que de ses charmantes nouvelles villageoises ; il estimait que cet almanach valait au gouvernement prussien beaucoup de cliens et presqu'une armée, et ses nombreux admirateurs affirmaient qu'à Vienne on était prêt à s'imposer les plus grands sacrifices pour obtenir de lui qu'il changeât les saints de son calendrier. Un jour, la reine de Prusse, qui a toujours aimé les lettres, le convia chez elle, dans une salle qu'on a surnommée le salon de Procruste, pour y faire une lecture en présence de celui qui est aujourd'hui l'empereur d'Allemagne. Si nos souvenirs sont exacts, il lut à ses augustes auditeurs l'histoire de ce qui se passe dans un nid. Il eut ce jour-là deux chagrins : il s'aperçut que le roi Guillaume s'intéressait médiocrement aux incidens qui peuvent survenir dans un nid, et il découvrit aussi que leurs majestés ignoraient complétement l'existence de son almanach. Il se garda bien de leur en vouloir, il s'en prit aux mauvaises dispositions de l'entourage. M. Auerbach a renoncé à publier son almanach ; mais nous pouvons assurer que son dernier

livre est écrit en style d'almanach, qu'on n'y retrouve pas sa brillante imagination d'autrefois ni les délicatesses accoutumées de sa plume. L'histoire de Waldfried mérite cependant d'être lue. Le héros de ce véridique et instructif roman est un libéral ou un démocrate de 1848, qui, lui aussi, s'arrange très bien de tout ce qui arrive. Il a usé son chapeau à force d'y porter la main pour saluer tous les événemens qui passent; il bénit à tout coup la Providence, représentée par un grand homme, d'avoir réglé les choses pour le mieux et offert une grive à un peuple qui ne lui demandait qu'un merle. « Comme Guillaume Tell, dit-il, nous avons longtemps caché dans notre sein la flèche de la révolution ; nous avons enfin tiré, et nous avons manqué le but. » Waldfried est heureux de son malheur. Il souhaitait la liberté, il a obtenu en échange un bien plus précieux, il a vu les canons prussiens « délivrer le monde de l'esclavage de la phrase française, » il les a vus sauver à Sedan « les lumières du siècle, la civilisation, la justice, les bonnes mœurs, l'honneur et la probité. » Peu de jours avant la rentrée triomphale des troupes à Berlin, il a eu la joie « de serrer la main de son empereur allemand dans une chaude et vivante étreinte, » et quand l'empereur s'est retiré, il l'a suivi des yeux, admirant « sa noble et majestueuse démarche, » et l'empereur s'est retourné, et lui a fait un signe de tête. — Un pan du ciel, s'écrie-t-il, est descendu sur l'Allemagne, elle a vécu pendant un jour de la vie des dieux! En peignant son démocrate dégrisé et content sous les traits d'un pied-plat sentimental et lyrique, M. Auerbach a-t-il eu quelque malicieuse intention? A-t-il obéi au secret désir de ridiculiser un peu ce que son Waldfried se donne l'air d'admirer? Aurait-il gardé quelques ressentimens des froideurs qu'on lui témoigna jadis à la cour de Prusse? A-t-il voulu venger son almanach méconnu? Nous ne le pensons pas; il a fait œuvre non de poète satirique, mais de photographe. Il avait rencontré un Waldfried, il l'a peint tel qu'il l'avait vu, car il y a des Waldfried dans ce monde; ils ont reçu du ciel la mission de tout approuver, et si demain leur gouvernement commettait un abus de pouvoir ou une criante injustice, ils approuveraient encore. Avec cela, ils se donnent pour des esprits libres, pour des sages, et leur sagesse consiste à dire que le château de monseigneur le baron est le plus beau des châteaux, et que Mme la baronne est la meilleure des baronnes possibles. Ce n'est pas là précisément la philosophie de Kant ou de Fichte, ou même de Hegel, et s'il se trouve que monseigneur le baron est un homme d'un goût délicat, il a peu de sympathie pour ces faux philosophes, il les envoie dîner à l'office.

Pour démontrer que l'Allemagne n'a que de bonnes intentions à l'égard de son voisin de l'ouest, l'auteur de l'intéressante brochure *Après la guerre* allègue que M. de Bismarck s'est abstenu de s'ingérer dans les affaires intérieures de la France, qu'il l'a laissée libre de se donner le gouvernement qui lui convenait, qu'il n'a rien demandé à ce gouvernement

sinon d'avoir la ferme volonté et la force de maintenir la paix. « Si la politique allemande, ajoute-t-il, cherchait à se créer des difficultés avec la France et à remporter par des luttes répétées des avantages ultérieurs sur son voisin, elle verrait avec plaisir les intrigues cléricales et chauviniques la seconder dans ses desseins. Voilà les points noirs qui obscurcissent l'horizon... L'opinion publique en Allemagne ne peut voir d'un œil indifférent l'ultramontanisme et le militarisme se tendre fraternellement la main, comme si la religion n'était destinée qu'à attiser les passions guerrières, comme si c'était la tâche de l'armée française d'être une édition augmentée et corrigée des zouaves pontificaux, et de former les colonnes d'attaque de la hiérarchie romaine. » Ce passage nous montre comment aujourd'hui des esprits éclairés et sérieux jugent la France. M. de Bismarck disait dernièrement à un propriétaire poméranien que les Allemands devaient se féliciter de voir les tendances cléricales prendre le dessus en France, parce que cela affaiblirait la force militaire de la nation. « On bat facilement, disait-il, un bataillon dans lequel l'aumônier a plus d'influence que le commandant. » M. de Bismarck et l'auteur de la brochure se font en vérité une idée singulière de l'armée française; mais ceux qui souhaitent le règne de l'aumônier, ceux qui voudraient mettre l'épée de la France au service de l'*Encyclique* et de la restauration du pouvoir temporel, feraient bien de méditer les avertissemens multipliés qu'on leur donne de Berlin, aussi bien que de Saint-Pétersbourg et de Londres.

Les Français ont peine à se rendre compte de toute l'importance qu'a prise en Allemagne la question religieuse, des passions qu'elle y excite et du rôle considérable que jouent dans la politique d'outre-Rhin les professeurs en général et en particulier les professeurs d'histoire. L'Allemand est le plus rétrospectif des hommes. A Sedan, il se souvenait de Louis XIV et de l'incendie du Palatinat; aujourd'hui il rêve de l'empereur Henri IV, il a juré de le venger et de lui faire prendre sa revanche des humiliations de Canossa. Quelqu'un qui connaît bien M. de Bismarck disait, après la conclusion de la paix de Francfort, que Richelieu ne tarderait pas à se faire Pitt. Il entendait par là que le chancelier de l'empire allait s'occuper activement de se créer la grande situation parlementaire qui lui avait toujours manqué, qu'il soulèverait à cet effet une importante question de politique intérieure, et qu'il en profiterait pour grouper autour de lui un parti et une majorité qui fussent entièrement à sa dévotion. M. de Bismarck a soulevé la question religieuse, il a déclaré la guerre au Vatican, et le parti national-libéral est à lui, prêt à le suivre partout où il lui plaira de le conduire, docile à tous ses ordres et ne se plaignant qu'à voix basse des sacrifices parfois excessifs qu'il impose à sa fidélité. Cette guerre qu'on a déclarée au Vatican, si nous en croyons ce qu'on nous écrivait dernièrement des bords de la Sprée, on ne la regarde point comme une lutte passagère; on ne craint pas de dire

dans les régions officielles qu'elle durera vingt-cinq ans, et on ne prévoit pas qu'aucun événement puisse modifier d'une manière sensible la situation. Malgré la modération bien connue de ses sentimens et de son caractère, le prince impérial a épousé avec chaleur la politique religieuse du chancelier, et le catholicisme ne pourrait pas attendre de l'esprit ferme, décidé, un peu absolu, de la fille du prince Albert les ménagemens presque sympathiques qu'il a toujours trouvés dans l'impératrice Augusta. Aujourd'hui l'église catholique est aux prises avec Luther; quand les idées de Strauss et de Darwin seront en faveur, aura-t-elle un sort moins rigoureux? On ne le pense pas à Berlin.

Si les passions protestantes et professorales doivent régner longtemps sur l'Allemagne, Dieu préserve ses voisins de s'emprisonner comme elle dans les sombres geôles de la théologie! Deux fanatismes rivaux, deux frères ennemis, se surveillant d'un œil jaloux par-dessus le Rhin, voilà un danger qu'il faut éviter à tout prix, et on doit désirer ardemment que le zélotisme catholique et clérical ne trouve pas de ce côté-ci des Vosges son dernier refuge ou sa terre de promission, on doit souhaiter que la république du maréchal de Mac-Mahon ne devienne pas, comme nous le disait l'autre jour un spirituel diplomate, « la république de Charles X. » Autrement une collision prochaine viendrait justifier non-seulement les fâcheux pressentimens de l'auteur de la brochure, mais les sinistres prophéties qu'exposait hier encore M. Gladstone dans une revue anglaise. En homme sûr de son fait et qui possède le secret des dieux, l'ancien premier lord de la trésorerie annonçait que « ce puissant courant de passions humaines, que nous appelons faussement la fatalité, » entraîne la France à un mortel conflit avec l'Allemagne, que, le jour venu, elle ne pourra contracter d'alliance avec aucun état, que son seul allié sera un allié sans nom, à savoir cette minorité ultramontaine qui est répandue sur toute la terre, qui hait l'Allemagne, qui trouble l'Italie, « qui triomphe en Belgique, qui fanfaronne en Angleterre, qui à Versailles tout à la fois gouverne et conspire, *which partly governs and partly plots.* » Tel sera l'auxiliaire actif de la France « quand elle se lancera dans une aventure insensée sous la bannière du fanatisme religieux, et ces deux forces, leur union fût-elle mal assortie et dussent-elles se détester l'une l'autre, se ligueront pour une entreprise commune, bien qu'elles poursuivent des buts absolument différens. » Il semble que, whigs ou tories, les chefs des partis anglais qui ne sont plus au pouvoir éprouvent le besoin d'occuper leurs loisirs en écrivant des romans; mais nous préférons les spirituels romans politiques de M. Disraeli aux sombres romans théologiques de M. Gladstone, et nous dirions volontiers avec le *Times* que « la peur qu'il a du pape pourrait bien avoir dérangé quelque peu la balance de son jugement. »

Non, nous n'avons pas la république de Charles X, et fût-il vrai qu'en France la minorité ultramontaine gouverne un peu et conspire

beaucoup, il serait permis de croire que ses rêves ne se réaliseront point, que ses plus beaux jours sont passés, que les élections prochaines justifieront ses inquiétudes, que dans le sénat et dans la chambre des députés elle comptera moins d'amis dévoués que dans l'assemblée nationale, et des adversaires moins généreux ou moins imprévoyans. Toutefois il est bon que la France réfléchisse aux embarras que pourrait lui susciter le triomphe d'un parti qui l'isolerait du reste du monde, en attendant de la pousser aux aventures. — *Lascia le donne e studia la matematica,* disait à Jean-Jacques une courtisane de Venise, et ce mot fut répété un jour par un maître publiciste à un écrivain qui avait eu l'ingénuité de raisonner en docteur sur une matière de politique ecclésiastique. — Laisse les femmes, que tu ne connais pas, lui disait-il, et étudie l'arithmétique. Le publiciste avait raison. La politique de l'église est une politique de femme, elle en a toutes les exigences et toutes les tyrannies. Ceux qui épousent ses intérêts, l'église les considère comme ses chevaliers, qui lui appartiennent corps et âme; elle dispose de leur sort sans les consulter, ils doivent être fiers de porter ses couleurs et heureux de risquer leur vie pour elle. C'est l'histoire que Schiller a mise en ballade. Le lion est entré dans l'arène, le tigre aussi, et le léopard. Du haut de son balcon, la charmante Cunégonde laisse tomber son gant, et, le sourire aux lèvres, elle dit au chevalier Delorges : « Seigneur, si votre amour est aussi brûlant que vous me le jurez à toutes les heures du jour, veuillez, je vous prie, me rapporter mon gant. » Le chevalier s'exécuta, et, par miracle, il ne fut point dévoré; mais de ce jour il ne revit plus la charmante Cunégonde. La France sera plus sage que le chevalier Delorges, et s'il plaît à l'église de jeter son gant à la face de l'Allemagne ou de l'Italie, elle ne se mêlera point de cette affaire, elle réserve son épée pour de meilleures occasions. Aussi bien les femmes se lamentent beaucoup et protestent pour la forme. Dans le fond, elles ont le courage et l'industrie des longues patiences. Elles trouvent moyen, quand on les laisse faire, de s'accommoder des situations qu'elles déclaraient insupportables; on est leur dupe en les plaignant trop. On nous citait un mot charmant du saint-père. Au printemps dernier, le lendemain du jour où Garibaldi arriva à Rome pour siéger dans le parlement italien, le prisonnier volontaire du Vatican dit à quelqu'un avec qui il cause librement : « Eh bien! on disait que nous ne pourrions pas tenir deux à Rome; depuis hier, nous y sommes trois. » Ce mot prouve que, si le pape Pie IX a le tort de se croire infaillible, il ne laisse pas d'avoir beaucoup d'esprit et le sentiment très fin des situations. Ne soyons pas plus royalistes que le roi, et tâchons d'être au moins aussi Italiens que le saint-père et aussi résignés que lui à la perte de son pouvoir temporel.

G. VALBERT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 octobre 1875.

Heureusement les vacances parlementaires vont finir, avant une semaine l'assemblée sera de nouveau réunie à Versailles, et la politique se trouvera forcément ramenée à des conditions plus précises. On aura beau faire, on sera invinciblement conduit à serrer de plus près toutes ces questions qui s'agitent aujourd'hui dans le vide, et du premier coup on sera en présence de la plus sérieuse, de la plus urgente des questions, qui est de compléter l'organisation donnée à la France, de mettre en mouvement ce système constitutionnel dont le pays a jusqu'ici entendu parler sans le connaître.

Ce sera heureux. Si les vacances se prolongeaient encore, on finirait par se perdre dans un tourbillon de discours, de manifestations, de contradictions, de commentaires qui ne font que se multiplier et épaissir l'obscurité aux approches de la session. Quand ce ne sont pas les radicaux qui promènent leur intransigeance turbulente et vagabonde, c'est le bonapartisme qui s'en va avec M. Rouher porter en Corse l'audace de ses revendications, de ses défis et de ses allusions ou de ses réticences offensantes pour M. le président de la république aussi bien que pour M. le vice-président du conseil. Quand ce n'est pas la constitution qui est soumise à la torture des interprétations captieuses, c'est la politique ministérielle qui passe par tous les laminoirs des polémiques subtiles. Quand ce n'est pas de la direction générale des affaires qu'il s'agit, c'est aux ruses et aux subterfuges de la tactique que les raffinés s'amusent. C'est un tumulte assourdissant où il y a plus de vaines paroles et de conjectures hasardeuses que de faits, où les partis se font à tour de rôle un thème de tous les bruits, des plus futiles incidens, des intentions ou des arrière-pensées qu'ils se prêtent mutuellement, de ce qu'ils inventent ou de ce qu'ils supposent, au risque de substituer une politique de fantaisie brouillonne aux réalités d'une situation déjà par

elle-même assez compliquée. — Aurons-nous une crise ministérielle? M. le vice-président du conseil l'emportera-t-il sur M. Dufaure et M. Léon Say, ou sera-t-il renversé au profit de ses deux collègues? Interpellera-t-on le gouvernement avant la loi électorale, ou bien est-ce la loi électorale qui viendra la première, qui sera le champ de bataille? De quel côté se tourneront les différens groupes, — légitimistes, bonapartistes ou centre gauche, — dans la lutte entre le scrutin d'arrondissement et le scrutin de liste? Quel est au milieu de tout cela le sens du dernier discours de M. Thiers? M. Gambetta se rallie-t-il à la république conservatrice ou joue-t-il *le Dépit amoureux* avec ses amis les irréconciliables? Et tous les jours ainsi on recommence en jouant le plus souvent aux propos interrompus : c'est le prologue qui est à lui seul une comédie avant la représentation sérieuse qui va commencer à Versailles et qui nous remettra sur notre chemin, il faut le croire, qui nous ramènera aux questions vraies, essentielles et pratiques du moment.

Une des choses assurément les plus étranges et les plus caractéristiques dans cette comédie de l'esprit de parti en temps de vacances, c'est ce conflit d'interprétations et de commentaires qui s'est élevé autour du dernier discours de M. Thiers, c'est cette passion d'obscurcir et de dénaturer les paroles les plus simples. Que M. Thiers, en villégiature à Arcachon, auprès de la mer et des pins odorans, cède à la tentation de prononcer un discours, et même qu'il le prononce en France plutôt qu'en Suisse, est-ce donc si extraordinaire? Qu'il exprime ses opinions, des opinions mille fois exprimées, universellement connues, et non les opinions des autres, qu'il juge le 24 mai autrement que ceux qui ont fait cette révolution contre lui, ce n'est point encore bien étonnant sans doute; mais c'est là que commence la comédie des partis se servant de tout, poursuivant à travers tout leur idée fixe, la satisfaction de leurs rancunes, de leurs espérances ou de leurs intérêts.

Il y a vraiment une tribu singulière de conservateurs. Ils ont sans cesse les yeux tournés vers M. Thiers; ils ne voient que lui dans leurs mésaventures, dans leurs mécomptes, dans les embarras qu'ils se créent le plus souvent eux-mêmes. — C'est M. Thiers qui empêche tout, qui contrarie tout. S'il se tait, ils interprètent son silence, s'il ouvre la bouche, ils savent ce qu'il va dire avant qu'il ait parlé, ils ont leur thème préparé d'avance, et les voilà recommençant leurs récriminations invariables. C'en est fait, M. Thiers a abdiqué son passé, évidemment il ourdit quelque révolution nouvelle; c'est un Coriolan qui médite de rentrer dans sa ville, c'est-à-dire dans sa position perdue, avec l'aide du radicalisme, qu'il couvre aujourd'hui de sa protection. Est-ce qu'il n'a pas dit que les radicaux, s'ils étaient au pouvoir, seraient forcés eux-mêmes de renoncer à leurs théories sociales et économiques? Naturellement les radicaux, qui n'y regardent pas de si près, n'ont garde de re-

fuser l'avantage de cette étrange confusion. Il suffit que des conservateurs mal inspirés voient en M. Thiers un ennemi pour qu'ils exaltent ses discours, pour qu'ils se servent de son nom devant le pays. Au fond, ni les uns ni les autres ne croient ce qu'ils disent, et s'ils parlent ainsi, c'est parce que les uns se figurent toujours voir dans l'ancien président de la république un dangereux prétendant à combattre, parce que les autres espèrent se servir de ce précieux patronage dans leurs campagnes prochaines. Tout cela n'est qu'une vaine comédie des partis.

Croire que M. Thiers ne reparaît aujourd'hui par son discours d'Arcachon que pour se préparer quelque éclatante revanche, pour provoquer des manifestations d'opinion qui seraient embarrassantes pour lui comme pour tout le monde, c'est méconnaître sa situation. Il ne peut pas être ministre, ni même président d'un ministère, il ne pourrait donc rentrer au pouvoir que comme chef de gouvernement ; mais ce serait ouvrir une brèche dans cette constitution qu'il fait justement honneur à l'assemblée d'avoir votée, qui a lié la présidence septennale de M. le maréchal de Mac-Mahon à la loi organique elle-même, et la brèche une fois ouverte, on ne sait guère ce qui pourrait y passer. Ce n'est point l'ancien président de la république qui pourrait être soupçonné de vouloir jouer de telles parties. La vérité est que M. Thiers reste un personnage considérable, que les circonstances ont placé en dehors de la mêlée des opinions et des compétitions de tous les jours, qui garde certes plus que tout autre le droit de dire son mot sur les affaires du pays, et ce mot, il le dit avec l'autorité de ses services et de sa parole, avec un sentiment supérieur des nécessités qui ont fait sortir la république des événemens de ces dernières années.

Est-ce que M. Thiers se trompe lorsqu'il décrit ces nécessités? S'il se trompe, comment ceux qui auraient certainement désiré le rétablissement de la monarchie ont-ils été conduits à voter eux-mêmes par raison la république du 25 février? Est-ce que c'est parler en radical de dire qu'il ne faudrait pas rétrécir aujourd'hui le parti conservateur au point de n'y comprendre que ceux qui ont voté contre la république, qui semblent craindre encore de prononcer le nom du gouvernement qu'ils servent? Mais alors comment M. Dufaure, M. Léon Say sont-ils dans le ministère? Ce que M. Thiers dit de l'avantage de réunir dans le cadre de la république toutes les bonnes volontés, toutes les forces réellement conservatrices, de quelque côté qu'elles viennent, c'est ce que pensent tous ceux qui ont de la prévoyance, c'est ce que M. le maréchal de Mac-Mahon lui-même a dit dans ses constans appels aux « hommes modérés de tous les partis. » Est-ce que M. Thiers ressemble à un homme qui veut créer des embarras à M. le duc Decazes, lorsqu'il trace de nos intérêts extérieurs, de la situation de la France vis-à-vis de l'Europe, une peinture si pénétrante et si juste? Que les légitimistes persistent

à répéter sans cesse que la France est perdue, qu'elle ne peut avoir aucune alliance tant qu'elle n'a pas la monarchie, c'est une manière de comprendre le patriotisme et même la situation de l'Europe. M. Thiers montre supérieurement que l'Europe n'en est plus aux défiances d'autrefois, à la sainte-alliance de 1815, pas plus qu'aux alliances absolutistes de 1830, que partout la politique de non-intervention s'est substituée à la politique d'intervention dans les affaires des peuples. L'Europe en est venue à n'avoir plus ni préférences marquées ni répulsions sérieuses au sujet du régime intérieur que notre pays peut se donner. Tout ce qu'elle désire, c'est de retrouver une France digne de l'estime et des sympathies qu'elle inspire, constituée sous une forme ou sous l'autre de façon à offrir des garanties. Le secret de ce que la France peut attendre de l'Europe est peut-être tout entier dans ce mot prêté au prince Gortchakof : « il n'y a que l'instabilité qui n'a pas d'alliances. » C'est à nous de nous arranger pour n'être pas cette « instabilité » aux yeux de l'Europe. M. Thiers l'a dit avec une raison nette et résolue : « La république est votée. Que faut-il faire? Je réponds sans hésiter, une seule chose, et tous, tout de suite : s'appliquer franchement, loyalement à la faire réussir. » Comment peut-elle réussir? A une condition, et à cette condition seule, c'est qu'elle soit « un gouvernement régulier, sage, fécond, » assez vigoureusement organisé pour être le protecteur vigilant, efficace de tous les intérêts extérieurs et intérieurs de la France. Tout est là : c'est précisément le programme de cette session qui va s'ouvrir, où dès le premier jour vont se présenter pour le gouvernement, pour les partis des questions de législation, d'organisation, de conduite, de prudence qui résument en définitive la politique du moment.

De quoi s'agit-il? La constitution du 25 février, avec les lois qui la complètent, a été adoptée comme le régime défini et précis de la France. Cet ensemble constitutionnel, les uns l'ont voté parce qu'il portait le nom de la république, les autres parce qu'il réunissait les plus sérieuses garanties conservatrices; tous sont aujourd'hui également intéressés à le « faire réussir, » selon le mot de M. Thiers, à en assurer l'application sincère et pratique, à lui imprimer le plus promptement et le plus complétement possible tous les caractères d'un régime régulier, à ne pas le laisser enfin livré aux entreprises des partis hostiles par une politique et par des procédés d'exécution de nature à l'altérer et à le compromettre. Est-ce que cela ne tranche pas déjà moralement la première, la plus grave question qui attend l'assemblée à son retour, celle du choix d'un mode de scrutin dans la loi électorale? Est-que cela ne devrait pas suffire pour faire de l'élection par arrondissement, non par département, le programme d'un parti constitutionnel résolu à mettre le régime du 25 février à l'abri d'une bourrasque de scrutin? Le malheur

est que depuis longtemps, par bien des raisons, cette question en est venue à se compliquer de toute sorte de préoccupations au moins étranges, qu'on avoue tout haut, presque naïvement, sans croire rien dire d'extraordinaire. Pour les uns, il s'agit tout simplement de savoir dans quelles conditions ils auront les meilleures chances d'être élus, et quelquefois ce que coûtera une candidature selon les procédés. Les autres se demandent avant tout ce qui favorisera le plus leur parti, leurs combinaisons. On fait des enquêtes sur l'esprit des divers départemens, sur la manière d'enlever une élection. Il en est qui se décident par quelque considération de circonstance, parce qu'ils sont pour le moment ministériels ou opposans, et en fin de compte on analyse tout, on examine tout, excepté la seule question sérieuse et importante : quel est le système qui met le plus de vérité, de sincérité dans les élections?

On aura beau dire : ce scrutin de liste que les républicains, par habitude ou par tradition, inscrivent dans leur programme, qu'ils se disposent à défendre contre le gouvernement, ce scrutin est une grande loterie d'où sortent au hasard des majorités factices ou de véritables amalgames de noms qui réunissent quelquefois à peu près le même nombre de suffrages, et qui représentent des opinions contraires. C'est une vaste confusion où les électeurs ne savent le plus souvent ce qu'ils font. Comment veut-on que des masses qui travaillent, qui vivent dans leurs campagnes ou même dans leurs ateliers, se rendent compte de ce vote multiple qu'on leur demande? Nous-mêmes, nous tous qui vivons à Paris, nous sommes embarrassés quand on nous présente ce casse-tête de quarante ou trente noms à combiner. Et qu'on remarque bien que ce suffrage universel *direct* par scrutin de liste n'est qu'une fiction; il est presque impossible, s'il n'est pas dirigé. On vient de le voir par le procès jugé récemment à Marseille. Nous n'examinons pas, bien entendu, l'œuvre de la justice pas plus que la part de l'administration. Toujours est-il qu'il y a une organisation électorale, il y a des délégués de canton, d'arrondissement, il y a des comités arrangeant des candidatures, combinant des listes expédiées aux électeurs, qui ne les reçoivent sans doute que s'ils le veulent bien, mais qui le plus souvent les jettent dans l'urne sans y regarder. Ils votent pour la liste de leur comité. — C'est naturel, légitime et inévitable, dit-on, soit; mais, si c'est légitime et inévitable, il ne faut point se payer de mots : il y a une chose bien plus simple, c'est de régulariser franchement ces combinaisons, c'est de donner le caractère légal à cette organisation qui est aujourd'hui sans garanties. C'est le suffrage à deux degrés. Est-on décidé à l'adopter? La question changerait sans doute de face. Resterait à savoir si le moment est bien opportun, si après s'être fait auprès des masses un moyen de popularité du vote illimité, on n'aurait pas l'air de diminuer leur droit, et si on ne donnerait pas ainsi une arme redoutable au

bonapartisme, ce grand défenseur, comme on sait, et surtout ce grand manipulateur du suffrage universel. On a le choix ; si ce n'est pas une grande confusion, c'est l'élection entre les mains de meneurs de parti, ou entre les mains du gouvernement, selon les circonstances. Dans tous les cas, la vérité devient ce qu'elle peut; mais il y a de plus aujourd'hui une raison toute politique, constitutionnelle, contre le scrutin de liste qu'on réclame assez dangereusement dans l'intérêt de la république.

Il faut prendre les choses comme elles sont. Qu'on le veuille ou qu'on ne le veuille pas, si la situation n'a pas changé, si les conditions restent ce qu'elles sont, les élections avec le scrutin de liste risquent de prendre forcément le caractère d'une lutte ouverte entre deux camps tranchés, d'une manifestation plébiscitaire de part et d'autre. C'est presque la fatalité d'une situation où une majorité réellement, sincèrement constitutionnelle, a tant de peine à se former. Il y aura une liste conservatrice où les bonapartistes se feront la plus large part possible, et il y aura une liste républicaine où l'on sera bien obligé de faire une place aux radicaux, même aux radicaux révolutionnaires, sous peine de les voir élever bannière contre bannière. On peut bien d'ailleurs compter sur les ardeurs inévitables de la lutte pour accentuer la couleur, les prétentions, les exigences des partis contraires. Eh bien ! que peut-il arriver? Si les listes conservatrices ont la chance de former une majorité dans l'assemblée nouvelle, croit-on qu'on aura préparé des jours favorables à cette constitution du 25 février que les bonapartistes ne sont pas les seuls à voir avec impatience? Si ce sont les listes républicaines qui l'emportent, elles respecteront la constitution, nous le voulons bien; la majorité nouvelle ne sortira pas moins animée du combat, elle sera gonflée de sa victoire, elle voudra faire pénétrer ses idées dans le gouvernement, et si alors elle rencontre des résistances. des difficultés faciles à prévoir, est-on bien sûr qu'on aura servi la constitution et la république par ces procédés d'élection plébiscitaire? N'aura-t-on pas tout simplement préparé à la France des crises nouvelles? C'est là une alternative qui n'a rien d'imaginaire, qui peut se produire par le scrutin de liste, qui doit dès lors entrer dans les calculs de ceux qui vont avoir une résolution à prendre, et c'est précisément parce que le scrutin d'arrondissement, en fractionnant les élections, tempère la violence de ces mouvemens d'opinion qu'il est aujourd'hui le système le plus sensé, le plus politique, le mieux fait pour une situation qu'il faut préserver au lieu de l'exposer aux tempêtes plébiscitaires.

Le scrutin d'arrondissement a le grand mérite d'être plus simple, moins agitateur, de livrer beaucoup moins à l'inconnu, à des meneurs souvent anonymes les chances de ces consultations populaires, d'être en un mot essentiellement le procédé d'un régime régulier. Il atténue la portée de ces élections excentriques qui engagent quelquefois tout un

département dans une manifestation organisée on ne sait comment. Il fait la part des minorités sans enlever aux majorités leurs droits. Il est surtout plus vrai, puisqu'il est bien certain que les électeurs qui n'ont qu'un député à nommer savent mieux ce qu'ils font. Ils connaissent leur candidat ou ils savent exactement ce qu'il représente; ils peuvent plus aisément s'entendre, se concerter. C'est, dit-on, substituer une « lutte de personnes » à une « lutte d'opinions, » affaiblir l'élection dans son caractère politique en la morcelant, en livrant le scrutin aux influences locales. Nous ne prétendons pas qu'il n'y ait ni inconvéniens ni abus; encore faut-il choisir le système qui en a le moins. Pourquoi donc le nom, les services, la considération, le talent ou la position personnelle d'un candidat ne seraient-ils pas le premier, le plus décisif élément dans le choix des électeurs? De médiocres importances locales peuvent passer avec le scrutin d'arrondissement, c'est possible. Est-ce que les médiocrités ne passent pas avec le scrutin de liste? Mieux vaut encore ceux qui ont une importance locale que ceux qui n'ont d'importance d'aucune sorte, ni locale ni générale. Ne connaissez-vous pas cette légion de candidatures nomades et obscures qui se faufilent à la suite d'un nom retentissant? Celles-ci peuvent être atteintes, nous n'en disconvenons pas. Est-ce que des hommes d'une véritable valeur, des hommes qui représenteront sérieusement une opinion, un parti, resteront sans collége et sans asile? Est-ce qu'aux époques de liberté constitutionnelle où le scrutin fractionné existait le caractère politique s'effaçait dans les élections? N'y avait-il pas des arrondissemens toujours prêts à choisir un député pour ses idées, pour sa notoriété publique?

Rien n'est plus aisé aujourd'hui sans doute que de s'armer contre le scrutin d'arrondissement des souvenirs de l'empire, de parler des chambellans, des candidats de l'empereur expédiés en province. D'abord nous ne sommes plus sous l'empire, il n'y a pas de chambellans; moralement et politiquement, tout est changé, et puis, ce qui est proposé aujourd'hui n'est pas le système de 1852. Sous l'empire, les circonscriptions n'étaient qu'une création artificielle et arbitraire combinée pour la domination. Elles se composaient le plus souvent de fragmens qu'on détachait avec une habileté calculée d'arrondissemens différens qui n'avaient aucun lien entre eux, et où le gouvernement seul pouvait agir par une administration présente partout à la fois. Aujourd'hui rien de semblable. L'arrondissement, auquel on rendrait le droit de représentation, a pour ainsi dire son existence collective; sans être bien vivace, il a sa place dans l'organisation générale, il a ses intérêts, son ensemble judiciaire, financier, administratif. Les électeurs, rapprochés dans une sphère d'action commune, ont plus de liberté dans leur choix, et après tout, ce système, dont on croit voir l'insuffisance, il n'y a pas longtemps encore que bien des républicains modérés eux-mêmes l'admettaient

comme le plus vrai. C'était le système du centre gauche, c'était celui que le gouvernement de M. Thiers proposait dans les projets constitutionnels soumis à l'assemblée à la veille du 24 mai 1873. Pourquoi ce qui était bon avant le 24 mai ne le serait-il plus aujourd'hui ? Nous restons avec les projets de 1873, et M. Dufaure, M. Léon Say, ministres en ce moment comme ils l'étaient à la veille du 24 mai, ne font que défendre ce qu'ils ont proposé eux-mêmes. — Eh ! oui, sans doute, disent des hommes qui ont changé d'avis ou qui hésitent du moins, oui, sans doute, c'est mille fois vrai, le scrutin d'arrondissement est le procédé d'un régime régulier; mais nous ne sommes pas dans un temps régulier, la république et la constitution sont fragiles, elles ont besoin d'une grande consécration populaire, d'autant plus que la politique du vice-président du conseil actuel n'est rien moins que rassurante. Qui donc croira que le régime du 25 février est régulier et définitif, si ceux qui l'ont voté ont l'air de ne pas le croire, s'ils donnent l'exemple de cette défiance contagieuse, s'ils laissent le pays sous cette impression que tout peut être mis en doute? Ne voit-on pas que c'est là encore de l'incertitude, qu'on risque de donner des armes à des adversaires dangereux qui vont répétant sans cesse que rien n'est fait, qu'il n'y a qu'un expédient sans efficacité et sans durée, que la seule chose importante dans la constitution, dans les élections prochaines, c'est la révision, et qu'après tout, plébiscite pour plébiscite, mieux vaut le plébiscite national que le plébiscite départemental?

Qu'on y réfléchisse encore une fois au moment où l'assemblée va être obligée de faire son choix, où tout va se décider; qu'on se dise bien que le meilleur moyen d'arriver à une certaine stabilité dans la république et même de ramener le gouvernement à la pratique simple et franche de la constitution, ce n'est pas d'embarrasser des questions d'organisation permanente de considérations de circonstance, de préoccupations de parti ou d'impatiences d'opposition.

Et ce qui est vrai de la loi électorale, du choix d'un mode de scrutin, ne l'est pas moins d'un autre article que l'opposition républicaine paraît inscrire sur le programme de sa prochaine campagne : la restitution aux conseils municipaux du droit de nommer les maires. La question est assurément des plus complexes, et on peut se souvenir qu'à un des momens les plus critiques de 1871 l'assemblée était dans un tel entrain de libéralisme administratif et de décentralisation que M. Thiers fut obligé de lui faire presque violence pour réserver au gouvernement le droit de nommer les maires dans les grandes villes. Depuis le 24 mai, on est allé bien plus loin, le gouvernement a reconquis le droit de nommer directement les maires dans toute la France. Aujourd'hui, après avoir été assez peu favorable à la décentralisation en 1871, le parti républicain se ravise et veut rendre aux municipalités ce droit de nommer les maires sur lequel M. Thiers avait des doutes si prévoyans.

C'est toujours la même chose. On fait et on défait, on adopte ou l'on reprend une idée, selon l'intérêt qu'on croit y trouver. Au fond, c'est une question toute politique qu'on soulève, et si ceux qui déploient un tel zèle pour l'indépendance municipale voulaient parler franchement, ils avoueraient que la vraie raison de leur insistance, c'est que les maires ne leur offrent pas toutes les garanties possibles, c'est que ces agens municipaux en grande partie renouvelés depuis le 24 mai sont soupçonnés de vieilles attaches bonapartistes. Le gouvernement a tort sans doute s'il nomme des maires d'un impérialisme avéré, et il se donne bien gratuitement un tort plus grand encore lorsqu'il semble mettre des façons pour frapper M. le maire d'Ajaccio allant sous son habit de réserviste assister aux ovations préparées pour M. Rouher. On peut avoir raison de se plaindre quelquefois; mais il ne s'agit ni de l'intérêt municipal bien entendu, ni même de ce droit de nomination des maires dont le gouvernement ne doit pas se dessaisir, peut-être moins sous la république que sous tout autre régime, précisément parce que de toutes parts, dès qu'on le peut, on se fait une triste habitude de transformer de modestes municipalités en autant de petites républiques tracassières et s'agitant dans le vide.

Il faut en prendre son parti, nous n'en sommes pas au point où de néfastes événemens nous ont laissés pour nous amuser à de petites querelles parlementaires ou municipales et même pour tout subordonner à nos idées préférées. La France a des devoirs à remplir envers elle-même, elle a de toute façon à se réorganiser, et dans ce travail les maires ne sont pas seulement des agens municipaux, ils sont les représentans de l'autorité centrale. Il y a aujourd'hui une raison de plus qui suffirait à trancher la question. Les maires sont des agens essentiels dans tout ce qui touche à la mobilisation militaire. De leur zèle, de leur ponctualité ou de leur négligence dépend l'exécution de certaines mesures, et des exemples récens prouvent qu'ils ont peut-être encore beaucoup à apprendre pour se pénétrer de leur rôle, que, s'il y a un défaut, il ne vient pas d'un excès d'autorité du gouvernement. Sans doute le gouvernement est responsable et doit toujours compte de ce qu'il fait, mais il doit garder le choix de ceux qui peuvent être appelés à le seconder dans des circonstances décisives. Il ne peut pas être surpris ou entravé dans un moment d'action par de petites résistances locales, et voilà pourquoi on ferait mieux de laisser de côté pour l'instant cette question des maires, qui n'a d'ailleurs rien de pressant, qu'on ne pourrait que compromettre une fois de plus en la mêlant à des préoccupations d'élection.

Ce qui touche aux intérêts essentiels, permanens, de la France devrait toujours être laissé en dehors des conflits passionnés des partis; mais c'est une raison de plus pour que l'esprit qui préside aux affaires du pays garde avec une vigilance active une libérale et ferme impartialité,

et c'est là précisément qu'est la question politique tout entière. M. le vice-président du conseil peut s'apercevoir aujourd'hui que, sans le vouloir, avec des intentions honnêtes, nous ne le contestons pas, mais, par un sentiment un peu étroit et exclusif des choses, il a fini par tout compliquer au lieu de travailler à tout simplifier. Il ne lui a pas suffi de se donner la fausse apparence de ménagemens envers un parti qu'il a très inexactement considéré comme une force conservatrice, et qui en vient aujourd'hui à des manifestations presque factieuses, il a cru se montrer un ministre très conservateur en témoignant ses défiances, ses antipathies, aux hommes les plus modérés, au centre gauche lui-même, et sans réussir à rallier une majorité comme il la désirait, il s'est créé certainement des difficultés dans les affaires qui se présentent maintenant, dans la principale de toutes, la loi électorale, le choix du mode de scrutin. Que M. Buffet ait montré l'autre jour dans la commission de permanence une certaine résolution en devançant ses adversaires, en leur donnant rendez-vous pour le premier jour de la réunion de l'assemblée, soit; les difficultés, pour être bravées avec hauteur, ne restent pas moins entières. Il n'est point douteux que bien des hommes du centre gauche qui au fond n'auraient pas demandé mieux que d'accepter le scrutin d'arrondissement ont été systématiquement éloignés, rejetés plus que jamais vers une autre alliance, vers les autres fractions de la gauche, et qu'ils peuvent être conduits par esprit de solidarité à voter pour le scrutin de liste. On les a traités en ennemis, on a cru habile de n'accepter leur concours que s'ils se rendaient à merci, s'ils consentaient à comprendre la constitution du 25 février comme M. le vice-président du conseil la comprend lui-même et à rentrer dans le giron de l'orthodoxie du 24 mai ; naturellement ils se tiennent aujourd'hui en défiance. Ce ne sont pas des irréconciliables, mais on leur a donné le droit d'être réservés, de demander quel usage M. le vice-président du conseil entend faire d'un vote qui, en le maintenant au pouvoir, mettrait entre ses mains la direction des prochaines élections.

Chose étrange que cette situation, telle que se l'est faite M. le ministre de l'intérieur! il est entre deux camps. — D'un côté M. Rouher va en Corse déployer une hardiesse agitatrice qui va jusqu'à la limite de la sédition, si elle ne la dépasse pas. On voit bien qu'il ne craint pas d'être contredit. Ministre de l'empire, il parle d'attentats, d'oppression, de la ruine de la France, des déchéances imméritées, des revanches prochaines. Il entre avec effraction dans la constitution, avouant tout haut l'audace de ses espérances de réhabilitation et de restauration impériale. Chemin faisant, il a bien soin de rejeter sur M. le maréchal de Mac-Mahon quelques-unes des plus lourdes responsabilités de l'empire, et en même temps il ne laisse pas de prendre une sorte de ton protecteur vis-à-vis du gouvernement. Peu s'en faut qu'il ne se considère comme le meilleur ami de ce malheureux gouvernement qui, à ce qu'il

paraît, a grand besoin de secours au moment où il est menacé d'une « déclaration de guerre » des républicains! Avec une perfide habileté, M. Rouher n'oublie pas de pousser un cri qui va toujours chatouiller M. le vice-président du conseil, cri de guerre contre le radicalisme, cri de « ralliement de tous les hommes d'ordre. » Bref la manifestation bonapartiste est au complet, aussi audacieuse, aussi peu dissimulée, aussi inconstitutionnelle que possible, déguisée tout au plus sous l'emphase de déclarations conservatrices faites pour servir d'amorce. — D'un autre côté voilà des hommes parfaitement sensés, ralliés par raison à la république, mettant leur zèle à défendre la constitution du 25 février au lieu de la diffamer et de la discréditer, modérés d'esprit autant que de caractère. Que demandent-ils? On vient de le voir ces jours derniers encore par ces discours si complétement sages de M. Germain, de M. Bérenger: l'un et l'autre appartiennent au centre gauche. Ni M. Germain, ni M. Bérenger ne peuvent passer apparemment pour des alliés ou des complaisans des radicaux. Ils combattent au contraire le radicalisme dans ses idées, dans ses utopies, dans ses violences, dans toute sa politique. Ni l'un ni l'autre ne réclament des choses extraordinaires. Tout ce qu'ils demandent, c'est qu'on s'en tienne résolûment, sans arrière-pensée, à ce qui a été créé d'un commun accord, qu'à cette constitution du 25 février on assure une majorité constitutionnelle avec toutes les forces conservatrices et libérales de la république, et qu'enfin on gouverne la France non pas en la déconcertant, mais en s'appuyant sur cette société moderne enfantée et consacrée par la révolution de 1789.

Eh bien! entre ces deux camps, de quel côté va se tourner M. le vice-président du conseil? Croit-il encore possible d'accepter ou de subir le concours dangereux et perfide qu'on lui offre en décriant la constitution dont il est le gardien? Est-ce que tout ne le conduit pas à chercher ses alliances et un appui parmi tous ces hommes sensés, libéraux, qui sont tout aussi conservateurs que lui, qui ne veulent que l'affermissement du régime à la tête duquel est placé M. le maréchal de Mac-Mahon? C'est la question, qui va se débattre dans quelques jours. Que cette question puisse conduire à une crise ministérielle si la lutte s'engage sur la loi électorale avant qu'une transaction nouvelle ait été essayée, ce n'est point douteux. En réalité, cette crise n'est désirable pour personne, ni pour ceux qui pousseraient l'hostilité jusque-là, ni pour M. le vice-président du conseil, qui par obstination aurait compromis les intérêts les plus sérieux, ni pour M. le président de la république, et elle est bien moins désirable encore pour le pays, qui en définitive paie toujours les frais des fautes de tout le monde.

CH. DE MAZADE.

Le directeur-gérant, C. Buloz.

VINGT JOURS EN SICILE

LE CONGRÈS DE PALERME.

AU DIRECTEUR DE LA *REVUE*.

Ischia, 20 septembre 1875.

Cher monsieur,

Vous m'avez demandé de vous dire quelque chose du congrès de Palerme, où nous avons trouvé tant de sympathie, et du voyage de Sicile qui a suivi. Dans le séjour tranquille d'Ischia, et à la distance de quelques jours, ce rapide voyage nous apparaît comme un songe. Tant de monumens, tant de souvenirs, tant de vie, tant de passion se sont déroulés devant nous, que par momens nous croyons rêver d'un autre monde. En vingt jours, nous avons fait ce qui, dans d'autres conditions, eût exigé des mois. Nous l'avons fait surtout en renonçant au sommeil. Maintenant que nous avons reposé paisiblement, nous craignons, en rappelant ces images d'une course féerique, d'être dupes d'une illusion.

La lettre de mon confrère et ami M. Amari, qui m'invitait au congrès de Palerme, me surprit juste au moment où je pensais à revoir ces mers méridionales, que je me figure toujours comme des sources de jeunesse et de vie. Ce mauvais été s'était montré pour moi plein de traîtrises. Il m'avait rendu des douleurs que je croyais endormies; pour la première fois je pensais à la vieillesse, je me plaignais qu'elle fût prématurée, tout en reconnaissant que, mon œuvre

essentielle étant à peu près achevée, je devais me mettre au nombre des privilégiés du sort. Comme protestation contre une infirmité précoce, je songeais à un grand voyage, le dernier sans doute.

Extremum hunc, Arethusa, mihi concede laborem,

disais-je, et voici qu'Aréthuse elle-même venait m'inviter à visiter son beau rivage. J'acceptai, et le 24 août je m'embarquai à Gênes pour Palerme avec deux jeunes amis, M. Gaston Paris et le marquis Joseph de Laborde, dont les fraîches sensations me rappelaient celles que j'éprouvai il y a vingt-six ans en touchant pour la première fois la terre d'Italie.

I.

La vue de la Sicile, à la hauteur de Palerme, nous frappa d'admiration. Ce n'est ni la Syrie, ni la Grèce; c'est plutôt l'Afrique, quelque chose de torride et de gigantesque, donnant l'idée de l'indomptable et de l'inaccessible. Quand on entre dans la baie, la scène change. Bornée à ses deux extrémités, d'un côté par le mont Pellegrino, de l'autre par le mont Catalfano, comme la baie de Naples l'est par Ischia et Caprée, la baie de Palerme le cède à cette dernière pour la grandeur et la variété; mais elle a une simplicité de lignes qui charme. A droite et à gauche, deux redoutables masses arides, terminant une sorte de ligne d'or, formée par des constructions éblouissantes; — derrière la ville, une précinction de verdure et de végétation tout égyptienne; — à l'horizon, les plus arides sommets que j'aie vus depuis l'Antiliban, voilà Palerme. La ceinture de jardins doit sa vie à de nombreuses sources qui sortent du pied de la montagne. Des hauteurs de Montréal, on dirait la *Ghouta* de Damas; seulement, les ruisseaux étant cachés sous les arbres, rien ne rappelle ces innombrables petits filets d'argent qui sillonnent la plaine de Damas et qui, vus de la coupole de Tamerlan, font un effet qu'on n'oublie pas. Ce qui caractérise Palerme, c'est la gaîté et la vie. Les rues, avec leurs balcons avancés et les saillies que forment les accessoires des fenêtres, sont d'un effet très agréable. Le soir, vers huit ou neuf heures, le mouvement des grandes voies est plein de caractère. Une population éveillée, attentive, curieuse, connaissant ses étrangers par leur nom au bout d'un jour ou deux, s'y presse, et, grâce à une profusion d'éclairage, stationne à certains endroits comme en un salon. Dans les constructions modernes, le mauvais goût espagnol a laissé trop souvent son empreinte; mais les restes de l'art arabe et siculo-normand émergent à chaque pas

comme de véritables bijoux semés au milieu de ce mauvais goût. La cathédrale, certaines parties du palais royal, les palais Chiaramonti et Sclafani, la Catena, la Martorana, Saint-Jean-des-Ermites, la Couba, la Ziza, sont des ouvrages qui ne ressemblent à rien de ce que l'on voit ailleurs.

Palerme en effet, en y joignant Montréal, Cefalù et, si l'on veut, Messine, bien que l'ancien caractère des monumens de cette dernière ville soit un peu effacé, forme un chapitre à part dans l'histoire de l'art. Une combinaison sans exemple hors de la Sicile s'est produite ici. Les Arabes, durant leur domination prospère dans la partie occidentale de l'île, y avaient introduit leur charmante manière de bâtir; dans l'est cependant, la domination byzantine continuait. Quand les chefs normands firent la conquête de l'île, la population arabe continua ses habitudes, ses pratiques, ses arts. Quand les Roger et les Guillaume voulurent se bâtir des palais, des maisons de plaisance, des chapelles, des abbayes, ils eurent recours aux architectes et aux maçons arabes, qui naturellement leur firent ce qu'ils savaient faire. Les décorateurs byzantins brochèrent sur le tout. Enfin le clergé normand semble avoir exercé une influence décisive. Les conquérans normands n'avaient pas de maçons avec eux, mais ils avaient des clercs. Ceux-ci voulaient des églises conformes au style qu'ils connaissaient et imposaient plus ou moins leur plan général. L'abbaye de Montréal, la cathédrale de Cefalù, c'est Saint-Étienne de Caen revêtu de mosaïques et traité dans le détail selon les habitudes arabes et byzantines. Ainsi sous l'influence du grand, noble et conciliant esprit de cette dynastie, qui fut la maison vraiment nationale de la Sicile, se forma un art qui, à sa date (commencement du XIIe siècle), fut le premier du monde. Comme nos rois capétiens, les rois normands de Sicile furent des personnages à demi ecclésiastiques, chefs puissans d'un clergé riche et dès lors patriote. Les images du roi normand couronné directement par Jésus-Christ ou le Père éternel sont prodiguées; sur le principal siége de chaque grande église, à droite du chœur, du côté de l'évangile, on lit en gros caractères : *Sedes regis.* La conquête normande eut ici son effet ordinaire, qui était de réunir, en vue d'un but commun et national, sous la main de vigoureux chefs, bientôt identifiés avec le peuple conquis, toutes les forces vives, tous les élémens du pays. En Sicile, ces élémens étaient prodigieusement divers. C'était, si j'ose le dire, une civilisation trilingue; les inscriptions où l'on se plaisait à faire figurer l'un à côté de l'autre le grec, l'arabe et le latin (1), étaient la plus parfaite

(1) On y joignait même quelquefois l'hébreu, à cause des juifs.

image de ce monde mêlé et pourtant plein de vie et d'originalité.

Certes la période souabe fut brillante au plus haut degré. Palerme fut, durant quelques années, la capitale de l'Europe, le centre des grandes affaires; mais la Sicile se trouva entraînée par les Hohenstaufen dans une querelle qui n'avait rien de national pour elle, la guerre de l'empire et de la papauté. Cette guerre du laïque et de l'église, l'Italie sait la faire à sa manière; mais sa manière n'est pas du tout la manière allemande. L'Allemagne procède par guerre ouverte, par antipapes; l'Italie soutire l'orage au lieu de l'amonceler. Elle n'a que faire d'antipapes, puisque son pape à elle est toujours le pape de Rome, le pape véritable. Les maladresses des Hohenstaufen n'eurent d'autre résultat que d'amener cette triste domination ultramontaine de la maison d'Anjou, aussi fâcheuse pour la France que pour la Sicile et la papauté, et qui nous fit jouer pour la première fois dans le monde le rôle toujours gauche de zouave pontifical.

Il ne faut jamais demander à l'art la raison des procédés qu'il emploie pour produire son impression. Le monde byzantin, le monde latin, le monde arabe, semblent trois élémens inconciliables. La Sicile a su les mélanger dans des monumens dont l'effet est charmant. La chapelle Palatine et ce qu'on appelle la chambre de Roger doivent compter entre les perles du monde. Je ne m'imaginais point pareille chose d'après ce que j'avais vu en Orient : une chapelle bâtie sur le plan d'une mosquée, avec un plafond décoré de pendentifs en forme de stalactites et orné d'inscriptions coufiques, voilà ce que les chrétiens d'Orient n'ont jamais osé; ils auraient horreur pour une église de motifs si purement musulmans. La coupole de la chapelle Palatine est une merveille de grâce et d'élégance de construction. C'est une petite mosquée d'Omar; comme dans cette dernière, les ordres grecs sont employés avec un sentiment juste de leur valeur primitive. Et pourtant tout cela a été bâti en 1132 par Roger II. — L'église Sain-Jean-des-Ermites, avec ses trois absides et ses cinq petites coupoles hémisphériques, paraît de même au premier coup d'œil une mosquée, et pourtant elle a été bâtie pour église; il ne peut exister aucun doute à cet égard.

Que dire de la Martorana, ce petit chef-d'œuvre d'église avec ses inscriptions arabes et grecques, si bizarrement devenue une chapelle de religieuses, lesquelles, sans toucher beaucoup aux parties primitives, les ont appropriées à leurs usages au moyen d'additions du style le plus prétentieux assurément, mais le plus réjouissant dans sa naïveté. La question des restaurations se pose ici dans toute sa netteté. Faut-il supprimer tous ces petits joujoux de cuivre et de marbre polychrome, dont les pauvres recluses s'amusèrent, ces

belles grilles dorées qui leur permettaient de satisfaire leur curiosité sans rompre leur clôture, et derrière lesquelles on croit voir se dessiner encore plus d'un joli visage voilé, cette tribune ou plutôt ce salon Pompadour où elles chantaient aux jours de fête, ces petits guichets où les mosaïques primitives se mêlent aux enfantillages du rococo le plus effréné? Pour moi, j'hésiterais à porter la main sur tout cela. Le baroque est expressif à sa manière. L'histoire qu'est-elle autre chose, si ce n'est la plus ironique et la plus incongrue des associations d'idées? Tout a son prix comme souvenir. Un monument doit être accepté comme le passé nous le lègue; il faut, autant que possible, l'empêcher de se détruire, voilà tout. On a bien dépassé cette mesure en France; sous prétexte de ramener les édifices à une prétendue unité d'époque qu'ils n'eurent jamais, on a détruit, réédifié, achevé, complété, et préparé ainsi les malédictions des archéologues de l'avenir, dont la tâche aura été rendue singulièrement difficile par ces indiscrètes retouches. On commet parfois la même faute en Italie. Sous prétexte de ramener les édifices à ce qu'ils furent, on est en train de supprimer le XVIIe et le XVIIIe siècle. Assurément ce furent des siècles de décadence pour l'art italien. Les méfaits qui s'y commirent sur les édifices du moyen âge ne peuvent être assez déplorés; mais le mal est fait. Si, en enlevant les bibelots de la Martorana, on pouvait espérer retrouver des parties anciennes recouvertes, je serais bien d'avis qu'on les enlevât; mais la disparition de ces enfantillages ne nous rendra pas un atome de ce qui est perdu. Laissez donc ce petit monument tel qu'il est. Et puis le goût est si changeant! Qui peut se vanter de le fixer? Le XVIIe siècle sabrait le moyen âge, sans se douter qu'un jour cet art barbare, incorrect, souvent sauvage, aurait son prix. On détruit maintenant le XVIIe siècle comme fade et sans caractère. Qui sait quel sera le goût de l'avenir, et si le XIXe siècle ne sera pas traité de vandale à son tour? Il n'y a qu'une manière sûre pour n'être pas traité de vandale : c'est de ne rien détruire, c'est de laisser les monumens du passé tels qu'ils sont. L'Italie, avec ses contrastes éloquens ou bizarres, nous paraît si belle comme elle est que nous ne voyons pas sans crainte porter la main sur une partie quelconque de ce décor merveilleux, même sur les parties mauvaises, même sur le rococo.

La Ziza et la Couba furent longtemps tenues pour des constructions de l'époque arabe. La similitude est parfaite, et on raconte qu'Abd-el-Kader, ayant visité ces charmans édifices, se prit à pleurer au souvenir des déchéances de sa race. Les inscriptions arabes, visibles encore, quoique mutilées, et commençant par la formule : « Au nom de Dieu, clément et miséricordieux, » n'étaient-

elles pas la meilleure des preuves? Le premier, M. Amari a lu ces inscriptions en entier, et que disent-elles? Que Guillaume Ier et Guillaume II ont élevé ces châteaux pour leur habitation et leurs plaisirs. Ici donc encore les Arabes travaillèrent pour les Normands. Les architectes firent comme Edrisi, qui écrivit en arabe pour Roger son fameux traité de géographie, comme les poètes qui faisaient des *kasida* arabes en l'honneur de leurs nouveaux maîtres.

A Montréal, à Cefalù, l'influence arabe est moins forte qu'à Palerme. L'abbaye de Montréal, la cathédrale de Cefalù, sont des églises romanes décorées à la byzantine. La mosaïque y flamboie dans toute sa splendeur. Qu'on se figure une de nos cathédrales historiée de bas en haut comme les pages d'une Bible resplendissante. L'exécution à Cefalù offre une perfection qu'on ne trouve pas ailleurs. A Montréal, quelques scènes bibliques, surtout celle de la création, sont représentées d'une façon entièrement neuve. Les portes de bronze de Montréal rappellent celles de Ghiberti à Florence pour la grandeur et la naïveté; elles sont de 1186. Dans le cloître, chacun des chapiteaux sculptés voudrait une étude de plusieurs heures.

II.

Ces merveilles de l'art siculo-normand ayant leur centre à Palerme, nous pûmes les étudier à loisir, sans déserter les travaux du congrès. La visite que nous fîmes aux belles fouilles dirigées par le prince de Scalea et M. Cavallari dans l'ancienne ville phénicienne de Solonte ne nous empêcha pas non plus de donner à ces intéressantes discussions l'attention qu'elles méritaient. Les congrès de *scienziati*, établis vers 1840 par quelques savans patriotes et libéraux, entre lesquels on doit nommer le prince de Canino, jouèrent autrefois un grand rôle dans l'œuvre de l'unité et de l'indépendance de l'Italie. Le but en était alors, il faut bien le dire, plus politique que scientifiqne. Il s'agissait de donner aux hommes éclairés des différentes parties de l'Italie la facilité de se voir et de s'entendre. L'œuvre nationale une fois accomplie, on eût pu tenir pour superflues des réunions qui avaient servi de prétexte, à une époque de suspicion, pour préparer cette œuvre. On ne le fit pas, et l'on eut raison. On conserva comme un souvenir ces assemblées périodiques, devenues désormais moins importantes en un sens, et dans un autre plus sincères. Le congrès de Palerme a été digne de son titre et des savans italiens qui s'y sont trouvés réunis. Un parlement scientifique dont faisaient partie le père Secchi, M. Bla-

serna, M. Canizzaro, M. Palmieri, M. Amari, M. Fiorelli, M. Imbriani, M. Conestabile, M. Raina, M. Salinas, M. Pitré, ne pouvait manquer d'être fructueux. Le vénérable doyen de la philosophie italienne, M. Mamiani, présidait à tout avec sa haute tolérance, son esprit large et conciliant. La présence du prince Humbert et celle de M. Bonghi, ministre de l'instruction publique, contribuaient à une œuvre non moins utile que celle de la science, à une œuvre de bonne politique et de bonne administration.

Un des motifs, en effet, qui avaient porté à choisir Palerme pour siége du congrès national de la science italienne était une idée de concorde et d'apaisement. Depuis plusieurs années, la Sicile était froissée; elle se croyait délaissée du reste de l'Italie, prétendait ne pas avoir sa part dans la répartition des faveurs nationales. La loi d'exception récemment votée semblait présenter la province à laquelle elle s'appliquait comme un pays barbare et en dehors du droit commun. Or, comme tous les insulaires, les Siciliens sont très patriotes, et, comme tous les patriotes, ils sont susceptibles. Le regret d'être peu visités, la persuasion qu'on n'attribuait pas à la Sicile dans le présent et dans le passé la place qu'elle mérite, leur avaient inspiré quelque chose du sentiment de l'enfant qui se prétend dans la famille moins aimé que les autres. Il ne fallait, pour faire tomber ces préventions parfois injustes, qu'un acte de courtoisie. Le congrès, et surtout le voyage du prince Humbert, guérirent toutes les meurtrissures. Ce mouvement, cet aliment à la curiosité, ces visites des principaux personnages de l'état, furent d'un effet excellent. Les provinces voisines de Palerme voulurent avoir leur part; on leur promit le ministre et les *scienziati*. Elles témoignèrent par les sacrifices qu'elles s'imposèrent pour les recevoir le prix qu'elles attachaient à une pareille faveur.

Tel qu'il nous fut donné de l'étudier dans ces circonstances avantageuses pour tout voir, le caractère sicilien se révéla à nous comme un fait singulièrement tranché et avec une rare puissance d'individualité. On a souvent dit que les insulaires forment, par le seul fait de leur situation géographique et indépendamment de la race, une catégorie dans l'espèce humaine. Cela est très vrai. Ces frontières, les plus naturelles de toutes, inspirent un patriotisme intense, opposent nettement l'indigène au reste du monde, créent une histoire à part. En apparence, il n'y a pas de peuple plus mêlé que celui de Sicile. Anciens Sicanes, Grecs, Phéniciens et Carthaginois, Romains, Byzantins, Arabes, Normands, Français, Allemands, Espagnols, Napolitains, tout est venu s'y confondre. Malgré cette diversité d'origine, l'unité du caractère national est parfaite; nulle part la fusion des races n'a été plus absolue. Quelques familles

nobles ont seules le souvenir de leur provenance, et encore cette noblesse, tout entière d'origine normande, souabe ou espagnole, n'a-t-elle la prétention de représenter qu'une situation sociale supérieure et la grande propriété. Elle est profondément sicilienne et ne se sépare en rien des destinées du pays.

Ce qui domine évidemment dans ce mélange de races, c'est l'élément arabe ou plutôt berber et l'élément gréco-byzantin, le premier l'emportant dans l'ouest, le second dans l'est de l'île. En traversant les villages de la pointe occidentale, vers Alkamo, on se croit parfois en Barbarie. Les femmes vivent dans une demi-retraite; le sentiment de l'indépendance tourne facilement au banditisme. A Syracuse au contraire, on est en Grèce. Les femmes vous accueillent d'un air souriant, on trouve plus d'humeur facile et de gaîté. Ces analyses sont difficiles et toujours sujettes à bien des réserves. Ce qui est clair, c'est le résultat d'ensemble. Un caractère ardent, passionné, généreux, libéral, plein de feu pour ce qui est noble et beau, un tempérament où le cœur surabonde et devance parfois la réflexion, voilà la nature sicilienne. La passion profonde de l'Arabe et le libéralisme grec s'y réunissent. En somme, si l'on veut voir la vie grecque se prolonger encore de nos jours, c'est en Sicile, c'est dans la baie de Naples qu'il faut aller. La Grèce proprement dite a été trop dépeuplée, il s'y est fait trop de substitutions de races. Ici, au contraire, la verve, l'élan primitif, l'abondance facile ont survécu à toutes les aventures historiques et s'épanouissent encore sous nos yeux.

Une aisance surprenante, parfois un peu de présomption, sont le fruit du haut sentiment que le Sicilien a de sa noblesse. L'idée qu'il est inférieur à qui que ce soit ne lui vient jamais. Les mièvreries que nous appelons réserve et discrétion sont chez nous le reste d'une longue inégalité sociale. Le Grec non plus ne connaît pas de pareilles timidités. D'abord je fus surpris de ces lettres innombrables, de ces cosmogonies, de ces traités « de l'univers, » « de la nature des choses, » de ces projets de réforme universelle, que je recevais chaque jour. Il est rare chez nous qu'un inconnu vienne vous dire : « Votre philosophie est la mienne, » ou bien « Vous êtes du petit nombre de ceux qui sont arrivés au juste concept du créé. » Puis on se souvient qu'on est en Grèce, que les choses se passaient ainsi du temps d'Empédocle, et que c'est grâce à cet éveil que l'humanité s'est engagée à la recherche des causes. La Sicile est peut-être le pays où le goût de la spéculation est le plus naturel. Si quelque chose peut encore nous donner l'idée d'un pays où, comme en Grèce, le goût des belles choses était le fait de tout un peuple, et où la différence de culture entre les classes inférieures et les autres

classes n'existait qu'en degré, c'est la Sicile. Ce qui nous paraît naïf est simplement antique. La joie avec laquelle la visite du congrès était saluée dans les campagnes était un spectacle qu'aucun pays de l'Europe n'eût offert. A Sélinonte, sur un rivage entièrement désert, des barques contenant des centaines de personnes accourues de dix lieues à la ronde venaient au-devant de nous en criant : « Vive la science. » Cet enthousiasme nous rappelait les beaux vers ou Empédocle raconte les triomphes enfantins de la science au milieu d'un peuple enivré de ses premiers miracles : « Amis qui habitez l'acropole de la grande ville que baigne le blond Acragas, gens soucieux des bonnes choses, salut. Je suis pour vous un dieu ambrosien, non un mortel; je marche entouré de vos honneurs, couronné par vous de bandelettes et de couronnes,... etc. (1). »

Au fond, ces braves gens, qui nous accueillaient au cri de *vive la science*, ne répétaient pas seulement un mot d'ordre. Ils savaient assez bien, quoique vaguement, ce qu'ils disaient. La « science » signifiait pour eux la liberté de l'esprit, la protestation contre toute chaîne imposée au nom d'une autre autorité que la raison. Il faut se rappeler que le fanatisme religieux n'a jamais été fort en Sicile. Les populations abandonnèrent l'islamisme et l'église grecque sans crise violente. L'inquisition fut en Sicile une institution espagnole, plus politique encore que religieuse. L'extrême éveil des esprits, une grande chaleur de prosélytisme, l'ardeur de travailler à l'œuvre du temps, sont les sentimens qui dominent, même dans une partie du clergé. Cet enthousiasme, qui nous reportait de deux mille quatre cents ans en arrière, en pleine Grèce, quand les religions de l'Orient n'avaient pas élevé contre la science la plus forte barrière qui fut jamais, aboutira-t-il à quelque chose de fécond? Nous n'hésitons pas à le croire. Le grand nombre d'excellentes têtes que la Sicile a produites de nos jours permet de tout espérer pour l'avenir. La Sicile es une motte de terrain aurifère non encore lavé. Après avoir aimé la science, la jeunesse de Sicile voudra sérieusement en faire. Nul pays, si l'on excepte la Hongrie, n'est plus près d'une réforme religieuse. Nul pays, la Hongrie et la Croatie toujours exceptées, n'a un clergé moins fanatique, plus fondu dans la population, plus dégagé des liens d'un parti étranger. La Sicile a pu un moment être une difficulté pour l'Italie; elle deviendra un des plus beaux joyaux de sa couronne et une des principales sources de sa prospérité.

L'état révolutionnaire où la Sicile a été pendant plus de cinquante ans a dissipé beaucoup de forces vives. Cet état, à plusieurs égards justifié, touche à son terme. Le détestable gouvernement que la

(1) Diogène Laerte, l. VIII, ch. II, § 62.

Sicile a eu depuis le commencement de ce siècle ne pouvait provoquer que la révolution. Les divers mouvemens qui se sont succédé ont été essentiellement nationaux, tous ont été faits avec l'appui de la noblesse. *Che fanno i signori?* était la première question que le peuple s'adressait. A l'heure qu'il est, deux vérités sont incontestables. Politiquement parlant, les Bourbons n'ont pas en Sicile un seul partisan sérieux. Il y a dans certaines parties de l'opinion publique une opposition vive, à peine y a-t-il une trace de parti radical. L'idée que la Sicile puisse former une république indépendante est le rêve de quelques esprits, mais ce n'est rien de plus qu'un rêve. Dans la pratique, tous sont d'accord pour maintenir l'état de choses actuel, état imposé par la meilleure des raisons, une évidente nécessité.

On ne peut nier que le banditisme, ou plutôt un état d'insubordination locale, ait existé dans les provinces de l'ouest et y ait produit des actes regrettables. Il ne faut pas demander à des populations mal gouvernées durant des siècles l'ordre et le respect de la loi, qui sont le résultat d'une longue habitude de paix et de régularité. La *vendetta* est au fond de la plupart de ces méfaits. Chez des populations ardentes, pour lesquelles la garantie de l'état a été nulle durant des siècles, la vengeance privée se présente comme une sorte de devoir. Nul ne doit se faire justice à soi-même; cela est facile à dire dans des sociétés où le gouvernement se charge très réellement d'une mission de justice et de protection. Mais une telle abdication du droit de la défense personnelle eût paru une amère dérision avec les gouvernemens que la Sicile a eus durant six cents ans. Une autre source d'actes regrettables est le sentiment plus fier que légal avec lequel le tenancier entend ses droits à l'égard du propriétaire. Les exigences de celui-ci vont souvent se briser contre une idée de la propriété qui a été celle du passé et n'est plus celle de notre temps. Le chef féodal n'était pas un propriétaire comme celui qui de nos jours achète une terre; dans beaucoup de pays, ses vassaux étaient ses copropriétaires. Blessé dans une prétention instinctive, à laquelle sa fierté ne peut renoncer, le tenancier va jusqu'à l'assassinat sur le régisseur, et à partir de ce moment devient un homme hors la loi. Un fait que nous avons pu observer, c'est que les grands propriétaires nobles qui traitent leurs fermiers selon les anciens usages peuvent traverser la Sicile sans rencontrer autre chose que la sympathie et le respect. Une autre génération se pliera mieux aux exigences nouvelles. Les chemins de fer surtout amèneront une transformation complète dans l'état de la Sicile. Nul pays n'en a plus besoin, car c'est un pays fait surtout pour l'exportation. L'extraction du soufre produit des millions; cette extraction

se fait par des procédés singulièrement primitifs. De malheureux enfans, une lampe attachée au milieu du front, amènent la matière première par des escaliers ou plutôt des précipices de 200 et 300 mètres; des ânes transportent ensuite le soufre extrait de ces minéraux. Que de forces seraient épargnées par un treuil et quelques rails! La richesse extrême de la côte orientale de l'île, au pied de l'Etna, cette prospérité sans égale de Catane, d'Aci-Reale, de Messine, ne tient qu'à une seule cause, aux chemins de fer. Les réclamations de la Sicile sur ce point sont tout à fait fondées.

En somme, le Sicilien a de graves défauts et de précieuses qualités. Les défauts peuvent être atténués, et les qualités bien employées. Les défauts sont un amour-propre excessif, une certaine tendance à se contenter de généralités superficielles, un feu qui ne se gouverne point assez, trop peu d'horreur pour l'effusion du sang. Les qualités sont celles qui ne se remplacent pas, le cœur, l'enthousiasme, l'intelligence vive et prompte, l'instinct sûr, l'ardeur sans bornes. On me dit que, dans ce qui touche à l'éducation militaire, le Sicilien apprend en cinq jours ce que l'Italien d'autres provinces n'apprend qu'en un mois. Les chants et les croyances populaires recueillis par M. Pitré prouvent ce qu'il y a dans cette race d'esprit, de vie, de poésie. Nous autres, races du nord, devons éviter de croire que nos solides qualités suffisent à l'œuvre du progrès. A nous seuls, nous n'aurions jamais fait la civilisation. Il y faut le brillant, la désinvolture de ceux qui ne doutent de rien. Un étranger (non un Français) que l'un de nos amis consultait sur l'état moral du pays et sur les réformes urgentes : « Des réformes? dit-il. Une seule serait efficace; ce serait une inondation qui montât aussi haut que l'Etna, de façon que la Sicile fût débarrassée des Siciliens. » Ce sévère critique n'ajoutait pas ce qu'il pensait sans doute, savoir : que la Sicile fût repeuplée par des gens de sa nation. Erreur; l'espèce humaine est un ensemble bien plus compliqué qu'on ne croit. Les dons les plus divers y sont nécessaires; la race qui dit : « La civilisation, c'est mon œuvre; l'esprit humain, c'est moi, » blasphème contre l'humanité.

III.

M. Bonghi décida qu'après l'achèvement des travaux du congrès, la commission nationale des antiquités visiterait toutes les grandes ruines de la Sicile, pour se bien rendre compte des points où il importe le plus d'exécuter le travail des fouilles. Il voulut faire partie lui-même de cette rapide expédition, et il y invita les savans

étrangers venus au congrès. Les voyages de Montréal, de Solunto, de Cefalù, avaient pu être accomplis en une journée. Une course de dix jours fut savamment organisée pour nous montrer ensuite les grands monumens de l'antiquité qui assurent à la Sicile un rang archéologique presque égal à celui de la Grèce. Cette course a produit chez ceux qui l'ont faite une vive impression. L'infatigable activité du ministre ne laissait aucune place au repos; pendant dix jours, nous ne sûmes guère ce que c'est que le sommeil; mais le spectacle du passé et du présent était si étrange que nous ne sentîmes la fatigue que plus tard. Chose singulière, ma jambe raide et mon pied traînant ne se refusèrent pas une fois à leurs devoirs les plus pénibles. Le mal n'était pas guéri, il était oublié.

Nous dîmes adieu aux grands arceaux du château de Roger le mardi, 7 septembre, à cinq heures du soir. Nous revîmes Montréal à la nuit tombante; je saluai la belle abside du roi Guillaume II, et je pus serrer la main à ce bon chanoine qui, lors de notre première visite, voulut bien être mon guide, mon exégète et mon soutien. La nuit nous prit gravissant les sommets qui forment le fond du bassin de Palerme. Nous entrions dans le bassin du golfe de Castellamare, dans les vallées qui produisent le délicieux vin de Zucco. Tous les villages étaient illuminés; la vue d'un représentant du gouvernement que ces populations n'avaient connu jusque-là que de loin les remplissait de joie. Chaque fois le ministre devait descendre; les *scienziati* étaient aussi fort demandés; on les avait annoncés, les localités qui avaient voté des fonds pour la réception voulaient les avoir. Cet empressement était touchant et empreint d'une cordialité extrême. Partout on nous servait des rafraîchissemens excellens et les vins du pays. Le patriotisme local s'en mêlait. A Partenico : « Trouvez-vous nos glaces meilleures que celles de Borgetto? » A Borgetto : « Notre vin, n'est-ce pas, vaut mieux que celui de Zucco? — Oui, sans doute, » répondions-nous, et c'était vrai. Ces vins de Sicile sont des sirops exquis. Ils diffèrent de village à village et le meilleur paraît celui qu'on a goûté le dernier.

Ce mot de village demande explication. L'analogue de ce que nous appellerions en France un gros bourg, un chef-lieu de canton, est en Sicile une ville de 10, 15, 18,000 âmes. L'absence de hameaux et de population éparse dans les campagnes explique cette singularité. Il n'y a pas de pays où il y ait autant de villes populeuses, et ces villes sont situées à deux ou trois lieues l'une de l'autre. Il est vrai qu'à certains égards ces grandes villes n'étaient dernièrement encore que des villages. Bagheria, à la porte de Palerme, a 15,000 habitans, et n'avait pas une école sous l'ancien gouvernement.

Nous devions coucher à Alkamo, ancien chef-lieu arabe, où les mœurs sont encore très bien conservées. Le syndic, en véritable cheik, avait fait demander qu'on lui spécifiât bien les qualités des personnes qui devaient venir, pour que chacun fût traité selon son rang. Il était trois heures du matin quand nous arrivâmes. Ces campagnes sont très fièvreuses. Plusieurs s'endormaient de fatigue au fond des voitures; mais les Siciliens ne le souffraient pas, prétendant que l'on courait ainsi un grand danger de prendre la fièvre. Les murs et les tours d'Alkamo illuminés faisaient à 2 et 3 lieues dans la campagne un effet saisissant. La réception fut particulièrement chaleureuse. A quatre heures, nous délibérâmes. Se coucher pour se lever à six heures était peu sage. On remonta donc en voiture pour atteindre le plus tôt possible les ruines de Ségeste. Nous vîmes l'aube se lever sur les bords du Crimissus, témoins de cette brillante campagne de Timoléon contre les Carthaginois où naquit la stratégie, bientôt poussée plus loin encore par les capitaines de l'école d'Alexandre. Vers sept heures, un temple magnifique, intact en apparence, nous apparut à l'horizon, noyé dans les rayons du soleil. C'était Ségeste. Nous laissâmes les voitures sur les bords du Crimissus, et en une demi-heure de cheval nous atteignîmes le temple, situé au pied de la ville antique qui, par son alliance avec les Romains, joua dans l'histoire de la Sicile un rôle si décisif.

Pour l'archéologue, le temple de Ségeste a des problèmes singuliers. Il semble n'avoir pas été achevé. Sans doute, la destruction de la ville par les Carthaginois, en 409 avant Jésus-Christ, aura suspendu l'ouvrage. Les cannelures des colonnes ne sont pas faites; les superfluités ne sont pas abattues; la cella semble n'avoir jamais existé. Pour l'artiste, le temple de Ségeste est un des monumens qui ont le plus d'effet. La colonnade, l'architrave, les triglyphes, les métopes non sculptées sont tout à fait intacts. Les chapiteaux doriques ont une mollesse, une flexibilité de courbe qui n'a pas été surpassée. La couleur de la pierre, son aspect spongieux, la certitude que la main d'aucun restaurateur n'a ici passé entre l'antiquité et nous, fait que l'on reste pensif durant des heures à l'ombre de ces colonnes. La ville antique a disparu, excepté le théâtre. Rome ne rendit à son alliée qu'une existence éphémère, et la fable d'une origine troyenne ne suffit pas pour la préserver de l'abandon.

Ségeste est un désert; mais Calatafimi et toutes les localités environnantes y étaient accourues pour voir le ministre et les *scienziati*. Sous une tente dressée avec goût, nous trouvâmes un déjeuner excellent. On but aux vieux héros de Ségeste, à la paix et à la concorde qu'ils ne surent pas fonder, aux morts de 1860 qui, plus heureux que leurs ancêtres, donnèrent sur ce champ de bataille la

Sicile à l'Italie, et vers une heure, sous un soleil ardent, nous remontâmes en voiture pour atteindre Trapani avant la fin du jour.

Nous contournâmes l'Éryx (Monte San-Giuliano), que tant de fois dans mes voyages j'avais vu, en doublant vers Maritimo le cap Lilybée, se profiler à l'horizon. Il est plus beau encore du côté de la terre que du côté de la mer. Coupé à pic, il soutint dans la première guerre punique des siéges de deux années. Monter à l'Éryx, voir les traces de ce célèbre sanctuaire de la Vénus Érycine, que le marin phénicien voyait de 20 lieues à la ronde se dessiner comme le paradis où il aurait la récompense de ses peines, eût été mon rêve. Il fut impossible d'y songer; les heures étaient comptées, et il faut un jour pour gravir le Monte San-Giuliano. M. Polizzi d'ailleurs, l'excellent bibliothécaire de Trapani, du pied de la montagne m'expliquait tout, pierre par pierre, me racontait ses recherches pour retrouver la célèbre inscription carthaginoise d'Éryx et me prouvait qu'il ne faut pas espérer la revoir. Cette pierre curieuse a été vue au XVIIe siècle par un nommé Cordici, qui a laissé une histoire manuscrite de Monte San-Giuliano, laquelle se trouve à la bibliothèque communale de Palerme. Cordici en donne un dessin des plus grossiers, que Torremuzza reproduisit par à peu près, et que Gesenius reprit avec peu de soin dans l'ouvrage de Torremuzza. Ainsi défaçonnée par trois intermédiaires, l'inscription était indéchiffrable; il eût mieux valu ne pas s'en occuper, surtout à une époque où l'interprétation des monumens phéniciens était à l'état d'enfance. Je ne sais quelle chimère a porté Gesenius, Ebrard, Meier, Blau, à y voir un morceau de littérature, une lamentation funèbre sur la mort d'une jeune fille. Toutes ces belles choses sont à biffer. Grâce à M. Polizzi, à M. Amari, à M. Salinas, nous possédons maintenant des calques rigoureusement exacts et des photographies de la copie de Cordici qui est à la bibliothèque de Palerme. En outre une autre copie également autographe de l'ouvrage de Cordici a été découverte à Monte San-Giuliano. Avec ces secours, on peut apercevoir l'original mieux qu'on ne l'avait fait jusqu'ici, et, bien qu'on soit loin encore d'avoir lu tout l'ensemble, on en voit assez pour affirmer que l'inscription était votive et s'adressait à *Rabbath Astoreth* (Vénus Érycine), sous le vocable de « Prolongatrice de la vie (1). »

Nous avions un besoin extrême de repos; mais comment résister aux invitations de la municipalité de Trapani, qui nous convoquait à un banquet pour onze heures du soir? L'amabilité extrême de nos hôtes nous permettait du reste cette quiétude, ce

(1) Ou « force de vie, » *Kebar hayyim.* Comparez *Oz hayyim* dans l'inscription de Lapithos (Chypre).

demi-sommeil les yeux ouverts que nous devions pratiquer durant huit jours. Un splendide éclairage au gaz faisait de la salle une étuve où tous les rhumatismes du monde eussent dû céder. Les *brindisi* se succédaient dans un état de demi-rêve que l'indulgence de nos voisins acceptait en souriant. Le lendemain à huit heures, nous avions visité la bibliothèque, le musée, et nous étions embarqués sur l'*Archimède*, belle frégate à vapeur où la courtoisie de M. le commandant Conti nous avait préparé la plus aimable des installations.

Je revis Éryx de la mer, et je saluai à distance cette petite île de Maritimo qui me rappelait de vifs souvenirs. Lors de mon premier voyage d'Orient, je m'éveillai le second matin après le départ en face de cette petite île, rayonnante de soleil, parée de verdure par les pluies d'octobre. Cette fois je la trouvai aride, sans rosée. Un mois de différence est beaucoup en cette saison, mais quinze ans aussi sont beaucoup dans la vie. Peut-être Maritimo m'apparut ainsi

Quand' era in parte altr' uom da quel ch' i' sono.

Des parties de moi sont mortes depuis; nous mourons, à vrai dire, par lambeaux.

Verrions-nous Sélinonte? Telle était la question que nous nous adressions depuis que la frégate avait doublé Marsala (le cap Lilybée). Sélinonte ne saurait guère être visité que par mer. Or cette côte, dénuée de port, offre à un grand navire des difficultés extrêmes. Obligé de se tenir à une demi-lieue du rivage, il ne peut lancer ses embarcations que si la mer est sûre; le moindre grain, le moindre caprice rend le retour des chaloupes impossible (nous avions failli en faire l'expérience à Cefalù). Le commandant ne nous laissa descendre qu'en nous avertissant que si, pendant notre visite aux ruines, le vent s'élevait, il devrait gagner Trapani et nous abandonner à notre sort. Le temps nous fut merveilleusement propice. Nous croyions aborder à un désert; des vingtaines de barques nous attendaient; un débarcadère, une route, avaient été improvisés par les gens de Castelvetrano; des voitures nous avaient été préparées. Sûrement les ruines eussent gagné à être visitées dans la solitude; mais ces attentions, cette cordialité, ce sentiment naïf de gens qui se croyaient oubliés du monde, maintenant fiers qu'un ministre et des hommes qu'ils supposent célèbres viennent visiter leur île, tout cela, dis-je, avait quelque chose qui nous allait au cœur. Le syndic de Castelvetrano nous le disait d'une manière touchante; quand parfois la foule nous étouffait : « Songez, messieurs, que ces gens ont fait 30 milles pour vous voir. » La politesse et les égards avec lesquels les auto-

rités traitaient jusqu'au moindre enfant nous frappèrent. Des glaces, des sorbets excellens, un vin de feu, nous attendaient à chaque ruine. Il n'en fallait pas moins pour nous soutenir. Un soleil terrible, une terre gercée par cinq mois torrides et que perçait seul un délicieux petit lis blanc double, un marais infect, autrefois desséché, dit-on, par Empédocle, mais qui, depuis la mort du grand ingénieur agrigentin, a repris tous ses droits à empester le pays, faisaient de cette journée la plus rude de toutes; mais quel sublime spectacle! Sept temples, dont cinq énormes, sont là gisant sur le sol; le diamètre des colonnes va à 3^{m},32, et partout ces merveilleux chapiteaux doriques, la plus belle chose que l'homme ait jamais inventée! Nulle part on ne saisit mieux qu'ici, pas à pas, les progrès de ces courbes divines arrivant à la perfection. Chaque essai, chaque tâtonnement est visible, et, chose plus extraordinaire que tout le reste! quand les créateurs de cet art merveilleux eurent réalisé le parfait, ils n'y changèrent plus rien. Voilà le miracle que les Grecs seuls ont su faire : trouver l'idéal, et, une fois qu'on l'a trouvé, s'y tenir.

Ah! pourquoi ces demi-dieux crurent-ils qu'il était de leur devoir de s'entre-dévorer? Les ruines de Sélinonte font sous ce rapport l'impression la plus triste. Cette immense destruction, accomplie savamment et avec un dessein arrêté, fait sûrement maudire Carthage, qui amena sur ce monde délicat les sauvages mercenaires de l'Afrique; mais elle fait surtout détester ces divisions de ville à ville, ces guerres fratricides où s'est abîmé le monde grec. La destruction de Sélinonte fut l'œuvre de Ségeste, et Ségeste, un an après, tombait à son tour. On comprend qu'après cela la paix romaine ait semblé un bienfait.

Ces ruines de Sélinonte sont dignes de la Grèce par la grandeur et la perfection du travail. La commission archéologique fut unanime pour demander au ministre que désormais le grand effort des fouilles siciliennes portât sur ce point. Déjà les recherches de M. Cavallari ont eu les plus heureux résultats, en particulier autour de l'acropole. Là ont été trouvées ces métopes célèbres qui font maintenant l'ornement du musée de Palerme, monumens d'un style archaïque, encore asiatique, et qui expliquent peut-être la transition tant cherchée entre l'art de l'Orient et celui de la Grèce. Les autres métopes de Sélinonte nous montrent pas à pas les progrès de la sculpture. Comme au moyen âge, ces progrès n'allèrent pas tout à fait de pair avec ceux de l'architecture. Celle-ci avait arrêté ses formes quand la sculpture hésitait encore. L'école dorique de Sicile se laissa devancer par l'école attique. Plusieurs de ces œuvres un peu gauches sont contemporaines du Parthénon. Un trait bien

remarquable, c'est que les parties nues des figures de femmes y sont exécutées en marbre blanc, exactement comme, sur les vases peints, les mains, les pieds, les têtes des personnages féminins sont en blanc pâle. La polychromie, recouvrant le tout, pouvait dissimuler ce que ces rajustages de matières différentes ont pour nous de choquant.

Dans la nuit du 9 au 10 septembre, l'*Archimède* nous porta de Sélinonte à Agrigente. La ville de Girgenti, bâtie dans l'acropole de la vieille Agrigente, se trouvant assez éloignée de la mer, il s'est bâti au pied de la montagne un petit port qui, depuis quelques années, a pris une extrême importance commerciale par l'expédition du soufre; on l'appelle *Porto Empedocle.* Nous y abordâmes sous un portique décoré des statues de Victor-Emmanuel et d'Empédocle. Empédocle en effet est encore le demi-dieu d'Agrigente. Philosophe, savant, ingénieur, musicien, médecin, prophète, thaumaturge, il trouva encore avec cela le temps d'être un démocrate, de donner une constitution à sa république, de fonder l'égalité civile, de refuser une couronne, d'abattre l'aristocratie de son temps. Ce dernier trait n'a pas peu contribué à sa moderne fortune. Le parti libéral de Girgenti vit à la lettre d'Empédocle. Son image se voit à chaque pas; son nom est prodigué aux lieux publics à l'égal de celui de Garibaldi; à peine y eut-il un discours où sa gloire ne fût rappelée. Cette gloire est en somme de bon aloi. Empédocle ne le cède à aucun de ces génies extraordinaires de la philosophie grecque anté-socratique, qui furent les vrais fondateurs de la science et de l'explication mécanique de l'univers. Les fragmens authentiques que nous avons de lui nous le montrent soulevant tous les problèmes, approchant souvent des solutions qu'on devait trouver deux mille deux cents ans plus tard, côtoyant Newton, Darwin, Hegel. Il fit des expériences sur la clepsydre, reconnut la pesanteur de l'air, eut l'idée de l'atome chimique, de la chaleur latente, soupçonna la fécondité de l'idée d'attraction, entrevit le perfectionnement successif des types animaux et le rôle du soleil. En biologie, il ne fut pas moins sagace : il proclama le grand principe *Omnia ex ovo,* l'appliqua à la botanique, eut quelque notion du sexe des plantes, vit très bien que le mouvement de l'univers n'est qu'un réemploi d'élémens désagrégés, que rien ne se crée ni ne se perd. Il conçut même la chimie des corps organisés, et se passa des dieux dans ses hypothèses. Lucrèce lui doit autant qu'à Épicure. Par d'autres côtés, ce Newton paraît doublé d'un Cagliostro; il ne marchait dans les rues d'Agrigente que grave et mélancolique, avec des sandales de bronze, une couronne d'or sur la tête, au milieu de jeunes gens qui l'acclamaient. Il se défendait faiblement quand on lui prêtait des

miracles, même des résurrections, et qu'on l'adorait comme un dieu. Les Agrigentins modernes n'admettent pas ces reproches et ne veulent voir dans leur célèbre compatriote qu'un « savant tout occupé à moraliser le peuple, qu'un grand citoyen qui rendit à sa patrie ses droits politiques et donna l'exemple de l'abnégation en refusant l'autorité suprême. »

Sélinonte n'est plus qu'un cadavre de ville. Agrigente vit encore et compte près de 20,000 habitans. L'aspect de ce sommet couronné de maisons serrées, s'élevant sur les substructions antiques et sur les flancs taillés du rocher, est grandiose, austère. Le manque d'eau, l'aspect aride de la campagne, portent encore à la tristesse. La ville moderne, avec ses rues étroites, son air sombre, inaccessible et fermé, sa cathédrale étrange, tout espagnole, semble un reste d'un autre monde. A mi-côte s'étend la ville antique avec ses sept ou huit temples, rangés pour la plupart le long de l'ancien mur, de façon que du port cette ligne d'édifices se profilait sur le ciel. Le temple dit des géans était sûrement quelque chose d'unique; il présente les plus grandes colonnes doriques que l'on connaisse. Diodore dit vrai à la lettre : un homme peut se tenir dans leurs cannelures; l'abaque des chapiteaux renversés à terre produit une sorte de stupéfaction. Un seul des talamons qui portaient l'architrave est étendu sur le sol. L'effet de ce colosse, dont les pièces désarticulées semblent les osselets d'un squelette, est tout à fait saisissant. Les pieds sont joints et minces; ces colosses n'ont jamais rien porté effectivement; ils étaient adossés à un mur ou à des pilastres. J'incline à croire qu'ils avaient l'air de soutenir un plafond à l'intérieur de la cella, ce qui expliquerait comment Diodore n'en parle pas. A l'extérieur, un tel décor eût trop frappé pour qu'on eût pu le passer sous silence. Le curieux sceau de Girgenti au moyen âge, représentant l'*aula gigantum* (1), fournit des argumens pour et contre cette opinion. Ce qui me paraît certain en tout cas, c'est que ce temple des géans se rapporta primitivement à un culte oriental. Girgenti offre bien d'autres traces d'influence phénicienne dans son temple de Jupiter Atabyrius (du Tabor), de Jupiter Polieus (Melkarth), situé à l'intérieur de l'acropole, et dans les indices du culte de Moloch qui se lisent clairement dans les fables relatives au taureau de Phalaris. Ces géans, s'ils étaient à l'intérieur de la cella, pouvaient jouer le rôle des colosses osiriens dans les avenues des temples d'Égypte, et des *séraphim* dans le temple de Jérusalem.

(1) Signat Agrigentum mirabilis aula gigantum.

Piccone, *Memorie storiche agrigentine*, p. 453.

Les autres temples d'Agrigente sont beaux sans doute; mais, quand on a vu Athènes, on est difficile. Le soin de l'exécution y est bien moindre que dans les édifices athéniens. Une sorte de stuc revêtait la colonne et dissimulait toutes les imperfections du travail. Des négligences, des à-peu-près comme ceux qu'on remarque dans la plupart des temples égyptiens, se rencontrent ici à chaque pas. L'imprévoyance de l'architecte se trahit. Décidément, la perfection a été l'invention des Athéniens. Venant les derniers, ils ont innové en réalisant l'idée d'édifices bâtis *a priori* dans la carrière, d'édifices où chaque pierre est taillée d'avance pour la place qu'elle doit occuper. L'exécution des détails de l'Erechtheum par exemple est une merveille qui dégoûte de tout ce que l'on voit ensuite. Dans les temples d'Agrigente, l'enduit et la polychromie masquaient les défauts. Tout voyage, toute recherche, toute étude nouvelle est ainsi un hymne à Athènes. Athènes n'a rien créé de première main; mais en toute chose Athènes a introduit l'idéal. Et quel respect pour la Divinité! Comme on ne cherche pas à la tromper! On a découvert dans un trou devant le Parthénon un tas de tambours de colonnes rebutés. Il faut y regarder de très près pour apercevoir le défaut qui les a fait rejeter. Ce qu'on ne voit pas est aussi soigné que ce qui est visible. Rien de ces honteux décors vides, de ces apparences menteuses qui forment l'essence de nos édifices sacrés.

Cette rude journée nous avait épuisés, et le cordial banquet que nous donnèrent les Agrigentins sur le champ même des ruines n'avait fait que nous inspirer le désir du repos. Nous reçûmes avec joie la nouvelle que l'hospitalité nous était préparée chez Gellias. Gellias fut un riche citoyen de l'ancienne Agrigente (ve siècle avant Jésus-Christ) qui avait fait bâtir un grand nombre d'hôtelleries, à chacune desquelles était attaché un portier qui invitait les étrangers à entrer pour recevoir une gratuite et splendide hospitalité. Son nom est devenu celui d'un hôtel, où nous prîmes un fort doux repos, — doux, mais court. A cinq heures du matin, une course rapide, exécutée partie en chemin de fer, partie en voiture, partie à cheval, nous mena au cœur de la Sicile, à Racalmuto, centre de l'extraction du soufre, industrie qui prend de tels développemens, par suite des besoins de l'industrie moderne, que la province de Girgenti en deviendra l'un des pays les plus riches du monde. C'est l'Afrique que nous vîmes ce jour-là se dérouler devant nous en cette chaîne de collines brûlées par les fumées sulfureuses, sans arbres, sans verdure, sans eau. La gaîté sicilienne résiste à tout. Les réceptions de Grotte et de Racalmuto furent de toutes peut-être les plus originales, les plus empreintes de curiosité aimable. Je n'oublierai jamais la *banda* musicale de Grotte. Elle s'obstinait à résoudre un

problème que j'aurais cru insoluble, à suivre le ministre après son départ en jouant à perte d'haleine. Je vois encore un ophicléide passant à travers les roues des voitures sans omettre une seule note. Le chef de la troupe, jouant de la clarinette avec une volubilité sans nom, courait d'une course effrénée, se servant de son instrument comme d'un bâton indicateur pour montrer le chemin à ses compagnons. Le Sicilien ne se soucie pas de savoir si on le regarde; il agit pour sa satisfaction propre. L'idée de se surveiller pour éviter un prétendu ridicule ne vient qu'à des gens qui ne sont pas sûrs de leur noblesse historique, et qui n'ont pas toujours conscience d'obéir à un entraînement élevé.

En une nuit et une matinée, l'*Archimède* nous eut portés à Syracuse. La ville actuelle n'occupe plus que l'île d'Ortygie, la plus petite des parties de l'ancienne cité. Achradine, Néapolis, Tyché, les Épipoles, sont occupés par des champs ou des jardins. Tout cela faisait une enceinte qui égalait presque celle de Paris avant les fortifications. Au premier coup d'œil on dirait que les monumens antiques de Syracuse ont disparu; une étude attentive révèle bientôt tout un monde. Quel temple savamment restauré vaut cette cathédrale bâtie dans un temple dorique des plus nobles proportions? La transformation s'est faite d'une manière étrange. La cella a été supprimée, les colonnades ont été embloquées dans un mur qui embrasse les fûts, les chapiteaux, l'architrave, visibles encore, quoiqu'en partie noyés dans le moellon. Je ne connais pas d'autre exemple de ce genre d'appropriation chrétienne. Souvent la cella a été transformée en église, comme cela eut lieu au Parthénon. A Aphrodisias en Carie, on a bâti deux murs extérieurs au péristyle, si bien que les colonnades devinrent intérieures, et dessinèrent trois nefs comme à Sainte-Marie-Majeure. Ici le mur a été fait sur la colonnade elle-même. L'architrave est conservée; à certains endroits, les triglyphes font créneau sur l'architrave. J'ai vu peu d'effets d'un pittoresque aussi complet. Cette fois encore je me trouvai en désaccord avec de zélés archéologues, dont l'admiration pour l'antiquité est parfaitement éclairée, mais peut-être un peu exclusive. Faire voter des fonds pour bâtir à l'évêque une nouvelle cathédrale et dégager le temple antique était le vœu que j'entendais former autour de moi. Je ne pus le partager entièrement. Le temple se voit bien tel qu'il est, et le vide même de la cathédrale avec ses trois nefs fait ressortir la grandeur de l'édifice antique.

Les fouilles de M. Cavallari ont été à Syracuse, comme ailleurs, fructueuses et bien dirigées. Un temple des plus anciens, avec une belle inscription archaïque, est sorti de ces déblaiemens, qui mériteraient d'être continués. Le théâtre, l'amphithéâtre, le nymphæum,

la voie des tombeaux, les fortifications de l'Épipole, élevées par Denys le Tyran, et surtout ces *latomies* grandioses, qui jouent un si grand rôle dans l'histoire de Syracuse, font la plus vive impression. Rien ne peut rendre l'effet de ces carrières à ciel ouvert, d'une profondeur énorme, au fond desquelles s'étalent, à l'abri des masses taillées par la scie antique, de frais et luxurians jardins de figuiers et d'orangers. La nature inégalement friable des couches de calcaire a produit dans les parois les jeux les plus bizarres; une belle végétation de lierre et de rinceaux pendans forme devant chaque échancrure de rocher des rideaux transparens de verdure. Un déjeuner avait été préparé dans une de ces salles à demi hypogées; un écran de citronniers et de grenadiers rejoignant les guirlandes naturelles que formaient les plantes grimpantes produisait un délicieux demi-jour. A une hauteur immense au-dessus de nos têtes, et comme suspendus aux parapets de tours démesurées, se dessinaient quelques spectateurs mêlés aux arbres suspendus sur l'abîme. Une musique excellente faisait retentir ces longs couloirs de l'hymne royal de Savoie; mais nous avions peine à ne pas entendre, à travers ces sons harmonieux, les gémissemens qui remplirent autrefois ces cavités aujourd'hui si riantes, et particulièrement le désespoir des 7,000 Athéniens, qui y périrent de faim et de misère après la folle expédition de 413.

Les catacombes et une vieille crypte ornée de peintures ont de l'intérêt pour l'archéologie chrétienne; le musée, outre une Vénus bien connue, a quelques fragmens grecs qu'on dirait provenir du Parthénon; mais la perle antique de Syracuse, c'est encore l'Anapus. Seul à peu près entre tous les fleuves de Sicile, l'Anapus a toute l'année un volume d'eau supérieur à celui d'un ruisseau. La beauté plantureuse de la campagne de Syracuse vient des eaux de ce petit fleuve, dérivées de la montagne et amenées par des aqueducs anciens sur les hauteurs des Épipoles. La vallée, malgré toutes ces saignées, conserve encore une masse d'eau assez sérieuse, laquelle, à 2 kilomètres environ de la mer, est triplée ou quadruplée par une énorme source, la fontaine Cyanée, qui naît dans la basse vallée d'un gouffre analogue à celui du Loiret, et envoie ses eaux à l'Anapus après un cours d'environ une lieue et demie. Elle est tout ce temps navigable pour de fortes barques. Cette petite navigation, avec ses effets tour à tour gais et mélancoliques, est une des choses les plus ravissantes qui se puissent voir. Peu de choses m'ont fait autant de plaisir. On prend une barque au quai de Syracuse; on traverse ce beau port, l'un des plus grands, des plus profonds, des plus sûrs du monde; on franchit non sans peine une barre à l'embouchure du fleuve et l'on entre dans une belle eau limpide,

profonde, rapide, bientôt après dans une petite forêt de roseaux immenses et de papyrus. Le papyrus ne croît en Europe que dans la vallée de l'Anapus. En Égypte, il devient rare. Si cette plante, qui a rendu de si grands services à l'esprit humain et qui mérite une place si capitale dans l'histoire de la civilisation, pouvait un jour être en danger de disparaître, je voudrais que les nations civilisées, à frais communs, lui assurent une pension alimentaire dans la vallée de l'Anapus. Ces masses touffues de tiges vertes, flexibles, de 15 et 18 pieds de haut, couronnées par un élégant épanouissement de fils légers terminés en éventail, forment de petites îles impénétrables dans l'eau pure de Cyanée. La végétation aquatique qui s'établit dans ces canaux rarement troublés est d'une fraîcheur exquise. Ce sont de vraies prairies flottantes qui couvrent la surface du ruisseau et ondulent sous le mouvement de la rame, comme l'eau elle-même. De belles feuilles vertes en forme de conques tournées vers le soleil étalent tout le luxe voluptueux d'une végétation hâtive. D'innombrables petites grenouilles sautent sur ces surfaces vertes; nous nous prîmes à envier leur bonheur : il est vrai qu'il y a l'hydre des ruisseaux qui les mange; mais elles n'y pensent pas, et peut-être beaucoup meurent de vieillesse, « de leur belle mort, » comme on dit bien improprement.

Le gouffre même de Cyanée est un miracle de limpidité. On voit à des profondeurs infinies le trou d'où elle émerge et les innombrables poissons qui poursuivent dans l'abîme leur heureuse vie d'éternel mouvement. Cyanée, comme Aréthuse, fut une nymphe chaste. Elle mourut de chagrin de n'avoir pu empêcher Pluton d'enlever Proserpine, et fut changée en fontaine à force de pleurer; mais, plus heureuse qu'Aréthuse (celle-ci a disparu (1); le bassin qu'on montre aujourd'hui dans Ortygie provient d'un aqueduc), Cyanée a été immortelle. Hélas! elle est toujours sévère pour ceux qui l'approchent. Rester une heure de trop sur ses bords à certaines heures, c'est s'exposer à la fièvre. Le coucher du soleil y est comme un coup de théâtre. Un froid subit vous pénètre; chaque mouvement de l'air semble apporter un frisson; les fleurs et les feuilles se ferment; le petit monde qui s'ébattait sur les prairies flottantes se retire dans les profondeurs; un autre, invisible jusque-là, apparaît dans les airs. Cette fraîcheur semble délicieuse; prenez garde, la nature est traîtresse; elle n'est jamais plus caressante que quand elle tue.

Une scène charmante nous transporta aux jours des *muses sicé-*

(1) Ceci est énergiquement nié par les Syracusains modernes, qui prétendent que l'Aréthuse actuelle est bien une source provenant des montagnes voisines.

lides, à ces jours où la musique et la poésie pastorale sortirent de la bonne humeur des pâtres siciliens. Un son de flûte venait à nous à travers les roseaux et les papyrus. Le son se rapprochant peu à peu, nous nous trouvâmes bientôt en face d'un paysan étendu dans les herbes, au bord même du ruisseau, et jouant d'inspiration. Il y avait des heures qu'il était là; le passage de nos barques ne lui fit ni lever la tête, ni interrompre son jeu un seul instant. Il chantait à Cyanée, à une nature verte et fraîche, sous un beau ciel. C'était la vive image de l'invention de la flûte. Ce bon Sicilien la créait pour son compte, au nom du besoin instinctif qu'a l'homme de répondre par des sons joyeux à l'harmonie de la nature et à son sourire bienveillant.

Syracuse est la tête d'une ligne de chemin de fer, et désormais le voyage n'offrait plus aucune difficulté. Catane, grande ville, presque toute neuve, active, pleine d'avenir, Aci-Reale, à quelques lieues de là, étonnent par leur richesse et leur prospérité. Ce qu'on admire, c'est l'Etna, ses belles formes, son éternel panache, les riches cultures qui jusqu'à une certaine hauteur couvrent ses flancs. Comme le Vésuve, l'Etna n'appartient pas à une chaîne de montagnes, c'est un soulèvement isolé; cela donne à ses lignes une souplesse que n'ont jamais les pics étouffés par la chaîne dont ils font partie. Heureux ceux qui peuvent monter à ce sommet! Je dis adieu, non sans envie, à mes deux jeunes amis, qui nous quittèrent pour entreprendre la rude expédition. J'eus ma revanche la nuit suivante. Vers minuit, en allant de Catane à Aci-Reale, nous trouvâmes Aci-Castello tout illuminé; le vieux château en ruines de Roger de Loria resplendissait au milieu de la mer. Les gens du village avaient préparé des barques et nous firent faire au clair de lune le tour des grands rochers que, selon les mythes divers, le cyclope aurait lancés sur Acis, sur Galatée, sur Ulysse. De nuit, rien de plus romantique que ces masses basaltiques en forme d'aiguilles, au pied desquelles se soulevait en silence une mer sombre, pleine de terreurs.

Le théâtre de Taormina mérite sa réputation par sa grandeur, son beau style, sa situation unique, la perspective dont on jouit à travers les brèches du grand mur de la scène, et aussi par ses terribles souvenirs. Là furent égorgés, dans la première guerre servile, des milliers d'esclaves révoltés. C'est bien le premier théâtre du monde; celui d'Orange n'est que le second, bien que l'état de conservation qui nous étonne dans celui de Taormina soit dû en partie à des restaurations faites au XVIIIe siècle. La beauté de ces grandes cuves, quand elles étaient remplies par la foule, devait être quelque chose d'enivrant. Un orchestre placé sur le *proscenium*, et

jouant piano, s'entendait bien sur les gradins les plus élevés; la voix humaine au contraire y parvenait indistincte. Je ne crois pas que de pareilles enceintes servissent habituellement aux exercices de littérature. Si les conférences ont une place dans l'archéologie sicilienne, je la trouverais bien plutôt à Syracuse, dans ce petit édifice où l'on a vu à tort des bains, et qui peut-être s'expliquerait mieux par une sorte de gymnase littéraire.

La ville même de Taormina, conservée sans rajeunissement depuis des siècles, et à vrai dire impossible à rajeunir à cause de son site escarpé, ne doit point être négligée. Il ne faut pas, comme on le fait souvent, s'en tenir au théâtre; il faut pénétrer dans ces rues étroites et pittoresques, où l'imprévu se rencontre à chaque pas. De superbes échappées sur la mer, des souvenirs d'histoires tragiques, de charmans détails d'architecture ogivale, vous retiendront par un charme puissant. Le chemin de fer est au pied; en une heure, vous serez à Messine, c'est-à-dire au seuil de la Sicile, au croisement de toutes les grandes voies de la Méditerranée.

La ville éclairée de Messine et son active université ne restèrent pas en arrière des manifestations libérales qui nous avaient partout accueillis. Je connaissais Messine par les escales que j'y avais faites en allant en Orient. Déjà, comme le disent les Persans, « le corbeau de la séparation croassait au-dessus de nos têtes. » Le jeudi 16 septembre, nous serrions une dernière fois la main de tant d'hommes distingués avec lesquels nous avions contracté de si agréables habitudes de société. A quatre heures, nous étions dans le détroit, au milieu de ces petits tournans créés par les courans contraires qui produisirent dans l'antiquité les fables de Charybde et de Scylla. Il n'en faut pas trop rire : Scylla et Charybde ne font plus de victimes; mais elles sont pourtant assez fortes pour dévier sensiblement un grand bateau à vapeur qui les traverse. Nous avions perdu de vue l'Etna, et nous approchions de Stromboli, qui paraissait en un moment d'assez forte activité. Le lendemain, nous nous réveillâmes entre Capri et le cap de Sorrente. Les plans intérieurs de cette baie merveilleuse se déroulaient successivement. Le Vésuve nous parut plus beau encore que l'Etna; à l'horizon était Ischia, le terme de notre voyage, le but cherché par nous, comme Ithaque le fut par Ulysse, à travers d'assez forts détours. Dans le port même, sans descendre à terre, nous passâmes à bord du petit bateau qui mène de Naples à Procida et à Ischia. Chiaia, Pausilippe, la Mergellina, Nisida, Pouzzoles, Baïa, le cap Misène, se déroulèrent devant nous en trois heures, dont nous eussions voulu retenir le cours.

Ischia, où je venais chercher un équivalent de Vichy et de Carlsbad, sous un ciel plus beau, est un petit paradis terrestre. Nous y

avons trouvé un parfait repos, un doux climat, une solitude absolue et un ami, M. Hébert, habitué depuis longtemps à venir chercher à Ischia la santé et les inspirations du genre de celles qu'il aime. Ischia est un ancien volcan, l'Époméé, autrefois rival du Vésuve, et qui il y a cinq cents ans bouillonnait encore. La variété, l'imprévu des petits paysages formés par les déchirures des flancs de la montagne ne peuvent se décrire. Les constructions, massives, irrégulières, semblent faites exprès pour le plaisir des peintres. Je ne peux expliquer que par une occupation arabe l'usage de la coupole hémisphérique et des habitudes de bâtir qui rappellent tout à fait l'Orient. Rien de changé dans les vieilles mœurs. De tous côtés, les chants de la vendange; hier, illumination splendide de toute l'île pour la fête de je ne sais pas bien quelle madone. La petite ville de Forio, avec ses églises peintes et ses *torri de' Saraceni*, nous a enchantés. J'y ai trouvé un vrai capucin, qui met encore saint François sur le même pied que Jésus-Christ. Hébert lui ayant demandé pourquoi des deux bras stigmatisés qui décorent toutes les églises franciscaines, l'un est vêtu, l'autre nu : « L'un est le bras de Jésus-Christ, l'autre celui de saint François, nous répond-il, *perchè erano fratelli.* » Il a raison. François d'Assise est l'homme qui a le plus ressemblé à Jésus, et c'est à la grande apparition du XIII[e] siècle qu'il faut demander des analogies pour expliquer les origines du christianisme. Nous demeurons à mi-côte de la colline de Casamicciola, en face de Gaëte et de Terracine, dans une maison perdue parmi les vignes, au milieu d'un labyrinthe de terrasses superposées et de petits sentiers, qui n'ont pas l'affreuse banalité des grands chemins. Rien de cet apprêté si fatigant en Suisse; pas un indigène ne s'aperçoit que tout cela est exquis. La petite Orsolina, dont Hébert fait une image excellente, ne sait pas ce que c'est que poser. C'est le Liban, avec plus de charme encore. Il nous sera bon d'être ici; le repos est doux quand on l'a bien acheté.

ERNEST RENAN.

UNE

BOURGEOISE DE PARIS

ET UN ROI DE POLOGNE

Mme GEOFFRIN ET STANISLAS-AUGUSTE PONIATOWSKI.

Correspondance inédite du roi Stanislas-Auguste Poniatowski et de Mme Geoffrin, avec une introduction de M. Charles de Moüy, 1 vol.; Plon, éditeur.

On croit toujours avoir épuisé les secrets de ce XVIIIe siècle qui a été emporté dans le torrent des révolutions, on pense toujours en avoir fini avec ce temps passé, et à chaque instant des révélations nouvelles viennent nous en parler encore. Tantôt c'est la politique qui se démasque et ne craint plus de découvrir ses ressorts cachés, ses mobiles intimes, ses combinaisons et ses duplicités; mémoires, dépêches et divulgations de toute sorte la montrent telle qu'elle a été dans un temps qui a vu la guerre de la succession d'Autriche, la guerre de sept ans, le partage de la Pologne, l'émancipation de l'Amérique, Frédéric II, Marie-Thérèse, Catherine de Russie, M. de Choiseul, la diplomatie décousue de Louis XV et le reste. Tantôt c'est la vie mondaine qui livre ses mystères les plus délicats ou les plus obscurs, mystères de galanterie, de fragilité élégante, d'intrigue ou d'ambition.

Ce n'est point sans doute un XVIIIe siècle tout nouveau qui revient ainsi à la lumière, c'est un XVIIIe siècle plus vrai, plus complet, dépouillé de couleurs factices, reparaissant sous des traits plus

distincts dans l'originalité de ses mœurs et de son esprit, dans la diversité de ses groupes, dans cet éclat de sociabilité et d'intelligence qui a été une des fascinations de l'Europe. Vous avez vu à Versailles un petit tableau représentant une soirée au Temple, chez ce prince de Conti à demi guerrier, à demi politique, à demi philosophe, qui s'était donné l'abbé Prévost pour aumônier. Les personnages, à peine dessinés d'un pinceau léger, s'appellent la maréchale de Luxembourg, Mme de Beauvau, Mme de Mirepoix, le prince de Conti lui-même, le président Hénault, le mathématicien de Mairan, Pont de Veyle. La conversation anime la scène, où règne une aimable liberté, et tandis que la dame souveraine du Temple, la comtesse de Boufflers, fait les honneurs en présidant au « thé à l'anglaise, » il y a au clavecin un enfant qui sera Mozart. C'est comme un rêve du passé fixé sur la toile; c'est l'image vaguement esquissée de cette vie sociale dont on n'a eu pendant longtemps que la légende, dont l'histoire se dégage et se recompose maintenant par degrés.

Que de faits peu connus ou mal connus qui sont désormais mieux précisés et retrouvent leur signification réelle! Que de figures et de caractères à peine entrevus, qui se détachent pour ainsi dire avec une netteté plus frappante dans ce mouvement de société où se mêlent la politique, la diplomatie, la philosophie, les lettres, les arts, les liaisons romanesques, à travers la comédie éternelle du monde! C'est le charme et le profit de toutes ces correspondances, qui se multiplient un peu, j'en conviens, qui vont souvent jusqu'à la minutie, mais qui en définitive n'ont pas tellement tort, puisqu'elles éclairent et animent l'histoire en la complétant, en lui rendant même parfois des personnages presque nouveaux ou des particularités inconnues des contemporains. Un jour, c'est cette duchesse de Choiseul éclipsée jusqu'ici par son brillant époux, et qui se révèle tout entière dans sa fleur de grâce honnête et d'esprit, telle qu'Horace Walpole l'avait laissé entrevoir. Un autre jour, c'est le roman de Mme de Sabran et du chevalier de Boufflers; maintenant c'est cet épisode des relations de celle qui s'appelait plaisamment elle-même « la reine de Saba, » de Mme Geoffrin, et de Stanislas-Auguste Poniatowski. Ces lettres, retrouvées dans des archives de famille, recueillies et commentées avec autant de savoir que de tact par M. Charles de Moüy, ces lettres sont, elles aussi, d'une certaine façon un roman, — le roman d'une bourgeoise parisienne, parvenue de la société polie, qu'une destinée singulière transforme en amie, en correspondante d'un jeune prince de fortune, parvenu du trône, élu roi de Pologne à la mauvaise heure.

C'est, à vrai dire, une des figures curieuses du XVIIIe siècle, cette

Mme Geoffrin, dont le nom est partout entre 1750 et 1775, dont le salon est un des premiers dans un temps où les salons sont presqu'une institution, à un moment où la France semble se consoler, par l'éclat de son influence sociale et intellectuelle, du déclin de son influence politique. Régner dans ce monde oublieux et facile quand on a le prestige de la naissance et de la position, ou les ressources de l'opulence, ou les séductions de la beauté, ou la supériorité de la grâce et de l'intelligence, ce n'est point un miracle. N'avoir ni la naissance, ni le rang, ni la jeunesse, ni la beauté, ni un esprit brillant, ni même une fortune démesurée, et arriver néanmoins à être une puissance reconnue, flattée, attirant à elle tout ce qui a un nom, courtisée de loin par les têtes couronnées elles-mêmes, voilà le difficile, — et c'est précisément la destinée de Mme Geoffrin d'avoir résolu ce singulier problème, d'avoir triomphé de tout.

Elle sortait en réalité de la bourgeoisie la plus obscure, elle était la fille d'un valet de chambre de la dauphine, et par son mariage elle n'était rien de plus que la femme d'un manufacturier de glaces, riche, laid et nul, bonhomme à qui on donnait à lire plusieurs fois de suite le même volume d'un ouvrage et qui trouvait que le livre avait du mérite, mais que l'auteur se répétait un peu. Cet honnête mari ne fit jamais de bruit dans la maison, il disparut comme il avait vécu, et comme on demandait des nouvelles de cet inconnu qu'on ne voyait plus, la bonne dame répondit : « C'était mon mari, — il est mort! » Il avait donné à sa femme son nom, une large aisance et une fille qui devint la marquise de La Ferté-Imbault. Mme Geoffrin n'avait pas de naissance, elle n'avait pas non plus d'instruction. Ce qu'elle savait, elle le tenait d'une grand'mère qui était d'avis que sa petite-fille en saurait toujours assez, si elle avait de l'esprit, qui s'était surtout appliquée à former son jugement, et à son plus beau temps Mme Geoffrin ne se piquait pas d'être instruite, témoin ce jour où, importunée de flatteries par un Italien qui vantait son savoir et ses perfections, elle répliquait vivement : « Mais, monsieur, je ne suis pas savante, mon suffrage n'est rien. Je ne sais pas l'italien,... je ne sais même pas l'orthographe... » De la beauté, Mme Geoffrin n'en eut jamais, et je ne sais trop ce que signifie cette plaisante exclamation prêtée par Diderot à Greuze : « Mort-Dieu! si elle me fâche, qu'elle y prenne garde, je la peindrai! » On dirait presqu'une menace de représailles. Enfin, quand Mme Geoffrin parut tout à fait sur la scène, elle n'était plus jeune, elle touchait au demi-siècle, elle datait de 1699, et elle en prenait gaîment son parti; elle se serait vieillie plutôt que de chercher à se rajeunir, elle semble avoir été toujours vieille. Comment donc s'explique cette fortune?

Non, Mme Geoffrin n'avait ni l'éclat du rang, ni les dons extérieurs, mais elle avait une éducation naturelle raffinée par l'expérience, un esprit adroit et souple, un sentiment délié des intérêts, des vanités et des faiblesses avec le goût des affaires du monde. Elle savait se prêter à tous sans se donner jamais, faire le bien à propos et sans illusion, offrir à chacun une occasion de briller, et c'est ainsi que, servie par la fortune du bonhomme Geoffrin, formée aux premières périodes du siècle dans la maison de Mme de Tencin, elle arrivait par degrés, patiemment, à rassembler autour d'elle un monde d'élite qui lui appartenait, où se rencontraient la bonne compagnie, les lettres, la philosophie et les arts. C'est ainsi qu'elle devenait cette puissance visible dont on sollicitait les suffrages, que Marie-Thérèse faisait complimenter, à qui Catherine II écrivait, auprès de qui les ministres étrangers demandaient à être accrédités! Le salon de Mme Geoffrin est le miracle de l'art tout personnel d'une femme habile à se servir de tout, à tout ménager, sachant mettre de la mesure, de la justesse et de l'ordre jusque dans les affaires mondaines. Cette maîtresse femme administrait supérieurement le royaume qu'elle s'était fait, elle avait ses réceptions savamment organisées, ses dîners préparés et combinés avec soin. Le lundi, elle réunissait à sa table les artistes, Vanloo, Boucher, Latour, Vien, Lagrenée; le mercredi, c'était le tour des lettrés, des philosophes, d'Alembert, Helvétius, d'Holbach, Grimm, Marmontel, Marivaux, Saint-Lambert, un membre de l'Académie des Inscriptions aujourd'hui oublié, Burigny, — l'abbé Morellet. Le soir, la maison était ouverte à la bonne compagnie, aux étrangers d'élite qui passaient ou vivaient à Paris, les Creutz, les Gibbon, les Hume, les Walpole, les Caraccioli, les Galiani et bien d'autres.

Ce n'était point sans doute un salon du grand monde comme celui du Temple, dont la comtesse de Boufflers était la reine, ou comme celui de la maréchale de Luxembourg, ou même comme celui de cette terrible marquise Du Deffand, qui parlait avec un si aristocratique dédain de « la Geoffrin » et de sa « célébrité; » ce n'était pas non plus ce qu'on appelait alors un « bureau d'esprit, » un cercle exclusivement littéraire. C'était un mélange de tout cela, un ensemble maintenu, gouverné d'une main exercée, et, dans ce salon devenu le rendez-vous du XVIIIe siècle, le personnage le plus frappant est encore cette maîtresse de maison que Mme Suard représente avec « sa taille élevée, ses cheveux d'argent couverts d'une coiffe nouée sous le menton, sa mise si noble et si décente et son air de raison mêlée à la bonté. » Diderot dit de son côté : « Je remarque toujours le goût noble et simple dont cette femme s'habille;... une étoffe simple d'une couleur austère, des manches

larges, le linge le plus uni et le plus fin, et puis la netteté la plus recherchée... » Ainsi elle apparaît, bourgeoise par la tenue comme par le caractère et par l'esprit, propre, décente, inspirant un certain respect par son honnêteté et au besoin puisant dans une conscience tranquille une bonne humeur relevée d'un ton de gronderie protectrice.

Sans être une femme du grand monde et sans être jeune, Mme Geoffrin ne laissait pas d'être recherchée par les femmes les plus brillantes comme par la jeunesse, et c'est elle qui écrit un jour : « Je suis si gaie qu'un troupeau de jeunes dames de vingt ans viennent me voir quand elles veulent se divertir. Je les fais pâmer de rire. Mme d'Egmont est à leur tête. Elles me demandent souvent des petits soupers. Je les gronde sur l'usage qu'elles font de leur jeunesse, et je les prêche pour se procurer une vieillesse saine et gaie telle qu'est la mienne. » Mme Geoffrin ne se refusait pas aux petits soupers avec les jeunes dames de vingt ans; mais il est bien clair que ce n'est pas le ton dominant chez elle. Son salon appartient avant tout aux lettres, à la philosophie; c'est le salon de l'*Encyclopédie*, des idées nouvelles. Là Mme Geoffrin déploie tout son art, et en vérité elle traite ses philosophes, ses écrivains, ses artistes, comme elle traite les jeunes dames de ses petits soupers; elle les gronde au besoin, elle les rappelle à la discipline; quand ils vont trop loin, elle les arrête d'un mot : « voilà qui est bien ! » Elle est un peu un témoin et un censeur dans ses réunions. C'est ce rôle de censeur que Grimm, un ami de la maison, met spirituellement en relief dans ce qu'il appelle les *annonces et bans de l'église philosophique*. « Mère Geoffrin, dit-il, fait savoir qu'elle renouvelle les défenses des années précédentes, et qu'il ne sera pas plus permis que par le passé de parler chez elle ni d'affaires intérieures, ni d'affaires extérieures, ni d'affaires de la cour, ni d'affaires de la ville, ni de politique,... ni de finances, ni de paix, ni de guerre, ni de religion, ni de gouvernement, ni de théologie, ni de métaphysique,... ni en général d'une matière quelconque... » Mme Geoffrin est une personne prudente qui veut bien être philosophe, mais qui, par modération de caractère autant que par prévoyance, craint les opinions trop ardentes, qui tient surtout à ne point être dérangée dans sa vie et qui règle l'atmosphère de son salon.

Ce rôle d'intendante de l'esprit ne lui était pas toujours facile; il l'exposait à des crises intimes et quelquefois à de bien autres railleries que celles de Grimm. Un jour, Montesquieu lui-même prenait feu pour l'abbé Guasco, qui avait eu quelque mésaventure chez Mme Geoffrin, et il écrivait de celle qui avait été son amie : « Elle ne donne pas le ton dans Paris, et il ne peut y avoir que quelques es-

prits rampans et subalternes et quelques caillettes qui daignent modeler leur façon de penser sur la sienne. » Un autre jour, elle était mise en scène d'une façon transparente, avec son amie Mlle de Lespinasse, dans la comédie des *Prôneurs,* où Dorat persiflait légèrement la « marraine des grands hommes, » ses mercredis, sa cour d'étrangers, — ou bien c'était une satire plus brutale que spirituelle qui livrait au ridicule Marmontel-Faribole, Diderot-Cocus, d'Alembert-Rectiligne, le « carnaval des philosophes mené par Mme de Folincourt. » Mme Geoffrin laissait passer ces petits orages, redoublant d'habileté, soignant ses relations et en définitive gardant la plupart de ses amis. Elle méritait l'influence qu'elle avait su conquérir, la considération attentive dont l'entouraient ses amis, d'abord parce que, si elle les grondait, c'était, comme elle le disait avec une ingénieuse bonhomie, pour sa propre satisfaction, sans prétendre corriger personne, et puis parce que, si elle morigénait ses écrivains, ses artistes, elle les aimait encore plus. Elle n'était pas seulement pour eux un mentor, elle s'occupait de leurs affaires, elle s'intéressait à leur bien-être comme à leur renommée, et au besoin elle savait même faire respecter leur dignité, on peut le voir par ces lettres qu'on publie aujourd'hui.

Mme Geoffrin se faisait la providence discrète et active de ce monde au milieu duquel elle vivait. Elle ne donnait pas seulement des « culottes de velours » et des dîners, elle pénétrait dans l'intérieur des uns et des autres, observant ce qui manquait, devinant ce qu'on ne lui disait pas, et sachant placer ses libéralités avec un tact très fin, comme si elle se faisait plaisir à elle-même. Elle s'ingéniait pour créer une existence indépendante à d'Alembert, à Thomas, à Morellet, à Mlle de Lespinasse. Elle logeait Marmontel jusqu'au moment où le bruit que fit *Bélisaire* vint déranger le voisinage, et un jour elle écrit : « L'ami Burigny est toujours grondé et il s'en porte fort bien; mais comme je l'aime autant que je le gronde, voyant qu'il devenait vieux et qu'il avait besoin d'être soigné, je lui ai donné un joli petit appartement chez moi. » C'était une personne aussi délicate que généreuse, usant de sa fortune pour les autres, ingénieuse à donner, scrupuleuse jusqu'à la susceptibilité pour elle-même et n'ayant de repos, le jour où elle s'était vue la légataire universelle du mathématicien De Mairan, que lorsqu'elle avait distribué la succession aux parens, aux amis, aux serviteurs du mort. « Dieu soit loué! disait-elle, j'ai achevé de donner ce matin ce qui me restait de la succession de ce pauvre De Mairan. Cet argent m'embarrassait. » Elle a « l'humeur donnante, » dit-on; elle ne donne que pour sa satisfaction comme elle gronde, elle ne fait le bien que pour son plaisir; convenez seulement que ce

qu'on appelle la « charité bien ordonnée » ne commence pas toujours par les autres, et que cette « humeur donnante, » si active, si ingénieusement déployée, doit être pour quelque chose dans une fortune mondaine si singulière.

Une autre raison de cet ascendant si patiemment conquis par Mme Geoffrin dans le plus brillant des mondes, c'est que sans être savante ni instruite, sans savoir même l'orthographe, comme elle le dit, elle a néanmoins autant de jugement que d'esprit. Esprit et jugement ne sont pas le fruit de l'étude, ils sont le résultat de l'expérience pratique, d'une sagacité et d'une justesse naturelles. Elle n'est certes pas de force, quand elle s'en mêle, à déchiffrer un Frédéric II; elle sait très bien pénétrer les hommes qui ne dépassent pas sa sphère, saisir chez eux le trait distinctif, démêler pourquoi Diderot ne réussit pas à la cour de Russie et pourquoi au contraire Grimm doit réussir. « Diderot, dit-elle, n'a ni finesse pour apercevoir ni la délicatesse de tact de Grimm... Diderot est toujours en lui-même et ne voit rien dans les autres que ce qui est relatif à lui. C'est un homme de beaucoup d'esprit, mais dont la nature et la tournure ne le rendent bon à rien, et plus que cela, le rendraient très dangereux dans quelque emploi qu'il fût. Grimm est tout le contraire... » La langue devient ce qu'elle peut, le jugement est juste. L'esprit de Mme Geoffrin n'a rien de littéraire; c'est l'esprit de conversation, d'observation, qui, au courant d'une lettre, s'aiguise parfois dans ces mots à la Franklin : « l'économie est la source de l'indépendance et de la liberté, » ou bien « il ne faut pas laisser croître l'herbe sur le chemin de l'amitié, — il faut faire commodément ce qu'on veut faire tous les jours, — ce n'est pas ce que l'on sait qui nous fait agir, c'est ce que l'on sent. »

L'originalité de Mme Geoffrin est dans ce mélange d'esprit naturel, de sagacité, d'humeur bienfaisante, d'habileté pratique dont le dernier mot est une raison imperturbable. D'autres ont la passion, la flamme, l'imagination, et, selon le mot de Mme Geoffrin elle-même, gravissent les montagnes; elle aime, quant à elle, le « terrain uni » au moral comme pour sa promenade. Elle représente au XVIIIe siècle la raison même, la raison toute simple, la raison dans la vie de tous les jours comme dans le langage. Elle est tout le contraire d'une de ses brillantes contemporaines qui écrit d'un ton leste : « Je vous ai dit que je n'entendais rien à l'art qu'on met dans la conduite. » Mme Geoffrin, elle, sait se conduire, elle sait même conduire les autres, et c'est Horace Walpole qui la résume tout entière en écrivant à lady Harvey : « Mme Geoffrin est venue l'autre soir et s'est assise deux heures durant à mon chevet. J'aurais juré que c'était milady Harvey, tant elle fut pleine de bonté pour moi. Et

c'était avec tant de bon sens, de bon conseil et d'à-propos! Je n'ai jamais vu, depuis que j'existe, personne qui atteigne si au vif les défauts, les vanités, les faux airs d'un chacun... La prochaine fois que je la verrai, je compte bien lui dire : *O sens commun*, assieds-toi là; j'ai été jusqu'ici pensant de telle et telle sorte, dis, n'est-ce pas bien absurde?.. » Après cela, si l'on veut, ce sens commun, cette raison, cette activité bienfaisante ne sont point exempts d'artifice ou même d'une certaine sécheresse. Mme Geoffrin est à sa manière une femme du XVIIIe siècle; elle a plus de netteté que d'élévation, et tout compte fait, dans des conditions honnêtes, elle ne croit guère qu'à la bienséance. Qui aurait dit cependant que dans cette âme paisible, si ennemie des exagérations, il y avait place pour l'émotion ou l'illusion d'un sentiment assez extraordinaire, et que Mme Geoffrin, elle la plus Parisienne des Parisiennes, qui n'avait jamais découché, était capable un jour, à soixante ans passés, de commander son carrosse pour s'en aller à travers l'Europe rendre visite à un jeune roi de Pologne qu'elle appelle « un autre Salomon, » en se comparant elle-même à « la reine de Saba? »

Rien n'est certes plus étrange que ce voyage, ces relations, cette intimité entre deux personnages si différens, si peu faits pour se rencontrer sur les mêmes chemins, entre une vieille femme gouvernant avec un « art de cardinal romain » un salon de Paris et un jeune seigneur polonais montant sur un trône vacillant au milieu des divisions meurtrières d'un peuple menacé de toutes parts. C'est le roman de Mme Geoffrin, disais-je, et la bonne dame, elle prête un peu elle-même par ces lettres recueillies aujourd'hui à toutes les interprétations, comme son voyage de 1766 était l'objet de tous les commentaires et peut-être de plus d'un sourire en Europe. Dès les premiers mots, elle ne se contient plus, elle prodigue les expressions de tendresse les plus singulières. Est-ce donc qu'elle soit l'involontaire et déplorable jouet de quelque amour équivoque de vieille femme? C'était bon pour Mme Du Deffand de poursuivre Horace Walpole de ses adorations surannées et importunes au risque de se faire rabrouer par le brillant et caustique Anglais qui ne voulait pas se laisser affubler de ce ridicule. Évidemment Mme Geoffrin n'est point une possédée de ce genre. La vérité est qu'elle avait connu à Paris et même un peu sauvé de la prison Stanislas Poniatowski au moment où il faisait son tour d'Europe, jouissant de ses vingt ans et de la vie, se livrant au plaisir et multipliant les dettes. C'était là l'origine d'une liaison tout affectueuse que Mme Geoffrin ramenait plus tard à sa vraie nature en écrivant à son jeune pupille devenu roi : « Quand j'ai eu l'honneur de connaître votre majesté pour la première fois, elle n'était pas d'âge à avoir pu encore s'at-

tacher à personne par le pur sentiment d'amitié. Quand on est jeune, le plaisir, les passions et les mêmes goûts forment les liaisons et les désunissent. Mon sentiment et mon attachement n'avaient aucun de ces motifs... » La vérité est encore que, dans toutes ces exubérances, il y a un peu de la bourgeoise entichée et infatuée de voir monter sur un trône un jeune homme qui par une ancienne habitude l'appelle sa mère, qu'elle appelle son fils. « Mon roi! mon fils! Quelle est la simple particulière qui peut dire cela? Moi seule. » Il y a chez elle un peu de cette « vaine gloire » dont parle Marmontel. C'est assez pour qu'elle s'intéresse d'une amitié passionnée à cette fortune nouvelle qu'elle voit surgir avec un naïf orgueil, comme si elle se sentait remuée et relevée à ses propres yeux.

Quel est donc ce jeune roi avec qui Mme Geoffrin est en correspondance intime et familière dès la première heure de son règne, de qui elle reçoit des lettres pleines d'effusion, qu'elle entreprend d'aller visiter dans son lointain royaume? Ce n'est point assurément un personnage sans intérêt; c'est une destinée romanesque et fatale. Stanislas-Auguste Poniatowski avait trente-deux ans au moment de son élévation au trône de Pologne en 1764. Il était le quatrième fils d'une famille nombreuse, et par sa mère, une princesse Czartoryska, il se rattachait à la vieille Pologne des Jagellons. Il devait sans doute la couronne à l'illustration de sa famille, à l'influence de ses oncles, les deux princes Czartoryski; mais il la devait encore et surtout à l'éclat de ses aventures à la cour de Russie. Arrivé en Russie comme un simple gentilhomme polonais présenté par l'ambassadeur anglais sir Charles Hanbury Williams, revêtu bientôt lui-même par une faveur singulière du titre de ministre de Pologne à Saint-Pétersbourg, il avait été l'amant passionné et aimé de celle qui allait être Catherine II. Jeune elle-même et charmante, alliant tous les dons de la séduction à une intelligence supérieure, impatiente de vivre en attendant de dominer et pour le moment réduite à se débattre dans une atmosphère étouffante entre une tsarine vieillie et un grand-duc idiot, Catherine s'était donnée à Poniatowski et Poniatowski s'était encore plus donné à elle. On dit qu'ils avaient eu leurs premiers rendez-vous chez le consul d'Angleterre. Leurs amours ressemblaient à une aventure qui n'était pas toujours sans péril. La grande-duchesse s'échappait quelquefois la nuit du palais sous un déguisement d'homme, ou bien elle recevait furtivement chez elle le jeune Polonais. Catherine ne dit pas tout dans les *Mémoires* qu'on connaît, elle en dit assez pour ne point déguiser ce qui était le secret de tout le monde. C'est elle-même qui raconte d'un ton dégagé cette scène comique où le comte Poniatowski, étant allé lui rendre visite avec le comte Horn, envoyé de

Suède à Oranienbaum, est trahi par un petit chien de Bologne qui devient « fou de joie » en le voyant, tandis qu'il se met à aboyer contre le comte Horn. La politique avait séparé les deux amans, et Stanislas Poniatowski brusquement rappelé, sentant l'ambition grandir par l'amour, était allé se jeter dans les luttes de son pays, tandis que Catherine, par la mort de la vieille tsarine Élisabeth, puis par la révolution de 1762, où disparaissait Pierre III son mari, était devenue impératrice unique et toute-puissante. C'est deux ans après, en 1764, que la succession de Pologne s'était ouverte par la mort du dernier roi saxon.

Catherine cédait-elle à une fantaisie de femme en voulant donner une couronne à celui qu'elle avait aimé? Sentait-elle encore quelque étincelle d'un feu mal éteint, ou bien comptait-elle tout simplement avoir en Poniatowski un instrument commode et flexible pour ses desseins sur la Pologne? Rulhière a dit : « Les femmes voyaient avec plaisir qu'une femme, à peine parvenue au trône, eût employé sa puissance à donner à son amant un royaume voisin de son empire... Les plus habiles politiques ne s'alarmaient pas encore des desseins ambitieux de Catherine parce qu'ils ne supposaient dans sa conduite que le délire d'une amante. Les plus prévoyans comme les plus timides imaginaient seulement que les deux amans allaient gouverner de concert deux nations naturellement ennemies, mais cette passion, devenue l'entretien de l'Europe entière, n'existait plus. » Elle n'était plus certainement pour Catherine qu'un souvenir agréable qui ne l'embarrassait pas. Ce qu'il y a de curieux, c'est de suivre la trace que cette passion avait laissée dans l'âme impressionnable et vive de Stanislas Poniatowski, même après son élévation et après bien des déceptions. Il ne pouvait songer au temps passé sans une secrète émotion, sans une illusion obstinée et inavouée. « On était *bien bon*, écrivait-il à Mme Geoffrin, et on le serait encore, si, comme vous disiez une fois, on avait un mentor. Et il était un temps où l'on en convenait ingénument en disant : *Je sens l'empire qu'a sur moi ce que j'aime. Que Dieu vous conserve toujours à moi, j'en vaudrai mieux!* Je lui ai entendu dire cela, et cela était bien exactement vrai. Si je vous parlais, je vous dirais des choses qui vous en convaincraient. Sa réputation m'est encore chère. J'aimerais presque mieux qu'elle n'eût des torts qu'avec moi et point vis-à-vis du public. Quel regret de voir un bel ouvrage du créateur se gâter, se détraquer! Mais chut! en voilà peut-être trop... » Et le malheureux revient plus d'une fois avec mélancolie sur ce qu'on dit, sur ce qu'on pense « *là-bas, là-bas!* » *Là-bas, là-bas,* c'est Saint-Pétersbourg, où bien des choses sont changées et changent tous les jours. Stanislas Poniatowski ne peut s'y résigner. Il aurait voulu revoir Ca-

therine, il ne la revit plus qu'une fois et dans de bien autres circonstances, après de bien autres événemens qu'il ne prévoyait pas.

Franchissez les années. Un jour, à l'époque du voyage de Crimée en 1787, Catherine vogue sur le Dniéper, entourée de la pompe impériale, accompagnée de ses favoris et des ambassadeurs étrangers, avec qui elle vit presque familièrement, M. de Ségur, M. de Cobentzel, M. Fitz-Herbert, le prince de Ligne. Le roi de Pologne, Stanislas-Auguste, a demandé à la voir, et il va en effet à Kanief. Il est conduit avec tous les honneurs sur la galère impériale. On s'empresse avec curiosité autour des deux personnages pour lire sur leur visage ce qu'ils vont éprouver en se revoyant pour la première fois après plus de vingt-cinq ans; mais l'impératrice offre sa main au roi et entre avec lui dans un cabinet, où ils restent enfermés pendant une demi-heure. Que s'est-il passé? On ne le sait. Seulement on remarque qu'au moment où les souverains reparaissent, il y a sur le front de l'impératrice, dit M. de Ségur, « un nuage d'embarras et de contrainte inaccoutumés, et dans les yeux du roi une certaine empreinte de tristesse qu'un sourire affecté ne pouvait entièrement déguiser. » C'est ce qui reste des amours d'autrefois. C'est le dernier mot des relations personnelles de Catherine et de Stanislas Poniatowski se revoyant après un quart de siècle; mais dans l'intervalle, entre 1764 et 1787, s'est déroulé ce règne, où l'élévation et la royauté de Stanislas-Auguste ont la fatale chance de se confondre avec les malheurs et le démembrement de la Pologne.

Ce n'est point assurément que ce roi élu de 1764, l'ancien amant de la plus séduisante et de la plus dangereuse des femmes, l'ami de la plus raisonnable et la plus raisonneuse de nos compatriotes, soit dénué de qualités. C'est au contraire un prince instruit, éclairé, bien intentionné, aux instincts libéraux. Malheureusement c'est aussi un prince à l'esprit plus brillant que solide, léger, fastueux, aimant le plaisir et prompt à toutes les illusions qui flattent sa vanité ou sa faiblesse. C'est peut-être un roi pour les jours heureux. ce n'est point le roi d'un pays où les divisions intérieures introduisent de toutes parts les influences étrangères, qui semble ne plus pouvoir faire un pas sans tomber dans les convulsions, qui se dévore lui-même enfin tandis que ses implacables voisins grandissent et deviennent de jour en jour plus menaçans. Ce n'est pas un roi fait pour une nation dont un des représentans les plus éminens, le prince-primat, archevêque de Gnesne, Mgr Lubienski, peut dire dans la diète de convocation : « Toutes nos délibérations ne tendent à aucune fin,... les diètes n'ont aucune issue,... nous n'avons pas assez de forces

pour nous conseiller nous-mêmes, ni assez de courage pour remédier à notre sort... Nous n'avons rien sur quoi nous puissions compter, ni conseil, ni augmentation de forces, ni forteresses, ni garnisons, ni frontières à l'abri d'insultes, ni armée pour notre défense. Disons-le hardiment, le royaume est semblable à une maison ouverte, à une habitation délabrée par les vents, à un édifice sans possesseur et prêt à s'écrouler sur ses fondemens ébranlés... » L'extérieur est toujours brillant; sous ces dehors de somptuosité, de chevalerie guerrière, de civilisation décevante, les deux grands maux croissans sont l'anarchie intérieure des partis appelant l'étranger, et l'étranger attisant l'anarchie pour en profiter, pour enfoncer plus avant l'épée qu'il tient sur le cœur d'un peuple.

Toujours ballotté entre les factions en armes et les interventions de la Russie, de la Prusse, que peut ce roi de la veille couronné par une trompeuse unanimité? « Son sort, a dit M. de Ségur, fut d'être tyrannisé par son peuple et par ses voisins. Comme il avait peu d'énergie et beaucoup de lumières, son esprit clairvoyant ne lui servit jamais qu'à prévoir ses malheurs sans pouvoir s'en garantir. » Si de concert avec ses oncles, les princes Czartoryski, il veut abolir le *liberum veto*, cet instrument redoutable de dissolution, la Russie et la Prusse s'y opposent, elles appellent cela maintenir la liberté de la Pologne, et elles trouvent des complices parmi les Polonais. Si les puissances réclament pour les dissidens, et si l'on soumet à une diète une législation plus tolérante, les passions religieuses s'enflamment, on court aux armes. Les confédérations répondent aux interventions étrangères, les invasions nouvelles aux confédérations. Tout tourne contre le malheureux roi, et bientôt le jour vient même où il n'est plus en sûreté à Varsovie. Un soir il est enlevé au moment où il sort de chez le grand-chancelier, un de ses heiduques est tué auprès de lui, il est lui-même blessé, traîné à coups de plat de sabre hors de la ville, conduit dans la forêt de Bislany, et il n'échappe que parce qu'un bruit de chevaux effraie les conjurés, dont l'un l'aide à se sauver. Ainsi marchent les choses jusqu'à ce que le destin s'accomplisse par un premier démembrement qui aggrave le fardeau de cette royauté impuissante et prépare de nouveaux démembremens. C'est à travers les péripéties de ce règne, au moins pendant dix ans, que se poursuit cette correspondance, où se reflètent les événemens, où Mme Geoffrin, sans cesser d'être toute à son roi, ne laisse pas de montrer ses variations d'humeur, et où Stanislas-Auguste lui-même, le personnage le moins connu, se révèle dans sa vérité, dans l'originalité d'une nature mobile, généreuse et faible.

Au premier abord, et même à part les excentricités de tendresse

qui lui échappent, il est bien certain que Mme Geoffrin est un peu gonflée... Elle se considère tout à fait comme élevée en dignité, elle se croit presque une ambassadrice privilégiée du nouveau roi à Paris, et sur ce point elle n'entend pas raillerie; elle est naïvement plaisante avec ses susceptibilités et ses exigences. A travers tout cependant la raison et l'esprit ne perdent pas leurs droits chez elle, et chemin faisant, en femme avisée qu'elle est, elle ne manque pas de mêler les conseils fins et justes aux protestations les plus vives. Elle met son roi en garde contre les engouemens trop faciles, contre les flatteries. Au besoin, en lui envoyant un buste d'Henri IV, elle ajoutera : « Je dirai en passant qu'il était économe. » Elle en est à la lune de miel de cette royauté naissante qu'elle prend fort au sérieux; elle voudrait voir son prince marié dignement, honorablement, et lorsque Stanislas revient trop souvent sur les souvenirs de « là-bas, » sur Catherine, elle sait très bien lui répondre : « Je crois bien que quand elle disait : « Je sens l'empire qu'a sur moi ce que j'aime, » elle le sentait dans le moment, et que c'était sincèrement qu'elle désirait la conservation de celui qui régnait sur son cœur; mais *peut-être a-t-elle fait depuis les mêmes vœux pour d'autres objets...* » Sans être une Sévigné, Mme Geoffrin sait dire son mot en se peignant elle-même dans les lettres un peu diffuses qu'elle ne destinait point à coup sûr à la postérité. Et Stanislas-Auguste, lui aussi, se dévoile tout entier. Il ne manque ni d'esprit, ni de finesse, ni de bonne grâce dans cet abandon tout intime. Évidemment il a une affection réelle, sincère, sans aucune espèce d'affectation pour celle qu'il appelle « sa chère maman. » C'est à elle qu'il a songé d'abord le jour de son avénement; c'est à elle qu'il confie ses impressions les plus secrètes, ses illusions, ses espérances, ses craintes, ses bonnes intentions. Eh! sans doute, il a les meilleures intentions, il ne demande pas mieux que de faire le bien, s'il le peut, il prend pour devise : « patience, circonspection, courage! » Arrivé à ce sommet de l'ambition, il commence peut-être à sentir les difficultés, mais il ne désespère pas de les vaincre avec un peu de bonne volonté, avec un peu de secours, et si ce n'est pas d'un grand roi, c'est au moins d'une bonne et aimable nature de se montrer sensible à ce que lui dit Mme Geoffrin. On sent que ce n'est pas là un commerce banal, qu'il y a une confiance sincère et sérieuse.

Le plus beau moment de cette liaison étrange est le voyage de Varsovie. Mme Geoffrin avait soixante-sept ans quand cela lui arriva! Pendant un an, elle s'y prépare, non sans s'être assurée de l'accueil qui l'attend. Plus de six mois avant, elle écrit au roi : « Je suis dans ces momens-ci, mon cher fils, comme les petits oiseaux qui s'es-

saient à voler. Il y a plus de dix ans que je n'ai découché de chez moi, et depuis un mois j'ai fait plus de cent lieues en allant à dix, à quinze, à vingt lieues de Paris. Et tous mes amis, qui sont très étonnés de mes courses, disent que c'est un essai pour un plus grand voyage. Je réponds : il n'y a rien d'impossible! » Puis un beau jour de 1766, après s'être bien essayée, la voilà partant pour Varsovie, où elle va passer deux mois dans le palais et dans la familiarité de son roi. Elle voyage en princesse du sang, escortée d'émissaires envoyés par Stanislas pour la recevoir et pour la conduire. Elle ne va pas seulement à Varsovie, elle s'arrête à Vienne, où elle est visitée, fêtée par Marie-Thérèse, par l'empereur, par M. de Kaunitz, par toute la société viennoise. « Hier, dit-elle, j'ai vu l'impératrice et toute la famille royale à Schœnbrun. L'impératrice m'a parlé avec une bonté et une grâce inexprimables. Elle m'a nommé toutes les archiduchesses et les jeunes archiducs. C'est la plus belle chose que cette famille. Il y a la fille de l'empereur, arrière-petite-fille du roi de France; elle a douze ans, elle est belle comme un ange. L'impératrice m'a recommandé d'écrire en France que je l'avais vue, cette petite, et que je la trouvais belle... » Cette jeune archiduchesse, c'était Marie-Antoinette! Il n'aurait plus manqué à la voyageuse que de pousser jusqu'à Saint-Pétersbourg, où elle était désirée et où elle eût été certes reçue par Catherine avec tous les honneurs dus à son importance. Quant à Berlin, Mme Geoffrin ne veut point absolument entendre parler de passer par là. Elle a la haine de Frédéric II, et elle trace même de lui un portrait plein de boutades comiques et violentes qui ne seraient pas toutes dénuées de finesse, si elles n'allaient aboutir à ce mot bizarre : qu'on « ne parlera plus du roi de Prusse dans cinquante ans. » Et pourtant, Mme Geoffrin n'a pas vu juste, on en parle encore! Que se passa-t-il pendant ce voyage dont le seul but était Varsovie, dont l'unique objet était de revoir Stanislas-Auguste? Voilà le mystère. La vérité est que ce grand voyage est le point culminant ou la dernière heure favorable de cette liaison. Mme Geoffrin est dans son triomphe de vanité, et la bonne dame, qui s'est déjà affublée du nom de « reine de Saba, » se prend pour la « reine Trébisonde » à Vienne! A ce moment encore Stanislas-Auguste peut se faire illusion sur sa royauté. A partir de cette heure, on dirait que tout change, que les affaires du roi de Pologne, comme les sentimens de Mme Geoffrin, entrent dans une phase nouvelle, dans une crise dont ces lettres sont l'expression survivante et quelquefois émouvante.

Assurément la fortune n'a eu que de courts et pâles sourires pour cet élu du trône destiné à être le dernier roi de Pologne. Si les épreuves ne l'ont pas assailli dès le premier jour, elles ne tardent

pas à s'abattre sur lui. Il ne connaît plus que les épines de cette couronne tant enviée. De plus en plus la Russie et la Prusse le serrent jusqu'à l'étouffer. Les ambassadeurs de Catherine et de Frédéric II sont plus rois que le roi à Varsovie. Bientôt va se former la confédération de Bar, dernière et héroïque convulsion de l'indépendance polonaise. Quelques années encore, et on touche à la fatale date de 1772! Stanislas-Auguste est réduit à louvoyer sans cesse, à plier, à dévorer les affronts et les amertumes. Il a beau dire et répéter : « Patience, courage! » il sent tout lui manquer. A chaque crise plus aiguë qu'il traverse, il n'a d'autre ressource que de s'abandonner à cette superstition de croire que, puisqu'il s'est tiré d'affaire encore une fois, il finira par triompher du mauvais destin. Parfois sans doute il se laisse aller à un abandon familier qui n'est pas sans grâce, et il écrira : « Je ne puis vous dire à quel point mon cœur est pénétré de vous, de votre amitié, combien quelquefois, et par exemple dans ce moment où je vous écris, je souhaiterais causer avec vous. Il me semble que je vous vois, et qu'en laissant titre et passions à la porte nous nous mettons à jaser à l'aise en nommant chaque chose par son nom, et en nous moquant de toutes *ces importantes misères qu'il faut respecter*... Galanterie, politique, etc., tout serait jugé entre nous avec équité et même avec gaîté malgré les malheurs affreux du temps... » Le plus souvent il flotte entre le découragement et une confiance obstinée, mélancolique, accompagnée d'une certaine dignité dans le malheur. « Ma destinée, écrit-il, a été constamment telle. Dans chaque différente scène de ma vie, toujours d'abord quelques succès brillans et inattendus, et qui venaient tout seuls, mais courts; puis des revers longs et pénibles qui m'amenaient au bord du précipice, — et puis Dieu changeait la scène, ou par quelque expédient qu'il m'inspirait, ou par quelque circonstance qu'il produisait tout à fait sans moi, et puis je marchais dans un nouveau chemin. J'ai des témoins que dans ma première enfance j'ai toujours eu le pressentiment d'une grande élévation. J'ai dit également en devenant roi : Vous verrez que j'aurai bientôt de terribles revers. Tout ce que j'aurai entrepris sera endommagé et détruit, mais je survivrai, je surnagerai à la fin, et je sens encore la même espérance, quoique je sois actuellement dans les plus extrêmes embarras. Tous ceux dont je vous ai parlé ont empiré naturellement par le temps même de leur durée. Je suis en vérité extrêmement mal; mais je me dis : C'est à présent à Dieu à me tirer d'affaire. En attendant, faisons notre devoir. »

Stanislas-Auguste ne craint pas de dévoiler ses angoisses de tous les jours dans l'intimité. Il a parfois des expressions navrantes sur

sa situation. « C'est un torrent de peines contre lequel il faut que je nage, dit-il; je le fais et le ferai tant que je pourrai. » Puis, quand sonne l'heure du démembrement qu'il n'a pu conjurer, il écrit à Mme Geoffrin : « Ce n'est pas quand votre ami est malheureux que vous cesserez de l'aimer, et je le suis de toutes les façons... La calomnie me déclare complice du démembrement par la bouche de ceux qui s'obstinent à m'imputer le désir du despotisme toutes les fois que je travaille à faire sortir la Pologne de l'anarchie... Je dis plus que jamais : Heureux les gens morts! heureux mon frère qui est mort à Vienne ! »

Pour Mme Geoffrin il est clair que le voyage de Varsovie a été une épreuve critique, peut-être l'occasion de quelque mécompte, de quelque froissement intime. Elle a emporté une blessure secrète qu'elle n'avoue pas tout de suite. Bientôt cependant elle se laisse aller à d'étranges allusions sur « la différence entre les actions et les paroles. » Elle a des mots assez vifs, et il y a même un jour où elle renvoie à Stanislas-Auguste les lettres qu'elle a reçues de lui. Elle ne manque pas de fierté, la bonne dame, et elle est toujours prompte à se redresser. Ce n'est point sans doute qu'elle se désintéresse des affaires de son roi; elle ne cesse au contraire de lui écrire, de s'associer à ses peines, elle reste l'amie attentive et affectueuse de tous les instans. Elle ne peut recevoir une lettre sans s'attendrir au récit de tant de misères qui se succèdent. Un jour de premier de l'an, elle écrit à Stanislas-Auguste : « Si les vœux les plus tendres et les plus sincères étaient exaucés, votre majesté jouirait de tout le bonheur qu'elle mérite. Hélas! l'impuissance de mes souhaits me réduit aux soupirs. Une étoile aussi brillante devait-elle s'éclipser sitôt? Il y a cinq ans que vous êtes sur le trône, et à peine en avez-vous joui une année tranquillement. Pendant mon séjour à votre cour, j'ai vu l'orage se former. Puis-je avoir la douceur de le voir finir avant de mourir. Il y a bien des Polonais ici; je ne les vois pas sans un serrement de cœur. Je n'ose leur faire des questions dans la crainte d'apprendre de nouveaux malheurs. »

Oui certes, Mme Geoffrin est toujours la fidèle et vieille amie; mais elle a beau faire, elle a changé de ton, et on dirait que, si elle ne cesse pas de s'intéresser jusqu'au bout aux malheurs de celui qu'elle n'appelle plus guère « mon fils, » elle se fait moins d'illusions sur l'amitié des princes, sur la place qu'elle occupe dans le cœur de son roi. Elle ne s'y fie plus qu'à demi. Et puis l'âge commence à venir. Cette femme sensée et régulière rentre en elle-même, tenant à mettre de l'ordre dans les affaires de ses dernières années, comme dans les affaires de son salon, raisonnant sa mort comme elle a raisonné sa vie. La voilà prenant sa plume la plus légère pour écrire

d'un ton dégagé au roi de Pologne : « J'ai fait à l'âge de vingt ans des plans pour les différens âges de ma vie. Je les ai suivis, et je m'en suis bien trouvée. Il n'y a eu que le voyage de Pologne qui a fait dans ma vie un incident extraordinaire. J'ai fait ce voyage dans le commencement de ma vieillesse. Je n'aurais pas pu le faire dans ma jeunesse, ni même sur la fin de ma jeunesse, il aurait eu l'air indécent ou au moins romanesque... En arrivant chez moi, j'ai repris mon genre de vie, et ce genre de vie me conduira jusqu'à soixante-dix ans, qui seront accomplis dans deux ans. Pour lors, je commencerai à rompre tous les attachemens de mon cœur, et puis je le fermerai hermétiquement de façon qu'il n'y puisse plus rien entrer. Je veux que ma mort physique soit aussi douce qu'il soit possible, et pour cela il ne faut point avoir de déchirures à faire... Ma petite philosophie m'a fait donner à toutês les choses agréables qui m'entourent leur juste valeur. Je les quitterai, comme dit La Fontaine :

> Je voudrais qu'à cet âge
> On sortît de la vie ainsi que d'un banquet,
> Remerciant son hôte, et qu'on fît son paquet.

J'assure votre majesté que je vois l'époque de ma mort morale très gaîment... Je compte faire encore, avant ma petite mort, un voyage en Angleterre; j'y ai des personnes que j'aime tendrement et dont je suis bien aimée. J'irai leur dire le dernier adieu... » Et comme si cela ne suffisait pas, elle complète peu après son testament moral. « Je me crois plus philosophe que Socrate. La mort était pour lui un objet sur lequel il faisait de fort beaux discours. Pour moi, elle n'est que la cessation d'être, et je la vois sans peine. Je fais mes préparatifs comme j'ai fait mes paquets pour mon voyage en Pologne. Je désire que mes amis m'aiment pendant que je vis, mais je ne désire point leur laisser des regrets. Je ne dois pas craindre à présent d'en laisser à votre majesté. Je la supplie de me conserver le reste de ma vie la bonté et l'amitié dont elle m'a honorée. »

Est-ce de la philosophie? Est-ce de l'égoïsme? Est-ce l'esprit du XVIII[e] siècle se glissant dans une âme détachée de tout? Dans tous les cas, c'est le langage d'une personne qui a mesuré d'un coup d'œil fin bien des choses de son temps, qui ne se fait plus d'illusions. C'est l'accent d'une femme qui semble vouloir prendre congé du monde, de peur que le monde ne la quitte. Pour elle, la vieillesse n'est point sans doute le deuil des galanteries et des gaîtés du bel âge, ce n'est pas moins toujours la vieillesse avec ses déclins et ses amoindrissemens. Sans avoir d'infirmités, M[me] Geoffrin décroît doucement, et peu à peu, à travers les paroles affectueuses pour

son roi, les attentions soutenues pour les habitués de sa maison, elle parle de sa tête qui s'affaiblit, de la mémoire qui lui manque, des étourdissemens qui la fatiguent. Elle n'a plus la même activité, et ce n'est pas seulement Mme Geoffrin qui vieillit, c'est le siècle tout entier qui commence à changer autour d'elle. Les idées, les mœurs, les habitudes sociales se transforment avec un nouveau règne qui n'aura pas, quant à lui, la « fin d'un beau jour » comme la vie du sage, qui est destiné à être le dernier règne de la vieille monarchie et de la vieille société. Déjà les signes se multiplient, et ce salon dont Mme Geoffrin a fait son royaume, où elle a si longtemps maintenu la modération et la décence dans la liberté de l'esprit, ce salon ne suffit plus; l'atmosphère en est trop paisible, trop tempérée. Les impatiens, ceux qui veulent parler trop haut s'échappent, ils vont chez Mme Helvétius ou dans cette autre maison qui s'ouvre vers cette époque, la maison de Mme Necker. Mme Geoffrin, la patronne de l'*Encyclopédie*, voit son monde se disperser à demi, elle sent le sceptre tomber de ses mains, et son salon n'est plus au ton du jour; il date de Louis XV, il a eu son plus beau moment vers 1750, il ne répond plus au mouvement philosophique, social ou politique du règne de Louis XVI.

A vrai dire, dans cette marche des choses, dans tout ce qui se passe autour d'elle à mesure que se succèdent les dernières années qui lui restent encore, Mme Geoffrin ne voit plus « un mot pour rire. » Elle ne comprend pas trop où l'on va, et elle en vient à s'inquiéter de la France comme de la Pologne. Tantôt elle écrit à Stanislas-Auguste : « J'avoue à votre majesté que l'occupation où je suis continuellement de votre situation a rempli mon imagination de noir, et depuis quelque temps il s'y est joint nos propres malheurs : le mauvais état de nos finances, la fermentation d'une grande et belle province (la Bretagne), le mécontentement de tous nos parlemens, tout cela fait des visages et des conversations fort tristes. J'ai donc dit adieu à ma gaîté. » Tantôt, aux premières réformes de Louis XVI et de Turgot, elle dit : « Notre jeune roi est un parfait honnête homme,... nos ministres sont vertueux, ont beaucoup d'esprit et de lumières; ainsi il faut espérer que, quand l'expérience y sera jointe, tout ira bien. Dans ce moment-ci, on détruit, il faut voir ce qu'on rétablira sur les ruines. *Jeune on se flatte, vieille on attend!* » Encore quelques mois, celle qui parle ainsi en 1776 est prise d'une paralysie qui la conduit tranquillement à la mort en 1777. Le dernier mot qu'elle écrit d'une main défaillante est pour dire à son roi de Varsovie : « Je vous aime de tout mon cœur! » La dernière surprise qu'elle réserve à ses amis, les encyclopédistes de Paris, c'est de mourir en venant de faire son jubilé, c'est de s'é-

teindre dans les règles, après s'être confessée, un peu par bienséance, un peu par les soins de sa fille, la marquise de La Ferté-Imbault. « Ma fille, dit-elle en souriant, est comme Godefroy de Bouillon, elle a voulu défendre mon tombeau contre les infidèles. » Elle a beau faire, elle reste obstinément la femme du XVIIIe siècle, et comme un jour, dans sa dernière maladie, on discute autour d'elle sur tous les moyens possibles que les gouvernemens auraient à employer pour rendre les peuples heureux, elle se réveille tout à coup pour mettre son mot dans la conversation, pour dire : « Ajoutez le soin de *procurer des plaisirs,* chose dont on ne s'occupe pas assez! »

Ainsi elle s'en va, se détachant sans effort de la vie. Mme Du Deffand fait lestement, d'un trait acéré, son oraison funèbre : « Vous voyez que la mort en veut ici aux personnes d'un mérite singulier : d'abord Mlle de Lespinasse, ensuite M. le prince de Conti, puis Mme Geoffrin... Ces trois personnes étaient fort célèbres, chacune dans leur genre. On regrettera moins M. le prince de Conti, parce qu'il n'avait plus de maison. Les désœuvrés se rassemblaient chez les deux autres; jusqu'à ce qu'il survienne quelques personnes assez ridicules pour être dignes de leur succéder, il faudra s'en passer... » D'autres, Morellet, d'Alembert, ont mieux parlé de la femme qui avait pendant si longtemps « fait le charme de la société, » dont « la mémoire sera intéressante pour ceux qui l'ont aimée. » Quant à ce roi de Pologne qui, lui aussi, a vu certes tout changer depuis les illusions de son avénement, qui reste aux prises avec toutes les difficultés, entre le démembrement de 1772 et les autres démembremens qui viendront, il faut dire qu'il ne cesse pas, jusqu'à la dernière heure, d'envoyer des témoignages d'affection à cette bourgeoise parisienne, qu'il appelle encore « ma chère maman. » Sa dernière lettre arrive à Mme Geoffrin quelques semaines avant qu'elle ne s'éteigne, et de tout cela que reste-t-il après un siècle écoulé? Un souvenir qui pâlit, cette correspondance où revivent dans un même cadre, l'un auprès de l'autre, une femme de raison, image d'une société qui n'est plus, et un prince, image mélancolique de la plus infortunée des nations!

CH. DE MAZADE.

LES

MINES D'OR ET D'ARGENT

AUX ÉTATS-UNIS

LES PHASES NOUVELLES DE L'EXPLOITATION.

La découverte des *placers* aurifères de la Californie en 1848 a eu le privilége d'occuper longtemps l'attention. Qui ne songea un moment à émigrer vers l'eldorado du Pacifique, qui ne suivit avec avidité les étranges nouvelles qui en arrivaient par tous les courriers? La découverte des gîtes australiens, qui eut lieu trois ans après, eut un moindre retentissement, bien que ces gîtes aient donné dès le début et donnent encore autant d'or que ceux de la Californie. La curiosité publique, surtout en France, ne voulut rien savoir au-delà des légendes californiennes, et la mise au jour des riches mines d'argent du Nevada, plus productives que ne l'ont jamais été ensemble tous les filons de l'Amérique espagnole, celle des mines d'or ou d'argent du Colorado, de l'Idaho, du Montana, du Wyoming, de l'Utah, du Dakota, qui de 1859 à 1874 ont si vivement ému la population des États-Unis, ont laissé la plus grande partie de l'Europe indifférente et distraite. Le mineur n'en a pas moins poursuivi patiemment, sans relâche, son œuvre lointaine et féconde. De 1848 à 1873, on calcule que la Californie a produit 5 milliards de francs en or, et tous les autres états ou territoires des États-Unis compris entre les Montagnes-Rocheuses et le Paci-

fique (il faut joindre à ceux qu'on vient de nommer l'Orégon, le territoire de Washington, l'Arizona et le Nouveau-Mexique), plus de 2 milliards en or ou en argent. Humboldt s'en fût réjoui, lui qui supputait avec satisfaction que la mine d'argent de Potosi en Bolivie, la plus riche de toutes celles de l'Amérique du Sud, avait fourni 6 milliards en trois siècles. Il aura fallu moins d'un quart de siècle à la Californie et aux pays circonvoisins pour dépasser cette production.

I. — LES TEMPS HÉROÏQUES DE L'EXTRACTION DE L'OR.

Si les étonnantes péripéties de la première colonisation californienne n'étaient encore présentes à la mémoire de tous, un mineur des *placers*, devenu un conteur charmant, se serait chargé de les rappeler aux oublieux : j'ai nommé Bret Harte, ce jeune écrivain dont l'Amérique est fière, plein d'une sensibilité délicate sous une apparence impassible, et qui fait revivre pour nous les temps légendaires de l'exploitation de l'or, les hauts faits des *argonautes* et les troubles qui ont entouré l'enfantement de la Californie. Cet autre qui égale, par son esprit alerte et vif et par l'imprévu de ses réflexions, les humoristes anglais les plus fins, Mark Twain, fut témoin de l'attaque du premier filon d'argent du Nevada, le fameux Comstock, et a rappelé en quelques traits incisifs les aventures étranges qui ont accompagné la naissance du nouveau territoire, détaché du pays des mormons. C'est le côté moral, l'âme de ces sociétés nouvelles, si mêlées, si tumultueuses à leur origine, que ces deux écrivains ont surtout voulu peindre, tandis qu'on se propose ici d'en décrire l'aspect matériel.

L'âge héroïque de la Californie, c'était hier, quand toutes les nations du monde, comme conviées à un banquet qui ne devait pas finir, se ruèrent sur les *placers* de l'eldorado. Ce furent d'abord les deux Amériques qui se mirent en branle, puis toute l'Europe, qui ne contenait que trop de mécontens désireux de changer de place en cette année 1848, enfin toutes les races de la mer Pacifique et de l'extrême Orient, les Kanaques polynésiens, les Chinois jusqu'alors immobiles, et qui commencèrent, eux aussi, à émigrer. Toutes les routes furent mises à contribution : le cap Horn malgré ses glaces et ses tempêtes, — l'isthme de Panama, dont on brava les fièvres pernicieuses, les animaux malfaisans, les chaleurs torrides, — les grandes plaines du *far-west*, plaines interminables où l'on rencontrait les surprises impitoyables des Indiens, les ouragans de neige dans les Montagnes-Rocheuses et la Sierra-Nevada, enfin la famine, qui plus d'une fois décima la caravane en marche.

Arrivé sur le *placer* qu'on avait choisi, on travaillait seul. On campait près d'un ruisseau, armé d'un pic et d'une pelle pour fouiller le sol, et muni, pour laver les sables, d'une vaste sébile de bois, la *batée* des Mexicains, ou mieux d'un plat de fer battu, rappelant ceux des ménagères. On agitait les sables avec de l'eau, on inclinait la sébile; l'or, plus lourd, restait au fond du rustique appareil. Quelquefois, quand les parcelles de métal étaient microscopiques, on employait avec l'eau un peu de mercure, qui a la propriété de dissoudre l'or comme l'eau le sel ou le sucre, et le restitue ensuite par la distillation. Ce moyen primitif, qui exige des sables d'une richesse exceptionnelle, ne pouvait être longtemps employé. Bientôt on usa du *rocker* ou berceau. Le nouvel appareil, surmonté d'un tamis, oscillait comme le berceau d'un enfant. On balançait d'une main le tamis chargé de terre en versant l'eau de l'autre. L'or, en vertu de sa plus grande densité, s'arrêtait en route sur une toile inclinée tendue comme un tablier au-dessous du tamis. Les uns disent que ce fut un Chinois industrieux, les autres un mineur georgien, — car le berceau était depuis longtemps en usage sur les mines d'or des états atlantiques, la Georgie, la Virginie, les Carolines, — qui dota de ce précieux appareil les *placers* californiens. C'était un grand progrès. On lavait trois fois plus de terres qu'au plat ou à la batée, et l'on pouvait doubler encore ses forces par l'association, l'un fouillant les graviers et les portant au berceau, l'autre les balançant en les arrosant d'eau, et préludant par instans à la cueillette de l'or.

Le progrès ne s'arrêta point là. Après le *rocker* vint le *long-tom*, sorte de petit canal en planches établi à demeure, autour duquel se groupèrent les mineurs, puis le *sluice*, canal plus large, qui exigea toute une compagnie de travailleurs. Les Chiliens apportèrent aussi sur les placers leur méthode d'opérer, qui consiste à fouiller les sables sur un courant d'eau; les grains d'or, les paillettes, les pépites, restent dans les interstices de la roche : l'orpailleur refait généralement le travail de la nature. On se mit ensuite à détourner quelques rivières qu'on supposait avec raison rouler de l'or; on en bouleversa le lit. Les Chinois se distinguèrent entre tous dans ces nouveaux essais, où une grande discipline dans le travail exécuté en commun et des moyens mécaniques à la fois ingénieux et peu coûteux pour élever l'eau, voiturer les terres, étaient impérieusement exigés. Enfin on fouilla les *placers secs*, les *dry diggings*, qui étaient pour la plupart des lits de rivières disparues, des cours d'eau préhistoriques, des collines d'alluvions anciennes, de cailloux roulés cimentés ensemble, ou des bancs de sables argileux bleuâtres, le fameux *blue-bed* des orpailleurs du

Pacifique. Là encore on trouva de l'or, et souvent en quantité, grâce à une méthode originale, inventée en 1852 par un mineur émigré du Connecticut, qui consistait à désagréger les sables au moyen d'un jet d'eau à forte pression, sortant d'une lance comme celle des pompes à incendie, et dirigé vigoureusement contre la roche : on l'appelait pour cette raison la *méthode hydraulique*. De larges canaux ou *flumes*, le long desquels, comme dans le *tom* et dans le *sluice*, étaient interposés des obstacles pour arrêter l'or, que saisissait aussi le mercure versé en différens points du parcours, recevaient les terres et les graviers ainsi démolis, et d'autres canaux, partis souvent de très loin, amenaient les eaux à une assez grande hauteur au-dessus du *placer*. On avait par là une pression et par conséquent une force hydraulique suffisante, comme un bélier d'eau inflexible battant la colline à terrasser. C'était surtout dans les mines du centre et du nord que s'étendaient ces lignes de canaux. Il en avait été aussi établi dans toutes les mines pour le lavage des minerais de quartz aurifère dont il sera bientôt parlé. On traversait les ravins, les routes, les obstacles naturels ou artificiels, par des siphons, des aqueducs d'une hardiesse étonnante, et laissant bien loin derrière eux tout ce que les Romains avaient pu faire en ce genre de plus osé. La plupart des ingénieurs improvisés qui ont exécuté ces longs nivellemens et mené à bien ces grandes choses n'y ont pas attaché leur nom. Leur œuvre en quelques endroits a même entièrement péri, car tous ces ouvrages, sauf les siphons, étaient en bois.

Quelquefois les lits de sable et de galets étaient profondément encaissés, surmontés de roches massives, basaltiques, qui s'étaient étalées comme une table sur les alluvions; alors on les rejoignait par des puits ou par des galeries, des tunnels, poussés dans le cœur de ces collines. C'est au fond d'un de ces puits que fut écrasé un jour un mineur missourien, qui resta saisi dans l'éboulement. Plus tard le savant Whitney, qui devait attacher son nom à la géologie californienne, rencontra dans le même lieu un crâne humain fossile. L'événement fit grand bruit, même en Europe, où toutes les sociétés savantes enregistrèrent à l'envi cette étonnante découverte. On alla jusqu'à prétendre que le crâne était d'âge tertiaire, ce qui ne s'était pas encore vu : la période quaternaire ou diluvienne avait eu seule jusqu'alors le privilége de contenir des débris humains fossiles, ce dont certains maîtres de la science osaient même douter, prétendant que tous ces témoins supposés du déluge n'étaient que nos contemporains. Disons bien vite que l'homme préhistorique de la Californie ne semble pas plus authentique que celui d'Abbeville en France, où la fameuse mâchoire de

Moulin-Quignon avait mis à son tour, quelques années auparavant, tous les géologues, tous les anthropologistes en émoi.

Après les *placers* d'eau et les *placers* secs vinrent les mines de quartz. Quand on eut assez remué la terre meuble ou les graviers et les conglomérats cimentés, qui tous avaient été lavés une première fois par la nature, on commença d'attaquer la roche massive, restée en place et intacte. D'où venait tout l'or qu'avaient roulé les alluvions? Évidemment de roches solides, de ces filons siliceux ou quartzeux dont on rencontrait en différens points les masses inclinées, blanches, vitreuses, cristallines, très dures, adossées à des granits, à des porphyres, à des roches vertes ou dioritiques, qui forment comme l'épine dorsale de la Sierra-Nevada et de ses contre-forts, ou recoupant les schistes noirs, ardoisés, feuilletés, d'âge primitif, qui s'appuient sur la grande chaîne et ses ramifications. Les têtes de ces filons, les parties qui se montraient au jour, avaient été désagrégées, labourées, avant l'apparition de l'homme sur le globe, par d'effroyables déluges, d'autres disent par d'énormes glaciers en marche, et l'or, entraîné avec les débris de la roche quartzeuse, s'était déposé avec ceux-ci dans les vallées. Une de ces veines de quartz, la veine-mère ou *mother-lode* de Californie, a 300 milles de long, la distance de Lyon à Paris. Elle peut être suivie comme une véritable muraille de silex blanc du sud au nord du pays, dans les vallées du San-Joaquin et du Sacramento, sur 5 degrés de latitude. Entre matin et soir, je ne l'ai pas perdue de vue pendant une de mes excursions dans les comtés de Mariposa et de Tuolumne. Plus tard je l'ai également retrouvée au centre de l'état, dans les comtés de Calaveras et Amador, où elle semble disparaître, car plus au nord, dans les comtés d'Eldorado, de Placer, de Nevada, ce sont des filons différens qu'on exploite. Partout la grande veine est aurifère, mais avec des richesses et des épaisseurs différentes suivant les localités. La direction reste toujours la même et court du nord-ouest au sud-est, comme l'axe de la Sierra-Nevada ou la ligne générale du rivage le long du Pacifique et à ces latitudes. Des filons secondaires se détachent de la veine-mère, la croisent sous des angles plus ou moins aigus; d'autres veines courent parallèlement à elle. Dans les comtés du nord, le faisceau métallifère est d'une direction et d'un âge différens. Quant au mode de formation de tous ces filons, les uns invoquent pour l'expliquer la seule action du feu souterrain, qui aurait amené du centre du globe la silice avec l'or en fusion; d'autres, plus réservés, font intervenir ensemble l'eau et le feu, et admettent que des sources minérales bouillantes, contenant en dissolution la silice et des combinaisons très peu stables d'or, ont laissé déposer le

quartz et le métal à travers les fissures des roches préexistantes.

Le mineur californien mit une grande indécision à l'attaque des mines de quartz. Dans le comté de Nevada, près Grass-Valley, la veine d'*Allison-Ranch*, qui devait rendre vingt fois millionnaires les trois pauvres Irlandais illettrés qui l'avaient rencontrée par hasard, fut à peine fouillée en 1851, année de la découverte, et immédiatement bouchée. On croyait alors que les mines de quartz « ne payaient pas. » Ce ne fut que quatre ans après, quand il fut bien démontré par quelques exemples frappans que les filons rapportaient plus que les *placers*, que la veine d'Allison fut exploitée avec tant d'autres. Dès lors toute la Californie se précipita sur le quartz comme elle l'avait fait sur les sables. Bientôt la pierre fut extraite par les moyens les plus savans de l'art des mines, puis broyée en poussière ténue sous des pilons mécaniques analogues aux bocards allemands ou de la Cornouaille, que différens inventeurs s'attachèrent à perfectionner. L'or, entraîné par un courant d'eau avec le quartz pulvérisé, était recueilli au moyen du mercure dans des moulins ou appareils tournans, en fonte ou en pierre, qui furent bien vite, eux aussi, entièrement transformés en moulins hongrois, moulins chiliens, *arastras* mexicaines, agitateurs russes ou sibériens. On employait encore des plaques de cuivre amalgamé, c'est-à-dire revêtues d'une couche de mercure, adhérente par alliage avec le cuivre; sur ces plaques passait et s'arrêtait l'or. Pour finir, on étendait devant les derniers résidus ou *tailings*, au moment où ils s'échappaient, des couvertures de laine ou même des toisons de brebis, dans les filamens desquelles s'engageaient les dernières parcelles du lourd métal. La toison d'or n'est pas une fiction, et les anciens argonautes avaient peut-être employé, dans les *placers* de la Colchide, le moyen ingénieux remis en usage par leurs frères californiens.

L'âge héroïque de l'exploitation de l'or commence avec la découverte de la première pépite dans la vallée du Sacramento en 1848, et finit vers 1859. Cette découverte fut entièrement due au hasard, et le mormon Marshall, milicien libéré de la guerre du Mexique, en route vers l'Utah et momentanément employé à la scierie du capitaine Sutter, n'en fut que l'inconscient opérateur. Sutter lui-même, ancien capitaine des gardes suisses de Charles X, émigré en 1830 en Amérique, colon en Californie, avait établi une scierie de bois sur un affluent du Sacramento, et ne se doutait point qu'on trouverait un jour autant d'or sur ses terres.

Les onze années qui suivirent cette découverte inattendue, laquelle allait si profondément remuer le globe, marquent l'ère des trouvailles fabuleuses, celle de la plus grande production, et celle

aussi des temps troublés, des formidables incendies, de la loi de Lynch, des comités de vigilance. Le désordre un moment est à son comble. On risque dans un jeu effréné tout ce qu'on gagne, et le revolver prononce partout en dernier ressort. Jamais le mineur, inquiet, mécontent, avide, ne reste un moment en place. Les nouvelles les plus mensongères le trouvent crédule. On annonce une fois qu'un lac d'or fluide, une autre fois qu'une montagne aurifère massive, viennent d'être découverts, et il accourt naïvement pour avoir sa part de ces trésors; ainsi firent jadis les Espagnols au temps de Cortez et de Pizarre. En 1851, la Californie faillit être entièrement abandonnée pour l'Australie, où un mineur du Pacifique venait de signaler les premiers *placers*. En 1858, elle manqua de nouveau d'être dépeuplée à l'annonce de la découverte des champs d'or de Fraser-River, dans la Colombie-Britannique, qui furent l'occasion d'un immense exode. J'assistai l'année suivante au retour des derniers orpailleurs désabusés, et j'eus aussi l'occasion de noter l'apaisement définitif et la transformation surprenante de l'Eldorado, qui d'état purement minier devenait peu à peu agricole. Tout était réglé désormais, et la période héroïque était close.

L'étape qui suit, et qui va de 1859 à 1870, peut être regardée comme une étape de transition. Les *placers*, du moins les gîtes sableux superficiels, sont de plus en plus abandonnés, les mines de quartz aurifère fouillées toujours plus activement et plus profondément. Cependant la production de l'or va en diminuant d'année en année jusqu'à être réduite de moitié, et de 250 millions de francs qu'elle atteignait encore en 1859 tombe à 125 millions en 1870. En 1853, année du rendement maximum, elle avait dépassé 325 millions. Toutefois la richesse agricole du jeune état du Pacifique augmente de plus en plus, les manufactures, les usines, se fondent, et le pays produit et exporte des vins, des alcools, des céréales, des farines, des bois. En 1868, revoyant la Californie, j'ai pu constater que l'évolution qui se dessinait neuf ans auparavant était définitive, et que la production du blé à elle seule venait d'atteindre en valeur celle de l'or. La vigne avait donné 135,000 hectolitres de vin; de la tonte des troupeaux, on avait retiré 4 millions de kilogrammes de laine. En deux ans, de 1865 à 1867, la valeur de la propriété foncière avait augmenté d'un cinquième. Depuis tous ces chiffres ont été maintenus ou dépassés. Voilà bien des résultats qui compensaient une diminution dans l'extraction de l'or. Après tout, ces progrès, ces transformations, n'étaient-ils pas dus à la production continue, bien que peu à peu décroissante, du précieux métal? C'est du reste dans cette période intermédiaire de 1859 à 1870 qu'a lieu la découverte des mines d'argent du Nevada, et celle des

mines d'or et d'argent du Colorado et des autres territoires attachés aux flancs des Montagnes-Rocheuses ou de la chaîne des monts Wahsatch. Le rendement de ces nouvelles mines comble le déficit de celles de la Californie; prise dans son ensemble, la production des deux métaux précieux suit même une progression ascendante.

II. — LES NOUVEAUX PLACERS CALIFORNIENS.

La troisième période de l'exploitation de l'or est peut-être la plus curieuse et toute pleine d'enseignemens, si elle n'est pas la plus productive. Elle commence à 1870 et se continue sous nos yeux. C'est l'étape actuelle, celle où les gisemens jusqu'ici à peine explorés, les *placers* souterrains d'époque diluvienne ou glaciaire, — les autres, les *placers* superficiels, appartiennent à l'époque alluviale ou contemporaine géologiquement parlant, — sont attaqués, avec une audace et une patience qui étonnent, par le moyen de la méthode hydraulique perfectionnée. Nulle part on ne recule devant la dépense. Les compagnies les plus puissantes se fondent, afin de poursuivre et de mener à bien ces immenses travaux, qui exigent des avances considérables. On construit des canaux sur des centaines de kilomètres au milieu de difficultés de tout genre, non plus des canaux de faible débit, mais dont le volume d'eau est tel qu'il pourrait suffire à l'alimentation d'une grande ville. Le jet hydraulique que fournissent ces masses aqueuses acquiert une puissance décuple de celle qu'il avait dans les exploitations précédentes; la force en est irrésistible, toute roche est démolie par lui. Est-ce tout? On jette en travers des vallées d'énormes digues pour emmagasiner les pluies qui tombent si abondamment en automne et en hiver, et avec ces vastes réservoirs abreuver les canaux toute l'année. Ce qu'un état n'oserait tenter, de simples particuliers le font, grâce à la législation libérale qui régit ici le travail des mines, grâce à l'esprit d'association qui règne partout dans ce pays de *self-government*.

Avant d'aborder de front les nouveaux *placers*, on les rejoint, on les sonde par des puits, par de longues galeries, foncés sur les plateaux ou au flanc des collines. Ces galeries, véritables tunnels, dépassent souvent 1 kilomètre en longueur. L'exécution en dure plusieurs années et coûte, si la roche est rebelle, un prix excessif, au-delà de 1,000 francs le mètre d'avancement. Le gîte une fois reconnu, il faut l'abattre. On l'éventre par une galerie beaucoup plus courte. De l'extrémité intérieure de celle-ci s'en détachent deux autres à angle droit, de manière à donner à tout l'ouvrage la forme d'un T. On dispose méthodiquement dans l'excavation plu-

sieurs centaines de barils de poudre ou de dynamite, contenant chacun 25 livres ou environ 12 kilogrammes; on les réunit l'un à l'autre par un fil métallique, puis on mure solidement l'entrée du tunnel, et l'on met le feu du dehors au moyen de l'étincelle électrique. Un ébranlement énorme se produit, comme une commotion volcanique, un véritable tremblement de terre; toute la masse de conglomérat se soulève, et un espace de 50,000 mètres cubes est fissuré, désagrégé, prêt à être attaqué par le jet hydraulique.

Cependant les hommes s'approchent, manœuvrant l'eau comprimée au moyen d'ajutages perfectionnés en fer et en acier, dits *monitors,* qui permettent de diriger le jet à droite ou à gauche, en haut ou en bas, sans la moindre difficulté. Naguère c'était par une manche imperméable en toile qu'arrivait l'eau; aujourd'hui c'est par des tuyaux de fer portés sur des chevalets; une pression de 2 atmosphères ou 20 mètres en hauteur et un volume quotidien de 50 pouces d'eau (1), mesure à l'usage des mines, étaient jugés suffisans; aujourd'hui on emploie au moins 1,000 ou 2,000 pouces, et la pression est de 8 à 10 atmosphères. Le mot de *monitor* est bien appliqué, c'est un vrai canon que le tube que l'on manœuvre. La lame liquide en sort raide et transparente, ferme comme une barre de cristal, point contractée, point divisée, et frappe les bancs de gravier comme ces béliers de guerre qui jadis battaient les remparts des places fortes. Elle a l'impétuosité du boulet et frappe, frappe sans trêve. La roche ne tarde pas à céder : une espèce d'arche s'ouvre d'abord, dont on abat les piliers; c'est alors comme une vaste caverne, dont le toit porte à faux et s'écroule. Il faut beaucoup d'attention et de coup d'œil dans la conduite de ce travail délicat, et prendre garde d'être atteint par les éboulemens. S'il est permis de comparer les petites choses aux grandes, nous dirons que les arroseurs publics, qui promènent l'eau en pluie sur les chaussées et sur les gazonnemens des squares de Paris, manœuvrent un appareil analogue à celui des mineurs hydrauliques californiens.

Démolis, pulvérisés sous le choc indomptable qui les mine, les bancs de gravier sont entraînés avec l'eau. Le seuil du canal de lavage, qui s'ouvre devant le front d'attaque, est formé de pavés en pierre ou en bois. La pierre est du galet, les dés en bois sont disposés de façon que les fibres soient en travers du courant. Dés et galets retiennent l'or dans leurs interstices. Il y a aussi des godets de mercure interposés sur le parcours des graviers. Presque partout le travail n'a lieu que pendant la saison des pluies, à cause du volume d'eau si abondant dont on a besoin, et parce qu'il ne pleut

(1) 3,800,000 litres.

jamais en Californie de juin à octobre dans la région où sont les *placers*. Les canaux de lavage ne sont vidés qu'à des intervalles éloignés, et l'on comprend avec quelle émotion : toute la récolte d'or est là. Il en est que l'on n'arrête que deux fois dans une campagne, d'autres seulement à la fin. La longueur peut aller jusqu'à 2 kilomètres entre le banc exploité et le ruisseau où se déversent les terres lavées. Sur cette longueur, on ménage des chutes, de sorte que la ligne d'écoulement n'est pas continue; elle a aussi une pente variable. Il n'est pas rare que le poids de mercure jeté dans le canal soit de 2,000 kilogrammes; au prix de 16 francs le kilogramme que le métal a coûté un moment en 1874, cela faisait pour ce chapitre seul une dépense de 32,000 francs. — La quantité moyenne d'or recueilli est variable suivant les gîtes, et descend jusqu'à 1 franc et même 50 centimes par mètre cube de gravier abattu et lavé. Ces titres sont des minimums qui ne peuvent être utilement atteints que grâce aux moyens à la fois si perfectionnés et puissans et en même temps si économiques dont on use. Naguère, avec le système hydraulique primitif, on se tenait pour satisfait de laver avec avantage des graviers qui ne donnaient pas plus de 2 à 3 francs d'or par mètre cube. Il en aurait coûté beaucoup plus, seulement pour abattre un mètre cube de graviers solides, si l'on n'avait pas eu l'eau à sa disposition, l'eau si ingénieusement adoptée ici comme moyen mécanique, tant pour l'abatage que pour le lavage et l'entraînement des sables et des galets. Depuis, les perfectionnemens apportés à la méthode hydraulique ont été tels, que des terres six fois plus pauvres peuvent maintenant être lavées avec profit.

Citons quelques exemples. La *Compagnie américaine* à Sébastopol, comté de Nevada, avait lavé, à la fin de 1871, environ 6 millions de mètres cubes de graviers, dont elle avait retiré 9 millions de francs en or, ce qui mettait le rendement moyen à 1 fr. 50 par mètre cube. Le banc de gravier qu'elle exploitait avait une hauteur moyenne de 50 mètres et reposait sur un lit de granit. De 1871 à 1873, le rendement en or avait été le même. Quelques compagnies voisines, plus favorisées, tiraient jusqu'à 3 dollars ou 15 francs par mètre cube. D'autres, dont les graviers étaient trop durs et refusaient de se désagréger sous la pression hydraulique, étaient obligées de les abattre à la poudre et de les broyer sous des pilons mécaniques. Ces graviers avaient rendu jusqu'à 30 francs par tonne. Avec le travail à la poudre et le broyage, il faut naturellement que les graviers soient beaucoup plus riches, sinon les frais d'exploitation dépasseraient le rendement en or.

Il ne faudrait pas croire que tout cet or soit à l'état microsco-

pique, engagé en poussière imperceptible dans le ciment des graviers. On trouve aussi des pépites, souvent volumineuses, et des feuilles, des nids d'or semi-cristallin, contenus dans les fissures et les cavités de noyaux de quartz. Quand on lave à la sébile le ciment des graviers, on y rencontre, comme dans les sables des *placers* superficiels, mais en moins grande quantité, du fer oxydulé magnétique noir, qu'une barre d'aimant sépare des autres corps rassemblés avec lui, des grains de platine, reconnaissables à leur couleur grisâtre et à leur grande densité, des rubis d'un beau rouge, mais trop petits pour avoir de la valeur, quelques saphirs bleus translucides, des grenats, des zircons, également sans nul prix, des débris de cristal de roche, quelques-uns disent aussi du diamant; il a été reconnu qu'il n'avait pas plus de valeur que les gemmes précédentes. En somme, l'or seul forme la véritable récolte de ces grandes exploitations.

De toutes les compagnies du comté de Nevada, la plus puissante est celle de North-Bloomfield, dont nous avons suivi en 1868 les travaux à leurs débuts. Elle possède en propre une étendue de 635 hectares de gravier aurifère. Dans une étroite vallée, elle a construit une grande digue qui barre un immense réservoir pouvant contenir 21 mètres de hauteur d'eau, lesquels seront portés à 30. A la première de ces profondeurs, le volume d'eau emmagasiné est de 15 milliards de litres ou 15 millions de mètres cubes. Le canal qui va de la digue aux bancs de gravier a 72 kilomètres de long, et n'a pas coûté moins de 2,500,000 francs. Il est attaché aux flancs des collines rocheuses qui enserrent le lit de la Yuba du Sud ou *South-Yuba*, et le voyageur qui parcourt cette vallée sauvage admire d'en bas cette audacieuse construction. Le canal débouche à 300 mètres au-dessus des mines, et là se trouve un second réservoir. Un nouveau canal de 32 kilomètres de long était en construction en 1873, pour rejoindre le précédent vers le milieu du parcours de celui-ci. Si cet ouvrage est maintenant terminé, la compagnie de North-Bloomfield pourra travailler toute l'année et dépenser par jour, sur tous ses points d'attaque à la fois, environ 380 millions de litres, correspondant au volume de 5,000 pouces d'eau de mineur. L'ensemble de la dépense totale, pour tous ces gigantesques travaux, atteint 5 millions de francs, dont 3 millions 1/2 pour les 104 kilomètres de canaux, et 1 million 1/2 pour les digues et les réservoirs. La compagnie possède en outre une part sur des dépôts de graviers voisins, et là elle a encore construit environ 50 kilomètres de canaux, et dépensé 1 million 1/4. A elle seule, elle est ainsi propriétaire d'une ligne d'eau canalisée de plus de 150 kilomètres, s'étendant du sommet des montagnes, des flancs neigeux

de la sierra au pied des vallées adjacentes. Tout cela aura été construit sans le secours de l'état, sans aucune subvention ou garantie ni des comtés, ni des communes, et par la seule initiative des individus. Le fameux canal de la Durance, qui porte à Marseille les eaux boueuses de cette rivière, qu'on n'a pas encore pu filtrer, n'y verse, au débit maximum de 9 mètres cubes par seconde, qu'un volume double de celui que le canal de North-Bloomfield amène sur ses graviers aurifères. Il a une longueur moindre que celui-ci; il devait d'abord coûter 10 millions de francs, il en a coûté 40; on a mis plus de dix ans à en discuter les projets, dix ans à le construire, et l'état, le département et la commune sont tour à tour intervenus.

Les 635 hectares de gravier de la compagnie de North-Bloomfield s'étendent sur une longueur de 4 kilomètres de rivière desséchée, *main gravel channel*, et sur une hauteur qui varie de 75 à 180 mètres. Des puits traversant toute la série des bancs, de longs tunnels d'essai ont été foncés dans ce dépôt diluvien. Ces derniers ont démontré que la largeur moyenne en était de 800 mètres : il y a là 300 millions de mètres cubes à laver, contenant en or dans l'ensemble des centaines de millions de francs. Le gîte est divisé en deux bancs principaux : le gravier blanc ou supérieur, le bleu ou inférieur; celui-ci a une hauteur de 40 mètres, l'autre varie de 15 à 105, suivant les inégalités de la surface; c'est le plus pauvre, il ne renferme quelquefois que 25 centimes d'or par mètre cube lavé; le bleu donne jusqu'à 12 francs. La compagnie vient de foncer dans le gravier bleu un tunnel de 2 kilomètres 1/2, attaqué par huit puits à la fois; c'est le tunnel de mine le plus long de toute la Californie : il a coûté 2 millions 1/2 ou 1,000 francs par mètre courant. On y a employé les forets armés de pointes en diamant, ce qui a permis d'achever entièrement cet ouvrage en deux ans, du mois d'avril 1872 au printemps de 1874, époque où il a dû être entièrement terminé. On calcule que ce tunnel assure l'exploitation du gravier pour une quarantaine d'années. En 1873, on employait sur le gravier blanc des lances de 20 centimètres de diamètre avec une pression de 150 mètres d'eau ou 15 atmosphères. Il fallait, pour alimenter toutes les lances, 2,000 pouces ou environ 150 millions de litres d'eau par jour (1). L'habile ingénieur de cette compagnie, qui en est en même temps le directeur, mérite qu'on mentionne son nom, c'est M. Hamilton Smith.

Telle est la phase nouvelle de l'exploitation des *placers* califor-

(1) Les derniers rapports du commissaire des mines aux États-Unis donnent sur l'application du système hydraulique californien les plus minutieux renseignemens. Voyez notamment *Statistics of mines and mining in the States and territories west of Rocky mountains*, by R. W. Raymond, Washington 1874.

niens. Quel pas franchi depuis les premiers tâtonnemens, alors que le mineur lavait si péniblement les terres à la sébile, au berceau, quel progrès réalisé depuis le temps où fonctionna le premier système hydraulique! Nous sommes en présence non-seulement d'une méthode scientifique aussi ingénieuse qu'elle est puissante et hardie, mais encore d'autres gisemens qui ne seraient pas exploitables sans la découverte de cette méthode et les perfectionnemens successifs qu'elle a reçus. Le professeur Silliman de New-Haven a calculé que, la journée du mineur californien étant comptée à 3 dollars, le lavage de 1 mètre cube de terre coûte à la sébile 15 dollars, au rocker 3 dollars, au long-tom 75 cents, et seulement 10 cents par le procédé hydraulique (1). Ces chiffres donnent les limites inférieures des quantités d'or que les terres doivent contenir pour être utilement lavées par telle ou telle méthode, et en même temps le volume de ces terres qu'un homme peut laver dans sa journée par chaque méthode : c'est le cinquième de 1 mètre cube à la sébile et 30 mètres cubes par le procédé hydraulique. On peut donc dire que ce dernier augmente dans le rapport de 1 à 150 les résultats du plat californien, et permet par conséquent de laver des terres cent cinquante fois plus pauvres.

Les volumineux débris de ces nouvelles exploitations ont été souvent une cause d'embarras à la surface du sol et même dans le lit des rivières, qu'ils troublent et qu'ils barrent. On comprend quel désordre doivent jeter dans le système hydraulique naturel d'une contrée ces immenses amas de cailloux, portés tout à coup par la vidange des canaux de lavage dans les lits réguliers des cours d'eau. Des bancs de sable exhaussant le fond, des barres transversales changeant la direction du courant, se sont formés dans le Sacramento lui-même. Ce fleuve et ses affluens ne roulent plus que des eaux troubles, tenant en suspension des argiles et des sables rougeâtres. En 1859, descendant par eau de Marysville à la ville de Sacramento, je pouvais déjà noter les premières apparences du mal. Si le lavage d'une partie des *placers* superficiels et des minerais de quartz en était la cause, combien cette cause n'a-t-elle pas grandi devant l'impulsion donnée au travail des *placers* souterrains! L'hydrographie elle-même de la baie de San-Francisco est aujourd'hui affectée par les décharges provenant de ces formidables exploitations. Comment en serait-il autrement? La longueur de tous les canaux des mines atteint maintenant 10,000 kilomètres, de quoi faire une ceinture au quart de la circonférence du globe.

(1) Le *cent* est le centième du dollar, et le dollar vaut un peu plus de 5 francs.

A la surface, les tas de déblais amoncelés donnent l'idée d'un déluge récent. C'est un désordre, une ruine sans nom. Nous ne savons pas de spectacle plus triste, quand les mineurs ne sont plus là et qu'un morne silence a succédé à la bruyante activité du *placer*. On a refait le travail de la nature, mais plus brusquement, plus brutalement; on n'a rien laissé en place, et l'on n'a pas pris le soin, comme elle, d'empiler régulièrement les matériaux. Heureusement que l'agriculture occupe d'ordinaire des comtés différens de ceux où sont les graviers aurifères, ou au moins d'autres sites, et que le danger de ces exploitations n'est qu'apparent pour elle ou restreint à quelques cas particuliers. S'il devait un jour devenir plus grave, on peut se fier au bon sens public et à la pratique éclairée des législateurs pour parer à cette difficulté.

C'est principalement dans le bassin du Sacramento, dans les comtés de Nevada, Sierra, Placer, Butte, Eldorado, Amador, Tuolumne, Calaveras, que l'on peut étudier les bancs de graviers. La plupart des géologues voient dans ces dépôts, qui occupent souvent des étendues et des hauteurs considérables, des dépôts glaciaires, d'autres des formations purement diluviennes, c'est-à-dire des lits desséchés de torrens, de cours d'eau disparus. Il est certain que l'on est devant un dépôt régulièrement orienté; le mouvement des blocs quartzeux, des galets, des cailloux roulés, des sables, a suivi une pente et une direction données. La direction générale est presque toujours perpendiculaire à celle des cours d'eau actuels de la contrée. On a quelque peine à admettre que des glaciers, à une époque où il faut supposer que les froids polaires auraient régné dans ces parages, aient charrié si bien toutes ces masses, puis les aient si régulièrement laissé tomber sur place, quand ils auraient fondu par suite d'un changement de climat, d'une élévation de la température. Que de données hypothétiques introduites dans l'explication du phénomène! Les cailloux sont ronds et bien roulés, bien polis, au moins dans tous les endroits où il nous a été donné d'étudier ces formations. Nulle part nous n'avons remarqué, sur les roches quartzeuses même les plus considérables, ni ces angles aigus indiquant que le bloc, empâté par les glaces, n'a pas souffert dans son parcours, ni ces stries caractéristiques qui témoignent que la roche voiturée a frotté sur la roche sous-jacente. Le soulèvement de la Sierra-Nevada, s'il a été brusque, a dû donner naissance à des torrens qui, déchaînés tout à coup, ont labouré les flancs de cette chaîne en descendant dans les vallées, et, passant sur la tête des filons, ont entraîné les galets aurifères avec eux. Que si l'on veut à toute force faire intervenir les glaciers, qu'il est de mode maintenant d'invoquer partout dans l'explication des derniers phénomènes ter-

restres, ne serait-il pas mieux de supposer que ces glaciers, ou même de simples bancs de neige, se seraient naturellement fondus par une faible élévation de la température sur les flancs de la sierra, et, transformés en torrens, auraient entraîné dans les vallées des amas de roches, de cailloux roulés, qu'ils auraient déposés en chemin? N'avons-nous pas, à propos des récentes inondations du midi de la France dans le bassin pyrénéen, un exemple frappant que les choses se passent souvent ainsi?

A quelle époque a eu lieu le grand phénomène que nous étudions? Tous les savans sont d'accord pour le placer au commencement de la période quaternaire, celle où devaient apparaître l'homme, les animaux et les végétaux contemporains, dont quelques-uns avaient eu déjà des précurseurs vers la fin de la période tertiaire. Nous avons un chronomètre certain pour marquer l'heure du phénomène. Les alluvions anciennes de Californie sont recouvertes en quelques points, notamment dans les comtés de Tuolumne, de Calaveras, par des tables basaltiques. Or ces basaltes ont apparu lors de la grande éruption volcanique qui a marqué tout le long du Pacifique la fin de la période tertiaire et l'aurore de la période suivante. Ce soulèvement a donné aux côtes leur relief actuel, et jalonné, du détroit de Behring au détroit de Magellan, la grande chaîne des Andes, peut-être la plus haute et dans tous les cas la plus longue du globe et la dernière formée. Dans la région du Pacifique où nous sommes, la coulée basaltique a pris des dimensions stupéfiantes. Elle couvre la moitié du territoire de Washington et d'Idaho, empâte l'état d'Orégon, s'épanche en Californie et en Nevada, et sur tous ces points réunis couvre une superficie égale à celle de la France. Nos volcans éteints de l'Auvergne et du Vivarais feraient piètre figure à côté de cette gigantesque éruption. En Californie, le feu central est resté en communication avec le sol : on rencontre en divers comtés des geysers ou jets de vapeur, des solfatares, des dégagemens de gaz, des volcans à peine éteints; les tremblemens de terre sont fréquens, parfois terribles. Dans le Nevada, des sources bouillantes, siliceuses et alcalines se dégagent aussi des flancs de la sierra; quelques géologues de l'école neptunienne pure croient trouver dans ces sources la clé du mode de formation des filons quartzeux.

Nous voudrions donner une idée nette de l'aspect des alluvions anciennes de Californie. Le meilleur exemple que nous puissions offrir d'un dépôt analogue, si ce n'est que celui-ci est moins consistant et n'est pas aurifère, est l'ancien lit de la Seine autour de Paris. La Seine a occupé là un espace dix fois plus considérable que celui qu'elle baigne aujourd'hui. Des hauteurs de Montmartre

à celles de Montrouge, il y avait comme une immense cuvette où les eaux ont passé rapides, torrentielles, charriant peut-être sur des glaces flottantes des blocs de porphyre et de granit partis du sommet des montagnes bourguignonnes. Si l'on en pouvait douter, on n'aurait qu'à parcourir les carrières de sable et de galets aux environs de Bercy, du Champ-de-Mars et dans la plaine d'Argenteuil. A l'époque de la grande exposition de 1867, quand le Champ-de-Mars fut nivelé, on y retrouva, entre autres débris curieux arrachés aux formations géologiques que l'ancienne Seine avait labourées, des blocs granitiques venus du Morvan. Deux de ces blocs, les plus volumineux, ont été déposés au Muséum comme de véritables et authentiques témoins des premières inondations du fleuve. Sur d'autres points, des mâchoires et autres ossemens de mastodonte, de cerf géant, de bœuf primitif, d'ours des cavernes, de rhinocéros à narines cloisonnées, des défenses d'éléphans velus ou mammouths, ont été découverts. Tous ces animaux sont aujourd'hui éteints ou émigrés vers d'autres régions, comme le bœuf primitif et le cerf géant. On a même trouvé en quelques endroits des crânes et des ossemens humains fossiles, et avec eux ces armes, ces outils de silex, que l'on rencontre en tant d'autres lieux, restes de la primitive industrie de l'humanité à son aurore, qui racontent les commencemens de l'histoire du travail, mais aussi celle de la guerre. Tout cela réapparaît dans les dépôts de gravier californien, même l'homme fossile, moins authentique toutefois que celui du bassin parisien; tout cela avec l'or en plus et une coloration un peu différente des galets, qui sont généralement blancs, laiteux, tandis qu'ils ont dans l'ancien lit de la Seine une apparence ambrée, jaunâtre. Des troncs de bois pétrifiés, carbonisés, des filets cristallins, métalliques, de pyrite jaune de fer, se retrouvent dans l'une et l'autre formation, et dans celle de la Californie on rencontre des débris de schiste ardoisé, de serpentine et de porphyre vert, comme dans celle de Paris des blocs de craie, de calcaire et de granit. Certains poudingues aux galets de silex, cimentés par une argile ou un sable ferrugineux, donnent aussi une idée assez nette des amas de gravier californien. Il nous souvient d'en avoir vu dans le midi de la France, aux confins du département du Gard et de l'Ardèche, qui étaient aussi aurifères. Le Gardon et ses affluens, le Rhône lui-même, ont roulé, roulent encore de l'or, et deux ou trois orpailleurs y pratiquent toujours le lavage des sables, surtout après les grandes pluies. Cette industrie fut jadis très prospère. On rencontre à la surface du sol des tas amoncelés de galets quartzeux blancs, dont aucune tradition n'indique clairement la provenance, et que le paysan attribue aux Anglais. Ceux-ci n'ayant pas occupé cette

partie du sol de la France pendant la guerre de cent ans, il est probable que ces débris remontent beaucoup plus loin, à l'époque romaine ou gauloise, et sont peut-être les traces toujours vivantes d'une méthode hydraulique rudimentaire mise en œuvre par nos premiers aïeux.

Pendant que les Californiens appliquent à leurs nouveaux *placers* les procédés d'attaque qui ont été décrits, ils ne restent pas inactifs sur leurs mines de quartz, et c'est ainsi qu'ils ont créé insensiblement la véritable métallurgie de l'or, qui avant eux n'existait pas. Sur ces mines sans cesse fouillées, non-seulement on extrait toujours le quartz aurifère des profondeurs du sol, mais on reprend aussi les résidus des premières exploitations, qui furent si hâtives, conduites avec de grossiers appareils, et l'on cherche à retrouver économiquement une partie de l'or qui est demeuré dans ces residus. Pour cela, on a de plus en plus perfectionné les méthodes de broyage, de lavage et d'amalgamation. Enfin on a depuis quelques années résolûment appliqué au traitement des pyrites aurifères (sulfures de fer, de plomb, de zinc, de cuivre) que l'on trouve mêlées à l'or natif et devant lesquelles le mercure reste sans effet, des méthodes chimiques, dont quelques-unes, paraît-il, ont réussi. Dans le comté de Nevada, nous avons vu à l'essai deux de ces méthodes, l'une due à un ingénieur français, professeur à l'École des mines de Paris, le regretté M. Rivot, l'autre à un Allemand, Plattner. M. Rivot croyait avoir trouvé le moyen d'extraire tout l'or contenu dans les sulfures aurifères, et le procédé qu'il employait consistait à oxyder entièrement le minerai, réduit en poudre impalpable, dans un four cylindrique tournant en tôle de fer, chauffé en dessous, une façon d'énorme rôtissoire de la forme de celles à griller le café. A l'intérieur, on admettait de l'air et de la vapeur d'eau surchauffée. Après ce grillage, on amalgamait le minerai dans des cuves à la manière ordinaire. Un jeune Parisien, que j'avais connu en France quelques années auparavant, expérimentait près de la ville de Nevada, capitale du comté, le procédé de M. Rivot. Il avait quitté, pour la rude vie des *placers*, les salons élégans dont naguère il faisait les délices comme musicien. La métallurgie lui fut moins souriante que la musique, et il a dû renoncer à l'application économique du procédé de l'ingénieur français. Ce procédé avait été déjà et non moins vainement essayé par d'autres de nos compatriotes sur les mines d'argent du Mexique et de l'état de Nevada. Depuis, un inventeur germano-américain, Brückner, a mis en usage un four cylindrique tournant analogue à celui de M. Rivot. Ce four fonctionne, dit-on, convenablement dans les mines du Colorado et du Nouveau-Mexique, où il a été introduit en 1871.

Dans le four de Brückner, la chloruration suit le grillage du minerai. C'est aussi par la chloruration que l'Allemand Plattner traite les minerais d'or rebelles, et son procédé, comme celui de M. Rivot, était appliqué dans le comté de Nevada il y a quelques années; il l'est sans doute encore. Par le procédé de Plattner, on grille le minerai sulfuré dans un four à réverbère à deux soles ou aires planes consécutives, sur lesquelles on étend la matière à oxyder, puis on attaque par le chlore en dissolution les sulfures entièrement grillés. Le chlore est produit d'abord à l'état gazeux au moyen de l'oxyde de manganèse, du sel marin ou chlorure de sodium et de l'acide sulfurique. Le chlorure d'or est mis en présence d'une solution de sulfate de fer. Cette substance dégage le précieux métal de sa combinaison peu stable; il se forme du chlorure de fer au lieu de chlorure d'or, et l'or, remis en liberté, tombe à l'état de poudre noirâtre au fond des bassines servant à l'expérimentation. On recueille cette poudre, on la fond dans un creuset, on la coule dans une lingotière, et l'on obtient une barre d'or métallique entièrement pur. Tel est le procédé allemand, qui a été appliqué aussi sur quelques autres mines, par exemple celles du Colorado.

Diverses expériences, qu'il suffira de rappeler en passant, ont été également tentées depuis quelques années dans le traitement des minerais d'or sulfurés. On est allé jusqu'à s'adresser à l'électricité pour les espèces les plus réfractaires. Le fluide mystérieux favorise l'association ou la désunion des corps, et on lui a prêté un instant le don de rendre possible l'amalgamation de tous les minerais d'or ou d'argent. Nous avons assisté à quelques-uns de ces essais, entièrement abandonnés depuis, entre autres ceux que tentèrent deux Français, MM. Nolf et Pioche, à San-Francisco. Que d'espérances ne fondaient-ils pas sur leur réussite! Ils oubliaient que les procédés de laboratoire, trouvés le plus souvent par des théoriciens éloignés des mines, par des savans de cabinet qui n'ont jamais vu les exploitations et n'en connaissent point les exigences économiques, ne constituent pas des opérations métallurgiques de même nature que celles qu'on exécute quotidiennement. Ces naïfs chercheurs passaient sous silence une chose, le prix de revient de la matière qu'ils entendaient produire, et c'est à cela surtout qu'il aurait fallu viser. Nous en avons entendu un autre, tout fier de sa découverte, qui de Paris comptait en remontrer aux Californiens, et traiter les quartz aurifères dans des fours avec la litharge, sans se rendre compte de la difficulté de fondre ces grandes masses de silice, du coût de la litharge, dont l'application n'est pas celle-là, et du prix élevé des matériaux, de la main-d'œuvre et du combustible en Californie. Plus d'un médecin, parce qu'il était un peu

chimiste, s'est improvisé praticien en métallurgie, prétendant traiter indistinctement, par une méthode inventée dans les livres, tous les minerais aurifères, quelque rebelles qu'ils fussent. Retirer de sables métallifères un culot d'or de la valeur d'une pièce de vingt francs en faisant pour 100 francs de dépenses préliminaires est presque partout possible, même avec les sables de Meudon, comme le démontra un jour l'ingénieur Sage, le fondateur de l'École des mines de Paris. Ce qu'il faut, c'est de produire avec 5 ou 10 francs la valeur d'une pièce d'or de vingt francs, et voilà ce que les vrais Californiens ne perdent jamais de vue. En outre, dans le traitement de ces sortes de minerais, il y a une perte d'or ou d'argent qu'il faut se résoudre à subir. Cette perte, qui est inhérente à toutes les opérations de ce genre, on peut la réduire au minimum par tous les perfectionnemens possibles; mais vouloir atteindre dans la pratique le rendement de la théorie, vouloir même le dépasser, comme l'entendent quelques-uns, c'est chercher la pierre philosophale.

L'attention est particulièrement concentrée aujourd'hui en Californie sur l'exploitation des *placers* souterrains. De nouveaux gisemens de ces graviers aurifères sont chaque jour atteints, et l'on calcule qu'il y a là des milliards d'or à extraire et une durée de plusieurs siècles réservée à ces gigantesques travaux. Qu'il faille ou non rabattre de ces calculs, où les Américains se grisent volontiers, mais dont généralement les résultats ont été jusqu'ici en leur faveur, il n'en est pas moins vrai que les capitalistes étrangers commencent de nouveau à porter leurs regards vers ces lointaines entreprises. Dernièrement des financiers de Londres avaient envoyé des ingénieurs étudier les graviers de North-Bloomfield et une série d'autres gîtes non moins importans. L'or ne se remue plus à la pelle comme aux jours fortunés de l'Eldorado. Les grosses pépites sont devenues de plus en plus rares, et l'on ne gagne plus, à laver isolément les sables, des milliers de francs dans sa journée. Si l'on se lève pauvre le matin, il est rare qu'on s'endorme riche le même soir. Il faut aujourd'hui extraire péniblement le métal précieux à coups de millions et non plus à l'aveuglée, mais en s'inspirant des données les plus certaines de la science. La possession de gros sacs d'écus, la connaissance des lois de la géologie, de l'hydraulique, voilà ce qu'il faut maintenant pour commencer ces sortes d'entreprises. Il est indispensable que des associations financières puissantes en prennent la direction. Au milieu de tout cela, la production totale de l'or va baissant, non pas que les compagnies exploitantes ne réalisent point de bénéfices, bien au contraire : proportionnellement au nombre des mineurs oc-

cupés, le rendement moyen en or est même plus grand qu'il n'a jamais été; mais la production va se réglant, et les accumulations superficielles des *placers* ou des gîtes quartzeux ont été partout enlevées. Comme une sorte d'harmonie règne dans les choses de ce monde, le stock métallifère du globe arrive de plus en plus à sa composition normale; en même temps qu'on trouve moins d'or, on produit beaucoup plus d'argent.

En 1874, la Californie n'extrayait plus que 88 millions de francs en or, le quart de ce qu'elle avait extrait vingt ans auparavant, et tous les autres états ou territoires aurifères ne donnaient ensemble que 42 millions; mais la production de l'argent, de plus en plus croissante, arrivait à 235 millions. La portion des États-Unis comprise entre les Montagnes-Rocheuses et le Pacifique atteignait ainsi, dans l'extraction des métaux précieux, le chiffre de 365 millions de francs, qui n'avait pas encore été constaté et qui sera certainement dépassé en 1875, où l'on compte produire 400 millions. La première en date de ces régions minières si étonnamment fécondes, la Californie, est depuis longtemps définitivement organisée. C'est désormais un pays tranquille et prospère, où les mines, l'agriculture et l'industrie manufacturière se donnent heureusement la main. Aujourd'hui, la population de cet état atteint 750,000 âmes et la ville de San-Francisco, justement appelée la reine du Pacifique, compte 250,000 habitans. Dans cette région privilégiée, sous ce bienfaisant climat, qui est véritablement celui d'un paradis terrestre, tous les arbres fruitiers, tous les légumes d'Europe, en même temps que les plantes des pays chauds, sont utilement cultivés, et la terre, à peu près vierge et plus fertile qu'ailleurs, donne des produits incomparables; on connaît partout le volume, la saveur des fruits, des légumes de Californie. Les céréales, la vigne, fournissent des récoltes de plus en plus abondantes. En 1874, il a été produit 30 millions de boisseaux ou 10 millions d'hectolitres de blé, 4 millions de gallons ou 150,000 hectolitres de vin. Comme en Australie, l'élève des moutons s'est beaucoup répandu; la tonte a produit 18 millions de kilogrammes de laine. On rencontre dans les comtés du centre et du nord des champs de lin, de chanvre, de houblon, et dans ceux du sud le mûrier, le coton, le tabac. Peu de pays offrent à la marine et à l'architecture de plus beaux bois de construction. Sur tous les marchés d'Amérique, le blé et les farines de Californie sont cotés au premier rang. Le Chili, qui fut un moment le nourricier de l'Eldorado, reçoit de lui depuis longtemps des farines et même des céréales. Il est rassurant de constater que 15,000 Français, émigrés en 1848, sont restés dans le pays, y vivent contens, y font bien leurs affaires. Le jardinage, la culture de la vigne, les

occupent particulièrement. La Californie n'est pas du reste le seul pays métallifère où l'on signale ce bien-être et un progrès agricole continu. Tous les nouveaux états ou territoires qui gravitent autour d'elle doivent également à l'exploitation de l'or et de l'argent et leur prospérité toujours plus grande et leurs merveilleuses transformations.

III. — LES MINES D'ARGENT.

L'état de Nevada et le territoire d'Utah sont les deux principales régions qui produisent l'argent aux États-Unis. Le seul rendement du Nevada, toujours croissant depuis six ans, a dépassé 175 millions de francs en 1874, et celui de l'Utah a été d'environ 30 millions. A ces deux régions argentifères, il faut joindre le Colorado, l'Idaho, le Montana, l'Arizona et le Nouveau-Mexique, qui ont produit tous ensemble, en tenant compte aussi de la part afférente à la Californie, environ 30 millions de francs d'argent. Sur cette somme, plus des deux tiers appartiennent par moitié à la Californie et au Colorado. Les mines de l'Arizona ont été jadis plus prospères. Elles sont sur le prolongement de celles si riches de la Sonora, et appartenaient même à ce groupe avant l'annexion de l'Arizona aux États-Unis. Elles ont été en partie détruites, inondées, incendiées, à la suite des terribles incursions des Apaches lors de la guerre de sécession. Depuis cette époque, elles ne se sont plus relevées, et la production n'a fait qu'y décroître.

Les mines de l'Utah ne sont exploitées que depuis 1870. Elles étaient connues ou du moins soupçonnées depuis longtemps des mormons; mais leur *président* Brigham Young, imitant en cela la politique du sénat de Rome vis-à-vis de l'ancienne Italie, n'entendait pas autoriser l'exploitation de ces mines, de crainte que la culture agricole, celle qui a véritablement fondé l'Utah, ne fût négligée pour les travaux souterrains. Il était à craindre aussi que les gentils (c'est le nom que donnent les mormons à tous ceux qui ne sont pas de leur église) ne fissent irruption sur le territoire sacré, si les mines étaient ouvertes. Les événemens se sont joués de la politique du pape des saints. Quand l'heure a sonné, quand le chemin de fer du Pacifique a été ouvert, les pionniers, le pic sur l'épaule, sont venus éventrer les filons qui gisaient aux flancs des monts Wahsatch, et les mines ont immédiatement donné de tels bénéfices, que la fièvre des recherches s'est communiquée non-seulement aux chefs mormons eux-mêmes, mais encore au dernier des saints.

Ces nouvelles mines paraissent devoir être un jour presque aussi

importantes que leurs aînées, celles du Nevada. Quant à la fertilité de celles-ci, elle dépasse tout ce qu'on avait vu jusqu'à ce jour, fût-ce aux époques les plus productives de la colonisation hispano-américaine. Prises ensemble, les mines du Mexique, de la Bolivie, du Pérou, du Chili, ne viennent qu'après celles de Virginia-City et ne les suivent même que de très loin. Au temps de l'antiquité grecque, les fameuses mines du Laurium dont parlent tous les auteurs, Thucydide, Démosthène, Aristophane, elles qui formaient le plus beau revenu de la république d'Athènes, et qui, retrouvées de nos jours, ont fait tant parler d'elles, ces mines n'ont jamais fourni, même sous Périclès, où elles furent le mieux exploitées, une quantité de lingots d'argent comparable à celle qu'on extrait de certaines mines du Nevada. Le rendement de cette seule région atteindra 200 millions de francs en 1875. Récemment les plus volumineux amas de minerai massif ont été rencontrés dans la célèbre veine de Comstock, la plus riche du pays, près de Virginia-City. Cette découverte est bien autrement importante que celle autour de laquelle on a fait depuis deux ou trois ans tant de bruit, celle des mines de Caracoles, dans le district d'Atacama, sur la frontière qui sépare le Chili de la Bolivie. Là, comme c'est l'habitude partout, les mineurs se sont portés en foule sur les nouveaux gisemens et s'en sont disputé une part. Il y a eu des milliers de concessions délimitées alors qu'il n'aurait dû y en avoir qu'une centaine, et qu'une dizaine seulement de ces mines devaient fournir une campagne régulière.

Le Nevada n'a pas échappé à ces sortes d'excitations, d'abord à ses débuts, ensuite à diverses reprises. J'ai assisté en 1859 au premier exode vers ce qu'on appelait alors les mines de Washoe, qui manquèrent de dépeupler la Californie, et en 1868 à une seconde poussée des pionniers. En avant! tel est resté leur cri. C'était à White Pine, vers la limite orientale de l'état, un lieu qui n'était pas encore marqué sur les cartes et qui depuis est devenu fameux. Malgré les froids, qui furent précoces et qui à ces hauteurs et sous ce climat particulier sont très vifs, les *settlers* campèrent bravement tout l'hiver sur les nouveaux filons. Les rigueurs des hivers suivans ne les découragèrent pas davantage. Un certain nombre de ces exploitations ont prospéré, les autres ont dû être abandonnées. Le mineur reste rarement en place, et comme le joueur tente de toute façon la fortune, jusqu'à ce qu'elle lui sourie; mais dans ce jeu, tout de hasard, que de joueurs éternellement malheureux, si quelques-uns sont favorisés outre mesure!

L'exploitation des mines métalliques passe par des péripéties étranges. A la fin de 1874, une découverte inespérée, faite dans le

filon de Comstock, sur les mines de *Consolidated-Virginia*, *California* et *Ophir*, limitrophes les unes des autres et formant ensemble un même gîte, a mis en ébullition tous les mineurs du Pacifique et le monde financier de San-Francisco. La Californie, qui commence à être blasée sur ces sortes de choses et a perdu son ingénuité première, s'est émue des nouvelles découvertes et s'est sentie remuée dans ses entrailles comme au temps de ses argonautes. Que s'était-il donc passé? Une masse énorme, sans analogue jusque-là, de sulfure et de chlorure d'argent, c'est-à-dire des deux minerais les plus riches de ce métal, venait d'être rencontrée. Elle traversait de part en part les trois mines, commençant à Virginia, finissant dans Ophir, sans qu'on pût dire encore jusqu'à quelle profondeur elle s'étendait. On en estimait la longueur à 1,200 pieds ou 360 mètres. Le filon s'était considérablement renflé sur ce point, comme pour donner passage à cette masse énorme et l'enserrer solidement entre ses deux murs, l'un de granite, l'autre de porphyre. La largeur de l'amas métallifère n'était pas moindre que la longueur. On a travaillé depuis lors, on travaille toujours dans cette montagne souterraine d'argent. On estimait à 215 millions de francs la quantité seule de métal précieux que la mine Virginia aurait extraire à partir du dernier niveau souterrain qu'elle avait atteint et en s'élevant au-dessus, vers les niveaux supérieurs, et l'on calculait qu'elle distribuerait de ce chef 135 millions de dividende à ses actionnaires. Au-dessous, un puits de sondage de 15 mètres était resté en plein minerai, et quelques-uns croyaient pouvoir porter à 100 mètres la limite que le gisement atteindrait de ce côté sur l'inclinaison du filon. Toutes les autres parties de la mine, bien que considérées jusqu'alors comme très riches, avaient été abandonnées pour celle-là. Le filon de Comstock, par momens si fertile, n'avait pas encore présenté, même au plus beau temps des mines *Gould* et *Curry*, *Yellow-Jacket*, *Savage*, etc., de telles masses de minerai compacte, et les ingénieurs pensaient que, pour la mine seule de California, le rendement total dépasserait 500 millions de francs. A Ophir, le minerai valait en moyenne 6,000 francs par tonne de 1,000 kilogrammes, et l'on avait trouvé des nids qui donnaient au-delà de 40,000 francs. La quantité de minerai dégagée, mise en vue, entre deux niveaux ou galeries horizontales, était évaluée en poids à 150,000 tonnes pour Ophir seulement, d'où on en extrayait 240 par jour, lesquelles alimentaient quatre moulins d'amalgamation. Jamais dans aucune mine, en aucun temps de l'histoire, un amas aussi riche et aussi puissant n'a été signalé. Pour la mine seule de California, il a 180 mètres de long, autant de large, et atteindra peut-être une profondeur de 120. Les Hispano-Américains,

qui connaissent de longue date ces sortes de renflemens métallifères, ces amas énormes de minerai d'argent tout à coup rencontrés, les appellent des *bonanzas*.

La mise en valeur des mines d'argent, plus encore que celle des mines d'or, a de tout temps tenté les banquiers, qui non-seulement font des avances aux mineurs, mais encore s'intéressent directement dans la poursuite de ces exploitations. Ils s'imaginent qu'il y a là des bénéfices plus certains que ceux du change ou de l'escompte, et mille fois plus fructueux. Quelques-uns y réussissent, et souvent au-delà de toute espérance; beaucoup y perdent, et c'est le cas le plus commun. Les banquiers de New-York, de Boston, de San-Francisco, en ont fait les premiers la triste épreuve. A lui seul, le Colorado a occasionné plus d'une débâcle financière. En Europe, les hommes d'affaires les plus madrés d'Angleterre ou de Hollande s'y sont aussi laissé prendre. Ceux qui ont conclu, il y a quelques années, à Londres, l'achat de la trop célèbre mine Emma, dans l'Utah, au prix de 1 million de livres sterling ou 25 millions de francs, les banquiers d'Amsterdam qui ont acheté à un prix non moins fou les mines de Caribou dans le Colorado, n'ont certes pas eu lieu, au moins les premiers, de se féliciter de leur marché de dupes.

La mise en action de la mine Emma est citée à New-York comme un des plus jolis tours de *Yankee* que *frère Jonathan* ait joués à son cousin *John Bull*. Le minerai de ce filon fut d'abord envoyé aux usines de Swansea, dans le pays de Galles, qui traitent le minerai d'argent. Il y rendit 600 francs par tonne. La moitié de la mine fut alors offerte par l'un des exploitans pour 15,000 francs, et ne trouva pas d'acquéreur, bien que la veine se montrât de plus en plus riche. Quelques mois après, en mai 1870, un banquier de la ville du Lac-Salé payait 150,000 francs pour un sixième d'intérêt dans l'Emma. L'année suivante, la moitié de la mine était vendue 3,750,000 francs à des capitalistes de New-York, et enfin au commencement de 1872 toute la mine était placée sur le marché de Londres au capital de 25 millions de francs ou 1 million de livres sterling, dont la moitié était immédiatement souscrite et l'autre affectée aux vendeurs. Dès le printemps de la même année, la mine était envahie par les eaux, entièrement inondée, et l'on dit que depuis le minerai est de plus en plus rare et pauvre.

Toute découverte, toute exploitation de mine, est par instans la cause de fortunes inespérées qui troublent toutes les cervelles, et quelquefois tout d'abord celle de l'heureux gagnant. C'est une loterie et des plus dangereuses. Un pauvre ouvrier mineur met par hasard la main sur une veine riche; comme le découvreur est pro-

priétaire du filon qu'il trouve, misérable la veille, il est millionnaire le lendemain. Qui n'a entendu parler de quelques-unes des rencontres incroyables qui ont été faites dans les premiers temps sur les placers aurifères? Dans les mines de quartz de Californie, j'ai cité la chance inouie des trois pauvres Irlandais d'Allison Ranch. On en pourrait rappeler vingt autres dont quelques-unes ont échu à des Français. Ces fortunes quelquefois s'écroulent comme elles sont venues, instantanément. C'est un tableau des *Mille et une Nuits*. La tête se trouble, les folies commencent, la ruine vient. Au Chili, les frères Bolados, pauvres âniers, découvrent une mine d'argent, en tirent 3 millions 1/2, perdent tout dans le jeu, la dissipation, l'orgie; la mine s'épuise, et ces millionnaires d'un jour n'ont plus mêm leurs ânes pour reprendre leur premier métier! Que de frères Bolados on pourrait citer dans les mines de Californie, du Colorado, du Nevada! Et ce n'est pas seulement le cas pour les mines de métaux précieux, ce l'est aussi pour d'autres mines. Sur les gîtes d'huile minérale de Pensylvanie, celui qu'on appelait familièrement Johnny, que tout le monde acclama un jour comme le roi du pétrole et qui posséda un moment 100 millions, celui-là se vit bien vite ruiné par des folies que nul n'a égalées; lui qui donnait comme gratification à son cocher les chevaux et la voiture qui venaient de le conduire, se jugea fort heureux à la fin de trouver un emploi de portier à ce même théâtre que la veille, à Oil-City, il avait monté à ses frais.

Les grandes maisons de banque à San-Francisco, plus prudentes en cela que celles d'Europe, n'achètent guère de mines; mais en prêtant de l'argent aux compagnies exploitantes, en leur faisant les avances nécessaires pour la continuation de leurs travaux, et ce à beaux deniers, au taux de 1 pour 100 par mois, en provoquant la hausse et la baisse sur les *stocks* ou actions minières qu'elles accaparent, elles drainent peu à peu dans leur caisse tout l'argent extrait des filons. Ces fortunes princières, comme celles des mineurs, s'en vont souvent au premier souffle. La *Bank of California*, qui a fait récemment une formidable faillite dont le retentissement est arrivé jusqu'en Europe, opérait surtout de la façon qui vient d'être dite. A la tête de cette banque était le fameux Ralston, qui est mort subitement à la suite de sa déconfiture, le 29 août dernier, en prenant un bain de mer, si bien que l'on a pensé un moment qu'il avait dû se suicider. L'existence de ce manieur d'argent, qui était à peine âgé de quarante-neuf ans, avait été au début pleine d'aventures comme celle de tant d'Américains. Né dans l'Ohio, il avait commencé par être homme de peine à bord d'un *steamer* du Missisipi. A l'âge de vingt-quatre ans, il attira par sa bonne mine, son intelligence, son énergie, l'attention d'un des plus grands financiers

de l'époque, Garrison, qui venait de fonder une maison de banque à San-Francisco. Garrison envoya son protégé diriger une de ses succursales dans l'isthme de Panama; en 1855, il le rappela près de lui et l'intéressa dans toutes ses opérations. En 1864, Ralston, désireux de voler de ses propres ailes, fondait pour son compte la Banque de Californie. Depuis cette époque, aucune mine, aucune voie ferrée, aucune entreprise industrielle ne s'était ouverte ou fondée sur la côte du Pacifique que cet homme n'y ait eu une part. Nous l'avons vu dans tout l'éclat de son triomphe, plus entouré, plus sollicité qu'un ministre. Sa fortune était évaluée à 100 millions de francs, sa maison de campagne citée comme la plus somptueuse de Californie. Il y avait réuni jusqu'à cent convives à table, et pouvait y abriter une vingtaine de ses hôtes dans une série d'appartemens royalement meublés. Ce financier ne se posait pas en Mécène, comme ceux du siècle dernier en France, mais il faisait des sénateurs : à coups de dollars, il envoyait les électeurs voter pour eux. Les mineurs du Nevada ne marchaient que sur un signe de lui. Récemment il jetait la première pierre et prenait à sa charge la moitié des frais de construction du *Palace Hotel* de San-Francisco, cet hôtel palais, qui coûtera, dit-on, 35 millions de francs, pourra donner asile à 1,500 personnes à la fois, et dépassera en grandeur, en confort et en magnificence les hôtels américains les plus renommés de l'Atlantique au Pacifique.

On n'est pas impunément le roi de San-Francisco. Ralston avait un rival, Mackay, parti de très bas comme lui, et qui était, il y a quelques années encore, ouvrier mineur dans le Nevada. Aujourd'hui, c'est l'homme le plus riche de toute la Californie, et sa fortune est évaluée à 75 millions de dollars. Il est un des directeurs de la fameuse mine *Consolidated-Virginia* et l'un des plus forts actionnaires de *California* et d'*Ophir*, dont on connaît l'incroyable richesse. Toutes les trois forment ensemble ce qu'on appelle sur la place de San-Francisco les *big bonanzas*, les gros filons. D'autres mines très importantes du Nevada, entre autres *Savage* et *Caledonia*, comptent aussi Mackay parmi leurs intéressés, et il a récemment fondé à San-Francisco, pour combattre l'influence toujours plus prépondérante de Ralston, la *bank of Nevada*. Deux de ses associés sont d'origine aussi humble que lui, O'Brien et Flood, qui ont débuté par être garçons de buvette, puis patrons buvetiers à San-Francisco. Ces vendeurs de *brandy*, à force de verser rasade aux spéculateurs qui opéraient devant leur comptoir, ont spéculé à leur tour sur les actions de mines, y ont gagné quelques centaines de mille francs, et avec cela ont acheté des pieds de filon, comme on dit en Nevada, parce que chaque action ne représente qu'un pied

de la veine, et souvent même un pouce. A ce nouveau commerce, encore plus fructueux que le premier, ils sont devenus bien vite millionnaires et se sont associés avec Mackay.

L'une et l'autre banque, celle de Nevada et celle de Californie, ayant presque une égale part d'intérêt dans les mêmes mines d'argent, on s'est disputé les actions des mines. Peut-être aussi que certaines exploitations n'ont pas donné tout ce qu'on en attendait, si bien que, dans cette lutte à mort, la banque de Californie a sombré, et que Ralston a eu la fin que l'on sait. Le peuple de San-Francisco ne lui en a pas moins fait de splendides funérailles, comme on en fit à New-York au financier Fisk, tué d'un coup de revolver il y a près de quatre ans. Trop de gens ont eu part aux largesses de ces millionnaires improvisés pour que ceux-ci ne soient pas pleurés à leur mort et sincèrement. Ce n'est pas d'ailleurs sans provoquer une émotion d'un autre genre que disparaissent subitement ces hommes, pour la plupart indignes, et dont beaucoup finissent par se faire justice eux-mêmes; ils ont tenu un moment dans leur main une partie de la fortune publique. La fermeture de la banque de Californie a occasionné sur la place de San-Francisco une crise qui heureusement n'a été que temporaire. Le 3 octobre, un télégramme annonçait au *Times* de Londres que la banque venait de rouvrir ses guichets, et que les déposans y affluaient de plus belle. Le croira-t-on? la foule encombrait les rues avoisinantes et poussait des hurrahs, des bannières avaient été déployées dans la ville, un salut de coups de canon avait été tiré; au dire d'un témoin oculaire, on se serait cru à la fête nationale du 4 juillet. Ce qui était plus consolant, c'est que le commerce de San-Francisco, un moment si troublé, était rentré dans ses voies habituelles.

Pendant que les hommes de finance président d'une manière aussi fiévreuse à la hausse et à la baisse des actions minières, souvent la provoquent eux-mêmes, le mineur poursuit paisiblement ses travaux souterrains, n'ayant pas quelquefois conscience de ce qui se trame au-dessus de sa tête, et ne se doutant pas de tous les jeux qui s'organisent autour du filon dont il suit si patiemment et si attentivement les capricieuses allures. De leur côté, les ingénieurs, les métallurgistes, s'attachent à exploiter de mieux en mieux les veines et à retirer toujours une plus grande quantité de l'argent contenu dans le minerai, pendant que les géologues dressent avec un soin méticuleux la carte des gisemens, et que les statisticiens, toujours en éveil, tiennent un compte exact et presque quotidien de toutes les circonstances économiques de la production. Rien ne reste en souffrance, et dans les mines d'argent comme dans les

mines d'or le progrès est continu, et la même vigueur est partout appliquée à l'exploitation et à l'extraction du métal.

On peut dire qu'une métallurgie nouvelle s'est formée pour l'argent comme pour l'or. Les systèmes les plus perfectionnés sont adoptés partout pour le fonçage des puits et des galeries, l'extraction du minerai, l'asséchement des eaux souterraines, la ventilation des chantiers intérieurs. Les travaux sont solidement étayés, et le foret à pointe de diamant, qui a été inventé par un Français, mais qui n'a pas été adopté en France, est employé dans quelques-unes de ces mines, dont il accélère singulièrement l'avancement des travaux. La dynamite, la poudre géante, ainsi nommée à cause des effets étonnans qu'elle produit sur la roche massive, sont de plus en plus en usage. L'emploi de ces matières détonantes s'est transmis de la Californie au Nevada et s'y généralise. En ce qui regarde le broyage et l'amalgamation du minerai (on sait que le minerai d'argent est généralement traité comme le minerai d'or par le mercure), tous les procédés connus ont été essayés, étudiés et bien vite modifiés heureusement, de même dans les cas où la fusion est nécessaire, car il est des minerais d'argent qui sont rebelles au mercure et ne peuvent se traiter que par le feu. Dans ces sortes de recherches, où la chimie est mise sans cesse à contribution, l'état de Colorado s'est toujours distingué au premier rang comme celui de Nevada; quant à la Californie, elle ne cède le pas à personne dans le domaine du traitement des minerais aurifères. Il n'est pas jusqu'à la ville de Chicago qui, profitant d'une situation des plus favorables au voisinage de riches houillères, et sur le réseau de chemins de fer qui mène au grand *railway* du Pacifique, n'ait établi, elle aussi, une vaste usine pour traiter par la fusion, la liquation par le zinc et la coupellation, les minerais d'argent de l'Utah et une partie de ceux du Colorado. Toutefois le dernier mot n'est pas dit encore, car une partie des *mattes* argentifères et aurifères continue d'être envoyée en Europe, par exemple à Swansea, dans le pays de Galles, et à Freyberg en Saxe, où l'on achève de les traiter. Une plus rigide économie devra aussi être adoptée par les Américains, pour l'ordinaire trop gaspilleurs.

Pour subvenir aux opérations métallurgiques où le feu est indispensable, on trouve dans la plupart des états miniers un combustible fossile de qualité à peu près satisfaisante, et des forêts dont on tire du bois et du charbon de bois; mais c'est là le côté faible de ces régions : elles n'ont pas véritablement le combustible qu'il leur faudrait, et celui qu'elles ont coûte cher. Le même inconvénient se présente, et plus grave encore, dans toutes les mines d'argent de l'Amérique espagnole. A Cerro de Pasco, dans le Haut-

Pérou, on est réduit à faire usage de la fiente de lama desséchée. Pour l'amalgamation, on dirait au contraire que la nature s'est plu à disposer d'avance en Californie des mines de mercure inépuisables, entre autres celles de New-Almaden dans le comté de Santa-Clara. Celles-ci et quelques autres mines voisines, New-Idria, Redington, Guadalupe, fournissent à tous les états et territoires du Pacifique tout le mercure dont ils ont besoin pour le traitement des minerais d'or et d'argent. Les vues de la nature sont étranges. Avait-elle quelque pensée préconçue quand elle jetait si près de l'or et de l'argent le mercure de Californie, et qu'elle réservait à l'Espagne les mines de mercure d'Almaden? Sans mercure, pas d'amalgamation possible, et par conséquent pas de traitement économique de l'or et de l'argent.

Le vif-argent se rencontre en Californie à l'état de cinabre ou vermillon natif d'un beau rouge, dont les Indiens, les premiers découvreurs et exploitans de ces mines, se servaient jadis pour se tatouer le visage. Le cinabre ou mercure sulfuré est presque le seul minerai de mercure. On en retire le métal liquide par une simple distillation. La quantité totale de vif-argent produite par les mines californiennes a été d'environ un million de kilogrammes en 1874, dont celles de New-Almaden ont fourni le tiers. Précédemment la quantité était plus considérable, et New-Almaden seulement rendait 1 million 1/2 de kilogrammes. Cette diminution dans la production, qui est due ici à des circonstances purement géologiques, a concordé avec une diminution correspondante dans les mines d'Espagne, à la suite des événemens dont la péninsule ibérique était alors le théâtre. Il en est résulté une hausse continue sur le métal, qui, de 6 francs le kilogramme, prix auquel il s'est tenu pendant bien des années jusqu'à 1869, est monté insensiblement jusqu'à 16 francs en 1874; il est aujourd'hui tombé à 10 francs. La mine d'Almaden en Espagne, depuis longtemps louée à la maison Rothschild, et qui produit environ 1 million 1/2 de kilogrammes par an, est la seule concurrente sérieuse des mines de mercure californiennes. Celles-ci alimentent non-seulement tous les états du Pacifique, mais même le Japon et la Chine. Dans les mers de l'Inde, elles retrouvent le mercure d'Espagne comme dans la mer des Antilles : la Chine d'un côté, le golfe du Mexique de l'autre, marquent la limite des marchés respectifs. Les quelques gîtes mercuriels qu'on rencontre en Italie, notamment en Toscane, et à Idria dans la Carniole autrichienne, ou en Hongrie et en Transylvanie, enfin dans le duché des Deux-Ponts en Allemagne, voire au Pérou à Huancavelica, qui fut jadis si productive, terminent l'inventaire du globe en mines de mercure et ne méritent pas de figurer à côté d'Almaden d'Espagne

ou de New-Almaden de Californie. Toutes ensemble, les diverses mines qu'on vient de citer ne dépassent pas dans leur rendement annuel 250,000 kilogrammes ou le sixième de ce qu'une seule des deux autres peut fournir dans une bonne année d'exploitation.

Telle est cette région heureuse qui court des bords du Missouri au rivage du Pacifique, et qui se développe principalement sur les flancs des Montagnes-Rocheuses, des monts Wahsatch et de la Sierra-Nevada, région féconde en mines de tout genre, surtout en mines de métaux précieux. En 1874, ces mines ont produit pour une valeur totale de 365 millions de francs d'or et d'argent, dont 130 millions en or; c'est la moitié de tout ce que le globe fournit. L'Australie, la Sibérie, ont livré chacune environ 100 millions d'or, et les mines de l'Amérique espagnole la même somme en or et en argent, dont 80 millions de ce dernier métal. Tous les autres pays ont extrait à leur tour pour une valeur de 60 à 70 millions des deux métaux précieux. Le chiffre afférent aux États-Unis est le plus fort que l'on y ait jusqu'ici obtenu, et il est certain qu'il sera encore dépassé en 1875. Quelques-uns des pays miniers comme la Californie, après avoir atteint le maximum, produisent moins chaque année; d'autres, comme le Nevada, l'Utah, rendent toujours davantage; non-seulement il y a compensation, mais dans l'ensemble le total monte, monte sans cesse. Ne l'oublions pas, c'est surtout aux institutions libérales dont tous ces états et territoires jouissent, à la facilité qu'on y trouve à exploiter une mine à peine découverte, au peu de règles restrictives imposées au travail industriel, au bon accueil qu'on fait aux immigrans, à la possibilité pour tous d'occuper immédiatement des terres et de les cultiver, c'est à tant d'avantages réunis que ces divers états et territoires ont dû surtout leur développement si prodigieux. Tirons-en pour nous-mêmes une leçon profitable à l'amélioration de nos colonies et comme un encouragement pour nos affaires, car une partie de cet or ou de cet argent nous arrive soit en lingots, soit en monnaie. Si jamais quelque économiste, inquiet du développement inusité que les échanges prennent autour de nous, craignait que l'or et l'argent ne vinssent à manquer aux transactions, qu'il se rassure : les gisemens des États-Unis, disséminés au voisinage du Pacifique, sont chaque jour plus productifs, plus étendus, et sont loin d'avoir donné toute leur mesure. Le mot que le président Lincoln a prononcé à propos de ces mines si fécondes se vérifie de plus en plus : « c'est là qu'est le trésor du globe! »

L. Simonin.

M. CHARLES DE RÉMUSAT

Il y a six mois, la France a perdu un des hommes qui lui faisaient le plus d'honneur par son esprit, par son caractère, par les services qu'il lui a rendus à diverses époques, et l'émotion publique, le jour de ses obsèques, a montré que la France comprenait tout ce qu'elle a perdu. Rarement on avait vu un pareil concours de toutes les opinions, de toutes les classes, réunies autour d'un cercueil et pénétrées d'une plus sincère affliction; mais l'affliction des collègues, des confrères, des admirateurs de M. de Rémusat ne pouvait pas égaler celle de ses vieux amis, de ceux qui ont partagé les joies et les tristesses de sa vie. M. de Rémusat était pour moi un ami de cinquante ans, un ami de qui, pendant ce long espace de temps, je ne me suis pas séparé un seul jour. C'est donc avec une triste satisfaction que j'ai accepté la tâche de dire ici ce que je sais du cher compagnon de toute ma vie, du représentant éminent de la cause à laquelle je me fais honneur d'appartenir.

Je sens combien l'entreprise est difficile. Pour bien peindre M. de Rémusat, il faudrait avoir toutes ses aptitudes, être à la fois homme du monde et philosophe, érudit et moraliste, artiste et critique, homme politique et auteur dramatique; il faudrait aussi avoir cette pénétration, cette finesse qui fait reconnaître à première vue le fort et le faible de chaque doctrine. On a dit avec raison qu'un des traits principaux du caractère de M. de Rémusat était la curiosité, le goût des idées nouvelles, et c'est pourquoi on l'a quelquefois dépeint comme un sceptique. L'accusation est fausse. Son prétendu scepticisme n'était que l'impartialité d'un esprit supérieur qui comprend tout, qui juge tout, qui n'est dupe de rien et qui garde à travers toutes les recherches et malgré bien des déceptions un fonds solide de convictions inébranlables. Ce qu'il était au commencement de sa vie, il l'était encore la veille de sa mort, un libéral sincère, exempt de préjugés, cherchant la vérité sous toutes les formes et

dans toutes les directions, plus préoccupé des choses que des personnes, ainsi fait, comme il l'a écrit lui-même, « qu'il lui fallait des croyances pour agir et des raisons pour croire, » ayant d'ailleurs le culte du beau aussi bien que du vrai, et saluant d'une admiration presque égale une belle pièce de théâtre et une forte démonstration philosophique. « Il est, disait M. Saint-Marc Girardin, comme certains astres : il a une atmosphère immense et un noyau solide. »

Il ne suffit pas, pour faire connaître un tel homme, de quelques traits ingénieusement rassemblés; il faut le suivre dans toutes les phases de sa vie active et intellectuelle. Ce n'est donc pas un portrait que j'essaie de faire; c'est le résumé d'une vie consacrée tout entière à la recherche du vrai, du bien et du beau.

La famille de M. de Rémusat était originaire de la Provence ou du moins elle y était établie depuis longtemps. Son père, avocat-général à la cour des aides du parlement d'Aix, y avait épousé, en premières noces, Mlle de Saqui-Sannes, qui le laissa veuf sans enfans. Venu à Paris après la terreur, il épousa, en 1796, Mlle de Vergennes, nièce du ministre de ce nom, dont le père était mort sur l'échafaud, et qui n'avait alors que seize ans. Un an après, elle donnait le jour à un fils qui a été Charles de Rémusat. Mme de Rémusat était une personne d'une rare distinction, comme le prouvent sa correspondance, deux romans dont M. Sainte-Beuve a pris connaissance (1), et surtout un essai sur l'éducation des femmes publié par son fils en 1824. Les premières leçons d'une mère tendre et sensée, quand elles s'appliquent à une nature droite et impressionnable, laissent une empreinte qui ne s'efface jamais, et il est permis de croire que M. de Rémusat doit surtout à sa mère la fermeté d'esprit et la délicatesse de sentimens qu'il a gardées à travers toutes les épreuves de la vie.

Il passa pourtant ses premières années dans un lieu peu favorable à l'indépendance de la pensée. La mère de Mme de Rémusat, Mme de Vergennes, avait avec Mme Beauharnais de bonnes relations, qu'elle avait continuées avec Mme Bonaparte. Quand, après la première campagne d'Italie, le nouveau gouvernement s'établit, elle demanda un emploi pour son gendre, et Joséphine s'empressa d'offrir à Mme de Rémusat la place de dame du palais et à son mari celle de préfet du palais. Une position plus indépendante eût paru préférable; mais il fallait accepter ou renoncer à toute carrière publique. M. et Mme de Rémusat acceptèrent, et en 1802 ils s'installèrent à Saint-Cloud avec leur fils, alors âgé de cinq ans. C'était

(1) Sainte-Beuve, *Portraits de femmes,* — *Mme de Rémusat.*

encore le temps du consulat; mais bientôt commença le régime « où, comme l'a dit M. de Rémusat, on avait de l'esprit, mais où l'on ne pensait pas. » A quoi bon penser quand tout était soumis à une seule volonté, quand une consigne inflexible régissait les esprits aussi bien que les actions, quand la France entière paraissait se précipiter dans la servitude volontaire? C'était beaucoup déjà que d'avoir un avis sur Racine et sur Corneille, sur Talma et sur les feuilletons de Geoffroy, et encore fallait-il qu'il ne fût pas trop en désaccord avec celui du maître.

Dans le monde où il grandissait, M. de Rémusat trouvait du moins une société qui avait le goût des lettres et à laquelle ne suffisaient pas les bulletins de la grande armée. Parmi les amis de sa mère, il y avait des femmes comme Mme de Vintimille et Mme d'Houdetot, qui conservaient la tradition des salons du XVIIIe siècle, et il n'était pas rare de rencontrer chez elle des hommes comme M. Pasquier, M. Molé, M. de Barante, M. de Talleyrand, tous très respectueux pour l'empire, mais qui se dédommageaient en discutant librement les questions littéraires. M. de Rémusat, quand il entra au collége, était donc tout préparé, et, sans obtenir des succès éclatans, il devint bientôt un des meilleurs élèves du lycée Napoléon; mais en même temps qu'une leçon d'un professeur ami, M. de La Romiguière, éveillait en lui l'amour de la philosophie, il y joignait un goût prononcé pour la littérature légère, et dès l'âge de quinze ans il faisait des chansons. Il en a fait avec succès un très grand nombre, pendant les premières années de sa vie; c'était le goût du temps comme celui des petits vers, et plus d'une fois des connaisseurs crurent voir dans le jeune chansonnier un émule de Désaugiers et de Béranger. Ce n'est pourtant pas à ce genre de renommée qu'il était destiné, et, content de chanter ses chansons entre amis, jamais il n'a souffert qu'elles fussent imprimées.

C'était d'ailleurs un singulier temps, et il l'a décrit lui-même dans la préface du livre où il a rassemblé ses premiers écrits sous le titre *Passé et présent.* « Les dernières années du règne de Napoléon, dit-il, avaient produit une disposition générale qui ne doit pas faire envie... La France attristée ne se détournait pas du gouvernement pour chercher son salut en dehors de lui; elle en était venue à manquer de l'illusion des souhaits. Son gouvernement l'alarmait et ne l'irritait pas. Elle n'en désirait pas la chute, elle n'en espérait pas la réforme; elle le regardait comme nécessaire et dangereux, et se sentait dans une égale impuissance de lui faire du mal ou du bien, de le contenir ou de le renverser... Dès longtemps revenue des théories, elle conservait une aversion vague pour tous les systèmes pris hors des faits, et, quoique froide et peu dévouée, elle se défiait de toutes les oppositions; elle ne croyait plus aux

idées, mais aux événemens. Cette disposition des esprits en politique répondait à une disposition analogue sur toutes les choses de l'ordre moral. La philosophie, les arts, pour tout dire en un mot, les opinions étaient resserrées dans d'étroites limites : on mettait la sagesse dans la contrainte. Peu de mouvement, point de nouveauté, beaucoup de prudence. On se défiait du raisonnement dans les choses de raisonnement, de l'imagination dans les choses d'imagination... L'esprit humain a rarement été moins fier de lui-même. C'est un temps où il fallait être soldat ou géomètre. »

M. de Rémusat ne désirait être ni l'un ni l'autre; mais pendant qu'il continuait ses études sérieuses tout en faisant des chansons, l'empire penchait vers sa ruine, et un changement notable se faisait dans la société naguère encore éblouie et asservie où vivaient ses parens. Ce changement se marque nettement dans les mémoires inédits de Mme de Rémusat, qui contiennent des particularités très piquantes sur la cour impériale. Les hommes d'esprit dont cette société se composait commençaient à comprendre que le pouvoir absolu perd les nations bien loin de les sauver, et l'humeur opposante se développait, même parmi les fonctionnaires impériaux. La jeune intelligence de M. de Rémusat les avait devancés, et il n'eut aucun effort à faire, quand survint la catastrophe, pour accepter comme dédommagement des désastres de la guerre l'aurore de la liberté constitutionnelle. Ses études, ses réflexions l'y avaient préparé, et le souvenir de cette époque lui est toujours resté comme celui d'une émancipation intellectuelle (1). « C'est pour cela, a-t-il dit plus tard, que je n'ai jamais eu un grand fonds d'aigreur contre la restauration. Je lui savais gré en quelque sorte de m'avoir donné les idées que j'employais contre elle. » Cette phrase, citée par Sainte-Beuve, a fort ému un écrivain dévoué à la cause royaliste; mais il a oublié de se demander pourquoi les idées apportées par la restauration avaient servi à la renverser, et qui devait être tenu pour responsable de sa chute.

M. de Rémusat n'avait pas seulement pris les devans sur les hommes politiques qui fréquentaient le salon de sa mère, il les avait dépassés par l'ardeur de son libéralisme naissant, et il ne pouvait avoir l'approbation ni des royalistes, ni des fonctionnaires impériaux qu'il y rencontrait. Pour ne pas heurter trop fortement des opinions différentes des siennes, il prenait l'habitude de modérer son ton, de comprimer sa vivacité naturelle et de suppléer par de fines railleries à la force des démonstrations. Déjà pourtant on pouvait remarquer en lui une grande répugnance pour les demi-partis et pour les lâches concessions, et quand, dans le monde où il

(1) *Derniers Portraits*, par Sainte-Beuve. — *M. de Rémusat.*

vivait, il entendait dire que « cela ne pouvait pas durer, » il était fort disposé à le croire. Il n'en fut pas moins indigné du retour de l'île d'Elbe, et plus indigné encore des transformations intéressées qu'il voyait s'opérer autour de lui. « Il revient, disait alors M. de Barante, pour nous déshonorer tous. » Si dévoués que ses parens eussent été à la monarchie impériale, c'était aussi leur sentiment, et l'empereur, qui le savait, eut soin de les exiler à quarante lieues de Paris. Ils passèrent en famille le temps des cent jours dans la Haute-Garonne, étrangers à tous les événemens, et c'est là qu'ils apprirent la seconde restauration et la nomination de M. de Rémusat père à la préfecture de ce département, où, du fait de sa femme, il possédait la terre de Lafitte. Si la seconde restauration avait su se préserver des excès où elle est tombée, peut-être M. de Rémusat, libéral sincère et sans parti-pris hostile, s'y serait-il rallié; mais il n'en fut rien, et quand sévit la réaction royaliste, quand le procès du maréchal Ney, celui de M. de Lavalette et les massacres du midi vinrent pénétrer de douleur et d'indignation toutes les âmes généreuses, alors les ménagemens ne lui parurent plus de saison, et il se plaça résolûment dans les rangs les plus actifs de la politique libérale. « Nous ne savions pas, dit-il, la révolution, c'est la restauration qui nous l'apprit. Avec une rapidité singulière, la première vue de la restauration fit comprendre, même à ceux qui l'accueillaient sans vive inimitié, pourquoi l'ancien régime avait dû périr, pourquoi la révolution s'était faite. »

Après les cent jours, on le comprit bien mieux encore, et la résolution de sauver à tout prix la conquête de la révolution se grava profondément dans les cœurs; mais les uns travaillèrent à l'œuvre commune au moyen des sociétés secrètes et des conspirations, les autres par les voies légales et par la discussion publique. M. de Rémusat fut un de ces derniers, et il ne tarda pas à prendre sa place parmi les écrivains qui cherchaient à concilier les idées nouvelles avec la tradition. Ainsi en 1817, quand il avait vingt ans à peine, il écrivit, sous ce titre un peu ambitieux : *la Jeunesse*, quelques pages assez vagues encore, mais qui déjà montraient les jeunes générations prêtes à paraître sur la scène avec leurs idées propres, et aspirant à y jouer un rôle original. Ce n'était d'ailleurs qu'un essai qui fut suivi en 1818 de trois articles plus importans, le premier *sur la situation des gouvernemens*, le second *sur la bonne foi dans les opinions*, le troisième *sur la révolution française*, à propos des *Considérations* de Mme de Staël, qui venaient de paraître. Ce dernier, communiqué à M. de Barante, fut remis par celui-ci à M. Guizot, qui le jugea digne d'être inséré dans les *Archives*, dont il était le directeur. Il y parut avec une sorte de préface où M. Guizot insistait sur l'influence que le livre de Mme de

Staël devait avoir sur la jeune génération, « espoir de la France, que la révolution et Bonaparte n'avaient ni brisée, ni pervertie, et qui voulait la liberté sans que ses sentimens et son jugement fussent corrompus ou obscurcis par les intérêts ou le souvenir du désordre. » Cet écrit, où l'empire et la restauration étaient sévèrement jugés, ne pouvait plaire ni aux anciens fonctionnaires de l'empire, ni aux nouveaux fonctionnaires de la restauration, au milieu desquels vivait l'auteur. Son père d'ailleurs était préfet, et l'on s'étonnait que le fils d'un préfet se permît de critiquer le gouvernement servi par son père; mais dans le public vraiment libéral il eut un grand succès. M. de Barante et M. Guizot le louèrent hautement, Mme de Broglie et M. Auguste de Staël voulurent remercier personnellement l'admirateur de leur mère; M. Royer-Collard enfin donna à M. de Rémusat une approbation dont il n'était pas prodigue. « Je vous ai relu, monsieur, » lui dit-il, et dans la bouche de M. Royer-Collard l'éloge était aussi rare que complet.

A partir de ce moment, l'avenir de M. de Rémusat était fixé, et l'on peut trouver dans ces premiers essais le germe des idées qui l'ont dirigé pendant tout le cours de sa longue vie. L'article que M. Royer-Collard avait relu commençait par ces mots : « la révolution française ne fut point un accident, mais le résultat nécessaire de tout le siècle passé... » Et l'auteur montrait qu'au milieu du dernier siècle le contraste entre les idées et les actes était absolu et qu'aucune action ne se faisait plus en conscience. Le gouvernement d'ailleurs s'obstinait à ne point prendre part au mouvement de l'esprit général, maintenait toutes ses habitudes, le dirigeait d'après ses anciens principes et conservait les mêmes institutions qui supposaient les mêmes croyances. Qu'arriva-t-il alors? « On regarda la réalité et la pensée comme deux choses isolées l'une de l'autre; on se dit que si, dans le domaine des idées, il ne fallait relever que de la raison, sur le terrain des faits on ne devait dépendre que de l'intérêt... On faisait des fautes sans entraînement; on remplissait des devoirs sans vertu. Aucune exagération n'était excusée par aucun enthousiasme; les prêtres étaient intolérans sans être croyans, la noblesse faisait la guerre sans tenir à la gloire; le trône n'était pas respecté, mais on l'encensait. La religion était insultée et pratiquée; les philosophes allaient à la cour, et les citoyens obéissaient aux lois sans les aimer ni les connaître. » Mais il venait de naître une nouvelle génération qui ne pouvait porter aussi loin cette singulière facilité de penser une chose et d'en faire une autre. Un jour cette génération se souleva contre ces formes officielles qui ne cachaient rien de solide, contre ces faussetés convenues qui n'étaient plus même des mensonges, puisque personne n'en était dupe, et la révolution fut faite.

C'était un singulier phénomène que ce jeune homme, âgé de vingt et un ans à peine, élevé dans une société aristocratique, bien vu des dames du monde, et qui répandait de pareilles idées en pleine restauration, au moment de la lutte la plus vive entre l'ancien régime et la révolution! M. de Rémusat ne niait pas d'ailleurs que de grandes fautes n'eussent été commises de part et d'autre, et, bien loin d'amnistier la terreur, il lui reprochait d'avoir détaché beaucoup de Français de la cause de la révolution. « Le malheur, dit-il, en développant quelques émotions honorables et généreuses, avait brisé les âmes. Les excès de nos années sinistres avaient pu ranimer les sentimens de la justice et de l'humanité; mais ils avaient intimidé la volonté, humilié la raison. On avait rêvé de se croire fait pour se gouverner soi-même... On s'était repris d'un goût légitime pour la vie paisible et régulière, pour les affections de famille, pour les vertus privées qui paraissaient les seules solides depuis que les vertus publiques avaient mal tenu leurs promesses. C'est de ce temps que date l'existence d'une classe d'hommes fort nombreuse, les honnêtes gens mauvais citoyens. »

Cette classe d'hommes, dépourvue de tout sentiment patriotique comme de toute idée libérale et uniquement préoccupée de l'ordre matériel, a survécu depuis quatre-vingts ans à tous les gouvernemens, et M. de Rémusat l'a retrouvée plus d'une fois dans le cours de sa vie. C'est elle dont l'indifférence a encouragé la restauration au coup d'état qui l'a perdue. C'est elle qui, sous le gouvernement du roi Louis-Philippe, a provoqué la révolution en s'opposant à toute réforme; c'est elle qui a battu des mains quand le président de la république a usurpé le pouvoir, au mépris des lois et de ses sermens; c'est elle encore qui plus récemment, au lieu d'aider MM. Thiers et de Rémusat à constituer un gouvernement libre et modéré, les a sacrifiés à de vaines terreurs et à de folles répugnances. En la qualifiant comme il l'a fait en 1818, M. de Rémusat semblait deviner d'avance quelle serait son action sur les destinées de la France, pendant plus d'un demi-siècle.

Cependant à la fin de 1818 un ministère libéral, le ministère Dessoles, s'était constitué avec l'appui des chefs du parti doctrinaire, M. Royer-Collard, M. de Broglie, M. Guizot. Le succès de son article appelait naturellement M. de Rémusat à prendre part à leurs travaux, et pendant l'année 1819 il écrivit plusieurs fois dans les journaux ministériels. Il écrivit même une brochure sur la liberté de la presse, qui fut fort remarquée et dans laquelle, après avoir montré que cette liberté était née de la liberté de penser, sous l'ancien régime, il établissait avec une grande fermeté quelles en devaient être les conditions sous un gouvernement libre; quelques

mois après, dans une autre brochure intitulée *De la Procédure par jurés en matière criminelle*, il complétait son œuvre. Comme les chefs du parti doctrinaire, M. Royer-Collard, M. de Broglie, M. de Serre, M. Guizot, M. de Rémusat ne comprenait pas pour la presse d'autre juridiction que le jury, et cette conviction, il l'a toujours gardée.

En même temps qu'il préludait aux luttes politiques qui devaient remplir son existence, M. de Rémusat n'abandonnait pas la littérature, et en 1819 il publiait dans *le Lycée*, recueil dirigé par MM. Villemain et Loyson, un article sur la révolution du théâtre, où il prédisait les réformes qui étaient à la veille de s'accomplir. Dans cet écrit, il parlait avec un grand dédain de « ces esprits retirés qui ne produisent et n'acquièrent plus, mais qui ne peuvent souffrir que d'autres fassent fortune. » Puis il avertissait ces sortes de littérateurs qu'ils étaient en péril. « L'ancien régime dramatique, disait-il, est ébranlé; l'esprit révolutionnaire y fermente. L'insurrection approche. » Et il se félicitait que le public eût contracté le besoin d'émotions plus vives et moins communes. Plus tard, au temps du *Globe*, ces idées ont été fort développées et sont devenues banales. Elles étaient nouvelles alors. M. de Rémusat traduisait au même moment le théâtre de Goethe avec son ami M. de Guizard, et le traité *de Legibus* de Cicéron pour l'édition de son ancien professeur, M. Victor Leclerc; mais, dans la préface qu'il joignait à ce traité, l'homme politique reparaissait, et dans sa peinture du parti aristocratique de Rome, il n'était pas difficile de trouver plusieurs traits qui s'appliquaient évidemment au parti ultra-royaliste français.

Ce parti venait de reprendre le pouvoir, et l'essai libéral de la restauration n'avait pas eu une longue durée. M. Dessoles avait ccombé devant l'hostilité de la diplomatie et de la cour; M. Decazes, qui lui avait succédé, était tombé lui-même après l'assassinat du duc de Berry. M. de Rémusat rentra alors dans l'opposition pour n'en pas sortir jusqu'à la révolution de 1830. Il avait pris trop de goût à la politique pour se borner à la littérature, et en 1827 il accepta avec joie la proposition que lui faisait M. Thiers de partager la direction des *Tablettes universelles*, recueil périodique fondé par M. Coste. « Nous sommes la jeune garde, » lui disait alors M. Thiers, et il ajoutait « qu'il ne ferait jamais rien sans lui demander d'en être. » C'est ainsi qu'a commencé cette liaison que la mort seule a pu rompre, et où, de part et d'autre, toutes les promesses ont été tenues. Le premier article que M. de Rémusat publia dans ce recueil, *sur le choix d'une opinion*, était surtout dirigé contre ceux qui, dans leur égoïsme, croient pouvoir rester froids spectateurs des discordes civiles et conserver la neutralité entre les

combattans. Il considérait que sans se résigner à l'aveuglement de l'esprit de secte, à la servitude de l'esprit de parti, chacun était tenu d'avoir une opinion et de la professer publiquement, sans égard pour les injures de la malveillance, pour le blâme des indifférens, pour les anxiétés de l'amitié timide. « De quel prix, disait-il, serait la vie, avec les passions qui la corrompent et les chagrins qui la désolent, de quel intérêt serait la société, que l'erreur égare et que la force ravage, sans le besoin de chercher la vérité et le devoir de la dire? De quoi serviraient à l'homme ces notions ineffaçables, qu'il trouve en lui-même, de son origine et de sa fin, si elles ne donnaient à sa destinée le caractère d'une mission? » Ce n'est point là le langage d'un simple curieux, ni même d'un pur philosophe, et la sagacité précoce de ce jeune et courageux esprit n'avait rien de commun avec la hautaine indifférence que tant de gens aujourd'hui prennent pour le dernier mot de la sagesse. Le noble souci des devoirs que la liberté impose et de la puissance qu'elle communique, M. de Rémusat le portait dans tous les sujets qu'il lui arrivait de traiter. Son libéralisme éclairait sa critique et faisait le fond de toutes ses opinions. Un jour, il établissait dans un article sur la politique extérieure que dans l'état de l'Europe toutes les guerres étaient des guerres civiles entre les partis plutôt que entre les nations, et il prédisait que la sainte-alliance serait vaincue par la révolution espagnole. C'était une erreur; mais elle était alors partagée par presque tout le parti libéral. Un autre jour, dans le même recueil, il célébrait l'alliance féconde de l'industrie et de la liberté. Puis comparant le théâtre de Shakspeare à notre théâtre national, il montrait qu'un tel théâtre ne pouvait naître que chez un peuple où la vie politique était universelle. En France au contraire, avant la révolution, on finissait par oublier qu'il y eût une autre société que la bonne compagnie, et c'est ainsi que s'expliquait la solennité de nos formes théâtrales.

Quand M. de Rémusat écrivait dans *les Tablettes*, M. de Villèle était ministre, et son père avait cessé d'être préfet. Il n'avait plus de ménagemens à garder, et il pouvait, sans être accusé de compromettre sa famille, dire ce qu'il pensait sur tout le monde et sur toutes choses. Personne ne put donc s'étonner de le voir, au moment des élections de 1824, secrétaire du comité général de la gauche et écrivant dans les journaux de nombreux articles en faveur des candidats de l'opposition. On sait que le parti libéral sortit de ces élections plus que vaincu, presque anéanti. *Les Tablettes* avaient cessé d'exister, et le champ de bataille manquait à M. de Rémusat. Il en trouva un nouveau dans *le Globe*, qui venait de se fonder par le concours de MM. Dubois et Pierre Leroux. Il a dit lui-même, dans un article sur M. Jouffroy, de quels élémens peu

homogènes s'était formée cette association, qui n'a pas été sans éclat. Elle se composait, à l'origine, de trois groupes différens : d'anciens élèves de l'École normale, professeurs destitués pour la plupart, d'écrivains politiques et de journalistes venus de divers points de la France, enfin de jeunes gens appartenant pour le plus grand nombre aux classes élevées par la révolution et l'empire aux fonctions publiques, mais qui avaient su se défendre des piéges et des séductions du pouvoir. C'est dans ce dernier groupe qu'il se range lui-même, et avec lui MM. Duchâtel, Vitet, Duvergier de Hauranne. A la direction de l'École normale appartenaient, outre M. Dubois, MM. Jouffroy, Damiron, Trognon, Patin, Farcy, et se rattachaient MM. Ampère, Lerminier, Magnin, et un peu plus tard M. Sainte-Beuve. « Nous formâmes ainsi, ajoute M. de Rémusat, un faisceau de critiques qui, je puis le dire sans témérité, exerça dans la philosophie, la littérature et la politique une véritable influence pendant les cinq dernières années de la restauration. »

Ce qu'il ne dit pas et ce qu'il ne pouvait pas dire, c'est la place qu'il tint dans notre association. La première fois que je le vis, c'était à la fin de l'année 1824, dans le salon de M. Delécluze, qui recevait le dimanche matin un grand nombre de jeunes artistes et de jeunes littérateurs. Je ne puis rendre l'impression que fit sur moi cet esprit si ferme et si fin, cette intelligence à laquelle aucun sujet ne semblait étranger. M. de Rémusat n'était pas seulement un écrivain, c'était un causeur incomparable, et dans ses conversations comme dans ses écrits il savait unir la grâce de la forme à la solidité du fond. S'il parlait de choses légères, une réflexion sérieuse ramenait de temps en temps l'esprit vers de plus graves pensées. En revanche, il avait l'art d'animer une dissertation savante par une observation piquante, par un trait spirituel, par une fine raillerie, quelquefois même par un mot sanglant. Et au milieu des plus vives controverses, la justesse de son esprit le préservait de tous les excès. Ainsi quand mon ardeur contre le système dramatique imposé par la tradition à notre théâtre m'entraînait à l'attaquer avec trop d'âpreté, M. de Rémusat me conseillait d'être plus modéré et faisait la part du bien et du mal. Par cette impartialité pleine de bienveillance, il avait acquis une grande autorité parmi ses collaborateurs, et son opinion était presque toujours prépondérante. Néanmoins, dans les premiers temps du *Globe*, il laissait volontiers à MM. Jouffroy et Damiron les sciences philosophiques, à M. Duchâtel l'économie politique, à M. Vitet les beaux-arts, et il se renfermait presque exclusivement dans la littérature proprement dite. C'est ainsi qu'au commencement de l'année 1825 il publia, sous ce titre : *De l'état de la poésie française*, une vive et spirituelle critique de la plupart des poètes modernes qui, au lieu de chercher l'inspira-

tion dans la connaissance de la nature, de la vie et d'eux-mêmes, la cherchaient dans l'imitation des grands maîtres et ne produisaient que des œuvres glacées, d'insignifians pastiches. « Presque tous copient, disait-il, et les plus hardis se bornent à chercher de nouveaux modèles en substituant une école à une autre, l'Allemagne à la France. » Trois poètes seulement lui paraissaient faire exception, Casimir Delavigne, Lamartine et Béranger; mais, indulgent pour Casimir Delavigne et Béranger, il se montrait d'une extrême sévérité pour Lamartine, dont l'imagination rêveuse lui plaisait peu, tandis qu'au contraire Casimir Delavigne et Béranger le captivaient par le sentiment patriotique et vraiment français dont les *Messéniennes* et les *Dernières Chansons* étaient empreintes.

Il était bien difficile en effet que dans ces temps agités la politique ne se mêlât pas à toutes les discussions philosophiques ou littéraires. Bien qu'elle fût interdite au *Globe*, elle y pénétrait par tous les côtés, et personne moins que M. de Rémusat n'était disposé à lui fermer la porte. Il suffit pour s'en convaincre de lire les articles qu'il publia vers la même époque sur *les mœurs du temps*. C'était le pendant des tableaux qu'il avait faits précédemment de l'état des opinions au XVIIIe siècle et à la fin de l'empire; mais cette fois il s'agissait de peindre la bonne société sous la restauration, et la tâche était difficile pour un homme du monde. M. de Rémusat ne recula pas devant les colères qu'il allait soulever. Il commençait par rappeler que tout le dernier siècle avait conspiré contre l'ancien régime par la conversation, « mais, ajoutait-il, comme il arrive souvent, le complot n'a point profité aux conspirateurs... Déçue et châtiée, la bonne compagnie s'est amèrement repentie d'avoir succombé à la tentation de l'esprit. Confuse de sa faute, elle craint aujourd'hui, elle fuit les idées nouvelles comme des piéges, les idées générales comme des visions; elle se reproche d'avoir trop pensé pour son salut même en ce monde, et semble avoir *juré, mais un peu tard, qu'on ne l'y prendrait plus*. »

Dans cet état des esprits, il arrivait naturellement que l'absence de principes passait pour la vraie sagesse, et que tout homme qui n'était pas toujours prêt à sacrifier les intérêts généraux à ses intérêts particuliers était considéré comme une mauvaise tête, et avait besoin d'être excusé par ses amis. « Les opinions politiques, disait-il, se prennent par bienséance plutôt que par conviction... On aurait assez goûté l'empire, si ses formes brusques n'avaient quelquefois heurté le bon goût et ses excès compromis le repos, car c'est le repos que l'on prise avant toutes choses... Les injustices et les violences choquent surtout parce qu'elles font du bruit. Aussi est-on souvent tenté de se fâcher contre ceux qui s'en plaignent plus que contre ceux qui les commettent. »

Que tout cela est resté vrai! Trente ans après, sous le second empire, une personne à qui l'on racontait quelques-unes des infamies qui se commettaient impunément ne trouva rien à dire, si ce n'est : « Heureusement cela n'est pas su. » Il y a ainsi en tout temps des gens à qui le malfaiteur inspire moins de répugnance que le juge.

La religion du moins était-elle prise au sérieux? Non. « Le mouvement religieux dont nous sommes témoins n'est guère plus de la religion que l'agiotage n'est du commerce. C'est une vogue, un jeu, une manie... L'orthodoxie est devenue une bienséance, la foi est *convenable*, et rien de plus. Bizarrerie étrange, la religion, la chose éternelle, la religion est à la mode. La bonne compagnie l'a reprise depuis dix ans, comme elle a repris ses titres... Quand on dit qu'un homme est religieux, cela signifie qu'il va à la messe. Sacrifiez d'ailleurs votre opinion à votre fortune, abaissez-vous à mille petitesses pour conquérir ou conserver une place, vous le pouvez et n'encourez aucun blâme... La loi du grand monde, c'est le bon ton. Ses arrêts sont bien plus sévères pour la manière de penser que pour la manière d'agir. On peut tout faire dans le monde, pourvu qu'on n'y choque point, et la bonne compagnie a des règles qu'il est plus sûr de violer que de contredire...

« Il n'est rien que n'excuse maintenant, même aux yeux de tous les partis, le danger de se compromettre. La crainte de ce danger s'avoue sans honte; la prudence est devenue la première vertu; la timidité même est estimée. Une opinion toute pleine de lâcheté a gagné jusqu'aux âmes honnêtes, elle dit à tous : Ménagez votre position. Triste effet de l'ébranlement donné à tous les caractères et à toutes les convictions par quarante années de vicissitudes politiques! Triste effet de cet amollissement moral que commencèrent la terreur et l'empire, et que viennent d'achever les préjugés de cour et les doctrines jésuitiques. De là est résulté un esprit de servilité dont je ne connais pas d'autre exemple, parce qu'il s'allie avec le bon goût et les belles manières, avec l'esprit, la vanité, l'honneur même. C'est un mélange de respect pour la force et pour les convenances, c'est le produit de l'intérêt qui calcule et de la raison qui doute, de la peur qui se ménage et de la médiocrité qui s'humilie. Et, chose étrange, un tel avilissement n'a ni l'allure ni la renommée d'un vice. Tout au contraire on en fait cas, c'est un devoir que le père recommande à son fils; l'expérience le prêche à la jeunesse, l'indulgence seule excuse parfois ceux qui y manquent, et le courage a besoin d'apologie et de pardon. »

Qui croirait que ces pages éloquentes ont été écrites il y a cinquante ans? M. de Rémusat y est tout entier, avec le sentiment courageux du devoir qui ne l'a jamais abandonné, avec son mépris

pour les lâchetés contemporaines, avec sa verve railleuse. Plus que jamais elles sont bonnes à relire, et pas un mot n'en a vieilli. M. de Rémusat portait d'ailleurs la même indépendance d'esprit dans toutes les questions. Ainsi une des originalités du *Globe*, c'est le courage avec lequel il défendait la grande cause de la liberté religieuse non-seulement contre les ultramontains, mais contre les prétendus libéraux qui voulaient imposer silence à leurs contradicteurs. Presque dans chaque numéro du journal, M. Dubois avait sur ce point une lutte violente à soutenir, et M. de Rémusat, quand il en trouvait l'occasion, lui venait en aide. C'est ce qu'il fit, à propos du procès intenté à M. de Lamennais, pour son écrit sur *la religion considérée dans ses rapports avec l'ordre politique et civil.* Certes il y avait loin de ses opinions à celles de M. de Lamennais; mais il n'admettait pas qu'il fût interdit d'attaquer la déclaration de 1682. Il voyait d'ailleurs en lui l'adversaire le plus habile et le plus respectable des idées nouvelles, et il se réjouissait de rencontrer un contradicteur courageux et sincère dont la doctrine « brillante de clarté, forte d'unité, puissante de logique, » pouvait être combattue directement et convaincue de fausseté. Aux yeux de M. de Rémusat, un tel homme, quelles que fussent ses erreurs, était bien préférable aux froids prédicateurs qui allaient chercher le mot d'ordre à la cour ou dans le salon d'un ministre.

Dans de nouveaux articles sur la poésie anglaise et la poésie allemande, sur l'histoire de la poésie française, sur le *Cromwell* de M. Victor Hugo, M. de Rémusat continuait à demander pour la poésie française, et surtout pour le théâtre, une allure plus vive, une forme moins solennelle, et, tout en rendant justice aux grands auteurs du XVII[e] siècle, il traitait quelquefois durement leurs successeurs. « Depuis Voltaire, disait-il, ce qui manque à la plupart de nos poètes, c'est, il faut le dire tout naïvement, c'est l'esprit. On en pourrait citer plusieurs qui certainement n'étaient pas dénués de talent; mais par grand malheur ils étaient des sots. » Il était d'ailleurs loin d'approuver toutes les théories et surtout tous les essais de l'école nouvelle; mais il espérait qu'elle pourrait régénérer la poésie, qui devait cesser d'être aristocrate pour redevenir populaire. En même temps il abordait des questions d'un autre ordre, celles de l'esclavage, du droit de punir, de la peine de mort; il les examinait au double point de vue de la philosophie et de la législation pratique, sans se laisser entraîner par l'une ni par l'autre à des solutions absolues ou précipitées. Là encore il se gardait de tous les excès. Néanmoins, après avoir exposé avec impartialité le pour et le contre, il déclarait « qu'il lui paraissait impossible que la législation ne se rangeât pas quelque jour du parti de la philosophie. »

Depuis que *le Globe* avait été fondé, un grand changement s'était fait dans les mœurs publiques. Les opinions libérales, alors frappées d'impuissance, s'étaient relevées et menaçaient de devenir prépondérantes. Une loi de la presse présentée par M. de Peyronnet était tombée devant la réprobation générale, et le jour des élections approchait. Pour suppléer au silence de la presse soumise à la censure, une société libre, la société *aide-toi et le ciel t'aidera*, s'était formée par les soins de plusieurs rédacteurs du *Globe*. M. de Rémusat fut un des premiers à y entrer, comme il fut un des premiers à en sortir, dix-huit mois après, quand il crut voir qu'elle tendait à abandonner les voies légales. Sainte-Beuve l'a dit avant moi, « à aucune époque M. de Rémusat n'a regardé le renversement comme un but; mais il l'a toujours accepté comme une chance. » J'ajoute qu'en 1827 il ne lui paraissait pas désirable de courir cette chance. Avec la plupart de ses collaborateurs, il se réjouit de la chute du ministère; mais celui qui succéda fut encore loin de remplir son attente, et il ne pensa pas que le moment fût venu de désarmer. La passion politique était dans tous les cœurs, et les chefs du parti doctrinaire, M. de Broglie et M. Guizot, ne conseillaient pas la capitulation. *Le Globe* resta donc de l'opposition, mais d'une opposition légale et modérée. A la même époque, M. Guizot et un de ses amis, M. de Guizard, avaient fondé, avec le concours de M. de Broglie, une revue nouvelle, la *Revue française*, qui devait, sous une forme différente, soutenir les mêmes opinions que *le Globe*. Ce fut M. de Rémusat que l'on choisit pour écrire l'introduction, et personne mieux que lui ne pouvait justifier la devise que la *Revue* inscrivait sur sa première page : *et quod nunc ratio est, impetus ante fuit*. C'était un plaidoyer aussi ferme que modéré en faveur de la liberté qui, disait-il, bien loin d'arrêter le mouvement des sciences, des lettres, des arts, devait en faciliter le développement à la condition que la paix régnât en même temps. « Il a manqué, ajoutait-il, aux vingt premières années de la révolution, d'abord la paix et presque toujours la liberté. Nous avons la paix, et la liberté commence. » Dans un second article sur l'état des opinions, il décrivait les deux classes d'hommes qui se partageaient la société française, ceux-ci tournant des regards d'envie et de regret vers le passé et appelant corruption ce que d'autres nommaient perfectionnement, ceux-là admirateurs exclusifs du présent, tournant en dérision les traditions de leur pays et les souvenirs de la vieillesse. Néanmoins les deux tendances étaient nécessaires, et la société ne pouvait se passer ni d'examen ni de foi. « L'âge d'innocence des croyances était bien court, et jusqu'ici la liberté de penser n'avait guère été soutenue que dans un intérêt de circonstance et par des sectes opprimées qui l'invoquaient comme une sauvegarde. Mais les temps étaient

changés. Le caractère dominant de la société actuelle, c'était l'impartialité, condition de la justice. Il y avait donc lieu d'espérer que désormais la liberté de penser, réclamée par les vaincus, ne serait plus mise en oubli par les vainqueurs. Ils pourraient encore l'outrager sans la méconnaître, et en dépit des passions elle modérerait leur vengeance, elle allégerait leur domination. »

A cette époque, la direction de l'opposition libérale se partageait entre deux salons, le salon du duc de Broglie et celui de M. de Lafayette, le premier résolu à persister dans les voies légales, tant qu'il n'y aurait pas de coup d'état, le second plus disposé aux entreprises aventureuses. Dans l'un comme dans l'autre, M. de Rémusat tenait le premier rang, gourmandant ici certaines timidités, réprimant là des vivacités imprudentes, toujours maître de lui-même et fidèle à son programme de fermeté modérée. Bientôt d'ailleurs il put se montrer en public ce qu'il était dans les salons. Jusqu'à la promulgation de la nouvelle loi sur la presse, *le Globe* n'avait pu aborder la politique qu'indirectement, et à propos des questions philosophiques, législatives ou religieuses. Quand la liberté fut rendue aux journaux, il remplit les formalités légales et devint journal politique en même temps que philosophique et littéraire. Il ne sacrifia pourtant pas aux nécessités de la polémique les opinions qu'il représentait dans la presse, et il continua à revendiquer la liberté, même en faveur des jésuites. Dans cette nouvelle phase, M. de Rémusat, par l'étendue de ses connaissances, par la souplesse de son talent, devint le plus précieux des auxiliaires du journal. Au milieu des controverses quotidiennes auxquelles il prenait part, il conservait d'ailleurs son impartialité, et tout en étant sévère pour les fautes du ministère il ne dissimulait pas celles de la gauche. Il inclinait visiblement vers une transaction qui, réconciliant la dynastie avec les idées libérales, eût écarté toute chance de révolution. C'est seulement au moment de la rupture de la gauche et du ministère, à propos de la loi départementale, que, d'accord avec ses amis, il prit résolûment son parti, et dénonça le ministère comme incapable d'accomplir sa tâche. Néanmoins il ne désespérait pas d'un rapprochement, quand le roi Charles X congédia ses ministres et les remplaça par M. de Polignac. C'était une déclaration de guerre audacieuse à la révolution, et à partir de ce jour M. de Rémusat, acceptant le défi, ne garda plus aucun ménagement. Dès le lendemain de la constitution du nouveau cabinet, il offrait l'exemple de Hampden à l'imitation des libéraux français, et il exprimait l'espoir que cet exemple serait suivi.

Personne n'ignore la conséquence de cet acte insensé de la cour, l'adresse des deux cent vingt et un, la dissolution de la chambre, l'élection d'une chambre nouvelle plus hostile encore au ministère

Polignac que la chambre dissoute. Pendant que ces événemens se suivaient presque dans un ordre logique, M. de Rémusat était à son poste, défendant contre les thèses absolutistes les principes du gouvernement parlementaire, dénonçant les manœuvres à l'aide desquelles un pouvoir sans scrupule essayait de tromper l'opinion publique, avertissant le gouvernement du péril où il se jetait par sa folle entreprise, et ses articles pleins des rapprochemens les plus ingénieux, des observations les plus fines, avaient le mérite de plaire aux simples littérateurs autant qu'aux hommes politiques. Malheureusement la polémique politique ne survit pas aux circonstances qui l'ont inspirée, et cette partie si importante de l'œ de M. de Rémusat a complétement disparu.

Peu de jours avant l'adresse des 221, *le Globe* avait subi une transformation. Il était devenu quotidien. Au même moment, MM. Thiers et Mignet fondaient *le National*, et ils avaient proposé aux rédacteurs du *Globe* de s'unir à eux pour faire un seul journal qui représenterait la jeune génération. Quelques dissentimens sur des points secondaires empêchèrent ce plan de se réaliser, et les deux journaux eurent une existence séparée; mais à peine avaient-ils paru l'un et l'autre qu'un double procès les appela ensemble dans le prétoire de la police correctionnelle. Le gérant du *Globe*, M. Dubois, s'y présenta entouré de tous ses collaborateurs, M. de Rémusat à leur tête, et tous se regardèrent comme frappés par la condamnation de leur ami. Pendant que celui-ci était en prison, la direction politique du journal appartenait à M. de Rémusat, et il en accepta sans hésiter la charge et le danger. A ce moment, personne ne pouvait douter que la crise ne fût prochaine, et que, si la résistance nationale était vaincue, les directeurs des deux journaux signalés comme irréconciliables ne fussent sérieusement compromis; mais M. de Rémusat avait le bonheur de n'avoir personne dans son intérieur qui mît la prudence au-dessus du devoir. Veuf depuis deux ans d'un premier mariage avec Mlle Perier, fille de M. Augustin Perier, il venait d'épouser en secondes noces Mlle de Lasteyrie, petite-fille de M. de Lafayette, et il avait trouvé en elle une compagne digne de son grand-père et de son mari, courageuse, dévouée, incapable de donner ou d'écouter un mauvais conseil. Il était donc certain, quand le devoir l'appellerait, de n'en point être détourné par les affections domestiques, et de pouvoir l'accomplir tout entier avec l'assentiment de la personne qui lui était le plus chère.

Aussi le coup d'état de juillet 1830 le trouva-t-il prêt. Devant un tel acte, il n'y avait pas d'hésitation possible, et M. de Rémusat rédigea, de concert avec M. Thiers, la célèbre protestation qui donna le signal du combat. Il fit plus. En tête du *Globe* du 27 juillet,

il publia un article qui commençait par ces paroles hardies : « Le crime est consommé, les ministres ont conseillé au roi des ordonnances de tyrannie. Nous n'appelons que sur les ministres la responsabilité de pareils actes ; mais nous la demandons mémorable. *Le Moniteur* que nous publions fera connaître à la France son malheur et ses devoirs... Nous ne céderons qu'à la violence, nous en prenons le solennel engagement. Le même sentiment animera tous les bons citoyens. » — « Après tout, disait-il en finissant, nous confions sans crainte la défense de la liberté légale par les moyens légaux à la nation la plus brave de l'univers. Les jours d'une nouvelle gloire sont venus pour la France. »

Pour qui sait lire entre les lignes, il était évident que, si les moyens légaux ne suffisaient pas, M. de Rémusat conseillait une autre sorte de résistance. On ne fut donc pas étonné d'apprendre que sa liberté était menacée. Il n'en continua pas moins, pendant le combat, de servir la bonne cause par ses écrits et par ses conseils. Après la victoire, il se rallia vite, avec la justesse ordinaire de son esprit, à la seule combinaison qui fût possible et salutaire. Petit-fils et aide-de-camp du général Lafayette, il avait un accès facile auprès de lui, et il s'interposa utilement entre la majorité encore incertaine de la chambre et le général, que ses anciens amis voulaient pousser vers la république. « Il n'y a, lui dit M. de Rémusat, de choix à faire qu'entre une république dont vous seriez président, et une monarchie constitutionnelle avec le duc d'Orléans. Voulez-vous être président de la république ? — Non certainement. — Alors la question est jugée. » Elle était jugée en effet, et M. de Lafayette accepta franchement le jugement. Dans les débats qui suivirent et qui portaient sur la nouvelle constitution, M. de Rémusat eut encore à intervenir plus d'une fois entre le gouvernement où siégeaient MM. de Broglie et Guizot et le redoutable commandant en chef de la garde nationale. Il le fit toujours dans un esprit de conciliation, et sans sacrifier les intérêts de la liberté ni ceux de l'ordre. Quelques mois après, les électeurs de la Haute-Garonne l'appelaient à prendre place dans la chambre des députés en même temps que MM. Thiers et Odilon Barrot. A partir de ce jour, il entrait dans la carrière où il devait finir sa vie.

C'était un véritable événement que cette entrée de la jeune génération dans la vie parlementaire, et l'on se demandait quel parti allaient prendre des hommes qui, comme M. Thiers et M. de Rémusat, avaient appartenu à l'opposition la plus vive. On le sut bientôt. M. de Rémusat ne partageait pas toutes les opinions de la majorité conservatrice de l'assemblée, qui s'effrayait trop, selon lui, des conséquences de la révolution ; mais il s'associait moins encore aux colères violentes et aux projets du parti contraire. Il connais-

sait trop d'ailleurs la pratique des gouvernemens parlementaires pour ne pas savoir que dans une assemblée on ne peut pas marcher seul, et qu'on est tenu de choisir entre les *partis*. Or, ainsi qu'il l'a dit lui-même, « on devait ou regarder la révolution comme faite et ne viser qu'à la durée du résultat, ou la prendre comme un commencement et perpétuer l'état révolutionnaire, en un mot s'établir dans ses conquêtes ou conquérir l'inconnu. » M. de Rémusat n'hésita pas, et, placé entre les deux partis qui s'intitulaient, l'un parti du mouvement, l'autre parti de la résistance, il choisit le dernier, tout en le blâmant quelquefois.

Quand donc, après l'essai de deux ministères impuissans, M. Casimir Perier arriva au pouvoir, il appela à lui M. de Rémusat, le plaça dans son cabinet, et lui confia la rédaction de quelques rapports et de quelques circulaires, notamment de la circulaire fameuse où, sans imposer aux préfets une neutralité absolue dans les éléctions, il leur recommandait de ne sacrifier aucun intérêt public à un intérêt électoral, et de respecter scrupuleusement l'indépendance des consciences. M. de Rémusat n'était pas d'ailleurs pressé de monter à la tribune, et c'est plutôt dans le cabinet du ministre et dans les bureaux de la chambre que son action s'exerçait. Néanmoins, dans la discussion de l'adresse qui suivit les élections, il prit la parole pour prouver que la doctrine de l'opposition conduisait inévitablement à la guerre universelle. « Or, dit-il, la liberté, pour se maintenir, a besoin dans l'intérieur de l'ordre, à l'extérieur de la paix. » La majorité lui prouva par ses acclamations que sur ce point elle pensait comme lui.

Pendant toute la durée du ministère de M. Perier, M. de Rémusat resta à ses côtés, auxiliaire habile, toujours écouté, et dont l'influence allait en grandissant chaque jour. A voir l'affection que lui portait le chef du ministère, on pouvait croire qu'il songeait à l'attacher au gouvernement par un lien plus étroit, quand une attaque de choléra vint enlever à la France un ministre qui, dans ses rapports avec la royauté, avait su admirablement concilier la fidélité avec l'indépendance. M. de Rémusat, qui le connaissait bien, qui l'aimait, fut plus que personne affligé de sa mort, et dans la notice qu'il a publiée en tête de ses discours, il a fait de ce grand ministre un portrait qui restera. « La dernière année de sa vie, dit-il, lui a suffi pour prendre dans l'histoire une place que quarante années remplies d'histoire avaient laissée vide. Il a dignement représenté la révolution au pouvoir, c'est-à-dire la révolution qui triomphe et se modère, la révolution gouvernant par la paix et par la loi. »

Après la mort de M. Perier, il s'était formé un ministère intérimaire qui ne put survivre à l'insurrection républicaine du mois de juin et à la guerre civile des départemens de l'ouest provoquée par

Mme la duchesse de Berry. On sentit alors la nécessité de réunir toutes les forces du parti conservateur, et M. de Rémusat fut un des agens les plus actifs et les plus utiles de cette alliance. Son idéal, comme le nôtre, était l'union de M. de Broglie, de M. Thiers et de M. Guizot dans le même cabinet; mais cet idéal n'était pas celui du roi, et c'est pourquoi il fut si difficile d'y arriver. On y arriva pourtant, et le ministère dit du 11 octobre fut constitué. M. de Rémusat n'en faisait pas partie, mais la part qu'il avait prise à sa formation et la haute estime qu'inspiraient son esprit et son caractère lui assuraient une grande influence sur plusieurs des ministres principaux. M. de Broglie, M. Thiers, M. Guizot, demandaient ou écoutaient ses conseils, et, sans siéger dans le cabinet, il y tenait une place importante; son action, pour être cachée, n'en était pas moins réelle. Le gouvernement parlementaire est un gouvernement collectif, et il est bon que les hommes officiellement chargés de la conduite des affaires aient des amis éclairés, impartiaux, qui leur communiquent les impressions variables de l'opinion publique et qui les avertissent de leurs fautes. Quelquefois ces amis sont importuns, quand leur langage est trop rude; mais de la part de M. de Rémusat ce danger n'existait pas, tant il savait bien approprier ses conseils au caractère de ceux qui les recevaient et éviter des froissemens inutiles.

Ce n'est point ici le lieu de raconter ni de juger les actes du ministère du 11 octobre. Il suffit de dire que M. de Rémusat lui resta fidèle jusqu'au bout, et que, le jour où une intrigue de cour sépara M. Thiers de M. Guizot, il suivit M. Guizot dans sa retraite. Mais les destins sont changeans, et peu de mois après l'avénement de M. Thiers à la présidence du conseil, M. Guizot fut à son tour chargé de former un ministère avec le comte Molé. Cette combinaison n'était pas celle que M. de Rémusat avait désirée. Il s'y rallia pourtant, et pour la première fois il fut appelé à une position officielle. Il devint sous-secrétaire d'état au ministère de l'intérieur, M. de Gasparin étant ministre. On aurait pu croire que cette position ne conviendrait pas à la nature de son esprit; elle lui convenait beaucoup au contraire, et il lui plaisait de quitter le champ de la théorie pour entrer dans le vif et la pratique des affaires. Sur ce terrain nouveau pour lui, il se fit beaucoup d'honneur, et quand le ministre, ébranlé par le rejet de la loi de disjonction, tomba sur la question des apanages, M. Guizot le comprit dans la liste ministérielle qu'il présenta au roi; mais à cette époque le roi avait moins de goût encore pour M. Guizot que pour M. Thiers, et ce fut le comte Molé qu'il chargea de former un cabinet. M. de Rémusat rentra alors dans la portion indépendante de la chambre avec une tendance marquée vers l'opposition, et quelques mois après, quand

la coalition se forma, c'est dans son salon que M. Thiers et M. Guizot se concertèrent pour la première fois. M. de Rémusat n'était pas des plus ardens à entamer cette campagne parlementaire. Il craignait qu'elle ne fût mal interprétée, et il lui paraissait plus que jamais difficile d'obtenir l'union sincère de M. Thiers et de M. Guizot. Néanmoins l'intérêt du gouvernement parlementaire, si gravement compromis par le ministère dont M. Molé était le chef, l'emporta sur toute autre considération, et la coalition une fois formée le compta parmi ses partisans les plus résolus. On sait quel en fut le résultat. Le ministère vaincu renvoya la chambre devant les électeurs, qui prononcèrent contre lui une condamnation définitive. Malheureusement de tristes différends, où les amours-propres eurent plus de part que les opinions, empêchèrent les coalisés vainqueurs de recueillir les fruits de leur victoire, et ils perdirent l'occasion de fonder le gouvernement parlementaire sur une base solide. Dans la dernière réunion, où la question se débattit entre les représentans des divers groupes de la gauche modérée, du centre gauche et du centre droit, M. de Rémusat combattit avec beaucoup d'éloquence les vues exclusives de quelques-uns de nos alliés. Laissant de côté les vieilles classifications, il démontra « qu'il y avait, pour assurer la victoire de la coalition, de grandes choses à faire et beaucoup d'obstacles à vaincre. Or n'était-il pas évident qu'un ministère constitué sur une base étroite et réduit à une majorité de quelques voix serait incapable de vaincre ces obstacles et de faire ces grandes choses? Un tel ministère aurait nécessairement à composer avec les députés, avec le roi, avec tout le monde, et sa vie s'épuiserait à chercher les moyens de vivre. On allait donc sacrifier la réalité à l'apparence et prendre l'ombre pour le corps (1). »

Ces paroles si vraies et si fortes ébranlèrent plus d'une conviction, mais se brisèrent contre des partis-pris. La gauche et le centre gauche acceptaient dans le cabinet M. Duchâtel et M. de Rémusat, mais ils excluaient positivement M. Guizot du ministère de l'intérieur, et M. Guizot n'y pouvait consentir. A dater de ce jour, la coalition fut rompue; les efforts que M. de Rémusat fit avec nous pour la renouer furent inutiles, et chacun suivit sa voie. Il restait convaincu, à la fin de sa vie, que là était le salut, et que, si le ministère qu'il demandait alors s'était formé, la révolution de 1848 aurait pu être évitée.

Quoi qu'il en soit, à la suite d'une émeute qui éclata dans les rues de Paris, un ministère se forma où ne siégeait aucun des chefs de la coalition, ni M. Thiers, ni M. Guizot, ni M. Barrot, et dont

(1) Je copie ces paroles dans un récit de la coalition que j'ai écrit pendant l'été qui l'a suivie.

l'existence ne fut pas longue. M. Thiers fut alors appelé par le roi, et il proposa à M. de Rémusat d'entrer avec lui comme ministre de l'intérieur. Bien que, depuis plusieurs années déjà, les opinions de M. de Rémusat ne fussent plus celles de M. Guizot et de M. Duchâtel, il lui en coûtait de se séparer officiellement de ces deux hommes d'état, et il ne céda qu'aux vives instances du duc de Broglie. Encore fallut-il, pour obtenir son consentement, qu'un de ses amis, M. Jaubert, voulût bien devenir son collègue. J'ai été témoin dans le cabinet du duc de Broglie de ses hésitations et des efforts qu'il eut à faire pour les surmonter, non certes qu'il n'eût en M. Thiers une entière confiance, mais parce qu'il craignait que le parti du dernier ministère n'attribuât à l'ambition ce qui était chez lui un acte de dévoûment. Pendant tout le cours de sa vie, M. de Rémusat avait moins tenu au pouvoir qu'à la considération, et si importante que fût l'approbation de M. de Broglie, elle ne suffisait pas à sa délicatesse.

En devenant ministre de l'intérieur, il était forcé de surmonter sa répugnance pour la tribune. Sûr de lui-même la plume à la main, il se méfiait de son talent pour la parole, et plus d'un de ses collègues s'étonnait qu'il n'eût pas pris comme orateur le même rang que comme écrivain. Cela tenait surtout à son horreur pour les lieux-communs. On ne réussit jamais mieux à la tribune que lorsqu'on y dit simplement des choses que tout le monde croit avoir pensées, et les raffinemens nuisent à l'effet au lieu de l'augmenter. Or M. de Rémusat était au nombre des délicats qui craignent surtout le banal. Il écartait de propos délibéré ce que d'autres avaient déjà dit, ou bien il donnait à sa pensée un tour plus littéraire que politique; mais cette particularité de son esprit ne pouvait pas s'appliquer aux explications quotidiennes d'un ministre exposant devant une assemblée les affaires courantes de son ministère. La première discussion d'ensemble qui eut lieu après la formation du nouveau cabinet lui fournit pourtant l'occasion de prouver qu'il pouvait être orateur aussi bien qu'écrivain. Quand l'ordre est rétabli, disait-il, la politique peut-elle rester la même qu'au temps du désordre, et faut-il opposer au rapprochement des partis les querelles du passé? Non certainement. Et, répondant à M. de Lamartine, qui voulait séparer les idées libérales des révolutions, il demandait si les idées libérales pouvaient faire leur chemin dans le monde sans que les événemens les aidassent à triompher. « Les révolutions, ajoutait-il, c'est l'avénement des idées libérales. C'est presque toujours par les révolutions qu'elles prévalent et se fondent, et quand les idées libérales en sont véritablement le principe et le but, quand elles leur ont donné naissance, et quand elles les couronnent à leur dernier jour, alors ces révolutions sont légitimes. »

J'ai souvent interrogé M. de Rémusat sur les actes de son ministère. Il n'en regrettait aucun, à l'exception peut-être du discours qu'il prononça le 12 mai, pour annoncer à la chambre le retour en France des cendres de Napoléon. Mais personne alors ne croyait que la légende impériale eût tant de racines dans les classes populaires, et l'accueil que Strasbourg avait fait au prince Louis entretenait l'illusion. On ne soupçonnait pas que ce même prince pût un jour s'asseoir sur le trône, au risque d'amener, pour la troisième fois dans ce siècle, les étrangers à Paris. M. de Rémusat et ses collègues ne voyaient donc en Napoléon que le grand général vaincu par la coalition et dont la gloire appartenait à la France. D'autres furent plus prévoyans, et l'événement leur a donné raison.

En réunissant la gauche modérée au centre gauche et à la partie libérale du centre droit, le ministère dit du 1er mars essayait de réaliser le programme de la coalition, et il est probable qu'il eût réussi, si la question égyptienne n'était pas venue troubler toutes les combinaisons. On sait quelle fut dans cette grande crise la conduite du ministère. Ni M. de Rémusat, ni aucun de ses collègues n'avaient été d'abord aussi belliqueux que la cour; mais ils ne voulaient pas que le gouvernement s'avançât pour reculer ensuite, et quand arriva le moment d'ouvrir la session, le conseil chargea M. de Rémusat de préparer un discours de la couronne qui fût à la fois ferme et modéré. Ce discours, soumis au roi, ne fut point agréé, et M. Guizot remplaça M. Thiers. A partir de ce moment, M. de Rémusat rentra dans l'opposition, et il eut, comme tous ses collègues, bien des amertumes à subir. Il s'en consolait en entendant le duc de Broglie répéter à tous ceux qui l'entouraient « qu'en ce qui touchait à la question extérieure le ministère de M. Thiers n'avait pas fait une faute et qu'il se considérait comme solidaire de tous ses actes. » Pour la seconde fois d'ailleurs il eut l'honneur, dans la discussion de l'adresse, de défendre la politique du 1er mars contre les attaques de M. de Lamartine, et l'on remarqua beaucoup cette phrase, par laquelle il terminait son discours : « ce n'est pas par l'humiliation de la politique étrangère que s'est établie l'autorité de Guillaume III, et croyez-moi, quand vous aurez rapetissé la monarchie, vous ne l'aurez pas sauvée. » Cette allusion à la politique de Guillaume III dans un tel moment parut presque factieuse.

M. de Rémusat prit encore la parole pour soutenir la loi des fortifications de Paris, décrétée par le ministère du 1er mars, et l'année suivante pour défendre la loi des incompatibilités parlementaires, proposée par M. Ganneron. Deux ans après, il se chargeait lui-même d'en renouveler la proposition au nom de l'indépendance de la chambre, et il la reproduisit chaque année, sans parvenir à la faire prendre en considération. A ce moment,

M. de Rémusat, fort dégoûté de la politique, était revenu avec une nouvelle ardeur à ses études philosophiques et littéraires, et en 1842 il publiait, sous le titre d'*Essais de philosophie*, deux volumes où il avait réuni divers essais écrits par lui à diverses époques. Il ne se dissimulait pas que depuis quelques années la philosophie était l'objet de l'indifférence publique, mais il démontrait, dans une forte introduction, que, volontairement ou involontairement, elle se mêlait à toutes nos pensées et à toutes nos actions. On avait beau faire, la notion du droit était au fond de tous les esprits, et, disait-il, « je n'ai pas ouï parler d'une nation qui eût gravé au frontispice de sa constitution la déclaration des intérêts de l'homme. De toutes parts on parle de droits; ce sont des droits qu'on réclame, et, pour les établir, c'est l'éternelle raison qu'on invoque. » Puis il montrait que, dans un temps surtout de découragement et de scepticisme, la philosophie était nécessaire « pour rouvrir cette région élevée où la vérité est stable, où se réconcilient la théorie et l'expérience, la nouveauté et la durée, la spéculation et la réalité. »

M. de Rémusat appartenait à la grande école spiritualiste et rationnelle que M. Royer-Collard avait inaugurée au commencement de ce siècle, et dont M. Cousin et M. Jouffroy, ses deux amis, étaient les maîtres principaux; mais il y portait les caractères propres de son esprit, une curiosité impartiale et le besoin d'appuyer les vieilles vérités sur des raisons nouvelles. De là surtout le grand intérêt qui s'attache à ses études sur Descartes, sur Reid, sur Kant, sur M. de Tracy, sur Broussais, sur l'esprit et sur la matière. Même à propos des solutions qu'il accepte, M. de Rémusat a des objections à présenter, des réserves à faire, des amendemens à proposer, des aperçus nouveaux à produire. De plus compétens ont montré ici même quelle originalité il a toujours apportée dans ses recherches philosophiques, sans avoir la prétention d'être un chef d'école, et quels services il a rendus à la science. Il reconnaissait que des forces aveugles peuvent, à la rigueur, expliquer le mécanisme de l'univers; mais elles ne sauraient rendre compte de la variété régulière et de l'harmonie constante des êtres. Il fallait donc découvrir au-delà des forces aveugles une force intelligente. Telle était la pensée dominante de M. de Rémusat, et c'est, il l'a dit lui-même, au sensualisme et au scepticisme qu'il voulait faire la guerre en publiant ces études; jamais le moment ne fut plus opportun. Ne voyait-on pas croître et s'étendre presque sans résistance l'incrédulité morale et philosophique, et se matérialiser une société engourdie? « Toute idée, disait-il, est désormais suspecte; tout intérêt se croit respectable à titre seulement d'intérêt, et se proclame ingénument supérieur à toute opinion. Les égaremens de la pensée et de la parole

paraissent des motifs suffisans pour récuser sans choix la parole et la pensée, et notre temps, en défiance de lui-même, semble prêt à croire que le siècle s'est trompé. » Contre ce matérialisme social, M. de Rémusat invoquait le secours d'une philosophie mâle et sage qui montrerait la bonne route aux esprits engagés dans d'autres voies. « Elle a, disait-il, d'autant plus à faire qu'elle semble moins écoutée, et, loin de se laisser enchaîner dans les entraves du doute ou dégrader dans l'abaissement du sensualisme, elle doit donner à la société même un nécessaire exemple en conservant intactes, au moins pour l'esprit humain, la liberté et la grandeur. »

On retrouve dans ces belles paroles les nobles préoccupations de M. de Rémusat, celles qui l'assiégeaient à son entrée dans la vie et qui l'ont suivi jusqu'à la mort. Quelques années plus tard, chargé par l'Académie des Sciences morales et politiques d'un rapport sur le concours ouvert pour l'examen critique de la philosophie allemande, il examinait avec la même indépendance d'esprit les systèmes de Kant d'abord, puis de ses continuateurs Fichte, Schelling, Hegel; il en signalait les lacunes, il en montrait les inconséquences, et, sans nier ce qu'il y avait dans toutes ces théories « d'idées profondes, de pensées fines et de partielles vérités, » il concluait en reprochant à cette philosophie d'avoir été infidèle à la sage et sûre méthode inaugurée par Descartes, pour aboutir à des hypothèses impossibles.

Mais chez M. de Rémusat la science n'avait point éteint l'imagination, et l'artiste était encore vivant à côté du philosophe. Dans les derniers temps de la restauration, quand la société tout entière était occupée de la rénovation du théâtre, il avait composé trois drames non représentés, mais qui, lus dans quelques salons, nous avaient charmés. Le premier de ces drames, *le Fief*, écrit en douze jours à la campagne, en 1824, était le tableau vivant des mœurs féodales et des guerres civiles suscitées par le conflit des suzerainetés. Si le fief de Montciel, situé sur la limite de la France et de la Bretagne, a pour suzerain le roi de France, l'héritier légitime est le neveu du dernier seigneur revenu de la croisade; si au contraire le fief relève du duc de Bretagne, l'héritage appartient à la fille. Heureusement les jeunes gens s'aiment, et le drame finit par un mariage après une suite d'aventures où figurent, à côté du roi de France et du duc de Bretagne, un grand nombre de personnages secondaires, dont chacun représente une des classes dont se composait la société féodale. Il y a entre autres un chapelain que la dame châtelaine appelle pour recevoir sa confession, à la condition qu'il ne se permettra pas de contrôler sa conduite, et qui accepte docilement cette étrange condition. Il est difficile de ne pas voir

dans cet épisode un signe de la lutte alors engagée entre le clergé et le parti libéral, et qui malheureusement dure encore.

C'est aussi en douze jours et à la même époque que fut écrit le drame intitulé *une Habitation à Saint-Domingue ou l'insurrection*. Le premier acte de ce drame montre l'intérieur d'une famille de planteurs composée du père, de la mère, d'une jeune fille plus humaine que ses parens et d'un fils qui suit avec la plus grande sympathie les progrès de la révolution française sans se douter du contre-coup qu'ils peuvent avoir dans la colonie. La jeune fille demande grâce pour un vieux nègre que l'on fouette sous les fenêtres de l'habitation, et la mère croit la satisfaire en donnant l'ordre « qu'on empêche cet homme de crier. » Quant au fils, il revient du Cap, où il a eu le bonheur de serrer la main d'un membre de l'assemblée nationale qui vient d'arriver dans l'île, et dont le langage philanthropique le remplit d'enthousiasme; mais, tout en donnant à un de ses nègres le nom de Jean-Jacques en mémoire de l'immortel auteur du *Contrat social*, il n'en veut pas moins que le moindre désordre parmi ses nègres soit sévèrement puni, et il se plaint du curé, qui leur donne la folle idée de se marier et d'aller à l'église, comme si le mariage et l'église étaient faits pour eux. Entourez maintenant cette habitation d'une foule de nègres et de négresses qui ont toutes les passions de l'esclavage, les uns violens et prêts à la révolte, les autres vils et dissolus, puis placez dans ce milieu le délégué de l'assemblée sot et vain, bourré de lieux-communs sur la nature, sur les droits de l'homme, sur l'égalité, et débitant ces lieux-communs d'un ton solennel en présence des nègres qui l'écoutent avec bonheur. Voyez en même temps l'effet que produit ce langage inusité sur la famille du planteur que rien n'a habituée à considérer les nègres comme des hommes. Imaginez ensuite une jeune négresse aimée d'un nègre marron, que le fils de la maison a prise par force et que son amant a fait vœu de venger. Cependant une insurrection redoutable se prépare sous les yeux du membre de l'assemblée nationale, imperturbable dans son optimisme, et convaincu qu'avec quelques bonnes paroles il va tout calmer; mais l'insurrection éclate, et la famille entière périt par le fer et le feu, tandis que les noirs vainqueurs se révoltent contre leur chef.

Tel est, dans ses traits principaux, ce drame écrit sous une double inspiration, la haine de l'esclavage qui altère chez de très honnêtes gens tous les sentimens humains, le mépris pour les déclamateurs imbéciles qui croient n'avoir qu'à se montrer pour dissiper tous les préjugés et enchaîner toutes les passions. Le tableau peut être quelquefois un peu chargé, il est vrai et piquant, et j'ai retrouvé en le lisant mes anciennes impressions.

Le drame de *la Saint-Barthélemy* a plus d'importance encore. M. de Rémusat l'a composé au temps même où M. Vitet écrivait avec tant de verve les scènes de *la Ligue.* Il cherchait d'abord l'effet théâtral; mais, dit-il dans un avertissement qu'il a joint au drame, « en avançant j'ai changé de but et rabattu de mes prétentions. En approfondissant ce sujet et remontant aux sources, je me suis senti de plus en plus captivé par l'étude des mœurs, des opinions, des caractères, par la recherche du secret des événemens, et il en est résulté, je le crains, une composition plus historique que dramatique. » Ce n'en est pas moins une œuvre fortement conçue, habilement exécutée, et où ne manque pas l'effet théâtral sacrifié par l'auteur. Ce sont par exemple de très belles scènes que celle où Coligny blessé tient conseil avec ses amis et quelques ministres de sa religion sur le parti qu'il doit prendre, et surtout celle où la reine Catherine, le roi, le duc d'Anjou et les principaux conjurés, réunis au Louvre quelques instans avant l'heure du massacre projeté, passent de l'espoir à la crainte, de la confiance au découragement, selon les bruits qui leur parviennent; mais la partie la plus remarquable du drame, c'est sans contredit la peinture des caractères : Coligny, simple, intrépide; le duc de Nemours, méchant et lâche; le garde des sceaux Birague, formaliste et doucement impitoyable; Montgommery et Tavannes, l'un protestant, l'autre catholique, résolûment contraires à toute transaction et brûlant de prendre les armes; le comte de Retz et le baron de Sauves, ministres complaisans, empressés à plaire; le duc de Guise, résolu, ardent, présomptueux; le roi Charles IX enfin, âme basse, esprit débile, tremblant devant Coligny et devant sa mère, incertain jusqu'au dernier moment, entraîné enfin par l'amour-propre royal, puis enivré par la vue du sang et abattant, à coups d'arquebuse, de sa propre main, les protestans qui cherchent à se sauver. L'action sans doute marche trop lentement pour que la pièce puisse être représentée; mais, imprimée, elle n'aurait certainement pas moins de succès que les scènes de *la Ligue.*

Plusieurs années s'étaient écoulées, et le gouvernement était changé quand le désir vint à M. de Rémusat de renouveler cette tentative avec un point de départ philosophique. Il se demanda « s'il n'y aurait pas moyen de concevoir un ouvrage où la puissance de l'esprit, devenue supérieure à celle du caractère, serait mise en présence des plus fortes réalités du monde social, des épreuves de la destinée, des passions même de l'âme. » La lutte de l'esprit tout seul avec la vie tout entière lui paraissait intéressante à décrire, et il cherchait dans quel temps, sur quelle scène, par quels personnages il serait bon de la représenter quand un hasard lui fit voir sur l'affiche d'un théâtre le nom d'Héloïse, suivi du nom d'Abélard.

Son héros était trouvé, « et, dit-il, je composai un ouvrage en forme de roman dramatique qui s'appelait *Abélard.* »

C'était en effet un admirable sujet qui donnait à l'artiste comme au philosophe le moyen de peindre tout à la fois les ardeurs de la passion et la lutte des doctrines, le mouvement populaire et la vie des écoles. Si M. de Rémusat s'était borné à mettre en scène la partie romanesque de la vie d'Abélard, son drame ne serait pas sorti du cadre ordinaire; mais il avait une ambition plus haute, et il voulut montrer, à côté de l'amant d'Héloïse, le philosophe, le théologien, le politique. Il fallait donc introduire dans le drame la grande querelle des universaux qui a tant occupé le moyen âge, faire assister le spectateur ou le lecteur à la lutte d'Abélard et de Guillaume de Champeaux dans le cloître de Notre-Dame, puis Guillaume de Champeaux vaincu et Abélard maître de l'école de Paris, le conduire à Laon, sous le prétexte d'y apprendre la théologie de la bouche d'Anselme de Laon, célèbre docteur en divinité, en réalité pour y prêcher le rajeunissement de la théologie en mettant la foi sous la protection de la raison et de la scolastique. Assurément la tentative était osée, et tout autre que M. de Rémusat y aurait échoué. Il est au contraire parvenu à jeter sur ce sujet, ingrat en apparence, le plus vif intérêt par un mélange heureux de dissertations philosophiques et de conversations familières. A côté des maîtres qui professent, il a placé habilement des écoliers qui raillent et dont les interruptions répétées animent et égaient les scènes les plus sérieuses. Puis, la leçon finie, ces écoliers se retrouvent soit aux portes de l'école, soit au cabaret, échangeant de joyeux propos, dissertant plaisamment sur les catégories et chantant les louanges du maître. Parmi ces écoliers, il en est un surtout, Manégold, goguenard, brave, libertin, qui prend tout de suite le parti d'Abélard contre Guillaume de Champeaux et qui lui prouve son dévoûment en le conduisant au cabaret où se rassemblent ses camarades. Il en est un autre, Hilaire, non moins dévoué que Manégold, mais discret, sérieux, et qui veille sur lui avec la tendresse d'un fils. Ce sont enfin à Paris des scènes populaires pleines de vivacité et d'entrain, et à Laon une scène d'un tout autre genre qui se passe en présence du sire de Garlonde, sénéchal du roi, dans une séance du chapitre où apparaît d'une manière piquante le conflit entre la puissance royale et la puissance du clergé au temps de Louis VI.

Abélard vainqueur d'Anselme à Laon, comme à Paris de Guillaume de Champeaux, revient à Paris, couvert de gloire, prendre la direction de son école; mais la philosophie et la théologie ne suffisent pas à remplir la vie, et le moment était venu où une autre passion devait s'emparer de son cœur. Depuis qu'il était célèbre, le

chanoine Fulbert l'avait plusieurs fois pressé de venir donner des leçons à sa nièce Héloïse, personne accomplie et déjà savante. Abélard s'y était toujours refusé. Enfin, entraîné par son disciple Hilaire, cousin d'Héloïse et qui l'aime en secret, il se détermine à se présenter chez elle, et il est tout de suite ébloui. Rien de plus charmant que la première entrevue des deux amans où l'on voit naître le double sentiment qui doit les unir, Abélard s'étonnant d'avoir hésité si longtemps à enseigner une telle écolière, Héloïse fière qu'un si grand maître consente à lui donner des leçons. Puis à quelques jours de distance vient l'admirable scène de la séduction qui rappelle le fameux épisode de Françoise de Rimini, puisque c'est en lisant ensemble l'héroïde d'Ovide, *Héro et Léandre*, que les tendres aveux sont faits et les derniers mots prononcés; mais auparavant que de passion dans l'argumentation éloquente d'Abélard sur le néant de la science sans l'amour, sur le besoin qu'il éprouve de trouver une âme qui réponde à la sienne! Quelle adorable simplicité dans le tendre abandon d'Héloïse, heureuse d'être aimée par le premier homme de la terre, et prise par l'esprit plutôt que par les sens! Et quand aux déclarations d'Abélard, qui la presse, elle répond en se mettant à genoux par cette parole de saint Augustin : *ama et fac quod vis*, on sent que tout est fini et qu'il n'y aura plus de résistance à vaincre.

Tout entier à son bonheur, Abélard néglige son école et repousse les disciples qui sont affamés de sa parole, et le jour du premier rendez-vous il ferme sa porte à saint Bernard, qui, sous l'habit d'un simple religieux, veut l'arracher à l'hérésie. Héloïse l'attend, et la controverse le fatigue.

On sait l'affreux dénoûment de leurs amours. Le bruit de ses fréquentes visites à la rue des Chantres s'est répandu. Une première fois Manégold, avec l'aide de deux chasublières de ses amies, l'a sauvé d'une embûche; mais ceux de ses disciples qui se sont séparés de lui ne laissent pas s'apaiser les rumeurs populaires, et il est poursuivi jusque dans les cours de l'école par des couplets infamans. Cependant de fâcheux présages assiégent le cœur d'Héloïse, et dans un dernier rendez-vous Abélard lui propose de se marier. La noble fille refuse, « elle ne veut pas, dit-elle, accepter le sacrifice de la liberté, de la dignité, de la sainteté de son amant, » et elle met son honneur à rester sa maîtresse et sa servante. Pour vaincre cette résistance singulière, Abélard a besoin de toute son éloquence, et c'est le lendemain, au moment où il va entrer dans la chambre de son épouse, qu'il est saisi par les assassins aux gages de Fulbert et horriblement mutilé.

A partir de ce moment, une vie nouvelle commence pour Abélard et pour Héloïse. Héloïse, transportée violemment dans le couvent

d'Argenteuil, y regrette amèrement le bonheur perdu, s'étonne de ne recevoir d'Abélard aucune marque d'intérêt et refuse de se faire religieuse, jusqu'au jour où une lettre d'Abélard, apportée par le fidèle Hilaire, lui demande cette nouvelle preuve de son dévoûment. Héloïse alors obéit comme toujours à son maître, avec douleur, mais avec une tendre résignation. Cependant Abélard, qui a aussi prononcé ses vœux, fonde le couvent du Paraclet, entouré de ses disciples, et cherche à oublier son malheur dans des rêves de puissance et de domination sur les intelligences; mais sa glose sur la trinité n'est pas orthodoxe, l'accusation d'hérésie commence à l'atteindre et il est sommé de comparaître devant le concile de Sens, à sa grande satisfaction, tant il se croit sûr de la victoire, mais à l'effroi de ses disciples, plus prudens que lui et qui connaissent mieux ses ennemis.

M. de Rémusat trouvait là une occasion de mettre en scène une de ces solennités religieuses et politiques qui plus d'une fois ont attristé les pages de l'histoire. Il l'a saisie avec une incontestable supériorité. C'est au milieu des agitations du peuple rassemblé en foule devant la cathédrale que s'ouvre le concile. Le peuple est curieux de voir Abélard dont on parle tant; mais il n'est pas moins curieux de voir Bernard de Clairvaux, le roi, la cour et la procession du concile. Les accusations d'hérésie, de sorcellerie portées contre Abélard ont d'ailleurs fait leur chemin, et c'est en vain que, par l'avis de Manégold, il a cherché à s'aboucher avec quelques hommes énergiques des classes populaires, et à s'assurer l'appui du chancelier. Pour triompher de ses ennemis, il ne lui reste qu'une ressource, l'influence de la parole; mais Bernard est trop habile pour la lui laisser, et il fait décider par le concile, malgré l'avis de l'archevêque de Sens, que l'on se bornera à lire à Abélard la liste de ses erreurs, et que la seule question qui lui sera posée est celle de savoir s'il se rétracte et s'il se repent. « Le concile, dit-il, n'est pas une école, c'est un tribunal; la défense de l'hérésie est pire que l'hérésie même. On s'en rend complice quand on la tolère. » Abélard réclame, il proteste; il en appelle au roi, présent au concile; mais ce roi n'est plus le sage Louis VI, et il n'est pas écouté. Saint Bernard l'interrompt avec violence et lui ferme la bouche; puis la condamnation est prononcée. On le force à brûler ses livres de ses propres mains, et c'est à peine si lui, naguère si populaire, il peut échapper aux violences d'une multitude en fureur. Saint Bernard au contraire se retire au milieu d'une foule enthousiaste qui lui demande à genoux sa bénédiction.

Il y a au théâtre bien peu de scènes d'une aussi grande portée, et où les ressorts secrets du cœur humain soient plus habilement mis en jeu. Depuis saint Bernard jusqu'à l'homme du peuple igno-

rant et mobile, chacun y a son rôle, et ce cri d'Abélard vaincu : « vous êtes des tyrans! » doit retentir dans tous les cœurs. Cependant il lui reste Héloïse, qui, toujours tendre et dévouée, vient le supplier de fuir la France et d'aller vivre avec elle, loin du monde chrétien, dans la retraite la plus profonde. Abélard d'abord se laisse émouvoir; mais tout à coup, soit que l'ambition survive à la défaite, soit que le souvenir des joies à jamais perdues lui soit trop pénible, il la repousse et la renvoie à son couvent, tandis qu'il ira à Rome demander que le jugement du concile soit cassé.

Après avoir montré dans Bernard de Clairvaux le prêtre ambitieux, violent, injuste, M. de Rémusat a voulu montrer un autre prêtre simple, doux, tolérant, et il a conduit Abélard malade dans le couvent de Cluny. Là il est reçu comme un frère par l'abbé Pierre de Cluny et par les religieux, qui, malgré sa condamnation, lui donnent les soins les plus empressés; malheureusement son état s'aggrave chaque jour, et sur son lit de mort il a un retour superbe sur la futilité des études auxquelles il s'est livré, et sur l'importance de celles qu'il a négligées. « J'ai, dit-il, usé mon temps et mon esprit à sonder tous les mystères dont la théologie se vante; mais l'énigme de notre nature, l'énigme de notre destinée, qui pèse sur tous les cœurs en tout temps, en tout lieu, je n'y ai pas pensé un jour. Et de cela pourtant, le savant comme l'ignorant, le païen comme le chrétien, Platon comme saint Paul ont droit de s'enquérir et ne savent que penser. » Peut-être s'il consacrait ce qui lui reste de force et de vie à la méditation de ces vrais, de ces éternels problèmes de l'humanité, pourrait-il encore apparaître aux hommes comme une révélation nouvelle; mais non, la force lui manque, sa raison ne croit plus, il n'aspire plus qu'au repos; le repos de l'âme, où le trouver?

Cependant Pierre de Cluny, qui désire réconcilier Abélard avec l'église, a écrit au pape et à Bernard de Clairvaux en se portant garant de ses bons sentimens. Ce n'est pas connaître Abélard, à qui une visite de Manégold, devenu homme d'armes du comte de Champagne, fait regretter de n'avoir pas choisi la vie militaire, et qui résiste à une nouvelle lettre d'Héloïse, toujours prête à tout abandonner pour se consacrer à lui. Quand Pierre de Cluny lui annonce que le pape et Bernard veulent bien l'affranchir de sa condamnation, s'il se repent de ses erreurs, c'est pour lui le dernier coup, et il expire en maudissant Bernard de Clairvaux.

Je me suis longuement étendu sur ce drame parce qu'il n'est pas connu de la génération actuelle, et parce que, comme l'a dit Sainte-Beuve, c'est peut-être, de toutes les œuvres de M. de Rémusat, celle qui donne l'expression la plus entière et la plus vraie de son talent. Quand il l'a composé, les questions littéraires n'avaient plus, comme en 1824, le privilége de diviser la société en deux

camps, celui de la tradition et celui de la réforme. Le drame d'*Abélard* n'en obtint pas moins un succès prodigieux partout où il voulut bien le faire connaître. J'en ai entendu la lecture dans son salon, en 1842, en présence du duc d'Orléans, peu de mois avant la catastrophe qui a enlevé à la France ce prince si éclairé et si justement populaire. Tous nous admirions l'art merveilleux avec lequel l'auteur avait su marier l'érudition à la passion, le sérieux au plaisant, et tirer des obscurités de la scolastique un des drames les plus attachans qui puissent se concevoir.

Pourquoi une œuvre aussi remarquable n'a-t-elle pas été publiée? Beaucoup d'entre nous étaient d'avis qu'elle le fût, et c'était le secret désir de l'auteur; mais à côté du maître il y avait, dans ce drame, des étudians et même des étudiantes. On y chantait des chansons, et quelques scènes paraissaient légères aux hommes graves dont il prenait les conseils. Ils craignaient que cette publication ne nuisît à son avenir politique et ne l'empêchât de redevenir ministre. Bien qu'il eût pour lui-même fort peu d'ambition, il en avait pour sa cause, pour ses amis, et il se laissa convaincre; mais les personnages principaux de son drame l'avaient charmé, et il ne renonça pas à les peindre. De là les deux volumes qu'il publia trois ans plus tard sous le simple titre d'*Abélard*.

La première partie de ce livre est consacrée à la vie d'Abélard, et c'est un chef-d'œuvre. Il est impossible d'imaginer un récit mieux ordonné, plus vivant, plus nourri de faits curieux et de réflexions ingénieuses ou profondes, plus juste aussi envers les personnes qu'Abélard a rencontrées et qui ont eu quelque influence sur sa destinée. La plus célèbre est Héloïse, pour laquelle M. de Rémusat professe une admiration sans bornes. « C'est, dit-il, la première des femmes. » Cependant la partie romanesque de la vie d'Abélard n'est pas celle qui l'occupe le plus, et parmi les persécuteurs de son héros, l'abbé de Clairvaux, saint Bernard, tient dans son récit une plus grande place que le chanoine Fulbert, oncle d'Héloïse. Pour M. de Rémusat, Abélard est quelque chose de plus que l'amant d'Héloïse. C'est à cette époque du moyen âge le défenseur le plus éminent de la libre pensée contre la tradition, de l'examen contre l'autorité, de la raison contre la force. Dans sa lutte avec saint Bernard, il soutenait les droits de l'esprit humain, et ce sont ces droits qui succombaient avec lui dans le concile de Sens. A ce titre, quelles que puissent être ses erreurs dans les matières philosophiques, il mérite tout l'intérêt, toute la sympathie de ceux qui aujourd'hui encore, après plus de sept cents ans, sont condamnés à défendre la même cause contre les mêmes adversaires.

Après la partie historique vient la partie technique, et pendant plus d'un volume M. de Rémusat, sans sortir du cadre restreint

qu'il s'est tracé et sans fatigue, se promène dans les sentiers quelquefois assez raboteux de la scolastique. C'est qu'il ne partageait pas les dédains si faciles de la science moderne pour les formes subtiles ou frivoles de la pensée humaine au moyen âge. Tout en reconnaissant que la scolastique fut souvent une science de mots, il y retrouvait à travers les obscurités qui lui sont propres les traits essentiels des grandes doctrines qui se sont partagé et disputé l'esprit humain. En faisant voir ce qu'elle avait reçu des anciens et ce qu'elle avait elle-même transmis à ses successeurs, il constatait qu'elle n'a rien tiré de son propre fonds, mais il lui restituait le rang qui lui appartient dans l'histoire de la philosophie. Chez ce large et équitable esprit, le goût des nouveautés et la foi dans le progrès n'excluaient pas l'estime indulgente pour le passé. Soit qu'il analysât dans le plus grand détail la philosophie et la théologie d'Abélard, soit qu'il examinât la valeur des objections qui lui étaient opposées, M. de Rémusat montrait clairement que les plus grandes hardiesses de ce terrible novateur ne visaient qu'à donner prématurément une explication rationnelle du mystère de la foi. Il faut regretter l'avortement de cette première renaissance du XIIe et du XIIIe siècle, étouffée sous la lourde main de l'église et dont Abélard fut à la fois le héros et le martyr.

Le moment arrivait d'ailleurs où pleine justice allait être rendue à M. de Rémusat. Déjà, après la publication de ses essais de philosophie, il avait remplacé à l'Académie des Sciences morales et politiques son ami M. Jouffroy. En 1847, il remplaça à l'Académie française M. Royer-Collard, que la France venait de perdre. Qui mieux que M. de Rémusat eût pu succéder à cet homme d'un esprit hardi et réglé, grave et piquant, libéral et conservateur, philosophe et chrétien, dont chaque parole était un oracle et dont toute la vie s'est écoulée sous l'empire d'une seule pensée, la pensée du devoir? En le suivant depuis ses premières années jusqu'à la fin de sa vie, M. de Rémusat s'est surtout attaché à faire ressortir ce grand trait de son caractère, et personne n'avait plus le droit de le faire. Dans ce portrait inspiré par une respectueuse admiration, M. Royer-Collard revit tout entier « avec ce frappant mélange d'indépendance et de discipline, de témérité et de retenue, de respect pour l'ordre et de mépris pour toute autorité qui n'est pas la raison. » Ne sont-ce pas aussi les traits qui distinguent M. de Rémusat de ses contemporains et qui constituent son originalité? En célébrant, à propos de M. Royer-Collard, l'alliance de la philosophie et de la politique, il défendait sa propre cause, et il pouvait s'attribuer à lui-même une bonne part des applaudissemens qu'il obtint. Quelques années plus tard, par un singulier rapprochement, M. de Rémusat, directeur alors de l'Académie, rendait un hommage plus

tendre encore à son ancien collègue et ami M. Cousin, remplacé par M. Jules Favre, et c'était pour lui une nouvelle occasion d'honorer la philosophie et de rendre justice au philosophe dont les conversations, s'élevant sans effort des frivolités de la vie commune aux mystères de l'âme et de la destinée, rappelaient les graves entretiens des sages de la Grèce, au cap Sunium ou sur les bords de l'Ilissus. Enfin, si la mort ne l'avait pas frappé inopinément, c'est à lui que revenait l'honneur de faire au même titre l'éloge de M. Guizot en recevant son successeur. Je l'ai vu fort préoccupé de cette nouvelle mission, dont il ne se dissimulait pas les difficultés; nul doute qu'il ne l'eût accomplie avec la même supériorité, surtout si, comme il le désirait, il eût pu joindre à l'éloge de M. Guizot celui de son ami M. Jules Simon.

Cependant la situation politique n'était plus tout à fait la même. Le ministère Guizot était ébranlé, et l'accord un moment troublé s'était refait entre les différentes fractions de l'opposition constitutionnelle. Un programme commun avait été concerté entre M. Thiers et M. Barrot, et les deux mesures principales inscrites dans ce programme étaient la réforme électorale et la question des incompatibilités parlementaires. On m'avait chargé de la première proposition, et la seconde appartenait depuis plusieurs années à M. de Rémusat. Elles furent toutes deux présentées et perdues dans la session de 1847. Pour la troisième fois, tout l'esprit de M. de Rémusat échoua contre le parti-pris de la chambre; mais après cet échec et celui de la réforme électorale l'opposition vaincue crut devoir porter ailleurs le débat et faire appel au pays. Alors commença la fameuse campagne des banquets. M. de Rémusat était loin de la désapprouver; mais, comme ancien ministre, il ne crut pas devoir y prendre une part personnelle, et il se contenta d'encourager ceux qui, plus libres que lui, s'y étaient engagés. Outre qu'il voyait dans ces réunions l'exercice d'un droit consacré par l'usage dans tous les pays libres, il lui semblait qu'il était bon d'avertir la majorité de la chambre que l'opinion publique pouvait quelque jour se retirer d'elle, si elle persistait dans sa résistance à toute réforme. Malheureusement, par une suite de circonstances imprévues, la réforme se transforma en révolution, et au moment du danger le gouvernement ne sut pas choisir entre les deux seuls partis qu'il pût prendre, résister par la force à l'insurrection, ou bien la désarmer en détachant, par des concessions opportunes, ceux qui ne voulaient qu'une réforme. Le mal s'aggrava rapidement, et il était presque irréparable quand, dans la nuit du 23 au 24 février, vers deux heures du matin, je vis entrer chez moi M. de Rémusat, me disant du ton moitié sérieux, moitié railleur qui lui

était propre : « Eh bien! mon cher Duvergier, voilà le moment de faire du gouvernement parlementaire. » M. Thiers l'attendait à la porte dans sa voiture; nous y montâmes ensemble pour aller chez M. Odilon Barrot, avec qui nous fûmes bientôt d'accord. Quand la maison brûle, il s'agit d'éteindre le feu, et ce n'est pas le moment de se diviser pour des nuances.

Quelques heures après, nous partions en corps de la maison de M. Thiers pour aller à travers les barricades aux Tuileries, où le roi nous attendait. M. de Rémusat était, après M. Thiers, celui d'entre nous que le roi connaissait le plus, et il l'écoutait volontiers. Ce ne fut pourtant pas sans résistance qu'il lui permit de rédiger un manifeste qui annonçait à la population la constitution du nouveau ministère et ses projets de réforme. Il était trop tard, et nous eûmes la douleur d'assister à la catastrophe sans pouvoir l'empêcher. Comme le lendemain je m'étonnais d'avoir vu dans les rangs de l'insurrection certains hommes de qui nous n'avions pas pu obtenir un acte de résistance légale : « Que voulez-vous? me dit M. de Rémusat, il y a en France une foule de gens qui n'ont que deux goûts : recevoir des coups de bâton et tirer des coups de fusil. Quand ils sont las d'un exercice, ils passent à l'autre. » Le mot était dur, mais vrai, et les années qui ont suivi l'ont pleinement justifié.

Envoyé à l'assemblée nationale par le département de la Haute-Garonne, M. de Rémusat prit une place éminente dans le petit groupe d'anciens députés libéraux qui, tout en acceptant la république, défendaient l'ordre contre les entreprises de la démagogie. C'est lui qui le 15 mai alla à la caserne du quai d'Orsay avertir de l'envahissement de l'assemblée et demander qu'on vînt à notre aide; mais il avait pris au sérieux son adhésion à la république, et quand vint le moment de lui donner un président, il ne jugea pas à propos de la mettre à la discrétion d'un Bonaparte. Il résista donc à l'entraînement presque général du parti conservateur en faveur de Louis-Napoléon, et il vota ostensiblement pour le général Cavaignac. Celui qui écrit ces lignes s'honore d'avoir été cette fois encore d'accord avec lui et de n'avoir participé en rien à l'acte qui nous a perdus.

Conséquent avec lui-même, M. de Rémusat refusa de faire partie du cabinet constitué par M. Odilon Barrot, et quelques mois plus tard, après les élections générales, il persistait dans son refus malgré les instances du président du conseil et bien que les noms de plusieurs des nouveaux ministres, M. Dufaure, M. de Tocqueville, M. Lanjuinais, fussent de nature à lui plaire; mais l'attitude du président depuis qu'il était au pouvoir n'avait fait qu'augmenter sa méfiance, et il avait une répugnance invincible à devenir un de ses ministres. Ce n'est pas qu'il approuvât sur tous les points la con-

duite de l'assemblée. Il reprochait à la majorité de servir, sans le vouloir, les projets du président en appuyant faiblement le ministère Barrot-Dufaure, le meilleur, disait-il, que l'on pût avoir dans les circonstances actuelles. Bientôt en effet le président lui donnait raison par son message du 31 octobre, et l'assemblée par sa conduite après le renvoi de M. Barrot. N'ayant pas été réélu, je voyageais alors en Italie, et M. de Rémusat voulait bien me tenir au courant des incidens parlementaires et me communiquer ses impressions.

« La majorité, m'écrivait-il peu de jours après le 31 octobre, ne veut ni de la république, ni de la monarchie, ni de l'empire. Chaque parti a conservé de ses anciennes opinions juste ce qu'il faut non pour agir, mais pour empêcher d'agir les autres partis. Ce que je vous dis, tout le monde le trouve, tout le monde s'accuse de ne savoir rien épouser ni rien répudier, rien renverser ni rien affermir, et personne ne fait un pas pour sortir de cette position. » Un peu plus tard il ajoutait que le secret de notre avenir se cachait dans les entrailles du président. « Oui, mon cher ami, disait-il, après soixante ans de révolution, nous dépendons d'un coup de tête individuel. Tout le monde convient que l'homme est chimérique, obstiné, dissimulé. Il n'est pas incapable de ténacité, on le sait; mais il est inerte, indolent, livré à la mollesse et au plaisir. Ses oscillations, fruit d'une vanité inquiète, d'une inexpérience crédule, se prolongeront-elles indéfiniment, ou en sortira-t-il à l'improviste par quelque brusque tentative? Là est la question, et on ne peut la résoudre que par des conjectures. »

Il résulte de là que M. de Rémusat, n'ayant confiance ni dans le président ni dans l'assemblée, assistait tristement aux événemens sans y prendre part et sans en rien attendre de bon. Il vint un jour pourtant où, par la révocation du général Changarnier, le président jeta un défi éclatant au pouvoir parlementaire. Ce jour-là, M. de Rémusat sortit de son abstention, et ce fut lui qui vint au nom de la majorité outragée demander que l'assemblée nommât d'urgence une commission chargée de prendre toutes les mesures que les circonstances pourraient commander. La commission fut formée, et après un grand débat où M. Thiers prononça ces paroles célèbres : « si l'assemblée cède, L'EMPIRE EST FAIT, » le pouvoir parlementaire se manifesta par un vote qui força les ministres à se retirer. Malheureusement, dès le lendemain, l'assemblée retombait dans ses incertitudes, et quand arriva le moment de la catastrophe, elle succomba presque sans combat. J'étais alors rentré dans l'assemblée, et chaque jour je causais avec M. de Rémusat du sort qui nous attendait. Malgré sa répugnance pour la tribune, il était prêt à y monter et à dénoncer publiquement le complot qui se

tramait; mais cette idée fatale, qu'il ne fallait pas donner le signal de la guerre civile, prédominait dans la majorité, qui refusait de croire au danger, tandis que la minorité craignait surtout les complots des royalistes. Jamais, disait-on, l'armée ne prendra les armes contre l'assemblée, et au besoin les soldats trouveraient au milieu d'elle des généraux qu'ils connaissent et qui les rappelleraient à leur devoir. « Nous donnons tous les jours la main à Pichegru, » me disait mélancoliquement M. de Rémusat, se souvenant que, la veille du 18 fructidor, Pichegru aussi se croyait sûr d'entraîner l'armée du directoire. Après le rejet de la proposition des questeurs, il ne douta plus du résultat et tint pour certain qu'il ne nous restait qu'à mourir avec honneur.

C'est encore lui qui, dans la matinée du 2 décembre, vint m'annoncer le coup d'état et l'arrestation de M. Thiers. Puis nous nous retrouvâmes chez M. Barrot, chez M. Daru, à la mairie du Xe arrondissement, où nous votâmes ensemble la mise en accusation du président, enfin à la caserne du quai d'Orsay, d'où nous fûmes conduits à Mazas dans la même voiture cellulaire. Il sortit de prison plus tôt que moi; mais nos deux noms furent inscrits l'un à côté de l'autre sur la liste d'exil. Avant qu'il quittât Paris, il lui fut insinué plus d'une fois que le décret d'exil ne serait point exécuté, s'il voulait faire le plus petit acte de soumission au pouvoir nouveau; il avait l'âme trop haute pour se prêter à ces sortes de capitulations, et nous partîmes ensemble pour la Belgique avec trois de nos amis, M. Jules de Lasteyrie, M. Chambolle, M. Creton, exilés comme nous. Arrivés à Bruxelles, nous prîmes un appartement en commun, M. de Rémusat et moi, et je puis dire que cette communauté était pour moi un grand adoucissement aux douleurs de l'exil. S'il est vrai que l'on se connaisse mieux après un voyage de quelques jours que si l'on vivait longtemps ensemble sans autres relations que les relations ordinaires, cela est bien plus vrai encore quand on est rapproché par l'exil et quand on peut à chaque instant se communiquer ses impressions. Chaque jour d'ailleurs nos amis se rassemblaient à notre table. Nous causions ensemble des fautes du passé, des tristesses du présent, des espérances de l'avenir, car nous ne voulions pas croire que la France persistât longtemps dans son aveuglement. Il nous semblait que, remise de ses alarmes, elle se souviendrait de son histoire et se hâterait de secouer le joug odieux qui venait de lui être imposé. Le moins confiant d'entre nous était M. de Rémusat. A l'entendre, la passion du repos remplaçait la passion de la liberté, et la France avait horreur de toute secousse nouvelle. Aussi, quand un des chefs du parti républicain, M. Charras, nous disait « qu'il y en avait pour dix ans, » M. de Rémusat était-il disposé à le croire. M. Charras ne disait pas assez,

et le réveil de la France devait précéder de bien peu les terribles événemens qui l'ont frappée.

Cette impression ne s'effaça pas pendant un voyage que M. de Rémusat fit en Angleterre, où il trouva le monde politique fort hostile en principe au régime napoléonien, mais convaincu en fait que ce régime était celui qui convenait aux Français. Ce ne fut donc pas avec une satisfaction sans mélange qu'il lut à Fribourg le décret qui lui permettait de rentrer en France. La vie, selon lui, était pour nous plus libre et plus digne à l'étranger qu'elle ne pouvait l'être dans un pays qui s'accommodait si facilement du despotisme. « Notre nation, m'écrivait-il, cette nation qui jadis soulevait le monde par ses idées, est désabusée, repentante, charmée de n'avoir plus à se conduire elle-même. » Heureusement M. de Rémusat s'était assuré dans la philosophie et dans les lettres une puissante ressource contre le découragement. En Angleterre comme en Belgique, il n'avait pas cessé de travailler, et, au moment même où les portes de la France lui étaient ouvertes, il commençait la publication de plusieurs livres qui devaient mettre le sceau à sa réputation d'écrivain et de philosophe.

En réfléchissant sur l'aridité de la plupart des histoires de la philosophie, M. de Rémusat avait pensé que ce défaut tenait surtout à ce que l'historien se contentait d'exposer les systèmes. N'en serait-il pas autrement, disait-il, s'il y joignait l'histoire des philosophes en les montrant dans le milieu où ils ont vécu, en rappelant les institutions, les événemens, les circonstances sociales qui les ont entourés, en les plaçant sous l'influence des faits, des mœurs et des opinions de leur temps? C'est dans cette pensée neuve et féconde qu'il conçut et publia une suite d'ouvrages sur saint Anselme de Canterbury, sur Bacon et sur lord Herbert de Cherbury. Entre ces trois personnages célèbres à des titres divers, il y avait de notables différences; l'un, moine simple et pieux, appelé malgré lui au premier siége épiscopal de l'Angleterre, mêlé par la force des choses à la grande querelle des investitures, et résistant avec une douce fermeté aux odieuses violences de Guillaume le Roux aussi bien qu'à l'opiniâtreté hautaine de Henri Ier; l'autre, homme d'un esprit supérieur et d'un caractère méprisable, profond penseur et courtisan bassement ambitieux, grand philosophe et magistrat corrompu, l'honneur et la honte de son temps; le troisième, coureur d'aventures chevaleresques, gentilhomme de cape et d'épée, vaillant soldat, duelliste, diplomate, homme à bonnes fortunes. Il ne semblait pas que M. de Rémusat, fils de la révolution, homme du XIXe siècle et peu disposé à donner raison à l'église contre l'état, dût avoir pour le premier de ces trois personnages une grande sympathie; mais la question ne se posait pas au XIe siècle comme elle

se pose aujourd'hui, et l'église avait des revendications légitimes à exercer. Il ne lui en coûtait donc pas de rester impartial entre les deux parties et de juger avec une équité bienveillante les prétentions de l'église. C'était d'ailleurs une pure et touchante figure que celle de saint Anselme, et il était difficile de n'avoir pas plus de sympathie pour le prélat persécuté que pour les rois ses persécuteurs. Enfin saint Anselme avait cherché dans la raison la preuve de la foi, et M. de Rémusat voyait en lui un des précurseurs de Descartes. Avant ce livre, saint Anselme était connu des érudits, il ne l'était pas du public, parce que personne n'avait exposé avec autant de lucidité ce mélange de religion et de métaphysique qui constitue sa philosophie, ni décrit avec autant de charme la part qu'il a prise aux événemens de son temps. En écrivant sa vie, M. de Rémusat rendait hommage à un des plus nobles caractères qui aient honoré cette époque si troublée et si confuse, en même temps qu'il présentait le tableau le plus animé de la vie monastique et de la vie des cours au XIe siècle. Augustin Thierry lui-même n'a pas fait mieux.

Dans Bacon au contraire, M. de Rémusat reconnaissait « un des grands promoteurs de l'esprit des temps modernes, le héraut des sciences d'expérience, le créateur de l'empirisme rationnel, le père de la philosophie expérimentale, » en un mot un grand génie et un grand écrivain. En même temps, il trouvait en lui les faiblesses et les vices qu'il avait souvent flétris et qu'il ne pouvait pas absoudre parce que le coupable était un homme illustre. Il avait d'ailleurs quelques réserves à faire non sur l'esprit général de la philosophie, ni sur ses méthodes, mais sur l'application qu'il en faisait, et qui lui paraissait manquer quelquefois d'exactitude et de pénétration. Certes le procédé de l'induction était excellent, et on ne pouvait nier les progrès qu'il avait fait faire à la science; mais Bacon semblait avoir oublié que ce procédé supposait lui-même des idées autrement acquises. M. de Rémusat n'accusait pas Bacon, comme M. de Maistre, d'être l'auteur de la philosophie sensualiste du dernier siècle, mais il lui reprochait d'avoir fourni des armes à cette philosophie par son mépris de toute métaphysique. Il fallait donc louer lord Herbert de Cherbury d'avoir rompu avec l'empirisme de Bacon et reconnu que l'intelligence n'a pas besoin de secours externes pour posséder les vérités qui lui sont propres. Ces vérités, quelles sont-elles? Ce sont les notions communes qui se trouvent dans tout entendement sain et que Dieu même a déposées dans l'âme humaine. C'est sur ce principe que lord Herbert fonde la religion naturelle indépendamment de toute révélation particulière. Cette philosophie paraît à M. de Rémusat bien préférable à celle de Bacon. Néanmoins il lui reste quelques doutes, et il

n'est pas convaincu que le suffrage universel, dans tous les temps et tous les pays, ait sanctionné les points que lord Herbert déclare supérieurs à l'observation et à l'expérience; mais il le considère, après Hallam, comme le premier métaphysicien qu'ait eu l'Angleterre et comme un des fondateurs de la philosophie du sens commun.

Au surplus, dans un volume publié en 1864 sous le titre de *Philosophie religieuse*, M. de Rémusat a fait lui-même sa profession de foi. Il croit fermement que la raison, par ses propres forces et par une révélation naturelle, peut arriver à la connaissance certaine de l'existence de Dieu, de l'immortalité de l'âme, des peines et des récompenses dans un autre monde; mais il ne nie pas que les religions révélées ne puissent généraliser et fortifier cette certitude. « La philosophie, dit-il, n'est pas la religion, mais la religion et la philosophie professent sur Dieu et sur l'âme des vérités communes que l'une révèle, que l'autre déduit. Et ainsi dans le cercle de ces vérités elles ne se combattent ni se suppléent l'une l'autre, mais elles peuvent se concilier et s'appuyer l'une l'autre, la philosophie pouvant convaincre les esprits que la foi ne persuade pas, et la religion persuader ceux que la philosophie ne saurait convaincre. » Ne faut-il pas regretter que cette sage conciliation, proposée par un des chefs de l'école spiritualiste, n'ait été acceptée ni par la religion, ni par la philosophie, et qu'en quittant la vie il ait vu s'engager avec plus de violence que jamais la guerre à laquelle il aurait voulu mettre un terme?

M. de Rémusat avait toujours aimé l'Angleterre, où il voyait le modèle du gouvernement qu'il avait contribué à fonder en 1830. En 1852, pendant son séjour dans ce pays, l'idée lui vint d'étudier le jeu des partis au XVIIIe siècle, et de publier une suite d'essais sur les hommes les plus notables de ce temps, à commencer par Bolingbroke. Aucun moyen d'information ne lui manquait, et, soit au *British Museum*, soit au club de l'*Athenæum*, il trouvait tous les documens dont il pouvait avoir besoin. Rien n'était mieux fait pour attirer son attention que cette époque de transition entre la monarchie des Stuarts et le gouvernement parlementaire de la maison de Hanovre, époque où l'on voit les partis se composer et se décomposer, se former et se transformer, où, à côté d'hommes d'état comme Somers, Malborough, Godolphin, Halifax, Harley, Walpole, Pulteney, on rencontre des journalistes comme Steele, de Foe, Swift, Addison, où Bolingbroke enfin, orateur de premier ordre et écrivain excellent, audacieux, ambitieux, intrigant, homme de beaucoup d'esprit et de peu de conscience, se mêle à toutes les combinaisons, devient en France ministre du prétendant dix mois après avoir été

en Angleterre ministre de la reine Anne et de la succession protestante, est mis hors la loi par le parlement comme coupable de haute trahison, puis gracié sans pouvoir reprendre son rang, et passe la fin de sa vie à nouer et à dénouer des combinaisons dont il ne peut pas profiter. Il fallait avoir vécu, comme M. de Rémusat, dans les assemblées politiques pour débrouiller les fils de tant d'intrigues, pour se reconnaître au milieu de ce mélange de convictions et de passions, d'ambitions légitimes et d'intérêts personnels, de rapprochemens sincères et de coalitions sans moralité; il fallait la justesse de son coup d'œil et la finesse de son pinceau pour faire au naturel le portrait de tant de personnages divers, en marquant chacun d'eux d'un de ces traits qui ne s'effacent pas de la mémoire.

Tous ceux qui ont lu le livre de M. de Rémusat, en Angleterre comme en France, savent s'il a réussi. A cette belle étude, il en a joint plusieurs autres sur Horace Walpole, amateur en politique comme en littérature, et dont la correspondance continuée sans interruption pendant quarante-cinq ans est, ainsi que le dit M. de Rémusat, « la peinture familière de l'Angleterre pendant un demi-siècle, » sur Junius, le hardi pamphlétaire dont le vrai nom est encore inconnu, enfin sur Burke et Fox, qui tous deux ont joué un si grand rôle à la fin du XVIIIe siècle, le premier, au début de la vie, un des soutiens les plus résolus du gouvernement parlementaire contre le parti dit des amis du roi, usant indifféremment de la tribune et de la presse pour flétrir la corruption, et poursuivant Warren Hastings dans l'Inde comme il poursuivait à Londres les ministres serviteurs dociles de George III; le second désordonné dans la vie privée, mais d'une loyauté à toute épreuve, généreux, désintéressé, dévoué à la cause de la liberté et dont l'éloquence n'a point été surpassée. Longtemps ces deux hommes avaient été unis non-seulement par la communauté d'opinions, mais par la plus tendre amitié. Un jour vint où la révolution française fit naître entre eux un dissentiment insurmontable, et M. de Rémusat raconte avec une émotion touchante la scène si dramatique où les deux amis se séparèrent publiquement, Burke dur et implacable, Fox navré et les larmes aux yeux. Ce jour-là, Fox prenait le parti de la France, et M. de Rémusat lui en sait gré. Il reconnaît pourtant que le mal signalé par Burke était réel; « mais, dit-il, Burke avait le tort de voir le mal sans voir le bien, et d'ouvrir son âme à toutes les passions, à toutes les chimères qui ne vont qu'aux proscrits. » En restant fidèle à la cause de la liberté malgré ses excès, Fox au contraire se montra digne de la renommée qui lui a survécu et qui le place au premier rang parmi les réformateurs de l'Angleterre.

En lisant la vie de Bolingbroke, on voit passer devant ses yeux les événemens et les hommes remarquables de la première moitié du

XVIIIe siècle. En lisant la vie de Junius, de Burke et de Fox, on apprend à connaître les événemens et les hommes de la fin du siècle, lord Chatam, lord Rockingham, les Grenville, lord Bute, lord North, lord Shelburne, M. Grey et le grand ministre de cette époque, M. Pitt, sévère, correct, sans imagination, homme pratique avant tout. La prédilection de M. de Rémusat pour son rival ne l'empêche pas de lui rendre justice et de reconnaître les grands services qu'il a rendus à son pays; mais c'est une nature trop froide pour qu'il en soit séduit, et il ne lui attribue pas les grandes vues dont on lui fait généralement honneur.

En réunissant ces études, où, tout en parlant de l'Angleterre, il pensait souvent à la France, M. de Rémusat y joignit une introduction dans laquelle, avec l'accent triste et ferme d'un exilé fidèle à sa cause, il exprimait son profond mépris pour ceux dont les convictions changent avec la fortune. « S'ils se repentent, disait-il, qu'ils aillent à la Trappe; mais ils l'entendent autrement. La pénitence les ramène du côté de la fortune. Ils expient leurs égaremens dans l'or et dans la soie. Ils veulent faire du repentir profit. » Et se posant à lui-même la question si souvent controversée de savoir pourquoi la révolution d'Angleterre a réussi et non la révolution française, la grande raison, selon lui, c'est que dans la monarchie anglaise la liberté a le bonheur d'être historique et qu'aucun des principes qui la constituent n'est absolu, pas même celui de l'hérédité royale, toujours subordonné à la nécessité d'état. Or la liberté qui a sa racine dans la tradition nationale est certainement plus vigoureuse que la liberté improvisée et née d'une pure conception de l'esprit. Est-ce une raison pour y renoncer? Non sans doute. « Le temps n'est pas si loin, dit-il, où c'était pour nous un sujet d'orgueil que nos institutions fussent l'œuvre de la raison, et qu'elles eussent cet honneur de n'avoir besoin de la protection d'aucun préjugé. Aujourd'hui la France cesse de penser et de vouloir... Il lui prend comme une mauvaise honte d'avoir trop espéré d'elle-même, et de s'être crue digne de la liberté. Elle emploie ce qui lui reste d'esprit à médire de l'esprit, à décrier ses meilleures pensées et ses plus belles années... Mais, ajoutait-il en s'adressant aux anciens libéraux, gardez-vous de l'entraînement de la faiblesse et de la peur. Par calcul ou par légèreté, par le frivole désir de suivre le courant, n'entrez pas dans la conspiration des intérêts contre les idées, et qu'on ne voie pas les écrivains français désavouer, humbles et contrits, l'œuvre de leurs pères, livrer aux flammes leurs titres de noblesse immortelle et demander pardon au monde d'avoir un peu troublé son repos. Épargnez-lui le scandale de vos conversions; ne vous repentez pas de la gloire de la pensée par cela seulement que toute gloire est périlleuse. Si, vous aussi, le tor-

rent vous entraîne, si vous êtes infidèles à nos traditions, à cette sainte indépendance de l'esprit, orgueil de nos belles années, si vous faites du talent une industrie qui, elle aussi, veut être protégée et mesure le bonheur public au taux de ses profits, votre déchéance est celle même de la patrie, et vous amenez devant l'Europe, dédaigneusement triomphante, le pavillon de la France. » — « L'égalité, disait-il ailleurs, ne dédommage de la liberté que la bassesse, » et, pour rétablir en France la liberté, il demandait qu'on évitât tous les extrêmes, et que tous les nobles efforts fussent consacrés à relever la cause de la modération.

On voit qu'après tant d'épreuves M. de Rémusat était resté le même qu'au début de sa carrière, libéral et modéré. En 1860, il en donna une preuve nouvelle en publiant, sous le titre significatif de *Politique libérale ou fragmens pour servir à la défense de la révolution française*, une suite de fragmens écrits depuis son retour en France et reliés par une pensée commune. Il ne fallait pas, selon lui, confondre l'esprit de la révolution, l'esprit libéral avec l'esprit révolutionnaire, qui, égaré par une fausse logique, absout et sanctifie dans leurs excès les passions qui font le mal au nom du bien; mais il lui paraissait que, pour établir en France la liberté politique, la révolution était nécessaire, et il en demandait la preuve à l'histoire de la monarchie française depuis Richelieu. Il n'y avait rien à attendre ni d'une royauté qui avait tout absorbé, tout accaparé, et qui ne voulait rien céder de ses prérogatives, ni d'institutions qui n'avaient jamais existé ou qui étaient tombées en désuétude, ni des deux premiers corps de l'état, qui tenaient avant tout à la conservation de leurs priviléges, ni même de la bourgeoisie frondeuse, mais complaisante, mécontente, mais soumise et devenue l'instrument de la royauté. L'ancien régime dans aucune de ses parties n'offrait un point d'appui qui pût être conservé et le sol même de la société devait être profondément remué. M. de Rémusat écartait donc comme des chimères l'assertion des écrivains qui croient que la France pouvait passer sans effort de la monarchie administrative de Louis XIV et de Louis XV à la monarchie parlementaire, et, tout en flétrissant avec une juste indignation les excès de la révolution, il en approuvait le principe. Il reconnaissait qu'en 1814 la transaction aurait pu se faire à la condition qu'elle fût loyalement acceptée par la cour et par le parti de l'émigration. « Mais, disait-il avec un profond bon sens, c'est la légitimité qui a perdu la monarchie légitime... Ce malheureux dogme s'est glissé comme un poison funeste dans toute la politique, et il en a corrompu les parties les plus saines. « Si, en 1830, la transaction avait définitivement échoué, ce n'était pas aux ennemis de la restauration qu'il fallait s'en prendre, c'était à ses défenseurs, et il ajou-

tait « qu'il manquerait de respect à la France s'il croyait à la nécessité de défendre la plus juste des révolutions. »

Après avoir justifié 89 et 1830 des reproches que la prévention ou la mauvaise foi adresse à ces deux grandes époques, M. de Rémusat se demandait en quoi consiste pour une nation la liberté politique, distincte de la liberté civile, et il arrivait à cette conclusion, que cette liberté, c'est le gouvernement parlementaire sous la forme de la monarchie ou de la république. Parce que ce gouvernement a péri en France, faut-il en conclure qu'il y soit impossible? Assurément non. « La monarchie féodale, l'ancien régime, la république violente, la république modérée, la monarchie administrative, absolue, constitutionnelle, des gouvernemens guerriers, des gouvernemens pacifiques, tout a péri, et rien de nouveau ne reste à essayer. Si l'on invoque l'expérience contre nous, nous l'invoquerons contre tous. » Mais M. de Rémusat était trop sincère pour ne pas reconnaître qu'il n'est pas toujours aisé de concilier la liberté civile avec la liberté politique et que soumettre le citoyen à l'état tout en protégeant le citoyen contre l'état est un problème dont la solution est difficile. Il ne le croyait pas insoluble, pourvu que les droits individuels fussent nettement déterminés, et qu'il y eût des contre-poids dans le pouvoir. C'est à démontrer ces droits et à décrire ces contre-poids qu'il consacrait en grande partie le fragment qui terminait le volume.

Publié en plein empire, cet écrit, hardie revendication des libertés perdues, acheva de placer M. de Rémusat à la tête des écrivains politiques de son époque; mais le moment approchait où toutes les satisfactions de l'amour-propre devaient s'évanouir pour lui devant le plus affreux des malheurs. Jusqu'à ce jour, sa vie avait été heureuse. Il avait deux fils qui répondaient à toutes ses espérances et l'aîné, jeune homme du caractère le plus sûr, avait épousé récemment une jeune femme, d'une fermeté d'âme égale à la sienne, et qui s'était attachée par les liens les plus tendres à ses nouveaux parens. M. de Rémusat vivait donc dans sa famille, entouré du respect et de l'affection de tous les siens, et tout lui promettait une vieillesse tranquille, quand un jour, le 13 janvier 1862, il reçut à Laffite, pendant la nuit, la terrible nouvelle que son fils aîné venait de faire, presque à sa porte, une chute de cheval et qu'il était mourant. Quelques heures après, l'infortuné jeune homme cessait de vivre, laissant sa veuve et ses parens dans le plus profond désespoir. On peut juger de l'affliction de M. de Rémusat et de l'horreur du long voyage qu'il dut faire pour venir associer ses pleurs à ceux de sa famille. Peu d'années auparavant, racontant la mort du fils de Burke, M. de Rémusat, par une sorte de pressentiment, remarquait avec tristesse que le sentiment ou l'événement qui a

le plus fortement ébranlé le cœur d'un homme tient quelquefois peu de place dans les pages où l'on écrit sa vie. « Un voyage curieux, disait-il, une anecdote curieuse, la critique d'une brochure, l'explication d'une démarche politique, exigent ou permettent que l'écrivain insiste ou s'étende, et la postérité ne regrette pas d'apprendre avec détail ce qui peut-être n'avait laissé qu'un indifférent souvenir à celui dont elle lit l'histoire, tandis que l'émotion cruelle, le déchirement de cœur, le malheur personnel qui a bouleversé son âme ou son existence se raconte en deux lignes et n'arrache pas au lecteur une seconde de sensibilité ou d'attention. Le coup le plus terrible que Burke éprouva fut la mort de son fils. Les dernières années de sa vie en furent tristement obscurcies. »

Mais comment, si l'on n'a pas éprouvé la même infortune, en comprendre la profondeur ? Comment dépeindre le vide qui se fait tout à coup dans la vie, l'anéantissement de toutes les espérances, l'amère tristesse qui se mêle à toutes les pensées? Rien n'avait préparé M. de Rémusat à son malheur, et, quand il voyait tomber par un coup imprévu l'un des appuis de sa vieillesse, il était impossible que son âme, si ferme qu'elle fût, n'en fût pas accablée. Deux ans après, dans un article sur le livre des *Tristesses humaines* de Mme de Gasparin, il laissait échapper à chaque ligne le cri de son cœur désolé. « Il y a, disait-il, des douleurs que les conseils de la philosophie et les consolations de la religion peuvent calmer; il en est d'autres contre lesquelles la philosophie et la religion sont également impuissantes. Dites au père malheureux que, dans les plus cruelles épreuves, la raison doit persister à concevoir Dieu comme la perfection suprême, et l'âme se résigner sans révolte aux rigoureux mystères de l'ordonnance universelle. Vous avez dit vrai, mais cette fidélité de la raison à elle-même n'est qu'un effort de plus et un effort pénible. Et que fait après tout la résignation de la raison pour la résignation du cœur? Vous ne blasphémez pas; vous faites bien. En souffrez-vous moins? » — « La douleur, ajoutait-il, laisse des traces plus profondes que le bonheur, et si les plus funestes chances de la vie se réalisent, si le bonheur nous échappe, même pour toujours, la raison se réduit sans murmure à ce qui demeure de l'existence, souffrir et penser. »

A partir de ce moment, M. de Rémusat se renferma plus que jamais dans la retraite, et quand en 1863 ses amis de la Haute-Garonne lui imposèrent une candidature, à peine prit-il intérêt à la lutte, et son échec ne lui causa personnellement aucun regret. C'est seulement dans le travail qu'il chercha et trouva encore quelque consolation. Il ne se désintéressait pas des affaires de la France et il suivait avec plus de curiosité que d'espérance le déclin de ce gouvernement qui avait mis en interdit toutes les opinions indépen-

dantes, mais qui commençait à sentir son isolement. « Une opinion, avait-il écrit en 1860, commence à se répandre. Cette opinion veut que les jours de *statu quo* aient cessé pour le gouvernement actuel. On veut croire qu'il en est venu au point où le maintien de l'ordre établi ne peut plus lui suffire, et beaucoup d'excellens juges qu'il aurait tort de compter tous parmi ses adversaires estiment qu'il est nécessairement amené à pencher vers l'une de ces deux choses, la guerre ou la liberté. » Cette opinion grandissait d'année en année, et, malgré son aversion naturelle pour le gouvernement qui l'avait proscrit, M. de Rémusat, patriote avant tout, désirait qu'il se retrempât dans la liberté. Quand des élections municipales eurent lieu, il ne refusa donc pas de prendre part à la campagne électorale, non pour lui-même, mais pour son fils, qui fut élu à Toulouse par le concours de toutes les oppositions. L'année suivante, lors des dernières élections de l'empire, il appuya encore son fils; mais cette fois les manœuvres de la préfecture l'emportèrent, et il échoua à quelques centaines de voix. Au milieu de toutes ces alternatives, son impression changeait de jour en jour. Un jour il voyait la France se réveiller, et il se reprenait à l'espoir qu'elle reviendrait à ses traditions libérales. Le lendemain, il se demandait si la cause du gouvernement parlementaire n'avait pas péri définitivement dans notre pays, et si notre sort n'était pas de passer sans cesse du despotisme à l'anarchie. Néanmoins il ne croyait pas que l'on pût abandonner la lutte sans déshonneur, et il conseillait à son fils, comme aux fils de ses amis, de continuer à défendre la bonne cause. Ce qu'il y avait de pire selon lui, c'était de se confondre avec cette masse sans principes et sans dignité qui, après avoir formé des vœux extravagans, s'inclinait et s'humiliait devant la plus faible résistance.

Tel était l'état d'esprit de M. de Rémusat quand éclata la guerre insensée qui devait démembrer et ruiner la France. Dès le début, il en augura mal, et après Sedan il regarda la catastrophe finale comme imminente. Quelques fautes d'ailleurs avaient été commises. Ainsi, selon lui, le gouvernement de la défense nationale avait eu tort de rester à Paris et de ne pas se transporter presqu'en entier dans les départemens où il aurait pu organiser la résistance. Neanmoins la seule faute grave qu'il eût faite, c'était d'avoir ajourné les élections. « N'est-ce pas, m'écrivait-il, une chose monstrueuse que des questions où il y va de la mort et de la vie d'un pays soient décidées sans que ce pays soit consulté? » Plus d'une fois, pendant la crise, il alla à Tours, où, à son grand chagrin, il trouva la guerre ouverte entre la république et la réaction. « On n'est occupé, disait-il, surtout de notre côté, qu'à chercher des torts aux hommes du gouvernement et à les qualifier d'une manière in-

jurieuse... Convenez, ajoutait-il, que c'est une triste chose que notre vieillesse. Pendant cinquante ans, nous n'avons pensé qu'à faire notre patrie libre, et nous finissons en ne sachant pas seulement s'il nous restera une patrie! »

Enfin il se fit une éclaircie. M. Jules Favre signa l'armistice, une assemblée fut librement élue, et M. Thiers, élu par 28 départemens et désigné d'avance au choix de l'assemblée par l'opinion publique, fut chargé de former un gouvernement. Il appela aussitôt à Bordeaux son vieil ami, dont le fils venait d'être nommé à Toulouse, et M. de Rémusat répondit à son appel. Il n'était rien et ne voulait rien être, ce qui ne l'empêcha pas de s'associer cordialement aux efforts que faisait M. Thiers pour organiser le nouveau gouvernement. M. Thiers lui demandait plus. Il aurait voulu qu'il se rendît à Vienne en qualité d'ambassadeur; mais M. de Rémusat pensait que s'engager à son âge dans une nouvelle carrière serait un acte téméraire, et pendant plusieurs jours M. Thiers le pressa en vain. Il finit pourtant par accepter, mais pour se rétracter bientôt avec la résolution arrêtée de rester désormais en dehors de la vie publique. Il était à Versailles en spectateur pendant la guerre avec la commune, et il n'avait pas assez d'éloges pour la résolution, pour l'habileté de ce gouvernement improvisé et surtout pour l'homme éminent qui en était le chef. A cette époque, de nouvelles instances furent faites auprès de lui pour qu'il se présentât dans un des colléges vacans; mais il persista dans son refus. Déjà les penchans réactionnaires de l'assemblée se manifestaient clairement. Il ne voulait pas s'y associer, et d'un autre côté il lui en coûtait de se séparer d'anciens amis avec qui il avait combattu la démagogie en 1848, le despotisme impérial de 1851 à 1870.

Le jour vint pourtant où il dut se rendre. M. Jules Favre avait donné sa démission à la suite d'un vote de l'assemblée qui lui paraissait trop favorable à la cour de Rome. Il fallait le remplacer par un homme qui ne déplût pas trop à la droite sans être suspect à la gauche. Cet homme était M. de Rémusat; M. Thiers fit appel à son patriotisme, et il céda. Le gouvernement préféré de M. de Rémusat était la monarchie parlementaire de 1830, qu'il avait servie et qui lui paraissait réunir les avantages de la république et de la monarchie. Ce qu'il avait vu, ce qu'il savait des princes qui la représentaient n'avait point diminué sa prédilection pour ce qu'il appelait « la république avec un président héréditaire; » mais quand il lui avait paru que cette monarchie était devenue impossible et qu'il restait à choisir entre la monarchie tombée en 1830, l'empire et la république, son choix, comme celui de M. Thiers, avait été bientôt fait, et en 1871, comme en 1848, il s'était rallié franchement, honnêtement, sans arrière-pensée à la république, tout en

se réservant de la faire aussi conservatrice que possible. C'était là le programme de M. Thiers, et de concert avec lui il s'efforça de le réaliser.

Mais à côté, au-dessus du problème de la politique intérieure, il y avait un autre problème dont la solution lui était spécialement confiée. La France était encore occupée par les troupes étrangères, et de grands doutes s'élevaient sur l'époque où la libération du territoire national pourrait être obtenue. Par bonheur, la France avait à la tête de son gouvernement un de ces hommes rares que peuvent seuls former un heureux ensemble de facultés éminentes et une grande habitude des affaires, connu et apprécié de l'Europe entière, accepté en France par tous les partis, rompu aux luttes de la politique intérieure comme aux négociations avec l'étranger, versé dans les matières de finances, hardi et prudent tout à la fois. Quand chacun regardait M. Thiers comme l'homme nécessaire, il était armé de toute la puissance de la France, et malgré nos défaites il pouvait parler haut. C'était d'ailleurs une bonne fortune pour lui que d'avoir M. de Rémusat pour associé. Pour dire les services que celui-ci rendit alors à la France, il faudrait écrire l'histoire de ce temps et rechercher dans les dépêches étrangères les preuves de la confiance qu'inspiraient à toutes les cours le chef du gouvernement et son habile ministre. Partout M. de Rémusat était connu comme un de ces hommes d'état dont la parole est inviolable et que l'intérêt le plus pressant n'y ferait pas manquer. On le croyait quand il affirmait que la France était résolue à accomplir tous ses engagemens et qu'elle pouvait le faire. C'est ainsi que le gouvernement de M. Thiers, ce gouvernement tant calomnié aujourd'hui, obtint la signature du traité qui hâtait l'évacuation du territoire et rendait la France à elle-même. Certes le plus grand mérite de cet acte mémorable appartient au président de la république, et quand, peu de jours avant de le renverser, l'assemblée déclarait qu'il avait bien mérité de la patrie, l'assemblée n'était que juste. Bien que son nom ne fût pas écrit dans ce vote, M. de Rémusat en avait sa part, et ce sera pour sa mémoire un éternel honneur.

Paris, avec toute la France, avait applaudi au traité d'évacuation, et il était naturel de croire qu'il s'en montrerait reconnaissant, s'il en trouvait l'occasion. Aussi peu de jours après ce traité, quand Paris se préparait à nommer un député, le nom de M. de Rémusat fut-il prononcé, et dans le premier moment personne ne doutait du succès. Lui seul était peu confiant. Il savait que ses opinions très conservatrices, bien que franchement républicaines, n'étaient pas celles de la majorité du corps électoral parisien, et il répugnait à se donner en pâture aux passions violentes des démagogues aussi bien

qu'aux calculs malveillans de certains conservateurs, ennemis de M. Thiers. Cette fois encore il fallut pour le déterminer les instances de ses amis, qui ne pouvaient croire à un échec. Il échoua pourtant après une lutte où, soutenu par la gauche modérée, il fut combattu tout à la fois par la gauche extrême et par une coalition de légitimistes et de bonapartistes ralliés sur un autre nom. En soi, cet échec n'avait rien qui dût ébranler le gouvernement. Depuis longtemps la majorité conservatrice répétait avec affectation que, pour appuyer M. Thiers, elle ne lui demandait que de rompre avec la minorité radicale. Or la rupture venait de se faire sur les noms de M. de Rémusat et de M. Barodet, et l'on avait vu deux comités se former et lutter l'un contre l'autre, le premier composé des membres de la gauche modérée, le second des membres de l'extrême gauche. La majorité conservatrice avait donc obtenu ce qu'elle prétendait désirer et devait se tenir pour satisfaite. En secondant alors M. Thiers, il lui était facile de mettre un terme aux incertitudes de la France; mais la peur des radicaux n'était qu'un prétexte, et le jour où M. Thiers avait osé dire dans un message solennel que le seul gouvernement possible en France était désormais la république, il avait été condamné par les droites, qui n'attendaient plus que l'occasion d'exécuter l'arrêt. L'échec de M. de Rémusat fournissait cette occasion, et le 24 mai le gouvernement de M. Thiers fut renversé par la coalition de tous les ennemis de la république. Dès le lendemain, il fut évident que les coalisés ne visaient pas seulement à changer la politique; c'était avec la république elle-même qu'ils voulaient en finir, et ils se mirent activement à l'œuvre.

Cette fois encore M. de Rémusat était rendu sans partage à sa famille, à ses amis, à ses études, et personnellement il s'en félicitait plutôt que de s'en plaindre; mais bientôt, une vacance s'étant produite dans la députation de la Haute-Garonne, la candidature lui fut offerte par le parti républicain, qui, reconnaissant son tort, voulait le réparer. C'était le moment où se faisait la tentative de restaurer une monarchie plus impopulaire encore dans les campagnes que dans les villes. M. de Rémusat commença par refuser; mais le mouvement était général, les paysans y prenaient part comme les ouvriers, on le menaçait de le nommer sans son consentement, et malgré sa résistance une grande majorité l'envoya reprendre sa place sur les bancs de la chambre. A peine y était-il assis qu'une mission importante lui fut confiée. Après la lettre inattendue du comte de Chambord, ses partisans eux-mêmes n'avaient plus osé proposer de lui offrir la couronne, et ils s'étaient ralliés à l'idée de prolonger pendant quelques années les pouvoirs du maréchal Mac-Mahon; il restait seulement à savoir si cette prolongation serait pure et simple ou si elle se lierait au vote des lois constitutionnelles.

M. de Rémusat fut nommé président de la commission chargée d'examiner cette grave question, et, sous sa direction, elle se prononça pour que la constitution fût faite en même temps que les pouvoirs du président seraient prorogés. Si cette proposition avait passé, l'organisation de la république se serait accomplie dix-huit mois plus tôt, et la constitution serait en pleine activité; mais les sentimens monarchiques de l'assemblée étaient encore trop vivans. M. de Rémusat n'eut plus alors qu'à suivre d'un œil attentif et inquiet les incidens divers qui ont préparé la sage résolution du 25 février.

Cependant la politique ne l'absorbait pas au point de lui faire abandonner ses études de prédilection, et dans l'hiver même de 1875, il publia deux volumes sur l'histoire de la philosophie en Angleterre depuis Bacon jusqu'à Locke. Après une exposition savante et lumineuse des circonstances qui ont présidé à la formation de la nation et de la langue anglaises, il passe en revue une foule de philosophes inconnus pour la plupart, mais parmi lesquels s'élèvent quelques noms fameux, ceux notamment de Milton, de Sidney, de Newton et de Hobbes. Il examine avec une sagacité pénétrante le rôle que chacun de ces hommes a joué dans l'histoire de la philosophie, les principes auxquels ils se sont rattachés, les idées nouvelles qu'ils ont mises en lumière, et il trouve que presque tous ils ont professé la religion naturelle ou le christianisme rationaliste, deux formes de penser qui ont entre elles beaucoup de rapports. Il fait pourtant une exception pour Hobbes, le défenseur de la tyrannie, le précurseur du positivisme moderne, dont la philosophie lui paraît aussi perverse que la politique. « C'est, dit M. de Rémusat, le seul des élèves de Bacon qui représente sans nuance et sans restriction l'empirisme ou le sensualisme absolu. » Il ajoute que bientôt son mépris pour l'humanité effaça à ses yeux toutes les notions de droit et de tort, de justice et d'injustice, et fit de lui l'adorateur systématique du pouvoir absolu. « Rien, disait Hobbes, de ce qu'un souverain peut faire à un sujet ne saurait être, sous aucun prétexte, appelé injustice... Tolérer qu'on professe la haine de la tyrannie, c'est tolérer la haine de la chose publique. »

On comprend les sentimens qu'une telle doctrine devait inspirer à M. de Rémusat; aussi s'étonne-t-il que, dans ce siècle même, une philosophie aussi pernicieuse ait pu trouver faveur parmi des amis sincères de la liberté. Il reconnaît pourtant que, sans avoir autant d'imagination, autant d'éloquence, autant d'esprit que Bacon, Hobbes en a beaucoup encore, et que sur certaines questions il abonde en observations justes, neuves, ingénieuses; mais ce qui est funeste en lui, c'est le fond même des opinions, et il n'hésite pas avec Leibniz, avec Voltaire, avec Rousseau, à le signaler comme un des plus grands corrupteurs de la morale publique.

Il en est tout autrement de Locke, homme intègre, patriote libéral, penseur ferme et serein, qui, tout en écrivant son beau livre sur l'*Entendement humain*, défendait envers et contre tous la liberté religieuse, et rédigeait sous le titre de *Gouvernement civil* le code des nobles principes qui devaient faire la force et l'honneur de l'Angleterre. Autant M. de Rémusat s'était montré sévère pour Bacon, autant il a d'admiration pour le philosophe modeste et sage qui a si bien su mettre sa vie d'accord avec ses doctrines. Cette vie, il la raconte avec une juste émotion, et il saisit encore cette occasion de déterminer le sens de la révolution qui a remplacé l'imbécillité fanatique des Stuarts par la clairvoyance libérale de Guillaume III; mais il tient surtout à justifier le philosophe des conséquences que ses disciples ont tirées de son système. Il est vrai que son inimitié pour les idées innées de Platon lui a fait méconnaître la constitution propre de l'intelligence humaine et les vérités qui s'y rattachent nécessairement. Il est vrai encore qu'il n'admet pour source de nos connaissances que la sensation et la réflexion; mais il n'a pas poussé ce système jusqu'au bout, et ce n'est pas lui qui a dit « qu'il n'y a rien dans l'intelligence qui n'ait été dans les sens. » M. de Rémusat renvoie ce théorème de la philosophie sensualiste à ses vrais auteurs, à Condillac, à Condorcet, à Tracy. Ce que l'on peut, selon lui, reprocher à Locke, c'est d'avoir frayé le chemin que d'autres ont suivi. Il n'en reste pas moins, comme philosophe et comme chrétien rationaliste, le principal précurseur de la philosophie écossaise.

En publiant son *Essai sur Locke* au mois de février 1875, M. de Rémusat faisait son testament philosophique. Bientôt cette noble intelligence allait s'éteindre, ce cœur généreux allait cesser de battre. L'homme privé était au niveau du philosophe, de l'écrivain, de l'homme politique. On ne pouvait pas le connaître véritablement sans l'aimer, et ceux qui ont eu le bonheur de vivre dans son intimité peuvent seuls dire tout ce qu'il valait. Dans sa famille, il était l'objet d'une adoration passionnée à laquelle la mort a donné une nouvelle force. A l'Académie, où ses opinions n'étaient pas celles de tous ses confrères, il n'y avait qu'une voix sur son urbanité, sur son éclatante supériorité, sur l'indépendance et la fermeté de ses opinions. On regrettait depuis quelques années de ne plus l'y voir assez souvent; il y vint cependant le jeudi qui précéda sa maladie et il dit son avis dans une discussion importante. En sortant du palais de l'Institut, il prit froid, ce qui ne l'empêcha pas d'aller le soir au théâtre. Le lendemain, il était au lit, et quelques jours après il succombait, entouré de soins, dans la plénitude de sa connaissance. Il a couru sur ses derniers momens des versions diverses. Personne ne peut sonder le mystère de ses pensées à cet instant

suprême; tout ce que l'on peut dire, c'est qu'après de graves entretiens qu'on lui avait offerts et qu'il avait lui-même provoqués, il est mort avec les convictions spiritualistes qui avaient été celles de toute sa vie.

M. de Rémusat a eu le rare privilége de marquer dans ce siècle à trois titres différens : comme philosophe, comme écrivain, comme homme politique, et toujours il a su conserver son caractère propre. Philosophe, il n'avait aucun parti-pris, sauf sur quelques points où sa conviction était inébranlable, et quand une philosophie nouvelle apparaissait, il se plaisait à l'étudier non-seulement avec impartialité, mais encore avec le désir sincère d'y trouver quelque part de vérité. « Un trait de caractère, a dit avant moi M. Paul Janet, distinguait très particulièrement M. de Rémusat parmi les autres disciples de M. Cousin; il n'était pas parmi les satisfaits. Il faisait des réserves, il insinuait des objections. Comme Socrate, tout en restant fidèle aux grands principes de l'idéalisme spiritualiste, il aimait à montrer que ce que l'on sait le mieux, c'est qu'on ne sait rien. » Plus que personne, il haïssait le scepticisme; bien loin de s'y complaire, il lui était impossible de s'y résigner. Le besoin de la certitude, aiguillonné par l'esprit critique, était chez lui une passion. En métaphysique comme en morale, en psychologie comme en politique, il croyait fermement à la puissance de la raison humaine; il avait foi dans la vérité et ne désespérait jamais de l'atteindre ou de s'en rapprocher. Il avait horreur des conclusions décourageantes de cette philosophie terre à terre qui ne voit rien en dehors de l'expérience, qui n'admet rien en dehors des faits tangibles, et qui ferme systématiquement l'accès de la science à tout ce qui n'est pas susceptible de poids et de mesure. Il étouffait dans l'horizon étroit du positivisme moderne. Sans dédaigner le témoignage des sens, il avait le goût des hautes spéculations métaphysiques, il croyait à leur utilité, à l'efficacité de leur méthode, à la solidité de leurs résultats; mais en même temps il n'était pas de ces esprits faibles qui aiment à se faire illusion. Courageux avec lui-même autant que sincère avec les autres, il n'était pas homme à chercher un repos factice dans un aveuglement volontaire. Il avait au suprême degré cette droiture intellectuelle qui consiste à envisager loyalement ses propres doutes et à remettre en discussion, chaque fois qu'il le faut, les raisons de ce qu'on pense. Bien loin de se dissimuler les obscurités, les difficultés de sa croyance, il les examinait, il les pesait sans relâche, en les comparant aux imperfections des autres systèmes. Il apportait à ce perpétuel examen de conscience la secrète ardeur d'un esprit aussi avide de vérité que difficile à satisfaire et incapable de se tromper lui-même.

Telle était sa méthode préférée dans l'étude des problèmes qui

intéressent la destinée humaine. Véritable éclectique par le tour de son esprit comme par la direction de ses recherches, jamais on ne sentait en lui l'avocat d'une opinion toute faite. C'est pourquoi dans ses critiques philosophiques il se montrait toujours si tolérant, si conciliant, si disposé à extraire de chaque doctrine ce qu'elle peut contenir de bon. Il pensait que les questions doivent toujours rester ouvertes et qu'il n'est pas permis à la philosophie plus qu'à la religion de les tenir pour définitivement closes. Ne restait-il pas dans tous les systèmes assez de points à éclaircir, assez de contradictions à aplanir, et comment y parviendrait-on, si la liberté de penser n'était pas entière? C'était là le dernier mot de sa philosophie, et il ne reconnaissait à aucune autorité le droit de lui imposer ses arrêts.

L'écrivain n'est pas moins supérieur que le philosophe. Rien de cette langue lâche, terne, vulgaire, souvent incorrecte, à laquelle beaucoup d'écrivains de notre temps sont entraînés par les improvisations de la presse. Rien de cette solennité d'emprunt, de cette pompe artificielle sous laquelle tant d'hommes experts dans l'art d'écrire dissimulent imparfaitement la banalité des pensées. Tout au contraire un tour rapide, une allure indépendante et variée, une langue ferme dans sa souplesse, sobre dans sa richesse, pleine de délicatesse et d'originalité, qui suit sans effort le mouvement de l'esprit, qui exprime exactement toutes les nuances de la pensée. Il écrivait en homme nourri de la lecture des classiques anciens, mais qui ne se refuse pas aux innovations. Il avait d'ailleurs une extrême facilité de travail, et je l'ai vu chez lui à la campagne laisser la porte de son cabinet ouverte et continuer à écrire tout en prenant part à la conversation. Et pourtant nulle négligence dans ses écrits; toujours l'expression juste et le mot propre. Même dans ses œuvres les plus littéraires, il s'abstient de ces morceaux colorés outre mesure qui plaisent aux imaginations blasées, comme de cette emphase oratoire qui est le propre des écrivains dogmatiques. Son style vif, leste, animé, rappelle mieux le siècle de Voltaire que le siècle de Bossuet. On y sent avec une sincérité mâle la réserve d'un esprit fier et discret qui aime à s'ouvrir, mais qui n'aime pas à se livrer. Quelquefois, quand l'émotion est forte, on y trouve une élévation d'autant plus grande qu'elle est plus naturelle, des accens d'autant plus pénétrans qu'ils sont moins cherchés; mais ordinairement ce n'est pas ainsi qu'il captive et entraîne : c'est par la suite dans les idées, par la justesse du ton, par la force du raisonnement, c'est aussi par le charme de l'esprit répandu sur les matières les plus arides. Il y a peut-être de nos jours des écrivains plus passionnés et plus profonds en apparence; on n'en peut pas citer un seul qui ait plus d'esprit, et un esprit de meilleur aloi. On a même prétendu qu'il en avait trop pour être compris et goûté de tout le monde. Si c'est là

un défaut, c'est un défaut rare et qui doit être aisément pardonné.

Pour peindre dans ce travail l'homme politique, je n'ai eu qu'à rassembler les divers actes de sa vie et quelques fragmens de ses écrits. J'ai pu ainsi montrer en M. de Rémusat un excellent citoyen, un patriote sincère, un vrai libéral, ennemi de tous les excès et de toutes les bassesses, noblement conséquent dans sa conduite et prêt à tout subir plutôt que de se courber un instant devant la force. Qu'on le suive depuis le premier jusqu'au dernier acte de sa vie; qu'on le voie dénonçant publiquement en 1830 le coup d'état de Charles X et résistant en 1851 à l'usurpation plus coupable encore de Napoléon Bonaparte; qu'on l'entende flétrissant les folies de la restauration et les hontes de l'empire, et qu'on dise s'il y a un ami de la liberté qui ait plus de droits que lui à la reconnaissance publique. Aujourd'hui, il est vrai, par une étrange interversion des rôles, c'est la révolution de 1830, c'est la résistance à l'empire, qui sont qualifiées de criminelles par ceux qui désirent le retour d'un passé absurde ou odieux; mais la France sait à quoi s'en tenir. M. de Rémusat d'ailleurs était bien loin de prétendre que ses amis et lui-même fussent exempts de toute faute. Il reprochait aux hommes de 1830 de ne s'être pas assez préoccupés des classes ouvrières, et quand en 1848 chaque jour voyait éclore quelque panacée qui, disait-on, pouvait guérir tous les maux de la société, il se demandait si, au milieu de tant d'extravagances, on ne pouvait pas découvrir quelque chose de sérieux et d'utile; mais ce qu'il détestait par-dessus tout, ce qu'il a poursuivi de ses sarcasmes sous tous les gouvernemens, ce sont ces courtisans de la force qui désertent leur cause dès qu'ils la croient vaincue pour se rattacher à la cause victorieuse. Aussi tolérant en politique qu'en philosophie, il honorait dans ses adversaires toute conviction sincère et désintéressée; il méprisait profondément, même chez ses compagnons d'armes, toute opinion et toute conduite fondées sur le calcul. J'ai, dans le cours de cet écrit, cité plusieurs morceaux où ce sentiment éclate avec une grande vivacité, et j'aurais pu en citer beaucoup d'autres. C'est que pour lui la question d'honnêteté était la première de toutes, et que ce mot si souvent répété le lendemain des révolutions : « puisqu'il y a un gouvernement établi, il vaut mieux qu'il soit servi par nous que par nos adversaires, » lui paraissait un des mots les plus corrupteurs de la morale publique.

Assurément M. de Rémusat ne dédaignait pas le succès; mais il ne croyait pas qu'il fût permis de l'obtenir à tout prix, en foulant aux pieds les lois de la morale et de la justice. Ce principe, il l'appliquait à l'histoire aussi bien qu'à la politique du jour. Qu'on lise l'étude sur Richelieu qu'il a publiée dans la seconde édition de *Passé et présent*, et l'on verra que, sans contester le moins du

monde les services que ce grand ministre a rendus à la puissance et à l'unité de la France, il n'hésite pas à se séparer des historiens qui amnistient en faveur du but la violence et l'iniquité des moyens. Sur le but même, il a des doutes, surtout en ce qui touche à la politique intérieure de Richelieu, et il n'admet pas « qu'une nation doive se trouver heureuse et reconnaissante lorsqu'elle voit ses intérêts sauvés aux dépens de ses droits, lorsqu'elle échange le désordre contre la servitude. » Selon lui, « une pareille politique pervertit profondément le sens moral des nations, enhardit au mal les partis et les pouvoirs à venir, corrompt d'avance jusqu'aux révolutions futures. » Il n'est pas loin de dire avec Montesquieu que « les plus méchans citoyens de France furent Richelieu et Louvois, » et il les accuse d'avoir, en créant la monarchie absolue, préparé les excès de la révolution.

Je pourrais m'arrêter ici; mais ce que M. de Rémusat disait de M. Cousin à l'Académie, on peut le dire de lui-même. On n'aurait eu de lui qu'une idée incomplète, si on s'était contenté de le lire. Il fallait l'entendre dans un salon, saisissant au vol tous les sujets de conversation, depuis les plus légers jusqu'aux plus graves, et leur donnant à tous le tour ingénieux et brillant qui lui était propre. On était ébloui par la nouveauté des aperçus, par l'originalité des rapprochemens, par l'imprévu des saillies, par la finesse des traits, par la sûreté du bon sens, par la vigueur et la justesse d'une dialectique acérée, mais courtoise et qui accablait ses contradicteurs sans avoir l'air de les toucher. Il causait sans éclat de voix, sans gestes, sans apprêt, sans rien de cette mise en scène qu'aiment parfois les causeurs célèbres, du ton d'un homme qui pense à haute voix. Il était quelquefois difficile pour ceux qui le connaissaient mal de démêler, à l'expression de son visage et à l'accent de sa parole, s'il voulait plaisanter ou parler sérieusement. Railleur sans méchanceté, caustique et indulgent, M. de Rémusat employait souvent l'arme de l'ironie, tout en se défendant d'enfoncer le dard trop avant. Profondément sensible au ridicule, comme tous les esprits justes et fins, merveilleusement prompt à le saisir et à l'exprimer, il n'en restait pas moins équitable pour ceux aux dépens desquels il égayait parfois sa verve railleuse. Il excusait même, en les expliquant, les erreurs et les petitesses des autres, et l'on était souvent étonné de lui voir prendre avec ardeur la défense de ses adversaires contre des critiques passionnées et injustes. Il n'était impitoyable que pour les actions basses et les doctrines malhonnêtes. Au fond, personne n'avait le sens de l'admiration plus vif que ce prétendu sceptique; personne n'apportait une plus grande chaleur de cœur dans toutes les questions qui touchaient à la morale et à la destinée humaine, sous toutes les formes. Si par hasard, au

cours d'un entretien léger, après avoir dit son avis sur un roman ou sur une pièce de théâtre, il rencontrait inopinément sur son chemin quelque question philosophique ou politique, le railleur disparaissait soudainement pour faire place au défenseur éloquent du spiritualisme ou de la liberté. Du temps où l'on causait à Paris, la présence de M. de Rémusat dans un salon était une véritable fête. C'en était encore une dans ces dernières années pour sa famille et pour ses amis; mais depuis qu'il avait quitté les affaires, il allait peu dans le monde, et c'est dans l'intimité seulement qu'on retrouvait l'admirable causeur d'autrefois.

M. de Rémusat était un des derniers survivans de cette forte génération qui, née à la vie politique sous la restauration, a vu la révolution de 1830 et s'y est cordialement associée. Heureusement le plus éminent de tous reste encore plein de vie et de courage; mais M. de Rémusat était son premier lieutenant, et c'est une grande douleur que de le voir disparaître après le duc de Broglie, M. Odilon Barrot, M. Cousin, M. Guizot, M. Jouffroy, M. Duchâtel, M. Villemain, M. Saint-Marc Girardin, M. Vitet. Entre lui et ceux qui l'ont précédé dans la tombe, il serait inconvenant d'établir une comparaison; mais on peut dire sans crainte qu'aucun d'eux n'a eu plus de droits au respect et à la reconnaissance des sincères patriotes et des vrais amis de la liberté. Ce n'est pas seulement dans les sciences politiques que la mort de M. de Rémusat laisse un vide irréparable, c'est aussi dans les sciences philosophiques, dans les lettres et dans cette vie sociale dont il était le type excellent. Depuis qu'il a cessé de vivre, il a eu l'heureux privilége d'être loué par tous les partis, un seul excepté, et cette exception même est un titre d'honneur. Le blâme dont ce parti poursuit sa mémoire au milieu des marques universelles de l'estime et de l'admiration publiques est le plus grand hommage qui puisse lui être rendu, celui qu'il eût préféré sans doute, si, dans son désintéressement de tout ce qui touchait à sa personne, il eût pris la peine de songer d'avance au jugement de la postérité. La haine de certains apologistes du second empire ne pouvait manquer au grand honnête homme dont on peut faire cet éloge bien rare, qu'il est toujours resté dans la vie publique le modèle accompli du vrai philosophe.

En terminant cette étude, il est un vœu déjà souvent formé que je renouvelle au nom des nombreux admirateurs de M. de Rémusat, c'est que toutes ses œuvres inédites, littéraires ou autres, soient intégralement publiées. Je sais que son fils le veut, et il fait bien. La meilleure manière d'honorer un pareil homme, c'est de le montrer tout entier.

P. DUVERGIER DE HAURANNE, ancien député.

DEUX CHANCELIERS

V.

ORIENT ET OCCIDENT (1).

I.

« On s'est pourvu ailleurs, » écrivait avec tristesse dans les derniers jours du mois d'août 1866 l'ambassadeur de France près le roi Guillaume Ier en voyant la Prusse rompre si brusquement les *négociations dilatoires* au sujet de la Belgique, et il est juste de reconnaître qu'il n'a plus cessé depuis d'apprécier sainement la situation et de tenir son gouvernement constamment en éveil au sujet de l'accord intime et absolu intervenu entre les deux cours de Berlin et de Saint-Pétersbourg à la suite de la mission du général Manteuffel. S'il s'obstina néanmoins pendant quelque temps encore à chercher une compensation pour son pays, — compensation bien modeste, il est vrai, et conforme à la nouvelle fortune de la France, — si dans les premiers mois de l'année 1867 notamment il se flatta d'obtenir de la bienveillance de M. de Bismarck la permission d'acheter le Luxembourg au roi de Hollande, s'il alla même un jour, lors d'une rapide excursion à Paris, jusqu'à affirmer dans des conversations intimes qu'il avait déjà la forteresse d'Alzette « dans sa poche, » ce n'est pas qu'il crût pour cela possible de revenir au beau rêve du quartier-général de Brünn et de réaliser cette « alliance nécessaire et féconde avec la Prusse » dont s'étaient leurrés à un certain moment quelques tempéramens sanguins sur les bords de la Seine. Il était seulement persuadé que le vainqueur

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin, du 1er juillet, du 15 août et du 15 septembre.

de Sadowa n'envierait pas à la France cette satisfaction mesquine du Luxembourg, qu'il trouverait même habile de « désintéresser » l'empereur Napoléon III à si bon marché, que, pour parler avec le poète, « le lion ne ferait que bâiller devant un morceau tellement petit. » Le lion rugit cependant, secoua sa crinière avec fureur et signifia durement que c'en était fait à jamais de toute *politique de pourboire*; mais cela même ne fit que confirmer M. Benedetti dans l'opinion qu'on s'était pourvu ailleurs, et qu'on était désormais à l'abri de toute inquiétude. Il jugea avec raison que M. de Bismarck devait être bien sûr de l'appui, en tout état de cause, de son ancien collègue de Francfort, pour refuser à la France jusqu'à cette modique aubaine et lui donner à ce point « la mesure de son ingratitude. »

En même temps que l'affaire du Luxembourg, les événemens de Crète vinrent démontrer à leur tour aux cabinets de Vienne et des Tuileries combien le prince Gortchakof était déjà de son côté engagé envers M. de Bismarck, combien résolu aussi à sacrifier à son intimité avec la Prusse les perspectives même les plus brillantes. Pour quiconque relit attentivement le curieux échange de notes auquel avaient donné lieu les troubles de Crète, il devient évident que, durant toute l'époque du mois de novembre 1866 au mois de mars 1867, les deux gouvernemens d'Autriche et de France avaient cherché à sonder les dispositions de la cour de Saint-Pétersbourg et à lui faire des avances à coup sûr bien significatives. Le soulèvement des Candiotes, on se le rappelle, vint, dans l'automne de 1866, surprendre et émouvoir l'Europe à peine remise de la secousse violente de Sadowa. Démesurément grossie par les nouvellistes plus ou moins intéressés, l'insurrection, après avoir excité de vives sympathies en Russie, finit par occuper sérieusement les chancelleries et sembla un moment destinée à évoquer devant les cabinets toute la question d'Orient dans son effrayant ensemble. Certains cabinets même ne parurent pas trop s'effrayer de l'éventualité : au lieu de se conformer aux traditions constantes de la diplomatie dans les affaires ottomanes, au lieu d'assoupir l'incident et d'en diminuer autant que possible les proportions et la portée, M. de Moustier pensa qu'il fallait « trouver un moyen de pacifier l'Orient, » et s'avisa de « provoquer une sorte de *consultation de médecins* afin de connaître l'opinion de chacun sur le remède à apporter au mal (1). » Bien plus étonnant encore fut le langage tenu par le gouvernement de Vienne, par la puissance qui jusqu'alors et de tout temps s'était contentée de soutenir la Turquie *per fas et ne-*

(1) Dépêche du comte de Mülinen au baron de Beust, 30 décembre 1866.

fas, sans rien lui demander, pas plus pour les sujets immédiats du sultan que pour les provinces tributaires. Rompant résolûment avec ces habitudes du passé, M. de Beust, qui venait de prendre en ce moment la direction des affaires en Autriche, écrivait dès le 10 novembre 1866 à son ambassadeur à Paris que, tout en désirant conserver le trône du sultan, « l'Autriche ne saurait refuser ses sympathies et son appui dans une certaine mesure aux populations chrétiennes de la Turquie qui ont parfois de justes réclamations à élever, et qui sont rattachées à quelques-uns des peuples de l'empire d'Autriche par des liens étroits de race et de religion. » Interpellé quelques jours après (28 novembre) par l'envoyé de Russie près la cour de Vienne, le ministre autrichien n'hésita pas à répondre qu'il était disposé à favoriser parmi les chrétiens d'Orient « le développement de leur autonomie et l'établissement d'un *self-government* limité par un lien de vassalité. » Enfin, dans une dépêche remarquable adressée au prince de Metternich et datée du 1er janvier 1867, M. de Beust alla jusqu'à proposer « une révision du traité de Paris du 30 mars 1856 et des actes subséquens, » en annonçant d'avance son désir de faire, dans l'arrangement à intervenir, la part très large à la Russie. Il n'eut pas de peine à démontrer que « les remèdes à l'aide desquels on a cherché, dans le cours des dernières années, à maintenir le *statu quo* en Orient se sont montrés insuffisans à maîtriser les difficultés que chaque jour est venu accroître. » — « La physionomie de l'Orient prise dans son ensemble, continuait la dépêche, se présente aujourd'hui sous un aspect essentiellement différent de celui qu'elle avait en 1856, et les stipulations de cette époque, dépassées qu'elles sont sur plus d'un point important par les événemens survenus depuis, ne répondent plus aux nécessités de la situation actuelle. » En un mot, M. de Beust ne visait à rien moins qu'à une intervention collective des puissances européennes dans les affaires de la Turquie, sans se dissimuler qu'en pareille conjoncture « il y aurait lieu de tenir compte, dans une mesure convenable, du rôle naturel qu'assure à la Russie en Orient la communauté des institutions religieuses, » et en indiquant clairement la nécessité de relever l'empire des tsars des conditions onéreuses qui lui furent imposées dans la Mer-Noire, « afin de se ménager par une attitude conciliante le concours sincère de cette puissance dans les questions du Levant. »

Le projet était hardi à coup sûr, il ne laissa même pas de choquer violemment les esprits en France. N'était-ce pas là en effet rayer d'un seul trait un passé de dix ans, perdre tout le fruit de la guerre de Crimée? On avait quelque répugnance à s'avouer que le traité de 1856 n'existait plus depuis longtemps, hélas! depuis le

jour où le gouvernement français avait brisé par ses complaisances gratuites envers la Russie ce faisceau des trois grandes puissances occidentales qui pouvait seul en assurer l'exécution efficace. Depuis lors l'acte n'avait cessé de s'en aller par lambeaux, d'être violé dans la plupart de ses stipulations, et la conférence de Paris, chargée nominalement de veiller au maintien du traité, s'était toujours bornée, ainsi que le faisait observer la dépêche autrichienne, « à donner après coup sa sanction à des faits accomplis en dehors de son action et qui étaient en désaccord avec les conventions placées sous sa sauvegarde. » Du reste, dès le lendemain de Sadowa, le prince Gortchakof ne s'était pas fait faute de saisir la première occasion pour dresser en quelque sorte l'épitaphe du traité de Paris. « Notre auguste maître, disait le chancelier russe dans un document daté du 20 août 1866 et marqué au coin d'une fine ironie, notre auguste maître n'a pas l'intention d'insister sur les engagemens généraux de traités *qui n'avaient de valeur qu'en raison de l'accord existant entre les grandes puissances pour les faire respecter*, et qui aujourd'hui ont reçu, par *le manque de cette volonté collective*, des atteintes trop fréquentes et trop graves pour ne pas être *invalidés...* » C'est précisément cette *volonté collective* que M. de Beust entendait faire revivre et rendre sérieuse en projetant la révision de l'acte de 1856. D'après son sentiment, le traité de Paris n'avait pas atteint son but, qui était d'assurer l'intégrité et la vitalité de l'empire ottoman. D'un côté les puissances occidentales ont imposé à la Russie sur les bords de l'Euxin une restriction de ses droits de souveraineté qu'un grand empire ne pouvait pas accepter à la longue et dont tôt ou tard il devait chercher à s'affranchir. De l'autre côté et par rapport aux populations chrétiennes du Levant, on se contenta d'enregistrer un firman promettant des réformes, et d'abandonner la Turquie à elle-même au lieu de réserver à l'Europe un moyen de peser par une douce violence et d'une manière permanente sur le gouvernement ottoman afin qu'il remplît ses devoirs envers les raïas, et que par une administration sage et honnête il devînt indépendant et fort. Le traité de Paris n'avait fait, estimait le ministre autrichien, que rendre à la Russie ce que la guerre de Crimée avait dû lui disputer avant toute chose : le monopole de l'influence sur les raïas; ce monopole, elle continuait de l'exercer comme par le passé, d'une manière latente, il est vrai, mais d'autant plus dangereuse qu'elle ne rencontrait pas de concurrence. M. de Beust voulait rétablir la concurrence ou plutôt il voulait établir un accord général « pour rendre les populations chrétiennes du sultan *les obligées de l'Europe entière* en les dotant, par les soins de toutes les cours garantes,

d'institutions autonomes suivant la diversité des religions et des races (1), » et il hésitait d'autant moins à faire à cette vaste conception le sacrifice de l'article du traité de Paris touchant la neutralisation de la Mer-Noire que l'Autriche l'avait combattu dès l'origine, qu'elle n'y avait adhéré qu'au dernier moment pour complaire aux puissances occidentales et mettre fin à la guerre de Crimée, et que les événemens en avaient démontré depuis la complète inefficacité. C'est sous l'impression du désastre de Sinope que la France et l'Angleterre avaient imaginé de restreindre les forces navales du tsar dans l'Euxin; par ce moyen, elles avaient entendu mettre Constantinople à l'abri d'un coup de main russe; mais, sous ce rapport comme sous tant d'autres, la physionomie de l'Orient avait essentiellement changé d'aspect. La Russie n'en était plus à méditer un coup de main : elle s'avançait plus lentement, mais bien plus sûrement, vers son but. La pacification du Caucase (2), la faiblesse irrémédiable de la Porte et le mécontentement chaque jour croissant des raïas, aussi impatiens du joug turc que dévoués à leur unique protecteur, le tsar, lui valaient bien tous les vaisseaux de la Mer-Noire. Du reste a-t-on réellement affranchi Constantinople de tout danger de ce côté? demandait le ministre autrichien. « En supposant que la Russie se décidât à construire des vaisseaux dans la mer d'Azof, lui ferait-on la guerre pour l'en empêcher? » Et le cabinet de Vienne résumait toute sa pensée par ces mots caractéristiques : « la question d'amour-propre ne saurait être décisive en face des intérêts immenses qui sont aujourd'hui en jeu. » En effet, on ne saurait trop insister sur cette vérité : la clause au sujet de l'Euxin n'était plus depuis longtemps qu'une « question d'amour-propre » entre les puissances occidentales et la Russie; on ne saurait nier non plus que M. de Beust ait vu loin et juste dans sa dépêche du 1er janvier 1867. Au lendemain de Sadowa, il cherchait à reconstituer l'Europe, à la retrouver, s'il est permis de s'exprimer de la sorte, et il savait y mettre le prix.

Dans une direction différente, la France s'évertuait de son côté à complaire aux vues du cabinet de Saint-Pétersbourg en concentrant ses efforts principalement sur la question brûlante du moment, sur cette insurrection candiote, dont l'opinion publique en Russie avait si ardemment épousé la cause. M. de Moustier proposa au prince

(1) Dépêche de M. de Beust au baron de Prokesch à Constantinople, 22 janvier 1867.

(2) « Ce qui m'alarme le plus, c'est le changement considérable que la pacification des provinces du Caucase a apporté à la situation de la Russie. Il est hors de doute pour moi que, dans les éventualités futures, les attaques les plus sérieuses des Russes seront dirigées contre nos provinces de l'Asie-Mineure. » Ainsi s'exprimait au commencement de 1869 Fuad-Pacha dans son testament politique adressé au sultan.

Gortchakof « une entente sur les éventualités qui surgissaient en Orient, » et, après avoir déjà parlé d'une « consultation de médecins, » il alla, dans une dépêche adressée à l'ambassadeur de France à Constantinople (7 décembre 1866), jusqu'à prononcer le mot de « remèdes héroïques. » Par cet euphémisme toujours médical, on entendait à Paris l'annexion de l'île de Crète à la Grèce, « la seule issue possible, avait affirmé le prince Gortchakof le 16 novembre 1866, si les puissances voulaient sortir de la voie des expédiens et des palliatifs qui jusqu'ici n'avaient fait que grever l'avenir des difficultés du présent. » Le mariage du jeune roi des Hellènes, George Ier, avec la grande-duchesse Olga Constantinovna, était alors une chose décidée, et aux Tuileries on ne demandait pas mieux que de faire de l'île de Crète la « dot » de la princesse russe. On n'y aurait pas même vu d'inconvéniens, paraît-il, à augmenter encore cette dot de l'Épire et de la Thessalie : c'était aller bien loin, plus loin même que ne pouvait le désirer la Russie, qui n'avait aucun intérêt à « permettre une extension telle de la Grèce qu'elle pût devenir un état puissant (1). » Toujours est-il que du rapprochement entre la France et la Russie naissait le projet d'une démarche commune pour demander au gouvernement turc la réalisation des réformes intérieures, et la cession de la Crète, déguisée sous la proposition d'un plébiscite, démarche qui se réalisait effectivement au mois de mars 1867 et à laquelle se ralliaient l'Autriche, la Prusse et l'Italie. Sans doute il y avait encore bien du vague et surtout bien du décousu dans la situation qui commençait à se dessiner à ce moment, et il était permis de regretter que la France et l'Autriche ne fussent parvenues à se mettre préalablement d'accord sur la nature des offres qu'elles entendaient faire à la Russie; mais les offres étaient bien réelles et très grandes, on ne saurait le contester, et il n'a dépendu que du successeur du comte Nesselrode de les coordonner, de les ajuster et de les faire tourner au profit et à la gloire de son auguste maître. Ce n'est pas l'Angleterre qui pouvait opposer de sérieux obstacles à la volonté collective de la France, de la Russie et de l'Autriche dans les affaires du Levant; déjà même elle s'apprêtait à s'y résigner, et certes le fruit que le prince Gortchakof voyait mûrir au printemps de 1867, pour ne point avoir tout l'attrait du fruit défendu, n'en était pas moins tout autrement sain et savoureux que celui que, quatre ans plus tard, il devait aller ramasser dans les cendres de Sedan.

Il est vrai que les gouvernemens de France et d'Autriche ne pensaient pas faire un don gratuit; il était sous-entendu qu'en échange

(1) Paroles de l'empereur Nicolas à sir Hamilton Seymour. — Pour les bruits concernant la Thessalie et l'Épire, voyez surtout la dépêche de Fuad-Pacha aux ambassadeurs à Paris et à Londres, 27 février 1867.

de ces concessions très larges sur le terrain d'Orient ils obtiendraient l'appui du cabinet de Saint-Pétersbourg dans les complications si menaçantes de l'Occident, et bien des circonstances semblaient plaider en faveur d'une pareille combinaison. Après tout, et abstraction faite de la vengeance tirée de « l'ingrat » empire des Habsbourg, la Russie n'avait pas trop à se féliciter de l'œuvre de M. de Bismarck. Sans parler de plusieurs parens de la famille impériale que le Hohenzollern détrônait et dépouillait avec une fermeté tempérée de quelques larmes, il y avait en général dans les procédés et les principes inaugurés sur l'Elbe et le Mein une forte teinte révolutionnaire qui devait médiocrement agréer à une cour que ne cessait de protéger l'ombre de Nicolas. Le plus grave cependant, c'est que la victoire de Sadowa venait d'ébranler brusquement et menaçait même de ruiner de fond en comble le système séculaire de la politique russe par rapport aux affaires d'Allemagne.

Depuis Pierre le Grand en effet, depuis Catherine II surtout, la Russie avait toujours travaillé à conquérir une influence prépondérante parmi les diverses cours germaniques; ses tsars ont plus d'une fois eu la haute main et le verbe haut dans les démêlés tudesques. « Le Romanof jouit chez nous d'un droit d'aînesse reconnu par ses frères, nos souverains du *Bund,* » s'était un jour écrié avec amertume un publiciste célèbre d'outre-Rhin, et l'attitude des états secondaires pendant la guerre de Crimée n'a point certes infirmé la justesse d'un pareil mot. Or c'est ce travail de plusieurs règnes et d'une pensée jusque-là immuable que la Russie voyait mis en question par les résultats imprévus de la campagne de Bohême. Déjà le nord de l'Allemagne échappait à son influence, et les « naïfs » seuls pouvaient encore se faire illusion sur le sort réservé au sud dans un avenir très prochain. « Dès le mois de septembre 1866, le cabinet de Berlin avait, dans une circulaire qui fut à dessein livrée à la publicité, revendiqué pour la confédération du nord et les états du midi seuls, à l'exclusion de toutes les autres puissances sans en excepter l'Autriche, le droit de lier leurs relations aussi étroitement qu'ils le jugeraient convenable, donnant ainsi à l'article 4 du traité de Prague une interprétation qu'il ne comportait pas. Dans les discours qu'il avait prononcés à l'ouverture des chambres prussiennes et du parlement du nord, le roi lui-même avait fait entendre, en les adressant *à l'Allemagne, aux peuples frères, à la terre que bornent les Alpes et la Baltique,* des allusions qui avaient fait tressaillir, suivant l'expression des journaux officieux, le cœur de tous les patriotes (1). » De son côté, M. de Bismarck s'était écrié au sein du même parlement en usant de ces termes de joueur devenus si fa-

(1) Benedetti, *Ma Mission en Prusse,* p. 249.

miliers à son langage et si caractéristiques pour son tempérament : « Notre enjeu est devenu plus grand à la suite de nos victoires; nous avons maintenant plus à perdre, mais la partie est encore loin d'être complétement gagnée! » A moins d'une action combinée et résolue de l'Europe, l'absorption de l'Allemagne entière par la Prusse n'était plus qu'une question de temps, et, à le bien prendre, la Russie y trouvait encore moins son compte que la France. La France voyait seulement s'unir en faisceau plus compacte et plus menaçant une fédération de royaumes et de principautés qui déjà auparavant lui avaient été hostiles ou du moins opposés. La Russie au contraire perdait toute une ligue d'états dont la fidélité et le dévoûment ne lui avaient jamais fait défaut, qui lui formaient une espèce d'enceinte continue du côté d'un Occident parfois peu sympathique; à leur place allait se substituer une puissance formidable, entreprenante et envahissante dès l'origine, appelée tôt ou tard par la nécessité de l'histoire, par la fatalité de race, à représenter et à opposer l'idée germanique à l'idée slave. A toute autre époque de l'empire des tsars, dans le bon vieux temps du comte Nesselrode par exemple, — alors qu'au lieu de faire de la politique de dépit et de propagande sur les bords de la Néva, on y faisait de la politique de conservation et d'équilibre, — la conduite d'un chancelier russe en pareille occurrence n'eût point été douteuse : une coalition de la Russie, de la France et de l'Autriche se fût formée au lendemain de Sadowa pour la sauvegarde de l'Europe, et ce n'est pas trop dire que d'affirmer que, dans le printemps de l'année 1867, Alexandre Mikhaïlovitch tenait en ses mains les destinées du monde.

Ainsi mis en demeure de faire son choix, le prince Gortchakof n'eut garde de décliner les avances française et autrichienne dans la question d'Orient; il s'empressa de leur donner un retentissement très grand au contraire, et s'éleva même parfois en cette occasion à un lyrisme peu usité dans le style des chancelleries. Il fut charmé du nouveau ministre d'Autriche èt lâcha toutes les écluses d'un enthousiasme quelque peu forcé. « M. de Beust, écrivait-il à son ambassadeur à Londres, inaugure une ère nouvelle dans la politique de l'Autriche, une ère à vues larges et élevées; c'est le premier homme d'état de ce pays et de notre époque qui fait courageusement l'essai de quitter le terrain des rivalités mesquines. » Pour ce qui regardait la France, il s'appliquait surtout à bien marquer que l'initiative venait d'elle, et « en priant l'empereur Napoléon III de se reporter aux entretiens que l'empereur Alexandre a eus avec lui à Stuttgart » (en 1860), il semblait vouloir assigner aux pourparlers actuels un caractère extraordinaire

de gravité et de généralité. « Sa majesté impériale, continuait le chancelier russe dans sa dépêche du 16 novembre 1866 à M. de Budberg, a accueilli avec satisfaction les ouvertures que M. le marquis de Moustier nous a faites en vue d'une entente entre le cabinet français et nous sur les éventualités qui surgissent en Orient. Les principes généraux que M. le ministre des affaires étrangères de France a émis, les assurances qu'il nous a données, ont aux yeux de notre auguste maître un prix tout particulier, puisqu'ils émanent de la pensée directe de l'empereur Napoléon, et que c'est par ordre exprès de sa majesté que M. le marquis de Moustier a abordé ces questions. » La verve et l'entrain d'Alexandre Mikhaïlovitch allaient toujours en croissant : il finit même par parler latin et par écraser le pauvre envoyé turc avec une citation classique. « Voici, écrivait-il au mois de février 1867, ce que j'ai dit à Comnenos-Bey : l'île de Crète est perdue pour vous ; après six mois d'une lutte aussi acharnée, la conciliation n'est plus possible. En admettant même que vous parveniez à y rétablir pour quelque temps l'autorité du sultan, ce ne serait que sur un tas de ruines et un monceau de cadavres. Tacite a dit depuis longtemps ce qu'il y a de précaire dans ce règne du silence qui succède à la dévastation : *solitudinem faciunt, pacem appellant...* »

Malheureusement on ne fut pas longtemps à reconnaître que, tout en faisant fête à la France et à l'Autriche de leur évolution orientale et en s'efforçant même de les compromettre dans cette direction autant que possible (1), le chancelier russe avait un soin extrême pourtant de maintenir son accord intime avec l'ancien collègue de Francfort et de ne contrarier en rien ses visées dans les affaires de l'Occident. Très ardent pour la cause du plébiscite en Crète, il se montrait par contre d'une indifférence absolue au sujet d'une cause analogue sur l'Eider, bien autrement légitime pourtant, garantie par des traités solennels (2), et qui intéressait à un si haut point la noble et malheureuse patrie de la future tsarine. Il garda un silence non moins significatif en face de la publication faite au mois de mars 1867 par M. de Bismarck des conventions avec les états du sud, conventions qui assujettissaient à la Prusse

(1) « Je veux bien que vous envoyiez votre voiture devant ma porte, mais à la condition que vous montiez en effet chez moi, » disait spirituellement à M. de Budberg un des prédécesseurs de M. de Moustier à l'hôtel du quai d'Orsay quelques années auparavant, mais dans des conjonctures semblables où la Russie faisait sonner haut les avances du cabinet des Tuileries en même temps qu'elle éludait avec soin tout engagement positif envers lui.

(2) Les préliminaires de Nikolsbourg ainsi que le traité de Prague avaient stipulé la rétrocession au Danemark des districts du nord du Slesvig après un vote des populations. On sait que la Prusse a éludé jusqu'à ce jour l'exécution de cet engagement.

les forces militaires de l'Allemagne et abolissaient de fait « la situation internationale indépendante » que les préliminaires de Nikolsbourg avaient stipulée pour la Bavière et le Wurtemberg (1) ; Alexandre Mikhaïlovitch fit le même bon marché du Wurtemberg comme du Danemark, du trône de la reine Olga comme du berceau de la princesse Dagmar. Sur ces entrefaites éclata l'incident du Luxembourg, et le gouvernement français put mesurer le degré de bienveillance qu'il était parvenu à inspirer au cabinet de Saint-Pétersbourg par ses « remèdes héroïques » à l'égard de la Turquie. Le chancelier russe fut correct à coup sûr et très sincère dans son désir de la paix, mais il n'eut point pour la position de la France les égards que l'Angleterre elle-même croyait juste de lui témoigner, il sembla surtout préoccupé de ne point porter ombrage à son illustre ami de Berlin. Tout en glorifiant aussi M. de Beust pour son « courageux essai de rompre avec les rivalités mesquines, » le gouvernement russe ne se faisait pas faute d'encourager en même temps, de la manière la plus dangereuse et la plus provocante, la violente opposition slave dans l'empire de Habsbourg au moyen de ce fameux *congrès* de Moscou, dont il sera parlé dans la suite. D'autres déceptions encore, moins connues du public, mais non moins cuisantes, vinrent probablement s'ajouter à tous ces mécomptes, car l'Autriche aussi bien que la France ne tardèrent pas à opérer leur retraite sur ce terrain mouvant d'Orient et à faire leur jonction avec l'Angleterre pour maintenir désormais fermement les droits du sultan. La « consultation de médecins » prit décidément fin, et le *malade* légendaire ne s'en porta pas plus mal; mais tout fut dit dès lors pour les éventualités terribles de l'avenir.

« Il existe une entente entre Saint-Pétersbourg et Berlin, » avertissait de nouveau l'année d'après (le 5 janvier 1868) M. Benedetti en désignant toujours la mission souvent mentionnée du général Manteuffel comme le point de départ de cet accord qui ne cessait de le préoccuper. « N'est-ce pas de ce moment en effet, se demande-t-il, que les deux cours marquent plus visiblement leur politique, la Russie en Orient et dans les provinces slaves de l'Autriche, la Prusse en Allemagne, sans que jamais il se soit élevé un nuage entre elles? Constamment unies dans toutes les questions, elles ont, chacune de son côté, poursuivi leurs desseins avec une confiance

(1) M. de Beust écrivait au sujet de ces conventions militaires avec une finesse résignée : « Une alliance établie entre deux états dont l'un est faible et l'autre est fort, alliance qui n'a pas de texte particulier, mais qui doit être maintenue en permanence pour toutes les éventualités de guerre, n'est pas de nature à faire croire à une *existence internationale indépendante* de l'état faible. » Dépêche au comte Wimpffen à Berlin, 28 mars 1867.

qui témoigne des garanties mutuelles qu'elles ont stipulées. » Et l'ambassadeur ajoute que cette conviction commence à s'imposer à bien des esprits, à lord Loftus notamment, son collègue d'Angleterre, demeuré longtemps très incrédule à cet égard. « Sa manière de voir s'est sensiblement modifiée, et il n'est pas moins persuadé que d'autres membres du corps diplomatique qu'il a été pris des arrangemens éventuels entre les deux gouvernemens du roi Guillaume et de l'empereur Alexandre. J'en ai, pour ma part, trouvé la démonstration permanente, si je puis m'exprimer ainsi, dans la résolution bien arrêtée, et qui n'a jamais varié, du cabinet de Berlin de préparer l'union allemande en attendant de pouvoir y substituer l'unité à son profit exclusif sans s'en laisser détourner un instant par l'éventualité d'un conflit avec la France. J'en ai vu également la preuve dans le soin avec lequel M. de Bismarck évite de s'expliquer sur la question d'Orient. Quand on l'interroge, il répond qu'il ne lit jamais la correspondance des ministres du roi à Constantinople, et votre excellence n'aura pas oublié avec quelle complaisance il s'est toujours prêté aux vues du prince Gortchakof. » M. Benedetti signale aussi « l'impulsion nouvelle imprimée depuis l'été dernier à la propagande panslaviste; » il indique très bien les desseins vastes et les espérances lointaines du cabinet de Saint-Pétersbourg dans sa connivence avec la Prusse, et donne en général de la politique russe à cette époque une idée plus haute et plus juste que certains panégyristes malavisés de nos jours qui, pour bien prouver que le prince Gortchakof a rempli son rôle aussi complétement que possible et avec tout le succès désirable, n'imaginent rien de mieux que de rapetisser ce rôle et de le rétrécir.

II.

C'est le propre de toute louange de convention de forcer non-seulement le ton, mais de se tromper même parfois de note; il y a dans l'encens parfum et cendres, disaient les anciens, et il y a bien de l'équivoque aussi dans la manière courante de féliciter le chancelier russe de son « triomphe » dans la question de l'Euxin. Prétendre que le prince Gortchakof n'ait favorisé les desseins audacieux de la Prusse qu'en vue d'affranchir la Russie de ses liens dans la Mer-Noire, qu'il ait livré d'avance le monde à M. de Bismarck dans le seul espoir de répudier un jour pour son compte l'acte de 1856, c'est là au fond faire aussi peu d'honneur à son génie qu'à son patriotisme. Certes l'homme d'état éminent dont les petits-fils de Washington venaient, dans l'année de Sadowa, célébrer à Saint-Pétersbourg le « regard prophétique » en suppliant le Dieu éternel

« qui avait arrêté le soleil pour Josué » de suspendre également le cours de la vie pour Alexandre Mikhaïlovitch, « afin que les regards de deux mondes pussent rester longtemps fixés sur lui (1), » le diplomate consommé qui, au printemps de 1867, faisait si peu de cas des avances considérables des cabinets de Vienne et des Tuileries, — certes ce ministre n'eût pas manqué à ce moment d'écarter avec un sourire dédaigneux l'hypothèse mesquine qui, dans le bouleversement prochain et prévu de l'Europe, aurait assigné à la Russie, pour unique victoire et conquête, l'abolition de tel article blessant d'un traité que les événemens avaient déjà depuis longtemps « invalidé. » Ce n'est pas contre un pareil « plat de lentilles, » pour parler le langage de M. de Bismarck, qu'il entendait céder au Hohenzollern certain *droit d'aînesse* du Romanof; ce n'est pas à un prix aussi dérisoire qu'il pensait faire abandon de l'Occident : il visait plus haut et comptait avoir la part du lion dans la curée à venir. La fortune a pu trahir ses espérances, déjouer ses calculs et le plier à maintes nécessités inéluctables; mais, s'il est puéril de vouloir lui faire autant de vertus de toutes ces nécessités bien fâcheuses, et lui composer une sorte d'auréole des éclairs et des foudres de la guerre de 1870, l'histoire, dans son impartialité, n'en doit pas moins tenir compte au prince Gortchakof de ses intentions, qui furent à la hauteur des événemens, et, sans dissimuler son échec, lui accorder pourtant le plein bénéfice du *in magnis voluisse*.

On caressait en effet des projets grands, gigantesques, sur les bords de la Moskova et de la Néva dans toute cette époque agitée et fiévreuse qui sépara Sedan de Sadowa, on s'y berçait de rêves enchanteurs, on partageait le monde entre Slaves et Germains, et le ministre « national » répondait en somme aux vœux ardens de la nation entière en faisant de l'alliance prussienne le pivot de sa politique, en y voyant la condition absolue et le gage certain de tout un avenir de gloire et de prospérité pour la Russie. Il faut se reporter par la pensée à l'ébranlement universel des esprits à la suite de la victoire, aussi prodigieuse qu'imprévue, de la Prusse en 1866, aux plans innombrables, fantastiques, qui surgirent alors soudain pour la reconstruction des empires et des races, il faut se rappeler cette volée sans fin de Minerves toutes armées que le coup de marteau du Vulcain germanique fit sortir de tant de têtes fêlées qui se croyaient olympiennes, — la *refonte* générale que subit en un clin d'œil notre pauvre philosophie de l'histoire, à la fois si tranchante et si malléable, — pour apprécier équitablement le courant d'idées

(1) Discours du sous-secrétaire d'état, M. Fox, au banquet offert par le club anglais de Saint-Pétersbourg à la mission extraordinaire des États-Unis en 1866.

étrange et impétueux qui entraînait alors le peuple de Pierre le Grand et de Catherine II. « Une puissance irrésistible pousse les peuples à se réunir en grandes agglomérations en faisant disparaître les états secondaires, et cette tendance est peut-être inspirée par une sorte de prévision providentielle des destinées du monde. » Ainsi s'exprimait au lendemain de Sadowa un document officiel d'une autorité incontestable, un manifeste diplomatique qui annonçait *urbi et orbi* les hautes pensées du gouvernement impérial de France (1). Le moyen de s'étonner dès lors que les enfans de Rourik se soient fait le même raisonnement, qu'ils se soient demandé avec candeur si la bataille de Kœnigsgrætz ne venait pas de livrer décidément l'Europe centrale aux Hohenzollern et l'Europe orientale aux Romanof? Après quelques instans d'hésitation et d'effarement, le patriotisme moscovite résolut en conséquence de ne prendre nul ombrage de l'ambition du roi Guillaume Ier, mais il se mit à proclamer sur-le-champ que la Russie avait, elle aussi, une mission à remplir, une « idée » à réaliser, et que le soleil des unités nationales et des grandes agglomérations brillait pour tout le monde.

Il y avait dans l'ancienne capitale des tsars une feuille célèbre qui, bien déchue depuis et descendue à l'heure qu'il est au rang d'un journal ordinaire, quoique toujours important, exerçait alors une influence prépondérante, tyrannique, de la Dvina jusqu'à l'Oural : on l'appelait par momens et sans y entendre malice « le premier pouvoir de l'état après l'empereur. » Depuis la funeste insurrection de Pologne, la *Gazette de Moscou* était en effet le moniteur des passions populaires de la sainte Russie, l'officine d'où partaient les mots d'ordre pour l'opinion publique dans le vaste empire du nord, et souvent même des instructions formelles pour les ministres dirigeans à Saint-Pétersbourg. Cette fois encore l'organe tout-puissant de M. Katkof se fit le porte-voix de la nation et traça impérieusement le programme de la politique de l'avenir. Déjà peu de temps après la conclusion de la paix de Prague, la feuille de Moscou posait « comme une vérité incontestable, que la marche des événemens a fait naître des intérêts qui invitaient les deux puissances de Russie et de Prusse à s'allier encore plus activement que par le passé; » elle affirmait en outre que des ouvertures dans ce sens avaient été faites par M. de Bismarck, « ouvertures d'autant plus acceptables que la Prusse n'a pas d'intérêts qui lui soient propres en Orient; sur cette question, le cabinet de Berlin peut prendre, de concert avec la Russie, telle attitude qui lui conviendrait. » Le thème fut depuis repris et développé sous mainte forme et dans maint article jusqu'à ce qu'un

(1) Circulaire de M. de Lavalette, 16 septembre 1866.

leading du 17 février 1867 vînt lui imprimer la grande consécration d'un principe spéculatif et humanitaire.

« L'ère nouvelle se dessine enfin, — y lisait-on, — et c'est pour nous, Russes, qu'elle a une portée particulière. Cette ère est bien la nôtre; elle appelle à la vie un monde nouveau demeuré jusque-là dans l'ombre et dans l'attente de ses destinées, le monde gréco-slave. Après des siècles passés dans la résignation et la servitude, voilà enfin que ce monde touche au moment de la rénovation; ce qui a été si longtemps oublié et comprimé revient à la lumière et se prépare à l'action. Les générations actuelles verront de grands changemens, de grands faits et de grandes formations. Déjà sur la péninsule du Balkan et sous la couche vermoulue de la tyrannie ottomane se dressent trois groupes de nationalités vivaces et fortes, les groupes hellénique, slave et roumain. Étroitement unis entre eux par la communauté de leur foi et de leurs destinées historiques, ces trois groupes sont également liés à la Russie par toutes les attaches de la vie religieuse et nationale. Ces trois groupes de nations une fois reconstruits, la Russie se révélera sous un jour tout nouveau. Elle ne sera plus seule dans le monde; au lieu d'une sombre puissance asiatique dont elle avait jusque-là l'apparence, elle deviendra une force morale indispensable à l'Europe, une civilisation gréco-slave complétant la civilisation latino-germaine, qui sans elle resterait imparfaite et inerte dans son exclusivisme stérile... » Descendant bientôt après de ces hauteurs quelque peu abstraites sur le terrain plus pratique des voies et moyens, le fougueux apôtre de l'*ère nouvelle* s'écriait le 7 avril : « Si la France soutient par les armes et par son influence politique la renaissance des peuples latins, si la Prusse agit de la même manière vis-à-vis de l'Allemagne, pourquoi donc la Russie, comme unique puissance slave indépendante, ne soutiendrait-elle pas les peuples slaves et n'empêcherait-elle pas les puissances étrangères de mettre des obstacles à leur développement politique? La Russie doit employer toutes ses forces à introduire chez ses voisins du midi une transformation semblable à celle qui s'est opérée dans l'Europe centrale et occidentale; elle doit prendre sans la moindre hésitation vis-à-vis des Slaves le rôle que la France a pris à l'égard des peuples latins et la Prusse vis-à-vis du monde allemand. La tâche est noble, car *elle est exempte d'égoïsme*; elle est bienfaisante, car elle achèvera le triomphe du principe des nationalités et donnera une base solide à l'équilibre moderne de l'Europe; elle est digne de la Russie et de sa grandeur, elle est immense, et nous avons la ferme conviction que la Russie la remplira. »

C'est sous le stimulant de pareilles théories, espérances et pas-

sions, que fut montée au printemps de l'année 1867 l'étrange *exposition ethnologique de Moscou* (1), qui devint bientôt le prétexte d'une grande démonstration au dehors, démonstration assez inoffensive en apparence pour écarter tout embarras diplomatique, assez bien calculée cependant pour produire son effet sur des esprits naïfs et inflammables, pour fasciner de malheureuses peuplades déshéritées, plus riches d'imagination que de culture. Certes la science véritable devait retirer bien peu de profit de cette réunion projetée dans le *manége* de Moscou de tous les « types » slaves avec leurs costumes, leurs armes, leurs ustensiles domestiques et leurs flores; mais l'entreprise n'en fut pas moins jugée digne des protections les plus augustes. L'empereur et l'impératrice offrirent des sommes considérables pour subvenir aux frais de l'œuvre, le grand-duc Vladimir en accepta la présidence honoraire, les hauts dignitaires de la cour et de l'église se chargèrent de la direction. Des appels chaleureux furent adressés aux Slaves de l'Autriche et de la Turquie, à leurs différentes sociétés historiques, géographiques ou autrement savantes, pour contribuer par des envois nombreux à la magnificence de l'exposition, et une nuée d'émissaires s'abattit sur les pays du Danube et du Balkan, en quête d'adhésions, d'échantillons et de « types. » Des comités se formèrent sur divers points de l'empire, afin de dignement préparer la réception des « hôtes slaves, » qui ne manqueraient pas d'affluer au « jubilé national, » et bientôt il fut parlé d'un *congrès* où l'on s'expliquerait sur les besoins et les intérêts de tant de « peuples frères, » sur les espérances et les doléances de la grande patrie commune, de la patrie *idéale*. C'était le moment, il importe de le rappeler, où l'insurrection crétoise, toujours persistante, attisée par la Grèce et exagérée par des journaux trop peu ou trop bien informés, tenait en éveil et dans l'attente les populations chrétiennes de la Turquie, le moment aussi où les Tchèques de la Bohême, entraînant à leur suite presque tous les Slaves de l'Autriche, protestaient contre la constitution cisleithane et refusaient de siéger dans les chambres représentatives de l'empire. Le Kremlin devenait ainsi le *mons sacer* des intransigeans des deux bords de la Leitha, le *congrès de Moscou* prenait toute l'apparence d'un *contre-parlement* opposé au *Reichsrath* de Vienne, et le langage tenu par les organes les plus autorisés du cabinet de Saint-Pétersbourg n'était point fait pour calmer les susceptibilités des gouvernemens intéressés, ni pour dissuader de manifestations provocantes. Parlant des pieux *pèlerins*

(1) Voyez la *Revue* du 1er septembre 1867 : *le Congrès de Moscou et la propagande panslaviste.*

de la Turquie et de l'Autriche qui s'apprêtaient à visiter Moscou, « cette sainte Mecque des Slaves, » la *Correspondance russe*, la feuille ministérielle par excellence (1), s'exprimait ainsi au mois d'avril 1867 : « On ne peut raisonnablement exiger de nous que nous reniions notre passé. Nous laisserons donc croire à nos hôtes qu'ils sont venus chez une nation sœur *dont ils ont tout à attendre* sans avoir rien à craindre d'elle; *nous écouterons leurs griefs*, et le récit de leurs maux ne pourra que resserrer les liens qui nous unissent à eux. Si maintenant ils s'avisent d'établir une comparaison entre leur état politique et le nôtre, *nous ne serons pas assez niais* pour leur prouver qu'ils sont dans les conditions les plus favorables du développement slave. Ces conditions, nous les croyons au contraire mauvaises, nous l'avons dit cent fois, et nous pourrions bien le redire encore... »

Sans doute les menées russes dans les pays du Danube et des Balkans n'étaient pas précisément d'invention toute récente; elles remontaient même bien loin dans le passé, elles dataient du règne de la grande Catherine. Sous main et à la sourdine, la propagande panslaviste avait été encouragée ou protégée depuis bientôt un siècle; mais c'était pour la première fois dans cet été de 1867 que le gouvernement de Saint-Pétersbourg assumait ainsi hautement la responsabilité d'une pareille propagande et faisait déployer dans ses états le drapeau des saints Cyrille et Méthode. Dans un empire où tout est surveillé, réglé et commandé d'en haut, où rien ne se fait spontanément, où tout est arrangé et *voulu*, des « Slaves étrangers, » sujets de deux puissances voisines et « amies, » étaient admis, provoqués à venir exposer leurs griefs, porter des plaintes contre leurs gouvernemens respectifs, demander assistance et délivrance au nom d'un droit des gens tout nouveau, du principe fraîchement éclos des grandes agglomérations et des unités nationales. *On ne fut pas assez niais* pour éconduire ces « députés » étranges, pour leur parler raison et résignation; on leur parlait au contraire d'un « sort meilleur et prochain, » on les promenait à travers toutes les villes de l'empire au milieu des manifestations enthousiastes dirigées par les colonels et les archimandrites, on les accablait de témoignages de sympathie, d'ovations et de démonstrations auxquelles prenaient part l'armée, la magistrature et tout ce qu'il y avait d'élevé dans le monde officiel. Des généraux, des amiraux et des ministres présidaient à des banquets où le désastre de Sadowa était célébré comme un événement providentiel et heu-

(1) Elle émanait directement du ministère de l'intérieur, était rédigée en français et destinée à « éclairer » l'opinion étrangère sur les faits et gestes du gouvernement russe.

reux par des sujets de l'empereur François-Joseph, où des appels étaient adressés au tsar « de venger les outrages séculaires de la Blanche-Montagne et de Kossovo, et de planter la bannière russe sur les Dardanelles et la basilique de Sainte-Sophie. »

L'ébranlement donné par de telles démonstrations à toute une race, à tout un monde religieux, fut profond et prolongé, et certes les annales contemporaines ont rarement connu de période aussi peu *correcte* au point de vue du droit international et des pratiques des chancelleries que celle qui eut pour départ le congrès de Moscou et pour arrêt la conférence de Paris au sujet de la Grèce. Elle fut étrange en effet, cette époque, avec des présidens du conseil tels que Ratazzi, Bratiano, Koumondouros, avec des généralissimes comme Garibaldi, Pétropoulaki et « Philippe le Bulgare, » avec ces expéditions de Mentana, de Sistow, de l'*Arcadion* et de l'*Enosis*, avec ces agitations, pour tout dire, allemande, italienne, tchèque, croate, roumaine, serbe, bulgare, grecque et panslave. Sans entrer plus avant dans l'histoire fastidieuse de ces événemens complexes et nullement éclaircis encore, il suffit, pour en apprécier le caractère général et en saisir le lien intime, de relire avec toute l'attention qu'il mérite le rapport déjà mentionné de l'ambassadeur de France près la cour de Berlin, en date du 5 janvier 1868. « Il faut à M. de Bismarck, y écrit M. Benedetti, une Italie troublée, en désaccord permanent avec la France, pour nous contraindre à entretenir des forces plus ou moins considérables dans les états du saint-siége, pour se ménager au besoin le moyen de susciter, à l'aide du parti révolutionnaire, une rupture violente entre le gouvernement de l'empereur et celui du roi Victor-Emmanuel, pour neutraliser en un mot notre liberté sur le Rhin... Je ne serais pas surpris non plus, si M. de Bismarck était l'instigateur de l'impulsion nouvelle imprimée depuis l'été dernier à la propagande panslaviste; il y trouve l'avantage immédiat d'inquiéter l'Autriche par la Russie. La Russie se montrerait assurément moins entreprenante, et la Prusse de son côté ne l'encouragerait pas à réveiller la question d'Orient, par la simple raison qu'elle ne saurait elle-même y trouver aucun avantage, si elle ne croyait indispensable de payer de ce prix la liberté qu'elle revendique en Allemagne. L'incertitude de la situation ne fait que resserrer chaque jour davantage les liens qui unissent la Prusse à la Russie et solidariser les ambitions de l'une en Allemagne avec celles de l'autre en Orient. »

Un *comité permanent pour les intérêts de l'unité slave* s'était formé au lendemain du congrès de Moscou, sous les auspices d'un grand-duc, et son action ne tarda pas à se faire sentir parmi les Ruthènes, les Tchèques, les Croates de l'Autriche; mais c'est sur-

tout dans les provinces tributaires ou sujettes de la Porte-Ottomane que l'agitation devint aussi chronique que périlleuse. Le malheureux Turc fut assailli de toutes parts : un jour c'était le vladika de Montenegro qui lui demandait sur un ton menaçant tel port de l'Adriatique, un autre jour c'était le prince de Serbie qui réclamait l'évacuation de telle forteresse en appuyant sa requeté d'armemens extraordinaires. De nombreux convois d'armes arrivaient de la Russie dans les provinces danubiennes sous la fausse désignation de matériel pour la construction de chemins de fer (1), tandis que des navires de guerre grecs ne cessaient de vouloir rallumer à toute force dans l'île de Crète une insurrection près de s'éteindre et qui, à la vérité, n'avait jamais eu un foyer très grand. C'était l'époque des « comités de secours » et des « bandes libératrices » envahissant tantôt les états du pape au cri de *Roma o morte!* tantôt faisant incursion dans la Thessalie pour venger « les mânes outragés de Phocion et de Philopœmen, » ou bien encore franchissant jusqu'à cinq fois dans l'espace d'un an le Danube du côté de la Roumanie afin de réveiller dans les Balkans « le lion à la crinière d'or! » — « Aujourd'hui c'est à nous, frères, qu'il appartient de prouver à la diplomatie européenne qu'il existe encore des descendans du terrible Krum; le lion à la crinière d'or vous appelle et la trompette de la guerre. » Ainsi s'écriait au mois d'août 1868 une proclamation datée des « Balkans » et signée *gouvernement provisoire* (2). « Il est de fait, mandait le 6 février 1868 dans un curieux rapport adressé au comte de Beust l'agent de l'Autriche dans les principautés, le baron d'Eder, il est de fait qu'à Bukharest, comme dans différentes villes des bords du Danube, il existe des comités bulgares : leur but est de provoquer des troubles en Bulgarie, de les appuyer, de leur donner des proportions plus étendues que celles de l'an passé. Tout dernièrement encore on était persuadé ici qu'au retour du beau temps éclateraient des complications sérieuses dans l'Europe occidentale qui permettraient à la Russie de déclarer la guerre à la Turquie, et, dans la prévision de ces événemens, on a fait des préparatifs pour influencer avec énergie le soulèvement bulgare. Bien que le gouvernement des principautés se trouve entre les mains d'un parti (radical) traditionnellement hostile à la Russie, il n'en penche pas moins vers cette puissance depuis un certain temps et attend d'elle la réalisation de ses efforts et de ses espérances. Les journaux de l'opposition (conservatrice) combattent ces tendances

(1) Voyez à ce sujet les documens parlementaires anglais, français et autrichiens de l'année 1868, et notamment les rapports des agens de l'Autriche à Iassy et à Bukharest.

(2) Annexe à la dépêche du consul de Knappitsch au baron de Prokesch à Constantinople, Ibraïla, 14 août 1868.

russophiles du gouvernement; ils lui reprochent d'agir de concert avec la Prusse et de préparer des difficultés à l'Autriche dans l'éventualité d'un conflit entre la France et la Prusse. Les feuilles du gouvernement répondent en faisant valoir que le parti national n'est en principe l'adversaire d'aucune puissance, et qu'on n'a pas de raison pour combattre la Russie du moment que cette puissance défend la cause du droit et des nationalités opprimées. »

Assurément il serait injuste de vouloir faire remonter jusqu'au gouvernement russe la responsabilité de toutes les agitations désordonnées de cette époque dans le monde slavo-gréco-roumain, mais il n'en est pas moins vrai qu'il ne fit rien pour les arrêter ou seulement les désavouer. En parcourant les documens parlementaires de ce temps, les divers livres bleus, rouges, verts et jaunes des années 1867-69, on est frappé de rencontrer à chaque pas des représentations multipliées et énergiques, adressées par les cabinets de Londres, des Tuileries et de Vienne à la Serbie, à la Roumanie et à la Grèce au sujet de leurs préparatifs militaires, des envois d'armes clandestins et des bandes envahissantes, pendant que les cabinets de Saint-Pétersbourg et de Berlin s'abstiennent soigneusement de toute démarche de ce genre. Par un retour piquant des choses d'ici-bas, qui dut faire l'étonnement des Nesselrode et des Kamptz dans leur céleste demeure, c'étaient maintenant les puissances occidentales, c'étaient l'Angleterre et la France, auxquelles se joignait aussi l'Autriche, qui dénonçaient au monde les menées révolutionnaires du parti démagogique européen, tandis que la Prusse gardait le silence et que la Russie s'obstinait à nier le fait ou en plaidait les circonstances atténuantes. Les excuses pour le gouvernement d'Athènes, le prince Gortchakof les trouvait tout bonnement dans la constitution hellénique : « cette constitution, disait-il, donne à tous les Grecs pleine liberté de quitter leur propre pays et de prendre parti dans tout conflit tel que celui qui existait en Crète (1), » et ce fut là à coup sûr un spectacle original que celui d'un ministre d'une autocratie faisant valoir devant un vieux whig comme lord Clarendon les conditions inexorables d'un régime parlementaire et légal. La Porte, on se le rappelle, ne voulut rien comprendre à une légalité qui la tuait; elle finit par perdre patience, par adresser un *ultimatum* au gouvernement d'Athènes, et une conférence se réunit à Paris pour « rechercher les moyens d'aplanir le différend survenu entre la Turquie et la Grèce. » De bonnes âmes appréhendèrent une attitude embarrassée de la part du chancelier russe devant un pareil aréopage, elles le crurent même capable de mettre des entraves

(1) Dépêche de sir A. Buchanan au comte de Clarendon, 19 décembre 1868.

aux travaux de cette réunion : c'était mal connaître les ressources d'un esprit aussi délié que lettré, et qui profita de l'occasion pour risquer son fameux mot sur Saturne. « Il me revient, écrivait-il au baron Brunnow à Londres, 13 janvier 1869, qu'il y a des personnes qui accusent la Russie de vouloir faire avorter la conférence. On n'ignore pas que la conférence émane de la pensée de l'empereur. La fable de Saturne n'a pas d'application dans les erremens de la politique du cabinet impérial... » Alexandre Mikhaïlovitch n'était pas au bout de ses hardiesses; il devint amer, presque agressif, il parla des « excitations du dehors, » d'un « procès de tendance, » de « la méfiance qui s'attachait à chaque pas de la Russie, » et alla jusqu'à dénoncer une grande conspiration ourdie par les puissances occidentales contre la paix du Levant. « Il nous est impossible de ne pas remarquer, disait-il dans une dépêche au baron de Brunnow du 17 décembre 1868, que cette note discordante n'est pas la seule qui soit venue *troubler les échos de* l'*Orient*. C'est ainsi qu'on a vu d'abord la Serbie devenir le point de mire d'une agitation qui de la presse a fini par gagner la diplomatie; le prince Michel Obrénovitch a été mis en suspicion, et il n'a fallu rien moins que sa fin tragique pour désarmer les hostilités dirigées contre lui. Aussitôt après, c'est le gouvernement des principautés-unies contre lequel s'élèvent des accusations : les bandes bulgares deviennent un motif d'incriminations, on lui reproche de les avoir tolérées, on l'accuse de les avoir encouragées. Cette complication à peine écartée, une crise nouvelle surgit dans les rapports de la Turquie avec la Grèce, une crise plus grave encore et plus dangereuse pour la paix générale... » Décidément, à défaut de la « fable de Saturne, » celle du loup et de l'agneau avait bien son application dans les erremens de la politique du cabinet impérial de Saint-Pétersbourg.

La conférence de Paris réussit néanmoins dans ses efforts, le différend gréco-turc fut aplani, et avec le printemps de l'année 1869 l'aquilon de la propagande souffla moins fort dans les vallées du Danube et les gorges du Balkan. Il y eut une espèce d'accalmie; mais les matières à combustion restaient toujours accumulées, prêtes à s'enflammer à la première étincelle. Les radicaux de la Roumanie n'étaient pas les seuls à prévoir une action offensive de la Russie en Orient aussitôt que viendraient à éclater des complications sérieuses dans l'Europe occidentale; c'était là une conviction presque universelle, et que les enfans de Rourik partageaient tous les premiers. La fin de l'année 1869 fut signalée par un incident qui ne laissa pas de gravement impressionner tous les esprits sérieux. On célébrait à Saint-Pétersbourg le centenaire de l'institution de l'ordre de Saint-George, du grand ordre militaire de la Russie,

et dont la première classe n'est conférée qu'à celui qui remporte une victoire éclatante. L'empereur Alexandre II envoya cette distinction au roi Guillaume I[er], au vainqueur de Sadowa et ancien combattant de 1814. « Acceptez-la, lui télégraphiait-il, comme une nouvelle preuve de l'amitié qui nous unit, amitié fondée sur le souvenir de cette grande époque où nos armées réunies combattaient pour une cause sacrée qui nous était commune. » Et le roi de Prusse aussitôt de répondre par le télégraphe : « Profondément touché et *les larmes aux yeux*, je vous remercie de l'honneur que vous m'avez fait et auquel je ne pouvais m'attendre; mais ce qui me réjouit encore plus, ce sont les expressions par lesquelles vous me l'avez annoncé. Je vois en effet dans ces expressions une preuve nouvelle de votre amitié et de votre souvenir de la grande époque où nos armées réunies combattaient pour la même cause sacrée (1). »

Au commencement de la même année et pendant que siégeait encore la conférence de Paris, s'éteignait à Nice un serviteur fidèle des sultans, un des derniers grands hommes d'état de la Turquie. Avant de descendre dans la tombe, Fuad-Pacha traçait d'une main défaillante un mémoire pour son auguste maître, qu'il disait être son testament politique. Le document devait rester secret, et ne parvint en effet que tout récemment à la publicité (2). « Lorsque cet écrit sera placé sous les yeux de votre majesté, y lisait-on, je ne serai plus de ce monde. Vous pouvez donc m'écouter sans méfiance et vous devez vous pénétrer de cette grande et douloureuse vérité que *l'empire des Osmanlis est en danger...* » Et après avoir passé en revue les différens états du continent et signalé le conflit plus ou moins prochain, mais inévitable, entre la France et la Prusse, Fuad-Pacha concluait par ces mots : « une lutte intestine en Europe et *un Bismarck en Russie*, et la face du monde se trouvera être changée. »

III.

Il n'a été donné qu'à Dieu de contempler son œuvre achevée et de se dire « que cela était bon; » notre pauvre humanité goûte rarement une jouissance aussi pure, et le *parti de l'action* dans les conseils du second empire n'en connut guère à la suite des événemens de 1866, qu'il avait si puissamment contribué à créer. L'ambassadeur de France près la cour de Berlin se trouvait au nombre

(1) Journal officiel de l'empire russe, 12 décembre 1869.

(2) On peut lire ce document remarquable, qui porte la date du 3 janvier 1869 dans l'intéressante brochure de M. J. Lewis Farley, *The decline of Turkey*, London 1875, p. 27-36.

des désabusés; l'achèvement de l'unité italienne ne le consolait que bien imparfaitement à coup sûr de la profonde atteinte que la calamité de Sadowa avait portée à son propre pays. Son désenchantement fut grand; mais il n'est rien de tel qu'une forte et douloureuse déception pour aiguiser et affiner un esprit naturellement sagace, et si Pascal a parlé d'une seconde ignorance, celle qui vient après le savoir, il y a aussi pour certains diplomates une seconde science et comme une seconde vue après quelque éblouissement passager. On ne saurait trop reconnaître les qualités éminentes d'observation et de jugement que montra M. Benedetti durant les quatre dernières années de son ambassade à Berlin, et, pour cette époque de 1867 à 1870, l'histoire confirmera pleinement le témoignage qu'il crut un jour utile de s'accorder à lui-même en protestant devant son chef (1) d'avoir été pendant sa mission en Prusse « un informateur actif, correct, prévoyant. »

A partir de 1867 en effet, l'ambassadeur mit un zèle patriotique à éclairer son gouvernement sur l'état des choses en Europe et à lui recommander de prendre une résolution virile, soit en se résignant franchement à l'inévitable, soit en se préparant de bonne heure à une lutte très prochaine et pleine de périls immenses. Il lui représentait la Prusse travaillant sans relâche à englober l'Allemagne entière, au risque de provoquer un conflit avec la France, n'inclinant même que trop souvent à considérer un tel conflit comme le moyen le plus sûr et le plus direct d'arriver à ses fins. En pareille éventualité, il se gardait bien de fonder le moindre espoir sur les *particularistes* du midi. « Au début d'une guerre nationale, disait-il, les plus obstinés parmi ceux-ci ne pourront que s'effacer devant les masses qui regarderont la lutte, quelles que soient les circonstances au milieu desquelles elle éclaterait, comme une guerre d'agression de la France contre leur patrie, et si le sort des armes leur était favorable, leurs exigences ne connaîtraient plus de limites. » Il signalait aussi « la propagande la plus active » que M. de Bismarck entretenait dans les pays au-delà du Mein : « à l'exception de quelques journaux à la solde des gouvernemens (de Munich et de Stuttgart) ou appartenant au parti ultra-radical, la presse le seconde dans tous les états du sud. » Il mandait également à Paris que le ministre de Guillaume Ier continuait ses relations avec le parti révolutionnaire en Italie, qu'il recevait des agens de Garibaldi, et qu'il n'est pas jusqu'au gouvernement régulier du roi Victor-Emmanuel, l'ami et l'obligé personnel de l'empereur Napoléon III, qui, lors des complications de Mentana, n'ait sondé la Prusse pour savoir « dans quelle mesure elle pourrait lui prêter son assistance (2). »

(1) Lettre particulière à M. le comte Daru, 27 janvier 1870.

(2) Voyez à ce sujet la curieuse dépêche du 10 novembre 1867. La correspondance

Il fut aussi le premier à donner l'éveil sur les menées ténébreuses avec Prim et la candidature espagnole du Hohenzollern. Enfin on a déjà vu plus haut qu'il avait reconnu dès le début le caractère alarmant et la portée véritable de la mission du général Manteuffel en Russie.

« Si difficile qu'il soit, pour un grand pays comme la France, de tracer d'avance sa ligne de conduite dans l'état actuel des choses, — disait à son gouvernement M. Benedetti au commencement de l'année 1868, — et quelque grande que puisse être la part qu'il convient de faire à l'imprévu, l'union de l'Allemagne sous un gouvernement militaire fortement organisé, et qui à certains égards n'a du régime parlementaire que les formes extérieures, constitue cependant un fait qui touche de trop près à notre sécurité nationale pour que nous puissions nous dispenser de nous poser et de résoudre sans plus tarder la question suivante : un pareil événement met-il en danger l'indépendance ou la position de la France en Europe, et ce danger ne peut-il être conjuré que par la guerre? Si le gouvernement de l'empereur estime que la France n'a rien à redouter d'une si radicale altération dans les rapports des états situés au centre du continent, il serait désirable, à mon sens, dans l'intérêt du maintien de la paix et de la prospérité publique, de conformer entièrement et sans réserve notre attitude à cette conviction... Dans le cas contraire, préparons-nous à la guerre sans relâche, et rendons-nous bien compte d'avance de quel concours peut nous être l'Autriche, calculons notre conduite de manière à résoudre l'une après l'autre la question d'Orient et celle d'Italie; nous n'aurons pas de trop de toutes nos forces réunies pour être victorieux sur le Rhin. »

C'est surtout dans sa manière de juger l'accord établi entre les deux cours de Berlin et de Saint-Pétersbourg que M. Benedetti a fait preuve d'une justesse et d'une supériorité de coup d'œil vraiment remarquables. Il eut d'abord le mérite de pressentir l'entente dès la première heure et d'y croire inébranlablement jusqu'à la dernière. Au mois de septembre 1869, le souverain des Français s'était avisé de nommer au poste d'ambassadeur auprès du tsar l'un de ses confidens les plus intimes, l'un de ses coopérateurs les plus dévoués du 2 décembre, un général renommé par sa bravoure et son intelligence, un grand écuyer. C'était assez indiquer qu'on désirait entrer dans des rapports aussi intimes et aussi directs que possible, et malgré l'échange de télégrammes à la fête de Saint-

de Mazzini avec M. de Bismarck pendant les années 1868 et 1869, suggérant le plan de renverser Victor-Emmanuel si ce dernier se faisait l'allié de l'empereur Napoléon III, n'a été révélée que plus tard et tout dernièrement, après la mort du célèbre agitateur italien.

George on était déjà, au commencement de l'année 1870, plein d'espoir; on croyait que l'*affaire marchait toute seule* (1). Le général français, homme d'esprit pourtant, s'était laissé bien vite prendre aux chasses à l'ours, aux voyages en traîneau et à maintes autres marques d'une auguste bienveillance, qu'il eut la modestie de rapporter à la politique de son maître, au lieu de les attribuer avec bien plus de raison à des agrémens personnels très réels et très séduisans en effet. La conviction du grand-écuyer fut partagée par son entourage, par ses aides-de-camp notamment qui ne tardèrent pas à célébrer dans des lettres confidentielles adressées à Paris «les grands résultats obtenus» par leur chef, et à parler de « sa faveur croissante auprès de l'empereur de toutes les Russies, » dans des termes très forts et beaucoup plus militaires que diplomatiques (2). Sans se laisser imposer par tous ces récits pleins d'allégresse, M. Benedetti n'en persistait pas moins dans sa conviction bien arrêtée; encore le 30 juin 1870, à la veille même de la guerre, il l'exprimait dans une dépêche lumineuse et dont nous aurons à citer plus d'un passage instructif. Parlant de la récente entrevue (1-4 juin) de l'empereur Alexandre et du roi de Prusse à Ems, l'ambassadeur suppose que M. de Bismarck s'y est montré, comme d'habitude, d'un côté favorable à la politique du cabinet de Saint-Pétersbourg en Orient, et que de l'autre il s'est appliqué à éveiller les susceptibilités du tsar dans les questions qui agitent le sentiment national en Russie par rapport à l'Autriche, la Galicie, etc. « Pendant que le ministre aura pris à tâche de rassurer l'empereur sur le premier de ces deux points et de l'alarmer sur l'autre, le roi aura déployé cette bonne grâce dont il a toujours su faire un si merveilleux usage pour captiver les sympathies de son auguste neveu, et je ne doute pas, pour ma part, qu'ils n'aient laissé des impressions conformes à leur désir. Quels que puissent être d'ailleurs les moyens qu'ils ont employés, leur but a dû être de raffermir l'empereur dans les sentimens qu'ils ont su lui inspirer, et ils l'auront plus ou moins atteint. »

M. Benedetti fut loin cependant d'admettre un arrangement officiel et en bonnes formes entre les deux cours, loin surtout de croire que le ministre de Prusse eût en toute sincérité et candeur fait ces-

(1) Lettre confidentielle de M. de Verdière, Saint-Pétersbourg, 3 février 1870. *Papiers et correspondance de la famille impériale*, t. Ier, p. 129.

(2) « L'empereur de Russie a pris le général tout à fait en goût; il l'emmène sans cesse dans ses chasses à l'ours et le fait voyager avec lui sur une f... dans son traîneau à une place. C'est le suprême de la faveur, et je pense que la politique s'en trouvera bien. » Lettre confidentielle de M. de Verdière, 25 janvier 1870. *Papiers et correspondance*, t. Ier, p. 127.

sion et abandon de l'héritage oriental aux mains de son ancien collègue de Francfort, et c'est dans de pareilles appréciations qu'éclate précisément la perspicacité peu commune du diplomate français. M. de Bismarck pouvait, pour les besoins du moment, jouer à l'indifférence quant aux affaires du Levant, affirmer « ne lire jamais la correspondance de Constantinople » et trouver même légitimes les prétentions de la Russie « d'introduire une certaine unité dans le développement intellectuel des Slaves (1); » mais le soin extrême qu'il mettait en même temps à maintenir les rapports les plus intimes avec les Hongrois, ses alliés de 1866, aurait dû déjà éclairer les zélateurs de Moscou sur l'inanité de leur rêve d'un partage du monde entre les fils de Teut et ceux de Rourik. « Les Hongrois nous regardent, nous Prussiens, comme leurs protecteurs médiats à l'avenir contre Vienne, » écrivait dans une dépêche confidentielle le baron de Werther au mois de juin 1867, à son retour du couronnement de Bude, pour rassurer le cabinet de Berlin sur le récent enthousiasme des Magyars réconciliés avec leur « roi; » ce n'est pas seulement contre Vienne, c'est bien plus encore contre Moscou et Saint-Pétersbourg, contre toute prépotence slave sur les bords du Danube, que les enfans d'Arpad auront à l'avenir recours auprès du Hohenzollern. « La Prusse n'a pas d'intérêts qui lui soient propres en Orient, » se plaisait à dire M. de Bismarck dans ces années 1867-1870, et l'organe de M. Katkof ne cessait de répéter cette phrase tant commentée; mais, du jour où la Prusse s'identifiait avec l'Allemagne ou plutôt se l'incorporait, elle restait chargée, sous peine de forfaiture, des intérêts et des influences germaniques dans les pays du Danube et du Balkan, et la part devenait grande alors, bien plus grande que celle de la France et de l'Angleterre.

Tout cela était très bien senti par l'ambassadeur de France près la cour de Berlin, et de temps en temps finement exposé dans les dépêches qu'il adressait à son gouvernement pendant les dernières années de sa mission en Prusse. Parlant, dans son rapport du 5 janvier 1868, de la complaisance avec laquelle le chancelier de la confédération du nord s'est toujours prêté aux vues du prince Gortchakof, M. Benedetti ajoutait pourtant : « Il (M. de Bismarck) se persuade sans doute que d'autres puissances ont un intérêt de premier ordre à soustraire l'empire ottoman aux convoitises de la Russie, et il leur en abandonne le soin; il sait d'ailleurs que *rien ne peut s'y accomplir définitivement sans le concours ou l'adhésion de l'Allemagne, si l'Allemagne est unie et forte*; il croit donc qu'il

(1) Expression de la *Gazette allemande du Nord* (organe principal de M. de Bismarck) du 20 juillet 1867, à l'occasion du congrès de Moscou.

peut, quant à présent, et sans péril, aiguiser lui-même l'ambition du cabinet de Saint-Pétersbourg, pourvu qu'il obtienne en retour de cette condescendance une abstention bienveillante dans tout ce qu'il entreprend en Allemagne. » — « En Orient, écrivait l'ambassadeur quelque temps après (4 février 1868), M. de Bismarck tient à garder une position qui ne l'engage dans aucun sens, et lui permette, suivant les nécessités de ses propres desseins, de donner la main à la Russie ou de se rapprocher des puissances occidentales; or cette position, il ne peut la conserver qu'en s'abstenant de toute démarche qui le compromettrait avec les amis ou les adversaires de la Turquie. » Ce raisonnement ne tarda pas à être pleinement justifié par l'attitude de la Prusse pendant la conférence de Paris au sujet de la Grèce (janvier 1869) : le cabinet de Berlin ne partagea pas la fougue d'Alexandre Mikhaïlovitch, il ne défendit pas comme lui l'innocence persécutée dans la personne de « la jeune Roumanie » et de l'*Omladina* serbe, et se garda surtout de dénoncer la grande conspiration de l'Angleterre, de la France et de l'Autriche contre la paix du Levant. C'est qu'au fond le ministre de Prusse ne voulait pas la mort du juste Osmanli, encore moins l'effondrement de la Hongrie, l'avant-garde de la « mission » germanique dans l'est (1), et ses sympathies pour « une certaine unité idéale » des Slaves se refroidissaient à mesure qu'approchait l'heure de l'unité réelle de l'Allemagne. « Tout conflit en Orient le mettrait à la remorque de la Russie, écrivait le diplomate français le 27 janvier 1870, et il cherchera à le conjurer; il l'a prouvé l'année dernière à l'origine du différend gréco-turc. *La Russie est une carte dans son jeu* pour les éventualités qui peuvent surgir sur le Rhin, *et il tient essentiellement à ne pas intervertir les rôles,* à ne pas devenir lui-même une carte dans le jeu du cabinet de Saint-Pétersbourg. »

Quelques mois après, à la veille même de la guerre de France (30 juin 1870), M. Benedetti, tout en pensant que les liens de la Russie et de la Prusse n'ont pu qu'être resserrés dans la récente entrevue d'Ems, concluait par les observations suivantes : « Il ne faudrait pas cependant supposer que M. de Bismarck juge opportun de lier étroitement sa politique à celle du cabinet russe. A mon sens, il n'a contracté et il n'est disposé à prendre aucun engagement qui pourrait, en compromettant la Prusse dans des complications dont la Turquie deviendrait le théâtre, rapprocher l'Angleterre et la France, et lui créer des difficultés ou l'affaiblir sur le Rhin. Les complaisances du chancelier de la confédération du nord pour la Russie ne seront jamais de nature à limiter sa liberté d'action;

(1) *Drang nach Osten.*

il promet en somme plus qu'il n'a l'intention de tenir, ou, en d'autres termes, il recherche l'alliance du cabinet de Saint-Pétersbourg pour s'en assurer le bénéfice dans le cas d'un conflit en Occident, mais avec la résolution bien arrêtée de ne jamais engager les ressources ou les forces de l'Allemagne en Orient. Aussi ai-je toujours été persuadé qu'il n'a été conclu aucun arrangement officiel entre les deux cours, et il est certainement permis de penser qu'on n'y a pas songé à Ems. »

Tout porte à croire en effet qu'il n'y eut ni traité signé, ni conditions débattues; la communauté des vues et l'harmonie des cœurs dispensaient d'une discussion fatigante de détails. Il eût d'ailleurs été très difficile, dans tous les cas oiseux, de faire des stipulations en règle pour des éventualités dont on ne savait l'heure, dont il était impossible de calculer les conséquences lointaines, ni même les effets immédiats : on se contentait de la conviction qu'on n'avait pas d'intérêts opposés, qu'on en avait au contraire de conformes et de sympathiques, et qu'il était entendu qu'au moment propice chacun serait pour soi et Dieu pour tous. Il faut bien le reconnaître aussi, les Russes, dans leurs visées sur l'Orient, ne sont pas à l'abri de certains mirages; l'Europe leur prête beaucoup plus de méthode qu'ils n'en ont en réalité : le sentiment est profond et tenace, mais les projets sont aussi ondoyans que divers et diffus. On dirait que ce grand peuple subit à cet égard plutôt une fascination et presque une fatalité qu'il ne poursuive une conquête systématique; il ne marche sur le fantôme qui l'obsède que pour le faire reculer. Chose digne de remarque, la Russie ne s'éloigne jamais tant du but que lorsqu'elle entreprend de brusquer le dénoûment : en 1829, quelques étapes seulement séparaient ses armées de Constantinople, et elle rétrograda; elle perdit en 1854 tout le fruit de sa campagne de Hongrie et de son ascendant à la suite de la catastrophe de février, tandis que ses perspectives n'ont jamais été aussi brillantes que du jour où le traité de Paris a cru lui fermer la Mer-Noire : elle perdit Sébastopol, mais elle gagna le Caucase et tout un monde sur les bords de l'Amour et du Syr-Daria. La tentation devenait donc très naturelle en présence du conflit redoutable qui depuis 1867 se préparait au centre de l'Europe, d'attendre plutôt les événemens que de vouloir les régler et leur prescrire la marche. Dans une guerre entre les deux puissances les plus fortes du continent, qui promettait d'être aussi longue qu'acharnée, et qui pouvait bien à la longue également épuiser les deux adversaires et attirer encore plusieurs autres états dans la lice, la Russie, — ainsi pensait-on sur les bords de la Néva, — trouverait toujours l'occasion et le moyen de dire son mot et de faire son butin. Une telle conduite paraissait

tout indiquée à un chancelier auquel tant de bonheurs déjà étaient arrivés en « se recueillant, » elle se recommandait d'elle-même à une politique qui ne mesurait l'infini de ses aspirations que par l'inconnu des événemens possibles. L'infini des désirs s'accommode en pareil cas on ne peut mieux de l'indéfini dans les desseins, et rien parfois ne fait autant l'illusion de la profondeur que le vide.

Ç'a été l'ironie cruelle du fondateur de l'unité allemande de choisir dans chacune de ses entreprises successives pour complice celui qui devait être sa victime dans l'entreprise suivante; mais c'était aussi sa grande supériorité d'avoir eu chaque fois un but très clair, un objet bien défini, délimité et pour ainsi dire tangible, pendant que ses partenaires se laissaient entraîner l'un après l'autre dans le jeu périlleux, sous l'impulsion de principes abstraits, de désirs vagues et de combinaisons nuageuses. Lors de l'invasion des duchés et de sa première tentative contre l'équilibre de l'Europe, M. de Bismarck n'était pas certes en peine de montrer son point de mire : la proie était à la portée de ses mains, et la rade de Kiel s'étalait dans toute sa splendeur devant quiconque avait des yeux pour voir; mais M. de Rechberg en est encore aujourd'hui à chercher et à faire accepter les mobiles de sa coopération dans cette œuvre d'iniquité. « Il s'agissait de maîtriser les passions démagogiques, de prendre l'ascendant sur la révolution, » — c'est de ces phrases pompeuses et sonores, empruntées à la « doctrine, » que l'ancien ministre d'Autriche devait couvrir plus tard dans les délégations austro-hongroises sa fatale et piteuse politique de 1863. A Biarritz, le président du conseil de Prusse demandait en termes très nets la ligne du Mein pour son pays, tandis que le rêveur de Ham recommandait « la grande guerre pour la nationalité allemande » et laissait flotter son regard indécis tantôt sur la rive droite du Rhin et Mayence, tantôt sur les limites de 1814, et ne l'arrêtait d'une manière fixe que sur le lion ailé de Saint-Marc. De 1867 à 1870, le chancelier de la confédération du nord préparait résolûment l'unification de l'Allemagne et la conquête de l'Alsace et de la Lorraine, en laissant à son ancien collègue de Francfort tout loisir « d'éveiller les échos de l'Orient » et de leur demander le mot des destinées prochaines de la Russie. Dans chacune de ces circonstances topiques, c'est toujours le même grand *réaliste* éconduisant les idéologues à divers degrés et à divers titres, c'est toujours le même Fortinbras de Shakspeare, — le *fort en bras* de la Germanie, — venant proclamer sa domination là où des Hamlets doctrinaires, mélancoliques ou faiseurs de mots n'ont su que s'égarer dans des machinations chimériques et puériles et, en face d'une « tuerie qui crie au ciel, » ne trouver d'autre parole que : *the time is out of joint*, le siècle a déraillé!..

« La Russie ne saurait éprouver aucune alarme de la puissance de la Prusse (1), » disait le prince Gortchakof en réponse aux représentations qui lui furent faites dès les premiers jours de l'incident Hohenzollern sur « le danger qui résulterait pour la Russie de l'agrandissement de la Prusse et de l'extension de son influence en Europe. » Quant à la candidature espagnole du prince prussien, le chancelier rappelait que, « lorsque le prince Charles de Hohenzollern devint (en 1866) souverain de Roumanie avec l'appui de la France et malgré la Russie, cette dernière s'était bornée à des remontrances et avait ensuite accepté le fait; il ne voyait pas pourquoi aujourd'hui la Prusse pourrait être davantage responsable de l'élection d'un autre membre de la famille royale au trône d'Espagne. » Ainsi parlait déjà le ministre du tsar au début même du conflit, le 8 juillet 1870, avant la renonciation du prince Antoine, avant tout emportement du cabinet des Tuileries et au moment où l'Europe donnait encore raison aux susceptibilités légitimes de la France. Lorsque vint bientôt l'heure de l'aveuglement et du vertige, et que le gouvernement de Napoléon III perdit tout le profit d'un grand succès diplomatique par son langage provocant devant le corps législatif, par ses exigences d'Ems et sa fatale déclaration de guerre (15 juillet), il n'était plus permis de se faire les moindres illusions sur les sentimens véritables du cabinet de Saint-Pétersbourg. « N'en déplaise au général Fleury, écrivait avec humeur M. de Beust au prince de Metternich le 20 juillet, la Russie persévère dans son alliance avec la Prusse, au point que dans certaines éventualités l'intervention des armées moscovites doit être envisagée non pas comme probable, mais comme *certaine.* » C'est que, aussitôt après la déclaration de guerre du 15 juillet, le gouvernement russe avait adressé à Vienne l'avertissement très clair et très catégorique qu'il ne permettrait pas à l'Autriche de faire cause commune avec la France; le général Fleury dut même bientôt s'estimer heureux d'avoir obtenu du moins que cette clause dirimante touchant l'empire des Habsbourg ne fût pas mentionnée explicitement dans la déclaration de neutralité que l'empereur Alexandre II fit publier le 23 juillet (2).

« La Russie nous a fait beaucoup de mal, » s'écrie le duc d[e]

(1) Dépêche de sir A. Buchanan, Saint-Pétersbourg, 9 juillet 1870. — Pour les détails de ces années 1870-71, nous ne pouvons que renvoyer le lecteur à l'ouvrage si instructif de M. A. Sorel, *Histoire diplomatique de la guerre franco-allemande,* Paris, Plon, 1875, 2 vol. — Nous n'aurions que deux réserves à faire à l'égard d'un livre écrit avec autant de sincérité dans les recherches que d'élévation d'esprit : l'auteur montre un faible prononcé pour « la diplomatie de Tours, » et restreint beaucoup trop les visées originelles du prince Gortchakof dans sa connivence avec la Prusse depuis 1867.

(2) Dépêches de sir A. Buchanan du 20 et 23 juillet. — Valfrey, *Histoire de la diplomatie du gouvernement de la défense nationale,* t. Ier, p. 18.

Gramont par rapport à cette mise en interdit de l'Autriche (1). Elle pesa également sur la cour de Copenhague et la força à la neutralité, malgré tout l'enthousiasme du malheureux peuple scandinave pour une alliance à laquelle se rattachait un projet français de débarquement dans le nord, une entreprise du plus haut intérêt stratégique, a dit le général Trochu, qui devait y prendre part. « La Russie, pensait avec un journal officieux du pays le ministre des États-Unis à Saint-Pétersbourg, a plus contribué à la neutralité que toute autre nation; elle a forcé par ses menaces l'Autriche à ne pas bouger, et elle a réussi, par l'influence de l'empereur et du prince héritier, à empêcher le Danemark de prendre parti pour la France (2). » L'Angleterre, il est juste de l'ajouter, secondait en tout cela puissamment le chancélier russe; elle était plus indisposée que jamais contre la France, grâce aux récentes et terribles révélations de M. de Bismarck sur les *négociations dilatoires* en août 1866 au sujet de la Belgique. Il était évident qu'au gré du prince Gortchakof la conflagration venait beaucoup trop tôt : les préparatifs militaires de la Russie n'étaient point faits; l'action même toute « morale » sur le monde slave avait subi un arrêt depuis la conférence au sujet de la Grèce. M. de Bismarck n'avait pas précisement demandé son heure à son collègue sur la Néva; ainsi que l'avait prédit M. Benedetti, il a tenu essentiellement à ne pas intervertir les rôles et à ne s'inspirer que de ses propres convenances et opportunités; mais Alexandre Mikhaïlovitch ne s'appliquait pas moins à s'acquitter de son rôle dans la mesure de ses forces. Un observateur sagace, le ministre des États-Unis déjà mentionné, mandait vers ce temps de Saint-Pétersbourg à son gouvernement : « L'opinion générale paraît être ici que, si la Russie était prête, elle déclarerait la guerre et essaierait d'en retirer certains avantages... Le gouvernement fait tous ses efforts pour parer aux événemens : les fabriques de cartouches travaillent nuit et jour; une commande de cent canons Gattling vient d'être envoyée en Amérique. » On armait, on détournait ou intimidait les alliés probables de la France, croyant ainsi égaliser pour le moment les chances entre les deux belligérans (3), et on se flattait toujours de trouver plus d'une occasion favorable au milieu des nombreuses péripéties

(1) *La France et la Prusse*, p. 348.

(2) Dépêche de M. Schuyler à M. Fish, Saint-Pétersbourg, 26 août. — Général Trochu, *Pour la vérité*, p. 90.

(3) Le prince Gortchakof était loin d'avoir au début une confiance absolue dans la victoire de la Prusse; il a raconté à M. Thiers plus d'un détail piquant à ce sujet. (*Déposition* de M. Thiers devant la commission d'enquête, p. 12.) Dans un entretien, vers la fin de juillet, avec un personnage politique qu'il savait être en relation avec Napoléon III, il aurait même laissé échapper ce mot : « Dites à l'empereur des Français d'être modéré. » Valfrey, I, 79.

d'une guerre que Napoléon III proclamait lui-même devoir être « longue et pénible. »

Les désastres effroyables de la France dès les débuts de la campagne vinrent soudain arrêter les imaginations dans leur vol et faire évanouir la sublime vision d'un « nouveau monde gréco-slave » qui depuis 1867 hantait les esprits sur les bords de la Moskova et de la Néva. Avec la merveilleuse aptitude politique et *réaliste* qui la distingue, la nation russe comprit aussitôt que c'en était fait, pour le moment, de toute croisade en Orient, que les destinées du monde se décidaient au pied des Vosges, et qu'il fallait aller au plus pressé et au possible. Phénomène curieux, la péninsule du Balkan ne fut jamais aussi relativement tranquille, aussi peu tourmentée par la « grande idée » que pendant ces années 1870-1871, pendant cette « lutte intestine en Europe » que Fuad-Pacha mourant avait tant appréhendée pour l'empire des Osmanlis. Vers la fin du mois d'août, encore avant la catastrophe de Sedan, l'opinion publique en Russie ne songeait plus qu'à l'article déplaisant du traité de Paris au sujet de l'Euxin. « La Russie, disait un journal influent de Saint-Pétersbourg (1), n'a pas empêché l'unification forcée de l'Allemagne et, à son tour, *elle ne songe pas à l'unification forcée des Slaves*; mais elle a le droit de demander que sa position sur la Mer-Noire et les bords du Danube soit améliorée. Nous espérons que ses demandes légitimes seront prises en considération dans le congrès européen qui suivra probablement la présente guerre. » Un congrès européen! c'était là en effet la seule issue logique et tant soit peu rassurante à des événemens aussi graves, perturbateurs de l'équilibre du monde, et il faut rendre cette justice à la plupart des Russes d'alors qu'ils avaient le sentiment vrai de la situation et aspiraient à un rôle aussi légitime qu'honorable. Ils voulaient obtenir une satisfaction d'amour-propre; mais ils ne demandaient pas à lui sacrifier la France et les intérêts généraux du continent; la petite question n'était à leurs yeux que le corollaire de la grande. A Constantinople, on n'augurait pas autrement de la conduite que tiendrait indubitablement le cabinet de Saint-Pétersbourg, tout en la redoutant. Dès le 2 septembre, M. Joy Moris, ministre des États-Unis près la Porte, écrivait à son gouvernement que la conviction générale sur le Bosphore était que la Russie profiterait de la crise pour provoquer la révision du traité de 1856. « Il serait étrange qu'elle n'y réussît pas, ajoutait le diplomate *yankee*, cherchant, comme elle le fera, à obtenir des conditions honorables de paix pour la France et exerçant une influence dominante sur le règlement des termes de la paix. »

(1) Le *Golos*, cité dans la dépêche de M. Schuyler, 27 août.

Malheureusement, et pour la première fois dans son règne long et populaire au palais de la chancellerie, le « ministre national » fit en cette circonstance divorce avec le sentiment de la nation, et au lieu d'agir « en bon Européen, » selon l'expression favorite de M. de Talleyrand, il chercha surtout à se montrer le bon ami de son ancien collègue de Francfort. Il n'eut garde de renoncer à la question de la Mer-Noire, il devait bien à son pays cette petite consolation après d'aussi grands mécomptes; mais il résolut de séparer deux causes que l'opinion publique en Russie demandait à unir, et elle le demandait dans une pensée encore plus politique que généreuse, dans un instinct encore plus sensible aux intérêts vitaux de l'avenir qu'à la satisfaction plus ou moins vive du moment présent. Il ne crut pouvoir mieux servir la cause russe sur l'Euxin qu'en desservant autant que possible la cause de l'Europe dans l'Alsace et la Lorraine, et s'ingénia avant tout à laisser la France et la Prusse vider leur querelle en champ-clos. Aussitôt après les premiers désastres français, il saisit avec empressement l'idée ingenieusement perfide de la *ligue des neutres*, idée italienne d'origine, naturalisée anglaise par le comte Granville et devenue bientôt entre les mains du chancelier russe, ainsi qu'on l'a très finement remarqué, le moyen le plus efficace pour « organiser l'impuissance en Europe. » M. de Beust avait vainement essayé, *tout en adoptant le principe* de la proposition anglaise (19 août), d'en changer le caractère, d'en faire le point de départ d'une intervention concertée; il demandait « des efforts non séparés, mais communs en vue d'une médiation, » au lieu d'une conception dérisoire qui ne « liguait » les états que pour empêcher toute démarche collective. « La combinaison que le ministre d'Autriche suggérait alors, dit à ce sujet un historien judicieux, il la renouvela incessamment pendant toute la durée de la guerre; si elle avait été adoptée, elle aurait pu changer le cours des choses; on peut dire que c'est pour cela que l'Europe ne l'adopta point (1). »

C'est pour cela que le prince Gortchakof surtout s'y opposa du premier jour jusqu'au dernier. Il y eut un moment où l'Angleterre elle-même éprouva quelque frisson de conscience et montra une velléité de médiation. C'était au commencement du mois d'octobre, après qu'une circulaire de M. de Bismarck eut annoncé à l'Europe

(1) A. Sorel, *Histoire diplomatique*, t. Ier, p. 254. — Citons encore le passage d'une autre dépêche de M. de Beust datée du 29 septembre et destinée pour Londres : « ne craignons pas de le dire : ce qui aujourd'hui sert puissamment à prolonger la lutte jusqu'aux dernières horreurs d'une guerre d'extermination, ce sont, d'un côté les illusions et les fausses espérances, de l'autre l'indifférence et le mépris à l'égard de l'Europe spectatrice du combat. »

les conditions de paix de l'Allemagne, qui étaient l'Alsace et la Lorraine. « L'ambassadeur de Prusse communiqua au gouvernement russe cette circulaire, et le prince Gortchakof s'abstint de faire connaître ses impressions. Sir A. Buchanan lui dit alors qu'à Londres on était disposé à se régler dans une certaine mesure sur ce qu'on ferait à Saint-Pétersbourg. Le chancelier répondit simplement que la Prusse ne lui ayant pas demandé son avis, il ne l'avait pas donné (1). » Le comte de Granville eut le courage, extraordinaire pour sa nature, de revenir pourtant à la charge, et sir A. Buchanan lut au chancelier russe un *memorandum* demandant timidement « s'il ne serait pas possible à l'Angleterre et à la Russie d'arriver à une entente sur les conditions auxquelles la paix pourrait être conclue et de faire ensuite, avec les autres puissances neutres, appel à l'humanité du roi de Prusse en recommandant également la modération au gouvernement français. » Le prince Gortchakof fit à ces ouvertures un accueil sec et dédaigneux. La Prusse, dit-il, a indiqué ses conditions de paix, une victoire seule pourrait les modifier, et cette victoire n'est pas vraisemblable : des conversations confidentielles entre l'Angleterre et la Russie seraient donc sans objet; des représentations communes auraient toujours un caractère plus ou moins menaçant, l'action isolée de chacune des puissances neutres auprès du roi de Prusse est préférable (2)... L'action isolée! Alexandre Mikhaïlovitch ne sortait pas de là, et pour la Russie cette action se résumait en plusieurs lettres personnelles adressées par l'auguste neveu à son royal oncle, lettres très belles qui recommandaient la paix, la justice, l'humanité et la modération, et auxquelles le vainqueur de Sedan répondait toujours affectueusement, le cœur ému et les larmes aux yeux, en invoquant ses devoirs envers ses alliés, ses armées, ses peuples et ses frontières (3). C'est cette « politique d'euphémisme, » comme l'a si bien appelée l'historien, que, sur les bords de la Néva, on ne cessa de pratiquer, toute la guerre durant, envers le général Fleury aussi bien qu'envers M. Thiers et M. de Gabriac, et le dernier mot comme la première pensée de « l'action » du prince Gortchakof fut de laisser la France seule en face de son vainqueur, seule jusqu'à l'épuisement, *usque ad finem.*

(1) A. Sorel, *Histoire diplomatique,* t. Ier, p. 402.

(2) Rapport de sir A. Buchanan du 17 octobre.

(3) Il n'est pas jusqu'à la simple recommandation d'armistice, sans autre dessein d'influencer en quoi que ce soit sur les conditions de la paix, que le prince Gortchakof n'ait évité de faire en commun. M. d'Oubril, son ministre à Berlin, se trouva au dernier moment sans instructions à ce sujet. « Il est assez singulier, écrivait lord Loftus le 26 octobre, que la Russie, après avoir en mainte circonstance prouvé son désir de la paix, se tienne ainsi à l'écart et préfère une action isolée à l'action commune. »

On sait en quels termes cette fin fut annoncée à Saint-Pétersbourg. « C'est avec un sentiment inexprimable et en rendant grâces à Dieu, télégraphiait de Versailles l'empereur d'Allemagne à l'empereur de Russie le 26 février 1871, que je vous annonce que les préliminaires de la paix viennent d'être signés. Jamais la Prusse n'oubliera que c'est à vous qu'elle doit que la guerre n'a pas pris des dimensions extrêmes. Que Dieu vous en bénisse. Pour la vie votre ami reconnaissant. »

« Longue et pénible, » hélas! fut cette guerre, comme l'avait bien prédit le César malheureux, assez longue du moins pour laisser l'Europe mesurer toute la profondeur de son abaissement et « lui donner tout le temps de rougir à point, » selon la forte expression du poète. Plus humiliante encore peut-être que cet abaissement est la pensée de la similitude parfaite des deux catastrophes effroyables qui se succédèrent dans l'intervalle de quatre ans à peine; en montant sa seconde tragédie si peu de temps après la première, le destin fut assez dédaigneux envers notre génération pour ne pas même changer de procédé et faire quelques frais d'imagination : l'œuvre de 1870 n'était que le calque exact de celle de 1866. — Vous prendrez l'Orient, laissa dire M. de Bismarck à Saint-Pétersbourg par le général Manteuffel, comme sur la plage de Biarritz il avait dit à l'empereur Napoléon III de prendre la Belgique, faisant toujours le même abandon du bien qui ne lui appartenait pas, le même don gracieux du fruit défendu par le dragon. Les rêveurs de Moscou crurent à une *ère nouvelle*, à un « nouveau monde gréco-slavo-roumain, » tout aussi bien que Napoléon III avait eu le songe d'une Europe remaniée d'après le principe des nationalités. « La Russie ne saurait éprouver aucune alarme de la puissance de la Prusse, » déclarait le prince Gortchakof au début de l'incident Hohenzollern, exactement comme l'avaient affirmé de la France les zélateurs du *droit nouveau* à la veille de la campagne de Bohême. Dans l'une et l'autre des années terribles, on avait compté sur les péripéties et les occasions d'une guerre lente et à fortunes diverses, on s'était même appliqué à égaliser dérisoirement les chances des belligérans, et la surprise, l'effarement, ne furent pas moins grands à Saint-Pétersbourg après Reischoffen et Sedan qu'ils ne l'avaient été à Paris après Nahod et Sadowa. Les préparatifs militaires firent défaut à la Russie en 1870 comme à la France en 1866, et après l'une comme après l'autre des calamités qui désolèrent et bouleversèrent le monde, on n'eut que des pensées égoïstes et mesquines, on empêcha à dessein toute intervention collective, on aida la Prusse à *s'affranchir de tout contrôle de l'Europe*, on sacrifia en un mot la politique de la justice, de la conservation et de l'équi-

libre à un calcul aussi faux que sordide, et que le grand humoriste de Varzin avait qualifié un jour de *politique de pourboire.*

Le chancelier russe, il est juste de le reconnaître, fut plus heureux après Sedan que ne l'a été Napoléon III après Sadowa : il eut son Luxembourg, il put proclamer l'abrogation de l'article 2 du traité de Paris, « abrogation d'un principe théorique sans application immédiate » ainsi qu'il devait le rappeler lui-même dans un document officiel (1). On sait le jugement que portèrent dans le temps les cabinets sur cette « conquête » purement nominale au fond et dans tous les cas minime par rapport à toutes celles qu'Alexandre Mikhaïlovitch avait laissé faire à son ancien collègue de Francfort. Il réussit, mais non point par les moyens légitimes, par cette action d'éclat et d'équité qu'on avait espérée en Russie, redoutée à Constantinople; il ne provoqua pas la révision du traité de 1856, en « cherchant à obtenir des conditions honorables de paix pour la France et en exerçant une influence dominante sur le règlement des termes de la paix (2). » Il choisit précisément « le moment psychologique » des défaites de la France, du désarroi de l'Europe et de l'ébranlement funeste du droit public, pour venir lui porter à son tour un coup humiliant, un *telum imbelle,* mais non *sine ictu.* Il s'affranchissait lui-même et de son propre chef d'un engagement contracté envers les puissances, comme il avait affranchi son ami de Berlin de tout contrôle de l'Europe. « Le procédé de la Russie, disait le comte Granville dans sa remarquable dépêche du 10 novembre à sir A. Buchanan, anéantit tous les traités; l'objet d'un traité est de lier les contractans l'un à l'autre; d'après la doctrine russe, chaque partie soumet tout à sa propre autorité et ne se tient obligée qu'envers elle-même. »

Au commencement de l'année 1868, un esprit éminent que les désastres de la patrie devaient bientôt rendre à la vie politique que lui fermait le second empire s'élevait ici même (3) avec une éloquence passionnée contre « le mépris croissant de ce droit élémentaire que l'honneur et le bon sens public ont appelé la foi des traités. » — « Nous voyons, disait-il, se créer chaque jour sous nos yeux une jurisprudence féconde dont le rapide développement n'étonne pas ceux qui connaissent quelle force les faux principes empruntent et prêtent tour à tour aux passions qu'ils favorisent. Il y a peu d'années, on mettait encore à cette résiliation unilatérale des traités synallagmatiques quelques conditions qui en rendaient l'u-

(1) Dépêche du prince Gortchakof au baron Brunnow à Londres, 20 novembre 1870.
(2) Dépêche de M. Joy Moris du 2 septembre, citée plus haut.
(3) Voyez la *Revue* du 1er février 1868 (*la Diplomatie et les principes de la révolution française,* par M. le prince Albert de Broglie).

sage sinon plus légitime, au moins plus rare et moins périlleux. On voulait bien encore admettre que, pour qu'un état pût prétendre à répudier un traité signé par des représentans régulièrement accrédités, il fallait que dans son intérieur se fût opéré un de ces grands bouleversemens d'institutions, de personnes et de choses qu'on appelle une révolution. Une révolution était une sommation d'huissier par laquelle une nation faisait savoir à qui de droit son intention de se mettre en faillite elle-même et de ne plus payer ses dettes. C'était là, ce me semble, une facilité assez large, mais la dernière mode du droit nouveau ne la trouve pas encore suffisante à son gré. La formalité d'une révolution est gênante et coûteuse à remplir. Un changement de ministère ou, mieux encore, un vote de parlement donne moins d'embarras. Il n'en faut pas davantage désormais pour qu'une convention dont Dieu, l'honneur et la conscience ont été pris à témoin l'année passée puisse être foulée aux pieds l'année suivante. »

Eh bien! nous avons assez vécu, depuis le temps où une conscience honnête poussait ce cri d'alarme, pour voir l'étrange jurisprudence se produire sans même la formalité d'une révolution, d'un changement de ministère ou d'un vote de parlement, pour l'entendre proclamer par le ministre d'une monarchie régulière, absolue, par un chancelier russe. Il est vrai que les Italiens également eurent hâte alors de profiter des malheurs de la France pour rompre à leur tour un engagement solennel pris envers elle dans un acte public, qu'ils ont même devancé en 1870 le prince Gortchakof dans une voie bien connue d'eux; mais ce n'était point à un gouvernement né d'hier que le successeur du comte Nesselrode aurait dû précisément emprunter ses procédés. Il y eut un jour où Alexandre Mikhaïlovitch reprocha à ce même gouvernement de *marcher avec la révolution pour en recueillir l'héritage* (1). Depuis lors il a marché, lui aussi, avec la révolution, — avec une des révolutions les plus audacieuses, les plus violentes qui aient jamais renversé les trônes et bouleversé les royaumes; — il n'en a point recueilli l'héritage, il est vrai (elle n'est que trop en vie, comme on sait), il n'a accepté d'elle qu'un legs gracieux, une donation entre-vifs, une cadeau modique en somme et hors de proportion avec les services rendus, mais qui n'en était pas moins entaché de captation, et qui lésait le droit des tiers, le droit des nations.

Combien autrement considérables et glorieuses eussent pu être ces « conquêtes » d'Alexandre Mikaïlovitch, si, en s'inspirant, dans le mois d'octobre 1870, de l'ambition légitime du peuple russe, le « ministre national » avait provoqué un concert européen pour

(1) Note au prince Gagarine à Turin, du 10 octobre 1860.

amener la paix entre la France et l'Allemagne et régler les affaires si profondément troublées du continent! « Nous avons toujours été d'avis, écrivait M. de Beust dès le 10 septembre à Saint-Pétersbourg, que c'est à la Russie de prendre l'initiative. » Sa grande situation au dehors, sa sécurité à l'intérieur, ses bonnes relations avec le vainqueur, lui assignaient en effet une telle initiative, et certes ni l'Autriche, ni l'Italie, ni l'Angleterre n'eussent hésité à se ranger sous sa bannière. Point n'était besoin d'une intervention menaçante, ni même de cette neutralité armée que recommandait M. Disraeli (1) : la volonté fermement exprimée par toutes les puissances du continent eût pleinement suffi. On eût pu limiter ainsi les pertes de la France, pourvoir à ce que l'Allemagne reçût une organisation moins redoutable, plus en harmonie avec les aspirations et les occupations libérales de notre siècle, — les grands vassaux du nouvel empereur n'eussent pas manqué eux-mêmes d'y prêter leur concours; — un désarmement général eût rendu au travail réparateur et fécond une génération bien cruellement éprouvée, et qui à l'heure qu'il est ne peut même faire son repos de sa stérilité. Et qui oserait douter qu'après de tels services la Russie n'eût obtenu de l'Europe reconnaissante l'abrogation de tel article onéreux du traité de 1856? Ce n'est pas la France certes qui eût pensé y mettre obstacle; ce n'est pas l'Autriche qui eût maintenu une clause qu'elle avait combattue dès l'origine et que, quatre ans auparavant, elle avait déjà solennellement déclaré n'être « qu'une question d'amour-propre » dont les intérêts les plus graves demandaient le sacrifice; quant à l'Angleterre, on sait bien que depuis un certain temps il y a des accommodemens avec elle, ou plutôt que depuis un certain temps elle s'accommode de tout. Combien un pareil bienfait procuré à l'humanité par un gouvernement monarchique, voire absolu, eût donné de force à la cause de l'ordre et de la conservation, de rajeunissement au principe monarchique! de quel prestige il eût entouré le peuple russe, quelle splendeur impérissable il eût attachée au nom d'Alexandre II! L'appel du destin était bien manifeste, le rôle aussi indiqué que facile : le successeur du comte Nesselrode s'y est dérobé. Ce ne fut qu'un péché d'omission, si l'on veut, mais du genre de ceux auxquels le sublime justicier Alighieri ne pardonnait guère quand ils étaient commis envers son ideal de *justitia et pax*. A pareil péché, il infligeait le nom de *il gran rifiuto*.

JULIAN KLACZKO.

(La dernière partie à un prochain n°.)

(1) Discours du 1er août dans la chambre des communes.

LES

PRÉDÉCESSEURS DES HOHENZOLLERN

L. Ranke, *Genesis des preussischen Staates*, Leipzig 1874.

Depuis la dernière guerre, on a fait en Allemagne plusieurs éditions nouvelles d'ouvrages historiques, tout exprès pour y ajouter les chapitres où sont racontées les victoires remportées sur notre pays et la fondation de l'empire allemand. M. Léopold Ranke n'a pas suivi la mode du jour dans la troisième et définitive édition de ses *Neuf Livres de l'histoire de Prusse :* c'est le début de son œuvre qu'il a revu, et les chapitres complémentaires sont consacrés au temps qui précède les Hohenzollern. L'éminent écrivain confesse que les derniers événemens l'ont éclairé sur l'importance de cette vieille histoire, à laquelle il n'avait accordé jusqu'ici que quelques pages presque dédaigneuses. Au moment où l'état prussien arrive au plus haut degré de la puissance, lui, qui en est l'historiographe officiel, éprouve le besoin de se recueillir; l'histoire de la Prusse telle qu'elle a été comprise jusqu'ici ne lui suffit plus. Autrefois on attribuait la fortune de l'état prussien aux vertus de tous les Hohenzollern et au génie de deux d'entre eux, le Grand-Électeur et le grand Frédéric; mais les qualités de quelques hommes, héréditairement transmises pendant une courte période, semblent aujourd'hui une base trop étroite et trop fragile pour porter l'édifice de la grandeur prussienne. L'historien de la papauté le sait mieux que personne : rien ne dure qu'à la condition d'avoir crû lentement, et le temps ne conserve pas ce qui a été fait sans lui. M. Ranke recherche donc à travers les âges, au-delà des Hohenzollern, les origines véritables de la monarchie prussienne, afin de montrer comme

elles sont lointaines, et quelle suite d'efforts il a fallu pour fonder l'état où l'Allemagne est presque absorbée aujourd'hui.

I.

Ces origines, qui n'ont guère intéressé jusqu'ici que quelques érudits, ou bien des sociétés savantes de Berlin et de Kœnigsberg, méritent la tardive curiosité qu'elles éveillent. Elles ne ressemblent pas aux origines de la plupart des états de l'Europe; quel contraste, par exemple, avec celles de la France! La France était prédestinée : je veux dire que le pays compris entre l'Océan, les Pyrénées, la Méditerranée, les Alpes et le Rhin était fait pour recevoir une nation. Si haut que l'on remonte dans l'histoire, on y trouve une vie nationale : les Gaulois étaient un peuple distinct de ses voisins; quand les Romains conquirent la Gaule, ils en formèrent une circonscription administrative spéciale, et respectèrent son intégrité; c'est sur la Gaule entière que prétendirent régner les Mérovingiens et les Carlovingiens; ce sont enfin les frontières de la Gaule que les Capétiens s'efforcèrent d'atteindre dès qu'ils purent sortir de l'Ile-de-France. Où trouver un cadre naturel à la monarchie prussienne? Il n'y a pas longtemps qu'elle s'étendait, comme une chaîne à plusieurs endroits brisée, du Niemen au Rhin. Aussi les mots qu'emploie d'ordinaire en France la langue de l'histoire et de la politique ne peuvent-ils servir pour parler de la Prusse : il n'y a pas de nationalité prussienne, il y a un état prussien; le terme n'est pas encore exact, car la Prusse n'est qu'un des anneaux de la chaîne. Faute de les pouvoir nommer tous dans un titre commun, on dit d'ordinaire *état brandebourgeois-prussien*.

La marche de Brandebourg et le duché de Prusse sont en effet les deux parties principales de la monarchie prussienne. Elles n'ont été réunies qu'au XVIIe siècle; mais leur histoire a plus d'un point de ressemblance, car le Brandebourg est un pays slave dont la conquête a été faite aux XIIe et XIIIe siècles par des margraves allemands de la maison ascanienne, et la Prusse est un pays slave, conquis au XIIe siècle par l'ordre allemand des chevaliers teutoniques. Héritiers des margraves et des chevaliers, les Hohenzollern doivent beaucoup aux uns et aux autres, mais surtout aux margraves. C'est comme ducs de Prusse qu'ils sont devenus rois, mais c'est comme électeurs de Brandebourg qu'ils ont grandi au milieu du corps germanique et qu'ils en sont devenus les maîtres; enfin c'est dans la Marche qu'ils ont trouvé la tradition de cette autorité singulière, à la fois militaire et patriarcale, qu'ils ont étendue ensuite sur les divers pays soumis à leur domination, et qui en a été le lien solide.

Le Brandebourg est une des plus tristes régions de la triste plaine le l'Allemagne du nord. La Havel et la Sprée en sont les deux rincipales rivières, et si les cours d'eau sont, comme dit Pascal, le grands chemins qui marchent, ceux-ci sont bien tracés, car ils artent des extrémités du pays pour arriver au centre, et de là e diriger vers l'Elbe, qui mène vers la mer; mais que ces chenins brandebourgeois marchent mal! Dès qu'elle entre dans la rovince, la Sprée, qui ne trouve plus de pente, semble s'arrêer; elle se partage en petits bras, qui coulent à moitié endormis ntre des prairies et sous des bois d'aulnes. Le courant de la lavel s'affaiblit en s'épanchant dans un grand nombre de lacs. u moins ces imperfections ont leur charme : les bois, les lacs où e reflètent les grands nuages du ciel septentrional reposent l'œil u voyageur que fatigue l'aridité de cette terre, et les rares colnes qu'on rencontre au bord des rivières rompent la monotonie la plaine. Ailleurs on se croirait, l'été, transporté dans le Saara. Ce n'est pas sans raison qu'on appelle le Brandebourg « la blière de l'Allemagne; » telle petite ville y est enveloppée, quand vent est fort, par des tourbillons de sable; le vent apaisé, il faut gager les portes obstruées des maisons, et balayer les rues, où le ble monte jusqu'au genou. Sur le plateau de Fläming, les habins reçoivent de l'autorité municipale une ration d'eau quotinne, mesurée parcimonieusement. Au matin, dans chaque villge, on se réunit autour de la fontaine; le bourgmestre arrive ec les clés, fait la distribution et referme soigneusement les portes trésor.

La lumière de l'histoire se lève tard sur ce pays déshérité. Au but de l'ère chrétienne, il est habité par des Germains qui l'abannnent pour se diriger vers le sud et vers l'ouest, quand la grande asion des barbares se répand sur les provinces de l'empire roin. Alors les Slaves, qui habitaient la rive droite de la Vistule, vancent et prennent possession des terres abandonnées jusqu'à lbe, qu'ils dépassent par endroits. Entre l'Elbe et l'Oder, on les elle les Wendes, et ils sont divisés en trois groupes : Obotrites, s le Mecklembourg, Wiltzes dans le Brandebourg, Sorabes en ace et en Misnie. Placés à l'avant-garde du monde slave, les ndes occupent un poste de combat en face de l'Allemagne du d.

C'est à la faveur de l'invasion que les Slaves avaient fourni, pres sans lutte, cette longue marche en avant : leurs progrès s'arrênt le jour où s'arrêta l'invasion, c'est-à-dire quand des peuplades maniques, parmi lesquelles dominaient les Francs, eurent pris ssession définitive de la Gaule et défendirent ses frontières contre nouveaux arrivans. Les Francs sont ainsi mêlés à la plus an-

cienne histoire de ce pays, qui est le véritable berceau de la monarchie prussienne. Ce sont eux qui, après avoir opposé aux dernières bandes envahissantes la barrière de leurs épées, attaquent la Germanie pour lui imposer leurs lois et la foi chrétienne : les Mérovingiens commencent l'œuvre, et les Carlovingiens l'achèvent. Charlemagne, après avoir, par le fer et par le feu, soumis et converti la Saxe, guerroie contre les Wendes, qu'il oblige au tribut. Si la mort ne l'eût pas arrêté, il aurait fait entrer de force ces païens dans la communauté chrétienne, dont il était le chef laïque; mais il n'eut que le temps d'armer contre eux la frontière orientale de l'Allemagne, le long de laquelle il échelonna les marches. C'étaient de petits états organisés pour l'offensive et pour la défensive : combattre les Wendes, exiger d'eux le tribut, appuyer par la force la prédication chrétienne, tel était l'office de leurs chefs, qu'on appelait *margraves*, c'est-à-dire comtes de la frontière, et qui étaient les sentinelles avancées de l'empire chrétien.

Il était inévitable qu'à la mort de Charlemagne la lutte s'engageât, sur les rives de l'Elbe, entre les deux races et les deux religions ennemies. Elle dura plusieurs siècles. Les Slaves valaient à coup sûr les Germains du temps de Tacite, mais ils n'étaient point de force à lutter contre les Allemands civilisés et organisés par la conquête franque. Ils furent protégés par diverses circonstances : la faiblesse et l'impuissance des successeurs de Charlemagne, les guerres intestines et les invasions de Normands et de Hongrois qui désolèrent l'empire. Les margraves défendirent mal les postes où ils étaient comme oubliés, et l'Elbe demeura la frontière mal assurée de l'Allemagne mal unie. Un moment, il sembla que l'œuvre de Charlemagne allait être reprise, quand le danger réveilla le sentiment national et que le duc de Saxe, Henri l'Oiseleur, fut élu roi allemand. Les Hongrois furent repoussés, les Wendes vigoureusement attaqués, et même en grande partie convertis et soumis. Sous Henri et sous son successeur Otton, la prédication accompagne la conquête; missionnaires et margraves se donnent la main; des évêchés sont fondés en même temps que des forteresses. Magdebourg est érigée en métropole des pays slaves, où Otton veut qu'elle reprenne le rôle si bien joué en Germanie par Mayence; Brandebourg et Havelberg deviennent des siéges épiscopaux. Quelques années de plus auraient suffi pour faire entrer les Wendes dans le royaume de Germanie; mais Otton prépara de ses mains la destruction de son œuvre. En relevant, pour la placer sur sa tête, la couronne impériale tombée au pouvoir des petites maisons italiennes, il s'abandonna au rêve irréalisable de la domination universelle. Il sentit la première atteinte de la passion pour l'Italie qui perdit ses successeurs. Ceux-ci veulent dominer Milan, la reine des cités lombardes,

et Rome, la ville éternelle devenue la ville sainte; ils sont rois de Naples et convoitent la couronne des successeurs de Constantin, afin de réunir les deux empires jadis séparés par Théodose. Que leur importe l'obscur combat qui se poursuit au-delà de l'Elbe? Les margraves sont écrasés, et la frontière, à la suite d'une grande révolte qui éclate sous le successeur d'Otton, est reportée de l'Oder à l'Elbe. Tous les dieux de la mythologie slave, ceux qui habitent des temples et portent leurs noms inscrits sur le piédestal de leurs statues, ceux dont on ne sait pas les noms, mais qui se manifestent par le bruissement des feuilles de chêne ou le murmure des sources, reprennent possession du pays d'où les ont chassés Notre-Dame de Magdebourg et l'enfant Jésus.

Le paganisme wende trouvait un appui naturel dans le paganisme du reste des Slaves, qui était à peine entamé, et dans celui des Scandinaves, qui était intact. Le temple d'Upsala était alors le centre d'un empire de pirates. Danois et Normands faisaient retentir le chant des scaldes sur toutes les mers et sur toutes les côtes du nord; ils visitaient l'Islande au même temps que la Russie, menaçaient Michel l'Ivrogne dans Constantinople et le duc de France dans Paris, mais surtout ces fidèles d'Odin faisaient une guerre persévérante aux Germains apostats; les coups qu'ils frappaient sur l'Elbe inférieur répondaient aux coups que frappaient les Wendes sur l'Elbe moyen.

Il faut bien dire aussi que le christianisme s'offrait aux Slaves sous les plus tristes couleurs. Les Allemands ont été fort inhabiles à prêcher la parole de miséricorde et de charité : ils n'ont pas donné au monde un seul grand apôtre, et les quelques missionnaires zélés dont on pourrait dire les noms ont été contrariés dans leur œuvre par les princes leurs compatriotes. Les chroniques allemandes s'accordent à flétrir l'avarice et la cruauté des margraves, ducs et comtes de la frontière. « Les princes allemands, dit Helmold après le récit d'une victoire, se partagèrent le butin; mais de christianisme, il ne fut pas fait mention. On voit par là l'insatiable avidité des Saxons : entre toutes les nations, ils excellent aux armes et à la guerre, mais ils sont toujours plus enclins à augmenter les tributs qu'à conquérir des âmes au Seigneur, *proniores tributis augmentandis quam animabus Deo conquirendis...* » Avant Helmold, Adam de Brême avait dit : « L'âme des Saxons est plus portée aux exactions qu'aux conversions. » Avant Adam de Brême, Dithmar de Mersebourg avait reproché aux Allemands la barbare coutume de diviser après la victoire les familles de leurs prisonniers pour les vendre comme esclaves, car le prisonnier wende était un des objets du commerce germanique avec l'Orient. Enfin l'un de ces vieux écrivains met dans la bouche d'un chef slave parlant à un évêque allemand

cette harangue, qui fait penser à celle du paysan du Danube : « Nos princes d'Allemagne nous accablent d'une telle sévérité, les impôts et la servitude sont si lourds, que nous préférons la mort à la vie. Tous les jours, on nous pressure jusqu'à nous faire rendre l'âme. Comment voulez-vous que nous remplissions les devoirs qui nous sont imposés par la religion nouvelle, nous que tous les jours on contraint à la fuite! Si seulement il y avait un lieu où l'on pût chercher un refuge! Mais à quoi bon passer la Trawe? Les mêmes malheurs nous attendent au-delà de cette rivière. Ils nous attendent au-delà de la Peene. Il ne nous reste plus qu'à nous confier aux flots de la mer et à vivre sur l'abîme... »

Rien de plus monotone ni de plus lugubre que l'histoire des événemens qui se succèdent à la frontière orientale de l'Allemagne du nord, depuis la révolte qui a suivi la mort d'Otton le Grand. Les Sorabes, il est vrai, demeurent soumis aux margraves de Misnie; mais les Wiltzes et les Obotrites défendent avec une admirable obstination leurs dieux et leur liberté, jusqu'à ce qu'il se présente au début du XIIe siècle un concours de circonstances qui leur est fatal. Presque partout autour d'eux le paganisme a été vaincu par les efforts de la prédication chrétienne; les Danois convertis sont désormais les propagateurs zélés de la foi qu'ils ont si longtemps combattue; les Tchèques et les Polonais ont reçu le baptême : l'influence chrétienne pénètre donc chez les Wiltzes et les Obotrites de tous les côtés à la fois. Les Obotrites cèdent les premiers : il est remarquable que la résistance ait duré le plus longtemps chez les Wiltzes, c'est-à-dire dans le Brandebourg. Le sable de cette plaine a bu bien du sang, bien du sang a rougi les lacs de la Havel et les canaux du Spreewald avant qu'une conquête définitive posât sur la rive droite de l'Elbe la première pierre de la monarchie prussienne!

En face des Wiltzes veillaient sur le territoire allemand les margraves du nord, comme les ducs de Saxe en face des Obotrites, et les margraves de Misnie en face des Sorabes. Placé entre eux, mais bien moins puissant qu'eux, le *marchio aquilonalis*, comme on appelait le margrave du nord, commandait une étroite bande de territoire, sur la rive gauche de l'Elbe, entre l'embouchure de l'Ohre et celle de l'Aland, deux petits affluens du grand fleuve. Il n'était pas de taille à contenir ses turbulens voisins, et son nom n'est guère associé qu'au souvenir de désastres subis par les armes allemandes, jusqu'au jour où l'empereur Lothaire II donna l'investiture de la Marche au comte ascanien Albert l'Ours. C'était en 1134. L'avénement des Ascaniens doubla la force de la Marche, car cette famille possédait sur les dernières pentes orientales du Harz nombre de fiefs, et des châteaux-forts; parmi ces châteaux

était celui d'Aschersleben, appelé en latin *Ascaria* et par corruption *Ascania*, d'où est venu le nom qu'Albert l'Ours et ses successeurs ont illustré.

Albert fut un des plus rudes batailleurs d'un temps fertile en héros. Il prodigua les coups d'épée sur le chemin de Rome, en compagnie de Lothaire et de Barberousse, dans ces singulières expéditions où les chefs du saint-empire se frayaient une voie sanglante jusqu'à l'église du couronnement; en Bohême, où il vit tomber tous les siens autour de lui, quand le duc Sobislav surprit dans la montagne et fit capituler l'armée allemande; en Saxe, où il disputa l'étendard ducal à Henri le Lion, cet autre héros du XIIe siècle; au-delà de l'Elbe enfin, où il prit part à une croisade prêchée par saint Bernard contre les Wendes. Chose singulière pourtant, c'est par politique plutôt que par force que le margrave réussit à établir sa domination sur la rive droite de l'Elbe. Au pied d'une colline, haute de 66 mètres, ce qui est une merveille en ce pays plat, entre les lacs formés par la Havel, et sous les bois qui en couvraient les rives, était cachée Brandebourg, l'humble capitale d'une tribu des Wiltzes. Le petit prince qui y régnait, — il avait nom Pribislaw, — s'était fait chrétien, au milieu de ses sujets demeurés idolâtres; il avait bâti une chapelle et fait quelques tentatives de prosélytisme. Pour être soutenu dans cette entreprise, qui n'était pas sans périls, il entra en relations avec Albert, qu'il fit son héritier. A la mort du Wende, le margrave, prévenu par sa veuve, prit possession de l'héritage; mais, distrait comme il était par mille soucis, il le garda mal. Une révolte éclata; il dut la réprimer : Brandebourg, assiégé l'hiver sur la glace de ses étangs et de ses fleuves, capitula quand le froid et la faim eurent fait tomber les armes des mains de ses défenseurs, et le margrave du nord, définitivement vainqueur, prit le titre de margrave de Brandebourg. C'est un événement que l'apparition de ce nom dans l'histoire : les ancêtres du roi de Prusse, empereur d'Allemagne, le portaient encore, il y a moins de deux siècles.

Albert l'Ours, conquérant d'une ville slave, restaurateur des évêchés de Brandebourg et de Havelberg, jadis érigés par Otton le Grand et détruits aussitôt après lui, a toutes les apparences d'un héros chrétien et allemand : les historiens amis de la Prusse, et qui attribuent à ce pays une mission allemande et chrétienne, n'ont pas manqué de s'y laisser prendre; mais la vérité historique ne s'accommode pas de ces illusions volontaires. Ni l'Allemagne, ni aucun état allemand n'a eu la volonté de continuer la tradition carlovingienne. Un effort sérieux aurait eu raison des dernières résistances du paganisme wende, enveloppé, comme on a vu, par des états chrétiens, excepté au nord-est, où la Poméranie gardait le culte de

ses idoles; mais chez les Poméraniens et même chez les Wendes, les princes inclinaient vers le christianisme, par politique et pour sauvegarder leur indépendance. Tout fanatisme avait disparu du peuple; comme les Romains aux derniers temps du paganisme, les Slaves sentaient que leurs dieux s'en allaient. Ils refusaient le martyre aux missionnaires les plus résolus à le chercher, témoin le moine espagnol Bernard. Bernard s'était aventuré en Poméranie sans guide, sans escorte, et, dans son ferme propos de mourir pour le Christ, il se laissa emporter à toutes les ardeurs d'un zèle sacré Les païens se contentèrent de se moquer de lui, montrant du doigt ses pieds nus, et disant que Dieu, dont il était l'envoyé, aurait bien dû lui faire cadeau de souliers. Un jour qu'il brisa une idole, ils le battirent, puis, comme il continuait à prêcher, ils le mirent en barque sur l'Oder : « Si tu en as tant envie, lui dirent-ils, va-t'en sur mer prêcher aux poissons et aux oiseaux. » Bernard revint en Allemagne, vivant malgré lui. Sa tentative fut reprise par l'évêque Otton de Bamberg, que les Allemands appellent pompeusement l'apôtre de la Poméranie; mais c'est en faire à trop bon compte un héros de l'apostolat chrétien. Le prélat entreprend le voyage, accompagné d'un grand nombre de prêtres et suivi par un long convoi chargé de provisions de route. Le duc de Pologne lui donne des instructions et des guides. A la frontière, Otton trouve le duc de Poméranie lui-même, qui est venu au-devant de lui, et qui, à moitié chrétien, souhaite son succès. L'entrevue aux bords de la Netze fut curieuse; à peine le prince aperçut-il l'évêque qu'il le prit à part pour l'entretenir. Cependant l'escorte militaire du duc se trouvait en présence du cortége épiscopal; la nuit tombait, la campagne était déserte et triste. Les Poméraniens s'aperçurent que les prêtres allemands étaient inquiets; ils prirent à dessein des airs féroces : aussitôt les prêtres de s'agenouiller, de chanter des cantiques, de se confesser entre eux; les soldats redoublent leurs menaces, tirent leurs couteaux, les aiguisent et font le geste de scalper. Cette scène tragi-comique dura jusqu'à ce que l'entrevue fût terminée. Le duc Wratislaw vint rassurer lui-même les compagnons d'Otton, qui aussitôt se mirent à prêcher ceux qui leur avaient fait si grand'peur. Ces Poméraniens n'avaient pas l'étoffe de bourreaux, ni ces Allemands celle de martyrs.

A voir l'extrême facilité avec laquelle se faisaient ces missions, on s'étonne qu'elles n'aient pas été plus fréquentes. Il semble que le Brandebourg aurait dû avoir deux missionnaires attitrés : c'étaient les évêques de Brandebourg et de Havelberg, car ces évêchés avaient conservé des titulaires pendant tout le temps que leurs siéges demeurèrent aux mains des païens. Au temps d'Albert l'Ours, un de ces titulaires était Anselme de Havelberg, une des lumières de l'é-

glise au XIIIe siècle ; mais quelle indifférence pour le troupeau infidèle qui lui était confié ! Anselme est envoyé par le pape à Constantinople pour argumenter sur la question de savoir si le Saint-Esprit procède du Père seul ou bien du Père et du Fils tout ensemble. Quand Albert eut reconquis le diocèse, il fallut bien qu'Anselme habitât sa ville épiscopale : elle n'était point gaie; l'évêque se mit à relire les œuvres des pères; il entretint une vaste correspondance avec ses amis, écrivit le récit de son ambassade théologique; bref, il s'ennuyait, mais il disait aux siens : « Il vaut mieux être dans l'étable du Christ que devant le tribunal, entouré de Juifs qui crient : Qu'il soit crucifié ! qu'il soit crucifié ! » Et le prélat, qui préférait l'étable au calvaire, s'empressa, lorsque le pape l'eut élevé à l'archevêché de Ravenne, de quitter le poste militant et obscur où Albert l'Ours l'avait placé. Le margrave n'était pas plus zélé que l'évêque; il a frappé ses plus rudes coups sur des Allemands, et sans nul doute, pour être duc de Saxe, il aurait donné avec joie tout son domaine transalbin et la gloire de gagner au paradis les âmes de tous les Slaves réunis. C'est seulement la suite des événemens qui a décidé que l'acte le plus important de sa vie fut la prise de possession de quelques lieues carrées sur la rive droite de l'Elbe, et il a fallu toute la bonne volonté des historiens allemands pour transformer ce batailleur en champion de la Germanie et en apôtre du christianisme.

II.

Aucun état ne fut plus faible à son début ni plus menacé que ce petit état brandebourgeois à sa naissance. Qu'on se figure en effet un pauvre territoire, à peu près égal en superficie au quart de la province actuelle de Brandebourg, situé sur les deux rives de l'Elbe moyen, dans cette plaine de l'Allemagne du nord, où il est impossible de se couvrir par aucune frontière naturelle, de sorte que les petits et les faibles semblent une proie désignée à l'appétit des grands et des forts. Il est vrai que le Brandebourg est bien placé pour s'agrandir : à l'est, dans le pays des Wendes, vaincus et désorganisés, l'espace s'ouvre devant lui, tandis que les états du centre de l'Allemagne sont pressés les uns contre les autres, que les Alpes arrêtent ceux du sud, et que la royauté capétienne menace ceux de l'ouest; mais le duché de Saxe, l'archevêché de Magdebourg, la marche de Misnie, sont aussi bien placés que le Brandebourg; ils ont les mêmes ambitions et sont plus puissans que lui. Enfin il est impossible que les margraves fondent une véritable principauté tant que les successeurs de Charlemagne pourront du

haut du trône impérial revendiquer sur les pays slaves leurs droits de souveraineté.

Par une fortune extraordinaire, les obstacles qui se dressaient devant le Brandebourg furent successivement écartés. Le saint-empire succomba dans la lutte qu'il engagea contre la papauté; au lendemain de sa chute, la féodalité, dont il couvrait les progrès d'un voile transparent, apparut dans la plénitude de sa force, et l'Allemagne ne fut plus qu'une confédération anarchique de principautés. Avant l'empire, le duché de Saxe avait disparu, ne laissant qu'un nom et un souvenir. Ce duché, qui s'étendait du Rhin à l'Elbe, était le plus redoutable adversaire du Brandebourg. Au temps d'Albert l'Ours, Henri le Lion y régnait : il était duc de Bavière et possédait des fiefs considérables en Italie; sa principauté s'étendait de la Baltique à l'Adriatique. Pour l'agrandir encore, il avait porté la guerre sur la rive droite de l'Elbe, soumis les Obotrites, et appelé tant de colons dans leur pays que l'immigration allemande noya ce qui subsistait de la population slave. Les ducs de Poméranie et de Rügen reconnaissaient la suzeraineté « du prince des princes du pays, » comme l'appelle un vieux chroniqueur, de celui « qui courbait le front des révoltés, brisait leurs forteresses et faisait la paix sur la terre ; » mais un si grand état debout au milieu de l'Allemagne, déjà morcelée par la féodalité, s'accroissant tous les jours de la dépouille des faibles qu'il opprimait, provoqua une formidable coalition et fut brisé. La Bavière fut détachée de la Saxe, et la Saxe morcelée en une quantité de petits fiefs laïques et ecclésiastiques et en villes libres; du même coup, ses entreprises sur le pays transalbin s'arrêtèrent, et une grande place devint vacante à la frontière orientale de l'Allemagne.

Cette place fut prise non par l'archevêché de Magdebourg, ni par la marche de Misnie, mais par la marche de Brandebourg. Une série de furieux combats, où les archevêques et les margraves se rencontrèrent à plusieurs reprises les armes à la main, délivra la Marche de la rivalité de l'archevêché. Enfin les désordres qui troublèrent, au milieu du XIIIe siècle, la puissante famille des Wettin, margraves de Misnie et de Lusace, landgraves de Thuringe et palatins de Saxe, permirent aux Ascaniens de mettre la main sur la Lusace, et même, pour un temps, sur la Misnie. Chute de l'empire, affaiblissement des Wettin, destruction du duché de Saxe, toutes ces ruines profitèrent donc au Brandebourg; il devint le seul gardien de la frontière, le principal adversaire du Danemark et de la Pologne, les deux états étrangers qui pouvaient disputer à l'Allemagne la conquête du pays wende.

Le Danemark et la Pologne ont tous les deux une histoire tragique au moyen âge : tantôt redoutables et tantôt méprisés, ils con-

naissent toutes les extrémités de la fortune. A peine entrée dans la communauté chrétienne, la Pologne se fait conquérante ; au commencement du XIe siècle, elle déborde sur la rive gauche de l'Oder; mais bientôt, et pour une longue succession d'années, elle est occupée par des guerres avec tous ses voisins, et par de violentes dissensions qui, à cause de l'incertitude des règles sur la transmission du pouvoir, se renouvellent à chaque avénement. Toute la rive gauche de l'Oder échappe à sa suzeraineté : les margraves y avancent d'un pas lent, mais qui ne s'arrête pas. Ils atteignent le fleuve, puis le dépassent, et la frontière de la Marche pousse le long de la Warta et de la Netze sa pointe vers la Baltique.

En même temps qu'ils s'avançaient vers l'est, les margraves faisaient des progrès au nord; c'est là qu'ils se heurtèrent au Danemark. Chaque fois qu'il était gouverné par des mains habiles, le vaillant petit royaume scandinave disputait aux Allemands la région de l'Elbe inférieur : aux XIIe et XIIIe siècles, une succession de grands princes, Waldemar Ier, Canut VI, Waldemar II, lui assura pour un temps la victoire. Ce dernier se fait confirmer par l'empereur Frédéric II les conquêtes de ses prédécesseurs et les siennes; il obtient la renonciation de l'empire à tous les pays situés sur la rive droite de l'Elbe : le Holstein, la grande ville libre de Lübeck et celle de Hambourg passent sous sa domination et Waldemar s'appelle « roi des Danois et des Slaves, seigneur de la Nordalbingie. » Tous les princes de l'Allemagne orientale essayèrent leurs forces contre lui, mais durent faire leur paix les uns après les autres : les margraves de Brandebourg se résignèrent les derniers. Cependant le Danemark, comme plus tard la Suède pendant la guerre de trente ans, avait fait un effort au-dessus de sa puissance réelle. Quelque admirablement policé qu'il fût, il ne pouvait entretenir longtemps sans s'épuiser des armées de 160,000 hommes et des flottes de 14,000 bateaux. Au reste, il devait beaucoup aux qualités personnelles de son prince, homme de guerre, diplomate, administrateur consommé. Or un des vassaux de Waldemar qui avait à se plaindre de lui s'inspira, comme dit un historien allemand, de la maxime : « aide-toi toi-même, » et il commit un acte dont la « force objective » fut, comme dit un autre écrivain du même pays, considérable. Ces mots pédantesques dont nos voisins se servent pour braver la morale, comme on se sert du latin pour braver l'honnêteté, annoncent une de ces trahisons que les Allemands excusent si volontiers quand elles profitent à l'Allemagne. En effet ce vassal, pieux personnage qui venait de rapporter de la terre-sainte, dans une fiole d'émeraude, une goutte de sang du Sauveur, alla trouver un jour le roi son suzerain, qui l'accueillit à merveille et lui offrit le couvert et

le gîte. Le comte accepta, puis, la nuit, il se saisit de la personne du vieux roi, le blessa, le bâillonna et l'emmena en lieu sûr, dans le cul-de-fosse d'une forteresse. Le captif accepta les plus dures conditions pour recouvrer sa liberté; libre, il déchira des traités arrachés par la félonie et par la force, mais, trahi encore une fois sur le champ de bataille de Bornhöved, il fut vaincu le 22 juillet 1227, et le Danemark tomba dans un long abaissement.

Bientôt après les margraves de Brandebourg se firent donner par Frédéric II la suzeraineté sur la Poméranie, qui était le plus important des petits états slaves, car elle s'étendait au loin le long de la Baltique, sur la rive droite de l'Oder, et sur la rive gauche elle s'était fort avancée dans le pays des Obotrites. Comme les ducs poméraniens ne voulurent pas les reconnaître pour suzerains, les margraves les y contraignirent par la guerre, et ils leur prirent un territoire qui équivaut à peu près aux grands-duchés de Mecklembourg, plus l'Uckermark, petite province qui fait au nord une pointe vers le golfe de Poméranie. Les margraves avaient donc trouvé une nouvelle route vers la Baltique.

Ils atteignirent un moment cette mer dans de singulières circonstances où se montrèrent au grand jour leur hardiesse, toujours en quête d'aventures, et l'âpre passion de l'agrandissement territorial qu'ils devaient léguer à leurs successeurs. La Marche depuis ses progrès touchait par quelques points de sa frontière orientale à la Pomérellie. Ce duché, qui avait été détaché au commencement du XIIe siècle de la Poméranie, était borné à l'est par la Vistule; il confinait de ce côté aux domaines de l'ordre teutonique, dont il n'était séparé que par la largeur du fleuve. Les margraves et les chevaliers étaient de dangereux voisins, et le malheureux duché slave eut l'imprudence d'appeler à la fois les Allemands du Brandebourg et ceux de la Prusse à intervenir dans ses affaires.

Les Brandebourgeois arrivent les premiers, comme alliés d'un puissant parti révolté contre Loktiek, roi de Pologne et duc de Pomérellie; ils entrent dans Dantzig et mettent le siége autour du château. Le commandant, pressé par la nécessité, va demander du secours à l'ordre teutonique. Le grand-maître envoie incontinent des chevaliers qui, moyennant une solde déterminée, devront renforcer pendant un an la garnison polonaise. Aussitôt l'arrivée du renfort, les Brandebourgeois lèvent le siége; les Polonais veulent alors remercier les Teutoniques de leurs services, mais ceux-ci allèguent qu'ils sont venus pour un an, et qu'ils n'ont pas le droit de se retirer. Le règlement de la solde stipulée suscite d'ailleurs des contestations, des disputes, si bien qu'un jour les Teutoniques tombent sur les Polonais, qu'ils tuent ou qu'ils chassent. Ren-

forcés par des secours, ils descendent du château par une nuit de novembre, et surprennent la ville, où ils font un épouvantable massacre, et voilà comment l'ordre des chevaliers allemands a pris pied en Pomérellie. Aussitôt il fait le long de la Vistule de rapides progrès; sous prétexte que l'indemnité qui lui a été promise n'est pas encore payée, il met la main sur Dirschau. Le roi Loktiek veut traiter; on lui présente un mémoire où figurent les dépenses que les chevaliers ont faites pour lui prendre ses villes, et dont le total est si élevé que le malheureux prince ne peut s'acquitter; les chevaliers s'emparent de Schwetz, et se trouvent ainsi maîtres de tout le cours de la Vistule. Pour demeurer les possesseurs tranquilles de leurs précieuses conquêtes, ils entament des négociations avec les margraves de Brandebourg. Le margrave et le grand-maître, ces deux chefs de la colonisation germanique, ces deux exterminateurs de Slaves, ces deux ancêtres de la monarchie prussienne, s'entendent sans difficulté : Waldemar de Brandebourg cède pour 10,000 marcs ses droits sur des villes qui ne lui appartiennent pas.

Waldemar est le dernier des margraves ascaniens, il en est en même temps un des plus illustres. L'éclat de ses mérites personnels, son amour des pompes chevaleresques, son talent poétique, rehaussaient en sa personne la puissance des margraves de Brandebourg. Il se plaisait en la compagnie des petits princes du nord qui au commencement du XIVe siècle dépensaient en fêtes leur médiocre fortune. Il fit grande figure au tournoi de Rostock, présidé par le roi Érich de Danemark : quatre-vingt-dix-neuf de ses vassaux l'accompagnaient; tout le jour ses gens versèrent de la bière et du vin aux vilains accourus pour contempler le spectacle de ces splendeurs, et devant sa tente s'élevait une colline d'avoine où chaque palefrenier prenait à sa guise la nourriture de ses chevaux. Bref, on dit que le margrave dépensa dans ces prodigalités tout l'argent qu'il avait reçu de l'ordre teutonique, mais on vit bientôt que ce brillant personnage était en même temps un politique. A ces fêtes de Rostock, les princes allemands du nord-est s'étaient avec Érich coalisés contre Wismar, Rostock, Stralsund et autres villes dont la richesse tentait leur appétit et leur pauvreté. Waldemar marcha d'abord avec eux, mais ses nobles confédérés apprirent bientôt non sans stupéfaction qu'il avait signé avec Stralsund une alliance offensive et défensive : l'ambitieux margrave avait compris le parti qu'il pouvait tirer du protectorat des villes maritimes. Aussitôt se forma contre lui une ligue formidable où entrèrent, avec ceux dont les richesses de Stralsund ameutaient les convoitises, les princes qu'avait lésés la fortune croissante du Brandebourg. On y comptait les rois Érich de Danemark, Byrger de Suède, Loktiek de Pologne, les princes Witzlaw de Rügen, Canut Pors de Halland, Henri de Meck-

lembourg, Pribislaw de Werle, les ducs de Sonder-Jütland, Slesvig, Lünebourg, Brunswick, Saxe-Lauenbourg, le margrave de Misnie, bon nombre de comtes et des vassaux du margrave. Celui-ci n'avait pour lui que les ducs de Poméranie. La guerre dura deux ans, et fut marquée par de furieuses batailles; mais l'issue en fut indécise, et le Brandebourg ne fut pas entamé. La Marche avait prouvé son ambition en provoquant une telle lutte, et sa puissance en n'en étant pas ébranlée. Depuis Albert l'Ours, son fondateur, jusqu'à Waldemar, elle s'était accrue dans toutes les directions. Elle s'était considérablement élargie vers l'est; en plusieurs points, elle s'était rapprochée de la Baltique; au sud, les acquisitions faites au détriment des margraves de Misnie dans les pays qui appartiennent aujourd'hui à la province prussienne de Saxe et à la Saxe royale portaient la frontière jusqu'au quadrilatère de Bohême. On pouvait, au commencement du XIVe siècle, voyager du nord de l'Uckermark, c'est-à-dire presque de l'embouchure de l'Oder, jusqu'au défilé par lequel l'Elbe entre en Allemagne sans quitter le territoire brandebourgeois.

III.

L'heureux concours des circonstances ne suffit pas pour expliquer la fortune de la Marche. Cette fortune est due en grande partie à des institutions exceptionnelles que la force des choses créa, qui se développèrent peu à peu, se transmirent de dynastie en dynastie, et qu'il est facile de reconaître aujourd'hui encore dans la monarchie prussienne. Pour comprendre l'origine de ces institutions, il faut se représenter la manière dont fut faite par les margraves la conquête du pays transalbin, qui ne ressemble pas du tout à celle des provinces romaines par les rois germains du Ve siècle. Ceux-ci étaient les élus de leurs compagnons; la conquête était l'œuvre commune de la tribu et de son chef; le peuple entier y prenait part, et après la victoire on s'organisait comme pour un établissement définitif dans une nouvelle patrie. Revêtus d'un titre moins éclatant, les margraves étaient pourtant plus élevés au-dessus de leurs vassaux que les rois barbares au-dessus de leurs compagnons. La conquête était leur entreprise personnelle, non celle d'une nation; ils avaient des services à récompenser, non des droits à reconnaître, et, seuls maîtres du sol conquis, ils le distribuèrent aux conditions qu'ils voulurent entre leurs vassaux et leurs sujets.

Dans le voisinage de l'Elbe, la guerre qui sévissait depuis deux siècles sur les rives du fleuve avait si bien dévasté le pays qu'au dire d'un contemporain on n'y trouvait plus que « peu ou point d'habitans : » il fallait donc repeupler cette terre désolée. Si l'on s'éloi-

gnait du fleuve vers l'est, on rencontrait une population plus dense, qu'il fallait germaniser. Tout était donc à créer ou à transformer dans la Marche : les créations et les transformations se firent par l'autorité du margrave. Il manda des colons de la Saxe, des bords du Rhin et des Pays-Bas, et les colons vinrent en foule. Le chroniqueur Helmold raconte qu'Albert, après avoir « soumis un grand nombre de tribus et refréné leurs rébellions, » s'aperçut « que les Slaves allaient manquer, » et qu'il « envoya vers Utrecht, sur les rives du Rhin et chez les nations éprouvées par la violence de la mer, à savoir les Hollandais, les Zélandais, les Flamands, pour en faire venir une quantité de peuple qu'il établit dans les villes et dans les forteresses des Slaves. » Ces colons rendirent à l'état naissant les plus grands services. Parmi eux se trouvaient des hommes de noble condition : certaines familles illustres, celles des Schulenbourg, des Arnim, des Bredow, semblent trahir par leurs noms mêmes leur origine hollandaise; car le premier rappelle un château aujourd'hui ruiné de la Gueldre, et les deux autres les villes d'Arnheim et de Bréda. La plupart étaient gens de labour ou de métier; on établissait ceux-là de préférence là où il fallait féconder un sol ingrat ou gagner à la culture de vastes territoires ensevelis sous l'eau des marécages; ceux-ci furent répartis entre les villes, qu'ils enrichirent par leur industrie et qu'ils embellirent par leur art. Avant eux, les villes brandebourgeoises étaient de fort laides bourgades; les maisons y étaient bâties en grossiers moellons; les Hollandais élevèrent les premiers des édifices en briques, dont la plupart subsistent encore pour attester la rapide prospérité qui suivit leur établissement.

Cependant les Slaves, anciens maîtres du territoire qu'on se partageait ainsi, n'avaient été ni expulsés en masse ni réduits en servage. Il en est qui furent admis dans la bourgeoisie et dans la noblesse brandebourgeoises, ce qui fait dire aux historiens allemands que les vainqueurs mirent beaucoup d'humanité dans le traitement des vaincus; mais s'il est vrai que les colons se sont maintes fois établis en place libre sans faire tort à personne, il arriva souvent qu'ils se heurtèrent à un premier occupant, qui dut céder la place. On suit à travers les documens les transformations d'un grand nombre de noms de villages, slaves à l'origine, qui peu à peu s'altèrent et prennent une terminaison germanique, ou bien sont changés en noms allemands.

Longtemps après le combat, l'antipathie persista entre les deux races; pour les Allemands, Wende était synonyme d'homme de rien; on disait « *unehrliche und wendische Leute,* » c'est-à-dire « les vilains et les Wendes. » La cohabitation avec les vainqueurs était intolérable aux vaincus; les corporations allemandes ne s'ouvraient pas pour

eux; il est même possible qu'ils aient été relégués dans des quartiers spéciaux. Ils durent naturellement s'efforcer de se soustraire à un si mauvais voisinage, et ils allèrent habiter dans de petits villages appelés *kietzen*, d'un mot slave qui désigne un engin de pêche, et que les contemporains traduisent en latin par *villa slavicalis*. C'étaient de misérables hameaux, sans territoire labourable, et dont les habitans n'avaient d'autres ressources que la pêche : ils étaient si pauvres que leur seigneur, le margrave, exigeait d'eux pour tout impôt un certain nombre de lamproies au jour de la Nativité. Un écrivain allemand explique l'existence de ces villages par le goût passionné qu'il attribue aux Slaves pour le poisson et les plaisirs de la pêche; mais il n'y a pas d'autre explication possible ici que la rigueur de la colonisation germanique. Le colon a si bien fait son œuvre qu'excepté dans l'ancienne Lusace le souvenir de l'origine slave ne vit plus en Brandebourg que pour les érudits, dans des noms de villes, de villages ou de cours d'eau, sur lesquels on discute. La langue, qu'on n'avait pas le droit de parler devant les tribunaux du vainqueur, disparut; tout ce qui pouvait rappeler la vieille religion wende fut proscrit par le clergé; maintes superstitions locales, que l'on a cru longtemps remonter aux temps antérieurs à la conquête, ont été reconnues purement germaniques. Les contes brandebourgeois parlent encore aujourd'hui de Wodan, de Freia, du chasseur de Hackelberg; mais il n'y a plus place au foyer pour les dieux slaves comme Radegast, le dieu hospitalier et de bon conseil, ou Swantwit, le dieu de la sainte lumière. Or le souvenir des légendes qui ont bercé l'enfance est le dernier que garde la mémoire des peuples comme celle des individus : il ne s'évanouit que dans la mort.

Le pays transalbin a donc été germanisé par l'établissement de colons sur des terres inoccupées, par la juxtaposition de l'Allemand et du Slave au détriment de ce dernier, en d'autres endroits par l'extermination des vaincus. Qu'on remarque ici encore l'originalité de l'histoire brandebourgeoise. En France, des couches romaine et germanique ont recouvert le fond celtique de la population, et à la fin du ve siècle de notre ère, le mélange est fait : la France est à peu près au complet. En Brandebourg, la population primitive disparaît peu à peu; peu à peu elle est remplacée, non par une tribu quelconque, comme celle des Francs, des Burgondes ou des Wisigoths, mais par de petites troupes, qui arrivent sans cesse de contrées différentes. Aucune d'elles n'est assez considérable pour absorber les autres, imposer ses coutumes et ses lois; aucune n'est conduite par un chef puissant : toutes se rangent, en arrivant, sous le chef commun, le margrave, qui les a mandées, leur marque leurs places et leur dicte leurs devoirs. Ces immigrations se perpé-

tuent à travers le moyen âge et les temps modernes; elles modifient sans cesse l'ethnographie de la Marche, mais non le caractère de l'état, personnifié dans le margrave, qui a composé, pièce par pièce, la population artificielle du Brandebourg, et rallié autour de lui, comme autour d'un point fixe, ces élémens divers.

Les margraves ascaniens se gardèrent bien d'établir une grande noblesse en Brandebourg; mais ils distribuèrent quantité de petits fiefs aux vassaux qui les avaient suivis, ou que le désir de conquérir un établissement attira dans la Marche. En même temps, ils répartirent dans les villages les colons venus de Saxe ou de Hollande. Pour créer un village, le margrave vendait un certain nombre d'arpens à un entrepreneur qui se chargeait de les revendre en détail aux futurs habitans. L'opération terminée, l'entrepreneur devenait le bailli héréditaire du lieu. Là où le commerce et l'industrie se développaient, le prince créait un marché; s'il y avait lieu, il transformait le village en ville après une enquête suivie d'une déclaration d'utilité publique. « Attendu, lit-on en tête d'une charte margraviale, qu'il a paru utile à nous et à nos conseillers de fonder une ville près de Volzen, nous y avons employé tous nos soins. » L'entrepreneur intervenait encore : il achetait au margrave un territoire qui s'ajoutait à celui du village, le revendait aux futurs bourgeois, faisait creuser les fossés, construire les murailles et les édifices publics; après quoi, il devenait le magistrat héréditaire de la cité nouvelle.

A l'origine, il n'y eut pas de distinction entre les habitans d'un même village ou d'une même ville; tous avaient des obligations déterminées envers le margrave, mais jouissaient de la liberté personnelle. La condition du paysan brandebourgeois était, au XIIe siècle, préférable à celle du paysan saxon, qui était attaché à la glèbe; aussi l'émigrant allait-il chercher au-delà de l'Elbe ce qu'il va chercher aujourd'hui au-delà de l'Atlantique, c'est-à-dire une propriété libre. Un curieux document, une glose du grand recueil juridique du temps, le *Sachsenspiegel* ou *Miroir de Saxe*, dit la raison vraie de cette situation privilégiée des Brandebourgeois : « ils sont libres parce qu'ils ont les premiers défriché le sol. » De même les villes, gouvernées par leurs baillis, assistés de conseils élus, avaient une certaine indépendance. Comme le terrain sur lequel elles étaient bâties était exposé à mille attaques, il fallait que les entrepreneurs et les premiers bourgeois fussent encouragés par de grandes franchises. Dans la charte de fondation de Soldin, le margrave dit que la création nouvelle « a besoin de beaucoup de liberté; » c'était reconnaître une loi qui a eu de nombreuses applications dans l'Europe septentrionale. Aux bords du Zuiderzée comme aux bords de la Baltique, en Hollande et en Livonie comme en

Brandebourg, les fondateurs de villes ont demandé des libertés en compensation des difficultés et des périls qu'ils avaient à vaincre; mais ces franchises avaient des limites, les bourgeois comme les paysans demeuraient les sujets des margraves, et leur indépendance dut se concilier avec la subordination envers leur seigneur.

L'église subit la loi commune dans la Marche. Il était naturel qu'elle tînt une grande place dans un pays en partie conquis sur les païens par les armes allemandes. Les moines de Prémontré, disciples de saint Norbert, archevêque de Magdebourg, ceux de Cîteaux, disciples de saint Bernard, les uns et les autres dans le premier élan de la jeunesse, s'établirent sur la rive droite de l'Elbe pour y prier, y prêcher et y labourer; mais en Brandebourg le clerc, malgré les services rendus par lui, dut céder le pas aux laïques. Depuis le margrave jusqu'au dernier paysan, chaque habitant de la Marche, qu'il eût contribué à l'œuvre commune par le fer de l'épée ou par le fer de la charrue, avait conscience des services qu'il avait rendus, et le margrave plus qu'aucun autre. Il y eut un conflit entre lui et les évêques, ou, pour parler la langue moderne, entre l'état et l'église, et l'état l'emporta. L'objet en fut la dîme; les Ascaniens prétendaient à la jouissance de ce revenu que l'usage général de la chrétienté réservait à l'église; ils disaient, pour argument, qu'ils « avaient arraché le territoire des mains des païens, » et « qu'ils payaient les soldats sans lesquels ceux qui professent la religion du Christ ne pourraient être en sûreté. » Les évêques brandebourgeois durent transiger; ils réservèrent leurs droits sur la dîme, mais ils en abandonnèrent la jouissance aux margraves de la famille ascanienne en leur qualité de conquérans du pays. Cette sorte de traité est la seule pièce où se trouve énoncée d'une façon précise la raison de tous les priviléges qui donnaient au pouvoir du margrave un caractère exceptionnel. Quant à lui, sa prétention est très nette : sans lui et sans les soldats qu'il commande et qu'il paie, dit-il, il n'y aurait pas d'église; il sait qu'il est le personnage nécessaire de qui tout le reste tire l'existence.

Entre le margrave d'une part, ses vassaux et ses sujets de l'autre, l'intermédiaire était l'*avoué*, qui représentait le margrave dans sa circonscription, comme le comte représentait le roi dans son comté; mais le margrave sut prendre contre son délégué les précautions nécessaires : non content de ne nommer jamais d'avoué à titre héréditaire, il ne voulut même pas que la fonction fût viagère. Il n'est pas rare de trouver dans les documens mention d'avoués qui ont été transférés d'une circonscription dans une autre, et l'on rencontre des noms à côté desquels figure la mention d'ancien avoué, *quondam advocatus*, comme on dirait d'un fonctionnaire moderne.

Des paysans, des bourgeois, des vassaux, établis par les mar-

graves dans leurs villages, leurs villes et leurs fiefs : telle est la population de la Marche. Un suzerain, presqu'un souverain, qui n'a pas de conditions à subir, pas de droits antérieurs à respecter, qui est lui-même pour ainsi dire anterieur à ses paysans, bourgeois, vassaux, évêques, et par conséquent leur est supérieur : tel est le margrave. Entre le margrave et ses vassaux ou sujets, des relations nombreuses, mais simples; nombreuses, parce que chacun de ces vassaux ou sujets avait envers lui des obligations personnelles, simples, parce qu'ils n'étaient point séparés de lui par les degrés multiples de la hiérarchie féodale : telle est à l'origine la constitution politique et sociale du Brandebourg. Elle s'altéra peu à peu, mais ne s'effaça point.

Elle s'altéra parce que les margraves, obligés de pourvoir aux frais d'une guerre sans trêve et d'une administration coûteuse, connurent de bonne heure les rigueurs d'une détresse financière, qui les força de battre monnaie avec leurs droits et leurs revenus. On vit alors des églises, des monastères, des villes, même de simples bourgeois acheter les droits seigneuriaux, tantôt sur une partie du village, tantôt sur un village entier, quelquefois sur tout un district. On vit les seigneuries se former et la population rurale tomber dans le servage, les villes acheter une indépendance presque complète. A la fin, les margraves furent contraints, pour avoir abusé des levées d'impôts, à traiter avec leurs sujets et à subir des conseils chargés d'exercer sur eux un contrôle financier. On commettrait pourtant une grande erreur, si l'on s'imaginait que l'institution primitive disparut dans le chaos et que le margrave devint un suzerain nominal, comme le duc de Saxe, après la chute d'Henri le Lion. Son autorité, menacée de toutes parts, ne fut pas sérieusement atteinte. Les conseils organisés pour le contrôle financier devinrent, il est vrai, les états provinciaux; mais l'action de chacun de ces petits parlemens demeura circonscrite dans d'étroites limites, et aucun lien ne rattacha ces fragmens d'une représentation politique brandebourgeoise. Des états-généraux auraient pu faire échec au margrave de Brandebourg; mais le margrave de Brandebourg demeura toujours supérieur aux états provinciaux de la Vieille-Marche, de la Lusace, de Lebus, etc. En lui demeura personnifié l'état brandebourgeois. D'ailleurs ni ses villes, ni ses vassaux, au profit desquels il avait aliéné un si grand nombre de ses droits, ne devinrent assez puissans pour conquérir une indépendance absolue. Quelques-unes des villes de la marche commencèrent à jouir d'une certaine prospérité au XIIe siècle, et entrèrent dans la ligue hanséatique, mais elles demeurèrent fort inférieures aux villes allemandes : qu'est-ce que Stendal, Salzwedel, Berlin, Brandebourg, Francfort-sur-l'Oder, à côté de Cologne, Brême, Hambourg, Lübeck, Nuremberg, Vienne? Les villes

brandebourgeoises étaient situées à l'extrémité de la zone commerciale de l'Europe au moyen âge; le sol sur lequel elles étaient bâties n'était pas riche; le terrain sur lequel elles faisaient leurs échanges n'était pas sûr : aucune ne fut assez forte pour prétendre à l'honneur de faire peur aux margraves. Quant à la noblesse brandebourgeoise, elle demeura pauvre, à de rares exceptions près, car le pays n'était point riche, et il ne s'y forma pas de grandes seigneuries. Enfin le margrave se réserva toujours ce qu'il appelait sa « suzeraineté princière. » Personne n'eût osé la contester du temps des Ascaniens, et les margraves surent la faire respecter, même pendant la triste période qui s'écoule entre la mort de Waldemar et l'avénement du premier Hohenzollern. Sigismond de Luxembourg, si faible qu'il fût, résista énergiquement aux empiétemens de la juridiction épiscopale : « Sachez, monsieur, écrivit-il à un évêque, qu'il est venu jusqu'à nous que vous mettez nos villes en interdit avant d'avoir porté plainte devant nous. Or nous entendons rester le juge de nos villes, et notre sérieuse volonté est que vous cessiez sur l'heure d'en agir ainsi; sinon nous avons commandé qu'on vous donnât du tracas, à vous et aux vôtres, que cela vous plaise ou non. »

Ce n'étaient point là des paroles en l'air, ni de vaines prétentions, comme en ont les pouvoirs déchus. Un curieux procès qui s'éleva au XVI[e] siècle entre l'empire et la Marche abonde en témoignages qui attestent la permanence du caractère exceptionnel de l'autorité margraviale. Quand Maximilien d'Autriche créa la chambre impériale, il inscrivit les évêques de la Marche, comme ceux du reste de l'Allemagne, parmi les princes relevant directement de l'empire, et de qui les querelles devaient être portées devant la juridiction nouvelle. Le margrave protesta, alléguant que les évêques de Brandebourg, de Havelberg et de Lebus n'avaient rien à voir avec l'empire, puisqu'ils tenaient leurs régales et leurs fiefs uniquement de leurs seigneurs les margraves. Au cours du débat, qui dura longtemps et qui n'eut pas de conclusion, — ce qui équivaut à un désistement de l'empire, — il fut produit un grand nombre de documens, dont plusieurs remontent au temps des margraves ascaniens, et des témoins autorisés vinrent déposer contre les prétentions impériales. De leurs dépositions, il résulte que les évêques étaient sujets brandebourgeois et non princes d'empire, qu'on en appelait de leurs tribunaux, non à l'empereur, mais au margrave, et que les lettres impériales adressées aux évêques passaient d'abord par les mains du margrave. Les évêques devaient au margrave le service militaire et le service de cour; leur place était marquée dans les cérémonies; ils portaient les couleurs du suzerain, et se disaient, dans les lettres qu'ils lui écrivaient, « de sa grâce électorale, les chapelains très soumis; » le margrave les

appelait « monsieur; » il leur disait non pas « votre dilection, » comme il est d'usage entre personnes de conditions princières, mais simplement *vous*. L'électeur Joachim Ier résume en quelques mots ses droits et les devoirs des évêques : « J'ai, dit-il, trois évêques dans mon pays, qui ne doivent de services qu'à moi. » Aucun autre exemple ne saurait mieux montrer combien est grande la différence entre les institutions de la Marche et celles de l'Allemagne, où les évêques avaient partout l'indépendance que donnait l'immédiateté, où les plus belles des principautés souveraines étaient en des mains ecclésiastiques. La hiérarchie et la discipline instituées à l'origine ne se sont donc pas perdues en traversant le siècle lamentable qui suivit l'extinction de la famille ascanienne, et les Hohenzollern, à leur arrivée, en ont retrouvé la tradition vivante.

IV.

L'histoire des origines brandebourgeoises éclaire toute l'histoire de la Prusse : les prédécesseurs des Hohenzollern annoncent et expliquent les Hohenzollern eux-mêmes. N'a-t-on pas reconnu les traits principaux de la monarchie prussienne dans la Marche, telle qu'elle a été créée d'abord par les margraves ascaniens, puis modifiée par les circonstances? Des libertés provinciales, des libertés municipales, une nombreuse petite noblesse toute militaire, des seigneuries investies du patronat et de la juridiction sur les campagnes, ce mélange singulier du féodal et du moderne, n'est-ce pas, avec les changemens inévitables apportés par le temps, le Brandebourg d'aujourd'hui? Bien des contradictions qui étonnent l'observateur contemporain de la monarchie prussienne disparaissent à la lumière de l'histoire. Pourquoi le roi de Prusse, tout ensemble chef constitutionnel de l'état et monarque de droit divin, concilie-t-il difficilement les devoirs que lui impose la première qualité avec les droits qu'il tient de la seconde? C'est que les institutions parlementaires, nées d'un accident révolutionnaire, sont toutes nouvelles dans ce pays. Le parlement unique et national date de 1848; seuls, les états provinciaux, dont nous avons vu l'origine, ont pour eux la tradition historique : l'unité de la monarchie était encore, il y a trente ans, représentée par le roi seul, c'est-à-dire par le successeur des margraves.

Personne plus que ces margraves n'a mérité le nom de *landesvater* ou *père du pays*, que les princes allemands aiment à se faire donner par leurs sujets. La Marche a été créée par les Ascaniens, mais plusieurs fois après eux elle a failli périr : le Grand-Électeur,

après la guerre de trente ans, le grand Frédéric, après la guerre de sept ans, l'ont à nouveau créée. Tous les deux, quand ils parcourent leurs états dévastés, ordonnant de relever telle ruine ou de dessécher tel marais, d'arroser et de fertiliser telle lande déserte, appelant des colons de tous pays, reconstruisant ou bâtissant des villages par entreprise, rappellent les Ascaniens, au moment où ils prirent possession du pays transalbin, désolé par la guerre, et que les villes et les villages s'élevèrent par leur ordre et sous leurs yeux. Quoi d'étonnant que leurs successeurs se sentent et se disent supérieurs à la condition d'un roi constitutionnel?

Si les Hohenzollern ont suivi l'exemple des Ascaniens, c'est assurément sans le savoir : Frédéric II ne connaît pas leur histoire, dont il parle avec dédain. La persévérance dans les mêmes traditions s'explique par la persistance des mêmes nécessités. Laissons de côté toutes les déclamations sur une mission allemande et chrétienne de la Prusse, pour résumer l'étude qui vient d'être faite en quelques lignes qui pourraient servir d'introduction à la philosophie de l'histoire prussienne.

L'état brandebourgeois est né sur une frontière disputée entre deux races ennemies : son origine est donc toute militaire. Il aurait pu se faire à coup sûr qu'un autre état allemand grandît à cette frontière, et les circonstances qui ont édifié la fortune de la Marche sur les ruines de ses rivaux n'étaient point nécessaires et fatales. C'est sa médiocrité même qui l'a protégée contre une tempête semblable à celle qui a détruit le duché de Saxe; c'est sa pauvreté qui a stimulé la hardiesse et l'activité de ses chefs. D'ordinaire l'historien qui recherche les causes de la fortune d'un état trouve les premières et les plus importantes dans une heureuse situation stratégique, bonne pour la défense et pour l'attaque, dans la fertilité du sol, qui donne la richesse, source de tout progrès. Ici tout est renversé : le sol ingrat donne peu en échange d'un travail opiniâtre, et la nature n'a point pourvu à sa défense; pour comble de malheur, les circonstances historiques ont mis de tous côtés des ennemis, et ce sont précisément ces désavantages qui ont fait la fortune du Brandebourg.

Pour vivre et pour grandir dans des circonstances si difficiles, il fallait dans l'état de l'ordre, de la hiérarchie, de la discipline; la Marche se donna tout cela. Quand les institutions naissent d'elles-mêmes, ce n'est jamais sans quelque désordre; quand on les établit, c'est toujours sur un plan plus ou moins bien conçu : or, une fois qu'ils eurent passé l'Elbe, les margraves se trouvèrent en terre nouvelle, libres d'y bâtir comme ils l'entendaient. Ils firent beaucoup mieux qu'on ne faisait de leur temps, et bien que leur temps

ait réagi contre leur œuvre et l'ait gâtée en maints endroits, la partie principale en a survécu; le margrave est demeuré le personnage essentiel de la Marche.

Placé au milieu de la plaine germano-slave, sur les deux rives de l'Elbe, le Brandebourg n'est protégé, mais aussi n'est contenu par aucune frontière. Le soin même de sa sécurité l'excite à s'agrandir. Comme il ne peut s'étendre du côté de l'Allemagne, où toutes les positions sont occupées, il prend corps à l'est, aux dépens des petites principautés slaves désorganisées. Pendant qu'il s'allonge en plaine, entre la montagne et la mer, ses flancs découverts sont menacés de toutes parts; mais les margraves, riverains d'un fleuve, sont naturellement tentés de le remonter et de le descendre. Ils atteignent la montagne, car les acquisitions qu'ils ont faites en Lusace et Misnie, dans la Saxe actuelle, portent leurs frontières jusqu'aux monts de Bohême. Un moment même, la Silésie est entamée par eux; quatre jours avant sa mort, Waldemar se faisait promettre par les ducs de Glogau les territoires de Schwiebus, Zullichau, Crossen. Enfin à plusieurs reprises ils touchent la mer; ils ont possédé Dantzig et convoité Stralsund : sans cesse en mouvement, achetant tout ce qui est à vendre, prenant tout ce qui est à prendre, ils annoncent les Hohenzollern, qui suivront, pour aller plus loin, toutes les routes où ils ont marché.

Dans cet état besoigneux, aucune qualité de luxe. Quelques-uns des margraves ascaniens s'abandonnent aux tentations des pompes chevaleresques, mais leur trésor obéré les avertit qu'ils ont fait fausse route. Tous d'ailleurs n'ont pas, comme Waldemar, prodigué leurs marcs d'or. Un jour le margrave Jean s'avisa que la guerre a des fortunes diverses, et qu'il faut dans la prospérité songer aux temps difficiles; il remplit d'or un grand coffret qu'il alla porter dans l'église de Neu-Angermünde. On montre encore aujourd'hui le tilleul que le prudent margrave avait planté pour marquer l'endroit où fut pratiquée la cachette qui a reçu le premier trésor de guerre du Brandebourg. Les Hohenzollern ont imité le margrave Jean, et non le brillant Waldemar : pour un qui a fait coudre des boutons d'or sur son habit, comme le premier roi, combien ont fait servir, comme le roi actuel, sur leurs habits neufs leurs vieux boutons de cuivre! Ne cherchons pas non plus dans ce pays le luxe intellectuel : les poètes et chanteurs de la cour ascanienne venaient du dehors, et cette cour, comparée à celle d'un landgrave de Thuringe, où l'on tenait école de chevalerie, devait paraître aussi barbare que la cour d'un roi franc de Cambrai, comparée à celle d'un roi wisigoth de Toulouse ou de Tolède. De même Frédéric-Guillaume, le second roi de Prusse, sorte de caporal grossier, habitué de cabaret et de

tabagie, faisait triste figure, comparé à l'empereur Charles VI; mais les successeurs des rois de Cambrai ont régné à Toulouse, et la victoire a conduit naguère le successeur de Frédéric-Guillaume aux portes de Vienne! Enfin il ne faut demander aux Brandebourgeois aucun luxe de sentiment, aucun entraînement du cœur : les Ascaniens laissent à d'autres la folie de la croix; ils n'ont de goût que pour les croisades proches et utiles qui rectifient les frontières.

Il est inutile de mêler aucune récrimination à ces faits indiscutables : il suffit de les constater. En Allemagne, on essaie pourtant de porter dans cette vieille histoire les préoccupations politiques du temps où nous sommes. Les uns sont heureux de faire remonter au moyen âge les origines de l'état qui dès son début se distingue nettement du reste de l'Allemagne et prélude ainsi à ses grandes destinées. D'autres mettent en lumière le caractère particulier des institutions de la Marche, afin de montrer que l'entente est impossible entre l'esprit allemand et l'esprit brandebourgeois, produits de deux histoires si différentes. Ils prévoient que la lutte commencée entre eux finira, non par la victoire de l'un ou de l'autre, mais par l'altération de tous les deux. Ils comprenaient bien l'office que pouvait remplir en Allemagne un état tout militaire, comme la Prusse, veillant sur la frontière, à l'orient et à l'occident, et demeuré une véritable marche à deux têtes, dont l'une était tournée vers la France et l'autre vers la Russie; mais ils s'inquiètent et pour l'Allemagne et pour l'Europe de voir l'Allemagne entière transformée en un état militaire, et entraînée dans la voie brandebourgeoise de l'accroissement indéfini, car c'est bien la loi qui résulte de toute l'histoire de la Prusse, prise à ses véritables origines. Le chef actuel de la monarchie en a la très claire intelligence, lui qui disait le jour de son couronnement : « Ce n'est pas la destinée de la Prusse de s'endormir *dans la jouissance des biens acquis*; la tension de toutes les forces intellectuelles, le sérieux et la sincérité de la foi religieuse, l'accord de l'obéissance et de la liberté, l'accroissement de la force défensive, sont les conditions de sa puissance; si elle l'oubliait, elle ne garderait pas son rang en Europe. » Dépouillez de ses accessoires la pensée principale de ce discours, écartez la forme mystique qu'aiment les pieux rois de la famille de Hohenzollern, et surtout entendez bien ce qu'il faut comprendre par « l'accroissement de la force défensive, » dans un pays où l'offensive a toujours été considérée comme le meilleur mode de défensive; il restera tout justement la loi de l'histoire de Prusse, qu'au siècle dernier Mirabeau a donnée sous cette forme plus brève : « la guerre est l'industrie nationale de la Prusse. »

ERNEST LAVISSE.

LE

DERNIER DES VALERIUS

I.

Mon père, digne New-Yorkais, ayant fait fortune dans le commerce, — je le dis avec un certain orgueil, — céda aux conseils du maître de dessin qu'il m'avait donné et m'envoya à Rome. Ma vocation pour la peinture était réelle, et, séduit par les richesses de la ville éternelle, je ne la quittai plus depuis bientôt trente ans. J'y attirai même une de mes cousines, dont l'unique enfant était ma filleule.

Usant des prérogatives que me donnaient mon affection, mon âge et mon titre de parrain, j'avais plus d'une fois déclaré à Marthe que, si elle épousait un étranger, il lui faudrait se passer de mon consentement. Aussi fus-je très étonné lorsqu'un beau jour elle entra dans mon atelier et me présenta le jeune comte Valério comme son fiancé. Le premier moment de surprise passé, je ne pus m'empêcher de contempler sans une sorte de bienveillance paternelle l'heureux élu. Au point de vue pittoresque (elle avec ses tresses blondes, — lui avec sa chevelure noire), c'était là un couple bien assorti. Elle me l'amena d'un air à moitié orgueilleux, à moitié timide, le poussant du coude et me suppliant avec un de ces gestes de tourterelle effarouchée de me montrer poli. On ne m'a jamais accusé de grossièreté, que je sache; mais Marthe était si éprise qu'elle trouvait que son futur méritait d'être traité avec les plus grands égards. Certes la noblesse de vieille date du comte Valério n'aurait pas suffi pour séduire une Américaine qui avait l'allure et presque les habitudes d'une princesse; elle aimait, voilà tout. Son imagination, aussi bien que son cœur, avait été frappée.

C'était un fort beau garçon que le comte, et son genre de beauté n'avait rien de cette fadeur que l'on reproche parfois aux descendans de la race latine. Il se distinguait par un air de profondeur; son sourire grave et lent, s'il n'annonçait pas une grande vivacité d'esprit, indiquait une calme intensité de sentiment que je trouvai d'un bon augure pour le bonheur de Marthe. La fausse urbanité de ses compatriotes n'avait pas déteint sur lui, et son regard brillait d'une sorte de lourde sincérité qui semblait l'empêcher de vous répondre avant qu'il ne fût sûr de vous avoir bien compris; peut-être ne se serait-il pas volontiers engagé dans une discussion politique ou esthétique. — Il est bon et fort, et brave, — me dit ma filleule, et je n'eus pas de peine à la croire. Le comte était fort, on n'en pouvait douter; sa tête et son cou rappelaient certains bustes du Vatican. Habitué depuis longtemps à tout regarder avec les yeux d'un peintre, je m'étonnais de voir un pareil cou sortir de la cravate blanche de nos jours. Ce cou soutenait une tête d'une rondeur aussi massive que celle de l'empereur Caracalla, et les boucles qui l'ornaient avaient la même abondance sculpturale. Les Romains d'autrefois portaient de ces chevelures-là lorsqu'ils parcouraient le monde nu-tête; elle formait un arc parfait au-dessus de son front un peu étroit, et se complétait par une barbe bien fournie que le rasoir n'avait pas encore rendue moins soyeuse. Le nez et la bouche manquaient de délicatesse; mais la forme avait la correction et la vigueur d'un dessin classique. Son teint, d'un brun chaud, semblait incapable de trahir aucune émotion, et on aurait pu comparer ses grands yeux clairs à deux billes d'agate. Il était de taille moyenne avec une poitrine assez large pour faire craindre de voir éclater son linge sous l'effort égal de sa respiration. Et pourtant, grâce à son bon sourire humain, il n'avait l'air ni d'un jeune taureau, ni d'un gladiateur; peut-être sa voix résonnait-elle avec une certaine dureté. Mes félicitations ne me valurent qu'une réponse cérémonieuse; les phrases de politesse échangées au siècle d'Auguste ont dû être prononcées avec cette gravité.

J'avais toujours regardé ma filleule comme une petite personne essentiellement américaine dans le sens le plus flatteur du mot, et je doutai que ce jeune Latin réussît jamais à comprendre l'élément transatlantique qui dominait chez Marthe, bien que tout annonçât qu'il serait pour elle un compagnon loyal et aimant. Elle me parut si douce, si séduisante dans sa blonde gentillesse, qu'il me fut impossible de croire qu'il n'eût pas songé à cela autant qu'à la belle dot dont, en bon Italien, il avait sans doute demandé le chiffre exact. Quant à lui, il ne possédait que le domaine paternel, une villa située près des murs de Rome et que, faute de ressources,

il laissait dans un triste état de délabrement. — Elle est tout aussi amoureuse de la villa que du comte, me dit la mère de Marthe; elle songe à convertir son futur, rien de mieux; mais elle songe surtout à restaurer la villa.

Les tapissiers se mirent à l'œuvre bien avant le jour fixé pour le mariage. Il fallut remeubler les salons et ratisser les allées du parc. Marthe fit de nombreuses visites d'inspection durant ces préparatifs. Un jour, elle entra dans mon atelier avec une mine consternée. Elle venait de trouver les ouvriers en train de gratter le sarcophage qui ornait la grande avenue, le dépouillant de sa couche de mousse, lui enlevant la sainte moisissure des siècles! C'est ainsi qu'ils entendaient embellir l'antique villa! Elle leur avait ordonné de transporter le pauvre monument dans le coin le plus humide de la propriété, car, après le sourire de son fiancé, — sourire si lent à venir, si lent à disparaître, — ce qu'elle admirait le plus, c'était le teint rouillé des vieux marbres. Quant à la conversion du comte, elle s'opérait plus lentement que le reste, et, à vrai dire, Marthe déploya peu de zèle dans cette dernière entreprise. Elle aimait son futur au point de croire que nul changement ne le rendrait meilleur. De son côté, il eut le bon goût de n'exiger d'elle aucun sacrifice de ce genre, et je fus frappé un jour de l'heureuse promesse d'une scène dont le hasard me rendit témoin. C'était un dimanche, à Saint-Pierre, durant les vêpres. J'avais rencontré là ma filleule qui se promenait radieuse au bras de son fiancé. La foule se tenait groupée devant l'autel, et la nef restait presque déserte. De temps à autre, la voix des chantres m'arrivait pour se perdre avec lenteur dans l'atmosphère alourdie par les parfums qui s'échappaient des encensoirs. Au moment où je l'aperçus, Marthe, la tête rejetée en arrière, contemplait la magnifique immensité de la voûte et du dôme. Je compris qu'elle se trouvait dans cette disposition d'esprit où le sentiment de l'existence gravite autour d'un centre unique, et que son admiration pour les splendeurs de l'art se confondait avec son amour. Les fiancés s'arrêtèrent près des sombres confessionnaux, à peine suffisans pour le nombre des pécheurs repentis, et Marthe parut adresser à son compagnon quelque protestation passionnée. Peu d'instans après, je les rejoignis.

— Ne pensez-vous pas comme moi, me dit le comte, qui ne m'adressait jamais la parole qu'avec une déférence affectueuse, qu'avant d'épouser une si pure et si douce créature, je ferai bien d'aller m'agenouiller là-bas sur l'heure et de confesser tous les péchés que j'ai pu commettre?

Marthe le regarda d'un œil où le reproche se mêlait à l'admiration. Elle semblait affirmer que son prétendu s'accusait à tort ou

que, s'il avait des défauts, ce ne pouvaient être que des défauts trop magnifiques pour qu'il eût à en rougir.

— Sais-tu ce que je viens de lui proposer? dit-elle en se penchant vers moi avec la confiance filiale qu'elle m'a toujours témoignée et en rougissant un peu. Je suis prête à changer de religion, s'il me l'ordonne. Il y a des momens où je suis terriblement lasse d'assister aux cérémonies du catholicisme en simple spectatrice; ce serait un soulagement pour moi de venir ici pour prier. Après tout, les églises sont faites pour cela comme nos temples. Donc, *Camillo mio*, si l'idée que je suis une hérétique jette une ombre sur votre cœur, j'irai m'agenouiller devant le bon vieux prêtre qui entre dans ce confessionnal, et je lui dirai : « Mon père, je me repens, j'abjure, je crois, — baptisez-moi au nom de la vraie foi. »

— Si c'est une concession que tu veux faire au comte, répliquai-je, il devrait te donner l'exemple en devenant protestant.

Elle avait parlé d'un ton léger, mais avec une ferveur mal dissimulée. Le jeune homme la contempla d'un air grave et surpris, puis secoua la tête.

— Gardez votre religion, dit-il. Si vous essayiez d'embrasser la mienne, peut-être n'étreindriez-vous qu'une ombre. Je suis un pauvre catholique; je ne comprends guère ces chants et ces splendeurs. Lorsque j'étais jeune, j'ai eu bien de la peine à apprendre mon catéchisme, et on me traitait de païen. Il ne faut pas que vous soyez meilleure catholique que votre mari. Quoique je ne comprenne pas non plus votre religion, je vous prie de n'en point changer. Si elle a servi à faire de vous ce que vous êtes, elle ne saurait être mauvaise. — Et, prenant la main de Marthe, il allait la porter à ses lèvres lorsqu'il se rappela qu'il se trouvait dans un endroit où les passions profanes sont mal venues.

— Sortons, murmura-t-il en se pressant le front, cette atmosphère me fait toujours mal.

Le mariage fut célébré au mois de mai, et nous nous séparâmes pour l'été. La mère de la petite comtesse alla répandre sur la haute société de New-York l'éclat de sa noblesse de reflet. Lorsque je revins à Rome, vers le commencement du printemps, je trouvai le jeune couple installé dans la villa, dont on réparait peu à peu les dégradations. Je me mis en frais d'éloquence afin d'empêcher les décorateurs d'avoir la main trop lourde. En ma qualité de peintre toujours à la recherche de « sujets, » j'aurais préféré voir les ruines s'accumuler. Ma filleule partageait mes idées, parfois même elle se montrait plus conservatrice que moi. Je souriais de son zèle archéologique, et je l'accusais d'avoir épousé le comte parce qu'il ressemblait à une statue de la décadence. Je passais mes journées à

la villa, et mon chevalet demeurait sans cesse dressé sous les arbres du parc. Je me pris d'une passion d'artiste pour cette charmante retraite, et j'établis une intimité avec chaque bosquet enchevêtré, chaque tronc tordu, chaque vase couvert de tartre, chaque sarcophage effrité,— avec les bustes de ces vieux Romains défigurés qui n'étaient pas assez beaux pour perdre impunément un trait de leur visage sévère. Le parc manquait d'étendue; mais, bien qu'il existât à Rome beaucoup de villas plus prétentieuses et plus splendides, aucune ne me paraissait plus romanesque dans sa beauté inculte, plus riche en précieuses vieilleries, plus remplie d'échos historiques. Il y avait là une allée bordée de houx dans laquelle je venais régulièrement passer quelques heures par jour. Les branches des arbres s'entrelaçaient de façon à former une arcade d'une symétrie originale, et, comme l'avenue se trouvait exposée sans interruption à l'ouest, l'approche de la nuit y répandait une brume dorée qui, pénétrant à travers les feuilles, planait sur les branches noueuses et sur les marbres plaqués de mousse. Elle servait d'asile à d'innombrables fragmens de sculpture, — statues sans nom, têtes sans nez, sarcophages rongés, qui lui donnaient un aspect délicieusement chimérique. Les statues se dressaient là dans un crépuscule perpétuel, comme des êtres consciens plongés dans les tristes souvenirs d'un passé irrévocable.

Marthe jouissait d'un bonheur idyllique et s'abandonnait tout entière à son amour. Je fus obligé de m'avouer que les règles les plus inflexibles ont leurs exceptions, et qu'un comte italien peut devenir un mari exemplaire. Valério méritait ce titre et paraissait disposé à se laisser adorer. L'existence du jeune couple n'était qu'un échange de caresses aussi candides et aussi expansives que celles des bergers et des bergères de Théocrite. Se promener d'un pas indolent à travers l'allée des houx, sentir le bras de son mari autour de sa taille, rêver la joue appuyée sur l'épaule de son compagnon, rouler pour lui des cigarettes qu'il fumait silencieusement dans la rotonde pavée de mosaïque qui s'ouvrait au centre de la maison, lui verser le vin contenu dans une vieille amphore, — ces gracieuses occupations suffisaient au bonheur de la jolie comtesse.

Elle se promenait parfois à cheval avec son mari sur les sentiers couverts d'herbes, à l'ombre des aqueducs et des tombes; parfois elle souffrait qu'il montrât sa charmante femme dans les grands dîners ou aux bals de Rome. Elle tenta même de réaliser, au profit du comte, un beau projet de lecture quotidienne des journaux; mais cet exercice était sujet à des fluctuations causées par la facilité déplorable avec laquelle Camillo s'endormait. Ce défaut, sa femme ne cherchait pas à le déguiser et songeait encore moins à le blâmer.

Elle ne demandait pas mieux que de rester assise auprès de lui et de chasser les mouches tandis qu'il s'abandonnait à une somnolence pittoresque. S'il m'arrivait de me présenter devant une de ces siestes, elle posait un doigt sur ses lèvres et m'assurait à mi-voix qu'elle trouvait son mari aussi beau endormi qu'éveillé. J'avoue que je me sentais tenté de répondre qu'il était au moins aussi divertissant, car le bonheur n'augmentait pas le nombre des sujets dont il aimait à s'entretenir. On ne pouvait l'accuser de manquer de bon sens, et ses avis sur les questions pratiques valaient la peine d'être écoutés. Il venait souvent s'asseoir près de moi lorsque je peignais et me soumettait des critiques amicales. Son goût était peu cultivé; mais il voyait juste, — la mesure qu'il prenait de la ressemblance entre quelque détail de ma copie et de l'original méritait autant de confiance que si elle eût été obtenue à l'aide d'un instrument de précision. Toutefois il semblait doué d'une discrétion ou d'une simplicité peu commune et absolument dépourvu d'idées. Il n'affichait ni croyances, ni espérances, ni craintes, — rien que des goûts et des appétits auxquels il se livrait avec la sérénité d'un sybarite. Lorsque je le voyais errer sous les ombrages du parc en regardant ses ongles, je me demandais s'il possédait ce que l'on peut convenablement appeler une âme, et si un bon caractère joint à une bonne santé ne représentait pas la somme de ses mérites. — Il est fort heureux qu'il ne soit pas méchant, pensais-je, car rien dans sa conscience ne tiendrait en bride les mauvais instincts. S'il avait des nerfs irritables au lieu d'un tempérament paisible, il nous étranglerait aussi facilement que le jeune Hercule étranglait les pauvres petits serpens. C'est l'homme de la nature ! Par bonheur, sa nature est douce, et je puis mêler mes couleurs en toute sécurité.

A quoi songeait-il durant les loisirs ensoleillés qui le séparaient du monde des travailleurs, auquel je me flattais encore d'appartenir malgré ma manie de barbouiller sur de vieux panneaux la copie de ces statues frustes qui ressortaient si bien sur un fond vert? Je m'imaginai qu'à certains momens sa pensée le transportait dans un autre monde. Il fallait une caresse de Marthe ou un bruit inattendu pour le tirer de sa rêverie. Les marques d'amour qu'il prodiguait à sa femme avaient quelque chose qui ne me plaisait qu'à moitié. Qu'il eût ou non une âme, il ne semblait pas soupçonner que la comtesse pût en posséder une. Je prenais un intérêt de parrain dans ce que je croyais pouvoir, sans pédanterie, appeler « le développement moral » de ma filleule. J'aimais à voir en elle un être susceptible des plus nobles émotions; mais que devenait sa vie spirituelle dans cette longue lune de miel païenne? Un jour ou l'autre, elle se lasserait d'admirer les beaux yeux du comte et ferait

un appel à son esprit. Je savais qu'elle formait des projets d'étude et de charité, car elle voulait remplir dignement son rôle de patricienne; mais, bien que Valério trouvât les journaux soporifiques, je me doutais qu'il ne tournerait pas bien vite pour sa femme les pages du Dante, et que les anecdotes de Vasari ne le charmeraient guère. Pourrait-il conseiller, instruire, guider sa compagne? Et si elle devenait mère, comment partagerait-il ses responsabilités? Sans doute, il assurerait à son petit héritier une solide paire de bras et de jambes, une abondante moisson de cheveux noirs; mais j'avais de la peine à me le figurer enseignant au robuste bambin ses lettres, ses prières ou les premiers rudimens des vertus enfantines. Le comte, il est vrai, possédait un talent qui ferait de lui un agréable camarade de jeux : il portait sans cesse dans ses poches une collection de précieux fragmens d'un antique pavage, — échantillons de porphyre, de malachite, de lapis, de basalte, — déterrés sur son domaine, et qui devaient leur poli à un maniement continuel. Vous auriez pu le voir s'amuser pendant des heures entières à les lancer à la file pour les rattraper sur le dos de sa main. Son talent était si remarquable qu'il envoyait une pierre à une hauteur de cinq pieds et la recevait à la descente.

Je surveillai avec une inquiétude affectueuse quelque symptôme annonçant que Marthe s'apercevait que son mari ne la valait pas. Une ou deux fois, à mesure que les semaines s'écoulaient, je crus reconnaître à son regard qu'elle se rappelait certains entretiens où j'avais affirmé, — avec autant de justesse que vous voudrez, — qu'un Espagnol ou un Italien peut être un très brave garçon, mais qu'il ne respectera jamais au fond la femme qu'il prétend aimer. Presque toujours cependant mes noires prévisions se dissipaient dans l'atmosphère enchantée de l'antique paradis où nous vivions isolés du monde moderne, et n'ayant que faire des scrupules modernes. L'endroit était si calme, si bien enfoui dans un passé silencieux, que l'on y respirait malgré soi un bonheur somnolent. Parfois, tandis que je peignais, je voyais mes hôtes passer, en se tenant par le bras, à l'extrémité d'une avenue, et la brillante vision me faisait trouver mes couleurs plus ternes. Alors je me persuadais que j'avais pour mission de devenir le fidèle chroniqueur d'une poétique légende.

Bien que le spectacle de cette rare félicité n'eût rien de monotone, j'appris avec plaisir que le comte, cédant aux sollicitations de Marthe, allait entreprendre une série de fouilles systématiques. Les fouilles sont un luxe coûteux, et ni Valério ni ses prédécesseurs immédiats n'avaient eu les moyens de faire de l'archéologie en amateurs; mais ma filleule, convaincue que le sol du parc cachait d'innombrables trésors, croyait honorer l'antique maison qui l'ac-

ceptait pour maîtresse en consacrant une partie de sa fortune à une bonne œuvre profitable aux arts. Elle pensait sans doute que ce généreux procédé enlèverait à ses dollars leur vile odeur commerçante. Elle consulta des experts, et fut bientôt prête à jurer, en s'appuyant sur des prémisses irréfutables, qu'une colossale statue de Minerve, en bronze doré, dont parle Strabon, attendait patiemment l'heure de la résurrection à une centaine de mètres de l'angle nord-ouest de la villa. J'eus l'honneur de dîner chez elle en compagnie de deux vieux antiquaires grotesques qui, le repas achevé, durent se livrer à des marches forcées à travers le parc. Ces messieurs, bien qu'ils ne fussent d'accord sur aucune autre question, déclarèrent à tour de rôle à la comtesse, en la prenant à part, que des fouilles savamment dirigées donneraient une récolte de splendides découvertes. Valério avait non-seulement témoigné de l'indifférence, mais s'était opposé à ce projet. Plus d'une fois il avait même interrompu les prévisions enthousiastes de sa femme avec une aigreur inusitée. — Qu'ils dorment en paix, les pauvres dieux déshérités, dit-il. Ne trouble pas leur repos. Que leur veux-tu? Nous ne pouvons pas les adorer. L'Apollon, la Cérès, la Minerve, que tu es si sûre de découvrir, songes-tu à les placer sur des piédestaux pour qu'on les critique et qu'on les raille? Puisque tu ne peux croire en eux, ne les dérange pas.

Je me rappelle avoir été assez frappé de la véhémence d'un aveu que sa femme lui arracha lorsqu'un jour, à la suite de quelque remontrance de ce genre, elle l'accusa en riant d'être superstitieux. — Oui, je suis superstitieux! s'écria-t-il. Peut-être ne le suis-je que trop; mais les Valerius sont des Italiens de la vieille roche, et il faut me prendre tel quel. Ah! on voit et l'on entend ici des choses qui laissent derrière elles d'étranges influences! Ces choses ne te touchent pas, naturellement, puisque tu es d'une autre race; moi, elles me frappent dans le bruit des feuilles, dans l'odeur du sol moisi, dans le regard vide de ces vieux marbres. J'ose à peine contempler une statue en face. Il me semble voir d'autres yeux rouler dans ces orbites de pierre, et je ne sais trop ce qu'ils veulent me dire. J'appelle ces pauvres statues des revenans. En conscience, nous en avons déjà assez dans le parc qui se tiennent là aux écoutes, plongeant les yeux dans chaque coin obscur. N'en déterrons plus!

Cette sortie de Valério était trop bizarre pour que sa femme y vît autre chose qu'une plaisanterie, et bien que je prisse les paroles du comte plus au sérieux, il plaisantait si rarement, que j'aurais regretté d'interrompre le sourire de ma petite Marthe. Grâce à son sourire, elle triompha, et au bout de quelques jours on vit arriver une sorte de *detective* doué, disait-on, du flair archéologique, et es-

corté d'une douzaine de terrassiers. Pour ma part, ces mesures par trop énergiques ne me souriaient pas. Si j'aimais les statues déterrées, les préparatifs de l'exhumation ne me plaisaient guère, et je maudissais les bruits profanes qui menaçaient de troubler le silence de ma retraite.

Le personnage chargé de diriger les fouilles m'inspira une assez vive antipathie. C'était un petit homme fort laid qui avait l'air d'un gnome sorti des entrailles de cette terre qu'il bouleversait pour y chercher des chefs-d'œuvre. Il ne louchait pas, et cependant ses yeux glauques vous regardaient rarement en face. Sa chevelure inculte cachait son front, et malgré la petitesse de sa taille, ses bras étaient d'une longueur démesurée. Il allait furetant partout avec vivacité, et sur sa large bouche s'épanouissait un sourire méphistophélique qui me donnait à croire qu'il songeait à l'argent que le comte se disposait à enfouir plus qu'aux marbres ou aux bronzes que nous espérions tirer du sol. Dès que la première motte de gazon eut été retournée, l'humeur de Valério changea, et la curiosité vainquit ses scrupules. Il aspirait avec délices l'odeur de la terre humide, et son regard devenait de plus en plus animé à mesure que l'on creusait. Si une pioche résonnait contre une pierre, il poussait une exclamation de joie, et, pour l'empêcher de sauter dans la tranchée, il fallait qu'un des travailleurs lui annonçât que c'était une fausse alerte. La perspective d'une découverte causait à mon hôte une étrange agitation nerveuse. Plus d'une fois je le rencontrai se promenant d'un air inquiet sous les arbres séculaires, comme s'il eût enfin commencé à penser. Il me prenait alors le bras et discutait avec un optimisme fiévreux les probabilités d'une trouvaille. Cette ardeur subite me surprenait un peu, et je cherchais à deviner s'il s'enthousiasmait en vue du passé ou de l'avenir, — si, au lieu de rêver aux beautés d'une Minerve ou d'un Apollon, il n'en supputait pas la valeur vénale. Lorsque le comte me dénonçait les terrassiers comme une bande de fainéans, leur chef se permettait à mon adresse un clignement d'yeux qui semblait me donner à entendre que les fouilles cachaient un piége. Notre patience fut soumise à une assez longue épreuve, car on creusa en vain plus d'un trou. Le comte, découragé, cessa d'abréger ses siestes; mais le petit expert poursuivit ses recherches en homme qui connaît son métier. Tandis que je me tenais devant mon chevalet, j'entendais les travailleurs à l'œuvre. Quand le bruit des pioches devenait moins régulier, j'interrompais ma tâche, et mon cœur battait plus fort.

Un matin, il me sembla que les voix étaient plus animées que de coutume; mais, préoccupé par un effet de lumière difficile à

reproduire, je ne me dérangeai pas. Soudain une ombre obscurcit le bas de ma toile, et je me retournai. Le petit gnome se tenait à mon côté, l'œil brillant, casquette en main, le front baigné de sueur. Il portait sous le bras un fragment de marbre. En réponse à mon regard interrogateur, il me le montra, et je vis que c'était une main de femme admirablement sculptée. — Venez, me dit-il laconiquement, — et il me conduisit vers la tranchée. Les ouvriers se pressaient autour de la fosse, de sorte que je n'aperçus rien jusqu'à ce que mon guide leur eût ordonné de s'écarter. Alors, éclairée en plein par les rayons du soleil qu'elle reflétait presque en dépit de ses taches terreuses, inclinée sur un amas de décombres, m'apparut une superbe statue de marbre. Au premier coup d'œil, elle me sembla colossale; mais je ne tardai pas à reconnaître que ses proportions parfaites n'avaient rien de surhumain. Mon pouls se mit à battre la charge, car je me trouvais en face d'un chef-d'œuvre, et l'on pouvait se sentir fier d'être un des premiers à lui souhaiter la bienvenue. Sa beauté merveilleuse lui donnait un aspect vivant. On eût dit que ses yeux distraits renvoyaient aux spectateurs leur regard de surprise. Elle était amplement drapée, et je vis que je n'avais pas devant moi une Vénus. — C'est une Junon, me dit d'un ton décisif le gnome, comme s'il eût deviné ma pensée. — En effet, elle semblait personnifier la suprématie et le repos célestes. Sa tête sereine, entourée d'une seule bandelette, ne pouvait s'abaisser que pour signifier un ordre, ses yeux regardaient droit devant elle, sa bouche respirait un orgueil implacable, une de ses mains, étendue, paraissait avoir autrefois porté quelque emblème de souveraineté olympienne; le bras dont la main avait été brisée pendait à son côté dans une pose majestueusement classique. L'œuvre, dans ses moindres détails, était d'une grâce achevée, et, bien que l'effort tenté pour donner du caractère à l'expression rappelât vaguement les procédés modernes, cette Junon était conçue à la manière large et simple de la grande période grecque. C'était un chef-d'œuvre et une merveille de conservation.

— A-t-on prévenu le comte? demandai-je bientôt, car ma conscience m'adressait des reproches, comme si nos regards eussent enlevé quelque chose à la statue.

— Le signor comte n'est pas levé, répondit le petit explorateur en ricanant. On a craint de le déranger.

— Le voici! s'écria un des ouvriers.

Et l'on s'écarta pour livrer passage au maître, dont le sommeil venait d'être brusquement interrompu, à en juger par son teint plus animé que de coutume et par sa chevelure un peu ébouriffée.

— Ah ! mon rêve ne me trompait pas ! s'écria-t-il après être resté un moment immobile, les yeux fixés sur la statue.

— Qu'avez-vous rêvé ? lui demandai-je en remarquant que son visage trahissait moins de satisfaction que d'effroi.

— Que l'on avait découvert une Junon et qu'elle se levait pour poser sa main de marbre sur la mienne.

Une sorte de cri rauque s'échappa du gosier des ouvriers effrayés.

— Voici la main, dit le petit homme, montrant son admirable fragment. Je la tiens depuis une demi-heure; ce n'est donc pas elle qui a pu vous toucher.

— Quant au reste, il n'y a pas d'erreur, ajoutai-je, c'est bien une Junon. Admirez-la à votre aise.

Je me retirai ; puisque le comte était superstitieux, je voulais lui laisser le temps de se remettre.

Je regagnai la maison pour annoncer la bonne nouvelle à ma filleule, que je trouvai sommeillant sur un gros bouquin archéologique, mais d'un sommeil sans rêves. — Ils ont jeté la sonde au bon endroit, lui dis-je; ils viennent de mettre au jour une Junon, — une Junon de Praxitèle pour le moins.

Marthe laissa tomber son in-octavo et sonna pour demander une ombrelle. Je lui décrivis de mon mieux la statue, mais non de façon à la lui faire admirer sur parole, car elle m'écouta avec une petite moue dédaigneuse. — Un long peplum cannelé? répéta-t-elle. Drôle de costume pour une statue ! Je ne crois pas qu'elle soit si belle.

— Elle est assez belle pour vous rendre jalouse, répliquai-je.

Nous trouvâmes Valério les bras croisés en contemplation devant la déesse ressuscitée. L'irritation nerveuse causée par son rêve s'était dissipée, mais sa physionomie trahissait une émotion encore plus profonde. Il était pâle, et il demeura silencieux lorsque sa femme s'approcha de lui. Toutefois je ne jurerais pas que l'attitude de Marthe ne fût pas un hommage plus sincère rendu à la beauté de Junon. Chemin faisant, elle avait ri de mes rhapsodies, et je m'étais rappelé une assertion d'un auteur dont le nom m'échappe et qui prétend que les femmes n'ont pas le sentiment de la beauté parfaite. Elle admira longtemps la statue sans prononcer une parole, la tête appuyée sur l'épaule de son mari ; puis elle s'avança d'un air presque craintif vers le marbre, auquel on avait improvisé une sorte de piédestal. La jeune femme posa ses deux mains roses sur les doigts de pierre de la déesse et les pressa sous une chaude étreinte, fixant ses yeux brillans sur ce front imperturbable. Lorsqu'elle se retourna, une larme d'admiration tremblait sons ses cils, — larme que son mari ne remarqua pas, tant il demeurait absorbé.

Il avait sans doute donné l'ordre de servir à boire aux ouvriers. En ce moment, on roula jusqu'à nous un tonneau de vin; le petit gnome, ayant rempli le premier verre, s'avança tête découverte et l'offrit obséquieusement à la comtesse. Elle ne fit qu'y tremper les lèvres et le passa à son mari. Celui-ci le porta machinalement à sa bouche; puis il se ravisa tout à coup, leva le verre au-dessus de sa tête et le vida avec solennité aux pieds de la statue.

— Mais c'est une libation! m'écriai-je.

Valério ne répondit pas, et s'éloigna à pas lents.

II.

Ce jour-là, on ne travailla plus. Les ouvriers restèrent étendus sur le gazon, contemplant l'admirable statue avec la satisfaction qu'un beau morceau de sculpture inspire à tout vrai Romain, mais sans gaspiller leur vin en cérémonies païennes. Dans l'après-midi, le comte fit une nouvelle visite à la Junon, et ordonna de la transporter le lendemain au casino. Ce casino était un grand pavillon construit sur le modèle d'un temple ionique et qui s'élevait dans une partie du jardin, où les ancêtres de Valério avaient souvent dû se réunir pour boire des sirops glacés et déguster de savans madrigaux. Il renfermait quelques fragmens de sculptures antiques voilés par maintes toiles d'araignée, et il était assez vaste pour contenir le musée plus précieux dont je me plaisais à regarder la Junon comme le point de départ. On ne tarda pas à poser la belle déesse sur un cippe funéraire renversé, solide piédestal où elle dominait dans une attidude sereine. Le surveillant des fouilles, qui connaissait à fond tous les procédés de restauration, la frotta et la gratta avec un art mystérieux, enleva les taches laissées par la terre et doubla l'éclat de sa beauté. L'œuvre harmonieuse parut briller d'une fraîcheur et d'une pureté nouvelles; sans sa main brisée, on eût pu s'imaginer qu'elle venait de recevoir le dernier coup de ciseau. Les amateurs de Rome commencèrent à parler de cette merveille. Au bout de trois ou quatre jours, une demi-douzaine de *conoscenti* se mirent en route pour la voir. Je me trouvai là lorsque le premier de ces messieurs (un Allemand à lunettes bleues, un grand carton sous le bras) présenta sa requête au valet de chambre du comte. Ce dernier entendit la voix du solliciteur, alla à sa rencontre et le toisa froidement des pieds à la tête.

— Signor comte, dit l'Allemand sans autre préambule, votre Junon doit être une Proserpine; je me fais fort de vous prouver...

— Je n'ai ni Junon ni Proserpine dont je tienne à discuter

l'identité avec vous, interrompit Valério. Vous avez été mal renseigné.

— Quelle indigne mystification ! s'écria l'Allemand. Quoi ! vous n'avez pas déterré une statue?

— Aucune qui mérite l'attention d'un érudit tel que vous.

— Mais vous avez sûrement découvert quelque chose? La rumeur publique...

— La peste étouffe la rumeur publique ! répliqua le comte d'un ton farouche. Je n'ai rien à montrer, — rien, comprenez-vous? Soyez assez bon pour en prévenir vos amis.

La réponse était claire et nette. L'infortuné archéologue poussa un soupir, et reprit le chemin du Capitole en secouant avec tristesse sa crinière jaunâtre. Moi, je le plaignais; je me permis d'adresser des remontrances à mon hôte. — Autant vaudrait que votre Junon fût encore sous terre, lui dis-je, si personne ne doit la voir.

— Je la verrai, et cela suffit, répliqua-t-il. — Puis il ajouta aussitôt en remarquant ma surprise : — Son grand portefeuille m'a agacé. Il aurait voulu faire quelque hideux croquis.

— Voilà qui me touche, dis-je, car je songeais aussi à prendre une petite esquisse.

Il se tut pendant une minute ou deux, puis se tourna vers moi, me saisit le bras et répondit avec une gravité extraordinaire : — Rendez-lui visite vers l'heure du crépuscule, asseyez-vous en face d'elle, et contemplez-la à loisir. Je crois qu'ensuite vous ne songerez plus à votre esquisse. Sinon, mon bon vieil ami, vous êtes le maître.

Je suivis son conseil, et, comme ami, je renonçai à mon projet; mais un artiste sera toujours un artiste, et au fond je désirais vivement tenter un dessin. Des ordres conformes à ce que Camillo avait répondu au visiteur tudesque furent donnés aux gens de la villa, qui, avec la largeur de conscience et la sincérité dont sont doués les Italiens, plaignirent les curieux d'avoir été si grossièrement trompés. Je ne doute pas que, faute de mieux, ils n'aient su rendre la condoléance lucrative. Toute nouvelle fouille fut ajournée comme impliquant un affront pour l'incomparable Junon. On congédia les terrassiers, mais le petit explorateur continua de hanter le parc et de sonder le sol pour son propre plaisir. Un jour, il m'aborda avec sa grimace équivoque habituelle. — Pourriez-vous m'apprendre, signor, ce qu'est devenue la belle main de la Junon? me demanda-t-il à brûle-pourpoint et d'un ton mystérieux.

— Je ne l'ai pas revue depuis le jour de la trouvaille, répondis-je. Je me souviens que, lorsque je me suis éloigné, elle gisait sur l'herbe à côté de la tranchée.

— Oui, à l'endroit où je l'avais déposée moi-même. Ensuite elle a disparu. *Ecco!*

— Soupçonnes-tu un de tes hommes? Un pareil fragment vaut plus de *scudi* que la plupart d'entre eux n'en ont jamais vu.

— Il y en a dans le nombre qui sont plus voleurs que les autres; mais, si j'accusais le pire de la bande, le comte se fâcherait.

— Il doit pourtant attacher de la valeur à cette belle main?

Le petit expert en exhumations regarda un instant autour de lui et cligna de l'œil. — Il y attache tant de valeur qu'il l'a volée lui-même, dit-il.

— Volée lui-même! Quelle idée! Après tout, la statue lui appartient.

— Pas tant que cela! Une aussi belle chose appartient un peu à tout le monde; chacun a le droit de l'admirer; mais le comte la tient sous clé comme si c'était une image sacro-sainte de la madone, et veut être seul à la voir. En somme, il n'y a pas de mal à cela, puisque la dame est en pierre. Et que fait-il de cette main précieuse? Il l'a enfermée dans un coffret d'argent; il en fait une relique!

Et le grotesque personnage s'éloigna en ricanant, me laissant fort intrigué. Si le comte n'aimait pas à montrer sa Junon, c'était là une conséquence assez naturelle de la joie que lui causait la possession d'un tel trésor. Il ne tarderait sans doute pas à ouvrir aux curieux les portes du casino, et en attendant je devais me réjouir de voir qu'il y eût des limites à son apathie constitutionnelle. Cependant les jours s'écoulèrent, et sa joie ne devint pas plus communicative. Qu'il admirât sa déesse de marbre, je ne songeais pas à le lui reprocher; cependant était-ce une raison pour mépriser l'humanité? On eût dit néanmoins qu'il se plaisait à établir entre elle et nous des comparaisons qui tournaient au détriment des simples mortels, sans en excepter sa charmante femme. Lorsque je cherchais à me persuader qu'il n'était ni plus ni moins aimable qu'autrefois, le visage de Marthe donnait un démenti à mon optimisme. Bien qu'elle ne se plaignît pas, son allure trahissait une touchante perplexité. Elle fixait souvent les yeux sur Valério avec une sorte de curiosité éplorée, comme si une surprise mêlée de commisération eût tenu tout ressentiment en échec. Naturellement je ne pouvais m'enquérir de ce qui se passait entre eux dans l'intimité. Il ne se passait rien, je le devinais, — et c'était là le malheur. Le comte, distrait et taciturne, évitait le regard de sa femme. Lorsque par hasard il remarquait que je le contemplais d'un air de reproche, ses yeux brillaient d'un éclat passager, — il semblait à moitié tenté de m'adresser un défi railleur et à demi disposé à justifier sa conduite. Si

Marthe s'approchait de lui, il se détournait avec un frisson mal dissimulé. J'enrageais. Je me mis à haïr le comte et tout ce qui lui appartenait. — J'avais mille fois raison, pensai-je; un comte italien peut séduire l'œil, mais c'est une étoffe brûlée d'un mauvais usage. Parlez-moi d'un brave Américain, qui ne vous trompe pas comme ces mystérieux produits du vieux monde! Tout peintre que je suis, je ne conseillerai jamais à une femme de choisir un mari pittoresque!

La villa, avec ses ombres pourprées, ses jours éclatans, ses marbres muets et son interminable panorama du mont Albano, cessa de m'attirer. Mes paysages ne valaient rien. Je voyais tout en laid. Je m'asseyais, je préparais ma palette et il me semblait mêler de la boue avec mes couleurs. Je ne broyais que du noir, et un poids intolérable s'appesantissait sur mon cœur. Le comte m'apparaissait comme une efflorescence maladive des mauvais germes que l'histoire avait implantés dans sa race. Comment s'étonner qu'il se montrât cruel? Chez les siens, la cruauté n'était-elle pas une tradition et le crime un exemple? Les passions de ses ancêtres s'agitaient en aveugles au fond de sa nature inculte et demandaient à se faire jour. Quel lourd héritage! pensais-je en évoquant la longue procession des aïeux du comte. Il fallait remonter jusqu'à l'époque dissolue de la renaissance des arts et des vices, jusqu'aux ténèbres des premiers siècles chrétiens, jusqu'à l'origine des Valerius, dont le nom se rattache aux annales de la Rome primitive, pour reparaître à travers les pages les plus sombres de l'histoire, De telles archives sont à elles seules une malédiction, — et ma pauvre filleule se figurait que ce passé ne pèserait ni plus lourdement ni moins gracieusement sur son existence que la plume qui ornait son chapeau!

Il me serait difficile de préciser la durée de cette pénible situation. Je la trouvai d'autant plus longue que Marthe se montrait plus réservée et qu'il m'était impossible de lui offrir un mot de consolation. Une femme impressionnable, lorsqu'elle rencontre une déception dans le mariage, épuise ses propres ressources avant de demander conseil à autrui. Les préoccupations du comte, de quelque nature qu'elles fussent, le troublaient de plus en plus : il allait et venait sans but apparent, avec une brusquerie nerveuse; il faisait seul de longues promenades à cheval, et jugeait rarement nécessaire de s'excuser auprès de sa femme. Pour qu'un homme devînt aussi sombre sans motif avoué, il fallait qu'il fût très malheureux. Il m'avait toujours traité avec le respect que méritait ma barbe grise, et j'espérais que le jour viendrait où il me permettrait de sonder sa blessure. Un soir, après avoir pris congé de ma filleule, je trouvai le comte dans le jardin, contemplant à la lueur des étoiles

un Hermès niché dans un bosquet d'orangers. Je m'assis à son côté et je lui dis sans détour que sa conduite demandait une explication. Il tourna à moitié la tête vers moi et son regard brilla un instant d'un sombre éclat.

— Je comprends, murmura-t-il; vous me croyez fou.

— Non, répliquai-je; mais je vous crois malheureux, et quand on laisse un trop libre cours aux idées noires, notre pauvre cerveau est rudement éprouvé.

Il demeura quelques minutes sans répondre, puis s'écria : — Je ne suis pas malheureux; je suis prodigieusement heureux! Vous ne pouvez vous imaginer quel plaisir j'éprouve à rester assis sur ce banc, à contempler ce vieil Hermès si maltraité par les siècles. Autrefois il me faisait peur; le froncement de ses sourcils me rappelait l'abbé qui m'enseignait le latin et qui me lançait des regards terribles lorsque j'estropiais Virgile. Aujourd'hui il me semble le compagnon le plus affectueux et le plus jovial du monde, et il ne réveille en moi que d'agréables pensées. Il y a deux mille ans, il montrait ses grosses lèvres boudeuses dans le jardin de quelque vieux Romain. Il a vu des pieds chaussés de sandales fouler le sol, et des têtes couronnées se pencher sur les coupes pleines; il connaissait les anciennes cérémonies et l'ancien culte, les anciens Latins et leurs dieux. Tandis que je le regarde, il me décrit tout ce passé. Non, non, mon ami, je suis le plus heureux des mortels!

J'avais déclaré que je ne le croyais pas fou; mais je ne trouvais rien de rassurant dans cette bizarre rhapsodie. L'Hermès, par le plus grand des hasards, conservait un nez intact, et lorsque je songeai que ma chère petite comtesse était négligée en faveur de ce bloc inanimé, je me promis de revenir le lendemain armé en guerre et d'administrer au marbre païen un vigoureux coup de marteau qui le rendrait trop ridicule pour un tête-à-tête sentimental. En attendant, l'infatuation du comte n'était pas chose risible, et, après avoir réfléchi, je l'engageai vivement à voir soit un prêtre, soit un médecin.

Il poussa un éclat de rire formidable.

— Un prêtre? Que ferais-je d'un prêtre, et que ferait-il de moi? Je n'ai jamais trop aimé les prêtres et je me sens moins disposé que jamais à les aimer. Un prêtre, répéta-t-il en posant la main sur mon bras, ne m'envoyez pas un prêtre, si vous tenez à sa raison! Ma confession épouvanterait le pauvre homme au point de le rendre fou. Quant à un médecin, je ne me suis jamais mieux porté, et à moins que vous ne vouliez m'empoisonner par charité chrétienne, je vous engage à ne pas déranger les docteurs.

Décidément il avait le cerveau malade, et pendant quelques jours

je n'eus pas le courage de retourner à la villa. Comment devais-je l'accueillir? Quelles mesures prendre? Que faire pour assurer le bonheur et sauvegarder la dignité de Marthe? J'errai à travers les rues de Rome en me posant ces questions, et une après-midi je me trouvai dans le Panthéon. Afin d'échapper à une averse printanière, je m'étais réfugié dans le vaste temple, que ses autels chrétiens n'ont qu'à moitié transformé en église. Aucun édifice romain ne conserve une empreinte plus profonde des siècles passés, — aucun ne démontre d'une façon plus claire que ces anciennes croyances où nous ne voyons plus que des fables monstrueuses ont été des réalités. L'immense dôme semble renvoyer à l'oreille un vague écho du culte oublié, comme un coquillage ramassé au bord de la mer nous apporte la rumeur de l'océan. Sept ou huit personnes étaient éparpillées devant les divers autels; une autre se tenait seule au centre de l'édifice, sous l'ouverture pratiquée dans la coupole. Dès que je m'approchai, je reconnus le comte. Il était planté là, les mains derrière le dos, contemplant les nuages chargés de pluie, qui passaient au dessus du grand œil-de-bœuf, et regardant ensuite le cercle humide formé sur les dalles.

Le pavage du Panthéon, à cette époque, était raboteux, disjoint et magnifiquement vieux. L'ample espace exposé aux intempéries des saisons restait aussi couvert de moisissure et de taches verdâtres que le sentier d'un jardin mal entretenu. Une herbe microscopique poussait dans les crevasses et scintillait sous les gouttes de pluie. Le grand courant d'air qui passait par la voûte ouverte dissipait l'odeur de l'encens ou des cierges, établissant ainsi des rapports plus directs entre les fidèles et la nature extérieure, — ou du moins le comte ressentait une impression de ce genre. Son visage révélait une extase indéfinissable, et il était trop absorbé dans sa contemplation pour s'apercevoir de ma présence. Au dehors, le soleil luttait bravement contre les nuages; néanmoins une pluie fine continuait à tomber et descendait sous forme de vapeur illuminée dans les pénombres du vieux sanctuaire. Valério la suivait dans sa descente avec le regard fasciné d'un enfant qui voit couler l'eau d'une fontaine. Il se détourna enfin pour se diriger vers un des autels, pressant une main sur son front. Il ne fit qu'une courte station, contempla un instant ce coin de l'église et tourna soudain sur lui-même pour regagner la place qu'il occupait d'abord. Ce ne fut qu'alors qu'il me vit. Il fut sans doute frappé du regard que je fixais sur lui; il s'avança aussitôt vers moi et me tendit cordialement la main. Si je ne me trompe, il était en proie à une agitation nerveuse qu'il s'efforçait de maîtriser.

— C'est le plus beau monument de Rome, dit-il. Cela vaut mieux

que Saint-Pierre. Croiriez-vous que je le visite pour la première fois? Je laissais ce spectacle aux étrangers qui se promènent avec leur guide rouge sous le bras, lisent une description et se figurent qu'ils ont vu. Ah! il faut *sentir* pour comprendre la convenance et la beauté de ce grand dôme ouvert! Aujourd'hui il n'y a que la pluie, le soleil et le vent qui pénètrent par là; mais autrefois les dieux et les déesses du paganisme venaient planer un instant sur cette ouverture, descendaient avec une lenteur majestueuse et prenaient place devant leur autel. Quelle procession alors qu'on pouvait la contempler avec les yeux de la foi! Et que nous a-t-on donné à leur place?

Il haussa les épaules avec un geste de pitié.

— Mon cher Camillo, lui dis-je avec douceur, vous devez tolérer les croyances d'autrui. Voudriez-vous donc rétablir l'inquisition, et au profit de Jupiter et de Mercure?

— Ils ne toléreraient point mes croyances, s'ils les connaissaient! On a beaucoup parlé des persécutions païennes; mais les chrétiens aussi ont persécuté, et les anciennes divinités ont été adorées dans les caves et dans les bois aussi bien que les nouvelles. Elles n'en valaient pas moins pour cela! C'est dans les caves, dans les bois, dans les sources, dans les entrailles de la terre qu'elles habitaient. Et c'est là, — et ici également, malgré toutes les lustrations chrétiennes, — qu'un fils de la vieille Italie peut encore les retrouver!

Il m'en avait dit plus qu'il ne voulait, et son masque venait de tomber. Je le regardai fixement, et je ressentis cette subite effusion de pitié qu'inspire la vue d'un être irresponsable. Le secret qui le troublait m'était connu, et je me sentis soulagé. Étouffant mon envie de rire, je me contentai d'affecter un air bénévole. Il me lança un regard soupçonneux, comme pour s'assurer jusqu'à quel point il s'était trahi, et ce regard m'apprit, je ne sais trop comment, qu'il avait une conscience sur laquelle on pouvait agir. Dans ma reconnaissance, j'étais prêt à invoquer toutes les divinités qu'il lui plairait d'invoquer.

— Prenez garde, lui dis-je, si ce sacristain vous entendait... et passant mon bras sous le sien, je l'emmenai hors de l'église.

J'étais effrayé et indigné; cependant cet aveu m'amusait. Le comte passait à l'état de phénomène, et les phénomènes m'ont toujours intéressé. Durant le reste de la journée, je ne songeai qu'à l'étrange indélébilité des caractères distinctifs d'une race. J'avais qualifié Valério de « jeune latin, » — plus latin en réalité que je ne l'avais supposé! L'heure de la discrétion était passée. Le lendemain je parlai à ma filleule. Elle espérait depuis quelque temps,

je crois, que je l'aiderais à soulager son cœur, car elle fondit en larmes et m'avoua qu'elle se regardait comme la plus malheureuse des femmes.

— Tout d'abord, me dit-elle, je me figurai que je me trompais, que ce n'était pas son amour à lui qui diminuait, mais mon exigence à moi qui croissait. Tout à coup j'ai senti mon cœur se glacer, convaincue qu'il ne m'aimait plus, et qu'un obstacle surgissait entre nous. Ce qui m'embarrassait, c'était l'absence de toute cause, — car je ne lui avais donné aucun motif de plainte, et rien n'annonçait qu'il y eût une autre femme dans le cas. Je me suis mis l'esprit à la torture pour découvrir en quoi j'ai pu lui déplaire, et pourtant il se comporte en homme trop vivement offensé pour se plaindre. Il ne m'adresse ni un mot de blâme, ni un regard de reproche. Il a tout simplement renoncé à moi! J'ai cessé d'exister pour lui!

Sa voix tremblait, et elle avait si bien l'air de me supplier de lui venir en aide, que je fus sur le point de lui annoncer que j'avais résolu l'énigme et que nous pouvions considérer la victoire comme à moitié remportée. Je craignis de la trouver incrédule. Ma solution était si absurde que je résolus d'attendre que j'eusse des preuves convaincantes à lui fournir. Je continuai donc à surveiller le comte de façon à ne pas exciter ses soupçons, et cela avec une vigilance que ma curiosité rendait singulièrement tenace. Je me remis à ma peinture, ne perdant aucun prétexte pour rôder autour du casino. Le comte cherchait évidemment à se rappeler ce qui lui était échappé lors de notre rencontre au Panthéon. Je lisais sur son visage assombri qu'il me pardonnait à moitié son indiscrétion. De temps à autre il me lançait un regard où la méfiance semblait lutter contre l'envie de s'expliquer. Je me sentais tout disposé à provoquer un aveu; mais le cas était des plus embarrassans. Au fond, ses illusions m'inspiraient une sorte de tendre respect. Je lui enviais la force de son imagination, et je fermais parfois les yeux avec la vague idée que, dès que je les rouvrirais, je verrais Apollon accorder paresseusement sa lyre sous les arbres qui me faisaient face, ou Diane accourir le long de l'avenue des houx. Le plus souvent mon hôte me semblait tout simplement un malheureux jeune homme affligé d'un torticolis moral qu'il importait de guérir au plus vite. Cependant, si le remède devait avoir quelque rapport avec la maladie, il faudrait un pharmacien bien ingénieux pour le composer!

Un soir, ayant souhaité bonne nuit à Marthe, je me mis en route selon mon habitude pour regagner mon logis. Cinq minutes après avoir quitté la villa, je m'aperçus que j'avais oublié mon lorgnon. Je me rappelai qu'en peignant j'avais brisé le cordon et que je l'avais accroché à une branche. Comme je me proposais de lire le

journal du soir au Café Greco, il ne me restait d'autre alternative que de retourner sur mes pas. Je découvris sans peine ce que je cherchais, et je m'attardai un moment à contempler le curieux aspect de l'endroit que j'avais étudié en plein jour. La nuit était magnifique et chargée des parfums d'un printemps romain. La lune répandait déjà ses lueurs argentées sur les lourdes masses d'ombres. Tout en observant ces effets, je poursuivis ma promenade, et je me trouvai à l'improviste en vue du casino.

Au même instant, la lune, qu'un nuage venait de voiler, inonda de sa pâle clarté une petite statue qui ornait le bas de cette construction d'une originalité par trop cherchée. Je me souvins qu'il y avait là, tout près de moi, une statue autrement belle et que ce genre d'éclairage ne pouvait manquer d'être très avantageux à la Junon emprisonnée. La porte du casino, comme à l'ordinaire, était fermée à clé; mais Diane illuminait si généreusement les fenêtres de l'édifice que ma curiosité devint aussi obstinée qu'inventive. Je traînai plusieurs siéges près du mur et je pus grimper assez haut pour que mes yeux se trouvassent au niveau d'une des croisées. Cédant à un premier effort, les charnières tournèrent sur leurs gonds, et je contemplai à mon aise ce que je voulais voir : — Junon visitée par Diane. L'admirable statue, baignée dans un flot radieux, brillait d'un doux éclat, qui la rendait plus divinement belle. Si, en plein soleil, son teint suggérait l'idée de l'or terni, elle avait l'air en ce moment d'être en argent. L'effet était presque terrible. Comment croire qu'une beauté aussi éloquente soit inanimée? Telle fut ma première impression. Je vous laisse à penser si la seconde dut être moins saisissante. A peu de distance du piédestal de la statue, juste en dehors de la lumière qui répandait une auréole autour de la Junon, je vis tout à coup une figure prosternée dans l'attitude d'une profonde adoration. Il me serait difficile d'exprimer à quel point elle compléta l'effet produit sur moi. Elle semblait proclamer ce magnifique chef-d'œuvre une déesse et donner raison à l'orgueil triomphant qui éclatait sous son masque de pierre. Je n'ai pas besoin de dire que cet adorateur n'était autre que le comte. Ses yeux étaient fermés. Bientôt les rayons de la lune vinrent donner un ton livide à ses traits, déjà pâlis par la fatigue. Il avait rendu visite à Junon sous l'empire d'une étrange hallucination. Épuisé soit pour avoir résisté, soit pour avoir trop cédé à sa ferveur païenne, il était tombé en syncope; cependant sa respiration égale m'annonça qu'il n'y avait pas lieu de m'alarmer. En effet, il ne tarda pas à sortir de sa léthargie, poussa une exclamation inintelligible, regarda autour de lui comme quelqu'un qui sort d'un rêve; puis, reconnaissant l'endroit où il se trouvait, il se leva, se tint un

instant immobile, les yeux fixés sur la statue resplendissante, avec une expression où je crus lire qu'il protestait contre le charme qu'il subissait. Enfin il laissa échapper des paroles sans suite dont je ne pus saisir le sens, et après avoir hésité et poussé un gémissement, il se dirigea avec lenteur vers la porte. Je descendis de mon poste d'observation aussi vite, aussi peu bruyamment que possible, et je passai derrière le casino; à peine descendu, j'entendis le bruit de la clé dans la serrure et celui des pas du comte, qui s'éloignait.

Le lendemain, lorsque je rencontrai le petit gnome dans le parc, je levai le doigt avec un geste que je croyais plein de menaces. Loin de paraître intimidé, il se mit à ricaner ainsi qu'aurait pu le faire un de ces diablotins auxquels je me plaisais à le comparer, et tortilla sa moustache.

— Si tu t'avises encore de creuser des trous ici, lui dis-je, on te jettera dans la tranchée la plus profonde et on entassera sur toi la terre que tu auras enlevée. Nous avons assez de tes statues. Cette Junon nous a menés loin!

Il éclata de rire. — Je m'y attendais bien un peu! s'écria-t-il.

— A quoi?

— A voir le comte lui adresser ses prières.

— Bonté du ciel! le cas est-il donc si commun?

— Au contraire il est très rare; mais il y a si longtemps que je remue ce monstrueux héritage de vieilleries que j'ai appris une foule de choses. Je sais que d'anciennes reliques peuvent opérer des miracles modernes. Nous avons tous en nous un germe païen, — je ne parle pas pour vous, illustrissime étranger, — et les divinités d'autrefois retrouvent parfois des adorateurs. L'esprit du passé respire encore ici, et le signor comte en a subi l'influence. C'est un excellent homme; mais, entre nous, c'est un chrétien impossible!

Et le singulier personnage s'abandonna de nouveau à une hilarité inconvenante.

— Puisque tu vois si clair, lui dis-je, il était de ton devoir de me prévenir. J'aurais envoyé promener tes ouvriers.

— La Junon est une si belle œuvre!

— Que le diable emporte sa beauté! Peux-tu me dire ce qu'est devenue celle de la comtesse? Pour rivaliser avec ta Junon, elle se transforme elle-même en statue.

Le gnome haussa les épaules.

— Oui, mais la Junon vaut cinquante mille *scudi!*

— J'en donnerais cent mille pour la voir détruite, répliquai-je. Peut-être après tout aurais-je à te prier de creuser un autre trou.

— A votre service! répondit-il avec un profond salut, et nous nous séparâmes.

Deux jours plus tard je dînai à la villa, et je rencontrai le comte face à face pour la première fois depuis sa syncope dans le casino. Il paraissait encore faible et restait plongé dans une morne rêverie. Je m'imaginai que les sentiers de la nouvelle foi n'étaient pas tous semés de roses et que la Junon devenait de jour en jour une maîtresse plus exigeante. Le dîner à peine terminé, il se leva de table et alla prendre son chapeau. Il passa près de Marthe et lui lança un de ces regards pleins d'une vague supplication qu'il m'avait souvent adressés. Il l'attira près de lui avec une sorte d'ardeur irritée; puis, au lieu de l'embrasser, s'éloigna à grands pas. L'occasion était propice, et tout nouveau retard inutile.

— Ce que j'ai à t'annoncer est presque incroyable, dis-je à la comtesse; mais peut-être ne trouveras-tu pas la chose aussi terrible que tu le craignais. *Il y a une femme dans le cas!* Ta rivale est la Junon. Le comte, — comment dirai-je? — le comte l'a prise au sérieux.

Marthe garda le silence; au bout d'une minute, elle posa la main sur mon bras, et je compris qu'elle avait déjà à moitié deviné ce que je croyais lui apprendre.

— Tu admirais son antique simplicité, repris-je. Eh bien! tu vois jusqu'où elle va. Il est retourné à la foi de ses pères. Cette statue impérieuse, endormie pendant des siècles, s'est réveillée pour ranimer l'ancienne croyance. Voilà Valério plongé dans cette mythologie qui t'a causé tant d'ennui à l'école. En un mot, ma chère enfant, ton mari est un païen.

— Je présume que tu seras affreusement choqué, répliqua-t-elle, si je te dis que peu m'importe sa foi pourvu qu'il la partage avec moi. Je croirai à Junon, s'il le veut! Ce n'est pas là ce qui me tourmente. Que mon mari redevienne pour moi lui-même! Ce qui me désole, c'est l'abîme d'indifférence ouvert entre nous. Sa Junon est la réalité; je suis la fiction.

— Après la fable, la morale, repris-je, le pauvre garçon n'a succombé qu'à moitié : l'autre moitié proteste. Il doit sentir vaguement que tu es un fruit du temps plus parfait qu'aucune de ces dames pour qui Junon était une terreur et Vénus un exemple. Il a traversé l'Achéron, mais il t'abandonne sur la rive opposée, comme un gage confié au présent. Son gage, il faudra qu'il vienne le réclamer. Il nous a prouvé qu'il est un descendant des Valerius; — eh bien! nous ferons de lui le dernier des Valerius, et néanmoins son décès laissera ton Valério en bonne santé!

Je m'exprimai avec une confiance absolue, car il me semblait que, si le comte devait être ramené, ce serait par la certitude que son escapade n'avait pas poussé sa femme à le haïr. Nous nous en-

tretînmes longuement, et je réussis à rendre un peu d'espoir à ma filleule, qui, avant que je m'éloignasse, voulut sortir pour voir la Junon.

— Elle m'a fait peur dès le premier jour, me dit-elle, et je ne l'ai pas revue depuis qu'on l'a installée au casino. Peut-être apprendrai-je quelque chose d'elle, — peut-être devinerai-je comment elle l'a charmé!

J'hésitai un moment, car je craignais de troubler un tête-à-tête de Valério... Puis, comme je vis que ma filleule partageait mes craintes et qu'elle voulait remporter la victoire en affrontant le danger, je lui offris le bras. Le ciel était nuageux, et cette fois la triomphante déesse ne pourrait briller que de son propre éclat. Arrivé près du casino, je m'aperçus que la porte était entr'ouverte et qu'une lumière brûlait à l'intérieur. Une lampe suspendue devant la déesse nous permit de constater que la salle était vide. En face de la statue se dressait un autel improvisé à l'aide d'un fragment de marbre antique enrichi d'une inscription grecque illisible. Nous aurions vraiment pu nous croire dans un temple païen, et nous contemplâmes avec une muette admiration la beauté de cette Junon impassible. Notre recueillement aurait dû être augmenté, je le suppose, par un curieux reflet rougeâtre que renvoyait la surface de l'autel peu élevé; le résultat fut tout autre, — un seul coup d'œil suffit pour nous apprendre que nous voyions briller une petite mare de sang!

Ma compagne détourna les yeux en poussant un cri d'horreur. Une foule de conjectures hideuses m'assaillirent, et je sentis mon cœur se soulever; mais je me rappelai qu'il y a sang et sang, et que les Latins sont postérieurs aux cannibales.

— Sois-en convaincue, dis-je à ma filleule, il ne s'agit que d'un agneau, d'une chèvre ou d'un veau en bas âge.

Mais ces quelques gouttes cramoisies suffisaient pour irriter les nerfs et blesser la conscience de Marthe. Elle regagna la maison dans un triste état d'agitation. Je ne la quittai pas, et je parvins à lui rendre un peu de calme. Le comte n'était pas rentré, et à chaque instant nous nous attendions à le voir paraître. Je fumai mon cigare d'un air tranquille, cachant de mon mieux mes inquiétudes secrètes. Les heures s'écoulaient, et le comte ne se montrait pas. Je cherchai à expliquer sa longue absence d'une façon rassurante. — Les gouttes de sang qui rougissent cet autel, pensai-je, doivent avoir dissipé son illusion. Le sacrifice a été une heureuse nécessité, car au fond Valério est trop doux pour ne pas s'adresser des reproches, pour ne pas abhorrer une idole d'une exigence aussi cruelle. Il erre à travers les rues comme une âme en peine, et va nous revenir guéri et repentant. — Certes j'aurais accepté plus aisément ces hypo-

thèses, si j'avais pu entendre dans le vestibule le pas du coupable. Vers l'aube, le scepticisme menaça de m'envahir, et je me mis à me promener fiévreusement sous le portique. Je m'y trouvais à peine depuis quelques minutes, lorsque je vis le comte traverser la pelouse d'un pas lourd. Ses traits fatigués annonçaient qu'il avait marché toute la nuit sans que son esprit se fût plus reposé que son corps. Arrivé près de moi, il s'arrêta avant de pénétrer dans la maison, et me tendit la main sans prononcer un mot; je la serrai dans une étreinte cordiale, — son pouls désordonné me révéla l'agitation qu'il désirait cacher.

— Ne voulez-vous pas voir Marthe? lui demandai-je.

Il passa la main sur ses yeux.

— Non, pas maintenant,... plus tard, répliqua-t-il.

Ce fut une déception pour moi; mais je persuadai à ma filleule que Valério avait rompu le charme de la sorcière païenne. Pauvre petite, elle ne demandait pas mieux que de me croire. Je regagnai mon logis. Une affaire importante m'empêcha de retourner à la villa avant l'heure du crépuscule. On me dit que je rencontrerais la comtesse au jardin. Je la cherchai d'abord avec discrétion, de peur de troubler les épanchemens d'une réconciliation; ne voyant pas ma filleule, je me dirigeai vers le casino, et je me trouvai soudain nez à nez avec le petit gnome.

— Votre excellence aurait-elle par hasard sur elle une vingtaine de mètres de bonne corde? me demanda-t-il avec le plus grand sérieux.

— Veux-tu donc pendre quelqu'un pour le punir des maux que tu as causés? répliquai-je.

— Il s'agit de choses pendables, je vous en réponds. La comtesse a donné des ordres. Vous la trouverez dans le casino. Elle a beau avoir la voix douce, elle sait se faire obéir.

A la porte du casino se tenaient cinq ou six travailleurs attachés au domaine. Ils avaient l'air aussi vaguement solennels que les serviteurs qui suivent le convoi d'un défunt de première classe. Les paroles de la comtesse et son attitude impérieuse m'expliquèrent l'énigme posée par l'entrepreneur d'exhumations. Les yeux fixés sur la Junon, qui, renversée de son piédestal, gisait sur un brancard improvisé, elle me montra du doigt la statue et me dit :

— Elle est belle, elle est majestueuse,... n'importe! il faut qu'elle rentre sous terre! — et son geste passionné semblait désigner une fosse ouverte.

J'étais ravi; mais je jugeai plus digne de me caresser le menton d'un air sagace. — Elle vaut cinquante mille *scudi*, dis-je.

Ma filleule secoua tristement la tête.

— Si nous la vendions au pape pour distribuer l'argent aux pau-

vres, répliqua-t-elle, cela ne nous servirait à rien. Il faut qu'elle rentre dans son trou,... il le faut! Nous n'avons d'autre alternative que d'étouffer sa beauté sous un amas de terre. Oui, c'est horrible, et il me semble presque que nous allons l'enterrer vivante; mais hier, lorsque Camillo a refusé de me voir, j'ai compris qu'il ne me reviendra pas tant qu'elle restera sur terre. Pour rompre complétement le charme, il faut enfouir à jamais la Junon.

— Puisse le ciel récompenser ce sacrifice! lui dis-je.

Quand mon petit gnome revint, il ne ressemblait guère à un envoyé céleste; seulement il était adroit, ce qui pour le moment le rendait fort utile. De temps à autre, il laissait échapper une sorte de lamentation étouffée, comme pour protester contre la cruauté de la comtesse; mais je le vis examiner la statue détrônée avec une joie contenue et un ricanement qui excitait la surprise des travailleurs. Il arriva muni d'une ample provision de corde. Ses aides ayant enlevé le brancard, il les mena vers le trou d'où l'on avait tiré la statue et que l'on s'était abstenu de combler en vue de fouilles ultérieures. Lorsque les porteurs atteignirent le bord de la fosse, la nuit tombait, et l'obscurité voilait sous son linceul la beauté de la victime de marbre. Personne ne proféra une parole, — chacun éprouvait des regrets, sinon de la honte. Quelle que fût notre excuse, la cérémonie semblait monstrueusement profane. Enfin les cordes furent ajustées, et la Junon descendit avec lenteur dans sa tombe. La comtesse arracha quelques fleurs d'un buisson voisin et les jeta sur la poitrine de la déesse. — Repose en paix, dit-elle, et à tout jamais!

— A tout jamais! répéta une voix.

Nous nous retournâmes. Le comte, le regard fixe, les bras croisés, s'approchait de l'excavation. Je me plaçai entre ma filleule et son mari, redoutant les terribles conséquences que pouvait provoquer le coup d'état de Marthe. La jeune femme m'écarta doucement et se plaça devant le comte.

— Qui donc a ordonné cela? demanda-t-il d'un ton de menace en se tournant de mon côté.

— Moi, répondit Marthe d'une voix résolue.

Le comte demeura un instant pensif, puis son regard enveloppa la charmante créature qu'il oubliait depuis plus d'un mois. Ses traits se détendirent; il poussa un long soupir et lui saisit brusquement les mains.

— Ah! *cara mia!* dit-il, tu me sauves!

— J'étais jalouse, répliqua-t-elle.

— Et moi j'ai été fou. Qu'elle dorme en paix, ta rivale d'un jour! Elle est le passé, — tu es le présent et l'avenir.

HENRI JAMES.

LE

DESSÉCHEMENT DU ZUIDERZÉE

On remarquait naguère, à l'exposition du Congrès de géographie, dans la section hollandaise, un beau plan où M. Leemans retrace les travaux projetés pour le desséchement du Zuiderzée. Rien n'est plus sérieux que cette gigantesque entreprise. L'autre jour, la chambre des Pays-Bas votait un crédit pour procéder à de nouveaux sondages et pour vérifier encore une fois la qualité des terrains qu'on prétend rendre à la culture. Bien que ces travaux intéressent plus la Hollande que l'Europe, les Français ne manqueront pas de s'associer par leurs sympathies à l'activité persévérante du petit peuple néerlandais, qui, dans un siècle de prodiges, sait se distinguer par la hardiesse des conceptions et par l'habileté des moyens.

A vrai dire, le génie de cette race industrieuse s'exerce surtout dans une lutte sans fin contre les eaux. Ne semble-t-il pas qu'en ces lieux elles font des efforts incessans pour ravir à l'homme le fruit de son labeur et pour engloutir la contrée dans une inondation désastreuse? Qu'on jette les yeux sur la carte hollandaise dressée au ministère de la marine par les soins du bureau topographique : on reconnaîtra, à des nuances ingénieusement combinées, que la moitié du pays au moins est sous le niveau de la mer, et que toutes ces riches provinces sont seulement défendues contre l'océan par une ligne de dunes sablonneuses coupées d'innombrables brèches. On est donc obligé de protéger les parties faibles par des digues. Cependant la mer ne cesse de ronger cet obstacle et de tenter contre lui des assauts parfois victorieux. Ainsi en 1277 une invasion soudaine des eaux marines produisit le lac Dollart; en 1421, la rupture de plusieurs digues forma le lac Bies-Bosch, et noya, dit-on, 100,000 personnes. A ce danger s'ajoute la menace incessante des eaux fluviales, qui de toutes parts descendent en Hol-

lande comme dans un vaste réservoir : l'Ems, le Vecht, l'Yssel, l'Amstel, le Rhin, la Meuse, l'Escaut, se donnent rendez-vous aux Pays-Bas, et, grâce à leurs rives plates, les moindres crues deviendraient des inondations sans les massifs remblais qui les contraignent à suivre leur cours. Parfois pourtant la nature déjoue ces précautions : comme ces fleuves coulent sur un terrain mouvant, il leur arrive de s'ensabler. Par exemple, jusqu'en 869, le Rhin avait son embouchure au-dessus de Leyde; mais à cette époque il s'encombra et ne trouva plus d'issue. En 1709, un canal lui rouvrit la voie, et quelques années plus tard de nouveaux ensablemens arrêtèrent encore les eaux; c'est en 1807 seulement que fut achevé le percement des dunes qui lui assure aujourd'hui un passage. En ces derniers temps, la Meuse a donné des embarras analogues : la navigation y devenait chaque jour plus dangereuse, et on a dû y exécuter de grands travaux.

On ne s'étonnera pas que, dans de telles conditions, la Hollande se soit surtout occupée des constructions hydrauliques et qu'en ce genre elle n'ait pas de maîtres. Là, chacun s'intéresse aux digues, aux écluses, aux canaux : du bon entretien de ces ouvrages dépend la prospérité privée et publique. Le gouvernement lui-même a créé, sous le nom de *Waterstaat*, une sorte de ministère des eaux, conseil supérieur que composent les ingénieurs et les savans les plus distingués, car la défense du pays contre l'inondation exige une vigilance incessante et une science sûre de son fait. Dans ces plaines basses, couvertes d'alluvions et de dépôts tourbeux, sur un fond compressible, toutes les ressources de l'art deviennent indispensables pour établir les puissantes constructions qu'exige la sécurité du pays. Aussi les travaux publics ont-ils pris dans cette contrée un admirable essor. Il suffit de rappeler le canal de Nord-Hollande, où deux frégates pourraient naviguer de front, ces ponts avec des travées d'ouverture de 120 à 150 mètres, ce port créé sur une côte droite, avec des jetées longues chacune d'un kilomètre et demi. A voir toutes ces entreprises hardies, réalisées avec tant de bonheur, il semble que le courage des Hollandais s'exalte en proportion même de la difficulté de l'ouvrage. Au commencement de ce siècle, on desséchait le lac de Harlem, grand de 18,000 hectares. Dans les quinze dernières années, on a rendu à la culture le golfe de l'Y, avec une dépense de 64 millions de francs. Maintenant il ne s'agit de rien moins que de couper par une énorme digue la moitié du Zuiderzée, et d'ajouter au royaume une douzième province. Le *Waterstaat*, la chambre, le gouvernement, s'intéressent tous au projet. Le moment est donc venu d'étudier ici l'histoire de cette entreprise, les moyens d'exécution et les résultats espérés.

I.

Le Zuiderzée est la plus jeune des mers européennes. Selon Tacite et les géographes anciens, elle n'existait pas encore lorsque les Romains envahirent ces parages; le pays était couvert de sombres forêts, au milieu desquelles s'étendait le lac *Flevo;* un fleuve, nommé *Flevum*, établissait une communication avec la mer. Peut-être le sable des dunes obstrua-t-il l'embouchure; ce qui est certain, c'est que les eaux de l'Amstel et de l'Yssel s'attardèrent peu à peu dans le lac. Plus tard, par ses travaux, Drusus Néron augmenta l'Yssel d'une partie des eaux du Rhin, et le danger s'accrut encore. Enfin le Flevo déborda et transforma ses rives boisées en marécages. Tel fut l'état des lieux jusqu'en l'an 1282, époque à laquelle la mer, poussée sans doute par une tempête du nord, fit irruption dans cette vaste plaine bourbeuse, dont elle devait garder la propriété pendant plus de six siècles.

Bien longtemps personne ne songea qu'on pût contester à l'océan sa conquête; mais en 1849 l'ingénieur van Diggelen conçut l'idée d'un desséchement complet, au moyen d'une digue qui fermerait le détroit d'ouverture. Par malheur, l'énormité des travaux proposés, la violence de la mer en cet endroit, l'existence de courans rapides et de chenaux profonds rendaient ce plan impraticable. Pendant seize ans, on n'y pensa plus.

En 1865, M. Rochussen, ancien gouverneur-général des îles néerlandaises, esprit actif et entreprenant, reprit l'idée abandonnée. A son instigation, M. Beyerinck, du *Waterstaat*, ancien directeur des travaux de Harlem, se chargea de rédiger un avant-projet, d'après lequel on devait restreindre le desséchement à la partie méridionale de la mer. Aussitôt la société néerlandaise du crédit foncier s'engagea dans l'entreprise et chargea M. Stieltjes des premiers sondages; un chimiste lui fut adjoint pour analyser les échantillons de terre extraits du golfe. Le résultat de ces études préparatoires fut très satisfaisant; on acquit la certitude que le lit du Zuiderzée était presque partout formé d'une terre d'alluvion fort grasse, en couche épaisse, et excellente pour la culture. Alors M. Heemskerk, ministre de l'intérieur, prit l'affaire en main : il composa un conseil spécial, formé de 11 membres du *Waterstaat*, qui consulta toutes les parties intéressées, prit avis des administrations provinciales, communales et hydrographiques, puis rédigea en 1868 un rapport qui approuvait la concession du desséchement à la Société néerlandaise du crédit foncier, sous la réserve qu'elle présenterait d'abord un projet définitif. Dès lors

l'affaire devenait trop sérieuse pour que le gouvernement restât étranger à l'entreprise. En mai 1870, une commission d'état fut instituée par ordonnance royale, et, après trois années d'études, le 21 avril 1873, un nouveau rapport, approuvé par une forte majorité, déclarait enfin le projet praticable et avantageux.

Ces hautes approbations ne tardèrent point à émouvoir l'opinion publique. Dès le mois de février 1874, une brochure parut à La Haye sous ce titre : *Où en sommes-nous du desséchement du Zuiderzée?* L'auteur demandait que le 25ᵉ anniversaire de l'avénement de Guillaume III fût célébré par un décret qui ordonnerait le commencement des travaux. En même temps la presse, les chambres de commerce, les conseils municipaux envoyèrent au gouvernement des adresses pour appuyer ce vœu. Bref, en septembre, dans le discours du trône, le roi se déclara favorable à l'entreprise; puis les états-généraux, en répondant au roi, demandèrent qu'on se mît à l'œuvre sans retard. Enfin la chambre vient de voter 8,000 florins pour l'achèvement des études préparatoires. Tout fait donc espérer que, dans un court délai, le projet entrera dans la période d'exécution.

Lorsqu'on jette les yeux sur la carte, on est pris d'un doute involontaire devant ce large bassin à vider, ces rives lointaines à unir par une digue, cette énorme masse d'eau à puiser et à déverser dans la mer; mais dès aujourd'hui le rapport de la commission répond aux incrédules : tout y est prévu, les moyens pratiques, la durée du travail, la somme probable des dépenses. Et ce ne sont point là de ces appréciations hypothétiques qui trompent si souvent les espérances de l'ingénieur : en ce genre d'entreprises, la Hollande a une longue expérience, et chaque chiffre est étayé par des faits. En résumant ce rapport, nous parlerons d'abord de la grande digue d'isolement, destinée à faire un lac du Zuiderzée méridional; viendront ensuite les ouvrages secondaires, tels que canaux intérieurs, ponts et écluses, puis les machines dont on se sert pour pomper l'eau ou pour draguer les vases, enfin les travaux d'exploitation, chaussées et chemins de fer.

La grande digue est évidemment la plus importante des constructions à exécuter; elle est aussi la plus difficile. Selon le projet, elle partira de la ville d'Enkuizen, sur la rive occidentale, se dirigera en ligne droite jusqu'à l'île d'Urk, puis, avec deux angles rentrans très ouverts, rejoindra la côte orientale à Kampen. Elle sera longue de 40 kilomètres, avec 50 mètres de largeur à la base, et 8 mètres au-dessus du niveau moyen des hautes mers, déterminé par le point de repère d'Amsterdam. La berme extérieure aura 5 mètres; la berme intérieure portera une voie ferrée et un chemin de halage pour le canal riverain. Sur trois points, à l'île d'Urk,

à Enkuizen et à Kampen, de doubles écluses ouvriront une communication avec la mer libre.

Pour comprendre que l'industrie de l'homme ne recule pas devant un pareil travail, il faut se rappeler que le Zuiderzée est très peu profond, que son lit est partout semé de fonds bas, qu'à côté d'un chenal de 15 à 20 pieds s'étendent de vastes bancs de sable, recouverts d'eau à 3 ou 4 pieds seulement. En outre, par un heureux hasard, l'un de ces bancs de sable s'étend sans interruption d'Enkuizen à Kampen, et il fournira pour la digue une assise solide. Si l'on devait traverser des terrains tourbeux ou vaseux, la difficulté serait doublée; mais on sait par expérience que ces sables compactes portent sans danger les poids les plus lourds; on a pu même y bâtir sans pilotis des ponts de chemin de fer sur la ligne d'Amsterdam. Enfin on doit remarquer encore que ce sable fournira pour les digues des matériaux de remplissage, excellens et tout transportés.

Ainsi nul obstacle sérieux ne s'oppose à la réalisation du projet. Si l'on veut maintenant s'initier aux détails pratiques, on peut prendre pour exemples plusieurs ouvrages exécutés déjà dans des conditions semblables. Les travaux anciens de Westkappel, et ceux tout récens du golfe de l'Y, nous enseigneront les procédés mis en usage par les ingénieurs hollandais.

Auprès du village de Westkappel, les dunes qui protégent l'île de Walchren s'abaissent tout à coup, et le pays serait inondé sans la digue qui ferme le passage. Cette digue se rompit en 1808, et beaucoup d'habitans périrent. Aujourd'hui elle est solidement rétablie et compte parmi les plus belles de la contrée. Haute de $7^m,10$ au-dessus de A P (1), elle présente à la mer un talus incliné de 1 mètre pour 14 mètres, de sorte que le flot vient s'y briser doucement; sa largeur au sommet est de 12 mètres. Le corps de la construction est ainsi composé : d'abord un fort enrochement à pierres perdues, puis un revêtement de $0^m,50$ de pierres de Tournai, qui s'élève jusqu'à $0^m,60$ au-dessus des hautes mers moyennes. La partie supérieure est couverte d'une couche d'argile gazonnée, et la berme porte deux chemins, l'un de fer, pour l'approvisionnement des matériaux de réparation, l'autre de terre pour la circulation des piétons et des voitures. Le tout est protégé par une estacade de onze rangées de pieux, dont les têtes s'élèvent à 1 mètre au-dessus du revêtement.

Quelques modifications ont été apportées à la digue de l'Y, terminée en 1872. Les talus forment, non plus un seul plan très oblique sur le plan horizontal, mais trois plans qui se coupent avec

(1) Point de repère d'Amsterdam.

des angles inégaux. La partie inférieure au niveau des eaux basses est construite en pierre, avec une inclinaison de 1 mètre par 3, 4 ou 5 mètres, selon l'endroit. A partir du point où se brise le flot, commence un second plan, encore en pierre et incliné de 1 mètre par 20 mètres. Enfin, au-dessus des marées moyennes, le troisième plan se relève de 1 mètre par 3 mètres, ce qui suffit pour une surface que la mer atteint rarement. La berme seule est gazonnée. On a dû aussi, en raison de la mobilité des terrains argileux et vaseux sur lesquels on travaillait, changer quelque chose à la composition intérieure de l'ouvrage, et recourir à l'emploi des plates-formes en fascines, fort usitées aux Pays-Bas. Ces plates-formes, fortement liées, et superposées en se rétrécissant, forment de chaque côté de la digue des massifs très résistans, entre lesquels on fait un remplissage de terre et de sable. Par ce moyen, on prévient les affaissemens et les écroulemens, on obtient une stabilité parfaite, et on donne au barrage une indissoluble ténacité.

Sans doute on ne peut prévoir pour la digue du Zuiderzée les innovations partielles que suggérera peut-être aux ingénieurs une expérience chaque jour plus clairvoyante; mais il est incontestable que les dispositions qui viennent d'être expliquées seront généralement adoptées. Il est vraisemblable toutefois que la configuration extérieure de la digue se rapprochera de celle de l'Y plutôt que de celle de Walchren, parce qu'on réalisera ainsi une grande économie de matériaux et de main-d'œuvre. Dans tous les cas, on a pu dès maintenant se faire sur l'ensemble des travaux une idée assez exacte pour évaluer approximativement le prix de revient.

Une fois la digue construite, il faut procéder au desséchement. A cet effet, on divise d'abord en portions secondaires le terrain précédemment isolé. Les carrés ainsi formés sont épuisés à leur tour par de puissantes machines, situées le long des canaux de décharge. Ces canaux de décharge se raccordent aux grands canaux de communication maritime, qui aboutissent eux-mêmes aux vastes réservoirs, où l'eau s'accumule en attendant pour sortir l'heure favorable de la marée basse. Pour la description de ces travaux compliqués, nous suivrons le plan dressé par M. Leemans.

Les grands canaux maritimes (*zuiderzeebœzem*) ont pour objet propre de rendre, après le desséchement, accessibles aux gros navires les ports qui bordent aujourd'hui le littoral de la mer. Plusieurs ouvrages de ce genre existent déjà dans le pays; sans parler du vieux canal de Nord-Hollande, construit dans les terres sur 80 kilomètres de longueur avec 42 mètres de largeur et 7 mètres de profondeur, Amsterdam vient d'être relié à la mer par un nouveau canal, qui traverse le golfe desséché de l'Y entre deux levées énormes et qui coule plus haut que le sol, profond de $7^{m},50$ et

large de 63 mètres au niveau de l'eau. Ce travail a été exécuté sous la direction des ingénieurs sir John Hawkshaw et M. J. Dirks. Les grands canaux du Zuiderzée seront établis à peu près dans ces proportions; la marine exige pour ses vaisseaux des voies aussi spacieuses. Deux lignes principales traverseront les polders de création nouvelle. La première, d'Enkuizen à Amsterdam, se dirigera d'abord en ligne droite jusqu'au Pampus, puis entrera dans l'Y avec une forte courbe; sur son parcours, elle enverra quatre ramifications vers Hoorn, Schardam, Edam, Monnikendam et le canal de Nord-Hollande. La seconde ligne, partant des environs d'Harderwijk, longera la côte méridionale en gagnant directement Huizen, pour se relever ensuite vers le Pampus avec un angle très ouvert et pour se raccorder avec la première ligne; deux bras de quelques kilomètres la relieront en outre à Muiden et à l'embouchure de l'Eem.

Au système des grands canaux maritimes s'ajoute celui des canaux de décharge et de communication (*hoofdpoldersbœzem*). Beaucoup moins larges, beaucoup moins profonds, soutenus aussi par des chaussées, ils servent pour le desséchement, et ils sont des voies de transport : leur lit emporte vers les réservoirs le trop-plein des eaux que pompent les machines et est sillonné sans cesse par de longs bateaux qui glissent silencieusement au-dessus des polders verdoyans. Ces canaux de second ordre formeront quatre lignes principales. La première longera la grande digue d'Enkuizen à Kampen ; deux autres, parallèles entre elles, courront par le travers du Zuiderzée, dans la direction sud-ouest et nord-est; la quatrième partira de l'île d'Urk et descendra vers le sud en ligne droite, après avoir rencontré les deux lignes précédentes. On pourrait donc figurer grossièrement ce réseau avec deux parallèles que traverserait une oblique, coupée elle-même par une perpendiculaire dans sa partie supérieure. Nous négligeons ici le détail des ramifications accessoires, au nombre de huit ou dix, et intelligibles seulement avec le secours d'une carte.

Pour garantir aux terres conquises un bon état de desséchement, tout cela ne suffit point encore. Il faut que le sol soit labouré en tout sens par des milliers de fossés, de rigoles, de ruisseaux, profonds de $1^{m},50$ à $0^{m},50$, larges de 3 mètres à 1 mètre. La multitude des petits parallélogrammes ainsi obtenus donne aux nouveaux polders l'aspect d'un immense échiquier, ou mieux encore d'une vaste toile d'araignée qui serait tissée avec des fils d'eau. On peut du reste se représenter l'importance de tous ces travaux, si on songe que, dans l'Y, pour le polder de Wijkermeer, grand de 858 hectares, le cahier des charges portait 223,870 mètres de fossés, et 24,850 mètres de chemins larges de 7 mètres au sommet. Or les polders du Zuiderzée auront 200,000 hectares !

Et pourtant l'œuvre la plus laborieuse est bien moins l'établissement des canaux que la construction des écluses et des ponts, car l'ingénieur se trouve alors aux prises avec les données d'un problème qui peut se formuler ainsi : asseoir solidement des travaux d'un poids écrasant sur un terrain mouvant et imbibé d'eau. Ordinairement on recourt à des pilotis de chêne; quelquefois on consolide les ouvrages avec des plates-formes en fascines. Sans entrer dans la minutie des détails techniques, nous remarquerons seulement qu'on distingue trois sortes d'écluses : les *schutzluis* ou doubles écluses, les écluses simples (*uitwateringzluis*) pour l'écoulement des eaux épuisées, enfin les petites écluses d'inondation, destinées à arroser les polders pendant les chaleurs de l'été. A Enkuizen, à Kampen et à Urk seront établies trois *schutzluis* principales, et une vingtaine d'autres, moins importantes, se trouveront à tous les croisemens de canaux; trois écluses simples s'ouvriront à côté des écluses doubles d'Enkuizen, de Kampen et d'Urk, et les petites écluses se répartiront en grand nombre sur toute la superficie des polders.

Si l'on suppose tous ces travaux achevés, on n'a pas encore assuré suffisamment l'écoulement des eaux, parce que la différence entre les marées hautes et les marées basses n'est pas fort considérable, de sorte que l'écluse de décharge ne rend que de médiocres services. Même, sous l'influence de certains vents, il peut se passer plusieurs semaines sans qu'il y ait moyen d'ouvrir les portes. Aussi devient-il indispensable de recourir aux machines pour maintenir le niveau intérieur. Autrefois on se servait simplement de moulins à vent, moteurs fort économiques : on peut encore en apercevoir les grandes ailes déployées le long de quelques canaux. Malheureusement l'action des moulins à vent est incertaine, et depuis le dessèchement du lac de Harlem on ne se sert plus que de machines à vapeur. Le nouveau moyen employé a l'avantage d'être tout entier à la disposition de l'ingénieur, et de permettre un calcul mathématique du temps nécessaire pour épuiser une quantité d'eau donnée. Or, pour le Zuiderzée, on peut évaluer à $3^{m},50$ la profondeur moyenne des eaux qu'il faut extraire. On obtient ainsi une somme de 5 milliards environ de mètres cubes. M. Dirks, qui a dirigé le dessèchement de l'Y, juge que si, par minute, 12 chevaux effectifs de force élèvent à 1 mètre 54 mètres cubes, ils suffisent pour maintenir en bon état d'épuisement une superficie de 1,000 hectares. En tenant compte de tous les chiffres précédens et de la hauteur à laquelle il faudra élever les eaux, on voit que 9,400 chevaux de force, retirant 4,500 mètres cubes par minute, auront desséché le Zuiderzée en deux ans et demi environ.

Après les pompes à vapeur viennent les dragues, indispensables

pour creuser les canaux ou pour débarrasser des vases le lieu où l'on assoit les gros ouvrages. On s'est servi jusqu'à présent de machines nombreuses, diverses, toutes très puissantes. La plus curieuse porte un appareil de déchargement automoteur qui permet de travailler jour et nuit. La vase est d'abord déversée dans un cylindre vertical; une roue horizontale centrifuge se meut à la base du cylindre, mise en mouvement par la machine de la drague; cette roue pousse la vase dans un tube flottant composé de pièces de bois que relient des assemblages de cuir et de fer; à 250 mètres et plus, le bout du tube est placé à travers ou au-dessus des sables déjà extraits, et verse au loin un jet vaseux dont les parties solides se déposent successivement et s'étendent à des surfaces considérables. Chacune de ces dragues peut enlever 574 mètres cubes par vingt-quatre heures; elle exige une équipe de 10 hommes.

Il nous reste à parler des travaux d'exploitation. Ce sont d'abord les chemins de terre. Ils sont simplement établis le long des canaux, sur les remblais, sans dispositions particulières d'aucune sorte. Les chemins de fer sont de construction moins facile, parce qu'ils doivent présenter une forte résistance lorsque le train passe en les ébranlant. Dans les terrains de l'Y, le directeur de ces ouvrages, M. van Prehn, a fait draguer la vase jusqu'au fond solide, puis combler la fouille avec du sable des dunes amené par le canal de Nord-Zée. Lorsqu'on travaille sur des tourbes, on se sert aussi de plates-formes en fascines avec un fort bombement et un remblai capable de maintenir ce bombement en état; ensuite on pose deux voies latérales assez écartées; grâce à ces précautions, on obtient un tassement régulier de la tourbe. Selon le plan de M. Leemans, le Zuiderzée sera traversé par deux chemins de fer : le premier suivra la digue de Kampen à Enkuizen pour rejoindre dans les terres, du côté de Kampen, la ligne de Zwolle, Deventer et l'Allemagne, et du côté d'Enkuizen la ligne de Rotterdam, Amsterdam et Nieustad; le second coupera les polders en ligne transversale, et depuis Amsterdam longera d'abord le grand canal maritime, et ensuite le canal de communication qui aboutit à la digue du côté de Kampen.

II.

Tout est donc nettement prévu; mais tout s'accomplira-t-il? Si l'entreprise n'est pas avantageuse, si elle ne constitue pas un bon placement, les fonds nécessaires ne se trouveront pas, car l'argent ignore les dévoûmens gratuits; on ne l'attire que par des profits sûrs ou de séduisantes promesses. Il s'agit donc de savoir si l'affaire est bonne, et si les produits couvriront les capitaux engagés.

Et d'abord ne sera-t-il pas nuisible au pays de supprimer une mer intérieure? les villes qui la bordent ne souffriront-elles pas de perdre leur port et leur rivage? la facilité des transactions et des échanges ne disparaîtra-t-elle pas devant ce réseau d'écluses? Avant de répondre, sachons bien ce qu'est aujourd'hui la navigation du Zuiderzée. Cette grande nappe d'eau n'est point de celles où le navigateur peut s'abandonner tranquillement aux vents sans crainte de récifs ni d'abordages. Ce ne sont en tout sens que longs bancs de sable, au milieu desquels une fausse manœuvre, une erreur, un coup de vent, peuvent perdre le navire et l'équipage : du reste les grandes carcasses à moitié démolies qu'on rencontre sans cesse le long de la route prouvent assez les dangers de ces parages. Ajoutons encore qu'à l'entrée du golfe de l'Y se trouve la barre très dangereuse du Pampus; lorsqu'un gros bâtiment veut passer par là, il doit se faire alléger à l'aide de bateaux auxiliaires appelés chameaux, et c'est pour obvier à tous ces inconvéniens qu'on a dû, de 1819 à 1825, créer le canal de Nord-Hollande, puis dans ces dernières années le canal de Nord-Zée, parce que les écluses du précédent étaient encore trop étroites.

Ainsi toute la grande navigation a définitivement abandonné le Zuiderzée. Quant à la petite navigation, elle dépérit depuis longtemps. On ne trouverait peut-être pas sur le littoral un seul pilote qui connaisse tous les parages de cette petite mer, et cela tient d'abord à la nécessité d'un permis coûteux, qui assigne aux capitaines une route déterminée pour chaque voyage, mais surtout aux difficultés et aux périls de ces eaux : personne ne se soucie d'exposer sa personne et son navire pour un médiocre bénéfice. Il est donc permis de dire sans trop d'exagération que le Zuiderzée n'a plus d'importance maritime; les villes de cette côte, jadis si florissantes, semblent maintenant s'endormir d'un sommeil léthargique, et on a pu récemment écrire sur elles un livre qui porte pour titre : *les Villes mortes du Zuiderzée*.

Or, ces villes fussent-elles au contraire dans une crise d'activité industrielle et commerciale, le desséchement du Zuiderzée serait encore utile pour elles, car il leur procurerait l'avantage de communiquer avec la mer par de larges canaux très sûrs, d'avoir de bons ports à l'abri des vents, de réunir les commodités de la terre ferme aux profits d'une situation maritime. Le projet n'assure-t-il pas à chacune, par les grands canaux, une voie directe vers l'océan? Hoorn, Schardam, Edam, Monnikendam, Amsterdam, Muiden, Saardam, Huizen, Harderwijk, continueront à être ports de commerce comme aujourd'hui, et les négocians n'ont pas moins raison d'applaudir à l'entreprise que les cultivateurs et les fermiers.

Mais quel temps exigeront ces travaux prodigieux? Nous avons vu que, grâce aux machines, l'épuisement proprement dit s'accomplirait assez vite. Seulement la construction des digues, des canaux, des ponts, des écluses et des chemins demande beaucoup plus de durée. Aussi les optimistes parlent-ils de douze ans pour l'achèvement total, tandis que les pessimistes réclament seize ans. Mettons quatre ans encore pour les retards imprévus; en vingt ans, on peut être assuré que tout serait fini. De nos jours, l'industrie ne s'effraie point de semblables délais. Déjà d'autres entreprises aussi longues, et peut-être plus aventureuses, ont été menées à bien. Pourquoi le crédit manquerait-il précisément à celle dont le succès est assuré?

A vrai dire, le succès ne suffit pas : il faut encore le profit; mais le profit, lui aussi, ne semble point douteux, lorsqu'on considère l'étendue des terrains desséchés, les rares qualités du sol et le prix probable de revient.

Selon les plans, la digue enferme une superficie de 196,670 hectares. Mais l'expérience a démontré que, dans un desséchement, un dixième du sol est employé en canaux et chemins. Si donc on déduit 19,000 hectares qui ne seront pas vendus, il reste 178,000 hectares disponibles. Sur ce nombre, 20,000 hectares environ se composent de sables peu propres à la culture, qui seront d'ailleurs d'une extrême utilité pour l'établissement des digues et des remblais, parce qu'ils sont à portée de tous les grands ouvrages. Deux petits bancs de tourbe s'étendent encore près d'Edam et de Kamper-Nieustad. Les réservoirs, qui couvriront 3,930 hectares, seront pris sur la superficie sablonneuse. Tout le reste du bassin est formé d'un vaste banc d'argile souvent très profonde et qui aura une grande valeur vénale. On voit donc qu'il restera environ 150,000 hectares de terres de premier choix, après avoir déduit 25,000 hectares de terres inférieures, qui pourtant représentent encore des sommes importantes. Or les frais prévus s'élèveront à 240 millions de francs ainsi répartis : 70 millions pour la digue, 36 millions de frais accessoires, 124 millions pour le travail d'épuisement, pour les machines, pour les réservoirs, pour les canaux et pour les chemins, enfin 10 millions pour les frais d'administration et pour les dépenses imprévues. Ces chiffres ne comprennent pas l'intérêt des capitaux engagés ; nous en reparlerons tout à l'heure. Qui fournira ces sommes énormes? Ici deux théories contraires sont en présence. Beaucoup d'économistes et d'administrateurs repoussent toute intervention de l'état, tandis que de bons esprits la réclament. D'une part, on allègue que l'état agit avec trop de lenteur, qu'il n'est pas stimulé par la nécessité de payer la rente de l'argent qu'il emploie, qu'il

est entravé par la bureaucratie ministérielle, administrative et politique. D'autre part, on rappelle la grandeur de l'œuvre, la durée des travaux, l'impossibilité d'imposer aux concessionnaires des conditions précises, lorsqu'il s'agit d'une entreprise aussi longue et aussi difficile.

Si on consulte la pratique suivie jusqu'à ce jour, on trouve que le lac de Harlem a été desséché par l'état, mais qu'on a été peu satisfait de la rapidité des travaux. Aussi en 1865, pour le dessèchement de l'Y, l'état ne voulut pas intervenir, ne fournit aucune subvention, garantit seulement un intérêt de 4 pour 100, et avança des fonds dont il devait être remboursé à mesure qu'on vendrait les terrains. En ce qui concerne le Zuiderzée, la question n'est pas définitivement résolue. Pourtant il est probable qu'à raison de l'importance du travail l'état ne se dessaisira point de ses droits. Du moins les projets préparés partent de cette hypothèse, et on ne saurait nier que ce parti présente plus d'un avantage. D'abord l'état échappe à la charge des intérêts, qui serait écrasante pour une compagnie lorsqu'il s'agit d'une entreprise de seize années et d'un capital de 140 millions. En outre, l'état n'a point à craindre les aveugles reviremens de l'opinion publique, qui ont déjà plus d'une fois compromis de grandes œuvres. Enfin il dispose de ressources assez puissantes pour être en mesure de faire face à toute complication inattendue, tandis qu'une simple société pourrait succomber devant quelque difficulté nouvelle. Du reste, lorsque l'acquisition d'une province tout entière est en jeu, les raisons politiques s'ajoutent aux considérations économiques pour décider le gouvernement à garder l'initiative de l'affaire.

Toutefois, si, par un changement improbable, on prenait un autre parti, on procéderait sans doute pour le Zuiderzée comme on a fait récemment pour l'Y. L'état avancerait à la compagnie concessionnaire, sans intérêts, le quart environ de la somme totale, soit 85 millions. Cet argent servirait aux travaux des six premières années; le reste serait demandé au public, de telle sorte qu'on n'aurait à payer que dix ans d'intérêt pour 165 millions, c'est-à-dire 83 millions à peu près. On aurait donc, en chiffres ronds, une dépense totale de 325 millions.

Nous avons dit que les terrains livrés à la culture seraient de 170,000 hectares, par conséquent l'hectare vénal coûtera en moyenne 1,500 francs sans compter les intérêts des capitaux employés, ou 1,900 francs en tenant compte de ces intérêts. A Harlem, l'hectare ne revenait qu'à 1,600 francs, et la vente des terrains n'a pas compensé les frais de dessèchement, bien qu'en quelques occasions elle se soit élevée à 3,000 et 4,000 francs; mais ces prix

étaient exceptionnels, et ils n'ont point suffi pour rétablir l'équilibre entre le chiffre des dépenses et le chiffre des ventes. Cependant on ne doit point s'inquiéter de ce précédent : depuis, c'est-à-dire dans les vingt dernières années, la terre a presque doublé de valeur; pour preuve, tout récemment, dans le polder de Wijkermeer, des terres semblables à celles qu'on obtiendra au Zuiderzée se sont vendues 4,450 francs l'hectare. En admettant donc que la grande étendue des terrains disponibles occasionne une dépréciation passagère, il n'en reste pas moins fort probable que les entrepreneurs de ce beau travail seront largement payés de leurs peines.

Si l'on considère maintenant l'utilité que le gouvernement lui-même retirera de cette entreprise, on voit que le desséchement aura pour lui les plus grands avantages. D'abord le royaume, actuellement composé de onze provinces, s'agrandira d'une province nouvelle, qui ne sera point la dernière pour l'étendue, et qui formera la vingtième partie du territoire total. Par conséquent il semble qu'on puisse compter sur un accroissement proportionnel de la production, de l'industrie locale et du commerce intérieur, peut-être même de la population. De là une augmentation nécessaire dans le produit de l'impôt et une source certaine de richesse pour le budget. A ne regarder que le seul impôt foncier, on trouve que cette annexion pacifique rapportera au gouvernement un revenu annuel de 1,880,000 francs : tel est le chiffre qu'on obtient en prenant pour base du calcul la moyenne de l'imposition actuelle, qui est de 12 fr. par hectare.

Souhaitons bon succès à ce petit peuple actif, amoureux du travail et de la liberté, généreux et hospitalier, digne à tous ces égards de l'affection et de la sympathie de la France. Il donne en ce moment aux nations européennes un utile enseignement; il leur montre qu'il est d'autres moyens que la conquête armée pour fonder une puissance solide et pour enrichir un pays. Son exemple est tout ensemble une leçon et une preuve; en dépit de ses étroites limites, de son sol hostile, de sa faible population, de son impuissance militaire, il a su par sa sagesse, par son industrie, par son amour de la paix, devenir riche et rester indépendant. Aussi chacun applaudira-t-il cette fois encore au légitime orgueil qui a fait dire déjà : « Si Dieu a créé le monde, les Hollandais ont créé leurs rivages. »

GEORGE HÉRELLE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 novembre 1875.

Voilà donc la grande question tranchée, voilà un pas de plus vers la solution définitive des problèmes constitutionnels, vers la réalisation complète du régime du 25 février. La bataille engagée sur le système d'élections, sur l'organisation du suffrage universel, s'est dénouée au profit du scrutin d'arrondissement contre le scrutin de liste. C'était, à vrai dire, une lutte décisive peut-être pour l'avenir des institutions nouvelles et dans tous les cas dès ce moment pour l'existence du ministère. Une majorité de 31 voix, — 357 contre 326, — a donné raison au gouvernement et à ceux qui soutenaient avec lui le système de représentation uninominale. Ce n'est encore sans doute qu'une seconde lecture, la loi ne deviendra irrévocable qu'après une troisième épreuve. On peut cependant considérer dès aujourd'hui le résultat comme définitif, non-seulement parce qu'une assemblée ne revient guère sur des décisions de ce genre, mais en outre parce que le vote a eu lieu dans des circonstances qui ne peuvent qu'en rehausser la portée. Le scrutin d'arrondissement avait le désavantage de se présenter sous la forme d'un amendement, d'avoir pour adversaire la commission chargée de préparer la loi. De plus la question ministérielle, sans cesse agitée depuis quelque temps, pouvait compliquer et compromettre la question d'élection. A la dernière heure enfin la gauche a cru devoir offrir aux consciences timorées le refuge commode du scrutin secret, toujours propice aux capitulations inavouées. Tout cela n'a rien fait, et dans un temps où la constitution elle-même n'a passé d'abord qu'avec le bénéfice d'une voix, la majorité d'hier est certes plus que suffisante pour mettre désormais hors de cause le système de représentation par arrondissement.

Dès le premier instant du reste, il a été visible que tout l'intérêt de la loi électorale se concentrait sur ce point unique, devenu un objet de

controverse passionnée, désigné comme le champ de bataille où allaient se rencontrer les partis et le gouvernement. Qu'un débat ouvert dans ces conditions, sous cette préoccupation, ait été d'abord assez décousu, c'est bien clair. L'inéligibilité des militaires, que la commission n'avait pas voulu inscrire dans la loi, a été prononcée fort sagement, mais un peu à l'improviste, avec une certaine incohérence. D'autres questions sont restées en suspens, presque tous les articles ont été arrêtés au passage. Les auteurs d'amendemens se sont fait un jeu de retirer des propositions qu'ils se réservent de reproduire à une troisième lecture, et on ne s'est même pas demandé si c'était un procédé parlementaire bien régulier d'éluder ainsi par un coup de tactique la garantie des trois lectures. A un autre moment, on y aurait songé un peu plus, il faut le croire, on eût mis sans doute plus de suite, plus de correction et même plus de clarté dans la préparation ou dans l'examen d'une loi de premier ordre, qui touche à de si nombreux et de si sérieux intérêts. L'autre jour on n'avait pas le temps de penser à tout; on a traité cette malheureuse loi électorale avec une certaine distraction impatiente, tant on avait hâte de courir au point essentiel, au rendez-vous de combat. On y est arrivé au plus vite, et ici du moins la discussion a été complète, animée, souvent instructive; elle a marché droit au but sans déviation, sans incident tumultueux.

La question a été poussée à fond en deux séances pendant lesquelles les deux systèmes ont été aux prises. La cause du scrutin de liste était aux mains des rapporteurs de la commission, M. de Marcère et M. Ricard, qui, à la dernière heure, ont trouvé en M. Gambetta un auxiliaire dont l'intervention a été plus brillante qu'habile. Le scrutin d'arrondissement a eu pour défenseurs M. Antonin Lefèvre-Pontalis, qui a vivement engagé la lutte, M. le garde des sceaux, dont la raison éloquente a décidé la victoire, et qu'on le remarque, le résultat de cette discussion bien menée a été aussi net que possible, peut-être plus décisif qu'on ne le prévoyait. On n'a pas eu même besoin de se replier sur un de ces amendemens de transaction qui avaient été présentés, que la commission acceptait à demi. C'est le scrutin d'arrondissement pur et simple qui a triomphé du premier coup, avec cette seule condition que, là où il y a plus de 100,000 habitans, il y aura plusieurs circonscriptions. Voilà le fait qui a certainement une importance constitutionnelle et politique, qui n'est pas seulement une victoire de majorité, qui est aussi une victoire de bon sens et de prévoyance pratique dans les circonstances où nous sommes.

C'est l'éternelle puérilité des partis vaincus de se consoler de leurs défaites en jouant une petite comédie, en refusant à leurs adversaires victorieux et en s'attribuant à eux seuls le talent, les lumières, l'éloquence, le patriotisme. Ils sont vaincus, c'est vrai, ils ne restent pas

moins avec l'avantage moral, à ce qu'ils assurent. Depuis que M. le garde des sceaux, chargé de représenter le gouvernement dans la dernière discussion, a prononcé le discours qui a décidé le succès du scrutin d'arrondissement, il est convenu aux yeux des partisans du scrutin de liste que M. Dufaure est tombé ce jour-là au-dessous de lui-même, qu'il a été vraiment le plus embarrassé des hommes, qu'il n'a retrouvé ni sa dialectique serrée ni sa verve; il n'est pas moins entendu naturellement que M. Ricard s'est révélé comme le modèle des *debaters*, et que M. Gambetta a ébloui le monde des éclairs de son éloquence! C'est un assez risible jeu de la vanité ou de l'esprit de parti.

La vérité est que M. le garde des sceaux a été cette fois ce qu'il est toujours, qu'il a déployé cette raison vigoureuse, pressante, mêlée de bonhomie et de sarcasme, qui lui assure une si singulière autorité dans les assemblées. Lorsqu'il a montré que ce qu'on s'efforce de combattre aujourd'hui était contenu déjà dans les projets constitutionnels du 19 mai 1873, que les auteurs de ces projets avaient considéré comme une nécessité pour la république ces trois garanties indissolubles, — l'existence de deux chambres, le droit de dissolution pour le pouvoir exécutif et le vote par arrondissement, — qu'y avait-il à répondre? Lorsqu'il a exposé, non en historien ou en homme d'imagination, mais en politique, les conditions nouvelles créées par le suffrage universel, lorsqu'il a décrit cette situation électorale où un homme vivant entre sa maison et son champ peut se trouver tout à coup avoir à choisir une liste qui ne représente rien pour lui ou qui ne représente que quelque chose d'inconnu et de lointain, que pouvait-on objecter sérieusement? Lorsqu'il a fait sentir qu'il s'agissait aujourd'hui non plus comme en 1848 ou en 1871 de sortir d'un chaos révolutionnaire, de nommer une assemblée constituante, mais de compléter, de faire vivre une organisation régulière par des institutions pratiques et sincères, qu'avait-on à dire? C'était frappant, et si devant cette parole précise, sensée, la cause du scrutin de liste a été perdue, nous n'aurons pas à notre tour la puérilité de prétendre que c'est parce qu'elle a été mal défendue; elle a été au contraire défendue avec autant de talent que de zèle et de dévoûment par les rapporteurs chargés de cette mission ingrate et difficile. Elle a succombé devant la raison de l'assemblée comme elle avait déjà succombé devant la raison publique, parce que ce scrutin de liste ne répond pas réellement à ce que M. Gambetta appelle une situation « apaisée sous l'égide d'une constitution, » parce que ceux qui ont eu à défendre le système de représentation multiple n'ont pu eux-mêmes en dissimuler le caractère irrégulier et périlleux. Ils ont vainement appelé à leur secours l'histoire, la statistique, la morale, la politique, ils n'ont pas réussi à montrer qu'il y avait plus de vérité dans un scrutin préparé par le hasard ou par des meneurs intéressés que dans une élection

où des hommes peuvent après tout arriver à se faire une opinion sur un seul député appelé à les représenter.

Non, évidemment, on n'a pas réussi à relever la fortune du scrutin de liste, à ébranler les vigoureuses démonstrations de M. Dufaure, et les raisons qu'on a invoquées dans cette discussion d'ailleurs intéressante ne sont pas toutes également sérieuses. Une des recommandations les plus singulières et les plus inattendues en faveur du scrutin de liste est à coup sûr celle qu'on est allé chercher dans l'histoire, dans les combinaisons électorales de 1817, dans les discours de M. Lainé, de M. Royer-Collard, de M. de Serre. Comment M. de Marcère, M. Ricard, ont-ils pu s'y méprendre et se laisser duper par ces fausses analogies historiques? Quelle ressemblance y a-t-il entre la situation de 1817 et la situation d'aujourd'hui? A cette première époque de la restauration, presqu'au lendemain des événemens de 1815, il y avait à décider comment serait formée la chambre des députés dans des conditions tracées d'avance par la charte. On n'était électeur qu'en payant 300 francs d'impôts; pour être éligible, il fallait payer une contribution de 1,000 fr.; dans la France entière, il y avait moins de 100,000 électeurs. La question, telle qu'elle se posait en 1817, au milieu des réactions du temps, n'était certes pas des plus simples. De quelle pensée s'inspiraient ces hommes éminens qu'on invoque, M. Lainé, M. Royer-Collard, M. Guizot, en portant l'élection au chef-lieu du département? Ils voulaient surtout favoriser la prépondérance des intérêts nouveaux, des classes moyennes arrivées à la fortune par la propriété ou par l'industrie depuis la révolution. Le point essentiel dans leurs combinaisons n'était pas le scrutin de liste, c'était principalement le scrutin direct dont les classes moyennes devaient profiter, et ce collége départemental qui était en effet créé par la loi de 1817, on ne le choisissait pas comme préférable au scrutin d'arrondissement, dont personne ne parlait alors, qui n'est apparu que plus tard, on l'opposait à tout un ensemble d'élections indirectes, d'assemblées primaires, où la droite croyait trouver un moyen de relever son influence et sa fortune politique.

Oui en effet, comme on le dit, M. Lainé, M. Royer-Collard, étaient pour le scrutin départemental; ils le proposaient seulement avec des électeurs censitaires peu nombreux, qui le plus souvent dans chaque département, sauf Paris et quelques grandes villes, ne s'élevaient pas à 600, qui devaient se rendre au collége électoral, dont le président était nommé par le roi. Oui, ces hommes illustres faisaient adopter le vote direct et collectif; mais c'était un vote émis au département même par des classes dont ils croyaient élever la puissance politique contre les élémens révolutionnaires aussi bien que contre les élémens de réaction. Quel rapport tout cela peut-il avoir avec la situation d'aujourd'hui, avec la pratique du suffrage universel, avec le scrutin de liste qu'on pro-

pose? A défaut du collége départemental d'autrefois, que reste-t-il? Un moyen commode d'imposer à des milliers d'électeurs votant isolément une liste composée de noms qu'ils ne connaissent pas, combinée dans un intérêt de parti qui ne les touche guère, auquel ils sont parfaitement étrangers. M. Lainé, M. de Serre, M. Royer-Collard, et le dernier disparu de ces grands personnages parlementaires d'autrefois, M. Guizot, tous tant qu'ils sont, ils seraient bien étonnés de se savoir transformés en parrains de si étranges combinaisons; s'ils étaient encore de ce monde, M. le garde des sceaux a eu raison de le dire de son ton narquois, ils auraient été l'autre jour à la place de M. Dufaure, non à la place de M. de Marcère et de M. Ricard, qui se sont trop complu à s'abriter sous ce glorieux patronage. Les partisans du scrutin de liste feront bien de relire les discours de M. Royer-Collard, de M. de Serre, ils y gagneront toujours; mais c'est vraiment abuser des « autorités » et prêter un peu à rire que de se prévaloir des paroles prononcées par M. Lainé en 1817, à propos des électeurs à 300 francs et des colléges à 600 électeurs!

Il y a une autre raison qui n'est point tirée de l'histoire et qui n'est pas meilleure, qui a le malheur de ressembler à une de ces armes banales dont se servent toujours les partis extrêmes. On touche au suffrage universel! Le scrutin d'arrondissement est une atteinte au suffrage universel! Que les révolutionnaires de toutes les couleurs, que les radicaux de toutes les nuances parlent ainsi, c'est chez eux une habitude invétérée dont ils ne peuvent se défaire. A la moindre tentative pour régulariser un régime électoral, ils crient à la violation du droit; ils voient poindre partout une oligarchie menaçante, et, à leurs yeux, c'est pour le moins une nouvelle loi du 31 mai que médite à tout propos la vieille majorité de l'assemblée. Ils sont de ceux qui ne reconnaissent plus la république, qui la croient perdue dès que l'ordre se rétablit à demi. M. Ricard n'est point sans doute de ces déclamateurs, c'est un politique sérieux et modéré, un républicain conservateur, et pourtant il parle ici comme un radical, il se laisse aller à ces exagérations qui finissent par devenir vulgaires. En quoi donc le vote universel est-il menacé par le scrutin d'arrondissement? Où voit-on cette « atteinte formelle, incontestable au principe de l'égalité des suffrages? » Est-ce que l'électeur ne vote pas partout directement, librement, sans condition de cens, sans aucune de ces restrictions qu'imposait la loi du 31 mai et que personne n'a proposé de faire revivre? — C'est que tous les arrondissemens, dit-on, n'ont pas une population égale; il y a des circonscriptions qui comptent à peine 20,000, 30,000 habitans, il y en a qui ont une population de 50,000 âmes ou au-delà, jusqu'à 100,000, et les unes et les autres indistinctement nomment toujours un seul député. Rien n'est plus vrai, et, si l'on veut chercher des inégalités, on en trouvera partout, quel que soit le système qu'on adopte.

Avec le scrutin de liste, il y en a une bien autrement grave qui atteint l'essence même du droit individuel de suffrage. Comment explique-t-on que l'électeur de Paris ou de Lille nomme trente ou vingt députés et qu'un électeur des Alpes-Maritimes ou de tout autre petit département ne participe qu'à la nomination de trois ou quatre représentans? Est-ce que le droit n'est pas le même pour tous? Est-ce qu'il peut varier suivant les latitudes et dépendre du hasard qui fait naître un citoyen français aux bords de la Méditerranée, dans les Alpes ou dans un faubourg de Paris?

Voilà, si nous ne nous trompons, une inégalité bien autrement choquante créée par le scrutin de liste, et même en acceptant une transaction, comme il en a laissé entrevoir le désir, M. Ricard pense-t-il qu'il échapperait à toutes les anomalies? Il y en aurait toujours. L'essentiel est que l'intégrité du droit subsiste, et elle est bien moins atteinte lorsque tous les électeurs ont un seul député à nommer dans leur arrondissement que lorsqu'il y a des Français concourant à la représentation nationale dans une proportion différente selon le hasard de la naissance ou de la résidence. Si l'on veut atteindre à une égalité complète, M. Dufaure l'a dit avec un bon sens supérieur, il n'y a plus qu'à « faire de la France un échiquier sans tenir compte des circonscriptions administratives. » Si l'on prétend à la logique absolue, il faut arriver à l'unité de collége de M. É. de Girardin, et mieux encore l'idéal est toujours le plébiscite. Là, devant l'urne plébiscitaire, il n'y a plus ni départemens, ni arrondissemens, ni villes, ni campagnes; tous les électeurs sont parfaitement égaux, chacun arrive avec son bulletin, un *oui* ou un *non*, et tout est fini. C'est là qu'on en vient en jouant avec des chiffres et avec des chimères d'égalité absolue des suffrages. Dès qu'on rentre dans la pratique, il faut bien en revenir nécessairement à tenir compte de la réalité, de la diversité des intérêts et des habitudes, des traditions, des circonscriptions établies, et une fois dans cette voie, quelle raison y a-t-il de ne point aller jusqu'au bout, de préférer cet amalgame d'une liste départementale à l'élection plus vraie, plus sincère de l'arrondissement, où entre l'électeur et l'élu peut se former une sorte de lien naturel, permanent?

Ce qu'il y a de plus étrange, c'est que parmi ceux-là mêmes qui viennent de former cette minorité de 326 voix en faveur du scrutin de liste, il en est qui la veille encore n'étaient rien moins que convaincus et qui ne cachaient pas leurs doutes. Ils ont obéi à des mobiles assez divers et assez complexes. Les uns ont paru craindre que le scrutin d'arrondissement, qu'ils considéraient au fond comme le système le plus naturel et le plus régulier, n'eût pour effet de diminuer le prestige et la force morale des assemblées en localisant l'élection, d'amortir la vie politique. La crainte est singulière à l'heure où nous sommes. Quoi donc! est-ce

là aujourd'hui le danger? Lorsque la politique est partout, lorsqu'elle envahit les conseils-généraux, les conseils municipaux eux-mêmes, qu'il faut souvent ramener à leur modeste rôle, on pourrait craindre de la voir disparaître de la seule manifestation publique où elle est à sa place! C'est une inquiétude certainement chimérique. Parce que les électeurs sont désormais appelés à voter dans leur circonscription, pour le député de leur arrondissement, croit-on qu'ils cessent d'avoir leurs opinions, leurs préférences et même leurs passions? Pas plus aujourd'hui qu'hier ils ne se désintéresseront des luttes qui pourront s'ouvrir; ils seront ce qu'ils étaient, avec cette différence qu'ils sauront un peu mieux ce qu'ils font.

Soit, cela se peut, disent les autres; mais l'arrondissement, par cela même qu'il est assez restreint, offre plus de chances ou, si l'on veut, plus de tentations aux influences administratives : c'est la résurrection possible de la candidature officielle! Évidemment cette considération a pesé sur certains esprits, et elle est peut-être destinée à jouer un rôle dans les mêlées prochaines de la politique, à être tout au moins exploitée par les partis. Il ne faudrait pas cependant se créer à tout propos des fantômes, des périls imaginaires. On ne remarque pas que la candidature officielle ne naît pas ainsi à volonté, et que, si le gouvernement était en état d'exercer cette prépotence, dont on lui suppose gratuitement la pensée, il l'exercerait dans le département tout aussi bien que dans l'arrondissement. On oublie que cette candidature officielle qui a fleuri sous l'empire a pu jusqu'à un certain point être facilitée par le système des circonscriptions arbitraires, mais qu'elle se liait en réalité à toute une situation; elle était pour ainsi dire l'expression de la puissance absorbante d'un gouvernement maître de tout, résolu à ne souffrir ni dissidence ni contestation, tenant le pays par des agens sans nombre, par une administration qui disposait de tous les moyens de domination ou de captation. C'est à ce prix que la candidature officielle a été possible, et même avec tout cela le moment est venu où des hommes comme M. Thiers, M. Berryer, M. Buffet, ont trouvé des circonscriptions qui les ont renvoyés au corps législatif. Chose bien plus curieuse et spirituellement démontrée par M. Lefèvre-Pontalis, avec le scrutin de liste, le premier noyau d'opposition qui a commencé à se former sous le nom des *cinq* dès les élections de 1857, ce noyau n'aurait pas été possible; élus dans leurs circonscriptions, les *cinq* ne l'auraient pas été dans l'ensemble du département : le gouvernement de l'empire gardait encore une majorité de 10,000 voix dans le dénombrement général des suffrages parisiens. Nous n'en sommes plus là aujourd'hui, et, si le gouvernement cherchait à dépasser la limite d'une intervention naturelle, légitime dans les élections, il serait aussitôt arrêté par la force des choses, par la puissance de l'opinion. Voyons sérieusement! Parce que le gouvernement

nommera quelques maires, est-il quelqu'un qui osera dire que c'est la candidature officielle, que M. de Persigny est rentré au ministère de l'intérieur.

Il faut aller au fond des choses. Le plus vrai mobile des adversaires modérés du scrutin d'arrondissement, de ceux qui ne l'ont combattu peut-être que par circonstance, a été cette idée qu'il pouvait être utile de provoquer un grand mouvement d'opinion favorable à la république constitutionnelle, et que le scrutin de liste était le meilleur moyen pour créer une majorité destinée à exprimer ce mouvement, à renouveler, à maintenir par les élections l'alliance du 25 février entre les fractions de la gauche, le centre gauche et le centre droit libéral. On serait allé ainsi ensemble devant les électeurs avec la constitution pour mot d'ordre et pour drapeau. Ceux qui raisonnaient ainsi n'étaient-ils point dupes d'une singulière illusion? ne s'exposaient-ils pas à de cruels mécomptes? Ne faisaient-ils pas un dangereux calcul ou, selon le mot de M. le garde des sceaux, de la politique de « pure rêverie? » M. Dufaure ne s'y est point trompé, et il a eu mille fois raison de le dire avec une pénétrante fermeté de bon sens qui a dissipé toutes les chimères. La constitution, c'est fort bien; mais il n'y a pas à se payer de mots et à rêver des fusions impossibles. Il y a des hommes qui ont voté la constitution le 25 février : les accepteriez-vous pour alliés après leurs discours, leurs lettres et leurs manifestations de ces derniers temps? Si les constitutionnels sérieux et modérés acceptent ou subissent cette alliance, ils ne s'appartiennent plus; s'ils la repoussent, que devient la fusion? Les radicaux ont voté la constitution, rien de mieux, « il faut les en remercier, il faut leur donner la main » pour leur bonne pensée de ce jour-là. En dehors de ce rapprochement accidentel et tout momentané, il n'y a plus rien de commun, on ne peut plus s'entendre, l'alliance est impossible, et cela tient à ce qu'en dépit de tous les rêveurs de fusion on ne comprend pas la république de la même manière. « J'ai adopté les deux chambres, dit justement et impitoyablement M. Dufaure, ils ont décidé que ce n'était point là de la république. J'ai adopté le droit de dissolution, ils ont décidé que ce n'était pas là de la république. Je proclame le scrutin par arrondissement, ils répondent de même sur tous les points de notre programme... Nous avons été réunis un jour, nous sommes divisés dans le passé et dans l'avenir... » Voilà la vérité politique à la place de la fiction!

Que serait-il arrivé, si sous l'empire d'un faux calcul ou d'une illusion une majorité s'était formée dans l'assemblée en faveur du scrutin de liste? Les modérés auraient livré une garantie précieuse comme rançon d'une alliance chimérique. Il serait resté le lendemain un instrument d'agitation, une vaste confusion où les radicaux n'auraient pas manqué de se servir de ce puissant moyen d'action pour grossir leur

importance, où les modérés auraient risqué d'être entraînés, s'ils n'avaient pas été étouffés. La constitution serait devenue ce qu'elle aurait pu. Nous ne disons point à coup sûr que le scrutin d'arrondissement soit un remède à tout, mais il tempère ces mouvemens violens que le scrutin de liste déchaîne parfois, il assure à un régime régulier un ressort simple et naturel, il met par cela même bien moins en péril les institutions qu'on veut faire vivre, et c'est assez pour que le vote qui l'a consacré soit réellement un vote de prévoyance et de raison politique.

C'était le résultat le plus désirable, et s'il est resté douteux tant qu'il n'a point été constaté, si la nerveuse parole de M. Dufaure n'avait pas suffi pour rallier les convictions encore incertaines, M. Gambetta s'est chargé de frapper le dernier coup pour achever la ruine de la cause qu'il prétendait servir, en même temps que le succès du scrutin d'arrondissement, qu'il voulait combattre. M. Gambetta est certainement un orateur qui ne manque pas de puissance. Il a son éloquence à lui, une parole bouillante, écumeuse, incorrecte. Comme ceux qui se permettent tout, il trouve parfois, au milieu des plus singulières licences, des élans passionnés et même des traits assez vifs où il y a une pointe d'esprit. C'est un mélange de fougue, de facilité, d'exaltation factice et de bonne humeur. Au fond, M. Gambetta est modéré, il a des instincts de gouvernement, il ne répugnerait pas aux transactions, s'il était plus libre; mais il n'est pas libre, il est enchaîné par des liens de parti, par des considérations de position, et de là cette incohérence perpétuelle qui diminue singulièrement l'autorité de sa parole, l'efficacité de ses interventions. Ce qui est certain, c'est que, s'il a cru l'autre jour être un habile tacticien, il s'est trompé, il a été malheureux de toute façon. Qu'on dise tant qu'on voudra qu'il a été un prodige, qu'il n'a jamais été plus éloquent : la vérité est qu'il a fait tout ce qu'il fallait pour marcher à une déroute et même pour aggraver cette déroute. D'abord, comme s'il tenait à justifier sur-le-champ ce que venait de dire M. Dufaure au sujet de la difficulté d'une alliance avec les radicaux, même avec les radicaux relativement modérés, M. Gambetta n'a trouvé rien de mieux que de prendre violemment à partie le centre droit tout entier, de le mettre en cause dans sa politique, dans ses souvenirs, dans ses traditions. C'était, on l'avouera, bien prendre son moment et montrer un tact supérieur! M. Gambetta, qui a la parole leste, trouve que la monarchie constitutionnelle est le plus médiocre des régimes, qu'il a suffi, pour en avoir raison, d'une « agitation de fourchettes. » Le mot est bien imaginé, il ira chatouiller délicieusement le radicalisme inférieur, déjà disposé à soupçonner l'ancien dictateur de modérantisme. Quant à cette révolution de février ainsi qualifiée, d'autres l'ont appelée une « catastrophe, » M. Gambetta l'appelle une « agitation de fourchettes, » c'est

lui qui le dit, ce n'est pas nous qui le disons, nous n'aurions pas voulu être aussi sévères.

Si M. Gambetta, qui met dans ses jugemens tant de jovialité et surtout tant d'à-propos, daignait consulter quelques-uns des républicains les plus sérieux et les plus sincères, ceux-ci lui répondraient vraisemblablement que, s'ils avaient ce pouvoir, qui n'appartient à personne, de refaire le passé, ils consentiraient volontiers à revenir au 23 février 1848 et à s'arrêter là. M. Gambetta lui-même, avec un peu de réflexion, se demanderait ce qu'elle a produit, cette révolution; il suivrait du regard cet enchaînement de catastrophes où depuis ce jour sont allées s'abîmer la liberté, la puissance, la gloire, l'intégrité de la France, et peut-être lui aussi s'arrêterait-il devant cette dernière extrémité qui ne prête pas à rire, qui est la rançon plus que suffisante de « l'agitation des fourchettes! » Le centre droit était sans doute l'autre jour décidé d'avance dans son vote. S'il y avait quelques membres ayant encore de l'hésitation, on conviendra qu'après ce qu'ils venaient d'entendre ils ont dû sans façon dire avec M. Dufaure à la gauche : « Fort bien, ne comptez pas sur nous! » M. Gambetta ne s'est pas borné à cette brillante sortie, il a couronné sa stratégie en demandant d'un ton un peu honteux le scrutin secret, — sans doute pour offrir à ces membres du centre droit, qu'il venait de traiter si bien, une occasion de montrer qu'ils n'avaient point de rancune en votant clandestinement pour le scrutin de liste! Le secret du vote a-t-il eu réellement quelque influence sur le résultat? Il n'est point impossible que ce calcul peu moral n'ait été aussi peu habile et qu'au lieu des défections qu'on attendait en faveur du scrutin de liste il n'y ait eu des défections en faveur du scrutin d'arrondissement. Voilà tout ce qu'on aura gagné par cette spéculation sur la faiblesse des hommes, sur « le sort équivoque fait au parlement. » C'était assurément la plus triste manière d'aller à un échec, et si M. Gambetta se figure encore avoir pulvérisé de son éloquence M. le garde des sceaux, qui, à vrai dire, n'avait pas trop l'air d'un homme foudroyé, il s'est exposé quant à lui à rester sous le poids de cette parole, par laquelle M. Dufaure a commencé et terminé son discours: « on ne se soustrait pas à la responsabilité par une demande de scrutin secret. » Par le fait, M. Gambetta n'a réussi qu'à compléter la défaite du vote par la défaite morale qui s'attache à un calcul trompé, à une tactique déjouée. La question a été tranchée et bien tranchée dans les conditions de scrutin choisies par la gauche elle-même. Que veut-on de plus?

Et maintenant voilà une affaire réglée. La solution d'une question qui depuis quelque temps tenait les esprits dans une certaine attente a nécessairement des conséquences que la tactique de la gauche a rendues peut-être plus décisives qu'elles ne l'auraient été, si on avait agi

plus prudemment ou plus habilement. Au point de vue constitutionnel, il n'y a plus rien à faire. La loi électorale complète cet ensemble organique qui embrasse les institutions de la France. C'est l'acheminement inévitable vers des élections qui ne peuvent plus être éloignées. Au point de vue politique, ou, si l'on veut, ministériel, il n'est point douteux que le vote de la loi électorale et les incidens parlementaires qui ont précédé ce vote ont un résultat qui n'avait pas été prévu. Le ministère se trouve visiblement raffermi et fortifié. D'abord il a reconquis un peu de cet ascendant moral que donne toujours une victoire vivement disputée. En outre les dernières péripéties ont montré que ce qu'on appelait l'alliance du 25 février ne suffisait pas pour tenir le gouvernement en échec, et même M. le garde des sceaux en a dit assez pour faire comprendre qu'il croyait peu à cette alliance, au moins comme combinaison durable. Enfin le ministère est resté uni et compacte dans cette épreuve décisive. C'est M. Dufaure qui a porté le fardeau d'une lutte où M. le vice-président du conseil n'aurait pu parler autrement que son collègue. Voilà le fait. Renverser le ministère devient certainement une entreprise plus difficile aujourd'hui qu'hier. Que le cabinet puisse avoir encore à essuyer des attaques et à traverser quelques crises dans l'assemblée, ce n'est point impossible. S'il le veut, il peut surmonter ces difficultés par une politique de libérale conciliation, il le peut d'autant plus aisément qu'il a obtenu ce qu'il demandait, qu'il n'a plus qu'à s'appuyer sur un ensemble d'institutions régulières, sur une organisation constitutionnelle dont il est le premier gardien.

Tout ce qu'il y a d'important dans le monde n'est point sûrement à Versailles pour le moment, et ce qu'il y aurait de mieux à faire, ce serait d'en finir au plus vite avec toutes ces discussions parfois un peu énervantes pour rendre la France à ses intérêts permanens, à son rôle dans le mouvement universel. Ce n'est pas M. le duc Decazes qui se plaindrait qu'on lui donnât une certaine stabilité d'institutions, de gouvernement, et il trouverait peut-être même le moment présent bien choisi. Le fait est que l'Europe diplomatique semble passer aujourd'hui par une de ces crises intimes qui ne laissent pas de tenir l'opinion indécise et inquiète. Tantôt l'empereur d'Allemagne, en ouvrant le parlement de Berlin, prodigue avec une confiance presque communicative les déclarations les plus pacifiques; tantôt arrive de Saint-Pétersbourg une sorte de communication assez énigmatique dont on est réduit à chercher le secret, qui peut être une simple satisfaction pour l'opinion russe comme aussi elle peut laisser entrevoir des événemens que la Russie reste maîtresse de retenir ou de déchaîner. A son tour, M. Disraeli, dans le dernier banquet du lord-maire, ne se défend pas d'une certaine inquiétude, recueillant volontiers les déclarations pacifiques de Berlin, ayant en même temps l'air de se tourner vers Saint-Pétersbourg, et

paraissant embarrassé lui-même de savoir s'il peut rassurer l'opinion ou s'il doit la tenir en éveil.

La raison ou le prétexte de ces agitations confuses qui règnent à la surface de l'Europe, c'est cette éternelle question d'Orient qui a reparu depuis quelques mois déjà par l'insurrection de l'Herzégovine, que les catastrophes financières de la Turquie n'ont pu qu'aggraver récemment. Oui, il est bien clair que cet Orient est toujours malade, et qu'il suffit du moindre incident, de l'agitation dans une province, pour mettre tout en question. Cette fois l'insurrection de l'Herzégovine a pris évidemment un caractère plus sérieux; elle s'obstine, et les Turcs aussi s'obstinent à montrer leur impuissance. Le danger est dans ce foyer toujours incandescent, et ce qui est plus grave que tout le reste, c'est que l'état de l'Orient n'a plus sa garantie dans les anciennes alliances occidentales aujourd'hui dissoutes, dans l'ancien équilibre européen désormais rompu. Le centre de l'action diplomatique s'est transporté au nord. La question est maintenant entre la Russie, l'Autriche et l'Allemagne, qui ont pris la direction de ces dangereux événemens, en offrant d'ailleurs à l'Angleterre, à la France et à l'Italie de se joindre à elles dans la mesure de leurs convenances. Que se proposent de faire les cabinets de Saint-Pétersbourg, de Vienne et de Berlin? Ils paraissent s'être mis d'accord sur plusieurs points principaux, d'abord sur le maintien de l'intégrité géographique de l'empire ottoman, puis sur la nécessité de demander des réformes intérieures au gouvernement turc. Les rapports de la commission consulaire envoyée cet été dans l'Herzégovine semblent avoir offert les élémens des propositions de réformes que l'Autriche s'est chargée de préparer; mais ce n'est pas tout, on ne demande pas seulement des réformes, on veut des garanties. Or quelles seront ces garanties? Voilà le point aigu. C'est par là évidemment que tout peut arriver. Il n'est pas moins vrai que, si les trois empires tombent d'accord sur un certain genre d'action, ils seraient bien embarrassés de s'entendre sur une solution définitive qui les diviserait aussitôt, et c'est ce qui fait que cette question d'Orient, toujours ouverte, n'est pas près d'être résolue.

CH. DE MAZADE.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.

LA

TOUR DE PERCEMONT

A MON AMI ÉDOUARD CHARTON.

I.

C'est en l'automne 1873 que j'entrai en relations pour la première fois avec la famille de Nives. J'étais en vacances et je pouvais avoir à cette époque environ trente mille livres de rente, bien acquises tant par mon travail d'avocat en cour royale que par l'amélioration assidue et patiente des biens territoriaux de Mme Chantebel, ma femme. Mon fils unique Henri venait d'achever son droit à Paris et je l'attendais le soir même, lorsque je reçus par un exprès la lettre suivante : *A M. Chantebel, avocat, à Maison-Blanche, commune de Percemont, par Riom.*

« Monsieur l'avocat, puis-je vous demander une consultation? Je sais que vous êtes en vacances, mais je me rendrai demain à votre campagne, si vous voulez bien me recevoir.

« ALIX, COMTESSE DE NIVES. »
R. S. V. P.

Je répondis que j'attendrais Mme la comtesse le lendemain, et tout aussitôt ma femme me gronda. — Tu réponds comme cela tout de suite, me dit-elle, et sans te faire prier ni attendre, comme ferait un petit avocat sans causes! Tu ne sauras jamais garder ton rang!

— Mon rang? Quel rang avons-nous, s'il te plaît, ma bonne amie?

— Tu as le rang de premier avocat de la contrée. Ta fortune est faite, et il serait bien temps de prendre un peu de repos.

— Cela viendra, et bientôt, j'espère; mais, tant que notre fils n'aura pas fait ses débuts et prouvé qu'il est apte à hériter de ma clientèle, je ne compte pas laisser péricliter la situation. Je veux l'y installer avec toutes les chances de réussite.

— Tu dis cela, mais tu as la rage des affaires, et tu n'en veux pas manquer une. Tu finiras par mourir à la peine. Voyons! je suppose qu'Henri ne soit pas de force à te remplacer?

— Alors, je te l'ai promis, je me retire et je finis mes jours à la campagne; mais Henri me remplacera, il a fait de bonnes études, il est bien doué...

— Mais il n'a pas ta force physique et ta grande volonté. C'est un enfant délicat. Il tient de moi.

— Nous verrons bien! s'il se fatigue trop, j'en ferai, sous ma direction, un avocat consultant. Je suis assez connu et assez apprécié pour être certain que la clientèle ne nous manquera pas.

— A la bonne heure, j'aimerais mieux ça. On peut donner des consultations sans sortir de chez soi et en habitant ses terres.

— Oui, à mon âge, avec ma notoriété et mon expérience; mais pour un jeune homme il n'en va pas de même. Il lui faudra habiter la ville et même aller chez les cliens, encore sera-t-il bon que durant les premières années de son exercice je sois auprès de lui pour le diriger.

— C'est cela! tu ne veux pas te retirer! Alors à quoi bon acheter un château et y faire des dépenses d'installation, si vous ne devez l'habiter ni l'un ni l'autre?

Ma femme venait de me faire acheter le manoir de Percemont, situé au beau milieu de nos terres, dans la commune de ce nom. Il y avait longtemps que cette enclave nous gênait et que nous souhaitions nous porter acquéreurs; mais le vieux baron Coras de Percemont attribuait au manoir de ses ancêtres une valeur exorbitante et prétendait faire payer cher l'honneur de relever ses ruines. Nous avions dû y renoncer; puis le baron était mort sans enfans, et le château mis aux enchères nous avait été adjugé pour un prix raisonnable; mais il fallait au moins une trentaine de mille francs pour rendre tant soit peu habitable ce nid de vautours perché au sommet d'un cône volcanique, et je n'étais pas aussi pressé que ma femme de faire pareille dépense pour m'y installer. Notre maison de campagne, spacieuse, propre, commode, abritée par des collines et entourée d'un vaste jardin, me paraissait bien suffisante, et notre acquisition n'avait d'autre mérite à mes yeux que de nous débarrasser d'un voisinage incommode ou tracassier. Les pentes de la roche qui portait la tour de Percemont étaient assez bonnes en vignes. Le haut, planté en jeunes sapins, pouvait devenir une bonne remise

pour le gibier, et j'étais d'avis qu'on l'y laissât tranquille, pour avoir là, par la suite, une jolie réserve de chasse. Ma femme ne l'entendait pas ainsi. Cette grande tour lui avait donné dans la cervelle. Il lui semblait qu'en s'y perchant elle élèverait son niveau social de cinq cents pieds au-dessus du niveau de la mer. Les femmes ont leurs travers, les mères ont leurs faiblesses. Henri nous avait toujours témoigné un si vif désir de posséder Percemont que Mme Chantebel ne m'avait point laissé de trêve que je ne l'eusse acheté.

Ce fut presque la première parole qu'elle lui dit en l'embrassant, car mon acquisition n'était ratifiée que depuis deux jours.

— Remercie ton cher papa, s'écria-t-elle, te voilà seigneur de Percemont.

— Oui, lui dis-je, baron des orties et seigneur des chats-huans. Il y a de quoi être fier, et je pense que tu vas te faire faire des cartes de visite qui porteront ces beaux titres à la connaissance des populations.

— Mes titres sont plus beaux que cela, répondit l'enfant en se jetant dans mes bras. Je suis le fils du plus habile et du plus honnête homme de ma province. Je m'appelle Chantebel et me tiens pour grandement anobli du fait de mon père, je dédaigne toute autre seigneurie; mais le manoir romantique, le pic escarpé, le bois sauvage, voilà des jouets charmans dont je te remercie, père, et, si tu le permets, je m'y trouverai dans je ne sais quelle poivrière un petit nid où j'irai lire ou rêver de temps en temps.

— Si c'est là toute ton ambition, j'approuve, lui répondis-je, et je te donne le joujou. Tu y laisseras revenir le gibier que le vieux baron fusillait sans relâche, n'ayant, je crois, rien autre à mettre au garde-manger, et l'an prochain nous y tuerons ensemble quelques lièvres. Sur ce, allons dîner, après quoi nous parlerons d'affaires plus sérieuses.

J'avais effectivement des projets sérieux pour mon fils, et nous n'en parlions pas pour la première fois. Je souhaitais le marier avec sa cousine Émilie Ormonde, que l'on appelait Miliette et encore mieux *Miette*, par abréviation.

Ma défunte sœur avait épousé un riche paysan des environs, fermier de terres considérables, qui avait laissé au moins cent mille écus au soleil à chacun de ses enfans, Miette et Jacques Ormonde. Ces deux orphelins étaient majeurs tous deux. Jacques avait trente ans, Émilie en avait vingt-deux.

Quand j'eus rafraîchi la mémoire d'Henri relativement à ce projet, dont il ne paraissait point trop pressé d'être entretenu, je l'examinai d'autant plus attentivement que j'avais brusqué l'at-

taque pour surprendre sa première impression. Elle fut plus triste que gaie, et il tourna les yeux vers sa mère comme pour chercher dans les siens la réponse qu'il devait me faire. Ma femme avait toujours approuvé et souhaité ce mariage; je fus donc extrêmement surpris lorsque, prenant la parole à la place de son fils, elle me dit d'un ton de reproche : — En vérité, monsieur Chantebel, quand tu as quelque chose dans la tête, c'est comme un coin de fer dans un quartier de roche. Ne peux-tu laisser un moment de joie et de liberté à ce pauvre enfant, qui sort d'un travail écrasant et qui a tant besoin de respirer? Faut-il déjà lui parler de se passer au cou la corde du mariage?..

— Est-ce donc une corde pour se pendre? répliquai-je un peu fâché; s'en trouve-t-on si mal, et veux-tu lui faire penser que ses parens ne font point bon ménage?

— Je sais le contraire, répliqua vivement Henri. Je sais qu'à nous trois nous ne faisons qu'un. Donc, si vous êtes deux pour désirer que je me marie tout de suite, je ne compte pas et ne veux pas compter; mais...

— Mais si je suis tout seul de mon avis, repris-je, c'est moi qui ne compterai pas. Donc nous ne faisons pas un en trois, puisque nous ne sommes pas Dieu, et les choses se décideront entre nous à la majorité des votes.

— Sais-tu, monsieur Chantebel? dit ma femme, qui ne manquait pas d'esprit dans l'occasion, nous sommes heureux à notre manière dans le mariage, toi et moi, mais chacun l'entend à la sienne, et puisque le bien à chercher ou le mal à risquer doit être personnel à notre enfant, mon avis est de n'avoir d'avis ni l'un ni l'autre et de le laisser décider tout seul.

— C'était parbleu bien la conclusion que je tenais en réserve, lui répondis-je; mais je le croyais épris de Miette et depuis longtemps décidé à en faire sa femme le plus tôt possible.

— Et Miette? dit Henri ému, est-elle donc aussi décidée que moi, et pensez-vous qu'elle soit éprise de ma personne?

— Éprise est un mot qui ne trouve pas son emploi dans le vocabulaire de Miette. Tu la connais; c'est une fille calme, franche, décidée, sincère, c'est la droiture, la bonté, le courage en personne. Miette a une grande amitié pour toi, nous en sommes certains. Elle n'a, après moi, qu'un guide et un ami en ce monde, son frère Jacques, qu'elle chérit et respecte aveuglément. Miette Ormonde épousera celui que Jacques Ormonde aura choisi, et depuis l'enfance Jacques Ormonde, qui est ton meilleur ami, t'a destiné sa sœur. Que veux-tu de mieux?

II.

— Je ne pourrais jamais désirer ni espérer rien de mieux, si j'étais aimé, répondit Henri; mais sache, mon père, que cette affection sur laquelle je croyais pouvoir compter s'est étrangement refroidie depuis quelque temps. Jacques ne m'a pas répondu lorsque je lui ai annoncé mon prochain retour, et les dernières lettres d'Émilie étaient d'une froideur remarquable.

— Ne lui aurais-tu pas donné l'exemple?

— S'en est-elle plainte?

— Miette ne se plaint jamais de rien; elle a seulement remarqué une sorte de préoccupation dans tes propres lettres, et, quand j'ai voulu me réjouir avec elle de ton retour, elle a eu l'air de douter qu'il fût aussi prochain que je le lui annonçais. Voyons, enfant, la vérité. Tu peux bien te confesser à tes parens. Je ne te demande pas compte des distractions que Miette pourrait te reprocher. Nous avons tous passé par là, nous autres étudians d'autrefois, et je ne prétends pas que nous valussions mieux que vous; mais nous revenions au bercail avec joie, et peut-être dans ta correspondance avec ta cousine as-tu laissé percer un regret de ces distractions que tu aurais eu le tort de prendre trop au sérieux?

— J'espère que non, mon père, car ce regret a été bien léger et rapidement effacé par la pensée de votre bonheur. Je ne me rappelle pas les expressions qui ont pu m'échapper, mais à coup sûr je ne suis pas assez naïf pour avoir rien dit et rien pensé qui motive le ton glacial que la petite cousine a pris pour me répondre.

— As-tu là sa lettre?

— Je cours vous la chercher.

Henri sortit, et ma femme, qui avait écouté en silence, prit vivement la parole. — Mon ami, me dit-elle, ce mariage est rompu, il n'y faut plus songer.

— Pourquoi? qui l'a rompu? à quel propos?

— Miette est une fille rigide et froide qui ne comprend rien aux exigences de la vie élégante dans une certaine situation; elle n'est pas capable de pardonner même l'apparence d'un petit égarement dans la vie d'un jeune homme.

— Allons donc! que me dis-tu là? Miette connaît fort bien toutes les légèretés commises par monsieur son frère lorsqu'il faisait son droit à Paris, et j'aime à croire qu'Henri n'en a pas le quart à se reprocher. Pourtant Miette n'en a jamais témoigné ni inquiétude ni dépit; elle l'a reçu à bras ouverts lorsqu'il est revenu, il y a deux ans, aussi coureur d'aventures et aussi peu avocat que possible.

Elle l'a aidé à payer ses dettes sans un mot de reproche ou de regret. Il me le disait encore dernièrement en ajoutant que sa sœur était un ange pour l'indulgence et la générosité, et à présent tu voudrais...

Henri, qui rentrait avec la lettre, nous interrompit. Cette lettre n'était pas froide comme il le prétendait. Émilie n'était jamais très démonstrative, et ses habitudes de modestie ne lui avaient jamais permis de se livrer davantage; mais il est bien certain que cette fois il y avait chez elle un trouble et une sorte d'effroi inusités. « L'amitié, disait-elle, est une chose indissoluble, et vous trouverez toujours en moi une sœur dévouée; mais il ne faut pas que le mariage vous tourmente; s'il vous faut le temps de la réflexion, il me le faut aussi, et nous ne sommes engagés à rien que nous ne puissions encore discuter et remettre en question selon les circonstances. »

— Tu remarqueras, observa Henri en s'adressant à moi, qu'elle me dit *vous* pour la première fois.

— Il faut qu'il y ait de ta faute, répondis-je. Voyons! allons au fait. Es-tu toujours amoureux, oui ou non, de ta cousine?

— Amoureux?

— Oui, amoureux, amoureux d'amour, il n'y a pas à jouer sur les mots.

— Il est en peine de te répondre, dit ma femme. Il se demande peut-être s'il l'a jamais été.

Henri saisit avidement la perche que lui tendait sa mère. — Oui, s'écria-t-il, voilà le vrai! Je ne sais pas si on peut appeler amour le sentiment respectueux et fraternel que Miette m'a inspiré dès l'enfance. La passion n'est jamais éclose de part ni d'autre.

— Et tu veux la passion dans le mariage?

— Tu crois que j'ai tort?

— Je ne crois rien, je ne fais pas de théorie. Je veux connaître l'état de ton cœur. Si Miette Ormonde aimait un autre que toi, tu ne demanderais pas mieux?

Henri pâlit et rougit simultanément. — Si elle en aime un autre, répondit-il d'une voix émue, qu'elle le dise!.. Je n'ai pas le droit de m'y opposer, et je suis trop fier pour ne pas m'interdire les reproches.

— Allons, repris-je, la chose s'éclaircit et la cause est entendue. Écoute, nous avons dîné à quatre heures, il en est à peine six. Tu peux dans une demi-heure être chez ta cousine. Tu vas prendre *Mlle Prunelle*, ta bonne petite jument, qui ne galope guère en ton absence, et qui va être enchantée de cette promenade. Tu n'as rien à dire à Miette, sinon qu'arrivé à l'instant tu accours serrer sa main et celle de son frère. Cet empressement est la plus concise et la plus

nette des explications en ce qui te concerne. Tu verras s'il est accueilli avec plaisir ou avec indifférence. A un garçon d'esprit, il n'en faut pas davantage. Reçu avec joie, tu restes une heure avec eux, et tu reviens nous dire ton triomphe. Éconduit dès les premiers mots, tu reviens à l'instant même et sans demander ton reste. C'est bien simple, et coupe court à toutes les théories que nous pourrions faire, comme à toutes les belles paroles que nous pourrions dire.

— Tu as raison, mon père, répondit Henri en m'embrassant, je pars et je reviens.

Pour patienter, ma femme prit son tricot; moi, je pris un livre. Je voyais bien qu'elle grillait de me contredire et de me quereller, et je feignais de ne pas m'en douter; mais elle éclata, et je la laissai aller pour bien connaître sa pensée. Je découvris alors que le mariage de son fils avec Miette lui était devenu antipathique, et que ses lettres ou ses paroles avaient dû être pour quelque chose dans le refroidissement de nos amoureux. Elle n'aimait plus la pauvre nièce, elle la trouvait trop *vigneronne*, trop peu née pour monsieur son fils; sa fortune était sortable, mais Henri était fils unique et pouvait aspirer à une plus riche héritière. Il avait des goûts de luxe et des habitudes de confort que Miette ne comprendrait jamais. Elle avait fait de son frère, naguère brillant et décrassé, un gros paysan qui prendrait bientôt du ventre. Elle avait toutes les vertus et aussi tous les préjugés et tous les entêtemens de la paysanne. On avait pu songer à ce mariage lorsqu'Henri était encore un écolier et un provincial. A présent qu'il revenait de Paris dans tout l'éclat de sa beauté, de sa toilette et de ses grandes manières, il lui fallait une fille de qualité capable de devenir une femme du monde.

J'écoutai tout cela en silence, et quand ce fut fini : — Veux-tu, lui dis-je, que je tire la conclusion?

— Oui, parle.

— Eh bien! si ce mariage est détestable, ce n'est ni la faute d'Henri ni celle de Miette, c'est celle de la grande tour de Percemont!

— Par exemple!

— Oui, oui, sans cette damnée tour, nous serions toujours les bons et heureux bourgeois d'hier, et nous ne trouverions pas trop paysans les enfans de ma sœur; mais depuis que nous avons des machicoulis au-dessus de nos vignes et une porte fleuronnée à notre pressoir...

— Un pressoir? Tu comptes faire un pressoir de notre château?

— Oui, ma chère amie, et si cela ne fait point passer ta folie, je compte mettre à bas la vieille baraque!

— Tu ne le peux pas! s'écria Mme Chantebel indignée. Le château est à ton fils, tu le lui as donné!

— Quand il verra que le château t'a troublé la cervelle, il m'aidera à le démolir.

Ma femme craignait la raillerie; elle s'apaisa et me promit d'attendre patiemment la décision d'Émilie; mais bientôt elle s'agita de plus belle. Les heures s'écoulaient, et Henri ne rentrait pas. Je m'en réjouissais, moi; je me disais que ses cousins l'avaient retenu, et qu'ils avaient tous trois grand plaisir à se retrouver. Enfin minuit sonna, et ma femme, craignant quelque accident, allait et venait du jardin à la route, lorsque le galop de la petite jument d'Henri se fit entendre, et un instant après il était près de nous. — Il ne m'est rien arrivé de fâcheux, répondit-il à sa mère, qui l'interrogeait avec anxiété. J'ai vu Émilie un instant, et j'ai appris d'elle que son frère habitait depuis un mois sa métairie de Champgousse, où il fait faire une bâtisse importante. Émilie, étant seule chez elle, m'a fait comprendre que je ne devais pas prolonger ma visite, et, comme il était encore de bonne heure, je me suis dirigé sur Champgousse afin d'embrasser Jacques. Je ne me rappelais pas bien le chemin, je crois que j'en ai fait plus qu'il ne fallait. Enfin j'ai vu Jacques, j'ai causé et fumé une heure avec lui, et me voilà, après trois lieues de retour par des sentiers assez embrouillés où, sans l'esprit de mon cheval, je ne me serais pas aisément reconnu dans l'obscurité.

— Et quelle mine t'a faite Émilie? demanda Mme Chantebel.

— Bonne, répondit Henri, autant que j'ai pu m'en rendre compte en si peu de temps.

— Pas de querelle, pas de reproches?

— Pas du tout.

— Et Jacques?

— Il a été cordial comme de coutume.

— Alors rien n'est décidé?

— Il n'a pas été question de mariage. C'est un point dont nous ne pouvions traiter qu'avec vous deux.

Ma femme rassurée se retira, et tout aussitôt Henri prit mon bras et m'entraîna dans le jardin. — Il faut, me dit-il, que je te parle. Ce que j'ai à te dire est fort délicat, et je craindrais que ma mère ne prît la chose à cœur, au point de manquer de prudence. Voici ce qui m'est arrivé.

— Asseyons-nous, lui dis-je, et je t'écoute.

Henri, fort troublé, me raconta ce qui suit.

III.

D'abord je dois te dire dans quelles dispositions d'esprit et de cœur je me trouvais en allant voir Émilie. Il est bien vrai qu'avant de quitter la vie de Paris j'ai eu un moment d'effroi en songeant au mariage. Cet idéal, rêvé dans la première jeunesse, avait pâli d'année en année dans l'atmosphère enfiévrée d'une capitale. Tu m'avais vu si épris de ma cousine quand j'ai commencé mon droit, que tu avais craint, je l'ai bien compris, de me voir retardé dans mes études par l'impatience de les terminer. Tu ne t'es pas dit, cher père, que cette ferveur d'amour et d'hyménée était le fait du collégien et trouvait sa place naturelle entre le baccalauréat et la première inscription de droit. Tu n'as peut-être pas assez prévu que l'impatience se calmerait bien vite, et peut-être, désirant ce mariage, eusses-tu mieux fait de me laisser revenir ici les années suivantes aux époques des vacances. Tu as cru devoir me distraire d'une anxiété que je n'éprouvais déjà plus après la première année d'absence. Tu es venu prendre tes propres vacances avec moi. Tu m'as fait voyager, tu m'as conduit à la mer, et puis en Suisse, et puis à Florence et à Rome; bref, tu as fait si bien qu'il y avait tantôt quatre ans que je n'avais vu Émilie. Il en est résulté que je craignais de la revoir et de ne plus la trouver aussi charmante qu'elle m'était apparue dans la splendeur de ses dix-huit ans.

Je songeais à cela en galopant vers sa demeure au coucher du soleil, et j'étais tenté de modérer l'ardeur de *Prunelle*, qui dévorait l'espace. Force lui a été pourtant de se calmer aux approches de Vignolette et de monter au pas le raidillon de sable qu'il faut gravir pour apercevoir le toit de la maison, enfoui dans le feuillage. Là, mon esprit inquiet s'est calmé aussi, et j'ai senti je ne sais quel attendrissement me gagner. La soirée était admirable, il y avait de l'or dans le ciel et sur la terre. Les montagnes m'apparaissaient dans des brumes d'un violet rosé. Le chemin brillait sous mes pieds comme une poussière de rubis. Les vignes ondulaient follement sur les collines, et leurs grands rameaux pourprés, chargés de fruits déjà noirs, se dressaient et se penchaient en festons plantureux sur ma tête. Pardonne-moi, j'ai fait de la poésie! Mes heureux jours d'adolescence me sont apparus. J'ai revu les scènes de mes pastorales oubliées. Je me suis cru transporté au temps où, dans mon habit de collégien, devenu trop court pour mes grands bras maigres, j'approchais, le cœur palpitant, de la demeure de ma petite cousine, alors si jolie, si gracieuse et si confiante! J'ai recommencé mes rêves d'amour, et il m'a semblé que ce qui avait bouleversé tout

mon être d'espérances et de désirs ne pouvait pas être une illusion vaine. J'ai repris le galop, je suis arrivé haletant, fiévreux, craintif, amoureux comme à dix-sept ans!

Ne t'impatiente pas, mon père. J'ai besoin de résumer ce qui était le passé il y a quelques heures, un passé déjà loin d'un siècle à présent.

Je tremblais en sonnant à la porte, cette petite porte peinte en vert, toujours éraillée et raccommodée avec de gros clous comme autrefois. Je prenais plaisir à reconnaître chaque objet et à retrouver frais et touffu le gros buisson de chèvrefeuille sauvage qui ombrage cette rustique entrée. Autrefois un fil de fer tendu le long de ce berceau de pampres suffisait aux gens de la maison pour ouvrir sans se déranger; mais cette confiance hospitalière a disparu: on me fit attendre au moins cinq minutes. Je me disais : Émilie est seule, et peut-être est-elle au bout de l'enclos. Il lui faut le temps de traverser sa vigne, mais elle a reconnu ma manière de sonner, elle va venir m'ouvrir elle-même comme autrefois!

Elle n'est pas venue, c'est la vieille Nicole qui m'a ouvert et qui a pris la bride de mon cheval avec un empressement plein de trouble. — Entrez, entrez, monsieur Henri! Oui, oui, mademoiselle va bien, elle est à la maison, monsieur Henri; allez, allez, excusez-nous, c'est jour de lessive, tout notre monde est allé à la rivière pour ramener le linge; on vous a fait attendre. C'est des jours comme ça où tout est sens dessus dessous; vous savez bien, monsieur Henri.

J'ai franchi rapidement l'allée étroite et longue, du moins trop longue à mon gré! Autrefois on reconnaissait ma voix de loin, et Jacques accourait. Jacques était absent. Le chien ne m'a pas reconnu et a jappé après moi. Émilie n'est venue à ma rencontre que jusqu'aux marches du perron. Elle m'a tendu la main la première; mais dans sa surprise de me voir il y avait plus d'effroi que de joie. Elle était costumée comme autrefois, en demi-demoiselle, la robe de mousseline bien retroussée sur les hanches, le tablier de soie garni de dentelles, le petit chapeau de paille des paysannes, garni de velours noir et retroussé par derrière sur son magnifique chignon brun, toujours aussi jolie, plus jolie peut-être encore! La rondeur de son frais visage a pris un peu plus d'ovale, les yeux sont plus grands et une expression plus sérieuse a rendu son regard plus pénétrant, son sourire plus fin. Je ne sais ce que nous nous sommes dit, nous étions émus tous deux. Nous nous demandions de nos nouvelles et nous n'entendions pas la réponse.

J'ai enfin compris que Jacques, *Jaquet*, comme elle l'appelle toujours, faisait bâtir toute une ferme à deux lieues de là. Champgousse est sa part d'héritage. Depuis longtemps étables et granges

menaçaient ruine. — Il n'a pas voulu confier ses travaux à un entrepreneur qui l'eût rançonné sans faire les choses à son gré. Il a été s'installer chez ses fermiers afin d'être là dès le lever du jour jusqu'à la nuit et de surveiller le travail de ses ouvriers.

— Mais il vient te voir tous les jours. — Non, c'est trop loin, ça le forcerait de se coucher trop tard. Je vais le voir le dimanche et m'assurer qu'il ne manque de rien. — Il doit s'ennuyer tout seul? — Non, il est si occupé! — Mais toi, cette solitude doit t'attrister? — Je n'ai pas le temps d'y songer. Il y a toujours tant à faire quand on s'occupe de son *chez soi!* — Tu aurais dû aller demeurer chez nous! — Ce ne serait pas possible. — Tu es donc toujours une femme de ménage modèle? — Il faut bien! — Et tu te plais à cette vie austère? — Comme toujours. — Tu ne songes pas... — A quoi? — A être deux pour... Je crois que j'allais me livrer lorsqu'Émilie se leva brusquement en entendant crier la porte de la salle à manger qui touche au salon; elle s'élança dans cette direction et j'entendis très distinctement ces mots : *il est là, ne vous montrez pas.*

Tu sautes de surprise, mon père? Moi, je sentis comme une déchirure au cœur. J'entendis refermer la porte et Émilie rentra, très distraite et très gênée, pour me faire sur votre santé et vos occupations des questions oiseuses, car elle n'ignore rien de ce qui vous concerne, et c'eût été à moi de lui demander des nouvelles de chez nous. Je vis que ma présence la mettait au supplice et que ses yeux cherchaient la pendule malgré elle pour compter les minutes insupportables de ma présence. Je pris mon chapeau en lui disant que je vous avais à peine vu et que d'ailleurs je ne voulais pas la gêner. — Tu as raison, me répondit-elle. Tu ne peux plus venir comme autrefois, je suis seule à la maison, et ce ne serait pas convenable; mais, si tu vas dimanche voir Jaquet à Champgousse, nous nous y rencontrerons. — Je ne sais pas si j'ai répondu quelque chose. Je suis parti courant comme un brûlé, j'ai été moi-même chercher *Prunelle* à l'écurie, j'ai repris ventre à terre le chemin qui devait me ramener ici. Et puis je me suis arrêté court en me demandant si je ne rêvais pas, si je n'étais pas fou. Miette Ormonde infidèle ou dépravée cachant un amant dans sa maison! Non, ce n'est pas possible, me disais-je;... mais je veux savoir et je saurai! J'irai voir Jacques. Je le questionnerai franchement. Il est honnête homme, il est mon ami, il me dira la vérité.

J'ai donc pris le chemin de traverse qui mène à Champgousse. Je me suis un peu perdu, il faisait tout à fait nuit. Enfin j'arrive dans l'obscurité, j'entrevois la masse des bâtimens qui ne me paraît pas notablement changée. Je mets pied à terre au milieu des chiens furieux. Je cherche la porte du logis de maître, et tout à coup cette

porte s'ouvre. Dans la lumière projetée de l'intérieur, je vois se dessiner la monumentale silhouette de Jacques Ormonde dans la tenue d'un homme qui sort de son lit.

Il se jette dans mes bras, me serre vigoureusement dans les siens, s'écrie en riant qu'il était couché et qu'il s'en est fallu de peu qu'il ne prît son fusil pour me recevoir. Au vacarme que faisaient ses chiens, il avait cru à l'approche d'un voleur. Il s'empare de *Prunelle*, et, toujours à moitié nu, la conduit lui-même à l'écurie, où je le suis pour l'aider à la débrider. — Laisse, laisse-moi faire, me dit-il; tu n'y verrais pas. Moi, je vois la nuit comme les chouettes, et puis je sais où tout se trouve. En effet il arrange tout dans les ténèbres, donne de l'eau, du grain, du fourrage à *sa petite amie Prunelle*, revient sans avoir éveillé personne, distribue de plantureux coups de pied à ses chiens qui grognent encore après moi, et me fait entrer dans son pavillon, dont le seul luxe consiste en fusils de tout calibre et pipes de toute dimension. Pas un livre, pas d'encrier, pas de plumes, absolument comme dans sa chambre d'étudiant au quartier latin.

— Ah çà, depuis quand es-tu arrivé au pays? — Depuis tantôt dans l'après-midi. — Et tu viens me voir tout de suite? C'est gentil, ça! et je t'en remercie. On va bien chez toi? Ma foi, il y a bien un grand mois que je n'ai vu tes parens. J'ai tant à faire ici! Je ne peux pas quitter; mais ils savaient où je perche depuis ce temps-là, puisque tu viens m'y surprendre?

— Ils n'en savaient absolument rien, car ils m'ont envoyé à Vignolette, où je comptais te trouver.

Ici la figure expressive de Jaquet s'altéra. Tu sais que le gros garçon rougit comme une demoiselle à la moindre surprise. Il s'écria sur un ton d'effroi et de détresse : — Tu viens de Vignolette? Tu as vu... ma sœur?

— Rassure-toi, lui répondis-je, je n'ai vu qu'elle.

— Tu n'as vu qu'*elle?* Elle t'a donc dit...

— Elle m'a tout dit, répondis-je avec aplomb, voulant à tout prix profiter de son émoi pour lui arracher la vérité.

— Elle t'a dit,... mais tu n'as pas vu l'*autre?*

— Je n'ai pas vu l'*autre.*

— Elle t'a dit son nom?

— Elle ne m'a pas dit son nom.

— Elle t'a recommandé le secret?

— Elle ne m'a rien recommandé.

— Eh bien! je te le demande, moi, au nom de l'honneur, au nom de l'amitié que tu as pour nous. Pas un mot de ce que tu as surpris! Tu le jures?

— Je n'ai pas besoin de jurer dès qu'il s'agit de l'honneur d'Émilie.

— C'est juste! Je suis un imbécile. Or donc tu vas te rafraîchir et allumer une pipe, un cigare,... lequel veux-tu? prends, choisis. Je descends à la cave.

— Ne prends pas cette peine.

— La peine n'est pas grande, reprit-il en ouvrant une trappe au milieu de sa chambre. J'ai toujours ma provision sous la main.

Et en un instant il descendit deux marches et remonta portant un panier de bouteilles de tous les crus de ses vignes.

— Je te remercie, lui dis-je, mais j'ai perdu l'habitude de boire du vin en guise de rafraîchissement. As-tu de l'*eau piquante?*

— Pardieu! la source acidulée coule à ma porte. En voilà de toute fraîche, mets-y un peu d'eau-de-vie. Tiens, voilà de la *fine champagne* et du sucre, fais-toi un grog! — Je vis qu'en me servant à ma guise il débouchait son vin pour se servir à la sienne, et, sachant comme le vin lui délie la langue, je feignis une grande soif pour l'exciter à boire de son côté. J'espérais la révélation du grand secret; mais il eut beau engouffrer le vin de ses coteaux, il rompit toujours les chiens avec une adresse dont je ne l'aurais pas cru capable.

D'ailleurs je me lassai vite du rôle d'agent provocateur. Qu'avais-je besoin de savoir le nom du monsieur qui me remplace dans le cœur d'Émilie. J'aurais cru qu'elle me dirait avec franchise : Je ne t'aime plus, j'en épouse un autre. Jacques avait l'air de croire qu'elle me l'avait dit. Je voulus aller droit au fait, et je l'interrompis au milieu de ses digressions pour lui dire: — Parlons donc d'affaires sérieuses. A quand le mariage?

— Mon mariage? répondit-il avec candeur. Ah! voilà! Qui sait? J'ai encore un mois à attendre avant de pouvoir me déclarer ouvertement.

— Tu as donc des projets de mariage pour ton compte?

— Oui, de grands projets! mais permets-moi de ne te rien dire de plus, je suis très amoureux et j'espère épouser, voilà tout. Dans un mois, c'est à toi le premier que j'ouvrirai mon cœur.

— C'est-à-dire que tu ne me l'ouvriras jamais sur le présent chapitre, car, dans un mois, tu l'auras oublié, et tu en commenceras un autre.

— Je suis volage, c'est vrai. J'en ai donné trop de preuves pour le nier; mais cette fois c'est sérieux, très sérieux, ma parole d'honneur.

— Soit; mais je ne te parlais pas de ton mariage. Ne fais pas semblant de te méprendre. Je te parlais du mariage d'Émilie.

— Du mariage de ma sœur avec toi? Ah! voilà! Il est remis en question malheureusement, à mon grand regret, je te le jure!

— *Remis en question* est une expression charmante! m'écriai-je avec aigreur.

Il ne me laissa pas continuer.

— Eh bien oui, dit-il, c'est rompu. Tu ne peux pas t'en plaindre, c'est toi qui l'as voulu. N'as-tu pas écrit à Miette, il y a un mois ou six semaines, une espèce de confession voilée où tu doutais de la possibilité de son pardon et paraissais en prendre ton parti avec une douleur très résignée? J'ai bien compris, moi, et, interrogé par elle, je lui ai dit en riant que les plaisirs de la jeunesse n'étaient pas chose grave et n'empêchaient pas le véritable amour de redevenir sérieux. Elle n'a pas su ce que je voulais dire; elle m'a fait un tas de questions, trop délicates pour qu'il me fût possible d'y répondre. Alors elle a été voir tes parens; ton père n'y était pas. Elle a causé avec ta mère, qui ne lui a pas caché que tu menais là-bas joyeuse vie, et qui lui a ri au nez lorsqu'elle en a marqué de l'étonnement. Ma chère tante a la franchise brusque quand elle s'y met. Elle a fait clairement entendre à Miette que, si tes infidélités la scandalisaient, la famille se consolerait aisément de son dépit. On n'était pas en peine de te procurer un plus bel établissement. La pauvre Miette est revenue toute penaude et m'a raconté la chose sans faire de réflexions. J'ai voulu la consoler; elle m'a dit : Je n'ai pas besoin qu'on m'apprenne mon devoir, — et, si elle a pleuré, je ne l'ai pas vu. Je crois qu'elle a eu un gros chagrin, mais elle est trop fière pour l'avouer, et, du moment que ta mère est contraire à votre mariage, je ne crois pas que ma sœur veuille jamais en entendre parler.

Surpris et fâché de voir ma mère dans ces dispositions, mais ne voulant pas apprendre par ceux qu'elle a blessés leurs griefs contre elle, sentant d'ailleurs que le premier tort venait de moi, et que, dans ma vie d'étudiant, j'avais mis à ma fidélité une lacune trop apparente, j'ai demandé à Jacques de me laisser partir. — Je suis fatigué, lui ai-je dit, j'ai mal à la tête, et, si j'ai du dépit, je ne veux pas y céder en ce moment. Remettons l'explication à un autre jour... Quand viens-tu déjeuner avec moi?

— C'est toi, répondit-il, qui viendras passer la journée avec moi dimanche. Miette y sera, et vous pourrez tout vous dire. Tu auras consulté tes parens, tu sauras si la fierté de ma sœur a été volontairement blessée, et, comme je sais, moi, que tu le regretteras, vous redeviendrez bons amis.

— Oui, nous redeviendrons frère et sœur, car je présume qu'elle me dira franchement ce qu'elle eût dû me dire ce soir.

Là-dessus, nous nous sommes quittés, lui toujours gai, moi triste

à mourir. J'avais en effet une migraine effroyable qui s'est dissipée à la fraîcheur de la nuit, et à présent je suis stupide et brisé comme un homme qui vient de tomber du haut d'un toit sur le pavé.

IV.

Quand mon fils eut achevé de parler, nous nous regardâmes fixement, car, tout en racontant, il m'avait suivi au salon. — Je suis assez content de ton récit, lui dis-je, il n'est pas mal clair au premier abord. Pourtant si j'avais, comme juge, à tenir compte de la déposition détaillée d'un témoin, je lui ferais le reproche de n'avoir pas été bien clairvoyant; je lui demanderais s'il est bien certain d'avoir surpris un homme chez Miette Ormonde.

— Je suis sûr des paroles que j'ai entendues. Est-ce à une femme qu'elle eût pu dire en parlant de moi : *Il est là, ne vous montrez pas!* D'ailleurs l'aveu de Jacques...

— Présente à mon sens des ambiguïtés singulières.

— Lesquelles?

— Je ne puis pas le dire. Il me faut y réfléchir mûrement et faire une enquête sérieuse. Je me donnerai cette peine, s'il le faut, c'est-à-dire si tu y tiens. Y tiens-tu beaucoup? Le trouble où je te vois est-il simplement le fait de l'orgueil blessé? Es-tu offensé de voir Émilie si susceptible et si vite consolée? Dans ce cas, ta raison et ta bonté reprendront vite le dessus. L'affaire s'éclaircira d'elle-même; ou Émilie se justifiera, et vous vous aimerez encore, ou elle s'avouera engagée avec un autre, et tu iras philosophiquement à sa noce; mais, si, comme je le crois, ton chagrin est assez profond, s'il y a de l'amour contristé et froissé dans ton cœur, il faut qu'Émilie revienne à toi et renvoie le prétendant qui s'est glissé auprès d'elle pour profiter de son dépit en ton absence.

— Émilie n'eût pas dû souffrir ce prétendant! Elle eût dû se dire que je n'étais pas homme à disputer une femme qui se compromet et se livre par vengeance! Je la regardais comme une espèce de sainte, elle n'est plus à mes yeux qu'une petite coquette de village sans consistance et sans dignité.

— Alors tu ne dois pas la regretter, et tu ne la regrettes pas?

— Non, père, je ne la regrette pas. Je n'avais plus envie de me marier; mais, si je l'eusse retrouvée telle que je la connaissais ou croyais la connaître, j'eusse engagé ma liberté par respect pour elle et pour vous. A présent je me réjouis de pouvoir rompre mon lien sans vous affliger et sans me soucier du regret qu'elle en pourra ressentir.

Je ne pus obtenir de mon fils un aveu attendri de sa douleur. Il

fut raide et fier au point de m'ébranler et de me faire croire qu'il se consolerait facilement. Il était tard, nous convînmes de ne rien dire à ma femme et de remettre au lendemain notre jugement calme sur l'étrange événement de la soirée.

Le lendemain, il dormit tard, et je n'eus pas le loisir de causer avec lui. Dès les neuf heures, ma femme m'annonça la visite de Mme la comtesse de Nives. J'étais en train de me raser et j'engageai Mme Chantebel à tenir compagnie à cette cliente jusqu'à ce que je fusse prêt.

— Non, me dit-elle, je n'ose pas. Je ne suis pas assez bien mise. Cette dame est si belle, elle a l'air si noble! un carrosse magnifique, des chevaux,... ah! de vrais chevaux anglais, un cocher qui a l'air d'un grand seigneur, un domestique en livrée!

— Tout cela t'a éblouie, dame de Percemont!

— Ce n'est pas le moment de plaisanter, monsieur Chantebel. Que fais-tu là, à essuyer dix fois ton rasoir? Dépêche-toi!

— Je ne peux pourtant me couper la gorge pour te faire plaisir. Comme te voilà pressée aujourd'hui de me voir courir auprès de cette comtesse! Hier tu me blâmais d'accepter si vite sa clientèle!

— Je ne l'avais pas vue. Je ne pensais plus que c'était du si grand monde. Allons, voilà ta cravate blanche et ton habit noir.

— Ma foi non! nous sommes à la campagne, je ne me mettrai pas en tenue à neuf heures du matin.

— Si fait, si fait, s'écria ma femme en me mettant malgré moi la cravate de cérémonie, je veux que tu aies l'air de ce que tu es!

Pour couper court, je dus céder et je passai dans mon cabinet, où m'attendait Mme de Nives.

Je ne l'avais jamais vue que de loin, aux lumières, et ne m'attendais pas à la trouver si belle et si jeune encore. C'était une femme d'environ quarante ans, grande, blonde et mince. Ses manières étaient excellentes; sauf le roman de sa vie, que je savais *grosso modo*, l'opinion ne lui reprochait rien.

— Je viens, monsieur, me dit-elle, vous demander conseil dans une affaire très délicate, et vous me permettrez de vous raconter mon histoire, dont vous ne savez probablement pas tous les détails. Si j'abuse de vos moments...

— Mon temps vous appartient, — répondis-je, et, l'ayant installée dans un fauteuil, je l'écoutai.

« Je m'appelle Alix Dumont. J'appartiens à une famille honorable, mais pauvre, qui m'éleva dans l'amour du travail. J'ai été professeur dans divers pensionnats de jeunes filles. A vingt-huit ans, j'entrai comme institutrice chez la comtesse de Nives pour faire l'éducation de Marie, sa fille unique, alors âgée de dix ans.

« Mme de Nives me témoigna beaucoup d'estime et de confiance Sans ses bontés, je n'eusse pu supporter le caractère indiscipliné et l'humeur fantasque de Marie. C'était une enfant sans raison et sans cœur, que personne n'avait pu réduire. Cette triste besogne me fut très pénible, et quand, deux ans plus tard, Mme de Nives mourut en me recommandant sa fille, je suppliai le comte de Nives de m'épargner une tâche au-dessus de mes forces; je voulus partir.

« Il me retint, il me supplia, il me dit que sans moi sa vie était brisée et sa fille abandonnée aux hasards d'une éducation qu'il ne saurait pas diriger. Je dus céder. Il me mit à la tête de sa maison, et Marie, qui s'était vue menacée d'entrer dans un couvent si je la quittais, se contint davantage et me supplia aussi de rester.

« Au bout d'un an de veuvage, le comte de Nives me déclara qu'il voulait se remarier et qu'il m'avait choisie pour sa compagne. Je refusai à cause de l'enfant, dont je pressentais l'aversion toujours prête à éclater, et, voyant qu'il insistait, je pris la fuite sans l'avertir. Je restai cachée quelques mois chez d'anciens amis. Il découvrit ma retraite et vint me supplier encore d'accepter son nom. Il avait mis Marie au couvent. Elle m'accuse aujourd'hui de l'avoir séparée de son père. J'ai fait au contraire mon possible pour la ramener auprès de lui. C'est le comte qui a été inflexible jusque sur son lit de mort.

« Obsédée par une passion que malgré moi je commençais à partager, pressée par mes amis d'accepter les offres si honorables de M. de Nives, je devins sa femme, et j'eus de lui une fille qui s'appelle Léonie, qui a aujourd'hui sept ans et qui est son vivant portrait.

« J'étais heureuse, car je nourrissais toujours l'espoir de réconcilier mon mari avec sa première fille, lorsqu'il fit à la chasse une chute à laquelle il ne survécut que peu de jours. Il laissait un testament par lequel il m'instituait tutrice de Marie, m'attribuant la jouissance de tous ses revenus, ma vie durant; mais ces revenus sont bien médiocres, la fortune de M. de Nives provenait de sa première femme. La terre que je gouverne et que j'habite avec ma fille appartient en totalité à Marie, et le moment approche où cette jeune personne va me demander des comptes de tutelle, contrairement aux intentions de son père, après quoi elle nous chassera de la maison. »

Ici Mme Alix de Nives se tut et me regarda pour m'interroger, sans émettre sa pensée.

— Vous voudriez connaître, lui dis-je, un moyen pour éluder cette triste nécessité. Il n'y en a pas. Si par testament M. de Nives vous a attribué l'usufruit de tous ses biens, s'en rapportant à votre

caractère et à votre loyauté pour pourvoir aux besoins et à l'établissement de ses deux filles, il n'a pu s'attribuer le droit de disposer des biens de sa défunte femme. M'apportez-vous le testament et les deux contrats de mariage du comte de Nives?

— Oui, monsieur, les voici.

Quand j'eus examiné les pièces, je vis que le défunt s'était bercé d'une illusion qu'il avait fait partager jusqu'à un certain point à sa femme. Il avait cru pouvoir lui assurer le revenu de la terre de Nives, sauf par elle à ne point entamer ni détériorer le bien-fonds qui revenait de droit à Marie.

— Mon mari a pourtant consulté avant de rédiger ce testament, dit la comtesse d'un air de doute en me voyant hausser les épaules.

— Il a pu consulter, madame, mais ce n'est pas un homme de loi qui l'a conseillé ainsi.

— Pardonnez-moi, c'est...

— Ne me dites pas qui, car je suis forcé de vous dire, moi, que cet homme de loi, si homme de loi il y a, s'est parfaitement moqué de lui.

La comtesse se mordit les lèvres avec dépit. — M. de Nives, reprit-elle, a toujours regardé Marie comme une personne sans jugement et sans raison, incapable de gérer ses affaires. Il la destinait au cloître. S'il eût vécu, il l'eût obligée à se faire religieuse.

— M. de Nives pouvait se faire aussi cette illusion-là : les anciennes familles négligent quelquefois de se renseigner sur le temps présent, et j'ai ouï dire que M. de Nives ne tenait pas toujours compte de ce qui s'est introduit dans la législation depuis 89; mais vous, madame, qui êtes encore jeune et que votre éducation a dû affranchir de certains préjugés, admettez-vous qu'on puisse forcer une héritière légitime à donner sa démission et à prononcer le vœu de pauvreté ?

— Non, mais la loi peut la contraindre à entrer dans une maison de détention et prononcer son interdiction, si elle a donné des preuves de démence.

— Ceci est une autre question ! Mlle Marie de Nives est-elle véritablement aliénée?

— Ne l'avez-vous pas entendu dire, monsieur Chantebel?

— J'ai ouï dire qu'elle était bizarre, mais on dit tant de choses !

— L'opinion a pourtant sa valeur !

— Pas toujours.

— Vous m'étonnez, monsieur; l'opinion est pour moi, elle m'a toujours rendu justice, elle serait encore pour moi, si je l'invoquais.

— Prenez garde, madame la comtesse ! il ne faut pas jouer avec la bonne renommée qu'on a su acquérir. Je crois que, si vous ten-

tiez de provoquer l'interdiction de Mlle de Nives, vous lui créeriez aussitôt des partisans qui seraient contre vous.

— Est-ce à dire, monsieur l'avocat, que vous êtes déjà prévenu contre moi ?

— Non, madame la comtesse. J'ai l'honneur de vous parler aujourd'hui pour la première fois et je n'ai jamais vu Mlle de Nives; mais examinez votre situation. Pauvre et sans nom, mais belle et instruite, vous entrez dans une maison dont le chef, bientôt veuf, vous épouse après avoir écarté un témoin dont la présence hostile ne pouvait vous créer que des obstacles et des chagrins. Ce témoin n'est qu'un enfant, mais c'est sa propre fille qu'il éloigne de lui et qui vous attribue son exil. Vous avez, dites-vous, fait votre possible pour la ramener. Il est fâcheux que vous n'ayez pas réussi; il est fâcheux aussi que le testament de votre époux révèle une préférence pour vous qui efface toute affection paternelle de son cœur. Certaines gens pourraient croire que le malheur de Mlle Marie est votre ouvrage et, si elle est folle, que vous avez tout fait pour qu'elle le devînt.

— Je vois, monsieur Chantebel, que vous avez l'oreille ouverte à des insinuations cruelles contre moi.

— Je vous jure que non, madame la comtesse, mes réflexions naissent de la situation où vous êtes et du conseil que vous me demandez. Voyons, quelles sont les preuves de démence que votre belle-fille a données?

— Il y en a plus que je ne pourrais jamais dire. Dès l'âge de dix ans, elle a été rebelle à toute discipline, furieuse de toute contrainte. C'est une nature échevelée, capable de tous les égaremens, je n'ose pas vous dire...

— Dites tout, ou ne dites rien.

— Eh bien! je crois que, malgré la claustration du couvent, elle a trouvé moyen d'avoir plus d'une fois des relations coupables.

— Vous croyez?

— Et vous, vous doutez? Eh bien! il faut que je vous confie un secret très grave. Après avoir été chez les dames religieuses de Riom, où l'on s'était aperçu d'une intrigue avec une personne du dehors, elle a été transférée par mes soins chez les dames de Clermont, dont le monastère est plus sérieusement cloîtré. Savez-vous ce qu'elle y a fait? Elle a disparu dernièrement en m'envoyant une lettre où elle me déclare qu'elle ne peut rester dans ce couvent et qu'elle part pour Paris, où elle entrera de son propre gré au Sacré-Cœur pour y rester jusqu'au jour de sa majorité.

— Eh bien! il fallait la laisser faire!

— Oui, je ne demandais pas mieux, mais je devais m'assurer que ce prétendu changement de communauté ne cachait pas un

enlèvement ou pis encore. J'ai d'abord supplié les dames de Clermont de dire que Marie ne s'était enfuie que pour revenir chez moi, et tout aussitôt je me suis rendue à Paris. Marie n'était pas au Sacré-Cœur, elle n'était dans aucun autre couvent de la ville ni des environs. Elle est évidemment en fuite et avec un homme, car on a vu, sur le sable du jardin par où elle s'est sauvée, des traces de bottines très grandes.

— Ceci n'est pas de la folie comme on l'entend en médecine légale. C'est simplement de l'inconduite.

— Cette inconduite impose à la tutrice le devoir de rechercher la coupable et de la réintégrer dans une maison religieuse des plus sévères.

— D'accord; y êtes-vous parvenue?

— Non. J'ai passé tout un mois en vaines recherches, et, de guerre lasse, je suis revenue auprès de ma petite Léonie, dont je ne pouvais pas me séparer plus longtemps. Je n'ai encore voulu confier à personne le douloureux secret que vous venez d'entendre, mais il faut pourtant que j'agisse encore, et je venais vous demander ce que je dois faire. Faut-il m'adresser aux tribunaux, à la police, à qui de droit enfin, pour que Marie soit retrouvée et arrachée à l'infamie? Ou bien dois-je me taire, cacher sa honte et souffrir qu'elle me ruine et me chasse de la maison de mon mari? Dans le cas où cette fille avilie serait interdite, elle aurait encore à me savoir gré d'avoir mis son impudeur sur le compte de la folie. Dans le cas où je la laisserais impunie, aurais-je rempli mon devoir envers ma propre fille, qui va se trouver bannie et dépouillée sans que j'aie rien tenté pour la sauver?

— Vous me permettrez de réfléchir et de bien rechercher les faits avec vous avant de me prononcer.

— Mais c'est que le temps presse, monsieur l'avocat! Marie aura atteint sa majorité dans vingt-neuf jours. S'il y a quelque chose à tenter, il serait à propos de porter à la connaissance du tribunal et du public le fait de sa disparition avant qu'elle prenne l'avance pour faire valoir ses droits et entrer en possession.

— Si elle est prête à faire valoir ses droits et reparaît à l'heure dite, elle n'est pas folle, et personne ne doutera qu'elle ne jouisse de sa raison. Vous n'auriez donc contre elle, au besoin, que le grief d'inconduite. Il est nul du jour où cesse votre tutelle, aucun texte de loi ne peut priver de ses droits et de sa liberté une fille de vingt et un ans qui a fait une sottise ou un scandale un mois auparavant. Pour prouver qu'elle est privée de raison, il faudrait autre chose qu'une amourette à travers la grille et une évasion par-dessus les murs d'un couvent.

V.

Mme de Nives m'écoutait attentivement, et son regard m'interrogeait avec une ardeur douloureuse. Était-elle avide d'argent et de bien-être au point de tout risquer pour se soustraire à la restitution? Était-elle mue par l'amour maternel, ou par une de ces haines de femme qui ferment l'entendement à toute prudence? Sa beauté avait au premier abord un caractère de distinction et de sérénité. En ce moment, elle était si agitée intérieurement, qu'elle me causa un vague effroi, comme si le diable en personne fût venu me demander le moyen de mettre le feu aux quatre coins du monde.

Mon regard scrutateur fit hésiter le sien.— Monsieur l'avocat, dit-elle en se levant et en faisant quelques pas, comme si elle eût eu des crampes dans les jambes, vous êtes bien dur à persuader! Je croyais trouver en vous un conseil et un appui. Je trouve un juge d'instruction qui veut être plus sûr que moi-même de la bonté de ma cause.

— C'est mon devoir, madame la comtesse; je n'en suis pas à mes débuts dans la carrière, je n'ai plus besoin de me faire un nom en mettant mon talent au service de la première occasion qui se présente. Je n'aime pas à perdre un procès, et les éloges dont me comblerait l'univers entier pour l'avoir plaidé avec habileté ne me consoleraient pas d'avoir accepté la défense d'une mauvaise cause.

— C'est parce que vous êtes ainsi, répondit Mme de Nives d'un ton caressant, c'est parce que vous avez une réputation de probité scrupuleuse, c'est enfin parce qu'une cause soutenue par vous est presque toujours une cause gagnée d'avance, que je voulais vous confier la mienne. Si vous la refusez, ce sera un gros précédent contre moi.

— Si je la refuse, madame, il est très facile de laisser secrète votre démarche vis-à-vis de moi. Je puis donner à votre visite un prétexte étranger à cette affaire. Choisissez celui que vous voudrez, et je me conformerai à vos intentions.

— Ainsi vous refusez sans aller plus loin?

— Je n'ai pas refusé, j'attends que vous me fournissiez des preuves dont ma conscience puisse s'accommoder.

— Vous voulez plus de détails sur Marie de Nives? Eh bien! voici son histoire, à elle! Je vous ai dit son caractère, voici des faits.

La comtesse se replaça sur son fauteuil et parla ainsi : A onze ans, cette malheureuse enfant était déjà un inexplicable mélange de folie délirante et de profonde dissimulation. Vous croyez que

ces deux dispositions se contredisent? Vous vous trompez. Pour courir au hasard et faire l'école buissonnière avec les petits paysans d'alentour, Marie, qui prétendait adorer sa mère et qui l'aimait peut-être à sa façon, ne s'embarrassait nullement de lui faire de la peine. Elle ne s'embarrassait pas non plus d'exposer sa vie dans les exercices les plus périlleux des garçons. Dans les prés, elle sautait sur les chevaux en liberté et galopait sans selle ni bride au risque des plus graves accidens. Elle grimpait aux arbres, elle tombait, elle revenait déchirée, souvent blessée. Là était le délire, l'emportement d'une nature violente.

— C'était un peu, m'a-t-on dit, le caractère de son père.

— C'est possible, monsieur. Il était passionné et emporté; mais il était sincère, et Marie est menteuse avec une certaine habileté. Quand sa fièvre est apaisée, il n'y a pas d'histoires qu'elle ne sache inventer pour mettre sa faute sur le compte des autres.

Quand sa mère mourut, elle fut la proie d'un désespoir qui me parut sincère; mais peu de jours après elle se reprit à jouer et à courir.

— Elle avait onze ans! A cet âge-là, on ne peut pas pleurer longtemps sans une réaction violente dans le sens de la vie active; cela arrive même parfois à des personnes faites.

— Très bien, monsieur, vous plaidez pour elle!

— Je vous l'ai dit, je ne la connais pas.

— Vous avez été prévenu en sa faveur par quelqu'un, cela est certain. Attendez! vous avez une parente, une nièce, je crois, qui a été au couvent avec elle à Riom;... c'était une demoiselle... Pardon! son nom ne me revient pas. Marie l'appelait sa chère petite Miette.

Je ne pus me défendre de tressaillir, une vive commotion s'était produite dans mon cerveau. Cette personne cachée la veille chez Émilie, cachée peut-être *depuis un mois*, à qui elle avait dit : *Ne vous montrez pas!* les quiproquos entre Jacques et mon fils, cet espoir de mariage annoncé par Jacques comme devant lui être confié *dans un mois*,... ces empreintes de grandes bottines sur le sable du jardin des religieuses de Clermont... Le grand Jacques Ormonde était-il l'auteur de l'enlèvement? Miette Ormonde, l'ancienne amie de couvent, était-elle la recéleuse?

— Qu'y a-t-il, monsieur Chantebel? dit Mme de Nives, qui m'observait. J'avais mis instinctivement ma main sur mon front pour rassembler mes idées. Êtes-vous fatigué de m'entendre?

— Non, madame; j'essayais de me souvenir. Eh bien! je ne me rappelle pas que Mlle Ormonde, ma nièce, m'ait jamais parlé de Mlle de Nives.

— Alors je continue.

— Continuez, j'écoute.

— Quand Marie vit que je pleurais sincèrement sa mère, elle parut en revenir sur mon compte et m'embrassa en sanglotant, en me remerciant d'avoir soigné si fidèlement la moribonde. Je la crus revenue à de meilleurs sentimens; elle me trompait. En entendant son père me supplier de rester, elle redevint aigre et outrageante. Je résolus alors de m'en aller, et je le lui annonçai; mais son père avait dit qu'elle irait au couvent, et elle se mit presqu'à mes pieds pour me retenir. Deux jours plus tard, elle me résistait et m'injuriait encore. Son effroi du couvent ne pouvait vaincre sa haine et sa méchanceté.

— Mauvais caractère, aversion peut-être provoquée par la vôtre, impétuosité naturelle, déraison de l'enfance, inconséquence dans la passion, soit, je vous accorde tout cela; mais d'aliénation mentale, je n'en vois pas encore de preuve.

— Attendez! quand son père, en mon absence, l'eut mise au couvent en lui disant qu'elle n'en sortirait jamais, il y eut, m'a-t-on dit, de grandes scènes de désespoir. Les religieuses la traitèrent avec beaucoup de douceur et de bonté. Elle prit très vite son parti, et, comme on lui parlait du bonheur de la vie religieuse, elle dit qu'elle n'était pas éloignée d'en essayer. Elle se montra effectivement très pieuse, et ces dames la prirent en amitié. Quand M. de Nives, devenu mon mari, me ramena dans ce pays-ci, j'allai m'informer d'elle. Elle était très dissipée et très paresseuse; elle n'apprenait rien, mais on la croyait bonne et sincère. Je demandai à la voir. Elle me fit bon accueil; elle s'imaginait que j'allais la ramener chez elle. Je dus lui dire que je rendrais bon compte de sa conduite à M. de Nives et que je plaiderais sa cause, mais que je n'avais pas la permission de l'emmener tout de suite.

Et comme, en m'approuvant, la supérieure m'appelait *madame*, Marie lui demanda pourquoi elle ne me disait pas *mademoiselle*. On avait eu le tort de lui laisser ignorer que je revenais mariée et que j'étais désormais Mme de Nives. Il fallut s'expliquer. Elle entra dans un transport de rage épouvantable, il fallut l'emmener de force et l'enfermer. Sa fureur passa aussi vite qu'elle était venue. Elle avait alors treize ans et demi. Elle voulait entrer tout de suite au noviciat. On lui fit comprendre avec peine qu'elle était trop jeune et qu'en attendant elle devait travailler à s'instruire.

Elle travailla pendant un an, mais sans suite et comme une personne dont le cerveau n'est pas susceptible de la moindre application. Les maîtresses me dirent qu'elle n'était pas méchante, mais un peu idiote. Elles ne se trompaient qu'à demi : elle est idiote et méchante.

Je ne demandais qu'à les croire, et je fus dupe de sa soumission. Elle écrivit à son père une lettre sans style et sans orthographe, comme l'eût écrite une enfant de six ans, pour lui dire qu'elle était décidée à entrer en religion l'année suivante, et qu'elle demandait seulement à revoir la chambre de sa mère et à embrasser Léonie, sa petite sœur. Je priai M. de Nives de lui accorder cette grâce, et je lui offris d'aller la chercher. Il s'y refusa énergiquement. — Jamais! me dit-il. Elle m'a menacé, au lendemain de la mort de sa mère, de mettre le feu à la maison, si je me remariais. Elle voulait me faire jurer de ne pas lui donner une *marâtre*. Elle avait la tête remplie de propos de laquais sur votre compte. Elle se promettait, si j'avais d'autres enfans, de les étrangler. Elle est folle, et d'une folie dangereuse. Elle est bien au couvent, la religion est le seul frein qui puisse la calmer; écrivez-lui que j'irai la voir dans quelques années, lorsqu'elle aura pris le voile.

Sur ces entrefaites, M. de Nives mourut sans avoir révoqué la sentence. Marie montra un violent chagrin, mais résista au conseil des religieuses, qui voulaient qu'elle m'écrivît. Elles lui dirent de ma part que j'étais toute disposée à la reprendre avec moi, si elle faisait la moindre démarche pour m'y faire consentir. Elle repoussa le conseil avec fureur, disant que j'avais fait mourir son père et sa mère, et qu'on la tuerait plutôt que de lui faire mettre le pied dans la maison.

— Est-ce que réellement elle vous accuse...

— Elle m'accuse de tous les crimes, n'en doutez pas! Comment concilier cette haine furieuse et ces outrages avec la dévotion qu'elle manifestait alors? Pourtant je crus encore à sa vocation religieuse. Il est des êtres terribles et insensés qui ne peuvent trouver d'apaisement que dans la vie mystique.

— Je crois le contraire. La vie mystique exaspère les esprits troublés. N'importe, poursuivez.

— En dépit de sa religion apparente, Marie commençait à éprouver les troubles de la nubilité, et un beau jour on découvrit qu'elle entretenait au dehors une correspondance amoureuse avec un écolier dont on n'a pas su le nom, mais dont l'orthographe était à la hauteur de la sienne.

C'est alors que j'ai fait transférer Marie, qui devenait trop grande pour courir de pareils dangers (elle avait déjà près de quinze ans) au couvent cloîtré des dames de Clermont; elle s'y est montrée très rebelle d'abord, et puis très douce, et puis très dissipée; elle changeait de caractère et de disposition tous les quinze jours. J'ai toutes les lettres de la supérieure qui me la dépeignent comme une véritable folle. Marie n'est même pas bonne à faire une religieuse. Elle ne pourra jamais s'astreindre à aucune règle, elle est privée

d'intelligence, et le moindre raisonnement l'exaspère; alors elle a des attaques de nerfs qui frisent l'épilepsie; elle crie, elle veut tout briser, elle cherche à se tuer. On a peur d'elle, on est forcé de l'enfermer. On fournira à ce couvent toutes les preuves dont j'ai besoin, et j'en ai déjà une certaine quantité que je vous remettrai si vous acceptez la défense de mes légitimes intérêts.

— Et si je ne l'acceptais pas, que feriez-vous, madame la comtesse? Renonceriez-vous à une poursuite qui offre des dangers sérieux à l'honneur des deux parties? Je veux croire que les preuves tenues par vous en réserve sont accablantes pour Mlle de Nives. J'admets même que vous réussissiez à savoir où elle s'est cachée et que vous ayez les moyens de la déshonorer en constatant une folie honteuse, ne craignez-vous pas que l'avocat qui défendra sa cause ne vous impute le malheur de cette fille sacrifiée par son père, repoussée, persécutée (on le dira), portée au désespoir par votre aversion? Si vous vouliez suivre mon conseil, vous en resteriez là, vous laisseriez ignorer la fuite de Mlle de Nives, vous attendriez sa majorité si prochaine. Si elle ne reparaissait pas à cette époque, votre cause deviendrait meilleure, peut-être bonne. Vous seriez en droit de faire des recherches et de mettre la police sur pied; alors nous trouverions probablement des motifs de certitude sur l'*incapacité*. Nous les ferions valoir. Ma conscience n'aurait plus lieu d'hésiter. Réfléchissez, madame, je vous supplie de réfléchir.

— J'ai réfléchi avant de venir ici, répondit Mme de Nives d'un ton sec, et j'ai même résolu de n'écouter aucun conseil qui aurait pour résultat ma ruine et celle de ma fille. Si j'attends les événemens, ils peuvent en effet m'être favorables; mais s'ils ne le sont pas, si Marie est reconnue, en dépit de ses égaremens, capable de gérer ses biens, je n'ai plus d'armes contre elle.

— Et vous en voulez absolument? Qu'elle soit innocente ou non, vous voulez à tout prix sa fortune?

— Je ne veux pas sa fortune, qui demeure inaliénable. J'en veux la gestion, selon le désir de mon mari.

— Eh bien! vous ne prenez pas le chemin pour réussir, si vous travaillez au déshonneur de l'héritière. A votre place, j'attendrais qu'elle se montrât pour tâcher de faire une transaction avec elle.

— Quelle transaction?

— Si elle a réellement gâté sa vie, vous pouvez lui faire sentir le prix du silence généreux que vous aurez gardé et l'amener peut-être à ne pas vous demander de comptes de tutelle jusqu'à ce jour.

— Lui vendre ma générosité? j'aimerais mieux la guerre ouverte; mais s'il n'y avait pas d'autre moyen de sauver ma fille, j'en passerais par là. Je réfléchirai, monsieur, et si je suis votre conseil, me promettez-vous de me servir d'intermédiaire?

— Oui, s'il m'est bien prouvé que votre belle-fille est perdue et qu'elle a besoin de votre silence. Ce sera agir dans son intérêt comme dans le vôtre, car vous ne me paraissez pas disposée à être généreuse pour le plaisir de l'être?

— Non, monsieur, je suis mère, et je ne sacrifierai pas ma fille pour être agréable à mon ennemie; mais vous parliez de comptes de tutelle. A-t-elle donc le droit de m'en demander de bien rigoureux?

— Sans aucun doute, et, comme elle a été élevée au couvent, il sera facile d'établir à peu de chose près ce que vous avez dépensé pour son éducation et son entretien. Ce ne sera pas un gros chiffre, et, si je suis bien informé, le revenu de la terre de Nives s'élève à trente-cinq ou quarante mille francs par an.

— On exagère!

— Les fermages feront foi. Mettons trente mille francs seulement. Depuis une dizaine d'années, vous touchez ce revenu, vous avez fait votre calcul?

— Oui, si on me force à restituer ce revenu, je suis absolument ruinée. M. de Nives n'a pas laissé cent mille francs de capital.

— Avec cela, si on ne vous réclame rien dans le passé et si vous avez eu, comme je n'en doute pas, la prudence de faire quelques économies, vous ne serez pas dans la misère, madame la comtesse. Vous passez pour être une personne économe et rangée. Vous avez de l'instruction et des talens, vous ferez vous-même l'éducation de votre fille et vous lui apprendrez à se passer de luxe ou à s'en procurer par son travail. En tout cas, vous pourrez avoir toutes deux une existence indépendante et digne. Ne mettez pas dans votre vie l'issue désastreuse d'un procès qui ne fera pas honneur à votre caractère et qui vous coûtera fort cher, je vous en avertis. Il n'y a rien de si long et de si difficile que d'obtenir l'interdiction d'une personne, même beaucoup plus aliénée que Mlle de Nives ne me paraît l'être.

— Je réfléchirai, répondit Mme de Nives; je vous l'ai promis. Je vous remercie, monsieur, de l'attention que vous avez bien voulu m'accorder, et vous demande pardon du temps que je vous ai fait perdre.

Je la reconduisis jusqu'à sa voiture et elle repartit pour sa terre de Nives, située à cinq lieues de Riom, sur la route de Clermont. Je remarquai, car j'ai l'habitude de remarquer tout, que les chevaux anglais qui avaient ébloui ma femme étaient de vraies rosses, et que les domestiques à livrée étaient fort râpés. Cette femme ne sacrifiait rien au luxe, cela devenait évident pour moi.

Ma femme et mon fils m'attendaient pour déjeuner. — Je ne déjeune pas, leur dis-je. Prenez votre temps. Moi, j'avale une tasse

de café pendant qu'on mettra *Bibi* au tilbury. Je ne rentrerai pas avant trois ou quatre heures.

Pendant que je donnais mes ordres, j'examinais mon fils à la dérobée. Il me semblait avoir les traits altérés. — As-tu bien dormi? lui demandai-je.

— On ne peut mieux, répondit-il. J'ai retrouvé avec délices ma jolie chambre et mon bon lit.

— Et que vas-tu faire de ton après-midi?

— J'irai avec toi, si je ne te gêne pas.

— Tu me gênerais, je te le dis franchement. J'espère te dire ce soir que tu ne me gêneras plus jamais. Et même... je te demande de ne pas t'éloigner, parce que, pour te dire cela, je peux revenir d'un moment à l'autre.

— Mon père, tu vas chez Émilie? Je te supplie de ne pas la questionner, de ne pas lui parler de moi. Je souffrirais mortellement de la voir revenir à moi après en avoir accueilli un autre. J'y ai réfléchi, je ne l'aime plus, je ne l'ai jamais aimée!

— Je ne vais pas chez Émilie. Je sors pour une affaire de clientèle. Pas un mot d'Émilie devant ta mère.

Mme Chantebel revenait avec mon café. Tout en le prenant, j'engageai Henri à examiner le vieux château et à y choisir la pièce qu'il voulait faire arranger comme rendez-vous de chasse. Il me promit de ne pas songer à autre chose, et je montai seul dans mon petit cabriolet. Je n'avais pas besoin de domestique pour conduire le paisible et vigoureux *Bibi*. Je ne voulais pas de témoins de mes démarches.

Je pris la route de Riom comme si j'allais à la ville; puis, inclinant sur ma gauche, je m'engageai dans les chemins sableux et ombragés qui conduisent à Champgousse.

Je faisais mon thème, mais, comme dans les conseils à donner il faut tenir compte du caractère et du tempérament des personnes plus que des faits et de la situation, je repassais dans mon esprit les antécédens, les qualités et les défauts de mon neveu Jacques Ormonde. Fils de ma sœur, qui était la plus belle femme du pays, Jacques avait été le plus bel enfant du monde, et, comme il avait la bonté, qui est compagne de la force, nous l'adorions tous; mais c'est un malheur pour un homme que d'être trop beau et de se l'entendre dire. L'enfant fut paresseux et l'adolescent devint fat. Quelle plus douce chose, à cet âge où l'on rêve l'amour, que de lire un accueil hardi ou craintif, ému en tous les cas, dans les yeux de toutes les femmes? Jacques eut de précoces succès; sa force herculéenne ne s'en ressentait pas trop, mais sa force intellectuelle succomba à ce raisonnement captieux : si, sans cultiver mon être mo-

ral, j'arrive d'emblée aux triomphes qui sont le but fiévreux de la jeunesse, qu'ai-je besoin de perdre mon temps et ma peine à m'instruire?

Aussi ne s'instruisit-il pas, et c'est tout au plus s'il parvint à apprendre sa langue. Il avait de l'esprit naturel et cette sorte de facilité qui consiste à s'assimiler le dessus du panier sans se soucier de ce qu'il y a au fond. Il pouvait parler de tout avec enjouement et passer pour un aigle aux yeux des ignorans. Élevé à la campagne, il connaissait bien le rendement et la culture de la terre. Il savait tous les trucs des maquignons et tirait bon parti de son bétail et de ses denrées. Les paysans le regardaient comme un malin et tous le consultaient avec respect. Son honnêteté proverbiale avec les honnêtes gens, sa franchise familière et cordiale, son infatigable obligeance, le faisaient aimer. Il n'eût pas fallu dire dans les fermes et villages d'alentour que le grand Jaquet n'était pas le meilleur, le plus beau et le plus intelligent des hommes.

Au sortir du collége, où il n'avait rien appris, il alla faire son droit à Paris, où il apprit ce qu'il appelait *faire la noce*. Ses années d'étude furent une fête perpétuelle. Riche, généreux, avide de plaisirs et toujours prêt à ne rien faire, il eut de nombreux amis, mangea son revenu gaîment, dépensa largement sa jeunesse, sa santé, son cerveau, son caractère, et nous donna l'inquiétude de le voir prolonger indéfiniment ses prétendues études.

Mais au fond de toute cette légèreté le beau neveu tenait de sa race un moyen de salut efficace. Il aimait la propriété, et quand il vit qu'il fallait quitter cette joyeuse vie ou entamer sérieusement son capital, il revint au pays et n'en sortit plus.

Sa terre de Champgousse était bien affermée, mais le bail finissait, et il sut le renouveler avec une notable augmentation sans chasser ses fermiers, dont il trouva le secret de se faire adorer quand même. Il conçut le projet de faire bâtir une belle maison, mais il ne se pressa pas. Vignolette, la maison paternelle, était échue en partage à sa sœur Émilie. C'était une habitation charmante dans sa simplicité : un enclos luxuriant de fleurs et de fruits, un pays adorable de fraîcheur et de grâce, dans cette fertile région qui s'étend entre le cours de la Morge et les dernières coulées de lave des monts Domes vers le nord. Miette tenait si tendrement à cette habitation, où elle avait fermé les yeux de ses parens, qu'elle avait préféré laisser à son frère la meilleure part en terres de l'héritage, et garder son vignoble et sa maison de Vignolette. Elle y avait vécu seule avec ma vieille sœur Anastasie pendant l'absence de Jacques, elle avait soigné avec tendresse cette bonne tante, qui était morte dans ses bras, lui léguant tout son avoir, qui consistait en une cen-

taine de mille francs placés en rentes sur l'état, et dont elle lui avait remis les titres sans faire de testament.

Miette, en recueillant ce legs, avait écrit à son frère à Paris : « Je sais que tu as des dettes, puisque tu as chargé notre notaire de vendre ta prairie et le bois de châtaigniers. Je ne veux pas que tu entames ton bien. J'ai de l'argent; te faut-il cent mille francs? Je les ai, et ils sont à toi. »

Les dettes de Jacques n'avaient pas atteint la moitié de ce chiffre. Elles furent payées, et il revint, résolu à n'en plus faire.

Il avait accepté de demeurer à Vignolette chez Émilie, que la mort de sa tante laissait seule, et il avait remis ses projets de construction à Champgousse jusqu'au jour où Émilie serait mariée.

Depuis deux ans qu'il avait vécu avec elle, sa vie de libertinage avait pris un caractère pratique fort étrange. Il cachait avec soin ses équipées à la bonne Émilie, et cela était assez facile vis-à-vis d'une personne vivant dans une retraite absolue et ne sortant presque jamais de chez elle. Il avait des rendez-vous de chasse de tous côtés, et s'y trouvait avec ses amis en partie de plaisir à toutes les époques de l'année. Il ne paraissait pas dans le monde de Riom, où l'austérité bourgeoise eût gêné ses allures ; mais il avait toujours, soit là, soit à Clermont, quelque affaire qui l'aidait à cacher des relations mystérieuses dont il faisait volontiers la confidence à tout le monde. Seulement, comme il était un roué fort naïf, il ne compromettait que des femmes déjà très compromises, et, comme il était devenu pratique, il savait être généreux sans être prodigue.

Jacques marchait vers la trentaine et n'avait jamais parlé de se marier. Il se trouvait si heureux de sa liberté et en usait si bien! Sa beauté s'était fort épaissie; son teint de jeune fille avait pris un éclat violâtre qui contrastait avec sa chevelure d'un blond argentin. C'était une de ces figures qu'on voit de loin, haute en couleur, de grands traits, un beau nez aquilin, frémissant, que faisaient ressortir deux signes autrefois charmans, maintenant un peu verruqueux. Le menton tendait à se relever sous la barbe soyeuse et fine, d'un ton clair, qui se détachait comme une touffe d'épis murs sur un champ de coquelicots. Le regard était toujours vif, aimable, trop étincelant pour redevenir tendre. La bouche était restée saine et riche, mais le charme du sourire était effacé. On sentait que le vin et d'autres excès avaient moissonné la fleur d'une jeunesse qui eût pu être splendide encore, et Henri définissait très justement l'aspect saisissant, agréable et légèrement grotesque de son cousin en disant de lui : — C'est un polichinelle encore jeune et bon.

Ayant récapitulé tout ce qui précède pour savoir comment j'ouvrirais le feu avec lui, j'arrivai à la porte de sa ferme. On me dit

qu'il était dans un petit bois voisin et qu'on allait l'appeler. Je confiai *Bibi* aux garçons de ferme, et me mis de mon pied léger à la recherche de mon cher neveu.

VI.

Je m'attendais à le voir en chasse, je le trouvai étendu sur le gazon et dormant sous un arbre. Il dormait si serré que je dus le chatouiller du bout de ma canne pour l'éveiller. — Ah! mon oncle! s'écria-t-il en se dressant d'un bond sur ses grands pieds, quelle bonne surprise, et que je suis content de vous voir! Justement je pensais à vous!

— C'est-à-dire que tu rêvais de moi?

— Oui peut-être; je dormais? N'importe, vous étiez dans mon idée. Je vous voyais fâché contre moi; ce n'est pas vrai, n'est-ce pas?

— Pourquoi serais-je fâché?

— C'est qu'il y a bien longtemps que je n'ai été vous voir; j'ai tant d'occupation ici!

— Je m'en aperçois bien. La fatigue t'accable, c'est pour cela que tu es forcé de faire la sieste n'importe où.

— Venez voir mes plans, mon oncle, vous me donnerez vos conseils.

— Une autre fois. Je suis venu pour te demander un renseignement. Tu connais, m'a-t-on dit, une jeune personne qui s'appelle Mlle de Nives?

A cette brusque attaque, Jacques tressaillit. — Qui vous a dit cela, mon oncle? Je ne la connais pas.

— Mais tu connais des gens qui la connaissent, quand ce ne serait que Miette! Elle a dû te parler quelquefois de son ancienne amie de couvent?

— Oui, non, attendez! Je ne me souviens pas. Vous voudriez... Qu'est-ce que vous voudriez donc savoir?

— Je voudrais savoir si elle est idiote.

Ce mot brutal tomba comme une seconde pierre sur la tête de Jacques, et son teint vermeil pâlit légèrement. — Idiote! Mlle de Nives idiote! qui prétend cela?

— Un père de famille qui est venu me consulter ce matin, parce qu'un de ses fils veut demander cette jeune personne en mariage dès qu'elle sortira du couvent. Eh bien! ce père a ouï dire que la demoiselle ne jouissait pas de sa raison, qu'elle était épileptique, folle, ou imbécile.

— Ma foi,... reprit Jacques, qui, à peine revenu de sa surprise,

commençait à se remettre en garde, je ne sais pas, moi! comment le saurais-je?

— Alors, si tu ne sais rien, je vais trouver Miette, qui sera mieux informée et me renseignera volontiers.

De nouveau Jacques se troubla. — Miette ira vous trouver, mon oncle? il n'est pas nécessaire d'aller chez elle.

— Pourquoi n'irais-je pas? ce n'est pas si loin!

— Elle est probablement sortie aujourd'hui. Elle avait des emplettes à faire à Riom.

— N'importe, j'irai, et, si je ne la trouve pas, je lui laisserai un mot pour qu'elle m'attende demain.

— Elle ira chez vous, mon oncle. Je lui ferai savoir que vous l'attendez.

— Ah çà, tu crains donc bien de me voir aller à Vignolette?

— C'est pour vous épargner de la peine inutile, mon oncle!

— Tu es bien bon! Je crois plutôt que tu crains de me laisser surprendre un secret!

— Moi? Comment? Pourquoi dites-vous cela?

— Tu sais bien que, pas plus loin qu'hier soir, Henri a découvert que Miette lui cachait un secret très douloureux pour lui, pour moi par conséquent.

— Pour vous, pour lui? Je n'y suis pas, mon oncle!

— Quelle comédie joues-tu là? N'as-tu pas tout avoué à Henri?

— Il vous a dit... Je n'ai rien avoué du tout.

— Tu lui as avoué que Miette avait chez elle un amoureux préféré et que mon fils n'avait plus qu'à se retirer.

— Moi, j'ai avoué cela? Jamais, mon oncle, jamais! Il y a eu quiproquo! Ma sœur n'a pas d'autre amoureux. Est-il possible que vous doutiez de la probité et de la pudeur de Miette? Un amoureux chez elle quand je n'y suis pas! Sacrebleu, mon oncle! si un autre que vous me disait cela...

— Alors la personne cachée à Vignolette serait une femme.

— Ce ne peut pas être un homme, je jure que la chose est impossible et qu'elle n'est pas!

— Tu dois en être sûr; tu vas souvent chez Miette...

— Je n'y ai pas mis les pieds depuis un mois.

— C'est étrange! Est-ce qu'elle t'a défendu d'y aller?

— Je n'ai pas eu le temps.

— Allons donc! On te voit à toutes les foires des environs!

— Pour mes affaires, pas pour mon plaisir! Je ne cours plus la prétentaine, mon oncle, je vous le jure.

— Tu songes à te marier?

— Peut-être.

— Avec une héritière?

— Avec une personne que j'aime depuis longtemps.

— Et qui n'est pas idiote?

— Aimer une idiote! Quelle horreur!

— Tu ne serais pas comme ce jeune homme qui recherche Mlle de Nives pour sa fortune et qui ne s'embarrasse pas si elle distingue sa main droite de sa main gauche? Tu conçois l'inquiétude du père de famille qui m'a consulté sur ce point. Il regarderait son enfant comme déshonoré, si la chose était certaine.

— Ce serait une vilenie, une lâcheté certainement; mais qui a fait courir ce bruit-là sur Mlle de Nives? Ce doit être sa belle-mère.

— Tu la connais donc, sa belle-mère? Voyons, dis-moi ce que tu sais!

— Mais je ne sais rien du tout! Je ne sais que ce que l'on dit, ce que vous avez entendu dire mille fois. Le comte de Nives avait épousé une aventurière qui aurait chassé et persécuté l'enfant de la première femme. On a même dit qu'elle était morte dans un couvent, cette jeune fille!

— Ah! tu la croyais morte?

— On me l'avait dit.

— Eh bien! je t'apprends qu'elle est vivante, et si mes inductions ne m'égarent pas, car elle s'est enfuie du couvent, elle est maintenant cachée à Vignolette.

— Ah! elle s'est enfuie?

— Oui, mon garçon, avec un amoureux qui a de très grands pieds.

Jacques Ormonde regarda involontairement ses pieds, et puis les miens, comme pour faire une comparaison qui ne lui était jamais venue à l'esprit. Peut-être jusqu'à ce jour ne s'était-il pas douté qu'il pût y avoir une imperfection dans sa personne.

Je vis bien qu'il était démonté, et que, si je le poussais encore un peu, il allait tout me révéler; mais j'avais voulu le pénétrer et je ne voulais pas de confidences. Je changeai brusquement la conversation.

— Parlons de ta sœur, lui dis-je, est-il vrai qu'elle soit fâchée contre Mme Chantebel?

— Ma tante l'a beaucoup blessée, elle lui a donné à entendre qu'elle ne voyait pas de bon œil son mariage avec Henri.

— Je sais qu'il y a eu un malentendu entre elles, comme il y en a eu un entre Henri et toi. J'espère que tout sera réparé, et, puisque tu es sûr que Miette n'a pas formé d'autres projets...

— Cela, je vous le jure, mon oncle!

— Eh bien! je vais en causer avec elle. Viens avec moi jusqu'à Vignolette.

— Oui, mon oncle, jusqu'à mi-chemin, car j'ai ici des maçons qui brouillent tous mes plans quand j'ai le dos tourné.

Quand nous fûmes à peu de distance de Vignolette, Jacques me pria de le laisser retourner à ses travaux. Il semblait craindre d'aller plus loin. Je lui rendis sa liberté, mais, quand nous nous trouvâmes un peu loin l'un de l'autre, je remarquai fort bien qu'il ne retournait pas à Champgousse. Il se glissait dans les vignes comme pour surveiller le résultat de ma visite à sa sœur.

Je fouettai mon cheval et lui fis doubler le pas. Je ne voulais pas que Jacques arrivât avant moi par les petits sentiers et qu'il prévînt sa sœur de mon arrivée. Cependant, comme il me fallait, pour entrer en voiture, tourner autour de la ferme, je n'étais pas certain qu'avec ses grandes jambes et les habitudes du chasseur qui passe à travers tout, il n'eût gagné les devans, quand je pénétrai sans me faire avertir dans le jardin de ma nièce.

Elle était dans son verger et vint à moi, portant un panier de pêches qu'elle venait de cueillir, et qu'elle posa sur un banc pour m'embrasser cordialement. — Asseyons-nous là, lui dis-je, j'ai à te parler, et, pour m'asseoir, je relevai une ombrelle de soie blanche doublée de rose, qui était étendue sur le banc. Est-ce à toi, ce joli joujou? dis-je à Miette. Je ne te savais pas si merveilleuse?

— Non, mon oncle, répondit-elle avec la franche décision qui était le fond de son âme et de son caractère. Ce joujou n'est pas à moi, il est à une personne qui demeure chez moi.

— Et que j'ai mise en fuite?

— Elle reviendra, si vous consentez à la voir et à l'entendre; elle désire vous parler, car depuis hier soir, je lui ai fait comprendre qu'elle n'avait rien de mieux à faire.

— Alors tu as vu ton frère aujourd'hui?

— Oui, mon oncle. Je sais qu'Henri a surpris quelque chose ici. J'ignore s'il vous l'a dit, j'ignore ce qu'il en pense; mais, moi, je ne veux pas avoir de secrets pour vous, et j'ai dû faire comprendre à la personne qui m'avait confié les siens que je ne voulais pas vous faire de mensonges. Vous venez pour m'interroger, mon oncle, me voilà prête à répondre à toutes vos questions.

VII.

— Eh bien! mon enfant, repris-je, je ne te ferai que celles auxquelles tu peux répondre sans rien trahir. Je ne te demanderai pas le nom de la personne, je crois que je le sais. Je ne demanderai pas non plus à la voir. Je ne m'intéresse qu'à ce qui concerne personnellement ton frère et toi, car il m'importe grandement que

Jacques ne te prenne pas pour complice d'une folie dont les conséquences seraient graves, fâcheuses tout au moins.

— Mon oncle, je vous jure que je ne comprends plus ce que vous me dites. Jacques n'est pour rien dans la décision que j'ai prise d'accueillir cette personne et de la protéger autant qu'il me serait possible.

— Tu dis que Jacques n'est pour rien... et tu le jures, Émilie? tu n'as jamais menti, toi!

— Jamais! reprit Miette avec cette expression toute-puissante de la vérité qui n'a pas besoin de preuve pour s'imposer.

— Je te crois, ma fille, je te crois! m'écriai-je; ainsi Mlle de... — ne la nommons pas! — est venue chez toi, il y a un mois, seule et de son plein gré, c'est-à-dire sans que personne te l'ait amenée en lui persuadant d'y venir, et sans que personne l'ait aidée à franchir les murs de sa prison?

Avant de répondre, Miette hésita un instant, comme si je faisais naître en elle un soupçon qu'elle n'avait pas encore eu. — La vérité que je puis jurer, reprit-elle, la voici : un soir du mois dernier j'étais seule ici. Jacques avait été à la foire d'Artonne. Il était absent depuis plus de huit jours quand j'entendis sonner à la grille. Je pensai que c'était lui, et, tout en me levant, je devinai qui ce devait être, car j'avais reçu une lettre qui m'annonçait un projet, un espoir d'évasion, et qui me demandait l'asile et le secret. Je me levai donc sans avertir mes domestiques qui dormaient. Je courus à la grille; je reconnus la personne que j'attendais. Je la fis entrer; sa chambre était préparée à tout événement. Je n'ai eu pour confidente que ma vieille Nicole, dont je suis sûre comme de moi-même.

— Et cette personne était seule?

— Non, elle était accompagnée de la Charliette, sa nourrice, qui avait préparé de longue main et réussi à opérer son évasion.

— Qu'est devenue cette femme?

— Elle ne s'est pas arrêtée chez moi. Elle est de Riom, et s'y est réinstallée avec son mari. C'est une personne qui ne me plaît guère, mais elle vient voir Marie de temps en temps pour lui dire ce que fait sa belle-mère, qu'elle s'est chargée de surveiller.

— Dis-moi ce que Jacques a fait quand ton amie a été installée chez toi?

— Jacques est revenu deux jours après, et n'a pas vu ma recluse. J'ai été au-devant de lui sur le chemin et je lui ai dit : Tu ne peux pas remettre les pieds chez nous, cela prêterait à la médisance. J'ai chez moi une amie qui ne doit voir personne. Va-t'en coucher à Champgousse. Je te porterai tes affaires demain et je t'aiderai à

t'installer. Tu voulais commencer à bâtir, commence ; ne reviens pas chez nous d'ici à un mois, et garde le secret le plus absolu.

Jacques a promis de ne pas chercher à voir mon amie et de ne parler d'elle à personne. Il a tenu parole.

— Tu en es sûre ?

— Oui, mon oncle, quand même vous penseriez que je me trompe, reprit Miette avec fermeté ; je sais toutes les légèretés qu'on peut reprocher à mon frère, mais, pour ce qui me concerne, il n'en commettra jamais. Il sent très bien que, s'il venait ici, il serait vite accusé de faire la cour à mon amie, et que je jouerais, moi, un vilain rôle.

— Quel vilain rôle, ma chère? Voilà le seul point qui m'intéresse. Comment jugerais-tu ta situation, si Jacques avait des prétentions sur cette demoiselle?

— Jacques ne peut pas avoir la moindre prétention, il ne la connaît pas.

— Mais je suppose...

— Qu'il m'ait trompée? C'est impossible! ce serait très mal ! Cette demoiselle est riche et noble. C'est un parti au-dessus de Jacques ; si, pour se rendre possible, il eût cherché à la connaître, à se faire aimer, à profiter de son séjour chez moi pour la compromettre, je passerais pour la complice d'une intrigue assez lâche, ou pour une dupe parfaitement ridicule. N'est-ce pas votre avis, mon oncle?

A mon tour, j'hésitai à répondre. Le grand Jacques me semblait assez léger et assez positif en même temps pour tromper sa sœur.

— Ma mignonne, lui dis-je en l'embrassant, personne ne t'accusera jamais de tremper dans une intrigue quelconque, et s'il y avait des gens assez malavisés pour cela, ton oncle et ton cousin leur frotteraient les oreilles.

— Mais ma tante Chantebel ! reprit Miette avec une expression de fierté douloureuse. Ma tante a des préventions contre moi, et peut-être déjà s'est-elle laissé dire quelque chose sur mon compte?

— Ta tante n'a rien entendu dire. Oublie ce qu'elle t'a dit, elle réparera son étourderie ; car elle est étourdie, ma chère femme, je ne peux pas le nier ; mais elle est bonne et elle t'estime.

— Elle ne m'aime pas, mon oncle, je l'ai bien senti la dernière fois que nous nous sommes vues, et elle a mis dans l'esprit d'Henri des préventions contre moi.

—Mais moi, je ne compte donc pas? Je suis là, et je t'aime pour quatre. Dis-moi une seule chose : as-tu toujours de l'affection pour Henri?

— Pour Henri comme il était autrefois, oui; à présent, je ne sais pas, c'est une connaissance à refaire. Il a changé de figure, de langage et de manières. Il me faudrait le temps de le retrouver, mais d'ici à quelques semaines il ne peut pas revenir chez moi, et je ne peux pas aller chez vous, vous en savez maintenant la cause.

— Bien, remettons à quelques semaines l'examen que tu dois faire de lui, et réponds à une dernière question. Tu connais bien la personne à laquelle tu donnes asile?

— Oui, mon oncle.

— Tu l'aimes?

— Beaucoup.

— Et tu l'estimes?

— Je crois fermement qu'elle n'a jamais eu rien de grave à se reprocher.

— Elle a de l'esprit?

— Beaucoup d'esprit et d'intelligence.

— Elle est instruite?

— Comme on peut l'être au couvent; elle lit beaucoup maintenant.

— Et de la raison, en a-t-elle?

— Beaucoup plus que la personne qui a fait son malheur et qui la persécute.

— Assez! Pour le moment, je n'en veux pas savoir davantage. Je ne désire pas voir ton amie avant d'avoir quelque chose de sérieux à lui dire.

— Ah! mon oncle, s'écria Miette, qui ne manquait pas de pénétration. Je devine! Vous avez été consulté, vous êtes chargé de...

— J'ai été consulté, mais je suis tout à fait libre d'agir comme je l'entends. Pour rien au monde, je ne m'engagerais dans une affaire où ton nom pourrait être prononcé aux débats; mais il n'y aura pas d'affaire, sois-en sûre, et, s'il y en avait, je refuserais de plaider contre celle qui est ta cliente et ta protégée. Seulement, comme il est plutôt question jusqu'à présent de transaction, j'ai le droit de donner de bons conseils aux deux parties. Dis donc à ton amie qu'elle a fait une grande faute contre la prudence en quittant son couvent à la veille d'en sortir de plein droit, et laisse-moi te dire que tu as fait, toi, en l'y encourageant, une étourderie dont je ne t'aurais jamais crue capable.

— Non, mon oncle, j'ai été abusée par les apparences. Marie m'écrivait : « Je suis majeure, mais on ne se dispose pas à me rendre ma liberté. Je n'ai pas d'autre parti à prendre que de fuir; toi seule au monde peux me donner asile. Le veux-tu? » Je ne pouvais pas refuser. C'est en arrivant ici qu'elle m'a appris qu'il s'en

fallait de quelques semaines qu'elle eût atteint sa majorité. Je connaissais bien Marie, je savais qu'elle avait un an de moins que moi, mais je ne savais pas son jour de naissance. Quand je l'ai su, j'ai compris qu'elle devait rester bien cachée, et j'ai pris toutes les précautions possibles. J'y avais réussi jusqu'à présent. Marie ne sort pas de l'enclos, et mes métayers sont des gens sûrs et dévoués qui ne connaissent pas son nom, qui n'ont pas vu sa figure, et qui, sans être dans la confidence, sont assez méfians pour ne pas répondre aux questions qu'on pourrait leur faire.

— Eh bien! ma chère fille, redouble de précautions, car, à l'heure qu'il est, Mlle Marie est encore sous la dépendance de sa tutrice, et celle-ci pourrait la faire amener chez elle ou reconduire au couvent... entre deux gendarmes, comme on dit!

— Je le sais, mon oncle, je le sais! aussi je ne dors que d'un œil. Si pareille chose arrivait... Pauvre Marie! je la suivrais : on me verrait dans le pays conduite par la gendarmerie.

— Et comme Jaquet ne le souffrirait pas,... ni moi non plus si je me trouvais là, nous serions dans de belles affaires! L'amitié est une bonne chose, mais je trouve que ton amie a beaucoup usé, pour ne pas dire abusé, de la tienne.

— Elle est si malheureuse, mon oncle! si vous saviez... Ah! je voudrais qu'elle vous parlât et vous racontât sa vie!

— Je ne veux pas la voir, je ne le dois pas. Il m'est impossible d'être dans la confidence de sa présence ici. Souviens-toi que cela gâterait tout et que je ne pourrais plus lui être utile. Donc je m'en vais, je ne l'ai pas vue, tu ne me l'as pas nommée, je ne sais absolument rien. Embrasse-moi et dis à ta recluse qu'elle ne doit pas même laisser traîner ses ombrelles dans ton jardin.

— Emportez ce panier de pêches, mon oncle, ma tante les aime.

— Non! tes pêches, quoique superbes, sont moins veloutées et moins fraîches que toi, et comme je ne dirai pas à la maison que je t'ai vue, je ne veux rien emporter du tout. Me permets-tu de dire seulement à Henri que, le mois prochain, tu consentiras à refaire connaissance avec lui?

— Vous lui direz donc, à lui, que vous m'avez vue?

— Oui, à lui seul, mais il ne saura rien de ton secret.

— Alors, mon oncle, dites-lui,... dites-lui,... ne lui dites rien; sachez avant tout ce que ma tante a contre moi. Tant qu'elle me sera contraire, je ne veux penser à rien.

George Sand.

(La seconde partie au prochain n°.)

LE

MUSÉE-BRITANNIQUE

I.

L'HISTOIRE DU MUSÉE, SES ORIGINES, SES PROGRÈS JUSQU'A LA CONSTRUCTION D'UN ÉDIFICE SPÉCIAL.

I. *Lives of the founders of the British Museum, with notices of its chief augmentors and other benefactors*, 1570-1870, by Edward Edwards, London 1870. — II. *British Museum, Accounts of the income and expenditure*, etc. (rapports annuels imprimés par l'ordre de la chambre des communes), 1813-1875. — III. *Report from the select committee on the condition, management and affairs of the British Museum*, 1835. — IV. *Report from the select committee on public libraries*, 1849. — V. *Report to the commissionners appointed to inquire into the constitution and government of the British Museum*, 1850. — VI. *Report from the select committee on the British Museum*, 1860. — VII. *British Museum, a guide to the exhibition rooms of the departments of natural history and antiquities*, 1874.

Le Musée-Britannique (*British Museum*) n'est point, comme le Louvre à Paris, un des premiers édifices qui frappent les yeux du voyageur quand il visite la capitale de l'Angleterre; il ne décore point, comme la *Galerie nationale*, une des places principales de Londres. Quelques pas seulement, il est vrai, le séparent de l'une des rues les plus animées et les plus brillantes; tout près de lui, par cette interminable et large voie qui de Hyde-Park s'étend et se prolonge sous divers noms jusqu'à la Bourse et à la Banque, court à grand bruit le flot toujours renouvelé des piétons et des voitures, cette marée vivante qui le matin vient remplir les bureaux de la Cité, et qui le soir, plus impétueuse encore et plus pressée,

redescend et s'écoule par mille chemins. Malgré le voisinage d'Oxford-street, les environs du musée, aujourd'hui même, font encore songer au temps où, dans la seconde moitié du dernier siècle, Montagu-house, dont les bâtimens actuels occupent la place, et qui fut le premier abri des collections naissantes, était de ce côté l'une des dernières maisons de la ville et en marquait dans ces parages comme la frontière septentrionale; au-delà commençaient des jardins et des prés qui allaient jusqu'à la colline et au bourg d'Highgate. Prés et jardins ont disparu depuis bien des années; bien loin au-delà de cette ancienne limite, dans la direction du nord, de nouveaux quartiers se sont bâtis et peuplés, avec leurs mornes files de basses et sombres maisons, toutes semblables les unes aux autres; pourtant toute cette région a gardé plus de *squares* qu'aucun autre district urbain : on y voit plus d'arbres et de gazons, ne fût-ce qu'à travers des grilles, et de beaux platanes, derniers restes d'un petit parc dont quelques vieillards se rappellent les ombrages, égaient de leur aimable et tendre feuillage les abords du musée. De tous ces omnibus multicolores qui partout ailleurs se croisent en tout sens et se disputent les cliens, pas un ne passe par ces rues tranquilles et presque désertes; pas de gare souterraine du chemin de fer métropolitain qui vomisse à la surface du sol des bandes nombreuses de visiteurs. Les curieux viennent un à un; s'il en est que des voitures déposent à la porte, celles-ci se hâtent de rentrer dans le tumulte des quartiers populeux et commerçans; le silence se refait bien vite. Au milieu même de cette ville affairée, le plus grand marché du monde, l'ardent foyer d'une vie politique intense et passionnée, tout semble inviter ici au recueillement, à la méditation du passé et à la recherche des lois éternelles.

On n'est donc point conduit au seuil du Musée-Britannique par le mouvement même de la foule, on n'y arrive point, sans s'en douter, par de monumentales et solennelles avenues, comme aux Offices ou au palais Pitti, comme au Capitole ou au Vatican. Pour le voir, il faut le chercher. C'est un soin dont on est d'ailleurs amplement payé. Tout esprit cultivé, tout homme qui a l'amour de la science et le goût des arts n'en franchira point la porte sans une sorte d'émotion religieuse; quand il en quittera les galeries pour n'y point revenir de sitôt, il emportera un regret, celui de partir avant d'avoir joui de ces trésors comme il l'aurait voulu, une espérance, celle de renouveler ce pèlerinage. C'est qu'il n'est point de curiosité qui ne trouve ici à se satisfaire, c'est qu'aucun dépôt ne renferme, réunies sous un même toit, des richesses aussi variées. A lui seul, le Musée-Britannique répond à notre Muséum du Jardin des Plantes, à notre Bibliothèque nationale, à notre Louvre; il n'y manque que la

peinture et la sculpture modernes, qui sont à la Galerie nationale et à South-Kensington. Sans sortir d'une seule enceinte, les érudits ont sous la main un admirable ensemble d'imprimés et de manuscrits qu'ils consulteront dans la salle de lecture la mieux ordonnée et la plus commode qu'il y ait au monde; les naturalistes disposent de merveilleuses collections, lentement formées par les recherches d'un peuple commerçant et navigateur; aux savans qui s'occupent de déchiffrer les alphabets et les idiomes perdus pour rétablir les pages déchirées du livre de l'histoire, l'Égypte et l'Assyrie, l'Étrurie, la Lycie et l'île de Chypre offrent quelques-unes de leurs plus précieuses dépouilles; enfin, sans parler des bijoux, des bronzes, des vases, des terres cuites que renferment les salles consacrées aux antiquités grecques et romaines, sans parler même des débris du Mausolée et des colonnes sculptées d'Éphèse, l'archéologue et l'artiste, s'ils veulent pénétrer le secret du génie et du prestige d'Athènes, s'ils veulent se faire quelque idée de ce que dut être le Parthénon dans sa première fleur de beauté, quand il sortit des mains d'Ictinos et de Phidias, ne peuvent plus se contenter d'avoir visité et longuement étudié les ruines de l'Acropole; au voyage de Grèce, il leur faut ajouter celui de Londres, et passer en face des marbres d'Elgin quelques-unes de ces heures que n'oublient point ceux qui en ont savouré les délices.

Le musée où sont rassemblés aujourd'hui tant de matériaux scientifiques et de tels chefs-d'œuvre de l'art a été fondé, par acte du parlement, dans le cours de l'année 1753; mais c'est seulement dans la première moitié de ce siècle qu'il a pris de l'importance, que l'opinion s'y est intéressée, que les pouvoirs publics s'en sont préoccupés, et qu'ils ont commencé à lui fournir libéralement les moyens de se développer et de saisir, pour augmenter ses collections, toutes les occasions propices. Les bâtimens mêmes qu'il occupe aujourd'hui, et où il se trouve déjà à l'étroit, ont été construits de 1823 à 1852, sur les plans de Robert et de Sydney Smirke. Quant à la nouvelle salle de lecture, dont les Anglais sont fiers à juste titre, elle ne date que de 1856. L'édifice, de trois côtés enveloppé de maisons, ne se montre que par sa façade tournée vers le sud, le long de Great-Russell-street; cette façade, avec son pavillon central orné d'un fronton décoré par Westmacott, avec ses deux ailes en saillie et sa haute colonnade ionique, a des défauts de plan et d'exécution qui frappent tout d'abord un homme du métier; pour n'en indiquer qu'un, la saillie des deux ailes, auxquelles l'architecte a donné les mêmes dimensions qu'au pavillon central, semble diminuer celui-ci, qui se trouve plus éloigné du spectateur; la perspective altère ainsi les proportions au détriment de

l'effet général. L'ensemble ne manque pourtant pas d'ampleur et de noblesse; par malheur, faute de place pour les ateliers et les magasins, on a bouché les portiques jusqu'au tiers environ de la hauteur des colonnes, on a bâti là des galeries en planches qui sont bien tout ce qu'il y a de plus disgracieux et de plus triste à l'œil. La balustrade de l'attique qui surmonte l'entablement se profilerait avec bonheur sur l'azur du ciel et le vert des platanes, si quelque chose se détachait jamais sous ce ciel presque toujours bas et voilé, si tout ne s'y éteignait et ne s'y confondait dans la brume. Le climat est vraiment ici cruel pour les architectes et les sculpteurs! On a beau s'être servi d'une belle pierre, dont le grain serré résiste aux intempéries de l'hiver et garde aux arêtes des moulures toute leur netteté; les brouillards, mêlés de fumée de charbon, déposent sur toutes les surfaces que baigne l'air du dehors une épaisse couche de crasse et de suie. Cette teinte fuligineuse n'est par malheur pas même uniforme; elle est tachée de blancheurs importunes qui en font encore ressortir l'opacité et la laideur. Tel plan vertical, le long duquel glisse librement l'eau de pluie, est resté presque blanc; tout ce qu'abrite une saillie est enfumé et sombre. C'est surtout dans les sculptures que cette inégalité de ton produit un effet déplorable. On obtient ainsi un mélange de noirs et de clairs où la couleur acquise du marbre contrarie, en le faussant ou l'exagérant, le jeu naturel de la lumière et de l'ombre tel que l'avait cherché l'artiste. Sous cette espèce de voile qu'interrompent et que déchirent par endroits des jours mal placés, le mouvement et le modelé des figures se dérobent.

Par ses origines, par l'âge des collections qui en ont fourni le premier noyau, le Musée-Britannique a donc un passé qui représente déjà plus d'un siècle, et l'Angleterre n'a rien épargné pour que l'édifice fût digne des trésors qu'il renfermait. Il forme ainsi comme la transition, il tient le milieu entre ces musées tout jeunes, tels que celui de South-Kensington, qui sont nés de l'industrie contemporaine et qu'elle a bâtis en fer, comme des halles ou des gares, et ces vieux musées, enfans de la renaissance italienne ou française, qui sont eux-mêmes des bâtimens admirés, des modèles de goût, la représentation attachante et sincère d'une époque passionnée pour les arts, d'un génie original. Ce n'est point le Vatican, les Offices ou le palais Pitti, ni le Louvre; il n'a point, comme ces glorieux édifices, cette beauté architecturale et, si l'on peut ainsi parler, ce caractère personnel qui n'appartiennent qu'aux œuvres de peuples et de siècles privilégiés; il n'a pas ce prestige des souvenirs lointains que le temps seul peut donner, comme seul il fait croître ces grands chênes et ces ormes puissans qui font le charme

de la campagne anglaise. Ce n'est pourtant pas, comme le musée de South-Kensington, un nouveau-né qui a grandi trop vite, un parvenu qui s'est mis dans ses meubles en jetant l'argent par les fenêtres, en achetant sans compter tout ce qu'il trouvait sur le marché.

Par l'esprit dont étaient animés les créateurs des collections d'où est sorti le Musée-Britannique, celui-ci relève d'une double tradition. C'est d'une part ce grand mouvement de recherches sur l'histoire et les antiquités nationales qui commence en Angleterre vers la fin du XVIe siècle, et qui ne fut pas étranger aux révolutions politiques du XVIIe; c'est d'autre part cet élan de curiosité scientifique dont Bacon a donné le signal, et qui bientôt s'est poursuivi si brillamment avec les Locke et les Newton, avec les premiers membres de la *Société royale;* mais l'œuvre commencée avec tant d'ardeur par quelques hommes éminens fut ensuite entravée par bien des défaillances et des langueurs. Le germe fécond qu'ils avaient confié au sol est resté longtemps comme endormi et presque stérile. Le musée a été fondé une seconde fois, vers le commencement de notre siècle, par l'importance qu'y ont prise en quelques années les monumens des civilisations antiques. Alors, grâce aux sacrifices généreusement consentis par les représentans de la nation, ce grand dépôt s'est enrichi et augmenté avec une rapidité qui s'explique par l'opulence du peuple anglais et par le point d'honneur qu'il s'est fait de ne se laisser dépasser par personne dans cette voie; alors a été bâti l'édifice actuel. Dans ce sens, le Musée-Britannique, comme les musées de Berlin et de Munich, date du XIXe siècle; il est le fils de cette seconde renaissance dont la flamme a jailli vers la fin du siècle dernier sur plusieurs points de l'Europe à la fois, et que caractérisent les progrès de la critique et la prédominance de la méthode historique. Par les chefs-d'œuvre de l'art attique jusqu'alors inconnus qu'il a offerts dès 1816 aux yeux soudainement éblouis des archéologues et des artistes, il marque une époque qui a son importance dans l'histoire de l'esprit humain : c'est le moment où le monde moderne s'aperçoit que jusqu'alors l'Italie lui avait masqué et caché la Grèce. Derrière les lettres et les arts de Rome, littérature d'imitation, arts de décadence, on a tout d'un coup vu reparaître le pur génie de la Grèce, cette mère de l'épopée, de l'ode et du drame, de l'éloquence politique, de l'histoire et de la philosophie, de la Grèce, qui dans le domaine de la plastique a découvert ou du moins combiné et fixé dans leurs plus heureuses proportions les plus belles formes architecturales, et donné de la figure humaine l'interprétation la plus fidèle et en même temps la plus noble qui en ait jamais été présentée. C'était comme si, dans ce lointain du passé,

Dans ces grands horizons pleins de rayonnemens,

que le regard de l'historien interroge et sonde pour y retrouver les traits et la physionomie des grands peuples d'autrefois, on voyait soudain se dresser, par-delà les sept collines couvertes de leurs énormes et pompeux édifices, de leurs thermes et de leurs amphithéâtres, l'acropole d'Athènes vue de la plaine au moment où le soleil couchant en caresse amoureusement les marbres et teint d'un rose tendre la façade des Propylées, le fronton occidental du Parthénon et la tribune des Caryatides.

I.

Il importe de montrer comment il se fait que le Musée-Britannique réunisse encore aujourd'hui des collections qui partout ailleurs se sont formées et développées séparément; il importe aussi d'expliquer par suite de quelles circonstances le musée, traité d'abord avec indifférence par la couronne, le parlement et la nation, a fini par s'imposer à leur attention et à leur intérêt. Ce qu'est aujourd'hui ce grand établissement, dont aucun Anglais ne parle sans un légitime orgueil, on ne saurait le comprendre, si l'on n'en esquisse rapidement l'histoire. Pour bien rendre compte de ces apparentes singularités, l'historien ne doit même pas s'arrêter à ce que les Anglais appellent l'*acte d'incorporation*, c'est-à-dire à la prise de possession par l'état et à la charte de fondation; il lui faut remonter, comme on aime à le faire aujourd'hui pour les hommes célèbres dont on écrit la biographie, jusqu'au-delà du jour de naissance officiel, jusque dans la période de gestation (1).

Les écrivains anglais sont les premiers à le remarquer : le Musée-Britannique ne doit pour ainsi dire rien aux princes qui se sont succédé, dans ces derniers siècles, sur le trône de la Grande-Bretagne. Il en est tout autrement en France; dès la fin du XIVe siècle, Charles V forme cette *librairie* du Louvre qui est devenue avec le temps la Bibliothèque royale; plus tard, Valois et Bourbons achètent

(1) C'est au livre de M. Edward Edwards, *Lives of the founders of the British Museum*, que sont empruntés la plupart des détails qui suivent. L'ouvrage est écrit avec quelque affectation; il n'est pas très bien composé, et contient bien des faits et des discussions qui ne se rattachent que de loin au sujet; mais ce n'en est pas moins un précieux répertoire de renseignemens presque toujours puisés à de bonnes sources et dont beaucoup ne se trouvent nulle part ailleurs. Tous les ouvriers de la première et de la dernière heure qui ont apporté leur pierre à l'édifice, l'auteur en parle avec un affectueux respect auquel le lecteur s'associe volontiers. Le patriotisme est d'ailleurs ici exempt de préjugés; M. Edwards sait bien ce qui a été fait sur le continent dans l'intérêt des sciences et des arts, il l'indique avec discernement et convenance.

en Italie ces chefs-d'œuvre de la peinture moderne et de la sculpture antique qui sont aujourd'hui l'honneur de nos galeries nationales après avoir jadis décoré les palais de nos souverains. Un François Ier ne se contente pas de faire travailler pour lui, c'est-à-dire pour la France, les plus grands artistes de son temps, les Raphaël, les André del Sarto, les Benvenuto Cellini; il envoie jusqu'en Orient des savans chargés de lui rapporter des marbres, des pierres gravées, des médailles, des plantes rares, et Louis XIV, dans le cours du siècle suivant, reprend avec plus d'éclat encore toutes ces traditions des Valois. Commandes aux peintres et aux sculpteurs, achats de manuscrits et de livres, missions scientifiques se poursuivent et se répètent, depuis le XVIe siècle jusqu'à nos jours, par les ordres des rois ou de leurs principaux ministres, au nom de la couronne, mais dans l'intérêt du pays; les artistes ont sous les yeux d'admirables modèles, les érudits trouvent dans ces riches collections des matériaux qu'ils s'exercent à classer et à mettre en œuvre. La France moderne, depuis la révolution, a rattaché l'un à l'autre, par le lien d'une administration commune, tous ces grands dépôts de la science et de l'art, elle en a fait l'inaliénable propriété de la nation; mais, — on ne saurait l'oublier, — les cadres en ont été préparés, et les plus précieux peut-être des objets qu'ils renferment ont été recueillis par l'intelligente et libérale initiative de la royauté française, dans un temps où l'on pouvait acquérir à prix d'argent ce qui n'a plus de prix aujourd'hui, ce qui ne sortira plus des grandes collections nationales. Si Raphaël n'avait pas peint tout exprès pour François Ier la *Sainte Famille* du Louvre, pourrions-nous espérer, avec toutes les ressources de notre budget, acquérir jamais une telle merveille?

Rien de semblable en Angleterre, au moins jusqu'à la fin du dernier siècle, jusqu'au règne de George III. Parmi les Tudors et les Stuarts, il y eut des princes remarquables à divers titres; mais ils furent tous tellement absorbés par la politique, par la révolution religieuse qu'ils provoquèrent ou qu'ils combattirent, par leurs luttes contre les parlemens, qu'ils n'eurent point le loisir de rechercher ces jouissances délicates. Dans la longue série de ces princes, on n'en compte qu'un seul chez qui les contemporains aient signalé ces goûts et ces curiosités, et encore n'a-t-il point régné : c'est Henry, prince de Galles, fils aîné de Jacques Ier. Ce jeune homme, qui mourut à dix-huit ans, avait donné de lui la plus haute idée à tous ceux qui l'approchaient; on s'est souvent demandé quel cours auraient pris les affaires de l'Angleterre et ce qui aurait été changé dans son histoire, si Henry eût vécu, s'il avait occupé le trône à la place de Charles Ier. Quoi qu'il en soit, Henry avait la passion des

livres; dans sa courte vie, par de larges et judicieuses acquisitions, il augmenta singulièrement la vieille bibliothèque privée des rois d'Angleterre. Quant aux princes de la maison de Hanovre, on sait combien ils avaient l'esprit épais et fermé. Ils ont eu l'honneur de fournir aux partisans de la monarchie constitutionnelle un thème très précieux; on a insisté sur leur médiocrité, leur ignorance, leur égoïsme, leurs vices grossiers, et on en a rapproché la prospérité dont l'Angleterre a joui depuis la mort de la reine Anne, et les grandes choses qu'elle a faites pendant cette période. Nous n'avons point à discuter ici l'argument; ce qui est certain, c'est que de pareils souverains n'avaient pas l'intelligence assez cultivée, assez fine, assez ouverte, pour s'éprendre de ce noble luxe et pour songer à doter leur patrie adoptive *du superflu, chose si nécessaire.* Seul de toute sa race, le malheureux George III, avant que la folie ne fût venue obscurcir et troubler sa pensée, avait fait preuve sinon d'une haute portée d'esprit et d'une grande distinction, tout au moins d'une curiosité assez éclairée et d'une réelle bonne volonté; il s'intéressait aux voyages et aux découvertes des grands navigateurs contemporains; il aimait, il respectait les livres, et même il les ouvrait et les lisait quelquefois.

Quant au parlement, il ne se montra, pendant toute cette période, guère plus sensible aux avantages à retirer de la fondation des bibliothèques et des musées. Les hommes d'état qui le dirigèrent pendant tout le XVIIe siècle eurent une autre tâche à remplir; il leur fallut, à travers toute sorte de vicissitudes et de dangers, lutter contre la prérogative royale, faire triompher la liberté politique et religieuse. Leurs successeurs, au siècle suivant, ne furent pas moins occupés; ils eurent à fonder la succession protestante et à fournir aux dépenses de toutes ces grandes guerres que l'Angleterre soutint en Europe et en Amérique, dans l'Inde, en Égypte et sur toutes les mers, depuis les dernières années de Louis XIV jusqu'à la chute de Napoléon. Parmi les efforts et les anxiétés de pareilles luttes, ils sont excusables d'avoir négligé les intérêts de la science et de l'art; personne en Angleterre ne les accusera d'avoir perdu leur temps.

N'est-il pas naturel d'ailleurs que ces curiosités et ces goûts ne se soient répandus en Angleterre que bien après être devenus très communs sur le continent? Ces bibliothèques, ces musées qui jouent un si grand rôle dans la vie intellectuelle des peuples modernes, c'est le génie de la renaissance qui les a fondés; or, dans sa période héroïque, la renaissance fut surtout italienne et française. C'est à Florence et à Rome qu'après bien des siècles où ce culte n'avait plus eu d'autels on vit renaître cette adoration émue de la beauté, ce sentiment exquis de la forme vivante, qui avait été l'honneur et

la joie de la Grèce. Grâce aux fréquentes expéditions de nos rois au-delà des Alpes, la France des Valois s'initia bien vite à cette religion de l'art, et bien des âmes s'y éprirent d'un enthousiasme sincère pour les chefs-d'œuvre retrouvés des anciens ou pour ceux des modernes leurs émules. Il en fut de même pour les livres, qui mettaient à la portée de tous ces textes antiques où la pensée des grands peuples d'autrefois s'exprimait encore plus clairement que dans les ouvrages de la plastique. Proches parentes et proches voisines, l'Italie et la France ont cultivé presque avec la même ardeur mêmes goûts et mêmes études; sous une même influence, bibliothèques et musées se multiplièrent dans les deux pays; après avoir fait l'orgueil des seigneurs et des petits princes, ils se changèrent, à mesure que s'éteignirent les dynasties locales, en grandes collections d'état, chères au peuple qui en jouissait, célèbres dans toute l'Europe, rendez-vous des curieux et des savans.

L'Angleterre ne se trouvait pas dans les mêmes conditions. Elle était bien loin de cette Italie où l'antiquité s'était soudain dégagée de son linceul, où les marbres vivans étaient partout sortis de terre, comme les fleurs au printemps, pour réveiller l'art endormi. Les luttes religieuses et l'esprit sectaire, tout en trempant les âmes et en les préparant à la conquête de la liberté politique, contribuèrent encore à isoler l'Angleterre; plus tard, les longues guerres contre la France eurent un effet analogue. Aujourd'hui l'Angleterre est en paix avec tout le continent et l'on va en dix heures de Londres à Paris; aussi, quand il fait beau, serait-on tenté de prendre le détroit pour une rivière un peu plus large que les autres. Craignons que le chemin de fer et le bateau à vapeur ne faussent nos appréciations historiques. Jadis l'Angleterre était bien une île, et le vers de Virgile gardait tout son sens; on pouvait parler *des Bretons que la mer séparait de tout le reste du monde*,

Penitus toto divisos orbe Britannos.

Traverser la Manche était toujours chose hasardeuse; en temps de guerre, on tombait aux mains des croiseurs ennemis; en temps de paix, on était à la merci d'une bourrasque. Un voyage sur le continent comportait de grands risques et coûtait très cher; il n'était à la portée que d'un petit nombre de privilégiés; il restait un luxe trop rare pour que se répandissent dans le gros de la nation des goûts qui étaient ailleurs bien moins rares et plus encouragés. En dehors des questions d'affaires et de politique, l'opinion en Angleterre n'était guère susceptible de se passionner que pour tout ce qui touchait à l'interprétation de la Bible et à son autorité.

Le rôle qui, dans l'Europe méridionale, avait appartenu aux

princes, secondés par les classes supérieures, ce rôle que ne réclamèrent en Angleterre ni la couronne ni le parlement, de simples particuliers s'en emparèrent et le remplirent avec honneur. C'est là un des phénomènes qui caractérisent l'Angleterre : pas de pays où l'état ait plus laissé à faire aux individus, et où ceux-ci aient accepté plus volontiers et plus brillamment exercé certaines attributions ailleurs réservées aux pouvoirs publics. Le Musée-Britannique a dû sa naissance à des pensées et à des libéralités privées, à la curiosité persévérante de quelques collectionneurs passionnés, à leur amour de la science et à leur patriotisme.

Le premier en date, sur cette liste des bienfaiteurs de l'Angleterre, c'est sir Robert Cotton, né en 1570. On ne saurait ici, comme les écrivains anglais, entrer dans de longs détails sur sa généalogie et sur sa vie politique. Il suffira d'indiquer que par les femmes il descendait de Robert Bruce, le célèbre libérateur de l'Écosse, d'où la signature *Ro. Cotton Bruceus*, qu'on lit encore sur les livres provenant de sa bibliothèque. Quant à la part prise par lui sous trois règnes aux affaires publiques, c'est assez de rappeler que, sans être arrivé ni même avoir jamais aspiré à figurer en première ligne dans les luttes parlementaires, ce personnage, membre influent de la chambre des communes pendant de longues années, fut étroitement mêlé à toutes les graves questions qui s'agitèrent de son vivant. Esprit avisé et judicieux plutôt que brillant, souvent consulté par Élisabeth et Jacques Ier comme l'un des hommes qui connaissaient le mieux l'histoire et le droit public de l'Angleterre, il finit par être jeté malgré lui dans l'opposition par les velléités despotiques de Charles Ier. D'ailleurs, dans la faveur comme dans la disgrâce, il n'était pas de ceux à qui suffisent la politique et les perspectives qu'elle ouvre à l'ambition. Au sortir de Cambridge, il s'était lié avec quelques hommes distingués que commençaient à préoccuper les antiquités nationales. Le doyen et le maître de ce groupe, c'était Camden, l'illustre auteur de la *Britannia*. Associé aux recherches de Camden, ayant visité avec lui plusieurs provinces de l'Angleterre, Cotton profita de ces voyages pour réunir un grand nombre de livres et surtout de pièces manuscrites, cartulaires, chartes, pouillés, documens de toute espèce ayant trait à l'histoire du pays; il ne négligea pas non plus les médailles. A ces acquisitions il employa la meilleure part d'une fortune considérable pour le temps. Ce qu'il ne pouvait acheter, il le dut souvent soit à son propre crédit d'homme politique, soit à la complaisance de ses amis et de ses nombreux correspondans. Aucun souverain anglais n'avait encore compris l'importance des papiers d'état; il n'existait point d'archives royales. Cotton put donc, sans choquer le prince,

réunir dans sa galerie une foule de documens qui, de nos jours, seraient regardés comme propriété publique. Est-il vrai qu'il se soit parfois approprié des documens sur lesquels il n'avait d'autre droit que sa passion? Ne lui arriva-t-il point d'emprunter et de ne jamais rendre? On l'en a beaucoup accusé; mais sied-il de se mettre à ce propos en grands frais d'indignation? Un tribunal aurait peut-être à condamner Cotton, ne fût-ce qu'à restitution; mais de tous les historiens qui ont consulté au musée les riches recueils formés par ses soins, pas un qui ne protestât, au moins tout bas, contre l'arrêt. Il convient en tout cas de réclamer le bénéfice des circonstances atténuantes. C'est grâce à ces larcins, selon toute apparence, qu'ont été sauvées les pièces ainsi détournées. Cotton était d'ailleurs bien connu; il ne pouvait se résoudre à se séparer d'un manuscrit curieux. C'était aux prêteurs à prendre leurs précautions. « Ne nous induisez pas en tentation, » dit à Dieu le chrétien dans l'oraison dominicale; or prêter un objet rare à un collectionneur, c'est soumettre le malheureux à une épreuve vraiment au-dessus des forces humaines. Tant pis pour l'imprudent qui tente ainsi son prochain!

La bibliothèque de Cotton était donc devenue le dépôt le plus riche et le mieux classé de pièces ayant trait au passé de l'Angleterre; c'étaient comme des archives publiques appartenant à un particulier. Les grands seigneurs y faisaient des recherches pour établir leur généalogie; s'agissait-il de quelque dispute de préséance ou de quelque conflit entre des autorités rivales, c'était à Cotton que l'on allait demander des précédens historiques. Plus d'une fois la couronne et ses ministres sollicitèrent ainsi de Cotton des avis motivés sur des questions de droit international. Ce fut là, pendant longtemps, la source de vives jouissances pour l'heureux propriétaire de ces trésors; mais ce fut aussi la cause des chagrins qui attristèrent ses derniers jours. Le moment était venu où le parlement entreprenait de resserrer dans de plus étroites limites la puissance royale; les Stuarts n'avaient pas, pour s'imposer au pays, le prestige et l'énergique ascendant d'un Henry VIII ou d'une Élisabeth. Dans la lutte obstinée qui s'engagea bientôt après l'avénement de Charles Ier, les chefs de l'opposition se placèrent sur le terrain de ce que nous appelons le *droit historique*. Or les principaux de ces personnages, Elliot, Rudyard, Pym, étaient intimement liés avec Cotton, et celui-ci connaissait trop bien l'histoire de son pays pour n'être pas fermement convaincu qu'elle déposait tout entière en faveur du droit imprescriptible que réclamait le peuple anglais de ne payer d'impôts que ceux qui auraient été librement votés par ses représentans. Il ne prit point lui-même une part très

active aux débats parlementaires, il était surtout homme de cabinet; mais il ne se fit point faute de fournir des argumens et des faits à ces juristes opiniâtres qui ne marchaient que preuves en main. Un des plus célèbres discours d'Elliot, prononcé en 1625, passe pour avoir été préparé par Cotton. Aux yeux de la cour, cette bibliothèque était comme l'arsenal où tous les ennemis du roi venaient chercher et fourbir leurs armes. De là de grandes colères, qui se traduisirent d'abord par de publics affronts infligés à l'amour-propre de Cotton; mais un coup plus cruel était réservé au vieillard. En 1629, sous un prétexte dont ceux même qui s'en prévalaient ne pouvaient guère être dupes, le roi fit apposer les scellés sur la bibliothèque de sir Robert Cotton, et le cita, avec trois grands seigneurs du parti libéral, devant la chambre étoilée. Le procès ne pouvait aboutir; il était facile à l'accusé de prouver qu'il n'était pour rien dans le pamphlet dont la paternité lui était attribuée, ou qu'on lui reprochait d'avoir tout au moins reproduit et fait circuler; mais pour un homme de son âge, — il allait avoir soixante ans, — c'était la plus dure de toutes les privations que de se voir chassé de cette bibliothèque où il vivait depuis tant d'années, où il passait ses jours et une partie de ses nuits. Comme par dérision, on lui permettait de se la faire ouvrir, s'il avait besoin d'y chercher des pièces pour sa défense, par un secrétaire du conseil privé qui devait en garder les clés; mais ces visites rapides, sous l'œil jaloux d'un surveillant, étaient moins une consolation qu'un surcroît d'amertume. Près de deux ans se passèrent ainsi : la poussière s'amassait sur les rayons des douze grandes armoires dont chacune, surmontée par le buste d'un empereur romain, était désignée dans le catalogue par le nom du césar qui la décorait; faute d'air et de lumière dans les galeries fermées, les manuscrits souffraient de l'humidité et les tranches des livres les plus rares et les plus aimés se piquaient et jaunissaient. En vain, pour obtenir que le libre accès de son trésor lui fût rendu, le malheureux adressa-t-il au roi les plus humbles suppliques, en vain plusieurs des ministres s'entremirent-ils en sa faveur. Charles avait été blessé dans son orgueil : au bout de quelques mois, il leva les arrêts d'abord infligés à Cotton et à ses coaccusés; mais les livres et les manuscrits restaient toujours captifs. Les amis du vieillard le voyaient avec douleur changer à vue d'œil; « ses traits, écrit un de ses compagnons d'étude, Symond d'Eves, étaient devenus d'une sombre pâleur; on eût dit la face d'un mort. » — « Cette affaire me tue, » répondait-il à ceux qui tentaient de le consoler. Sa faiblesse augmenta peu à peu; il prit le lit. Prévenu de la gravité du mal, le roi se laissa arracher la permission de rouvrir la bibliothèque; on en

prévint en toute hâte le mourant. « Vous venez trop tard, dit-il au messager, mon cœur est brisé. » Quelques jours après, le 6 mai 1631, il expirait.

La passion de celui que la mort venait de frapper n'avait rien eu de puéril ni d'égoïste. Ce qu'il avait recherché pendant près de quarante ans, ce n'était point ces raretés qui font la joie des bibliomanes, c'était ce qui pouvait le mieux instruire ses concitoyens de ce qu'ils étaient le plus intéressés à savoir. Tous ces documens qu'il avait réunis, c'était l'histoire authentique de l'Angleterre; c'était donc en même temps comme le dossier du grand procès que l'Angleterre soutenait contre ses rois, c'était les titres retrouvés de la nation.

La bibliothèque de sir Robert Cotton, par son caractère historique et national comme par la libéralité qui l'ouvrait à toutes les recherches, avait été déjà comme une sorte de bibliothèque publique placée dans la capitale de l'Angleterre. Le fils du fondateur, sir Thomas, au milieu de la guerre civile qui menaça son repos et le mit parfois en danger, réussit pourtant à la conserver intacte. Il fit plus : une fois la paix rétablie, il l'entretint et l'augmenta. Le troisième héritier du titre et des biens de la famille, peut-être embarrassé d'une collection qui tenait beaucoup de place et demandait beaucoup de soin, se résolut à en faire don au pays. Ce don fut accepté par acte du parlement, en 1700, sous les clauses et dans les termes qui suivent : « La bibliothèque cottonienne sera conservée, au nom de la famille, pour l'usage et l'avantage du public. Par conséquent, suivant le désir dudit sir John Cotton et à sa requête, ladite maison patrimoniale et aussi ladite bibliothèque, avec les monnaies, médailles et autres raretés qui s'y rattachent, formera une fondation perpétuelle représentée par des *trustees* qui se succéderont sans interruption. »

Nous avons conservé ici le mot anglais *trustee*, et nous l'emploierons souvent dans le cours de ce travail. C'est que, pour ce mot, comme pour beaucoup d'autres termes du droit anglais, il n'y a point d'équivalent en français; il faudrait se contenter d'à-peu-près, tous plus ou moins inexacts. Le *trustee* anglais est un fidéicommissaire, propriétaire ou mandataire, suivant les cas, à charge de conserver et de rendre sous le seul contrôle du grand chancelier. En Angleterre, on peut faire des fondations en léguant ou en donnant à des *trustees*. En France, il faut léguer ou donner à un établissement ayant capacité pour recevoir, c'est-à-dire reconnu par le gouvernement comme établissement public ou d'utilité publique. En Angleterre au contraire, par la simple volonté du testateur, la fondation devient une personne morale qui se soutient en quelque sorte par elle-même.

Les premiers *trustees* désignés par Cotton furent quatre membres de sa famille, plus le lord chancelier, le président de la chambre des communes et le lord *chief justice* en vertu de leur office. Au décès de l'un des fidéicommissaires représentant la famille (*family trustees*), celui qui en serait alors le chef désignerait un successeur parmi ses parens ou alliés.

C'était la réalisation d'une pensée déjà ancienne. Sous Élisabeth, tout un groupe d'hommes distingués, parmi lesquels figuraient Cotton et Camden, avaient demandé à la reine de prêter l'appui de son auguste patronage à la fondation d'une bibliothèque nationale qui aurait surtout pour objet de réunir et de conserver les principaux monumens de l'histoire d'Angleterre. Les pétitionnaires se chargeaient des démarches et frais nécessaires; ils ne demandaient à la couronne que son concours moral et le droit d'appréhender en son nom dans les résidences royales les documens qui s'y trouveraient. Élisabeth semblait digne de saisir les avantages de cette création; mais d'autres soins l'en détournèrent; le projet n'eut point de suite. Cette entreprise, dont l'honneur avait ainsi échappé à la couronne, un particulier l'avait accomplie avec ses propres ressources; un des héritiers de Cotton, en offrant la collection à l'Angleterre, ne fit en quelque sorte que conduire à sa conclusion logique la pensée de son aïeul. C'est bien à l'érudit et au patriote, à l'ami de Camden et de Selden comme à celui de Pym et d'Elliot, que l'Angleterre doit la première bibliothèque qu'un acte solennel ait affectée à un usage public. Les manuscrits, les livres imprimés qu'elle contenait, forment encore aujourd'hui, dans le grand dépôt national, un fonds séparé que les bibliophiles ne consultent point sans respect. On est donc en droit de décerner à sir Robert Cotton, avec M. Edwards, le titre de premier fondateur du Musée-Britannique. S'il n'a pas connu le nom, il a donné l'idée et l'exemple de l'œuvre; d'autres vont venir qui la continueront et la développeront.

II.

Le parlement avait voté 4,500 livres pour l'achat de la maison patrimoniale des Cotton, à Westminster, afin, dit l'acte, « qu'il soit possible à sa majesté de faire profiter de cette précieuse collection ses propres sujets et les savans étrangers; » mais le moment était mauvais. Jamais la lutte des partis n'avait été si violente en Angleterre et n'avait plus occupé tous les esprits que dans ces premières années du XVIIe siècle. La malheureuse collection, laissée presqu'à l'abandon, fut en 1712 transportée à Essex-house, dans le Strand, puis en 1730 rapportée à Westminster dans Ashburnham-house. Elle

y était à peine depuis quelques mois quand elle faillit disparaître dans un incendie : il fallut jeter en toute hâte la plupart des volumes par les fenêtres. Lorsqu'on fit ensuite l'inventaire, de 958 manuscrits alors portés au catalogue, plus de 100 étaient « perdus, brûlés ou entièrement gâtés, » comme le dit le rapport présenté aux chambres; un bien plus grand nombre avait plus ou moins souffert du feu. Une certaine quantité de volumes purent être défaits, réparés et reliés à nouveau dans un bref délai; mais beaucoup d'autres étaient restés jusqu'à nos jours dans l'état où la flamme les avait mis; on peut en juger par un de ces manuscrits qui se trouve encore aujourd'hui exposé au Musée-Britannique. On n'osait toucher à ces masses de parchemins noircies, froncées, crispées par la flamme; on craignait de les réduire en poussière en y mettant le doigt. Il y avait pourtant là des trésors, des recueils de pièces que les historiens ne se consolaient pas de ne pouvoir consulter. Depuis 1824, on s'est donc remis à l'œuvre; à force de patience et de soins, MM. Forshall et Madden, qui se sont succédé au département des manuscrits, ont réussi à séparer et à fixer les feuillets calcinés; ils ont ainsi pu recomposer près de 300 volumes de documens, dont beaucoup étaient regardés comme perdus sans ressource pour la science.

Cet accident fit accuser de négligence le célèbre Bentley, alors investi du titre de bibliothécaire, mais il eut un heureux contrecoup : il décida un officier distingué, le major Arthur Edwards, à léguer la somme alors très considérable de 7,000 livres pour la construction d'un édifice spécial, où les livres, grâce à leur isolement et aux précautions prises, se trouveraient mieux protégés contre de pareilles catastrophes. Le legs était grevé de rentes viagères qui l'empêchaient d'être aussitôt disponible; on ne fit donc rien. Ce qui restait de la bibliothèque des Cotton resta réuni, dans Ashburnham-house, aux livres qui appartenaient à la couronne. Malgré l'indifférence des princes qui s'étaient succédé sur le trône, la bibliothèque royale, vers le commencement du XVIIIe siècle, comprenait plus de 12,000 volumes, dont beaucoup de raretés. On y remarquait, parmi les manuscrits, le fameux *codex alexandrinus*, un des plus anciens textes de l'Écriture sainte qui nous soient parvenus, et plusieurs vieilles chroniques anglaises, transcrites ou composées pour le souverain régnant, le groupe des romans que John Talbot, comte de Shrewsbury, avait fait recueillir pour Marguerite d'Anjou, et la copie autographe du *Basilicon*, cette étrange composition de Jacques Ier, où, dans la pensée du royal auteur, son fils devait apprendre son métier de souverain. Parmi les imprimés se trouvaient d'admirables livres offerts en divers temps aux rois de la maison de

Tudor, entre autres une superbe série d'ouvrages sur vélin, enrichis d'enluminures, provenant des presses d'Antoine Vérard, de Paris, et donnés en présent à Henry VII. Ceux de ces volumes qui ne remontaient pas ainsi à des règnes antérieurs avaient été acquis par Henry, le fils aîné de Jacques Ier, pendant cette courte vie qui laissa tant de regrets et d'espérances déçues. Bentley, conservateur tout ensemble de la bibliothèque royale et de celle de Cotton provisoirement réunies, sentait avec sa vive intelligence quel parti on pouvait déjà tirer de ces élémens peu hétérogènes : « Il est aisé de prévoir, écrivait-il vers 1730, combien la gloire de notre nation serait relevée par la création d'une bibliothèque contenant toute sorte de livres et librement ouverte à tous ceux qui voudraient la consulter. » Une vingtaine d'années plus tard, deux des *trustees* chargés de veiller sur le noble héritage légué à la nation par la famille Cotton présentaient au parlement une pétition qui s'inspirait à peu près des mêmes pensées : ils remontraient que jusque-là, pendant près d'un demi-siècle, faute d'un bâtiment convenable et d'une demeure fixe, la bibliothèque était restée presque inutile au public, qu'elle avait été exposée, par plusieurs déménagemens, à toute sorte de dangers et qu'elle avait une fois couru le risque d'être complétement détruite par le feu ; ils demandaient que l'on commençât enfin les constructions en vue desquelles des fonds avaient été laissés par le major Edwards. « Nous sommes pleinement persuadés, ajoutaient-ils, qu'un édifice élevé sur un plan aussi imposant se remplira peu à peu par l'effet des libéralités privées, et qu'il deviendra bientôt un réservoir commun où conserver sans crainte toute espèce de curiosités, tout ce qui, dans son genre, est exquis et rare. De plus, une institution de cette sorte affectée à l'usage du monde savant sera une nouveauté qui fera grand honneur à la nation ; ce sera un ornement qui manquait depuis longtemps à cette grande cité et un événement qui comptera dans l'histoire de notre temps. » Les pétitionnaires avaient un juste instinct de l'avenir ; le moment était venu où, pour former ce trésor national qu'ils devinaient et qu'ils semblaient entrevoir, allaient se réunir des collections de nature et d'origine diverses, fruit des goûts distingués de quelques grands seigneurs ou des recherches plus méthodiques de quelques savans.

Malgré son importance, la collection d'Arundel ne nous arrêtera pas ; c'est seulement en 1831 que, par suite d'un échange conclu avec la Société royale, les manuscrits qu'elle renfermait sont entrés au Musée-Britannique. Quant aux marbres, un grand nombre ont été égarés ou enfouis, quelques-uns même, paraît-il, changés en rouleaux pour égaliser ces pelouses anglaises dont le court et

fin gazon fait la joie des joueurs de *crocket;* d'autres, en passant par les mains de lord Pomfret, sont arrivés à l'université d'Oxford. Le cabinet de camées et d'intailles est aujourd'hui en la possession du duc de Marlborough. Le Musée-Britannique n'a donc hérité que d'une bien faible partie des objets rassemblés par le comte d'Arundel; mais le nom de ce personnage n'en mérite pas moins d'être cité à côté de celui de sir Robert Cotton. C'étaient presque des contemporains; le comte, né en 1578, avait quelques années de moins. Tous les deux tirèrent de leur rang et de leur fortune à peu près le même parti; mais, tandis que Cotton était surtout préoccupé des antiquités nationales et ne quitta jamais l'Angleterre, son noble émule passa une partie de sa vie sur le continent, et, s'il acquit bien aussi parfois des livres et des manuscrits, il rechercha surtout les statues, les pierres gravées, les tableaux, les œuvres enfin de l'antiquité grecque ou de la renaissance italienne. L'ambassadeur d'Angleterre à Constantinople, sir Thomas Roe, était chargé de faire pour lui des achats de marbres; il surveillait un agent énergique et habile que le comte entretenait en Orient. Cet agent fouillait les bibliothèques des couvens, parcourait la Morée et visitait toutes les îles de l'Archipel; c'est ce dont témoigne une correspondance encore existante (1). D'autres personnes exploraient l'Italie, l'Allemagne et les Flandres. Arundel-house à Londres était ainsi devenu une sorte de musée : le propriétaire n'était pas moins empressé à l'ouvrir qu'il n'avait été prodigue à le former.

Chassé d'Angleterre par la révolution, lord Arundel mourut en 1646 à Padoue. Par malheur, ses descendans immédiats n'héritèrent pas de ses goûts et n'entretinrent même pas la collection; ils en laissèrent périr une partie. Ceci prouve combien étaient encore rares alors, jusque dans les rangs de la plus haute noblesse, ce sentiment éclairé du beau, ces curiosités de l'archéologue et de l'artiste. On n'en doit être que plus reconnaissant à qui fraya la voie et donna l'exemple avec tant d'éclat. Le comte d'Arundel fit école. A lui commence la lignée de ces nobles amateurs qui ont employé les ressources de fortunes princières à enlever du continent et à grouper dans les châteaux de la Grande-Bretagne ces trésors d'art

(1) M. Schlieman se trouverait là un prédécesseur qu'il ignore sans doute, lui qui a cru mettre la main sur le trésor de Priam. Voici ce qu'écrit De Roe en 1621 : « J'ai aussi une pierre, détachée de l'ancien palais de Priam à Troie, taillée en forme de corne; mais je ne puis dire à quoi elle servait, et elle n'a pas d'autre beauté que son antiquité et le mérite d'appartenir bien réellement aux ruines de ce fameux édifice. Je n'aurais donc pas osé vous l'envoyer; mais, profitant de l'occasion de ce messager, je la lui ai remise pour que votre seigneurie puisse la voir et la jeter ensuite. » C'est sans doute d'Alexandria Troas, qui passait alors pour la Troie homérique, que provenait la pierre en question.

dont l'exposition de Manchester, en 1856, a pu donner quelque idée, trésors qui, par divers chemins, viennent souvent aboutir au Musée-Britannique ou à la Galerie nationale. Un siècle environ après sa mort, la *Société des dilettanti* se fondait à Londres, elle se proposait un rôle qu'elle a rempli au grand bénéfice de l'archéologie classique, celui de fournir aux dépenses de voyages d'exploration et de fouilles méthodiques en Grèce et en Orient; les noms de Chandler, de Stuart et Revett, de Pullan, témoignent de ce qu'elle a su accomplir avec ses seules ressources dans cet ordre de travaux. Or son vrai précurseur, c'est le comte d'Arundel; dans l'antiquité, elle l'aurait choisi pour son ancêtre déifié, pour son héros éponyme; elle lui eût élevé un autel dans la salle de ses séances.

C'est plutôt à la tradition de sir Robert Cotton que se rattache un autre amateur célèbre, Robert Harley, premier comte d'Oxford, plusieurs fois ministre sous la reine Anne. Sa politique a été très discutée; mais ce n'est point par ce côté qu'il nous intéresse, c'est par sa passion pour les livres et les manuscrits. Il avait commencé de bonne heure à créer sa splendide bibliothèque; au milieu du tracas des affaires, comme plus tard dans la retraite, il ne cessa de l'augmenter, et son fils aîné l'enrichit encore. Elle absorba plusieurs collections d'un grand prix; pour ne parler que de celles qui avaient été formées sur le continent, nous citerons les bibliothèques d'Auguste Loménie de Brienne, de Pierre Séguier, chancelier de France, et de l'érudit hollandais Jean Vossius. Grâce au journal du bibliothécaire Humphrey Wanley, nous pouvons suivre pas à pas les progrès de la collection. Comme Cotton, Oxford recherchait surtout les documens relatifs à l'histoire d'Angleterre, mais sa curiosité était plus étendue; il plaça aussi dans ses portefeuilles beaucoup de pièces précieuses ayant trait à l'histoire de la France et d'autres pays. Son fils hérita de ses goûts et continua ses achats. A la mort de celui-ci, en 1741, les manuscrits étaient au nombre de 8,000 et les imprimés d'environ 50,000. Toute la fortune passait à une fille, la duchesse de Portland. Les livres furent vendus et dispersés. Quant aux manuscrits, la duchesse les offrit au parlement contre la somme de 10,000 livres, qui était loin d'en représenter la valeur. On verra comment cette acquisition fut facilitée par le legs de sir Henry Sloane et par le mouvement d'opinion qu'il provoqua.

Deux hommes se partagent l'honneur d'avoir créé ce musée Sloane, qui devint au bout de trois quarts de siècle musée national. Le premier en date, sir William Courten, descendait d'un Flamand qui vint s'établir en Angleterre vers 1570. La famille prospéra, les Courten se firent négocians et armateurs, ils eurent bientôt des navires sur toutes les mers; mais en 1643, pendant les guerres civiles,

leur flotte marchande, mal protégée par une marine désorganisée, fut capturée par les Hollandais. D'une fortune énorme, il ne resta au quatrième Courten, né en 1642, qu'une assez large aisance, et encore pour fuir les poursuites des créanciers de son père lui fallut-il d'abord vivre sur le continent sous un nom supposé; mais cet exil développa chez lui des goûts qui devaient profiter à son pays. Il passa sa jeunesse à Montpellier et y revint dans son âge mûr; il y étudia les sciences naturelles, et s'y lia avec Locke et Tournefort. Il parcourut la France, l'Italie, l'Allemagne, et tira parti de cette existence errante pour se composer une collection des plus variées. Les suites de minéraux, de plantes, d'animaux empaillés et d'ouvrages à figures y occupaient la place principale; mais il y avait aussi tableaux et dessins de maîtres, monnaies antiques et modernes, belles médailles de la renaissance.

Les livres et les objets précieux n'aiment point à être logés en garni; pour que vraiment on en jouisse, il faut que chacun d'eux ait sa place choisie avec goût, à portée de l'œil et de la main, dans une pièce dont on a soi-même réglé toute la disposition. Courten revint donc à Londres en 1684, et, toujours sous le nom de Charlton, s'installa dans un vaste appartement d'Essex Court, Middle Temple. Son musée, nous dit-on, y occupait dix salles. Parmi les gens de bon ton, il fut bientôt de mode d'aller le visiter : Courten en faisait les honneurs en homme qui avait vécu dans la meilleure société de France et d'Italie. Les mémoires du temps, entre autres ceux de John Evelyn et de John Thoresby, nous ont conservé le souvenir de plusieurs de ces visites. Les curieux, les dames de la cour passaient là quelques heures agréables; quant aux savans, ils obtenaient aisément la permission d'y travailler tout à leur aise. Courten mourut en 1702; il léguait son cabinet au docteur Hans Sloane, dont il avait fait la connaissance à Montpellier, et dont les voyages et l'amitié avaient enrichi ses herbiers et ses vitrines de plus d'un précieux échantillon.

Né en 1660, Sloane était d'origine écossaise. Il manifesta dès sa première jeunesse un penchant des plus marqués pour les sciences naturelles; après avoir commencé ses études de médecine à Londres, il alla les achever à Paris et à Montpellier. Quand il rentra en Angleterre, à vingt-quatre ans, sa réputation l'y avait déjà précédé; l'année suivante, il était nommé membre de la Société royale, que l'on pourrait comparer à notre Académie des Sciences. Le duc d'Albemarle, gouverneur des Antilles anglaises, l'y emmena comme médecin; il y resta deux ans, et profita de ce séjour afin de réunir les matériaux de plusieurs grands ouvrages scientifiques et d'une galerie d'histoire naturelle. Celle-ci s'accrut rapidement, grâce à la

situation brillante de son propriétaire et à sa vaste correspondance; il avait la plus haute clientèle de Londres, il était premier médecin du roi, qui l'avait anobli, et en 1727 il succéda au grand Newton dans la présidence de la Société royale : notre Académie des Sciences l'avait nommé un de ses associés étrangers. En 1702, le cabinet de Sloane, quand il s'enrichit du legs de Courten, était installé à Bloomsbury, tout près de l'endroit où s'élève aujourd'hui le Musée-Britannique; depuis lors, d'année en année, des échanges, des legs, des achats importans, n'avaient pas cessé d'accroître la collection. Celle-ci en 1741 se trouvait à l'étroit dans la maison de Great-Russell-street. Sloane la transféra dans le château qu'il possédait à Chelsea. Ce qui est aujourd'hui un bruyant quartier de Londres était alors un village silencieux et retiré. Les curieux ne reculaient pourtant pas devant le voyage. Nous avons le récit d'une visite que le prince de Galles en 1748 fit au musée Sloane. « C'est un grand plaisir pour moi, dit-il en prenant congé, de voir en Angleterre une si magnifique collection. Elle honore la nation. Si elle était ouverte au public, il en résulterait des avantages qui s'étendraient jusqu'à la postérité la plus reculée! »

La pensée qu'exprimait là l'héritier de la couronne, Sloane la nourrissait depuis longtemps, et les dernières années de sa longue vie furent employées à en assurer la réalisation. Par son testament, daté de juillet 1749, il prenait des mesures pour « qu'en vue de ces nobles fins, la gloire de Dieu et le bien de l'homme, sa collection, dans toutes ses branches, pût, sauf cas de force majeure, être conservée tout entière et d'ensemble, dans son château de Chelsea. » Il nommait cinquante *trustees* et un certain nombre de *visiteurs* pris parmi les plus hauts personnages de l'état et chargés de surveiller les *trustees*. En échange de la jouissance perpétuelle qu'il assurait à ses concitoyens, il n'imposait qu'une condition : le parlement devrait payer aux enfans de ses deux filles la somme de 20,000 livres, somme qui n'était que le quart de la valeur des collections et de l'hôtel qui les renfermait. Après avoir ainsi tout réglé, le vieillard s'éteignit en 1753, à quatre-vingt-douze ans. Si ses forces physiques avaient baissé, son intelligence avait gardé toute sa vivacité. Dans les derniers temps, il se faisait encore promener, à l'aide d'une chaise roulante, au milieu de tous ces objets dont chacun lui rappelait un souvenir de jeunesse et de voyage, ou d'étude et d'amitié.

L'opinion, déjà mieux préparée, comprit qu'il importait de saisir l'occasion. C'était le moment où la duchesse de Portland offrait aussi de céder une partie du cabinet des Harley. On vota une résolution intitulée *Acte pour l'achat du muséum de sir Hans Sloane*

et de la collection harléienne de manuscrits, et pour l'organisation d'un dépôt général où lesdites collections, la bibliothèque cottonienne et les additions postérieures soient mieux accommodées et mises à la portée du public de manière à être plus aisément consultées. Restait à trouver l'argent. Le roi George II, quand on lui en avait parlé, avait tourné les talons en répondant : « Je ne crois pas qu'il y ait en tout 20,000 livres dans le trésor. » Ce fut au zèle éclairé du président de la chambre basse, Arthur Onslow, que l'on dut le succès de l'affaire. Il s'agissait d'au moins 50,000 livres. On trouverait tout simple aujourd'hui de les obtenir en votant une légère augmentation d'impôt; mais le ministère n'eût point alors osé demander ce sacrifice en vue d'un résultat qui semblait n'intéresser que quelques savans. Onslow eut l'idée d'une loterie autorisée, et en fit adopter le plan. Tous frais payés, celle-ci devait laisser près de 100,000 livres de bénéfice, destinées au double achat décidé, puis à la création d'un fonds de réserve pour le nouvel établissement. Cet expédient donna lieu à un scandaleux agiotage et à des poursuites devant les tribunaux; mais tous les billets se placèrent, et l'on put acquérir le cabinet de Sloane et les manuscrits harléiens. Le Musée-Britannique était fondé; restait à lui trouver un domicile convenable et à en faire profiter le public.

III.

Quoique fait à titre onéreux, le legs de Sloane, vu la modicité du prix fixé par le testateur, restait un acte de libéralité patriotique. Ce bienfaiteur avait encore eu un mérite, c'était de ne pas mettre à son bienfait de conditions gênantes. Sans doute il exposait, dans ses dernières volontés, ses vues personnelles sur l'entretien et le développement de son musée; mais il s'empressait d'ajouter : « Les administrateurs jugeront d'ailleurs de la meilleure voie à suivre pour répondre à mon désir d'être utile au public. » Il aimait son vieux manoir de Chelsea, il avait caressé l'idée que ses collections demeureraient dans ces salles où il les avait disposées lui-même, dans ces lieux tout pleins encore de son image et de sa mémoire; il avait pourtant laissé ses représentans libres de consentir à un déplacement, si l'intérêt général paraissait l'exiger. L'opinion ne tarda point à se prononcer dans ce sens; on trouvait Chelsea trop éloigné du centre, — n'oublions pas qu'il n'y avait alors ni bateaux à vapeur sur la Tamise, ni chemin de fer métropolitain; on voulait un endroit moins reculé, qui n'imposât point aux curieux une aussi longue course, mais qui ne fût pourtant point au milieu de la foule même et de son bruit. On songea d'abord à Buckingham-house, au-

jourd'hui le palais de la reine. L'édifice était bien situé et spacieux, mais il eût coûté trop cher; on se décida pour Montagu-house, dans le quartier appelé Bloomsbury, grand hôtel bâti à la fin du siècle précédent, dont les pièces principales et le grand escalier avaient été décorés par des peintres français de l'école de Lebrun. Les dépendances en étaient très vastes, et un beau jardin entourait les bâtimens. L'entrée principale était par Great-Russell-street. Le musée Sloane revenait ainsi s'établir à quelques pas de la maison qui lui avait servi de berceau; la bibliothèque cottonienne et les manuscrits des Harley le suivaient dans ce nouveau local. Les travaux d'appropriation et d'installation durèrent six ans; ce fut en 1759 que le musée fut ouvert. Depuis lors, il n'a plus jamais quitté le terrain acheté pour lui avec le produit de la loterie de 1753. Comme un enfant dont la croissance ne s'arrête pas, il a dû changer de vêtemens; il a fallu d'abord agrandir les anciennes constructions, puis les abattre pour leur en substituer de bien plus spacieuses; mais les noms de deux des rues qui l'entourent, Montagu-place, Montagu-street, suffiraient encore à nous avertir que, tout en se plaignant souvent d'être trop à l'étroit, il n'a point déménagé.

Dans le projet de Sloane, à côté des fidéicommissaires (*trustees*), il y avait une commission de surveillance et de contrôle (*visitors*). La charte de fondation, en 1753, réunit en un seul corps ces deux groupes. Elle reprit, dans de plus larges proportions, le plan qui avait été suivi cinquante ans plus tôt lors de la cession de la bibliothèque cottonienne; elle institua quarante et un administrateurs, munis de pleins pouvoirs, pour gérer la fortune du musée, décider les achats, régler tout ce qui aurait trait à l'arrangement des collections et à l'admission du public. Sur ce nombre, six étaient les représentans (*family trustees*) des trois familles Cotton, Harley et Sloane; c'était bien le moins qu'elles restassent intéressées à la conservation et au bon emploi de trésors que l'on devait à l'intelligence et au patriotisme d'un de leurs membres. Vingt autres avaient le titre d'officiels (*official trustees*), c'est-à-dire qu'ils figuraient dans le conseil du musée, non pas à titre personnel, mais en vertu de leur charge et tant qu'ils l'occupaient. Les administrateurs que fournissaient ces deux catégories en élisaient quinze autres (*elected trustees*) qui étaient nommés à vie, parmi les hommes qui, par leurs études, leurs goûts et leur situation, paraissaient le plus capables d'apporter au conseil un utile concours. En tête des commissaires officiels étaient placés l'archevêque de Cantorbéry, primat du royaume, le lord chancelier et le président de la chambre des communes; ils sont désignés sous le nom de commissaires principaux (*principal trustees*), et c'est à eux trois qu'est remis par le

parlement le droit de nommer tous les employés du musée, sauf le conservateur en chef. Celui-ci est désigné par la couronne sur une liste de deux candidats présentée par ces mêmes personnages. Ce conservateur a dès lors porté le titre de bibliothécaire en chef (*principal librarian*), quoique ce ne soit, à proprement parler, qu'une sorte de directeur-général. Ce terme surprend au premier abord; mais l'explication historique en est facile à trouver. La première collection qui fût devenue propriété publique était une bibliothèque, celle de Robert Cotton, et la personne à la garde de qui elle avait été confiée n'avait pu recevoir d'autre titre que celui de bibliothécaire. Maintenant encore les livres et manuscrits restaient ce qu'il y avait de plus précieux dans le musée, tel qu'il était alors composé; on n'eut donc point l'idée de changer la désignation déjà consacrée par l'usage, et la tradition une fois établie s'est toujours maintenue.

Le premier directeur-général ou *bibliothécaire en chef*, pour traduire fidèlement l'expression anglaise, fut le docteur Gowin Knight, membre du *Collége des médecins* et physicien distingué. Sous ses ordres furent placés trois gardes ou conservateurs (*keepers*), l'un pour les livres imprimés, l'autre pour les manuscrits, le dernier pour l'histoire naturelle, à laquelle étaient alors rattachées les antiquités. Cette dernière catégorie, qui devait plus tard prendre une si grande importance, était alors de beaucoup la plus pauvre. Les médailles en formaient la principale richesse, un certain nombre provenaient du cabinet Cotton; mais c'était surtout Courten et Sloane qui en avaient réuni une quantité vraiment considérable. L'inventaire de ce dernier, en 1753, accusait 32,000 pièces, plus 700 pièces gravées. Il y avait aussi des bronzes, des statuettes, des bustes d'empereurs. Ce qui manquait, c'étaient de grandes statues, chefs-d'œuvre de l'art classique. On verra comment cette lacune a été comblée plus tard, comment le Musée-Britannique est devenu l'un des sanctuaires où resplendit le mieux l'éclat du plus pur génie de la Grèce.

D'après le règlement de 1759, le musée « devait être ouvert tous les jours de la semaine, hors le samedi et le dimanche; » mais les mots n'avaient pas alors le même sens qu'aujourd'hui. Une pièce était réservée à quelques travailleurs personnellement connus des conservateurs, qui les autorisaient à passer leur journée dans le musée. Pour tous ceux qui n'étaient pas compris dans ce petit nombre de privilégiés, il fallait des billets; on les demandait en s'inscrivant chez le concierge, et l'on venait voir ensuite, quelques jours après, quand on serait admis. D'ordinaire c'était dans la quinzaine; mais, comme le règlement défendait de faire entrer plus

de soixante personnes par jour, il fallait parfois attendre bien plus longtemps. Voici la copie d'une affiche à la main qui fut placardée à la porte du musée dans un de ces momens d'encombrement : « *Musée-Britannique, 9 août 1776.* — Ceux qui se sont fait inscrire au milieu d'avril n'ont pu être encore satisfaits. Les personnes inscrites sont priées d'envoyer voir chaque semaine chez le concierge quel rang elles occupent sur la liste. » Ces retards avaient donné naissance à une industrie spéciale; il y avait des gens qui se faisaient délivrer des billets pour les vendre ensuite à des provinciaux ou à des étrangers pressés.

Avait-on enfin obtenu, de manière ou d'autre, le précieux billet, on se présentait au musée, et l'on attendait dans le vestibule jusqu'à ce qu'il y eût une dizaine de personnes réunies. La bande entrait alors; elle était conduite par un employé à travers les galeries. C'est ainsi que l'on voit aujourd'hui les chapelles qui entourent le chœur de l'abbaye de Westminster; or quiconque a encore devant les yeux la face ennuyée du bedeau et dans l'oreille sa voix monotone et chantante sait qu'il y a là de quoi dégoûter le plus curieux, agacer le plus patient. En moyenne, la visite durait une heure; or, d'après un plan de Montagu-house que nous offre M. Edwards, il y avait plus de vingt salles, dont trois pour les antiquités et les médailles, quatre pour l'histoire naturelle, et le reste pour les imprimés, les manuscrits et les chartes. Avec de légers changemens, ces règles demeurèrent en vigueur jusqu'en 1805.

De piquans témoignages contemporains, qu'a recueillis et rapprochés l'historien du musée, attestent les regrets que laissaient des visites aussi incommodes, aussi précipitées. En 1765, un Français, Jean Grosley, se félicite de l'obligeance avec laquelle deux des conservateurs donnent toutes les explications qu'on leur demande; « mais cette courtoisie même, ajoute-t-il, engage l'étranger à se contenter d'un coup d'œil jeté à la hâte sur les objets; on craint d'abuser. Pour que les intentions du parlement aient leur plein effet, il faudrait que le public fût admis plus libéralement et que pendant les heures qui lui sont destinées il y eût un gardien présent dans chaque salle, de manière qu'elles pussent être toutes ouvertes à la fois. » En 1782, un Allemand, Charles Moritz, de Berlin, est plus sévère. « J'ai regret de le dire, ce que j'ai vu, ce sont les salles, les vitrines, les tablettes, mais non le musée lui-même, tant nous fûmes poussés rapidement d'une pièce dans une autre. La compagnie avec laquelle je faisais cette visite était très mêlée; il y avait des personnes des deux sexes, et quelques-unes, si je ne me trompe, d'assez basse condition. C'est que, le musée étant la propriété de la nation, chacun a, comme on dit ici, le même *droit* que son voisin à

en jouir. » Deux ans après, un Anglais, William Hutton, exprime un mécontentement qui touche à l'indignation. Le guide qui le conduisit, avec environ dix autres personnes, marchait comme au pas de course; il fallait suivre. Hutton lui posa une question; la réplique fut faite d'un tel ton qu'il ne se risqua plus à ouvrir la bouche, il était remis à sa place. « La compagnie comprit la leçon. On se tut et on se hâta. Les plus hardis se parlaient bas... J'avais le cœur serré de penser à tout ce que je perdais faute de quelques renseignemens. En trente minutes environ, nous finîmes notre voyage silencieux à travers cette demeure princière, voyage qui aurait bien demandé trente jours... Le Musée-Britannique était ce que j'avais le plus désiré voir à Londres; j'en sortis dégoûté et révolté... Le gouvernement s'est rendu à grands frais acquéreur de cette rare collection; il a pensé qu'elle ferait honneur à la nation et qu'elle l'instruirait; le sincère récit de ma visite au musée montrera jusqu'à quel point ces intentions sont réalisées. »

Hutton avait raison. Dans ces conditions, la bibliothèque, les suites d'histoire naturelle et de médailles pouvaient profiter à quelques travailleurs spéciaux; en revanche, le gros du public n'en retirait pour ainsi dire aucun avantage. Or le vrai rôle national d'un musée, c'est moins peut-être de fournir des matériaux et des instrumens d'étude à un petit nombre de savans que de contribuer à l'éducation générale, d'éveiller par les yeux, chez un peuple, le sentiment du beau et le désir de l'instruction. Cette foule qui, à Paris, s'entasse le dimanche dans les salles du Louvre et qui se presse aux expositions annuelles n'y fait-elle point, sans le savoir, une sorte d'apprentissage? La fréquentation habituelle des galeries n'a-t-elle pas beaucoup servi à développer chez nos ouvriers ce goût qui les distingue et auquel l'industrie parisienne doit sa renommée? Des collections comme celles de notre Jardin des Plantes laissent des impressions d'un autre genre, mais qui ne sont ni moins vives ni moins utiles. Que de curiosités, qui voudront plus tard être satisfaites, elles ont suscitées dans l'esprit des jeunes gens, parfois même d'enfans! Sans cette occasion et ce stimulant, combien de vocations se seraient peut-être toujours ignorées elles-mêmes!

Tant que les portes du Musée-Britannique ont été ainsi à demi closes et comme entr'ouvertes à regret, il n'a exercé presque aucune influence sur la civilisation anglaise, il n'a eu, si l'on peut ainsi parler, qu'une existence purement officielle et théorique, il n'a point vécu. L'état restait donc, jusqu'alors, bien au-dessous de sa tâche; de ce capital intellectuel, déjà considérable, il ne tirait que de bien maigres fruits; il semblait assez mal répondre aux vœux

qui avaient provoqué son intervention, aux espérances qui l'avaient saluée. Pour rassembler ces richesses et en doter l'Angleterre, de simples citoyens n'avaient reculé devant aucun effort, aucune dépense; n'était-on pas en droit de s'étonner que le parlement se montrât un si indolent et faible continuateur de l'œuvre si vaillamment commencée? De tant d'hommes éminens qui en dirigèrent les délibérations, aucun ne paraissait même soupçonner ce que pouvaient être les besoins du musée et ce que rapporterait au pays l'argent qui serait dépensé pour les satisfaire. Quand on jette les yeux sur le budget actuel de ce grand établissement (102,061 livres, environ 2,550,000 francs, en 1873), on demeure confondu de l'allocation dont il dut se contenter pendant longtemps. La chambre ne donnait que 1,000 livres par an; il fallait subvenir au reste des frais avec le revenu de la dotation originelle et du legs Edwards, ainsi qu'avec un mince secours de la couronne (248 livres). L'ensemble des dépenses ne montait pas à 63,000 francs. Aussi les employés étaient-ils très-mal payés, et par suite on ne pouvait pas en exiger beaucoup de travail; chacun d'eux ne devait que peu d'heures de service, et cela de deux jours l'un. Avec un personnel aussi insuffisant, il fallait tenir le public à distance; à toutes les réclamations, le comité répondait que, si l'on ouvrait les portes à tout venant, les vitrines seraient pillées. Les collections restaient d'ailleurs stationnaires; tout au plus les fonds alloués suffisaient-ils à les entretenir. Pendant une vingtaine d'années, il n'y en eut point où la somme consacrée aux achats, pour tous les départemens réunis, se soit élevée à 100 livres.

Par bonheur, l'Angleterre avait la liberté de la presse, et, dans les pays où la voix de l'opinion peut se faire entendre, le remède est toujours près du mal. On s'était plaint de la parcimonie avec laquelle les ressources étaient mesurées au musée, et des précautions mesquines qui en rendaient l'accès si difficile. Si le service des billets fut amélioré dès la fin du siècle, cette exigence ne disparut tout à fait et le musée ne devint vraiment public qu'en 1808; mais, bien avant ce temps, le parlement était entré dans une voie nouvelle, il avait commencé à comprendre quel honneur et quel profit l'Angleterre pouvait tirer de son musée, et la main jusqu'alors si fermée avait commencé à s'ouvrir quand s'offrait une occasion favorable. Ce fut la collection d'antiquités qui profita la première de ces dispositions nouvelles.

Le vent soufflait alors à l'archéologie. Ce qui n'avait été longtemps qu'un goût d'amateur opulent, qu'une élégante distraction de curieux, tendait à devenir une science. Les observations auparavant éparses et sans lien se rapprochaient et se rejoignaient.

Déjà les théories s'ébauchaient et prenaient corps. L'illustre Winckelmann, d'un sûr et ferme crayon, en traçait les grandes lignes. Partout d'intelligens et laborieux ouvriers concouraient à déblayer le terrain et à préparer les matériaux de l'édifice, ils amassaient des faits, ils tentaient de les interpréter. Les erreurs, les fantaisies abondaient encore; mais qui s'en étonnerait? Pas de science où les méprises soient plus faciles et plus excusables. Ce qu'elle étudie, ce sont les idées d'une civilisation éteinte, en tant qu'elles se sont manifestées dans les arts plastiques. Les signes dont elle cherche à déterminer le sens, ce ne sont pas, comme pour les monumens écrits, des mots dont la valeur est connue; ce sont ou des combinaisons de lignes géométriques, ou des formes empruntées au monde de la vie, depuis le plus humble végétal jusqu'à l'homme. Architecture, peinture, sculpture, autant d'expressions du génie d'un peuple, de ses sentimens et de ses pensées; mais, pour n'être pas moins spontanée et moins sincère, cette expression est nécessairement à distanc moins claire que la littérature. Tandis qu'un même vocable a toujours à peu près même signification, une même figure peut, suivant les circonstances, traduire des idées très différentes : ici par exemple, elle jouera le rôle d'un symbole mystique, tandis que chez le même peuple, à un autre moment, ce ne sera plus qu'un pur motif de décoration. Les contemporains ne s'y trompaient point; mais nous, que séparent d'eux tant de siècles, nous sera-t-il toujours aisé de faire la distinction? Maintenant encore, après tant de découvertes et de travaux, des divergences d'opinion se produisent sans cesse en pareille matière entre les interprètes les plus autorisés; à plus forte raison dut-il y avoir, au début, beaucoup d'incohérences et d'explications hasardées. Un grand résultat n'en avait pas moins été obtenu : on avait senti que l'âme et la pensée de l'antiquité n'étaient pas tout entières dans les écrits qu'elle nous avait laissés, et que l'historien avait tout au moins autant à prendre dans les monumens figurés. L'impression avait été rendue plus vive et plus forte encore par la découverte d'Herculanum et de Pompéi. C'était toute une révélation que ce coin du monde gréco-romain retrouvé et surpris, sinon dans le mouvement de sa vie, au moins dans l'abandon de son sommeil tant de fois séculaire, que ces maisons ornées de leurs peintures, de leurs meubles, de leurs ustensiles domestiques, que ces murailles couvertes de *graffiti* et comme toutes frémissantes encore des passions de ces hommes d'autrefois. Tout près des villes ensevelies, le musée des *Studi* s'ouvrait à Naples, pour mieux abriter leurs dépouilles et les offrir à l'étude dans un ordre plus commode. Le bruit de ces richesses inspirait à d'autres souverains une heureuse émulation; plusieurs

princes, le roi de Prusse, l'impératrice de Russie, voulaient avoir leurs musées. Les antiques acquéraient une valeur et excitaient une curiosité toute nouvelle : on devinait que ces monumens allaient renouveler la connaissance de l'antiquité et projeter des rayons imprévus jusque dans ces profondeurs sombres du passé, que semblaient devoir nous dérober d'éternelles ténèbres.

Par sa situation, l'Angleterre n'était point appelée à prendre l'initiative en ces matières; mais à partir de cette époque elle suivit le mouvement, elle ne marchanda pas les sacrifices que l'on pouvait se croire en droit d'attendre et de sa richesse toujours croissante et du goût très vif pour les lettres anciennes que les fils de ses grandes familles, les membres des deux chambres du parlement, se piquaient de rapporter des universités d'Oxford et de Cambridge. Depuis 1764, elle était représentée à la cour de Naples par William Hamilton, esprit singulièrement actif et curieux. Les devoirs de sa charge lui laissaient beaucoup de loisirs; il commença par étudier, avec plus de soin et de méthode qu'on ne l'avait fait jusqu'alors, les phénomènes volcaniques dont le Vésuve le rendait témoin. Bientôt après, tenté par toutes les merveilles qui sortaient de terre presque sous ses yeux, il devint archéologue et collectionneur. De grandes familles napolitaines, ruinées par la vie de cour, lui cédèrent des cabinets que plusieurs générations avaient travaillé à former. Au bout de huit ans, son musée renfermait 730 vases peints, 175 terres cuites, environ 350 spécimens de verre antique, 627 bronzes, des ustensiles divers, des bas-reliefs, des masques d'argile, des tessères, des ivoires, des gemmes, des bijoux, des fibules, et plus de 6,000 monnaies, dont beaucoup étaient d'admirables et rares pièces de la Grande-Grèce. Il l'apporta en Angleterre et le proposa au Musée-Britannique; un appel fut fait au parlement, qui vota en 1772 les fonds demandés, 8,400 livres. La dotation primitive du musée avait été, qu'on ne l'oublie point, constituée au moyen d'une loterie; c'est donc ici la première somme de quelque importance que la chambre ait allouée pour un achat de ce genre. Même au point de vue économique, c'était de l'argent bien placé. Quelques années plus tard, le célèbre potier anglais, Josiah Wedgwood, déclarait, dans une enquête parlementaire, qu'en deux ans ses produits, imités des vases d'Hamilton, avaient fait entrer en Angleterre, par le succès qu'ils avaient eu sur le continent, un capital triple de celui que la nation avait consacré à cet achat. Pour ce qui était des progrès de la science, le profit fut moins brillant ou du moins l'effet ne fut pas aussi rapide. Hors de l'Italie, il n'y avait peut-être pas de collection qui renfermât autant de vases peints et d'aussi beaux échantillons de cet art exquis; mais le moment n'était pas encore venu où

cette branche de l'archéologie prendrait l'importance que lui méritent la valeur esthétique de ces monumens et la variété des sujets qu'ils représentent. On s'obstinait à les appeler *vases étrusques*, et on ne les regardait guère encore que comme des cruches plus ou moins élégantes de forme et de façon, qui pouvaient parfois fournir à nos potiers quelques modèles heureux. Cinquante ans environ devaient encore s'écouler avant que la découverte de la nécropole de Vulci ne vînt remuer les esprits et que le fameux mémoire de Gerhard, *Rapporto intorno i vasi Volcenti*, ne fondât sur une base vraiment scientifique l'étude de la céramique grecque.

Sir William Hamilton paraît avoir été le premier diplomate anglais qui ait eu l'idée de mettre sa haute situation à profit pour favoriser les progrès de la science et pour enrichir les collections nationales. L'exemple avait été donné depuis longtemps par les ambassadeurs de plusieurs puissances du continent. C'était le Flamand Busbecq qui, se rendant auprès d'Amurat au nom de l'empereur Maximilien, avait le premier rapporté d'Ancyre le texte latin du *testament politique* d'Auguste; c'était le marquis de Nointel, qui, sous Louis XIV, pendant son ambassade en Turquie, faisait dessiner les frontons du Parthénon, c'étaient bien d'autres, Italiens ou Français, dont il serait trop long de citer les noms. L'Angleterre commençait tard; mais depuis lors la tradition inaugurée par le ministre anglais à Naples a été brillamment suivie; il suffit de citer les noms de lord Elgin et de lord Stratford de Redcliffe, qui, tous deux ambassadeurs près de la Sublime-Porte, ont l'un et l'autre tiré parti de leur position officielle pour doter leur pays d'inestimables trésors.

Le Musée-Britannique, depuis l'achat du cabinet Hamilton, se trouvait peut-être le plus riche qu'il y eût, hors de l'Italie, en vases peints et en terres cuites. La collection d'antiquités égyptiennes fut aussi l'une des premières d'Europe à prendre de l'importance; il est vrai que ce n'étaient point des mains anglaises qui l'avaient formée. Les hasards de la guerre la donnèrent seuls à l'Angleterre. Le musée possédait bien, depuis sa fondation, quelques momies et autres curiosités de ce genre; mais il n'y avait point là de quoi provoquer et récompenser l'étude. Il en fut tout autrement lorsqu'en 1801 la capitulation d'Alexandrie, triste dénoûment de notre brillante expédition d'Égypte, eut mis au pouvoir des Anglais un grand nombre d'objets qui, recueillis par les soins de Denon et des savans français, devaient être envoyés à Paris. Cette belle collection fut donnée par le roi George III au Musée-Britannique; elle renfermait, entre autres monumens précieux, le sarcophage de Nectanebo Ier, où le docteur Clarke prétendit reconnaître celui qui avait

reçu les cendres d'Alexandre le Grand, et la fameuse pierre de Rosette. On appelle ainsi, à cause de l'endroit où elle a été retrouvée, une inscription bilingue qui contient en grec et en égyptien un décret rendu l'an 196 avant notre ère en l'honneur de Ptolémée Épiphane par les prêtres de Memphis; il y a deux textes égyptiens, l'un en hiéroglyphes, l'autre en écriture démotique. On sait que c'est ce texte bilingue qui, par les comparaisons qu'il permettait, a fait sortir l'étude des hiéroglyphes de la voie purement conjecturale où elle s'était attardée jusqu'alors. Les recherches de Thomas Young, entreprises après l'arrivée en Angleterre de la pierre de Rosette, posèrent les premiers jalons, et, trente ans plus tard, le génie de Champollion, d'un rapide et puissant élan, atteignait le but. Des efforts ultérieurs ont fait porter aux principes qu'il avait posés toutes leurs conséquences; ils ont corrigé certaines erreurs de détail et donné la clé d'un grand nombre de caractères nouveaux; mais c'était toujours en marchant sur les traces de Champollion que Lepsius et Birch, De Rougé et Mariette, obtenaient ces résultats. Lorsqu'en 1866 la découverte d'un nouveau texte bilingue à Canope est venue donner un moyen de contrôle, elle a confirmé de la manière la plus éclatante la sûreté de la méthode exposée en 1832 dans la *Grammaire égyptienne;* mais, à vrai dire, la démonstration était déjà faite, le problème avait reçu une solution scientifique.

Quand le musée reçut la pierre de Rosette et les monumens égyptiens qui l'accompagnaient, la place manquait déjà dans les salles destinées aux antiquités; il fallut donc mettre provisoirement les nouveau-venus sous des hangars construits à la hâte. Ce fut bien pis encore quand le musée eut acquis la collection Towneley. Charles Towneley appartenait à une famille catholique qui avait autrefois beaucoup souffert pour sa foi. Le temps des persécutions était passé; mais les universités nationales n'admettaient encore sur leurs bancs que les élèves qui faisaient profession d'appartenir à l'église d'Angleterre. Le jeune homme, comme la plupart des fils des riches familles catholiques, fut donc élevé sur le continent, au collége des jésuites de Douai. Il habita ensuite Paris, puis l'Italie, où il fit un séjour de huit ans, et il alla même jusque dans la Grande-Grèce et en Sicile. Ce fut à Naples, dans la société de sir William Hamilton et de d'Hancarville, qu'il sentit s'éveiller en lui les instincts du collectionneur en même temps qu'il acquérait la connaissance pratique des monumens. Depuis 1768, la plus grosse part des revenus d'une fort belle fortune fut consacrée à des achats qui témoignent d'un goût éclairé. Towneley s'était associé à plusieurs artistes anglais établis à Rome; on entreprenait des fouilles

à frais communs, en ville même et dans la campagne de Rome, et l'on en partageait les fruits. Il n'était pas toujours aisé de s'entendre sur la répartition : plus d'une fois, surtout quand il fut retourné en Angleterre, Towneley crut avoir à se plaindre de ses associés; mais il n'en obtint pas moins ainsi des marbres de prix provenant des ruines de la villa d'Hadrien à Tivoli, de celles d'Antonin le Pieux à Lanuvium, et d'autres sites analogues. Ce fut d'Ostie, des bains de Claude, qu'il tira la figure drapée qui est connue sous le nom de *Vénus Towneley*, statue intéressante et qui a de belles parties, mais dont la réputation a été fort exagérée. En 1777, Towneley vint s'installer avec ses trésors à Westminster, dans un hôtel disposé de manière à les montrer dans le meilleur jour aux artistes et aux savans. Pour s'être fixé à Londres, il n'avait pas renoncé à augmenter sa galerie; chaque année, de nouveaux monumens lui arrivaient d'Italie ou même d'Orient, et, jusque dans un âge avancé, il ne regardait point à partir lui-même pour Rome quand il y croyait sa présence nécessaire pour contrôler le résultat des fouilles où ses fonds étaient engagés.

Devenu depuis 1791 un des *trustees* du musée, Towneley s'intéressait vivement à la prospérité de cette institution, et il avait même fait un testament par lequel il lui laissait son cabinet; mais dans les derniers temps il s'était laissé entraîner par sa passion, et ses biens étaient grevés d'une hypothèque de près d'un million de francs. Il fut donc obligé, pour l'honneur de son nom, de révoquer la donation déjà préparée, et après sa mort ses héritiers, en 1805, négocièrent une cession au musée. Les *trustees* s'adressèrent au parlement, qui vota une somme de 20,000 livres, très inférieure à la valeur réelle de la galerie, mais acceptée d'avance par le frère du défunt. La galerie Towneley entra donc tout entière dans le Musée-Britannique, et ce sont encore les marbres dont elle était composée qui forment le principal ornement des salles dites gréco-romaines. Sans doute ils ont perdu de leur importance depuis que le musée s'est récemment enrichi de tant de marbres vraiment grecs, d'origine certaine, tels que ceux du Parthénon et de Phigalie, de Cnide et d'Éphèse; en comparaison de ces monumens authentiques, les statues de provenance italienne, simples copies d'originaux célèbres ou parfois même copies de copies, retombent au second rang. La galerie Towneley n'en a pas moins été pour le Musée-Britannique à peu près ce que la galerie Borghèse a été pour le Louvre, un riche répertoire de ces bas-reliefs, de ces bustes, de ces statues qui, sous l'empire, décoraient par milliers les édifices publics de Rome ainsi que les villas des grands seigneurs et les bibliothèques des lettrés.

Le temps était venu où les marbres du Parthénon allaient ouvrir la série de ces conquêtes qui font la gloire du Musée-Britannique. Un pair d'Écosse, lord Elgin, avait été nommé en 1799 ambassadeur près la Porte-Ottomane. Esprit curieux et cultivé, il conçut aussitôt la pensée de tirer parti de sa mission pour faire mieux connaître les monumens de l'art grec que renfermait l'empire turc. Il demanda aux ministres de lui adjoindre des dessinateurs et des mouleurs, tout un personnel comme celui dont s'étaient entourés en pareille situation les Nointel et les Choiseul-Gouffier. Le cabinet avait d'autres affaires en tête; on ne daigna même pas répondre. L'Écossais est tenace; lord Elgin résolut de reprendre pour son propre compte le projet auquel le gouvernement avait refusé de s'associer. A son passage en Sicile, il prit à ses gages un peintre habile, Lusieri, et plusieurs praticiens et mouleurs. Une fois à Constantinople, il obtint du divan la permission d'installer ses artistes à Athènes pour y faire des dessins et y prendre des moulages. Bientôt il fit lui-même le voyage de l'Attique. Là tout le convainquit que les monumens laissés aux mains des Turcs étaient voués à une destruction plus ou moins rapide, mais certaine. Les uns, comme les figures des frontons, servaient de but aux balles des chasseurs, quand ils déchargeaient leurs fusils avant de rentrer en ville. D'autres étaient retaillés par le ciseau du marbrier turc, pour prendre forme de cippes et trouver place dans les cimetières. Il y avait aussi le four à chaux; ce qu'il a dévoré de marbres est inimaginable. Enfin la catastrophe du Parthénon, au temps de Morosini, n'avait pas rendu plus prudens les maîtres de l'Acropole; c'était maintenant le temple d'Erechthée qui servait de poudrière. Le meilleur moyen de sauver ce qui restait encore de tant de merveilles, n'était-ce donc pas d'enlever et de mettre en sûreté tout ce qui pouvait être déplacé?

Les circonstances étaient d'ailleurs des plus favorables. L'Égypte, reconquise par les victoires navales des Anglais, donnait à l'ambassadeur d'Angleterre un crédit exceptionnel. Combinée avec un usage libéral et judicieux du *bakchich* ou cadeau, cette influence pouvait tout. Lord Elgin obtint un firman qui non-seulement lui donnait pleine liberté de faire mouler et dessiner tout ce qu'il voudrait, mais qui l'autorisait aussi « à enlever du temple des idoles tous morceaux de pierre portant des inscriptions ou des figures. » Avant la fin de 1802, plus de trois cents ouvriers étaient à l'œuvre dans l'Acropole. Sous la direction de Lusieri, les travaux se poursuivirent, plus ou moins activement, jusqu'en 1816. Les caisses que cet agent expédia à diverses reprises en Angleterre contenaient, outre un certain nombre de marbres acquis soit en Attique, soit

dans d'autres parties de la Grèce, outre une colonne et une des cariatides du temple d'Erechthée, dix-sept statues ou fragmens de statues des frontons du Parthénon, plus de la moitié de la frise de la cella, et quatorze métopes. Après bien des traverses, lord Elgin, qui avait été retenu prisonnier en France à la rupture de la paix d'Amiens, finit par arriver en Angleterre; sa collection fut déballée et mise sous les yeux des archéologues et des artistes. Les avis furent partagés. Il se trouva de prétendus connaisseurs, membres de la *Société des dilettanti*, qui ne craignirent point d'imprimer des assertions comme celles-ci : « Phidias n'a jamais travaillé le marbre... Ces sculptures si vantées, loin de remonter au siècle de Périclès, sont tout au plus du temps d'Hadrien. Ce sont, à les juger le plus favorablement, de simples sculptures décoratives, œuvres de beaucoup de personnes différentes, dont plusieurs, même à une époque moins cultivée, n'auraient jamais mérité le titre d'artistes. » En revanche, Canova, quand il visita l'Angleterre en 1815, manifesta en présence de ces marbres l'admiration la plus enthousiaste, et l'éminent archéologue Ennius Quirinus Visconti déclara qu'il y trouvait « la perfection même de l'art. » Grâce à ces témoignages imposans et à ceux d'autres savans, de peintres, de sculpteurs, l'opinion finit par se prononcer; si bien des protestations s'élevaient, en Angleterre même, contre la conduite de lord Elgin et la traitaient de brigandage, il n'y eut bientôt plus qu'une voix dans toute l'Europe sur le mérite des sculptures qu'il avait dérobées à l'acropole d'Athènes. En 1816, la chambre des communes nomma une commission pour examiner la question de savoir « s'il convenait que cette collection fût achetée par l'état, et, dans le cas où elle se prononcerait pour l'affirmative, quelle somme devait être allouée à cet effet. » Lord Elgin évaluait ses dépenses, en y comprenant l'intérêt des sommes engagées, au chiffre de 74,000 livres (1,850,000 francs); il consentit pourtant à s'en dessaisir contre le paiement de 35,000 livres. Le parlement eut donc raison de ranger lord Elgin parmi les bienfaiteurs du musée en décidant que lui et les héritiers de son titre figureraient à perpétuité parmi les *trustees* de ce grand établissement national.

Un an auparavant, le musée avait acquis pour 19,000 livres un autre ouvrage important de la sculpture grecque, la frise du temple d'Apollon Epicourios, à Bassai, près Phigalie, en Arcadie. Ce temple avait été bâti par Ictinos, l'architecte même du Parthénon, et les bas-reliefs qui le décoraient avaient été retrouvés en 1812 et dégagés des monceaux de débris qui les couvraient par les efforts et aux frais communs d'un groupe de voyageurs que dirigeait un savant architecte, Ch. R. Cockerell. Malgré certains défauts d'exécution qui

frappent tout d'abord, cette frise est bien un monument du plus beau siècle de l'art; elle prêtait à d'intéressantes comparaisons avec les bas-reliefs attiques. Certaines périodes, certaines formes du génie antique, étaient donc déjà très richement représentées au Musée-Britannique; mais les bronzes et les monnaies étaient encore de nombre et de mérite inférieur. Ces lacunes furent comblées en 1825 par le legs que fit au musée un de ses *trustees* les plus actifs et les plus compétens, Richard Payne Knight, le savant et paradoxal éditeur d'Homère. Le cabinet qu'il avait mis de longues années à former valait, dit-on, au moment de sa mort, environ 60,000 livres (1,500,000 fr.). Son médaillier mettait le Musée-Britannique, au moins pour la série des monnaies grecques, à peu près au niveau du cabinet de Paris; ses bronzes, dont plusieurs étaient de provenance grecque bien authentique, en faisaient un rival du cabinet de Naples, tout riche que fût celui-ci des dépouilles de Pompéi et d'Herculanum.

Vingt ans avaient suffi pour donner à l'Angleterre un musée des antiques qui pouvait soutenir la comparaison avec ceux même de pays bien plus favorisés par leur situation géographique et leurs traditions. Dès 1805, lors de l'achat de la galerie Towneley, les antiquités furent érigées en un département spécial, et, les salons de Montagu-house étant devenus tout à fait insuffisans pour tant de nouveaux et précieux objets, il fallut construire tout exprès dans le jardin une galerie où le premier conservateur des antiques, Taylor Combe, se trouva bientôt à l'étroit. Quand il mourut, en 1826, quelques-unes des plus récentes acquisitions étaient entassées faute de place sous des hangars en planches.

IV.

La collection des antiques s'était donc accrue pendant le premier quart du XIXe siècle avec une rapidité surprenante, et avait été la première à former un nouveau département; mais pendant ce temps les autres collections n'avaient pas cessé non plus de s'augmenter. Les deux successeurs du premier bibliothécaire en chef, le docteur Maty et le docteur Morton (1772-1799), avaient été, comme Gowin Knight, des médecins; on aurait pu s'attendre à ce que, fidèles aux exemples de sir Hans Sloane, ils s'occupassent surtout du cabinet d'histoire naturelle. Il n'en fut rien; à peine pendant la seconde moitié du dernier siècle les vitrines et les herbiers s'enrichirent-ils de quelques échantillons d'espèces nouvelles rapportés par Cook et par d'autres navigateurs. Au contraire, durant cette même période, sans que le parlement y fût pour beaucoup, ni que les chefs pré-

posés l'un après l'autre à la direction du musée témoignassent d'un grand zèle pour ses progrès, la bibliothèque proprement dite grossit assez vite. Un de ses premiers bienfaiteurs fut, en 1759, un riche négociant, Salomon Da Costa, Juif d'Amsterdam établi depuis de longues années en Angleterre; il fit don d'une précieuse collection de livres et de manuscrits hébraïques « en reconnaissance, écrivait-il, de la généreuse protection dont l'avaient couvert la tolérance et la justice du gouvernement britannique. » Sa lettre d'envoi aux *trustees* se termine par une sorte de prière pour le musée qui venait de s'ouvrir : « puisse-t-il croître et multiplier pour l'avantage de cette nation et de toute l'espèce humaine! » L'optimiste même le plus confiant n'aurait pu prévoir alors combien ce vœu serait brillamment réalisé avant qu'un siècle eût achevé de s'écouler.

Bientôt après, la bibliothèque recevait de George III la *Collection Thomason*, une admirable suite de pamphlets politiques réunie pendant la révolution par le libraire de ce nom; il y avait plus de 33,000 pièces séparées. Vers le même temps, le grand acteur David Garrick léguait une série unique de vieilles pièces du théâtre anglais, dont beaucoup, sans lui, seraient aujourd'hui perdues. D'autres donations, dont chacune a sa valeur propre, furent faites par Thomas Birch, Musgrave, Tyrwhitt et Cracherode; mais ce fut seulement en 1805 que le parlement contribua à enrichir la bibliothèque. Près de 5,000 livres furent votées pour lui assurer la possession des manuscrits qu'avait réunis Shelburne, premier marquis de Lansdowne. Cet admirable cabinet était comme le complément naturel des fonds Cotton et Harley; entre autres trésors, il comprenait les papiers de Burghley, le premier ministre d'Élisabeth. A partir de ce moment, les libéralités parlementaires devinrent fréquentes. Il serait trop long d'énumérer les diverses bibliothèques qui furent acquises depuis lors pour combler telle ou telle lacune. En 1832, le legs de Francis Egerton, comte de Bridgewater, faisait entrer dans le musée une foule de documens importans pour l'histoire de France ou d'Italie et lui assurait de plus un capital dont le revenu était destiné à l'achat de nouveaux manuscrits; c'est environ 12,000 francs à dépenser par an.

Dans l'intervalle, l'Angleterre avait enfin eu un prince dont les goûts ont servi le Musée-Britannique et y ont laissé de nobles traces. Dire que George III aimait les lettres, ce serait mal s'exprimer; il avait reçu une éducation trop incomplète, il avait l'esprit trop lent et trop terne pour mériter cet éloge. Pour lui, la littérature anglaise commençait au règne de la reine Anne. On sait ce qu'il pensait du plus grand poète de l'Angleterre. Dans un instant d'épanchement, il disait à miss Burney : « Y eut-il jamais fatras pareil à

la moitié de Shakspeare? Seulement, vous savez, on ne doit pas le dire. » Tout au moins aimait-il les livres, ce qui est déjà presque une vertu. A peine sur le trône, le roi, pourvu d'un bon bibliothécaire, aidé des conseils de Johnson, et consacrant à ce luxe intelligent les revenus que les autres princes de la maison de Hanovre avaient fait passer dans l'électorat ou gaspillés en de grossiers plaisirs, s'était mis à acheter en Angleterre et sur le continent; il avait au bout de quelques années possédé beaucoup de raretés, entre autres une très belle suite de cartes géographiques, et la plus belle collection qui existât des livres si recherchés qui sont sortis des presses du premier imprimeur anglais, Caxton, vers 1480. Quand George III mourut en 1820, sa bibliothèque, qui occupait une partie de Buckingham-Palace, comprenait environ 84,000 volumes, dont beaucoup du plus grand prix. Son fils et successeur, George IV, était depuis longtemps décidé à s'en défaire; il détestait la lecture, il avait besoin d'argent pour ses chevaux et ses maîtresses, et il ne se fût jamais résigné à payer des appointemens aux conservateurs, à continuer de recevoir les ouvrages en cours de publication, à depenser ainsi pour de vieux livres plus de 50,000 francs par an. A peine roi, il songea donc à vendre la bibliothèque à l'empereur de Russie, qui en offrait 180,000 livres. La négociation s'ébruita; l'opinion se prononça avec une extrême vivacité contre ce projet; le ministère intervint. Le roi déclara que, s'il lui fallait renoncer aux roubles russes, il en voulait l'équivalent en livres sterling. Cet équivalent, les ministres finirent par le trouver dans un fonds commode qui avait déjà rendu plusieurs services de ce genre, celui des *droits de l'amirauté*. Une fois largement indemnisé, le roi tailla sa plus belle plume pour écrire au premier ministre, lord Liverpool, une lettre officielle où il se félicitait « d'avoir pu saisir cette occasion pour favoriser les progrès de la littérature de son pays. Je sens aussi, ajoutait-il, qu'en agissant ainsi je paie un juste tribut à la mémoire d'un père dont la vie a été ornée de toutes les vertus publiques et privées. » Les exécuteurs testamentaires du feu roi se prêtèrent à cette cession : ils savaient que, si la folie n'eût troublé son intelligence dans les dernières années de sa vie, ce prince eût, selon toute apparence, offert à la nation ce que celle-ci se trouvait maintenant acquérir à beaux deniers comptans. Seulement, pour mieux perpétuer la mémoire du royal collectionneur, ils exigèrent des *trustees* la promesse que la bibliothèque royale formerait toujours, sous ce titre, un fonds séparé. Malgré les tentatives de quelques conservateurs qui auraient voulu répartir livres ou manuscrits dans les séries auxquelles ils se rattachent naturellement, la parole donnée a été tenue jusqu'à ce jour. Le parlement

tint à honneur de voter les crédits suffisans pour bâtir et meubler une salle destinée à recevoir la collection princière, et cette salle, digne du nom qu'elle porte et des trésors qu'elle renferme, a été comprise, lors de la reconstruction générale, dans les bâtimens du nouveau musée.

Au moment même où l'on transportait les livres du roi de Buckingham-Palace dans leur nouvelle demeure de Great-Russell-street, en 1827, la bibliothèque de sir Joseph Banks, hardi voyageur, botaniste éminent, longtemps président de la Société royale, prenait le même chemin. Banks, depuis bien des années l'un des *trustees* du musée, la lui avait léguée tout entière. Elle avait un caractère tout spécial; pas de publication scientifique moderne qui ne s'y trouvât, pas de recueil périodique consacré à des recherches d'histoire naturelle dont elle ne contînt de longues et belles suites; Banks était riche, et il avait vécu jusqu'à quatre-vingt-un ans.

A force d'absorber ainsi des collections privées dont chacune répondait à des goûts et à des besoins déterminés, la bibliothèque nationale, vers 1830, commençait à prendre tournure, à s'arrondir, à se compléter. Jusque dans les premières années de ce siècle, on pouvait, suivant le point de vue où l'on se plaçait, en vanter les richesses ou en déplorer les lacunes; par suite de la manière dont elle s'était ainsi formée, sans plan systématique, sans crédits réguliers, elle était, si l'on peut ainsi parler, toute pleine de trous. Ce fut seulement en 1812 que le parlement vota, pour quatre ans, une somme annuelle de 1,000 livres destinée à boucher quelques-uns de ces trous, et peu à peu ces crédits, demandés et accordés d'abord à titre exceptionnel, devinrent permanens et tendirent à croître, quoiqu'assez lentement, d'année en année. Dans les comptes de 1832, les livres et manuscrits achetés pendant l'exercice financier figurent pour une somme de 1,513 livres (37,825 francs).

Les collections d'histoire naturelle avaient, quoique plus lentement, suivi la même marche que les antiquités, les manuscrits et les livres. Pendant le XVIIIe siècle, elles étaient restées à peu près ce que Sloane les avait faites; on ne cite guère, comme additions de quelque importance, qu'une belle collection de fossiles anglais, donnée en 1766 par un des *trustees*, Brander, et en 1769 une série d'oiseaux empaillés achetés en Hollande. Cook avait offert le premier kangourou que l'on eût vu en Europe; d'autres navigateurs, ainsi que Banks au retour de ses voyages, avaient fait des présens qui piquaient la curiosité du public; mais tout cela restait bien fragmentaire, bien incomplet, plutôt calculé pour amuser les yeux des visiteurs que pour fournir aux savans des matériaux classés avec méthode. En 1810, en 1822, des crédits votés par la chambre

avaient permis l'achat de plusieurs séries importantes d'échantillons de minéralogie; mais le legs de sir Joseph Banks, en 1827, eut une bien autre importance. En même temps que ses livres, le musée recevait son herbier, où étaient venus s'absorber, par des acquisitions répétées, ceux de plusieurs botanistes célèbres. On prit avec intelligence et décision les mesures nécessaires pour que les libéralités de Banks portassent des fruits qui fissent honneur au pays; on créa pour la botanique un département spécial, dont le premier titulaire fut M. Brown, collaborateur et ami de sir Joseph Banks.

Une réforme opérée en 1809 avait partagé le musée en quatre départemens, placés chacun sous la direction d'un conservateur (*keeper*) (1), *livres imprimés*, *manuscrits*, *antiquités*, *histoire naturelle*; le jour était venu où il fallait opérer de nouveaux démembremens. Le nombre des visiteurs s'accroissait en même temps que la richesse des galeries. On sentait de plus en plus la nécessité de placer à la tête de chacune des provinces de ce royaume scientifique un homme vraiment spécial, qui en connût les ressources et les besoins, qui en mît les trésors à la portée des travailleurs. Les fonctions du directeur-général et des conservateurs avaient cessé d'être d'honorables sinécures. Le quatrième bibliothécaire en chef, Joseph Planta (1799-1827), avait surtout pris à cœur de faciliter aux curieux l'accès du musée; il avait, par degrés, obtenu du conseil la suppression de toutes les précautions puériles, de toutes les restrictions gênantes, suppression qui avait exigé une augmentation sensible du personnel. Ce fut sous lui que les galeries d'exposition, comme les salles d'histoire naturelle et d'antiquités, devinrent vraiment publiques. En 1827, quand la mort l'enleva à ses fonctions, le musée était ouvert trois jours par semaine à tout venant, mais cela seulement pendant quarante des semaines de l'année; c'était encore un bien long chômage. Pourtant le nombre des visiteurs avait cru rapidement. Avec le système des billets, en 1807, on en avait compté 13,046; j'en trouve 31,309 en 1812, 79,131 en 1827. De même pour la salle de lecture : au commencement du siècle, elle ne recevait pas 200 personnes par an; on en admit 1,950 en 1810, 4,300 en 1815, 8,820 en 1820, et 22,800 en 1825. La progression est ici plus rapide encore et plus frappante. Le nombre des volumes que renfermait la bibliothèque, sans compter les manuscrits, était évalué en 1827 à 150,000. Là, comme dans tout le reste de l'édifice, la place manquait, elle manquait pour les livres, elle manquait pour les antiquités et les objets

(1) C'est le terme qui a prévalu dans l'usage; mais à l'origine chacun de ces chefs de département portait le titre de sous-bibliothécaire (*under-librarian*).

d'histoire naturelle, elle manquait pour le public, qui devenait de plus en plus exigeant, qui voulait jouir de tout ce qu'avaient laissé à son intention de généreux bienfaiteurs, de tout ce qui avait été acquis avec son propre argent. Le vieil hôtel aristocratique qui avait offert aux collections naissantes un abri si convenable ne suffisait plus à ces vastes répertoires des œuvres de la nature ou des créations du génie humain. Le musée étouffait dans son vêtement de pierre, devenu trop étroit, et le faisait craquer de toutes parts. En vain y avait-on déjà ajouté des bâtimens séparés, comme la galerie Towneley, comme la bibliothèque royale; une foule d'objets, faute d'espace, ne pouvaient être exposés. On se décida en 1830 à jeter bas Montagu-house, et à remplacer cette habitation par un palais construit tout exprès, sur les plans de l'architecte Robert Smirke, en vue de sa destination spéciale. Ce qui restait d'arbres séculaires tomba sous la cognée; les pelouses disparurent. L'édifice, avec les maisons destinées aux conservateurs, couvrit tout le terrain qu'occupaient autrefois les jardins. Les travaux marchèrent d'ailleurs lentement par suite de l'insuffisance des premiers crédits accordés et surtout de la nécessité où l'on était de ne déplacer les collections qu'au fur et à mesure de l'achèvement des salles qui leur étaient destinées. L'œuvre, on peut le dire, n'a été terminée qu'en 1856, par la construction de la nouvelle salle de lecture.

Le Musée-Britannique, on l'a vu naître des goûts distingués, de la haute curiosité et des préoccupations patriotiques de quelques hommes éminens, qui devançaient leur pays et leur siècle, tels que les Cotton, les Harley, les Arundel et les Hans Sloane; on l'a vu, par la secrète puissance des nobles pensées dont il était le symbole, s'imposer à l'indolente froideur de princes étourdis ou grossiers, à l'indifférence d'un parlement et de ministres tout occupés d'affaires, intéresser peu à peu l'opinion publique et finir par obtenir des grands pouvoirs de l'état l'attention bienveillante et les crédits qui lui étaient nécessaires pour vivre et pour grandir. On se prêtera, nous l'espérons, à le suivre avec nous dans ses destinées nouvelles, à partir du jour où, au lieu d'un domicile d'occasion et de rencontre, il a reçu de la munificence nationale un palais que l'on s'est tout au moins proposé de rendre digne, par son ampleur et sa beauté, des merveilles qu'il renferme et qu'il expose si libéralement à l'admiration et aux recherches des artistes et des savans.

GEORGE PERROT.

L'ORIGINE DES CROYANCES

RELATIVES

A LA VIE FUTURE

I. *Early history of Mankind,* par B. Tylor, Londres 1871. — II. *A critical history of the doctrine of a future life,* par William Rounseville-Alger, New-York, 1871. — III. *Primeval Man,* par le duc d'Argyll, Londres 1870. — IV. *L'Homme avant l'histoire,* par sir John Lubbock, trad. par M. Barbier, Paris 1867. — V. *Les Origines de la civilisation,* par le même, trad. française, Paris 1873. — VI. *Les Pionniers français dans l'Amérique du Nord,* par Parkman, trad. française de Mme la comtesse de Clermont-Tonnerre, Paris 1874.

Dans la science comme dans la politique, notre époque est décidément peu clémente aux prétentions du droit divin. Il n'y a pas bien longtemps encore, peu de gens contestaient que l'homme n'eût été établi par Dieu même souverain de tous les êtres qui l'entourent : l'origine sacrée de cette royauté rencontre aujourd'hui de véhémens et nombreux adversaires. Pour en rechercher les titres, on fouille curieusement les archives du genre humain ; on éventre les cavernes à ossemens de la Dordogne et des Pyrénées, les tas de coquillages des côtes du Danemark, les *tumuli* de partout; on bouleverse les couches du diluvium, des terrains quaternaires et tertiaires, et l'on ne trouve plus, nous dit-on, à la place de l'Adam biblique, rayonnant de beauté, d'intelligence, qu'un troglodyte microcéphale, aux appétits de brute, sans famille, presque sans langage, condamné, pour ne pas périr, à une lutte de tous les instans contre les grands pachydermes, et tenant sa royauté précaire d'un couteau de silex ou d'un harpon d'os. Puis, à défaut de documens

positifs, on remonte par l'induction dans un passé encore plus lointain, et l'on nous montre, aux derniers âges de l'époque secondaire, quelques singes, plus heureux ou plus avisés que les autres, prenant lentement l'habitude de la station droite, et, grâce à quelque privilége fortuit de leur organisation cérébrale, transformant en sons articulés, symboles de la pensée naissante, les cris rauques qui n'avaient traduit jusque-là que de bestiales sensations. Quant à cette noblesse originelle dont le récit de la Genèse fait resplendir le signe au front du premier homme, quant à ces facultés supérieures par lesquelles se serait établie tout d'abord, sans transition possible de la bête à nous, la souveraineté du *règne humain*, certaine science les déclare absolument chimériques. Nulle différence de nature entre l'intelligence de l'animal et la nôtre. De part et d'autre, les opérations mentales sont les mêmes, les produits seuls diffèrent : l'homme a plus d'idées, il aperçoit plus de rapports, il généralise davantage; mais ni l'abstraction, ni le jugement, ni la généralisation ne lui appartiennent en propre. La moralité, la religiosité, qu'on a tenté de maintenir comme suprêmes barrières entre l'animalité et l'humanité, se résolvent pour l'analyse en des conceptions qui ne supposent nullement chez l'homme d'autres facultés que celles dont sont doués les mammifères les plus parfaits.

Nous voudrions chercher dans cette étude quelle est, suivant la théorie transformiste, l'origine des idées de l'âme, de l'immortalité, de la vie future. Peuvent-elles sortir, par une évolution naturelle, d'opérations ou de facultés mentales qui nous soient communes avec les animaux? Ceux-ci sont-ils capables de les former comme nous? N'impliquent-elles à aucun degré l'intuition d'un principe que l'expérience ne donne pas, le pressentiment d'une destinée qui ne s'accomplit pas tout entière dans les étroites limites du monde sensible? On voit la gravité du problème. Les questions d'origine, que la prudence de Jouffroy proposait d'ajourner, s'imposent impérieusement au spiritualisme contemporain : de téméraires hypothèses les soulèvent, les résolvent de toutes parts autour de lui; il faut qu'il les regarde en face et prenne souci d'y faire des réponses qui donnent une force nouvelle aux preuves dont il s'est contenté jusqu'ici. Le temps est passé, nous semble-t-il, où l'on pouvait étudier les idées et les croyances fondamentales qui constituent l'esprit humain sans s'inquiéter des développemens successifs, des métamorphoses infinies qui, à travers les siècles, sous l'influence des causes les plus diverses, ont amené ces idées et ces croyances au degré de précision, d'abstraction, de généralité, d'autorité, qu'elles semblent posséder naturellement aujourd'hui. Il faut faire sa place dans notre philosophie au point de vue historique et

évolutionniste : la psychologie comparée des races, depuis l'homme primitif jusqu'à l'Européen cultivé du XIXe siècle, doit devenir un des chapitres les plus importans de la science de l'âme. Nous sommes en un mot pour une application aussi large que possible de la méthode expérimentale, qui, entre les mains de Jouffroy et de ses disciples, n'a guère eu d'autre objet que l'étude du *moi* individuel. A cette condition seulement, les résultats auront toute la valeur d'inductions légitimes et seront à l'abri des chances d'erreur auxquelles une expérience dont la base est trop étroite a tant de peine à se soustraire.

I.

Pour surprendre à leur origine les idées vraiment essentielles à l'esprit humain, il semble que le moyen le plus sûr, ce soit d'observer les enfans; mais on s'aperçoit bien vite que la chose n'est pas aussi facile qu'elle en a l'air. Si l'on veut en effet que les observations aient toute la valeur requise, il faut qu'elles portent sur la première enfance, qu'elles saisissent l'homme en quelque sorte au moment où il vient au monde, où nulle idée d'importation étrangère n'a pu encore pénétrer dans son esprit. Or une telle condition est de tout point irréalisable. Aucun souvenir ne peut remonter jusque-là, et les vagissemens du nouveau-né ne nous disent rien de ce qui se passe dans le mystère de son intelligence endormie. Plus tard, quand le premier langage traduira au dehors les premiers essais de la pensée, cette pensée, tout enveloppée de sensations, presque inconnue pour elle-même, sans nulle empreinte de personnalité, sera déjà le reflet plus ou moins fidèle des pensées qui l'entourent et la sollicitent; l'homme est autrui avant d'être lui-même. Ajoutez que, quelque disposé qu'on soit à ne pas exagérer le rôle de l'hérédité, il est difficile de prouver que l'enfant n'apporte pas, imprimées pour ainsi dire dans les plis de son cerveau, quelques-unes des dispositions intellectuelles de ses parens, de ses ancêtres, de sa race tout entière.

L'enfant ne nous apprend donc rien sur les idées, les dispositions mentales de l'humanité naissante. Aussi a-t-on fini par s'adresser aux peuples sauvages. On croyait saisir là le genre humain près de sa source; on avait la rare fortune de rencontrer dans des corps adultes des intelligences qu'on se figurait vierges de toute idée factice, de toute croyance artificielle, ayant de plus à leur service des langues qu'il n'était pas impossible d'interpréter. Les sauvages devinrent bientôt les oracles d'une certaine philosophie.

Locke fut, à notre connaissance, le premier artisan de leur crédit.

Il fit servir leur témoignage à battre en brèche les *idées innées* de Descartes. Un vieil argument prétend fonder les principales vérités de la métaphysique, de la morale, de la religion naturelle, sur le consentement universel du genre humain. Locke feuilleta les voyageurs et prouva ou crut prouver que les idées d'un Dieu créateur, d'une âme immortelle, d'une règle absolue des mœurs, sont complétement étrangères à l'esprit d'un grand nombre de peuplades sauvages. La philosophie française du XVIII[e] siècle, issue de Locke, le suivit dans cette voie. Les sauvages devinrent à la mode; on les enrôla contre le rationalisme métaphysique du siècle précédent; on leur fit dire à peu près tout ce qu'on voulut. Sous la bannière de Jean-Jacques, ils montaient à l'assaut de la civilisation; sous celle d'Helvétius, ils combattaient pour la morale du plaisir et de l'égoïsme.

L'*homme de la nature* passe à l'état de personnage d'opposition; on le pare de toutes les vertus : il est sincère, exempt de préjugés, surtout sensible; le despotisme des tyrans, la fourberie des prêtres, n'ont pas encore altéré la naïve ingénuité de son âme ni faussé l'heureuse rectitude de son jugement. Il ignore les arts corrupteurs, le joug des conventions sociales, les scrupules d'une pudeur hypocrite. Sur la foi suspecte de je ne sais quel voyageur, Helvétius nous apprend qu'à Siam la loi ordonne aux femmes de s'offrir à tout venant, et le voilà près de s'attendrir au spectacle de cette touchante promiscuité. Toute cette société, raffinée à l'excès, étouffe dans ses salons dorés et rêve les huttes de bambou d'Otaïti.

Par malheur, Otaïti est loin de Paris; il fallait, sur le compte des sauvages, se contenter de relations d'une exactitude souvent douteuse. Que n'eût-on pas donné pour avoir sous la main un sauvage authentique qu'on pût interroger, examiner à loisir et qui fût le témoignage vivant de cet état de nature célébré par les philosophes, comme autrefois l'âge d'or par les poètes! Aussi fut-ce un cri de joie quand on apprit qu'on avait découvert dans une forêt de l'Aveyron un vrai sauvage. Les docteurs en idéologie s'apprêtaient à faire l'étude minutieuse d'un si précieux sujet. L'illusion fut de courte durée; on reconnut que l'homme de la nature n'était qu'un pauvre idiot échappé d'une maison de fous. A la même époque, Palissot avait jeté un juste ridicule sur ces doctrines, qui prétendaient nous offrir comme modèles des ancêtres à quatre pattes, et vers 1780 on parlait déjà moins des sauvages.

D'importans travaux, surtout en Angleterre et en Amérique, les ont récemment remis en honneur. Des explorations nombreuses et répétées chez les tribus indiennes du continent américain, au centre de l'Australie et de l'Afrique, dans les îles de l'Océanie, presque

jusqu'aux deux pôles, ont accumulé les renseignemens les plus précis, les plus variés. L'archéologie préhistorique, la philologie comparée, ont apporté leur contingent de lumières; le transformisme a fourni, avec quelques faits bien constatés, de séduisantes conjectures, et aujourd'hui les données expérimentales d'une psychologie de l'humanité primitive ne font pas absolument défaut. Ces données, M. Tylor, dans son *Histoire primitive du genre humain*, M. M'Lennan dans son *Mariage primitif*, M. Alger dans son *Histoire critique de la doctrine d'une vie future*, M. de Quatrefages dans son remarquable livre sur *l'Unité de l'espèce humaine*, le duc d'Argyll dans son court et substantiel écrit sur *l'Homme primitif*, M. Lubbock enfin dans ses deux ouvrages si complets, *l'Homme avant l'histoire* et *les Origines de la civilisation*, — les ont habilement mises en œuvre : sans poursuivre tous le même but, sans aboutir aux mêmes conclusions, ils ont employé cette même méthode qu'on pourrait appeler d'expérience psychologique externe, dont l'observation des sauvages constitue l'essentiel procédé.

Nous n'avons nulle envie de mettre en doute l'importance de cette sorte d'observation : elle répond à ce besoin d'enquête historique qui est l'un des caractères éminens et l'un des titres de notre époque. En nous faisant assister aux humbles commencemens du développement humain, elle nous permet de suivre la formation lente d'idées et de croyances qu'on était tenté de regarder autrefois comme autant d'aperceptions *a priori*, de formes de l'intelligence, inexplicables autrement que par une mystérieuse innéité. Elle confirme en bien des cas cette loi de continuité qui est un des postulats de la raison humaine, et dont les évolutionnistes, après Leibniz, mais autrement que lui, s'efforcent de retrouver la présence et l'action dans la totalité des phénomènes observables.

Malheureusement une foule de causes d'erreur rendent fort difficile l'emploi légitime d'un pareil procédé. Les assertions des voyageurs sont souvent suspectes. S'ils ne méritent pas toujours une entière créance quand il s'agit des armes, des habitations, des coutumes, des caractères ethnologiques, des productions et de la faune du pays, avec quelles précautions ne doit-on pas accepter leur témoignage sur les idées morales et religieuses des peuplades qu'ils ont visitées! Ces idées sont généralement fort confuses dans l'esprit des sauvages; la langue qui les traduit est des plus rudimentaires : comment exprimerait-elle les plus simples abstractions? De plus les sauvages n'aiment pas qu'on les interroge sur certaines choses; il semble que leurs superstitions leur apparaissent plus terrifiantes quand elles prennent un corps par le langage, ou qu'ils craignent de livrer à la risée des blancs des croyances d'autant plus vénéra-

bles pour eux qu'elles les font plus trembler. Ajoutez chez la plupart une invincible paresse d'esprit, une incapacité presque absolue de suivre un certain ordre logique de pensées, qui les rendent indifférens à tout ce qui n'a pas pour objet l'immédiate satisfaction des besoins physiques. Les croyances morales et religieuses sont devenues pour eux comme des coutumes qu'ils observent par tradition sans trop s'inquiéter de leur origine et de leur signification.

A ces difficultés de l'enquête se joignent celles de l'interprétation. Notre état intellectuel, moral, social, religieux, est tellement différent de celui des sauvages que nous avons la plus grande peine à entrer dans leur esprit. Voyageurs et missionnaires les abordent avec des idées préconçues, et courent risque de les voir plus ou moins dégradés qu'ils ne sont. En outre il leur arrive de généraliser trop vite et de conclure sans précaution de quelques individus à toute une race. De là sur les mêmes peuplades des renseignemens souvent contradictoires.

Admettons enfin que toutes ces causes d'erreur n'existent pas. Supposons que nous ayons aujourd'hui les élémens exacts, complets, authentiques, d'une psychologie des sauvages; aurions-nous mis la main sur les vraies origines des idées et croyances fondamentales de l'humanité? Pourrions-nous nous flatter de posséder une image à peu près fidèle, au point de vue moral et religieux, de l'homme primitif? Nullement, car ici nous avons à compter avec une opinion qui porte le caractère de la probabilité la plus haute : c'est celle qui ne voit dans les sauvages actuels que les débris de races dégénérées. Cette hypothèse fut pour la première fois soutenue avec éclat par M. de Bonald, il l'appuyait principalement sur des argumens de l'ordre théologique. Vivement attaquée par les transformistes, dont la théorie exige impérieusement que l'homme primitif ait été aussi voisin que possible de la brute, elle a trouvé récemment d'habiles défenseurs chez les adversaires de M. Darwin et de son école. Au premier rang se sont placés en Angleterre l'archevêque Whately et le duc d'Argyll.

L'archevêque Whately part de ce fait, établi suivant lui par l'expérience, qu'aucune race absolument sauvage ne peut d'elle-même s'élever à un état, même peu avancé, de civilisation. Il cite comme exemple les indigènes de la Nouvelle-Zélande, qui « paraissaient être dans un état tout aussi avancé quand Tasman a découvert le pays en 1642 qu'ils l'étaient quand Cook les a visités cent vingt-sept ans plus tard. » L'existence actuelle de nations civilisées prouve donc que les premiers hommes ont possédé un minimum d'industrie, de moralité, de religion, qu'il est difficile de déterminer, mais qui, dans tous les cas, fut bien supérieur au niveau des peuplades

aujourd'hui les plus dégradées. Pour Whately, l'homme primitif fut nécessairement pasteur et agriculteur.

Ces assertions sont assez contestables. L'état stationnaire des indigènes de la Nouvelle-Zélande ne prouve rien : une période de cent vingt-sept ans est beaucoup trop courte pour produire un changement appréciable de condition chez les sauvages. Plusieurs faits d'ailleurs établissent jusqu'à l'évidence que ceux-ci sont capables de progrès. De plus, si l'homme primitif avait connu l'agriculture et l'élevage des troupeaux, comment expliquer que, chez un grand nombre de peuplades, deux arts aussi utiles se soient perdus? Les indigènes de l'Australie, ceux des deux Amériques, ignoraient l'un et l'autre. Dira-t-on que leurs ancêtres plus civilisés ne les ignoraient pas, mais qu'une lente décadence en a peu à peu effacé jusqu'au souvenir? En ce cas, on trouverait aujourd'hui à l'état sauvage, en Amérique et en Australie, des troupeaux de bestiaux, descendans de ceux qui auraient été importés à l'origine; on trouverait tout au moins des squelettes attestant l'existence antérieure d'animaux domestiques, bœufs, moutons, etc.; or, ni en Australie ni en Amérique, on n'en a jamais découvert aucun. De même nul doute qu'on n'eût découvert des variétés de plantes sauvages témoins de l'antique présence des céréales, si l'agriculture avait autrefois fleuri sur ces deux continens.

Telles sont les solides argumens de M. J. Lubbock contre la thèse de l'archevêque Whately. Le duc d'Argyll maintient les conclusions de Whately, mais en les appuyant de meilleures preuves. Il établit une distinction, heureuse selon nous, entre le degré de savoir et le degré de moralité des races sauvages. Il admet que le savoir a pu à l'origine être à peu près nul et l'état industriel rudimentaire, il abandonne l'hypothèse peu défendable d'un peuple primitif agriculteur et pasteur; mais il soutient que, dès le premier jour, l'humanité fut pourvue d'idées morales assez pures; elles furent alors, selon lui, comme elles le sont encore, les conditions essentielles de tout progrès.

Les coutumes barbares et immorales, l'absence de toute religion, que constatent chez certains peuples sauvages les relations des voyageurs, s'expliquent donc uniquement par une décadence plus ou moins profonde. Ce sont les signes et les effets d'une déviation dans le développement humain, et non les caractères naturels d'une première et universelle période de ce développement. Quant aux causes qui ont pu abaisser au-dessous même du niveau primordial ces races déshéritées, le duc d'Argyll les cherche dans l'influence funeste d'un milieu inhospitalier. Reléguées par l'invasion et la conquête à l'extrémité des continens, parmi les rochers volca-

niques de la Terre-de-Feu ou dans cette lugubre nuit du pôle nord qui dure six mois, contraintes, pour ne pas mourir, à raidir sans cesse toutes les forces de leur corps et de leur esprit, elles ont dû perdre peu à peu les plus nobles traits de l'humanité. Et de fait, c'est aux extrémités septentrionale et méridionale de l'Amérique, au sud de l'Afrique, chez les Boschimans, les Fuégiens, les Esquimaux, que l'humanité semble le plus près de se confondre dans l'animalité. « L'occupation constante d'un chasseur esquimau, dit le duc d'Argyll, est de se tenir à l'affût, auprès d'un trou dans la glace, pendant de longues heures, avec une température de 30 degrés au-dessous de zéro, attendant qu'un veau marin vienne respirer. Et quand enfin il a frappé sa proie, son seul bonheur est de se gorger de la chair et de la graisse crue de l'animal. Il est presque impossible à l'homme civilisé de concevoir une vie aussi misérable et, sous bien des rapports, aussi brutale que la vie de ce peuple pendant la longue nuit de l'hiver arctique. »

M. Lubbock combat vivement les assertions du duc d'Argyll. A l'en croire, le duc a calomnié les Esquimaux pour les besoins de sa cause, et, invoquant à son tour le témoignage toujours complaisant des voyageurs, M. Lubbock nous montre, sous ces huttes de neige, à la lueur fumeuse et nauséabonde de l'huile de baleine, l'aimable simplicité et toutes les vertus de l'âge d'or. Il remarque en outre que dans les contrées les plus favorisées de la nature, au Brésil par exemple, les indigènes sont plus sauvages que ceux des latitudes polaires. Ce n'est pas uniquement la conquête qui a peuplé de fugitifs les extrémités des continens, c'est encore et surtout l'émigration provoquée par l'accroissement de la population. Ces essaims, successivement détachés de la grande ruche humaine, ne furent pas nécessairement de faibles vaincus : ce furent presque toujours d'énergiques aventuriers, les meilleurs et les plus courageux de la tribu, qui s'en allaient, pleins de confiance, droit devant eux, jusqu'au jour où la terre leur manquait.

Ces vues de M. Lubbock ont leur valeur : il se rencontre avec Buckle dans l'opinion, confirmée par l'histoire, que les pays les plus fertiles, dispensant l'homme de tout effort, sont peu propres au développement de la civilisation. Pourtant il est bien douteux aussi que les climats extrêmes n'opposent pas des obstacles presque invincibles au progrès humain. Il semble difficile de contester qu'à l'origine la guerre et la conquête n'aient eu la plus grande part dans la dispersion des hommes sur la surface entière du globe. D'ailleurs les causes de cette dispersion importent assez peu. Survivans dépossédés des races vaincues ou colons volontaires, les ancêtres des sauvages ont pu également, par des circonstances fort

diverses, descendre peu à peu l'échelle de la dégradation jusqu'au point où nous les voyons presque immobiles aujourd'hui.

Quelques faits bien constatés permettent de conclure qu'il en fut souvent ainsi. Les Boschimans par exemple ont été présentés par certains voyageurs comme une race à part, la dernière des races humaines. Bory de Saint-Vincent nous les montre tellement abrutis, qu'ils ne peuvent même servir comme esclaves; sans habitations, nus, errant dans les forêts par petites bandes ou familles séparées, se nourrissant de racines sauvages, d'œufs de fourmis, de lézards, de serpens, d'insectes immondes, à peine sont-ils au-dessus de l'orang-outang. Voilà peut-être le vrai point de départ de l'humanité, l'image fidèle de l'homme au sortir de la brute! — Informations prises, le tableau a été trouvé beaucoup trop sombre, et des inductions tirées de la comparaison des langues ont établi l'identité de race entre les Boschimans et les Hottentots. Chassés de leur pays à la suite de luttes intestines, ces malheureux Boschimans, de pasteurs qu'ils étaient, sont devenus voleurs; traités en bêtes fauves, ils en ont pris l'aspect et les mœurs. Leurs ancêtres n'avaient pas subi cette honteuse dégradation, et n'étaient pas sans doute inférieurs à ces Hottentots modernes sur l'intelligence et la moralité desquels Kolben nous a laissé des témoignages presque flatteurs.

Ce fait, signalé par le docteur Prichard, d'autres encore recueillis par M. Tylor, donnent un grand poids à l'opinion que les races qui occupent aujourd'hui les derniers degrés de l'échelle humaine sont tombées fort au-dessous du niveau primitif. Il est d'ailleurs impossible de concevoir que l'homme ait jamais vécu en dehors de toute société, fût-ce la plus étroite, la famille, et toute société implique, chez ceux qui la composent, certaines notions morales élémentaires, les idées de justice, de droit et de devoir. Ces idées, à leur tour, en impliquent d'autres, celles d'une sanction de la vie future, d'un être rémunérateur et vengeur. Les concepts moraux essentiels à l'humanité s'enchaînent par les liens d'une déduction invincible; poser l'un d'eux, c'est les poser tous. Sans doute, à l'origine, cette déduction ne fut pas clairement aperçue, une intuition aussi vive qu'indistincte précéda l'analyse et la réflexion, mais le fait primordial et vraiment caractéristique de l'esprit humain fut la conscience immédiate d'une règle du bien et du mal, quelles qu'en aient été les applications particulières, et de ce fait découla, selon nous, l'ensemble des doctrines religieuses et des croyances relatives à la destinée de l'âme après la mort.

Ce sont là, il est vrai, des considérations *a priori*; elles ne nous dispensent pas de suivre les transformistes sur leur propre terrain et de discuter l'explication qu'ils prétendent fournir. C'est ce que

nous allons faire; mais auparavant il était indispensable de réduire à leur juste valeur les inductions tirées de l'état mental des sauvages contemporains. Il fallait prouver que ceux-ci n'ont aucun titre pour représenter à nos yeux l'humanité primitive, et fût-il établi que la croyance à l'immortalité de l'âme est totalement étrangère à certaines peuplades, on n'en saurait légitimement conclure qu'elle n'est pas un des caractères distinctifs de l'espèce humaine, et qu'elle n'est autre chose que le produit ultérieur et pour ainsi dire accidentel de facultés qui nous sont communes avec les animaux (1).

II.

La mort est un phénomène qui imprime une violente secousse à toute imagination. On a peine à concevoir l'impression qu'il dut faire sur l'esprit des premiers hommes. Ce chef de la tribu, si fort, si redoutable, presqu'un dieu pour les siens, le voilà raide, immobile, glacé. Parmi tant d'épouvantes qui assiégent de toutes parts le malheureux sauvage, celle-là fut la plus terrible. La nuit, les cerveaux sont hantés par l'image du mort, et, comme il arrive en songe, on le voit plus grand, plus vigoureux; il semble, comme dit Lucrèce, mouvoir des membres plus vastes, posséder une vie plus pleine, être invulnérable à tous les coups. Au réveil, on s'interroge, on se communique les visions du sommeil : le chef est vivant, puisqu'on l'a vu; ces intelligences ignorantes distinguent mal entre les fantômes imaginaires qui flottent dans le crépuscule des rêves et les réalités que les sens perçoivent. Pourtant le cadavre est là : on l'assied dans sa hutte, devenue chambre funéraire; ce n'est pas ce corps inerte qui a triomphé de la mort : qu'est-ce donc? Une forme qui lui ressemble, quelque chose sans doute qui vivait, se mouvait avec lui, et s'est brusquement séparé de lui, son *ombre* peut-être? Oui, car au coucher du soleil, à cette heure où l'imagination se sent envahir par les vagues inquiétudes de la nuit,

(1) Il est probable du reste que le nombre des peuplades et des races étrangères à ces croyances a été fort exagéré. « Il n'y a pour ainsi dire pas une nation de la Guinée, dit Prichard, qui ne croie que l'âme est immortelle, qu'elle continue à vivre après la séparation du corps, qu'elle a certains besoins, accomplit certaines actions et est capable spécialement d'éprouver du bonheur ou du malheur. » Quant aux peuples civilisés de l'ancien monde, M. Henri Martin a vigoureusement réfuté l'opinion de ceux qui prétendent qu'on ne trouve pas trace dans les livres saints des Hébreux de la croyance à l'immortalité, et tout récemment M. Ravaisson, dans un beau mémoire sur les *Monumens funéraires chez les anciens,* a montré que certaines scènes des monumens grecs, appelées généralement des *adieux*, expriment au contraire une foi très manifeste à une réunion ultérieure.

l'ombre est plus grande que le corps auquel elle s'attache : plus grande aussi que son corps était l'image du chef apparu. De là cette croyance, universelle dans l'enfance des peuples, que ce qui survit à l'homme, c'est son ombre; de là aussi l'opinion de certaines tribus sauvages, que les cadavres ne font pas d'ombre au soleil.

Voilà, selon M. Spencer, — reproduisant, sans s'en douter, une vieille théorie de Lucrèce sur la formation de l'idée des dieux, — voilà, selon l'école transformiste, le point de départ de la croyance à la vie future. Est-il donc besoin, pour en expliquer l'origine, d'avoir recours à je ne sais quel instinct supérieur, privilége exclusif de l'espèce humaine? L'imagination et le rêve suffisent. Or certains animaux rêvent et imaginent. M. Darwin avait un chien qui témoignait sa frayeur en voyant remuer l'ombre d'un parasol. De la peur des ombres à celle des esprits, il n'y a qu'un pas. La croyance à l'immortalité est en germe dans le cerveau du chien.

Suivons maintenant les développemens naturels que cette croyance dut prendre dans l'esprit humain. Il est possible qu'à l'origine les sauvages, fascinés par le prestige que la puissance des chefs exerçait sur leur imagination, leur aient attribué le privilége à peu près exclusif de l'immortalité. En effet, selon le témoignage de M. Lubbock, « aux îles Tonga, les chefs sont immortels, les Toas ou peuple sont mortels; quant à la classe intermédiaire ou Mooas, il y a grande différence d'opinion. » Mais la piété filiale dut être aussi forte et produire les mêmes effets que le respect inspiré par les chefs. Comment croire que l'image des parens morts n'ait pas visité le sommeil des enfans? Et comment la tendresse filiale n'eût-elle pas accueilli avec joie l'espérance à laquelle l'illusion du rêve semblait l'inviter? L'amour ne se résigne pas à l'anéantissement de l'objet aimé. Les parens morts existent donc encore; mais cette existence ne dure pas plus longtemps, selon l'opinion primitive, que leur souvenir dans l'âme de leurs enfans. On trouve chez certaines peuplades sauvages la croyance que les parens survivent, mais non les grands-parens.

La plus simple des analogies, le désir de retrouver plus tard les êtres aimés, l'horreur instinctive du néant, conduisirent promptement l'homme à penser que quelque chose de lui devait subsister après sa mort. D'ailleurs ce même phénomène du rêve, point de départ de toute cette série d'inductions, ne lui prouvait-il pas que sa pensée pouvait quitter son corps immobile et se trouver instantanément transportée aux contrées les plus éloignées? « Les Dayaks, dit M. Saint-John, cité par M. Tylor, regardent les songes comme des événemens réels. Ils croient que pendant le sommeil l'âme tantôt reste dans le corps, tantôt l'abandonne et voyage au loin; ils pensent aussi que, soit qu'elle demeure dans le corps ou

s'en éloigne, elle voit, entend, parle et possède une prescience dont elle ne jouit plus à l'état de veille. Les évanouissemens sont regardés comme produits par le départ de l'âme, occupée à quelque lointaine expédition. Lorsqu'un Européen rêve à sa patrie absente, les Dayaks pensent que son âme a supprimé l'espace et a rendu une rapide visite à l'Europe durant la nuit. Un grand nombre de tribus croient d'une manière analogue que les songes sont des incidens qui surviennent à l'âme pendant ses excursions hors du corps, et cette idée se traduit par une répugnance superstitieuse à réveiller un dormeur, dans la crainte de bouleverser son corps. Le père Charlevoix a trouvé simultanément les deux théories en question chez les Indiens de l'Amérique du Nord. Un songe peut être ou bien une visite faite par l'âme à l'objet dont on rêve, ou bien une vision de l'une des deux âmes du dormeur pendant son voyage à travers le monde; chaque homme en effet a deux âmes dont l'une reste toujours dans le corps. Les mêmes Indiens pensent que les songes sont d'origine surnaturelle, et que c'est un devoir religieux d'y conformer sa conduite. Ils ne peuvent comprendre que les blancs traitent les songes comme une chose sans conséquence. »

On voit par là toute l'importance du rêve dans la formation des idées relatives à l'existence de l'âme, à ses fonctions et à sa destinée après la mort. Les philosophes pensent avec raison que, pour prouver l'immortalité de l'âme, il faut établir d'abord qu'elle peut exister indépendamment du corps; cette démonstration préliminaire, l'humanité naissante crut la voir dans le fait mystérieux du rêve. On retrouverait la trace vivante de ces croyances jusqu'aux époques les plus civilisées. Platon, Cicéron, toute l'antiquité, tout le moyen âge, sont convaincus que le sommeil nous met en relation directe avec les esprits des morts, les êtres surnaturels, et voilà qu'aujourd'hui même un homme formé pourtant aux sévères méthodes de la science contemporaine, M. Figuier (1), nous propose de revenir purement et simplement à ces antiques traditions. Dans ce phénomène du sommeil, la physiologie ne voit plus qu'un état particulier du cerveau, ce qui fournit aux matérialistes un de leurs plus spécieux argumens; il serait assez remarquable qu'il eût donné naissance au spiritualisme.

Mais l'idée philosophique de l'immortalité fut lente à se dégager des naïves et grossières croyances qui furent son berceau. Cette ombre séparée du cadavre, qui, affectueuse ou terrible, visite la nuit les vivans, est encore toute matière, matière subtile et insaisissable, vapeur ou fumée, dont le moindre choc peut dissiper la fragile existence. Aussi l'hiver, quand siffle la rafale, et que la tem-

(1) *Le Lendemain de la mort*, Paris 1871.

pête déchaîne au loin ses colères, le sauvage, enfermé dans sa pauvre hutte, la pensée toute pleine de celui qui vient de partir, croit entendre au dehors comme des gémissemens humains; c'est l'âme que bat la tourmente, et dont les vents emportent peut-être la vie précaire avec les lambeaux déchirés. Ces terreurs primitives laissèrent longtemps leur empreinte sur les imaginations. Dans l'entretien suprême de Socrate avec ses disciples, ceux-ci, des sages pourtant, semblent craindre pareille disgrâce pour l'âme adorée du maître (1), et Virgile nous montre aussi les âmes se déployant au vent, comme des voiles de navire, pour se purifier de leurs souillures.

Panduntur inanes
Suspensæ ad ventos.

L'ombre matérielle a dû conserver les appétits, les besoins et les goûts de son existence terrestre. Elle a faim et soif; aussi met-on dans le tombeau, près du cadavre assis, de quoi boire et manger. Cette coutume paraît bien avoir été universelle; de là les banquets funèbres, si souvent figurés sur les monumens et les vases de l'antiquité classique; de là les libations aux mânes du défunt. Chez certaines tribus sauvages, quand un enfant meurt, la mère vient presser ses mamelles gonflées sur le tertre qui recouvre le corps, et laisse couler à travers le sol, comme pour ranimer les lèvres glacées du petit être, la nourriture tout imprégnée d'amour et de vie. Si le mort était un guerrier, un puissant, il faut à son ombre les armes, les femmes, les esclaves qu'il avait ici-bas; mais les êtres vivans ne peuvent accompagner le mort qu'en devenant eux-mêmes des ombres : on les immole. Quelquefois on égorgeait des prisonniers sur le tombeau d'un chef, simplement pour lui faire cortége dans l'autre monde; c'était donner à son ombre une sorte de garde d'honneur formée d'ombres. Achille, dans l'*Iliade*, ensanglante ainsi les funérailles de son ami Patrocle.

Une induction fort naturelle conduisit à penser que les animaux ont aussi des âmes. Comme nous, ils vivent et se meuvent : la mort doit donc laisser subsister d'eux ce qui subsiste de nous-mêmes, un fantôme, une ombre, ayant des facultés analogues, supérieures peut-être à celles que manifestait le vivant. Il semble en effet que les sauvages révèrent, avec une sorte de terreur superstitieuse, dans l'animal un principe qui devient plus puissant par la mort.

(1) « Il me paraît... que vous craignez, comme les enfans, que, quand l'âme sort du corps, les vents ne l'emportent, surtout quand on meurt par un grand vent. — Sur quoi Cébès se mettant à rire : — Eh bien! Socrate, prends que nous le craignons, ou plutôt que ce n'est pas nous qui le craignons, mais qu'il pourrait bien y avoir en nous un enfant qui le craignît... etc. » (*Phédon.*)

Aux poissons qu'ils ont pris dans leurs filets, aux bêtes qu'ils ont blessées de leurs flèches, les indigènes de l'Amérique du Nord adressent des prières et des excuses. Les Hurons promettaient aux poissons, s'ils consentaient à se laisser prendre, de rendre tous les respects possibles à leurs arêtes (1). Il est clair que ce que les sauvages redoutent et implorent ainsi, ce n'est pas la malheureuse bête désarmée dont ils vont faire leur nourriture, c'est l'âme qu'ils placent en elle, âme qui, dégagée du corps, va peut-être déployer contre eux des pouvoirs inconnus et les persécuter de sa vengeance.

Ces idées expliquent l'usage presque universel aux époques héroïques de sacrifier sur la tombe des chefs et des guerriers leurs chevaux de prédilection; nous en trouvons des exemples jusque dans la deuxième moitié du XVIIe siècle : aux funérailles de Jean-Casimir de Pologne, son cheval fut égorgé solennellement. De même quand un enfant vient de mourir, les Groënlandais ont l'habitude de tuer un chien, pour que l'ombre sagace de l'animal serve de guide dans l'autre monde à l'âme inexpérimentée et peureuse du défunt.

Mais l'analogie alla plus loin encore, et attribua une âme même aux objets inanimés. On trouve souvent dans les plus anciens *tumuli* des armes qui évidemment ont été brisées à dessein. Ce fait paraît avec raison à M. Lubbock la preuve que ces peuplades croient, en brisant les objets, les faire mourir, et qu'alors, non pas l'objet lui-même, mais son ombre sert dans l'autre monde au défunt. Celui-ci, passé à l'état de fantôme, ne pourrait faire usage d'arcs, de flèches, de haches, de couteaux, tels que ceux qu'il employait pendant sa vie; mais des ombres conviennent à une ombre, et l'homme retrouve après sa mort, impalpables et pourtant matériels comme lui, tous les objets qui lui furent chers ici-bas. Chasseur, il pourra, dans les plaines sans fin, poursuivre et percer un gibier sans cesse renaissant; guerrier, il livrera d'interminables batailles où les forces ne s'épuisent jamais, où les blessures guérissent d'elles-mêmes; enfant, il aura sa poupée, que sa mère pleurante a déposée près de lui dans son tombeau.

Ainsi, parallèlement au monde réel, on fut amené à concevoir un monde d'ombres et de fantômes, image exacte de l'autre. Quand

(1) Chez les Hurons, « les ossemens du castor étaient l'objet d'une tendresse particulière, et on les dérobait soigneusement aux chiens, de peur que l'esprit du castor défunt ou ceux de ses confrères survivans n'en prissent ombrage. — M. Kinney rapporte la stupéfaction d'un groupe d'Indiens auxquels on montra un daim empaillé; croyant que son esprit serait offensé de cet indigne traitement de ses restes, ils l'entourèrent en lui faisant mille excuses et en fumant devant lui en guise d'offrande expiatoire. » (*Les Pionniers français de l'Amérique du Nord,* par Parkman, introduction, p. LV.)

Scarron, parodiant Virgile, fait la description burlesque des champs élysées, où

> L'on voyait l'ombre d'un cocher
> Qui tenait l'ombre d'une brosse,
> Et frottait l'ombre d'un carrosse,

il exprime, sans le savoir, une conception à laquelle s'arrêta sérieusement l'esprit humain pendant la première phase de son développement (1).

Dans cette croyance bizarre et pourtant naturelle, on a voulu voir le germe de ce qui sera plus tard le monde intelligible de Platon. La subtile et profonde théorie des idées ne serait en quelque sorte que la traduction scientifique des grossières opinions des sauvages. Les ressemblances en effet ne manquent pas. D'abord le mot même qui, dans le langage de Platon, exprime la réalité intelligible, εἶδος, ἰδέα, veut dire au propre *image* ou *fantôme;* puis Platon, on le sait, reconnaît des *idées* de toutes choses, même des objets inanimés, même de ceux qui sont fabriqués par la main de l'homme : il est question dans la *République* de l'idée du lit. — Mais ceux qui font de pareils rapprochemens oublient que pour Platon l'*idée* n'est rien de matériel, qu'elle échappe à toute prise des sens et ne peut être perçue que par la plus haute faculté de l'intelligence, l'intuition rationnelle. L'*ombre* des sauvages au contraire est encore matière; impalpable, elle est pourtant visible. Pour établir la moindre filiation entre des conceptions d'ordre si profondément opposé, il faudrait prouver que la sensation ou son résidu, l'hallucination du rêve, peut d'elle-même, et sans le concours d'opérations supérieures que la sensation n'engendre ni n'explique, introduire l'esprit dans la sphère des vérités absolues, éternelles, immuables, de ces choses en un mot dont les caractères excluent précisément tous ceux de la réalité matérielle et sensible.

Et pourtant, au fond des grossières croyances dont nous venons de faire le rapide exposé, il y a, selon nous, un élément suprasensible que les transformistes n'ont pas aperçu, et qui suffit pour

(1) « A Tonga, dit Mariner, cité par M. Lubbock, on suppose que les âmes vont au Bolotou, une grande île située au nord-ouest, île émaillée de toute sorte de plantes utiles et magnifiques, produisant toujours les fruits les plus délicieux, les fleurs les plus splendides, et, dès que l'on cueille ces fleurs et ces fruits, d'autres viennent immédiatement les remplacer... L'île de Bolotou est si éloignée, qu'il serait dangereux pour les canots des indigènes de s'aventurer jusque-là... Ils croient cependant qu'un canot parvint une fois à atteindre le Bolotou. L'équipage débarqua, mais dès que les hommes voulurent toucher à quelque chose, ils ne purent rien prendre, tout disparaissant comme une ombre. Aussi, sur le point de mourir de faim, ils durent se rembarquer, et ils parvinrent heureusement à revenir sains et saufs. »

rendre incomplète et vicieuse l'explication qu'ils prétendent donner de l'origine des opinions relatives à l'immortalité de l'âme. Cet élément, c'est l'idée de permanence, de substance, qu'éveille d'abord en nous le sentiment intérieur. Qu'est-ce donc qui fait l'homme, j'entends l'homme moral, sinon qu'il est une personne, qu'il peut dire *moi?* Et comment dirait-il *moi*, s'il ne se distinguait de ce qui l'entoure, et si, par-delà les sensations qui, simultanées ou successives, viennent de toutes parts faire impression sur lui, il ne saisissait en lui-même, plus clairement à mesure qu'il se développe, quelque chose qui demeure immobile, identique, invariable, une réalité vivante qui ne s'épuise ni ne se disperse dans la multitude des phénomènes attestés par la conscience ou rappelés par la mémoire? Voilà le premier fondement de toute croyance à une âme immortelle, et voilà pourquoi l'animal ne peut s'élever jusque-là. Emporté par le torrent des sensations que les objets extérieurs ou les instincts font naître en lui, l'animal est incapable de se ressaisir, de se poser par un acte de réflexion en face de ces hallucinations qui l'obsèdent; il est, pour ainsi parler, successivement chacune d'elles; il ne dit pas *moi*, il n'est pas une personne.

Dans la formation de la croyance à la survivance de l'âme, j'accorde toute l'importance qu'on voudra aux phénomènes du sommeil, à l'horreur instinctive de la mort, en un mot à tout ce qui, dans notre nature, nous est commun avec la bête; mais tout cela ne suffit pas. S'il n'eût porté en lui-même comme un pressentiment d'immortalité, l'homme aurait eu beau voir en songe l'image de son père ou du chef de sa tribu : en retrouvant le lendemain le cadavre immobile à la même place, il eût convaincu son rêve d'erreur et se fût résigné à penser que tout est bien fini avec le dernier soupir. De plus, en admettant qu'à l'origine le genre humain, dans son ignorance, ait donné aux rêves une créance absolue, les progrès de l'expérience, du savoir, l'auraient à mesure affaiblie et détruite : la foi dans l'immortalité de l'âme aurait ainsi peu à peu disparu, et depuis longtemps il n'en serait plus question. Si donc, même aujourd'hui, l'homme s'obstine à penser qu'il ne meurt pas tout entier, c'est qu'il y a dans cette espérance autre chose qu'une illusion de sauvages : il la puise aux sources vives de sa conscience, dans l'infaillible sentiment qu'il a de sa propre personnalité. Par une fausse induction, il peut avoir attribué primitivement à tous les êtres, même aux objets inanimés, une âme semblable à la sienne; mais la science les en a bientôt dépouillés. Elle n'a pu, elle ne pourra jamais arracher à l'homme la conviction qu'il survit à son corps, parce qu'il se sent d'autre nature que ce qui meurt en lui.

III.

Nous venons de signaler, dans la formation des croyances relatives à l'immortalité, le rôle d'un élément que la théorie transformiste néglige parce qu'elle est impuissante à l'expliquer. Il en est un autre dont elle ne paraît pas non plus tenir compte et qui est peut-être plus essentiel encore, c'est l'élément moral.

Il est remarquable que M. Lubbock, dans son important ouvrage, *les Origines de la civilisation*, mentionne à peine les idées des sauvages sur les peines et les récompenses de la vie future. L'auteur, qui est darwinien, s'est peut-être senti embarrassé pour expliquer ces opinions significatives par les principes du transformisme : il est en effet difficile de supposer qu'il ait ignoré les témoignages nombreux et frappans recueillis par le docteur Prichard, et plus récemment par M. Alger.

On ne peut guère douter que la croyance à une justice distributive dans l'autre monde ne soit aussi ancienne, aussi générale que celle qui affirme la survivance de quelque chose de nous après la mort; parfois même elle atteste chez d'ignorans sauvages une délicatesse de sens moral dont on peut à bon droit s'étonner.

Nous ne voudrions présenter ici que les traits les plus saillans et les plus caractéristiques des opinions primitives sur la destinée de l'âme après cette vie. Selon M. Alger, les Fuégiens, ces sauvages que quelques voyageurs nous dépeignent comme les derniers des hommes, à peine au-dessus de la brute, pensent que l'âme comparaît devant le tribunal de *Ndengei*. Debout près de Ndengei est un géant énorme : armé d'une hache, il cherche à mutiler, à tuer les âmes qui se présentent au jugement.

Dans presque toutes les mythologies primitives, on retrouve, sous une forme plus ou moins grossière, l'idée d'une première épreuve qui précède pour les âmes celle du jugement. Ainsi les Groënlandais pensent que l'âme, après sa mort, erre pendant cinq jours autour d'un affreux rocher couvert de sang caillé. « Les traditions des Hurons, dit M. Parkman, s'accordent pour représenter le voyage des âmes entouré de difficultés et de périls; il leur fallait traverser une rivière rapide, sur une poutre tremblant sous leurs pas, pendant qu'un chien, gardien féroce, s'opposait de l'autre rive à leur passage et cherchait à les précipiter dans l'abîme. Cette rivière était pleine d'esturgeons et de poissons que les ombres harponnaient pour leur subsistance; au-delà, se voyait un étroit sentier serpentant entre des rochers mouvans, qui s'écroulaient sous eux, écrasant sous leurs débris les moins agiles des pèlerins. » Selon les nègres aminans, les bons esprits eux-mêmes sont obligés,

avant d'aller à Dieu, de subir les persécutions des mauvais esprits ou *didis*, qui cherchent à les saisir et à les entraîner. De là l'usage de consacrer des offrandes à ces *didis* pour satisfaire à leurs exigences. De même, dans la mythologie classique, il faut, au seuil du monde infernal, apaiser les trois gueules de Cerbère. — Sous toutes ces croyances diverses, n'y a-t-il pas l'idée que l'homme, si vertueux qu'il ait été ici-bas, emporte toujours quelque souillure que l'expiation doit effacer, et n'est-ce pas là comme une informe ébauche de la doctrine du purgatoire?

La notion du jugement ne se présente pas partout sous l'image d'un juge et d'un tribunal. Quelquefois la sentence résulte simplement de la facilité avec laquelle l'âme triomphe des obstacles qu'elle rencontre sur sa route. Certains nègres de Guinée sont convaincus qu'au sortir de cette vie chaque âme est accompagnée par deux esprits, l'un bon, l'autre mauvais. Sur le chemin qu'elle parcourt, il est un passage dangereux : un mur se dresse en travers. L'âme pieuse, aidée par le bon génie, franchit le mur aisément; l'âme perverse s'y brise la tête. C'est une conception fort analogue à celle du fameux pont *Al-Sirat* des musulmans.

Le monde infernal est ordinairement un lieu sombre et souterrain. Il est gouverné par un roi, quelquefois par une reine; les Groënlandais par exemple croient à une sorte de Proserpine qui trône au fond d'une caverne, entourée de monstres marins. Les damnés servent de pâture aux démons, ou bien traînent une existence lamentable, se nourrissant de cendres, de serpens, de lézards et de papillons.

Un des châtimens les plus fréquens des âmes qui ont mal vécu, c'est de revenir sur terre, d'errer autour des demeures qu'elles habitaient ici-bas, d'épouvanter et de tourmenter les vivans. Selon certaines tribus nègres, les âmes qui sont devenues la proie des mauvais esprits remplissent l'air de tumulte, font du bruit dans les buissons, troublent le sommeil de ceux qu'elles haïssent. Si une âme apparaît trois jours après la mort, on en conclut qu'elle n'est pas allée à Dieu, et le cadavre est brûlé sans honneur. Mais les âmes des bons ne reviennent pas : Socrate dans le *Phédon* dit la même chose. N'est-ce pas une vue d'une moralité profonde et délicate que le principal châtiment de ceux qui ont fait le mal en cette vie, c'est de rester malfaisans après leur mort?

Quant aux félicités des âmes vertueuses, les croyances varient suivant la nature des misères auxquelles les sauvages sont en proie pendant cette vie. L'Esquimau, glacé par l'éternel et implacable hiver du pôle, rêve un été sans fin, un soleil qui ne se voile jamais, une abondance intarissable de volailles et de poissons. Sa terre est trop nue, son ciel trop lugubre, pour qu'il songe à y placer son pa-

radis; c'est dans les abîmes de l'océan que le cherche sa naïve reconnaissance, car c'est l'océan qui le nourrit. Le Kamtschadale aspire après sa mort à un Kamstschatka idéal, riche en poisson et en gibier, sans volcans, sans marais, et surtout sans Russes ni Cosaques. Là seront réparées toutes les inégalités d'ici-bas, là celui qui n'avait sur terre que peu de chiens (c'est le plus précieux auxiliaire de ces pauvres gens) en possédera un grand nombre affranchis de la fatigue et de la mort. Pourtant c'est dans le ciel que l'imagination primitive s'est presque toujours figuré la demeure des bienheureux. La voie lactée en est la route, et les sauvages du pôle croient voir des danses d'esprits célestes dans les mystérieux frémissemens de l'aurore boréale.

Quelles vertus méritent le paradis, quels crimes sont dignes de l'enfer? Ici, il faut l'avouer, les idées sont assez vagues. Les sauvages ont sans aucun doute conscience d'une distinction primitive, absolue, entre le bien et le mal; mais la qualification des actes particuliers diffère beaucoup selon les peuplades, les climats, les degrés de civilisation. En général, ceux-là paraissent avoir conquis des titres à une meilleure existence qui ont été braves et adroits dans les combats. Les services rendus à la tribu, dont l'existence est si précaire au milieu des luttes incessantes qu'il lui faut soutenir avec d'implacables voisins, passent avant tous les autres; puis viennent parmi les plus glorieux mérites les exemples de courage et de succès dans la perpétuelle bataille contre les dures nécessités de la vie physique. On va au ciel, selon les Esquimaux, pour avoir dompté beaucoup de veaux marins, bravé les mers et les tempêtes: n'est-ce pas encore travailler au bien des autres que de leur montrer comment on triomphe d'une nature ennemie? Les femmes qui meurent en couches ont aussi gagné le paradis, car elles aussi ont vaillamment payé leur dette à la communauté, et par une pitié touchante l'infortune suprême de quitter la vie au moment d'être mères leur est comptée pour une vertu.

Réciproquement ce sont les faibles et les lâches, et, chez les peuplades déjà plus civilisées, les parjures, les meurtriers, les adultères, qui méritent avant tous les autres de descendre au séjour infernal. Sous la contrainte des plus impérieux besoins de l'homme plaça d'abord presque toute la morale dans l'accomplissement des actes utiles pour assurer son existence et celle de la tribu dont il faisait partie; mais peu à peu, et à mesure qu'il parvint à subsister au prix de moindres efforts, des besoins supérieurs s'éveillèrent dans son âme; il prit de sa dignité une conscience plus claire et plus délicate, et de nouveaux devoirs lui apparurent qui, accomplis ou violés, le rendraient digne dans une autre vie de récompenses moins grossières ou de châtimens moins matériels.

Notre intention n'est pas de suivre dans ses progrès ultérieurs le développement des croyances relatives à la destinée de l'âme; nous avons essayé de montrer que la théorie transformiste est loin de donner de l'origine de ces croyances une suffisante explication. Nous avons mis en lumière deux élémens essentiels dont elle ne rend pas compte : la conscience qu'a l'homme d'être une personne permanente, identique, capable de dire *moi*, et la conception d'une justice réparatrice au-delà de cette vie. Ni l'une ni l'autre de ces deux notions ne peut se ramener à ces illusions du sommeil et de l'imagination ignorante, qui, selon les transformistes, donnèrent seules naissance à l'idée d'une âme immortelle. L'animal est également incapable de les concevoir ,car s'il ne peut, dans le courant des sensations qui fatalement l'entraînent, saisir une personnalité distincte de ces sensations mêmes, il ne peut davantage, et par le même motif, s'élever à l'intuition absolue d'une loi obligatoire et des sanctions qu'elle suppose.

Entre ces deux élémens supérieurs, impliqués dans la croyance à l'immortalité, l'analyse découvre le plus intime rapport. En effet, si l'homme a conscience d'être une activité libre, il ne se peut qu'il ne conçoive en même temps la loi de cette liberté; et, d'autre part, c'est sans doute parce qu'il eut dès l'origine l'idée de cette loi qu'il prit conscience de sa liberté et de sa personnalité. Il est probable que la première alternative entre deux déterminations également possibles, l'une approuvée, l'autre condamnée par le sens moral, lui révéla du même coup la loi obligatoire gravée au plus profond de son être, et le caractère éminent de sa propre nature, capable d'obéir ou de se soustraire à cette loi.

C'est donc la conception d'une règle des mœurs qui est le fait distinctif, l'exclusif privilége de notre espèce. C'est d'elle que découlent véritablement toutes les croyances dont nous avons retracé dans cette étude un rapide tableau. Naïves et grossières à l'origine, elles portent cependant l'empreinte de la noblesse essentielle au genre humain. Par les progrès de la réflexion et de la moralité, elles s'épurent et se spiritualisent à mesure : l'âme cesse d'être un fantôme pour devenir une essence vraiment immatérielle, le paradis et l'enfer ne sont plus que la possession ou la privation de la vérité et de la perfection suprêmes; mais ces progrès attestent que le fonds même de telles croyances est impérissable : aux rayons de la science se sont évanouies les superstitions primitives; le dogme d'une vie future et d'une souveraine justice n'a pas pâli devant eux. Et quelle science en effet pourrait jamais forcer l'homme à croire que la mort l'engloutit tout entier, que ses misères sont sans espérance et que toute justice se consomme ici-bas?

LUDOVIC CARRAU.

LA
CULTURE DU COTON EN ÉGYPTE
ET LES FILATEURS ANGLAIS

I.

Il y a longtemps que l'Égypte n'est plus le grenier de l'Europe; d'autres pays sur le vieux continent et dans l'Amérique du Nord ont le privilége de combler les lacunes qui se manifestent dans les récoltes du globe. Ce privilége est la juste récompense des efforts d'une agriculture libre et intelligente, qui a su se débarrasser des entraves du despotisme en dirigeant la production vers la quantité sans jamais cesser de viser à la qualité. En Égypte, on produit peu et de qualité médiocre sur un sol admirablement approprié à la culture des grains et des semences oléagineuses. Le froment de la vallée du Nil est chargé de terre, mal récolté et préparé, et tellement saturé de sels hygrométriques que la conservation en est presque impossible; il devient aussitôt la proie des charançons. Les semences de lin renferment toujours de 20 à 30 pour 100 de graines de moutarde et autres graines étrangères, et la culture du sésame est à peu près abandonnée. L'indigo de la Haute-Égypte, d'une teinte parfaite, est brûlé et terreux, et l'opium, tiré des mêmes provinces, du *Saïd*, contient plus de feuilles et de suc de laitue que de larmes de pavot; mais, de tous les produits de ce pays prédestiné et si fertile, le coton *mako* ou d'Égypte est celui qui intéresse le plus l'industrie occidentale. La guerre de sécession a tellement dérangé l'assiette économique de l'offre et de la demande que la répétition très possible d'une calamité pareille ne nous trouverait pas mieux préparés. Aussi l'Europe est-elle attentive à toutes les circonstances morales et matérielles qui pourraient influer sur la production générale de cet article.

Le coton d'Égypte est fin, souple et soyeux; il est recherché et apprécié, mais il n'est pas absolument indispensable. Or depuis quelque temps les consommateurs européens avaient remarqué une grande irrégularité dans la quantité des assortimens exportés d'Alexandrie. Avant de manifester leur mécontentement, les filateurs crurent devoir attendre. Le mal n'ayant fait qu'empirer, ils se sont plaints. Dans le courant du mois de juin 1874, une adresse signée des principaux industriels cotonniers de Bolton était présentée à lord Derby avec prière de la communiquer au khédive d'Égypte. On signalait dans ce document la détérioration graduelle du coton égyptien, et on annonçait que, si des mesures efficaces n'étaient pas prises, les consommateurs seraient forcés d'abandonner l'usage des produits de la vallée du Nil. Tous les filateurs anglais se sont joints à leurs collègues de Bolton. Ce qui confirme la légitimité de leurs plaintes, c'est que leurs confrères d'Alsace et de Suisse s'étaient mis les premiers en campagne.

Depuis deux ou trois ans en effet, les industriels de ces pays avaient reconnu une altération notable dans le classement des cotons qui leur étaient adressés, et vers la fin de 1872, à la suite de diverses réunions des intéressés tenues à Zurich et où siégeaient des délégués alsaciens, les filateurs assemblés résolurent de ne payer dorénavant que les 90 pour 100 des factures, laissant le solde, soit 10 pour 100, comme garantie à régler après l'arrivée de la marchandise. Il faut dire ici que, depuis l'invention du télégraphe électrique, c'est le fil qui transmet les offres fermes aux consommateurs de coton par simple désignation de classement, prix *franco* à bord, et de quantité. Cette voie de correspondance est coûteuse et forcément sobre de détails; les échantillons ne suivent pas les offres, il faut s'en rapporter au type, à la bonne foi, c'est-à-dire au génie commercial des intermédiaires, et payer par acceptation de traites tirées souvent avant le départ du coton. Ainsi le filateur mal servi par son agent se trouvait en face d'une partie de coton inférieur au type désigné et déjà payé; quelle ressource lui restait-il pour avoir raison d'un intermédiaire récalcitrant ou de mauvaise foi? Celle d'un recours aux tribunaux égyptiens, remède deux fois pire que le mal.

La résolution prise ne pouvait être un *ultimatum*. On se fit de mutuelles concessions : les traites sur crédits ouverts continueraient à être formées pour le total de la facture, mais les tribunaux de Zurich connaîtraient des différends avec recours à la voie arbitrale le cas échéant; c'était le plus court. Malgré cet arrangement, les classifications n'ont pas changé. Si les plaintes des industriels suisses et alsaciens ne se sont pas encore reproduites, il faut l'attribuer à la lassitude : on accepte trop souvent comme

mal qu'on ne peut empêcher ce qu'avec une dose raisonnable d'honnête persévérance on réformerait sûrement. Un mal réel existe donc. Est-ce le coton qui souffre, ou la faute est-elle ailleurs? Nous pensons qu'en dehors du mal matériel que nous allons faire connaître bien des discussions pourraient être évitées, si les filateurs fixaient des limites d'achat moins étroites et si les intermédiaires ne cherchaient jamais à doubler leur commission par des combinaisons étrangères à la stricte bonne foi; mais, avant d'entrer au cœur de la question, il convient d'apprécier le degré d'influence qu'ont exercé sur l'industrie cotonnière en général les circonstances difficiles qui ont entravé son champ d'exploitation.

Depuis la guerre de sécession, qui, après avoir temporairement tari la principale source où s'alimentait la fabrication européenne, créa d'autres lieux de production, l'industrie cotonnière s'est considérablement modifiée en s'adaptant aux exigences d'une situation nouvelle, et il s'est accompli un grand mouvement décentralisateur. Ces points lumineux, si petits comme surface, mais si grands, si puissans comme foyers d'activité et de richesse, Liverpool et Manchester, d'où rayonnent, après y avoir convergé sous la forme de matière première, les produits variés de l'industrie anglaise, ont vu leur apogée de splendeur. La France, la Suisse, la Belgique, l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne ont plutôt augmenté que ralenti leur fabrication cotonnière. Les efforts de la Russie dans ce sens redoublent, et, favorisés qu'ils sont d'un côté par des droits protecteurs, de l'autre par des débouchés indigènes et limitrophes peu accessibles à la concurrence étrangère, il est probable que le vaste empire des tsars verra prospérer dans son sein l'industrie à laquelle l'Angleterre doit une partie de sa richesse. En un mot, partout où le coton pourra être transporté à prix réduit, partout où les moyens améliorés de fabrication pénétreront, on produira du fil et des tissus. Pourtant ces succès ou ces empiétemens partiels sur un ordre de choses commercial unique, considéré pendant longtemps comme inexpugnable, ne représentent encore que très faiblement la décentralisation industrielle qui se prépare.

Les États-Unis de l'Amérique du Nord, en 1860, filaient et tissaient pour les besoins indigènes environ 400,000 balles de leur coton annuellement, soit une quantité équivalente à une abondante récolte en Égypte, 1,800,000 quintaux. Les progrès de cette industrie naissante ont été tels, en dépit d'obstacles économiques presque insurmontables et de prévisions contraires, qu'un peu moins du tiers de la récolte de 1872-1873, qui dépassa 4 millions de balles, a été retenu dans les états manufacturiers. En d'autres termes, la filature dans la grande république absorba trois fois plus de coton en 1873 qu'en 1860, au delà de 1,250,000 balles, représentant

6,250,000 quintaux. Ces chiffres sont menaçans pour l'Angleterre, qui ne consomme guère plus du double, soit au maximum 13 millions de quintaux, et qui considérait les États-Unis comme son meilleur marché. Ils sont menaçans pour l'Europe, où la consommation générale n'excède pas 20 millions de quintaux. Ces 6 millions iront en augmentant et diminueront d'autant le *stock* possible d'une qualité qu'aucune autre contrée n'a encore pu produire. Distraite d'une récolte destinée à l'accroître, mais qui tardera à dépasser 5 millions de balles, et convertie en produits au moins égaux à ceux des fabriques européennes, cette importante fraction d'une production qui règle les marchés du monde ne créera-t-elle pas bientôt une formidable concurrence à l'exportation du vieux continent? Cela est d'autant plus probable que la compétition a déjà commencé avec assez de succès du côté des Américains pour que la presse anglaise ait jugé convenable d'avertir l'industrie de la Grande-Bretagne d'un fait économique dont, il y a quinze ans, les plus fortes têtes de l'école de Manchester niaient jusqu'à la plus lointaine possibilité.

La concurrence des États-Unis est d'autant plus dangereuse que les tissus propres aux marchés de l'Indo-Chine qu'elle y transporte sont encore exempts de ces apprêts frauduleux à la craie que les manufacturiers anglais emploient depuis quelques années pour se créer un profit en augmentant le poids et en cachant la fabrication plus que légère de la marchandise exportée. Il est donc évident que les progrès des États-Unis dans la branche d'industrie que l'Angleterre a pu considérer longtemps comme son monopole commencent à peser sur la production ouvrée générale. En y ajoutant les autres facteurs, diminution de gain, renchérissement de la vie matérielle, fréquence des grèves, etc., on comprend le malaise voisin du découragement qui rend malgré lui le chef d'industrie prudent, presque timide. Lorsque l'hiver s'annonce rigoureux, toute fourrure est bonne et trouve acheteur; dans le cas contraire, la marte zibeline ne vaut pas même une peau de chat. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner si devant l'incertitude des débouchés les filateurs manifestent quelque hésitation aux achats, et si les limites qu'ils fixent se ressentent de la situation critique des affaires.

La question principale qui se pose naturellement est celle-ci : le coton d'Égypte, le *mako*, a-t-il dégénéré depuis l'introduction de cette culture dans la vallée du Nil par Méhémet-Ali? Il y a lieu ensuite de se demander si les moyens d'irrigation et la culture elle-même y sont à la hauteur de l'immense développement qu'a pris depuis la guerre de sécession la production de ce textile en Égypte, enfin si la culture du coton dans cette contrée fertile est appelée à s'accroître ou bien si elle restera stationnaire. C'est à ces trois

points de vue que nous examinerons les questions soulevées par l'adresse des filateurs de Bolton, fortifiée des plaintes de l'industrie continentale. Nous dirons brièvement comment la culture du coton s'est implantée en Égypte, nous décrirons les tentatives faites pour l'introduction de sortes supérieures, les différens modes de production usités, et nous nous appliquerons particulièrement à rechercher et à dénoncer les causes de la décadence qui a été signalée.

II.

L'Égypte d'aujourd'hui, eu égard à son développement plus agricole qu'industriel, aux fortunes grandioses qui s'y sont faites et qui s'étalent à côté de l'extrême misère des fellahs, est l'œuvre indirecte de la guerre de sécession, œuvre facilitée par un régime économique et administratif puisé aux traditions pharaoniennes les plus pures. La rébellion des états du sud, en arrêtant d'un coup l'exportation en Europe et la production du coton le plus nécessaire et le plus estimé, détermina en même temps une hausse dont le premier résultat fut, partout où le coton était cultivé et partout où il pouvait l'être, un développement d'efforts qui furent couronnés de succès divers. En ce qui concerne l'Égypte, la récolte de 1861, vendue environ 42 millions de francs, fut suivie d'autres qui jusqu'à la paix réalisèrent annuellement 187 millions de francs. Aujourd'hui le produit de ce chef, basé sur 1,650,000 quintaux en moyenne, s'élève à 144 millions de francs. Une pareille augmentation, presque spontanée, de la richesse publique et des ressources matérielles dans un pays agricole transforma complétement le régime économique de l'Égypte. C'est de cette crise historique que date le développement sérieux de la culture du coton dans la vallée du Nil. La grande demande et la liberté accordée aux Européens d'acheter dans l'intérieur les produits du pays, de traiter directement avec les fermiers et les propriétaires agriculteurs, ont fait ce miracle.

Sous Méhémet-Ali, la liberté du commerce n'existait pas. Le vice-roi était une manière de propriétaire de l'Égypte avec les fellahs pour fermiers. Le chef de l'état s'attribuait dans chaque province des villages entiers, véritables districts qu'il faisait cultiver pour son compte et qu'on nomme *shifliks*. Quelques dignitaires, d'anciens camarades de Méhémet-Ali, sortis comme lui d'un escadron de *bachi-bozouks* albanais, avaient reçu des *abadiehs*, terrains exempts de droits, ou des villages entiers qu'ils cultivaient en *ogda*, c'est-à-dire en assumant sur eux la charge de l'impôt, et dont ils étaient en quelque sorte les propriétaires. Enfin le reste de la terre occupée et arable, c'est-à-dire arrosable par canaux ou *sakiehs*, était dans les mains des populations décimées par la

guerre et la peste sous la direction des *cheiks-el-beled*, au nombre de quatre par village. Chaque village était tenu d'ensemencer en coton une superficie de terrain déterminée, et tous les produits du sol sans exception, en dehors du grain destiné à la nourriture des habitans et du fourrage pour les animaux, arrivaient dans les *shunas* ou magasins du gouvernement, disséminés à l'intérieur, après quoi le vice-roi faisait créditer le village à un prix arbitraire tout à son avantage, et vendait à ses agens commerciaux, aux maisons d'Alexandrie ou à la consommation, les marchandises accumulées dans ses entrepôts. On voit que Méhémet-Ali inaugura le régime de la vice-royauté omnipotente du prince gouverneur, cultivateur et marchand. La tradition ne s'en est ni perdue, ni altérée. Les comptes de chaque village, tenus par des scribes cophtes, étaient arrêtés chaque année, et le *surplus* des recettes, tous frais, avances, etc., déduits, passait aux intéressés, qui souvent restaient débiteurs de l'état.

De ce système, qui dura jusqu'au règne d'Abbas-Pacha, il résultait pour le coton une culture mieux surveillée, moins pratique peut-être, mais plus régulière qu'aujourd'hui, d'autant plus uniforme que les superficies affectées à cette plante étaient moins considérables. Enfin les instructions transmises aux moudirs ou gouverneurs de provinces enjoignaient à ceux-ci de faire soumettre les semences destinées à la reproduction à un examen scrupuleux, et de ne les prendre que parmi celles tombées d'un duvet qui avait été séché au soleil et non au four, comme les sept huitièmes de la récolte l'étaient alors. Les graines ainsi choisies et qui sortaient des premières noix mûries au soleil d'août après une large irrigation d'eau nouvelle, parfaitement saines, étaient très propres à l'ensemencement de terres encore riches et bien travaillées. D'ailleurs la dégénérescence plus ou moins lente de toute graine reproduite dans le même milieu climatérique et hygrométrique se trouvait çà et là combattue, sinon arrêtée, par le soin que prenaient les nazirs des shiffliks vice-royaux de dépayser les semences à chaque période quinquennale.

Aucun choix ni classement du coton n'avait lieu sur la plantation même, d'où le *mako*, mis en sacs non pressés, au fur et à mesure de l'égrenage, s'en allait dans les *shunas* provinciales. Là, les balles pesées étaient ouvertes et classées suivant la finesse, la force et la netteté de la fibre : *hàl-hàl* (toute première), *hàl* (première), *awsât* (seconde ou moyenne), *dûn* (bas ou troisième). Il n'y avait pas d'autres assortimens admis ni même demandés, et les classifications anglo-françaises, qui parfois n'aboutissent qu'à d'inextricables chicanes, étaient ignorées. Les premières quantités livrées aux *shunas* formaient l'élite de la récolte; elles provenaient de la cueillette des mois d'août et de septembre, la plus mûre et dont

les fruits s'étaient largement épanouis sous les prolifiques irrigations du Nil limoneux et alors plein. Cette cueillette sentait rarement l'ardeur du four; un chaud soleil et la maturité complète des semences rendaient celles-ci assez résistantes pour ne pas s'écraser sous les cylindres défectueux et primitifs du *doualib*. Il est vrai que l'imperfection de cet appareil d'égrenage était des plus nuisibles au coton lui-même.

Bien que les premières cueillettes fussent emmagasinées de manière à passer avant les suivantes sous les cylindres, l'extrême lenteur du procédé, le manque de bras expérimentés, ne permettaient pas de *giner* plus de 250 livres de coton en graines par semaine et par *gin* ou *doualib* produisant 80 livres de lainage net. On comprend combien l'accumulation et le séjour prolongé dans des locaux bas et humides, mal aérés, du coton cueilli quotidiennement devaient, par la fermentation lente qui en résultait, nuire à la soie. La dessiccation artificielle n'améliorait rien, loin de là, et malgré toutes les précautions prises le plus beau lainage était maculé de semences écrasées dont il conservait des portions jaunâtres et huileuses. Le duvet lui-même se trouvait saupoudré des fins débris de l'enveloppe première de la noix, et donnait au coton *mako* moyen et bas l'aspect malpropre qui en resta la marque caractéristique jusqu'à l'introduction par l'auteur de ce travail (1854-55) en Angleterre et en Égypte de l'égreneuse américaine de Mac-Arthy. Cette machine délivre environ 2 quintaux de fibre nette par 10 heures de travail, et comme les ateliers de 25 à 50 *gins* mus par la vapeur ne sont pas rares, et que le coton ainsi égrené est non-seulement propre, mais acquiert en passant sous les cylindres une régularité de soie désirable, on se rend facilement compte de la promptitude avec laquelle une récolte brute de 5,500,000 quintaux peut fournir annuellement au commerce environ 1,800,000 quintaux égyptiens de *mako* net. Jusqu'en 1853, alors que la vallée du Nil ne produisait que le tiers à peine de cette quantité, le coton d'une récolte n'était pas fini d'égrener lorsque la campagne suivante commençait; aujourd'hui le lainage peut aller directement du champ à l'usine. La possession de ce moyen d'égrenage a beaucoup contribué au développement de la culture du *mako* en Égypte, puisque la récolte commencée en août peut être expédiée et en partie consommée en Europe à la fin de janvier suivant. En outre la graine du coton a pris une place si considérable dans la famille des semences oléagineuses que des cargaisons très nombreuses en sont exportées pour l'Angleterre et la France. Les usines de Douvres seules en consomment la plus grande partie, et l'huile tirée de cette semence, expurgée et clarifiée, rendue insipide et incolore, sert aujourd'hui à sophistiquer dans le midi de la France, à Gênes, à Livourne, à

Lucques, les meilleures qualités d'huile comestible. La fabrication du savon l'utilise, et les *fellahs* préparent leurs alimens avec l'huile de coton non épurée, âcre et noirâtre, telle qu'elle coule des presses. Enfin l'ancien mode d'égrenage rendait difficile l'extraction du duvet des noix mal ouvertes et de celles non arrivées à maturité, que les *fellahs* mélangeaient à l'époque de l'extraction des plantes. De cette cueillette tardive, séchée dans le four, sortait et sort encore aujourd'hui une certaine quantité de coton court et faible, très blanc, que les producteurs ou les intermédiaires égréneurs et les acheteurs emballent avec de la marchandise meilleure. L'opération est assez adroitement exécutée pour qu'il soit difficile de découvrir la fraude sans un examen minutieux.

Abbas-Pacha, successeur de Méhémet-Ali, agronome pratique et dont les vues économiques dépassaient de beaucoup ce qu'on peut attendre d'un prince oriental, en ouvrant l'intérieur de l'Égypte au commerce européen, s'attacha spécialement à développer la culture du coton, qui avait pour lui un attrait particulier. Ayant pu apprécier les aptitudes du *sea-island*, il tenta d'ajouter au *mako* la production de cette qualité supérieure. Dans ce dessein, il se procura des graines des meilleures plantations de la Floride, et en fit semer dans tous les villages où son grand-père avait tenté cette culture, mais sur une échelle réduite. Ce coton si cher et si recherché réussit fort bien malgré l'inintelligence de ceux qui le cultivèrent. Méhémet-Ali avait fait instruire des jeunes gens en vue de la production du *sea-island*, mais, chaque nouveau vice-roi s'empressant de faire le contraire de son prédécesseur, les bonnes traditions furent abandonnées; cependant la culture survécut. Saïd-Pacha se procura par les mêmes intermédiaires des graines de la Floride et en ordonna l'ensemencement dans certaines provinces, où la répartition eut lieu selon la nature du terrain. Il y avait progrès, mais tout était fait à la légère et selon l'usage oriental : ouragan d'énergie puérile au début suivi de calme plat et de négligence absolue. Ce prince fut le dernier importeur de cette semence. Il est difficile aujourd'hui de savoir dans quelle localité en Égypte le *sea-island* a le mieux réussi; ce qui est malheureusement certain, c'est qu'il a été négligé, presque oublié. Le khédive paraît le tenir en mince estime, car depuis son avénement (1863) aucun renouvellement de la graine n'a eu lieu, que nous sachions. Les semences de *sea-island*, sans cesse utilisées sur les mêmes terrains, se sont atrophiées, et ne produisent maintenant qu'un lainage dégénéré, quoique toujours relativement fin, souple et à longues soies, et malgré tout de beaucoup supérieur au *mako*. C'est ce coton que les classificateurs appellent *gallin*.

Lorsque Méhémet-Ali introduisit pour la première fois en Égypte

(1838), à la demande de M. Salters Elliot de Savannah, la culture du *sea-island*, son but était de rechercher le rayon agraire le plus apte à la propagation d'une si précieuse espèce, sans préjudice de la production du *mako*, la seule espèce égyptienne, et qu'il encouragea par tous les moyens. Une concession de terrain fut accordée à M. Salters Elliot, et une plantation modèle, formée sur le point le mieux approprié, reçut de nombreux élèves. Abbas et Saïd continuèrent la lettre de l'œuvre, moins l'esprit; néanmoins le premier de ces princes s'attacha particulièrement à faire cultiver le *sea-island* dans les provinces de Sharkie et de Garbie. Le domaine du Ouadi, Tel-el-Kebir, Abou-Ahmed et d'autres terrains situés sur les deux rives du canal de Zagazig, entre le bourg de ce nom et l'isthme de Suez, récoltaient encore en 1866 du *sea-island* très peu dégénéré. Ces localités étaient situées on ne peut plus favorablement pour le succès de l'espèce américaine, cultivée au-delà de l'Atlantique, à la température près, dans des conditions physiques assez analogues. Un sol sablonneux, abrité contre les vents du sud par les dunes du désert, reposé pendant des siècles, enrichi des détritus amenés par les infiltrations de la branche tanitique, enfin soumis à la puissante influence de l'atmosphère chaude, imprégnée d'humidité alcaline que produisent les lacs Menzaleh et Belah, tout concourait pour assurer une réussite qui ne demandait qu'un peu plus d'intelligence administrative et de science économique. Le gouvernement actuel s'est excusé de ne pas avoir poursuivi les utiles tentatives de ses prédécesseurs, sous prétexte que le *sea-island* rend beaucoup moins que le *mako*, qu'il mûrit imparfaitement et qu'enfin les semences dégénèrent. Ces raisons, en apparence plausibles, sont combattues victorieusement par la pratique chez les cultivateurs intelligens.

Les semences importées provenaient des meilleures plantations de la Floride et des basses contrées (*Sea-Island*), dont les produits moyens sont cotés à l'heure qu'il est de 18 à 19 *pence* la livre, soit environ 2 francs, contre 6 ou 7 pence que valent sur le même marché de Liverpool les *uplands* et le *mako*, même classification. Dans tous les terrains propices et bien préparés, auxquels les graines furent confiées, le rendement ne resta jamais inférieur, dans les pires conditions, à 290 *rotolis* nets (130 kilogrammes) par *feddan* (1). Aux environs du Caire, dans plusieurs villages de la province de Sharkie, la moyenne a été, de 1856 à 1866, de 289 *rotolis*. A Solimanieh, où durant la même période 150 *feddans* furent constamment par rotation affectés à cette culture, le produit net dépassa 322 *rotolis* avec une irrigation laissant beaucoup à désirer,

(1) Le *feddan* vaut un demi-hectare.

et sous la direction de *nazirs* européens, moins efficace que celle des intendans indigènes. Enfin la ferme de M. Salters Elliot, cultivée à l'américaine, donna la première année 170 kilogrammes par *feddan,* la seconde 176, la troisième 171 kilogrammes, et les deux suivantes, qui furent les dernières de la gestion, une moyenne de 178 kilogrammes de soie nette. Ces essais, faits sur une sérieuse échelle, puisque sur 1,600 *feddans* concédés 500 étaient toujours ensemencés de coton, dont 200 de *sea-island*, durèrent de 1839 à 1843 inclusivement. Il est vrai que la culture de cette sorte était soignée et que les plantes, placées à au moins 1^{m},30 de distance, toujours sur un seul pied, végétaient dans un terrain où pas un brin d'herbe parasite ne se faisait voir.

Nous ne sommes pas en mesure d'indiquer ici le prix auquel ce *sea-island* fut vendu en Angleterre : les acheteurs exportateurs ne s'en sont jamais vantés, probablement afin de ne pas se créer de compétition; mais voici ceux des produits de Solimanieh : 27, 26, 28 pence contre 29, 32, 31, cours des provenances directes d'Amérique. Cinq ans plus tard, le même article valait 6 pence de moins; mais l'administration de la plantation était changée et la culture presque abandonnée. Voilà, ce nous semble, une réponse suffisamment précise aux argumens de la partie adverse. Complétons-la cependant par quelques détails. Dans les deux plantations citées, la culture de *sea-island* était strictement soumise aux règles que voici : labourage et fumure à 45 centimètres de profondeur aussitôt que l'inondation abondante et prolongée du terrain le permettait; à une irrigation régulière, ayant toujours lieu vers le milieu de la nuit, se joignaient des binages répétés, toute végétation étrangère était sarclée, et une seule plante de coton croissait à chaque place. Venait ensuite l'élagage des branches inférieures et gourmandes; puis, au fur et à mesure des progrès de la plante, l'étêtement des brins portant des fruits tardifs supposés ne pouvoir plus atteindre une complète maturité. Ces suppressions, pratiquées de l'autre côté de l'Atlantique partout où un pied de coton fin est élevé, sont d'autant plus nécessaires en Égypte que la plante y est stimulée par d'abondantes irrigations, qu'elle y croît vite en faisant beaucoup de bois pendant que le pivot se développe et s'enfonce lentement en terre. Dans les Florides, c'est presque le contraire qui a lieu ; malgré cette différence, l'élagage et l'étêtement sont inséparables d'une intelligente culture.

Le *sea-island,* conduit dans les meilleures conditions, *marque* vite et montre au moins 30 pour 100 de plus de noix que le *mako.* Si d'un autre côté, plus le coton est fin et soyeux, moins il pèse eu égard à son volume, il ne faut pas oublier que la valeur vénale est pour ainsi dire mesurée à la longueur de la fibre. Or, en supposant

même qu'un *feddan* ne donnât que 260 livres de *sea-island middling*, évalué à Liverpool au minimum à 16 pence la livre, ce qui ferait 416 francs, combien produirait un *feddan* de *mako?* Environ 400 livres, que l'on peut évaluer à 334 francs. Encore avons-nous supposé que le *sea-island* est classé *middling* (moyen), tandis que plus du tiers toucherait probablement à la classification supérieure; le prix de 416 francs est donc un minimum. Par une culture intelligente, le *feddan* ensemencé de bonnes graines de *sea-island* ne produira jamais moins de 550 francs vendu à Liverpool. On voit que les répugnances des adversaires de la plante américaine, au lieu d'être justifiées, ne peuvent tenir contre des faits qui, quoique isolés, sont avérés. Aujourd'hui même les producteurs du *sea-island* dégénéré, connu sous le nom de *gallin*, ne pourront nier la plus-value qu'ils en tirent.

En effet, à côté du *mako*, — la seule qualité égyptienne, — le *gallin* n'est autre que le produit des graines abâtardies des Florides. Dans la province de Sharkie existe un petit village du nom de Gallin, ne produisant qu'une très minime quantité de coton et où sans doute le *sea-island* a été semé autrefois; plusieurs villages de la même province et des provinces voisines possèdent également quelques graines de la même provenance, et fournissent au marché leur minime contingent de *sea-island* dégénéré. Quant à l'origine de la désignation, au lieu de la chercher dans le nom du village en question, on la trouvera plutôt dans la corruption franque de la classification indigène *hàl-hàl*, devenue *hallin*, *gallin*, et cette supposition est d'autant plus admissible que le *g* dans *gallin* se prononce comme l'*h* adouci. A part le lainage d'origine américaine, l'Égypte ne cultive donc qu'une seule espèce de coton, le *mako* ou *jumel* (*gossypium arboreum Ægyptii*), arbuste plutôt annuel que bisannuel. On a de la peine à comprendre pourquoi les exportateurs donnent à l'article égyptien unique une foule de noms divers : *coton blanc*, *beledi*, *ashmouni*, etc. *Ashmouni* répond à *mako* de bonne et saine venue dans ses trois classifications indigènes, teinte riche voisine de beurre frais, soie souple et longue, poids spécifique léger. Quant à *coton blanc* et *beledi* (du pays), ces deux dénominations ne représentent qu'un choix moyen ou très inférieur, très bas du *mako*. Le redressement de cette erreur était d'autant plus urgent que l'industrie cotonnière en Europe a eu plusieurs fois à souffrir de ces classifications abusives (1).

(1) Ce qui a pu ajouter à cette confusion, c'est que depuis quelques années des particuliers ont introduit clandestinement des semences de coton américain dont le produit, inférieur au *mako* pour la longueur et la finesse de la fibre, possède cependant une blancheur et donne un rendement qui en justifieraient jusqu'à un certain point l'introduction, si le fait eût été rendu public, et si l'on avait évité les mélanges.

Depuis l'introduction du *jumel*, les soins donnés par l'agriculture à cette plante ont varié avec les gouvernemens qui se sont succédé en Égypte. Arrivée à son faîte comme qualité et préparation, la production fut dirigée par la guerre de sécession vers la quantité. Et comme il n'existe aucun contrôle gouvernemental, comme les provinces n'ont ni vie ni autonomie communale, partant ni émulation administrative, ni comices agricoles, la cupidité native du fellah reste aux prises avec son insouciance, son ignorance et son manque complet de culture intellectuelle. Chargé d'impôts, de taxes nouvelles de toute sorte, forcé de prendre part à des emprunts nationaux plus ou moins inscrits au grand-livre, de payer les droits sur le sol de cinq et six ans anticipés, le fellah cherche à produire le plus qu'il peut avec le moins de frais et de peine possible. Au lieu d'être encouragé dans cette culture, le paysan égyptien en est plutôt éloigné par les procédés fiscaux dont on use envers lui. Ainsi le gouvernement, pensant qu'une nouvelle élévation du droit territorial serait peu appréciée dans ce moment, a imaginé d'arriver au même résultat en réduisant fictivement le *feddan*, mesure agraire qui sert de base à l'impôt et qui valait à peu près 1/2 hectare; le fermier ou le propriétaire de 100 *feddans* réels acquitte la taxe pour 130, la superficie légale ayant été diminuée d'autant. Pourvu que le fellah paie, on n'exige de lui rien de ce que précisément on devrait lui demander en l'imposant moins.

Après la mort de Méhémet-Ali, les règlemens concernant les semailles du *mako* sont tombés en désuétude, et ce n'est que le 12 décembre 1874 que le khédive, pressé sans doute par les plaintes renfermées dans l'adresse des filateurs de Bolton, a envoyé à ce sujet une circulaire aux *moudirs* des provinces. Ces instructions fort louables resteront lettre morte; nous craignons fort qu'elles n'aient été rédigées que pour donner pour la forme satisfaction à l'industrie européenne. Néanmoins on ne serait pas fondé à prétendre que le *mako* a dégénéré en Égypte. De bonnes semences dans un bon terrain convenablement arrosé et cultivé donneront toujours du coton de premier choix à la première cueillette, du moyen à la seconde alternant avec du meilleur, et du coton bas à la dernière. Si ces assortimens provenant d'une qualité de semence unique, le *mako*, étaient vendus séparément en balles, honnêtement, marqués d'un chiffre indiquant la classification, personne ne se plaindrait.

S'il est juste de dire que le *mako*, définitivement acclimaté depuis près d'un demi-siècle en Égypte, n'a pas dégénéré, il ne l'est pas moins de confesser que dans l'ensemble des récoltes actuelles la qualité est moins satisfaisante. Il est certain que l'échelle des classifications a considérablement varié depuis dix ans, inclinant

insensiblement vers une moyenne plus basse, et indiquant pour les cinq dernières années une diminution de 18 pour 100 dans le total des classemens élevés, répartie sur les assortimens inférieurs. Quant aux beaux types indigènes du *mako*, on les retrouve, partout où la culture ne laisse rien à désirer, dans les terrains de premier ordre, ce qui, sans être une preuve irréfragable de la pureté générale des graines, démontre cependant que les qualités originales et essentielles du *jumel* existent encore intactes à côté d'un relâchement positif, mais remédiable, dans le régime agronomique de la plante.

III.

Les causes de cette décadence très réelle ne sont pas nombreuses. Il dépend plus du vice-roi que du fellah lui-même de les faire cesser; le terrain y est pour peu de chose, l'atmosphère n'y est pour rien. L'état prend et exige trop; le cultivateur découragé ne tient pas à améliorer, loin de là, et les produits du sol se ressentent naturellement d'un régime économique insupportable. Que le fellah soit dégrevé ou plutôt que les taxes ne pèsent pas sur lui au-delà de ses forces, et on le verra, si l'administration le guide paternellement, donner à la terre ce que le fisc exigeait injustement de lui. D'un autre côté, les frais généraux de culture se sont considérablement accrus, la vie est plus chère même pour le frugal paysan. Les effets de la dernière épizootie se font encore sentir, et les animaux propres à la manœuvre des puits à roues, s'ils sont moins rares, se paient aussi cher que leur nourriture. Voilà pour l'irrigation par les moyens primitifs, les meilleurs parce qu'ils réunissaient le bon marché à l'efficacité. Quant à l'arrosement par machines à vapeur, le plus puissant et le plus sûr sans contredit, outre que le système n'est pas à la portée de tous, le charbon, quoique moins cher au port de débarquement, coûte beaucoup par le transport, sans compter les frais de personnel et de réparations. Enfin, bien que de nouveaux canaux aient été ouverts sur des terrains jusqu'alors incultes, les anciens ne sont pas régulièrement dragués et réparés. Les propriétés du *khédive* et des *daïras* de la famille vice-royale, qui se trouvent infailliblement au premier plan sur le parcours des canaux, outre qu'elles sont servies avant le voisin, absorbent une grande portion du débit des eaux. D'ailleurs il est certain, malgré la légende biblique, que l'eau du Nil, pour produire ses meilleurs effets, doit être répandue sur les terres avant que le limon qu'elle tient en dissolution ne se soit précipité, après un long repos et surtout après avoir passé d'écluse en écluse dans plusieurs petits canaux.

Si l'on prend en considération la grande étendue de terrain cultivé en coton, et le médiocre assolement des plantations dans un

rayon qui ne se développe pas, on arrivera à cette conclusion, qui fait sourire les *vieilles barbes* en Égypte, que le sol est fatigué et appauvri, et que les eaux du fleuve, répandues au loin, perdent de leur fertilité. Il en est pourtant ainsi. Dans les crues moyennes, les terres mal situées reçoivent peu d'eau nouvelle, partant peu de limon; malgré cela, la culture générale continue sur le même pied que pendant les bonnes années, au détriment de la quantité et de la qualité des produits. En ce qui concerne l'ensemencement, le terrain n'est pas en Égypte, comme en Europe, recouvert d'engrais que la charrue enterre pour le mieux assimiler. Après une irrigation complète et prolongée du champ, suivie d'une façon de labour, de petits creux sont pratiqués à la main, où les graines de coton sont déposées avec une poignée de fiente de pigeon. La germination ainsi forcée envoie le long pivot de la plante dans un sol à peine détrempé et qui ne reçoit pas une particule d'engrais, car la charrue arabe, qui effleure à peine le sol, ne l'a pas même dérangé. L'arbuste, placé dans une terre que rien n'a préparée ni amendée, y vit donc par un pivot de 45 centimètres de longueur que rien ne nourrit et qui absorbe promptement tous les sucs.

Le terrain égyptien est homogène dans toute la vallée du Nil, et l'alluvion nilotique y est déposée sur un sous-sol sablonneux en couches variant de 3 à 6 mètres d'épaisseur; mais, quelle que soit la richesse de cette alluvion, elle diminue à la longue, et la terre perd peu à peu par l'appauvrissement des eaux et la multiplicité des cultures son pouvoir fertilisant. Aux États-Unis, dans les bassins de l'Ohio et du Mississipi, formés des plus riches alluvions connues, le sol a fini par s'épuiser, et les planteurs de coton, n'ayant plus le choix de terrains qu'ils abandonnaient pour d'autres encore vierges, en sont arrivés aux engrais appropriés à la production de l'article. L'Égypte doit en faire autant, car l'épuisement du sol fera des progrès, et plus on tardera, moins le remède sera efficace. Dans les meilleures conditions de cette culture, avec de l'engrais et de l'eau en abondance, le rendement des terres à coton s'élèvera à une moyenne de 5 quintaux (225 kilog.) au minimum, et la qualité y trouvera des garanties qui n'existent plus; mais ce qui est facile ailleurs, où les nations savent accomplir ce qui est pour elles d'un intérêt vital, qui le fera en Égypte, où les populations n'ont pas de vie politique, où la conviction et l'élan manquent absolument? Les 4 millions de fellahs que nourrit la terre des pharaons s'agitent et travaillent pour un homme, le khédive, qui représente et absorbe à lui seul l'Égypte tout entière. L'agriculteur, race antique qui a résisté aux révolutions des siècles, ne s'appartient pas plus que le sol n'est à lui; né pour obéir, payer et produire sans cesse, il n'a plus de volonté. On ne

peut donc rien lui demander de ce qui ailleurs élargit le cercle de l'action économique d'où découle la richesse des nations. Le fellah égyptien est une bête de somme, ni plus ni moins, et, si le coton exporté n'est plus le même, c'est implicitement la faute du vice-roi. C'est à lui, chef de l'Égypte, fermier-général de cette terre fertile et classique, qu'incombe le devoir de réformer ce qui exige impérieusement d'être réformé, de demander au sol tout ce qu'il peut donner en lui restituant ses bienfaits sous une autre forme, et en traitant les habitans comme la terre même, humainement et avec intelligence. Il faut que le pouvoir trace la route à suivre, et que chacun soit tenu de n'en pas sortir. Lorsque le bon exemple ne suffit pas, la coercition est nécessaire. Le khédive veut et accomplit beaucoup de choses bonnes sur ses propres domaines; rien ne serait plus facile que de les exiger des paysans travaillant pour leur propre compte.

Dans les propriétés particulières du vice-roi et celles de sa riche et nombreuse famille, où les bras ne manquent jamais, où l'irrigation est bien entendue et les travaux agricoles relativement aussi parfaits que possible, le coton *mako* donne jusqu'à 6 quintaux nets par *feddan*. Ce n'est pas là la moyenne, mais avec l'engrais nécessaire et une meilleure culture ce chiffre pourrait devenir général. Les cotons des *daïras* ne sont en général guère meilleurs que la moyenne de la production égyptienne; cependant il s'y trouve des parties que l'on peut assimiler aux plus beaux échantillons de *mako* obtenus depuis les premiers jours de sa culture dans cette contrée. Le khédive et sa famille pourraient être plus exigeans. Pourquoi ce résultat, qui représente environ 450 francs par *feddan*, outre le bois et les semences, n'est-il pas atteint par les fellahs agriculteurs? La réponse est simple : parce que généralement les bras, les animaux et par conséquent l'eau leur font défaut, — parce que le capital qu'ils n'ont pas ne leur arrive que par le canal de la plus ruineuse usure. Aussi peut-on affirmer que 3 quintaux de duvet net représentent la moyenne maximum des plantations de coton non possédées par le khédive, sa famille et ses adhérens. Il ne serait donc pas exagéré de dire que, si tous les terrains ensemencés de *mako* étaient travaillés comme le sont les *shiffliks* princiers, la production atteindrait 2 millions 1/2 de quintaux au lieu de 1 million 1/2 qu'elle rend à peine bon an mal an. En moins de deux années, ce résultat pourrait être obtenu.

Que répondra-t-on à ces faits? — Si l'argent manque aux fellahs, que l'on fonde des banques agricoles! — Bien, mais comment confier des capitaux à des agriculteurs qui ne sont pas propriétaires de droit, qui peuvent être appelés subitement à payer six ou douze ans de contributions foncières par anticipation, dans un pays où il n'y

a ni cadastre ni régime hypothécaire possible, dans un pays enfin où la tenure de la terre et les droits qui en découlent relèvent d'une jurisprudence à la fois religieuse et civile? Et la corvée, qui approvisionne de bras les *shiffliks* de la famille vice-royale en diminuant d'autant les moyens d'action sur les terres laissées aux fellahs! Pour donner une idée exacte de la position économique faite aux fellahs, il suffira de connaître la manière dont se traitent les affaires dans l'intérieur et la nature des relations entre le producteur agricole et l'acheteur ou les intermédiaires de celui-ci.

On sait que, le télégraphe ayant modifié les anciennes conditions de l'offre et de la demande, et l'argent étant à bon marché en Europe, les matières premières sont presque toujours plus chères sur les lieux de production qu'ailleurs. Les fausses nouvelles se confondent avec les vraies, quelques centimes de hausse enlèvent les esprits, la moindre demande d'un article est exagérée aussitôt, et les dépêches annonçant la baisse ramènent le calme sans inquiéter personne; on y croit à peine, tellement la fiction est entrée dans les habitudes commerciales. Le coton suit la règle commune : le cours de cet article en Égypte, comparé jour par jour avec celui de Liverpool, offre plus souvent le pair que profit, quand il n'est pas supérieur. Ceci paraîtra paradoxal. Comment vivent donc les négocians, dira-t-on, et près de 2 millions de quintaux s'exportent-ils annuellement sans une meilleure chance de gain que celle qui peut naître entre le départ et l'arrivée de la marchandise? Rien n'est plus vrai cependant. Le coton acheté en Égypte par ordres exprès pour compte des filateurs laisse à l'intermédiaire une commission plus ou moins enflée. Celui qui est expédié en consignation a été généralement manipulé, mélangé, et a déjà donné un profit à l'exportateur. C'est du moins ainsi que les choses se passent en Égypte. Si les évaluations faites à Alexandrie sont basses, il se peut même que la moyenne des classemens sur le marché anglais donne un bénéfice. Ces cas sont rares : la vue, le toucher et les autres sens sont, dit-on, altérés au soleil d'Égypte, et le *fair* d'Alexandrie n'est souvent que *middling* à Liverpool. Restent les fluctuations du marché. Les vrais gagnans sont les agens chargés de la vente en Europe; aussi plusieurs grandes maisons d'Égypte ont-elles leurs propres succursales en Angleterre. En dehors de cette combinaison, les consignataires sont à plaindre. A côté des alternatives diverses de l'*aventure*, il y a les arcanes du commerce, qui, sans être la source du Pactole, sèment cependant de quelques paillettes d'or les opérations auxquelles donnent lieu les produits du sol égyptien. La plupart des exportateurs obtiennent de leurs agens d'outre-mer des crédits exceptionnels en blanc, c'est-à-dire qui ne sont représentés par aucune marchandise et dont les bénéficiaires

doivent faire les fonds à chaque échéance des traites fournies, lesquelles se renouvellent ainsi plus ou moins indéfiniment. Ces facilités, disons cet argent coûte peu à celui qui en jouit : une provision de banque, quelque petit intérêt en cas de retard, et çà et là une perte au change. Comparées aux taux égyptiens, ces conditions sont très avantageuses. Les sommes ainsi obtenues, employées en placemens financiers sur les valeurs locales, rendent un gros intérêt, s'élevant quelquefois à 30 pour 100 par année, ou bien elles sont envoyées dans les villages, avancées aux cultivateurs à un taux variant de 4 à 5 pour 100 par mois et remboursables en produits au cours du jour de la livraison, souvent au-dessous. A l'aide de ces combinaisons financières fort à la mode, le mystère des opérations commerciales s'explique, et la position des fellahs producteurs est clairement établie. Exploités par les intermédiaires et par l'administration, mal ou jamais protégés, enfin n'ayant de liberté que pour produire davantage au profit de qui les gouverne, les agriculteurs égyptiens sont exclus du progrès général.

Revenons à la qualité du *mako*. Celle-ci dépend non-seulement du terrain et de la graine, mais encore en grande partie du mode de culture employé. La pluie étant rare en Égypte, le Nil seul fournit de l'eau, et, comme il n'est pas également haut toute l'année, le genre de culture se règle sur l'étiage du fleuve. De là deux systèmes de produire le coton : l'un, appelé *misgawé*, est pratiqué sur les terres situées près du Nil ou des grands canaux, où l'arrosement est possible pendant la durée de la culture, de mars en septembre. Cette méthode est rémunératrice et rend dans les bonnes terres bien travaillées de 5 à 6 quintaux de coton net, fort, souple, fin et long, par *feddan;* elle demande des bras, des bestiaux pour élever l'eau ou des machines, enfin elle exige plus de soins et de labeur. L'autre méthode s'appelle *bâli* (d'été ou sèche); elle a lieu sur les terres hautes, éloignées des canaux et tenues par des fellahs peu favorisés. On arrose la plante durant la première pousse, puis, si cela est possible, quelque peu de mai en août, à l'aide de puits faiblement alimentés. Quand arrive la nouvelle eau, la plantation en absorbe ce qu'il lui faut. Le rendement *bâli* est moitié moindre, et le lainage sort plus blanc, mais plus faible et généralement de qualité moyenne. Enfin, dans quelques localités où une économie forcée est de rigueur, on coupe les plantes de coton au niveau du sol, on inonde le champ, sur lequel on jette du *bersym* (luzerne), et le fellah se ménage deux récoltes, une de fourrage et l'autre très réduite de coton blanc et court, sec et cassant. C'est ce dernier mode de culture expéditif, peu coûteux, à deux fins, et qui malheureusement est plus répandu qu'on ne le suppose, qui fournit

au commerce, avec les bas classemens du *bâli* et le duvet extrait des fruits mal mûrs, le coton dégénéré et blanc dont se plaignent les filateurs étrangers. Les fellahs le cèdent à bas prix, mélangé ou tel quel, aux acheteurs, qui le mêlent à d'autres assortimens, *pour faire aller le tout ensemble.*

A l'égrenage, le coton rencontre d'autres ennemis de sa virginité mercantile. Les appareils Mac-Arthy sont disposés dans les usines de telle sorte que le duvet nettoyé tombe sur une seule ligne le long de laquelle le surveillant, plus ou moins intéressé, se promène en enlevant devant chaque rouleau les portions de lainage jurant par leur finesse ou leur basse qualité avec l'ensemble du stock. Cette cueillette, on le pense bien, se fait avec plus ou moins d'attention, suivant que le coton appartient à l'égreneur ou à un client *absent*, qui fait nettoyer à façon. Le mal ne se borne pas là. Les mélanges ruineux qui s'opèrent dans les usines sont répétés au pressage, aux villages ou à Alexandrie, le tout compliqué d'autres pratiques, dont l'une est l'arrosage du coton. Le résultat est clair. Les échantillons de première qualité deviennent plus rares, la majeure partie en est promptement exportée, quelques portions en servent à *saler* les secondes qualités, manipulées avec ce qu'il y a de mieux dans les plus basses, dont le marchand égyptien s'applique à réduire autant que possible la quantité.

La cause de tout le mal, c'est que les usines à égrenage sont des entreprises particulières, complétement indépendantes des plantations et des planteurs. A l'exception des *daïras* vice-royales et de quelques grands dignitaires, les agriculteurs font généralement égrener leur récolte à façon. Quelquefois ils la vendent en graines aux chefs d'usines ou aux agens acheteurs, à la charge de qui tombe l'opération. Sans accuser personne, il est permis d'indiquer les inconvéniens de ce système, qui contribue à mettre de plus en plus les malheureux fellahs dans les mains de ceux qui les exploitent. Le propriétaire du coton perd de vue sa marchandise, qui lui est rendue en sacs dont le contenu n'est pas toujours facile à visiter, et, comme un grand nombre d'égreneurs sont eux-mêmes spéculateurs, qu'une stricte honnêteté n'est pas ici la vertu dominante, il est facile d'imaginer les arrangemens, les combinaisons qui ont lieu aux dépens d'un article dont la valeur peut varier de 1 à 2 dollars par quintal sans offrir une différence appréciable à l'œil. On se rend ainsi aisément compte du manque complet d'homogénéité du duvet qui a frappé la filature européenne. Nous avons rencontré plus d'une fois, cette année encore, dans des balles pressées du poids de 4 quintaux, soumises à notre examen, les classifications les plus diverses, même du coton de deux ou trois

ans et pas mal de lainage très blanc, très net, sorte de fruits tardifs mûris au four; la balle elle-même avait déjà son passeport signé *fair!* Cette façon de traiter l'article, le marché et les cliens est déshonnête, inintelligente, et nuit à la communauté commerciale en général. Le commerce du coton est noble; il exige de grandes connaissances pratiques et emploie d'énormes capitaux; pourquoi le ravaler aux répréhensibles tripotages dont se rendent coupables certains marchands de vins, les revendeurs de lait et autres sophisticateurs devenus les fléaux de l'industrie et de la consommation? Le mode d'égrenage à façon a encore le grave inconvénient de produire des semences tellement mélangées qu'il devient impossible de les choisir pour la reproduction. La circulaire du vice-roi à ce sujet ne parera à aucun des mauvais résultats dénoncés; il faudra recourir à un autre moyen. Aux États-Unis, chaque plantation a son usine d'égrenage où plusieurs appareils plus petits sont mus à la main. L'agriculteur y a donc le contrôle des qualités et des semences, et jamais il n'est exposé, jamais il n'expose personne à semer des graines impropres à la reproduction.

Il ressort de cette étude : 1° que, si le coton *mako* n'a pas dégénéré, les moyens de culture actuels ne sont plus en rapport avec une production annuelle de 1,800,000 quintaux, 2° que le sol, sur tous les points éloignés des grandes artères d'irrigation, commence à s'appauvrir, faute de limon fertilisant et d'engrais, 3° que les reproches fondés adressés au coton d'Égypte reposent sur l'inégalité croissante des qualités, laquelle provient non-seulement du relâchement de la culture, expliqué par la position économique faite aux fellahs, mais encore de pratiques commerciales auxquelles il est urgent de mettre un terme. Il est donc permis de dire que toutes les causes indiquées rentrent non-seulement dans la compétence du khédive, mais qu'il dépend de lui seul de les faire disparaître. Les pratiques et les manipulations du commerce n'auront plus leur raison d'être lorsque la culture du coton, convenablement améliorée, offrira une homogénéité d'ensemble d'où les trois classemens indigènes, les seuls rationnels, sortiront sans effort. Il appartient par conséquent au vice-roi de rendre au coton d'Égypte la réputation méritée dont il jouissait sous l'administration de prédécesseurs dont les moyens d'action étaient de beaucoup inférieurs à ceux dont il dispose.

Il est indispensable que les agriculteurs restent dans leurs villages et n'en puissent être enlevés sous le bâton, comme cela se pratique pour le paiement des taxes forcées, pour aller augmenter la production chez leur maître. Lorsque le travail sera mieux distribué, les récoltes de coton augmenteront sans nuire aux autres articles.

En bonne agriculture, il n'en coûte pas plus de produire du bon coton que du mauvais ou du médiocre, et il est tout simplement absurde de dire, comme l'a écrit un ami assez mal inspiré du vice-roi, que « le fellah cultive la qualité qui lui tourne le mieux à compte. » Ainsi que nous l'avons expliqué, en Égypte, en dehors du *gallin*, une seule sorte de coton est produite, le *mako;* meilleur il est, mieux il se vend. Voilà *la loi et les prophètes* en matière économique. Les *daïras* vice-royales s'efforcent de cultiver ce qu'il y a de mieux et par les meilleurs moyens possibles. Rien ne leur manque, ni eaux ni bras, car elles ont la corvée à leur service. Le succès ne couronne pas toujours leur œuvre, car l'œil du maître est absent : les terres des princes couvrent une immense superficie. Aussi les cotons des *daïras* sont-ils quelquefois très diversement classifiés en Europe.

En résumé, la culture du coton doit s'accroître en Égypte pour plusieurs raisons dont voici les principales. L'augmentation progressive de la population du globe, quoique imparfaitement connue, est un fait incontestable, en même temps qu'un facteur puissant dont les conséquences se feront sentir sur les matières de première nécessité, surtout à l'égard de celles dont la culture est soumise à des conditions climatériques qui la limitent absolument. Le coton, devenant toujours plus recherché, sera naturellement cultivé davantage, il est même douteux que la production soit toujours à la hauteur de la consommation. Il est permis cependant de se prononcer pour l'affirmative, l'assiette économique maintenue par les lois de la demande et de l'offre tendant à égaliser et à répandre les moyens de production. Les Indes orientales ont fait leurs preuves à cet égard. Enfin les États-Unis du nord de l'Amérique, pour les mêmes motifs et afin de satisfaire au développement de l'industrie cotonnière dans leur sein, produiront et absorberont chaque année plus de coton récolté chez eux. Il est moins certain, toutes choses égales, que la quantité dont ils disposeront en faveur de l'Europe reste ce qu'elle est maintenant, et même que pour un temps elle ne diminue pas, car la mise en culture de nouvelles terres dans les états cotonniers demande une augmentation de bras accoutumés à une température élevée, et le travailleur propre à la culture du coton dans les états du sud tend à devenir le *rara avis*. Le surplus des besoins du monde industriel devra donc être tiré des contrées déjà connues par la quantité et la qualité du coton qu'elles livrent au commerce; parmi ces pays, l'Égypte occupe une place dont l'importance ne peut que s'accroître.

John Ninet.

UNE NOUVELLE HISTOIRE

DE

L'ANCIEN ORIENT CLASSIQUE

Histoire ancienne des peuples de l'Orient, par M. G. Maspero, 1 vol. in-12; Hachette, 1875.

Ç'a été dans tous les temps une entreprise difficile que de tracer un tableau d'ensemble offrant en un clair et attachant résumé les destinées de ces grands peuples de l'antique Orient, qui ont reçu les premiers, puis accru dans la mesure de leurs forces, et enfin transmis à la Grèce le dépôt sacré de la civilisation. Un Hérodote seul parmi les anciens a pu, dans une époque de transition, comprendre clairement une si grande tâche et la conduire à si brillante fin. Ce n'est pas qu'il l'ait seul tentée. Plus d'un, parmi ceux des écrivains ses contemporains que l'on désigne un peu confusément sous le nom de *logographes*, a bien aperçu que la guerre des Perses contre la Grèce allait marquer le terme d'une période orientale dont il serait intéressant de reprendre les souvenirs, ne fût-ce que pour rehausser la victoire du jeune Occident; mais, outre que le livre d'Hérodote nous est seul resté à peu près intact, tandis que ceux des autres n'ont subsisté qu'en fragmens souvent informes, nous avons le droit de penser qu'ils lui étaient de beaucoup inférieurs, à voir le renom particulier qu'il s'était acquis, et à juger d'après le suprême talent dont chaque page chez lui fournit la preuve. Le double charme d'Hérodote vient de ce qu'il est encore poète et déjà historien. Poète, il l'est dès ses premières lignes, dès l'admirable exposition de son vaste récit, alors que, remontant à l'époque héroïque, aux temps de la guerre de Troie, il redit ces

enlèvemens de femmes, d'Io et d'Hélène par les Asiatiques, d'Europe et de Médée par les Grecs, antiques agressions, antiques revanches, par où s'inaugurait la lutte destinée à s'achever aux journées de Marathon, de Salamine et de Mycale. Poète, il l'est sans cesse par sa vive imagination, par ses impressions religieuses, par son style imprégné des souvenirs d'Hésiode et d'Homère; il représente ce moment littéraire et moral où de la poésie épique s'est détachée l'histoire. — Historien proprement dit, il l'est déjà par sa sérieuse recherche de la vérité, par sa critique réfléchie, par sa science acquise, par son regard étendu et son intelligence sereine. Fier du triomphe remporté par le génie hellénique et ionien, il entreprend de raconter la lutte entre les Perses et les Grecs; mais, pour mieux faire ressortir la gloire des vainqueurs, il veut donner la mesure du colosse barbare. Il retrace donc l'histoire de ce vaste empire des Perses, qui a fini par dominer toute l'Asie antérieure avec l'Égypte, et par mettre un pied sur l'Europe orientale. Chaque fois que dans le cours de cette histoire il rencontre une nouvelle conquête du grand roi, Médie, Lydie, Assyrie, Babylonie, Égypte, il reprend, depuis la plus haute antiquité à laquelle il puisse atteindre, les annales du peuple conquis, et par l'accumulation de cette puissance il accroît la honte de sa défaite. Voilà le but moral de son œuvre. Ce qu'il a réuni de connaissances diverses au prix de voyages lointains et difficiles est surprenant, mais laisse voir pourtant ses promptes limites. De même que le nom de Rome n'est pas prononcé dans son livre, bien qu'il y soit question de la Grande-Grèce, de même le monde hébraïque lui échappe en Orient, à moins que son *Histoire d'Assyrie*, aujourd'hui perdue, n'ait pu contenir quelques données à ce sujet. Il est bien entendu aussi que, sauf un petit nombre de vagues indications sur l'Inde, l'Asie orientale lui est restée entièrement inconnue; surtout il a ignoré les langues de l'Orient, de manière à demeurer, malgré sa vive intelligence, aveugle à tant de témoignages écrits ou figurés. Tel qu'il est, son précieux ouvrage nous offre, pour la période qu'il a embrassée, un cadre à peu près complet de l'histoire orientale classique, c'est-à-dire de l'histoire des peuples de l'ancien Orient qui se sont trouvés en rapports directs avec la Grèce.

Comment la science moderne, comment la science de nos jours se comportera-t-elle envers de pareils sujets? La distinction d'un domaine proprement classique subsistera-t-elle à ses yeux, ou bien aura-t-elle découvert des relations non connues d'Hérodote lui-même entre l'extrême Asie et la Grèce? Nous pouvons juger de ces questions et de bien d'autres par le nouveau résumé de l'*Histoire ancienne des peuples de l'Orient* que vient de publier un jeune et habile savant, M. Maspero. Éminent égyptologue, orientaliste au

moins très compétent, il s'était préparé à cette œuvre d'ensemble par une série déjà longue de publications toutes spéciales et par un enseignement où il avait renouvelé et continué les meilleures traditions de son maître, M. de Rougé. Or on s'aperçoit dès le premier coup d'œil qu'il n'a pas dans son livre un autre cadre que le vieil historien grec. Il paraît avoir pensé que l'état de nos connaissances ne permet pas encore d'écrire l'ancienne histoire de grands empires tels que l'Inde proprement dite et la Chine; il aura estimé en outre que le cercle des relations et des idées politiques où ces peuples ont vécu a formé un monde à part, non absolument solidaire des civilisations dont notre Occident a subi l'influence. Le point de départ de son livre n'est pas le même que celui du récit d'Hérodote, car il n'a pas sans cesse en vue, comme lui, de rehausser la victoire hellénique; mais la lutte qui vers le commencement du ve siècle avant l'ère chrétienne a mis aux prises l'Occident et l'Orient s'impose également à l'écrivain du xixe siècle comme terme final de toute une spéciale antiquité commune à un même groupe de grands peuples. Comme Hérodote, il parle uniquement de l'Égypte, de la Chaldée, des deux empires dont Ninive et Babylone ont été alternativement les capitales, des Phéniciens, de la Médie, de la Lydie, de la Perse, et, comme Hérodote, il s'arrête au commencement de la guerre médique. S'il n'omet pas ce qui concerne les Juifs, il refuse à cette histoire le caractère particulier que leurs livres sacrés réclament, et il confond en des séries purement chronologiques celles des informations de ces livres qu'il accepte comme historiques, sans s'expliquer assez sur le degré d'antiquité ou d'authenticité, sur tout le caractère des plus antiques données que ces livres renferment. Son plan unique est de présenter chronologiquement, période par période, les divers ensembles qu'offre l'histoire comparée des diverses civilisations, c'est-à-dire qu'au lieu de présenter une à une, pour toute l'étendue de la période qu'il embrasse, des histoires distinctes, toute celle de l'Égypte d'abord, puis celle des Babyloniens, puis celle des Perses, il institue des époques dans lesquelles figurent tous ces peuples en même temps; il trace à travers l'histoire, si l'on peut parler ainsi, des lignes horizontales et non verticales. De là un peu moins de simplicité dans la suite de son exposition, mais aussi moins de dangers de répétition et plus de logique. C'est un tableau synoptique que l'auteur a voulu présenter, au risque de se créer quelques difficultés de plus dans un domaine où l'érudit, bien loin, ce semble, de pouvoir encore fixer une chronologie sévère, doit se résigner à beaucoup douter et beaucoup ignorer. Au reste, si l'économie de son volume semble avoir pu l'entraîner quelquefois à des divisions qui appellent la critique, ce n'est pas lui cependant qu'il est besoin de beaucoup pré-

munir contre certains périls, car nul esprit n'est plus scientifique, nul en même temps n'est plus sincère, plus clairvoyant dans les choses antiques et plus réservé. Il est très intéressant de le voir quitter ses études spéciales pour résumer dans un manuel les résultats acquis jusqu'à ce jour par la science. C'est ici qu'éclate le triomphe de cette science moderne — ou, pour mieux dire, contemporaine, puisque ses principales découvertes, pour ce qui regarde l'ancien monde oriental, datent tout au plus des cinquante dernières années. Que dirait aujourd'hui le vieil Hérodote, si de retour sur la terre il refaisait son voyage d'Assyrie ou d'Égypte? Quel serait son étonnement de voir interpréter par les descendans de barbares innomés ces écritures hiéroglyphique et cunéiforme que les savans et les prêtres de son temps ne comprenaient déjà plus sans doute et ne pouvaient plus qu'à peine lui expliquer! Ce n'est pas au livre d'Hérodote seulement, c'est à celui de Rollin que l'on peut comparer le nouveau volume sans diminuer de beaucoup l'effet des contrastes; l'œuvre de M. Maspero est bien choisie pour cette expérience : il enregistre à chaque page des interprétations ou des faits qui paraissent pour la première fois dans un ouvrage de vulgarisation et d'histoire générale.

I.

Il est particulièrement intéressant de lire dans ce volume les chapitres qui traitent de l'histoire de l'ancienne Égypte, d'abord à cause du nouvel aspect que les découvertes récentes ont donné à cette histoire, et puis parce que l'auteur a contribué pour sa bonne part à ces découvertes, et se trouve ainsi tout prêt à les bien juger et à les bien exposer. Depuis près de dix années, M. Maspero, digne élève de M. de Rougé et bientôt maître lui-même, a travaillé sans relâche, avec une rare sagacité, au déchiffrement des documens hiéroglyphiques; il a fait connaître, en les traduisant et en les commentant, soit dans sa chaire du Collége de France, soit dans un grand nombre de recueils savans, une foule de textes qui n'étaient pas encore entrés dans la science; il a prétendu même un jour, dans sa thèse de docteur (1), nous initier aux secrets du « genre épistolaire » de l'époque pharaonique, entreprise un peu prématurée, les papyrus qu'il avait à sa disposition ne lui révélant encore nulle Sévigné, nul Voltaire, rien que des scribes pédans, habitués à varier par des détails instructifs peut-être, mais singulièrement monotones, d'éternels formulaires. En somme, il n'est presque pas une des pages concernant l'Égypte dans le volume de M. Mas-

(1) *Du Genre épistolaire chez les anciens Égyptiens*, un vol. in-8°, Franck, 1872.

pero qui ne contienne, soit grâce aux propres recherches de l'auteur, soit grâce aux découvertes qu'il met habilement en œuvre, quelque nouveauté : nous ne parlons pas seulement d'additions utiles aux nomenclatures des rois; à côté de ces résultats scientifiques d'une incontestable valeur figurent d'excellentes pages, fortement écrites, où se résume l'ensemble des dernières informations. Pour mieux la faire connaître, interrogeons cette œuvre sur quelques points, sur ceux-là principalement que transformera désormais une autre lumière.

Nous n'avons pas à revenir sur le progrès merveilleux de l'égyptologie dans notre siècle : il a été décrit plusieurs fois dans cette *Revue* par les plumes les mieux autorisées. Rappelons seulement quelques principales dates à peu près toutes françaises. Pendant l'expédition d'Égypte, qui fit jaillir tant de lumières, M. Bouchard, l'ingénieur, trouve la fameuse pierre trilingue de Rosette, 1799; c'est le point de départ d'une étude désormais sérieuse des caractères hiéroglyphiques. Silvestre de Sacy, le Suédois Akerblad, l'Anglais Young, le Danois Zoéga, s'appliquent à déchiffrer le monument récemment acquis; mais Champollion le jeune, comme par une révélation subite, en trouve le secret, qu'il expose à l'Académie des Inscriptions le 17 septembre 1822 dans sa célèbre lettre à M. Dacier. Silvestre de Sacy l'acclame, M. de Blacas lui fait obtenir une mission en Italie, puis en Égypte; mais le cruel climat qui a déjà tué Belzoni va tuer encore Nestor Lhôte, Dujardin et Champollion lui-même, qui meurt à quarante-deux ans, au mois de mars 1832, en laissant à son pays, à la science, au XIXe siècle, une des plus brillantes et des plus fécondes découvertes. Les vingt volumes in-folio de dessins et de manuscrits qu'il laisse après sa mort témoignent de l'effrayant travail auquel il s'est livré, et transmettent son enseignement avec son exemple. Immédiatement après, l'ingénieux Italien Rosellini, MM. Wilkinson et Lepsius continuent avec mérite, il est vrai, les études égyptologiques, visitent la vallée du Nil, publient les monumens figurés; mais l'héritier véritable du maître, après quelques années d'un inquiétant silence parmi nous, est le vicomte Emmanuel de Rougé, qui, s'attachant aux analyses grammaticales, et fort d'une excellente discipline philologique, donne ses premiers développemens à la science que Champollion a fondée. Cependant à ces vigoureuses études il fallait fournir des alimens, c'est-à-dire des textes; les efforts de la philologie eussent été arrêtés ou tout au moins ralentis pendant une période critique, si Auguste Mariette n'avait bientôt, avec une invincible ardeur, avec un dévoûment extraordinaire, à travers des dangers et des anxiétés sans nombre, fait revivre merveilleusement l'Égypte souterraine. Depuis le 1er novembre 1850, jour où pour la première fois, avec vingt fellahs seu-

lement, à ses risques et périls, il commença de remuer le sable pour trouver, sur la foi de Strabon, le Serapeum de Memphis, jusqu'au moment où nous écrivons, il n'a cessé d'enlever à ce sable, c'est-à-dire sinon à la destruction, du moins à l'oubli, les monumens d'une civilisation qu'Hérodote lui-même avait à peine soupçonnée. Le musée de Boulaq et le musée égyptien du Louvre contiennent aujourd'hui les splendides témoignages de ses heureux travaux, dont le récit, à vrai dire, est épique. Dans cette longue lutte, d'abord contre les préjugés despotiques et aveugles, puis contre les ténèbres souterraines, contre l'ophthalmie et les terreurs du désert, c'est l'homme intelligent et courageux qui a vaincu, et la science avec lui. M. Mariette, occupé aujourd'hui de la publication de son *Temple de Denderah*, aura vu se former, grâce aux moyens d'étude qu'il a tant contribué à multiplier, toute une phalange de jeunes égyptologues, MM. Maspero, Pierret, Grébault, pour succéder à Devéria, à M. Chabas et à d'autres.

Avons-nous désormais un assez grand nombre de textes de l'ancienne Égypte traduits avec sûreté, définitivement accueillis par la science, pour nous faire de la civilisation pharaonique, de la tournure d'esprit et d'intelligence de ces peuples, une idée moins vague que celle qui nous a été transmise par les Grecs? C'est la première question en vue de laquelle nous pouvons interroger le livre de M. Maspero, avec la certitude d'y rencontrer d'intéressantes réponses, auxquelles se pourront ajouter encore des indications utiles.

On pense bien, à se rappeler seulement les témoignages des anciens, que la littérature religieuse doit tout d'abord abonder dans les monumens écrits ou figurés d'un tel peuple. Les peintures murales conservées de l'ancienne Égypte présentent presque toutes des scènes d'adoration, et de même beaucoup des papyrus qui ont subsisté jusqu'à nous contiennent uniquement des invocations et des prières. On sait que le *Rituel funéraire* occupe le premier rang parmi les œuvres de cette sorte; presque toute momie offre, parmi les enroulemens de ses bandelettes, des fragmens de ces formules sacrées qu'elle est supposée réciter en l'honneur des dieux. — En dehors des textes innombrables qui se rapportent au culte, nous n'en possédons pas qui traitent, à vrai dire, de philosophie; mais nous avons du moins, dans le papyrus donné par M. Prisse à notre Bibliothèque nationale, des fragmens de traités de morale, en particulier l'opuscule déjà célèbre sous le nom d'*Instructions de Ptah Hotep*. Dans le pur domaine littéraire, on peut compter d'abord de nombreux morceaux de poésie vraiment épique, comme ces grands récits d'expéditions guerrières gravés et peints sur les colonnes et les murs des palais, puis des œuvres de pure rhéto-

rique, comme ces lettres de scribes commentées par M. Maspero, en troisième lieu des ouvrages écrits, ce semble, uniquement pour le plaisir de l'esprit, comme le roman des *Deux Frères* ou celui du *Prince destiné*. On peut y ajouter des fragmens relatifs à l'administration de la justice et du droit, et de véritables mémoires, comme l'autobiographie d'Amenemha Ier et celle de l'aventurier Saneha. Ce sont là, avec les grandes inscriptions contenant des récits de victoires, les élémens d'une sérieuse information historique. Viendrait ensuite une littérature toute scientifique, des traités de médecine, de géométrie, de calcul, des descriptions de métiers, etc. Les œuvres de l'art égyptien sont le commentaire direct et lumineux des textes. Il y a longtemps qu'on sait quels graves problèmes suscite l'étude de cet art vraiment original, mais non pas dégagé de toute solidarité avec l'art hellénique. Le nombre de ces problèmes s'est accru avec celui des monumens découverts. Enfin le progrès des études hiéroglyphiques a enrichi et fortifié une science déjà puissante, la philologie comparée, et l'a conduite à des solutions inattendues, peut-être définitives, sur quelques-unes des difficultés concernant la primitive antiquité égyptienne.

Ces sources d'instruction, désormais nombreuses, ne permettent-elles pas de donner quelque sorte de réponse à la question de savoir si ces peuples, dont les annales positives remontent à une antiquité formidable, à quatre mille ans au moins avant l'ère chrétienne, avaient une réelle parenté d'intelligence avec les autres peuples historiques? On a dit par exemple que le génie égyptien avait à peine une histoire, qu'il n'était qu'immobilité, qu'il n'avait pas connu le changement et le progrès. Cette sorte d'axiome de nos anciens livres est désormais démenti, et les destinées égyptiennes rentrent, comme on devait s'y attendre, dans les conditions ordinaires de l'humanité. Ethnographiquement, cette race est parente non pas des nègres de l'Afrique, comme on l'a cru, mais des populations blanches de l'Asie antérieure; sa langue se rapproche de l'hébreu et du syriaque. On peut l'appeler une race proto-sémitique, en ce sens que « l'égyptien et les langues diverses des Sémites, après avoir appartenu au même groupe, se sont séparés de très bonne heure, quand leur système grammatical était encore en voie de formation. Désunies et soumises à des influences diverses, les deux familles ont fait un différent usage des élémens qu'elles possédaient en commun. Tandis que l'égyptien, cultivé plus tôt, s'arrêtait dans son développement, les langues sémitiques continuaient le leur pendant de longs siècles encore avant d'arriver à la forme qu'on leur voit aujourd'hui. » Ainsi s'exprime M. Maspero; M. de Rougé pensait de même : il y avait, suivant lui, un rapport évident entre la langue de l'Égypte et celles de l'Asie occi-

dentale, mais ce rapport était assez éloigné pour avoir laissé au peuple égyptien sa physionomie distincte.

On a donc eu tort, ce semble, de vouloir assimiler le génie hébraïque au génie égyptien, et certains livres de la Bible à quelques-unes des compositions littéraires de l'époque pharaonique. C'est là, croyons-nous, un paradoxe qu'un esprit même ingénieux ne saurait faire accepter. On a pris pour singulier exemple le peu qui nous est resté de contes ou de romans écrits dans la langue des hiéroglyphes. Ni l'un ni l'autre des deux principaux récits que nous avons conservés ne paraît pourtant se prêter à de telles comparaisons. Un grand roi longtemps sans enfans invoque les dieux et obtient un fils, mais que menace, suivant la prédiction des sept déesses Hathors, la morsure d'un chien, ou d'un serpent, ou d'un crocodile. Le jeune prince grandit enfermé; du haut de sa tour, il aperçoit un chien qu'il admire et se fait donner. Il s'en va en Mésopotamie; là réside une belle princesse prisonnière; celui-là seul qui escaladera sa fenêtre escarpée la délivrera et l'épousera. Notre prince est l'heureux vainqueur; il est sauvé par sa femme du serpent et par son chien du crocodile, qui allait le surprendre pendant son sommeil... Le manuscrit s'arrête là; mais le lecteur devine bien que le chien favori va être l'instrument fatal. N'a-t-on pas ici un récit légendaire commun à beaucoup de civilisations, une histoire comme celle du fils de Crésus, confié si malheureusement aux soins d'Adraste, ou bien un conte comme celui de la *Belle au bois dormant*, tuée par la pointe de sa quenouille acérée? Il n'y a nulle apparence d'analogies bibliques; l'inévitable fatalité, c'est là un thème que connaissait familièrement l'imagination de tous les peuples antiques. — Le roman des *Deux Frères* a été, plus facilement encore que celui du *Prince destiné*, comparé à certains morceaux de la Bible. On l'a voulu placer à côté de l'histoire de Joseph parce qu'il y est en effet question, au commencement, d'une coupable séduction tentée par une femme et vertueusement repoussée. Toute la première partie du récit égyptien est d'ailleurs empreinte en effet d'une couleur morale qui peut offrir quelque occasion de rapprochement, mais, croyons-nous, vague et superficiel. On se rappelle ce récit, fort curieux d'ailleurs. Il y avait deux frères, Anepou et Bataou. La femme du premier sollicite au crime son beau-frère, qui prend la fuite; elle le calomnie donc auprès de son mari, qui le poursuit pour le tuer. Au moment où il va être atteint, Bataou invoque le dieu Soleil, et aussitôt un large ruisseau coule et sépare les deux frères. Ce miracle et les protestations que Bataou prononce d'une rive à l'autre détrompent Anepou, qui de retour chez lui tue sa femme. — Voilà, il est vrai, du surnaturel, et qui ne sort pas du cadre moral où se renferme d'ordinaire la littérature hébraïque. Le

commencement de la seconde partie offre encore de semblables intentions; mais bientôt la suite les dément et court à la dérive. Bataou se retire dans la vallée du Cèdre, où les dieux lui donnent une compagne. Un jour que cette femme prend le bain, une boucle coupée de sa chevelure tombe au fleuve et se retrouve dans les vêtemens du pharaon, qu'on y a lavés et qu'elle parfume. Amoureux de cette beauté inconnue, ce dernier la fait chercher et lui exprime sa passion; elle y cède. Bataou, trahi par elle, est assassiné, mais il revit; tantôt il est l'arbre magnifique à l'ombre duquel la reine parjure veut dormir, et il se penche à son oreille en lui disant : « Je suis ton époux, dont tu as causé la mort; » tantôt il devient le superbe Apis que le pharaon et sa cour viennent adorer, et quand la reine s'agenouille et prie, il se penche à son oreille et lui dit : « Je suis ton époux, dont tu as causé la mort... » Assurément si l'auteur du récit, interprète ou non d'imaginations légendaires, a voulu traduire et personnifier le remords, il semble qu'il y a réussi; cependant voilà qu'aussitôt après la narration dévie en inventions incohérentes et bizarres. L'arbre dont la fleur a conservé intact le cœur de Bataou est abattu; la reine vient à en avaler une graine; elle conçoit, et son fruit se trouve être Bataou lui-même, qu'elle épouse à nouveau... Voilà de puériles inventions, qui ne se règlent sur aucune logique et ne suivent que le caprice. Il est assez évident que nous ne sommes pas ici en présence d'un génie simple et fort comme le génie hébraïque. Ce qui anime les pages de la Bible, c'est le souffle puissant du surnaturel, directe émanation du plus haut esprit religieux. Ce qui brille dans les compositions égyptiennes, c'est le merveilleux, le fantastique, dont l'éclat, si une ferme raison ne le dirige, est toujours suspect et fragile.

Toutefois une vive intelligence n'a pas manqué; aussi ne doit-on pas croire que les vicissitudes ordinaires aient fait défaut à l'histoire égyptienne. Ce peuple a eu visiblement son adolescence, sa virilité, son âge mûr. Les chronologistes distinguent désormais dans ses annales, qui se complètent chaque jour, un ancien, un moyen et un dernier empire. On le voit partagé d'abord en beaucoup d'états gouvernés par des dynasties parallèles et réunis ensuite en une vaste et forte monarchie; il subit la domination étrangère, celle des Hycsôs envahisseurs, avant de se répandre lui-même au dehors par des invasions victorieuses. La distinction de ces périodes est confirmée par l'histoire de l'art. On acceptait jadis pour types de la sculpture nationale ces statues des dernières époques qui offraient, avec leurs bras collés aux corps, des visages et des attitudes raides et impassibles; mais les découvertes des archéologues nous ont révélé toute une période primitive pendant laquelle cet art égyptien s'est montré de fort libre allure. Qu'on visite au musée de Boulaq les statues en

bois tirées des plus anciens tombeaux, ou bien au musée du Louvre la statuette du scribe accroupi et celles de plusieurs fonctionnaires, avec leurs femmes et leurs enfans, qui se trouvent aujourd'hui sur le palier du grand escalier du musée Charles X, on reconnaîtra, en présence de ces divers monumens, un art indépendant, visant à la reproduction des allures naturelles et au portrait, et non pas enchaîné, comme il le sera plus tard, par des liens hiératiques. Si ce n'est pas là du progrès, c'est au moins du changement; le progrès réel se retrouve, tout au moins pour ce qui concerne les arts, dans le perfectionnement des procédés et l'habileté croissante de la main-d'œuvre : la gravure sur granit, remarquable chez les Égyptiens dans tous les temps, est surtout admirable sur les sarcophages de l'époque la moins ancienne, celle des rois saïtes.

En tout cas, le caractère propre de ce peuple est bien son esprit religieux. On trouvera dans le livre de M. Maspero sur ce sujet les données les plus précises et les plus nouvelles. Le point important, désormais hors de doute, c'est qu'il faut cesser de méconnaître la pensée de monothéisme qui se dégage si clairement de l'ancienne religion égyptienne, avec certains dogmes du spiritualisme le plus élevé. Hérodote nous dit déjà que les Égyptiens reconnaissent un dieu unique, sans commencement ni fin. Jamblique, disciple de Porphyre au IV[e] siècle après l'ère chrétienne, déclare qu'ils avaient un seul dieu, adoré sous divers noms, selon ses divers attributs; ce dieu est double en ce sens qu'il est dieu s'engendrant lui-même, dieu se faisant dieu, πρῶτος τοῦ πρώτου θεοῦ, « le un de un, » comme traduit M. de Rougé. Les textes égyptiens abondent pour attester « ce dieu suprême, seul générateur dans le ciel et sur la terre, et non engendré,... seul dieu vivant, qui s'engendre lui-même, qui existe dès le commencement, seigneur des êtres et des non-êtres, qui a tout fait et n'a pas été fait. » Que des croyances hautement spiritualistes s'ajoutent dans l'ancienne religion à cette idée fondamentale, il y en a aussi beaucoup de preuves, telles que l'importance attribuée aux tombeaux et l'extrême soin consacré à l'embaumement de la momie. Celle-ci devient l'objet d'une sorte de transfiguration mystique. On lui met sur la poitrine le bijou représentant l'épervier sacré, c'est-à-dire le souffle de l'âme humaine. A la place du cœur, on introduit le scarabée de pierre dure, symbole du passage de la mort à la vie. La boîte ou le sarcophage qui la renferme sont couverts au dedans et au dehors de représentations et d'inscriptions dévotes. A l'intérieur du couvercle, au-dessus de la momie, figure la déesse du ciel, que le mort invoque en ces termes ou par d'autres formules analogues : « O ma mère le ciel, qui t'étends au-dessus de moi, fais que je devienne semblable aux constellations! Que le ciel étende ses bras

vers moi pour dissiper mes ténèbres et me ramener à la lumière! » Au fond du cercueil, la déesse de l'Amenti ou du séjour des ombres est figurée. Au chevet, le bouquet de lotus, présage d'une nouvelle naissance, et, sur le bouton de ce lotus qui va s'épanouir, l'enfant divin, image du soleil levant, c'est-à-dire de l'éternelle jeunesse divine. Le sarcophage est lui-même couvert d'images symboliques; on peut en voir un très bel exemple au musée du Louvre sur celui dont les deux moitiés, avec d'admirables gravures, sont dressées sur le palier du grand escalier. M. de Rougé les a fort bien décrites l'une et l'autre dans son précieux catalogue de la collection. Isis et Nephtys, les deux déesses, tendent les voiles, qui sont enflées du souffle de la vie; elles assistent l'âme dans son funèbre voyage vers la scène du jugement, et de nombreuses inscriptions leur prêtent une voix que la traduction nous fait entendre : « Je viens à toi, je suis près de toi, pour donner l'haleine à tes narines, pour que tu respires les souffles du dieu Atmou, pour réjouir ta poitrine, pour que tu sois déifiée! » Vient la scène du jugement; l'âme va être pesée dans la balance; le cynocéphale est assis, emblème d'équilibre; un des plateaux contient l'âme, dans l'autre est une plume d'autruche, signe de justice et de vérité. C'est le dieu Horus, fils d'Osiris, qui procède à la pesée suprême; mais il prête au mort son assistance, il appuie furtivement du doigt sur le plateau qui devra, en l'emportant, décider du côté de l'indulgence et du pardon, — expression délicate d'une réelle confiance dans la commisération divine. Quelle que soit cependant cette encourageante bonté des dieux, il y a des peines pour l'âme condamnée aussi bien que des récompenses pour l'âme justifiée; mais il est remarquable que les châtimens ne sont pas éternels, en ce sens qu'ils se terminent par une seconde et définitive mort, pendant que les âmes pures continuent de cultiver avec bonheur les champs d'Osiris. Il est très vrai du reste que cette idée de monothéisme s'efface pour bien des âmes, et laisse place à des cultes qui tombent dans l'idolâtrie. C'est là que se marque l'infériorité des Égyptiens comparés aux Hébreux. M. Mariette, dans son mémoire sur la mère d'Apis, le plus important, à certains égards, de ses nombreux écrits, a très finement signalé la différence qu'établit entre les deux conceptions religieuses l'emploi fréquent de deux remarquables formules, ici : le seigneur-les dieux *créèrent*, là, c'est-à-dire en hébreu : le seigneur-les dieux *créa*. Voilà nettement accusée la séparation de deux races dont l'une incline forcément au monothéisme et l'autre, malgré une croyance primordiale et foncière en un seul Dieu, au polythéisme.

Après cela, on ne doit pas croire qu'une parfaite unité de croyances existât plus en Égypte que chez tout autre peuple intelligent et ac-

tif. La construction de grands monumens comme les pyramides prouve bien que la multitude était soumise ou bien se soumettait d'elle-même à un pouvoir despotique; mais on n'aperçoit ni abrutissement ni révolte, et au contraire M. Maspero a recueilli de très curieux témoignages de liberté d'esprit et de doutes religieux. Le chapitre 125 du *Rituel funéraire* lui a offert de belles expressions, qu'il a soigneusement traduites, de bienveillance et même de charité universelle. Son livre tout entier démontre en un mot que la race égyptienne n'a pas été impitoyablement courbée sous la servitude d'un climat ou d'un gouvernement tels que ceux de l'extrême Orient; il n'y a pas eu de castes; la femme n'y a pas été enfermée dans le harem; ces peuples ont connu le commerce, l'industrie, les sciences. Il y a eu là en réalité une race intelligente qui a mérité d'éclore la première à un rôle déterminé dans l'histoire. La première peut-être elle a reçu le don de l'écriture; mais ce privilége a eu pour elle ses dangers : l'écriture, qui peut favoriser en tous les temps la paresse d'esprit, lui a procuré, ce semble, une maturité trop hâtive; elle paraît, bien que nous l'ayons vue en possession de quelques hautes idées religieuses, s'être arrêtée dans le commun usage au bon sens pratique, à une morale passablement terre à terre. Elle n'a pas été précisément une grande race, mais une race utile, forte par la discipline et par la durée. Elle a eu après tout les qualités des premiers éducateurs, la patience, la ténacité, le bon vouloir. C'est de quoi expliquer l'intérêt qu'offre l'étude de son passé, et de quoi faire comprendre le grand rôle qu'elle a joué dans les époques primitives.

II.

Après le déchiffrement de l'écriture hiéroglyphique, celui des caractères cunéiformes fera le plus grand honneur à la science philologique du XIXe siècle. La découverte de Champollion avait été due à une sorte d'aperception subite de ce puissant esprit; l'autre conquête ne se fit que pas à pas, depuis les premières tentatives de Grotefend jusqu'aux succès de MM. Westergaard, Rawlinson et Oppert, de M. Joachim Ménant et de M. G. Smith. Les heureuses campagnes archéologiques de M. Mariette avaient pourvu la science égyptologique de textes nombreux et variés; l'assyriologie dispose aussi désormais de pareils documens en séries innombrables, dus pour la plupart aux missions anglaises et françaises dirigées il y a trente ans vers les ruines du grand empire dont Babylone sur l'Euphrate et Ninive sur le Tigre ont été alternativement les puissantes capitales. Nous n'avons pas à redire les courageuses fouilles de notre consul M. Botta sur l'emplacement de Ninive dès 1843, les travaux

de M. Layard venus à la traverse après la révolution de 1848, les explorations françaises reprises en 1851; — les musées de Paris et de Londres se sont inégalement enrichis à la suite de ces diverses missions : nous avons conquis de majestueux débris du palais du roi Sargon; le Musée-Britannique a obtenu un nombre considérable de petits monumens aussi intéressans au point de vue de l'art qu'utiles pour la philologie et l'histoire. Une expédition française fut aussi dirigée en 1851 vers l'emplacement de Babylone; mais la nature du sol et des constructions locales, faites en pisé, n'avait laissé que d'informes et friables décombres, où M. Oppert put toutefois recueillir des cylindres gravés et de menus objets, sans compter les importantes données topographiques dont il a tiré si bon parti dans son intéressant ouvrage sur l'*Expédition en Mésopotamie.*

Le meilleur profit de ces explorations était non pas de rapporter des taureaux ailés et des fragmens d'architecture appartenant au VIIIe siècle avant Jésus-Christ, mais d'accumuler des textes cunéiformes pouvant nous révéler une antiquité bien plus reculée et instruire non-seulement l'historien, mais aussi le philologue. D'où venait ce singulier système d'écriture? Quel peuple l'avait le premier pratiqué? Se reliait-il par de secrètes et primitives analogies au système adopté par l'Égypte? Était-il l'attribut particulier de la race touranienne et des peuples *accadiens?* Les études spéciales qui se rapportent à ces diverses questions ont accompli dans ces dernières années de tels progrès que M. Maspero ne fait pas difficulté d'enregistrer déjà dans son résumé d'histoire générale quelques-unes des réponses proposées. Il ne donne pas toutes ces réponses pour définitives, assurément; mais il les tient pour sérieuses, pour acceptables en partie, et, chemin faisant, il peut en effet signaler des résultats désormais dignes d'être admis par la science. Il a fort bien montré en particulier que les caractères cunéiformes ont remplacé des signes représentant, comme les primitifs hiéroglyphes, les images des objets désignés; l'abréviation et la corruption de ces caractères ont finalement abouti à l'unique emploi d'un signe qui représente le clou, *cuneus*, à cause de la matière sur laquelle, dans ces contrées, on était obligé d'écrire. On n'avait ni papyrus, ni écorce, on n'avait qu'une argile facile à pétrir et dont on faisait des tablettes; sur ces tablettes, avant qu'elles ne fussent entièrement séchées, on écrivait avec un style taillé en biseau; une patiente étude retrouve dans les groupes de signes ultérieurement employés les équivalens de certaines formes qu'on avait voulu figurer d'abord. L'emploi des *polyphones* venait ajouter à l'obscurité d'un pareil système, et la preuve des embarras qu'il suscitait même aux Assyriens

et aux Babyloniens se trouve dans cette curieuse circonstance qu'une bonne moitié des textes cunéiformes que nous possédons aujourd'hui se compose de vocabulaires et de syllabaires évidemment destinés à seconder une très pénible étude.

On ne saurait affirmer que toutes les traductions de cunéiformes proposées aujourd'hui par les plus sérieux assyriologues soient à l'abri des doutes et des contestations; on peut dire du moins que certaines épreuves par eux subies, alors par exemple que plusieurs d'entre eux, traduisant chacun isolément un même texte, obtenaient des résultats identiques, ont augmenté à bon droit la confiance. Nous avons désormais, pour nous faire une idée de la civilisation assyrio-babylonienne comme pour ce qui concerne l'Égypte, un très grand nombre de documens variés. Ceux qui intéressent l'histoire ou la littérature religieuse figurent dans un très curieux recueil que nous aurions pu citer aussi pour l'égyptologie, et dont les volumes aujourd'hui parus ont suivi non pas la publication, mais du moins la rédaction de l'œuvre de M. Maspero. Nous voulons parler des *Records of the past*, série préparée par les soins et aux frais de la Société biblique de Londres pour faire connaître tous les morceaux traduits des textes hiéroglyphiques ou cunéiformes qui peuvent éclairer la primitive histoire des sociétés humaines. Les érudits de tous les pays sont conviés à cette œuvre commune; les documens y sont donnés avec une traduction anglaise en face du texte, avec des notes et une courte introduction. C'est là qu'il faut désormais chercher ces feuillets épars de littératures ou d'annales qu'on avait lieu de croire à jamais perdues pour l'humanité. L'émotion fut grande en Angleterre, où les problèmes d'antiquités religieuses sont toujours attentivement étudiés, quand on apprit, ces dernières années, qu'un des employés du Musée-Britannique venait de trouver et de traduire un long texte cunéiforme, donnant à sa manière une version très ancienne d'une des traditions sur le déluge. M. G. Smith, devenu par là promptement célèbre, poursuit l'interprétation des innombrables textes que lui fournit la bibliothèque du roi Assour-bani-pal, trouvée par M. Layard dans les ruines de Ninive, et rapportée au musée de Londres en plus de dix mille tablettes d'argile couvertes d'une écriture cunéiforme cursive, très fine et très serrée. Il y a de tout dans cette bibliothèque : des récits de campagnes et de victoires (M. G. Smith en a tiré un volume in-quarto qu'il a intitulé *Annales d'Assour-bani-pal*), des prières aux dieux, des hymnes, des fragmens mythologiques, des écrits sur la politique et le gouvernement, des répertoires de géographie, des traités de science et particulièrement d'astronomie. C'est dire que les assyriologues interprètes des cunéiformes ne sont pas assez nombreux; la récolte des textes

est abondante, il faudrait que le nombre des travailleurs ne nous fît pas défaut.

Ce qui concerne les derniers progrès de nos connaissances sur l'ancienne Perse offre aussi beaucoup d'intérêt. On sait quelle page importante est l'inscription de Bisoutoun : elle a renouvelé toute l'histoire du règne de Darius père de Xerxès. Nous n'avons pas besoin de suivre M. Maspero dans cette autre carrière, où nous aurions seulement à redire sa recherche scrupuleuse des nouveaux élémens de la science. Une seule question nous reste à toucher d'un mot. Le livre de M. Maspero fait partie d'une collection publiée par une librairie classique, et destinée en même temps à la jeunesse qui étudie et aux gens du monde. Ira-t-il cependant de lui-même à cette double adresse? L'auteur, il faut le dire, ne semble pas l'y avoir précisément destiné. Quoiqu'un assez grand nombre de ses pages soient bien exposées et bien écrites, un certain appareil scientifique, — notes et parenthèses d'une érudition toute spéciale, discussions de détails, citations scrupuleusement traduites, et à cause de cela même hérissées de doutes, d'équivoques, de gloses, — n'y est pas le moins du monde dissimulé. Le plan adopté ne laisse pas non plus d'engendrer quelque complication; l'auteur ne paraît pas avoir eu pour but principal d'écrire un livre d'enseignement secondaire; il a visé, je ne dirai pas plus haut, mais à côté, à ce qu'on appelle l'enseignement supérieur, ou même ailleurs encore, au pur profit scientifique. S'il avait écrit spécialement pour la jeunesse de nos colléges, pour l'éducation publique, comme l'ont fait avant lui en pareille occasion MM. Robiou (1) et François Lenormant (2), il aurait multiplié les traits moraux semblables à ceux que de bien faciles souvenirs viennent de nous rappeler en outre de ceux qu'il a recueillis. Il a pu penser que, dans la transformation rapide de nos connaissances sur l'Orient classique, le plus pressé, le plus praticable, non pas le moins difficile, était de hâter cette transformation, de conquérir aussi étendu et aussi incontesté que possible le nouveau domaine. Il a fait œuvre purement scientifique; les maîtres liront son livre et s'y instruiront avant leurs élèves. Ce qui est sûr, c'est que nul ne pourra plus traiter des vivantes questions relatives aux plus anciennes annales de ces peuples historiques sans consulter son remarquable volume, écrit avec un rare savoir et une louable passion de vérité.

A. GEFFROY.

(1) *Histoire ancienne des peuples de l'Orient jusqu'au début des guerres médiques, mise au niveau des plus récentes découvertes*, 1 vol. in-12; Douniol, 1862.

(2) *Manuel d'histoire ancienne de l'Orient jusqu'aux guerres médiques*, 2 vol. in-12 Lévy fils, 1868.

LA

RECHERCHE DE LA PATERNITÉ

I. *Le Droit commun en Allemagne sur les enfans naturels comparé au droit français et anglais,* par Zachariæ. — II. *L'Enfant né hors mariage,* par M. Émile Accolas — III. *Des Preuves et de la recherche de la paternité naturelle,* par M. Charles Jacquier, docteur en droit.

I.

Les jurisconsultes et les économistes s'abstiennent généralement d'écrire des drames ou des romans, et il est permis de croire que la littérature d'imagination ne s'en trouve pas sensiblement appauvrie. Les progrès de la science de la législation et de l'économie politique seraient-ils fort retardés, si les romanciers de leur côté imitaient cette réserve prudente dans la solution des problèmes sociaux? Nous concevons fort bien qu'à l'aspect des vices et des misères dont la société abonde on soit tenté de ne point se borner à les peindre, et qu'on veuille entreprendre d'y porter remède. C'est là un sentiment des plus louables et qui témoigne des meilleures intentions. Seulement telle est la complication des moindres problèmes sociaux, qu'il faut, pour les aborder avec quelques chances de succès, autre chose que de bonnes intentions; il faut une préparation spéciale, une certaine connaissance des sujets que l'on traite, un esprit d'analyse et de réflexion tourné dans une direction qui n'est pas celle du roman. Cette préparation indispensable ne manquait-elle pas à M. Eugène Sue par exemple lorsque, après

avoir dramatisé, dans *les Mystères de Paris*, les exploits des *escarpes* et des *chourineurs*, il cherchait de quelle façon on pourrait concilier le juste châtiment du crime et la satisfaction des exigences de la sûreté publique avec l'amélioration morale des scélérats les plus endurcis? La solution de M. Eugène Sue, c'était, on s'en souvient, « l'aveuglement » substitué à la guillotine. Cette solution philantropique n'eut point le succès que l'immense retentissement des aventures du prince Rodolphe semblait lui promettre, et il ne se trouva point, même dans les jeunes républiques nègres de la côte de Guinée, une législature disposée à remplacer la peine de mort par la privation de la vue.

L'échec de M. Eugène Sue en matière de législation pénale n'a point découragé M. Alexandre Dumas fils. L'illustre auteur de *la Dame aux Camélias*, du *Demi-Monde* et de *la Femme de Claude* n'a pas voulu se borner à faire de la morale au théâtre. Tantôt dans une préface, tantôt dans une simple lettre, il a abordé, avec un entrain irrésistible et la sûreté de main d'un homme accoutumé à dénouer les écheveaux les plus embrouillés, les questions morales et pénales que soulèvent l'adultère et la séduction ; mais, s'il procède d'Eugène Sue, ce n'est point par les tendances philanthropiques. M. Alexandre Dumas est un moraliste de l'école de Zenon et un criminaliste de l'école de Dracon. Il ne recule pas, lui, devant la peine de mort, on pourrait même lui reprocher de n'en être pas assez économe. Tandis que le code se contente de l'appliquer, — encore est-ce en admettant des circonstances atténuantes, — aux cas d'assassinat et d'incendie, il n'hésite pas à l'étendre à l'adultère féminin, et telle est même à ses yeux la monstruosité de ce dernier crime, qu'il saute, dans son impatience de justicier, par-dessus la maxime routinière qui défend de se faire justice soi-même. *Tue-la*, crie-t-il au mari offensé, c'est-à-dire fais-toi juge dans ta propre cause et fais-toi bourreau. Il n'y a plus aujourd'hui en France qu'un seul exécuteur des hautes-œuvres ; si les théories pénales de M. Alexandre Dumas venaient à prévaloir un jour, il pourrait y en avoir autant que de maris offensés. Nous voici bien loin de « l'aveuglement » philanthropique de M. Eugène Sue. Sur le chapitre de la séduction et de ses conséquences, M. Alexandre Dumas n'est pas plus accommodant. Tout le monde sait à quelle occasion il a jugé opportun de donner sa consultation en ces matières. Grâce à M. Alexandre Dumas, l'affaire Marambot est devenue aussi populaire que *l'Affaire Clémenceau*. Un séducteur peu délicat refuse d'épouser la fille qu'il a mise à mal, le père donne un coup de couteau au séducteur; voilà un *fait divers* assez vulgaire et qu'aucune législation pénale n'empêchera absolument de

se produire aussi longtemps qu'il y aura des séducteurs trop peu scrupuleux et des pères d'un tempérament trop sanguin. Ce n'est pas certes que ce *fait divers* ne mérite l'attention des moralistes et des criminalistes, et l'on conçoit que l'auteur de la préface de *Manon Lescaut* n'ait point laissé échapper cette occasion propice de légiférer sur la séduction et la recherche de la paternité après avoir légiféré sur l'adultère. C'est une justice à rendre à cet inflexible criminaliste que le séducteur de l'innocence ne le trouve pas plus disposé à l'indulgence que la femme adultère. « Vous allez voir, dit-il en commençant son réquisitoire, que je vais être amené fatalement et avec la loi, qui se fera ma complice, tout en se voilant le visage, à conclure par : *tue-le*, comme sur une autre question j'ai été amené à conclure par : *tue-la.* » Cependant cette conclusion impitoyable et symétrique n'est point définitive. Il y en a une autre, que disons-nous? il y en a deux autres, auxquelles M. Alexandre Dumas s'arrête de préférence : la première consiste à assimiler simplement la séduction au vol et à rendre le séducteur passible d'une amende de 10,000 à 100,000 francs selon la fortune du coupable, ou, s'il est sans fortune, d'un emprisonnement qui pourra être de dix années et ne pourra être moindre de deux. En outre, « si un enfant est résulté de ces relations, cet enfant recevra d'office le nom du père, qui devra en outre placer sur sa tête une somme équivalente à celle que la mère aura reçue. » La seconde solution de M. Dumas consiste au contraire à réhabiliter la séduction en considération des services qu'elle a rendus à l'humanité en donnant le jour à une foule d'individualités illustres, et qu'elle ne manquerait de lui rendre avec plus d'abondance encore pour peu qu'elle fût encouragée. L'encouragement consisterait dans un article ainsi conçu : « l'état se chargera de tous les enfans naturels et les fera élever avec le plus grand soin. »

On pourrait reprocher sans doute à ces deux solutions de ne point se rattacher logiquement l'une à l'autre. On n'aperçoit pas bien au premier abord comment la séduction peut tour à tour être considérée et punie comme un vol, puis réhabilitée, utilisée et même *primée*; mais qu'importe après tout, si l'une de ces deux solutions est la bonne? Il suffira de biffer l'autre sans s'inquiéter davantage de la logique. Nous pouvons donc passer outre et rechercher si la séduction peut être correctement assimilée au vol. M. Alexandre Dumas n'y voit aucune différence. Dérober l'honneur d'une jeune fille ou voler un mouchoir, à ses yeux c'est tout un. On lui a fait remarquer cependant qu'il est sans exemple qu'un mouchoir ait jamais été se placer de lui-même sous la main d'un voleur ou manifesté une propension naturelle à être volé, et cette observation ne

saurait être négligée. Il y a là certainement un élément juridique qui a échappé à l'analyse de l'auteur de *la Dame aux Camélias* et qui rend sa démonstration tout au moins incomplète. Faut-il ajouter encore que, si la séduction est un vol, il ne suffit pas de rendre le séducteur passible de simples dommages-intérêts calculés d'après le chiffre de sa fortune? Une pénalité afflictive est indispensable, et cette pénalité, ce n'est pas d'après le chiffre de la fortune du coupable qu'il conviendrait de la graduer, mais d'après le caractère plus ou moins pernicieux du délit ou du crime, vol simple, vol domestique, vol avec effraction, etc. Évidemment cette première solution laisse à désirer. Que dirons-nous de la seconde? M. Alexandre Dumas invoque non sans quelque complaisance le dicton populaire qui prétend que les enfans de l'amour sont les plus intelligens et les plus beaux, et il cite à l'appui une foule de grands hommes, depuis Hercule jusqu'à Jacques Delille, qui n'avaient point un état-civil régulier. Voilà un argument dont on ne saurait dissimuler la gravité; mais M. Alexandre Dumas en a-t-il bien mesuré toute la portée? Si le dicton populaire avait raison, et s'il était avéré aussi, suivant un autre dicton populaire dont l'autorité n'est pas moindre, que « le mariage est le tombeau de l'amour, » suffirait-il bien de réhabiliter et d'encourager les unions illégitimes? Ne faudrait-il point recourir à une mesure plus radicale et prohiber résolûment le mariage comme une cause d'abêtissement et d'enlaidissement de l'espèce humaine? L'intelligence et la beauté ne sont pas déjà si répandues qu'il soit permis de reculer devant la suppression d'une institution qui empêche de les propager. L'abolition du mariage pour cause d'utilité publique et esthétique, telle est la conclusion de l'argumentation de ce logicien terrible. Cette conclusion se heurterait sans doute à la foule des préjugés qui poussent au mariage; mais en attendant qu'elle eût réussi à en avoir raison, l'adoption du décret proposé par M. Dumas ne porterait-elle pas à cette institution surannée un coup formidable? Si l'état se chargeait de tous les enfans naturels en acceptant l'obligation de les faire élever avec le plus grand soin, ne verrait-on pas aussitôt une foule de gens qui ont grand'peine à nourrir des enfans légitimes et qui les élèvent sans aucun soin, renoncer au mariage pour donner leur clientèle à l'état? L'affluence serait énorme dans les bureaux, et Dieu sait si les ressources ordinaires du budget pourraient y suffire. Il faudrait emprunter.

Nous n'insisterons pas davantage sur les conséquences singulières des solutions de M. Dumas. Il n'est pas inutile de faire remarquer cependant que ces solutions, dans lesquelles d'ailleurs tout n'est pas à rejeter, n'ont rien d'absolument neuf. La recherche de

la paternité et la répression sévère de la séduction étaient en vigueur sous l'ancien régime. L'abandon des enfans aux soins paternels de l'état date d'une époque bien plus reculée encore. Le mariage et la paternité légale sont relativement modernes. Il y a eu dans l'histoire de l'humanité une très longue période dans laquelle le mariage était inconnu, et de nos jours encore en Australie, aux îles Mariannes, aux Fidji, les indigènes ne reconnaissent aucun lien de parenté entre le père et le fils (1). C'est la mère qui se charge seule des enfans avec l'assistance de la tribu, autrement dit de l'état. Voilà où nous ramènent les théories et les solutions progressives de M. Dumas, mais faut-il s'en étonner? Les réformateurs qui ont fait depuis Rousseau le plus de bruit dans le monde ont-ils trouvé mieux que le communisme et la promiscuité des sexes?

II.

Il y a un siècle, la question de la recherche de la paternité occupait les esprits comme elle les occupe encore aujourd'hui : seulement c'était dans un sens précisément opposé. L'ancien droit coutumier accordait pleinement la recherche de la paternité, et il mettait même au service des victimes de la séduction un arsenal de pénalités et une provision d'indemnités bien propres à faire reculer les don Juan les plus téméraires. Une fille séduite pouvait intenter à son séducteur une action criminelle dite *plainte en gravidation*; si la séduction avait produit toutes ses conséquences, elle pouvait joindre à l'action criminelle une action civile, et se faire allouer, outre le remboursement des frais de gésine, une prestation d'alimens pour l'enfant. Enfin, sa déclaration faite dans les douleurs était acceptée comme parole d'Évangile en vertu de la maxime : *creditur virgini parturienti*. Malheureusement les victimes de la séduction ne se montrèrent pas toujours dignes de la confiance de la justice : abusant de la foi due à leurs déclarations, elles mirent en cause des innocens, quelquefois même à l'instigation des coupables. Cet abus paraît avoir été croissant avec la corruption des mœurs, et il finit par rendre horriblement précaire la sécurité des plus honnêtes gens. Dans un discours qui eut un immense retentissement, l'avocat-général Servan mit à nu cette plaie et conclut en demandant sinon l'interdiction de la recherche de la paternité, du moins l'abandon d'une maxime faite pour protéger les défaillances de la vertu et qui tournait au profit du vice (2).

(1) Giraud-Teulon, *les Origines de la famille*.

(2) Ce discours a été reproduit par M. Émile Accolas dans son livre intitulé *l'Enfant né hors mariage*.

« En vertu de cette rigoureuse maxime, s'écriait-il, on condamne un citoyen sans l'entendre, on le condamne sur la déposition d'un seul témoin, qui dépose sur ses propres intérêts, on le condamne pour un délit si secret par sa nature que cette unique déposition ne peut être ni confirmée ni combattue par aucune autre. Ah! quel est donc le témoin à qui sont accordés des priviléges qui eussent honoré le vertueux Caton? C'est une fille convaincue de faiblesse et pour le moins soupçonnée de licence; on nous donne pour garant de sa conduite une pudeur qu'elle n'a plus, et parce qu'elle a trahi ses plus chers intérêts, on prétend qu'elle ne saurait violer ceux des autres. »

Le sévère avocat-général établit cependant deux catégories de filles séduites : celles qui méritent la confiance que les tribunaux ont en leurs déclarations, et celles qui ne la méritent pas. Les premières ont toute sa sympathie, et il est disposé à les croire sur parole; seulement c'est à la condition qu'elles n'ouvrent pas la bouche. « Je croirai, dit-il, même sur ses faiblesses, le témoignage d'une fille qui se tait, et jamais celui d'une fille qui ose parler; je croirai ses larmes et jamais ses récits. » Cette concession faite, l'orateur reprend avec une nouvelle vigueur son réquisitoire, et il expose en termes saisissans les motifs qui doivent faire récuser le témoignage de la fille qui ose parler.

« Quand on voit une fille se présenter à un ministère public pour lui dévoiler son affreux état, en nommer l'auteur, désigner les époques, faire consacrer sous ses yeux et sur un papier éternel l'histoire de sa diffamation, quand après un tel malheur une fille se montre encore sensible à l'intérêt, quand elle ose envisager des dédommagemens pour une perte qui n'est bien sentie qu'autant qu'on la croit inestimable, alors on doit se dire : Voilà une fille qui a franchi toutes les barrières de son sexe, rien ne peut plus l'arrêter; je m'en défie, non parce qu'elle a commis une faute, mais parce qu'elle a conçu et exécuté le dessein de la publier; dès ce moment, je vois dans son caractère une audace qui la bannit de son sexe : elle n'est plus femme, elle n'a plus le frein de son sexe ni celui du nôtre; tout homme me serait moins suspect, et je me rappelle que plus une fille est timide au premier pas, plus elle est hardie au second. »

Elle n'est pas seulement hardie, elle est invinciblement portée au mensonge, surtout si elle aime, car, dans l'opinion de l'austère magistrat, « pour les femmes, le premier inconvénient de l'amour est l'habitude de la fausseté; une fille qui a su tant de fois tromper une mère craindra-t-elle d'abuser un moment un notaire? »

Cette fille qui a perdu toute honte trompera donc le notaire; au besoin même, elle sera le jouet de son séducteur, et elle se rendra complice des machinations les plus noires : si le séducteur est pauvre, elle s'entendra avec lui pour faire retomber le poids de leur faute commune sur quelque personnage riche et considéré; si le séducteur est riche et puissant, elle en chargera, à son instigation, et terrifiée par ses menaces, un homme de sa condition, un homme obscur! Quelques assiduités, quelques familiarités innocentes serviront de prétexte à l'accusation; qu'osera-t-il répondre? L'accusation est la conviction même, et, s'il se plaint, on promettra de l'apaiser. Et qu'on ne dise point qu'il s'agit de simples suppositions, ce sont des faits que la corruption des mœurs a rendus de plus en plus fréquens. Cette corruption, elle déborde, elle envahit les ateliers des artisans et les chaumières du peuple. Une nation entière et toute nouvelle est apparue parmi les femmes. Cette nation est celle des femmes entretenues, dont le nombre, dans les principales villes, rivalise avec celui des épouses légitimes. A quelle cause faut-il attribuer un tel désordre? Est-ce à l'amour? Non! C'est à l'appétit immodéré du luxe qui a débordé des premiers rangs pour inonder les derniers.

« Ce n'est point l'amour, ce n'est point cette faiblesse si excusable dans les deux sexes et si aimable dans les femmes, ce n'est point le sentiment que la nature même peut inspirer, qui a produit le désordre; c'est une vanité folle et la contagion de l'exemple. Dans les folies de cet ordre, un ruban fait aujourd'hui plus de conquêtes que l'amour le plus pur n'en eût fait autrefois. »

Le résultat de cette dépravation lamentable des mœurs du peuple a été l'abus éhonté des déclarations, « les prétendues victimes de la séduction se faisant un gain odieux de ce que les maximes de la justice leur avaient accordé comme une confiance honorable. » Dès lors plus de sécurité dans les familles! ni le rang, ni l'âge, ni l'exercice de toutes les vertus n'ont fourni un abri assuré contre des accusations perverses, et l'orateur de conclure en rappelant des exemples bien faits pour porter avec une crainte salutaire la conviction dans l'esprit de ses graves auditeurs.

« Que ne m'est-il permis, messieurs, de vous révéler les abus énormes que l'adoption de cette maxime (*creditur virgini parturienti*) renouvelle tous les jours! Si je ne craignais de mêler le ridicule à la gravité de notre ministère, je dirais qu'on a vu plus d'une fois de jeunes débauchées se faire un jeu de rejeter le fruit de leurs vices sur des hommes

irréprochables, sur des ecclésiastiques pieux et respectés; la prélature même n'a pas été exempte de ces attentats.

« A la vue de ce spectacle inouï, où, par les plus bizarres contrastes, on voyait un homme grave et sage, accablé, confus de tenir dans ses bras l'enfant d'une prostituée qui l'en proclamait le père aux yeux de la justice, à ces scènes scandaleuses, vous dirai-je que tous les honnêtes gens gémissaient et tremblaient pour eux-mêmes, tandis que le libertinage seul osait rire? Ah! quelle est la vertu si ferme qui puisse se croire à l'abri des accès de folie d'un libertin et de la vénalité d'une fille? Quel est le magistrat, l'homme public qui ne pourrait être victime de sa propre maxime? »

Ce réquisitoire coloré eut un succès considérable, la maxime *virgini parturienti creditur* ne s'en releva point, et la recherche de la paternité elle-même en fut atteinte. Aussi, lorsque la convention entreprit d'effacer les préjugés contre les enfans naturels en les plaçant, en matière de succession, à peu près sur le même pied que les enfans légitimes (loi du 12 brumaire an II), s'abstint-elle de leur accorder le droit de rechercher leur père. C'était Cambacérès qui remplissait les fonctions de rapporteur, et dans son ardeur d'égalité, il ne reculait point même devant l'assimilation des enfans adultérins aux enfans légitimes. « Si je n'avais à vous présenter que mon opinion personnelle, lisons-nous dans son rapport, je vous dirais : Tous les enfans indistinctement ont le droit de succéder à ceux qui leur ont donné l'existence. Les différences établies entre eux sont l'effet de l'orgueil et de la superstition; elles sont ignominieuses et contraires à la justice. » Cependant il consentait à faire quelques concessions motivées, disait-il, par l'état actuel de la société et la transition d'une législation vicieuse à une législation meilleure. Les enfans nés de père et mère non engagés dans les liens du mariage obtinrent seuls des droits de successibilité égaux à ceux des enfans légitimes, les successions collatérales exceptées, et ces droits demeurèrent subordonnés à une possession d'état qui ne pouvait résulter que « de la présentation d'écrits publics ou privés, ou de la suite de soins donnés à titre de paternité et sans interruption, tant à leur entretien qu'à leur éducation. » Le sort des enfans naturels ainsi réglé, la convention s'occupa des filles-mères. Elle leur accorda, on doit en convenir, une compensation des plus flatteuses en échange de l'abandon de la maxime qui avait fourni un si beau thème à l'éloquence de l'avocat-général Servan, en décrétant que « toute fille qui pendant dix ans soutiendra avec le fruit de son travail son enfant illégitime aura droit à une récompense publique. » Mais, hélas! la réaction allait venir, et elle devait

emporter l'égalité en matière de succession accordée aux enfans naturels, et les récompenses publiques si judicieusement allouées aux filles-mères, sans restituer aux uns et aux autres le bénéfice de la recherche de la paternité. C'est dans la séance du 26 brumaire an x (17 novembre 1802) que la question fut portée au conseil d'état, en présence du premier consul. Plusieurs membres, Cambacérès, Boulay, Defermon, Tronchet, Malleville et le premier consul lui-même prirent part à la discussion; mais, sauf Defermon, qui présenta une observation timide en faveur d'une allocation de dommages-intérêts à la femme et à l'enfant délaissés, tous les membres furent d'accord sur la nécessité d'interdire la recherche de la paternité. Il n'y eut d'objections que pour le rapt et le viol. On admit pour le cas d'enlèvement l'exception qui a été formulée dans le second paragraphe de l'article 340 du code, et quelques membres voulaient étendre cette exception au cas de viol. Le premier consul s'y opposa en invoquant les principes. « La loi doit punir, dit-il, l'individu qui s'est rendu coupable de viol; mais elle ne doit pas aller plus loin. » Il résumait d'ailleurs de la façon péremptoire qui lui était propre son opinion sur la question soumise au conseil en déclarant que « la société n'a pas intérêt à ce que les bâtards soient reconnus (1). » Personne ne s'avisa de répliquer. L'ex-rapporteur de la loi de brumaire, Cambacérès lui-même, se tut; la question était vidée, et le premier paragraphe de l'article 340 du code civil fut rédigé en ces termes simples et formels : « la recherche de la paternité est interdite. »

III.

L'ancien droit anglais admettait, comme le vieux droit français, la recherche de la paternité, et il autorisait même dans cette recherche une rigueur peu encourageante pour les émules de Lovelace. Lorsqu'une femme ayant conçu hors mariage désignait sous serment le père de son enfant, le juge commençait par délivrer contre l'individu dénoncé une ordonnance d'arrestation, en vertu de laquelle il était retenu en prison jusqu'à ce qu'il eût fourni une caution suffisante pour subvenir aux frais d'entretien de l'enfant; en outre il était tenu de comparaître à la prochaine session des assises pour discuter et plaider sa cause. Quant à la mère, elle n'était tenue que subsidiairement, c'est-à-dire à défaut du père, à supporter le poids de sa faute. Si le père et la mère se sauvaient de

(1) Procès-verbaux du conseil d'état.

la paroisse, les inspecteurs des pauvres saisissaient leurs biens, et en assignaient le produit à l'élève et à l'éducation de l'enfant, qui tombait à la charge de la paroisse. L'humanité, dit Blackstone, a engagé la loi à recevoir la déclaration des mères un mois après la naissance de l'enfant, mais cette tolérance a été souvent fort à charge aux paroisses en ce qu'elle donnait au père le temps de s'échapper pour aller vivre ailleurs (1). Des modifications ont été introduites dans cette législation par la loi des pauvres de 1834. La mère a été rendue exclusivement responsable de l'entretien de l'enfant naturel dans le cas où elle en aurait les moyens ; dans le cas contraire, il y est pourvu aux frais de la paroisse, et celle-ci est autorisée à poursuivre à l'effet d'obtenir des alimens pour l'enfant l'individu dont la mère dénonce la paternité. Toutefois cette déclaration seule n'est pas jugée suffisante; il faut qu'elle soit appuyée par un témoignage étranger et à la satisfaction des juges (*it shall be corroborated in some material particular by other testimony to the satisfaction of the court*). Parmi les motifs invoqués en faveur de ces restrictions, il faut noter d'abord cette considération financière, que les dépenses des paroisses étaient plutôt augmentées que diminuées par suite des frais qu'occasionnaient les poursuites toujours incertaines en reconnaissance de paternité, ensuite cette autre considération, où se trahit l'influence des doctrines auxquelles Malthus avait attaché son nom, que la rigueur excessive de la loi provoquait des mariages précoces et réprouvés par la prudence, parce que le père de l'enfant naturel se décidait souvent à épouser la mère pour se libérer de l'emprisonnement et de la poursuite en reconnaissance. Il faut avouer que cette dernière considération était plutôt recommandable sous le rapport économique, — il s'agissait, ne l'oublions pas, dans cette enquête, des moyens de prévenir la multiplication des pauvres, — que sous le rapport moral. Le remède proposé pouvait être bon pour empêcher la multiplication excessive des enfans légitimes, mais l'était-il au même degré pour empêcher celle des enfans illégitimes?

Aux États-Unis, en Suisse et dans le plus grand nombre des états de l'Allemagne, la recherche de la paternité est autorisée, mais avec des précautions destinées à prévenir les abus que dénonçait si éloquemment l'avocat-général Servan. En Bavière, le code Maximilien par exemple déclare que la simple dénonciation de la mère n'est pas une preuve suffisante contre le père, si elle n'est appuyée sur d'autres indices constans et dignes de foi. Le code général des

(1) Blackstone, *Commentaires sur les lois anglaises*, t. II, chap. VIII. — *Des Parens et des Enfans.*

états prussiens, prévoyant les difficultés que la preuve de la paternité peut présenter, a spécifié de même plusieurs présomptions légales auxquelles le juge doit avoir recours pour l'appréciation de cette preuve. On peut néanmoins signaler dans ces législations des bizarreries qui ont, non sans quelque raison, soulevé la controverse. La paternité y est admise non-seulement au singulier, mais encore au pluriel, et dans ce cas le code général des états prussiens (*das Allgemeine Landrecht*), aussi bien que le code Maximilien en Bavière, se prononce en faveur de la responsabilité solidaire.

A l'époque où la loi anglaise sur la recherche de la paternité a été modifiée dans un sens restrictif, la question se trouvait fort débattue en Allemagne. Le célèbre jurisconsulte Zachariæ notamment se signala dans cette polémique. Dans une sorte de consultation (1) qui eut un grand retentissement, il se prononça, au triple point de vue du droit, de la morale et de la politique, contre la recherche de la paternité. La consultation de l'illustre professeur n'est pas moins curieuse à bien des égards que le plaidoyer de l'avocat-général Servan, et elle mérite qu'on s'y arrête.

Si le jurisconsulte allemand est moins élégant et moins fleuri que le magistrat français, il n'est pas moins subtil, et, comme nous le verrons tout à l'heure, en dépit de sa gravité professionnelle, il est infiniment plus badin. Il ne conteste point certes aux enfans naturels le droit de demander des alimens à leur père et par conséquent de le poursuivre en reconnaissance de paternité; il va même plus loin. « En équité, dit-il, et sur ce point il se rencontre avec les législateurs de la convention, les enfans naturels devraient être légalement et sous tous les rapports assimilés aux enfans légitimes; ils devraient par exemple pouvoir réclamer le même entretien, la même éducation, les mêmes droits de succession, car, ajoute-t-il, les devoirs des parens restent les mêmes, que l'enfant soit né dans le mariage ou hors du mariage, et les devoirs des parens ne sont-ils pas la mesure du droit des enfans? » Voilà qui va bien, et on pourrait croire que le savant jurisconsulte allemand doit être rangé parmi les précurseurs de M. Dumas; mais, il y a un terrible mais! L'enfant ne peut en aucun cas être admis à prouver que tel ou tel individu est son père. Il a tous les droits possibles, seulement il lui est interdit de les faire valoir. D'abord il faut écarter la déclaration de la mère. La mère est partie en cause, *testis in propria causa;* son témoignage n'est pas seulement suspect, il est en-

(1) *Le Droit commun en Allemagne sur les enfans naturels, comparé au droit français et anglais en ce qui concerne la recherche de la paternité. — Archives de droit et de législation*, t. Ier, p. 269.

tièrement récusable. Or, le témoignage de la mère écarté, comment la preuve de la paternité pourrait-elle être fournie? Les enfans légitimes ont en leur faveur la présomption légale : *pater is est quem nuptiæ demonstrant.* Cette présomption les dispense de prouver leur filiation. Les enfans naturels ne pouvant s'en prévaloir, et le témoignage de la mère étant frappé de nullité, à quel moyen pourront-ils recourir pour faire valoir leur droit théorique? Le droit ne leur en fournit aucun. Le droit ne peut être invoqué en faveur de la recherche de la paternité. En revanche, n'a-t-elle pas de son côté la morale et la religion? Pas davantage, encore moins s'il est possible.

Ah! sans doute, reprend le savant et subtil professeur d'Heidelberg, l'interdiction de la recherche de la paternité pourrait être taxée d'immorale et d'irréligieuse, si elle se fondait sur l'affirmation que l'enfant naturel n'a point de droits ou en a moins que l'enfant légitime; mais ces droits, on ne les lui refuse point, on les lui accorde de la manière la plus complète. Seulement, la preuve de la paternité ne pouvant être acquise, en vertu de la nature même des choses, ces droits qu'on lui reconnaît sans réserve aucune, on lui refuse l'autorisation de s'en prévaloir, voilà tout. En cela, l'interdiction de la recherche de la paternité est-elle en opposition avec la morale? Bien au contraire. « Ce refus d'une action en justice est fondé sur les principes mêmes de la morale, loin d'être en opposition avec eux. En effet, l'un des premiers et des plus impérieux commandemens de la morale est celui-ci : ne faites pas de tort à autrui, ne soumettez personne arbitrairement à une contrainte physique. Or n'est-ce pas l'arbitraire le plus manifeste de condamner quelqu'un sur des preuves insuffisantes? Il est facile de comprendre comment des hommes estimables, justement indignés de la conduite d'un individu qui, selon toutes les apparences, ayant séduit une femme et l'ayant rendue mère, renie cependant légèrement sa paternité, il est facile, dis-je, de comprendre que ces hommes se trouvent offensés par une loi qui, pour ainsi dire, accorde aide et protection à un semblable scandale; mais cette indignation morale, inspirée par une action coupable, ne devient-elle pas elle-même immorale du moment qu'elle a pour résultat de porter atteinte à l'impartialité du juge? » En fait d'argumentation, n'est-ce pas le fin du fin?

Maintenant, au point de vue de la politique, autrement dit de l'utilité publique, faut-il regretter que le droit commande d'interdire la recherche de la paternité? Pas le moins du monde. La politique est aussi complétement d'accord sur ce point avec le droit que la morale et la religion. C'est la troisième proposition du savant docteur, et il la démontre en déployant à la fois les ressources de

l'analyse psychologique la plus déliée et de la plus vaste érudition. Il s'applique surtout à justifier l'interdiction de la recherche de la paternité du reproche d'encourager la multiplication des enfans naturels, et il se sert à cette fin d'une comparaison tout à fait ingénieuse et même galante. On peut comparer, dit-il, toute femme nubile et non mariée à une forteresse. Celui qui nourrit le dessein de la séduire, et d'une manière générale tous les célibataires valides peuvent être considérés comme formant l'armée de siége, à laquelle il arrive aussi que les hommes mariés fournissent leur contingent. Les femmes succombent, comme les forteresses, quand l'attaque est bien dirigée ou quand elles sont mal défendues. Il s'agit de savoir si elles se rendent le plus souvent par suite de la vigueur de l'attaque ou de la faiblesse de la défense. M. Zachariæ se prononce sans hésiter en faveur de la seconde hypothèse. On a toute raison de croire, dit-il, que les citadelles féminines capitulent généralement faute d'une résistance assez énergique et prolongée. Qu'en doit-on conclure? N'est-ce pas que le moyen le plus propre à les encourager à la résistance, c'est de leur rendre aussi redoutables et aussi pesantes que possibles les conséquences de la capitulation? Où donc, remarque ce profond analyste du cœur féminin, où donc le séducteur prend-il ses armes les plus redoutables? N'est-ce point dans cette faiblesse de caractère qui abandonne sans défense aux impressions du moment le cœur d'une femme savourant avec délices le poison de la flatterie, et se confiant aveuglément aux sermens d'un amour éternel? Voilà le côté faible de la citadelle, et ce n'est pas le seul! Il y en a un autre encore qui se trouve indiqué au livre III des *Métamorphoses* d'Ovide (1), et qu'un jurisconsulte aussi érudit ne

(1) Forte Jovem memorant, diffusum nectare, curas
Deposuisse graves, vacuaque agitasse remissos
Cum Junone jocos, et : major vestra profecto est,
Quam quæ contingat maribus, dixisse voluptas.
Illa negat. Placuit quæ sit sententia docti,
Quærere, Tiresiæ, Venus huic erat utraque nota.
Nam duo magnorum viridi coeuntia silva
Corpora serpentum baculi violaverat ictu,
Deque viro factus (mirabile!) femina, septem
Egerat autumnos. Octavo rursus eosdem
Viderat, et : vestræ si tanta potentia plagæ,
Dixit, ut auctoris sortem in contraria mutet,
Nunc quoque vos feriam. Percussis anguibus isdem
Forma prior rediit, genitivaque rursus imago.
Arbiter hic igitur sumptus de lite jocosa,
Dicta Jovis firmat; gravius Saturnia justo,
Nec pro materia fertur doluisse, suique
Judicis æterna damnavit lumina nocte.
(Ovide, *Métamorphoses*, livre III, v. 318 et suiv.)

pouvait passer sous silence. Il semblera peut-être singulier que l'autorité d'Ovide et l'opinion de Tirésias soient invoquées pour résoudre une question de droit, mais aucun témoignage ne doit être dédaigné dans une enquête bien faite, et d'ailleurs qui mieux que l'auteur de *l'Art d'aimer* a connu le cœur féminin? Ajoutons que les observations particulières du savant professeur d'Heidelberg corroborent sur ce point délicat et décisif le témoignage du poète des *Métamorphoses*. Il est donc parfaitement établi de par Ovide et M. Zachariæ que c'est bien moins à la vigueur de l'attaque qu'à la mollesse de la défense qu'il convient d'attribuer la chute des forteresses féminines. Et voilà pourquoi il faut interdire la recherche de la paternité.

IV.

Il y a cependant dans la consultation du jurisconsulte d'Heidelberg une observation dont on ne saurait contester la justesse, c'est que la condition des enfans naturels restera toujours, quoi qu'on fasse, à bien des égards inférieure à celle des enfans légitimes. Ce qui leur manquera toujours, dit-il avec raison, et ce que rien ne saurait remplacer dans leur éducation, c'est le bon exemple des parens. Que sera-ce donc, ajoute avec une logique particulière cet adversaire radical de la recherche de la paternité, si les lois aggravent encore sans nécessité la position malheureuse et non méritée que leur fait leur naissance? Sous ce rapport, peut-on du moins signaler quelque progrès? Dans les mœurs, ce progrès existe sans aucun doute. Les injustes préjugés qui repoussaient jadis les enfans naturels en faisant retomber sur leurs têtes innocentes la responsabilité de la faute de leurs parens, ces préjugés se sont fort adoucis, s'ils n'ont point entièrement disparu. Nul, sauf peut-être dans les couches les plus basses et les plus grossières de la société, ne s'avise plus de reprocher à un enfant naturel l'irrégularité de sa naissance. L'expression même qui les désignait et qu'on leur jetait comme une flétrissure a presque cessé d'être usitée. Ce n'est plus un terme de bonne compagnie, et à l'exception de Napoléon, qui ne se piquait point de ces délicatesses, on s'abstenait déjà de l'employer dans la discussion du conseil d'état de 1802. D'un autre côté, toutes les carrières leur sont ouvertes; ils ne sont plus obligés comme les bossus, les borgnes et les manchots, d'obtenir une autorisation spéciale de la cour de Rome pour être admis à la prêtrise; mais sous d'autres rapports les institutions et les lois n'ont-elles pas aggravé leur situation au lieu de l'améliorer? Dans l'antiquité, ils apparte-

naient à ceux qui les recueillaient, ils étaient esclaves; au moyen âge, ils étaient serfs, serfs de l'église pour la plupart. Leur condition était dure assurément, puisqu'ils se trouvaient à peu près assimilés aux bêtes de somme, mais du moins ils avaient un propriétaire ou un seigneur intéressé à leur existence. On les élevait par intérêt et on leur faisait donner les soins nécessaires comme s'il s'était agi d'un cheval ou d'un bœuf. S'ils montraient d'heureuses dispositions, s'ils manifestaient dès leur jeune âge des aptitudes et des qualités susceptibles de devenir lucratives, on les cultivait en vue des profits qu'on en pouvait tirer. Tout en rapportant davantage à leur maître, ils recueillaient de leur côté une partie des bénéfices de cette culture plus raffinée, ils s'élevaient à la condition d'affranchis, et plus tard d'hommes libres. Lorsque l'esclavage eut disparu, lorsque les liens du servage se furent relâchés, à la différence des enfans légitimes, leur condition devint pire. Les enfans légitimes possédaient une famille, un père et une mère qui étaient leurs tuteurs naturels et qui se chargeaient des soins et de la dépense nécessaires pour faire d'un enfant un homme. Les enfans naturels au contraire, n'ayant plus de propriétaires, n'avaient plus de tuteurs; personne n'était plus intéressé à recueillir ces épaves de la misère et du vice, puisqu'il n'était plus permis de les exploiter. La charité vint alors à leur aide, mais la charité est, hélas! un mobile moins actif que l'intérêt, et ses ressources sont limitées. On fut obligé de suppléer à l'insuffisance de la charité volontaire au moyen de la charité imposée, et la paroisse devint la tutrice et la nourricière des enfans abandonnés. Ce fardeau, qui grevait des communautés en général très pauvres, explique la rigueur des anciennes lois et coutumes relatives à la recherche de la paternité. La paroisse n'était-elle pas intéressée à réduire au minimum cette dépense dont chacun sentait directement le poids? Si la maxime *creditur virgini parturienti* n'était pas infaillible, si l'abus qu'on en pouvait faire était inquiétant même pour les magistrats et les dignitaires ecclésiastiques, l'inconvénient de grever à l'excès les maigres ressources de la paroisse ou de laisser périr d'innocentes créatures ne devait-il pas l'emporter sur les risques accidentels qui pouvaient naître de l'abus des déclarations? D'ailleurs cet abus, l'avocat-général Servan lui-même en tombe d'accord, n'était devenu insupportable qu'à la longue, par gradations, lorsque, les foyers de population s'étant multipliés et agrandis, les mœurs avaient commencé à se gâter.

Voici cependant que la charité publique, suivant en cela le mouvement général, se centralise de plus en plus, voici que la tutelle des enfans abandonnés devient une affaire d'administration, à laquelle la commune, qui a succédé à la paroisse, n'intervient plus que pour

une faible quote-part, les départemens et l'état lui-même se chargeant du reste. L'intérêt qu'avaient les contribuables des petites paroisses à diminuer un fardeau qui pesait directement sur leurs épaules va s'affaiblissant à mesure que ce fardeau se confond et se délaie pour ainsi dire dans la masse noire de l'impôt. Alors aussi on est plus frappé des inconvéniens des procédés primitifs en usage pour rechercher la paternité, on écoute plus volontiers les réclamations et les plaintes des personnages respectables que ces méthodes sommaires et imparfaites plongent dans une inquiétude légitime, et l'on se décide à en tarir la source : on interdit la recherche de la paternité; mais qu'advient-il des enfans abandonnés sous ce nouveau régime? En se chargeant libéralement de leur destinée, l'administration de l'assistance publique s'acquitte-t-elle à leur égard de ses devoirs de tutelle de manière à ne laisser regretter ni à eux ni à la société elle-même l'ancien régime? Sur ce point, l'histoire et la statistique des enfans naturels peuvent faire concevoir des doutes.

Nous sommes tout d'abord frappés de ce fait attristant, que le nombre des infanticides n'a point cessé de s'accroître en France depuis le commencement du siècle. De 1826 à 1853, il a été de 3,671, ou de 131 par année; de 1854 à 1870, il est de 3,437, soit de 203 par an. En même temps, on remarque que le nombre des enfans naturels mort-nés s'élève à 8,02 pour 100, tandis que celui des enfans légitimes n'est que de 4,03 pour 100. D'un autre côté, le nombre des enfans trouvés et abandonnés, qui était de 40,000 en 1788, montait à 55,700 en 1810, à 84,500 en 1815, à 97,900 en 1818, à 111,400 en 1823, à 131,000 en 1833; depuis cette époque, la suppression des tours a fait abaisser ce chiffre d'environ un vingtième : il était de 125,977 en 1861; mais, comme on vient de le voir, les infanticides n'ont pas suivi ce mouvement de décroissance. Quelle est la proportion des enfans naturels dans ce troupeau infortuné des enfans dits *assistés?* La statistique officielle ne nous la fait point connaître d'une manière précise; elle nous apprend seulement que les orphelins, enfans légitimes pour la plupart, n'y figurent que pour environ 9 pour 100. Enfin nous savons qu'on compte en moyenne 75,000 enfans naturels sur 1 million de naissances annuelles, qu'un tiers de ce nombre est reconnu par la mère et un quatorzième seulement par le père, ce qui laisse un total annuel de 50,000 enfans naturels non reconnus, absolument dépourvus d'état civil, et qui n'ont en grande majorité d'autre tutrice et d'autre nourricière que l'administration de l'assistance publique. C'est à elle que revient l'obligation de les recueillir, de les nourrir et de les élever de manière à en faire autant que possible des citoyens

utiles. Ainsi se trouve réalisé, au moins dans une certaine mesure, qu'il ne serait point d'ailleurs bien difficile d'augmenter, le vœu philanthropique de M. Dumas : « l'état se chargera de tous les enfans naturels et les fera élever avec le plus grand soin. » De quelle manière est-il donné satisfaction à ce vœu dans la pratique administrative?

Certes nous ne mettons pas en doute le bon vouloir et le zèle de l'administration; nous sommes persuadé qu'elle fait tout ce qui dépend d'elle pour s'acquitter au mieux de ses obligations à l'égard de ses nombreux pupilles. Malheureusement ses ressources sont limitées, elle dispose à peine du nécessaire, et elle est obligée par conséquent de procéder avec une stricte économie (1). En 1848, elle avait dû abaisser à 4 francs les *mois* de ses nourrissons. A ce taux, elle ne trouvait plus, comme on le suppose aisément, que le rebut du marché des nourrices. Un jour, l'excellent M. de Watteville, inspecteur-général des établissemens de bienfaisance, demandait à une robuste paysanne de la Beauce pourquoi elle avait renoncé au métier. « C'est que je trouve à présent plus de profit à élever des porcs, » répondit sans sourciller la naïve campagnarde. Depuis cette époque, les mois de nourrice ont été augmentés, mais la mortalité des enfans assistés n'en demeure pas moins excessive. Faut-il s'en étonner? Faut-il même s'en affliger? La destinée de ces pupilles de l'administration est-elle si enviable? Comment

(1) Voici quels étaient le montant et la provenance des recettes du service des enfans assistés en 1861 :

Produits de fondations spéciales.	459,702 fr.
Ressources hospitalières.	1,911,703
Produits des amendes et confiscations. . . .	189,447
Allocations départementales.	6,581,102
Contingens des communes.	1,272,970
Autres ressources.	109,088
Total.	10,524,012 fr.

La loi du 5 mai 1869 a modifié la répartition des dépenses de ce serviee. Payées autrefois par les départemens aidés du concours des communes, elles sont aujourd'hui à la charge des départemens (sauf contribution des communes) et de l'état. Les hospices n'y affectent plus que le produit des fondations spéciales faites en faveur des enfans abandonnés. La part contributive de l'état est du cinquième des dépenses dites intérieures, frais de séjour des enfans dans les hospices dépositaires, frais de layettes et entretien des nourrices sédentaires. L'état paie en outre les dépenses d'inspection et de surveillance.

La dépense moyenne annuelle de chaque enfant assisté a augmenté avec le prix des choses depuis un demi-siècle. Elle était en 1824-33 de 82 fr., — en 1834-43 de 80 fr., — en 1844-52 de 85 fr., — en 1854-60 de 103 fr., — en 1861 de 113 fr. — (Maurice Block, *Statistique de la France comparée avec les divers pays de l'Europe. — Établissemens de bienfaisance,* t. Ier, p. 319.)

sont-ils élevés et que deviennent-ils? « Ils sont d'abord, dit M. B.-B. Remâcle (1), entre les mains de cultivateurs qui les emploient à à la garde du bétail ou à d'autres usages domestiques, quand ils ne les font pas mendier. Bien jeunes encore, ils gagnent à la sueur de leur front le morceau de pain qu'ils reçoivent, en butte aux brutalités de leurs maîtres, bien plus que l'objet de leurs attentions. Ne nous hâtons pas de les plaindre; la vie qui se prépare pour eux sera dure, et ils ont besoin de s'y faire; mais cette ignorance profonde dans laquelle ils ont vécu jusque-là, est-ce à la suite d'un troupeau ou auprès de nourriciers aussi ignorans qu'eux qu'ils en sortiront?.. Dans les 12,000 enfans placés à la campagne par les hospices de Paris en 1821, il ne s'en trouva que 1,500 qui apprissent à lire et à écrire. Cependant la connaissance de ces élémens devant les rendre plus utiles à leurs maîtres, ceux-ci étaient intéressés à la leur donner. Si les inspecteurs eussent recherché combien, parmi ces malheureux, savaient leur catéchisme, nous craignons que le nombre n'en eût été trouvé encore plus restreint. » Voilà comment on les élève. Ce qu'ils deviennent, la statistique officielle ne se donne point la peine de nous en informer. Elle a bien d'autres affaires! Ne faut-il pas qu'elle suppute avec une précision mathématique le nombre des œufs de poule qui s'exportent chaque année de France en Angleterre, et les paquets d'aiguille que l'Angleterre nous fournit en échange? Mais voici des indications qui peuvent, jusqu'à un certain point, suppléer à cette lacune de la statistique officielle. « Je suis convaincu, lisons-nous dans un mémoire de M. de Bondy, préfet de l'Yonne, que si l'on recherchait l'origine de tant de jeunes vagabonds qui se présentent fréquemment dans les préfectures pour y obtenir des secours de route, c'est-à-dire le moyen d'errer en France, sans but et sans espoir déterminés, il se trouverait qu'un fort grand nombre d'entre eux sont des enfans trouvés dont se débarrassent ou s'inquiètent peu leurs offices respectifs, parce qu'ils ont atteint l'âge passé lequel les pensions cessent d'être payées (2). » D'un autre côté, Parent-Duchatelet, dans son livre sur la prostitution dans la ville de Paris, assure que sur 1,183 filles nées à Paris et sur l'origine desquelles on a pu avoir des renseignemens, il y a 946 enfans légitimes et 237 enfans naturels, soit le quart environ. Il faut bien convenir que ces renseignemens ne sont point propres à faire souhaiter que tous les en-

(1) *Des Hospices d'enfans trouvés en Europe et principalement en France depuis leur origine jusqu'à nos jours.*

(2) *Mémoire sur la nécessité de réviser la législation actuelle concernant les enfans trouvés et abandonnés et les orphelins pauvres.*

fans naturels soient confiés désormais à l'état, dût-il s'engager formellement à les élever avec le plus grand soin ; peut-être même en conclura-t-on que la plus mauvaise tutelle paternelle est préférable à la meilleure tutelle administrative.

Où donc est le remède, s'il n'est point dans l'extension de la tutelle administrative? Il est dans l'accroissement du nombre des reconnaissances, et dans la diminution des naissances illégitimes, et il ne peut être que là. Or l'interdiction de la recherche de la paternité a eu pour résultat naturel de diminuer le nombre des reconnaissances, aujourd'hui réduites à un quatorzième, tout en contribuant, en dépit des démonstrations érudites et des comparaisons galantes de M. Zachariæ, à augmenter le nombre des naissances. S'il est vrai que les citadelles féminines tombent plus souvent par suite de la mollesse de la défense que par le fait de la vigueur de l'attaque, celle-ci ne devait-elle pas cependant se trouver sensiblement amortie lorsque l'assaillant était obligé de payer sa gloire?

Est-ce à dire qu'il faille pousser les choses jusqu'à assimiler juridiquement la séduction au vol? Nous n'irons pas si loin. Que l'honneur d'une jeune fille soit un capital, nous le voulons bien; mais sauf les cas de violence et même de promesses mensongères, que le code ne laisse point sans répression (1), on ne voit pas pourquoi elle ne défendrait pas ce bien précieux comme elle défend au besoin sa montre et ses pendans d'oreilles. En cette matière délicate, le jugement rendu par le sage gouverneur de l'île de Barataria ne constitue-t-il pas un précédent que les théories morales et économiques de M. Alexandre Dumas n'ont point réussi à infirmer? Mais si la fille séduite et même la fille-mère ne méritent pas tout l'intérêt que leur témoignait la convention, qui osera dire que la condi-

(1) Des dommages-intérêts sont en ce cas fréquemment alloués par les tribunaux aux victimes de la séduction, en vertu de l'article 1382 du code civil, ainsi conçu : « Tout fait quelconque de l'homme qui cause à autrui un dommage oblige celui par la faute duquel il est arrivé à le réparer. » M. Jacquier cite au sujet de l'application de cet article aux cas de séduction trois arrêts de cassation des 10 mars 1808, 25 mars 1845 et 26 juillet 1864, arrêts repoussant des objections tirées de l'interdiction de la recherche de la paternité. « Attendu, est-il dit dans ce dernier, que l'arrêt attaqué, loin d'autoriser la recherche de la paternité adultérine, a déclaré formellement au contraire que cette recherche serait positivement prohibée par la loi; qu'il n'a fondé la condamnation prononcée que sur le préjudice causé à la fille G. par le fait de L., et sur l'engagement par lui pris de le réparer; que, considérant cette clause d'obligation comme fondée sur l'article 1382 du code Napoléon, il a déclaré qu'on ne devait pas la rechercher dans des suppositions qui la rendraient nulle et contraire aux lois et aux bonnes mœurs; d'où il suit que ledit arrêt n'a violé ni les articles 334, 335, 341 code Napoléon, ni aucune autre loi. » — Ch. Jacquier, *Des Preuves et de la recherche de la paternité naturelle*, ch. II, p. 27.

tion des enfans naturels est aujourd'hui réglée d'une manière conforme à l'utilité générale et à la justice? L'article 203 du code civil porte que les époux contractent ensemble l'obligation de nourrir, entretenir et élever leurs enfans, et de l'aveu de l'adversaire le plus intraitable de la recherche de la paternité, M. Zachariæ lui-même, cette obligation s'applique aussi bien à l'enfant naturel qu'à l'enfant légitime. Quand le père s'y dérobe, c'est au détriment de la mère, sur laquelle retombe tout le fardeau de cette obligation, dont elle est presque toujours incapable de s'acquitter seule; c'est au détriment de l'enfant, qui, à défaut du père qui se soustrait à ce fardeau et de la mère qui y succombe, se trouve jeté dans les bras administratifs de la charité publique; c'est enfin au détriment de la société, qui supporte en dernière analyse le dommage de cette banqueroute de la paternité, et qui est par conséquent intéressée, n'en déplaise à Napoléon jurisconsulte, à ce que « les bâtards soient reconnus. » Il est donc strictement équitable de contraindre ce père lâchement défaillant à s'acquitter d'une obligation qu'il a librement contractée, et qu'il n'a aucun droit de rejeter sur autrui. Toute la question se réduit à savoir s'il est possible de l'y obliger. Les procédés auxquels l'ancien régime avait recours pour atteindre ce but étaient primitifs et barbares, et nous concevons volontiers qu'on ne veuille point revenir aux pratiques que dénonçait avec des accens si pathétiques l'avocat-général Servan; mais l'exemple de l'Angleterre, des États-Unis, de l'Allemagne, de la Suisse, n'atteste-t-il pas qu'il y en a d'autres? On peut du moins les mettre à l'étude, et puisque nous vivons dans le siècle des enquêtes, pourquoi n'en ouvrirait-on pas une sur la recherche de la paternité?

G. DE MOLINARI.

IMPRESSIONS

DE VOYAGE ET D'ART

VIII.

SOUVENIRS DU LYONNAIS ET DE L'AUVERGNE (1).

I. — VILLÉGIATURE EN LYONNAIS. — LES CHATEAUX DE LA FLACHÈRE ET DE MONMELAS. — LE CARDINAL DE TOURNON. — TARARE. — VILLEFRANCHE. — ARS.

Reprenant ces excursions à travers la France, interrompues par la maladie, au point même où je les avais laissées il y a plus d'une année, je veux continuer à chercher sur le sol de notre pays ce qui reste encore de vivant parmi les témoignages du passé, non pour en accabler le présent, mais pour lui donner au contraire des motifs de confiance et d'espoir. Vous rappelez-vous ce petit conte de Voltaire dont les personnages élèvent un temple au dieu Temps avec cette inscription : *à celui qui console?* Cette inscription est vraie de plus d'une manière, car ce n'est pas seulement parce qu'il efface et fait oublier, c'est aussi parce qu'il conserve et force à se souvenir que le temps est consolateur. Oh oui! sans doute, l'histoire est pesante et la tradition lourde aux nations dans leurs momens de prospérité et de gloire; alors du passé on ne sent que la chaîne, des longs siècles on ne sent que l'écrasement. Volontiers il semble qu'ils ne se sont prolongés jusqu'à nous que pour faire obstacle à la généreuse activité du présent et le frustrer du résultat de ses efforts.

(1) Voyez la *Revue* du 15 août 1874.

Viennent cependant les jours de tristesse et d'épreuve, et il se trouvera que ce tyran, le passé, possède aussi ses baumes pour nos blessures, ses cordiaux pour nos découragemens, surtout ses calmans pour nos irritations. Combien la fortune a de retours dans les récits qu'il nous fait! combien le génie humain y montre de ressources! combien la nature y opère de lentes guérisons et combien la Providence y crée de soudains miracles! A tout le moins il est une consolation qu'il réussit toujours à nous donner, c'est de nous sauver du désespoir en nous montrant combien de fois les nations ont été désespérées, et ont eu raison de l'être en apparence. Pourquoi faut-il que la réciproque ne soit jamais vraie, et qu'il ne nous enseigne pas aussi sûrement la défiance, en nous montrant combien de fois les nations ont été confiantes et ont dû se repentir de l'avoir été?

Au moment de quitter Lyon pour prendre le chemin de l'Auvergne, d'aimables amis m'enlevant, malgré ma résistance, me conduisirent au château de La Flachère, propriété de M. le comte de Chaponay, où je reçus la plus généreuse des hospitalités, et où j'eus le plaisir de dormir sous des rideaux d'une très belle perse parsemés de coqs fantastiques, amusante traduction emblématique du nom du propriétaire, perse expressément fabriquée pour lui sur les dessins qu'il en a donnés (1). Le château de La Flachère, situé sur une éminence sans raideur ni escarpemens, à quelque distance du gros bourg de Bois-d'Oingt, n'a rien à démêler avec le passé, si ce n'est pour les formes de son architecture, car il est de construction toute récente. Malheureusement inachevé encore, il n'en est pas moins une des plus jolies créations de M. Viollet-Le-Duc, qui a su y fondre avec un goût parfait les plus charmantes des architectures du XVI[e] siècle et de l'époque Louis XIII. Une élégante diversité règne dans cette construction soignée où l'on a accès par les quatre côtés, et qui présente ainsi comme quatre façades dont la moins belle est la principale; mais que la façade de derrière est donc jolie avec son pont-levis en miniature aboutissant à une étroite entrée noyée dans l'ombre de deux gracieuses tourelles qui ont l'air de la refouler doucement, et que les deux rampes des escaliers des façades latérales sont d'un dessin heureux! Aucun éclectisme dans cette diversité, c'est-à-dire aucune marqueterie, aucune juxtaposition de styles différens; c'est comme un exquis consommé architectural où les formes variées dont l'artiste s'est souvenu ont disparu en se fon-

(1) Ce blason parlant, s'il en fut, s'il traduit littéralement la forme moderne du nom, est loin d'en faire apparaître le sens étymologique et la provenance historique. Ce n'est pas un coq, c'est une source jaillissant de terre qu'il faudrait pour traduire la signification réelle de ce nom, Chaponay, *Caput aquæ*, le chef, la tête de l'eau.

dant les unes dans les autres et ne se révèlent que par leur saveur.

Les motifs d'excursion abondent aux environs du château de La Flachère. Ce château de Bagnols, encore en assez bon état de conservation, quoiqu'il soit passablement délabré, appartint jadis au maréchal de Saint-André, et fut honoré un siècle plus tard de la visite de Mme de Sévigné. Là-bas se présente modestement une maison que nul ne songerait à remarquer, si on ne prenait le soin de vous la désigner : ce fut la maison de campagne de Roland de La Platrière, le ministre girondin de Louis XVI, mari d'une femme plus grande que lui, mais, je le crains bien, moins foncièrement honnête. Ailleurs, sur une éminence qui domine la verdoyante vallée de l'Azergue, le château de Châtillon dresse fièrement ses restes superbes. Des différentes familles nobles qui ont possédé ce château, une seule, celle des Balzac, a laissé ici un souvenir. La pierre tombale qui recouvrit les restes de celui des Balzac qui fut serviteur de Charles VIII est encore scellée dans le pavé d'une ravissante chapelle entièrement restaurée dans ces dernières années. Hippolyte Flandrin a eu le temps d'en orner l'autel de peintures représentant les apôtres dont il a ingénieusement changé les types arrêtés par la tradition, c'est-à-dire qu'au lieu de représenter des hommes dans toute la plénitude de la maturité et portant les marques de la vie, il a donné à ses saints personnages le même âge qu'avait leur maître lorsqu'il se sépara d'eux, bien légère hardiesse, mais que l'orthodoxie si connue d'Hippolyte Flandrin ne permet point de ne pas remarquer, et qui ne laisse pas que de produire une impression quelque peu bizarre, tant l'imagination habituée aux types consacrés a de peine à se figurer un saint Paul sans fortes rides et sans sévérité d'aspect, et un saint Pierre autrement que chauve. Ces édifices et ces ruines sont encadrés dans un paysage qui vaut la peine d'être remarqué, car il a son originalité propre parmi tous les autres paysages des régions montagneuses. Il ne faut chercher ici ni les éminences isolées du Forez, qui semblent avoir jailli du sol tout exprès pour rompre la monotonie de la plaine, ni les enchaînemens des forteresses naturelles de l'Auvergne, ni les élévations modérées et alternant sagement, pour ainsi dire, avec la plaine, du Limousin et de la Marche, ni les cirques, les gorges profondes, et les entonnoirs au vert sombre des campagnes du Velay. Le Lyonnais surtout, dans la région où nous voici, présente un sol bosselé sur toute sa superficie d'éminences singulièrement inégales, presque sans alternances de plaines. Contemplée d'en haut, cette campagne ressemble à un interminable entassement de taupinières énormes étroitement serrées les unes contre les autres, ou mieux encore à une succession de ces gigantesques monumens funèbres connus sous le nom de

tumuli et composés de terre et de gazon que les peuples barbares élevaient jadis à leurs chefs et à leurs guerriers fameux. Un Grec des vieux âges y aurait vu sans trop d'efforts d'imagination un antique champ de bataille où quelque peuple de titans avait trouvé sa sépulture après y avoir sans doute trouvé la défaite. De cette quantité et de cette inégalité d'éminences qui se superposent les unes aux autres sans cependant se dominer, il résulte une illusion qui à certaines heures et surtout vers le soir a sa grandeur et sa beauté. Ces élévations ne formant nulle part aucune de ces formidables murailles aux fortes arêtes qui le circonscrivent despotiquement, l'horizon reste fluide, et l'œil plonge, pour ainsi dire, dans une mer de montagnes non-seulement aussi bleue et aussi brumeuse, mais aussi mouvante et *moutonnante* que la mer véritable. C'est une illusion bien connue, mais je doute qu'il se rencontre beaucoup de régions où elle soit à ce point identique à la réalité.

La ville toute moderne et tout industrielle de Tarare n'a rien qui puisse attirer bien fortement le curieux des choses de l'esprit, si ce n'est son nom singulier et pimpant qui rappelle le titre d'un conte d'Hamilton dont le héros n'a qu'à le prononcer pour qu'il lui arrive aussitôt les aventures les plus merveilleuses. Ne fût-ce qu'en souvenir de ce nom à l'influence malicieusement magique, nous aurions payé notre visite à cette ville, qui se trouvait d'ailleurs à nos portes. Dans les villages que nous traversons, chemin faisant, retentit partout le bruit, disons mieux, le *heurt* sec des métiers à tisser, et je retire de la conversation de mes hôtes quelques renseignemens sur la vie et les habitudes des populations ouvrières du Lyonnais. Ici, me dit-on, il y a presque autant de tisseurs qu'il y a de couteliers à Thiers, de chaudronniers à Saint-Flour, et de dentellières au Puy et dans les campagnes du Velay. L'ouvrier travaille isolément ou en famille; les fabriques sont rares, et celui qui viendrait à Lyon par exemple pour y étudier les diverses opérations du tissage des étoffes de soie courrait risque de s'en retourner déçu, s'il ne s'adressait pas à ces intérieurs. Les moralistes de l'économie politique se plaisent à attribuer une influence corruptrice à la vie en commun des manufactures; cependant, si le peuple de Lyon est aussi perverti qu'on le dit par les doctrines pernicieuses, l'influence des manufactures n'y est certainement pour rien. Une particularité assez curieuse résultant de la nécessité du logement pour tant d'ouvriers exerçant tous la même industrie semblerait, il est vrai, compenser cette absence de manufactures. Les faubourgs de Lyon en effet se composent en grande partie de hautes maisons presque exclusivement occupées par des ménages d'ouvriers tisseurs; mais ce rapprochement ne produit aucun travail

en commun, autant d'étages, autant de métiers isolés. On pourrait croire ces maisons bien préparées, s'il en fut, pour être des phalanstères en miniature, et pour être acquises et régies selon les principes de l'association et de la solidarité : eh bien! elles sont au contraire acquises et régies selon les lois de la propriété la plus stricte et les principes de l'individualisme le plus marqué, car il arrive fréquemment qu'elles sont possédées par dix ou quinze propriétaires à la fois, chaque habitant s'étant rendu acquéreur d'un étage ou d'une moitié d'étage. Voilà des immeubles qui doivent être assez difficiles à vendre et sur lesquels il doit être malaisé d'emprunter par hypothèque.

Tarare est une petite ville neuve, propre, presque jolie, presque élégamment assise au pied de sa montagne, et qui porte sans trop de désavantage son nom coquet et tapageur comme un commencement de fanfare. Nous n'y avons trouvé que ce qu'il faut y chercher, des mousselines; mais plusieurs des apprêts de ces légères étoffes nous ont réellement intéressé. Savez-vous par exemple en quoi consiste l'opération du flambage? Lorsque la mousseline est tissée, elle présente sur toute son étendue une multitude de petits points de duvet dont on chercherait vainement à la débarrasser par d'autres moyens que celui du feu. Une machine met en mouvement deux rouleaux, dont l'un cède progressivement la mousseline et dont l'autre la reçoit et l'enroule progressivement aussi. Pour aller de l'un à l'autre, la mousseline passe au-dessus d'une rampe de becs de gaz qui flambent l'étoffe sans la roussir ni la brûler, opération bien simple, mais qui ne laisse pas que de causer un certain étonnement à cause de l'extrême légèreté de l'étoffe, et aussi parce que le mouvement qui la déroule est loin d'être rapide. L'apprêt qui consiste à appliquer sur l'étoffe les broderies qui forment les dessins de fleurs ou d'autres ornemens est aussi fort amusant. Un papier huilé sur lequel est pointillé le dessin qu'on veut imprimer est appliqué sur la mousseline; sur le revers de ce papier, on passe un rouleau chargé d'une sorte d'encre grasse qui marque le dessin que des ouvrières exécutent en quelques instans en cousant tout le long des lignes des bandes d'étroits lacets qui font sur l'étoffe si peu de saillie qu'ils ont souvent l'air d'avoir été tissés avec elle. Vient ensuite l'opération la plus délicate, celle des jours ou *grilles* qu'il faut ouvrir pour marquer le calice d'une fleur, la séparation des pétales, les nervures de ses feuilles, etc. Deux ou trois coups d'aiguille pour déchirer l'étoffe et croiser les fils, et le tour est exécuté par nos ouvrières de Tarare avec une rapidité et une adresse qui dépassent de beaucoup la rapidité et l'adresse, déjà si grandes d'ordinaire, des mains féminines. Autant d'opérations diverses, autant

d'industries et d'ateliers; Tarare ne possède véritablement qu'une seule grande fabrique, celle de M. Martin, et celle-là n'a pas pour objet la fabrication de la mousseline, mais celle du velours et de la peluche. M. Martin, qui a gardé reconnaissance à la *Revue des Deux Mondes* des mentions fréquentes dont son établissement a été l'objet, nous fit visiter avec l'obligeance la plus empressée ses ateliers et très particulièrement l'orphelinat qui leur est adjoint, et où 400 ou 500 jeunes filles font leur apprentissage en payant pour tous frais d'éducation, de logement, de nourriture, le mince salaire qui peut récompenser un travail encore inhabile ou d'exécution facile, comme le *moulinage* et le *dévidage* de la soie, qui sont ceux auxquels elles sont pour la plupart occupées. Tous comptes faits, les dépenses de l'orphelinat excèdent, me dit-on, chaque année d'environ 50,000 francs le produit du travail novice de ces jeunes filles. Nous n'avons rien à ajouter à l'éloquence de ce chiffre; tout éloge d'un tel emploi de la fortune serait superflu, il suffit de le mentionner.

Après l'excursion à Tarare, mes hôtes de La Flachère voulurent me conduire au château de Monmelas, appartenant à M. le comte Philippe de Tournon, qui nous y reçut avec une courtoisie dont il serait difficile de perdre le souvenir. Parmi les choses précieuses que possède le château, on me montra divers objets qui conservent la mémoire du cardinal François de Tournon. Abbé de la Chaise-Dieu en Auvergne, évêque d'Embrun, puis de Bourges, puis archevêque de Lyon, puis cardinal, négociateur de François Ier et de Henri II auprès de l'Espagne et du saint-siége, président du décevant colloque de Poissy, il fut même un instant désigné pour la papauté à la mort du pape Caraffa, et faillit renouveler ainsi au profit de l'influence française l'histoire d'Adrien d'Utrecht, le précepteur de Charles-Quint. C'est un des hommes les plus illustres de sa maison et l'un des personnages les plus considérables du XVIe siècle. Un vieux tableau conservé à la galerie du château de Monmelas le représente présidant le colloque de Poissy; mais, si nous voulons savoir dans quel esprit il exerça cette fonction et quelle fut la vraie nature de ses opinions, adressons-nous plutôt à ce rituel manuscrit et orné d'enluminures expressément copié pour lui par un moine relevant de son autorité. Ce manuscrit est contemporain du concile de Trente, dont les doctrines n'eurent pas de plus zélé partisan que le cardinal de Tournon. N'est-ce pas en effet la préoccupation de ces doctrines qui se laisse apercevoir dans ce symbole eucharistique choisi pour blason ecclésiastique par le cardinal, un calice sur lequel pleut la manne céleste avec cette devise : *non que super terram?* C'est ce blason de sa foi qui forme le frontispice même du

manuscrit de Monmelas. Que ce petit détail dit de choses pour celui qui se souvient du rôle du cardinal de Tournon dans nos troubles civils et religieux, et par exemple comme il éclaire avec vivacité la scène fameuse de la première séance du colloque de Poissy, quand Théodore de Bèze, arrivant, dans son exposé de la doctrine protestante, à la question de la transsubstantiation, déclara audacieusement que *Jésus-Christ est aussi éloigné de l'eucharistie que le ciel l'est de la terre!* Alors, disent unanimement tous les contemporains, le cardinal, se levant en grand courroux, s'écria que l'orateur avait blasphémé et insulté par ses paroles à la présence de leurs majestés, puis il demanda le renvoi de la réponse à une autre séance. L'homme qui avait choisi un tel blason ecclésiastique pouvait difficilement en effet entendre sans frémir un pareil langage, car c'était plus qu'une négation de sa foi que Théodore de Bèze avait proféré, c'était une insulte à ses armes et comme une sorte d'injure personnelle. Grâce à ce frontispice, l'imagination pénètre dans la vie secrète de cette scène, elle entre dans l'âme même de l'un des principaux personnages et en touche en quelque sorte un des ressorts importans. Tel est en histoire le rôle de ces choses de l'art; rarement elles apportent des documens nouveaux, elles ne disent que ce que l'on sait, mais elles le disent avec un accent de poésie ou de passion qui le fait comprendre avec intimité et ne permet plus de l'oublier. Continuons, pour mieux nous en convaincre, de feuilleter le manuscrit du château de Monmelas.

Voici les vignettes qui entourent les prières des morts à la fin du volume : qu'elles sont lugubres! tout le mobilier du trépas, la bière, les flambeaux funèbres, la pioche, la bêche, le linceul, la tête de mort, forme autour de la page manuscrite la plus affreuse des guirlandes : on dirait véritablement la chanson du fossoyeur d'*Hamlet* traduite par l'enluminure :

Une pioche et une bêche, une bêche,
Et un linceul pour vêtement,
Oh! et une fosse d'argile,
C'est tout ce qu'il faut à un tel hôte.

Ces vignettes sont mieux que des enjolivemens; elles marquent une date importante dans les transformations du sentiment religieux. C'est certainement une des premières expressions de ce tour lugubre d'imagination que le catholicisme issu du concile de Trente sut imprimer aux âmes religieuses; on y surprend tout près de sa source encore ce sentiment simple et fort de la mort matérielle nécessaire pour parler à des âmes déjà remplies de doute et que ne toucheraient plus suffisamment les craintes et les espérances d'ou-

tre-tombe. Pour celui qui douterait, ou n'aurait souci de son éternité heureuse ou malheureuse, voici le cadavre et son dernier logement avec tous les outils qui servent à le construire. Voilà un fait au moins inniable; que le bel esprit douteur essaie de bien rire en contemplant cet avenir qui est le sien! En dépit de la vogue des danses macabres dans les deux derniers siècles du moyen âge, on ne trouverait certainement rien d'analogue aux vignettes dont je viens de parler dans les manuscrits des époques antérieures. Nous venons de rappeler la chanson du fossoyeur d'*Hamlet*; le violent mauvais goût de ces images annonce en effet comme vaguement l'approche de Shakspeare et de ses contemporains; elles se ressentent aussi de l'approche ou plutôt de la présence de l'imagination espagnole, volontiers amie du funèbre, qui vient d'apparaître dans la religion avec Ignace de Loyola et ses compagnons.

Les compagnons de Loyola! ils n'eurent pas de plus chaud protecteur que le cardinal de Tournon. Il semble avoir été parmi ceux qui comprirent des premiers le mécanisme et le but de cet ordre, car on le voit étendre dès l'origine sa faveur sur eux en toute circonstance. Pendant qu'il était archevêque de Lyon, deux disciples de Loyola, dont l'un, Alphonse Salmeron, si célèbre par les doctrines sur l'infaillibilité papale, qu'il vint porter avec Lainez au concile de Trente, arrivèrent dans cette ville et furent aussitôt après leur arrivée mis en prison comme sujets de l'empereur, avec qui la France était alors en guerre. Le cardinal de Tournon en fut instruit et les fit rendre à la liberté. C'est lui plus que personne qui les introduisit en France, et, aussitôt introduits, il leur donna la direction du collége de Tournon, qu'il avait fondé. En vérité, si l'on voulait définir d'un trait net et rapide le caractère du cardinal, il suffirait de dire que parmi les grands personnages du XVI[e] siècle, aucun ne représenta au même degré le type du conservateur. D'autres mêlèrent à leur conservatisme des visées ambitieuses ou des vues personnelles, lui ne semble avoir eu d'autre but que le maintien des doctrines; mais ce but, il le poursuivit en toute circonstance avec une opiniâtreté, un acharnement et un esprit de suite des plus remarquables. Les mémoires du XVI[e] siècle nous le montrent poursuivant l'hérésie avec une vigilance qui ne laissait échapper aucune occasion. Au plus fort de la nouveauté de la réforme, alors que la lutte n'était pas encore engagée et que bien des esprits parmi les puissans étaient incertains ou marquaient une tendance à écouter les nouvelles doctrines, François I[er], gagné par sa sœur, la reine Marguerite de Navarre, avait consenti à recevoir Mélanchthon et à converser avec lui. Le cardinal de Tournon apprit le fait et alla se placer dans l'antichambre du roi, le livre de saint

Irénée contre les hérétiques à la main, afin d'avoir un point de départ tout trouvé pour dissuader François Ier d'exécuter la promesse qu'il avait donnée à sa sœur. Il réussit, et peut par conséquent être regardé comme un des premiers auteurs de la longue lutte qui commença peu de temps après, comme un des magiciens qui firent tourner le vent, et changèrent en tempête la brise favorable qui poussa un moment vers la réforme notre monde lettré et élégant d'alors. Bien des années après cette circonstance, la seconde Marguerite nous montre dans l'intérieur de Catherine de Médicis les mêmes tiraillemens que nous venons de voir à la cour de François Ier. Son frère Anjou, le futur Henri III, avait dans sa première jeunesse des vivacités protestantes qui se traduisaient par une sorte de persécution contre Marguerite, dont il brûlait les livres d'heures qu'il remplaçait par les psaumes huguenots. « Mais, dit la princesse, Mme de Curton, ma gouvernante, me menait souvent chez le bonhomme, M. le cardinal de Tournon, qui me conseillait et fortifiait à souffrir toutes choses pour maintenir ma religion, et me redonnait des heures et des chapelets au lieu de ceux que m'avait brûlés mon frère d'Anjou. » Nous avons vu son rôle au colloque de Poissy; il nous faut ajouter que ce fut à peu près lui qui fit échouer cette entreprise par la manière violente dont il leva la séance dès le début de cette assemblée, conduisant ainsi à une rupture ouverte une tentative conçue dans une pensée de compromis. L'image physique du cardinal est loin de démentir le portrait moral que nous venons d'en tracer. Pendant que nous écrivons ces lignes, nous avons sous les yeux le *fac-simile* d'une médaille qui le représente et qui fut frappée en son honneur au Puy-en-Velay lors d'un de ses passages dans cette ville. C'est un visage mâle et fort, ayant quelque ressemblance avec celui de Rabelais, pour la fermeté seulement, cela va sans dire, car la physionomie est empreinte d'une véritable austérité, — en résumé ne présentant aucun caractère d'*idéalité*, ce qui est la marque irrécusable du conservateur-né et par nature.

La reine Marguerite, lorsqu'elle fut arrivée en âge de défendre elle-même ses livres d'heures et ses chapelets, parmi ses dames d'honneur en compta une du nom de Tournon, proche parente du cardinal, laquelle eut une fille dont la charmante reine nous a raconté la touchante et tragique histoire. Elle était aimée, elle aimait; ce génie du malentendu dont les anciens ont oublié de faire une divinité et qui méritait cependant d'être divinisé pour son pouvoir de malfaisance, — car il est presque aussi puissant que l'amour, dont il accompagne chacun des pas pour séparer ceux que le premier veut unir, — profitant d'une absence forcée, souffla dans l'âme de l'amant

quelque fausse interprétation de cette absence, d'où à la première entrevue silence glacial, froideur imméritée, adieux méprisans, et toutes les autres cruelles vengeances que l'amour courroucé sait tirer de ceux qu'il veut punir. M[lle] de Tournon fut tellement frappée au cœur par ce revirement inattendu qu'elle en mourut presque sur-le-champ. Cependant, à peine éloigné, son amant est saisi de repentir; il se met en route en se répétant ce proverbe italien : *la forza d'amore non risguarda al delitto*, et arrive à Namur, où il compte obtenir son pardon. A peine entré dans la ville, un obstacle imprévu lui barre le passage; il s'enquiert, apprend que cet obstacle est le cortége funèbre de sa bien-aimée et tombe évanoui de son cheval. N'est-ce pas que voilà une histoire que la première reine de Navarre aurait aimé à raconter et qui aurait fait belle figure dans le recueil de Boccace, surtout dans celui de Bandello? Quelle bonne fortune c'eût été pour nous, si, parmi les curiosités du château de Monmelas, nous avions pu rencontrer quelque relique de cette touchante personne! mais son souvenir ne vit plus qu'à demi effacé dans le récit de Marguerite de Valois, où notre visite à Monmelas nous a rappelé que nous le trouverions.

Par compensation, nous avons fait connaissance à Monmelas avec l'image d'une autre héroïne d'amour, mais d'un siècle moins passionné et d'une destinée moins tragique, une très belle personne qui fut une des unités de ce chiffre effrayant de maîtresses que M[me] Campan attribue au roi Louis XV, et qui bat la fameuse liste de don Juan. Un beau portrait, qui rappelle ceux de Nattier pour la composition et ceux de Largillière pour le coloris, la représente debout et s'occupant à couper avec des ciseaux les ailes de l'amour, qui se laisse faire sans trop de résistance et qui se blottit contre les jupes de sa Dalila à moitié par complaisance sensuelle, à moitié par effroi. Cette allégorie facétieusement anacréontique, comme les aimaient les artistes du XVIII[e] siècle, ne laisse pas que de faire rêver. C'est sans doute pour le fixer qu'elle lui coupe les ailes, mais qui peut comprendre cependant l'amour sans ailes? Si par hasard, en voulant le forcer à la fidélité, elle lui faisait du coup perdre sa beauté? Serait-ce encore l'amour, cet enfant qui, morose et maussade, se traînerait lourdement à terre, impuissant à s'envoler comme un oiseau déplumé? Peut-être en le fixant va-t-elle le dénaturer, peut-être en lui imposant la contrainte de la constance va-t-elle le rendre moins enviable, et alors est-il bien sûr qu'elle ne trouve pas que la constance en faveur de celui dont elle l'a exigée est pour elle-même un poids trop lourd? Il y a aussi bien des manières de couper les ailes de l'amour, et la plus sûre est souvent l'amour lui-même. Quoi qu'il en soit, la dame possède toutes les

grâces requises pour faire tourner à bien cette délicate expérience, et l'on conçoit sans effort que l'amour se fixe auprès d'elle sans trop regretter ses ailes. Le visage est rond et mignon, la physionomie subtile et enjouée, les yeux vifs et malicieux; il y a là tout ce qu'il faut de mutinerie pour réussir dans l'entreprise que nous lui voyons commencer, car ce sont, dit-on, les caractères faits de mutinerie et d'enjouement qui réussissent le plus sûrement à fixer l'amour quand il n'est pas entièrement noble. Un buste charmant d'Houdon, conservé aussi à Monmelas, nous présente une variante de la même personne, moins mutine et plus langoureuse, le regard mourant, les lèvres voluptueuses et éclairées d'un sourire légèrement enivré. Le buste et le portrait se complètent l'un l'autre sans contradiction, et nous donnent également l'impression d'une personne enjouée, espiègle, douce et un peu sensuelle.

Un très beau portrait du grand dauphin, fils de Louis XV, en uniforme des gardes-françaises, mérite aussi l'attention, bien que le ton en soit un peu terne et que la coiffure militaire dont la tête du prince est enlaidie soit du plus désagréable effet. La physionomie est froide et trahit, dirait-on, une certaine fatigue ou une certaine faiblesse d'âme; quelques-uns des traits sont beaux et rappellent ceux de son père Louis XV, moins la grâce et l'attrait cependant, mais la plupart rappellent ceux de sa mère Marie Leckzinska; la ressemblance est fort naturelle, mais jamais elle ne nous avait paru aussi étroite que dans ce portrait. Enfin, avant de nous éloigner de ce château de Monmelas, où nous avons trouvé tant de choses intéressantes, contemplons encore une fois et saluons ce portrait de la comtesse de Tournon, du temps de l'empire, qui est pour nous une ancienne connaissance. Avez-vous vu ce portrait à l'exposition générale des œuvres d'Ingres, et vous le rappelez-vous? Le maître était bien jeune encore quand il le peignit; il n'avait pas encore raffiné sur les procédés de son art, il n'avait pas encore acquis toutes les ressources et toutes les ruses de son savoir-faire, s'est-il jamais approché davantage de la vie? car c'est la vie que cette adorable laide déjà vieillissante, somptueusement fagotée d'une lourde robe de velours vert, avec sa chevelure d'un très beau noir ébouriffée, ses yeux pétillans de malice, son nez trop court pour les expressions de l'orgueil, mais non pour celles du dédain, sa bouche pincée et moqueuse, son visage rond et resplendissant de bonne humeur. Et qu'il y a de liberté et d'indépendance d'esprit sous cette malice et cette bonne humeur! Comme on devine facilement la parfaite insouciance du qu'en dira-t-on, l'habitude de penser et d'agir sans contrainte, l'absence de toute hypocrisie de tenue et de propos, la haine des méchans, le mépris des sots et

l'impatience des ennuyeux! Depuis Riquet à la houppe, jamais laideur, si laideur il y a, ne fut plus séduisante.

La petite ville de Villefranche est à une heure à peine du château de Monmelas (1). Nous lui devons une visite, car elle a joué un rôle important dans l'histoire du Beaujolais, dont elle fut la capitale sous les ducs de Bourbon, notamment sous Pierre de Beaujeu, qui en fit une de ses résidences préférées, et c'est Villefranche qui détermina vers la fin du XIVe siècle le changement de la maison féodale souveraine par l'émotion populaire qui suivit l'histoire de la demoiselle de La Bassée. Vous ne connaissez pas la demoiselle de La Bassée? C'était la fille d'un bourgeois important de Villefranche, qu'Édouard, dernier comte de l'ancienne maison du Beaujolais, eut l'idée, fâcheuse pour la morale et malencontreuse pour ses intérêts, de mettre à mal. En parcourant les livres et les albums étalés sur les tables des salons de Monmelas, je rencontre justement le *facsimile* d'une peinture sur verre de la fin du XIVe siècle, représentant Édouard jouant aux échecs avec ladite demoiselle; mais ce que la peinture ne dit pas, c'est qu'il perdit la partie malgré sa puissance. Ces sortes de libertés ne plaisaient pas plus alors qu'elles ne plairaient aujourd'hui, elles plaisaient même d'autant moins qu'elles acquéraient plus de gravité par l'inégalité des conditions, et, quoiqu'on fût encore en pleine féodalité, les hommes de ce temps croyaient qu'il existait certaine chose qui s'appelle la justice, et savaient au besoin l'exiger sans avoir la prétention de l'avoir inventée. Plainte fut portée au roi par le père de la jeune fille, et Édouard, pour éviter la confiscation de son fief, fut obligé de le céder au duc de Bourbon. Ce n'est pas tout à fait d'un passé aussi ancien que parle la Villefranche d'aujourd'hui; cependant, si elle ne porte plus de marques du XIVe siècle, elle en porte de bien nombreuses encore de la fin du XVe. Les vieilles demeures abondent, et la grande rue particulièrement offre sur toute son étendue une foule de maisons qui ont conservé tous leurs caractères d'autrefois, façades sculptées, rampes à vis, *loggie* ou galeries à jour, à cintres bas d'aspect lourd, établies à chaque étage et parcourant l'édifice sur toute sa longueur, portes intérieures décorées de blasons seigneuriaux où dominent les cerfs ailés des anciens ducs de Bourbon. La plus remarquable de ces maisons est celle où habita, dit-on, Pierre de Beaujeu; elle présente encore intacte sa charmante façade ornée de feuillages et de guirlandes du gothique de la tout à fait dernière période. C'est du reste le style qui prévaut à Villefranche dans tous ces témoins du passé, constructions parti-

(1) M. le comte de Tournon profite de cette proximité pour aller chaque semaine pendant les vacances faire des conférences aux ouvriers de la ville afin de les initier au mécanisme des grandes institutions modernes de crédit et de commerce.

culières ou édifices religieux. Là où ce gothique fleuri s'épanouit dans tout son luxe, et on peut dire dans toute son extravagance, c'est à l'église de Notre-Dame. Ce ne sont que festons, guirlandes et ornemens; si ce n'est ni très beau ni même très joli, c'est au moins très paré et au demeurant d'aspect très gai. L'intérieur a de l'élégance et plus de simplicité que la façade; je n'y ai rencontré rien de bien remarquable, si ce n'est un autel sculpté par M. Fabisch avec cette délicatesse et cette distinction qui lui sont propres, représentant les scènes principales de la vie de Jésus après la résurrection. Pendant que je visite cette église, un jeune habitant de Villefranche, qui a bien voulu me diriger dans ma promenade, me signale, en me montrant une porte latérale, une amusante locution populaire, née de la corruption du vieux mot *huys*. Cette porte, me dit-il, s'appelle le *petit étui*, en sorte qu'on dit : je reviendrai de la messe par le *petit étui*, j'irai à vêpres par le *petit étui*. Cette transformation est à placer à côté de celle qui de saint Théofred a tiré *saint Chaffre*, et de celle qui du nom vulgaire d'un vieil échevin de Paris a tiré le nom à tournure sentimentale de la rue *Gît-le-Cœur*.

Ma dernière excursion en Lyonnais a été consacrée au bourg d'Ars, rendu fameux par un de ses curés, M. Vianney, que le monde catholique actuel vénère déjà comme un candidat à la canonisation. Ars est donc un but de pèlerinage et voit affluer de tous les départemens voisins de nombreux visiteurs; aussi, pour mettre cette localité à la hauteur de ses nouvelles destinées religieuses, on y a élevé un temple somptueux et bizarre qui à l'extérieur ressemble quelque peu à une mosquée, et dont à l'intérieur le chœur seulement est achevé. Le curé d'Ars a beaucoup édifié par la parole, et de ses dires recueillis de toutes parts on a composé un petit livre qui s'appelle *l'Esprit du curé d'Ars*. On y trouve des pensées excellentes sans grand relief, des sentimens fins enveloppés dans des images justes sans grande nouveauté, et une expression souvent exquise de la volupté du bien, mais, faut-il le dire? il est évident que ces pensées et ces sentimens ne sont plus sur le froid papier ce qu'ils furent s'échappant de lèvres vivantes, et que, pour en bien juger, il faudrait leur redonner l'accent, le geste et l'onction du curé d'Ars. Cependant, si nous ne pouvons juger de son esprit en toute compétence, nous aurons la hardiesse de juger de ses vertus, et nous osons jurer qu'elles furent vraies et profondes, car nous avons visité la chambre où il habita et le lit où il reposa pendant la plus grande partie de son pèlerinage terrestre. C'est la chambre et le lit d'un paysan, et d'un paysan médiocrement favorisé de la fortune encore; ce qui est sûr, c'est que le dernier, le plus humble et le moins exigeant des socialistes n'en voudrait pas. Le curé d'Ars passe pour avoir beaucoup converti autour de lui; mais

la vertu est comme le génie, même en faisant beaucoup, elle fait encore bien peu, jugez-en par la preuve que voici. Pendant que nous allons visiter la maison du curé, laissant notre voiture sous la garde de notre cocher, lequel est un domestique de confiance, une main adroite et agile est venue choisir et enlever, en plein jour, en pleine place publique, le plus beau, le plus élégant et le plus neuf de nos paletots. Voilà, j'imagine, qui prouve l'impuissance de la vertu en ce monde, ne pus-je me défendre de m'écrier, lorsqu'à notre retour nous eûmes découvert le larcin. Valait-il vraiment bien la peine que le bon curé passât sa vie à édifier et à prêcher ses ouailles pour laisser après lui parmi ses paroissiens une telle graine de truand? Notez bien que le vol, outre qu'il était un délit, était encore une insulte impie envers la mémoire du bon curé, car il n'a pas échappé au malfaiteur que ce que nous venions chercher à Ars c'était le souvenir d'un homme de bien, et par conséquent la pensée de cet homme dont il connaît la vie a été présente à son esprit pendant qu'il commettait son méfait, en sorte que son larcin équivalait à peu près à nous dire : Vous voyez comme le vieux niais m'a bien converti et quel cas je fais de ses sermons. Oh non! il n'est pas vrai, comme le disait en se donnant la mort le héros stoïque, que la vertu ne soit qu'un nom; seulement, étant données les conditions de notre monde sublunaire, il faut lui souhaiter d'avoir le plus souvent possible la force pour compagne ou pour servante.

II. — RIOM. — L'ABBAYE DE MOZAT.

Trois villes en Auvergne situées côte à côte, pour ainsi dire se touchant du coude, se partageaient autrefois toute la société auvergnate : Riom, Montferrand et Clermont. A Clermont appartenaient la bourgeoisie et le commerce. A Montferrand, qui n'est en quelque sorte qu'un faubourg de Clermont, résidait la noblesse; quant à Riom, il avait tiré un tel lustre de sa population savante et lettrée de magistrats et de parlementaires qu'il lui prenait de temps à autre la fatuité de se proclamer la vraie capitale de l'Auvergne, et le désir de réclamer ce titre, ce qui, ainsi que nous l'apprend Fléchier, établissait entre cette ville et Clermont une sorte de rivalité qui se traduisait par des quolibets et des chansons malicieuses. Les trois villes conservent encore leur aspect, sinon leurs hôtes d'autrefois.

C'est la première ville d'Auvergne que l'on rencontre en entrant dans la province par le Bourbonnais, et c'en est aussi la plus jolie; je partage entièrement à cet égard l'avis de Fléchier, bien que des personnes dont le goût a le droit d'être difficile et dédaigneux m'eussent assuré avant mon départ que je la trouverais intolérable-

ment maussade. Bien loin d'être maussade, elle est presque gaie, et elle le serait tout à fait, si les tons gris et bruns de la pierre de lave de Volvic dont elle est bâtie tout entière ne lui donnaient un petit aspect de sévérité qui fait un contraste très souvent heureux avec les ornemens gracieux ou fantasques sculptés sur les façades de ses maisons de la renaissance. De ce mélange de sévérité dans l'aspect général et de grâce dans les ornemens résulte une sorte de tenue à la fois sérieuse et souriante qui seyait parfaitement à une ville où l'ancienne magistrature de la province faisait résidence, car cette tenue correspondait avec exactitude au caractère de ses hôtes. Ce qui contribue encore à cet aspect aimable de Riom, c'est la parfaite conservation de toutes ces anciennes demeures. Rien ne donne ici ce sentiment de la ruine et de l'abandon qui d'ordinaire vous saisit si fortement lorsqu'on visite des lieux d'où les habitans légitimes ont disparu sans retour, comme à la petite ville de Montferrand, tout près de là, par exemple, dont les vieux hôtels, bien qu'habités encore, paraissent vides et déserts. On dirait que ces demeures n'ont pas changé d'habitans, et qu'elles ont passé à des successeurs si légitimes que les anciennes habitudes se sont continuées sans difficulté. En outre de sa sévère gentillesse, Riom possède un autre mérite qui ne pourra manquer d'être apprécié par tout voyageur en Auvergne, son extrême propreté. Pas de ruelles étroites et d'impasses infectes comme à Clermont, rien des odeurs nauséabondes et des ordures de Billom, rien des fanges noires de Besse en Chandesse, mais des rues suffisamment larges, bien balayées et bien arrosées, sans air vicié, sans fermentation de matières corrompues, sans parfum asphyxiant d'engrais humain entassé et échauffé. Issoire excepté, nulle autre ville en Auvergne ne se recommande par une toilette aussi soigneusement faite et un sentiment aussi exact des exigences de l'hygiène élémentaire.

Riom, il est vrai, doit en partie sa propreté et sa gaîté à une particularité qui fait défaut à plus d'une ville d'Auvergne, notamment à Clermont, l'abondance de l'eau. On ne peut y faire dix pas sans rencontrer une fontaine, et l'on sait à quel point cet élément de pureté contribue à rendre aimables les lieux qu'il favorise. Ces fontaines méritent aussi une mention, car elles sont au nombre des curiosités de Riom, non certes pour leurs formes et pour leur élégance, mais pour les inscriptions dont elles sont invariablement ornées. Il y en a de françaises, il y en a de latines en plus grand nombre encore; on dirait que cet humble emploi du talent poétique a paru tout particulièrement tentant aux beaux esprits du Riom d'autrefois. Je me suis donné la peine de les relever pour la plupart à cause de leur abondance même; elles ne sont pas d'ailleurs sans nous donner leur atome d'instruction. Celle de la place Saint-Amable par

exemple nous apprend qu'il y eut en Auvergne au dernier siècle un intendant du nom de Balainvilliers, et qu'il mérita l'admiration et la reconnaissance de ses administrés pour avoir érigé cette fontaine à une place où on n'avait pas cru possible d'attirer l'eau en appelant à son aide toutes les ressources de l'art hydraulique :

> Un prodige de l'art te soumit la nature.
> Pour porter jusqu'à nous de son sein l'onde pure,
> Ta voix, Balainvilliers, sut changer en canaux
> L'indocile rocher d'où découlent ces eaux.

Indocile rocher, parce que la fontaine fut creusée dans le silex. L'inscription de la fontaine placée près de la sainte-chapelle nous apprend, de manière à ne pas en douter, qu'il y eut là un couvent ou un hôpital :

> Esca fami, morbisque salus, sitientibus unda,
> Sunt quæ dat Christi munera vera domus.

Toutes ces inscriptions ne sont pas composées aussi bien que celle-là selon les règles classiques du genre. Quelquefois la fantaisie l'emporte, et le caractère propre du poète trouve moyen d'y percer. Par exemple ce fut incontestablement un amateur de l'antithèse, des pointes subtiles et du cliquetis de mots qui composa celle de la fontaine de la petite place Saint-Jean :

> Hic non Jordanis
> Nec tamen Joannis,
> Unde fluit unda
> Ore sitient ora.

D'autres encore sont assez obscures. En voici une à l'angle de la rue Sirmond, d'où il semble résulter que la source fut appelée et que la fontaine fut établie par le poète lui-même, et peut-être malgré l'incrédulité de ses concitoyens :

> Nunc bibe qui nondum poteras, mihi credere Nymphæ;
> Si tibi nulla fides, non mihi nullus amor. 1714.

Mais n'apercevez-vous pas à la lumière de ces inscriptions quelque chose du Riom du dernier siècle? Une petite ville, comme il en exista tant autrefois, pleine de gens de loisir, tout confits en dévotion classique, s'amusant dans leur demi-solitude provinciale à des études innocentes ou désintéressées, non exempts de vanité toutefois et ne dédaignant ni le sourire approbateur de leurs égaux, ni même l'admiration ébahie de l'ignorance respectueuse, pénétrés enfin de l'importance de la prosodie, et bien persuadés qu'il n'y a pas de meilleur emploi du temps et de meilleure preuve de génie

que d'aligner des rimes françaises ou d'estropier sa pensée pour l'enfermer dans des nombres latins.

Partout dans Riom nous remarquons ce même caractère de propreté. Les églises sont bien balayées et sans la moindre trace de moisissures, les édifices publics tenus avec une netteté irréprochable. La ville possède un petit musée; c'est un modèle de bon arrangement qui fait honneur au conservateur, M. Mandet, magistrat lettré et auteur d'une intéressante *Histoire du Velay* qui aurait été meilleure encore qu'elle n'est, si l'écrivain eût été mieux convaincu que l'histoire, pour être poétique, n'a pas besoin d'être présentée dans le style des *Mousquetaires* d'Alexandre Dumas. Une première salle a été consacrée tout entière aux portraits qu'on a pu réunir des hommes illustres de l'Auvergne, et Dieu sait si la liste en est longue, car l'Auvergne a été à cet égard une des provinces les plus fertiles, et une des choses qui attristent le plus le voyageur qui la parcourt aujourd'hui est de remarquer que de tant de gloire il reste si peu de vestiges. La plupart de ces portraits sont des copies malheureusement. Cependant parmi les plus modernes il y en a quelques-uns d'originaux qui ont de l'intérêt. De ce nombre sont un portrait de Chamfort déjà vieillissant et un portrait de Dulaure jeune, qui est tout à fait charmant. On aime parfois à imaginer une relation entre la personne physique d'un écrivain et ses ouvrages; mais, s'il exista jamais homme dont les écrits soient peu faits pour éveiller l'idée de grâce et de charme, c'est bien Dulaure, l'auteur à tendances jacobines de l'*Histoire de Paris*. Cette beauté physique, Dulaure la conserva toute sa vie, comme en témoigne un admirable médaillon de David d'Angers que possède le musée de Clermont et qui le représente au déclin; seulement, à mesure que l'homme avait vieilli, sa beauté s'était dépouillée de sa vivacité et de sa naïveté pour se mouler sur les qualités de l'âme dont elle était le masque inséparable; ces beaux traits du vieillard ont comme son talent solidité et pesanteur, en sorte que le portrait de la vieillesse confirme la vérité de l'opinion que semblait démentir le portrait de la jeunesse. Marilhat le paysagiste est là aussi avec ses traits d'enfant malingre, sa physionomie étonnée, ses yeux rêveurs et comme distraits, donnant l'idée d'une personne fragile à l'excès, peu faite pour supporter la fatigue des longs travaux et qui se brisera au premier choc. En dehors de ces quelques portraits, la seule œuvre qui m'ait arrêté au petit musée de Riom est une *Sainte Famille* de provenance hollandaise traitée dans le goût habituel des peintres des Pays-Bas. Jordaëns par exemple a représenté je ne sais combien de fois ce ménage populaire, le père à son établi, la mère à son rapiéçage, et l'enfant jouant avec les rabots et les scies du charpentier ou s'exerçant à ses travaux d'apprentis-

sage. C'est la même scène, mais avec un sentiment de pureté, de candeur et de vraie piété qui triomphe de l'infériorité relative de l'exécution. Pendant que le saint ménage travaille en plein air dans la cour du charpentier, de petits anges invisibles sans doute aux personnages, car ceux-ci ne semblent pas les apercevoir, montent et descendent les escaliers de la petite maison, dont ils paraissent avoir l'habitude autant que du séjour du ciel. Ces anges, qui sont là comme chez eux, c'est le symbole charmant de l'habitude des bonnes pensées et du régime des bonnes mœurs. Ces bonnes pensées ne relèvent ni de l'inspiration momentanée, ni de la faveur intermittente de la grâce; ce ne sont pas des visites passagères de l'esprit, c'est l'atmosphère même qui enveloppe les personnages qui se lèvent avec elles, préparent avec elles leurs repas, manient l'aiguille ou le rabot avec elles, vaquent avec elles aux soins les plus humbles du ménage, l'atmosphère qu'on peut observer autour des personnes qui ont mené une vie religieuse obscure et tranquille, celle que j'observai moi-même un jour dans la petite ville de Neuwied sur le Rhin autour d'une vieille sœur morave que je trouvai ratissant de vulgaires carottes, et dont le visage était tout lumineux de l'empreinte qu'y avait laissée une longue vie mystique. Vous connaissez cet épisode du *Wilhelm Meister* de Goethe intitulé *la Fuite en Égypte*, ce ménage de pieux ouvriers rencontré par Wilhelm pendant ses années de voyage, et qui par les âges, les caractères, les attitudes, les similitudes d'aventures et de situation, présente une combinaison de circonstances qui reproduit jusqu'à l'identité la sainte famille traditionnelle? Eh bien! cette petite toile du musée de Riom, c'est la sainte famille de *Wilhelm Meister* marquée du sceau démocratique du protestantisme des Pays-Bas.

L'église de Saint-Amable est la plus ancienne et la plus importante des églises de Riom, et cependant elle nous occupera peu. C'est affaire aux archéologues de discuter la date de son origine, et la raison des styles si contraires qui s'y rencontrent. Selon Savaron, elle ne remonterait pas plus haut que le commencement du XII[e] siècle, et aurait été le résultat d'un vœu d'Étienne, sixième du nom, évêque de Clermont, qui, assiégé dans le château de Riom par le comte d'Auvergne de cette époque et attendant le secours de Louis le Gros, promit à saint Amable qu'il lui élèverait une superbe église s'il garantissait le château. Selon Mérimée au contraire, elle devrait remonter au commencement du XI[e] siècle, bien qu'il ne lui découvre pas d'existence authentique avant 1077, année où elle fut donnée à un collége de chanoines. Peut-être ces dates sont-elles plus conciliables qu'il ne semble, et Saint-Amable est-il le produit de plusieurs époques très rapprochées l'une de l'autre, ce qui expliquerait les différences de style qui se rencontrent dans cet édi-

fice. A l'extérieur, c'est une église byzantine, ceintres bas et étroits, absides en forme de four, cordons de mosaïque, rien n'y manque; à l'intérieur, le style ogival domine en partie dans la nef et entièrement dans le chœur; seulement les sculptures des chapiteaux appartiennent au style byzantin, et byzantin de la plus ancienne époque, ce qui rend l'énigme un peu plus difficile à déchiffrer encore. Mais pourquoi la partie extérieure de l'église ne serait-elle pas l'église primitive, et la grande nef le temple de l'évêque Étienne? Dans cette hypothèse, l'édification prétendue de Saint-Amable par ce prélat aurait consisté dans un remaniement général ou même dans une reconstruction totale de l'intérieur, ce qui n'a rien d'improbable. Quoi qu'il en soit de cette singularité, et bien que l'église soit nue et sans ornemens, elle peut se recommander de son architecture; cela est froid, imposant, sévère, de proportions grandioses, frisant le sublime sans l'atteindre, noble sans attrait, élevé sans élancement, en résumé fait pour plaire, surtout aux gens du métier, plutôt que pour parler à l'imagination, et donnant une impression semblable à celles que donnent certaines œuvres grandioses de la littérature classique dont on reste étonné sans en avoir été ému.

Notre-Dame-du-*Marthuret* (du martyre ou des douleurs) n'a pas l'importance architecturale de Saint-Amable, mais elle est faite pour plaire davantage au commun des visiteurs. Église de la dernière période du gothique, — pour la façade principale au moins, — elle serait tout à fait charmante, si son clocher n'était surmonté d'un affreux dôme à jour, ou, pour être plus exact encore, d'une lourde calotte supportée par de lourds piliers, qui a l'air d'un vilain petit temple latin en rotonde réduit à l'état de pigeonnier. Il faut croire du reste que ce dôme, d'un goût détestable, a paru jadis le comble du beau à quelques personnages importans de Riom, car je le retrouve encore, au déplaisir de mes yeux, coiffant un ravissant beffroi gothique orné de sculptures, parmi lesquelles le collier de coquillages de l'ordre de Saint-Michel, qui donne sa date exacte. Sur la façade principale de Notre-Dame-du-Marthuret, au sommet de la porte, se présente une vierge sculptée, très en honneur dans la contrée, et qui mérite plus encore que la dévotion, cela soit dit sans irrévérence. C'est une œuvre de la renaissance d'un goût très particulier et même un peu bizarre; une vierge *distinguée* plutôt que belle et originale plutôt que simple. Pourquoi la dévotion du peuple s'est-elle portée sur une image qui précisément n'a rien de populaire, il est assez difficile de le dire, si ce n'est pas pour cette raison même; mais nous avons rencontré bien souvent le même fait, notamment à Rome, où la population entoure de ses faveurs et comble de ses présens certaine madone du Sansovino, œuvre d'un art accompli et conçue dans un sentiment qui est à l'opposé du sen-

timent populaire. C'est que le peuple n'aime que ceux qui sont très près ou très loin de lui, qui lui ressemblent étroitement ou qui en diffèrent absolument, et qu'à cet égard nous sommes bien tous un peu comme le peuple. La taille est droite, élancée, un peu maigre, mais cette maigreur n'a rien d'ascétique, car elle résulte visiblement d'une préoccupation moins sévère que celle de l'ascétisme, celle de l'élégance. Le visage, sans beauté sérieuse, est plein de séduction, séduction quelque peu excentrique et compliquée, où il entre dix nuances contraires, de la naïveté et de la subtilité, de la candeur et de la préciosité. La tête un peu inclinée sourit légèrement en regardant l'enfant, et ce sourire rappelle le rictus adorable qui pince les lèvres et allonge les bouches des vierges de Luini. Il est évident que cette statue, qui ne se rapporte que faiblement aux types généraux et consacrés de la Vierge, est, ou bien un portrait de quelque jeune fille noble du pays, ou bien une œuvre tout individuelle où l'artiste, avec un raffinement studieux, s'est efforcé de reproduire un certain type de grâce et d'élégance qui tourmentait particulièrement son cerveau. Notre époque est volontiers portée à croire que, si nos artistes n'ont pas une force de conception comparable à celle des artistes des siècles passés, ils l'emportent en revanche par le sentiment des nuances; cependant plus on considère d'œuvres des artistes de la renaissance, et plus on reste étonné de la variété extraordinaire de leurs pensées sur un même sujet et de la profondeur délicate avec laquelle ils en ont marqué les caractères les plus fugitifs. Si nous n'en sommes pas frappés plus souvent, c'est peut-être tout simplement que les thèmes sur lesquels se portaient leurs méditations habituelles ont cessé de nous être familiers ou ne nous préoccupent plus au même degré.

Cette église du Marthuret va nous fournir une preuve curieuse de l'intimité savante avec laquelle les artistes du XVIe siècle, même les plus petits et les plus obscurs, même les anonymes, possédaient et pénétraient leurs sujets. Dans une des premières chapelles se trouve une bande de vitraux divisée en trois compartimens représentant la Vierge, saint Jean et saint Jacques, et datée du milieu du XVIe siècle. Nous passerons sur les deux premiers personnages, bien que la Vierge, qui a l'air de n'être que bonté, réponde exactement à cette espérance d'une inépuisable compassion qui porte le fidèle à la prier, bien surtout que le saint Jean soit remarquable par un mélange de candeur et d'enthousiasme qui convient parfaitement à son caractère; mais certes celui qui peignit le saint Jacques avait compris à fond le sens de l'épître qui porte le nom de cet apôtre. Ce saint Jacques, c'est le type même du bon socialiste tel que nous le connaissons par une expérience souvent répétée, pour avoir vécu déjà longtemps dans notre société démo-

cratique, tel aussi que l'orageuse fermentation du XVIe siècle l'avait présenté plus d'une fois sans doute au peintre de ce vitrail : des traits maigres et irréguliers, un visage allongé, le nez mince à sa racine et charnu à son extrémité, un front faible, quelquefois élevé, mais sans domination, des cheveux plats légèrement repoussés vers l'oreille, un air doux et béat, un regard d'où jaillit une bienveillance quelque peu ironique, un ensemble de physionomie où se révèlent une obstination souriante et un pacifique entêtement. Tels sont les traits du saint Jacques de ce vitrail, tels sont encore ceux auxquels vous reconnaîtrez les honnêtes chercheurs de la nouvelle pierre philosophale. Il n'y a pas en effet que les familles et les races qui possèdent des types; avez-vous remarqué que les diverses doctrines morales et les diverses opinions politiques possèdent chacune le leur, tant notre chair est plastique et tant notre âme la modèle à sa propre image? Au temps heureux du roi Louis-Philippe, un de nos amis prétendait reconnaître à première vue un partisan du *National* et un lecteur passionné d'Armand Marrast; nous renouvelâmes plusieurs fois cette expérience, elle se vérifia toujours.

La Sainte-Chapelle, le monument le plus renommé de Riom, est un des témoignages de la magnificence de cette première branche de Valois, qui, ainsi que nous l'avons fait remarquer naguère en parlant des ducs de Bourgogne, peut hardiment être comparée pour la prodigalité et le goût des arts à la branche d'Angoulême, et qui ne compta jamais qu'un ladre, le roi Louis XI. Elle fut bâtie vers la fin du XIVe siècle par Jean, duc de Berry, à qui cette partie de l'Auvergne, érigée en duché, fut donnée par surcroît en apanage (1). C'était un dur exacteur, disent presqu'à l'unanimité tous les historiens, et dont les populations du midi gardèrent longtemps mauvais souvenir; l'image que nous présente de lui sa statue funèbre conservée dans la crypte de la cathédrale de Bourges est donc bien menteuse, car c'est l'expression même de la bonté, et on peut

(1) L'Auvergne est une des provinces où il est le plus difficile de se tirer avec clarté de l'inextricable enchevêtrement des successions féodales et des transferts de pouvoir qui en étaient la conséquence. Anciennement, la Haute-Auvergne était divisée en deux comtés, le comté d'Auvergne et le comté de Clermont. Sous le règne de Philippe-Auguste, une querelle armée de deux frères de la maison de La Tour, Guy, comte d'Auvergne, et Robert, évêque de Clermont, ayant amené une intervention du roi, le comté fut confisqué et donné à Guy de Dampierre, qui le tint en fief de la couronne. Saint Louis, par obéissance au testament de Louis VIII, son père, le donna à son frère Alphonse, qui à sa mort le légua au roi Philippe le Hardi, fils de saint Louis, malgré les prétentions de Charles de Valois, le célèbre conquérant de la Sicile. Charles fut débouté de ses prétentions, et le comté d'Auvergne demeura annexé à la couronne jusqu'en 1360, où il fut érigé en duché pour Jean de Berry. Ce dernier, quoiqu'il eût promis que, dans le cas où il mourrait sans héritier mâle, ledit duché reviendrait de nouveau à la couronne, sut profiter de la puissance qu'il s'était acquise pendant la minorité de Charles VI pour le faire passer en dot à sa fille Marie, femme de Jean Ier de Bourbon.

défier hardiment quiconque la verra d'en porter un autre jugement. Toutefois la tyrannie d'une passion dominante produit souvent des résultats analogues à ceux de la méchanceté, et il est probable en conséquence que les prodigalités de Jean eurent maintes fois les mêmes effets qu'aurait eus l'avarice. Comme son frère Charles V, il aima les beaux manuscrits; comme son frère Philippe de Bourgogne, il aima les beaux édifices, et comme son frère Louis d'Anjou, il aima les meubles précieux, les joyaux de prix et les pierres rares richement serties. Sa collection de bagues était si célèbre qu'on venait la voir des quatre points cardinaux et que son neveu Arthur de Richemont, — le futur connétable et duc de Bretagne, — ayant eu besoin dans sa jeunesse d'échapper à une surveillance politique trop étroite, prétexta, pour s'évader et respirer un peu plus librement, d'un désir ardent de voir les bagues de son oncle, sans que personne en fût étonné. Il faut croire qu'il porta en Auvergne cette même rage de joyaux et de bagues, car je lis dans Savaron que Martin de Charpaignes, évêque de Clermont et ancien chancelier de Jean, chargea à sa mort son neveu Guillaume de Charpaignes, évêque de Poitiers, de présenter de sa part à Charles VII le rubis que le duc lui avait donné.

Qu'on blâme ou non ces prodigalités du prince, toujours est-il que Riom lui doit encore aujourd'hui son principal ornement. Ce n'est pas cependant que cette Sainte-Chapelle soit un édifice à faire pâmer d'admiration; c'est un vaisseau nu et sans colonnes, plus haut que large, flanqué de deux chapelles profondes, se terminant en ovale et fermé sur les côtés et à son extrémité d'immenses verrières qui laissent passer la lumière à flots. Quoique la sobriété soit d'ordinaire une des conditions de l'élégance, on ne peut s'empêcher de trouver qu'ici l'économie d'ornemens a été cependant poussée à l'excès. En revanche, les verrières qui sont postérieures à Jean de Berry sont admirables. Au bas de la principale, Jean, très jeune, est agenouillé avec sa femme, Jeanne d'Armagnac, tous deux assistés de leur patron commun Jean-Baptiste; à sa suite, après un intervalle, un autre couple princier se présente, assisté d'un patron qu'on reconnaît aisément pour le roi saint Louis et d'une sainte qui fait hésiter entre sainte Catherine et sainte Marguerite. Quel est ce second couple? Est-ce Jean de Bourbon, le gendre du duc de Berry, qui, pour marquer sa descendance directe de saint Louis, s'est fait représenter assisté du pieux roi? Je n'ai pu le reconnaître lors de ma visite à Riom, et je n'ai pu découvrir depuis aucun renseignement à ce sujet. Peu importe d'ailleurs ce détail, car l'intérêt de ces verrières est non pas dans ces groupes princiers, mais dans la manière dont les artistes ont compris les saints personnages qu'ils représentent, et ici encore nous avons une

preuve nouvelle, — et des plus remarquables, — de ce sentiment profond des nuances qui nous avait déjà arrêté par deux fois à Notre-Dame-du-Marthuret. Ces personnages se divisent en prophètes et en apôtres, et rien n'est plus frappant que le contraste intelligent que le peintre a su établir entre eux. Les prophètes sont pleins de caractère et d'énergie, mais avec une empreinte fortement marquée d'étrangeté. Bizarrement costumés, les traits ravagés par les fatigues de l'inspiration, les yeux saillans et pleins de songes, ce sont de vieux Juifs tout à fait bizarres, et des Juifs véritables, car l'artiste semble s'être inspiré directement des types que pouvaient lui présenter en foule les innombrables *ghettos* des villes du XVe siècle. J'en vois un surtout, coiffé d'un chapeau baroque et la taille serrée dans un justaucorps vert, qui se retourne, le visage courroucé, comme pour gourmander un incrédule ou un libertin dont vous avez rencontré certainement le double dans quelque quartier juif de telle ou telle ville européenne. A moitié sorciers, à moitié pontifes, leur aspect parle de quelque chose d'occulte et de secret qui agit par eux et dont ils ne sont pas entièrement les maîtres. Ce sont visiblement gens à chercher à tâtons dans les ténèbres l'issue qui conduit au jour, à lutter dans le silence des solitudes avec les énigmes, à passer rêveusement les heures du jour à interpréter les songes des nuits, à répondre en paroles obscures ou d'un sens incertain. Chez les apôtres au contraire, rien de bizarre, rien d'égaré, rien d'occulte; des visages aux traits calmes et sévères comme la raison, fermes et réguliers comme la certitude, lumineux comme la clarté et l'évidence. Entre ces prophètes et ces apôtres, il y a, toutes nuances gardées, la même différence qui vous saisirait, si après avoir contemplé une série de portraits de vieux savans de la renaissance, monstres d'érudition et prodiges d'imagination conjecturale, vous contempliez une série de portraits d'hommes célèbres du XVIIIe siècle.

A l'extrémité de l'un des faubourgs de Riom se trouve le village de Mozat, dont l'église paroissiale fut celle d'une des plus anciennes abbayes de France. Cette abbaye fut fondée dans la seconde moitié du VIIe siècle par un personnage d'origine romaine nommé Calminius et par sa femme Namadia. C'était à peu près dans le même temps où saint Philibert fondait les abbayes de Jumiéges et de Noirmoutiers; on peut comprendre par ce double exemple d'un noble romain et d'un noble franc concourant avec une ardeur égale à la même œuvre d'édification à quel point le christianisme possédait dans ces temps troubles les âmes capables de civilisation morale. Il était tout pour ces âmes, le refuge contre la barbarie de l'époque, la foi qui alimentait et dirigeait la vie intérieure, le principe et le levier d'action qui dirigeait la vie extérieure et pratique. Calminius ou saint Calmin, comme il est communément appelé,

travailla beaucoup dans sa vie, grâce à sa foi chrétienne. Pour savoir ce qu'il fit, adressons-nous à un de ces documens peints ou sculptés que dans ces excursions nous aimons à consulter de préférence aux documens écrits; nous en avons un ici qui est de premier ordre, la châsse même du saint, superbe ouvrage du XIIe siècle, en cuivre émaillé, qui se voit encore à côté de la châsse de saint Austremoine dans la sacristie de l'église de Mozat. Sur les quatorze panneaux peints qui composent cette châsse, cinq se rapportent au saint, et sur ces cinq trois sont consacrés à ses travaux, qui sont tous du même ordre, des constructions de monastères, dont des légendes latines placées au bas des peintures nous donnent les noms. Le premier de ces monastères fut construit dans le diocèse du Puy-en-Velay en l'honneur de saint Théofred; c'est la célèbre abbaye de Saint-Chaffre, qui a donné naissance à la petite ville du Monastier, une de nos futures étapes dans ces excursions. Le second fut fondé dans le diocèse de Limoges, c'est, dit-on, l'origine de la ville de Tulle; le troisième fut construit en Auvergne, et c'est l'abbaye qui nous occupe en cet instant. Trois abbayes, dont deux sont devenues les germes de villes; peu de gens ont travaillé d'une manière plus pratique non-seulement pour leur temps, mais pour la postérité. Après ces fondations, les deux pieux époux avaient réellement droit au repos, et c'est en effet de ce repos que nous parlent les deux autres panneaux, qui ont rapport à leur vie. Dans l'un Namadia, et dans l'autre Cal minius, nous sont représentés couchés au tombeau, tandis que leurs âmes montent au ciel portées par des anges sur de belles nappes blanches comme l'âme de Dagobert dans le fameux tombeau de Saint-Denis. Six autres panneaux de cette châsse admirable sont consacrés aux apôtres et aux personnes divines mêmes, le Père bénissant le monde, la Vierge et l'Enfant, le Christ en croix; enfin deux autres sont consacrés l'un à saint Austremoine, fondateur du christianisme en Auvergne, l'autre à l'abbé de Mozat, personnage du nom de Pierre, qui fut le donateur de cet ouvrage, en sorte que la légende de Calmin et de Namadie se trouve enveloppée et comme sertie dans les images de la sainteté la plus auguste, comme une pierre précieuse d'un ordre secondaire qui serait entourée d'une couronne de rubis et de diamans. C'était la méthode ordinaire du moyen âge pour rehausser les vertus d'une existence individuelle, mais rarement elle fut appliquée d'une manière plus complète et plus riche que dans cette châsse de saint Calmin.

L'église abbatiale telle qu'elle se présente aujourd'hui est le résultat de deux reconstructions, l'une du XIIe siècle et l'autre du XVe, c'est assez dire que deux styles y sont réunis : les nefs sont romanes de la dernière époque, le chœur et un bon nombre des cha-

pelles sont gothiques. La reconstruction du xve siècle fut très probablement regardée à l'époque où elle se fit comme un progrès sur l'architecture précédente, le gothique étant alors la mode régnante, en réalité elle ne fut au contraire qu'une sorte de barbarie. Combien ce chœur sans profondeur ni liberté, étouffé qu'il est entre ses murailles, paraît étroit et mesquin lorsqu'on tourne ses regards du côté de la grande nef, et comme il fait regretter le chœur ancien, qui sans doute, comme ceux de toutes les belles églises romanes d'Auvergne, Notre-Dame-du-Port de Clermont, Saint-Nectaire, Saint-Paul d'Issoire, était fermé à jour par une colonnade disposée en cercle ou en ovale arrondi, et entouré d'une allée circulaire donnant accès à une succession de chapelles rayonnantes! Tout l'intérêt se concentre sur les nefs et principalement sur les chapiteaux des colonnes, qui sont ornées de sculptures de la plus grande beauté. Ces sculptures sont de deux sortes, les bas-reliefs historiés et les simples figures de décoration. Les bas-reliefs historiés, parmi lesquels je reconnais la délivrance de saint Pierre et Jonas avalé, puis vomi par la baleine, ne sont pas exempts de cette raideur automatique et de ces irrégularités de dessin qui caractérisent d'habitude les productions de l'art roman toutes les fois que le groupe humain est appelé à en faire partie. En revanche, les sculptures d'ornemens et les figures qui ont un sens symbolique relèvent de l'art le plus consommé et le plus exquis. Ce serait à croire ces sculptures d'une époque bien postérieure à la leur, car la renaissance n'a rien produit de plus délicat, de plus capricieux et de plus fini : les deux enfans par exemple, qui, à l'extrémité de l'une des collatérales, présentent deux sortes de boucliers qui peuvent bien être des tables d'armoiries, sont deux figurines voisines de la perfection. La renaissance n'a rien produit de plus capricieux, viens-je d'écrire; si on veut en effet ne prendre ces figures que pour des caprices du ciseau, l'imagination y trouvera encore son compte; mais, nous l'avons déjà remarqué plus d'une fois, le caprice était inconnu à ces vieux artistes, et il n'est pas besoin de contempler longtemps les chapiteaux à figures symboliques de l'église de Mozat pour deviner le contraste théologique qu'ils veulent insinuer dans l'esprit sans le déclarer ouvertement. Ce contraste, c'est celui de la nature humaine déchue et de la nature humaine rachetée. Les figures qui se répètent avec alternance de chapiteau en chapiteau accusent ce contraste jusqu'à la plus claire évidence. Voici des centaures et voici des hommes montés sur des chèvres; qu'est-ce sinon les symboles de la force brutale, de la bestialité et de la sensualité? D'autre part, voici un enfant à cheval sur le poisson, emblème de Jésus-Christ; qu'est-ce sinon le symbole de la nature humaine rendue à son innocence première par les mérites du rédempteur?

Tout près de l'enfant, sur une seconde face du chapiteau, est une figure qui paraît être le bon pasteur relevant la brebis abattue, allégorie qui fortifie et complète le sens de la première. Ces deux natures ainsi opposées dans des chapiteaux différens sont réunies et placées souvent côte à côte dans le même chapiteau pour que le contraste soit en quelque sorte mieux accusé. Ici j'aperçois juxtaposés un singe et un ange. Ailleurs deux figures qu'on reconnaît, à ne pas s'y méprendre, pour le génie du bien et pour le génie du mal. Il est encore un symbole qui revient bien souvent, celui de la vigne, du raisin, de la coupe, et il n'est pas bien difficile de reconnaître que, par ces symboles de l'eucharistie, l'artiste, ou plutôt celui qui guida sa pensée, a voulu indiquer le moyen de rachat toujours présent et toujours efficace par lequel l'âme humaine retirée du vice originel peut s'empêcher d'y retomber. J'insiste sur l'interprétation de ces chapiteaux, parce qu'il se rencontre des connaisseurs d'ailleurs souvent fort judicieux qui s'obstinent à ne vouloir attribuer qu'à la fantaisie des artistes ces décorations des chapiteaux romans. J'ai eu le regret de trouver que Mérimée était trop souvent du nombre de ces connaisseurs; il ne lui a pas échappé cependant que la plupart de ces figures sont symboliques, mais ces allégories, dont le sens crève les yeux, il les déclare, qui le croirait? d'une interprétation très difficile aujourd'hui. Il est mieux inspiré lorsqu'il trouve à ces chapiteaux une étroite ressemblance avec ceux de Saint-Julien de Brioude. C'est à croire en effet que ce sont les mêmes confréries d'artistes qui ont sculpté les uns et les autres, fait qui n'a d'ailleurs rien de fort étonnant lorsqu'on songe à la faible distance qui sépare Mozat de Brioude.

Quelques curiosités sont à noter dans l'église de Mozat. La plus remarquable consiste en deux chapiteaux séparés de leurs colonnes, débris probables de quelque ancienne reconstruction, qu'on a placés aux deux côtés de la porte principale. L'un de ces chapiteaux représente les scènes du tombeau et de la résurrection dans un style entièrement semblable à celui des chapiteaux de Saint-Paul d'Issoire. Le second chapiteau, une chose admirable, représente des figures de fantaisie, purement décoratives, deux par chaque face, à genoux, se tournant le dos et se rejoignant par les pieds, dont ils présentent les plantes en l'air comme deux sortes de supports vides que caressent sur l'une des faces une pomme de pin, sur l'autre une fleur dont le calice s'ouvre en forme de lèvres, sur la troisième une plante à trois pétales, dont l'une les enlace en forme de langue végétale. C'est le plus grand style possible de l'art décoratif que ce chapiteau, qui est à enlever, quelque jour où on aura une minute pour y penser, et à transporter à l'École des Beaux-Arts. Les ver-

rières du chœur, dont quelques parties sont encore fort belles, sont malheureusement aujourd'hui dans un trop grand état de confusion pour mériter longtemps l'attention; néanmoins il s'y rapporte un fait qui a son intérêt. C'est à Mozat que fut signé un des traités qui firent poser les armes aux états féodaux de la ligue du bien public contre Louis XI. Le roi, dont on sait le caractère aussi dévot qu'astucieux, ne pouvait manquer une si belle occasion de faire connaissance avec des reliques nouvelles; aussi s'empressa-t-il d'adresser les plus humbles prières à monseigneur saint Austremoine, comme nous l'avons vu à Auxerre adresser ses adorations à monseigneur saint Edme. En souvenir de cette visite, le roi Louis XI fut représenté dans les verrières du chœur, et l'on y voit encore aujourd'hui un fragment de ce témoignage de la reconnaissance monastique. Ce fut au contraire tout autre chose que de la reconnaissance que s'attira de la part des moines de Mozat un autre Louis, bien que très pieux aussi, Louis XIII. Certains subsides réclamés par l'abbaye avaient été refusés, paraît-il, et, pour tirer vengeance de ce refus, un moine, réfecturier de l'abbaye, du nom de Richeroy, fit réparer à ses frais la crypte de l'église, et en fit murer l'entrée d'une pierre gravée de deux inscriptions, l'une latine et l'autre française. Voici cette dernière, qui est une épigramme sous forme de calembour et qui se lit encore à l'entrée du chœur :

Curieux de mon auteur, passant, arrête-toi ;
Ce n'est pas un roy riche, mais c'est un Riche-roy.

Cette épigramme, qui est à placer à côté des inscriptions des fontaines de Riom, porterait décidément à croire que l'amour des pointes fut jadis au nombre des faiblesses des beaux esprits de cette région.

Mozat a trouvé son historien dans ces dernières années, un enfant du pays, M. Gomot, dont on ne saurait assez recommander les recherches à tous ceux qui seraient curieux de connaître dans ses plus minutieux épisodes la longue existence de cette abbaye (1). Son livre est excellent, et je ne puis lui trouver qu'un seul défaut, qui d'ailleurs est inévitablement celui de tous les bons livres historiques, c'est que l'auteur semble y plaider un peu trop la cause du sujet qu'il a choisi. Mozat, abbaye secondaire, placée sous l'autorité de Cluny, n'eut jamais d'influence sur le mouvement général des choses, et, si elle eut une importance considérable pour la province de l'Auvergne, cela tint peut-être à ce seul fait, c'est que de

(1) *Histoire de l'abbaye royale de Mozat,* par M. Hippolyte Gomot; Paris, Aubry, 1872.

toutes les abbayes de ce pays c'était celle qui contenait les reliques les plus *insignes*, comme on disait, et les plus vénérables. A cette mention des reliques considérées comme titres d'importance, plus d'un de nos lecteurs sourira peut-être; que voulez-vous! chaque peuple a ses mœurs, dit Voltaire, et moi j'ajoute : chaque siècle a aussi les siennes. L'histoire de Mozat, dont les moines n'eurent pas toujours une existence en harmonie avec ces pieux souvenirs, ne le prouve que trop. De toutes les provinces de l'ancienne France, l'Auvergne fut peut-être celle où le clergé, tant séculier que régulier, donna le plus de sujets de plaintes aux deux derniers siècles; nous avons à cet égard deux autorités irrécusables, l'évêque Fléchier et l'évêque Massillon.

Tout le monde a lu les mémoires de Fléchier sur les grands jours d'Auvergne, et nous verrons Massillon obligé d'avoir recours à toute son autorité pour maintenir la discipline ecclésiastique dans son diocèse. Il faut lire, dans le livre de M. Gomot, ce qui se passait à l'abbaye de Mozat sous le gouvernement de dom Antoine Rigoulet, prieur souverain en l'absence de l'abbé François d'Albon; c'est une suite de scènes où le grotesque et l'odieux se combinent en proportions si égales qu'elle compose la mieux réussie des tragicomédies. Deux moines qui, pour se venger de deux habitans de Mozat, se ruent sur eux, en pleine église, la dague au poing et vêtus en gentilshommes, — un prieur, grand chasseur et grand amateur de fauconnerie, qui, pour punir ce scandale, ne trouve rien de mieux que de tirer l'épée contre les coupables, lesquels soulèvent une révolte et l'assiégent dans sa chambre en lui criant qu'ils vont lui couper les oreilles, — ce même prieur, convaincu de faits scandaleux, déposé solennellement au nom du cardinal Mazarin, abbé de Cluny, en pleine église, cloches sonnantes, cierges éteints, puis revenant deux ans après, audacieusement, reprendre un beau soir possession de son ancienne autorité au mépris de sa destitution et de sa dégradation publiques, voilà quelques-unes des scènes que le livre de M. Gomot fait passer sous nos yeux. Ce sont les scènes mêmes des *grands jours* de Fléchier, et elles auraient pu figurer dans le dossier des célèbres assises, tant elles en sont rapprochées.

ÉMILE MONTÉGUT.

LES DESTINÉES

DE LA

NOUVELLE POÉSIE PROVENÇALE

Lis Isclo d'or, par M. Frédéric Mistral, 1 vol. in-8°; Avignon.

Avez-vous voyagé sur les côtes de Provence? Vous êtes-vous promené le long de ce beau rivage où l'air est si doux, la mer si bleue, la terre si riche, la batellerie des petits ports si vive et si alerte? De Marseille à Toulon, du côté de Cassis et de La Ciotat, vers le golfe de Leques ou le cap de la Gide, plus loin encore, après la Seyne, après Toulon, après Hyères, avez-vous admiré ce merveilleux ensemble de lignes et de couleurs, de vie active et de rêveuse indolence? Si vous avez parcouru ces bords, parmi tant de merveilles réunies à souhait pour le plaisir des yeux, vous avez remarqué un phénomène particulièrement poétique. Vers le soir, à l'heure où le soleil s'incline à l'horizon, on voit apparaître au loin comme des îles d'or sur la mer légèrement assombrie. Ce sont les derniers rayons du soleil couchant qui vont frapper tous ces îlots, toutes ces pointes de roc, Pomègue, Le Maire, Jaros, éparpillés dans les eaux de Marseille, ou les îles d'Hyères au-delà de Toulon, ou là-bas, plus loin que Fréjus, en face de Cannes la souriante, le groupe illustre des îles de Lérins. Vraies îles d'or en effet, quand le soleil les illumine, paradis enchantés qui éblouissent le regard et font que l'imagination s'y crée un monde idéal. Seulement cette transfiguration ne dure point; aux heures éclatantes succèdent les heures noires, et

les îles d'or deviennent des îles de pierre. Montez en bateau, faites-vous conduire à ce point lumineux, que trouvez-vous? La plupart du temps, des masses de rochers, quelquefois une nature aimable comme aux îles d'Hyères ou de grands souvenirs comme à Lérins. Rochers, nature, souvenirs, tout cela certes a son caractère et son prix, bien que l'étincelant mirage ait promis autre chose. Si l'île d'or a disparu, il reste toujours une île, un refuge, un lieu où prendre pied, un lieu que baigne la plus poétique des mers et d'où l'on peut voir à toute heure le rivage de notre France.

Cette belle image des îles d'or, évoquée à nos yeux par le titre du recueil de vers que vient de publier M. Frédéric Mistral, me représente dans un symbole exact les destinées de la nouvelle poésie provençale. Ai-je besoin de dire qu'il ne s'agit pas du mirage et de ses illusions? L'épigramme serait bien inopportune au moment de citer un nom qui rappelle des succès poétiques aussi durables que brillans. Nous voulons seulement indiquer, comme M. Frédéric Mistral lui-même l'a fait à sa manière, que la nouvelle poésie provençale a eu des origines très simples, très modestes, et que, malgré les lueurs splendides qui en ont transfiguré le caractère, elle fera bien de s'y rattacher en toute franchise. Les îles d'or! En inscrivant ces mots à la première page de son livre, le poète a un scrupule, et il s'empresse d'y répondre ainsi : « Ce titre, j'en conviens, peut sembler ambitieux, mais on me pardonnera quand on saura que c'est le nom de ce petit groupe d'îlots arides et rocheux que le soleil dore sous la plage d'Hyères. » Des îlots arides, des landes rocheuses, tel a été aussi le point de départ de cette poésie provençale de nos jours qu'a dorée bientôt une si éclatante lumière. Il est bon de se rappeler ce point de départ. C'est bien là, je n'en saurais douter, le sens des paroles que nous venons de transcrire. Ajoutons que, de ces îlots arides transformés aujourd'hui en verdoyantes oasis, il ne faut jamais perdre de vue la terre de la patrie, pas plus qu'on ne la perd des îles d'Hyères, des îles de Lérins, de toutes les îles d'or disséminées sur nos côtes de Provence. Si tel est le sens de ce titre, nous n'avons pas à excuser ici une image trop ambitieuse; au contraire, nous félicitons le poète de l'inspiration doublement filiale qui le ramène avec tant de grâce dans sa véritable voie.

Où donc est-il né, cet art provençal du XIXe siècle? Où, comment, par quels soins s'est épanouie la fleur charmante? J'ai raconté ici même cette touchante histoire (1). La poésie, qui a fini par charmer

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 octobre 1859, l'étude intitulée *la Nouvelle poésie provençale. MM. J. Roumanille, F. Mistral et Th. Aubanel.*

toute une partie de la France, et qui, populaire dans le midi, est devenue pour le nord un sujet de surprise et d'attention studieuse, a eu les commencemens les plus humbles. Ah! certes, l'image des îlots arides n'est que trop exacte; c'était bien en des terres rocheuses qu'avait péri de siècle en siècle la végétation des anciens jours. La vieille langue de la Provence, la langue des sirventes et des canzones, la langue de tous ces chantres d'amour, les maîtres de Dante, dont Fauriel a si bien fait revivre les inspirations, cette noble langue défigurée, mutilée, détruite, avait subi dans le cours des siècles un outrage pire que la mort; elle ne servait plus qu'à l'expression des pensées grossières. La littérature populaire confiée à l'idiome d'Arnaud Daniel et de Bernard de Ventadour était la littérature des cabarets. Facéties, gros mots, pensées grivoises, chansons libertines, tel était, il y a une trentaine d'années, le fonds littéraire de la Provence pour ceux qui, sachant mal le français, en étaient réduits à leur langage usuel. Un jour, le fils d'un jardinier de Saint-Rémy, à peine sorti des écoles où il a cultivé aussi son jardin, veut faire la lecture du soir à sa vieille mère. On a beau se coucher de bonne heure, les soirées sont longues en hiver; il serait doux d'avoir un livre écrit dans le langage natal, un livre grave ou joyeux, qui sût élever l'âme ou divertir l'esprit. Il cherche et ne trouve rien. Des vers gracieux, des récits aimables, des pages qui puissent répondre honnêtement à un honnête désir de s'instruire, s'il veut se les procurer, il faut qu'il les emprunte aux lettres françaises. C'est ainsi que la pauvre femme, en son humble domaine rustique, est séparée du monde des idées. La langue qui pourrait charmer pour elle l'ennui des heures oisives se compose de mots qu'elle n'entend pas; la langue qui résonnerait si doucement à ses oreilles ne lui offre que des pages illisibles. L'honneur de M. Joseph Roumanille est d'avoir senti avec tant de vivacité la douleur et la honte de cette situation. Il a compris que la langue natale était avilie, et il a conçu le dessein de la réhabiliter. Ce dessein est devenu la tâche de toute sa vie; grande tâche et vraiment patriotique! Il travaillait pour son père et sa mère, il travaillait aussi pour toutes les familles de la campagne, pour tous les ménages des *mas*. Du Rhône aux Alpes et de la Durance à la mer, combien d'amis inconnus, se disait-il, accueilleront ces pages que je vais leur envoyer! Voilà comment M. Joseph Roumanille publia son premier recueil de poésies provençales, *li Margarideto*. Ces pâquerettes, comme il les appelle, c'étaient des fleurs du jardin de Saint-Rémy, fleurs toutes simples, mais toutes fraîches, fleurs de saine pensée comme de gai savoir, offrande et appel adressés du fond du *mas des Pommiers* à tout le peuple de Provence.

L'offrande fut reçue avec grande joie, et l'appel retentit de tous côtés. En fait de poésie et d'art, il ne faut que réussir une bonne fois pour créer tout un courant d'idées, inspiration chez les uns, imitation chez les autres. M. Roumanille obtint ce succès-là du premier coup, et comme en toute occasion il continuait de chanter, ici un conte joyeux, là une élégie, comme il joignait d'ailleurs à cette œuvre de rénovation poétique un apostolat social et défendait les vieilles mœurs au milieu des fièvres de 1848, il devint bientôt le chef d'un travail d'esprit qui fut un véritable événement pour la Provence durant plusieurs années. L'essaim des poètes bourdonnait autour de la ruche. Employons une image plus locale encore, ce fut une vraie farandole comme dans les fêtes populaires de ces contrées du soleil. Petits et grands, jeunes et vieux, se tenaient par la main dans une ronde immense et s'entraînaient l'un l'autre aux sons du tambourin. Tous ces chants de provenance si diverse, il fallut bientôt les rassembler pour en montrer l'unité bienfaisante et la signification sérieuse. M. Roumanille fut naturellement l'éditeur de ce recueil. Il avait été le premier chef d'orchestre, il devait continuer de diriger l'œuvre commune jusqu'au jour où des talens originaux prendraient librement leur essor. Celui qui écrit ces lignes fut invité à expliquer au public la portée de cette tentative, à en donner du moins le commentaire patriotique et moral, car, en ce qui concerne la langue même des écrivains provençaux, il était trop peu qualifié pour en parler avec compétence; il traça donc une introduction qui essayait en même temps d'être un programme, une exhortation, une sorte d'engagement pour la direction à suivre, et ce n'est pas là un des moins précieux souvenirs de sa vie littéraire. Ainsi parut en 1852 le volume intitulé *li Prouvençalo*.

Parmi les jeunes chanteurs qui se pressaient autour de M. Roumanille, le maître en avait remarqué un qui se nommait Frédéric Mistral. Il était âgé alors de vingt et un ans. Paysan, fils de paysans, Frédéric Mistral avait été *dans les colléges*, comme disent les bonnes gens de la campagne; à cette date, il était bachelier ès-lettres, et, s'il n'avait pas encore terminé son droit, il s'en fallait de bien peu. *Les colléges* ne lui avaient pas fait oublier ses premiers maîtres; il était bien l'enfant du sillon, l'élève des laboureurs et le compagnon des pâtres. Quand les chants de Joseph Roumanille réveillèrent la poésie provençale de son engourdissement séculaire, la Belle au bois dormant prit bien des aspects différens selon les foyers qu'elle visitait. Ce fut une poésie rustique, une poésie franche et robuste qui éclata sur les lèvres de Frédéric Mistral. Il eut l'ambition d'écrire les géorgiques de son pays. Virgile, Homère, Hésiode, s'associaient dans sa pensée aux scènes qui avaient enchanté

son enfance. Il retrouvait sans efforts la tradition des âges primitifs. Quelques pièces dispersées çà et là, tantôt de belles imitations virgiliennes, tantôt des peintures directement inspirées de la nature provençale, furent ses premiers essais. Plusieurs de ces hardies ébauches parurent dans le recueil dont nous parlions tout à l'heure. Telles sont par exemple les strophes si neuves sur le furieux vent de la vallée du Rhône.

« Écoutez-le : quelle tempête! Où va-t-il et d'où vient-il? Tu es pour nous un vrai fléau, et pourtant nous t'aimons, roi des vents! Grâce à toi, dans nos veines circule incessamment un sang plus vif, et quand tu es là chassant le Rhône en souverain, à coups de fouet tu nous remues si l'été veut nous énerver.

« ... Taisez-vous, vents de la mer, vent de la tramontane, vent de Narbonne, vous qui, pour tordre un brin d'osier, êtes forcés de vous donner au diable! Dieu vous fit, molles brises, pour caresser le bouton des fleurs; le mistral, il le créa pour bercer les chênes, les grands arbres enfans des monts, et aussi pour en être la hache. »

Dès l'insertion de ces pages dans le recueil des *Provençales*, on pouvait signaler chez le jeune poète l'ambition de mêler à la grâce naturelle de la langue du midi la vigueur d'une littérature plus mâle. Personne, disions-nous, ne regrette plus que lui la mollesse d'idées et de style qui a été si fatale au génie de ses aïeux. Il ne renonce pas à l'élégance, mais quel sentiment hardi de la réalité, quelle énergie redoutable dans ses peintures! Soit qu'il chante la *Belle d'août* et qu'avec une grâce funèbre il associe toute la nature éplorée aux malheurs de son héroïne, — soit que, dans l'étrange pièce intitulée *Amarun*, il attaque le débauché, le secoue, le flagelle, et l'enferme, épouvanté, au fond du sépulcre infect, — soit que, devant un épi de folle avoine, son ironie vengeresse châtie l'oisiveté insolente, toujours il y a chez lui une pensée généreuse, une imagination agreste, un langage imprégné des plus franches odeurs du terroir. S'il nous était permis de nous citer nous-mêmes, nous rappellerions quel pronostic nous avait inspiré dès 1852 la vigueur de ces premières ébauches. C'est alors que nous disions avec confiance : « Ce qui a pu être pour d'autres une simple farandole est pour lui une chose grave. Il est un de ceux qui ont pris le plus à cœur la restauration du pur langage d'autrefois. Si cette école s'organise avec suite et produit d'heureux fruits, ce sera en grande partie à M. Frédéric Mistral qu'en reviendra l'honneur. »

Il serait bien superflu de rappeler avec quel éclat les deux poèmes de *Mireille* et de *Calendal*, le premier surtout, justifièrent ces pressentimens. On pouvait attendre beaucoup du jeune maître-chanteur

sans concevoir des espérances si hautes. Un vrai poète était né, un poète dont la littérature française devait s'honorer autant que la littérature provençale. Il y eut là pourtant une déviation fâcheuse. Je ne parle pas des conditions nouvelles imposées désormais à cette littérature du sol natal. Que l'inspiration familière si pieusement fondée par M. Joseph Roumanille se trouvât transportée en face du grand public, que les triomphes du dehors pussent coûter quelque chose à la sincérité de la pensée première, en un mot que le point de départ si touchant, si modeste de cette restauration de la langue natale fût exposé bientôt à quelque dédain de la part des poètes enivrés de bravos, c'était là un danger assurément, mais un danger dont il fallait bien prendre son parti, puisqu'il tenait au succès même de l'entreprise commune. Non, ce n'est point de cela que je parle, quand je signale à propos de *Mireille* le premier symptôme d'une déviation regrettable. Ce symptôme, bien fait pour alarmer les plus sincères amis de la poésie nouvelle, c'est l'espèce de fièvre qui éclatait dans la préface du poème. L'auteur de cette belle épopée rustique ne s'était pas contenté de rajeunir sa langue aux sources pures, de reconstituer le vieil idiome avec le savoir du critique et l'inspiration de l'artiste; exalté par son œuvre, il osait mettre la langue provençale restaurée au-dessus de la langue française, si bien qu'on pouvait se demander s'il ne mettait pas aussi la petite patrie au-dessus de la grande.

J'étais un de ceux que cette déclaration de guerre à notre langue nationale offusqua le plus vivement; je la relevai ici même. Sans marchander les éloges à ces grandes scènes de nature et de passion qui font la beauté de *Mireille*, je demandai compte à M. Mistral de ses étranges doctrines. Autant j'admirais le poète, autant je réprouvais le critique. A ses affirmations altières, j'opposais l'invincible autorité des faits. La langue française sacrifiée à la langue provençale! Un pareil débat pouvait convenir au moyen âge, aux premiers siècles du moyen âge, alors que l'idiome du nord, n'étant pas encore soutenu par des œuvres immortelles, voyait s'épanouir au soleil sa brillante sœur du midi. Nos vieux siècles, je le veux bien, — le XIIe, le XIe surtout, — n'auraient pas été surpris de ces prétentions-là; il est impossible au XIXe de s'y arrêter un seul instant. Quoi! après tant de victoires, après tant de courses triomphantes dans tous les domaines de l'esprit, la langue qui a grandi de saint Bernard à Mirabeau, de Joinville à Guizot, de Turold à Lamartine, une langue si agile, si forte, si pleine, la langue du moyen âge et de la renaissance, la langue du XVIIe et du XVIIIe siècle, la langue assouplie encore de nos jours par les révolutions de la poésie et de la critique, une telle langue serait tenue en échec

par un idiome qui depuis six cents ans a disparu du champ de bataille des idées et qui, réduit aux choses de la vie commune, n'a pu être, comme l'autre, mille fois trempé et retrempé dans la fournaise! Je rappelais à M. Mistral la lettre que Voltaire, en un débat du même genre, avait écrite à un apologiste trop enthousiaste du parler italien, M. Deodati de Tovazzi. Je lui rappelais avec quelle verve André Chénier, dans un de ses poèmes, avait développé les argumens de Voltaire. Il y avait même tel et tel vers, dans la vive apostrophe de Chénier, qui semblaient directement à l'adresse de M. Mistral; le poétique novateur de la fin du dernier siècle ne permettait pas qu'on accusât dans une préface l'indigence de notre langue, et quand il s'agissait de venger ce bel idiome, sa colère ne ménageait rien. Sans se rendre à toutes nos raisons, M. Mistral sentit qu'il faisait fausse route. Avec ces franches natures, il n'est rien de tel que de parler franc. C'était le moment où Lamartine le comparait à Homère, où d'autres, qui n'avaient pas les mêmes excuses, s'exprimaient sur le même ton, sans tact, sans mesure, brouillant les choses entrevues de trop loin et ne soupçonnant pas quels intérêts se trouvaient en jeu. L'auteur de *Mireille* ne prit pas le change, il nous écrivit loyalement : « Vous avez secoué le faux clinquant de mon succès pour n'en laisser briller que l'or pur. » Et dès la seconde édition de *Mireille* la préface disparut.

Cependant ce succès de *Mireille*, soutenu bientôt par la publication d'un autre grand poème, *Calendal*, œuvre d'imagination et d'art, pleine de tableaux hardis et de sentimens héroïques, mettait en toute lumière la nouvelle poésie provençale. Les jeunes maîtres-chanteurs, si empressés déjà au premier appel de M. Roumanille, accouraient toujours plus nombreux. Au premier rang, comme un troisième chef, s'était placé M. Théodore Aubanel, l'auteur du *Neuf thermidor*, du *Massacre des innocens* et de *la Grenade entr'ouverte*. Nous ne citerons pas les autres, de peur de ne pas être complétement juste, c'est au public particulier du terroir de marquer les rangs et les distances. Disons seulement que, depuis le premier jour, cette poésie n'a jamais chômé, qu'elle n'a manqué à aucune fête du pays, qu'un almanach populaire très gai, très joyeux, très sensé, y forme désormais une vraie bibliothèque à l'usage du peuple des campagnes, et que l'éditeur de cette petite revue annuelle, M. Roumanille lui-même, pourrait bien quelquefois répéter en souriant les mots de Pline le Jeune : *magnum proventum poetarum annus hic attulit.*

Au milieu de ce travail, qui rappelait par instans le bourdonnement d'une ruche, il y avait parfois de bien touchans épisodes. Peu de temps après la publication de *Calendal*, des Espagnols chassés

de leur pays par la guerre civile vinrent se réfugier dans Avignon. L'un d'eux, Catalan d'origine, avait précisément essayé de faire dans sa contrée natale ce que MM. Roumanille, Mistral, Aubanel, faisaient si vaillamment au pays d'Arles et du comtat. Catalogne, Provence, c'étaient des sœurs autrefois, c'étaient du moins des compagnes d'enfance issues du même sang et parlant le même langage. L'homme que le hasard des révolutions envoyait ainsi aux bords du Rhône pour y renouer des liens rompus depuis des siècles était don Victor Balaguer, orateur et poète, qui a joué un rôle dans les cortès d'Espagne, qui est même devenu ministre sous un des gouvernemens nés de la révolution de 1868. Vous devinez la joie du poète catalan quand une circonstance fortuite le rapprocha des poètes provençaux. Une œuvre pareille avait cimenté d'avance leur amitié. Dès le premier mot, on se reconnut. Il lui sembla qu'une patrie nouvelle lui souriait. Plus tard, lorsque les événemens permirent à Victor Balaguer de repasser les Pyrénées, ses amis de Catalogne tinrent à honneur, non-seulement de remercier les Provençaux de l'accueil fait à leur compatriote, mais de célébrer ensemble leur fraternité reconquise. Ils chargèrent une main habile de ciseler une coupe d'argent qui fût le symbole de cette poétique alliance. Représentez-vous une coupe de forme antique dont le support est une tige de palmier. Autour de la tige se dressent deux jeunes filles à la taille élancée, au visage souriant, que désignent d'une façon assez claire des armoiries finement sculptées; on reconnaît la Catalogne et la Provence. A la base sont inscrits deux vers de don Balaguer, et deux vers de M. Frédéric Mistral. Sur les parois, dans un cartouche où s'enlacent des lauriers, se lisent les mots suivans en langue catalane : *Record ofert per patricis catalans als felibres provenzals per la hospitatat donata al poeta catala Victor Balaguer, 1867*. La coupe fut envoyée aux poètes provençaux, non pas à un seul, mais à tous, à tous les chanteurs, à tous les *félibres;* c'est un terme de la vieille langue de notre midi, qui répond assez bien à celui de maître ès-arts, et que nos chanteurs avaient adopté depuis peu. A qui devait être confiée la garde du précieux écrin? Évidemment au fondateur de l'école, au fils du jardinier de Saint-Rémy. Quand de fraternelles agapes réunissent les félibres, M. Roumanille n'oublie pas la coupe des Catalans, qui passe de mains en mains au milieu des chants de joie. Le plus beau de ces chants est celui que M. Mistral a composé, chant devenu populaire en Provence et que je retrouve dans *les Iles d'or :*

« Provençaux, voici la coupe qui nous vient des Catalans, tour à tour buvons ensemble le vin pur de notre cru. Coupe sainte et débordante,

verse à pleins bords, verse à flots les enthousiasmes et l'énergie des forts!

« D'un ancien peuple fier et libre, nous sommes peut-être la fin, et si les félibres tombent, tombera notre nation. Coupe sainte et débordante, verse à pleins bords, verse à flots les enthousiasmes et l'énergie des forts!

« D'une race qui regerme, peut-être sommes-nous les premiers jets; de la patrie peut-être nous sommes les piliers et les chefs. Coupe sainte et débordante, verse à pleins bords, verse à flots les enthousiasmes et l'énergie des forts!

« Verse-nous les espérances et les rêves de la jeunesse, le souvenir du passé et la foi dans l'an qui vient. Coupe sainte et débordante, verse à pleins bords, verse à flots les enthousiasmes et l'énergie des forts!

« Verse-nous la connaissance du vrai comme du beau, et les hautes jouissances qui se rient de la tombe. Coupe sainte et débordante, verse à pleins bords, verse à flots les enthousiasmes et l'énergie des forts!

« Verse-nous la poésie pour chanter tout ce qui vit, car c'est elle l'ambroisie qui transforme l'homme en Dieu. Coupe sainte et débordante, verse à pleins bords, verse à flots les enthousiasmes et l'énergie des forts!

« Pour la gloire du pays, vous enfin, nos complices, Catalans, de loin, ô frères, tous ensemble communions! Coupe sainte et débordante, verse à pleins bords, verse à flots les enthousiasmes et l'énergie des forts! »

Il y avait bien dans ces strophes viriles certains mots qui ne sonnaient pas très juste à nos oreilles. On pouvait craindre des méprises funestes chez les auditeurs qu'enivrait cette espèce de marseillaise provençale. Plusieurs estimaient que tel passage éveillait trop l'idée d'une patrie distincte, d'une patrie séparée. Comment douter pourtant des sentimens du poète, quand on le voyait, en ces mêmes années et dans une pièce adressée aux mêmes poètes catalans *ses complices,* faire cette déclaration : « Nous, les Provençaux, flamme unanime, nous sommes de la grande France, franchement et loyalement; vous, les Catalans, bien volontiers vous êtes de la magnanime Espagne? » Comment douter du poète qui, après avoir rappelé avec regrets l'ancienne vie autonome de sa contrée natale, expliquait si nettement les transformations nécessaires, bien plus, les transformations bienfaisantes : « A la mer doit tomber le ruisseau... Des perfides froidures de l'équinoxe le blé serré se préserve mieux; et les petits vaisseaux pour naviguer en sûreté, quand l'onde est noire et l'air obscur, doivent naviguer de conserve... Il est bon d'être nombre, il est beau de s'appeler les enfans de la

France, et, quand on a parlé, de voir courir sur les peuples un esprit de vie nouvelle. » Assurément, l'homme qui parlait de la sorte ne devait pas être soupçonné de vouloir affaiblir chez ses compatriotes de Provence le sentiment de la grande patrie. Bref, en dépit de certaines paroles dont on aurait voulu atténuer l'accent, il était impossible de voir dans l'épisode des Catalans autre chose qu'une aventure, touchante image de ces mouvemens d'expansion, de ces ardeurs de sympathie qui appartiennent si profondément au génie de notre France.

L'aventure eut des suites dont la poésie provençale n'eut qu'à se féliciter. Au printemps de 1868, la ville de Barcelone devait célébrer ses jeux floraux. Les poètes catalans organisateurs de la fête y invitèrent leurs frères des contrées du Rhône. Plusieurs d'entre eux, M. Mistral en tête, répondirent à cet appel, et l'abbaye du Montserrat vit arriver sur ses hautes cimes une légion de pèlerins enthousiastes comme elle n'en avait pas connu depuis le XIIIe siècle. Un savant même, un des maîtres de la philologie et de la critique érudite, M. Paul Meyer, s'était joint à M. Mistral et à ses amis, heureux de retrouver au grand soleil toutes vives, toutes radieuses, maintes choses qu'il a disputées si vaillamment à la poussière des manuscrits. La même année, au mois de septembre, la Provence reçut à son tour les représentans littéraires de la Catalogne. Saint-Rémy, la jolie petite ville des Alpilles, d'où est sortie la renaissance provençale, avait été choisie pour centre de la fête. On s'y souvient encore de ces journées d'enthousiasme. Ce n'était pas seulement une réunion de lettrés qui échangent des complimens et des toasts, c'était une solennité populaire. L'église y était associée comme dans les cérémonies du moyen âge. Les cloches sonnaient, les hautbois chantaient, les tambourins mettaient tout ce monde en liesse. Avignon et Arles continuèrent la réception poétique, donnant chacune à la fête un caractère particulier. Sur la rive droite du Rhône, au-delà de Villeneuve-lèz-Avignon, dans ce pittoresque vallon du chêne vert, d'où l'on domine un si splendide pays, la villa Séménow entendit par un soir de septembre des *sirventes* et des *canzones* répétés au loin par les échos. C'est là que M. Mistral lut pour la première fois son poème du *Tambour d'Arcole* que nous avons traduit et publié ici même quelques semaines plus tard (1). Quelles fêtes aussi dans les arènes d'Arles ! Et quels entretiens aux Aliscamps ! On sait que le souvenir du Dante, évoqué par un vers de la *Divine Comédie,* plane sur l'austère allée au mi-

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 novembre 1868, les pages qui portent ce titre : *Un Mot sur la fête internationale de Saint-Rémy de Provence.*

lieu des tombes romaines. Toutes ces choses, rattachées à la visite des Catalans, forment un brillant épisode dans l'histoire de la nouvelle poésie provençale.

Puis vinrent les institutions littéraires, concours et congrès, les premiers très sagement établis puisqu'il s'agit de donner une direction à la recrue annuelle des jeunes écrivains, les autres beaucoup moins heureux, à mon avis, car ils tendent à faire oublier deux choses, dont il faut conserver le souvenir comme une sauvegarde. Quelles sont ces deux choses? Le sentiment d'où est née cette poésie nouvelle et le but qu'elle doit poursuivre. Quand je vois la philologie érudite, la philologie ambitieuse et contentieuse, chercher à s'emparer de ces poétiques domaines, j'éprouve quelques inquiétudes. Fût-elle représentée par les plus estimables savans, elle me fait peur. J'aperçois ici deux dangers très différens pour l'école des félibres, le danger du pédantisme et le danger de l'infatuation. Certes que des savans étrangers s'occupent de la langue de MM. Roumanille et Mistral, qu'un professeur de l'université d'Helsingfors annonce pour son cours de cette année une explication grammaticale du second chant de *Miréio*, qu'en Allemagne, en Finlande, en Suède, l'idiome renouvelé de la Provence soit étudié avec amour, on ne peut que se réjouir d'une telle victoire. Pareillement il est tout naturel que nos philologues ne restent pas indifférens au réveil d'une langue qui a précédé la langue française, qui produisait déjà des poèmes alors que sa sœur du nord balbutiait, qui du IXe siècle au XIIIe a donné tant de preuves de souplesse et de grâce. Fauriel a fait un cours en Sorbonne sur l'ancienne poésie provençale, M. Paul Meyer a complété par ses recherches personnelles les travaux de son illustre devancier, il y a une chaire au Collége de France pour la langue française du moyen âge, il y a une école tout entière, et une vaillante école, où s'enseigne tout ce qui intéresse nos vieilles chartes du nord et du midi; pourquoi l'idiome séculaire, rajeuni de nos jours par les félibres, ne serait-il pas l'objet d'études attentives et précises? Rien de plus juste, et pourtant on est toujours tenté de dire aux disciples de M. Roumanille : Prenez garde! à chacun son lot et sa peine. La tâche du philologue n'est pas la tâche du poète. Que vous êtes-vous proposé, enfans du comtat et du pays d'Arles? Vous avez eu le dessein de créer une littérature honnête, virile, sérieuse et joyeuse tout ensemble, qui remplaçât pour vos mères, pour vos femmes et vos enfans les écrits misérables nés d'une langue avilie. Que veulent au contraire ceux qui s'appliquent autour de vous à l'étude un peu tumultuaire de ce département des langues romanes? Ils veulent des textes quels qu'ils soient. Ils fouillent partout sans choix, sans art, et tout ce qu'ils rencontrent

ils le ramassent. Les choses que vous avez résolu de condamner à l'oubli reparaissent au jour par les soins de ces maladroits auxiliaires. Suscités par vous, ils travaillent contre vous. Voilà votre premier péril, si vous n'êtes sur vos gardes, le danger du prosaïsme et de la vulgarité. Il y en a un second d'un autre ordre : à force de vous entendre dire en des congrès solennels que vous avez retrouvé une langue et ressuscité une nation, vous finirez peut-être par céder aux tentations décevantes. Il ne faudrait pas qu'une certaine infatuation littéraire vous entraînât à perdre de vue la grande communauté nationale. Ce fut souvent votre écueil, défiez-vous!

On le voit donc par ce résumé fidèle, l'histoire de la poésie provençale au XIXe siècle présentait à la fois des efforts très dignes de sympathie et des symptômes un peu inquiétans. Le grand intérêt du recueil de vers que vient de publier M. Frédéric Mistral, c'est que le poète, sans y prétendre et sans blâmer personne, le plus simplement et le plus naturellement du monde, ramène l'entreprise commune en ses justes limites.

Les pages qui avaient un instant déparé *Mireille* en 1859, c'étaient les pages altières de la préface, c'est la préface au contraire qui seize ans plus tard fait la principale beauté des *Iles d'or*. Voyez quelle simplicité, quelle droiture, quelle largeur d'inspiration! voyez aussi quelles leçons se dégagent de ces confidences loyales! Les jeunes générations oubliaient peu à peu le point de départ du *félibrige;* c'est Mistral lui-même qui leur rappelle ces touchantes origines. Nous sommes fils de paysans, dit-il, et quand nous écrivons la langue du pays nous écrivons pour nos frères. Les aînés doivent assistance aux plus jeunes; si nous sommes plus lettrés, il est juste que nos études profitent à notre langue natale, et par elle à ceux qui nous liront. La poésie que nous avons créée n'a pas d'autre raison d'être. Tel est évidemment le sens de ces pages si simples, si mâles, où le poète nous raconte sa première enfance et l'éducation de son esprit :

« Je suis né à Maillane en 1830, le beau jour de Notre-Dame de septembre. Maillane est un village du pays d'Arles comptant une quinzaine de cents âmes, et situé au centre d'une vaste plaine barrée au midi par les Alpilles bleues.

« Mes parens habitaient la campagne et exploitaient eux-mêmes leur bien patrimonial. Mon père, qui était veuf de sa première femme, avait cinquante-cinq ans lorsqu'il se remaria, et je suis le fruit de ce second lit. Mon pauvre père, — je l'ai perdu en 1855 dans ses quatre-vingt-quatre ans, — était ce qu'on appelle un homme du vieux temps. Voici comment il avait fait la connaissance de ma mère : Une année, à la

Saint-Jean, maître François Mistral était au milieu de ses blés qu'une troupe de moissonneurs abattaient à la faucille. Des essaims de glaneuses suivaient les ouvriers et ramassaient les épis qui échappaient au râteau. Maître François, mon père, remarqua une belle fille qui restait en arrière, comme si elle eût eu honte de glaner comme les autres. Il s'approcha d'elle et lui dit : — Mignonne, de qui es-tu? quel est ton nom? — La jeune fille répondit : — Je suis la fille d'Étienne Poulinet, le maire de Maillane; mon nom est Délaïde. — Comment, dit mon père, la fille de Poulinet, qui est le maire de Maillane, va glaner! — Maître, répliqua-t-elle, nous sommes une nombreuse famille, six filles et deux garçons, et notre père, quoiqu'il ait assez de biens, comme vous savez, quand nous lui demandons de quoi nous attifer, nous répond : « Mes fillettes, si vous voulez de la parure, gagnez-en. » Voilà pourquoi je suis venue glaner. — Six mois après cette rencontre, qui rappelle l'antiqne scène de Ruth et de Booz, le bon maître François demanda Délaïde à maître Poulinet, et je suis né de ce mariage.

« Mon enfance première se passa donc à la ferme, en compagnie des laboureurs, des faucheurs et des pâtres. Je me souviens toujours de ce temps avec délices, comme le pauvre Adam devait se souvenir du paradis terrestre.

« Chaque saison renouvelait la série des travaux. Le labour, les semailles, la tonte, la fauche, les vers à soie, les moissons, le dépicage, les vendanges et la cueillette des olives, déployaient à ma vue les actes majestueux de la vie rustique éternellement dure, mais éternellement honnête, salubre, indépendante et calme.

« Tout un peuple de serviteurs, d'hommes loués au mois, de journaliers, allait et venait dans les terres du *mas,* avec la houe ou le râteau ou bien la fourche sur l'épaule, et travaillant toujours avec des gestes nobles comme dans les peintures de Léopold Robert. Mon vénérable père les dominait tous, par la taille, par le sens, comme aussi par la noblesse. C'était un grand et beau vieillard, digne dans son langage, ferme dans son commandement, bienveillant au pauvre monde, rude pour lui seul. »

On retrouve ici le type de ces hautes figures agrestes qui tiennent si bien leur place dans *Mireille,* maître Ambroise, le pauvre vannier de Valabrègue, et maître Ramon, le riche fermier du *mas* des Micocoules. Ce n'est pourtant pas là ce qui me frappe le plus en ce moment et en cet endroit; il est évident, et j'en félicite le poète, qu'il a voulu surtout faire reparaître le public particulier auquel s'adresse la nouvelle poésie provençale. Comme le fils du jardinier de Saint-Rémy est devenu prosateur et poète pour donner à sa mère des livres qu'elle pût lire, le fils du fermier de Maillane

écrivait ses premiers chants pour réjouir le cœur de ce grand vieillard. On a pu en douter autrefois, on n'en doutera plus désormais; M. Frédéric Mistral, tout en faisant œuvre d'artiste, songeait aussi bien que Roumanille aux gens illettrés de son pays, et c'est très sincèrement qu'il écrivait, au début de *Mireille :* « Je ne chante que pour les pâtres et les gens des *mas.* »

Car cantan que per vautre, o pastre et gent di mas!

Si l'élan du poète et la curiosité du styliste l'entraînaient parfois au-delà de ses frontières, il n'en était pas moins, comme M. Roumanille, fidèle à sa tâche particulière et à son domaine propre. Je suis charmé, quant à moi, de voir avec quelle précision il affirme aujourd'hui ces choses, marquant ainsi le devoir de tous et le rappelant à chacun.

Voici encore une autre leçon, non moins opportune et non moins vive. On dit que, dans l'effervescence du *félibrige*, de jeunes téméraires ont oublié le respect des vieilles croyances, que, par crainte de paraître trop attachés aux traditions, ils ont pris certaines allures peu conformes à la pensée du fondateur, enfin qu'un esprit légèrement sceptique et railleur s'est insinué çà et là. Ce n'est rien encore, c'est un symptôme pourtant, et un symptôme qu'on ne doit pas dédaigner sous le soleil des pays rouges. Si la nouvelle poésie provençale n'est pas consacrée à l'entretien des vieilles mœurs, elle n'a plus ni âme, ni principe, ni raison d'être, elle n'est rien. Toute sa force est dans le sentiment d'où elle est sortie. Il appartenait à M. Frédéric Mistral de donner cet avertissement à ses confrères, et c'est pour cela, je n'en saurais douter, qu'il a tracé cette fière image de son vieux père. Écoutez-le parler, le bon fermier de Maillane; ce n'était pas un homme qui méconnût son temps, il ne maudissait pas les changemens nécessaires, il avait servi la France aux heures les plus sombres de notre histoire; mais, chrétien loyal et confiant, au-dessus des ruines d'ici-bas, il apercevait toujours la religion des ancêtres.

« Engagé volontaire pour défendre la France pendant la révolution, il se plaisait le soir à raconter ses vieilles guerres. Sous la terreur, il avait creusé un souterrain pour cacher les suspects, et, tant qu'avaient duré les discordes civiles, il avait abrité les proscrits fugitifs, de quelque parti qu'ils fussent.

« Au plus mauvais de ce temps-là, il avait été requis pour transporter du blé à Paris où régnait la famine. C'était dans l'intervalle où l'on avait tué le roi. La France épouvantée était dans la consternation. En retournant un jour d'hiver à travers la Bourgogne, avec une pluie

froide qui lui battait le visage, et de la fange sur les routes jusqu'au moyeu des roues, il rencontra, nous disait-il, un charretier de son pays. Les deux compatriotes se tendirent la main, et mon père, prenant la parole : — Tiens ! où vas-tu, voisin, par ce temps diabolique? — Citoyen, répliqua l'autre, je vais à Paris porter les saints et les cloches. — Mon père devint pâle, les larmes lui jaillirent, et, ôtant son chapeau devant les saints de son pays et les cloches de son église qu'il rencontrait là sur une route de Bourgogne : — Ah ! maudit ! lui fit-il, crois-tu qu'à ton retour on te nommera pour cela représentant du peuple?

« Le fondeur de saints courba la tête de honte, et, reniant son Dieu, il fit tirer ses bêtes.

« Mon père, je vous le dirai, avait une foi profonde. Le soir, en été comme en hiver, il faisait à haute voix la prière pour tous, et puis, quand les veillées devenaient longues, il lisait l'Évangile à ses enfans et domestiques. Fidèle aux vieux usages, il célébrait avec pompe la fête de Noël, et, lorsque pieusement il avait béni la bûche, il nous parlait des ancêtres, il louait leurs actions et il priait pour eux. Lui, quelque temps qu'il fît, était toujours content; et si parfois il entendait les gens se plaindre, soit des vents tempêtueux, soit des pluies torrentielles : — Bonnes gens, leur disait-il, celui qui est là-haut sait fort bien ce qu'il fait comme aussi ce qu'il nous faut.

« ... Il fit la mort d'un patriarche. Après qu'il eut reçu les derniers sacremens, toute la maisonnée nous pleurions autour du lit. — Mes enfans, nous dit-il, pourquoi pleurer? Moi, je m'en vais et je rends grâce à Dieu pour tout ce que je lui dois : ma longue vie et mon labeur qui a été béni. — Ensuite il m'appela et me dit : — Frédéric, quel temps fait-il? — Il pleut, mon père, répondis-je. — Eh bien! dit-il, s'il pleut, il fait beau temps pour les semailles. — Et il rendit son âme à Dieu. »

Cette simple et mâle figure, si franchement dessinée, va devenir populaire au pays des Alpilles. On parlera dans les *mas* du fermier de Maillane. J'espère surtout que ces pages serviront de guide aux jeunes continuateurs de la renaissance provençale et les empêcheront de s'égarer. « Voilà, dit M. Frédéric Mistral, l'homme fort, naturel et doux auprès duquel j'ai passé mon enfance. » C'est comme s'il disait : « Voilà mon maître, il m'a enseigné la langue que je parle et la poésie qui m'enchante. » M. Roumanille avait exprimé les mêmes sentimens, il est bon que M. Mistral les exprime à son tour avec l'autorité due à ses grandes idylles épiques. Si on a tenté parfois de séparer les deux poètes, l'un plus simple, plus enraciné dans le sillon natal, l'autre plus hardi, plus fier et dont la voix dépasse les horizons de la Provence, on ne l'essaiera plus désormais.

L'auteur modeste des *oubreto* voit aujourd'hui son inspiration et ses principes confirmés par l'auteur de *Mireille*. J'insiste, car je sens très vivement combien cette poésie, pour ne pas dévier, a besoin de se rattacher sans cesse à ses origines. M. Mistral commence à le sentir de même et je ne saurais douter du sentiment qui l'anime lorsque dans cette préface du recueil des *Iles d'or* il rend un si touchant hommage à M. Joseph Roumanille. Il faut citer encore, ces confidences intimes sont précieuses à recueillir :

« Un événement d'importance majeure, non-seulement pour moi, mais pour notre renaissance, vient se placer ici. C'était en 1845, au pensionnat où j'étais, un jeune homme de Saint-Rémy ayant nom Roumanille entra comme professeur. Étant voisins de terres, — Maillane et Saint-Rémy sont du même canton, — et nos familles se connaissant de longue date, nous fûmes bientôt camarades. Roumanille, déjà piqué par l'abeille provençale, recueillait en ce temps-là son livre des *Pâquerettes*. A peine m'eut-il montré dans leur nouvauté printanière ces gentilles fleurs de pré, qu'un beau tressaillement s'empara de mon être et je m'écriai : — Voilà l'aube que mon âme attendait pour s'éveiller à la lumière! — J'avais bien jusque-là lu quelque peu de provençal, mais j'étais ennuyé de voir que notre langue était toujours employée en manière de dérision. Il est vrai que j'ignorais encore les fiers poèmes de Jasmin. Roumanille le premier, sur la rive du Rhône, chantait dignement dans une forme simple et fraîche tous les sentimens du cœur. Donc nous nous embrassâmes et fîmes amitié sous une étoile si heureuse que depuis trente ans nous marchons de compagnie, sans que notre affection ou notre zèle se soient ralentis jamais. Embrasés tous deux du désir de relever le parler de nos mères, nous étudiâmes ensemble les vieux livres provençaux, et nous nous proposâmes de restaurer la langue selon ses traditions et ses caractères nationaux, — ce qui s'est accompli de nos jours avec l'aide et le vouloir de nos frères les félibres. »

La préface des *Iles d'or* n'est donc pas seulement un recueil de confidences intimes, c'est une sorte de manifeste; il y a là, pour qui sait lire, des leçons excellentes et qui viennent fort à point. J'en dirai autant du livre même. Il renferme les mémoires poétiques de l'auteur, les pièces qu'il a écrites au jour le jour depuis vingt-cinq ans, chansons et sirventes, rêves et plaintes, toasts, saluts, cantiques, du milieu desquels se détachent trois poèmes d'une beauté rare, mais en même temps le drapeau de *la grande France*, comme dit M. Mistral, s'y déploie noblement avec ce crêpe noir que nos désastres de 1870 ont noué au sommet de la hampe.

Les trois poèmes sont *la Fin du moissonneur, la Princesse Clé-*

mence et *le Tambour d'Arcole*. Je les nomme dans l'ordre chronologique. *La Fin du moissonneur*, écrite en 1853 et dédiée à M. Mignet, est un tragique tableau où se heurtent les brûlans rayons et les ombres sinistres. Des moissonneurs sont à l'œuvre par un ardent soleil de juin. Jamais on n'a vu pareille Saint-Jean d'été; la terre est comme chauffée à blanc et un vent de feu courbe les blés. Pas une journée à perdre, pas une heure. A la tête de la troupe est un pauvre vieillard qui, avec plus de zèle que de force, avec plus d'ardeur que de solidité, entraîne ses jeunes compagnons. Tout à coup, comme une flèche embrasée, un rayon du midi l'a touché au front, il trébuche, il chancelle; le gars vigoureux qui le suit, aveuglé lui-même par le soleil, avance toujours et frappe, suivant le rhythme puissant qui conduit son bras et son arme. Hélas! ce n'est pas une rangée d'épis qui tombe sous le tranchant du fer, c'est un homme. Aussitôt on crie, on accourt, les lieuses de javelles s'empressent autour du blessé, ce sont des pleurs, des lamentations; mais lui, qui va mourir, il les console, puis il regarde le ciel et se recommande à monseigneur saint Jean, patron des moissonneurs. « O monseigneur saint Jean, souvenez-vous de moi! souvenez-vous de mon coin d'oliviers dans la montagne, veillez sur ma fille, consolez ma femme, élevez mon fils. Si parfois j'ai murmuré, pardonnez-moi. La faucille, quand elle rencontre un caillou, crie, elle aussi. O monseigneur saint Jean, l'ami de Dieu, patron des moissonneurs, père des pauvres gens, dans votre paradis, souvenez-vous de moi! » Sa figure devient toute pâle, ses yeux fixes semblent regarder le soleil, le vieux moissonneur est mort. Muets, sombres, la faucille en main, les autres se sont remis à moissonner en toute hâte, car un mistral de flamme secouait les épis.

La Princesse Clémence, composée en 1863, nous transporte dans un monde tout différent. Un moine du XVIe siècle a raconté en ses chroniques une scène des plus singulières. Il prétend qu'un roi de France, de la branche des Valois, ayant ouï vanter comme une merveille de grâce une jeune princesse de la maison de Provence, résolut de la demander en mariage. Il se trouvait par malheur que le père de la jeune fille était boiteux. Le roi de France, est-il dit, n'était qu'un balourd, et véritablement, si l'histoire est fidèle, ce balourd montra bien (est-ce le moine qui parle? est-ce le poète?) « que bassesse niche parfois dans le cœur des plus grands. » L'infirmité du père de la belle le mettait en souci. La princesse Clémence n'avait-elle pas aussi quelque défaut dissimulé avec soin qui, révélé plus tard, détruirait sa beauté? Suivant le vieux dicton, un enfant court le risque de ressembler à ses parens par le pied ou par l'épaule. Que diraient les Anglais, si les enfans de la reine de

France allaient être boiteux, bossus, manchots ou bègues? Il exigea donc que la jeune fille se montrât sans voile à ses ambassadeurs. L'histoire est scabreuse; le vieux moine l'avait contée avec une parfaite candeur, M. Mistral en a tiré un récit poétique aussi chaste que hardi. Elle est charmante, la fière héroïne, et certes elle ne permet à personne de honteuses pensées, quand, après avoir rougi d'abord aux premières paroles de l'ambassadeur, elle estime à si haut prix la couronne qui lui est offerte. « Que pour ce dernier voile m'ait défailli la couronne de France, ah! fit-elle, on ne le dira pas. » Le nuage léger se déchire, « et Vénus Arlésienne apparaît comme le jour au sommet des montagnes. » Le poète ajoute, d'après le vieil historien, que toute la Provence battit des mains à l'héroïque et superbe Clémence, « car point ne songe à mal qui ne fait mal. »

C'est un vrai tour de force que d'avoir raconté une aussi étrange histoire sans que la poésie ni la chasteté aient eu à y retrancher un mot. J'aime encore mieux pourtant le poème si original intitulé *le Tambour d'Arcole*. Suivant une tradition du midi, le tambour qui battit la charge au pont d'Arcole et ramena nos soldats ébranlés était un enfant de la Provence. M. Mistral s'inspire de ce souvenir. D'abord en quelques traits rapides il montre la révolution, un monde qui se forme, une France nouvelle qui se lève, les fils du nord et du midi, de l'est et de l'ouest, tous camarades sous les trois couleurs, tous faisant fermenter dans la même cuve le vin de la mère-patrie. C'est là le premier chant ou le prologue. Le second, c'est la bataille. Foudroyés par la canonnade, les soldats de la république hésitent un instant devant le pont d'Arcole. Vainement Bonaparte, l'épée dans une main, le drapeau dans l'autre, s'élance et crie : « Grenadiers, en avant! » les plus braves sont découragés. Écoutez pourtant cet appel du tambour; ah! voilà des mains qui ne tremblent point. Qui donc les tient, ces baguettes-là? Un enfant de troupe perdu dans la fournaise. Ici le style sent la poudre, les strophes sonnent la charge, comme l'instrument du héros inconnu, le petit Étienne, né à Cadenet, aux bords de la Durance :

« Effaré, l'âme en fête, battant, battant le rappel, il court se mettre à la tête devant le général.

« Ce n'est qu'une fauvette, pauvret! mais son tambour terrible parle, et parle de liberté, d'honneur;

« En colère, en furie, il parle des vieillards, des fils, il parle de la patrie et fait dresser les cheveux.

« Et beaux jouvenceaux qui sanglotent et pleurent soudain, et vieux soldats qui grognent sous leurs catogans,

« Battant, battant la charge, ensemble il les fait bondir, il les pousse, il les lance pêle-mêle, interdits :

« Dans la sombre bordée qui tonne sur le pont l'armée s'engouffre en désordre, toute de front;

« Avec le sang qui fume, les cris, les râles, la poudre qui s'allume, la mort, le tourbillon,

« Au chant de *la Marseillaise,* au chant de la liberté, par l'armée française le pont est emporté. »

Après cette heure terrible, le gars héroïque eut sa part de succès ; le général Bonaparte lui donna devant toute l'armée deux baguettes d'honneur faites d'ivoire et d'or; son nom était dans toutes les bouches; on le citait partout comme un modèle; mais ces bruits-là passent vite en des années qui valent des siècles. Le lendemain, le surlendemain, la victoire s'est-elle souvenue de lui? Tous les compagnons du grand capitaine ont fait leur chemin. Les voilà ducs, princes, maréchaux, rois. Le pauvre tambour, qu'est-il devenu? Il est gros-jean comme devant. Il vieillit sous le harnais, vétéran inconnu; il vieillit triste et seul au régiment, car, si les recrues remplacent les recrues, les nouveaux camarades n'ont guère souci des anciens. Un jour donc qu'il se promenait dans Paris, couvert de cicatrices, perclus, les cheveux blanchis, tout son jeune temps lui repassa devant les yeux, les marches, les batailles, les triomphes, la journée d'Arcole, son tambour faisant parler l'âme irritée de la patrie, puis l'oubli, la vieillesse amère, la résignation et le dégoût. Ah! se dit-il, qu'est-ce que la gloire? Une décoration vaine. Qu'il eût mieux valu pour lui rester sur les bords de la Durance, bêcher tranquillement la terre, prendre femme, avoir des enfans, habiter son nid dans la paix de Dieu! Tout en rêvant ainsi, il arrive sur la place du Panthéon, où le fronton de David venait d'être découvert. « Eh! tambour, lui crie un passant, regarde donc; celui qui est là-haut, l'as-tu vu? » Le vieillard lève les yeux et aperçoit le jeune soldat, avec son tambour en bandoulière, battant la charge auprès de son général. « Alors, ivre de sa folie première, en se voyant si haut, en plein relief, sur les ans, sur les nues, sur les orages, dans la gloire, l'azur et le soleil, il sentit en son cœur un doux gonflement et raide mort tomba sur le carreau. »

Qui donc prétendait que M. Frédéric Mistral était moins Français que Provençal? On ne chante pas ainsi nos souvenirs, on ne prononce pas, comme il le fait, le nom des Provençaux qui ont illustré la France, quand on met la petite patrie au-dessus de la grande. Il faut l'entendre, en toute occasion, citer avec orgueil les noms de ses glorieux compatriotes, de ceux qui ont travaillé, chacun selon

son génie, à la grande unité nationale, Massillon et Vauvenargues, Mirabeau et le bailli de Suffren, et M. Thiers, et M. Mignet. Si des sentimens peu français, à ce qu'on assure, ont été exprimés çà et là dans les congrès du félibrige, s'il est vrai qu'en 1870 je ne sais quelles idées de séparation aient germé comme des plantes vénéneuses en quelques têtes malsaines, enfin, plus près de nous encore, si, aux fêtes du centenaire de Pétrarque, en 1874, le nom de la France, dit-on, n'a pas retenti une seule fois, ce n'est pas M. Frédéric Mistral qui peut redouter à ce sujet les reproches de sa conscience.

J'en ai pour sûr garant le *Psaume de la pénitence*, une des plus belles pièces du recueil, adressée à la mémoire d'un de ses amis, M. Jules Foureau, botaniste lyonnais, tué au combat de Nuits à l'âge de vingt-six ans. Seigneur, dit le poète, tu nous frappes d'épouvantables coups; par le fer des barbares tu nous haches comme les épis, tu nous tords comme l'osier; par la guerre et la discorde, tu brises notre orgueil et nous forces à confesser nos fautes. Puis après le tableau de nos désastres, commence la litanie des confessions : Seigneur! nous avons mal agi, nous avons rejeté nos vieilles mœurs, nous avons répudié nos traditions, nous avons renié notre Dieu, nous avons foulé aux pieds le respect. Enfin, la confession terminée, éclate la clameur suppliante :

« Seigneur, au nom de tant de braves qui sont partis sans défaillir, et valeureux, dociles et graves, sont tombés dans les combats;

« Seigneur, au nom de tant de mères qui pour leurs fils vont prier Dieu, et qui, ni l'an prochain, hélas! ni l'autre année, ne les reverront;

« Seigneur, au nom de tant de femmes qui ont au sein un petit enfant, et qui, pauvrettes! de leurs larmes mouillent la terre et le drap de leurs lits;

« Seigneur, au nom des pauvres gens, au nom des forts, au nom des morts, qui auront péri pour la patrie, pour leur devoir et pour leur foi!

« Seigneur, pour tant de revers, pour tant de pleurs et de douleurs, pour tant de villes ravagées, pour tant de sang vaillant et sain!

« Seigneur, pour tant d'adversités, de massacres, d'incendies, pour tant de deuil sur notre France, pour tant d'outrages sur notre front;

« Seigneur, désarme ta justice! Jette un regard ici-bas, écoute les cris des mourans et des blessés! »

Malheureusement nous sommes obligés de nous arrêter, les dernières strophes gâteraient ce patriotique élan. Pourquoi M. Mistral,

après avoir si bien parlé de la désolation commune, finit-il par faire bon marché des épreuves que Paris subissait alors avec tant de courage et de dignité? La pièce est datée du mois de novembre 1870. Ce n'était pas le moment de faire une part dans ses supplications, et d'abandonner la grande ville, comme une maudite, aux vengeances de Dieu. Il y a là une page que je voudrais déchirer. Paris, dans les souffrances du siége, a forcé le respect de l'Europe; en parler à cette date comme en parle M. Mistral, c'est manquer à la poésie autant qu'au patriotisme. Que l'auteur des *Iles d'or* se le rappelle une fois pour toutes; s'il veut servir efficacement la cause de la poésie provençale, il fera bien de répéter souvent, comme dans les vers cités plus haut, ces mots si doux à prononcer : *notre France.*

Tel est précisément l'intérêt de ce nouveau recueil. Une faute échappée à l'entraînement du poète ne nous fera pas méconnaître la profonde inspiration de son œuvre. La préface est un avertissement pour les félibres, les poèmes principaux leur seront un modèle. Je félicite cordialement M. Frédéric Mistral d'avoir rappelé à ses jeunes disciples, à quelques-uns même de ses confrères, quelles furent les origines de ce mouvement poétique, quel en est le sens, quelle en est la portée, et de leur avoir expliqué en même temps ce que vaut par-dessus tout l'unité tutélaire de la patrie. Si l'intention dont nous prenons acte n'est pas également marquée à toutes les pages du livre, elle brille dans les meilleures et en relève la beauté.

Un mérite particulier de ces avertissemens, c'est leur caractère d'opportunité; il devenait de plus en plus nécessaire de calmer les têtes folles. On remarquait chez les plus forts des symptômes inquiétans, et les censeurs les plus autorisés avaient besoin d'être censurés à leur tour. Il y a trois mois à peine, l'écrivain qui est incontestablement, après MM. Roumanille et Mistral, le troisième chef de la poésie provençale renouvelée, M. Théodore Aubanel, adressait aussi des admonitions à un nombreux auditoire. C'était aux fêtes de Forcalquier, dans une cérémonie où la poésie s'associait à la religion. Les paroles de M. Aubanel, très nobles parfois, expriment çà et là des choses excellentes, mais seulement quand il se livre à des exhortations littéraires; or, parmi les conseils qui doivent être donnés à la nouvelle littérature provençale, le plus urgent à mon avis est le conseil patriotique, conseil de sagesse et de bon sens. C'est fort bien de condamner les vers conçus en mauvais français et déguisés en mauvais provençal, indigne mascarade, parodie des deux langues. C'est fort bien de protester contre tout soupçon d'idée séparatiste, mais au moment même où l'on fait cette déclaration, pourquoi se donner un démenti à soi-même en écri-

vant des phrases comme celles-ci : « Écoutez, ô gouvernans! si hauts et puissans que vous soyez, sachez que la langue provençale est bien au-dessus de vous! Sachez que nous sommes un grand peuple et qu'il n'est plus temps de nous mépriser! Trente départemens parlent notre langue; d'une mer à l'autre mer, des Pyrénées aux Alpes, des landes de la Crau aux plaines du Limousin, le même amour fait battre notre poitrine, l'amour de la terre natale et de la langue maternelle. Sachez que vous arrêterez plutôt le mistral quand il souffle et la Durance quand elle déborde que la langue provençale dans son triomphe. Sachez que vous serez tombés depuis longtemps, alors que le Provençal toujours jeune parlera encore de vous avec pitié (1)! »

Voilà le délire qui commence. Il y a là d'ailleurs autant d'erreurs que de mots. M. Aubanel devrait se rappeler que la division des dialectes a été une cause d'affaiblissement et de ruine pour l'ancienne littérature provençale; où est donc aujourd'hui, d'une mer à l'autre mer et du Limousin à la Crau, l'unité de langage dont il est si fier? Il faut cultiver honnêtement son jardin et ne pas prétendre ainsi d'un trait de plume conquérir trente départemens qui ne veulent pas être conquis. Au contraire, c'est par tout le pays, c'est du midi au nord et de l'est à l'ouest, que règne dans le langage comme en toute chose l'unité nationale indestructible. Ah! qu'il vaut mieux répéter avec M. Frédéric Mistral, sans aucune arrière-pensée : « Nous sommes de la grande France, franchement et loyalement! » ou bien encore : « Il est bon d'être nombre, il est bon d'appartenir à une grande race, et, quand elle a parlé, de sentir passer sur les peuples un souffle de vie nouvelle! » De quelle langue a-t-il dit cela? De la langue qui nous est commune à tous.

Je veux en rester sur ces dernières paroles avec M. Frédéric Mistral. Ses lecteurs les plus sympathiques ont vu là un engagement. Qu'ils y demeurent fidèles lui et ses amis; leur inspiration même y gagnera. Écrire modestement pour le foyer intime, se rattacher fortement au foyer commun, voilà en deux mots quel doit être leur programme : bouche provençale et cœur français. C'est alors qu'ils habiteront vraiment ces îles d'or signalées par le poète, humbles îles, humbles terres qu'illuminent parfois des rayons magnifiques et d'où l'on ne perd jamais de vue les rivages et le drapeau de la France.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

(1) Voyez *Discours de Teodor Aubanel président di Jo flourau tengu dins la vilo coumtalo de Fourcauquié pèr li festo de Nosto-Damo de Prouvènco (11-12-13-14 de setèmbre 1875)*, in-8°, Avignon.

LE DERNIER INCIDENT

DU PROCÈS ARNIM

Pro nihilo, Vorgeschichte des Arnim'schen Processes, erstes Heft. Verlags-Magazin, Zurich 1876.

Un conservateur prussien, domicilié, paraît-il, à Potsdam et dont on n'a pas encore découvert le nom, vient d'entreprendre la défense du comte Arnim. Il a baptisé son apologie du titre de *Pro nihilo,* parce qu'il se proposait de réduire à néant les inculpations dont on a chargé l'ex-ambassadeur d'Allemagne à Paris et de faire annuler par le tribunal de l'opinion le jugement qui l'a frappé. Tout porte à croire qu'il s'était assuré au préalable l'assentiment et l'aveu du principal intéressé. Il a obtenu de lui la communication de quelques documens confidentiels demeurés inconnus jusqu'à ce jour; quelques-unes de ces pièces méritent de figurer à côté des célèbres dépêches et des mémorables rapports qui avaient été lus au cours du procès, et qu'une indiscrétion calculée a mis sous les yeux de toute l'Europe. L'avocat très subtil, très véhément et très anonyme qui vient d'entrer en campagne et s'est efforcé de démontrer qu'il n'y a plus de juges à Berlin, a-t-il servi efficacement la cause de son client? a-t-il réussi à dissiper les préventions dont le comte Arnim était l'objet? En lisant le *Pro nihilo,* les adversaires du spirituel ambassadeur ont-ils été émus de pitié ou atteints d'un secret remords? Il n'y a pas d'apparence, et l'apologiste visait à un autre but. Il n'ignorait pas que l'humilité d'un recours en grâce et un acte solennel de contrition auraient pu seuls attendrir des juges qui ne passent pas pour être enclins à l'attendrissement, et s'il est vrai que la contrition parfaite consiste, au dire des théologiens, « en une douleur

et une détestation des péchés commis, jointe à la volonté de n'en plus commettre, » il savait que le condamné n'était point contrit, que jamais il ne se déciderait à s'écrier dans la plénitude de son cœur : *Delicta juventutis meæ ne memineris, Domine!* Aussi le mystérieux inconnu de Potsdam n'a-t-il pas cherché à désarmer des rancunes qui ne rentrent pas facilement leurs griffes, il s'est occupé plutôt de les troubler dans la jouissance de leur triomphe. Sa brochure ressemble moins à un plaidoyer qu'à un réquisitoire, et pourrait bien être une œuvre de vengeance.

S'il en est ainsi, l'auteur du *Pro nihilo* n'a pas manqué son but. Les révélations plus ou moins canoniques que renferme son factum ont été jugées non-seulement désagréables, mais compromettantes et dangereuses. L'événement l'a prouvé. Le *Pro nihilo* a été saisi à Berlin par ordre du ministère public, parce qu'il contient « des offenses et des calomnies répétées contre le chancelier de l'empire et le ministère des affaires étrangères. » Deux jours plus tard, le journal officiel de l'empire complétait cette déclaration en ajoutant que la saisie « avait été ordonnée en première ligne à raison d'offenses à la personne de sa majesté l'empereur. » Il est possible que ces offenses à la personne de l'empereur n'aient été découvertes qu'après coup, il est possible qu'on les ait trouvées parce qu'on les cherchait; mais il est hors de doute que l'inconnu de Potsdam s'est tout permis, qu'il a lâché la bride à sa plume, qu'il a divulgué le secret de certaines confidences, qu'il a tout sacrifié au désir de brouiller les cartes. Les personnages les plus considérables et même les plus augustes sont mis en scène par lui avec une liberté dont ils ont le droit de se plaindre. Sans s'inquiéter des démentis qu'il était certain de s'attirer, il rapporte qu'un jour à Ems, dans l'épanchement d'une conversation intime, le ministre de l'intérieur, M. le comte Eulenburg, se permit de prononcer un jugement défavorable sur la politique ecclésiastique du chancelier de l'empire d'Allemagne. Il rapporte aussi que, le 1er septembre 1873, le comte Arnim, ayant obtenu audience de l'empereur Guillaume, eut la joie de lui entendre dire « que la rancune était le trait dominant du caractère de M. de Bismarck, qu'il était triste de constater cette faiblesse chez un homme à qui on devait tant, que son humeur rancunière avait déjà enlevé au service de l'état bien des hommes de mérite, M. de Goltz, M. de Thiele, M. Savigny, M. d'Usedom, M. Werther : — c'est maintenant votre tour, » aurait ajouté l'empereur.

Le même jour, paraît-il, le comte Arnim, déjà gravement malade, s'étant présenté chez M. de Bismarck, celui-ci, « se pâmant d'aise de se trouver en si bonne santé, ouvrit l'entretien sur un ton blessant de compatissante hauteur. » Le comte lui ayant demandé pour quel motif il le persécutait avec tant d'acharnement, le chancelier de l'empire lui répondit « par un torrent de reproches préparés d'avance, comme le

prouvaient les documens rassemblés sur sa table, » et il s'écria : « C'est moi qui suis le persécuté. Depuis huit mois, depuis un an, vous m'attaquez dans ma santé et dans mon repos. Vous conspirez avec l'impératrice, et vous n'aurez pas de relâche avant que vous ayez pris ma place. » Plus circonspect que son défenseur, plus soucieux des conséquences, le comte Arnim a éprouvé le besoin de couper court aux suppositions fâcheuses qu'a fait naître un tel récit. Par une lettre adressée de Vevey au *Times*, il a déclaré solennellement que, pendant toute la durée de son ambassade à Paris, il n'a jamais eu aucune conversation religieuse ni politique avec l'impératrice d'Allemagne, que s'il lui a écrit, c'est de son propre mouvement, et que jamais elle ne lui a répondu. « J'ignore entièrement, ajoute-t-il, sur quels faits a pu se fonder M. de Bismarck pour me dire ce qu'il m'a dit à ce sujet. » Cependant nous ne voyons pas qu'il reproche au conservateur de Potsdam la témérité de ses propos, qui étaient de nature à déchaîner les vents et à soulever en haut lieu de redoutables tempêtes. N'a-t-il plus rien à perdre, qu'il prenne si facilement son parti de tout risquer? Ou se flatte-t-il de l'espoir que la brochure *Pro nihilo*, comme l'ont prétendu quelques feuilles allemandes, « portera un coup au prince de Bismarck et que l'avenir le prouvera? » Au lieu de mettre le ministère public en campagne, peut-être M. de Bismarck eût-il été mieux inspiré en rassurant les inquiétudes excessives de quelques-uns de ses amis, qui le croyaient menacé, et en leur répétant le mot d'Auguste à Tibère : « Gardez-vous de trop céder à l'ardeur de votre âge et de vous fâcher du mal qu'on dit de moi; il doit nous suffire qu'on ne puisse pas nous en faire. »

Selon toute apparence, le plaidoyer ou le réquisitoire du conservateur de Potsdam n'apportera pas un grand changement dans l'opinion qu'on s'était faite, pièces en main, de la conduite politique du comte Arnim et des incidens qui ont servi à la fois de motifs et de prétextes à sa mise en accusation. « Les hommes, disait Voltaire, sont en général comme les chiens qui hurlent, quand ils entendent de loin d'autres chiens hurler. » Il suffit que deux ou trois gros dogues donnent de la voix pour que l'écho réponde et pour que tous les roquets aboient, les uns parce qu'ils sont nés courtisans, d'autres parce qu'on les paie pour cela, d'autres enfin par un instinct machinal d'imitation. Cependant, lorsqu'éclata cette étrange collision qu'on appelle le procès Arnim et qui tiendra toujours sa place parmi les causes célèbres, il y avait en Europe beaucoup de gens disposés à donner tort au dogue et à s'intéresser à sa victime. Bon gré mal gré, ils ont fini par reconnaître que cette victime était en quelque mesure responsable de sa destinée, et que l'homme distingué, mais imprudent, qui pour son malheur a été ambassadeur d'Allemagne à Paris, avait pris avec ses fonctions des libertés que le droit public n'autorise pas, qu'il n'avait pas été un observateur assez scrupuleux des

vertus ou des convenances professionnelles. — « Il était prévenu, a dit M. Valfrey (1), d'avoir détourné des archives de sa mission un certain nombre de pièces qui étaient la propriété de l'état. La revendication de la chancellerie allemande sur ces pièces était, selon nous, absolument légitime. Pas une d'elles, croyons-nous, n'appartenait au comte Arnim, même les plus personnelles et les plus confidentielles. Notre droit public n'admet à cet égard ni distinction, ni équivoque, et devant des tribunaux français M. le comte Arnim n'eût pas été condamné seulement pour avoir troublé l'ordre public par ses détournemens, il l'eût été avant tout pour avoir fait sienne une propriété de l'état. »

Sur un autre point, l'auteur de la brochure *Pro nihilo* aura peine à modifier le sentiment général. On croira difficilement sur sa parole que le comte Arnim eut à l'égard de son chef hiérarchique une attitude toujours régulière et correcte, qu'il n'a pas profité de plus d'un incident pour lui faire une opposition sourde ou déclarée, et que M. de Bismarck n'avait pas raison de lui écrire à la date du 20 décembre 1872 : « Aucun département ne comporte aussi peu que celui de la politique étrangère une marche dirigée dans deux sens différens. Une telle manière d'agir me semblerait aussi dangereuse que dans une guerre un état de choses qui permettrait à un général de brigade et à un général de division de se guider d'après deux plans contradictoires. » Il lui écrivait encore, à la date du 19 juin 1873 : « Les tendances dont s'inspirent vos rapports depuis huit mois ne s'accordent point avec les conseils que je donne à sa majesté touchant notre politique en France, et l'assentiment que vous avez trouvé chez elle m'a empêché de soutenir efficacement M. Thiers. Partant, je me vois dans la nécessité de prendre à mon compte la responsabilité de cette faute politique et de la situation qui en est résultée, bien que je n'y sois pas moralement tenu après les efforts incessans que j'ai faits pour remonter le courant (2). »

A vrai dire, le conservateur anonyme se fait fort de démontrer que les doléances et les imputations de M. de Bismarck n'étaient point fondées; mais il n'a pu dissimuler la gravité des dissentimens qui s'étaient produits entre Berlin et la rue de Lille, et qui autorisaient le chancelier de l'empire à solliciter auprès de l'empereur le rappel du comte Arnim. Il demandait instamment ce rappel, mais il se heurtait contre d'invincibles résistances. C'est dans les questions de personnes qu'il a le plus souvent essuyé de pénibles échecs, et il doit dépenser une notable partie de ses forces à obtenir les destitutions qu'il juge nécessaires au salut de l'état. Comme on l'a dit, c'est surtout le cas « lorsqu'il s'agit

(1) *Le Procès d'Arnim*, recueil complet des documens politiques et autres pièces produites à l'audience publique, traduit de l'allemand, introduction de M. J. Valfrey, p. VII.

(2) *Pro nihilo*, p. 32.

d'hommes à qui l'empereur a depuis longtemps accordé sa confiance, son estime, voire ses sympathies particulières. » Et c'est ainsi que la guerre entre la rue de Lille et la Wilhelmsstrasse a pu durer deux ans; on travaillait par la sape de part et d'autre, on éventait les mines de l'ennemi par des contre-mines. Croirons-nous, ainsi que l'affirme l'auteur de la brochure, que M. de Bismarck recourait à tous les moyens pour mettre l'ambassadeur dans une situation impossible, et pour annihiler son influence? Croirons-nous qu'il employait des agens secrets pour prévenir le gouvernement français contre celui qui représentait l'Allemagne à Paris? Croirons-nous qu'un de ces agens fut chargé de répéter à M. le duc Decazes ce mot du vindicatif chancelier : « Il faut que le duc Decazes soit bien jeune pour se livrer à des épanchemens vis-à-vis d'Arnim! » Cette histoire est riche en enseignemens. Elle prouve que, quoi qu'on en dise, il y a encore des juges à Berlin, puisque le comte Arnim, accusé de haute trahison, n'a été condamné que pour un délit de droit commun. Elle prouve que le régime parlementaire a du bon, puisqu'il permet à un premier ministre de révoquer un fonctionnaire sans se croire obligé de le perdre. Elle prouve encore que l'homme le plus puissant ne peut pas tout ce qu'il veut, et que les souveraines grandeurs ont leurs croix cachées. Elle prouve enfin que le pays de la discipline a ses indisciplinés, qui étonnent le monde par la ténacité de leurs résistances, et que le pays de la discrétion produit des brochures d'une prodigieuse indiscrétion.

L'opinion bien arrêtée du conservateur de Potsdam est qu'en frappant le comte Arnim M. de Bismarck n'a point eu en vue l'intérêt de l'état ni le rétablissement de la discipline dans la conduite de la politique étrangère de l'empire, mais qu'il a consulté seulement ses inquiétudes, ses animosités, qu'il a voulu se défaire d'un homme qui lui était désagréable et qu'il jugeait dangereux. « Il est naturel de haïr son héritier, surtout quand on le soupçonne d'être impatient, » lisons-nous dans la brochure. Le comte Arnim était-il un homme aussi dangereux que le pensait le chancelier? Le conservateur anonyme ne nous fournit à ce sujet que des informations insuffisantes, obscures, souvent contradictoires. On dirait qu'il craint de diminuer le rival de M. de Bismarck en le justifiant trop, et qu'en racontant le passé il s'occupe de réserver les éventualités possibles de l'avenir. Toutefois, si nous en jugeons par certains passages de son plaidoyer, nous pourrions croire qu'il a été fait beaucoup de bruit pour rien, que M. de Bismarck n'a couru aucun danger sérieux, que son imagination est une lunette aux verres grossissans, et qu'il voit des affaires d'état dans ses moindres contrariétés personnelles. L'auteur du *Pro nihilo* rapporte qu'au début de l'affaire Duchesne le comte Arnim, persuadé que le cas n'était pas digne d'attirer longtemps l'attention du chancelier de l'empire, s'abstint cependant de rien insi-

nuer dans ce sens. Il craignait que le chancelier ne lui adressât le même reproche que don Quichotte avait coutume de faire à Sancho Pansa, à savoir « qu'il ne se connaissait pas en matière d'aventures. » — « Nous éprouvons quelque surprise, est-il dit ailleurs dans la brochure, quand nous voyons un éléphant se servir du même instrument pour soulever des quintaux et pour ramasser à terre des aiguilles. Le prince de Bismarck ne procède pas autrement; mais pour l'éléphant, qui a le sens rassis et peu d'imagination, l'aiguille n'est qu'une aiguille. Pour le chancelier de l'empire, elle est un instrument meurtrier, trempé dans le poison. On nous a montré nombre de ces aiguilles qui ont excité les nerfs malades du chancelier, et qui ont eu sur la constellation politique plus d'influence que maint coup de canon, — l'aiguille Duchesne, l'aiguille de la *Presse* de Vienne, les aiguilles Gerlach, Windthorst, Lasker, Virchow, *e tutti quanti.* »

Serait-il vrai qu'on ne dispute dans la Wilhelmsstrasse que sur des pointes d'aiguilles ou sur des têtes d'épingles? Il est permis d'en douter. Ce n'est un mystère pour personne que M. de Bismarck a beaucoup d'ennemis très sérieux, qu'à la cour comme à la ville de hautes influences lui ont souvent été contraires, qu'à l'exemple du loup de la fable il a tout gagné à la pointe de l'épée, et qu'au lendemain de la guerre franco-allemande il a eu besoin de toute son énergie pour mettre sa situation à l'abri des surprises et des cabales. L'occasion parut bonne aux gens qui ne l'aiment pas pour rapporter à l'armée et à ses chefs toute la gloire des événemens et pour déclarer d'un ton leste qu'il n'y a pas d'hommes nécessaires. Le chancelier de l'empire a déjoué les mauvaises intentions de ses ennemis par une de ces manœuvres hardies qu'il exécute avec autant d'habileté que de résolution. Après avoir passé près de dix ans à batailler contre le parlement, à pratiquer le système « de gouverner avec les minorités, » changeant tout à coup de tactique, il a cherché dans le parlement son point d'appui. Il s'est fait du *Reichstag* un camp fortifié, d'où il peut braver toutes les cabales. Il a rompu ses anciennes alliances, il a renouvelé sa clientèle, il est devenu le patron des nationaux-libéraux. Certes il n'entendait pas leur accorder cette extension des libertés parlementaires qu'ils réclament. Il n'a eu garde d'adopter leurs principes, mais en soulevant la question religieuse il a satisfait leurs passions, et il savait que lorsqu'on donne contentement aux passions des hommes, ils deviennent plus coulans sur les principes, qu'ils sacrifient facilement leur liberté à leur fanatisme, et que les nationaux-libéraux feraient les plus grandes concessions à celui qui seul pouvait mener à bonne fin une campagne contre Rome. Quand le parti fait mine de regimber contre les compromis qu'on lui impose, quand il menace de ne pas voter l'impôt sur les valeurs de bourse ou sur la bière et les articles additionnels au code pénal, le bruit court que M. de Bis-

marck songe à traiter avec le Vatican ou à renouer avec les conservateurs. On entend dire qu'il a eu à Varzin de longs entretiens avec M. Wagener, qu'après un dîner il s'est exprimé fort durement sur le compte de M. Lasker, et que dans un cercle intime il a traité d'absurdes les lois de mai. C'est ainsi qu'il entretient chez ses nouveaux amis de salutaires inquiétudes; mais depuis longtemps les conservateurs ne peuvent plus se faire d'illusions. Ils savent combien il serait difficile à M. de Bismarck de se passer des nationaux-libéraux et aux nationaux-libéraux de se passer de M. de Bismarck.

Si ce ménage est souvent troublé par des dissensions, par des aigreurs, par des reproches, par des méfiances, par de méprisantes hauteurs, les brouilleries momentanées n'aboutiront point à un divorce. Que dans cette persuasion les conservateurs prussiens aient compulsé avec soin la liste de tous les hommes politiques de l'Allemagne pour tâcher d'y découvrir le successeur prédestiné de l'homme nécessaire, la chose est hors de doute. Que dans le temps ils aient jeté les yeux sur l'ambassadeur d'Allemagne à Paris, qui était recommandé à leur choix par son ambition et ses talens bien connus, nous ne pouvons non plus en douter, et la brochure en fait foi. Elle nous apprend à ce sujet un détail piquant. Bien que le comte Arnim se défiât de M. le baron de Holstein, bien qu'il le soupçonnât de correspondre avec M. de Bismarck, il ne put se tenir de lui faire lire une lettre qu'il avait reçue de Berlin et dans laquelle il était désigné comme l'héritier présomptif du chancelier de l'empire. De quelles étourderies ne sont pas capables les gens d'esprit! et avec quelle rigueur la fortune les leur fait expier! En poursuivant à toute outrance l'audacieux qui rêvait de le supplanter, en l'accablant de tout le poids de ses implacables ressentimens, M. de Bismarck n'a pas voulu seulement se venger, il a voulu faire un exemple. L'exemple a été terrible, et il a été profitable. Bien des fiertés se sont assouplies, bien des inimitiés invétérées ont désarmé. Aujourd'hui l'omnipotent ministre cueille des fleurs dans plus d'une terre longtemps infertile qui ne lui rapportait que des chardons; il récolte des sourires sur des bouches chagrines, qui lui avaient juré une haine immortelle, et quand il est à la cour, il peut dire comme le Dieu d'Israël : Ce peuple m'honore des lèvres, quoique son cœur soit loin de moi.

Ce qui a dû aider le comte Arnim à ne pas refuser le rôle périlleux qu'on lui destinait, c'est l'idée qu'il s'est faite de son redoutable rival. Si nous jugeons de ses sentimens par ceux de son défenseur, qui a reçu toutes ses confidences, il est disposé à croire qu'on a surfait le génie politique de M. de Bismarck, et qu'il n'est pas aussi difficile de le remplacer qu'on se le figure en Allemagne et ailleurs; il traite de fétichisme aveugle le culte qu'ont voué ses compatriotes à l'homme supérieur qu'il n'aime pas. Proudhon comparait Napoléon Ier, affolé par sa fortune, à

un astre « qui, poussé loin de son orbite, n'aperçoit plus sa route dans l'éblouissement de ses rayons et court au hasard à travers l'empyrée. » L'*alter ego* du comte Arnim compare le chancelier de l'empire tantôt à un soleil déraillé, tantôt « à un homme désagréable en selle sur un cheval emporté. » Il l'accuse de ne plus prendre conseil que des caprices de son humeur, de n'avoir plus d'autre règle de conduite que « les vérités de fantaisie qu'il décrète, » et qu'il fait propager « par les cosaques de la presse. » Il lui reproche de compromettre les conquêtes de l'Allemagne et le repos de l'Europe par une politique brouillonne et tracassière, « par son irritabilité nerveuse, que la nation allemande en famille trouve supportable et même charmante, » mais qui indispose les peuples étrangers. Il lui reproche encore de vouloir mêler tous les cabinets à sa querelle avec les catholiques et de n'y pas réussir. « Le prince de Bismarck, nous dit-il, condamne la politique d'intervention, et cependant il a entrepris de modifier les principes de gouvernement des autres pays quand ils ne répondent pas à ses visées personnelles. Il envoie et recommande à tout le monde sa recette contre l'église, même à ceux qui ne se sentent pas malades. Ses journaux la vantent à l'égal de la revalescière arabique. M. de Keudell la prône à M. Minghetti, le comte Münster la prêche à l'Angleterre étonnée. Le gouvernement français comme le gouvernement belge reçoivent des leçons touchant le sens de leurs lois pénales, et l'Autriche est accusée sous main de ne pas consommer une assez grande quantité de la revalescière de Varzin. » L'auteur du *Pro nihilo* se plaint aussi que dans sa politique intérieure M. de Bismarck use d'une méthode décousue et saccadée, « qu'on laisse une affaire cheminer pendant un certain temps, et qu'on s'enveloppe dans un profond silence, que tout à coup on entre en scène avec l'impétuosité de Percy, qu'on bouleverse tout ce qui a été fait, qu'on censure ce qu'on ne peut plus changer, et qu'on disparaît de nouveau comme une comète dans un incommensurable éloignement. » Nous avons entendu des Allemands se plaindre que M. de Bismarck s'était rendu trop inabordable, trop inaccessible, qu'il mettait entre les hommes et lui non-seulement la distance qui sépare Varzin de Berlin, mais la hauteur de son mépris et les profondeurs de son silence. Personne cependant ne s'était encore avisé, comme le comte Arnim ou son avocat, de comparer Varzin à Caprée et le chancelier de l'empire allemand à l'empereur Tibère. Personne ne s'avisera non plus de soutenir avec lui que le Richelieu de la Poméranie est redevable de tous ses succès aux complaisantes faveurs de la fortune, qui, à deux reprises, en 1863 et en 1870, l'a sauvé d'une situation désespérée. Qui pourrait prendre au sérieux ces peintures inspirées par la malignité ou par la jalousie? Les ennemis de Sylla pensaient déjà rabaisser sa gloire en vantant son bonheur, et Sylla les laissait dire; il n'était pas fâché qu'on vît dans les destins les

complices de son génie. Hélas! ce n'est pas tout de passer pour heureux, il faut savoir jouir de son bonheur, et pour n'en point jouir il suffit d'avoir des nerfs trop orageux, il suffit de ne pouvoir se défaire d'une mouche qui bourdonne et qui pique, ou de penser trop souvent à Kullmann. M. de Bismarck disait l'autre jour au *Reichstag* qu'un pfennig vaut un million pour l'homme qui ne l'a pas, et quel homme est assez heureux pour que le budget de son bonheur ne se balance pas par un déficit de quelques pfennigs au moins?

A mesure qu'on avance dans la lecture du *Pro nihilo*, on s'aperçoit que l'auteur s'est proposé avant tout d'établir un parallèle en forme entre deux personnages politiques, dont l'un lui est aussi cher que l'autre lui est odieux, et de démontrer à l'Europe abusée que le premier l'emporte infiniment sur le second en prévoyance et en sagacité. Le comte Arnim ou son avocat insinue que M. de Bismarck, quand il publie des documens, s'entend à trier les chiffons, qu'il se fait la part belle, qu'il met en lumière tout ce qui est à son honneur, qu'il garde sous le boisseau tout ce qui est propre à relever les autres. Nous avions inféré des pièces du procès que le comte Arnim est un Prussien de beaucoup d'esprit, mais qu'il a, comme tous les esprits trop vifs, le défaut de ne pas savoir douter. Observateur pénétrant des hommes et des choses, il a vu très juste en beaucoup d'occasions; mais il a l'imagination mobile, quelquefois un peu trouble, et, lui aussi, il a commis le péché qu'il reproche aux éléphans, et qui consiste à se servir d'une trompe pour ramasser une aiguille. Nous savons aussi que sa plume est fort bien taillée, que son style est rapide et épicé, qu'il possède tous les secrets de la cuisine littéraire, que quelques-unes de ses dépêches sont des mets du plus haut goût. Certain article qu'il fit insérer dans la *Gazette de Cologne* a prouvé jusqu'à l'évidence qu'il y a en lui l'étoffe d'un journaliste de premier ordre. Les nouveaux documens publiés dans le *Pro nihilo* nous confirment dans l'impression que nous avions déjà reçue. La pénétration naturelle de l'ex-ambassadeur à Paris se révèle une fois de plus dans son rapport du 27 mai 1873; il s'y inscrivait en faux contre les prophéties qui annonçaient une prochaine restauration. «C'est une opinion que je ne partage pas, écrivait-il; je crois plutôt que la république, c'est-à-dire un état politique sans empereur ni roi héréditaire, a aujourd'hui plus de chances de durée qu'auparavant.» On trouvera aussi des touches heureuses dans le rapport qu'il adressait le 8 juin de la même année à l'empereur Guillaume, pour lui rendre compte de sa première entrevue avec le maréchal de Mac-Mahon, à qui il avait présenté ses nouvelles lettres de créance: «Le maréchal était en uniforme; il me reçut debout, en présence de son ministre, et me congédia à la façon d'un souverain. J'ai vu peu de Français qui ressemblassent aussi peu à un Français que le duc de Magenta. Si l'assemblée

nationale et ses ministres ont cru posséder en lui une machine privée de volonté, ils pourront faire à cet égard des expériences désagréables. Peut-être les manières simples et sèches d'un homme qui ne discute pas sont-elles plus propres à gouverner les Français que tout l'esprit de son prédécesseur. » Nous lisons plus loin « que de bons soldats de cette trempe ont, dans les derniers temps de l'empire romain, arrêté pour quelques années la décadence croissante. » Toutefois le comte Arnim daignait reconnaître aux Français de la décadence certaines qualités qui ont du prix. « Il admirait leur probité, il était convaincu qu'ils feraient honneur à leurs engagemens, les ressources extraordinaires de la France lui étaient connues; il considérait l'exactitude des Français dans les questions d'argent, aussi bien dans les affaires privées que dans les affaires publiques, comme une des qualités dominantes de ce peuple, qui à cet égard n'est inférieur à aucun autre, mais qui au contraire est un modèle digne d'imitation. » Décidément les peuples dégénérés ont du bon, et il ne faut pas trop déprécier les vertus faisandées.

En fin de compte, sur quoi portaient les principaux dissentimens entre les deux hommes d'état qui semblaient se disputer la confiance de l'empereur Guillaume? Le rapport que nous venons de citer se termine par cet aphorisme : « pour nous, le meilleur gouvernement que puisse se donner la France est celui qui devra employer la plus grande partie de ses forces à combattre ses ennemis intérieurs. » Dans une dépêche célèbre, datée du 20 novembre 1872, M. de Bismarck avait écrit de son côté : « L'inimitié de la France nous oblige de désirer qu'elle reste faible. » Sur ce point de théorie, il régnait entre le chancelier et l'ambassadeur un parfait accord de sentimens; mais dans l'application de leur commun principe ils ne s'entendaient plus. Le comte Arnim estimait que la France, quelque gouvernement qu'elle se donnât, acquitterait l'indemnité de guerre jusqu'au dernier sou. M. de Bismarck ne partageait pas cette confiance, il était un créancier plus perplexe. Voyant dans les vaincus du jour de futurs ennemis, il ne pouvait oublier pourtant que ces ennemis étaient ses débiteurs, et, s'il désirait que leur gouvernement fût faible, il souhaitait aussi dans l'intérêt de ses créances que ce gouvernement se maintînt et jouît de quelque crédit en Europe. On doit des égards à ses débiteurs, il est impossible de ne pas les ménager un peu, de ne pas s'intéresser à leur santé; comme le disait Panurge : « devez-vous à quelqu'un, par icelui sera continuellement Dieu prié vous donner bonne, longue et heureuse vie; craignant sa dette perdre, toujours bien de vous dira en toute compagnie, toujours nouveaux créanciers vous acquerra, afin que vous fassiez versure et de terre d'autrui remplissiez son fossé. » Il paraissait à M. de Bismarck que l'homme éminent qui tenait alors les rênes garantissait mieux que personne à l'Allemagne le recouvrement de ses créances; il désirait lui

conserver la signature de la grande maison avec laquelle il était en relations d'affaires, et en toute compagnie il disait du bien de lui.

D'autre part, il était convaincu que la France républicaine ne faisait courir aucun danger aux monarchies de l'Europe, car pour lui qui disait république disait anarchie. Une république provisoire, mal assise et contestée lui semblait, entre tous les régimes que pût adopter la France, celui qui convenait le mieux aux intérêts allemands, d'abord parce qu'il le jugeait incapable de contracter des alliances sérieuses, ensuite parce qu'il lui savait gré de laisser la porte ouverte à la solution qu'il préférait, c'est-à-dire à une restauration bonapartiste. Il s'en est expliqué plus d'une fois. Dans sa dépêche du 12 mai 1872, il déclarait que « le parti bonapartiste était celui avec l'aide duquel on pourrait se flatter le plus raisonnablement d'établir des rapports tolérables entre l'Allemagne et la France, » à savoir de mettre la France dans la complète dépendance de l'Allemagne, et nous lisons dans la brochure *Pro nihilo* qu'au cours de l'entretien qu'il eut au mois de septembre 1873 avec le comte Arnim, il se plaignit, « avec quelque mélancolie, que l'empire eût perdu toutes ses chances. » Le comte Arnim au contraire pensait que la consolidation de la république en France pouvait devenir un danger pour les trônes, et il avait réussi, semble-t-il, à communiquer ses inquiétudes à l'empereur Guillaume. « M. de Bismarck, nous dit l'auteur de la brochure, condamnait ces inquiétudes comme peu politiques; il était heureux de ne les pas ressentir. On lui donnerait raison, s'il pouvait nous garantir qu'il n'y aura pas un jour en Allemagne un gouvernement faible et impopulaire à côté d'une république française florissante, respectée chez elle comme au dehors. C'est une éventualité qu'on se représente facilement et qui devient plus vraisemblable d'année en année, à mesure que la France se déshabitue davantage des traditions monarchiques. »

On ne peut trop s'étonner de l'usage vraiment étrange, pour ne rien dire de plus, que, sous l'impulsion de l'esprit de parti, certains journaux français ont prétendu faire des dissentimens de M. de Bismarck et du comte Arnim au sujet de la conspiration parlementaire du 24 mai. Les opinions de ces deux hommes d'état, occupés de se nuire l'un à l'autre, étaient-elles assez désintéressées pour être absolument sincères, et ne voit-on pas que chacun d'eux était en quête d'argumens *ad hominem?*

L'un soutient son oracle, et l'autre sa statue;
Chacun veut tout tirer à soi.

N'est-il pas permis de croire avec M. le baron de Holstein que, lorsque le comte Arnim se montrait favorable à une restauration monarchique, « cette politique devait avoir pour résultat de soulever la question qui

de lui ou de M. de Bismarck dirigerait plus tard les affaires de l'empire allemand? » Et quand de son côté M. de Bismarck se plaignait que le comte Arnim l'eût empêché de prêter main-forte à M. Thiers, n'est-il pas à présumer qu'il se préoccupait avant tout de grossir d'un grief de plus le dossier qu'il devait soumettre quelques mois plus tard à l'examen du ministère public? L'Évangile nous commande d'aimer nos ennemis, et ce précepte est prodigieusement difficile à pratiquer; s'il nous exhortait seulement à les admirer, toutes les fois qu'il sont admirables, cette morale serait mieux proportionnée à l'humaine faiblesse, — mais assurément aucune loi divine ne saurait nous obliger à tenir nos ennemis pour infaillibles. Admettons, en dépit des infaillibilistes de toute espèce et de toute couleur, qu'on peut se tromper à Varzin et dans la Wilhelmsstrasse comme on se trompe au Vatican.

Et vraiment qui ne s'est trompé sur le 24 mai? Il a déçu l'espoir de ceux qui l'ont fait et les conséquences n'en ont peut-être été appréciées sainement dès le premier jour que par celui contre qui il était fait. Le grand Frédéric a raconté qu'au début de la première guerre de Silésie, le prince d'Anhalt, furieux de n'avoir pas conçu le plan de la campagne, « prophétisait comme Jonas des malheurs qui n'arrivèrent ni à Ninive ni à la Prusse. » Ce même Frédéric nous enseigne qu'il y a bien de la vanité dans les espérances des hommes, « que les conjonctures les forcent souvent d'agir contre leur volonté, que le monde se gouverne par compère et par commère, que quelquefois, quand on a assez de données, on devine l'avenir, que souvent on s'y trompe. » M. de Bismarck se rapprochait de cette sage réserve lorsqu'il chargeait M. de Balan de rappeler au comte Arnim que, « quand il s'agit d'une nation aussi explosible que la France, l'avenir ne saurait être calculé. » Il arrive parfois aussi que les peuples explosibles deviennent tout à coup, pour quelque temps du moins, des peuples sages. Si leur sagesse se maintenait durant dix ans, cela suffirait pour dérouter les calculs, pour déranger les combinaisons des plus grands et des plus artificieux politiques, qui, à l'exemple de certain personnage d'une comédie contemporaine, s'écrieraient avec regret : « La France avait un volcan, et elle l'a laissé s'éteindre. »

G. VALBERT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 novembre 1875.

L'assemblée est décidément en train de songer à ses dernières dispositions. Tant qu'elle n'a vu que de loin cette inévitable fin dont elle restait toujours libre de fixer ou de retarder l'heure, elle s'est défendue des découragemens et des défaillances, elle a gardé la fermeté d'un pouvoir qui se sent nécessaire. Maintenant que ses momens sont comptés, elle ne voit pas sans un certain malaise ou sans une certaine mélancolie cette date fatale qui semble encore la troubler quand on la lui montre trop brusquement, qu'elle est bien néanmoins obligée de subir. Elle achève de vivre au milieu de la fatigue, des impatiences et des préoccupations qui l'envahissent, qui se font sentir dans tout ce qu'elle fait. L'assemblée, il est vrai, s'est tracé un ordre du jour qui ne laisserait pas de remplir quelques semaines, si elle persistait à discuter et à voter tout ce qu'elle a devant elle, la loi sur la presse, la loi sur l'administration de l'armée, les conventions relatives à la réforme judiciaire en Égypte, les concessions de chemins de fer; mais peut-elle se promettre d'épuiser cet ordre du jour dans les conditions extrêmes où elle se trouve? Ce sera déjà beaucoup si après la loi électorale elle parvient à compléter son testament par le vote de la loi sur la presse et par la nomination des 75 sénateurs inamovibles qu'elle s'est réservé le droit de léguer à la future haute chambre. La vérité est qu'obstinée à mourir comme elle a vécu, elle porte jusque dans ses derniers travaux l'esprit de parti, d'incohérence et de division qui a trop souvent fait son impuissance.

Qu'en sera-t-il de cette loi sur la presse que le gouvernement a proposée, que la commission s'occupe à remanier et à transformer? Évidemment on est dans une confusion complète, on ne s'entend pas même sur les mots; à force de subtilité et d'interprétations, on en vient à remettre en question l'organisation constitutionnelle, sous prétexte de batailler sur le principe du gouvernement. Ce que le ministère veut, la commission ne le veut pas, et il n'est point impossible que la

loi ne reste en chemin, que tout ne finisse par un vote qui laissera les choses telles qu'elles sont. Le gouvernement n'aura pas peut-être sa loi sur la presse, la commission est fort exposée à n'avoir pas la levée de l'état de siége, et en définitive il n'y aura rien de fait.

Qu'en sera-t-il aussi de cette nomination de sénateurs, qui doit être le dernier acte de l'assemblée? Ici il faut bien de toute nécessité arriver à un résultat. L'enfantement ne laisse pas toutefois d'être des plus laborieux, et ce serait même vraiment assez comique, si dans toutes ces combinaisons, dans tous ces jeux de stratégie auxquels on se livre, il ne s'agissait de la future représentation du pays. La difficulté est de faire entrer dans une liste tous ceux qui voudraient y être et de concilier des partis divisés par de violentes incompatibilités d'humeur. La diplomatie des plus habiles n'a pu réussir jusqu'à présent à trouver le moyen de contenter tout le monde, pas plus qu'à découvrir la proportion exacte des choix qui pourraient être attribués aux diverses fractions de l'assemblée. La droite peut-elle admettre la gauche, et ira-t-elle jusqu'à ne pas repousser entièrement l'union républicaine? La gauche de son côté admettra-t-elle la droite, et à quelle nuance de la droite s'arrêtera-t-elle? Fera-t-on une place aux partisans de l'appel au peuple et aux légitimistes extrêmes sans lesquels il sera malaisé d'avoir une majorité? C'est à qui passera la revue des noms et des prétentions. Les groupes se comptent, se démènent et font leurs conditions ou imposent des exclusions. Au milieu de la mêlée, le groupe Lavergne s'agite, allant tout affairé du centre droit au centre gauche, donnant raison à l'un sans donner tort à l'autre, brouillant ou renouant les fils de ses négociations; puis chaque matin on s'aperçoit que c'est un travail à recommencer. On se dit assez mélancoliquement que tout est incertain, qu'on arrivera peut-être avec bien des efforts jusqu'au cinquantième nom, mais qu'au-delà le hasard sera pour tout le monde; le scrutin ne sera plus que la loterie aux inamovibles, et c'est ainsi que se prépare l'élection des sénateurs dans une assemblée qui a eu le malheur de ne jamais savoir ou de ne jamais pouvoir ce qu'elle voulait, qui, après avoir vécu dans toutes les contradictions, a tenu à laisser jusque dans les chambres futures le témoignage posthume de ses divisions intimes. Heureusement l'assemblée ne se borne pas à ces distractions, et, en épluchant des sénateurs, elle finit non sans peine, non sans bien des discussions traînantes, par voter la loi électorale, dont la troisième lecture s'achève en ce moment, qui reste après tout la chose essentielle aujourd'hui, puisqu'elle est le prélude de la dissolution, le moyen d'arriver à la grande consultation populaire, devenue inévitable.

On ne peut pas dire que cette troisième lecture de la loi électorale, qui a rempli pourtant plus d'une semaine, ait été une discussion nouvelle de nature à changer sensiblement les conditions essentielles créées par la seconde lecture. Il est évident que les points principaux étaient

désormais acquis, que l'issue n'était plus douteuse. La lutte ne s'est pas moins ravivée au dernier moment, les questions sérieuses se sont reproduites, et une fois encore le scrutin de liste et le scrutin d'arrondissement se sont retrouvés en présence dans un duel qui n'a pas laissé d'être intéressant. Il ne s'agissait plus, il est vrai, de ramener au combat le système absolu du scrutin de liste, qui est resté l'autre jour sur le champ de bataille. C'était le tour des transactions et de la conciliation. On passait un peu condamnation sur le principe ou du moins on consentait à le voiler, à l'atténuer, et on se bornait à proposer des moyens intermédiaires. Bref, la diplomatie entrait en scène, et on offrait de traiter; mais la cause était perdue d'avance, elle avait été trop décidément jugée pour pouvoir se relever de la défaite qu'elle avait essuyée. La majorité qui avait prononcé ne pouvait que s'accroître, bien loin de se débander dans le feu d'un nouveau combat.

C'est justement ce qui est arrivé. Vainement M. Jozon et quelques membres de la gauche ont proposé de borner le scrutin de liste à cinq noms et de fractionner les départemens qui auraient plus de cinq députés à nommer. La proposition a échoué d'une façon assez éclatante; la majorité qui l'a repoussée n'a plus été seulement de 30 voix, comme à la seconde lecture, elle a cette fois dépassé 80 voix. Vainement un des hommes les plus distingués et les plus modestes de l'assemblée, M. Francisque Rive, est intervenu avec un amendement bien plus modéré encore, qui, en respectant le système de circonscription adopté, ne maintenait le scrutin de liste que dans les arrondissemens ayant une population de plus de 100,000 habitans. M. Rive n'a pas été plus heureux, il venait trop tard; son amendement n'a pas résisté à la verve sensée et impitoyable de M. Dufaure, qui l'a pulvérisé d'un mot, en montrant ce qu'il y avait d'étrange dans un système qui, sous prétexte de remédier aux inconvéniens des deux modes de scrutin, aurait pour résultat « d'affliger 238 arrondissemens des inconvéniens du scrutin uninominal et 131 arrondissemens des inconvéniens du scrutin de liste. » Après cela, l'amendement de M. Rive est resté enseveli sous les 80 voix de majorité qui avaient enterré l'amendement de M. Jozon. La question était évidemment tranchée dans l'esprit de l'assemblée.

Le scrutin d'arrondissement a encore une fois triomphé de tout, et il devait bien avoir cause gagnée d'avance, puisqu'il n'a pas même été compromis par M. le marquis de Castellane, qui lui a infligé la dangereuse protection de son éloquence. M. de Castellane est un enfant terrible du parti conservateur, il a l'aplomb d'un jeune grenadier de la réaction. Il ne perdrait peut-être rien à être un peu plus modeste, à montrer un peu moins d'imperturbable assurance et à se persuader qu'il ne suffit pas de parler à quelques passions de parti ou de dérouler un tissu de banalités recueillies un peu partout pour faire sérieusement

de la politique. Si le parti conservateur n'avait pas d'autres représentans ou d'autres champions pour le conduire au combat, puisque le jeune député du Cantal est si impatient d'aller au combat, il serait fort en péril. Tout ce qu'on peut dire de mieux, c'est que le scrutin d'arrondissement a triomphé de la défense de M. de Castellane, comme il a triomphé d'une attaque nouvelle et cette fois bien plus sérieuse de M. Gambetta, qui est revenu à la charge après la singulière équipée où il s'était laissé récemment emporter.

M. Gambetta a-t-il voulu réparer la maladresse qu'il avait commise, et rétablir sa réputation de tacticien? Ce qui est certain, c'est qu'une fois de plus il a montré qu'il y a en lui deux hommes, toujours occupés à se contredire et à se quereller, l'un fatalement entraîné par des inspirations ou par des engagemens de parti, l'autre sentant la nécessité et le prix de la modération. Il y a quelque temps, c'était le tour du tribun impatient et fougueux, remuant les passions, compromettant par sa violence ce qu'il voulait servir, blessant ceux qu'il aurait dû ménager, et cette sortie furieuse, mal calculée, avait le succès de toutes les violences de parti; elle trouvait son châtiment dans un humiliant échec. Ces jours derniers, c'est le modéré qui s'est retrouvé maître de lui-même, raisonnant au lieu de déclamer, évitant d'être agressif, et, si la cause du scrutin de liste avait pu être relevée, elle l'aurait été par ce dernier discours. M. Gambetta en effet a dit tout ce qu'on pouvait dire, il a su trouver et développer les raisons sérieuses ou spécieuses qu'on peut invoquer en faveur du scrutin de liste. M. Gambetta s'est exprimé certainement en politique lorsqu'il a parlé de la nécessité de fonder, pour la période qui va s'ouvrir par les élections prochaines, « un gouvernement véritablement fort, puissant sur l'opinion de la France comme sur l'opinion de l'Europe. » Il a eu surtout des paroles qui sont des engagemens, qui sont sans doute l'expression d'un patriotisme réfléchi, lorsqu'il a montré en traits saisissans la nécessité de la modération, de la conciliation, et lorsqu'il a donné la vraie raison, la meilleure garantie de la persistance nécessaire de cette modération qui a produit le 25 février, en montrant « la trouée des Vosges. » Rien de mieux que tout cela. Pourquoi donc M. Gambetta n'a-t-il pas tenu ce langage il y a trois semaines au lieu d'offenser des libéraux qui, eux aussi, ont eu à faire des sacrifices, et qui les ont faits dans l'intérêt de la France? S'il avait parlé ainsi, il n'aurait pas sans doute sauvé le scrutin de liste, il n'aurait pas vraisemblablement empêché l'adoption du scrutin d'arrondissement; mais il aurait contribué à mettre plus de confiance entre des partis dont le rapprochement serait utile; il n'aurait pas aigri les dissentimens, et à défaut d'un succès sur la question du scrutin, il aurait aidé peut-être à préparer des conditions plus favorables pour l'élection des sénateurs. Hier, il était trop tard pour ces appels à la modération, on le lui a dit. Nous savons bien que M. Gambetta a pu

répondre qu'il n'était jamais trop tard pour la modération, que la raison qui avait inspiré la constitution du 25 février restait toujours la raison qui devait rapprocher les partis libéraux pour la défendre en commun. C'était vrai sans doute à un point de vue général, au point de vue politique; seulement ces considérations ne pouvaient plus avoir aucune influence sur un résultat désormais assuré. Le scrutin d'arrondissement est resté définitivement victorieux.

La question est donc tranchée. C'est par le scrutin uninominal que se feront les élections, dont la date va être fixée ces jours prochains. C'est le système le plus vrai, le plus sincère, et cette raison a décidé sans nul doute bien des esprits. Il ne faut pas croire cependant qu'on ait tout gagné. Si le scrutin de liste a ses inconvéniens, qui l'ont fait justement écarter, le scrutin d'arrondissement, lui aussi, a ses inconvéniens, contre lesquels il faut dès ce moment se tenir en garde. Évidemment on irait vers un autre danger, si les élections devenaient trop locales, si elles devaient remplir la chambre de petites importances d'arrondissement. On risquerait alors de n'avoir plus qu'une assemblée de notables, un corps législatif de l'empire sans l'empire, c'est-à-dire une petite machine sans le moteur ou le régulateur qui savait s'en servir et au besoin s'en passer. Il ne faut pas s'y tromper, ce serait là pour le scrutin d'arrondissement une manière de tomber du côté où il penche. Des assemblées ainsi composées n'auraient peut-être pas l'autorité et le prestige nécessaires pour tenir tête à toutes les crises qui peuvent se produire, pour prêter au gouvernement la force dont il a besoin dans les difficiles conditions créées à la France en Europe. Le ministère ne peut sans doute intervenir directement; il n'a, que nous sachions, ni l'intention ni le pouvoir de revenir à des candidatures plus ou moins officielles. C'est surtout aux hommes sensés, réfléchis, qui vivent dans tous les arrondissemens français de bien comprendre qu'en tenant compte dans une juste mesure des considérations locales, ils ne doivent pas cependant se laisser enchaîner par ces petites préoccupations, qu'ils doivent au contraire ne rien négliger pour créer des assemblées sérieuses, intelligentes, capables de porter sans fléchir le fardeau des affaires de la France. Voilà le nouveau problème qui s'élève aujourd'hui, qui domine même les questions de parti, et dont la solution dépend des élections prochaines.

La saison parlementaire recommence un peu partout avec l'hiver. Elle a recommencé à Rome et à Vienne; elle a recommencé aussi à Berlin, où M. de Bismarck a reparu pour venir en aide au ministre des finances, M. Camphausen, réduit à demander à l'Allemagne le prix de sa grandeur par de nouveaux impôts, et le tout-puissant chancelier n'a pas laissé d'abord de se plaindre de ses souffrances, de l'injustice de ceux qui lui reprochent de rester trop longtemps à Varzin. D'ici à peu enfin, le parlement anglais va sans doute être réuni.

Ce n'est point au surplus dans les parlemens que se passent maintenant les choses les plus sérieuses ou les plus extraordinaires. Les assemblées sont pour l'expédition des affaires courantes, pour la sanction des faits accomplis; la diplomatie se charge des grandes combinaisons, des secrets et des surprises. La question toujours grave et dominante est de savoir ce qui se prépare en Orient, ce que se proposent les cabinets ou ce que l'imprévu peut faire sortir de ces complications, devant lesquelles toutes les politiques semblent hésiter à dire leur dernier mot. Tout le monde parle de la paix; ce serait pour le mieux, si en même temps on n'avait pas l'air de se méfier et de s'attendre à tout. On est d'accord ou l'on paraît être d'accord sur la nécessité de maintenir l'intégrité de l'empire ottoman, à la condition de ne pas prendre trop au sérieux cette intégrité et de se mettre en mesure de faire face à des accidens qu'on s'expose à précipiter. La Turquie est dans une situation des plus compliquées, des plus tristes, cela n'est point douteux. Elle ne peut arriver à réprimer une insurrection qui dure depuis plus de six mois, qui est la fatale conséquence d'une administration oppressive; elle a profité de la circonstance pour se mettre à l'aise avec ses créanciers européens en recourant à une réduction de sa dette, qui a compromis son crédit. Elle laisse voir son impuissance sous toutes les formes. Et après? comment se propose-t-on de l'aider à sortir de là? C'est M. le comte Andrassy qui s'est chargé, à ce qu'il paraît, de préparer de concert avec la Russie la charte des réformes que l'Europe veut demander à la Porte. Déjà le premier ministre autrichien aurait, dit-on, rédigé son programme, qu'il aurait communiqué à Saint-Pétersbourg et qui touche nécessairement aux points les plus aigus : perception des impôts par des agens chrétiens dans les localités chrétiennes, tribunaux mixtes pour les procès entre Turcs et raïas, égalité entre musulmans et chrétiens même dans le service militaire. Il reste à savoir si ce programme est dès ce moment agréé par le gouvernement du tsar, si, dans le cas où il serait accepté par la Russie, il sera subi sans contestation par la Turquie, et enfin dans quelle mesure les cabinets européens, agissant d'intelligence ou isolément, sont décidés à intervenir pour la réalisation des réformes qu'ils proposent. Tout cela n'est point aussi facile qu'on le croit. Le premier inconvénient de cette politique, c'est de placer l'Europe dans l'alternative de reculer, de se borner à de vaines réclamations ou de se laisser entraîner par degrés dans de singulières aventures. Un autre danger, qui éclate brusquement aujourd'hui, a été de réveiller dans toute sa gravité cette question d'Orient, que l'Angleterre, de son côté, vient d'aborder à sa manière avec une hardiesse dont elle semblait avoir perdu l'habitude depuis bien des années. L'Angleterre a laissé l'Autriche et la Russie à leurs projets de réformes intérieures pour la Turquie, elle est allée droit en Égypte, là où elle croit avoir ses intérêts à sauvegarder.

Le coup a été bien monté et résolûment exécuté, on n'en peut disconvenir. L'Angleterre s'est-elle assuré d'avance l'assentiment plus ou moins explicite des autres cabinets? s'est-elle méfiée de tout ce mouvement qui se faisait autour de la question d'Orient, de cette stratégie diplomatique qui tend à enlacer la Turquie, et a-t-elle voulu à tout événement, sans consulter personne, prendre ses sûretés? Toujours est-il que le gouvernement anglais, profitant de la détresse financière où le vice-roi d'Égypte se trouve, comme son suzerain le sultan, a acheté pour 100 millions au khédive ses parts de propriété sur le canal de Suez. Il se trouve ainsi substitué au vice-roi. Par cette transaction audacieuse, il n'a encore, il est vrai, que 177,000 actions sur 400,000, c'est-à-dire moins de la moitié. Il n'a pu acquérir plus de droits que n'en avait le khédive lui-même. Il n'est qu'un gros actionnaire de plus qui dans les affaires du canal n'a qu'une faculté d'immixtion et un nombre de voix limités, précisés par les statuts qui sont la charte de la compagnie de Suez; mais il serait parfaitement inutile, ce serait même montrer de la naïveté, de se faire illusion sur la gravité et les conséquences possibles de ce coup de théâtre qui vient d'éclater en Europe sous la forme, bien justifiée cette fois, d'une « nouvelle à sensation. » Les journaux anglais peuvent bien nous dire que ce n'est pas une opération financière, quoique ce ne soit pas une mauvaise affaire, que c'est un acte essentiellement politique : on s'en serait douté. Le gouvernement anglais n'a pas l'habitude de prendre des actions, surtout pour 100 millions, dans une entreprise privée. Il a cru évidemment la Turquie plus que jamais malade et menacée, il a trouvé une occasion favorable, il l'a saisie pour ne pas se laisser devancer, et ce que le gouvernement anglais a fait, ce que les journaux de Londres applaudissent avec cette unanimité qu'ils ont toujours dans les affaires d'intérêt national, le parlement le sanctionnera, on peut y compter. On en doute si peu que, par son contrat, le khédive a été dès ce moment autorisé à tirer des traites sur la maison Rothschild.

Oui, assurément l'acte est tout politique, et c'est là précisément ce qui en fait la gravité, car enfin, si ce n'est pas une prise de possession matérielle, territoriale de l'Égypte, c'est un premier pas. L'Angleterre s'est donné un client qui a besoin de plus de 100 millions pour liquider ses dettes; elle ne peut plus l'abandonner, elle surveillera ses finances, elle viendra encore une fois et sous d'autres formes à son secours, et naturellement il lui faudra d'autres gages, des sûretés nouvelles. Où cela conduira-t-il? Ainsi, après avoir tout fait pour décourager M. de Lesseps, pour contrarier l'entreprise conduite jusqu'au bout par ce vaillant homme, l'Angleterre, se ravisant tout à coup, ne trouve rien de mieux que d'étendre la main sur cette grande œuvre, au besoin elle l'achètera tout entière si l'on veut. Après avoir professé depuis plus d'un siècle que l'intégrité et l'indépendance de l'empire ottoman sont

une condition de l'équilibre de l'Europe, après avoir fait, il y a vingt ans, la guerre de Crimée pour disputer au tsar la protection des chrétiens, après avoir fermé l'oreille aux propositions que l'empereur Nicolas faisait à sir Hamilton Seymour relativement à l'Égypte, l'Angleterre est la première à donner un signal qui peut devenir redoutable. C'est son intérêt, dira-t-on, elle ne peut pas livrer au hasard de toutes les compétitions un passage d'où dépendent ses communications avec l'Inde. Nous ne prétendons nullement que ce ne soit pas l'intérêt de l'Angleterre. C'est peut-être aussi d'une certaine façon un signe des progrès que fait le droit public en Europe.

Que va-t-il résulter de tout cela? Si l'Angleterre s'est entendue avec les autres puissances, la difficulté est moins grave sans doute au point de vue de ce qui peut arriver immédiatement. Si elle n'a consulté que ses convenances et son audace pour déguiser sous la forme d'un contrat financier ce qui pourrait passer pour une expropriation graduelle de l'Égypte pour cause d'utilité britannique, il est possible qu'elle n'ait pas suffisamment calculé l'effet du grand coup qu'elle vient de frapper. Par crainte d'une crise qu'on aurait pu éviter encore, elle se serait exposée à précipiter la crise sérieuse et décisive. Ce qu'il y a d'étrange, c'est que cette question d'Orient, qu'on va chercher dans l'Herzégovine, en Bosnie, dans la Bulgarie, aille se réveiller en Égypte, où l'on croyait qu'il n'y avait que la convention sur la réforme judiciaire, soumise en ce moment à l'assemblée de Versailles.

A dire vrai, cette question de la réforme judiciaire égyptienne, sans être assurément dénuée d'importance, pâlit un peu aujourd'hui devant l'incident de Suez, et la commission parlementaire de Versailles, qui est depuis longtemps au travail, choisit peut-être singulièrement son heure pour proposer à l'assemblée de refuser la ratification de la France à une œuvre de nécessité. De quoi s'agit-il réellement? Il y a en présence un intérêt égyptien et un intérêt étranger. L'objet essentiel de la réforme est de dégager un certain ordre du chaos judiciaire où l'Égypte a vécu si longtemps, et d'adapter l'ancien régime des capitulations aux exigences d'une situation immensément modifiée par le développement des intérêts modernes, surtout depuis que l'isthme est ouvert au commerce du monde. Les anciennes capitulations, legs de la vieille France, ne disparaissent pas, la juridiction consulaire est toujours applicable aux affaires entre sujets d'une même nationalité; le point particulier et nouveau de la réforme est la création de tribunaux mixtes pour juger les procès entre Égyptiens et étrangers. Depuis huit ans déjà, depuis 1867 la question est engagée. Le gouvernement égyptien a proposé son programme judiciaire, des négociations ont été suivies avec les états intéressés, surtout avec les grandes puissances de l'Europe. Ces négociations ont abouti à un système définitif auquel dix-sept cabinets ont accédé, que le gouvernement français a fini par accepter à son tour avec

tout le monde, sauf la ratification de l'assemblée souveraine. C'est dans ces conditions que la commission parlementaire de Versailles propose de refuser cette ratification, de retirer la signature de la France de l'œuvre commune! Demander aujourd'hui à M. le ministre des affaires étrangères d'ouvrir des négociations nouvelles, c'est certainement une illusion. M. le ministre des affaires étrangères, qui n'a point créé cette situation, qui en a recueilli l'héritage de tous ses prédécesseurs, s'est déjà employé de son mieux à obtenir quelques concessions, il a fait des réserves qui ont été agréées, il a gagné du temps. Maintenant il n'y a plus à reculer. La réforme judiciaire doit être en vigueur au 1er janvier prochain. Dix-sept états refusent de revenir sur ce qu'ils ont fait, et le gouvernement égyptien, le voulût-il, ne pourrait pas modifier de son autorité propre ce qui a été adopté en commun. C'est à prendre ou à laisser.

Soit, ajoute-t-on, il n'y a qu'à rester dans les conditions anciennes, qui offrent plus de garanties, qui sont plus protectrices. C'est bientôt dit. Qu'en résultera-t-il? Les Français résidant en Égypte vont évidemment se trouver dans une situation embarrassée et fausse à côté des autres étrangers qui ont accepté le régime nouveau. Les confusions, les difficultés, les conflits peuvent naître à tout instant. De plus, la France aura fait en petit, dans un ordre fort modeste si l'on veut, ce qu'elle a fait d'autres fois dans des circonstances plus sérieuses sans aucun profit; elle se sera isolée! Est-ce bien le moment pour elle de se réfugier dans l'isolement au milieu de ces complications orientales qui recommencent? N'a-t-elle pas au contraire tout intérêt à rester plus que jamais en communauté d'action avec tout le monde? On ne l'accusera pas aujourd'hui d'ambition, de fantaisies de prépondérance. Elle est la plus désintéressée des nations dans les conflits qui s'agitent, et dans la situation difficile qui lui est faite, elle peut jouer un rôle utile, efficace, par son désintéressement même, par l'appui qu'elle prêtera au droit public menacé, aux combinaisons équitables; mais la première condition est de ne pas paraître avoir toujours une politique particulière, de ne pas offrir le spectacle d'une diplomatie désavouée dans un acte qui n'a pas une telle gravité, puisque c'est une expérience limitée à cinq ans, et que même pendant ces cinq ans on s'est encore réservé le droit de se dégager, si le régime nouveau ne suffisait pas à sauvegarder les intérêts étrangers en Égypte. L'assemblée peut donc sans crainte accorder cette ratification qu'on lui propose assez légèrement de refuser : elle ne compromet pas les intérêts réels du pays et elle maintient l'autorité de notre diplomatie dans un moment où il est utile de mettre une certaine suite dans ce qu'on fait.

Il y a, nous le savons bien, des diplomates de fantaisie qui n'y regardent pas de si près; si on les écoutait, ils feraient refleurir partout d'un coup de baguette l'influence française; ils auraient devancé l'Angleterre

à Suez, de même qu'ils défendraient l'intégrité des capitulations à Alexandrie, tout comme ils disputeraient victorieusement à la Russie son influence dans l'Europe orientale. Ils ont les moyens de tout faire à la fois sans se préoccuper d'aucune difficulté. On nous permettra de douter un peu de l'infaillibilité de cette sagesse, de l'efficacité de cette pétulance agitatrice qui ne tient compte de rien, qui frapperait des coups en l'air au risque de réveiller les ombrages, les jalousies, les inimitiés contre notre pays et d'offrir des prétextes dont on ne manquerait pas de servir contre nous. Le gouvernement français a en vérité mieux à faire qu'à se laisser aller à ces conseils imprévoyans. Sans s'isoler, sans se désintéresser, il doit garder une circonspection qui, à un moment donné, sera sa force. Il est tenu de montrer que, si la France n'est point impatiente, elle reste une alliée assez sérieuse dans des circonstances qu'il n'est point impossible de prévoir. La France n'a qu'à ne point se hâter, à ne point refuser sa signature là où elle peut la donner sans péril, à ne point s'engager dans des aventures compromettantes et à laisser les événemens éclairer les peuples, les gouvernemens libéraux sur leurs véritables intérêts, sur les combinaisons qui pourraient menacer leur indépendance, sur les alliances qui sont les plus naturelles pour eux.

On y viendra, on y est déjà venu en partie, et certainement, quelques efforts que fassent les partis extrêmes en Italie pour entretenir les susceptibilités contre la France, il y a au-delà des Alpes un instinct qui ne se trompe pas. Les Italiens sont de fins politiques, ils tiennent à sauvegarder, au milieu des oscillations européennes, la sécurité de l'œuvre nationale qu'ils ont accomplie, et il ne faut pas leur demander de se montrer insensibles à tout ce qui rassure ou flatte leur sentiment d'indépendance. Ils ont été heureux, il y a quelque temps, de recevoir l'empereur d'Autriche à Venise; ils ont reçu dernièrement de leur mieux l'empereur d'Allemagne à Milan, et dès les premières séances du parlement qui vient de se réunir, ils ont tenu à constater l'importance de cette visite; le gouvernement s'est empressé d'élever au rang d'ambassade la légation d'Italie à Berlin de même que l'Allemagne a fait un ambassadeur de son ministre à Rome. Rien de plus simple, d'autant mieux que M. Visconti-Venosta n'a point caché que ce ne serait point sans doute une mesure isolée, que selon les circonstances, selon les accords qui interviendraient, on agirait d'une manière semblable avec d'autres puissances. Des rapports amicaux, oui assurément, il y en a; mais après tout la politique n'en est point changée, et au lendemain de la visite de l'empereur Guillaume à Milan M. Minghetti a parlé dans une réunion publique de façon à bien laisser comprendre que l'Allemagne était libre de suivre la politique religieuse qu'elle voudrait, que l'Italie, elle aussi, restait maîtresse de la direction de ses affaires. En d'autres termes, c'est dire que les politiques diffèrent parce que les

intérêts ne sont pas les mêmes. Que les affaires d'Orient, qui sont toujours menaçantes, viennent à s'aggraver, l'Italie sentira bien plus encore la force des liens qui la rattachent à la France. Elle verra aussitôt tout ce qu'il y aurait de redoutable dans ces combinaisons, dans ces remaniemens de territoires qui tourneraient infailliblement contre ses intérêts, peut-être contre son indépendance, qui amèneraient l'Allemagne plus près de ses frontières ou de ses rivages qu'elle ne le voudrait. Que faut-il pour que le sentiment de solidarité entre la France et l'Italie se développe et devienne durable autant qu'il est naturel? Il suffit que l'Italie se sente rassurée contre les intempérances et les démonstrations cléricales dont elle s'est peut-être quelquefois exagéré l'importance, qui n'ont eu aucun effet même lorsqu'elles auraient pu être un embarras. Le gouvernement français, par sa prudence, par sa modération prévoyante, a dissipé les nuages momentanément amassés par quelques passions religieuses, et aujourd'hui tout ce que le libéralisme, un libéralisme modéré, gagnera dans les élections prochaines, sera nécessairement autant de gagné pour l'alliance des deux nations. Que les élections rendent vraiment la France à elle-même, le libéralisme modéré sera toujours son guide dans ses alliances comme dans sa politique intérieure. La France sera l'amie de l'Espagne constitutionnelle comme elle est l'amie naturelle de l'Italie indépendante.

Décidément la cause carliste est en décadence au-delà des Pyrénées, et au besoin rien ne le prouverait mieux que cette étrange démarche faite il y a quelques jours par le prétendant, qui a écrit au roi Alphonse pour lui offrir généreusement une trêve. Don Carlos proposait au gouvernement de Madrid de réunir les forces des deux partis pour défendre Cuba contre les États-Unis; il était prêt même, assurait-il, à faire partir sa marine des côtes cantabriques pour aller attaquer les Américains jusque dans leurs ports! C'est, à vrai dire, une assez plaisante forfanterie qui est probablement le signe d'une situation désespérée. Le prétendant peut bien en effet continuer à faire bombarder quelques malheureuses villes qu'il ne peut plus même espérer conquérir : en réalité, il est serré de toutes parts; chaque jour il voit ses forces diminuer, et des chefs qui servaient sa cause, les uns ont été réduits à passer en France, les autres ont été emprisonnés par don Carlos lui-même et sont menacés d'être mis en jugement. La Catalogne est maintenant à peu près pacifiée par le général Martinez Campos, elle a été purgée des dernières bandes carlistes. Le général Quesada, de son côté, s'avance au cœur des provinces du nord. L'insurrection, harcelée, vaincue sur tous les points, est obligée de se replier dans les montagnes, d'où elle n'a plus désormais la chance de pouvoir sortir.

Est-ce à dire que la guerre civile soit tout à fait près d'être terminée et que l'insurrection, une fois rejetée dans la Navarre, soit facile à dompter? Ici les esprits paraissent assez partagés à Madrid. Pour tous, le dé-

noûment n'est plus douteux; seulement les uns croient qu'en effet il n'y a plus qu'un dernier coup à frapper, et ils insistent pour qu'on réunisse toutes les forces dont on pourra disposer pour frapper ce coup; les autres, mettant plus de prudence dans leur jugement, ou étendant un peu plus leurs vues politiques, ne croient pas à une solution si prompte, et ils n'y croient pas parce qu'ils veulent cette fois une solution complète et décisive. Il y a quelque temps encore sans doute, ils se seraient prêtés à un renouvellement des privilèges des provinces du nord, si les populations s'étaient montrées disposées à la paix. Maintenant que la guerre a été poussée jusqu'au bout, ils entendent mettre l'Espagne à l'abri de ces insurrections périodiques, et la première condition pour atteindre ce but est une occupation permanente du pays jusqu'à une pacification complète et solide. Plus de 100,000 hommes sont nécessaires et vont être réunis pour opérer dans le nord.

L'armée doit être divisée en trois corps, l'un sous les ordres du général Quesada, l'autre commandé par Martinez Campos, le troisième par Moriones, à qui les montagnes navarraises sont familières. Le jeune roi Alphonse lui-même se dispose à se rendre dans le nord, il restera à Vittoria, à portée de l'armée et prêt à combattre avec elle. Pendant ce temps, M. Canovas del Castillo va rentrer au gouvernement comme président du conseil. Ce n'est pas une politique nouvelle qui revient au pouvoir, c'est toujours la même politique; seulement elle va être de nouveau conduite par l'homme le mieux fait pour diriger la transformation constitutionnelle de l'Espagne, comme aussi pour présider aux élections, qui sont désormais prochaines. La grande question qui s'agite à Madrid est celle de savoir à quelle constitution on s'arrêtera. Il y a une chose certaine, c'est qu'on ne peut pas revenir à la constitution de 1869, à moins qu'on ne veuille préparer à la monarchie d'Alphonse XII le sort de la monarchie d'Amédée. Toutes les autres constitutions, celle de 1837 ou celle de 1845, sont favorables à une politique réellement libérale, la seule à laquelle s'attache M. Canovas del Castillo. L'essentiel est d'en finir avec tous ces conciliabules intimes, avec toutes ces incertitudes, et de replacer le plus tôt qu'on pourra l'Espagne dans des conditions régulières. C'est la pensée du président du conseil, c'est aussi la pensée du jeune roi, qui, bien loin de se laisser aller à des conseils de réaction, témoigne sans cesse les dispositions les plus libérales, et se plaît à s'entourer d'hommes de toutes les opinions. Cette œuvre de fusion de tous les partis libéraux, habilement préparée par M. Canovas del Castillo, est déjà plus qu'à moitié accomplie. Elle est la meilleure garantie de la royauté nouvelle, de même que la paix conquise dans le nord sera le gage de sa sécurité.

CH. DE MAZADE.

REVUE SCIENTIFIQUE.

Le prix solennel de 20,000 fr. que l'Institut décerne tous les deux ans en séance publique devait cette année être accordé par l'Académie des Sciences. Ce sont les travaux de M. P. Bert qui ont été couronnés, et ce choix a été approuvé sans restriction. L'étude que M. Bert a faite de la respiration offre le plus grand intérêt, non-seulement au point de vue des résultats eux-mêmes, aussi inattendus qu'importans, mais encore au point de vue de la méthode qui permet d'entrevoir la prompte solution de quelques problèmes physiologiques des plus délicats.

Chacun sait que Lavoisier, créateur de la chimie, est en même temps celui qui a donné à la fonction de respiration sa signification véritable : consommation d'oxygène et production d'acide carbonique. Cette combustion se fait-elle dans les poumons ou ailleurs? Voilà ce que Lavoisier ne découvrit qu'imparfaitement. Plus tard William Edwards, dans son beau livre, *Influence des agens physiques sur la vie,* démontra qu'en réalité cette combustion avait lieu non dans le poumon, mais dans tous les tissus. Magnus, Liebig et plus récemment M. Cl. Bernard ont surabondamment démontré le même fait, de sorte qu'on doit admettre aujourd'hui que la chaleur animale est produite par les combinaisons chimiques qui s'opèrent dans l'intérieur des tissus, que ces combinaisons sont sans cesse renouvelées par le courant sanguin amené par les capillaires, enfin que c'est une opération chimique complexe qui d'une part détruit l'oxygène amené par les globules rouges du sang artériel, d'autre part produit de l'acide carbonique, lequel est entraîné avec le sang veineux. M. Bert a tenté de rendre le fait plus démonstratif encore. Il a fait *respirer* les tissus eux-mêmes, et, mettant à profit les expériences déjà anciennes de Spallanzani, il a institué une série d'expériences aussi curieuses qu'instructives, prélude de celles qui lui ont valu le prix de l'Académie.

Si, dans une atmosphère d'oxygène, au lieu de plonger un animal vivant on en met un fragment quelconque vivant encore, on voit que ce tissu se comporte comme si l'animal subsistait tout entier. Il y a en effet absorption d'oxygène et production d'acide carbonique. Le sang, le tissu osseux, le tissu hépatique, mais surtout le tissu musculaire, absorbent rapidement l'oxygène contenu dans la cloche, et le volume d'acide carbonique qu'ils exhalent est à peu près égal au volume d'oxygène qu'ils consomment. Il ne faut pas trouver le fait surprenant, car c'est absolument ce qui se passe dans l'économie quand l'animal vit et respire. Seulement, au lieu d'emprunter de l'oxygène à la cloche, le muscle, parcouru dans tous les sens par des capillaires, empruntera cet oxygène qui lui est nécessaire au sang artériel qui l'irrigue. Le sang est donc pour tous les tissus un milieu intérieur. C'est là qu'ils peuvent

accomplir leurs fonctions, quelle qu'en soit la nature; c'est là qu'ils peuvent respirer. Ainsi la principale fonction du sang est d'apporter de l'oxygène aux tissus. Si donc un animal a beaucoup de sang, il aura aussi beaucoup d'oxygène et pourra bien mieux résister à l'asphyxie. Cette idée si simple a conduit M. Bert à expliquer la résistance que certains animaux, le canard par exemple, offrent à l'asphyxie. Un canard plonge dans l'eau quatre minutes sans être incommodé, tandis que pendant le même espace de temps un poulet serait noyé; c'est qu'en effet le canard contient près de deux fois autant de sang qu'un poulet. Pour qu'un canard se noie aussi vite qu'un poulet, il suffira de le saigner, et alors en quatre ou cinq minutes de submersion le canard ainsi saigné périra. Un autre fait inattendu qui résulte des recherches de M. Bert, c'est l'inégalité qu'il y a entre la vitalité des tissus chez les animaux nouveau-nés et les adultes. On sait depuis longtemps que les animaux nouveau-nés, les petits chats par exemple, ne meurent qu'après une demi-heure, une heure de submersion. Cela ne tient qu'à une seule cause : leurs tissus consomment peu d'oxygène, et par conséquent sont lents à mourir, en sorte que l'activité des combustions entraîne, s'il y a asphyxie, une mort rapide, et que, là où un adulte meurt, un nouveau-né vit longtemps encore, là où un moineau meurt, un mollusque continuera de vivre des heures et des journées entières.

Nous arrivons maintenant à l'influence des pressions barométriques sur cet échange de gaz oxygène et acide carbonique qui constitue la respiration. C'est le sujet du travail que l'Académie des Sciences vient de couronner. Si on met un oiseau dans une cloche contenant de l'air raréfié, au bout de quelque temps il cherche à s'échapper : il respire difficilement, fait des efforts désespérés d'inspiration; puis, après une lutte de quelques instans, il est pris de convulsions violentes et retombe sur le flanc, comme épuisé, haletant et respirant à grand'peine. Si, par un robinet, on introduit de l'oxygène dans la cloche, l'animal se ranimera, et on assistera à une véritable résurrection. Donc c'est l'oxygène qui seul entretient la respiration. Voilà le fait depuis longtemps connu, tel que Lavoisier l'a merveilleusement établi. Supposons maintenant qu'au lieu de laisser l'animal respirer tranquillement dans cet oxygène, nous abaissions la pression. L'oxygène deviendra très raréfié, et, avant que l'animal soit pris de convulsions, il faudra que la pression soit beaucoup plus faible que tout à l'heure. C'est qu'en effet, au lieu d'avoir un mélange d'oxygène et d'azote dans les proportions de 1 et de 4, nous avons de l'oxygène pur. Ce qui démontre que la mort n'est pas due à l'abaissement de la pression, c'est qu'on peut introduire de l'azote dans la cloche; cet azote ne changera absolument rien aux conditions de l'expérience, et l'animal mourra tout aussi vite que s'il était dans l'oxygène raréfié. Que ce soit un oiseau, un mammifère ou un reptile, le fait sera toujours le même, avec cette différence que, dans une atmosphère con-

finée, l'oiseau meurt plus vite que le mammifère, et le mammifère plus vite que le reptile.

M. Bert a varié l'expérience, et au lieu d'une atmosphère d'air a fait respirer des animaux dans 2, 3, 4 et 5 atmosphères; toujours l'animal mourait quand il avait absorbé la quantité d'oxygène qui lui était nécessaire, en sorte que dans une cloche à 2 atmosphères l'animal mettait deux fois plus de temps à s'asphyxier que dans une cloche à une seule atmosphère. Ainsi, quelles que soient les variations de l'expérience, toujours on constate ce fait, que l'oxygène mélangé à l'azote est respiré comme s'il était pur, et qu'au point de vue de la respiration, mettre un animal dans une cloche d'oxygène pur à la pression normale, ou dans une cloche avec de l'air à 5 atmosphères, c'est absolument la même chose. N'y a-t-il pas là quelque chose d'analogue à la loi physique de la solubilité des gaz, qui, mélangés en présence d'un liquide, se dissolvent dans ce liquide, comme si chacun d'eux était seul? Notons que, pour que ces expériences soient rigoureuses et concluantes, il faut absolument que l'acide carbonique exhalé soit enlevé; sinon la présence de ce gaz troublerait les résultats. En effet, il est démontré que l'acide carbonique est un gaz toxique, que sa présence en excès dans l'air empêche l'acide carbonique contenu dans le sang de se dégager, et que la mort surviendrait plutôt par accumulation d'acide carbonique que par insuffisance d'oxygène. Les moyens employés par M. Bert pour absorber ce gaz délétère à mesure qu'il se produit sont trop minutieux pour être rapportés ici. Il nous suffira de dire que dans tous les cas cette cause d'erreur a été rigoureusement écartée.

On se tromperait fort, si on croyait que ces données n'ont pas d'application pratique. Elles en ont une immédiate dans l'aéronautique. En effet, l'abaissement de la pression de l'air n'étant rien, la diminution d'oxygène étant tout, on peut y suppléer dans une certaine mesure en apportant dans la nacelle une provision d'oxygène. On sait que dans cette funeste ascension qui a fait périr Crocé-Spinelli et Sivel, M. Tissandier n'a échappé à la mort que par l'oxygène qu'il respirait de temps à autre. Il n'est pas besoin d'ailleurs de courir les risques d'une ascension aérostatique pour étudier les effets de la raréfaction de l'air. Au laboratoire de la Sorbonne, M. Bert a fait construire deux immenses réservoirs en rapport avec une machine pneumatique mue par la vapeur, et où deux personnes peuvent trouver place. Un manomètre indique l'état de la pression. Deux petites vitres permettent aux opérateurs de suivre de l'œil l'attitude du patient, et chacun peut être le patient à son tour. On observe alors sur soi-même des faits fort curieux, l'impuissance du système musculaire par exemple, et l'incapacité de tout effort intellectuel. L'œil ne distingue plus les objets, le ciel, au lieu d'être bleu, paraît noir. On entend de sourds bourdonnemens, et la voix est à peine perçue. C'est dans ces appareils, et non dans un

ballon capricieusement ballotté par les vents à des hauteurs effrayantes, que l'on peut faire de vraies études physiologiques. Il est vrai que l'aéronaute seul peut nous renseigner sur les courans aériens, la condensation de la vapeur d'eau, et autres phénomènes météorologiques; mais au point de vue physiologique tout peut être étudié dans l'appareil de M. Bert.

Voici donc la conclusion physiologique de la première partie du travail de M. Bert : l'oxygène mélangé avec peu d'azote ou beaucoup d'azote est respiré comme s'il était seul. Il s'agit de savoir comment il est absorbé par le sang. Sur ce point, les expériences de M. Claude Bernard sont des plus concluantes. L'oxygène ne se dissout pas dans le sang, il y forme une combinaison chimique, instable il est vrai, mais suffisante pour que ce gaz traverse la légère trame des capillaires du poumon et aille se porter sur l'hémoglobine contenue dans le globule sanguin. Cette hémoglobine est une substance albuminoïde qui peut être isolée du sang par des procédés chimiques; on la fait cristalliser et on peut sous cette forme la combiner à l'oxygène. On a alors de l'oxyde d'hémoglobine. M. Bernard a montré que, dans les empoisonnemens par la *vapeur de charbon,* il se forme un gaz toxique, l'oxyde de carbone, qui va se porter sur le globule pour se combiner à l'hémoglobine. Cette combinaison est tellement fixe que l'oxygène ne peut plus déplacer l'oxyde de carbone, et que, le globule sanguin ne pouvant plus prendre de l'oxygène, l'individu meurt en réalité par asphyxie. De son côté, M. Bert a établi que, si on augmente la pression de l'oxygène, l'oxygène se mélangera au sang en plus grande quantité, mais que ce ne sera pas un véritable mélange, car l'accroissement de la quantité d'oxygène dans le sang, par rapport à la pression, sera bien plus grand que si c'était une simple dissolution. Il en est de même quand, au lieu d'augmenter la pression, on la diminue lentement; enfin tout semble confirmer cette vérité, que le sang veineux au contact de l'air oxygéné dégage son acide carbonique et prend de l'oxygène, qui se fixe sur le globule, grâce à l'affinité de l'hémoglobine pour ce gaz.

Si, après avoir soumis un animal à une pression considérable, on le rend brusquement à la pression normale, ce qu'on peut appeler *décomprimer,* les phénomènes sont alors très graves : l'animal est pris de convulsions, de paralysie, et meurt en quelques instans. Que s'est-il donc passé? Les gaz accumulés dans le sang par la haute pression à laquelle on les a soumis se dégagent brusquement et oblitèrent les petits vaisseaux. C'est encore l'application d'une loi toute physique qui veut que, dans les canaux étroits et capillaires, la résistance des gaz est considérable. Tous les petits vaisseaux sont remplis de bulles de gaz, notamment les capillaires de la moelle épinière; c'est ce qui explique les paralysies soudaines et les convulsions. L'air a obstrué les vaisseaux qui portent le sang au système nerveux central, et, comme

toujours, l'effet premier de cette suppression du liquide vivifiant est une excitation de ces centres qui se traduit par des convulsions générales, suivies bientôt d'une paralysie complète. En même temps le sang, trouvant une résistance considérable, ne peut plus circuler, et le cœur s'arrête, vide et flasque, contenant à peine quelques gouttes d'un sang rouge et écumeux mélangé à des bulles de gaz : seulement, si l'animal est soumis à plusieurs atmosphères d'oxygène, la mort est moins rapide et moins sûre que s'il s'agissait d'une même pression d'air; elle reconnaît une tout autre cause sur laquelle nous reviendrons tout à l'heure, et on peut affirmer qu'il n'y a jamais de bulles de gaz dans le sang. En effet l'oxygène de l'air, même après la décompression, peut rester dissous dans le sang, tandis que l'azote, qui a de très faibles affinités chimiques, se dégage immédiatement.

L'application pratique est évidente. Quand un pêcheur ou un ouvrier est sous la cloche à plongeur, on a soin de renouveler par une pompe foulante sa provision d'oxygène, on fait même en sorte que l'air poussé par la pompe refoule le liquide, pour que le plongeur puisse être à sec au milieu de l'eau. Mais on ne peut pas éviter la pression de toute la colonne d'eau qui l'entoure, et quand le plongeur est à une profondeur de 10, de 20, de 30 mètres, il es soumis à une pression de 1, 2, 3 atmosphères en plus de la pression normale : si alors on le ramène brusquement à la surface, il est sujet à des vertiges, des fourmillemens, des paralysies partielles qu'on doit expliquer par la présence de bulles de gaz dans les vaisseaux du système nerveux. Souvent, ces bulles de gaz dans les capillaires offrant une résistance considérable, le sang poussé par le cœur fait effort pour la vaincre, et rompt le vaisseau. De là ces démangeaisons, ces hémorrhagies de la peau que les ouvriers connaissent bien et qu'ils appellent la *puce*. Ces accidens peuvent être conjurés, si on a soin de faire la décompression lente, au lieu de la faire brusquement, comme on en a trop souvent l'habitude.

Mais de tous les faits nouveaux établis par M. Bert le plus nouveau peut-être, — et à coup sûr le plus surprenant, — c'est l'action toxique de l'oxygène. On savait que l'oxygène active la respiration, que dans une atmosphère d'oxygène pur un animal devient très excité, qu'il s'agite, qu'il bondit, enfin que toutes les fonctions nutritives sont exaltées; mais, si, au lieu d'une atmosphère d'oxygène, on le soumet à 8 ou 9 atmosphères de ce gaz, la mort survient en quelques instans. On ne peut soutenir que la mort est due à l'élévation de la pression, car, si au lieu d'oxygène pur on met de l'air, c'est-à-dire un mélange d'oxygène et d'azote, l'animal supporte très bien une pression de 6, 7 et même 12 atmosphères. Il semble que dans ce cas l'oxygène se porte sur le globule sanguin et le détruise de manière à le rendre incapable d'accomplir sa fonction. La mort d'un animal dans de l'oxygène comprimé à 8 ou 9 atmosphères est toute différente de la mort par décom-

pression dont nous parlions tout à l'heure. Il n'y a pas de paralysie, et surtout les accidens ont déjà lieu sous la cloche de compression, tandis que chez les animaux respirant de l'air comprimé les accidens ne commencent qu'au moment de la décompression. Ce qui est remarquable, c'est que l'animal, une fois empoisonné par l'oxygène, ne peut plus revivre. C'est en vain qu'on lui rend l'atmosphère normale : si dans la cloche il a déjà été pris de convulsions, tous les moyens qu'on emploie pour le rappeler à la vie sont inutiles. L'oxygène est un poison qui a détruit ses globules et qui lui prépare une mort prompte.

M. Bert a eu l'idée très ingénieuse d'appliquer aux tissus d'un animal ce qui était exact pour l'animal lui-même, et le fait est resté vrai pour les tissus. Non-seulement les tissus deviennent incapables de fonctionner, mais ils perdent toute activité chimique, en sorte que les phénomènes de putréfaction sont ralentis et même suspendus. C'est ainsi que M. Bert a conservé pendant une année de la viande, des œufs, du lait, des fruits, qu'il avait soumis à la pression de plusieurs atmosphères d'oxygène, sans que ces substances aient subi même un commencement de moisissure ou de putréfaction. Il est vrai de dire que l'œuf avait perdu toute propriété vitale. C'était un œuf mort, mais arrêté dans sa mort même, et gardant tous les caractères extérieurs et les apparences de la vie. Ni à l'œil nu, ni au microscope, on n'aperçoit de modification des cellules d'un organisme ainsi éprouvé; mais sans doute il y a eu une sorte de destruction mystérieuse de leurs propriétés actives, propriétés dont la science ignore encore la cause anatomique. Le vin lui-même, soumis à plusieurs atmosphères d'oxygène, subit des modifications importantes. Il est vieilli et *dépouillé,* au dire des connaisseurs, mais il a en même temps perdu un peu de son bouquet, ce qui exclut, au moins pour le présent, toute tentative d'application industrielle prématurée.

Cependant toutes les substances organiques ne subissent pas cette action paralysante de l'oxygène à haute pression. Ainsi par exemple le ferment du suc gastrique, la pepsine, le ferment de la salive, la ptyaline, d'autre part certains virus tels que la vaccine, conservent leurs propriétés tout aussi actives. M. Bert a remarqué que le mode d'action de l'oxygène justifiait la division déjà ancienne qu'on a établie entre les fermens : fermens figurés, fermens amorphes; 8 atmosphères d'oxygène tuent les fermens figurés, dont la levûre de bière peut être considérée comme le type, mais n'altèrent pas la constitution d'un ferment amorphe, tel que la pepsine. C'est qu'en effet les fermens amorphes ne sont pas de vrais fermens; ils agissent chimiquement, par action catalytique, en provoquant une série successive de dédoublemens et de reconstitutions, tandis que les fermens figurés sont des organismes, des êtres organisés qui naissent, vivent, se reproduisent et meurent, et qui

pendant toute la durée de leur existence ont besoin d'oxygène pour entretenir leur activité vitale.

Tels sont les principaux faits exposés par M. Bert. A un certain point de vue, la méthode physiologique est complétement changée par ces recherches, non pas en elle-même assurément, mais par la transformation des moyens d'expérience. Par exemple, une machine pneumatique ordinaire ne suffit pas, il faut qu'elle soit très grande et mue par la vapeur. Au lieu de petites cloches en verre, il faut d'immenses cloches bardées de fer et capables de résister à une pression de 25 atmosphères. Il faut de plus que la cloche soit transparente au moins en un point : le morceau de verre qui sert ainsi à éclairer ce qui se passe dans les appareils de compression est énorme, et, malgré les précautions qu'on prend, il arrive quelquefois qu'il éclate. Au laboratoire de la Sorbonne, rien n'est plus intéressant que de voir ces immenses appareils aussi délicats que gigantesques.

Ce n'est pas seulement pour l'étude de la respiration qu'il faut avoir des appareils très coûteux, c'est pour l'étude de toutes les fonctions vitales, c'est-à-dire de la physiologie tout entière. Certes ce ne sont pas les appareils qui créent les hommes; vérité vieille sans doute, mais trop souvent méconnue, mieux vaut un vrai savant sans appareils qu'un mauvais savant muni de toutes les balances et de tous les chronomètres du monde; mais, pour ne pas rester en arrière des autres pays, il faut que la France fasse des sacrifices et consacre le plus d'argent qu'elle pourra à établir à Paris trois ou quatre laboratoires de physiologie dignes de la Faculté de médecine, de la Faculté des sciences, du Collége de France et du Muséum d'histoire naturelle.

Avec les appareils de précision, avec les instrumens délicats et perfectionnés, la physiologie est entrée dans une voie nouvelle. Elle tend de plus en plus à devenir une science aussi rigoureuse et précise que la physique et la chimie. Ramener les phénomènes de la vie aux lois physico-chimiques, voilà le problème que les physiologistes modernes essaient de résoudre. L'anatomie et l'histologie comparées, la pathologie, la physique et la chimie en fourniront la plupart des élémens; mais, ainsi que le remarque avec beaucoup de raison M. Bert, il y a une fausse précision et une vraie précision. La fausse précision, que trop souvent de l'autre côté du Rhin on regarde comme la science idéale, consiste à aligner des chiffres et traiter les phénomènes vitaux avec une rigueur mathématique. Par malheur, nous ne connaissons pas assez ces phénomènes pour les faire entrer dans des équations algébriques. Il faut se contenter d'éliminer toute cause d'erreur et de comparer les expériences entre elles. Voilà la vraie précision, celle qui peut mettre sur la voie d'une découverte : c'est la méthode française, moins brillante, mais plus sûre et plus proche de la vérité que la méthode mathématique des Allemands.

CHARLES RICHET.

Les quatre livres de l'Imitation de Jésus-Christ, traduction de Michel de Marillac, publiée par les soins de M. D. Jouaust, préface par M. E. Caro, de l'Académie française, dessins par Henri Lévy gravés à l'eau-forte par Waltner, 1 vol. gr. in-8°, 1875.

La librairie Jouaust vient de mettre en vente une édition de l'*Imitation de Jésus-Christ* à laquelle on peut prédire un sérieux et légitime succès. La traduction choisie par l'éditeur est celle que le chancelier Michel de Marillac a donnée en 1621 et que M. de Sacy a si heureusement remise en lumière il y a une vingtaine d'années. Le public sait avec quel soin M. Jouaust s'applique à la reproduction de nos monumens littéraires dans tous les genres; il serait superflu de louer ici la beauté de l'exécution typographique. L'attrait nouveau de cette édition, ce sont les poétiques dessins de M. Henri Lévy, gravés avec une rare finesse par M. Waltner, et l'étude si élevée, si précise, si pénétrante, que M. Caro a consacrée à l'œuvre du grand consolateur.

On ferait une bibliothèque de tous les éditeurs, traducteurs, commentateurs de l'*Imitation de Jésus-Christ.* Des paroles d'or ont été prononcées au sujet de ce livre unique, et, malgré les vicissitudes des âges, chaque génération les répète. Après tant de savans maîtres, comment dire quelque chose de neuf? M. Caro y est parvenu en faisant du point de vue laïque, — mais du point de vue le plus élevé, — sans nul empressement indiscret, mais aussi sans le moindre embarras, l'examen philosophique du livre. C'est là l'originalité de ces pages excellentes. D'autres ont parlé de l'*Imitation* en curieux, en érudits, en moralistes, en poètes, en mystiques, et, parmi ces derniers, que de belles âmes profondément touchées dont les joies divines se fondaient en larmes! M. Caro en a parlé en philosophe, je dis en philosophe attentif, pénétrant, qui sait monter des sphères de l'esprit dans les sphères de l'âme pour mettre chaque doctrine à son rang dans le monde des idées pures.

Ce rang, pour l'*Imitation de Jésus-Christ,* dans l'ordre sublime où nous ravissent ces élans de la vie intérieure, c'est le premier de tous. M. Caro n'a pas la prétention de savoir mieux que ses devanciers à qui revient l'honneur d'avoir composé ce chef-d'œuvre; il se borne à résumer le débat en vrai critique, c'est-à-dire à le juger, et dans ce résumé les plus habiles trouveront encore à s'instruire. L'auteur de l'*Imitation* est-il un Français, un Italien, un Allemand? Est-ce notre chancelier Jean Gerson? Est-ce le doux religieux du Mont-Sainte-Agnès, Thomas á Kempis? M. Caro déclare qu'après une enquête scrupuleuse il est obligé de s'abstenir. J'ai à peine besoin de dire qu'il s'y résigne sans difficulté. Ne vaut-il pas mieux que l'auteur d'un pareil livre soit demeuré inconnu? Rechercher trop curieusement sa personne, ne serait-ce pas comme un contre-sens à l'esprit de son œuvre? N'est-ce pas lui enfin qui dans une

ardente prière à Dieu a jeté ce cri profond : *da mihi nesciri?* « Respectons ce mystère, ajoute M. Caro. L'œuvre sans nom participe d'une sorte d'autorité plus grande; un nom d'homme, quel qu'il soit, la diminuerait. Ce livre est comme la grande voix de l'humanité chrétienne résumant dans un cri sublime des siècles de souffrance et une immortelle espérance. »

Toute cette discussion, que j'abrége à regret, est conduite par M. Caro avec autant d'art que de savoir. Ce n'est pas là pourtant la partie la plus originale de son étude. L'analyse délicate et profonde qu'il a faite des méditations du pieux solitaire me paraît un morceau achevé. Interrogeant la psychologie du livre, il recherche s'il n'y a pas un ordre, un plan, une dialectique puissante dans ce qui semble une effusion passionnée; or l'âme de l'ouvrage, pour qui sait découvrir le fond sous la forme, c'est une science inconnue avant le christianisme, la science de la vie intérieure « présentée dans le plus beau jour et comme dans un vivant idéal. »

Quels sont, d'après l'*Imitation*, les actes essentiels de cette vie intérieure? Le premier, c'est de se retirer du tumulte des hommes, même en vivant au milieu d'eux, de se créer en soi un inviolable asile par l'esprit de paix, le silence et la bonne volonté. Avec quelle saveur d'expérience, avec quelle connaissance précise du cœur humain, l'auteur de l'*Imitation* parle de l'homme de bien pacifique qui convertit tout en bien, tandis que l'homme passionné convertit le bien en mal! Dans cet asile et ce retranchement impénétrable, l'homme intérieur a encore des périls à éviter, des ennemis à combattre; il doit se vaincre lui-même, vaincre non-seulement les tentations grossières, mais les tentations spirituelles, la frivolité, le sens propre, l'ambition, l'esprit de révolte et d'orgueil. Persuadé que toutes les attaches du dehors le tiennent éloigné de la véritable vie, il s'efforce de les rompre. De là le goût du renoncement, la joie du sacrifice, l'ardent désir de s'humilier. Ce n'est pas, comme chez le sombre misanthrope du XIXe siècle, le dégoût universel porté jusqu'au mépris du mépris. De l'un à l'autre, sous des formules presque semblables, les différences creusent un abîme. Le renoncement de Schopenhauer a pu être résumé ainsi : *spernere mundum, spernere seipsum, spernere sperni;* le renoncement chez l'auteur de l'*Imitation* est exprimé en ces termes : *despicere mundum, despicere seipsum, orare despici.* Les deux premières règles sont les mêmes, la troisième rétablit la vérité des situations. Schopenhauer, dans son mépris du monde, s'acharne à la poursuite du néant; l'auteur de l'*Imitation* est appliqué tout entier à la recherche de la vie. Si M. Caro ne fait pas cette comparaison, il la suggère, et ce n'est pas le moindre mérite de ces pages que d'éveiller et de féconder la pensée. Non, le doux solitaire ne condamne pas la science, comme on l'a cru à tort. « Il ne faut pas, dit-il, blâmer la science,... la science considérée en soi est

bonne et ordonnée de Dieu. *Non est culpanda scientia... bona est in se considerata et a Deo ordinata.* » Ce qu'il condamne de son temps, c'est la mauvaise direction des facultés de l'esprit, l'aridité des abstractions, la stérilité de la scolastique : « O Dieu de vérité! il m'ennuie souvent de lire et d'ouïr bien des choses. Que tous les docteurs se taisent. Vous seul, parlez à moi! *Taceant omnes doctores. Tu mihi loquere solus.* » Enfin détaché, dépouillé de tout ce qui est extérieur et périssable, de toutes les sciences fausses qui détournent de la science vraie, l'homme de l'*Imitation* s'efforce de mourir à lui-même pour renaître en Dieu. Tel est, du premier au troisième livre, ce travail de régénération, ce renouvellement de la vie, ce passage de la sphère d'en bas à la sphère supérieure. Tout commence par le détachement successif, tout finit par le commerce de l'âme avec Dieu, exprimé en des dialogues d'une tendresse incomparable.

M. Caro, en historien consommé de la philosophie, a pris plaisir à montrer combien cette doctrine, au seul point de vue de la science psychologique, se distingue de toutes les théories morales qui l'ont précédée. Il admire certes autant que personne et le *De officiis* de Cicéron et l'*Encheiridion* d'Épictète; quelle distance pourtant de la plus pure morale des anciens à cette conception si neuve, à cette pensée tout ensemble si humble et si audacieuse, qui descend au plus profond de notre âme pour y saisir un germe d'infini!

Craindra-t-on que de tels élans ne soient périlleux de nos jours et n'y affaiblissent le sens de la vie réelle? « Pour moi, dit M. Caro, j'augurerais bien d'une société dans laquelle se répandrait le goût de pareilles méditations, où je verrais refleurir, avec l'idée du sacrifice, le sens du divin, le sentiment de la liberté intérieure, l'obéissance virile et volontaire à la règle, qui dans la vie civile s'appelle la loi, l'attachement à la cellule agrandie qui s'appelle le foyer domestique, enfin les fortes vertus de la discipline qui rendent un peuple invincible, et tout un ensemble de croyances capables de lui refaire une conscience dans cette anarchie morale où le monde s'agite et se dissout. » Nous nous garderons bien de rien ajouter à de telles paroles. On a vu quel est le plan de cette noble étude; il suffit d'en avoir indiqué l'esprit philosophique et les viriles conclusions pour inspirer le désir d'y regarder de plus près. Nul penseur sincère ne la lira sans profit. SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

L'Histoire de France racontée à mes petits-enfans, par M. Guizot, tome cinquième et dernier. Paris 1875. Hachette.

Quand ici même, voilà trois ans à peine (1), M. Vitet saluait l'apparition du premier volume de l'*Histoire de France racontée à mes petits-en-*

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai 1872.

fans, et qu'il y exprimait le vœu de voir bientôt achevé le monument qu'un illustre historien élevait à la mémoire de la patrie, nul ne prévoyait que l'historien et l'ami qui lui rendait hommage dussent nous être sitôt enlevés, tant il y avait dans cet hommage de jeunesse encore et de chaleur de cœur, tant il se déployait de force et de vigueur dans l'œuvre que la mort allait si brusquement interrompre! M. Guizot toutefois aura eu ce rare bonheur que les siens se soient trouvés capables de conduire à sa fin l'œuvre suspendue, et que les mains pieuses d'une fille n'aient pas défailli à la lourde tâche qu'il leur léguait. C'est l'esprit du grand historien qui revit dans ce dernier volume, c'est sa pensée profonde qu'on y retrouve, également maîtresse des idées et des faits, son patriotisme austère, détaché de toute haine comme de toute flatterie, et si, par intervalles, nous nous permettons de dire qu'on y regrette ce style sobre à la fois et plein, cette grande phrase protestante, tendue comme une sorte d'hymne, dont il emporte avec lui le secret, nous sommes assurés que la piété filiale de Mme de Witt y verra moins une critique qu'un dernier hommage au souvenir d'un grand nom.

C'est une triste époque, triste surtout au lendemain de ce siècle de Louis XIV, grand dans la prospérité, plus grand peut-être dans les revers, que celle dont le dernier volume de M. Guizot nous retrace l'histoire. *Stat magni nominis umbra :* la France du régent et de Dubois, de Fleury, de Louis XV, n'est plus que le fantôme de la France d'autrefois, son histoire a cessé d'entraîner dans son cours l'histoire européenne, c'est contre elle que l'Angleterre, par-delà l'Océan, fonde son empire colonial, c'est sans elle ou plutôt c'est à la faveur de son apathie que la Russie, que la Prusse, exemples uniques de nations passées en un jour de la faiblesse de l'enfance à toute la force de la maturité, prennent leur place au soleil et s'introduisent dans le système de l'équilibre européen. En même temps qu'un roi sur le trône, les hommes manquent sous la main; la seule entreprise de quelque grandeur et de quelque génie d'invention, c'est un aventurier venu d'Écosse qui la tente; c'est un aventurier saxon, bâtard d'une race d'aventuriers, qui remporte les seules victoires dont l'éclat jette sur la France un dernier rayon, aussitôt éclipsé. Tout au loin cependant, aux Indes, en Amérique, les La Bourdonnais, les Dupleix, les Montcalm

> Et tant d'autres encor de qui les grands courages
> Des héros d'*autrefois* sont les vives images,

soutiennent l'honneur chancelant du nom français. Nous les connaissons mal; aussi ne saurait-on savoir à M. Guizot trop de gré d'avoir généreusement donné dans son histoire, au récit de leurs grandes pensées et de leurs exploits désespérés, la place que d'ordinaire nos historiens leur mesurent avec tant d'économie. Il serait bon pourtant de savoir qu'un Français, avec une supériorité de vues, une énergie d'action que

n'ont pas dépassées les Clive ni les Hastings, mais avec un sentiment plus profond du juste et de l'honnête, a conçu le premier ces moyens de guerre et de politique qui dans le dernier siècle ont donné l'empire de l'Inde aux Anglais.

Une chose du moins peut nous consoler du spectacle d'incurie et de honte que présente le règne de Louis XV, je veux dire l'influence que par ses écrivains et ses « philosophes de génie, » comme les appelle Grimm, la France continue d'exercer sur l'Europe. M. Guizot s'y est arrêté longuement, et ceux qui liront le chapitre qu'il consacre aux Montesquieu et aux Voltaire, aux Diderot et aux Rousseau, y trouveront sur le XVIIIe siècle, si singulièrement mélangé de bien et de mal, mais « supérieur à ses sceptiques, » un jugement dont il nous semble qu'on peut dès à présent accepter les conclusions comme l'arrêt définitif de l'histoire. Je croirais faire injure à M. Guizot en louant son impartialité, — n'est-ce pas toutefois un rare mérite à ce vieillard, dont la foi religieuse croissait avec les années d'ardeur et d'austérité, que d'avoir su rendre justice pleine et entière à ces maîtres de l'invective et de la raillerie qui sont les hommes de l'*Encyclopédie?* C'est qu'aussi bien, à ses derniers jours comme à ses débuts, il y a quelque soixante ans, M. Guizot était soutenu dans sa tâche par une profonde conviction des devoirs de l'historien. Lui-même il l'a exprimée dans la phrase qui termine le volume et l'ouvrage : « Dès les premiers jours de la réunion des états-généraux, dans l'ardeur d'une discussion violente, Barrère s'était écrié : « Vous êtes appelés à recommencer l'histoire. » Il se trompait arrogamment. Depuis plus de quatre-vingts ans la France moderne poursuit laborieusement et au grand jour l'œuvre qui s'était lentement élaborée dans les flancs obscurs de la France ancienne. Entre les mains toutes-puissantes du Dieu éternel, l'histoire d'un peuple ne s'interrompt et ne recommence jamais. » Ainsi c'était toute la France, l'ancienne et la nouvelle, qu'il aimait d'un même amour, — dans la patrie commune, il n'avait pas voulu, comme tant d'autres, se faire une seconde patrie de ses préjugés et de ses liaisons de parti. Homme nouveau, il n'admettait pas qu'une seule classe revendiquât elle seule l'ancienne France, mais il n'admettait pas non plus qu'on reniât ses origines, et qu'on se parât comme d'une marque d'indépendance de ce signe de l'étroitesse d'esprit et de la sécheresse de cœur.

F. BRUNETIÈRE.

I. *Ismaïlia, a narrative,* etc., by sir Samuel White Baker, 2 vol., Londres 1875; MacMillan. — II. *Ismaïlia, récit d'une expédition dans l'Afrique centrale,* par sir Samuel White Baker, traduit par M. Hippolyte Vattemare, avec 56 gravures et 2 cartes, Paris 1875; Hachette.

Parmi les explorateurs de l'Afrique équatoriale, sir Samuel White Baker figure au premier rang. C'est lui qui a découvert l'un des grands

réservoirs que traverse le Nil avant de descendre vers les plaines de l'Égypte, le lac Albert Nyanza, dont Speke avait seulement signalé l'existence d'après les rapports des indigènes. Le « voyage aux sources du Nil, » qui fut entrepris par lui, il y a quatorze ans, et dans lequel il n'eut pour compagnon que sa courageuse femme, a été raconté ici même dans tous ses détails. Après son retour, la reine d'Angleterre lui accorda le titre de baronnet, et notre société de géographie lui décerna sa grande médaille d'or. Mais M. Baker était revenu avec la pensée d'une noble et grande entreprise par laquelle il s'est acquis de nouveaux droits à la reconnaissance publique, la pensée d'une expédition ayant pour but la suppression de la traite des noirs dans l'Afrique centrale.

Lors de son premier voyage, il avait traversé des contrées fertiles, douées d'un climat salubre et favorable à l'établissement des Européens, grâce à une altitude moyenne de plus de mille mètres au-dessus du niveau de la mer. Cette vaste zone était peuplée par une race douce et docile, ne demandant que la protection d'un gouvernement fort pour prendre un grand essor en développant les admirables richesses du sol. Dans certaines régions, le sucre, le coton, le café, le riz, les épices, pouvaient être cultivés avec succès; mais, en l'absence de toute espèce de gouvernement civilisé, la traite y florissait, décimant la population et arrêtant tout progrès. Des contrées riches étaient changées en désert; les femmes et les enfans étaient emmenés en captivité, les villages brûlés, les récoltes détruites, les habitans chassés. Les trafiquans qui se livraient à cet odieux commerce se recrutaient parmi les Arabes sujets du gouvernement égyptien; ils s'étaient constitués en bandes nombreuses et bien armées qui ravageaient le pays. On portait à 15,000 le nombre de ces forbans, sujets du khédive, qui, prétextant le commerce d'ivoire, se livraient à la traite des noirs dans les districts du Nil-Blanc. Quant au nombre des esclaves enlevés annuellement de l'Afrique centrale, il est impossible de l'évaluer exactement. M. Baker pense que 50,000 individus au moins sont capturés chaque année. M. É.-F. Berlioux, professeur d'histoire au lycée de Lyon, dans un excellent travail publié par une société abolitioniste anglaise (1), porte le nombre des esclaves exportés annuellement à 70,000; mais le chiffre des décès qu'entraînent les razzias d'hommes et les traitemens barbares infligés aux captifs est peut-être cinq ou six fois plus considérable.

C'est pour mettre un terme à ces horreurs, ou du moins pour les atténuer dans la mesure du possible, que M. Baker entreprit l'expédition qu'il raconte dans le livre récemment publié par lui sous le titre d'*Ismaïlia,* et dont M. Hippolyte Vattemare vient de donner une traduction

(1) *The Slave-trade in Africa in 1872,* by E.-F. Berlioux, London 1872. Marsh. — Voyez aussi *la Traite orientale,* par M. E.-F. Berlioux. Paris 1870. Guillaumin.

française. L'expédition, organisée sous les auspices du khédive d'Égypte, qui avait élevé sir Samuel Baker au rang de pacha et l'avait investi du pouvoir suprême sur les pays qu'il devait parcourir, fut organisée en 1869 et dura quatre années; elle eut pour but avoué de soumettre à l'autorité du gouvernement égyptien les contrées situées au sud de Gondokoro, de supprimer la traite, d'inaugurer un système de commerce régulier, d'ouvrir à la navigation les grands lacs équatoriaux, enfin d'établir une ligne de postes militaires et d'entrepôts commerciaux, séparés les uns des autres par une distance de trois jours de marche, à travers l'Afrique équatoriale, en prenant Gondokoro pour base d'opérations. Il faut savoir gré au khédive d'avoir osé concevoir un tel projet et surtout d'avoir osé en confier l'exécution à un chrétien dont il armait le bras d'un pouvoir discrétionnaire. Le khédive y risquait sa popularité, car tous ses sujets, presque sans exception, regardaient l'entreprise avec un dépit mal déguisé, et M. Baker ne devait pas tarder à éprouver les effets de l'hostilité sourde des autorités, qui sans vergogne contrecarraient ses plans et faisaient naître sous ses pas des obstacles presque insurmontables.

Nous ne suivrons pas Baker-Pacha dans le récit de son expédition, qui renferme des renseignemens fort curieux sur les pays compris dans le bassin du Nil-Blanc, et qui emprunte un intérêt presque dramatique aux nombreuses péripéties de sa lutte énergique contre les difficultés sans nombre que lui suscitait le mauvais vouloir des autorités égyptiennes, dont la connivence avec les marchands d'esclaves était manifeste. Cette lutte, semée de combats à main armée, eut pour résultat d'entraver momentanément la traite sur les points où Baker-Pacha portait ses moyens d'action; mais le mal était trop ancien, trop invétéré, pour céder à cet essai de cautérisation locale. Il est vrai qu'on a officiellement annexé Gondokoro, qui a pris le nom d'*Ismaïlia* en l'honneur du khédive, et que la traite a été ostensiblement désavouée et même prohibée par le gouvernement égyptien; M. Baker a infligé des pertes sensibles à quelques traitans, a confisqué des bâtimens négriers et délivré les captifs qu'ils emmenaient; mais un revirement complet s'est opéré après son départ. Hélas! les chasseurs d'esclaves sont tous sujets et même *fermiers* du gouvernement. L'expédition placée sous le commandement de Baker-Pacha avait pour objet la suppression des compagnies arabes investies du droit de commerce dans l'Afrique centrale, droit qu'elles avaient acquis à beaux deniers comptans en retour d'une rente payée au gouverneur-général du Soudan. Baker-Pacha, muni d'un firman du khédive qui rappelle le *bon billet* de La Châtre, s'en allait ruiner les fermiers du gouvernement!

« Sur une étendue de 2,600 kilomètres, disait sir Samuel Baker en terminant son livre, de Khartoum à l'Afrique centrale, le Nil-Blanc est

pur maintenant de l'abominable trafic qui souillait ses eaux depuis tant d'années. Tous les nuages se sont dissipés. Arrivé au terme de mon mandat, je ne vois plus que paix et lumière. Gloire à Dieu! » Puis vient ce laconique et lamentable épilogue : « Après mon départ d'Égypte, Abou-Saoud a été mis en liberté, et le gouvernement a fait de lui le bras droit de mon successeur. » Il faut savoir qu'Abou-Saoud est un abominable forban, agent des principaux marchands d'esclaves de Khartoum, à qui M. Baker avait confisqué trois navires avec 700 nègres, et qui devait être jugé au Caire, devant le tribunal public des *medjildis*. Le khédive s'y refusa, offrant d'abord de déférer la cause à un tribunal spécial et secret; puis le négrier fut mis en liberté, et on apprit qu'il avait été pourvu d'un emploi important dans l'expédition, que Baker-Pacha avait laissée aux mains du colonel Gordon. Peut-être est-il appelé à succéder au colonel Gordon dans le commandement de cette expédition, qui a pour objet la suppression de la traite! On sait que le gouvernement égyptien a besoin de troupes noires pour ses cadres. Le territoire annexé a donné au khédive plusieurs millions de sujets nouveaux, et Abou-Saoud fera un excellent officier de recruement.

Malgré tout, sir Samuel Baker reste convaincu que le khédive était sincère lorsqu'il lui donna la mission d'abolir le trafic infâme dont ses gouverneurs partagent cependant les bénéfices illégaux; mais il fallait à ce souverain un courage plus qu'ordinaire pour lutter contre l'opinion publique du pays, d'après laquelle l'institution de l'esclavage est absolument nécessaire à l'Égypte. Et pourtant il est facile de comprendre que la suppression de la traite donnerait une immense extension au commerce de l'ivoire. Ce commerce étant monopolisé par le gouvernement d'Égypte, les indigènes ne pourraient plus échanger leur ivoire contre des bestiaux seulement et seraient obligés d'accepter d'autres marchandises. Les produits des fabriques européennes se troqueraient contre l'ivoire avec un bénéfice illimité. Enfin la construction déjà projetée du chemin de fer du Caire à Khartoum et le transport de quelques *steamers* de Gondokoro sur le lac Albert ouvriraient au commerce honnête l'intérieur de l'Afrique jusqu'à l'équateur; puis, à la suite des trafiquans réguliers, la civilisation prendrait possession d'un immense territoire habité par des millions d'hommes pour lesquels ne s'est pas encore levé le soleil de la liberté.

Le directeur-gérant, C. Buloz.

LA

TOUR DE PERCEMONT

SECONDE PARTIE (1).

VIII.

En effet j'étais résolu à ne rien confier à Henri. Il me fallait pourtant l'empêcher d'accuser Miette et le consoler, car il avait beau faire le fier, je le sentais blessé au fond du cœur, et je craignais de le voir par sa conduite et son attitude rendre impossible un mariage auquel était attaché, selon moi, le bonheur de sa vie. Je rentrai vers trois heures, et ne trouvai personne à la maison. Ma femme et mon fils étaient montés ensemble au manoir de Percemont, où j'allai les rejoindre.

Décidément le joujou plaisait à Henri, et sa mère était en train de lui persuader d'y faire faire, sous prétexte de cabinet de travail, un joli appartement de garçon. Je ne fus pas de leur avis. Il fallait, selon moi, laisser le manoir tel qu'il était, et se contenter de nettoyer et rafraîchir la chambre qu'y avait occupé le vieux Coras de Percemont. — Henri, leur dis-je, qu'il épouse ou non sa cousine Émilie, se mariera avant qu'il soit deux ou trois ans. Qui sait s'il ira demeurer chez sa femme ou s'il vivra près de nous? Dans ce dernier cas, je suppose que sa femme désire habiter le donjon : il s'agira alors d'y faire une grosse dépense en vue d'un ménage et

(1) Voyez la *Revue* du 1er décembre.

d'une famille. Tout ce que vous y feriez aujourd'hui ne servira plus de rien, et peut-être faudra-t-il le défaire; ne nous pressons donc pas d'y jeter de l'argent en pure perte.

Henri se rendit à la raison. Sa mère le gronda de céder toujours et de ne tenir à aucune des idées qu'elle lui suggérait. — Ne viens-tu pas de me jurer, lui dit-elle, que tu ne voulais pas songer au mariage avant d'avoir atteint la trentaine?

Tout en grondant, elle nous laissa seuls, et je me hâtai de dire à Henri : — Je viens de voir Miette. J'en étais bien sûr, moi! la personne qui t'a intrigué hier soir chez elle était une femme.

— Tu en es sûr, mon père? Pourquoi donc la cachait-elle?

— C'est une religieuse du couvent de Riom qui par ordre du médecin doit passer quelque temps à la campagne. Tu n'ignores pas que ces dames sont cloîtrées et ne doivent pas voir le monde. Chaque fois qu'une visite arrive, Miette s'est engagée à l'avertir afin qu'elle ne se montre pas. Elle a aussi pour consigne de ne pas dire que cette vieille nonne est chez elle, la règle de l'ordre commande à celle-ci de vivre et de mourir au couvent. L'évêque, vu la gravité du mal, a accordé une dispense de deux mois à la condition que la chose ne serait point ébruitée. C'est un secret que je te confie, et je te prie de n'en rien dire à ta mère. Miette, très attachée à cette religieuse, qui lui a servi de mère au couvent, se dévoue à la soigner, à la servir et à la tenir cachée. Comme toujours, avec un cœur d'ange, Miette se fait sœur de charité.

— Que doit-elle penser de moi qui l'accusais? Est-ce que tu le lui as dit?

— Pas si sot! elle aurait quelque peine à te le pardonner; mais pourquoi as-tu envie de pleurer? Pleure si le cœur t'en dit! seulement parle-moi franchement : Émilie t'est plus chère que tu ne veux l'avouer?

— Mon père, dit Henri, j'ai envie de pleurer, j'ai envie de rire aussi.

— Ris et pleure, mais parle!

— Voilà le difficile! Parler, c'est se résumer, et je ne vois pas clair en moi-même. Je sais bien qu'Émilie est un ange, mieux encore, elle est une sainte, car, si elle a l'innocence et la candeur qu'on attribue aux êtres célestes, elle a le mérite de l'âme généreuse et vaillante qui surmonte toutes les épreuves. Être aimé d'elle est une gloire, l'avoir pour femme est une suprématie. Tu vois, je sais ce qu'elle vaut; mais moi, est-ce que je vaux quelque chose? est-ce que je suis digne d'une telle femme? Qu'ai-je fait pour la mériter? Bien au contraire, j'ai traversé, non sans quelque souillure, une vie dont elle n'a pas la moindre idée, et d'où j'ai dû

chasser son image pour l'empêcher de me faire honte de mes plaisirs. Et à présent, je reviens à elle amoindri et attristé. On devrait se marier à dix-huit ans, mon père! dans la ferveur de la foi en soi-même, dans l'orgueil de la sainte innocence. On se sentirait l'égal de sa compagne, on serait sûr de mériter son respect... Oui, l'amour conjugal est cette chose austère et sacrée dont on peut dire que, si ce n'est pas tout, ce n'est rien. Eh bien! jusqu'à ces derniers temps, je ne l'avais pas compris, et, quand mes sens m'ont entraîné ailleurs, j'ai cru que je n'enlevais rien à Émilie de mon estime et de mon respect. J'ai vu depuis que je m'étais trompé. Mon culte s'est refroidi, j'ai reconnu que je ne l'avais jamais aimée comme je le devais, puisque j'avais pu l'oublier. J'ai eu peur d'elle et de moi; je me suis dit qu'elle m'était trop supérieure, moralement parlant, pour me revoir avec joie et pour se donner à moi avec enthousiasme; j'ai vu dans le mariage une chaîne d'un sérieux effrayant. Mon imagination a rêvé d'autres types que celui de cette fille trop parfaite pour moi. Les légères créatures qui égaient nos loisirs d'étudians ont un charme funeste pour notre précoce dépravation, c'est d'être faciles et de nous laisser libres. Nous n'avons rien à faire pour les mériter, et rien à perdre à ne pas les conserver. D'autres sont tout à fait vénales, et, voulant se faire payer cher, ont l'art d'enflammer le désir par une feinte résistance. Celles-là sont plus dangereuses encore, elles usent le cerveau et entament la raison. J'ai su les fuir à temps, mais pas assez vite cependant pour qu'elles n'aient pas altéré en moi la source des émotions saines. Enfin que veux-tu que je te dise? J'ai été un peu corrompu, tu m'as donné trop d'argent. Enfant gâté, je ne me suis pas noyé, comme le cousin Jacques, dans les ivresses de Paris, mais j'ai perdu le goût du simple et l'amour du droit chemin : j'ai mis trop de fleurs artificielles dans mon jardin d'amour. La vierge byzantine au front sévère m'a paru trop triste et trop froide pour mon musée; j'y ai mis des femmes de Gavarni, et à présent Émilie m'intimide. Je ne sais plus lui parler, je n'ose pas la regarder. Je crois que je ne saurai plus me faire aimer. Veux-tu que je te dise tout, que je te confesse une chose vraiment honteuse? Hier, en la croyant infidèle, j'ai été glacé d'abord, et puis tout à coup furieux. La jalousie m'a torturé, je n'ai pas fermé l'œil de la nuit. Si elle eût été là, je l'eusse insultée, battue peut-être! J'étais donc épris d'elle en la croyant avilie. J'ai eu toutes les peines du monde aujourd'hui à ne pas aller chez elle malgré sa défense et la tienne. A présent tu m'apprends que j'ai été un fou et un sot, tu me montres l'image d'Émilie avec son auréole immaculée, et me voilà abattu et repentant, mais incertain et craintif. Je ne sais plus si je l'aime!

— C'est bien, c'est bien, répondis-je, je comprends toutes choses à présent! Cela devait arriver. Il y a un moment dans la vie où les pères les mieux intentionnés sont forcés d'abandonner leurs fils à la fatalité, bien heureux quand elle ne les leur rend pas plus détériorés que tu ne l'es! Acceptons les faits accomplis et ne les aggravons pas par des réflexions trop sérieuses. Tu as fait un voyage où tu as été forcé de manger du piment, et aujourd'hui nos fruits et nos laitages te semblent fades. Tu n'es plus un berger de Virgile. Patience! ça reviendra! L'homme se modifie suivant son milieu, tu en arriveras plus vite que tu ne penses à apprécier les conditions du vrai bonheur. Pour le moment, oublie un peu la question du mariage. Émilie ne me paraît pas disposée à te la rappeler. Elle dit qu'elle ne te connaît plus, et son esprit, je l'ai bien vu, n'a plus de projet arrêté en ce qui te concerne. Vous êtes tous deux absolument libres de recommencer votre roman de jeunesse ou de le laisser s'effacer dans les nuages roses du passé.

Je ne suis pas un alarmiste, mais je ne suis pas non plus un insouciant. Je voyais bien qu'en ceci comme en tout la joie est fugitive et la sécurité chimérique. J'avais attendu comme un des plus beaux jours de ma vie celui qui me ramènerait mon fils. J'avais été si heureux de l'embrasser et j'avais fait tant de beaux rêves pour lui en l'attendant! Malgré les fautes dont il se confessait et qu'il ne m'avait point trop cachées dans ses lettres, il avait travaillé, il était en possession d'une carrière qui pouvait être brillante. Il était intelligent, beau, bon, riche, aussi raisonnable que possible à son âge dans une telle situation. Nous avions sous la main la perle des fiancées, riche aussi, bonne, belle comme un ange et d'une raison exceptionnelle. Ils s'étaient aimés, promis l'un à l'autre au sortir de l'enfance. J'avais compté qu'ils se reverraient avec joie, et qu'on parlerait de mariage tout de suite, — et déjà on était refroidi; ma femme, que je croyais raisonnable, au moins sur ce chapitre, travaillait à brouiller tout. Miette s'était aventurée par bon cœur dans une situation délicate. Jacques menait sous jeu je ne sais quelle intrigue amoureuse qui pouvait compromettre ou affliger sa sœur, et le pire de tout, c'est qu'Henri, troublé, tourmenté entre l'amour et le caprice, n'avait pas dormi la première nuit passée sous le toit paternel et souffrait visiblement d'un état de l'âme mal défini que je ne pouvais pas guérir. Mon jour de bonheur n'avait donc pas été sans nuages, et, tout en feignant de rire de ces petites choses, j'en ressentais vivement le contre-coup.

IX.

Notre soirée fut pourtant très gaie; des parens et des amis vinrent dîner avec nous. Henri était aimé de tous, et tous me félicitaient d'avoir un tel fils. Il reçut beaucoup d'invitations et n'accepta qu'à la condition que j'irais avec lui. Il avait été, disait-il, assez longtemps privé de me voir pour qu'on lui permît de ne point passer ses vacances sans moi.

Il fallut accepter pour le lendemain une partie de chasse chez un cousin qui demeurait assez loin pour nécessiter une absence de deux jours. Jacques Ormonde avait promis d'en être. Il n'y vint pas. On n'y pensa guère, la chasse et le repas furent très animés; mais je remarquais ce soin de nous éviter. Jaquet ne connaissait pas de pire effort que celui de cacher un secret; donc il en avait un, et il redoutait mon examen. On nous retint un jour au-delà de notre promesse, et nous ne rentrâmes chez nous que le lundi dans l'après-midi.

Le premier objet qui frappa mes regards en disant bonjour à ma femme fut une jolie petite fille de six à sept ans coquettement attifée qui s'accrochait en jouant et en riant à ses jupes, et qui me dit d'un air mutin : — C'est-il toi le mari à Bébelle?

— Qu'est-ce que Bébelle? et à qui ce joli enfant-là?

— C'est Mlle Léonie de Nives, répondit ma femme en la prenant dans ses bras, elle m'a entendu appeler madame Chantebel et elle trouve plus court et plus gentil de m'appeler Bébelle. Oh! c'est que nous sommes déjà une paire d'amies, n'est-ce pas, Ninie? Nous nous convenons beaucoup toutes les deux.

— Mais d'où diable vous connaissez-vous? demandai-je.

Le fait me fut expliqué pendant que l'enfant se remettait à courir dans le jardin. Mme de Nives était venue la veille pour me parler, et ma femme s'était enhardie jusqu'à l'accueillir de son mieux. La toilette exquise et le brillant équipage de la comtesse lui avaient tourné la tête. Celle-ci s'était faite aimable et séduisante avec la femme de l'avocat qu'elle voulait gagner à sa cause. Elle avait consenti à laisser mettre ses chevaux au repos pendant deux heures à l'écurie. Elle avait parcouru le jardin et même elle était montée à la grande tour dont Mme Chantebel était fière de lui faire les honneurs. Elle avait admiré le site, le jardin, la maison, les oiseaux, et avait promis une paire de vrais serins hollandais pour la volière. Enfin elle avait daigné accepter une collation de fruits et de gâteaux qu'on lui avait servie, elle avait déclaré qu'à Nives il n'y avait ni poires ni raisins qui approchassent des nôtres. Elle avait voulu em-

porter la recette des gâteaux. Elle était partie en disant qu'elle reviendrait le lendemain.

Elle était revenue en effet avec sa fille, comptant me trouver revenu aussi, comme j'avais promis de l'être; mais je ne faisais rien à propos. *Cette pauvre comtesse* m'avait encore attendu une grande heure; puis, ayant affaire à Riom, elle avait fait à ma maison l'insigne honneur d'y laisser la petite, aux bras de ma femme, et elle allait revenir d'un moment à l'autre. — J'espère, monsieur Chantebel, dit ma femme pour terminer, que tu vas faire brosser tes habits, qui sont couverts de poussière, et changer ta cravate, qui est toute *défraîchie!* — Je remarquai qu'elle-même avait fait une toilette de grands jours pour recevoir sa nouvelle amie.

Peu d'instans après, Mme de Nives revint en effet, ma femme emmena courir la petite, et la comtesse m'annonça qu'elle partait pour Paris, quelqu'un lui ayant écrit qu'on avait vu sa belle-fille entrer dans un hôtel garni du faubourg Saint-Germain au bras d'un grand jeune homme très blond.—La personne qui me donne cette indication, ajouta-t-elle, pense que Marie est encore là; dans tous les cas, je saurai où elle est allée en quittant cet hôtel qu'on ne me désigne pas autrement. Je vois qu'on craint de se compromettre et de se trouver impliqué dans quelque scandale. Il faut que j'aille moi-même arracher la vérité. J'agirai, je surprendrai Marie, je ferai constater son inconduite, et je la ramènerai pour la replacer avec éclat dans son couvent.

— Vous casserez les vitres? Alors plus d'accord possible, plus de concessions à espérer de sa part; je vous ai dit et je vous répète que l'inconduite n'entraîne pas l'interdiction.

— Quand je tiendrai son secret, je vous l'amènerai, monsieur Chantebel, et vous lui poserez les conditions de mon silence.

Si j'avais été bien certain qu'avant de se réfugier chez Émilie, Mlle de Nives, au sortir du couvent, n'eût pas été faire une promenade à Paris avec Jacques, soit pour son plaisir, soit pour consulter sur sa position, j'aurais pressé la belle-mère de partir. Le temps qu'elle eût perdu à chercher Mlle Marie où elle n'était pas eût été autant de gagné pour la sécurité des habitans de Vignolette; mais, dans le cas où ce voyage aurait eu lieu à l'insu d'Émilie, Mme de Nives pouvait retrouver la trace de la fugitive, et, avec l'aide de la police, arriver à la découverte de la vérité. — Je prêchai donc encore une fois la patience et la prudence. Mme de Nives était résolue à partir, et elle prit congé de moi en disant que surprendre Marie en plein égarement était son plus sûr moyen de salut. Quoiqu'elle ne s'en vantât pas, il était bien évident pour moi qu'elle avait pris d'autres conseils que les miens, et qu'elle avait facilement

trouvé des gens disposés à flatter sa passion et à entrer dans ses vues. Sa cause me devenait de plus en plus antipathique, et je me sentais de plus en plus dégagé vis-à-vis d'elle.

Je ne la reconduisis que jusqu'au jardin. Un autre client m'attendait, et je dus m'occuper de lui jusqu'à l'heure du dîner. Quelle fut ma surprise lorsque, en entrant dans la salle à manger, je vis la jeune Léonie de Nives assise sur une petite chaise haut montée qui avait servi à l'enfance d'Henri, et ma femme en train de lui nouer sa serviette autour du cou !

Mme de Nives avait confié la veille à Mme Chantebel tout ce qu'elle m'avait appris à moi-même. Les femmes ont une merveilleuse facilité à se lier, quand la haine d'une part et la curiosité de l'autre trouvent l'aliment savoureux d'un scandale à confier et à écouter. Mme Chantebel se trouvait donc fort au courant, et mon étonnement la fit rire. Comme on ne pouvait s'expliquer devant l'enfant, on dit à Henri et à moi que la maman allait revenir dans la soirée. — Je voulais la retenir à dîner, dit ma femme, mais comme elle va partir ce soir ou demain matin, elle a trop à faire à Riom, et elle a bien voulu me laisser garder sa petite jusqu'à ce soir.

Mais le soir Mme de Nives ne revint pas. Ma femme n'en parut pas étonnée et fit dresser un petit lit auprès du sien. Elle alla déshabiller et endormir Mlle Ninie, après quoi elle revint m'expliquer le mystère.

Mme de Nives avait dû prendre à Riom le train de 5 heures; elle était en route pour Paris. Je devais bien savoir qu'elle n'avait pas un moment à perdre pour l'affaire qu'elle poursuivait. Elle avait craint les larmes de sa petite fille en la voyant partir. Elle avait accepté l'offre de ma femme de la garder jusqu'au soir; sa bonne viendrait la chercher pour la reconduire à Nives avec la voiture; mais elle avait montré de l'inquiétude sur le compte de cette bonne, ayant découvert le jour même qu'elle avait une intrigue à Riom. — Cette pauvre dame, poursuivit ma femme, n'est pas servie comme il faudrait. Ça n'a jamais bien marché dans son château depuis la mort de son mari. Les vieux domestiques étaient pour la fille aînée. Elle a dû les mettre tous à la porte; mais ils ont laissé dans les environs leur mauvais esprit et leurs méchans propos, et elle a beau prendre ses gens à Paris, au moindre mécontentement ils deviennent insolens et ils parlent à Ninie de sa sœur Marie, chassée et enfermée au couvent à cause d'elle. Tout cela trouble la tête de l'enfant, et dans la dernière absence que la comtesse a été obligée de faire, on en a beaucoup trop dit à la petite, qui en a pris du chagrin et s'est montrée très indocile quand sa mère est revenue. Il paraît aussi que les voisins de Mme de Nives ne sont pas tous bien pour elle. Elle n'a plus de parens, pas de famille; elle est vraiment à plaindre. — En écou-

tant ses ennuis, qui me faisaient de la peine, il m'est venu à l'idée de lui proposer de garder la petite. — Si sa bonne a des intrigues, lui ai-je dit, vous ne pouvez plus la lui confier. Donnez-la-moi; vous savez qui je suis et avec quelle douceur j'ai élevé mon fils et deux autres pauvres chéris que j'ai perdus. Vous dites que vous serez absente huit jours tout au plus. Qu'est-ce que c'est pour nous de garder un enfant huit jours? Ce sera une joie pour moi. Chargez-moi de congédier votre mauvaise bonne quand elle reviendra et de vous en trouver une autre dont je pourrai vous répondre comme de moi-même. — Elle avait envie d'accepter, elle n'osait pas à cause de toi; elle disait : Ma petite est bruyante. Elle ennuiera M. Chantebel. — Bah! lui ai-je répondu, vous ne le connaissez pas! C'est un patriarche! Il est bon comme du pain et il adore les enfans. Enfin j'ai si bien insisté qu'elle m'a laissé cette chérie, qui est un amour d'enfant. La pauvre femme était si touchée qu'elle en pleurait et qu'elle m'a embrassée en me quittant.

— Peste, ma femme! tu as été embrassée par une comtesse! C'est donc ça que je te trouve dans la figure quelque chose de plus noble qu'à l'ordinaire.

— Tu vas encore railler? c'est insupportable! On ne peut plus parler raisonnablement avec toi, monsieur Chantebel; tu deviens...

— Insupportable, tu l'as dit.

— Non, tu es le meilleur des hommes, tu ne peux pas me blâmer d'avoir accueilli une pauvre enfant qui a besoin d'être soignée et surveillée en l'absence de sa mère.

— Dieu m'en garde! d'autant plus que tu me fais, sous condition, des complimens que je ne veux pas échanger contre des reproches. L'enfant ne me fâche pas, un enfant ne gêne jamais. Gardons-la tant qu'il te plaira, mais laisse-moi te dire que ta belle comtesse est un drôle de pistolet.

— Pistolet! tu traites la comtesse de Nives de pistolet! Quel ton tu as quelquefois, monsieur Chantebel!

— Oui, j'ai le mauvais ton et le mauvais goût de penser qu'une mère raisonnable ne confie pas son enfant, même pour huit jours, à une personne qu'elle connaît depuis la veille, et que, si elle n'a dans ses anciennes relations ni un parent dévoué, ni un ami sûr, ni un serviteur fidèle, il doit y avoir de sa faute.

— Tu as raison, moi je n'aurais pas confié comme ça Henri à des étrangers; mais je ne suis pas la première venue pour Mme de Nives. Elle a assez entendu parler de moi pour savoir que j'ai toujours été une bonne mère et une femme irréprochable.

— Ce n'est pas moi qui dirai le contraire; mais cette confiance improvisée ne m'en étonne pas moins.

— Il y a des circonstances exceptionnelles, et tu dois savoir que

l'avenir de cette même enfant dépend du voyage de sa mère à Paris.

— Elle t'a donc dit...

— Tout!

— Elle a eu tort!

— J'ai promis de garder le secret.

— Dieu veuille que tu tiennes parole, car je t'avertis que, si ta nouvelle amie compromet sa belle-fille, elle est ruinée.

— Oh! que non! Cette belle-fille est une malheureuse qui...

— Tu ne la connais pas! Garde les qualifications qui lui seront applicables pour le moment où nous saurons si elle est une victime ou un diable.

X.

Le lendemain, la bonne de Mlle Ninie n'ayant pas paru, ma femme la confia à une brave fille qui avait ses parens chez nous et que nous connaissions bien. La petite se montra fort joyeuse d'être chez nous.

J'étais assez curieux de connaître ses dispositions à l'égard de sa sœur, et, dans un moment où je la vis seule au jardin, trottant sous les yeux de ma femme, qui travaillait à la fenêtre du rez-de-chaussée, je descendis et je pris l'enfant par la main sous prétexte de lui mener voir les lapins dans un petit enclos où ils trottaient en liberté. Quand elle les eut bien admirés, je la pris sur mes genoux, et j'entrai en conversation avec elle.

— Vous devez avoir à Nives, lui dis-je, des lapins beaucoup plus beaux que ceux-ci?

— Non, il n'y a pas de lapins du tout. Il n'y a que des poules, des chiens et des chats; mais maman ne veut pas que je joue avec, parce qu'elle ne veut pas que je me salisse et que je me déchire. Moi, tu comprends, ça me fâche, parce que j'aime beaucoup les bêtes. Maman me gronde de les aimer, parce qu'elle est avare.

— Avare? Qu'est-ce que cela veut dire, ce mot-là?

— Ah! dame! je ne sais pas, moi! c'est les domestiques qui l'appellent comme ça, parce qu'elle les gronde toujours.

— C'est un vilain mot. Il ne faut jamais répéter les mots qu'on ne comprend pas. Je suis sûr que votre maman vous aime beaucoup et qu'elle est très bonne avec vous.

— Elle n'est pas bonne du tout. Elle me fouette et elle me tape, et je ne m'amuse que quand elle n'est pas avec moi.

— Et vous n'avez pas de frères, pas de sœurs?

— J'ai une grande sœur bien bonne; je voudrais toujours être avec elle.

— Toujours?.. Est-ce que vous la voyez souvent?

— Non, elle est en prison dans un couvent. Je l'ai vue... c'est-à-dire j'ai vu son portrait; elle, je crois bien que je ne l'ai jamais vue.

— Alors vous ne savez pas si elle est bonne?

— Ma nourrice et la vieille jardinière m'ont dit qu'elle était en prison pour ça.

— Comment! en prison parce qu'elle est bonne?

— Il paraît. Aussi, quand maman me dit d'être bonne, je lui réponds : Non, vous me feriez aller en prison aussi! Je suis bien contente qu'elle m'a mise chez toi, maman! Tu me garderas toujours, n'est-ce pas?

Puis, sans attendre ma réponse, Mlle Ninie, que je retenais avec peine, s'envola pour courir de plus belle après les lapins. Je voyais une enfant déjà malheureuse et fourvoyée. Que sa mère fût avare et méchante, je n'en doutais plus. Il était même fort possible qu'elle ne vît dans sa fille qu'un prétexte pour disputer avec avidité l'héritage de Marie. Elle n'avait même pas la ressource de l'hypocrisie pour faire des dupes; elle se faisait haïr, et déjà ses valets avaient ébranlé, sinon altéré à jamais le sens moral dans l'âme de la pauvre Ninie.

Je regardais avec tristesse cette ravissante créature, revêtue de toute la beauté physique de son heureux âge, et je me disais qu'il y avait déjà un ver rongeur dans le cœur de cette rose. Je l'observais pour surprendre ses instincts; ils étaient bons et tendres. Elle courait après les lapins, mais pour les caresser, et quand elle eut réussi à en prendre un, elle le couvrit de baisers et voulut l'emmaillotter dans son mouchoir pour en faire un petit enfant. Comme l'animal était fort indocile et menaçait de griffer sa jolie figure, je le lui ôtai avec douceur sans qu'elle se fâchât, et je lui donnai un gros pigeon apprivoisé qui lui causa des transports de joie. D'abord elle le serra bien fort; mais, quand je lui eus fait comprendre qu'il fallait le laisser libre pour avoir le plaisir de le voir revenir et la suivre de lui-même, elle m'écouta fort bien et le toucha délicatement; mais c'était une ardeur de caresses qui révélait toute une âme pleine d'amour inassouvi et d'expansions refoulées.

Le jour suivant était ma fête, la Saint-Hyacinthe, c'était aussi la fête patronale de notre village. Deux ou trois douzaines de cousins et neveux nous arrivèrent avec femmes et enfans. Ils allèrent s'ébattre à la fête rustique, tandis que ma femme, sur pied dès l'aurore, leur préparait un festin homérique. Moi, je fus absorbé comme de coutume par une foule de cliens, gros paysans ou petits bourgeois, qui profitaient de la fête pour venir me consulter et me priver du plaisir d'y assister.

Quand j'eus supporté la fatigue et l'ennui des longues explications plus ou moins confuses de ces braves gens, on sonnait le premier coup du dîner. Je les mis résolûment à la porte, non sans me débattre jusque sur l'escalier contre leurs recommandations et redites. Enfin je passai au salon en leur fermant la porte au nez. J'eus là une surprise agréable. Émilie Ormonde m'attendait, un gros bouquet de magnifiques roses à la main. La chère enfant se jeta dans mes bras en me souhaitant bonne fête, joie, bonheur et santé.

— Voilà, lui dis-je en la serrant sur mon cœur, une première joie à laquelle je ne m'attendais pas. Es-tu là depuis longtemps, ma fille?

— J'arrive, mon oncle, et je repars. Il faut que vous me permettiez de ne pas dîner avec vous comme les autres années; mais vous savez mes empêchemens : Marie n'est pas assez prudente; elle s'ennuie beaucoup de rester enfermée. La pauvre enfant a été si longtemps prisonnière! Croiriez-vous qu'aujourd'hui elle s'était mis dans l'esprit de se déguiser en paysanne pour venir à la fête? Elle disait que personne ne connaît sa figure, et elle voulait m'accompagner comme une petite servante. Je n'ai pu la dissuader qu'en lui promettant de ne rester absente qu'une heure. Je n'aurais pu consentir à laisser passer la journée sans vous apporter les roses de Vignolette et sans vous dire qu'aujourd'hui comme toujours vous êtes avec Jacques ce que j'aime le mieux au monde.

— Et ta tante?

— Je ne l'ai pas vue. Je lui dirai bonjour en me retirant.

— Comment lui expliqueras-tu que tu ne restes pas?

— Elle ne me retiendra pas, mon oncle.

— Et si je te laisse aller, moi, vas-tu t'imaginer que je ne t'aime plus?

— Oh! vous, c'est bien différent! Et puis vous savez que j'ai un enfant à garder.

— Un enfant déraisonnable, j'en étais sûr! Tu sais que la belle-mère était ici il y a deux jours?

— Oui; je savais même qu'elle vous a laissé sa petite.

— Qui t'avait déjà dit cela?

— La fille de ma vieille Nicole, qui est venue chez vous hier pour rendre des paniers que vous nous aviez prêtés. Elle a vu l'enfant, on lui a dit que la mère était partie pour Paris. Est-ce vrai?

— C'est très vrai, et Mlle Marie risque fort d'être découverte, si elle a été à Paris en sortant du couvent avant de venir chez toi.

— Elle y a été, mon oncle; je le sais à présent. Il fallait bien qu'elle achetât du linge et des robes, et surtout qu'elle consultât sur ses affaires, qu'on lui a toujours laissé ignorer.

— Elle a été à Paris... seule?

— Non, avec sa nourrice, celle qui l'a aidée à s'enfuir. Cette femme lui est très dévouée, pourtant je la crains; elle ne comprend pas la nécessité d'être prudente; elle ne doute de rien, et, quand elle vient voir Marie, je n'ose pas la laisser seule à la maison avec elle.

— Et Jacques? où est-il pendant ce temps-là?

— Il doit être à la danse, et sans doute il va venir dîner avec vous.

— A la bonne heure! Va-t'en donc, puisqu'il le faut. J'espère que tu me dédommageras amplement quand tu ne seras plus gardienne-esclave de ta belle amie. As-tu vu Henri?

— Non, je n'ai vu et ne veux voir que vous. Adieu et au revoir, mon oncle!

On sonna le deuxième coup du dîner comme ma nièce s'en allait par la cour de la ferme, où elle avait laissé sa carriole et son domestique. Henri, qui arriva par le jardin, ne la vit pas. La nuée des cousins, neveux, petits-cousins et petits-neveux arriva aussi, puis enfin Jacques Ormonde, rouge comme une pivoine pour avoir dansé jusqu'au dernier moment. Le dîner ne fut pas trop long pour un repas de famille à la campagne; on savait que je n'aimais pas à rester longtemps à table. Le service était prompt et forçait les convives à ne pas s'endormir en mangeant. Dès qu'on eut fini, sentant le besoin de respirer le grand air et d'oublier la claustration que m'avaient imposée les cliens de la journée, je proposai d'aller prendre le café chez le père Rosier, qui tenait un établissement champêtre au village. De son jardin, nous verrions les danses et divertissemens. Ma proposition fut accueillie avec enthousiasme par mes jeunes nièces et petits-cousins. On se mit en route en riant, criant, gambadant et chantant. Le village était à moins d'un kilomètre de la maison en passant par les sentiers de mes prairies.

Notre arrivée bruyante fit sortir des guinguettes toute la jeunesse du pays. On s'occupa d'allumer le fanal, car il faisait nuit. On appela les ménétriers épars dans les cabarets. Les jeunes gens que j'avais amenés se souciaient fort peu de prendre le café, ils voulaient danser. Le personnel de la fête s'était beaucoup éclairci. La danse abandonnée se réorganisait comme il arrive quand la faim est apaisée et que la soirée commence.

Dans ce quart d'heure d'attente impatiente et de joyeux désordre, je me trouvai seul quelques instans sur la terrasse du père Rosier. Cette terrasse était un petit jardin planté de noisetiers au versant de la colline et porté par le dernier degré du roc à deux mètres perpendiculaires au-dessus du niveau de la place où l'on dansait.

C'était le plus joli endroit du monde pour voir l'ensemble de la petite fête. Trois lanternes bleues cachées dans le feuillage simulaient un clair de lune et permettaient de s'y reconnaître; mais rien encore n'était allumé, et je me trouvais dans l'obscurité, attendant qu'on me servît, lorsque je sentis une personne se glisser près de moi et me toucher légèrement l'épaule.

— Ne dites rien, mon oncle, c'est moi, Émilie.

— Et que fais-tu là, chère enfant? Je te croyais rentrée chez toi?

— Je suis rentrée... et ressortie, mon oncle. Sommes-nous seuls ici?

— Oui, pour le moment, mais parlons bas.

— Oui, certes! Eh bien! sachez que je n'ai pas retrouvé Marie à Vignolette. Nicole m'a dit que la Charliette était venue en mon absence, et qu'elles étaient sorties ensemble.

— Eh bien! tu crois qu'elles sont ici?

— Oui, je le crois, et je les cherche.

— Comme cela toute seule au milieu de ces paysans avinés qui ne te connaissent pas tous, car il en vient ici de tous côtés?

— Je ne crains rien, mon oncle. Il y en a assez qui me connaissent pour me protéger au besoin. D'ailleurs Jaquet doit être là, et je pensais bien que vous y viendriez.

— Alors ne me quitte pas et laisse ta folle courir les aventures : il n'est pas juste que, pour sauver une personne qui ne veut pas qu'on la sauve, tu t'exposes, toi, la raison même, à quelque insulte. Reste près de moi. Je te défends de t'occuper de Mlle Marie. Jacques est là pour s'en occuper à ta place et à sa manière.

— Jacques ne la connaît pas, mon oncle! Je vous assure...

J'interrompis Miette en lui faisant signe d'observer un couple qui se glissait furtivement le long du rocher, au-dessous de nous, dans l'ombre épaisse que les noisetiers projetaient sur les plans inférieurs. J'avais reconnu la voix de Jacques. Nous restâmes immobiles, prêtant l'oreille, et nous entendîmes le dialogue suivant :

— Non! je ne veux pas rentrer encore. Je veux danser la bourrée avec vous. Il fait nuit, et d'ailleurs personne ne me connaît.

— On va allumer, et tout le monde vous remarquera.

— Pourquoi?

— Vous le demandez? Croyez-vous qu'il y ait ici une autre paysanne aussi blanche, aussi mince et aussi jolie que vous?

— Vous me faites des complimens? Je le dirai à Miette.

— Ne vous vantez pas de me connaître!

— Il n'y aurait pas de quoi, n'est-ce pas?

— Méchante! allons, rappelons la Charliette, et allez-vous-en.

— Méchant vous-même! Pouvez-vous me faire ce chagrin-là?

— Mon oncle est ici, et vous savez qu'il est l'avocat de votre belle-mère.

— Ça m'est égal, il sera le mien si je veux ! Quand il me connaîtra, il sera pour moi. Vous-même l'avez dit. Allons, Jacques, voilà les cornemuses qui arrivent. Je veux danser.

— C'est donc une rage?

— Oh! danser la bourrée comme dans mon enfance ! Avoir été dix ans au cachot, sortir du froid de la mort, et se sentir vivre, et danser la bourrée ! Jacques, mon bon Jacques, je le veux !

Les cornemuses qui se mirent à brailler interrompirent la conversation ou l'empêchèrent de monter jusqu'à nous. On alluma enfin le fanal, et le jardin du père Rosier s'illumina aussi. Je vis tous mes convives, ceux qui ne dansaient pas, prendre le café que j'avais commandé, tandis que les jeunes répandus sur la place invitaient leurs danseuses.

Je m'éloignai de quelques pas avec Émilie, de manière à prolonger mon tête-à-tête avec elle sans cesser d'observer la place. Dès que le fanal se décida à briller, nous vîmes très distinctement le grand Jacques bondir à la danse en enlevant dans ses bras une svelte et jolie paysanne très gracieusement requinquée.

— C'est bien elle ! me dit Émilie consternée; c'est Marie déguisée !

— Commences-tu à croire qu'elle connaît un peu ton frère?

— J'ai été trompée, mon oncle, ah ! bien trompée ! et c'est très mal, cela !

— Et à présent que comptes-tu faire ?

— Attendre qu'elle ait passé sa fantaisie, l'aborder, lui parler doucement comme à une fille à mon service, et la ramener chez moi avant qu'elle ait été trop remarquée.

— Attends que je la regarde, moi.

— La trouvez-vous jolie, mon oncle?

— Ma foi oui, diablement jolie, et elle danse à ravir.

— Regardez-la bien, mon oncle, vous verrez que c'est une enfant et qu'elle ne sait pas ce qu'elle fait. Elle n'a pas l'idée du mal, je vous le jure. Qu'elle ait connu Jacques à mon insu, qu'il l'ait aidée à se sauver, qu'il l'ait accompagnée à Paris comme vous le supposiez, qu'il l'ait amenée jusqu'à ma porte, qu'il l'ait revue depuis en secret,... qu'ils s'aiment, qu'ils se soient fiancés, qu'ils aient menti pour éviter l'obstacle de mes scrupules, tout cela c'est possible.

— C'est même certain maintenant.

— Eh bien ! mon oncle, n'importe; Marie est toujours pure et plus ignorante que moi, qui sais de quels dangers une fille de

vingt-deux ans doit se préserver, tandis qu'elle,... elle a toujours douze ans! Le couvent ne lui a rien enseigné de ce qu'il faudrait qu'elle sût maintenant. Je l'ai retrouvée telle que je l'avais quittée au couvent de Riom, aimant le mouvement, le bruit, la liberté, la danse, mais ne se doutant pas qu'elle puisse devenir coupable, et ne pouvant pas avoir permis à Jacques de le devenir auprès d'elle.

— Et pourtant, ma chère Miette, au couvent de Riom, à quatorze ou quinze ans, Mlle de Nives avait un amoureux qui lui écrivait des lettres sans orthographe, et cet amoureux, c'était Jacques!

— Non, mon oncle, cet amoureux,... faut-il vous le dire? c'était bien innocent, allez!

— Dis-moi tout!

— Eh bien! cet amoureux c'était votre fils, c'était Henri!

— Parles-tu sérieusement?

— Oui, j'ai vu les lettres et j'ai reconnu l'écriture. Henri était alors au collége, mur mitoyen avec notre couvent; ces écoliers jetaient des balles par-dessus les murs et ils y cachaient des lettres, des déclarations d'amour bien entendu, en prose ou en vers, avec de fausses signatures et des adresses dont le nom était mis au hasard : Louise, Charlotte, Marie. — Henri se plaisait à ce jeu, il excellait à écrire en style de cordonnier avec l'orthographe à l'avenant. Il signait *Jaquet*, et adressait ses billets burlesques à Marie, qui s'en moquait. Il savait son petit nom, qu'il entendait crier dans notre jardin; mais il ne s'inquiétait pas de savoir si elle était jolie, car ni dans ce temps-là ni depuis il n'a vu sa figure. C'est lui qui, en riant, m'a raconté tout cela par la suite.

— Tu es sûre qu'il ne l'a jamais vue? Moi, j'en doute, regarde, Miette, regarde!

La bourrée était finie, on allait en recommencer une autre, et au moment où Jacques allait emmener sa danseuse, Henri, s'adressant à elle, l'invitait pour la suivante. Elle acceptait malgré la visible désapprobation de Jacques. Elle prenait le bras de mon fils et se mettait à sauter avec lui d'aussi bon cœur qu'avec mon neveu.

— Eh bien! qu'est-ce que cela prouve? me dit la bonne Émilie sans aucune velléité de dépit. Henri a remarqué cette jolie fille, il s'est dit que, puisque Jacques la faisait danser, il pouvait bien l'inviter aussi. Laissez-moi me rapprocher d'elle, mon oncle, car elle commence à faire sensation, et tout le monde voudra l'inviter tout à l'heure. Il faut que je l'emmène. La Charliette est là, je la vois, mais elle la gâte et la laissera s'exposer trop longtemps aux regards.

— Va donc, mais tout ceci m'ennuie considérablement! Le diable

soit de cette demoiselle, qui te causera mille soucis, qui te compromettra, c'est presque certain, et qui, en attendant, danse avec Henri, tandis que, sans sa présence chez toi, il eût su renouer les liens tendres et sérieux de votre affection mutuelle, et qu'aujourd'hui il eût ouvert le bal avec sa fiancée, au lieu de danser avec une inconnue dont les beaux yeux l'émoustillent peut-être, mais ne sauront pas le charmer.

— Qui sait? dit Miette avec un accent profond de résignation douloureuse.

— Qui sait? m'écriai-je. Moi je sais que je ne souffrirai pas la moindre coquetterie entre ton fiancé et la maîtresse de ton frère!

— Mon oncle, ne la perdez pas! reprit vivement la généreuse fille. Elle n'est la maîtresse de personne et elle est libre! Quoi qu'il arrive, j'ai promis de lui servir de sœur et de mère. Je tiendrai ma parole.

Un incident inattendu nous interrompit. Jacques Ormonde, voyant Mlle de Nives lancée et craignant les suites de son imprudence, avait imaginé un moyen d'interrompre le bal. Il avait, comme pour allumer son cigare, grimpé au fanal et, comme par mégarde, il l'avait éteint, plongeant l'assemblée dans l'obscurité. Il était descendu en lançant un retentissant éclat de rire simulé, et s'était perdu dans le petit tumulte provoqué par l'accident. Il y eut quelques instans de stupeur et de désordre : les uns continuaient la danse en feignant de se tromper de danseuse, d'autres cherchaient de bonne foi la leur. Quelques honnêtes filles effarouchées s'étaient retirées près de leurs parens; d'autres, plus hardies, riaient et criaient à tue-tête. J'étais descendu de la terrasse avec Miette; au moment où le fanal fut rallumé, nous vîmes Jacques errant, désappointé, cherchant dans les groupes; Henri et Mlle de Nives avaient disparu avec ou sans la Charliette.

Je vis alors que Miette aimait toujours Henri, car de grosses larmes brillèrent un instant sur ses joues. Elle les essuya à la dérobée, et, se tournant vers moi : — Il faudrait, me dit-elle, empêcher Jacques de chercher. Il ne sait pas dissimuler, on s'apercevra de son inquiétude.

— Sois tranquille, lui répondis-je, Jacques sait très bien dissimuler; tu ne devrais plus en douter à présent. Il se gardera bien, fût-il jaloux, de chercher noise à Henri, car ce serait tout trahir ou tout avouer. Si Mlle de Nives a choisi Henri pour son cavalier et qu'il la reconduise à Vignolette, il ne te convient pas de te montrer à eux comme une fiancée inquiète ou jalouse.

— Non, certainement, mon oncle, je ne suis ni l'une ni l'autre, mais...

— Mais voici Jacques qui s'aperçoit de ta présence et qui vient à nous. Ce n'est pas le moment des explications; fais semblant d'ignorer tout. Tout à l'heure, c'est moi qui le confesserai.

— Je ne m'attendais pas au plaisir de te voir ici, dit Jacques à Émilie, tu m'avais assuré ne pouvoir venir à la fête.

— J'arrive, répondit Miette; j'avais quelque chose à dire à mon oncle. Je savais qu'il serait ici ce soir.

— Et tu n'as vu... que lui? dit Jacques tout éperdu.

— Que lui? si fait, j'ai vu beaucoup de monde.

— J'ai cru que tu cherchais quelqu'un?..

— Je n'ai cherché que mon oncle, et, tu vois bien, je l'ai trouvé. Qu'as-tu, et pourquoi as-tu l'air si inquiet?

Jacques vit qu'il se trahissait, et il se hâta de répondre gaîment :

— Moi, je ne suis inquiet de rien! Je cherche Henri pour qu'il me fasse vis-à-vis à la danse... avec toi, si tu veux.

— Merci, je me retire. Ma carriole m'attend là-bas sous les pins. Je te prie d'aller dire à mon vieux Pierre de brider la jument. Je te suis.

— Pourquoi t'en aller tout de suite? demandai-je à ma nièce aussitôt que Jacques fut parti en avant. Henri est sans doute par ici, et, si tu le désirais, il te ferait danser.

— Mon oncle, Henri est parti avec Marie, il la reconduit à Vignolette.

— C'est possible, tout est possible; mais, réflexion faite, c'est invraisemblable; tu disais qu'ils ne se connaissaient pas? Juges-tu maintenant ta protégée assez folle et assez imprudente pour avoir mis Henri dans sa confidence?

— Je ne sais plus rien, mon oncle, je ne la comprends plus!

— Elle est coquette et légère, cela se voit; pourtant...

— Ils se sont parlé avec beaucoup de vivacité pendant la bourrée, et hier Marie a écrit une lettre qu'elle a remise en grand secret au facteur.

— Tu supposes... quoi?

— Marie est très préoccupée de vous voir et de vous consulter. J'ai dû lui dire votre refus. Elle m'a alors questionnée plus qu'elle ne l'avait jamais fait sur Henri, sur son caractère, sur l'influence qu'il doit avoir sur vous. Je ne serais pas étonnée maintenant s'il était chargé par elle de vous demander une entrevue.

— Si elle lui avait écrit hier, il m'eût parlé d'elle aujourd'hui. Je crois que tu te trompes; quoi qu'il en soit, nous verrons bien! Si elle l'a pris pour intermédiaire, il me parlera d'elle ce soir; à présent que veux-tu faire?

— Rentrer chez moi tout doucement, au petit pas. Je veux donner

le temps à Marie, qui, je suppose, s'en va à pied, de retourner à Vignolette, de quitter son déguisement et de se coucher sans me rien dire, si bon lui semble. Vous comprenez, mon oncle! Si elle me confesse son coup de tête, j'aurai le droit de la gronder et de l'interroger. Si elle veut me le cacher, je ne peux pas le lui reprocher sans la fâcher et l'humilier beaucoup. Songez qu'elle est chez moi et n'a pas d'autre asile; si je l'offensais, elle me quitterait, et où donc irait-elle? Chez cette Charliette, que je crois capable de tout? Non, je ne veux pas qu'elle me quitte, elle se compromettrait, elle donnerait à sa belle-mère les moyens de la perdre de réputation!

— En ceci comme en tout, tu es aussi sage que généreuse, mon Émilie. Ne lui dis donc rien, si elle est assez niaise pour vouloir te duper; mais je parlerai à mons Jaquet, moi! Sois tranquille, il ne saura pas que tu as entendu sa conversation avec la donzelle!

Justement nous arrivions sous les pins, où, faute de place dans les auberges, nombre de chevaux étaient attachés aux arbres. Jaquet ne s'occupait pas beaucoup d'avertir le vieux domestique de sa sœur. Il allait furetant de tous côtés, cherchant toujours Mlle de Nives, fort empêché de se renseigner autrement que par ses yeux, qui ne lui servaient guère dans l'ombre épaisse de la pinède. Forcé d'accourir à mon appel, il m'aida à embarquer Émilie.

Je le pris alors par le bras, et, l'emmenant dans une allée déserte, je débutai ainsi : — Voyons, mon garçon, que comptes-tu faire et à quoi aboutira cette belle intrigue?

En trois mots, je lui prouvai que je savais tout et qu'il était parfaitement inutile de nier.

Il respira fortement et répondit : — Ouf! mon oncle, vous me confondez; mais vous me délivrez d'un supplice, et, sauf à être bien grondé, j'aime mieux avoir à vous dire la vérité. Voici l'histoire de mes amours avec Mlle de Nives.

XI.

« Quand elle était au couvent à Riom, j'étais déjà amoureux d'elle. J'étais sorti depuis longtemps du collége; Henri y était encore. J'allais commencer mon droit, partir pour Paris. Je finissais mes vacances à notre maison de ville, et, d'une des lucarnes du grenier, je voyais Mlle de Nives se mettre assez souvent à la fenêtre de sa cellule donnant sur le jardin du couvent. Elle n'avait guère que quatorze ans, c'est vrai, mais elle était déjà jolie comme un ange, et à l'âge que j'avais toute admiration pour la beauté peut bien s'appeler de l'amour. Seulement j'étais encore trop niais avec les personnes de sa condition pour oser lui faire comprendre ma

passion, et si par hasard elle tournait la tête de mon côté, vite je me cachais pour qu'elle ne me vît point.

« Un dimanche, Henri, qui venait me voir, ne me trouvant pas dans la maison, s'imagina de me chercher jusqu'au grenier, où il me surprit en contemplation, et se moqua beaucoup de moi. Je l'emmenai vite. Il ne vit pas celle qui me charmait; mais, comme il me taquinait avec ses épigrammes, je lui laissai savoir que j'étais épris d'une certaine Marie qui était dans le couvent. Le malicieux gamin s'imagina alors de lui écrire des lettres ridicules qu'il signa Jacques, et dont elle se moqua imprudemment avec ses compagnes. Elles en rirent trop haut; les religieuses firent le guet et saisirent les balles élastiques où se cachaient les billets doux lancés pardessus le mur du collége. Mme de Nives fut informée de cette grave affaire. Ce fut pour elle un prétexte pour transférer Marie au couvent de Clermont, où elle a passé une jeunesse des plus malheureuses.

« Elle vous dira elle-même ce qu'elle a souffert, mon oncle, car elle veut absolument vous voir et vous demander conseil et protection. Il faudra bien que vous l'écoutiez. Moi, pendant ce temps-là, je l'oubliais bon gré, mal gré, car j'étais à Paris, et mes rêves d'enfant faisaient place à des réalités plus sérieuses. Pourtant je n'étais pas sans savoir combien cette pauvre demoiselle était à plaindre par ma faute et par celle d'Henri. Il n'en savait rien, lui, Miette n'en parlait qu'à moi, et quelquefois elle me montrait des lettres de son amie qui me faisaient grand'peine; mais que pouvais-je faire pour réparer le mal? Je n'étais pas un parti pour elle, je ne pouvais pas demander sa main; d'ailleurs la comtesse ne voulait pas la marier. Elle prétendait la forcer à se faire religieuse, tout en disant que c'était sa belle-fille qui avait cette vocation et repoussait toute idée de mariage.

« Le hasard seul pouvait amener les événemens qui sont survenus. Je me suis trouvé pris sans réflexion dans un roman, et il m'a fallu accepter le rôle qui m'a été départi.

« Il y a deux ans, j'étais à Clermont pour une autre affaire de cœur, que je n'ai pas besoin de vous dire ici, — avec une femme mariée. C'était pendant les assises, tous les hôtels étaient pleins. Je m'en allais par les rues, ma valise à la main, cherchant un gîte, lorsque je me trouvai en face de la Charliette. Je ne savais que vaguement que cette femme, mariée et établie à Riom, avait été la nourrice de Mlle de Nives, et j'ignorais qu'elle lui fût restée fidèle comme un chien l'est à son maître. Je ne savais même pas que, par dévoûment pour elle, elle se fût fixée depuis à Clermont avec son mari. Je vous le répète et je vous le jure, mon oncle, c'est le hasard qui a tout fait en ce qui me concerne.

« La Charliette a été jolie; elle a encore une figure agréable et fraîche. J'avais été galant avec elle à l'âge où l'on n'a pas encore l'esprit d'être autre chose. Nous nous connaissions donc fort honnêtement, et je fus aise de la rencontrer. Je lui fis part de mon embarras et lui demandai si elle connaissait quelque chambre meublée où je pusse me réfugier. — Vous n'irez pas loin, me répondit-elle; moi, j'ai une chambre meublée très propre dont je ne me sers point et pour laquelle je ne vous demande rien, trop heureuse de rendre service à un *pays*, et surtout au frère de Mlle Miette, qui est si bonne et si serviable. Venez voir si le logement vous convient.

« Je la suivis dans une ruelle étroite et sombre qui longeait de grands murs, et j'entrai dans une vieille maison plus pittoresque qu'avenante; mais la chambre en question était fort propre, et le mari de la Charliette me l'offrit de si bon cœur, que, pour ne pas chagriner ces braves gens, je m'y installai tout de suite. Je voulais aller chercher mon dîner dans quelque hôtel; ils n'y voulurent pas consentir. La Charliette me dit qu'elle avait jadis fait la cuisine au château de Nives, et qu'elle me servirait des repas dignes de moi. En effet sa cuisine était excellente; mais je ne suis pas aristocrate, moi, et je n'aime pas à manger seul. Je n'acceptai qu'à la condition d'avoir mes hôtes à ma table et de les voir servis à mes frais aussi largement que moi-même.

« La nuit venue, je sortis en emportant une clé de la maison, et j'allai à un rendez-vous. Ceci ne vous intéresse pas, mon oncle, mais je suis forcé de vous le dire pour vous expliquer la conversation que j'eus le lendemain soir avec la Charliette.

« Son mari était descendu à l'atelier, et je restai attablé avec elle, savourant une eau de coing de sa façon qui était vraiment délicieuse, dix ans de bouteille au moins, lorsqu'elle me dit : — Vous allez donc encore courir ce soir et rentrer à des trois heures du matin? Pauvre garçon! vous vous ruinerez le corps à ce métier-là, et vous feriez mieux de vous marier. Est-ce que vous n'y songez point?

« — Ma foi non, répondis-je. Je n'ai pas fini d'être jeune.

« — Mais quand vous ne le serez plus, il sera trop tard, et vous ne trouverez plus que du rebut. Si vous vouliez devenir raisonnable, pendant que vous êtes encore jeune et beau, je vous trouverais peut-être un parti au-dessus de toutes vos espérances.

« Je me moquai d'abord de la Charliette, mais elle m'en dit tant que je fus forcé de l'entendre. Il s'agissait d'une fortune de plus d'un million, une jeune fille noble que je connaissais déjà, puisque j'avais été amoureux d'elle.

« — Ah çà! lui dis-je, est-ce qu'il s'agirait par hasard de la petite de Nives?

« — La petite de Nives, répondit-elle, est maintenant une jeunesse de dix-neuf ans, belle et bonne comme un ange.

« — Mais elle est au couvent?

« — Oui, de l'autre côté de ce mur contre lequel vous vous appuyez.

« — Allons donc!

« — C'est comme je vous le dis. Cette vieille maison où nous sommes fait partie des dépendances du couvent. Je m'y suis établie comme locataire peu après l'époque où M[lle] Marie y a été enfermée. Je le lui avais promis, et nous étions d'accord sur la manière de nous conduire. Je ne pouvais pas cacher que j'avais été sa nourrice, mais j'ai su jouer mon rôle. Les religieuses, qui voulaient la contraindre à prendre le voile, se méfiaient un peu de moi quand je leur demandai de l'ouvrage, et elles me tâtèrent adroitement pour savoir si je n'encouragerais pas la résistance de leur pensionnaire. Je fus plus fine qu'elles; je leur répondis que Marie avait grand tort, que l'état le plus heureux était le leur, et que j'avais toujours agi dans ce sens auprès d'elle. On nous mit en présence; nous étions sur nos gardes : elle m'accueillit très froidement, et je le pris avec elle sur le ton aigre d'une dévote qui sermonne. Elle m'envoya promener. La farce était jouée. La communauté me prit en grande estime et me confia le blanchissage du linge de la chapelle. Je m'en tirai si bien, et j'eus soin de me montrer si assidue aux offices du couvent, que je fis bientôt partie du personnel de service de la communauté. Je suis libre d'y circuler et de communiquer librement avec Marie. Si vous voulez monter l'escalier avec moi, je vous montrerai un secret que vous ne trahirez pas. Votre sœur est la meilleure amie de ma chère petite, et vous ne voudriez pas ajouter à son malheur.

« Je jurai de garder le secret, et je montai un petit casse-cou d'escalier à la clarté d'une chandelle que tenait la Charliette. Je me trouvai dans un vieux grenier où, sur des cordes tendues, séchaient des aubes, des surplis, des linges brodés ou garnis de dentelles. — Voyez, me dit la Charliette, voilà mon ouvrage et mon profit. MM. les abbés qui desservent la chapelle de ces dames disent que nulle part on ne leur offre des ornemens si blancs, si bien empesés et sentant si bon ; mais ça ne vous intéresse pas : attendez ! vous êtes ici dans l'intérieur, ou peu s'en faut, du couvent, car la porte que vous voyez là, au-dessus de ces quatre marches tournantes, communique tout droit avec le clocheton du carillon qui annonce les offices. Mon mari, qui est pieux pour tout de bon, a été agréé dans la maison pour entretenir et au besoin réparer ces clochettes. Il a une clé de cette porte et ne me la confierait pour rien

au monde pendant la nuit; mais il faut bien qu'il dorme, le cher homme, et quand je voudrai, j'aurai cette clé. Et quand Marie voudra, elle passera par cette porte pour prendre la clé des champs! M'entendez-vous à présent?

« Je n'entendais que trop, et la pensée d'une si belle aventure me rendait presque fou. Mes amourettes en ville ne me paraissaient plus rien que du chiendent, et je ne sortis pas cette nuit-là. Je ne fis que causer avec la Charliette, qui était revenue me trouver après le coucher de son mari. Cette diable de femme me montait la tête, et je ne veux rien vous cacher, mon oncle, si la chose eût été possible en ce moment-là, j'enlevais tout de suite, sauf à réfléchir après.

« Mais il fallait que Mlle de Nives y consentît, et elle n'était avertie de rien. L'idée de la Charliette avait été improvisée en me voyant. J'avais plusieurs jours devant moi pour reprendre mes esprits, et il me vint une foule d'objections. Cette demoiselle qui ne me connaissait pas, qui n'avait sur mon compte d'autres notions que le souvenir des lettres ridicules qu'elle m'attribuait peut-être encore, cette fille noble, si riche et probablement si fière, rejetterait à coup sûr les insinuations de la Charliette... Quelle fut ma surprise lorsque le lendemain soir la Charliette me dit : — Tout va bien, elle n'a pas dit non; elle veut vous voir auparavant, car elle sait bien que vous passez pour le plus bel homme de notre pays, mais elle ne vous a jamais vu. Allez demain dimanche à la messe de la communauté; elle sera derrière le rideau, placée de manière à pouvoir vous regarder; seulement ayez l'air très recueilli, et ne levez pas les yeux de votre livre d'heures. Je vous en prêterai un; d'ailleurs je serai à côté de vous pour vous surveiller. Il faut de la prudence.

« Je fus très prudent, personne ne fit de remarques sur mon compte, et Marie me vit fort bien. Dans la soirée, la Charliette me remit une lettre d'elle que je sais à peu près par cœur.

« — Ma bonne amie, je l'ai vu; je ne sais pas s'il est beau ou s'il est drôle, je ne m'y connais pas, mais il a l'air bon, et je sais par sa sœur qu'il est excellent. Quant à l'épouser, cela demande réflexion. Dis-lui de revenir dans un an : s'il est décidé, je le serai peut-être; mais je ne m'engage à rien, et je tiens à ce qu'il le sache. »

« J'aurais bien voulu une épreuve moins longue, mais j'abrége pour ne pas vous fatiguer. La Charliette ne put obtenir une meilleure réponse, et je m'en revins au pays très occupé de mon roman. Je ne veux pas mentir et me faire passer pour un saint; j'eus bien encore quelques plaisirs, mais je n'en étais pas moins pris dans le

fond du cœur, et au bout de l'année d'épreuve, c'est-à-dire l'année dernière, je m'en retournai très mystérieusement à Clermont, où j'avais rompu avec toute autre affaire, et j'allai m'installer sans bruit chez la Charliette.

« D'après l'ordre formel de Marie, je n'avais rien dit à ma sœur; Miette n'eût d'ailleurs pas voulu plaider ma cause, j'en avais la certitude. Je savais seulement par elle que Marie lui avait confié son désir de fuir le couvent, et qu'Émilie l'avait suppliée de prendre patience jusqu'à sa majorité, lui offrant un asile chez elle aussitôt qu'elle serait libre légalement. Cela ne faisait pas mes affaires; Marie, n'ayant plus besoin de mon secours dès qu'elle serait majeure, n'aurait pas la moindre raison pour me choisir plutôt qu'un autre.

« Pourtant ma soumission à l'épreuve imposée et ma fidélité à revenir prendre ses ordres à l'heure dite plaidèrent pour moi. J'eus cette fois une entrevue avec elle dans le grenier de la Charliette. Je fus ébloui de sa beauté, elle était habillée en novice, blanche de la tête aux pieds et aussi pâle que sa guimpe; mais quels yeux, quelle bouche, quelles mains! Je me sentis fou d'amour, et, malgré la présence de la Charliette, qui ne la quitta pas, je sus le lui dire. — Voilà ce que je craignais, me dit-elle, vous avez compté sur le retour, et, si je ne vous dis pas oui tout de suite, vous allez me haïr!

« — Non, lui dis-je; je souffrirai beaucoup, mais je me soumettrai encore un peu.

« — Un peu seulement? Eh bien! écoutez, je crois en vous maintenant, et je compte sur vous pour m'aider à fuir ce couvent, où je me meurs, vous le voyez bien; mais je n'ai pas le désir de me marier encore, et je ne puis agréer qu'un homme qui m'aimera avec le désintéressement le plus absolu. Si vous êtes cet homme-là, ce sera à vous de me le prouver et de me porter secours sans condition aucune.

« Cet arrêt ne m'effraya pas; c'est bien le diable si on ne sait pas se faire aimer quand on le veut, et qu'on n'est pas plus vilain qu'un autre. Je jurai tout ce qu'elle exigea. Elle me dit qu'elle voulait, au sortir du couvent, se réfugier chez Miette, et m'y voir en secret afin de me mieux connaître; mais elle savait que Miette serait contraire à tout projet d'union entre nous. Il me fallait donc ne lui en rien laisser pressentir. De son côté, Marie s'assurerait de son consentement à la recevoir. — Je ne vous fixe plus d'époque, ajouta-t-elle, j'ai fait l'épreuve de votre honneur et de votre dévoûment. Quand les circonstances me permettront de reconquérir ma liberté, je vous enverrai ce petit anneau que vous voyez à mon doigt. Cela voudra dire : « Je vous attends, conduisez-moi à votre sœur. »

« Depuis cette entrevue, j'ai été passionnément amoureux de Marie, et je vous jure, mon oncle, que je ne me suis occupé d'aucune autre femme. Ma seconde épreuve a été bien plus longue que je ne pensais, presque aussi longue que la première. J'ai su par la Charliette, qui est venue passer un jour à Riom, que Miette insistait dans ses lettres pour que Marie attendît sa majorité. C'est par la Charliette que les deux amies correspondaient.

« Voyant approcher cette époque, j'étais tout à fait découragé. Je me disais que, n'enlevant pas, je ne serais jamais qu'un ami; mais il y a deux mois, un beau matin, je reçois l'anneau d'or mince comme un cheveu, bien plié dans une lettre! Je pars, je cours, je vole, j'arrive au rendez-vous. »

— Et tu enlèves? Alors l'histoire est finie?

— Non, mon oncle, elle commence.

— J'entends bien; mais il y a des confidences que je ne veux pas recevoir, ou des vanteries que je ne veux pas entendre.

— Ni l'un ni l'autre, mon oncle; je vous dirai la vérité. Mlle de Nives a toujours droit au respect.

— Ça ne me regarde pas.

— C'est-à-dire que vous doutez! Eh bien! me croirez-vous quand je vous dirai que je me suis comporté, non comme Polichinelle, auquel vous me faites l'honneur de me comparer souvent, mais comme Pierrot, qui tire les marrons du feu pour...

— Pour qui?

— Pour Arlequin.

— Qui est Arlequin?

— Vous ne devinez pas?

— Non, à moins que tu ne sois jaloux d'Henri parce qu'il a fait danser la jolie paysanne de ce soir?

— Oui, j'en suis très jaloux, parce qu'il y a autre chose.

— Alors raconte, j'écoute encore.

— Je reprends. « J'arrive à Clermont *incognito*. Je descends ou plutôt je m'insinue; je me glisse de nuit chez la Charliette; je lui exprime ma joie, ma reconnaissance. — Écoutez, me dit-elle, les belles paroles ne sont que des paroles. Me voilà engagée dans une affaire grave, et si mon mari ne me tue pas quand il saura à quel rôle je me suis prêtée, il me battra tout au moins. Vous allez enlever une fille mineure. Sa belle-mère va faire du scandale, un procès peut-être où je serai compromise, en tout cas chassée du couvent, où j'ai une bonne place, le moyen de gagner ma pauvre vie, quoi! Je sais bien que Mlle Marie, qui est riche, me dédommagera généreusement de tout ce que j'aurai fait pour elle; mais il y a mon mari, qui ne sait rien et qui ne se prêtera à rien, ce qui ne l'empê-

chera pas de perdre aussi la clientèle du couvent et d'être forcé, par le bruit qui va se faire, de changer de pays. Pour mon pauvre mari, qui ne se fera pas ailleurs une clientèle du jour au lendemain, ne ferez-vous pas, de votre côté, quelque sacrifice? Je ne connais pas les affaires, moi, pauvre femme; je ne sais pas si Mlle Marie sera maîtresse de me faire tout le bien qu'elle me veut, voilà pourquoi je vous ai mis en rapport avec elle, vous qui êtes riche et généreux. Pourtant les idées changent quelquefois; si vous veniez à oublier ou à méconnaître mes services, vous ne vous êtes engagé à rien, vous ne m'avez rien offert, rien promis.

« Je vous fais grâce du reste, mon oncle. Vous avez dû prévoir en m'écoutant ce qui m'arrivait alors. Moi, j'étais assez simple pour n'y avoir pas songé. Je m'étais bien dit qu'il n'y a pas de désintéressement absolument platonique en ce monde, et que le jour où j'épouserais Mlle de Nives, nous aurions un beau cadeau de noces à faire à la bonne nourrice. C'était tout simple, ça se devait; mais je n'avais pas prévu que d'avance cette femme me ferait des conditions et voudrait me faire signer un billet de vingt-cinq mille francs. J'hésitai beaucoup; d'une part, il me répugnait d'acheter mon mariage à une entremetteuse; de l'autre, il me répugnait également de marchander l'honneur et le plaisir d'enlever ma future. Je crus m'en tirer en promettant de verser une somme ronde à Paris dès que j'y aurais conduit Mlle de Nives. Rien n'y fit : la Charliette ne voulait se prêter à l'enlèvement qu'avec son billet en poche. Je pris la plume, et je commençai à rédiger une promesse conditionnelle. Point, la Charliette voulait la promesse sans condition. Elle prétendait, et elle avait raison jusqu'à un certain point, qu'un engagement rédigé de cette façon était compromettant pour elle, pour son mari et pour moi-même. Je devais, disait-elle, m'en rapporter à sa délicatesse pour voir déchirer le billet, si le mariage n'avait point lieu; mais moi, je ne pouvais me résoudre à risquer de perdre vingt-cinq mille francs sans compensation, et nous nous séparâmes à minuit sans avoir rien conclu, la Charliette me disant que l'enlèvement aurait lieu la nuit suivante, si je cédais à ses exigences.

« J'étais si agité, si perplexe, que je ne songeai point à me coucher. Ma fenêtre donnait sur un carré de choux entouré d'une petite palissade. D'un côté, c'était le jardin de la maisonnette louée par mes hôtes; de l'autre côté, c'était le fond du potager du couvent. Il n'y avait qu'à enjamber. J'avais assez observé pour savoir le local par cœur. Du côté de la rue, notre petite cour avait une porte bien fermée et un mur très élevé, garni de tessons de bouteilles; mais cette porte appartenait au logement de la Charliette, et la clé n'était pas gardée par le mari avec le même soin que celle du grenier.

Elle restait souvent dans la serrure à l'intérieur. Il y avait donc peut-être moyen de fuir par là tout aussi bien que par le grenier et par la porte de la maison ; mais il eût fallu que Mlle de Nives fût prévenue et qu'elle pût pénétrer du jardin dans le potager; j'ignorais absolument si la chose était possible.

« A tout hasard, j'eus l'idée d'aller flairer la porte du petit grenier. Qui sait si je ne trouverais pas un moyen de l'ouvrir? J'essayai de sortir. Je vis que la Charliette m'avait enfermé dans ma chambre, et que je ne pouvais pas faire sauter la serrure sans un grand bruit. Je tenais mon gros couteau de campagne tout muni d'instrumens à toutes fins, et je marchais de la porte à la fenêtre sans aucun espoir de trouver une issue à ma situation, lorsque je crus voir une forme grisâtre glisser le long de la palissade, s'en éloigner et y revenir avec toutes les apparences de l'inquiétude. Ce ne pouvait être que Mlle de Nives. Je n'hésitai pas. Je fis avec mon cigare allumé des signes qui me parurent aperçus et compris, car la forme mystérieuse ne s'éloigna pas. Alors je pris lestement mes draps de lit, que je nouai bout à bout. Je les attachai comme je pus à ma fenêtre, située à environ six mètres du sol, et je me laissai glisser. Quand le drap manqua, je lâchai tout et me laissai tomber dans les choux, où je ne me fis aucun mal. Je courus à Mlle de Nives, car c'était bien elle! D'un coup de pied j'enfonçai la palissade, je la pris par la main sans rien dire et je la conduisis sans bruit jusqu'à la porte qui donnait sur la rue. La clé n'était pas dans la serrure, et mon couteau n'était pas de taille à lutter contre cet antique et monumental ouvrage. Mlle de Nives, étonnée de ce plan d'évasion, tout différent de celui qu'on lui avait annoncé, me demanda tout bas où était la Charliette.

« — Je vais la chercher, lui dis-je; restez dans l'ombre et ne bougez pas!

« J'entrai dans l'atelier de l'artisan pour prendre un outil quelconque; mais, comme je tâtonnais dans l'obscurité, une inspiration subite me rappela une circonstance insignifiante de ma première installation chez la Charliette. Ce jour-là, je lui avais demandé la clé de la cour pour aller à un rendez-vous et rentrer sans bruit. Elle m'avait dit en me la donnant : — Vous la remettrez, en rentrant, à un gros clou qui est au-dessus de l'établi de mon mari, afin qu'il ne s'aperçoive de rien. C'est un dévot qui se scandaliserait. — Je cherchai aussitôt le clou où, deux ans auparavant, j'avais replacé cette clé. Elle y était en effet; je la saisis en me recommandant au ciel pour que ce fût la même.

« C'était la bonne, c'était la même! Elle tourna sans bruit dans la serrure, et moi, me voyant maître du champ de bataille en dépit

de mes geôliers, je ne pus m'empêcher de dire en riant : — Tout va bien ! Mon hôte le serrurier tient en bon état tout ce qui est de son *ressort*.

« — Vous faites des calembours, dit Mlle de Nives stupéfaite, dans un pareil moment? Vous êtes d'un beau sang-froid !

« — Non, je suis gai, fou de joie, répondis-je en refermant la porte avec précaution, mais il faut savoir ce qu'on fait.

« — Vous ne le savez pas ! vous oubliez la Charliette, qui doit m'accompagner !

« — Elle nous attend à la gare. Courons !

« Je l'entraîne à travers les rues sombres et désertes, et nous arrivons bientôt à la gare du chemin de fer. Il n'était que temps. Un train passait et s'arrêtait cinq minutes. Marie baisse son voile, je prends les billets, et je m'élance avec elle dans un compartiment vide.

« — Qu'est-ce que cela veut dire? s'écrie-t-elle en se sentant emportée par la vapeur. Me voilà seule avec vous !

« — Oui, vous voilà seule avec moi pour voyager. Au dernier moment, la Charliette a manqué de courage, j'en ai eu pour deux. Avez-vous confiance en moi? me regardez-vous comme un honnête homme?

« — Vous êtes un héros, Jacques ! Je crois en vous. Partons ! Si la Charliette est lâche, je ne le suis pas, moi ; mais me voilà sans argent, sans paquets...

« — J'ai dans ma poche tout ce qu'il vous faut. Avec de l'argent, on trouve tout à Paris. Vous m'avez dit que vous me vouliez à vos ordres sans conditions, me voilà. Je n'aspire qu'à une récompense, votre estime; mais je la veux entière : votre confiance sera la preuve que je l'ai obtenue.

« — Vous l'avez tout entière, Jacques. Je vous la donne devant Dieu, qui nous voit et nous entend !

« Dès lors... vous comprenez, mon oncle? je me trouvai pris, et, dans la plus belle occasion de ma vie, condamné à n'en point profiter ! Ce fut une honte et un supplice; cependant Mlle de Nives m'aida à me contenir par l'ignorance absolue où elle était de mes agitations. C'est une singulière fille, allez ! hardie comme un page, courageuse comme un lion, innocente comme un petit enfant. Pas un brin de coquetterie, et pourtant une irrésistible séduction dans sa franchise et sa simplicité. Elle a lu, dans le vieux château de son père, des romans de chevalerie, je crois bien qu'elle n'a jamais lu autre chose, et elle s'est toujours imaginé que tout honnête homme était facilement et naturellement un parfait chevalier des anciens temps. Elle croit que la chasteté est aussi facile aux autres qu'à elle-même. Je la connus jusqu'au fond du cœur en deux heures de

conversation, et plus je me sentis amoureux, plus il me fut impossible de le lui dire. Je ne pus que protester de mon dévoûment et de ma soumission ; mais d'amour et de mariage, je vis bien qu'il n'en fallait pas lâcher un mot.

« Dès que le train fut assez lancé pour qu'elle ne pût songer à me quitter, je voulus lui dire la vérité, et je lui racontai ma scène avec la Charliette. — Quand j'ai vu, ajoutai-je, que cette femme voulait m'exploiter, j'ai perdu toute confiance en elle. J'ai craint que, ne pouvant vous rançonner aussi, elle n'allât vendre votre secret à la comtesse de Nives. J'ai refusé son secours et n'ai plus compté que sur moi-même pour vous délivrer. Il est vrai que le hasard m'a bien servi, car je ne sais pas encore pourquoi vous vous êtes trouvée derrière cette palissade.

« — Je vais vous le dire, répondit-elle. Tout était convenu pour mon évasion cette nuit même. J'étais déjà munie du déguisement d'ouvrière où vous me voyez. Je devais me trouver à minuit à la porte du grenier, ma cellule est très près de là, et il m'était facile de m'y rendre. J'y étais donc à minuit, mais je grattai en vain à cette porte, je frappai même avec précaution; elle ne s'ouvrit pas, et rien ne me répondit. J'y restai un quart d'heure, dévorée d'inquiétude et d'impatience. Je me dis alors que le mari de la Charliette avait surpris notre secret et qu'il avait enfermé sa femme. Pourtant vous deviez être là, vous, et vous m'auriez parlé à travers la serrure. Au besoin, vous eussiez enfoncé la porte. Il fallait que quelque accident sérieux vous fût arrivé. Je ne peux pas vous dire ce que j'imaginai de tragique et d'effrayant. Je ne pus supporter cette angoisse, et je résolus d'entrer chez la Charliette par le potager afin de savoir ce qui se passait entre vous. J'ai escaladé un treillage le long du mur qui sépare notre parterre du potager. Je suis légère et adroite : parvenue au haut du mur et voyant un tas de paille, je m'y suis laissée tomber. C'est alors que, courant à la palissade, j'ai vu votre cigare briller dans l'obscurité, et vous en avez, à plusieurs reprises, tiré assez de bouffées lumineuses pour que j'aie compris que vous étiez là et que vous me voyiez. Quelle terreur j'ai eue en vous voyant descendre si hardiment par la fenêtre! Enfin vous voilà, et ma nourrice m'abandonne! Ce que vous me dites de sa cupidité m'afflige sans m'étonner beaucoup. Elle ne m'a jamais demandé d'argent, elle savait que je n'en avais pas; mais elle savait aussi que j'en aurais un jour, et elle m'a fait comprendre souvent qu'elle avait droit à ma reconnaissance. Je ne suis pas disposée à l'oublier et je ne marchanderai pas avec elle; mais, à partir d'aujourd'hui, je n'accepte plus ses services, et je la chasserai, si elle parvient à nous rejoindre.

« — Il ne faut pas qu'elle y parvienne! Fiez-vous à moi pour rendre les recherches impossibles. Pourtant si, par miracle, elle vous retrouvait, ménagez-la et feignez d'ignorer ce que je vous ai dit; autrement elle courrait vous dénoncer.

« Arrivés à Paris sans encombre, nous nous réfugiâmes dans le logement de Jules Deperches, mon meilleur ami là-bas, que j'avais depuis longtemps prévenu d'être prêt à me rendre un grand service. En galant homme, il nous céda son appartement sans faire la moindre question et sans voir le visage voilé de ma compagne. Je courus louer une chambre pour moi au plus prochain hôtel, et je laissai Marie se reposer.

« Le lendemain matin, je courais pour procurer du linge, des robes, chapeaux, bottines et pardessus à ma pauvre Marie, dénuée de tout. Je n'épargnai pas l'argent, je lui apportai une toilette délicieuse et une autre plus simple qu'elle m'avait demandée, ne voulant pas attirer l'attention sur elle.

« Je ne peux pas vous dire la joie d'enfant qu'elle éprouva à recevoir tous ces cadeaux et à regarder sa belle robe et sa riche lingerie, elle qui depuis des années portait la robe de bure des nonnettes. Je vis le plaisir qu'elle en ressentait, et je courus lui acheter des gants, une ombrelle, une montre, des rubans, que sais-je! Elle trouva que j'avais du goût, et me promit de me consulter toujours sur sa toilette. Elle était absolument en confiance avec moi et m'appelait son frère, son cher Jacques, son ami. Les plus douces paroles sortaient de ses lèvres, ses yeux me caressaient; elle me trouvait beau, aimable, brave, spirituel, charmant; elle m'aimait enfin, et je crus pouvoir m'agenouiller devant elle et réclamer le bonheur de baiser sa main.

« Mais comment pensez-vous qu'elle prit la chose? Elle me tendit sa main, que je fis la sottise de vouloir baiser jusqu'au coude. Elle me la retira brusquement, d'abord fâchée; puis, partant d'un éclat de rire nerveux : — Qu'est-ce que c'est que ces manières-là, mon cher Jacques? me dit-elle. Je ne les connais pas, mais je sens que je ne les aime pas. Vous oubliez qui je suis;... mais au fait vous ne le savez pas, et je vois qu'il est temps de vous le dire.

« Je ne suis pas ce que vous pensez, une fille avide de liberté et pressée de prendre un mari. Je ne suis pas du tout décidée au mariage. Je suis pieuse, dévote si vous voulez, et la vie de chasteté a toujours été mon idéal. Je n'ai pas été malheureuse au couvent par la faute des autres. C'est la règle qui était mon ennemie et mon bourreau. Il me faut du mouvement, de l'air, du bruit. Mon père était un cavalier et un chasseur; je tiens de lui, je lui ressemble, j'ai ses goûts, la claustration me tue, j'ai horreur des couvens parce

que ce sont des prisons où l'on m'a forcée de passer ma vie; mais j'aime les religieuses quand elles sont bonnes, parce que ce sont des femmes pures et que leur renoncement aux douceurs de la famille me paraît œuvre de force et d'héroïsme. Je n'ai donc trompé personne quand j'ai dit, et je l'ai dit souvent, que j'aspirais à prononcer des vœux. Ma belle-mère a compté là-dessus; aussi, quand j'ai refusé de m'engager tout à fait avant ma majorité, a-t-elle eu grand'peur de me voir disposer de ma fortune en faveur de quelque communauté, et s'est-elle un peu fâchée avec la supérieure des dames de Clermont, qui ne voulait pas me trop presser. Moi, j'avais mon idée que je n'ai dite à personne et que je songe encore à réaliser. Je veux ravoir mes biens, et peut-être alors fonderai-je une compagnie de saintes filles que j'établirai à Nives pour prendre soin des pauvres et des malades et pour élever les enfans. Elles ne seront pas cloîtrées, et nous courrons sans cesse la campagne pour porter des secours et faire de bonnes œuvres. De cette manière-là, il me semble que je serai parfaitement heureuse. J'appartiendrai à Dieu, et j'aurai pour règle unique la charité sans m'enfermer vivante dans une tombe où le cœur risque de s'éteindre avec la raison. Vous voyez donc bien, mon bon Jacques, qu'il ne faut pas vous agenouiller devant moi comme devant une sainte, car je ne le suis pas encore, ni me baisotter les mains comme à une belle madame, car je ne le serai jamais. »

« Voilà le thème de Mlle de Nives, et, si vous la voyez, vous saurez qu'elle ne veut pas se décider encore à le modifier. Vous me direz que c'était à moi, grand serin, de la faire changer de résolution. Croyez bien que j'y ai fait tout mon possible, mais que voulez-vous qu'on persuade à une femme quand on n'a que la parole à son service? — Pardon, mon oncle, la parole est une belle chose quand on s'en sert comme vous; moi, j'ai eu beau étudier pour devenir avocat, je parle toujours comme au village et je ne connais pas les subtilités qui persuadent. Une femme est un être naturellement ergoteur qu'on ne prend pas par les oreilles et qui ne cède qu'à un certain magnétisme quand elle ne se tient pas trop loin du fluide; mais que faire avec une personne qui ne souffre pas la moindre familiarité, et qui a en elle un tel esprit de révolte et de lutte qu'il faudrait devenir une brute, un sauvage pour l'apprivoiser?

« J'ai dû me soumettre absolument et devenir un Amadis des Gaules pour être souffert à ses côtés. Le pire de l'affaire, c'est qu'à ce jeu-là je suis devenu amoureux comme un écolier, et que la peur de la fâcher a fait de moi un souffre-douleur et un esclave.

« Avec cela, elle est pleine de contrastes et d'inconséquences. On

l'a élevée dans le mysticisme, on s'est bien gardé de lui apprendre à raisonner. Toutes ses pensées étant tournées vers le ciel, elle joue avec les choses de la terre comme avec des riens charmans qu'elle laissera traîner dès que l'exaltation religieuse la portera ailleurs. Elle est folle de la danse, de la toilette et du plaisir. A Paris, dès le premier soir, elle voulut aller au spectacle voir des décors, des ballets, l'opéra, la féerie. Point de pièces littéraires, point de drames de passion, encore moins de gravelures. Elle n'y comprenait goutte, elle y bâillait; mais les palais enchantés, les grottes de sirènes, les feux de bengale, c'était de la joie, du délire. Je louais une baignoire bien sombre, je m'engouffrais là dedans avec une perle de beauté, mise à ravir, et les ouvreuses, qui seules voyaient sa charmante figure dégagée de ses voiles épais, souriaient à mon bonheur, tandis que moi je jouais le rôle d'un grand cuistre condamné à expliquer les ficelles et les machines à une enfant de sept ans! Vous riez, mon oncle, n'est-ce pas? »

— Mais oui, je ris, je trouve que c'est la punition bien méritée d'un don Juan du quartier latin qui se mêle d'enlever une novice sans se douter de quelle espèce d'oiseau il se charge; mais allons au fait, a-t-elle consulté à Paris?

— Parfaitement! elle a, au nombre de ses bizarreries, l'intelligence surprenante des affaires et la mémoire facile des termes de droit qui s'y rattachent. Elle a consulté maître Allou et sait maintenant sa position sur le bout de son doigt.

— Fort bien; mais lui a-t-elle dit qu'en se faisant enlever par un gros paladin fort connu au pays pour ses bonnes fortunes, elle a donné des armes contre elle à une belle-mère qui est encore sa tutrice, et qui peut la réclamer et la réintégrer de force au couvent, ne fût-ce que pour huit jours, avec toutes les fanfares d'un grand scandale?

— Je ne crois pas qu'elle l'ait dit à son avocat, mais je pense qu'elle l'a dit à son confesseur, car elle a été prendre une consultation religieuse auprès d'un abbé très habile et très influent, lequel, en apprenant qu'elle avait plus d'un million à mettre au service de sa foi, l'a trouvée au-dessus de tout soupçon et à l'abri de tout danger. Seulement il lui a conseillé de se séparer de moi au plus vite et de se tenir cachée jusqu'au jour de sa majorité. Il ne lui a pourtant pas interdit de me garder pour frère et ami, car Marie, qui ne connaît pas mes fredaines passées, m'a probablement dépeint à lui comme un agneau sans tache capable de l'aider dans sa sainte entreprise. Bref, toutes ces démarches terminées, elle est remontée avec moi en chemin de fer, et après huit jours passés en tête-à-tête à Paris avec votre serviteur elle est entrée à Vignolette

par une belle nuit d'été, aussi pure et aussi tranquille qu'en sortant de son couvent.

— C'est donc toi qui l'as conduite chez ta sœur? Je croyais qu'elle y avait été avec sa nourrice.

— Ah! c'est que j'oubliais de vous le dire : comme nous descendions de wagon pour dîner à Montluçon, la Charliette s'est trouvée face à face avec nous. Elle allait à Paris pour tâcher de nous retrouver, et n'espérait pas nous rejoindre si tôt. Docile à mes conseils, Marie lui fit bon accueil. — Tu as donc eu peur au dernier moment? lui dit-elle. Au fait, tout est mieux ainsi, tu n'es pas compromise, et tu peux me servir plus utilement que si tu m'avais suivie à Paris. Tu vas me conduire chez Mlle Ormonde, et tu resteras à Riom pour me renseigner sur les démarches de ma belle-mère.

— La Charliette l'a donc accompagnée à Vignolette et a été rejoindre son mari à Riom, où je l'ai rencontrée depuis. Nous avons eu une explication vive tous les deux. Naturellement elle est furieuse contre moi, qui ai si bien réussi à déjouer ses plans. Elle croyait d'abord que j'avais acquis sur Mlle de Nives des droits au mariage. Quand elle a su qu'il n'en était rien, elle a relevé la tête et m'a mis encore le marché à la main, prétendant que, selon ses prévisions, son mari chassé du couvent avait perdu sa position et rencontrait beaucoup d'obstacles pour reprendre celle qu'il avait précédemment occupée à Riom. Elle me menaçait, à mots couverts, de tout révéler à la belle-mère. J'ai dû financer d'autant plus que je crois l'honnête et pieux mari parfaitement d'accord avec la femme pour exploiter la situation sans avoir l'air d'en connaître le fond. Pourtant j'en ai été quitte à meilleur marché que le billet de vingt-cinq mille, et je me promettais, aussitôt la majorité atteinte, d'envoyer promener la nourrice. Malheureusement, et contre le gré de ma sœur, qui ne l'aime pas et s'en méfie, elle a revu très souvent Marie depuis qu'elle est à Vignolette. Elle a gardé fidèlement ses secrets, mais elle n'a pas manqué de me desservir auprès d'elle, et je suis certain qu'elle lui a suggéré de chercher un autre mari. De qui a-t-elle fait choix pour me supplanter, et sur qui fonde-t-elle son nouvel espoir de fortune? Je ne sais qu'une chose : c'est que ce soir Henri a abordé Mlle de Nives comme une personne qui lui aurait donné rendez-vous, qu'ils se sont parlé bas avec beaucoup de feu pendant les repos de la bourrée, et qu'ensuite il a disparu avec elle. Moi qui croyais avoir si bien manœuvré en éteignant le fanal, j'ai eu là une belle idée! Ils en ont profité pour se sauver ensemble!

— Où veux-tu qu'ils se soient sauvés? Si c'est à Vignolette, je suis bien certain qu'Henri ne se permettra pas d'en franchir le seuil.

— C'est pourquoi je ne pense pas qu'ils y soient allés. Qui sait si Marie n'aura pas eu l'idée de rentrer au couvent pour passer régulièrement les derniers jours de sa minorité?

— En ce cas-là, Henri lui aurait donné de meilleurs conseils que les tiens.

— Et sa position serait meilleure auprès d'elle, reprit Jacques avec un soupir.

— Tais-toi, lui dis-je. Quelqu'un nous appelle... et c'est la voix d'Henri.

Il nous eut bientôt rejoints. — J'étais inquiet de toi, cher père, me dit-il. Tous nos parens sont partis, regrettant de ne pas te dire adieu. Ma mère t'attend encore chez Rosier.

— Et toi, lui dis-je, où as-tu donc été depuis deux heures que je te cherche?

— Vous me cherchiez? Pas dans ce bois mystérieux, où vous êtes avec Jacques depuis une heure au moins?

— Enfin d'où viens-tu?

— De chez nous. J'étais rentré un peu fatigué et ennuyé de ce bal à la poussière; mais, ne vous voyant pas revenir, je me suis dit que vous aviez peut-être besoin de moi, et je suis retourné à la fête, qui est finie et où ma mère s'impatiente.

Nous quittâmes Jacques un peu rassuré, et nous allâmes délivrer Mme Chantebel, qui, m'accusant de m'être laissé attarder par un client, maugréait pour la cent millième fois contre les plaideurs et les avocats.

Henri avait-il une confidence, une ouverture quelconque à me faire? Pour lui en fournir l'occasion dès que nous fûmes rentrés, je passai avec lui dans sa chambre pour fumer un cigare avant d'aller me mettre au lit. — Tu sais, lui dis-je en causant avec lui des incidens de la journée, que Miette est venue tantôt m'apporter son bouquet?

— Je le sais, répondit-il, je regrette de ne l'avoir pas vue.

— Qui t'a dit qu'elle était venue?

— Un domestique, je ne sais plus lequel.

— Elle était ce soir à la fête. Tu n'es pas venu de notre côté, nous t'avons vu de chez Rosier dansant avec une très jolie villageoise.

— Oui, j'ai dansé une bourrée, croyant que cela m'amuserait comme autrefois.

— Et cela t'a ennuyé?

— Si j'avais su que Miette fût là...

— Tu l'aurais invitée, je suppose?

— Certainement; est-ce qu'elle m'a vu danser, elle?

— Je ne sais pas. Je regardais ta danseuse... Sais-tu qu'elle est remarquable?

— Oui, pour une paysanne : très blanche avec de petites mains.

— Qui est-elle et d'où est-elle?

— Je n'ai pas songé à le lui demander.

En répondant ainsi, Henri jeta son cigare dans la cheminée comme pour me dire : Ne serait-ce pas l'heure d'aller dormir?

Je le quittai sans insister; ou il était sincère et ne devait pas être initié à mes doutes, ou il voulait se taire et je n'avais pas le droit de le questionner. Mon fils n'était pas aussi facile à pénétrer que son cousin Jacques. Il avait autrement de force dans la volonté et de portée dans le caractère.

Le lendemain et le jour suivant, je fus obligé, pour le voir un peu, de grimper au donjon, où il s'était installé avec deux ouvriers et un domestique. Épris de ce lieu romantique, il voulait y avoir un gîte dans le cas où le mauvais temps l'y surprendrait dans ses promenades.

— Mais, tu es bien pressé! lui dis-je en le trouvant occupé à peindre et à coller. Il était convenu que je te ferais arranger une chambre ou deux à ton gré, et tu as pris trop à l'étroit mes idées d'économie.

— Point, mon père, répondit-il; je sais fort bien que je suis un enfant gâté et que tu n'aurais rien épargné; mais, en examinant le local, j'ai reconnu qu'il était d'un meilleur air dans sa vieille rusticité que tout ce que nous aurions pu y mettre. Voici les deux pièces que le vieux Coras occupait, la chambre à coucher, dont j'ai remplacé le lit décrépit par ce grand sofa de cuir de Cordoue. J'ai visité les tentures, elles n'étaient salies que par la poussière. J'ai apporté un tapis pour cacher les petits carreaux par trop ébréchés. Les croisées ferment bien. Ce plafond à solives noircies par la fumée est d'un ton excellent. Bref, il ne fallait ici que beaucoup de balayage et quelques raccords de peinture qui seront secs ce soir. Demain je pourrai y apporter quelques livres et une bonne vieille table, et j'y serai comme un prince.

Le lendemain en effet, il se meubla facilement avec le surplus de nos antiquailles, et il passa l'après-midi à ranger ses livres de choix dans les armoires.

Je voulais me rendre à Vignolette pour savoir si ma nièce était un peu plus tranquille, lorsque je reçus d'elle le billet suivant :

« Ne vous inquiétez pas de moi, mon bon et cher oncle, il n'y a pas eu de discussion au logis. J'y ai trouvé ma compagne, qui était rentrée avec sa nourrice et qui ne m'a pas dit un mot de son équipée. J'ai cru devoir l'ignorer absolument et ne pas m'opposer à ses

promenades du soir avec cette femme, qui vient maintenant tous les jours, et qui paraît avoir pris sur elle beaucoup plus d'influence que je n'en ai. Je ne veux pas me mêler trop de leurs petits secrets; mon devoir se borne à l'hospitalité. Heureusement le temps marche et me soustraira bientôt à une responsabilité toujours pénible quand on n'a pas l'autorité. »

Cette missive ne me tranquillisa pas; au contraire elle me tourmenta davantage, et je me mis à observer Henri à la dérobée avec une attention scrupuleuse.

Je remarquai le soir même que, comme la veille, il sortait de table au café et s'en allait, avec Ninie sur les épaules, faire le *cheval* dans le jardin. C'étaient des cris, des rires, puis le vacarme s'éloignait, et au bout d'une demi-heure la petite revenait avec sa bonne. Henri ne reparaissait qu'une heure plus tard, disant qu'il venait de fumer son cigare dehors pour ne pas incommoder sa mère.

Le troisième jour de ce manége, je voulus en avoir le cœur net. C'était possible ce jour-là; Mme Chantebel avait deux vieilles amies qui se plongeaient dans les cartes avec elle aussitôt le repas fini. Elle ne s'inquiétait pas de la petite fille, qui paraissait adorer Henri, et dont Henri paraissait raffoler.

Les jours diminuaient rapidement; j'attendis la demi-obscurité, augmentée par l'épaisseur du feuillage encore touffu, pour me glisser dans le jardin, et de là dans la prairie voisine, celle dont le double sentier montait d'un côté au donjon, de l'autre descendait vers le village.

J'entendais la voix de l'enfant sortir d'un massif de saules qui ombrageait une source à la lisière du pré, juste au pied du roc qui porte le donjon. Je me dirigeai de ce côté-là en rasant les buissons, et bientôt je vis sortir du massif de la fontaine Henri portant Ninie dans ses bras. Il prenait par le plus court, c'est-à-dire qu'au lieu de venir à moi en longeant la haie, il suivait le sentier pour rentrer dans le jardin. Évidemment il reconduisait l'enfant à la maison pour la remettre à sa bonne; mais il allait revenir. Je me tins sur mes gardes, et je vis deux femmes sortir de la saulaie, prendre le sentier du donjon et se perdre dans le feuillage des vignes qui tapissent le flanc du monticule. J'attendis encore, immobile dans mon fourré, mais je ne vis pas revenir mon fils comme je m'y attendais. En réfléchissant, je me dis que, s'il se rendait au donjon, il prenait un chemin encore plus direct : il traversait la pépinière et montait à pic par le rocher.

J'écoutai sonner l'horloge au clocher du village. Il n'était que huit heures, Henri ne reparaissait au salon qu'à neuf. Il était donc déjà rendu à la tour. C'était à moi d'y aller à travers les vignes,

puisque les deux femmes avaient de l'avance sur moi. Je n'hésitai pas, et, bien que par là la montée fût encore raide, je me trouvai au pied de la tour en moins de dix minutes. Il faisait tout à fait nuit, pas de lune, un temps couvert, mais silencieux et calme. Je n'avais pas grande précaution à prendre pour me cacher, même en me tenant près de l'entrée, et c'est par le sens auditif que je pouvais me renseigner. Ce ne fut ni long ni difficile. Henri et une des femmes se tenaient debout à trois pas de moi, l'autre femme faisait le guet à quelque distance.

— A présent, disait Henri, êtes-vous décidée?

— Décidée absolument.

— Eh bien! ne revenez pas demain, c'est inutile.

— Oh si, encore demain! Laissez-moi revenir!

— C'est fort imprudent, je vous en avertis.

— Je ne connais pas la prudence, moi, ne le savez-vous pas?

— Je m'en aperçois de reste!

— Je suis au-dessus de tous les propos, j'ai un but plus élevé que de veiller à cette chimère qu'on appelle en langage humain la réputation. Je n'ai de comptes à rendre qu'à Dieu, et pourvu qu'il soit content de moi, je me ris de tout le reste.

— Mais vous voulez réussir, et il ne faut pas vous créer d'inutiles obstacles. Si on découvre votre secret, on fera disparaître l'objet de votre sollicitude.

— Comment le découvrira-t-on, mon secret, si vous ne me trahissez pas?

— Je ne vous trahirai pas, j'ai juré; mais l'enfant parlera.

— Que pourra-t-elle dire? Elle a vu une paysanne qui l'a embrassée et caressée, voilà tout! Mon ami, laissez-moi revenir demain!

— Demain il pleuvra à verse, le ciel est pris de partout.

— S'il pleut, n'amenez pas ma Ninie; je viendrai quand même ici pour avoir de ses nouvelles.

— Eh bien! à une condition, ce sera la dernière fois, et vous me laisserez après, tout de suite après, confier tout à mon père.

— Soit! Adieu et à demain! O mon cher ami, que Dieu soit avec vous et vous bénisse comme je vous bénis! Adieu!

Elle appela sa compagne par un léger sifflement, et toutes deux prirent à travers le bois de pins. Henri les suivit jusqu'à la lisière, autant que j'en pus juger par le bruit discret de leurs pas sur les graviers et sur les branches mortes.

George Sand.

(La troisième partie au prochain numéro.)

UN
GRAND HOMME DE PROVINCE

LE PRÉSIDENT DE BROSSES.

Le Président de Brosses, sa vie et ses ouvrages, par M. Henri Mamet, 1875.

L'attention vient d'être fort à propos ramenée sur l'un des esprits les plus curieux du XVIIIe siècle, le président de Brosses. Un jeune professeur, M. Mamet, a eu la pensée de résumer dans un écrit agréable ce que d'autres critiques, surtout M. Foisset (1), nous avaient appris de sa vie; il y a joint une étude assez complète de ses ouvrages, où ses travaux sur la linguistique, la géographie, l'histoire, sont analysés, éclaircis et jugés. Par malheur, à toutes ces analyses il manque une conclusion. M. Mamet ne nous dit pas assez nettement ce qu'il faut penser du talent de De Brosses et la place qu'il mérite parmi les écrivains de son temps. Il a semblé surtout reculer devant certaines questions qui se posent inévitablement quand on le lit, et qui nous intéressent bien plus aujourd'hui que la plupart de ses livres, passés de mode.

Je n'en veux indiquer qu'une. — Depuis longtemps, il est convenu chez nous que les maux dont nous souffrons viennent des excès de notre centralisation. C'est un lieu-commun de la maudire, et à chacune des réactions qui suivent nos révolutions périodiques, le

(1) L'ouvrage de M. Th. Foisset, *le Président de Brosses, histoire des lettres et des parlements au dix-huitième siècle*, a été composé sur des papiers de famille et publié par l'académie de Dijon.

premier souci de tout le monde est de trouver un moyen de rendre quelque indépendance politique aux provinces. Jusqu'ici ces tentatives n'ont guère eu de résultat, mais on ne se lasse pas de les entreprendre, et l'on en espère toujours les meilleurs effets. Quelques personnes même vont plus loin : elles voudraient détruire aussi ce qu'on appelle la centralisation littéraire, c'est-à-dire cet attrait invincible que Paris exerce sur tous ceux qui tiennent une plume et cette habitude qu'il a prise d'imposer ses admirations à toute la France. On se révolte contre le préjugé qui fait supposer qu'on ne peut pas écrire de bons livres en province; on prétend que la plupart des écrivains de talent qui s'empressent de quitter leur petite ville pour aller se faire connaître à Paris auraient eu plus de talent encore, s'ils étaient restés chez eux. En y demeurant, ils auraient mieux conservé leur caractère propre et celui de leur pays, tandis qu'à Paris ils prennent l'air de tout le monde. On en conclut que cette suprématie ou plutôt ce despotisme qu'une ville s'arroge sur les autres a fait grand tort à l'esprit français, et que sans lui notre littérature aurait été plus riche, plus variée, plus originale, plus vivante. Cette opinion a été plus d'une fois soutenue de nos jours; l'exemple du président de Brosses peut nous aider à savoir ce qu'elle a de vrai.

I.

Personne assurément ne paraissait mieux fait que lui pour mettre dans ses ouvrages cet accent personnel et ce tour local qu'on regrette de ne pas trouver plus souvent chez nos grands écrivains. S'il est vrai, comme le prétendent certains critiques, que toutes nos qualités nous viennent de la race et du sol, De Brosses devait être de ceux à qui leur naissance prépare un génie vigoureux et original. Il était d'une maison ancienne et connue, et comptait parmi ses aïeux de vaillans soldats qui avaient servi avec honneur pendant les guerres d'Italie sous Charles VIII et François Ier. Sa famille sortait du pays de Gex, c'est-à-dire de l'extrême frontière de la France. On a remarqué que ces contrées reculées nourrissent d'ordinaire chez ceux qui les habitent une certaine liberté de sentimens par le voisinage et le contact de mœurs et d'opinions différentes; elles leur donnent de plus une grande indépendance d'action en leur offrant la facilité de passer au moindre danger dans un pays où l'on ne peut pas les poursuivre. Les De Brosses, qui étaient d'humeur hardie et changeante, usèrent souvent de ces facilités par intérêt ou par caprice. Ils servirent tour à tour le roi de France et le duc de Savoie; ils quittèrent, suivant l'occasion, leur château à Tourney pour Chambéry ou pour Genève. De catholiques zélés,

ils devinrent protestans fougueux, pour revenir un peu plus tard à la foi de leurs pères. Sous Louis XIII, ils abandonnèrent les armes pour la robe, et, comme ils ne faisaient rien à demi, ils se jetèrent dans l'étude de la jurisprudence avec une ardeur qui leur donna d'abord une grande renommée. Entrés de bonne heure au parlement de Bourgogne, ils surent y conserver une attitude fière au moment où tout ployait devant la royauté. On les tenait pour des sujets fidèles, mais en même temps « pour de courageux ennemis du gouvernement arbitraire, inaccessibles à la crainte que donne la peur et aux espérances que la faveur pouvait faire naître. » En apprenant le décès de Pierre de Brosses, en 1704, l'intendant de Bourgogne s'écria : « Il est mort aujourd'hui un grand républicain. » Les républicains n'étaient pas communs dans les parlemens de Louis XIV.

En prenant place au parlement de Bourgogne, les De Brosses étaient venus habiter Dijon. Cette ville est, on le sait, une de celles qui se sont le plus longtemps défendues de subir l'ascendant de Paris. C'est là que l'esprit provincial a le mieux résisté. Elle fut pendant trois siècles une sorte de capitale qui avait ses intérêts distincts et sa vie propre. Encore aujourd'hui, quand on la visite, on est frappé de lui trouver un aspect original, un air de dignité et de noblesse qui sent sa souveraine dépossédée. Elle le doit peut-être moins aux beaux monumens que lui ont laissés le moyen âge et la renaissance (1) qu'à ces grands hôtels du XVIIe et du XVIIIe siècle qui y sont si nombreux. L'architecture en est souvent assez ordinaire, ils n'ont rien qui excite une vive admiration, mais ils satisfont les yeux par leurs proportions heureuses, ils nous donnent l'idée d'une vie à la fois large et réglée, d'un luxe raisonnable, d'une magnificence sans forfanterie, et ils ont souvent grand air dans leur simplicité. Ils nous rendent surtout le service de nous conserver le souvenir d'une société disparue. C'est là que résidait cette noblesse parlementaire qui jouissait d'une réputation méritée dans tout le royaume, qui a fourni plus d'une fois des premiers présidens aux autres cours souveraines, qui a donné à l'état des ambassadeurs et des ministres; c'est là qu'ont vécu les Brulart, les Legoux, les Berbisey, les Bouhier, tous ces magistrats grands seigneurs, dévoués au roi, mais fort attachés à leurs priviléges, fiers de leur passé, fidèles à leurs traditions. Ces nobles maisons qu'ils ont bâties et où ils ont laissé comme une empreinte de leurs goûts nous les remettent aisément devant les yeux : plaçons-y par l'imagination ces conseillers et ces présidens, qui étaient en même temps des gens d'esprit, qui se dé-

(1) Ai-je besoin de rappeler les études si intéressantes que M. Montégut a consacrées dans la *Revue* aux monumens de Dijon?

lassaient de leurs graves fonctions par des œuvres légères, et faisaient souvent de petits vers au sortir de l'audience, ces abbés mondains et lettrés qui se glissaient partout, ces femmes élégantes que n'effarouchait pas un propos hardi, et nous aurons l'idée d'une société agréable et vivante, fort éloignée de cette monotonie ennuyeuse qu'on reproche aujourd'hui à la province, et qui pouvait plaire même à des esprits difficiles, accoutumés au séjour des plus grandes capitales. On raconte que, vers l'époque de la régence, un grand seigneur anglais, le duc de Kingston, qui n'était venu à Dijon que pour y passer quelques jours, y resta plusieurs mois, et qu'en quittant cette aimable ville où il avait trouvé tant de gens agréables, il voulut emmener avec lui l'un de ceux dont la conversation l'avait le plus charmé : il détermina à le suivre le jeune fils d'un conseiller aux enquêtes, qui s'appelait alors Louis Leclerc, et qui devait plus tard illustrer le nom de Buffon.

Tel est le milieu dans lequel De Brosses a passé sa vie. Paris l'attirait peu ; les devoirs de sa charge et les intérêts de sa fortune l'y appelaient quelquefois ; il y était bien accueilli et avait su s'y faire de nobles liaisons et des amitiés distinguées. Cependant il revenait toujours volontiers à Dijon. Il n'était pas de ceux qui se regardent comme en exil quand il leur faut rester chez eux ; au contraire c'est chez lui, parmi ses amis et ses collègues, dans la maison de sa famille, qu'il aimait à vivre. Voilà donc un homme d'esprit qui est resté fidèle à sa province, qui doit avoir fort peu subi l'influence de Paris, qu'on accuse de nous avoir été si funeste; cherchons s'il a conservé cette originalité d'allures et ce goût de terroir dont on regrette la perte. S'il s'agissait de juger seulement l'homme et le magistrat, nous serions bien forcés de reconnaître que c'était un caractère résolu et une figure énergique. Il défendit courageusement les droits de sa compagnie, et quand il crut avoir raison, les menaces ni l'exil ne purent le dompter. Il avait la repartie vive et se piquait de dire aux ministres et même au roi « la vérité sans tortillage. » Il ne montra pas moins de fermeté dans sa lutte avec un souverain plus absolu encore que Louis XV, et auquel les contemporains ne résistaient pas. Brouillé avec Voltaire, qui ne voulait pas lui payer « quatorze moules de bois, » qu'il lui devait (1),

(1) Il faut lire dans M. Foisset toute l'histoire de ce débat. Voltaire, que l'*avarice poignardait* (le mot est de Mme Denis), voulait que le président de Brosses, en lui cédant Tourney, lui fît cadeau pour se chauffer d'une coupe de bois qui était déjà vendue; le président refusa. « Je ne pense pas, lui écrivit-il, qu'on ait jamais fait à personne un présent de quatorze moules de bois, si ce n'est à un couvent de capucins. » La querelle s'envenima si bien que Voltaire parlait non-seulement de rendre De Brosses ridicule, mais de le déshonorer. C'est ce qui n'était pas aisé, et il n'y réussit guère; mais, quand le président voulut être de l'Académie française, Voltaire eut recours à toute sorte d'intrigues et de calomnies pour le faire échouer. Il alla jusqu'à écrire

il osa lui tenir tête. A ses attaques ouvertes, à ses insinuations perfides, il répondit par une lettre dans laquelle on lisait des phrases comme celles-ci : « souvenez-vous, monsieur, des avis prudens que je vous ai donnés en conversation, lorsqu'en me racontant les traverses de votre vie vous ajoutâtes que vous étiez d'un caractère *naturellement insolent.* Je vous ai donné mon amitié ; une preuve que je ne vous l'ai pas retirée, c'est l'avertissement que je vous donne encore de ne jamais écrire dans vos momens d'aliénation d'esprit, pour n'avoir pas à rougir dans votre bon sens de ce que vous avez fait pendant le délire... En vérité, je gémis pour l'humanité de voir un si grand génie avoir un cœur si petit, sans cesse tiraillé par des misères de jalousie ou de lésine... Tenez-vous pour dit de ne m'écrire plus sur cette matière, ni surtout de ce ton. » Voltaire, à qui les souverains parlaient respectueusement, n'était point accoutumé à s'entendre ainsi traiter : aussi nous dit-on qu'il pleura de rage en recevant cette fière réponse. Elle nous montre ce qu'était De Brosses quand on l'avait blessé, et il me semble qu'on y reconnaît le descendant des grands baillis d'épée du pays de Gex; mais je n'ai pas à m'occuper ici de son caractère ou de sa conduite publique : c'est le littérateur et non l'homme qu'il s'agit d'apprécier. Quelle influence ce séjour de la province a-t-il exercée sur son talent ? Ses écrits sont-ils vraiment plus originaux de pensée ou de style que s'il les eût composés à Paris ? Voilà toute la question, et il suffit de jeter les yeux sur ses principaux ouvrages pour la résoudre.

Quand on parle des ouvrages de De Brosses, il en est un qu'il faut toujours mettre à part : ce sont les charmantes lettres qu'il écrivit pendant son voyage d'Italie. Depuis cinquante ans, on a beaucoup visité Naples, Venise et Rome, et ceux qui les ont admirées ont rarement résisté au plaisir de nous le dire, mais personne ne l'a si bien dit que De Brosses, et aucune relation n'a pu faire oublier la sienne. Malgré les changemens du goût public, et, quoiqu'il y ait aussi une mode pour les admirations, son livre, qui date de plus d'un siècle, n'a pas vieilli d'un jour ; c'est encore une des lectures les plus instructives et les plus agréables qu'on puisse faire. Il porte tout à fait le cachet du temps où il fut écrit ; il en a gardé quelques défauts, par exemple une pointe de gaillardise, cette hardiesse de propos qui étaient à la mode dans le meilleur monde, et cette ironie qui veut avoir l'air de rire de tout. Il en a aussi les qualités, surtout cette ouverture d'esprit, cette ardeur de curiosité, ce besoin de savoir, cette faculté de comprendre et d'admirer qui semble alors vraiment s'être élargie. De Brosses s'intéresse à tout : dans ce

« qu'il serait forcé de renoncer à sa place, si l'on en donnait une à son ennemi. » C'est ainsi qu'il fit préférer au président de Brosses des littérateurs obscurs ou des hommes de cour dont le nom est aujourd'hui tout à fait ignoré.

pays qu'il visite et qui ressemble si peu au sien, tout le frappe et l'attire. Il n'y a guère que la nature qui lui paraisse à peu près indifférente; mais Rousseau n'en avait pas encore fait sentir toutes les beautés. Contrairement aux habitudes des voyageurs de notre temps, De Brosses peint rarement des paysages; le seul site qu'il ait décrit avec plaisir, c'est celui des pays qu'on traverse entre Vicence et Padoue. Il est ravi de voir « que les vignes y forment des festons chargés de feuilles et de fruits, et que le chemin est garni d'arbres en échiquier ou en quinconce, » et il ajoute cette réflexion curieuse : « il n'y a point de décoration d'opéra plus belle ni mieux ornée qu'une pareille campagne. » Voilà comme il aime la nature. Quant aux beautés sévères des Alpes, il n'en a pas dit un mot (1), et la grandeur majestueuse et triste de la campagne romaine ne lui suggère que cette pensée : « il fallait que Romulus fût ivre quand il songea à bâtir une ville dans un terrain aussi laid. » En revanche quel vif sentiment des beaux-arts! que de goût pour les monumens de l'antiquité et les chefs-d'œuvre de la renaissance! comme il les décrit avec intelligence, comme il en parle avec plaisir! Il comprend bien l'architecture, surtout celle du xve et du xvie siècle. La peinture l'enchante, et il l'apprécie d'ordinaire en juge éclairé. On lui reproche sans doute de trop estimer l'école bolonaise et de donner aux Carraches une place trop élevée, mais, il adore Raphaël; Michel-Ange lui-même, malgré « ses furies d'anatomie, » a séduit son goût réservé. Il avait d'abord des préventions « contre ce terrible dessinateur, cet esprit vaste et féroce, » mais quand il voit la chapelle Sixtine, il est vaincu. « Les figures de cette frise, dit-il, leur force et leur raccourci emportent l'imagination hors d'elle-même, comme le sublime du grand Corneille. » Il est surtout amateur passionné de musique. L'opéra italien le ravit, et il a d'avance sa place marquée au coin de la reine. Il veut connaître tous les compositeurs de son temps, entendre les virtuoses les plus célèbres. Il dit d'un opéra-bouffe de Pergolèse, auquel il vient d'assister : « On ne meurt pas de rire, puisque je suis encore en vie. » Au sortir d'un concert chez l'ambassadeur de France à Turin, il écrit à ses amis : « Je fus régalé d'un excellent concert, bonnes chanteuses, et de ces airs, de ces charmans airs italiens; on n'en veut pas d'autres en paradis! Ajoutez Lanzetti, dont vous connaissez tout le mérite sur le violoncelle, les deux Bezzuzzi, l'un hautbois, l'autre basson, qui eurent ensemble de petites conversations musicales dont il fallait pâmer d'aise. Je ne puis vous exprimer les

(1) Le président, dans une de ses lettres, décrit le site de Tournay et le merveilleux panorama qu'on découvre du château. Il y est question de la vue du Mont-Blanc, « qui n'est pas un des moindres ornemens de cette magnifique décoration. » L'éloge semblerait aujourd'hui bien froid.

ravissemens où cela jette. Je n'ai rien éprouvé en ma vie de plus enchanteur; cela ne se peut comparer qu'à *la Nuit* du Corrége. » Avec ce goût ardent pour les arts et ces aptitudes diverses, l'Italie devait l'enchanter. Il en revint pénétré pour elle d'une admiration très vive, mais parfaitement sincère, où il n'entrait ni mode ni convention. Aujourd'hui qu'elle a été si souvent décrite, on la connaît avant de l'avoir vue. On subit, sans le vouloir, l'influence de ceux qui l'ont visitée avant nous. Dans l'enthousiasme qu'on ressent pour elle, il y a toujours une part de souvenir et d'imitation. Comme au temps de De Brosses les voyages étaient moins fréquens, il a pu se livrer davantage à ses sentimens personnels, et toute son émotion lui appartient. Il ne nous dit que ce qu'il éprouve, comme il l'éprouve, et ce mérite est devenu si rare chez les voyageurs de nos jours qu'on en est tout à fait charmé.

Une autre raison du plaisir que nous cause son livre, c'est qu'il nous a dépeint une société fort étrange et qui n'existe plus. L'Italie, qu'il a si bien vue, n'est pas celle que nos aînés ont visitée et que nous voyons aujourd'hui; il l'a saisie à un moment curieux et piquant. Vers 1740, quand il l'a parcourue, elle n'avait plus de grands écrivains ni de grands artistes; tous les arts, à l'exception de la musique, étaient en pleine décadence, mais elle n'en était guère préoccupée. Elle se reposait dans une inaction joyeuse de sa longue fécondité, de cette fièvre de travail et d'invention qui l'avait fatiguée pendant trois siècles. Le souci de la vie politique ne s'était pas encore réveillé chez elle, elle ne songeait pas à réclamer son indépendance ou à rêver son unité. Satisfaite du présent, heureuse de vivre, elle était toute à la gaîté, à l'insouciance, au plaisir. Les petits princes entre lesquels elle était partagée se ruinaient à entretenir des cours fastueuses; les républiques qui existaient encore n'avaient pas d'autre affaire d'état que d'inventer des amusemens nouveaux. C'est ainsi que De Brosses l'a vue et l'a décrite, et Stendhal, qui la connaissait si bien, lui rend ce témoignage « qu'aucun étranger, avant ni depuis, ne l'a mieux vue et jugée que lui. » Il l'a prise sur le vif, il la met sous nos yeux avec ses mœurs étranges et ses contrastes saisissans, ces abbés à talons rouges « qui dans un spectacle public, en présence de quatre mille personnes, se font donner des coups d'éventail sur le nez par des courtisanes cél[illegible]bres, » ces abbesses qui se battent à coups de poignard pou[illegible] amant, ces podestats « ensevelis dans une perruque hors d[illegible] mesure et de toute vraisemblance, » ces théâtres où l'on [illegible] de moines qu'à la procession et où pendant l'entr'acte [illegible] dames font la quête pour le luminaire de la paroisse [illegible]ns « où les religieuses sont mises de manière à faire [illegible]r leur beauté, avec une petite coiffure charmante, un [illegible] entendu

qui leur découvre les épaules et la gorge, ni plus ni moins que ceux des comédiennes. » C'est la Rome des papes pendant les agitations et les intrigues d'un conclave, c'est Naples avec ses *lazzarielli*, « la plus abominable canaille, la plus dégoûtante vermine qui ait jamais rampé sur la surface de la terre, » c'est Venise et les folies de son carnaval qui dure six mois, « et où qui que ce soit ne va autrement qu'en masque, même le nonce et le gardien des capucins. » Tout ce monde bizarre, quand nous lisons les lettres de De Brosses, passe devant nos yeux comme une apparition extravagante. Son livre nous en conserve le souvenir, et c'est ce qui l'empêchera d'être oublié.

Mais ce livre n'est après tout qu'un accident et un hasard dans la vie du président; on l'aurait fort surpris, j'imagine, si on lui avait dit que sa réputation y resterait attachée, et que de tous ceux qu'il avait écrits la postérité ne se souviendrait que de celui-là. Il ne l'avait pas fait pour elle et ne le destinait qu'à quelques personnes. C'est donc une œuvre intime, personnelle, dont les qualités n'appartiennent qu'à lui, et qui ne peut servir à juger que son talent naturel. Si nous voulons apprécier l'influence qu'a pu exercer sur lui ce milieu de province où il a vécu, il nous faut étudier les ouvrages qu'il a écrits pour le public. Ceux-là ne ressemblent pas aux *Lettres d'Italie*. Ils témoignent assurément d'un esprit éveillé et curieux qu'attirent toutes les connaissances humaines et qui veut faire des pointes sur tous les chemins. Il y montre sans doute une science fort étendue, beaucoup de finesse et de sagacité, mais on ne voit pas qu'ils aient beaucoup gagné à n'être pas composés à Paris. Ils n'ont rien qui les distingue des autres et qui porte la trace du pays où ils sont nés. On prétend que les esprits qui ne se seront pas laissé séduire aux charmes de la capitale conserveront en récompense un air plus original, et il se trouve précisément que ce qui paraît manquer le plus aux ouvrages de De Brosses pour la pensée et surtout pour le style, c'est l'originalité.

II.

Ceux-là seuls en seront surpris qui ne savent pas ce qu'était devenue la province sous l'ancien régime. On ne s'en fait pas toujours une idée bien juste, et l'on se laisse aisément tromper par l'habitude qu'on a prise de faire tout dater de la révolution. D'ordinaire ceux qui maudissent la révolution et ceux qui l'exaltent, quoique portant sur elle des jugemens contraires, s'accordent à la regarder comme une rupture complète avec le passé; mais Tocqueville a victorieusement montré qu'elle n'en était le plus souvent qu'une suite légitime et la conclusion la plus naturelle. La plupart des réformes

qu'elle a faites étaient depuis longtemps préparées, et il y avait bien des années que la France marchait dans le chemin où elle l'a fait courir. Ce n'est pas elle qui a créé la centralisation politique, quoiqu'on l'en accuse; elle n'a fait qu'achever l'œuvre de Richelieu et de Louis XIV. Ce n'est pas elle non plus qui est coupable de cette centralisation littéraire qu'on croit funeste à l'originalité de l'esprit. Quand éclata la révolution, il y avait longtemps que la province n'avait plus de littérature. S'il se produisait chez elle quelque écrivain de talent, il s'empressait de la quitter pour aller briller sur un plus grand théâtre. Malherbe, qui s'ennuyait de n'être un grand homme qu'en Provence, fut enchanté que le roi lui donnât l'ordre de ne plus quitter la cour. Ce n'était pas seulement pour fuir sa femme que La Fontaine partit un beau jour de Château-Thierry; il était bien aise de montrer à un public digne de les entendre ces vers qu'il s'était mis à composer en rêvant dans les bois dont il avait la garde. Quant à ceux qui étaient forcés de rester chez eux, ils regrettaient amèrement de vivre « loin de ces climats fortunés, qui sont le siége du bon goût et de l'urbanité française; » ils avaient de loin les yeux sur Paris et l'imitaient de leur mieux. Lorsque l'Académie française commença de faire parler d'elle, il se forma partout des réunions de beaux esprits qui se piquaient de marcher sur ses traces et de discuter comme elle « sur les différences et les conformités qui sont entre l'amour et l'amitié, et si l'amour des esprits vaut mieux que l'amour des corps (1). » Les chefs-d'œuvre de Corneille et de Racine ont été, dès leur apparition, transportés dans toute la France par des troupes errantes, et partout accueillis avec le même enthousiasme. M[me] de Sévigné vit jouer *Andromaque* à Vitré par des comédiens qui ne lui déplurent pas et lui firent pleurer plus de six larmes. « C'est bien assez, dit-elle, pour une troupe de campagne. » Les deux spirituels voyageurs Chapelle et Bachaumont racontent que, dans une petite ville du Languedoc, on leur donna la comédie, « qui fut un assez grand divertissement pour eux, parce que la troupe n'était point mauvaise. » Ils nous disent aussi qu'ils furent très surpris de tomber à Montpellier au milieu d'une assemblée de belles dames, qu'à leurs petites mignardises, à leur parler gras, à leur tête penchée de côté, ils reconnurent aussitôt pour des précieuses. Il y avait donc des précieuses à Montpellier comme à Paris; elles se piquaient de connaître l'*Alaric*, le *Moïse* et *la Pucelle;* dans le *Cassandre*, elles louaient la délicatesse de la conversation, dans le *Cyrus* et la *Clélie* la magnificence de

(1) Pellisson, dans son *Histoire de l'Académie française,* cite ces sujets parmi ceux qui occupèrent les premières séances de l'Académie. On y traita aussi les deux questions suivantes, qui paraissent à Pellisson d'une admirable subtilité métaphysique : « qu'il y a quelque chose qui est plus que tout, et quelque chose qui est moins que rien. »

l'expression et la grandeur des événemens. Elles voulaient savoir le nom de tous les beaux esprits et se permettaient de les juger. Il est vrai qu'elles en parlaient souvent d'une façon plaisante et qui faisait sourire le malin Chapelle. Vus à cette distance, les grands hommes de Paris produisent d'étranges illusions. Ménage leur semblait un esprit galant et léger, Chapelain un génie fougueux; elles croyaient Scudéry

> Un homme de fort bonne mine,
> Vaillant, riche et toujours bien mis,
> Sa sœur une beauté divine,
> Et Pellisson un Adonis.

C'étaient de ces « pecques provinciales, » comme les appelle Molière, qui proclamaient que Paris « est le grand bureau des merveilles, le centre du bon goût, du bel esprit et de la galanterie, et qui tenaient que hors de là il n'y a pas de salut pour les honnêtes gens. » Au fond, tout le monde pensait comme elles, même ceux qui s'en moquaient. Quoique alors les communications fussent lentes et les voyages rares, l'air de Paris trouvait moyen de pénétrer partout; partout il était de bon ton d'en copier les modes et d'en imiter les manières. C'est ainsi que, d'un bout de la France à l'autre, il s'était établi, dès le XVIIe siècle, une sorte d'unité dans le tour de l'esprit et dans la façon de penser ou d'écrire de toute la France.

Au siècle suivant, les rapports entre Paris et la province deviennent encore plus actifs. L'esprit public, qui partout s'éveille, sent le besoin d'être informé. Dans les villes les plus lointaines, les moins connues, on veut savoir ce que pensent, ce que disent, ce qu'imaginent ces grands esprits qui de Paris mènent l'opinion. On dévore leurs livres; leurs pamphlets interdits et condamnés circulent sous les yeux et quelquefois par les mains de ceux qui sont chargés de les poursuivre; mais des pamphlets et des livres ne suffisent pas. Ils ne paraissent qu'à des intervalles irréguliers, et l'ardeur des esprits est telle qu'on éprouve le désir d'être renseigné jour par jour. C'est de ce temps que date, sinon la création, au moins la grande vogue des journaux. Ils vont porter dans tous les pays, sous toutes les formes, les idées nouvelles; ils les introduisent à chaque instant dans la critique des pièces de théâtre, dans ces dissertations philosophiques dont ils sont prodigues, et jusque dans ces petits contes, moraux ou non, qu'ils insèrent quelquefois pour divertir le lecteur. Bientôt les journaux eux-mêmes ne paraissent pas suffisans; ils sont surveillés par l'autorité, corrigés par la censure; pour avoir l'opinion véritable et entière des salons de Paris, on y entretient des correspondans. Il y a des gens qui font métier de

tout entendre pour tout répéter, qui courent les théâtres, les salons, les antichambres, épiant ce qui se fait, écoutant ce qui se dit, et qui, de retour chez eux, s'empressent d'envoyer partout ce qu'ils savent ou croient savoir. Les souverains étrangers eux-mêmes ont recours à eux, car l'Europe à ce moment vit de la vie de la France; seulement, comme ils peuvent bien payer, ils choisissent d'ordinaire quelque homme de lettres important et bien informé. Les princes d'Allemagne se servent de la plume vive et mordante de Grimm, et ils ont Diderot par-dessus le marché pour les tenir au courant de la peinture et des arts. Le grand-duc de Russie s'est adressé à La Harpe, qui lui envoie des lettres pleines de fiel où il fait l'apologie de ses pièces et la satire de celles des autres, où il attaque tout le monde, et ses protecteurs plus encore que ses ennemis. On comprend que tous les curieux de province ne pouvaient pas se donner pour correspondans d'aussi grands personnages; mais ils en trouvaient à meilleur compte parmi la foule des littérateurs malheureux et des journalistes de second ordre, dont il y a toujours à Paris une si grande abondance. Quand on parcourt des papiers de famille et qu'on fouille les bibliothèques publiques, il n'est pas rare d'y trouver de ces feuilles manuscrites qui contiennent des nouvelles à la main et portent la trace de l'avidité avec laquelle on les a lues. D'ordinaire la littérature en est pauvre; mais on ne les lisait pas pour satisfaire son goût, on voulait seulement repaître sa curiosité, et il faut avouer que le grand nombre de détails qu'elles renferment, ces anecdotes de toute espèce, ces bons mots rapportés, ces annonces d'ouvrages qui vont paraître, et ces critiques de livres qui viennent d'être publiés, ces comptes-rendus infinis de premières représentations ou de séances d'académie pouvaient faire arriver jusqu'aux gens de province quelque chose de ce mouvement d'esprit et de cette fermentation d'idées dont Paris était alors le théâtre (1).

(1) Voici un exemple assez curieux de la façon dont la province se tenait alors au courant de tout ce qui se passait à Paris. Le marquis de Caumont, l'un des meilleurs amis de Mme de Simiane, était un homme d'esprit qui habitait Avignon et ne sortait guère de chez lui, mais qui voulait être bien informé. Il avait des correspondans nombreux à Paris qui lui racontaient les moindres nouvelles, et lui-même n'écrivait à ses amis que pour répandre ce qu'on lui avait appris. Quelques fragmens de ces lettres montreront jusqu'à quel point et avec quels détails ces correspondans du marquis le renseignaient sur les œuvres de théâtre, sur les livres qui venaient d'être publiés ou sur ceux qui allaient paraître. — 16 mars 1729. « On m'écrit de Paris que la comédie de *la Mère rivale* y a été fort applaudie et que *l'Impertinent*, de M. de Boissy, allait éclore, lorsqu'un malheureux incident vint l'arrêter la veille qu'il devait être joué. Un étranger et un conseiller, sans y penser, donnèrent au bal de l'Opéra la même scène que l'auteur avait déjà mise dans sa pièce. Sur-le-champ défense aux comédiens de représenter *l'Impertinent*. » — 11 juin 1729. « On m'écrit de Paris que Milton, traduit en français, y marche à petit bruit, et comme un homme qui marcherait nu-pieds. Sans

C'est par ces communications de tous les jours qu'une sorte de niveau s'établit sur toute la France. On arrive vite à imiter ce qu'on tient tant à connaître : Paris donna le ton à toutes les autres villes, il devint le modèle sur lequel elles voulaient se régler. On peut dire que, longtemps avant le décret de l'assemblée nationale qui supprima les provinces, elles n'existaient plus guère, et que leur caractère propre s'était presque entièrement effacé. C'est donc une grande erreur de croire qu'un écrivain pouvait mieux protéger son originalité en y séjournant; il serait aisé de prouver au contraire que l'originalité y courait beaucoup plus de risques qu'ailleurs. Une grande ville, quel qu'en soit l'esprit, laisse toujours à un écrivain une certaine liberté par sa grandeur même. Les influences y sont moins gênantes, les préjugés moins étroits; il y échappe plus facilement à une surveillance qui ailleurs peut l'embarrasser. S'il se met en révolte contre l'opinion commune, il a plus de chance, dans cette variété infinie d'intelligences, d'en trouver quelqu'une qui le suive et l'encourage. Au contraire il est rare qu'une petite ville ne soit pas mortelle à l'indépendance de l'esprit. Il ne faut guère compter s'y faire une retraite que l'œil du

vouloir m'asservir au jugement de la capitale, qui n'est pas toujours dicté par le bon goût et la saine raison, je vous dirai que j'ai trouvé des choses admirables dans ce poème, que je ne vois cependant qu'à travers les épais brouillards d'une traduction peu digne de l'original. » — 6 janvier 1730. « Vous aurez bientôt la satisfaction d'examiner les idées toutes neuves de M. de La Motte sur la poésie dramatique. Son théâtre paraît depuis quelques jours avec une préface dogmatique, où il expose son système avec toute l'intrépidité d'un chef de secte. Il semble pourtant qu'il doive essuyer quelques contradictions. L'orthodoxie littéraire aura ses tenans, quand ce ne serait que l'abbé Desfontaines, qui n'a pas de meilleur fonds pour subsister que les paradoxes des néologues. » — 11 décembre 1730. « On me mande de Paris que la tragédie de *Brutus* paraîtra bientôt. Elle est, dit-on, destinée aux étrennes du public. Celui-ci, fidèle au premier accueil qu'il a coutume de faire aux ouvrages de l'auteur, commence par applaudir sur l'attente d'un chef-d'œuvre; il retient toutes les places d'avance et s'expose par son empressement à nuire à sa propre curiosité. » — 9 mai 1731. « M. Burmann a fini son Claudien et travaille sur Virgile. Ce savant hollandais, connu dans la république des lettres par l'amertume de sa critique, a actuellement la jaunisse : il vaut encore mieux que sa bile s'évacue par ce moyen. » — 12 novembre 1732. « Voilà Voltaire qui veut absolument renoncer à sa réputation. Il prétend, dit-on, donner un livre des plus hardis sur la religion. Il est perdu sans ressource, s'il s'avise de *dogmatiser en prose.* C'est sans doute le succès de *Zaïre* qui lui enfle le cœur. Cette tragédie n'est point encore imprimée, mais on m'écrit que les représentations se soutiennent toujours avec le même empressement de la part du public. » — 19 décembre 1735. « Que dites-vous de *la Chartreuse* et des *Ombres* (de Gresset)? Je trouve dans ces deux bagatelles une grande facilité, de l'esprit, mais de cet esprit qui ne saurait finir et qui remanie de cent façons la même pensée. Il semble que ces gens, accoutumés aux exercices de collége, ont de la peine à éviter ce défaut, et il n'y a guère qu'un commerce du monde qui puisse retrancher cette abondance tirée de l'art plutôt que d'une connaissance pratique des objets. » Cette correspondance inédite est conservée à la bibliothèque de Nîmes dans les papiers de Séguier, qui contiennent tant de choses curieuses. — Voyez la *Revue* du 1er avril 1871.

voisin ne parvienne pas à percer; on y vit sous le regard de tout le monde, et ceux dont l'esprit dépasse l'intelligence commune, étant plus suspects, sont sûrs d'être plus surveillés (1). Les moindres convenances y deviennent des règles impérieuses dont on ne peut s'affranchir sans crime, les plus sots préjugés y exigent un respect religieux; on est contraint de subir l'opinion des autres, il faut s'habiller et penser comme tout le monde sous peine d'être mis hors du savoir-vivre et du sens commun. On y est plus qu'ailleurs l'esclave de sa famille, dont il convient de partager toutes les idées, l'esclave de son rang, l'esclave de ses fonctions, et quand par hasard, dans ce milieu médiocre, quelqu'un s'est élevé au-dessus des autres et qu'il leur a fait accepter sa supériorité, c'est encore un esclavage de plus, car il faut faire comme lui, si l'on veut parvenir où il est arrivé, et il n'y a plus d'autre moyen d'être connu et distingué que celui qu'a employé avec succès le grand homme du pays.

C'est ce qui arriva précisément à De Brosses. Il y avait de son temps à Dijon un important personnage dont la ville était fière et qu'elle proposait à l'admiration de tous ses enfans. Cet homme rare avait eu la bonne fortune de plaire aux étrangers sans déplaire à ses concitoyens et de réussir aussi bien hors de son pays que chez lui. C'était le président Bouhier. Il appartenait, comme De Brosses, à une vieille maison parlementaire qui se faisait un honneur de cultiver les lettres autant que le droit. « J'ai plaisir à penser, disait-il, que depuis deux siècles il n'y a eu aucun de mes ancêtres qui n'ait aimé les sciences et les livres. » Les livres surtout étaient chez les Bouhier une passion de famille; les pères la transmettaient fidèlement à leurs fils, et par ces efforts continus ils parvinrent à réunir une des plus belles bibliothèques que des particuliers aient jamais possédée. Quand Bouhier eut quinze ans, son père lui confia le soin de ses livres, et, comme il était tourmenté du désir d'apprendre, il profita de ces richesses accumulées par six générations de savans pour acquérir une érudition précoce. Je ne dirai pas, comme son ami D'Olivet, qu'il devint un prodige de science, et je n'aurai garde de le comparer aux hommes de la renaissance ou du XVI[e] siècle; entre lui et les Scaliger, les Godefroy ou les Saumaise, la distance est trop grande. Bouhier appartenait, malheureusement pour lui, à une époque où la science était fort abaissée. Les savans du XVII[e] et du XVIII[e] siècle n'ont pas fait de grandes

(1) « Vous connaissez cette ville, disait Lamonnoye précisément à propos de Dijon : de tous les torts qu'on peut y avoir, le mérite est sans contredit le plus grand. Une multitude d'ennemis est le sort infaillible de tous ceux qui paraissent vouloir s'y distinguer. »

découvertes ni publié d'ouvrages importans. Ils semblaient vivre frugalement des restes de leurs prédécesseurs, et se contentaient de traiter quelques questions de détail qui avaient été jusque-là négligées. C'est ainsi que Bouhier, en dehors de ses travaux de jurisprudence que je ne puis apprécier, ne composa guère que quelques dissertations d'histoire ou d'archéologie dont les sujets n'ont qu'une importance médiocre et qui manquent souvent de critique. On est très surpris par exemple de le voir le plus sérieusement du monde appliquer la chronologie aux légendes de la mythologie grecque; il prétend fixer la date précise de la naissance d'Hercule ou de Bacchus, et vous dira sans sourire en quelle année exacte Hélène fut enlevée pour la première fois à sa famille et quand elle épousa Ménélas. Ces sortes de recherches étaient du goût de son temps et faisaient partie de ce qu'on appelait alors « la belle érudition. » Aussi les dissertations de Bouhier, où il traitait ces graves questions, furent-elles fort appréciées de tout le monde. D'ailleurs les érudits de profession, les pédans de collége étaient flattés de voir un personnage si important, l'un des premiers magistrats d'une cour souveraine, prendre part à leurs travaux et les honorer en s'y livrant. Bouhier, qui soignait sa réputation, ne négligeait aucune occasion de leur être utile. Il entretenait avec le monde entier un commerce de lettres et un échange de prévenances qui faisait de tous les savans de l'univers ses amis ou ses obligés. Ils le payaient libéralement en éloges; on célébrait son nom dans toutes les langues, et c'est ainsi que, sans se donner beaucoup de peine, il obtint de l'accord unanime de tous les érudits, qui s'accordent si rarement ensemble, la gloire d'être l'un des plus savans hommes de son temps.

A cette renommée d'érudit qu'on lui accordait si aisément, Bouhier en ajouta bientôt une autre. On l'admirait sans contestation dans les académies; il voulut se faire connaître dans les salons. Il a raconté qu'étant fort incommodé de la goutte, il imagina, pour se distraire et se soulager, de traduire en vers français quelques beaux passages des poètes latins. Ces vers, qu'il lisait volontiers à des gens d'esprit, furent bientôt fort répandus. Il mit quelque complaisance à se les laisser dérober, et ne fut sans doute pas trop mécontent de les voir publier par les libraires de Hollande. Il finit par les avouer tout à fait et en donna une édition fort soignée où la traduction est accompagnée au bas des pages de notes sommaires en faveur des gens qui veulent s'instruire, et suivie d'un commentaire fort détaillé pour les savans de profession, « en sorte, disait-il, que chacun était servi selon ses goûts. » Cette diversité aida beaucoup au succès de l'ouvrage; les gens du monde furent

saisis de respect pour un poète qui était si érudit, et les érudits se montrèrent ravis de voir un si savant homme qui faisait à l'occasion de petits vers. Nous trouvons aujourd'hui que, si la science de Bouhier est souvent très solide, sa poésie est toujours fort médiocre. Il eut l'imprudence de s'attaquer d'ordinaire à des œuvres agréables et frivoles qui voulaient être traitées d'une touche légère, et c'est ce qui n'était pas facile à un personnage aussi grave. Il n'y a rien de plus curieux que de voir comment sous sa plume un peu lourde toutes les grâces de l'original se sont fanées. Pour traduire une invocation charmante que le poète de la *Veillée de Vénus* (*Pervigilium Veneris*) adresse à Diane, Bouhier ne trouve rien de mieux que de lui dire :

Ah ! si nous pouvions espérer
Que de ton auguste présence
Tu daignasses nous honorer !

Il n'est pas plus heureux lorsqu'après avoir parlé de la « mère d'amour, » il nous dépeint

Son fils, qui d'un air ingénu
Semble montrer son cœur à nu,

Quelquefois même il ne se contente pas d'être lourd, il devient étrangement incorrect. Dans sa traduction d'une des plus brûlantes *héroïdes* d'Ovide (Bouhier a du goût pour les sujets d'amour), il fait parler Léandre, que la tempête retient loin de sa chère Héro, sur les bords de l'Hellespont ; l'impatient amoureux envie le sort de ceux qui, plus heureux que lui, ont pu traverser la mer, et dit d'une façon assez barbare :

O trop heureux Phryxus, dont le bélier agile
Te servit à passer cette mer indocile !
Quoique j'envierais peu cet utile secours,
Si la mer à mes bras laissait un libre cours.

Ce furent pourtant ces vers qui, au moins autant que ses dissertations savantes, lui ouvrirent les portes de l'Académie française. Il y entra sans résistance, presque sans concurrence, dès qu'il en témoigna le désir, et l'Académie fut si heureuse de le recevoir qu'elle oublia que ses fonctions le retenaient loin de Paris, ce qui était un cas d'exclusion qu'on appliquait rigoureusement à d'autres (1). Cet

(1) Bouhier fut élu à l'Académie française en 1727, à la place de Malézieu, un homme d'esprit, qui était le Voiture de la petite cour de la duchesse du Maine. Son discours de réception contient un éloge du jeune Louis XV, « dans le sein duquel le ciel a versé les vertus les plus solides, » et surtout « d'heureuses dispositions pour la piété. » Il fut remplacé par Voltaire, qui ne l'aimait pas, et qui, quand il fut reçu à

honneur, le plus grand que pût obtenir un homme de lettres, mit le comble à la réputation de Bouhier. A Dijon surtout, où il continuait à résider, il fut l'objet de toute sorte d'hommages et de distinctions. Il y vieillit au milieu de l'estime publique, recherché de tout le monde pour les agrémens de son commerce, respecté de la compagnie dont il faisait partie et qu'il honorait par sa grande renommée, et ses collègues, quand ils prononçaient son nom dans les cérémonies officielles, n'hésitaient pas, même en sa présence, à l'appeler ouvertement « un grand homme. »

Tel fut le modèle que De Brosses eut devant les yeux dès sa jeunesse et que de bonne heure il se proposa d'imiter. Bouhier avait été surtout un érudit célèbre; c'est par l'érudition que De Brosses voulut s'illustrer. Il quittait à peine le collége quand il fit choix du travail auquel il résolut de consacrer sa vie. Il conçut l'idée de choisir quelque grand écrivain de l'antiquité qui ne nous fût parvenu qu'en débris et d'essayer de le compléter. « Pourquoi ne pas entreprendre, disait-il, sur les fragmens rassemblés d'un ancien historien ce que d'industrieux artistes ont heureusement exécuté sur des statues mutilées? Nous sommes riches, peut-être plus que nous ne croyons, en débris informes d'originaux perdus. Diodore, Plutarque, Josèphe, Strabon, Pline, Athénée, Diogène Laërce, Clément d'Alexandrie, Isidore, les grammairiens, etc., peuvent en fournir un très grand nombre tirés des anciens historiens, poètes et philosophes, dont les écrits subsistaient encore de leur temps; mais, tandis que ces débris, ainsi désunis et dispersés, ne font presque aucun effet, il s'agirait de ranimer un peu la cendre des plus anciens historiens ensevelis dans la nuit des temps, de mettre à part tout ce qui appartient à chacun, d'en disposer les fragmens dans leur ordre naturel, de les comparer soigneusement soit entre eux, soit avec les histoires moins mutilées des mêmes faits, de les réunir lorsqu'ils doivent se rejoindre, de remplir les intervalles, quand cela est possible, par le narré que fournit un autre auteur ancien, et d'éclaircir le surplus par de bonnes explications. » C'est le travail qu'il entreprit sur Salluste. On sait que Salluste avait écrit, outre le *Catilina* et le *Jugurtha* que nous avons conservés, une grande histoire qui s'est presque entièrement perdue : De Brosses forma le dessein de publier de nouveau l'œuvre entière du grand écrivain de Rome. Il voulait donner des deux ouvrages qui subsistent des éditions plus exactes et restituer celui que nous n'avons plus d'a-

sa place, parla de lui le moins qu'il put. Encore eut-il soin de faire remarquer, quand il publia son discours, « que les ouvrages de ce genre n'étaient d'ordinaire qu'un compliment rempli de louanges rebattues et surchargé de l'éloge d'un prédécesseur qui se trouve souvent être un homme très médiocre. »

près les fragmens qui en restent. Son projet était tout à fait arrêté et son travail en train lorsqu'il partit pour l'Italie. Il allait y étudier sur place tous les monumens antiques qui avaient quelque rapport avec les faits racontés par Salluste. Il voulait surtout rassembler, autant qu'il le pourrait, les portraits des principaux personnages dont il avait à parler. « Il me semble, disait-il très justement, qu'un lecteur s'intéresse davantage aux gens qu'il connaît de vue. » Il ne négligea pas non plus d'étudier tous les manuscrits de son auteur qui se trouvaient dans les bibliothèques italiennes. Il en vit de ses yeux sept au Vatican et vingt à Florence. Il fit collationner par des copistes fidèles ceux de Naples, de Venise, de Milan. « Enfin, écrivait-il à ses amis en rentrant chez lui, vous pourrez vous vanter d'avoir un Salluste vu et revu avec toutes les herbes de la Saint-Jean. » Il semblait que l'œuvre était près d'être achevée, et pourtant il s'en occupa quarante ans encore. Il est vrai qu'il n'y travaillait pas toujours avec la même ardeur; pendant les années heureuses que remplissaient le plaisir ou les affaires, le *Salluste* se reposait; mais il s'empressait d'y revenir aux jours d'exil et de solitude. En réalité, malgré beaucoup d'infidélités et d'intermittences, il y songea toute sa vie. Dans le cours de cette longue préparation, le plan et l'esprit du livre furent souvent modifiés. Ce devait être d'abord un ouvrage d'érudition pure, et, pour en éloigner les profanes, De Brosses s'était décidé à l'écrire en latin. Puis, à mesure qu'il voyait davantage le monde, ce monde léger du XVIIIe siècle où l'érudition n'était guère en honneur, le *Salluste* s'humanisait et prenait un air moins sévère. Le latin était remplacé par le français et la science émigrait de plus en plus dans les notes. Il consentit enfin à le donner au public, mais seulement pendant la dernière année de sa vie, et il s'y était pris si tard qu'il n'en put achever lui-même l'impression. Il avait donné à cet essai de restitution de l'œuvre perdue de Salluste le titre d'*Histoire de la république romaine pendant le cours du septième siècle.*

III.

Il est aisé de comprendre pourquoi De Brosses a tant hésité dans son âge mûr à terminer l'ouvrage commencé dans un élan de jeunesse. Il avait reconnu sans doute la difficulté de la tâche qu'il s'était imprudemment imposée. C'est toujours une entreprise délicate de refaire l'œuvre d'un grand écrivain quand il n'en reste que quelques débris, d'essayer de prendre ses sentimens et son langage, de se mettre à sa place et de parler en son nom; mais le péril est grand surtout quand cet écrivain est Salluste. Il n'y a personne peut-être dont on puisse moins deviner ce qu'il a dû penser

des événemens et des hommes. Ce devait être un esprit aigre, malveillant, une âme inquiète et troublée, pleine d'obscurités et d'indécisions. Pour savoir en quelle disposition d'esprit il se trouvait, lorsqu'à la fin de sa vie, définitivement éloigné de la politique, il écrivit ses ouvrages, nous n'avons que ces fameux préambules qu'il a mis en tête du *Catilina* et du *Jugurtha*. Celui qui les lit rapidement est tenté de n'y voir que des lieux-communs de morale; mais on s'aperçoit, quand on regarde de près, qu'il est possible d'y trouver l'expression de ses sentimens personnels. Il faut les étudier avec soin et s'efforcer de les comprendre pour se rendre compte des difficultés que De Brosses avait à vaincre et apprécier le succès de son entreprise.

Ce qui se voit du premier coup, c'est que l'homme qui a écrit ces grandes tirades philosophiques qui veulent être calmes et froides n'est pas aussi détaché des choses humaines, aussi tranquille, aussi heureux qu'il cherche à le paraître. Au milieu de cette grande existence qu'il s'est faite, et sous cet air de philosophie qu'il affecte de prendre, on aperçoit qu'il est tourmenté de regrets et de souvenirs. Il a éprouvé des mécomptes qu'il ne pardonne pas, il a participé à des désordres qu'il voudrait faire oublier. Ses mécomptes sont ce qu'il prend le moins la peine de dissimuler. On sait que sa vie politique avait été mêlée d'incidens fâcheux et éclatans. Entré dans les affaires avec de grandes ambitions, le désir de se faire vite connaître et le besoin de s'enrichir, il rencontra en face de lui la vieille noblesse, qui tenait les bonnes places et ne voulait pas les quitter. Son intérêt fit ses convictions; il se tourna vers César, qui attirait à lui les ambitieux et les mécontens. Ce parti du reste était celui de la révolution et de l'avenir, et presque tous les jeunes gens, comme c'est l'usage, se rangeaient de ce côté. Avec l'appui de cette jeunesse remuante, Salluste parvint aux honneurs, il fut questeur et tribun; mais, comme il avait pris part aux émeutes de la rue pendant la lutte de Clodius et de Milon, le parti aristocratique, dans un moment de réaction où il fut le maître, le fit chasser du sénat. Il y rentra deux ans après, grâce au triomphe de César; il s'empressa alors de se mettre aux ordres du dictateur et l'aida dans son expédition d'Afrique : en échange il obtint la préture et le gouvernement de Numidie, mais il ne fut pas consul, et se retira fort mécontent des affaires. La politique ne lui avait pas donné ce qu'il s'en était promis; aussi la traita-t-il avec le mépris qu'affectent pour elle les ambitieux qu'elle a trompés. Il se moque cruellement de ceux « qui trouvent qu'on ne peut mieux employer son temps qu'à serrer la main des gens du peuple et à leur donner de bons dîners pour gagner leurs votes. » Quant à lui, il se félicite de s'être tiré de tous ces tracas et nous dépeint le bonheur dont il jouit dans cette

retraite sereine « où il commence enfin à vivre et à se posséder lui-même; » mais ce qui prouve qu'il n'y était pas si heureux qu'il le dit, et que son repos était souvent troublé de regrets, c'est l'amertume des jugemens qu'il porte sur tout le monde. Il trouve son siècle un des temps les plus misérables de l'histoire. Les partis qui se combattent lui paraissent tous injustes et violens, sans respect du droit, sans souci du bien public; il comble l'aristocratie d'outrages : nous n'en sommes pas surpris, il a passé sa vie à lutter contre elle; mais il ne conserve aucune illusion non plus sur ce parti populaire qu'il a si ardemment servi : il n'y voit qu'un amas de brouillons « qui veulent tout changer pour être mieux, et qui, n'ayant rien à perdre, n'hésitent pas à tout risquer. » Aucun des personnages importans qu'il a connus n'échappe à sa mauvaise humeur. César lui-même, à qui il doit tant, n'est pas tout à fait épargné. Il le met en balance avec Caton, c'est-à-dire avec l'homme du monde que César détestait le plus, et laisse entre eux la première place incertaine; il lui reproche « ces espèces de gens » qu'il a introduits dans le sénat (1), enfin il semble parler en termes peu flatteurs de son pouvoir et de ses réformes, quand il dit : « Se faire par la violence le maître des siens et de son pays, quelque bien qu'on puisse accomplir, c'est un vilain rôle. » Ne faut-il pas voir dans la sévérité de ces jugemens le dépit d'une ambition trompée?

Salluste n'est pas seulement mécontent des autres; on a lieu de croire qu'il n'était pas non plus entièrement satisfait de lui-même. Il a essayé de s'excuser, ce qui prouve qu'il ne se sentait pas irréprochable. L'opinion de ses contemporains lui était contraire, peut-être même le jugeait-on trop durement, comme il jugeait les autres. Il ne faudrait pas pourtant céder trop vite au désir de le réhabiliter; nous savons qu'au moins quelques-uns des reproches qu'on lui faisait étaient fondés. Une indiscrétion du grave Varron nous a conservé le récit d'une aventure légère qui ne prouve pas en faveur de l'austérité de ses mœurs. Il était l'amant heureux d'une grande dame, Fausta, fille de Sylla et femme de Milon, et, quoiqu'il passât pour avoir l'habitude des bonnes fortunes et qu'il s'en tirât d'ordinaire avec adresse, il se laissa surprendre un jour par le mari. Milon, à qui la loi permettait de tuer son rival, se contenta de le faire étriller d'importance (*loris probe cæsum*); puis, après l'avoir bien rançonné, il le renvoya chez lui honteux et ruiné. Voilà ce qu'il lui en coûta « pour avoir voulu se faire le gendre d'un dictateur! » Nous savons encore qu'étant proconsul en Numidie il ne se conduisit pas tout à fait à la satisfaction de ses

(1) Parmi ces gens se trouvait Salluste, que César avait ramené aussi dans le sénat; mais il aurait voulu sans doute y rentrer seul, et les collègues qu'on lui donnait n'étaient pas de son goût.

administrés, puisqu'ils l'accusèrent à son retour d'avoir rudement pillé la province, et qu'il ne fut absous que par la protection de César. Pour se justifier de ses fautes, Salluste invoque la meilleure excuse qu'il puisse alléguer. Il rappelle en quel temps le hasard l'a fait naître et quelles compagnies il a fréquentées dans sa jeunesse. Il a vécu au milieu d'une société corrompue « où la pudeur, l'honnêteté, la vertu, étaient remplacées par l'audace, les profusions et l'avidité ; » sans doute il n'a pas échappé tout à fait à la contagion de ces vices, mais il lui semble, quand il se compare à ses compagnons, qu'à tout prendre il valait mieux qu'eux. Il a pourtant été jugé plus sévèrement que les autres ; tandis qu'on est souvent assez indulgent pour les Cœlius, les Curion, les Dolabella, les Antoine, on s'est montré pour lui sans pitié. D'où vient cette différence qu'on a mise entre eux, et pourquoi ne les a-t-on pas traités tous exactement d'après leurs mérites ? Je n'en vois qu'une raison : Salluste, après une vie qui n'était pas exemplaire, s'est permis de prêcher la vertu ; l'ancien amant de Fausta n'a pas craint de flétrir les débauchés; le magistrat peu scrupuleux qui avait rapporté d'Afrique des richesses scandaleuses a vanté les biens honorablement acquis et proclamé d'un ton d'oracle « que la fortune est une chimère, et que le sage n'en doit pas faire cas. » C'est ce contraste d'une morale sévère et d'une conduite relâchée qui a indisposé contre lui. On lui a naturellement appliqué les principes rigoureux qu'il affichait : plus il était dur à tout le monde, plus on était tenté de l'être pour lui.

Pourquoi donc a-t-il commis cette faute grossière de se faire à contre-temps prédicateur de morale et de se donner un rôle qui lui convenait si mal? C'est, je l'avoue, ce qu'il n'est pas aisé de comprendre. J'ai peine à croire, comme on le pense d'ordinaire, qu'il voulait seulement tendre un piége à la postérité et qu'il espérait, au moyen de quelques déclamations vagues, se faire passer pour un personnage austère. Un tel calcul serait peu digne d'un homme d'esprit si perspicace, qui connaissait à fond le monde et sa malignité. Il aurait été vraiment trop naïf, s'il avait cru qu'il pouvait si aisément la désarmer et qu'il lui suffisait de quelques belles paroles pour effacer le souvenir de tant de méchantes actions. Ce qu'il y a de plus simple après tout, c'est de penser qu'il entrait peut-être dans ces protestations de vertu plus de sincérité qu'on ne croit. L'époque où les ouvrages de Salluste furent composés peut expliquer bien des choses. C'est seulement à la fin de sa vie qu'il s'avisa d'écrire (1), c'est-à-dire après les proscriptions et les guerres civiles, au mo-

(1) De Brosses s'est trompé quand il a cru que le *Catilina* avait pu être écrit avant le triomphe de César. Il n'est pas douteux qu'il n'ait été composé qu'après que César était mort et dans les derniers temps de la vie de Salluste.

ment où cette société, qui venait d'être agitée de secousses terribles, cherchait à se rasseoir. Nous connaissons par expérience ces lendemains de crise, où l'effroi produit tant de conversions subites, où l'on se jette les uns aux autres tant de reproches mérités, où l'on est prêt à attaquer tout ce qu'on défendait la veille, où enfin, après s'être si longtemps glorifié du chemin qu'on a fait, on souhaite avec tant de passion revenir d'où l'on est parti. A Rome aussi, la haine du présent, la frayeur de l'avenir, firent naître un regret ardent du passé. Jamais on n'a tant comblé d'éloges les vertus républicaines que depuis que la république n'existait plus. Ceux même qui, comme Salluste, avaient aidé à la détruire, affectaient de n'en parler jamais qu'avec attendrissement. C'est alors que commence cette glorification des mœurs antiques qui va devenir le programme de tous les hommes d'état de l'empire. Les ouvrages de Salluste ont cet intérêt de nous faire savoir qu'aussitôt après les effroyables désastres qui suivirent la mort de César, dès que l'opinion publique put se faire entendre, elle proclama sans hésitation que le remède à tous les maux c'était le retour aux vieux usages et aux anciennes vertus. Salluste le dit avec tout le monde, comme firent plus tard Auguste, Mécène, Horace et les autres écrivains de ce siècle. Tous parlent de la même façon, sans paraître embarrassés le moins du monde du désaccord qui existait entre leur vie passée et leurs doctrines nouvelles. Aucun d'eux ne s'est mis en peine de l'effet que pouvaient produire dans leur bouche ces grandes protestations morales que leur conduite avait si souvent démenties, et le fait est qu'en général on n'en a pas paru trop étonné. Salluste est presque le seul chez qui ce contraste ait paru choquant, peut-être parce qu'il était le premier et qu'avec le temps on s'y est accoutumé. Quant à lui, il est possible qu'après avoir traversé ces révolutions qui changent brusquement les hommes, et encore sous le coup des événemens, il se soit laissé entraîner aux mouvemens irrésistibles de l'opinion publique et qu'il ait répété avec une certaine sincérité ce qu'il entendait dire à tout le monde, ce qui semblait à tous en ce moment une vérité banale, sans se demander si ce qui pouvait convenir aux autres n'était pas déplacé dans sa bouche.

Ce qui est sûr, c'est que voilà une complication de plus introduite dans cet esprit déjà si complexe; elle augmente encore la difficulté de savoir de quelle façon il a dû raconter les événemens et juger les hommes. Qu'on essaie de se figurer Salluste au moment où, convaincu définitivement qu'il a manqué la gloire dans la politique, il se décide à la poursuivre dans la littérature; que de tendances différentes qui le tirent en sens contraire, que d'incertitudes dans ses jugemens, que de souvenirs amers qui aigrissent encore ses haines, que de dépits cruels qui tempèrent ses admirations, que

de confusions et quelle lutte entre ses opinions anciennes et ses sentimens nouveaux, que d'hommes enfin dans un seul homme! Il annonçait solennellement, au début de son *Histoire*, « que rien ne l'avait détourné de la vérité. » Il se prétendait dégagé des partis (*liber a partibus*): mais leur échappe-t-on tout à fait, même quand on s'est séparé d'eux, et n'emporte-t-on pas toujours en les quittant tout un fonds de préférences ou de haines obscures qu'on ne se sait pas dans le cœur et qui influent sur les jugemens? Il n'est pas possible, quand on a fréquenté les hommes et pris part aux événemens, d'en parler avec indifférence. Les vieilles querelles ne sont jamais si bien apaisées qu'elles ne laissent un levain dans l'âme la plus maîtresse d'elle-même, et, quelque affermi qu'on se croie dans ses sentimens nouveaux, il arrive qu'à l'improviste les plus vieilles impressions se réveillent. Quelle trace avaient laissée dans les œuvres de Salluste ces souvenirs du passé? Comment s'accommodaient ensemble tant d'opinions et de tendances contraires? Par quelles insinuations perfides, par quels demi-mots malveillans, par quelles réticences calculées se faisaient jour ces rancunes mal éteintes? Voilà ce qu'il n'est plus possible aujourd'hui de savoir. On nous dit que, malgré ses protestations d'impartialité, il était trop sévère pour Pompée, c'est ce qui n'est guère surprenant; mais qui sait si son admiration pour César n'était pas mêlée aussi de quelques réserves? Que disait-il de ces intrigues obscures dans lesquelles le grand dictateur consuma sa jeunesse? Et Cicéron, dont il était l'ennemi, qu'il a traité ailleurs avec une froide estime qui aurait assurément plus irrité l'illustre orateur qu'une hostilité ouverte, comment racontait-il sa première apparition au forum et ses débuts triomphans? De quelle façon jugeait-il Mithridate, Spartacus, ces grands ennemis de Rome qui arrêtèrent sa fortune, et jusqu'à quel point sa générosité naturelle parvenait-elle à l'emporter sur ses préjugés nationaux? On ne le saura jamais, je le répète, et aucun prodige de divination ne peut nous l'apprendre. C'est ce qui rendait l'entreprise de De Brosses impossible. Il a bien pu, par un effort prodigieux de travail, recueillir chez les autres écrivains à peu près tous les faits que l'*Histoire* de Salluste devait contenir; il en a pour ainsi dire rétabli la matière, mais il ne pouvait pas nous en rendre l'esprit; il n'a pas retrouvé ce tour particulier de ses récits ni ces appréciations pénétrantes sur les faits et sur les hommes qui sont en réalité la vie d'un ouvrage. Pour remplacer ce qui n'existait plus, ce qu'on ne pouvait se flatter de refaire, il ne s'est pas fié à lui-même, il a emprunté les sentimens des autres historiens, d'Appien, de Plutarque, essayant de les accorder quand ils ne s'entendent pas, et prenant en toute chose l'opinion moyenne de l'antiquité; il a dit des personnages dont il racontait l'histoire ce qu'un homme

ordinaire, avec un peu de sens, en pouvait dire. Peut-être était-il difficile de faire autrement; la faute consistait à mettre à cette œuvre sage, mais terne, le grand nom de Salluste. C'est presqu'une profanation d'attribuer à un génie si personnel, si original, cette sagesse commune et ces jugemens vulgaires. Tel est le grand défaut du livre de De Brosses; en réalité, cette histoire n'appartient à personne. Nous venons de voir qu'elle n'est pas de Salluste, quoiqu'elle en porte le nom, et, comme, pour être Salluste, De Brosses a négligé d'être lui-même, elle n'est pas de De Brosses non plus.

Il ne faudrait pas prétendre que, si l'ouvrage manque d'intérêt, ce soit uniquement la faute des événemens que l'auteur avait à raconter. La période que Salluste a choisie pour sujet de ses récits s'étend depuis la mort de Sylla jusqu'au moment où l'accord entre César et Pompée rend le pouvoir à la démocratie. Assurément, si on la compare aux temps qui précèdent et qui suivent, c'est-à-dire au terrible duel entre Sylla et Marius et aux dernières luttes de la république expirante, elle paraît moins animée et moins dramatique; elle ne manque pourtant pas d'importance, elle forme un ensemble complet d'où ressort un grave enseignement. C'est une histoire qu'on pourrait intituler : *Comment les restaurations échouent.* Celle que Sylla avait entreprise semblait avoir toute chance de réussir; elle était l'œuvre d'un politique profond, esprit ferme et cœur froid, sans scrupule et sans pitié, prêt à tout faire pour le succès. Il tenta d'arrêter la révolution par des moyens révolutionnaires; ne pouvant espérer changer le parti qui lui était contraire, il n'hésita pas à l'anéantir : il massacra les chefs, il bannit les soldats et les dépouilla tous au profit des siens. Quand la place fut nette et qu'il n'eut plus un seul ennemi sur le forum, pour empêcher qu'il n'en pût renaître plus tard, il changea la constitution et abolit tous les priviléges que la démocratie avait obtenus en quatre siècles de combats. Sylla sentait bien qu'il jouait la dernière partie de la république; il avait tout fait pour la gagner, et cependant elle fut perdue, tant il est difficile de remonter le cours des événemens et d'arrêter leur pente naturelle! Il ne lui servit de rien de s'être donné tant de mal pour ne pas laisser d'ennemis après lui; ce furent ses amis qui se chargèrent de détruire son œuvre. Personne n'y travailla avec plus d'ardeur que ce Pompée, son meilleur général, auquel il ne savait rien refuser, dont il avait flatté la vanité en lui donnant le nom de « grand » après sa première victoire. Ce fut lui qui, en s'alliant aux restes de la démocratie vaincue, lui rendit l'audace de réclamer et la force de reconquérir les priviléges qu'elle avait perdus. Voilà les événemens que racontait Salluste et De Brosses après lui. Ils sont loin d'être, comme on voit, dépourvus d'importance et d'intérêt; mais De Brosses n'a pas su

leur donner la vie, et si le récit qu'il en fait attache si peu le lecteur, s'il faut un effort pour achever son livre et s'il ne laisse aux plus bienveillans, quand il est fini, que des sentimens de froide estime, il n'y a pas moyen de s'en prendre à d'autres que lui.

Il serait intéressant, parmi les défauts qu'on peut reprocher à l'ouvrage, de chercher ceux qui lui viennent du milieu où l'auteur a vécu. Il en est un qui m'a frappé plus que les autres et que je veux signaler en finissant. Quoique la province ait l'œil sur Paris, elle ne parvient pas toujours à régler son pas sur le sien. Elle est sujette à marcher trop lentement ou trop vite : tantôt elle reste trp fidèle aux modes anciennes, tantôt elle exagère les modes nouvelles. Sa littérature, quand elle en fait, présente les mêmes caractères : tout en accueillant avec empressement les nouvelles opinions, elle ne se détache pas aussi vite des autres, et, malgré le goût qu'elle a pour le présent, elle ne perd pas tout à fait le souvenir du passé. De là certaines indécisions qui surprennent : les écrivains y sont souvent de deux époques à la fois et unissent les contraires. La société que fréquentait De Brosses à Dijon paraît avoir offert de ces contrastes. Il y régnait encore un air précieux qui semblait un héritage des salons du XVIIe siècle. Les hommes s'y appelaient couramment entre eux : « monsieur le doux objet. » Les plaisanteries y étaient souvent peu naturelles et cherchées; on en trouve dans les lettres de De Brosses qui prouvent que ce monde appréciait encore les bons mots maniérés à la façon de Voiture, comme quand il dit que la tour de Pise « affecte de petits airs penchés, » que les Apennins qu'on traverse dans les états du pape sont « de bons petits diables d'Apennins, d'un commerce fort aisé, » mais qu'en revanche ceux de Toscane sont plus difficiles à vivre, « qu'à les voir de loin si bien élevés, on leur aurait cru plus d'éducation qu'ils n'en ont, et qu'ils sont rustiques et sauvages au possible, » lorsque enfin, à propos de la pluie dont il est inondé dans l'état de Lucques, il fait cette réflexion : « je n'aurais jamais imaginé que dans un si petit état il pût faire une si grande pluie ! » Voilà des plaisanteries qui retardent et dont Voltaire aurait dit, comme de celles de Voiture : « C'est du rouge et du plâtre sur le visage d'une poupée. » On ne parlait plus ainsi chez Mme Geoffrin ou chez Mlle de L'Espinasse. Et cependant dans ces salons de petite ville, où se conservaient quelques habitudes d'esprit de l'époque précédente, le XVIIIe siècle avait largement pénétré. On y tenait volontiers des propos hardis et cyniques, on affectait d'y être léger et moqueur, on y riait de tout, et même des choses qu'au fond on respectait, on y raillait les moines et les prêtres, et l'on entendait avec le plus vif plaisir De Brosses dire du collége de la Propagande : « On y engraisse des missionnaires pour donner à manger aux can-

nibales. C'est, ma foi, un excellent ragoût pour eux que deux pères franciscains à la sauce rousse. Le capucin en daube se mange aussi comme le renard, quand il a été gelé. »

Tout en écrivant ces légèretés, où se retrouve l'esprit du XVIIIe siècle, De Brosses tenait par beaucoup de liens encore au siècle précédent. Il a partout des accès de colère subite et des pointes vives contre son époque. Il ne dit pas sans mauvaise humeur « que la méthode actuelle est d'appliquer à tout le ton philosophique. » Il ne peut s'empêcher de sourire quand il rappelle « que son siècle se pique d'être le siècle de la philosophie et du bon goût; » loin de partager l'enthousiasme que ses contemporains éprouvent pour leur temps, il lui semble, ce qui est bien exagéré, « qu'on a déjà fait quelques pas du côté de la barbarie. » Il est resté le partisan passionné, exclusif, des grands écrivains de l'époque de Louis XIV. Il ne souffre pas que Voltaire se permette « de dérober à Corneille l'admiration publique dont il jouit, » et déclare « que la réclamation nationale s'est prononcée contre cette injuste critique. » Il a tenu aussi à venger la mémoire de l'illustre Saumaise contre les dédains des ignorans, et à ce propos il a pris la défense des recherches érudites, que personne n'estimait alors et dont il était à la mode de se moquer; mais ici le courage l'abandonne vite, et dans cette opposition aux goûts de son temps il n'ose pas aller jusqu'au bout. Sa résistance est mêlée de faiblesses et de concessions. Quelle que soit la passion dont il est possédé pour les études d'érudition, et quoiqu'il leur ait consacré sa vie, ce n'est en réalité qu'un savant honteux qui cherche tous les moyens de se faire pardonner, qui a peur d'être ridicule, qui abandonne lestement ses confrères, et même au besoin se moque d'eux pour échapper lui-même aux railleries dont ils sont l'objet. Il faut voir comme il parle « de ces insipides grammairiens dont la lecture est tout à fait dégoûtante, » et comme il s'excuse d'être forcé de les imiter. Il a même émis à propos d'eux une théorie fort singulière, mais qui devait plaire aux gens de son temps et de son monde : il a prétendu prouver qu'on pouvait désormais se passer de leur travail et que leur œuvre était achevée. « Disons vrai à cet égard : lors de la renaissance des lettres, ils étaient nécessaires pour éclaircir, pour rectifier le texte obscur et défiguré de tant d'excellens écrivains de l'antiquité. Ils nous en ont rendu l'intelligence aisée, et par là notre siècle, ennemi de la peine, leur doit ce bon goût dont il se vante, et qu'il a formé par la lecture facile des anciens auteurs classiques; mais aujourd'hui la tâche des littérateurs de ce genre est à peu près remplie : on n'a plus besoin d'eux, et on n'en fait plus de cas depuis que par leur travail ils nous ont mis en état de nous en passer. » Voilà une assurance

bien surprenante chez un esprit si perspicace, et qui aurait dû voir à certains indices qu'autour de lui la science était en train de se renouveler et de se rajeunir. En 1770, quand De Brosses écrivait ces paroles étranges, Anquetil-Duperron avait déjà rapporté en France les livres sacrés des Persans; déjà les Anglais commençaient à étudier les langues anciennes de l'Inde, et les résultats de ces premières études n'étaient pas restés étrangers à Voltaire, qui avait vaguement pressenti que des lumières nouvelles nous arrivaient de l'Orient. Pour nous en tenir à l'antiquité classique, n'est-il pas curieux qu'au moment où De Brosses déclare d'un ton si décidé que tout est fini, tout recommence? Des découvertes importantes dont il avait été témoin et qu'il a signalées le premier apportent des ressources nouvelles pour mieux connaître la vie antique et rétablir les anciens textes dans leur intégrité. Il avait vu à Milan déchiffrer les premiers palimpsestes; à Naples, il avait assisté aux premières fouilles d'Herculanum. Est-il possible de comprendre qu'avec son goût naturel pour l'érudition il n'ait pas prévu quelques-unes des conséquences qu'allaient avoir ces grandes découvertes? Comment se fait-il que, malgré ses velléités d'indépendance, il ait laissé sur lui tant de prise aux opinions de son temps, qu'il soit devenu incapable d'entrevoir et d'annoncer le grand avenir réservé à la science?

Le séjour de la province, on le voit, ne lui a guère profité. Il n'a pas suffi à le défendre de cette servitude des préjugés populaires à laquelle il est si difficile d'échapper. De Brosses gronde quelquefois son siècle, mais en somme il le subit; il en accepte même les sentimens qui lui sont au fond le plus contraires. Son exemple est peu favorable à ceux qui prétendent que, si les écrivains fuyaient Paris et restaient chez eux, ils auraient plus de chance de conserver l'originalité de leurs opinions et le tour naturel de leur esprit. Ce qui lui manque le plus, c'est précisément d'être original et d'avoir une façon de penser ou d'écrire qui lui soit propre. On a beau chercher dans ses ouvrages, on ne voit pas quelles sont les qualités qu'il doit au pays où il a voulu passer sa vie; il est possible au contraire de signaler quelques défauts qu'il aurait peut-être évités, s'il avait écrit dans un autre milieu, en sorte qu'au lieu de le féliciter de n'avoir pas quitté sa province, je crois bien qu'il faut dire avec M. Villemain « qu'il lui a manqué de vivre à Paris. »

GASTON BOISSIER.

LA PHÉNICIE

D'APRÈS LES DERNIÈRES DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES

Ernest Renan, *Mission de Phénicie,* 1 vol. in-4° de texte et 1 vol. in-folio de planches, Paris 1874.

L'œuvre de l'homme est si vaine sur la terre, les monumens qu'il élève pour l'éternité tombent si vite en poudre, les arts, les religions et les littératures, enfans de son génie, vivent si peu de jours, que le voyageur qui parcourt aujourd'hui la côte syrienne du Carmel à l'Oronte pour voir les lieux où furent Tyr, Sidon, Byblos, Aradus, villes saintes où le monde se rendait en pèlerinage, reines des mers aussi fières, aussi puissantes qu'Albion, ne retrouve ni temples, ni cités, ni inscriptions antiques, rien que des débris émiettés, des nécropoles violées et des cendres sans nom. C'est au pays de Canaan que doit aller celui qui veut se donner le spectacle de l'universelle caducité. Là, au pied des alpes fleuries qu'on nomme le Liban, sur un sol arrosé par les plus belles eaux de la terre, parmi les campagnes, les vergers, les jardins les plus délicieux, sous les bénédictions du ciel, par les travaux de l'homme, s'élevèrent les villes fortes des Hittites, des Amorrhéens, des Girgaséens, des Hivites; sur la côte, c'étaient les états des Sidoniens, des Giblites, d'Arka, de Sinna, de Simyra et d'Hamath.

Les Cananéens habitaient-ils déjà le pays lorsqu'un pharaon de la sixième dynastie, Papi, vingt-huit siècles avant notre ère, repoussa les tribus de la Syrie du sud? Au dire d'Ouna, qui conduisait les armées d'Égypte, elles firent brèche dans des enceintes fortifiées, coupèrent les figuiers et les vignes, incendièrent des champs de blé. C'est dans la même contrée qu'un peu plus tard, sous la douzième dynastie, un transfuge égyptien vint à la cour du roi de

Tennou et reçut de ce chef un bon pays nommé Aa : « il a des figues et du raisin, et produit plus de vin qu'il n'a d'eau. Le miel y est en quantité, ainsi que les oliviers, les plantations et les arbres. » Voilà la terre de promission, *arrosée de lait et de miel*, où, plus de mille ans après, les éclaireurs de Josué cueillirent les raisins, les figues et les grenades qu'ils montrèrent aux Israélites. Un des bas-reliefs du tombeau de Noumhotep, à Beni-Hassan, nous montre les costumes et les armes de ces Sémites asiatiques à l'époque dont nous parlons, sous la douzième dynastie : ils sont armés de lances et de haches de bronze, d'arcs de grande dimension, de carquois portés au dos et de massues, vêtus de tuniques descendant jusqu'aux genoux et laissant les bras nus, ou de pagnes étroits bridant sur la hanche; les robes des femmes tombent plus bas; elles sont chaussées de bottines rouges, les hommes de sandales; les étoffes bariolées aux couleurs éclatantes ont de longues franges. L'un des Asiatiques joue en marchant d'un instrument à cordes qui avait rappelé à Champollion les lyres de vieux style grec. L'art de tisser et de teindre paraît donc avoir été déjà fort avancé en dehors de l'Égypte à une époque où les villes phéniciennes n'existaient pas ou n'étaient que de simples bourgades.

Les Cananéens, peuple au teint d'un brun rouge, que les Ioniens devaient un jour pour cette raison appeler Phéniciens, avaient été précédés par les Araméens dans les grandes migrations qui, du sud au nord et de l'est à l'ouest, poussèrent les différentes familles sémitiques de la Babylonie, où elles semblent avoir séjourné de longs siècles, dans les diverses régions de la Syrie et de l'Asie-Mineure. Les Hébreux à leur tour suivirent les Cananéens dans la vallée du Jourdain, où déjà étaient parvenues des tribus de même sang. La dernière migration fut celle des Assyriens. Tous ces peuples sémitiques de l'Asie occidentale constituent un groupe nettement défini, distinct à quelques égards, notamment quant à la langue et aux idées religieuses, des Sémites de l'Arabie et de l'Éthiopie, bien qu'Araméens, Cananéens, Hébreux et Assyriens soient tous sortis du berceau de la race, l'Arabie centrale et septentrionale. Le Bas-Euphrate, la Chaldée, Babylone et les vallées fertiles de la Mésopotamie ont été la grande étape de ces peuples. Un événement inconnu, quelque invasion étrangère sans doute, força les Cananéens établis sur les bords et dans les îles du Golfe-Persique de venir chercher une nouvelle patrie sur les côtes de la Méditerranée. Ils retrouvèrent en Syrie les Araméens; nul doute que ces peuples, unis aux Arabes et aux tribus issues de Tharé, l'ancêtre mythique des Hébreux, n'aient envahi l'Égypte et dominé dans la vallée du Nil de 2200 à 1700 avant notre ère, c'est-à-dire pendant cinq siècles.

Si, avant cette invasion, les populations sémitiques de la Syrie

avaient eu déjà des rapports hostiles ou amicaux avec les Égyptiens, la pénétration et le commerce des deux races devinrent bien plus étroits durant la domination des Hyksos ou Hak-Sasu, c'est-à-dire des cheiks de Sémites nomades. D'ailleurs, quoi qu'on en ait dit, aucune antipathie insurmontable n'existait entre les deux peuples. Sans parler des affinités linguistiques et religieuses, qui permettent de considérer les Égyptiens comme des Protosémites, on retrouve partout, en Égypte et en Syrie, les marques de profondes influences réciproques. Presque de tout temps il y a eu des Sémites dans la Basse-Égypte : leurs descendans existent encore à l'orient du Delta, sur les bords du lac Menzaleh. De tout temps aussi les Égyptiens ont tenu en singulière estime les services des esclaves sémites. Aux bazars de Memphis et de Thèbes, à côté du classique « Syrien, » coureur et porteur de litière, on rencontrait des esclaves de choix, des sujets rares et de haut goût, véritables objets de luxe. Souvent l'habile Cananéen, d'esprit ingénieux et subtil, souple et rampant devant le maître, dur et impitoyable aux serviteurs, faisait, comme Joseph, un bon administrateur de domaines. Les dieux et les déesses d'Aram, de Canaan, de Judée, d'Assyrie, étaient adorés en Égypte comme le dieu Bas et la déesse Bast, divinité éponyme de la ville de Bubast. Même influence des idiomes de Syrie sur la langue des Égyptiens. De la XVIII[e] à la XX[e] dynastie, on relève des mots sémitiques sur tous les documens écrits; les enfans dans la maison, les fonctionnaires royaux à la cour, reçoivent des noms asiatiques. C'était le temps où, selon la piquante remarque de M. Maspero, les raffinés de Thèbes et de Memphis trouvaient autant de plaisir à sémitiser que nos élégans à semer la langue française de mots anglais mal prononcés. Le commerce phénicien, le plus riche, le plus varié, le plus étendu qui ait existé dans l'antiquité, approvisionnait des denrées du monde entier les comptoirs des villes du Delta. Dans les eaux orientales de la Méditerranée, on ne voyait que vaisseaux phéniciens faisant voile pour l'Égypte et navires égyptiens voguant vers Tyr, Sidon, Aradus.

Avant d'étudier, à la suite du dernier explorateur de la Phénicie, M. Ernest Renan, ce qui reste aujourd'hui d'une des plus importantes familles de Canaan, il était nécessaire d'interroger les antiques annales de l'Égypte, au moins pour les hautes époques, les Phéniciens eux-mêmes ne nous ayant rien appris sur les origines de leur nation, de leurs arts et de leurs religions. S'ils avaient écrit leur histoire, comme on n'en saurait douter, car leur littérature était des plus riches, rien n'en est venu jusqu'à nous en un texte authentique. C'est dans quelques pages de deuxième et de troisième main qu'on lit les fragmens des annales de Ménandre d'Éphèse et

de l'*Histoire phénicienne* de Sanchoniathon. Quant aux mots mêmes de la langue, les noms propres, les gloses, les légendes monétaires, des vers puniques du *Pœnulus* de Plaute en ont seuls conservé un certain nombre, qu'augmentent chaque jour les découvertes et le déchiffrement des textes épigraphiques. On en sait assez pour reconnaître, avec quelques bons juges antiques, l'unité fondamentale de la langue des Cananéens et des Hébreux. Ces deux idiomes sémitiques dérivent d'une seule et même langue plus ancienne, appartenant au groupe des Sémites du nord : le phénicien et l'hébreu sont sortis comme deux rameaux du vieux tronc cananéen.

A dire vrai, ce n'est qu'au temps du nouvel empire, sous la dix-huitième dynastie, au XVII[e] siècle avant notre ère, que la contrée maritime de Kefa ou Kefta, la Phénicie, est expressément désignée dans les textes hiéroglyphiques. Jusqu'à cette époque, les scribes ne désignaient point les peuples par les noms qu'ils se donnaient eux-mêmes : sous les Ramsès seulement la langue de l'Égypte admit un certain nombre de ces noms d'origine étrangère. Et cependant Sidon était alors à l'apogée de sa puissance; reine des villes phéniciennes de la côte, bien que vassale des Égyptiens, elle fournissait à Thotmès III les flottes sur lesquelles ce pharaon, le plus grand qui fut jamais, conquit Chypre et la Crète, les îles méridionales de l'Archipel, les côtes de la Grèce et de l'Asie-Mineure. Les Aradiens, rebelles endurcis, qui toujours ont formé un petit monde à part en Phénicie, exportaient en Égypte des bois de construction, comme plus tard les Tyriens à Jérusalem; ils fabriquaient des barques qu'on appelait « phéniciennes » aux bords du Nil. Dans les peintures du tombeau de Rekhmara, à Thèbes, où les chefs de la Phénicie et des îles viennent apporter des présens à Thotmès III, ce n'est plus deux bouquetins qu'ils offrent, comme au bas-relief du tombeau de Noumhotep, ce sont de magnifiques vases de métal, aux formes élégantes et puissantes, des colliers de grains oblongs alternant avec de petits grains ronds, des pierres précieuses, de l'or en anneaux, des parfums, des dents d'éléphant, bref tous les produits que l'opulente Sidon vendait au monde entier, et qui attestent dès lors son commerce avec l'Inde, l'Arabie et l'Afrique.

I. — LE PAYS.

C'est par le nord que M. Renan commença les quatre campagnes de fouilles dont la mission de Phénicie devait se composer. Ces quatre grandes explorations, correspondant aux centres principaux de la civilisation phénicienne, sont celles de Ruad (Aradus), de Gébeil (Byblos), de Saïda (Sidon) et de Sour (Tyr).

L'île de Ruad, qui porte encore comme au dixième chapitre de la

Genèse son nom antique, et rappelle avec Tyr les deux plus anciens sanctuaires de la patrie primitive des Cananéens sur le Golfe-Persique, Tylos et Aradus, n'est qu'un écueil d'environ 800 mètres de long sur 500 mètres de large: le roc est à vif dans la plus grande partie. L'île est encore couverte d'habitations séparées par des ruelles étroites comme au temps de Strabon; les maisons de la cité insulaire y avaient alors un grand nombre d'étages. Ainsi qu'aux jours lointains de la dix-huitième dynastie, les Aradiens forment un petit monde à part, une population distincte à bien des égards des autres populations de la Syrie, et comme une sorte de république indépendante. Quand tous les rois de la terre et des îles se courbaient sous la sandale des pharaons ou devant le sceptre de fer des farouches conquérans d'Assour, les Cananéens d'Arad inclinaient à peine leur nuque d'airain. Point de coalition contre les grands empires dans laquelle ils ne soient entrés : avec les Rotennou sous Thotmès III, avec les peuples de la Syrie du nord, de l'Asie-Mineure et des îles de la Grèce sous Ramsès II et sous Ramsès III; ils ne subirent pas plus docilement le joug des Salmanasar et des Assour-ban-habal. Toujours vaincus, jamais domptés; tel de leurs rois aima mieux se tuer de sa propre main que recevoir l'aman du vainqueur. Ce rocher, battu des flots, a causé quelques heures de déplaisir aux maîtres du monde, voilà tout. Les destinées historiques de l'humanité n'en ont pas autrement souffert. Le manque d'intelligence politique, le fanatisme et l'étroitesse d'esprit peuvent servir de caractéristique au peuple d'Aradus et à quelques autres familles sémitiques : Tyr et Jérusalem ont péri par le même vice.

Il semble que la bizarrerie des habitans, aujourd'hui exclusivement musulmans, ait survécu à toutes les révolutions des empires. La mission rencontra à Ruad des difficultés extraordinaires. Voici ce que M. Renan raconte des dispositions des insulaires quand les marins du *Colbert* débarquèrent pour procéder aux fouilles :

« Les jardins où nous devions faire des excavations, et dont les propriétaires avaient déjà reçu un salaire, se trouvèrent fermés; les possesseurs des inscriptions refusèrent de les laisser enlever. Tous s'excusèrent en disant qu'ils avaient reçu défense, sous les menaces les plus graves, de contribuer à nos travaux. Cette défense ne venait pas assurément de l'autorité turque, représentée à Ruad par un infortuné mudhir qui n'a pas sous ses ordres un seul zaptié, et qui d'ailleurs nous livrait tous ses pouvoirs avec une largeur presque exagérée. On m'avoua enfin que la défense venait du *bazar*, c'est-à-dire de quelques fanatiques. Ces insensés, groupés autour de la mosquée et du bazar, font l'opinion ou plutôt la conduisent par la crainte de l'incendie et de l'assassinat à tous les excès. Par antipathie pour la France et par suite de cette haine instinctive

pour la science qui est au fond de tout musulman, ils menaçaient, après notre départ, des avanies les plus graves quiconque favoriserait en quoi que ce soit notre dessein. Un ouvrier dont nous eûmes besoin nous avoua qu'il nous servirait volontiers, mais il demandait qu'on lui donnât quelques coups devant la foule pour bien constater qu'il ne nous obéissait que par nécessité. »

Les marins de Ruad sont en possession de tout le cabotage des côtes voisines; celles-ci, couvertes d'un vaste amas de ruines sur une ligne continue de 3 ou 4 lieues, sont désertes et malsaines : là, pressées et nombreuses, étaient ces *filles d'Arvad*, Paltus, Balanée, Carné, Enhydra, Marathus, Antaradus, où s'épanouissait tout ce qui eût été trop à l'étroit dans l'île. De ces villes, Antaradus et Marathus, aujourd'hui Tortose et Amrit, ont été déblayées par la mission et ont livré des monumens d'un haut intérêt pour l'histoire de l'art et de la civilisation arvadite. La plaine d'Amrit surtout offre l'aspect d'une profonde désolation. Sur ce sol dénudé où perce le rocher stérile, sur les bords solitaires du Nahr-Amrit et du Nahr-el-Kublé, où le brigand Ansarié dresse sa tente, dans ces marais pestilentiels où errent quelques troupeaux de buffles, les bourgeois opulens d'Aradus avaient leurs maisons des champs, leurs exploitations agricoles, leurs fabriques, leurs magasins et leurs caveaux funéraires.

Byblos et toute la région du Liban qui domine la côte semblent un autre monde. Le grand écrivain, dont le génie est fait de tristesse sereine et de profonde sympathie, s'est ici senti tout pénétré de l'esprit des vieilles religions de Syrie, il a chanté ces alpes riantes, fleuries et parfumées, pleines de grâce et de majesté, où se dressaient les « hauts-lieux » à l'ombre séculaire des cèdres, des pins et des cyprès, il a retrouvé sur la montagne et dans la vallée les saints sépulcres d'Adonis, il a vu le sang du dieu rougir encore les eaux du fleuve sacré, il s'est livré au démon antique des anciens cultes du Liban, aux émotions douces et tristes d'une mélancolie pénétrante, il a connu la volupté des larmes qui débordent du cœur aux heures d'enivrement mystique et de tendresse funèbre. « Le charme infini de la nature, dit M. Renan en parlant du Liban, y conduit sans cesse à la pensée de la mort, conçue non comme cruelle, mais comme une sorte d'attrait dangereux où l'on se laisse aller et où l'on s'endort. Les émotions religieuses y flottent ainsi entre la volupté, le sommeil et les larmes. Encore aujourd'hui les hymnes syriaques que j'ai entendu chanter en l'honneur de la Vierge sont une sorte de soupir larmoyant, un sanglot étrange. »

Si la nature est presque encore aujourd'hui ce qu'elle était au temps où cette contrée était une terre sainte, visitée chaque année par des pèlerins venus de tous les points de la terre, il n'en est pas ainsi de la Gebal antique, que des légendes appellent la ville la plus

ancienne du monde : Byblos a expié la supériorité de son caractère presque exclusivement religieux. Comme les autres villes de Canaan, elle n'a pas seulement disparu sous l'action dissolvante de l'hellénisme, par la conquête des musulmans et des croisés, par l'effet du génie iconoclaste des habitans ou d'un goût récent, souvent peu éclairé, pour les antiquités phéniciennes : Byblos a servi de carrière pour les constructions modernes de Beyrouth ou d'Amschit, mais la vraie cause de son anéantissement a été le christianisme. C'est avec une sorte de fureur sacrée que les adorateurs de Jésus ont porté le marteau sur les temples d'Adonis et de Baalath, dont le culte avait refleuri avec un éclat incomparable au temps des Antonins. Les colonnes des temples, toutes brisées sans exception et brisées à dessein, se comptent encore par centaines. Il n'y a peut-être pas d'exemple d'une antiquité aussi complétement broyée. On sent que l'œuvre de destruction a été ici une œuvre pie et que la religion seule pouvait faire de telles ruines.

En dépit d'une totale substitution de races, de langues et de religion qui a eu lieu dans cette partie de la Syrie, parmi les Maronites, les Grecs, les Métualis, les Druses, les Musulmans, les Arabes et les Turcomans, on distingue encore les restes de l'ancienne race libaniote et giblite, race vive, éveillée, bonne, sensuelle, qui parfois présente des types qu'on croirait d'un autre monde. « J'ai vu une de ces femmes appartenant à une ancienne famille de la montagne, écrit M. Renan; on eût dit Jézabel ressuscitée. Quoique jeune, elle était arrivée à une taille colossale. La beauté de ces femmes, incomparable durant un an ou deux, tourne très vite à l'obésité et à un développement de la gorge presque monstrueux. » Ces bonnes et simples populations, par une illusion fort commune dans l'histoire, sont convaincues à un point qu'on ne saurait imaginer d'avoir été chrétiennes dès les temps apostoliques; toute conscience de leurs vieux cultes nationaux s'est évanouie, et elles ne se doutent même pas que leurs chapelles actuelles ont simplement succédé aux temples antiques. Le fin et judicieux voyageur les observa à loisir durant ses longues courses dans la montagne, alors qu'il copiait ces innombrables inscriptions d'Adrien semées dans toute la région du Haut-Liban, entre le Sannin et le col des cèdres, ainsi que dans la région moyenne de Toula jusqu'à Sémar-Gébeil. Bien que l'existence de ces inscriptions ait été connue de quelques voyageurs antérieurs, le curieux problème épigraphique qu'elles posent était presque resté inaperçu. Elles consistent toutes en la mention de l'empereur Adrien, *imperator Hadrianus Augustus*, suivie de formules qui varient, mais dont voici la plus fréquente : *arborum genera IV cetera privata*. Dans quelle intention ces textes ont-ils été gravés, au nombre d'au moins huit cents, tantôt sur les sommets les

plus élevés, où la neige dure jusqu'au mois de juin et où ne poussent que des buissons rampans, tantôt parmi des rochers à pic presque inaccessibles, dans des grottes où, comme celle d'Ayyoub, on ne parvient qu'en s'aidant des arbustes suspendus au-dessus du fleuve Adonis? Faut-il y voir un règlement affiché en quelque sorte dans cette région du Liban, couverte d'arbres à l'époque romaine, et par lequel on faisait la distinction des essences réservées à l'état et de celles abandonnées aux coupes des particuliers? Un texte de Végèce dit expressément que quatre essences sont propres à construire les navires : le cyprès, le pin, le mélèze et le sapin; voilà les *arborum IV genera* qui étaient réservés pour la flotte romaine.

Toute la vallée du fleuve Adonis (Nahr-Ibrahim), avec ses monumens du culte antique des adonies, est peut-être le coin du monde où la poésie de la nature s'unit de la façon la plus extraordinaire à la poésie de la religion et du passé. Point de terre sainte plus romantique que cette vallée, « si bien faite pour pleurer. » Maschnaka, où se trouvait un des tombeaux d'Adonis, est environnée de montagnes aux contours étranges, dominées à l'horizon par les sommets neigeux d'Aphaca. De l'autre côté du fleuve, au monument de Ghineh, dont les sculptures rappellent le drame divin de la mort d'Adonis et des pleurs de Vénus, on a devant soi le Djebel-Mousa, « hérissé de forêts et encore peuplé de bêtes fauves. » Le plus célèbre des sanctuaires de la déesse de Byblos, celui d'Aphaca, aujourd'hui Afka, est à la source même du fleuve, qui sort d'un vaste cirque de rochers et se précipite, de cascades en cascades, parmi des noyers gigantesques, à d'effrayantes profondeurs. « L'enivrante et bizarre nature qui se déploie à ces hauteurs, dit M. Renan, explique que l'homme, dans ce monde fantastique, ait donné cours à tous ses rêves. »

A quelques heures de Beyrouth et de sa forêt de pins, d'où la ville, ce semble, tire son nom, on arrive devant une ville moderne construite de débris antiques : c'est Sidon, aujourd'hui Saïda, « le premier-né » de Canaan. Comme toutes les anciennes cités de la Phénicie, — Tyr, Byblos, Botrys, Acre, Jaffa, — elle se présente de loin en promontoire. Les ports phéniciens étaient de préférence situés sur des caps. « Il semble qu'on recherchait plutôt des reconnaissances susceptibles d'être vues de loin que de vrais abris. La navigation d'alors consistait à voguer de cap en cap; le soir, on tirait la barque sur la grève. La Phénicie n'a vraiment qu'un seul mouillage, qui est Ruad. Ce que les Phéniciens recherchaient dans leurs ports, c'était le voisinage d'une île, ainsi qu'on le voit à Aradus, à Tripoli, à Sidon, à Tyr, et jusqu'à un certain point à Byblos. » N'était sa nécropole et ses jardins, mine inépuisable de petits objets antiques, Sidon ne présenterait presque

plus aucun vestige de son passé phénicien. Cette fidèle vassale des Thotmès et des Ramsès, dominatrice des cités de Canaan, des îles et des rivages de la Méditerranée du XVIIe au XIIIe siècle, cette mère vénérée de la civilisation de l'Occident, ce grand entrepôt où s'entassaient les produits et les marchandises de l'Inde, de la Bactriane, de la Chaldée, de l'Arabie, des régions du Caucase, de l'Afrique, de l'Espagne et des îles de l'Étain, — fut trop souvent ruinée et mise à sac par les pirates d'Ascalon, par les Sin-akhé-irib et les Assour-akhé-idin, même par un pharaon, Ouhabrâ, pour qu'on s'étonne qu'elle n'ait point survécu à la conquête musulmane et à la civilisation moderne. Il est remarquable que la plupart de ces maux furent attirés par un manque de tact politique qui surprend chez des armateurs et des négocians aussi avisés que les Sidoniens. Pour ne point payer au grand empire de la vallée du Tigre et de l'Euphrate un misérable tribut, des rois comme Loulii et Abdimilikouth ont causé la ruine de leur patrie, les massacres des familles nobles sidoniennes, la transportation en masse des habitans en Assyrie que remplacèrent des colons venus de la Chaldée et de la Susiane.

Aujourd'hui c'est l'élément musulman dans toute sa sécheresse qui domine à Saïda. Et pourtant, ici comme à Byblos, la vieille population indigène a encore une gaîté, une élégance, une légèreté tout antiques : dans les rues, on rencontre des enfans du type égyptien le plus pur, gracieux et doux; mais la gloire de Saïda, ce sont ses jardins. Nulle part peut-être, si ce n'est à Damas, ce paradis dont les visions poursuivent jusqu'au désert le maigre Arabe nomade, on ne voit tant d'arbres chargés de grenades, d'oranges, de figues, d'amandes, de citrons, de prunes, de poires, d'abricots, de pêches, de cerises et de bananes. Ainsi qu'aux jours anciens, Sidon est toujours « Sidon la fleurie. »

Le site de Tyr, avec sa chaussée construite par Alexandre, a rappelé à M. Renan Saint-Malo, et son sillon. Ce qui reste des ruines de cette ville bâtie avec des ruines est l'ouvrage des croisés et des Sarrasins. Autant vaudrait chercher à Marseille la cité primitive des Phocéens que prétendre retrouver à Sour l'immense ruche industrielle qui bourdonna quelque temps sur ce rocher, puis s'est tue pour l'éternité. Héritière de Sidon détruite au XIIIe siècle par les Philistins, Tyr continua dans le monde la mission civilisatrice de la cité « mère en Canaan; » elle acheva la colonisation des côtes et des îles de l'Occident; mille ans et plus avant notre ère, au temps où le roi Hiram était l'allié et l'ami de Salomon, avec ses sanctuaires reconstruits, ses ports magnifiques, son palais royal, ses arsenaux, ses agrandissemens, elle était sans conteste une des plus opulentes villes de l'univers. Ce n'est pas qu'elle fût grande, cette Tyr insulaire, qui, comme Aradus, déborda sur la côte voisine où s'éleva une autre

Tyr, une Tyr continentale (Palétyr). Il n'y eut jamais plus de 25,000 habitans dans cette métropole commerciale du monde entier. Les maisons, entassées les unes sur les autres, n'étaient ni moins hautes ni moins enchevêtrées que celles de la Rome des césars; Strabon parle avec étonnement du nombre des étages. Ainsi que le remarque M. Renan, la place occupée par chaque individu dans une ville antique était beaucoup moindre qu'aujourd'hui. Chaque année, à l'époque des pèlerinages, les Tyriens, venus de tous les points de la terre pour visiter le temple de Melkarth, se pressaient dans les rues étroites et populeuses, infectées par l'odeur des teintureries de pourpre, avant d'affluer dans les enceintes, les cours et les portiques du sanctuaire. Au temps même de sa plus grande prospérité, Tyr livrait en tribut aux monarques d'Assyrie de l'or, de l'étain, du bronze, des étoffes teintes de pourpre et de safran, du bois de santal et de l'ébène. Les armateurs, les manufacturiers, les marchands, pour avares et âpres au gain qu'ils aient été, n'en goûtaient pas moins le repos à certains jours, dans leurs belles villas de la côte, au milieu de leurs exploitations agricoles, à l'ombre des vignes et des figuiers, où volontiers ils se faisaient enterrer. Plus tard la cité oublia les saines traditions politiques qu'elle avait reçues de Sidon; en proie à d'épouvantables guerres civiles, à des révolutions de palais et de harem et finalement à une démagogie sauvage, Tyr perdit le sentiment des réalités, refusa le tribut séculaire aux maîtres du monde, et se fit assiéger, ruiner, détruire pierre à pierre par Salmanasar V, Saryoukin, Sin-akhé-irib, Assour-ban-habal, Naboukoudour-oussour, Alexandre de Macédoine.

Qu'importe que cette île ait résisté treize ans ou treize mois aux blocus, et que parfois ses flottes aient coulé bas quelques navires de Byblos ou de Sidon montés par des Assyriens? Vaincue d'avance, Tyr provoquait follement le destin. Qu'aurait gagné le monde à sa victoire? Mais Tyr ne s'appartenait plus depuis longtemps; les mercenaires et les esclaves, cent fois plus nombreux que les citoyens, étaient les maîtres véritables de la cité de Melkarth. Aux heures troubles de la rébellion ou de quelque danger public, les Libyens et les Lydiens, les marins du port, parcouraient les rues en armes, tandis que des fabriques, des usines et des comptoirs sortaient, comme des fourmilières, de noires multitudes d'esclaves éternellement en guerre contre le genre humain. Cette tourbe sans nom, conduite par quelques fanatiques, ne se souciait certes pas de la puissance maritime, coloniale et commerciale de Tyr : elle bravait l'Assyrien comme elle eût fait Baal lui-même, avec le cynisme des populaces, avec cette insouciance hébétée, ce rictus sardonique, qu'on prend parfois pour de l'héroïsme et qui n'est que de l'inconscience obtuse ou de la frénésie de meurtre et d'incendie. Ces sortes de folies terribles

sévissent comme des épidémies, à certains momens de l'histoire, dans tous les grands centres de population industrielle. C'est que le prolétaire et l'esclave font peu de cas de cette vie et applaudissent volontiers à toutes les ruines. Après la prise de Tyr par le héros macédonien, tout ce qui n'avait pas été tué fut vendu; des 30,000 individus exposés sur les marchés d'esclaves, la plupart appartenaient déjà à cette classe de misérables; au lieu de travailler dans les teintureries ou dans les verreries de Tyr, ils servirent des marchands du Pirée ou des potiers de Corinthe. S'ils n'avaient rien gagné, ils ne perdaient rien, et il y avait toujours dans le monde une grande ville de moins.

II. — L'ART.

Rechercher les monumens, les objets d'art, les inscriptions que ces villes en poudre peuvent avoir conservés, telle était la tâche difficile de la mission. Ce n'est pas que la Phénicie tienne une grande place dans l'histoire de l'art. Si par ce mot on entend une manière propre de réaliser dans une certaine mesure l'idéal esthétique d'une race d'après un type fixé une fois pour toutes et selon des lois de développement organique, comme l'art égyptien, l'art assyrien ou l'art grec, on peut affirmer hardiment qu'il n'y a point d'art phénicien. Ainsi que les nations vouées au commerce et à l'industrie, les Phéniciens n'ont jamais vu dans l'art que l'utile et l'agréable; ils ne l'ont point distingué de la mode. Pendant mille ans, de l'invasion des Hyksos dans la Basse-Égypte jusqu'à la XXe dynastie et bien plus tard encore, les ouvriers cananéens allèrent à l'école des fils de Misraïm. Ce n'est point seulement sous le rapport politique et religieux que la Phénicie des Thotmès et des Ramsès fut une province de l'Égypte : c'est aussi sous celui de l'art. Les symboles et les formes de l'architecture phénicienne ont été importés des bords du Nil avec le costume et les rites funéraires. Quand les durs conquérans de Ninive, de Babylone et de Suse répandirent jusqu'en Syrie et en Asie-Mineure la civilisation chaldéo-assyrienne, Tyr et Sidon sacrifièrent aux modes asiatiques. Dès 400, avant Alexandre, l'art grec a déjà conquis toute la Phénicie. Puis vient l'époque romaine, et au IIe et au IIIe siècle le pays se couvre de monumens conformes au goût du temps. Les temples du Liban en particulier, les sanctuaires vénérés d'Adonis et de Baalath, furent tous rebâtis en style grec ou gréco-romain. Rien ne montre mieux que ces éternelles variations du goût et de la mode l'absence complète d'un art indigène. M. Renan en a très judicieusement fait la remarque, l'Égypte n'adopta jamais les ordres grecs. Si les temples et les monumens des cités phéniciennes avaient été com-

parables à ceux des acropoles de l'Hellade, ils auraient résisté à l'envahissement des modes étrangères.

L'infériorité absolue des Phéniciens dans les choses de l'art est aujourd'hui démontrée. La population de la côte de Syrie, éminemment douée pour le commerce, est encore la moins artiste du monde. Il semble étrange de refuser tout génie propre en architecture au peuple qui a peut-être le plus contribué à répandre dans toute l'Asie occidentale et en Grèce les procédés de l'art de construire. Si c'est à l'Assyrie, par l'intermédiaire de l'Asie-Mineure, que les Hellènes, en particulier les Ioniens, doivent les premiers modèles de cet art, il serait injuste d'oublier ce que les vieilles écoles doriennes ont reçu des Phéniciens. Et cependant il est certain que, lorsque Hiram envoyait des maçons et des fondeurs à Jérusalem pour y élever un temple, c'était là une entreprise industrielle et commerciale au moins autant que politique. Le fameux temple hébreu fut construit sur le modèle des sanctuaires de l'Égypte uniquement parce que le style égyptien était alors à la mode, et que les ingénieurs cananéens n'en connaissaient point d'autre. Leur science n'était pas moins un objet d'exportation que l'industrie de leurs ouvriers, les belles pierres toutes taillées, les poutres colossales, les colonnes de bronze avec leurs chapiteaux, les bois précieux et les plaques de métal. D'ailleurs aucun souci de la beauté ni de la durée : les calculs étroits et intéressés de l'industrie, la lésinerie sur le choix des matériaux, le manque de sincérité, la recherche de l'effet et de l'ostentation; voilà ce qui explique que le peuple qui a le plus construit n'a pas laissé debout un seul monument. De même le peuple qui a inventé notre écriture et l'a « exportée » dans le monde entier est de tous celui qui a le moins écrit pour la postérité.

A dire le vrai, le génie de l'homme n'est pas tout dans la création de l'œuvre d'art; la nature des matériaux décide souvent des formes et de la destinée de l'œuvre. « La destinée de la Grèce, en fait d'art, dit M. Renan, était écrite dans sa géologie. » Il en fut ainsi pour la Phénicie; le calcaire de la côte de Syrie, composé de particules très inégalement résistantes, d'un aspect rugueux et granuleux, ne comportait pas les fines ciselures des marbres de la Grèce. Aussi ne se peut-il rien imaginer de plus contraire au principe du style hellénique, la colonne, que le principe même de l'architecture phénicienne, le roc taillé et le monolithisme. Les habitations primitives des Cananéens de Syrie ont été des trous naturels, des cavernes plus ou moins façonnées et dégrossies par des ouvriers qui tiraient parti des creux et des saillies du rocher. De même, quand plus tard les maçons de Byblos ou d'Aradus élevèrent de vastes murs aux assises colossales, les blocs énormes sor-

taient tout faits de la carrière et s'imposaient en quelque sorte à l'architecte; loin de subordonner les matériaux à l'œuvre, c'est l'œuvre qui, conçue sans idéal, se modifiait avec la pierre. L'architecture sur le roc vif qu'on rencontre à chaque pas en Phénicie, à Jérusalem, en Lycie, en Phrygie, est demeurée presque étrangère aux Hellènes. Il en faut dire autant des revêtemens et des placages en bois et en métal qui dissimulaient l'œuvre même de l'architecte, l'ordonnance, la taille et les joints des matériaux, à tel point que la plus haute marque de magnificence dans un édifice était que « la pierre ne s'y vît nulle part » (I *Rois*, VI, 18).

Il faut que les constructeurs phéniciens aient mis beaucoup de négligence ou bien peu de prévoyance dans leurs monumens pour qu'il n'en subsiste presque rien. Nous n'avons garde d'oublier que, durant les époques grecque, romaine, byzantine, musulmane, la population très dense de la Syrie n'a cessé d'y bâtir, c'est-à-dire de débiter en moellons les gros blocs des anciens édifices, devenus de véritables carrières; nous savons quelles gigantesques murailles de pierres les templiers, les hospitaliers, l'ordre teutonique, en ont tirées; nous reconnaissons que le christianisme a démoli les temples (1), que l'islamisme a brisé les statues, et que la race actuelle, chrétienne ou musulmane, n'est pas moins iconoclaste d'instinct. Enfin nous constatons, avec tous les voyageurs, les ravages effroyables des chercheurs de trésors. Malgré tout, nous estimons avec M. Renan que, quand même l'art grec se fût trouvé dans des conditions semblables, le génie grec se décèlerait encore. Les véritables causes de cette caducité sont ailleurs. Si l'architecture est le critérium le plus sûr de l'honnêteté, du sérieux, du jugement d'une nation, si l'historien peut juger les peuples et les époques par la solidité et la beauté des édifices qu'ils ont laissés, c'est seulement par le défaut de ces qualités chez les Phéniciens qu'on peut s'expliquer le néant de leur œuvre d'architecture. « Condamnation éternelle du moyen âge et des temps modernes! s'écrie M. Renan avec une admirable éloquence, qui n'a vu, il y a quelques années, en passant sur le pont Royal, ces honteux murs des Tuileries, formés de deux revêtemens menteurs, dissimulant un ignoble blocage composé de boue et de gravois? Et nos constructions du moyen âge! quel manque de soin et de jugement! Quand on a la volonté de bâtir un temple digne de la Divinité, comment se contenter d'aussi misérables matériaux? Aucune pierre du Parthénon n'a moins de la taille voulue par sa situation; toutes, même celles qu'on ne voit pas, sont du marbre le plus parfait. Et quel soin dans le détail! Pour le gothi-

(1) Un tableau excellent de la destruction des temples du Liban a été tracé par M. Amédée Thierry, d'après Jean Chrysostome, dans la *Revue* du 15 juin 1869 et du 1er janvier 1870.

que, le détail n'a rien de précieux; pour l'artiste grec, chaque détail a sa valeur et exigeait un ouvrier excellent. Ce sont des merveilles à leur manière que les tombeaux musulmans et les mosquées du Caire; le dessin en est admirable, le plan sur le papier semble tout de génie; dix ou vingt ans, elles ont été charmantes, autant qu'un crépissage et un visage fardé peuvent être charmans : aujourd'hui ce sont de sales ruines, un amas de poutres, de lattes et de torchis, trahissant les voleries de l'entrepreneur, l'esprit superficiel du constructeur. Dans mille ans, elles n'existeront pas plus qu'il n'existera une église gothique, et, dans mille ans, le Parthénon, les temples de Pœstum, si on ne les démolit pas, seront dans l'état où ils sont aujourd'hui. En art comme en littérature, comme en religion, comme en politique, la maxime « malheur aux vaincus! » est vraie au bout de plusieurs siècles. Pour durer, il faut être vrai; ce que le temps renverse a toujours en son principe quelque chose de défectueux. »

Quelque pauvre et chétive que soit l'archéologie phénicienne, elle existe pourtant; une vue d'ensemble sur les monumens et sur les objets d'art décrits dans la *Mission de Phénicie*, tout en soumettant à une sorte de vérification expérimentale les idées générales qui précèdent, permettra d'acquérir une notion plus exacte de ce qu'a été cette manière d'art, issu du troglodytisme, essentiellement imitateur et avant tout industriel.

L'île de Ruad a livré quelques spécimens curieux de l'art arvadite antérieur à l'époque grecque. Ces objets, éminemment phéniciens, sont un mélange d'élémens égyptiens et assyriens ou persans. On remarque entre autres deux dalles d'albâtre : l'une représente un sphinx ailé, coiffé du *pschent*, sans doute un roi d'Aradus, l'autre deux griffons affrontés, appuyés contre une sorte de plante sacrée. D'autres objets, une statuette naophore égyptienne de l'époque saïte (analogue à celle trouvée à Byblos), avec inscription hiéroglyphique, et un fragment de basalte également couvert d'écriture égyptienne, ont été apportés tout faits des bords du Nil, comme le célèbre sarcophage du roi de Sidon Eschmounazar; mais à l'ouest et au sud de l'île se dressent encore les restes les plus grandioses et les plus authentiques de l'ancienne Phénicie; une partie du mur qui ceignait autrefois toute l'île domine à pic une eau profonde : ce sont des blocs quadrangulaires de 3 mètres de hauteur sur 4 ou 5 mètres de long, inégaux, superposés assez irrégulièrement, sans ciment, de petites pierres fermant les vides et opérant les jointemens. « L'idée dominante des constructeurs a été d'utiliser le mieux possible les beaux blocs. Apporté sur place de la carrière voisine, le bloc a en quelque sorte commandé sa place. On lui a fait le lit le plus avantageux sans lui demander aucun sacrifice de sa

masse, et l'on a fermé autour de lui avec de moindres matériaux. »

Même principe de construction à Amrit, ville foncièrement cananéenne, « trésor des monumens phéniciens. » L'édifice appelé avec raison par les gens du pays *El-Maabed*, « le temple, » est le plus ancien et presque le seul sanctuaire qui subsiste de la race sémitique. Ni à Paphos, ni à Malte, ni à l'ancienne Gaulos, on ne pénètre si bien dans les habitudes du culte syro-phénicien. Au milieu d'une vaste cour carrée, évidée dans le rocher, s'élève sur un cube de pierre une sorte de tabernacle ou *cella* fermée de trois côtés; une énorme dalle monolithe, en forme de toit, fait saillie sur le devant et était probablement soutenue par des colonnes de métal. Des banquettes règnent de chaque côté de la chambre; divers trous carrés, des rainures, semblent avoir été destinés à recevoir soit la base d'une colonne en bois, soit un candélabre, soit une tringle le long de laquelle courait une courtine destinée à cacher l'intérieur du sanctuaire et les objets sacrés qui s'y trouvaient, — peut-être les stèles ou plaques de métal sur lesquelles étaient écrites les lois religieuses, les tables de la loi. « Je suppose, en tout cas, écrit M. Renan, que ces sortes de *cellæ* s'appelaient chez les Phéniciens, de même que chez les Hébreux, *théba*, « arche, » d'autant plus que ce mot paraît, ainsi que l'objet lui-même, d'origine égyptienne. » La *Kauba* de La Mecque est également un édifice de forme cubique. Les parois du rocher qui sert de base au *Maabed* sont rongées au tiers inférieur, à la manière des pierres qui ont longtemps séjourné dans l'eau. Une source s'échappe encore de l'enceinte. On n'en saurait douter : cette cour était un vaste bassin, un lac sacré, et l'arche, le saint des saints, surgissait des eaux. Depuis Pococke, il n'est plus permis d'hésiter sur l'aspect tout égyptien de ce temple phénicien.

Non moins égyptiens sont les débris de deux autres petits temples ou *naos* peu éloignés l'un de l'autre que M. Renan a découverts sous des buissons épais, dans un marais de lauriers-roses situé près de la source appelée *Aïn-el-Hayât*, « la Fontaine des serpens. » Ces deux naos, portés chacun sur un bloc cubique, posé lui-même sur une assise en retraite, s'élevaient au-dessus de l'eau; des deux côtés de l'un et de l'autre sanctuaire, on voit encore la trace de petits escaliers extérieurs conduisant à la plate-forme. L'une des *cellæ*, tout à fait monolithe, était couronnée d'une belle frise composée d'une série d'uræus (1) ; à la voûte étaient sculptées deux vastes paires d'ailes, faisant saillir à leur centre, l'une peut-être la tête d'un aigle, l'autre un globe entouré d'aspics et muni d'une queue d'oi-

(1) Cf., p. 366-367, un très curieux petit objet, vraiment phénicien, de tous points analogue, trouvé à Saïda.

seau de proie. Un excellent dessin de M. Thobois, attaché à la mission en qualité d'architecte, présente une restauration de cet édifice où il n'est entré aucun élément conjectural. M. E. Lockroy, dont le crayon vigoureux a dessiné aussi pour la mission plus d'un site et plus d'un monument, a vu en Égypte, à Philæ, un *naos* absolument semblable.

Amrit possède encore sur son sol plusieurs pyramides sépulcrales qu'on aperçoit au loin de la haute mer. Les gens du pays appellent ces monumens *El Awâmid-el-Meghâzil*, « les colonnes-fuseaux; » tous s'élèvent au-dessus de caveaux funéraires déblayés par la mission, ils sont placés à quelques mètres de l'entrée et de l'escalier par lequel on descend dans les chambres à fours. La nécropole de l'antique Marathus comptait sans doute bien d'autres *meghâzil*. M. Renan y voit ces *horaboth*, ces pyramides fastueuses qu'à l'époque où le poème de Job fut écrit les riches avaient accoutumé de faire dresser sur leurs tombes. L'un de ces monumens consiste en un soubassement rond, flanqué de quatre lions d'un grand effet, mais grossièrement sculptés, et d'un cylindre surmonté d'un hémisphère constituant un monolithe de 7 mètres de haut; deux couronnes saillantes, formées de grands denticules et de découpures pyramidales à gradins, entourent le cylindre. Ce motif très ancien, dont l'usage se conserva surtout à Byblos jusqu'à la fin du paganisme, est imité des tours crénelées des remparts assyriens : tout le monde l'a pu voir au Louvre dans les fragmens des bas-reliefs du palais de Koyoundjik. Les autres *meghâzil* sont terminés, non par une demi-sphère, mais par de véritables petites pyramides; de même pour l'énorme mausolée d'Amrit nommé *Burdj-el-Bezzâk*, « la tour du Limaçon, » qui n'est plus qu'un cube surmonté d'une corniche, construit par assises horizontales, sans ciment, en pierres de cinq mètres au moins.

A Byblos, l'ancienne Gebal cananéenne, M. Renan, guidé par un sentiment très sûr de l'emplacement où devaient avoir été situés les grands sanctuaires de cette ville, fit ouvrir une tranchée sur la colline que laisse à sa gauche le voyageur venant de Beyrouth, en quittant le bord de la mer et en s'avançant vers le khan de la petite ville actuelle. Les fouilles confirmèrent au-delà de tout espoir les prévisions de l'éminent antiquaire. Elles mirent à découvert une construction carrée en pierres colossales, un chapiteau en dehors du style classique, trois dalles d'albâtre où l'on remarque l'ornement à gradins d'origine assyrienne, et surtout un fragment de bas-relief représentant un lion aux formes d'une puissance extraordinaire, aux muscles saillans, et qu'on dirait détaché des murailles de quelque palais de Ninive. Non loin de là fut trouvé un bloc calcaire orné d'un bas-relief qui a nécessairement décoré un édifice

d'une grande dimension : on y voit un roi, l'uræus dressé sur le front, recevant l'accolade d'une Isis ou d'une Hathor coiffée du disque lunaire et des cornes de vache; de l'inscription hiéroglyphique égyptienne qui accompagnait ces sculptures, un seul mot est venu jusqu'à nous : « éternellement. » La finesse du contour et la suprême élégance du dessin portaient M. de Rougé à voir en ce monument une œuvre de l'époque des Saïtes.

Le chef de la mission n'a jamais hésité sur la nature de l'édifice dont on venait d'exhumer ces ruines : là était le grand temple de la cité sainte, le sanctuaire de Baalath et d'Adonis, que les pèlerins apercevaient de la mer et où se passaient les cérémonies et les spectacles des adonies. Peut-être la figure de cet édifice nous a-t-elle été conservée sur deux monnaies frappées sous Macrin, où se lit le nom de la « sainte Byblos. » La construction en pierres énormes dont nous avons parlé aurait été le socle de la pyramide représentée sur les monnaies, entourée de colonnes, rattachée à une vaste cour sacrée et à un temple aux assises colossales. Ce qui ne permet plus aucun doute sur la justesse de cette intuition, c'est la découverte qu'on a faite naguère devant une maison dont l'endroit est indiqué, sur la planche XIX de la *Mission*, comme présentant des « vestiges de constructions anciennes. » Je veux parler de la stèle phénicienne de Yehawmelek, roi de Gebal, et des deux lions de style archaïque trouvés auprès; cette pierre a sûrement appartenu au grand temple de la déesse de Byblos. Le registre supérieur nous montre, gravée au trait, une déesse assise sur un trône, la longue robe collante, les cheveux retenus sur le front par un bandeau, la tête coiffée du disque solaire flanqué de deux cornes de vache, posé sur un oiseau à la queue déployée sur la nuque et la tête dressée sur son front; la main droite, levée, s'ouvre pour protéger ou bénir; la gauche tient un long sceptre de papyrus. C'est le costume, l'attitude, les attributs d'une Isis-Hathor. Le style et le procédé sont égyptiens. Un personnage vêtu comme un roi de Perse, le roi phénicien Yehawmelek, la barbe longue et frisée, la tiare basse et cylindrique, la longue tunique relevée dans la ceinture, ainsi qu'aux bas-reliefs de Persépolis, se tient debout devant la déesse et lui offre une libation. Le disque égyptien, aux ailes inclinées, surmonte cette stèle; le globe solaire et les deux uræus étaient en métal; on le reconnaît encore aux traces des clous et à l'encastrement primitif. Le registre inférieur, dont une cassure ancienne a fait disparaître en partie les six dernières lignes, se compose d'une inscription phénicienne de quinze lignes.

Si ce texte épigraphique, presque aussi célèbre aujourd'hui que ceux de la stèle de Méscha et de l'inscription funéraire d'Eschmounazar, n'a pas été rendu à la lumière par la mission, c'est qu'il était

presque engagé sous une maison particulière à laquelle on ne pouvait toucher. En plantant quelques arbres devant l'entrée de sa maison, le paysan qui l'habite, un musulman, découvrit une sorte de porte : au seuil se dressait la stèle entre deux lions, la gueule ouverte. Lions et stèle ont été tirés des carrières de calcaire qui avoisinent l'antique Byblos. De là les grandes difficultés de lecture que présente ce texte assez fruste. M. le comte de Vogüé, le premier qui ait lu les parties essentielles de l'inscription, en a souvent triomphé de la manière la plus heureuse. Depuis, ce texte a servi aux leçons d'épigraphie sémitique du cours de M. Renan au Collége de France; voici la traduction du savant professeur :

« C'est moi, Yehawmelek, roi de Gebal, fils de Ieharbaal, petit-fils d'Adommelek, roi de Gebal, que la dame Baalath Gebal, la reine, a fait (roi) sur Gebal.

« J'invoque ma dame Baalath Gebal (car elle m'a toujours exaucé), et j'offre à ma dame Baalath Gebal cet autel de bronze qui est dans (l'atrium), et la porte d'or qui est en face de (l'entrée), et l'uræus d'or qui est au milieu du (pyramidion) placé au-dessus de ladite porte d'or. Ce portique, avec ses colonnes et les (chapiteaux) qui sont sur elles, et avec sa toiture, c'est aussi moi, Yehawmelek, roi de Gebal, qui l'ai fait pour ma dame Baalath Gebal, conformément à l'invocation que je lui ai faite, car elle a écouté ma voix, et elle m'a fait du bien.

« Que Baalath Gebal bénisse Yehawmelek, roi de Gebal; qu'elle le fasse vivre, qu'elle prolonge ses jours et ses années sur Gebal, car c'est un roi juste, et que la dame Baalath Gebal lui donne faveur aux yeux des dieux et devant le peuple de cette terre, et la faveur du peuple de cette terre (sera toujours avec lui).

« Tout homme de race royale ou simple particulier qui se permettra de faire un ouvrage quelconque sur cet autel d'airain, et sur cette porte d'or, et sur ce portique où moi, Yehawmelek... et de faire cet ouvrage soit... soit... et sur ce lieu-ci... que la dame Baalath Gebal maudisse cet homme-là et sa postérité. »

Ce n'est pas le lieu d'insister sur les mots nouveaux, les formes grammaticales et les particularités épigraphiques que présente ce texte. De toutes les inscriptions phéniciennes, aucune ne se rapproche plus de l'hébreu. Peut-être faut-il y voir la confirmation d'une hypothèse de Movers, l'illustre auteur des *Phéniciens*, hypothèse adoptée par le savant géographe Karl Ritter, d'après laquelle les Giblites auraient formé, au milieu des autres populations phéniciennes, un petit monde à part, plus analogue que le reste des Cananéens avec le peuple juif. La paléographie seule assigne à cette stèle une date comprise entre le VI[e] et le IV[e] siècle. Les trois rois de Byblos dont ce monument nous fait connaître les noms ap-

partenaient à une de ces petites dynasties locales qui, sous la suzeraineté des rois de Perse, comme sous la domination des pharaons d'Égypte ou des monarques assyriens, continuèrent de régner sur l'antique cité phénicienne. La numismatique et surtout la nature des sculptures de la stèle, où les élémens égyptiens et perses sont évidens, peuvent aider à résoudre le problème. En effet, les noms des derniers rois de Byblos conservés sur les monnaies sont ceux des Og, des Azbaal, des Aïnel; celui-ci ayant été détrôné par Alexandre, les dynastes de la stèle de Byblos sont antérieurs : c'est donc à une époque encore voisine de la domination égyptienne, bien que postérieure à la conquête de Cyrus, c'est-à-dire dans la première moitié du ve siècle, qu'il convient de les placer.

La seconde phrase de l'inscription de Yehawmelek fournit quelques indications précieuses sur la disposition même du grand temple de la déesse de Byblos. Rapprochées des figures des monnaies frappées sous Macrin, elles permettent de se représenter assez nettement l'économie du sanctuaire. L'édifice dominait la ville et s'apercevait sans doute de la mer. Le sanctuaire même était précédé ou entouré d'une enceinte sacrée, au milieu de laquelle était un autel de bronze; on y avait accès par une porte d'or accompagnée de portiques à colonnes; une petite pyramide s'élevait au-dessus de la porte d'or. Des portes d'or, c'est-à-dire en bois doré, brillaient aussi à l'entrée du parvis du temple d'Hiérapolis, si bien décrit par l'auteur de *la Déesse syrienne.* Le fauve éclat de l'or resplendissait partout, aux voûtes du sanctuaire comme sur les symboles et les vêtemens des dieux; enfin il est fait mention d'un grand autel d'airain qui s'élevait au dehors.

Dans la région du Liban au-dessus de Byblos et dans la vallée du fleuve Adonis, les monumens qui subsistent sont de basse et de très basse époque; tout est du style grec et romain des premiers siècles de notre ère; le grec et le latin sont aussi les langues épigraphiques du Liban. A Maschnaka, une cour sacrée où se voient les débris d'un édicule aux chapiteaux corinthiens demeuré inachevé semble avoir été un des « tombeaux d'Adonis. » Les sculptures taillées dans le roc, d'un caractère évidemment religieux, de Irapta, de Maschnaka, de Ghineh, sont tout aussi modernes. Celle de Irapta, sans doute plus ancienne, représente un sacrifice : la beauté des attitudes, la noble simplicité des draperies, étonnent et charment un moment; mais je ne sais rien de moins propre à entretenir l'illusion sur les vieux cultes du Liban qu'une Baalath en pleurs dans une *cella* d'ordre ionique et un Adonis costumé en empereur romain.

A Sidon, comme à Tyr, ce n'est plus sur le sol, c'est au sein de la terre qu'il faut rechercher quelques vestiges de leur passé phé-

nicien. Nous ne pouvons insister sur les petits objets, scarabées, statuettes, amulettes, bijoux, presque tous de provenance égyptienne, exhumés des jardins de Saïda. De très bonne heure, avant Alexandre même (dès 400 à peu près), Sidon s'hellénisa. Elle eut des rois philhellènes. Ses bourgeois opulens voulaient reposer après leur vie dans des grottes champêtres, aux murs couverts de fines et élégantes peintures, retraçant, comme à la nécropole de Halalié, parmi les oiseaux et les fleurs, le gracieux mythe de Psyché (1). Au IIIe et au IIe siècle, des Sidoniens prirent part aux concours et aux jeux de la Grèce. L'un d'eux, Diotime, vainqueur à Némée, avait voulu transmettre à la postérité sa statue et son éloge : celui-ci seul a été retrouvé dans un jardin de Saïda gravé en dialecte dorien sur un beau bloc de marbre des îles grecques. M. Egger, qui, par son profond savoir d'antiquaire et de philologue, a tant contribué à la publication et à l'interprétation des textes grecs de la *Mission de Phénicie*, a restitué avec M. Miller l'inscription métrique de Diotime; on peut la traduire ainsi :

« Le jour où dans les stades argoliques les braves se sont disputé la victoire de la course des chars, ce jour, Diotime, la terre phoronide t'a décerné un bel honneur, et tu as ceint des couronnes immortelles, car, le premier de tes compatriotes, tu as remporté de l'Hellade dans la maison des nobles Agénorides la gloire hippique. La sainte ville de Thèbes cadméide se réjouit aussi en voyant sa métropole illustrée par des victoires. La ville de Sidon célébrera des fêtes en l'honneur de ton père Dionysios, parce que l'Hellade a fait retentir cette clameur éclatante : « ce n'est pas seulement par tes navires aux flancs recourbés que tu excelles, tu remportes aussi des victoires avec les chars attelés. »

Peu de textes, il le faut reconnaître, donneraient autant à réfléchir. Ce pastiche de commande, mais non sans agrément, montre à quel point était déjà avancé au IIIe siècle le mélange de races et d'idées d'où devait sortir, avec l'adoption des modes et des arts de la Grèce en Phénicie, le syncrétisme historique et religieux du livre de Sanchoniathon. Tout en rappelant fièrement son titre de métropole de l'Hellade, prétention assez justifiée, mais non comme l'entend Diotime, la Phénicie met désormais sa gloire à se rattacher aux traditions grecques. Le sculpteur Timocharis d'Éleutherna, qui a signé le bloc de marbre, paraît s'être établi à Rhodes : c'est en cette île sans doute, où de si bonne heure les Cananéens s'étaient établis avec leurs dieux, que l'épigramme fut composée par quelque poète de profession. Si l'on songe que les Phéniciens étaient les

(1) *Mission*, p. 395; cf. ce que M. Renan rapporte des jolies chambres peintes de Néby-Younès, p. 510.

frères de ces Juifs de Jérusalem qui ne comprirent jamais rien à la culture hellénique, et qui se détournaient avec horreur des palestres et des gymnases grecs du grand-prêtre Jason (1), on admirera la souplesse du génie de Canaan, cette merveilleuse puissance d'adaptation aux temps et aux milieux que seuls les Israélites exilés et dispersés par le monde devaient un jour surpasser.

La Sidon souterraine, je veux dire l'immense nécropole de la ville où fut trouvé en 1855, dans la « caverne d'Apollon, » *Mughâret Abloun*, le sarcophage d'Eschmounazar, a livré quelques beaux monumens funéraires. Les tombeaux sont les meilleurs legs archéologiques laissés par les Phéniciens. Le tombeau est la « maison éternelle » des peuples sémitiques. Ce ne sont pas seulement les Égyptiens qui parlaient ainsi, le mot se lit dans un auteur hébreu (2). Les Cananéens enterrèrent d'abord leurs morts dans des cavernes naturelles; plus tard, ils creusèrent dans le roc des caveaux rectangulaires, à forme de puits, qui s'ouvraient latéralement sur des chambres sépulcrales : ce type est certainement le plus ancien, il est tout égyptien. Le cadavre était de même traité selon les pratiques des bords du Nil : l'usage de mettre des feuilles d'or à toutes les ouvertures du corps, surtout aux yeux, paraît aussi avoir été général en Phénicie. La bouche toujours béante du puits où l'on descendait le cadavre est cette gueule dévorante, insatiable, du schéôl, qui faisait dire aux Hébreux pour signifier la mort : « la bouche du puits l'a dévoré. » De lourdes dalles recouvertes de terre végétale fermaient le puits à une certaine hauteur. Couché dans son sarcophage, seul en sa chambre sépulcrale plongeant aux entrailles de la terre, le mort reposait pour l'éternité. Peut-être un édicule s'élevait-il, ainsi qu'en Égypte, sur les caveaux à puits; les caveaux à escaliers, moins anciens, avaient au-dessus, comme à Amrit, des pyramides ou *meghâzil*.

Dans la caverne d'Apollon, on rapprocha les curieux fragmens d'un sarcophage à tête sculptée qui, au lieu d'être comme d'ordinaire une gaîne surmontée d'une tête, rappelle par le travail des bras, des mains et de la draperie, les procédés de sculpture de l'art assyrien et de l'art grec archaïque. Deux sarcophages phéniciens trouvés près de Palerme au XVIIe et au XVIIIe siècle ressemblent presque de tous points à celui de Sidon : ils ont du moins pu échapper à la funèbre industrie des spoliateurs de sépultures, qui ne fleurit pas moins chez les chrétiens actuels de Syrie que dans la vieille Égypte pharaonique. A la lettre, on ne retire plus des nécropoles un sarcophage qui n'ait été violé; le couvercle est-il trop

(1) II *Makk.*, IV, 14-15.
(2) *Ecclésiaste*, XII, 7.

lourd, les voleurs percent la cuve et ramènent avec un crochet les objets qui s'y trouvent, — petites idoles de travail égyptien, œil symbolique, bijoux, mouches d'or, feuilles d'or en forme de lunettes, etc. Le plus ancien d'entre les sarcophages à gaîne et à tête sculptée exhumés de la nécropole de Saïda et rapportés par la mission est une vraie momie de marbre, aux formes trapues et aplaties, « où l'on croit par momens voir encore sourire une bonne figure juive de nos jours. » Aurait-on là enfin un monument cananéen d'une haute antiquité? Bien qu'essentiellement phéniciens, ces sarcophages anthropoïdes sont imités de l'Égypte; il convient donc, pour en déterminer la date, de les rapprocher de leurs types. Interrogé par M. Renan, M. Mariette a répondu que ces sarcophages sidoniens, y compris celui d'Eschmounazar, apporté d'Égypte tout taillé, ne remontent pas plus haut que la XXVIe dynastie, et partant sont contemporains de la dynastie saïte. Si le plus archaïque de ces sarcophages est peut-être de l'an 800 ou 900 avant notre ère, les autres ne sont guère antérieurs au IIe siècle; l'art grec avait définitivement triomphé en Syrie, et l'on s'en aperçoit à la sculpture des têtes déjà presqu'en ronde bosse. Les sarcophages phéniciens sont des copies en marbre des cercueils en bois des momies égyptiennes. Il faut se les représenter également couverts de peintures. La forme était empruntée à l'Égypte, la matière aux îles de la Grèce, car le marbre ne se rencontre pas en Syrie. Point d'inscriptions; qui les aurait été lire au fond des puits? Hors de Phénicie, les Phéniciens écrivaient volontiers sur les cippes funéraires qu'ils trouvaient en usage : Athènes et le Pirée ont donné jusqu'ici plus d'épitaphes phéniciennes que tout le pays de Canaan. Ainsi, même en sa nécropole, l'antique Sidon a péri ou se dérobe avec mystère. Aux hommes de notre âge, elle ne livre que quelques débris des époques assyrienne, persane et gréco-romaine. Déjà, en ces siècles qui nous paraissent si lointains, elle avait vécu et n'était plus qu'un vain nom.

Dans la plaine de Tyr, le déblaiement du « tombeau d'Hiram, » *Kabr-Hiram*, a été complet : il est demeuré aussi muet que les nécropoles tyriennes de Maschouk et d'El-Anwatiw. Ce n'est certes pas un monument phénicien que la mosaïque dite de Kabr-Hiram, œuvre de la seconde moitié du IIe siècle avant notre ère, découverte sur l'emplacement d'une petite église byzantine consacrée à saint Christophe; le dessin en est excellent, les couleurs délicates et riches, encore que l'exécution soit défectueuse et grossière. Si nous mentionnons ce beau pavé, c'est que le dallage en mosaïque, très ancien chez les Hébreux, paraît avoir été un art d'origine tyrienne. Au Ouadi-Aschour, près de l'antique Cana, on voit la plus importante sculpture sur le roc qu'il y ait dans tout le pays de Tyr : c'est une *cella* située au-dessous d'une grande caverne taillée; les

personnages sculptés sont coiffés du pschent et le globe ailé domine cette œuvre égypto-phénicienne. L'une des grottes voisines du village métuali de Vastha, outre des *graffiti*, quelques lettres phéniciennes et certains signes dont nous parlerons, contient une inscription grecque votive du IIIe siècle avant notre ère. Le décret de Diotime n'ayant pas été gravé en Phénicie, ce texte reste le plus ancien spécimen connu de lettres grecques tracées en Phénicie.

Les ruines d'Oum-el-Awamid, « la mère des colonnes, » avaient éveillé dans l'esprit du chef de la mission de grandes et hardies espérances qui peut-être ne se sont pas toutes réalisées. Certes les débris de cette Laodicée grecque, qui s'appela sans doute à l'origine « ville des Tyriens, » appartiennent bien à l'époque achéménide ou à l'époque hellénique : ils sont vierges, en tout cas, de la lourdeur et de la banalité de l'époque romaine. Quand la Syrie devint province romaine, cette ville n'était déjà plus. Les têtes et quelques poitrines ou croupes de sphinx qu'on y a trouvées rappellent à M. Renan les sphinx de l'allée du Sérapéum de Memphis, qui sont du temps de Psammétique. On connaît désormais la forme particulière que ces animaux fantastiques, désignés sous le nom de *cherub*, avaient prise en Phénicie. La construction égyptienne du centre de la ville paraît à l'auteur le plus vieux monument d'Oum-el-Awamid. Il ne la tient pas toutefois pour un témoin de l'époque d'Hiram, non plus que pour une œuvre postérieure au temps d'Alexandre; elle lui paraît contemporaine de la domination perse. Les trois inscriptions phéniciennes qui furent découvertes à Oum-el-Awamid sont aujourd'hui célèbres. La première, qui est de l'an 132 avant notre ère, atteste que sous les successeurs d'Alexandre les vieux cultes nationaux étaient conservés et que l'idiome de Canaan était encore très pur, sans influence sensible de l'araméen. Voici quelle serait, selon M. Renan, la traduction de cette inscription : « Au seigneur Baal des cieux, vœu fait par Abdélim, fils de Mattan, fils d'Abdélim, fils de Baalschamar, dans le district de Laodicée. J'ai construit cette porte et les battans qui sont à l'entrée de la *cella* de ma maison sépulcrale, l'an 280 du maître des rois, l'an 143 du peuple de Tyr, pour qu'ils me soient en souvenir et en bonne renommée, sous les pieds de mon seigneur Baal des cieux, pour l'éternité. Qu'il me bénisse ! » La seconde inscription est fort courte; la troisième se lit sur un segment de gnomon dédié à un dieu (1).

Bien qu'elle existe, l'épigraphie sémitique de la Phénicie n'est guère plus riche, on le voit, que l'archéologie. Les monumens publics, les tombeaux, les sarcophages les plus grandioses de Tyr et de Sidon, paraissent être restés anépigraphes jusqu'à l'époque grecque;

(1) On doit à M. le colonel Laussedat une savante restitution de cet instrument.

cette circonstance peut même servir de critérium à l'antiquaire. Les Cananéens et les Hébreux n'ont beaucoup écrit que sur les pierres précieuses. La Bible ne mentionne pas une seule inscription, et, n'était les stèles de Méscha et de Yehawmelek, on eût pu douter que l'épigraphie fût dans l'usage de ces peuples. L'inscription et le sarcophage d'Eschmounazar demeuraient à bon droit une exception; en tout cas, le tour gauche, pénible, fastidieux de ce texte témoignait assez que les Sidoniens n'avaient point l'habitude d'écrire sur la pierre. Les inscriptions lapidaires en Phénicie ne datent presque toutes que de l'époque romaine. De toute antiquité, les Sémites de Canaan ont écrit sur des plaques de métal; ainsi le fameux traité conclu entre le prince syrien de Khêta et Ramsès II avait été gravé sur une lame d'argent. Aux époques phénicienne et persane, ce fut aussi sur des plaques de métal qu'on grava les traités publics, les *tabularia* ou recueils d'archives, les lois religieuses, les rituels, les enseignemens sacrés et les tarifs des temples (1). Les cadres où étaient placées les inscriptions et les traces des moyens employés pour les fixer se voient encore, par exemple sur les jambages des portes des temples. Or c'est un axiome en archéologie que les inscriptions sur métal, toutes choses égales, ont infiniment moins de chance de durée que les autres. La matière sur laquelle elles sont gravées explique assez qu'on les recherche pour les fondre. La Phénicie était le dernier pays du monde qui pût faire exception à cette loi.

Si l'âme des vieilles populations de Canaan est encore présente sur la terre, c'est dans les menus objets d'art, c'est surtout dans les gigantesques travaux d'exploitation industrielle et agricole qu'on rencontre de Ruad à Tyr, sur toute la côte. Par un sentiment très élevé de sa mission, M. Renan s'est surtout attaché à explorer les sites et les localités historiques qui pouvaient livrer quelques débris de l'antique civilisation phénicienne; il a pensé avec raison que la recherche des petits objets, à laquelle suffit l'industrie privée, ne saurait être le but des grandes fouilles régulièrement entreprises par un état. Un nombre considérable de ces petits objets antiques, aujourd'hui au Louvre, est pourtant sorti de la nécropole de Sidon, lors de la seconde campagne de fouilles dirigées par M. le docteur Gaillardot, le plus infatigable, le plus dévoué des collaborateurs de la mission. Celles de ces œuvres d'art qui sont antérieures à l'influence grecque peuvent paraître lourdes et d'un goût contestable; elles sont d'ailleurs presque toujours imitées de l'Égypte. Et cependant on se souvient avec reconnaissance que, du moins pour notre Occident, toute culture industrielle a pour ancêtres les tisse-

(1) Cf. I *Makk.*, VIII, 22; XIV, 18, 26, 48-49.

rands, les céramistes, les verriers, les orfévres, les joailliers, les bijoutiers et les ivoiriers de Tyr et de Sidon; on se rappelle leur habileté dans le travail des métaux, la fonte des chapiteaux d'airain, les formes élégantes et puissantes des vases de bronze qu'ils apportaient en tribut à l'Égypte, les fines ciselures des coupes et des armes qu'ils vendaient aux Grecs de l'époque homérique. Bien qu'aux tombes égyptiennes de la IVe et de la Ve dynastie on voie déjà des verriers soufflant leurs manchons, il est permis de douter qu'on ait jamais égalé la légèreté, la grâce et les charmans irisages des objets de verre de fabrique sidonienne.

Les innombrables cuves creusées dans le roc sur toute la côte, les silos destinés à conserver les grains, les piscines, les citernes, les pressoirs monolithes à vin et à huile, les meules énormes éparses dans les champs, tout cet outillage industriel et agricole, aux proportions colossales, révèle le génie propre de la vieille Phénicie. Là seulement, à Ruad, à Byblos, dans la baie de Kesrouan, à Beyrouth, à Sarba, au pays de Tyr, surtout à Oum-el-Aâmed, au sein de ses teintureries, de ses fermes et de ses métairies, elle n'est ni égyptienne, ni assyrienne, ni persane, ni grecque, ni romaine; elle est la Phénicie. « La Phénicie, a écrit M. Renan, est le seul pays du monde où l'industrie ait laissé des restes grandioses. Un pressoir y ressemble à un arc de triomphe. Les Phéniciens construisaient un pressoir, une piscine, pour l'éternité. »

Les images et les souvenirs bibliques reviennent en foule à l'esprit devant ces ruines champêtres. On songe au père de famille de l'Évangile, qui planta une vigne, l'environna d'une haie, y creusa une cuve à pressoir. Avec le bruit des meules qui dès l'aurore remplissait les bourgs et les petites villes de la Phénicie, toute industrie a cessé, toute vie s'est retirée de ces villages, et l'outil a duré plus que l'artisan. N'importe, il n'a point manqué à sa tâche, le rude et sombre ouvrier; jamais il ne fut si dur aux autres qu'à lui-même; trapu et ramassé, il pétrissait ou tordait la matière en révolte; la vaste plaine marine et les blocs énormes de la carrière furent toujours pour lui une sorte de chaos qu'il traita en démiurge.

III. — LA RELIGION.

C'est le propre de toutes les grandes explorations archéologiques d'augmenter ou de renouveler notre connaissance générale de la vie intellectuelle et morale de telle ou telle famille de l'humanité. Uniquement occupé en apparence à déblayer des nécropoles, à dessiner des bas-reliefs, à mesurer des sarcophages et à estamper des inscriptions, le savant digne de ce nom sait retrouver sous la cendre des civilisations les plus lointaines quelques étincelles du feu sacré,

certains vestiges des choses saintes à jamais évanouies. Le succès d'une mission archéologique peut même se mesurer au nombre ou à l'importance des découvertes de cette nature. Ce n'est certes point pour en extraire des blocs de pierre sculptés qu'on remue en tout sens le sein de la terre : c'est pour rendre à la lumière l'idée humaine qui s'y est empreinte.

La plus haute de ces idées, l'idée religieuse, a laissé en Phénicie des monumens d'une importance capitale. La foi et les symboles de Canaan ont sans doute souffert plus qu'on ne saurait dire de l'irrémédiable désastre des antiquités de ce peuple; on en sait assez cependant pour affirmer que de très bonne heure, au point de vue religieux comme à tous autres égards, la Phénicie fut une province de l'Égypte. Toutefois il arriva en ce pays ce que nous savons être arrivé chez les Hébreux : c'est moins l'essence de la religion que sa forme extérieure, souvent tout officielle, l'économie des sanctuaires, les costumes et les rites sacerdotaux, les menus objets de piété, qui ont subi cette influence. Une réelle affinité de race et de langue rapprochait, nous l'avons dit, les habitans de la vallée du Nil des Sémites de l'Asie occidentale. Dès une époque très reculée, plusieurs divinités semblent avoir été communes aux uns et aux autres. Ainsi le dieu révélateur phénicien Taaut est le Thoth égyptien; ce dieu, confondu plus tard avec Eschmoun et Kadmus, paraît même sur la plus ancienne des intailles phéniciennes connues, sur un scarabée en agate, peut-être du VIII[e] siècle, qui a été décrit par M. de Vogüé : l'Égyptien Thoth à tête d'ibis porte en sa main un rouleau de papyrus; en face, le dieu Khons tient un sceptre à tête de cucupha; la croix ansée est entre les deux divinités; au-dessus le soleil et la lune. Le style des figures est tout égyptien; nulle trace encore d'influence assyrienne. Le mythe d'Isis et d'Osiris fut d'autant plus facilement adopté par les Phéniciens, par ceux de Byblos en particulier, qu'il est impossible d'en méconnaître la parenté, sinon l'identité primordiale, avec celui de Baalath et d'Adonis. Un curieux fragment égyptien en basalte vert, sorti des fouilles de Tortose, présente sur la base une inscription hiéroglyphique qui fait mention du temple de la déesse Bast. Ainsi que l'a judicieusement remarqué M. H. Brugsch, ce ne peut être par hasard que ce fragment a été trouvé sur le territoire d'Aradus. Bast avait un temple à Memphis, où les Phéniciens habitaient un quartier (1). « Il y a là un rapport de cultes, ajoute le savant égyptologue, et l'on a toute raison de supposer que la déesse Astarté, révérée à Aradus, était identique avec la déesse Bast du quartier de Memphis nommé *Anch-ta.* » Nous croyons que ce

(1) « Le camp des Tyriens. » *Hérodote,* II, 112.

n'est pas d'Astarté qu'il convient de rapprocher Bast; à en juger par le caractère sensuel et bienfaisant de la déesse égyptienne, la grande divinité d'Aradus était plutôt une sœur de la Baalath de Byblos.

Le *Maabed* d'Amrit, le plus ancien et presque le seul temple qui subsiste de la race sémitique, s'élevait au-dessus d'un lac sacré ainsi que les deux *naos* de la « Fontaine des serpents. » L'idée du sanctuaire s'élevant au milieu des eaux est propre au groupe des religions de la Chaldée, de l'Assyrie, de la Phénicie et du Yémen. Au temple fameux d'Hiérapolis de Syrie, l'auteur de *la Déesse syrienne* vit la *cella* du dieu qui semblait flotter sur le lac. Près du grand sanctuaire de Baalath, à Aphaca, était aussi un étang sacré : les sources qui sortent des assises du temple sont encore tous les jours entourées d'offrandes. Cette coutume nous paraît tenir au dogme sémitique de l'origine des choses dans le principe humide (1). Suivant les vieilles cosmogonies de Babylone et de la Phénicie, l'univers est sorti des flots du sombre abîme primordial; au sein de ces eaux s'engendrèrent spontanément les premiers êtres, les dieux ichthyomorphes, les animaux monstrueux, puis Bel, le dieu cosmique, le soleil organisateur du monde, fils et époux de sa mère, la Bilit Tihamti ou « Bilit Mer » de Babylone, le chaos. La déesse de Byblos, la Baalath du Liban, est aussi la mer qui reçoit en son sein les eaux du fleuve Adonis : ce n'est pas le seul trait qui trahit son affinité avec la mère des dieux.

En général, la mythologie cananéenne ne saurait non plus être étudiée à part que les mythologies grecque ou germanique. Les mythes phéniciens appartiennent à l'ensemble des religions euphratico-syriennes comme les mythes de l'Hellade au groupe des religions âryennes. Dans la nature comme dans l'histoire, la méthode comparative a renouvelé toutes les notions anciennes et substitué à la catégorie de l'*être* celle du *devenir*. Une religion n'est pas plus isolée qu'une plante ou un animal; on ne la comprend bien qu'en remontant la série des formes antérieures. Voilà pourquoi presque toutes les divinités du panthéon phénicien peuvent être rapprochées, ainsi que de leurs types, des dieux de la Chaldée et de la Babylonie. Autant vaudrait étudier la religion romaine dans Varron que la religion phénicienne dans Philon de Byblos. Les livres même relativement anciens des Hébreux, qui, comme celui de Jérémie, nous parlent des divinités de Canaan, sont déjà d'une époque de fusion. Depuis bien des siècles, Araméens, Cananéens, Hébreux et Assyriens n'avaient plus conscience des origines et de la nature véritable de leurs religions.

Ces origines, nous n'avons pas à les rechercher ici, et une telle

(1) Fr. Lenormant, *Essai de commentaire des fragmens cosmog. de Bérose*, p. 222.

enquête pourrait paraître d'ailleurs un peu prématurée. Il suffira de rappeler qu'avec le système des nombres et des poids et mesures, avec la division de l'année et de la semaine, avec le rhythme et certaines figures poétiques, les notions de l'arbre de vie, du déluge, du schéôl (enfer) et du péché, — les Sémites sortis de la Babylonie ont emporté de leur long séjour en cette contrée la plupart de leurs cultes et de leurs dieux. L'opinion qui tend aujourd'hui à dominer dans la science (1) considère le panthéon des Sémites de l'Asie occidentale, — opposés toujours avec raison aux Sémites de l'Arabie, — comme fortement pénétré d'élémens mythiques empruntés à une autre race, longtemps supérieure quant aux arts et à l'industrie, en tout cas plus ancienne que les Sémites en Chaldée, je veux dire à la race accadienne ou protochaldéenne non sémitique : il est encore difficile de la désigner avec une entière exactitude, mais elle parlait sûrement une langue agglutinative et avait inventé l'écriture cunéiforme.

Les dieux et les déesses de la Phénicie ne présentent pas la belle ordonnance du panthéon assyrien avec ses douze grands dieux. Dans leur migration au nord et à l'ouest, ces dieux ont parfois été essentiellement modifiés, voire transformés; mais on les retrouve dans la nomenclature divine des peuples de Syrie, dans les noms des villes, des montagnes et des fleuves. M. Renan a fort bien vu que, pour la Phénicie en particulier, il fallait renoncer à l'idée d'une religion phénicienne unique. « Chaque ville, chaque canton, avait son culte, qui souvent ne différait des cultes voisins que par les mots; mais ces mots avaient leur importance, nulle part il ne fut plus nécessaire qu'ici de redire l'axiome : *nomina numina.* » Ainsi que chez les Hébreux, les noms divins à Byblos étaient El, Adonaï et peut-être Shaddaï. Si l'on songe que les Giblites avaient un temple portatif traîné par des bœufs comme l'arche d'Israël, et que « la ville des mystères, » comme s'exprime un document égyptien de la XIXe dynastie, n'était pas moins une ville sainte et de pèlerinage que Jérusalem, on inclinera à voir, avec Movers, dans cette famille cananéenne, celle de toutes qui présente le plus d'affinité avec les Hébreux. »

Le Liban est encore une terre sainte comme aux jours où Sidon était la reine des mers : seulement saint George, saint Élie et le prophète Jonas ont remplacé Baal, Adonis ou Élioun, et les chapelles chrétiennes n'ont plus en commun avec les temples et les « hauts-lieux » anciens que les matériaux dont elles sont construites; mais les temples maronites, bâtis sur l'emplacement des anciens, couron-

(1) Voyez le beau travail de M. E. Schrader, *Semitismus und Babylonismus,* dans les *Jahrbücher für protest. Theologie.* Iena 1875.

nent toujours les sommets ombreux et fleuris de la montagne. Toujours un caroubier séculaire, souvent un petit bois de chênes ou de lauriers, derniers descendans de l'ancien bois sacré, abritent les dieux nouveaux. A la dédicace de la chapelle, on reconnaît sans peine le dieu antique dépossédé; l'inscription du temple forme d'ordinaire le linteau de la porte actuelle, l'autel est le *bomos* cananéen avec son inscription, les cippes et des débris de sculptures figurent souvent sur l'autel. Tout au plus les globes ailés flanqués d'uræus sont-ils quelquefois martelés. Il n'y a pas jusqu'au dieu des bons prêtres maronites, lesquels n'admettent pas que le Liban ait jamais connu l'idolâtrie, — qui ne soit toujours ce *très-haut* dont le nom se lit à chaque pas en ce pays. Aux jours antiques, ce très-haut était El comme à Babylone, c'était l'Élioun d'Arka, Adonis ou Tammouz, divinité solaire, le dieu mari de sa mère, qui meurt et ressuscite chaque année sous les baisers des femmes. M. Renan croit pouvoir distinguer entre Adonis et Tammouz; il lui répugne visiblement d'admettre qu'on ait célébré le Très-Haut par des orgies qui paraissent aujourd'hui monstrueuses; mais c'est le cas de ne point juger les vieilles religions de l'humanité avec nos raffinemens de moralistes modernes. D'ailleurs les dernières découvertes dans le domaine de l'assyriologie ne permettent plus de douter que Tammouz, qui donna son nom à un des mois du calendrier commun aux Assyro-Babyloniens, aux Syriens et aux Juifs, ne soit le nom accadien ou protochaldéen d'Adonis. La signification primitive de son nom est : « fils de la vie; » en Chaldée comme en Syrie, il était l'époux d'Astarté.

Les monumens du culte d'Adonis qui se retrouvent encore dans la vallée du fleuve Adonis sont tous de très basse époque. Bien que l'opinion commune plaçât à Byblos le tombeau du dieu, il existait certainement nombre de cénotaphes d'Adonis dans le pays, analogues aux saints-sépulcres artificiels des villes catholiques du moyen âge. Les sculptures de Maschnaka et de Ghineh nous le montrent vêtu de la tunique courte des chasseurs de la montagne, une lance à la main, suivi de ses chiens, aux prises avec une bête sauvage, un ours du Liban, qui le doit blesser mortellement; en face, une femme couverte de longs voiles est assise dans l'attitude de la douleur, et des larmes semblent couler de ses yeux. Voilà ce qu'était devenu, à l'époque romaine, le mythe d'Adonis et de la grande déesse de Byblos. Aujourd'hui les populations de cette partie du Liban désignent par le nom du roi Berdis ou Berjis le héros des sculptures de Ghineh; la femme assise serait la reine-épouse de Berdis : nul doute qu'on ait ici le nom arabe d'une divinité planétaire. Près de Ghineh sont des ruines du nom significatif de Cabaal; non loin, des

arasemens de constructions antiques s'appellent, dit-on, Élioun; vis-à-vis de Maschnaka ou Ouadi-Fedar est aussi un Kefr-Baab. Le fleuve enfin demeure le plus vivant témoin des saints mystères de la montagne. Le sang du dieu mourant rougit encore les eaux du Nahr-Ibrahim. « De la hauteur d'Amschit, rapporte M. Renan, au commencement de février, je vis se produire le phénomène du sang d'Adonis. A la suite de pluies très fortes et subites, tous les torrens versaient dans la mer des flots d'eau rougeâtre. » Un phénomène analogue a lieu en septembre ou dans les premiers jours d'octobre aux puits du Ras-el-Aïn, près de Tyr; la grande fête que célèbrent alors les habitans est un curieux vestige des adonies.

C'est sur la stèle du roi de Gebal qu'on a rencontré pour la première fois le nom authentique de l'amante d'Adonis, la grande déesse de Byblos, Baalath. On savait que c'était la forme féminine de Baal. La Baalath Gebal était l'épouse du dieu de la cité sainte, Adonis ou Tammouz, un des frères divins du Baal Tsour, du Baal Tsidon, du Baal Tars et de tant d'autres Baalim que les Hébreux et les Cananéens adoraient sur les collines et sous les arbres verts. A Byblos, le couple divin était Adonis et Baalath, comme Baal Tsidon et Astarté à Sidon, Elioun et Berouth à Arka. Le Baal de Byblos avait sa Baalath ainsi que le dieu El la déesse Elath; M. Waddington a retrouvé en Syrie les inscriptions et les monumens de cette déesse lunaire, dont la présence dans la composition des noms propres étudiés par M. de Vogüé à Palmyre, dans le Haouran et la Nabatène, atteste l'étendue du culte. Rien n'est mieux prouvé que l'existence de déesses sémitiques. Le nom même de « déesse » est dans les langues de cette race très régulièrement dérivé du mot dieu. Aussi bien il y a longtemps que, dans le premier vers punique du *Pœnulus* de Plaute, les déesses figurent à côté des dieux, *alonim valonouth*, « les dieux et les déesses. » Il reste toutefois à déterminer leur nature propre, leur rapport aux divinités mâles dont elles sont les parèdres. Sous l'influence de préjugés théologiques peut-être inconsciens, des érudits de peu de philosophie n'ont point manqué de voir en elles des « hypostases féminines du dieu primordial, » si bien que dans tout couple divin d'un Baal et d'une Baalath, comme celui de Byblos, ils croient avoir découvert on ne sait quel « reflet de l'unité divine primitive. »

Ce langage métaphysique, à propos des conceptions de la race la moins douée pour la philosophie qui ait jamais existé, paraîtra déjà peu heureux aux esprits les moins prévenus. La vieille thèse d'un monothéisme primordial, succédanée de celle d'une révélation primitive, compte encore, nous ne l'ignorons pas, d'illustres partisans. Si elle était fondée sur la vérité, c'est-à-dire sur des faits, sur

l'existence de monumens littéraires ou épigraphiques d'une haute antiquité, chez n'importe quelle race d'hommes, nous n'aurions rien à objecter, car le monothéisme n'est qu'une forme plus raffinée du polythéisme, une abstraction d'abstractions; mais, à le bien prendre, il n'existe pas un seul texte vraiment antique qui témoigne de ce degré avancé de spéculation. La linguistique et la mythologie comparées attestent au contraire que, comme il est naturel, l'homme alla du concret à l'abstrait, de l'adjectif au substantif, de la notion des qualités à celle de l'être. Avant d'imaginer en ce monde ou au-delà des êtres incorporels, partant doués de raison et de volonté, il ne vit d'abord dans tous les objets qui frappaient ses sens étonnés que des êtres comme lui, capables de sentimens et d'action, terribles ou bienfaisans, implacables ou apitoyables par des dons et des sacrifices, et ce ne fut qu'assez tard que la naïve illusion s'évanouit de son esprit plus réfléchi, — qu'il retira son âme des choses. Dès lors elles lui apparurent ce qu'elles sont; le règne de l'observation et de l'expérience commença; il ne vit plus dans l'univers que des transformations de substances, des particules solides ou atomes s'agrégeant et se désagrégeant sans fin ni raison, bref, de la matière en mouvement, soumise aux seules lois de la mécanique, et n'arrivant parfois à une conscience plus ou moins obscure que chez quelques êtres éphémères, faunes et flores, d'une imperceptible durée dans l'éternité.

En face de l'île de Tyr et dominant la plaine s'élève le rocher de Maschouk, que l'on a considéré comme la colline sacrée de Palétyr. Les eaux du Ras-el-Aïn y étaient amenées, et des aqueducs encore en partie subsistant les conduisaient à la ville insulaire. Au sommet de ce rocher a pu être le temple continental de Melkarth. Il faut se réjouir qu'il n'y ait pas eu d'église entre le temple antique et le wély musulman actuel; le mythe antique y vit encore dans la conscience populaire. Après Movers et Ritter, M. Renan estime qu'avec « ses coupoles et ses légendes, ce lieu est encore aujourd'hui comme le centre de ce qui survit de la vieille Tyr païenne. » Maschouk est une façon abrégée de dire : « la colline de l'amant. » Le mythe des amours de Melkarth et d'Astarté s'y était sûrement localisé. Dans le wély, on montre le tombeau du prétendu Maschouk, qui ne pouvait manquer de devenir un saint musulman, avec le titre de néby ou de cheik; c'est un coffre de bois peu ancien. M. Renan incline aussi à croire que le mythe de Didon, sorte d'Astarté céleste, dont le nom signifie « son amante, » l'amante de Baal, a ici quelque point d'attache.

Ce n'est pas le seul mythe cananéen qui, avec les cultes et les usages antiques, ait survécu. Toutes les légendes dorées de la Sy-

rie qui ont la prétention d'indiquer où Jonas fut déposé par la baleine sont de vieilles fables relatives à Persée et à Andromède, ou viennent de bas-reliefs figurant le dieu sémitique Dagon. Qu'on songe en effet aux sculptures assyriennes de ce dieu représentant un homme revêtu, comme d'une chape, d'une peau de poisson : il semble sortir des vastes flancs et de la gueule d'un monstre marin. C'est ainsi que l'imagination naïve des populations chrétiennes se représentait le récit biblique, certainement d'origine babylonienne. A en juger par les localités du nom de Beth-Dagon connues des Hébreux, les sanctuaires du dieu ichthyomorphe de la Chaldée étaient fort nombreux en Syrie : aujourd'hui ces lieux portent le nom du prophète Jonas, *Néby-Younès.* Le culte des poissons, si ancien et si populaire en Syrie, comme chez tous les sémites de l'Asie occidentale, est encore observé en maints endroits, particulièrement dans une petite mosquée musulmane de Tripoli. Telle borne milliaire est consacrée comme un bétyle (maison de El) par les habitans : on l'oint d'huile ainsi qu'aux temps d'Abraham et de Jacob. Souvent, le soir venu, on allume une lampe aux rameaux supérieurs d'un vieil arbre-cheik; les longues épines de ses branches sont couvertes d'étoffes et de guenilles qu'on y accroche comme *ex-voto.* Outre le culte des poissons et des végétaux, les noms des fleuves et des montagnes sont des témoins éternels de la religion naturaliste des ancêtres. Ce n'est pas seulement le fleuve Adonis qui porte le vocable d'un dieu, mais aussi le Bélus, l'Asclépius, le Damour, le Nahr-Zaharani. Quant aux montagnes, la prétendue grotte d'Élie sur le Carmel marque sans doute le centre du culte antique de ce dieu si célèbre encore à l'époque romaine. Au petit village de Halalié, à Sidon, un Baal de la montagne, Ζεὺς ὄρειος, figure sur les inscriptions des linteaux de porte de l'église : à la suite d'un rêve et comme acte de piété, on lui avait dédié deux lions; ce Baal est un frère divin des dieux syriens de l'Hermon, du Liban, du Carmel et du Casius.

Le nom ancien qui reparaît peut-être le plus souvent sous les noms de lieux actuels de la Phénicie, le culte dont les vestiges sont de beaucoup le moins rares et le plus significatifs, c'est le nom et c'est le culte d'Astarté, la grande déesse de Sidon, de Tyr, puis de Carthage, la « reine du ciel, » implacable et froide comme la lune, la vierge armée et sinistre, aussi farouche que la Baalath de Byblos, l'Aschéra de Judée, était molle et sensuelle. Ce n'est pas que les deux déesses appartiennent, comme on l'a dit, à deux races différentes : Astarté et Baalath répondent exactement aux deux formes bien connues d'Istar, divinité assyro-babylonienne. A l'époque où, grâce aux progrès de l'astronomie, les Chaldéens prépo-

sèrent une divinité à chaque planète, Astarté devint la déesse de Vénus à son lever, Baalath celle de Vénus à son coucher. « L'étoile de Vénus au soleil levant, dit un syllabaire assyrien, c'est Istar parmi les dieux; l'étoile de Vénus au soleil couchant est Bilit parmi les dieux. »

Les « hauts-lieux » d'Aschera, les cavernes d'Astarté où avaient lieu les prostitutions sacrées, se voient encore à Sarba, à Sayyidet-el-Mantara, à Moghâret-el-Magdoura, aux grottes de la Casmie et d'Adloun, à Belat. Sur la hauteur de Belat gisent les ruines pittoresques d'un temple dédié à quelque Baalath, peut-être à cette déesse céleste dont M. Renan a lu le nom sur un précieux monument, ou à la déesse de Syrie assise sur un siége orné de deux lions. Quoi qu'il en soit, le sanctuaire de cette « Notre-Dame » est le plus bel exemple de « haut-lieu » cananéen. Le petit bois de laurier fleurit encore : c'est à l'ombre de ces arbres verts que les prêtresses de la bonne déesse dressaient leurs tentes peintes. Près de Djouni, au village de Sarba, qui est sûrement une ancienne localité cananéenne, existe une « grotte de Saint-George, » sorte de salle au niveau de la mer, où les femmes viennent se baigner dans l'espoir de devenir mères. Le rituel veut qu'avant de s'éloigner elles offrent une pièce de monnaie à saint George. On peut y voir, avec M. Renan, un reste des anciens tarifs phéniciens pour les sacrifices, ainsi qu'un souvenir éloigné du rachat de la prostitution sacrée. « Je ne doute pas, écrit ce savant, que la grotte de Saint-George n'ait abrité les rites que nous savons avoir été pratiqués à Babylone, à Byblos, à Aphaca, et qui venaient d'une idée répandue chez certaines races de la haute antiquité, idée d'après laquelle la prostitution à l'étranger, loin d'être honteuse, était considérée comme un acte religieux. Des traces de cette idée se retrouvent encore en certains pays orientaux et en Algérie. » A Sayyidet-el-Mantara, « Notre-Dame de la Garde, » est une chapelle de la Vierge qui fut à l'origine une grotte cananéenne d'Astarté. La « Caverne de la possédée, » Moghâret-el-Magdoura, au village de Magdousché, présente sur la paroi de gauche une hideuse figure de femme sculptée. La plus authentique de ces cavernes à prostitution se trouve près de la Casmie : on voit à l'intérieur des sortes de siéges et une niche pour la statue de la déesse; à l'entrée, qu'une porte fermait, on distingue nettement, comme au temps d'Hérodote, ainsi qu'à Byblos, à El-Biadh, à Adloun, le naïf symbole du sein divin d'où sont sortis les hommes et les dieux.

JULES SOURY.

UN
ROMANCIER GALICIEN

M. SACHER-MASOCH.

I. *Die Ideale unserer Zeit,* 4 vol., Leipzig 1875. — II. *Le Legs de Caïn,* Paris 1874.

« Le feu sacré s'est éteint chez toi, Allemagne, et le plus triste, c'est que tu l'as éteint toi-même. Longtemps il avait brillé comme une étoile qui montre le chemin; mais tu n'as plus d'étoile, tu n'as plus d'idéal. Tu as versé du sang, tu as amassé de l'or, tu peux t'enorgueillir de tes conquêtes et de tes milliards. Que t'importe la haine des peuples? que t'importent tes vertus, tes grandeurs passées? — La vérité? C'est le bouclier du malheur, mais ta prospérité se couronne de mensonges. — Le beau? Tu as préféré la gloire sanglante de Rome à la gloire immortelle d'Athènes, tu n'auras désormais ni Homère ni Phidias. — La liberté? Qu'en ferais-tu? Comme les cohortes et la plèbe antiques, tu ne reconnais plus d'autres dieux que César! » C'est par cette apostrophe que se termine une fougueuse satire contre les tendances allemandes depuis la guerre, publiée sous forme de roman par un écrivain autrichien dont le nom est déjà familier aux lecteurs de la *Revue*. Les *Contes galiciens* ont assuré à M. Sacher-Masoch une place brillante auprès de l'écrivain russe Tourguénef, dont il est l'émule. De même que l'auteur des *Récits d'un chasseur*, il a mis en lumière avec un rare talent des mœurs primitives ignorées jusque-là dans le reste de l'Europe, des caractères d'une originalité saisissante. A peine sort-il du cercle

de Kolomea, un district de la Galicie. Ce théâtre étroit suffit au déploiement de toutes les passions humaines, rajeunies pour ainsi dire par le prestige de la couleur locale. Telle meunière porte sous sa tunique de peau de mouton l'âme de la grande Catherine, tel bandit a toutes les aspirations d'un conquérant, tel cabaretier juif résume en lui seul l'histoire entière de sa race persécutée, rampante, avide, haineuse, et si forte encore malgré l'abjection où l'ont jetée les insultes et les coups de fouet; tous ces paysans petits-russiens sont beaux dans leur humilité mélancolique à l'égal de leurs pères les haydamaks, dont les Polonais n'ont pas oublié l'indomptable bravoure; ce sont les mêmes traditions pastorales et guerrières conservées pieusement d'âge en âge. Le tableau qu'en traça Sacher-Masoch dans une série de récits marqués au coin d'un génie sauvage fut vivement goûté par le public français aussitôt qu'une traduction lui permit de l'apprécier. Il n'en avait pas été de même en Allemagne. Mille détracteurs s'étaient levés dès l'apparition du *Legs de Caïn*, qu'un critique autorisé, Gottschall, avait cependant proclamé tout d'abord une théodicée romanesque, une *Divine Comédie* en prose. La foule cria anathème au nom des principes du christianisme, tandis que le parti des libres penseurs compromettait le poète en le couronnant de lauriers au nom de Schopenhauer et de Darwin. C'était des deux côtés une guerre de pédans bien vaine. Mieux eût valu s'en tenir à estimer dans ces contes, dont le pessimisme ne nous paraît pas plus odieux en somme que celui du *Don Juan* de lord Byron ou des écrits renommés de Hawthorne, la beauté incomparable des descriptions, l'étude puissante et fine à la fois des caractères, le sentiment profond de la nature, surtout une saveur franche et toute nouvelle, une sincérité d'impressions, qui nous fait croire volontiers ce que l'auteur affirme, qu'ils sont tracés avec le sang même de son cœur. Du reste il est probable que M. Sacher-Masoch lui-même se trompe sur ce qui fait sa propre valeur. Il croit relever de l'idéalisme parce qu'il prend toujours pour point de départ de ses œuvres une idée abstraite que ses personnages ont mission de développer; mais ce qui nous captive, ce ne sont pas les théories philosophiques et sociales qu'il met dans leur bouche, théories souvent suspectes, ce sont les personnages eux-mêmes, les nuances subtiles de leurs sentimens et de leurs passions. On ne se rappelle pas comme des êtres de fiction, comme des héros ou des héroïnes de roman ordinaires, le don Juan de Kolomea racontant entre le rire et les larmes, dans une auberge de village, l'histoire de ses changeantes amours, ni Catherine, la paysanne devenue grande dame, passant dans son traîneau magnifique auprès du feu de bivac de la garde rurale, où le *capitulant* qu'elle a

fait enrôler de force tient un instant son sort entre ses mains, ni cette implacable et superbe Théodosie ordonnant l'exécution de son amant le voleur avec l'autorité d'une tsarine qui signe l'arrêt de mort d'un favori devenu dangereux, ni aucune des figures, fussent-elles fugitives, qu'a évoquées Sacher-Masoch. Non, chacun croit les avoir réellement rencontrées, on les entend, on les voit, elles respirent, elles agissent, elles vivent. « J'aime mieux, a dit une fois leur hardi créateur, la plus laide vérité que le plus séduisant mensonge. » Sacher-Masoch est, à n'en pas douter, l'un des chefs de l'école réaliste moderne; mais, tant que son réalisme aura pour effet de soulever en nous l'enthousiasme, de nous donner l'émotion divine du beau, nous ne nous révolterons pas contre les procédés qu'il emploie; libre aux pharisiens de lui jeter la pierre. Son mépris est grand du reste pour la critique allemande, autrefois si éclairée, si judicieuse, si utile au développement de l'art durant la période qui commence avec Lessing et finit avec Goethe et Tieck, si spirituelle ensuite, bien que négative quant aux résultats, avec le railleur Börne. Sacher-Masoch en a montré, dans une véhémente brochure, l'abaissement presque complet, fruit de l'ignorance, de la vénalité, de la soumission abjecte au pouvoir. « Un critique parisien, dit-il ailleurs encore, est un critique européen, tandis que les critiques allemands ne sont jamais que des critiques de Berlin ou de Vienne, en admettant même qu'à Berlin ou à Vienne leur opinion ait grande valeur. »

La reconnaissance que Sacher-Masoch a depuis longtemps vouée à la France, où il compte tant d'admirateurs, les injures que lui a values cette prédilection hautement exprimée, les sympathies qu'il nous témoigne dans son dernier ouvrage, inférieur sans doute aux précédens sous le rapport de l'art, mais curieux par son sujet, toutes ces raisons nous engagent à tracer aujourd'hui une esquisse de la vie et de l'œuvre en général du romancier galicien. Dans sa propre histoire, étrange et pittoresque comme un de ses livres, il sera facile de trouver la source de ses plus belles qualités d'imagination en même temps que celle de certains défauts que nous sommes loin de vouloir dissimuler. On doit à un écrivain de ce mérite non-seulement l'éloge, mais d'abord et avant tout la vérité.

I.

Léopold de Sacher-Masoch est né le 27 janvier 1836 à Lemberg, capitale de l'ancien royaume de Galicie. Sa famille paternelle était d'origine espagnole. Don Mathias Sacher combattit les protestans d'Allemagne à Muhlberg sous l'empereur Charles-Quint, fut retenu en Bohême par une blessure, y épousa une marquise Jementi et fit

sa patrie de celle de sa femme. Les Sacher vinrent en Galicie avec Jean-Népomucène, grand-père du romancier, à l'époque où le démembrement de la Pologne rendait cette contrée autrichienne. Comme conseiller gubernial et administrateur, le chevalier Sacher sut gagner la confiance du peuple autant que l'estime de la noblesse. Son fils Léopold fut chef de la police et conseiller de cour. Il déploya de véritables talens d'homme d'état dans ce double poste pendant les révolutions polonaises de 1837, 1846 et 1848. Son mariage avec la dernière descendante d'une ancienne maison slave lui permit de joindre au nom de ses ancêtres celui de Masoch. L'enfance du fils qui naquit de cette union se passa presque tout entière dans l'hôtel de police de Lemberg, triste séjour en ces temps de troubles. Il est permis de croire que les premières impressions du jeune Léopold eurent quelque influence sur son futur talent. De même que Charles Dickens, enfant, condamné par la pauvreté à vivre dans les bas quartiers de Londres, trouva devant les hospices, les prisons, les dépôts de mendicité, où des scènes de misère et de souffrance frappaient sans cesse ses regards, le germe des inspirations qui plus tard le rendirent célèbre, de même Sacher-Masoch ne devait jamais oublier les factionnaires à la mine farouche, les espions aux allures ténébreuses, les figures de criminels et de vagabonds amenés chaque jour par les soldats, la bastonnade, « les fenêtres grillées à travers lesquelles les jeunes filles jetaient en passant un regard aux pâles et mélancoliques conspirateurs polonais. » Tout cela revit dans ses romans, qui ne sont que l'écho des émotions et des souvenirs de sa vie. D'autre part, le goût du merveilleux, la connaissance des mœurs et des légendes du peuple, où il a depuis choisi ses héros les plus intéressans, lui étaient donnés par sa nourrice, une paysanne de la Petite-Russie, belle, dit-il, comme *la Vierge à la chaise* de Raphaël, et qui le berçait de légendes qu'il a transcrites par la suite : l'histoire de Dobosch le brigand, celle de l'infortunée Barbara Radziwill, de la belle Esterka, cette Pompadour juive de la Pologne, du Cosaque Bogdan Khmielniçki, ce terrible exterminateur de la noblesse polonaise, du voïvode Potoçki, dont la mémoire est conservée dans les chants populaires. Ces chants où règnent, jointes à une si pénétrante tristesse, tant de sensibilité, de vaillance et d'*humour*, la nourrice savait les dire avec l'élan superbe de poésie héroïque particulier aux paysans petits-russiens, et ils restèrent pour Sacher-Masoch ce que les cloches de Londres furent toujours pour Dickens. Combien de fois aussi a-t-il parlé des *kalendi* (noëls) entonnés autour de la grande crèche où l'enfant Jésus recevait les présens des bergers, tandis qu'accouraient les trois rois conduits par l'étoile en papier d'or qui brillait au plafond! Celui qu'on a nommé depuis l'élève de Schopenhauer trouve toujours un accent

attendri pour décrire les cérémonies naïves proposées à la foi de son enfance.

La première langue qu'il apprit après sa langue slave maternelle fut le français : *Barbe-Bleue* et *le Chat botté* l'enchantèrent à l'égal de *Twardovski* et de *la Roussalka*. Il eut de bonne heure l'idée de mettre en scène ces contes bleus : la passion du théâtre se révéla ainsi chez lui.

L'été, sa famille quittait Lemberg pour une des seigneuries qu'il nous a fait si bien connaître, où les soucis et les joies d'une immense exploitation agricole se mêlent aux plaisirs de la chasse, aux longues courses à cheval dans la plaine, sans bornes comme la mer, aux festins homériques, aux intimes causeries autour du samovar. Le factotum juif vient déballer ses marchandises, les moissonneurs envahissent la cour pour déposer la couronne d'épis aux pieds de leur *bienfaitrice;* ce sont là de grands événemens. Du reste on ne voit guère, outre le mandataire, le forestier et le curé, que quelques voisins, grands buveurs pour la plupart, qui portent des toasts dans les souliers des dames, coquettes et imposantes à la fois sous leurs *kasabaïkas* de fourrure. A cette vie quelque peu sauvage, Sacher-Masoch dut sans doute l'amour passionné de la nature que reflètent toutes ses œuvres. Déjà il entreprenait l'escalade des montagnes d'où l'on embrasse du regard les plaines de Podolie; il s'enthousiasmait pour la liberté cosaque et la vie des brigands dans les Carpathes, dont lui parlaient les paysans galiciens, ses amis préférés; en parcourant les bois, les champs, les marécages, son petit fusil sur l'épaule, il s'imaginait, lui aussi, être de la race des haydamaks. Son père l'emmenait, tout jeune qu'il fût, chasser le loup, un sergent venait lui enseigner l'exercice militaire. Après des journées remplies par les plus rudes fatigues physiques, il écrivait, pour amuser ses petites sœurs, les histoires qu'il avait recueillies.

Les scènes affreuses de l'insurrection de 1846 le frappèrent vivement. Tandis que les troupes autrichiennes repoussaient les Polonais révoltés, le peuple des campagnes s'insurgeait à son tour pour venir en aide à l'Autriche et surtout pour assouvir sa vieille haine contre le parti noble. Les seigneuries furent attaquées, de grandes cruautés commises. Une image horrible resta dans la mémoire du jeune Sacher-Masoch, alors âgé de dix ans : le retour à Lemberg des insurgés morts ou blessés dans de petites charrettes; le sang coulait à travers la paille, et les chiens léchaient ce sang. Le chef de la police s'attira la reconnaissance des Polonais en les protégeant contre les fureurs des paysans. Ses fonctions le conduisirent à Prague (1848). En Bohême, la passion du jeune Sacher-Masoch pour les exercices du corps et pour les sciences naturelles continua de se développer. L'escrime, la chasse et la gymnastique ne lui faisaient

pas cependant négliger les études sérieuses. Il avait seize ans à peine quand un de ses professeurs devina en lui l'étoffe d'un écrivain. Cependant il avoue lui-même que les classiques grecs et latins ne contribuèrent pas à former son talent, et en effet il lui manque parfois ce qu'il eût pu leur emprunter, le goût, qui ne marche pas toujours de front avec le génie.

Les succès de Sacher-Masoch sur un théâtre d'amateurs, où il jouait indifféremment Shakspeare, Schiller, Goethe, Scribe et Kotzebue, lui inspirèrent le désir de devenir comédien : d'abord il avait rêvé d'être soldat, ensuite il s'éprit des mathématiques, qu'il abandonna pour la chimie. Après quelques années orageuses à l'université, « pendant lesquelles, dit-il, je bus beaucoup de bière et j'eus beaucoup de duels, » il se trouva vers l'âge de vingt ans docteur, travaillant aux archives de Vienne. Nommé professeur d'histoire à l'université de Grætz, il était bien loin de pressentir sa vocation véritable, lorsqu'une vieille femme d'esprit chez laquelle il passait volontiers ses soirées lui dit, après l'avoir entendu raconter l'insurrection de 1846 : « Écrivez cela, ce sera un roman magnifique. » D'après ce conseil, il se mit à l'œuvre et produisit très vite *le Comte Donski*, peinture vive et forte de la double levée d'armes polonaise et galicienne; d'une part ces brillantes réunions de nobles conspirateurs qui ressemblent à des fêtes, ces parties de chasse qui se transforment en attaques guerrières, ce mélange d'intrigues politiques et d'intrigues galantes dont la petite république de Cracovie est le théâtre, de l'autre les rassemblemens de paysans sourds aux ordres du mandataire qui les arme pour la délivrance de la Pologne de fléaux, de faux et de piques qu'ils sont intimement résolus à tourner contre le Polonais abhorré : rien de curieux comme ce contraste. L'amour de la patrie est tout-puissant dans les deux camps; ces beaux gentilshommes altiers, entreprenans, exaltés, chevaleresques, s'arrachent aux bras de leurs fiancées, à l'ivresse d'un premier rendez-vous, pour suivre le drapeau de la révolte auprès duquel un moine fanatique brandit le crucifix; les grandes dames font servir leurs grâces ensorcelantes au succès de la sainte cause et se montrent intrépides au besoin, comme l'amazone Wanda leur patronne; mais tous ces champions de l'indépendance aux vertus romanesques et aux éblouissans panaches ont trop compté sur la soumission aveugle du peuple, qui se dresse à l'improviste pour les anéantir au son des vieux chants ruthènes, et qui répond au cri de : vive la Pologne! par le cri obstiné de : vive l'empereur! — signal des massacres et des incendies.

Tout en écrivant cette émouvante histoire, Sacher-Masoch sentit se développer en lui un mal dont il souffrait depuis longtemps, le mal du pays. — Il dédia *le Comte Donski* à ses compatriotes et en

particulier à une jeune fille aux yeux bleus qui avait été la compagne de son enfance, puis il se mit en route pour retourner vers eux. Ses larmes coulèrent lorsque lui apparut le premier village galicien; il passa deux mois au milieu des paysans, et, lorsqu'il revint, écrivit *l'Émissaire*, inspiré cette fois par l'insurrection de 1848. Comme *le Comte Donski*, *l'Émissaire* obtint le plus favorable accueil. Malheureusement Sacher-Masoch devait verser ensuite dans le roman historique proprement dit, genre faux auquel Walter Scott seul sut prêter à la fois du charme et de la noblesse, et qui a fait son temps partout ailleurs qu'en Allemagne. Le reflet fidèle des mœurs hongroises, ce qu'on a nommé le parfum de la steppe, peut cependant servir d'excuse aux longueurs du *Dernier Roi des Magyars*, et dans les *Histoires de cour russes*, dans *le Sultan femelle* surtout, commence à s'ébaucher ce type magnifique de despote féminin qui sera complet quand l'auteur lui donnera enfin le cadre des campagnes galiciennes; mais nous n'en reprocherons pas moins à Sacher-Masoch de s'être attardé près des impératrices et des Jagellons. Sa place n'était pas là, elle n'était point non plus à la cour de France, où il s'avisa de suivre *Kaunitz*. Bien que M. Gottschall s'émerveille devant « ce feu d'artifice d'esprit, » et qu'il vante les pastels rococo de Louis XV et de Mme de Pompadour, de la princesse Woronzof et de Voltaire, les deux volumes de *Kaunitz* pourraient être passés sous silence sans l'incident très significatif auquel donna lieu la représentation en Prusse d'une comédie historique que l'auteur avait tirée de son roman. Sous le titre : *les Vers du grand Frédéric*, cette œuvre avait déjà fait du bruit dans plusieurs villes d'Allemagne, lorsqu'elle fut jouée le 22 janvier 1866 à Berlin, qui redoutait au moment même une alliance franco-autrichienne. On écouta sans trop de murmures le premier acte, mais une scène entre Louis XV et le diplomate autrichien parut inacceptable, et quand Kaunitz eut prononcé ces mots : « l'Autriche et la France sont aujourd'hui divisées, mais, réunies, elles gouverneront l'Europe, » le public, même aux places les plus élégantes, se mit à siffler, à trépigner, à hurler. Cette bruyante démonstration était, bien entendu, dirigée beaucoup moins contre la pièce que contre l'Autriche elle-même et l'alliance redoutée. Jamais pareil scandale ne se produisit au théâtre. Une partie des spectateurs protestait par ses applaudissemens, mais la tempête fut la plus forte. Chose curieuse, cette satire de l'avidité prussienne qui fut jetée ainsi à la face de Berlin tout entier n'avait pas été représentée à Vienne par égard pour la puissance redoutable qu'elle attaquait! Sacher-Masoch ne s'en tint pas du reste à combattre la Prusse plume en main, il prit du service l'un des premiers dans la guerre qui éclata sur ces entrefaites.

Une seconde fois Sacher-Masoch essaya de la comédie historique. *L'Homme sans préjugés* réussit comme un tableau très exact de la lutte des lumières, favorisées par Marie-Thérèse, contre les abus, les superstitions, les mœurs féodales et la domination jésuitique qu'avait laissés grandir le règne de Charles VI. On admira la verve et la netteté avec lesquelles ce moment de transition était rendu. Depuis, le thème scabreux de l'émancipation de la femme fut repris par Sacher-Masoch dans une comédie sociale, *Nos Esclaves*, où l'on sent l'imitation des auteurs dramatiques français contemporains.

Le théâtre ne lui faisait pas négliger la littérature romanesque; peut-être même produisait-il trop, si c'est à cette fécondité excessive qu'il faut attribuer l'inégalité de ses œuvres. Certes la diatribe contre les jésuites, intitulée *Pour la gloire de Dieu*, les recueils d'aventures d'amour et de théâtre, les esquisses fugitives telles que *la Fausse Hermine*, *Bonnes gens et leur histoire*, etc., n'ajouteront rien à la réputation de l'écrivain ni à celle du penseur. Il y a cependant beaucoup d'esprit gaspillé au hasard dans ces bluettes; on a pu en juger ici même par certaine étude piquante de fourberies juives, *le Mariage de Valérien Kochanski* (1). Nous glisserons légèrement sur le roman plus ambitieux de *la Femme séparée*, qui fit fortune jusqu'en Amérique et fut trouvé moral, au même titre probablement que *Madame Bovary*, par le réalisme impitoyable de la peinture du vice. Celle des œuvres de Sacher-Masoch qui subsistera pour sa gloire devant l'Europe et la postérité, c'est *le Legs de Caïn*.

L'auteur du *Comte Donski* était professeur à l'université de Grætz quand son ami, M. Kürnberger, auteur d'un ouvrage très remarqué en Allemagne, *America-Muden*, lui donna l'excellent conseil de renoncer une fois pour toutes à représenter la vie allemande, devenue terne, incolore et sans intérêt, pour suivre la voie de Gogol, de Tourguénef et de Petœfi, en se proclamant le poète de la Petite-Russie. Quinze jours après, il achevait le *Don Juan de Kolomea*, inspiré par le souvenir de sa patrie autant que par sa folle passion pour la personne étrange qui est aussi l'héroïne de *la Femme séparée*. Tourguénef, son modèle, était égalé du premier coup, sinon dépassé; jamais l'écrivain grand-russien n'avait mieux exprimé la majesté mélancolique de la plaine infinie, jamais surtout il n'avait trouvé de type aussi profondément original que celui de ce séducteur qui, en aimant et en trompant toutes les femmes, ne peut réussir à oublier la sienne, pour lequel le bonheur conjugal est resté le paradis, un paradis à tout jamais fermé, mais regretté toujours, et dont les hâbleries de libertin sont touchantes comme

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai 1875.

des larmes (1). *Don Juan de Kolomea* peut passer pour le chef-d'œuvre de Sacher-Masoch.

La guerre de 1866 détourna quelque temps celui-ci de ses travaux littéraires. Après le désastre de Sadowa, il eut l'occasion de jouer un rôle politique en fondant certain journal d'opposition contre la Prusse et en acceptant le rôle de défenseur du parti petit-russien, qui s'était mis solennellement sous sa protection; en même temps il continuait d'exploiter le filon d'or qu'il avait découvert. *Der Capitulant* (*Frinko Balaban*) et *Mondnacht* (*la Barina Olga*), qui ont paru depuis dans la *Revue* (2), furent publiés à peu d'intervalle l'un de l'autre. Le dernier plut, par un ton de sentimentalité attendrie et une mise en scène fantastique, au goût allemand qu'avait révolté la vigueur quelque peu brutale du *Don Juan*, « vrai comme la vie elle-même. » Dans *le Capitulant* se montrait pour la première fois une figure de femme qui devait souvent depuis revenir sous la plume de Sacher-Masoch, celle de la paysanne digne d'un trône par l'ambition, l'intelligence et la beauté, dont les désirs égoïstes s'élèvent du foulard rouge à la pelisse de zibeline, et qui de maîtresse d'un pauvre diable devient comtesse; cette figure, qu'elle porte le nom de Catherine, de Dzwinka ou de Théodosie, est la plus frappante que le grand artiste galicien ait formée de la terre même de son pays natal.

L'idée complète du *Legs de Caïn*, dont font partie les trois récits que nous avons cités, vint à Sacher-Masoch pendant les voyages qu'il fit à travers l'Europe après avoir renoncé au professorat. Par un phénomène assez singulier, il était, tout en parcourant l'Italie, ramené malgré lui aux Carpathes, au Lac-Noir, aux paysages galiciens. Les croyances des paysans de la Petite-Russie, leur sagesse passive, qui consiste à renoncer, à souffrir et à se taire, toutes leurs traditions d'origine orientale, auxquelles il avait été lui-même initié de bonne heure, s'étaient depuis longtemps confondues dans son esprit avec la philosophie de Schopenhauer, qui n'est que l'expression d'une sorte de bouddhisme, dont reste profondément pénétrée la race slave. Les doctrines scientifiques de Darwin l'aidèrent aussi à poser les bases du procès gigantesque qu'il intentait à l'humanité ou plutôt à l'héritage funeste qui pèse sur elle et qui comprend l'amour, « cette guerre entre les sexes, » la propriété, née de la violence et de la ruse, et mère de la discorde, la guerre, « ce meurtre effroyable sous couleur de patriotisme et de raison d'état. » Le travail, l'effort se trouve être notre seule part de bonheur, la mort notre unique bien, puisqu'elle nous apporte la liberté et la paix.

(1) Voyez la *Revue* du 1er octobre 1872.

(2) Voyez la *Revue* du 15 novembre 1872 et du 15 août 1 73.

Le plan de cette vaste composition fut tracé dans une sorte de prologue de la plus sombre éloquence, intitulé *l'Errant*, où la critique allemande voulut voir une profession d'athéisme, un sacrilége. Elle accusa Sacher-Masoch de mettre partout la nature à la place de Dieu et de nier la morale, puisque, de par Darwin, Schopenhauer et le fatalisme oriental dont il se faisait l'écho, l'homme, cruel ou pacifique, n'était pas d'une autre essence que le loup qui dévore ou l'agneau qui se laisse égorger. Elle l'accusa d'avoir représenté le mal avec une liberté scandaleuse, comme si Goethe n'avait pas reconnu au poète le droit de toucher d'une main pure à tout ce qui est de l'homme et indiqué au roman son but, qui est de refléter comme un miroir tout ce qui se passe dans le monde. Il eût mieux fait de n'écrire pour toute réponse que *Marcella*, ce « conte bleu du bonheur (1), » où l'amour permis et la félicité domestique reposant sur une estime parfaite et sur l'accord des âmes sont revêtus de couleurs qui ne se trouveraient point sur la palette d'un matérialiste; mais son humeur militante l'emporta; il eut le tort de descendre à la polémique et entreprit de prouver que les sciences naturelles et l'histoire sont les bases de la morale. Le *tolle* redoubla, excité par l'opposition qui lui était faite tant en Allemagne qu'à l'étranger. Alors Sacher-Masoch, laissant combattre pour lui ses nombreux partisans, se rappela un peu tard certaine maxime de Goethe depuis longtemps méconnue en Allemagne, et que pour sa part il avait maintes fois citée : « créez, artiste, ne pérorez pas. » Il entama la seconde partie de son *Legs de Caïn*, d'où sont tirés *la Justice des paysans, le Haydamak* et *la Hasara-Raba* (2), ces énergiques épisodes de la lutte éternelle entre celui qui n'a rien et celui qui possède.

La malédiction attachée à l'amour continue d'y figurer à côté de celle qu'entraîne avec elle la propriété. Nous retrouvons toujours mêlée à des scènes de violence, de carnage, de représailles terribles, la même Dalila impérieuse et triomphante, ce vampire aux cheveux d'or qui suce le sang des cœurs et qui pose le pied sur un homme désarmé par la magie de son baiser. Cette suprématie continuellement accusée de la femme, dont ils font si volontiers une vassale en extase devant son maître, doit sembler aux Allemands particulièrement choquante. Peut-être est-ce le reproche de monotonie dans les situations et dans les caractères qui a détourné Sacher-Masoch des vigoureuses études de mœurs locales où il excellait, pour essayer de suivre en tâtonnant les traces de Balzac; peut-être aussi a-t-il cédé au désir d'inaugurer un genre inconnu en Allemagne, où depuis Goethe les romanciers ne sont guère

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier 1873.
(2) Voyez la *Revue* du 15 août et du 1er octobre 1874, et du 15 septembre 1875.

sortis du domaine de la fantaisie. Il est possible encore que, sans réflexion, il ait satisfait des rancunes longtemps contenues, qu'il se soit jeté sur l'hypocrisie et le pharisaïsme allemands, comme l'héroïque boyard du plus beau de ses contes attaque sans armes l'ours qui grogne contre lui. Quoi qu'il en soit, que l'auteur du *Legs de Caïn* se rappelle que la plaie du talent de Balzac fut son ambition d'être à la fois historien, moraliste, poète, critique, dramaturge, publiciste; on ne saurait faire bien tant de métiers. Sacher-Masoch peut emprunter à Balzac son ironie souvent lourde, son scepticisme, sa composition diffuse, son style emphatique, mais il ne dépend pas de lui d'être l'analyste clairvoyant et minutieux des vices d'une société vieillie; les fleurs qu'il sait cueillir sur les hauteurs vierges ne croissent pas dans cette corruption. Sa tâche est celle d'un peintre de la nature sauvage et de l'homme primitif, celle d'un pionnier comme Bret Harte, dont il admire si passionnément le talent, cependant inférieur au sien. Ceci posé, nous analyserons sans commentaire la volumineuse dénonciation des mœurs politiques, littéraires et morales de Berlin et de Vienne qui a paru tout récemment sous un titre difficile à traduire : *Die Ideale unserer Zeit* (*les Aspirations de notre temps*).

II.

La scène est dans une résidence royale à laquelle le lecteur est libre de donner le nom qui lui conviendra. Trois jeunes gens sont réunis au café. L'un d'eux, Andor, docteur en philosophie et professeur agrégé d'histoire à l'université, nous est présenté comme un honnête garçon plus simple et de meilleure humeur qu'il n'est permis de l'être à un homme de science en Allemagne. Son ami Plant, assis à la même table, est le type du railleur envieux, dévoré d'ambition et mécontent de son sort, comme peut l'être, avec l'idée fixe de l'élégance et de la mode, un clerc de notaire sans fortune. Le troisième compagnon, un statuaire du nom de Wolfgang, compte parmi ces malencontreux patriotes qui trouvent tout parfait dans leur pays, et sont encore plus épris de ses défauts que de ses vertus; deux phrases lui reviennent sans cesse à la bouche : je suis artiste, — et — je suis Allemand. En qualité d'artiste, il porte les longs cheveux flottans aussi chers à ses compatriotes que la bière et la musique. La science allemande, l'art allemand, la guerre, le transportent à l'envi. La *Germania* de Tacite est son évangile; il va jusqu'à mépriser le savon sous prétexte que les aïeux ne se lavaient guère. Wolfgang fait des phrases à tout propos d'une voix qui ressemble aux sons de l'orgue, tant elle est basse et profonde. Il raisonne bruyamment sur la politique, les plans de campagne, les

associations chorales, les réformes, la chimie, le théâtre, l'amour et mille autres choses qui n'ont rien de commun avec la sculpture; en revanche, son atelier ne renferme que des œuvres inachevées, des projets. Quel motif peut réunir trois êtres aussi dissemblables, entre lesquels il n'y a pas d'entente possible? C'est que, de cette table où à jour fixe ils viennent prendre place, on voit passer dans la rue, puis entrer dans une maison voisine, trois jeunes filles dont l'une, la petite Juive Micheline Rosenzweig, est riche, ce qui tente Plant, l'autre, Mlle Teschenberg, intelligente et gracieuse, ce qui séduit Andor, tandis que la baronne Julie a le type allemand le plus pur, ce qui suffit à enthousiasmer Wolfgang. Les jeunes gens attendent l'heure accoutumée au milieu du bruit du billard et des conversations, lorsque survient un homme étrange sur lequel l'attention de tous est aussitôt concentrée.

Ce vieillard déguenillé est bien connu dans la résidence, qu'il amuse de ses manies. On le nomme le comte de Riva; il habite, dans une rue écartée, un palais délabré; souvent, de ces vieux murs hermétiquement clos, sort une musique merveilleuse où semblent se mêler les sanglots, les prières et une paix céleste succédant à de formidables orages. Le comte est fabuleusement riche, mais il vit comme un hibou dans son nid inaccessible aux curieux. On le croit fou, mais ce n'est au fond qu'une sorte de Diogène prêcheur dont l'unique rôle dans ce livre est de signaler sans cesse la décadence de l'Allemagne. Ayant demandé une tasse de café, il s'assied devant la table la plus proche des trois amis et se met à jouer contre lui-même une partie d'échecs tout en regardant les passans à travers la vitre. — Tout à coup quatre chevaux conduits par une femme élégante se montrent et disparaissent avec la rapidité de l'éclair, et le nom de la princesse Paula court dans un murmure d'admiration. C'est la fiancée du prince héritier : sa beauté altière, qui révèle une rare énergie de volonté, inspire à Plant lui-même, le plus positif des hommes, des dithyrambes sans fin sur les femmes qui naissent reines non pas seulement par le hasard du rang, mais du droit de leur séduction irrésistible. On parle mal de la princesse Paula; sottise! est-ce que ces créatures d'élite peuvent être tenues aux vertus bourgeoises de la foule? — Tandis que le jeune homme s'échauffe, un éclat de rire retentit à ses côtés : — Elle est faite, dit le comte de Riva, pour asservir, en l'enchantant, une génération comme celle-ci! Le sang d'une Catherine II coule dans ses veines; mais, faute de mieux, elle eût été Lola Montès; ces femmes-là sont dans le vrai. La vertu est si ennuyeuse! Une compagne qui nous aime, qui s'attache à rendre notre foyer agréable, qui élève nos enfans, qui ait un cœur et une âme, quoi de plus fade? Mais, s'il s'agit d'une belle dame qui dé-

vore notre patrimoine, c'est autre chose, elle mérite toutes les adorations, tous les sacrifices, et si elle nous trahit, tant mieux; si elle nous foule aux pieds, mieux encore, pourvu que la pantoufle soit de velours et le pied mignon. Quant à la fin de tout cela, les petits hommes d'aujourd'hui n'y pensent pas, ils sont trop pratiques. Être pratiques, telle est la prétention générale. Ils ont leur idéal pourtant, ces petits messieurs, et tout aussi tyrannique que l'était le nôtre. Celui-là avait nom vérité, beauté, liberté, amour; sans doute, on n'en étreignait que l'ombre, mais c'était du moins l'ombre de choses nobles et grandes. L'idéal de notre temps est accessible, lui. Il se tient parmi nous comme un colosse d'or aux pieds d'argile; le luxe, l'autorité, l'argent, les jouissances de toute sorte en font partie... — Dans les paroles de ce fou, il y a beaucoup de sagesse, dit Andor. — Ses compagnes haussent les épaules, et le comte ne paraît pas plus se soucier du mépris des uns que de l'approbation des autres, il pense tout haut, mais ne parle à personne. Cependant, son café bu, sa partie jouée, il se lève, les mains dans ses poches, et interpelle en passant ses voisins : — Mes jeunes messieurs, vous prenez ce vieillard pour un insensé, il ne faudrait pas vous fier aux apparences; je suis un penseur, un philosophe; mes guenilles en font foi, car, sachez-le bien, tous nos maux, toutes nos douleurs, toutes nos hontes viennent du besoin d'éclat que nous avons. Je l'ai supprimé, ce besoin-là, et, tandis que vous courez après les titres, les places, les richesses, je suis, dans ma pauvreté volontaire, heureux, entendez-vous, comme vous ne sauriez l'être, même dans la possession de votre idéal.

Andor et ses amis n'ont pas le temps de méditer la leçon du prétendu fou, car l'heure vient de sonner à laquelle apparaissent toujours Mlles Rosenzweig, Teschenberg et la baronne Julie. Ce sont d'aimables filles dans leur genre essentiellement moderne. La nouvelle éducation allemande n'en a fait ni des ménagères ni des savantes, elles ont été dirigées dans le sens *pratique* avec lequel le travail n'a rien à faire. On leur a exclusivement enseigné ce qui peut les rendre attrayantes, agir sur les nerfs, émouvoir les sens. Chacune d'elles porte avec désinvolture les modes de Paris: celle-ci joue du piano dans les salons, celle-là envoie des études de nature morte aux expositions de peinture; Hanna préfère aux arts d'agrément la littérature, elle a pêle-mêle dans sa bibliothèque virginale Goethe, Paul de Kock, Schiller, Heine, Shakspeare et *la Vie de Jésus*. Jadis une personne de son tempérament eût écrit des vers : Hanna fait des romans, de la critique.

Il n'y a pas longtemps encore, les Allemandes du meilleur monde s'occupaient du ménage avec une simplicité que l'on citait partout comme un exemple et comme la base même des vertus domesti-

ques. Aujourd'hui ces habitudes n'existent plus guère que dans quelques trous de province; cependant le travail à l'aiguille n'est pas encore proscrit, bien qu'il ait changé de but. Il ne sert plus qu'à satisfaire le goût immodéré de la toilette; on apprend à faire des robes, et c'est afin de se perfectionner dans cet art éminemment à la mode que les trois amies fréquentent la maison située en face du café où les guettent leurs adorateurs inconnus. L'atelier de la couturière en vogue réunit des filles de grands seigneurs, de financiers, voire de ministres; on est fière de faire partie d'un cercle aussi choisi, sorte de club féminin où toutes les nouvelles du jour sont commentées, où l'on se raconte ses conquêtes. Un billet doux est apporté pour Hanna Teschenberg. Toutes ces demoiselles, l'ayant lu, se livrent à mille suppositions.

Dans la soirée de ce même jour, Wolfgang, le sculpteur athlétique à tous crins, est remarqué au buffet de l'opéra (on mange beaucoup et sans cesse dans ce roman) par une femme de la plus haute naissance. La comtesse Bärnburg n'est plus jeune, mais elle n'est pas vieille non plus; elle n'est pas très jolie, mais son regard, son sourire, ont un attrait voluptueux qui trouble. S'adressant au bel officier qui l'accompagne, un dieu grec en uniforme, elle lui dit, après avoir longuement lorgné Wolfgang : — Demain, il faudra que je sache ce qu'est cet homme-là, ce qu'il fait, où il demeure. — Et, comme le jeune baron de Knith a l'enfantillage de se montrer jaloux, elle le fait taire en riant : — Votre mère m'a chargée de votre éducation, j'entends vous élever à ma guise. — Knith se défendra encore, mais, le dépit dans l'âme, il finira par remplir la singulière mission dont on le charge. Cet Antinoüs est un officier comme on n'en connaît pas dans notre France réputée si frivole. Ivre de vanité, il portait toujours sur lui dans la dernière guerre un miroir de poche pour s'assurer à l'occasion qu'il avait aussi bonne mine au feu que dans les boudoirs.

Sa beauté androgyne se prête aux déguisemens équivoques. En habit de femme, il serait capable d'enflammer tous les hommes, de même que sous son dolman de hussard il fait tourner la tête à toutes les femmes. Pour le moment, il est attaché au char de la comtesse Bärnburg, une excentrique selon le goût du jour. Le temps des femmes philosophes et esprits-forts est passé en Allemagne; la libre pensée est qualifiée de mauvais genre; seule, l'excentricité se fait volontiers accepter. Donc M[me] de Bärnburg invente et lance des modes nouvelles, chante des chansonnettes et danse des pas risqués, quête pour le pape, correspond avec la comtesse Hahn-Hahn et l'abbé Liszt; pendant la guerre, elle était sœur de charité; les rôles les plus divers conviennent à son génie. Ce qui la distingue des extravagantes d'un autre pays, c'est l'enthousiasme!

Cette fois son enthousiasme, toujours sincère, s'est fixé sur les larges épaules de Wolfgang. Elle fait irruption dans l'atelier du jeune homme et s'y met à l'aise en fumant des cigarettes. — Je vous ferai de la réclame, dit-elle. — Puis elle ajoute en riant : — Le meilleur moyen de m'y aider est de vous montrer amoureux de moi... sérieusement, entendez-vous! — Wolfgang, ébloui, dépose sa crinière léonine à ses pieds. Des mains du coiffeur, il passe à celles d'un tailleur, et, transformé en dandy, est présenté à la petite cour de la comtesse. Quinze jours ne se sont pas écoulés que l'atelier du sculpteur reçoit une seconde visite, celle du roi. Il vient voir un buste commencé par Wolfgang d'après une de ses photographies et dont on lui a parlé. Le roi est un de ces vieux soldats à tête de Jupiter, un de ces souverains paternels dont la race tend à disparaître. Le buste ébauché lui plaît, Wolfgang deviendra son favori, le sculpteur de la cour; il voyagera en Italie aux frais du roi, il exécutera les commandes du roi, il enflera d'orgueil dans cette servitude dorée jusqu'au moment où une vengeance de la princesse Paula lui fera perdre la fortune qu'une autre intrigue de femme lui avait value, et où nous verrons l'artiste tomber au rang misérable des courtisans disgraciés; mais quant à présent, il est en plein triomphe, son ami Plant l'envie et par conséquent le raille; bientôt cependant Plant interrompt les épigrammes et les sarcasmes dont il a l'habitude pour laisser entendre à son tour qu'il est, lui aussi, le héros d'une charmante aventure.

On jouait au théâtre de la cour *la Pucelle d'Orléans*. Plant eût préféré un ballet. Les Allemands, bien qu'ils aient encore des phrases toutes faites pour louer leurs grands poètes dramatiques, n'aiment plus en réalité que *la Belle Hélène* ou les lourdes bouffonneries berlinoises. Chacun des actes qui se succèdent trouve les spectateurs plus distraits. A ceux qui se plaignent qu'il n'y ait plus d'auteur dramatique en Allemagne, on pourrait répondre que c'est un public surtout qui fait défaut. Enfin la foule, délivrée de son supplice classique, se disperse. Plant attend à la porte une belle inconnue dont les yeux noirs l'ont empêché de s'ennuyer trop pendant le spectacle et qu'il croit appartenir au demi-monde, à moins que ce ne soit quelque étrangère échappée des cours de Zurich. Elle sort seule en toilette tapageuse; Plant sollicite la faveur de la reconduire jusque chez elle. Sans trop de façons elle y consent, et ce n'est là qu'un prélude à de plus longues promenades : on se retrouve dans le *Thiergarten*. L'inconnue y vient voilée, entourée de tous les mystères qui accompagnent une intrigue de bal masqué. Elle ne se résigne pas sans peine à laisser deviner sa condition véritable : Marie Peneke est la fille d'une fripière; triste découverte pour l'orgueilleux Plant; mais elle est si belle qu'il en prend son

parti. D'ailleurs, grâce aux défroques élégantes et au bric-à-brac dont elle peut disposer, Marie sort à son bras, vêtue comme une duchesse, et transforme en boudoir délicieux l'échoppe où le clerc de notaire va désormais chaque dimanche oublier ses maussades travaux de la semaine.

De son côté, Andor ne se trouve pas à plaindre. Le jeune professeur d'histoire est appelé à donner des leçons, dans la famille Teschenberg, aux trois inséparables : Micheline, Julie et Hanna. Ici l'auteur, laissant de côté la critique des mœurs publiques, monotone dans sa violence même, revient aux scènes intimes, aux sentimens vrais, et cette partie de son livre s'élève par intervalles à la hauteur de ses anciennes inspirations. La timidité du jeune pédagogue devant les trois belles écolières qui tantôt se mettent en frais de coquetterie, et tantôt se moquent de lui, l'effort qu'il est obligé de faire pour les ramener au respect, en déclarant qu'il est venu leur apprendre l'histoire et non pas les faire rire, l'empire que son calme prend peu à peu sur ces écervelées, le trouble de Mlle Teschenberg lorsqu'elle reconnaît l'écriture de la déclaration amoureuse qu'elle a reçue dans la première ligne que trace le maître, le périlleux sujet de composition : *un jour de printemps*, qui provoque les aveux échangés entre Andor et Hanna, tout cela est plein de grâce. Il y a aussi une scène de patinage sur le bassin du *Thiergarten*, une leçon donnée au jeune savant, inexpérimenté en ces matières, par ses folâtres élèves, qui pourrait servir de pendant au tableau de Kaulbach : Goethe poursuivi sur la glace par les agaceries et les boules de neige des jolies femmes de Francfort. En déployant une agilité de willis, sous son piquant costume polonais, Micheline Rosenzweig trouve un mari. Le lion de la résidence, le baron d'Oldershausen, tombe éperdument amoureux d'elle, au point de courir sans retard s'informer de la fortune du vieux Juif Rosenzweig, du nombre de ses enfans, bref de ce que *vaut* Micheline. Fi du clair de lune et des sérénades! Cette chose sacrée, ce lien tout-puissant, qui faisait que deux âmes ne pouvaient plus exister l'une sans l'autre, le coup de foudre qui fit tomber Dorothée sur le cœur d'Hermann, Werther aux pieds de Charlotte, cet amour allemand, trop sublime pour qu'on l'appelle passion, et grand comme le devoir lui-même, est passé à l'état de niaise légende. L'amoureux pense à la dot autant qu'ailleurs. Si, rassuré sur ce point, il ose se montrer sentimental, c'est la jeune fille qui souvent l'arrête au début de ses effusions inutiles; témoin le petit discours de Micheline à Oldershausen : — Vous me plaisez; vous aimerai-je? Nous le saurons plus tard. L'amour dans le mariage me paraît superflu, mais je tiens à l'estime. Comptez-vous me faire baronne, oui ou non?

Les fiançailles sont abrégées, la lune de miel se passe dans une auberge où, comme en Amérique, des chambres nuptiales sont réservées aux couples voyageurs. Voilà ce qu'est devenu l'amour allemand. N'importe, on s'aime encore! La longue et tendre liaison de Plant et de Marie Peneke suffit à le prouver. Ils ne peuvent songer au mariage, étant trop pauvres, mais Wolfgang procure à son ancien camarade une place de secrétaire-intendant chez ses nobles protecteurs, les Bärnburg. L'obstacle est levé, ou plutôt il le serait sans un fâcheux accident qui vient compromettre Marie aux yeux de toute la ville. Sa mère ne se borne pas à vendre de la friperie, elle loue des chambres meublées, et l'hôte d'une de ces chambres est le beau Knith, qui fuit ses créanciers. Forcé de se cacher, il s'ennuie en son gîte et fait naturellement la cour, pour passer le temps, à la jeune fille, qui lui résiste de son mieux; mais, au milieu d'une orgie, excité par les hussards ses camarades, il tente de ravir par la violence ce qu'il n'a pu obtenir autrement. Le fripier Peneke vient au secours de sa fille et reçoit un coup d'épée mortel. Grand scandale, cela va sans dire; mais la police disperse les rassemblemens, les journaux indiscrets sont confisqués, et le dernier écho de ce drame va s'éteindre dans les tavernes. Il est vrai que Knith a été mis aux arrêts. Cet Adonis en sera quitte pour trois mois de forteresse; la vie d'un bourgeois ne vaut pas davantage. On l'engage cependant à donner sa démission, et voilà le bel officier sans emploi, réduit aux expédiens pour vivre. Le jeu lui viendra en aide, puis un mariage; il épousera plus tard la baronne Julie, dont son ancienne maîtresse, Mme de Bärnburg, est tutrice, et, ayant ruiné sa femme, il voudra la vendre à la fin. Trop faible pour résister au torrent qui l'entraîne, trop fière encore pour y céder, la malheureuse cherchera un refuge dans le suicide contre son indigne mari et contre elle-même. — Ce sont là des tableaux de débauche, peints avec une crudité choquante; l'auteur le sent lui-même, puisque, arrivé à ce point de son œuvre, il évoque pour s'excuser l'exemple de M. Alexandre Dumas fils et les prétendus droits du roman, la seule forme de littérature qui permette de tout dire et à laquelle, pour cette raison, tous les talens sacrifient de nos jours. « Bret Harte et Tourguénef, assure-t-il, auraient, il y a cinquante ans, écrit des poèmes épiques; Homère et Dante publieraient aujourd'hui des romans. » Ce paradoxe est hardi jusqu'à l'extravagance. On peut supposer en tout cas que l'idéal n'eût point manqué aux romans du Dante, et qu'il aurait su dans la peinture de la vérité ne jamais descendre jusqu'aux vulgarités de la photographie. Toute notre estime pour l'auteur du *Don Juan de Kolomea* ne nous empêchera pas de reconnaître qu'il ait imité cette fois, non pas les grands romanciers de France et d'Angleterre, auxquels il rend un juste

hommage, mais la foule des écrivains « à sensation, » dans laquelle il ne peut se ranger sans déchoir. Pourquoi, lorsqu'on est capable de tracer des figures aussi originales dans leur perversité que *Pennina* ou *Théodosie*, se faire l'historien après tant d'autres des aventures galantes d'une demi-mondaine vulgaire telle que Marie Peneke, cette sœur dégénérée de la *Madelon* de M. About?

Abandonnée par Plant, Marie, après avoir enseveli son père adoptif, se met à la fenêtre et contemple le ciel nocturne. Quels sentimens remplissent son cœur? Le chagrin, le repentir? Non, elle sourit en comptant les étoiles et se dit que ce sont autant de diamans qui vont bientôt briller sur ses épaules nues. Le travail, la médiocrité, lui font horreur, elle quitte sa ville natale et s'en va chercher fortune. Les planches d'un théâtre lui serviront de piédestal elle se soumet aux conditions du premier directeur qui lui dit : — Avec votre beauté, vous n'avez pas besoin de talent, mais je ne souffre pas que mes pensionnaires soient mal vêtues; la toilette, c'est le succès. Je vous paierai donc cher tant que vous n'aurez pas trouvé un protecteur.

Le protecteur est trouvé dès le soir des débuts. Marie, qu'on nomme sur l'affiche Valéria Belmont, devient du jour au lendemain à la mode; elle étudie ses rôles entre deux soupers, joue mieux qu'il n'est nécessaire pour établir sa réputation et voit tous les journaux épuiser l'hyperbole en son honneur, car une actrice jolie et riche a plusieurs moyens, paraît-il, à Berlin comme à Vienne, de se rendre la presse favorable. Presque tous les premiers romans de Sacher-Masoch montraient, nous l'avons dit, l'asservissement d'un homme faible et passionné par une magicienne aux philtres de laquelle il ne pouvait résister, dût-il être conduit à la honte, à la mort. Cette puissance que la femme exerçait ainsi sur un seul, la *fille* va l'exercer sur tous; le nombre des esclaves de Valéria sera légion, elle régnera sur les ruines de ce monde gangrené où rien de pur ne reste debout pour que nos regards fatigués de tant de turpitudes s'y reposent, fût-ce une seconde. Les amours d'Andor et de Hanna pourtant?.. — Ils commençaient bien en effet; nous allons voir le dénoûment.

La famille Teschenberg, très nombreuse et pauvre, est dévorée par la vanité; elle mène assez grand train en apparence, quitte à se nourrir, les portes fermées, de harengs et de pommes de terre. Le monde appelle cette façon de cacher sa misère sous des oripeaux dorés du tact et du *savoir-faire*, mais un jour vient où la vérité se révèle, et Hanna doit accepter, pour aider sa famille, une place d'institutrice au loin. Les parens, dans leur prudence, jugent que cet éloignement mettra fin à une idylle qui leur déplaît, car leur fille,

avec les traditions de *savoir-faire* qu'elle leur doit, peut trouver un mari moins gueux que le docteur Andor. Avec des larmes et des sermens de constance éternelle, les deux amans se séparent. Hanna promet d'écrire tous les jours, et en effet chaque soir elle écrit une lettre ardente, passionnée, trempée de pleurs, ce qui ne l'empêche pas chaque matin de travailler consciencieusement à la conquête du père de son élève, certain général veuf, grondeur et terrible, mais qu'elle sait rendre doux comme un agneau par des manéges renouvelés de Meta Holdenis, l'héroïne si vivante de M. Cherbuliez. En apprenant au pauvre professeur qu'elle ne peut être à lui, Hanna prétend, infidèle ainsi à deux personnes, l'adorer autant que jamais. Ces jeunes Allemandes de la nouvelle école sont des créatures très compliquées. — Je ne sais ce que vous éprouviez pour moi, répond Andor, mais à coup sûr ce n'était pas de l'amour. — Le mépris l'aide à guérir; il trouve aussi les consolations de l'amitié chez le comte de Riva. Ce millionnaire déguenillé n'est pas un misanthrope comme le ferait croire son genre de vie; après avoir beaucoup souffert, il est arrivé à la résignation par l'oubli absolu de soi. Toutes ses richesses sont distribuées aux pauvres, il a des trésors d'intelligente et délicate charité au service des affligés. Pensant avec raison qu'un travail absorbant et un but élevé peuvent seuls distraire de ses chagrins personnels un homme de cœur, il met Andor en relations avec un certain Wiepert, le modèle des rédacteurs de journaux intègres et désintéressés, qui fait une guerre à mort aux vices de son époque dans une feuille prisée par les honnêtes gens, *la Réforme.* — Andor s'attache à cette croisade de l'*idéalisme*, et devient journaliste comme on devient missionnaire. Les sujets de juste censure et de sainte colère manquent moins que jamais tant à la cour qu'à la ville. Le vieux roi est mort, son fils lui a succédé, la princesse Paula, devenue reine, cache ses désordres sous le masque de la dévotion. Partout les mauvaises mœurs comme les statues s'affublent de cette hypocrite feuille de figuier qu'a frondée Henri Heine. D'autre part la fièvre de la spéculation est arrivée à son apogée : les concessions de terres et de chemins de fer sont le prétexte des plus honteux marchés, les gros banquiers, les grands seigneurs, les officiers supérieurs eux-mêmes, s'exposent sans scrupule à la vindicte des tribunaux; la simonie et la concussion s'étalent chaque jour de plus en plus effrontément, l'exemple vient d'en haut; tout est à vendre.

L'actrice-courtisane, Valéria, est amenée par un de ses nombreux protecteurs, le vieux Juif Rosenzweig, dans ce centre corrompu où elle s'épanouit comme dans son élément naturel; c'est bien en effet le fumier qui convient à cette fleur vénéneuse. L'enthousiasme

qu'elle inspire dès sa première apparition ressemble à du délire. Il pleut lorsqu'elle sort du théâtre, et un large trottoir humide la sépare de sa voiture; aussitôt l'acte de chevaleresque galanterie de sir Walter Raleigh se renouvelle, mais ce sont les manteaux de tout le Jockey-Club qui viennent tomber aux pieds de cette souveraine des cœurs pour lui servir de tapis; un ingénieux commerçant fait fortune en offrant un de ses vieux gants aux baisers du peuple; elle ruine d'abord Plant, son premier amant, qui s'était enrichi à la Bourse en faisant valoir les fonds des Bärnburg, elle inflige les plus sanglantes humiliations à ce misérable, retombé sous le joug, le chasse lorsqu'il n'a plus rien, et va jusqu'à atteler ensemble, dans un jour de folie, pour les conduire à coups de fouet, le vieux Rosenzweig, son gendre Oldershausen et deux brillans officiers.

Tout ceci la fait remarquer par le roi, dont elle devient la maîtresse; l'incorruptible Andor lui-même n'échappe pas à son diabolique empire. Il a osé critiquer dans un article sévère l'étoile du théâtre royal. Valéria compte, pour le faire taire, sur quelques billets de banque, qu'il lui renvoie sans daigner même exprimer son dégoût; mais le premier obstacle qu'elle ait rencontré éveille chez la courtisane un sentiment de curiosité. Elle veut combattre en personne, va droit à l'ennemi, l'enlace de séductions qui doivent l'enivrer, quelque cuirassé qu'il soit de stoïcisme, et obtient enfin ce qu'elle veut, le rôle principal d'une tragédie que vient d'achever Andor, *Messaline*. Ce rôle, elle le joue d'une façon sublime, parce qu'elle est Messaline même et parce qu'elle aime Andor, comme peut aimer une pareille créature. Il va sans dire que le sage Ulysse, après une héroïque défense, finit par grossir le nombre des pourceaux de Circé.

Cependant Andor ne perd pas toute vertu dans cet esclavage; on le voit bien lorsque pour la seconde fois une femme entreprend de l'acheter, et cette fois il ne s'agit pas d'une comédienne éhontée, ce n'est rien moins que la reine, représentée par son envoyé Plant, à qui l'agiotage a fourni de nouvelles ressources, et qui fonde une banque avec les pleins pouvoirs, secrets, bien entendu, de sa majesté, dont il a la confiance. On craint la plume intrépide du rédacteur de *la Réforme*; on veut lui imposer silence à tout prix. Plant ayant échoué ignominieusement dans sa démarche, c'est la générale Mardefeld, Hanna elle-même, devenue l'amie, la confidente, la conseillère intime de la reine, qui essaie de reprendre son influence d'autrefois sur l'homme qu'elle a trahi; elle lui offre des titres, des places, ce qu'il voudra. — Pourquoi ne vous offrez-vous pas vous-même? lui répond froidement Andor.

Hanna ira bien loin dans son rôle de déléguée de la reine. Elle entreprendra, *par ordre*, de détacher le roi du char de Va-

léria. Tandis que, dans un bal masqué, sa beauté presque nue et des avances dignes de son infâme rivale lui assurent un honteux triomphe, le châtiment fond sur elle, terrible, écrasant. Son unique enfant est mort sans qu'elle ait pu l'embrasser. L'ambitieuse favorite disparaît dans ce désastre, il ne reste plus qu'une mère folle de douleur. Andor la reverra pressant de ses lèvres et inondant de ses larmes un marbre glacé dans le cimetière où lui-même cherche en vain sur la tombe de sa mère quelque inspiration fortifiante. Il a rompu par un effort suprême les chaînes qui l'avaient retenu captif trop longtemps, mais en y laissant les lambeaux de son cœur. Si la jeunesse, la beauté, l'énergie de Hanna se sont éteintes dans le remords et le désespoir, Andor n'a reconquis sa liberté qu'au prix de son bonheur; il n'a plus ni foi ni espérance; du moins a-t-il gardé l'honneur, l'amour de la vérité, une chaude sympathie pour l'humanité tout entière. C'est quelque chose au pays du mensonge et du faux patriotisme, où la simple probité est devenue en ces derniers temps une vertu rare.

Telle est l'esquisse de ce long roman. Pour ne le juger qu'au point de vue de l'art, il a de nombreux défauts, — l'absence d'unité dans le plan, la surabondance d'événemens qui n'ont entre eux aucun lien, la continuelle transformation de vérités triviales en caricatures parfois grossières, enfin l'incorrection du style, où l'abus du néologisme est particulièrement choquant. Dans plusieurs de ses premiers ouvrages, *l'Amour platonique, la Vénus à la pelisse, la Messaline de Vienne*, M. Sacher-Masoch avait oublié déjà les lois du tact, de l'ordre et de la mesure. La qualité portée à un si haut degré par Mérimée, qualité qui consiste à revêtir les passions les plus violentes d'une forme contenue, ne lui a pas toujours été donnée; mais, à défaut de ce *savoir-dire* qui est le comble de l'art, il possédait sans contredit l'inspiration créatrice. Cette fois il ne l'a pas cherchée : les scènes incohérentes qui se rattachent à peine les unes aux autres, comme si l'auteur ne voulait nous présenter qu'une série de croquis crayonnés au hasard, n'ont pas de caractère vraiment original. L'action, diffuse et décousue, est entrecoupée encore par les tirades explicatives du comte de Riva, qui déclame comme le Tiberge de *Manon Lescaut* et le Desgenais de la *Confession d'un enfant du siècle*, avec la prolixité particulière à ce genre de discoureurs désintéressés. L'une de ses tirades ne remplit pas moins d'un chapitre entier qui porte le titre ironique : « tout bon Allemand est tenu de haïr les Français. » Cette haine, qu'on ne s'expliquerait que chez les vaincus, est en effet depuis la guerre le premier devoir et le fond des sentimens de nos vainqueurs. Après avoir pris à la France son or et ses milliards, ils rappellent volontiers les réquisitions et les cruautés de Davoust; par une tartuferie insigne, ils rendent res-

ponsables de leurs propres vices notre littérature, dont on ne parle chez eux que les yeux baissés, et notre théâtre, qu'ils ne connaissent guère que par les opérettes, de légères devenues ignobles, grâce à une lourde traduction et au jeu brutal de leurs acteurs. Du reste leurs opinions sont celles de moutons de Panurge, car, si l'Allemagne est le pays qui compte le plus de gens ayant appris à lire, il n'y en a pas où on lise moins. Tout cela est piquant, mais il eût mieux valu nous le montrer par des faits au lieu d'en faire un sujet de harangues. La muse de Sacher-Masoch ne manie pas très adroitement le fouet de Juvénal, et, disons-le à sa louange, elle est mal à l'aise dans la mauvaise compagnie où elle s'est un moment fourvoyée; elle nous rappelle cette belle fille du soleil, la Graziella de Lamartine, qui, ayant emprisonné ses grâces robustes dans les atours d'une poupée à la mode, est défigurée par cette parure d'emprunt. Qu'elle retourne dans le milieu où elle est née, pour lequel elle est faite, et où elle a puisé déjà de si admirables inspirations. M. Sacher-Masoch, quelque bruit qu'ait déjà fait son nom, n'est encore qu'au début d'une carrière qui lui réserve certainement de nouveaux et nombreux succès. Les défauts que nous avons pu lui reprocher sont des défauts de jeunesse : excès de fougue, disposition généreuse en somme à s'éprendre de réformes, de découvertes, d'idées nouvelles. Le calme et la maturité du jugement, une physionomie morale pour ainsi dire plus nette et mieux accusée, lui viendront avec les années sans que l'on puisse craindre de voir diminuer le trop-plein de vigueur de son style et de ses conceptions. Depuis son mariage avec la baronne Wanda de Dounajew, qui est elle-même un écrivain distingué, M. Sacher-Masoch s'est définitivement fixé en Styrie, et y a trouvé, nous dit-il, la réalisation d'un de ses rêves les plus charmans, *le Conte bleu du bonheur*. Les vertes montagnes, les forêts profondes de ce pays, lui rappellent ses Carpathes natales, et le chant de l'alouette dans le sillon lui plaît mieux que la musique de Wagner. Il aime toujours aller à la découverte en compagnie de son fusil et de son chien, comme le seigneur curieux et débonnaire de *la Justice des paysans*. Nous ne doutons pas que le résultat de ces courses errantes ne soit une suite prochaine aux deux premières parties du *Legs de Caïn;* elle sera digne du commencement, si l'auteur sait s'en tenir à l'observation pénétrante de la nature et de l'âme humaine, s'il se méfie du travail hâtif, et si, se dégageant de toute imitation, il met sa gloire, comme autrefois, à rester lui-même, je veux dire tel qu'il s'est révélé dans les récits qui ont fait sa réputation parmi nous.

TH. BENTZON.

LE

ROMAN PASTORAL EN ANGLETERRE

I. *Under the greenwood tree,* Asher's Collection, Paris 1873. — II. *A pair of blue eyes,* London 1874. — III. *Far from the madding crowd,* by Thomas Hardy, London 1875.

Les historiens de l'avenir n'auront pas à chercher bien loin le nom caractéristique qui convient à la période littéraire que l'Angleterre traverse depuis vingt ans : ils pourront l'appeler l'âge du roman. Peut-être même faudrait-il dire l'âge d'or des romanciers; mais tant de gens se sont mis de la partie que le métier semble de jour en jour devenir plus difficile et le succès plus malaisé. Autrefois en effet, quand on avait mis dans deux ou trois volumes un peu d'imagination, d'observation et de style, on s'était fait un nom et l'on pouvait se reposer. Aujourd'hui, lorsque bon an, mal an, on ne publie pas au moins ses deux romans, l'un au printemps et l'autre à l'automne, on risque fort de se laisser oublier. Il est vrai que le public, en devenant plus avide, s'est montré moins délicat. Les émotions littéraires qu'il demande ne sont pas toujours d'un goût très élevé, et le style dont il se contente n'a pas beaucoup de scrupules à l'endroit de la grammaire. Et pourtant tout n'est pas sans valeur dans ces romans innombrables que les éditeurs à la mode servent chaque mois dans les *Magazines* à leurs lecteurs de tout rang avant de les offrir en volume à des amateurs moins pressés. Il y a bien de la grâce dans les écrits de miss Thackeray, qui porte dignement un nom illustre et difficile à soutenir; il y a bien de la finesse dans ces récits où Mme Oliphant raconte les amours et les tribulations des jeunes ministres dissidens, et l'on trouverait même, malgré les titres longs d'une toise dont elle a la passion malheu-

reuse, du sentiment et de l'esprit dans les ouvrages de miss Broughton. On en pourrait citer beaucoup d'autres qu'on écoute avec plaisir et à qui on serait presque tenté de dire, comme la sultane des *Mille et une Nuits :* « Ma sœur, contez-nous donc encore un de ces contes que vous contez si bien, » n'était que la fécondité charitable de ces aimables auteurs rend superflue toute sollicitation de ce genre. Ce n'est donc pas le talent qui manque, à proprement parler : jamais il n'y en eut plus qu'à l'heure présente. Une légion de romanciers habiles, effroi de la critique, qui ne les peut passer sous silence, a depuis quelques années fait invasion dans le domaine de la fiction, et chaque jour en voit éclore de nouveaux qui ne le cèdent en rien à leurs devanciers. Ce qui est plus rare, c'est ce je ne sais quoi qui ressemble au génie et qui fait une œuvre d'art d'un livre d'amusement; c'est cette originalité de l'écrivain qui transforme les sujets les plus communs et leur donne d'abord un air de nouveauté; c'est enfin cette supériorité dans les caractères et dans la mise en scène qui vous fait deviner aussitôt qu'on n'a plus affaire à un auteur qui fait sa besogne, mais qu'on est en présence d'un homme qui a quelque chose à dire. Toutes les fois que George Eliot a pris la parole, on a éprouvé un sentiment semblable. Elle vient de trouver non pas un rival, mais un émule, dans la personne de M. Thomas Hardy.

I.

Les débuts de M. Thomas Hardy ne remontent pas très haut et n'ont pas été fort éclatans. On s'est peu occupé de *Desperate Remedies*, premier roman de l'auteur, semble-t-il, et il faut avouer qu'on n'avait pas tort. En effet, M. Hardy a commencé par sacrifier aux faux dieux en se traînant sur les pas de miss Braddon et de M. Wilkie Collins; or le genre *sensationnel*, comme on l'appelle au-delà du détroit, a vu ses beaux jours; il a l'air de s'user, et ce n'est plus chose facile que de s'y faire une réputation. On est en train de se lasser de ces secrets pleins d'horreur dont on n'a le mot qu'à la dernière page, et de ces personnages patibulaires qui font mouvoir avec tant de précision un monde de marionnettes. Au reste, l'auteur de *Desperate Remedies* prouva qu'il pouvait, tout comme un autre, dans le premier volume ensevelir une femme sous les décombres d'une auberge incendiée, faire passer ses ossemens calcinés sous les yeux du jury, et, pareille au phénix, la ressusciter au dernier volume pour le malheur d'un mari volage et pour la confusion du mauvais génie de cette vraisemblable histoire. Cependant, soit que le succès n'eût pas répondu à son attente, soit qu'il se sentît naturellement attiré vers un genre plus sérieux, il s'est

arrêté court dans cette voie, ce dont on ne saurait trop le féliciter, et, pour mieux marquer sa conversion, il s'est essayé à la peinture des mœurs champêtres, laissant de côté tout l'attirail des passions ténébreuses et des événemens improbables. Rien de plus simple, rien de plus frais que le volume intitulé *Under the greenwood tree* (*Sous la verte feuillée*), en mémoire sans doute des jolis couplets que chante dans *Comme il vous plaira* l'Amiens de Shakspeare. L'auteur annonçait un petit tableau dans le genre de l'école hollandaise, et il a tenu sa promesse. Il a d'un fil léger relié entre elles quelques scènes de la vie rurale dans la partie de l'Angleterre où le cidre est en honneur, et dans un cadre restreint il a su faire apparaître toute la petite société qui s'agite autour d'un clocher de village.

Le sujet par un côté rappelle un peu le *Lutrin* de Boileau, car il s'agit d'un chœur traditionnel que le vicaire, nouveau-venu, prétend remplacer par un harmonium au grand désespoir des choristes de la paroisse, qui tiennent à garder dans le culte divin le rôle considérable qu'ils ont rempli pendant tant d'années. Il y a là sur l'importance des instrumens de musique, au point de vue purement religieux, de graves discussions prolongées avec cette ténacité dont le paysan a seul le secret. L'un déclare qu'il n'y a rien de pis que le serpent, l'autre jure que jamais les clarinettes ne furent faites pour le service de la Providence; celui-ci ne voit pas bien en quoi le violon est plus céleste que la clarinette, celui-là tient mordicus pour les cordes; mais tous s'entendent sur un point, c'est qu'une église où s'introduit un orgue est une église perdue. Aussi convient-on d'aller trouver le vicaire pour lui demander au moins un sursis. Puisqu'il faut mourir et céder la place aux inventions modernes, que cela se fasse virilement, par un beau jour de Noël, et avec un bout de fioritures à la fin, et non par un de ces dimanches insignifians qui n'ont pas même de titre en propre sur le calendrier. La requête est d'autant plus facile à accorder qu'au fond le vicaire tient moins à l'orgue qu'à l'organiste, miss Fancy Day, dont la grâce et le joli visage ont jeté le trouble dans plus d'un cœur. Miss Fancy est la fille du garde-chasse de la forêt voisine et l'institutrice du village. Elle se flatte de faire passer par le trou d'une aiguille tous les vicaires du monde, pourvu qu'ils n'aient pas quarante ans, et, en ce qui concerne le révérend Maybold, ce n'est pas une vanterie, car elle commence par l'employer à planter des clous dans sa chambre pour y pendre les cages de ses serins, et finit par refuser, un peu à regret, la main du trop sensible ecclésiastique. Ce n'est là d'ailleurs que le prétexte de l'idylle, dont la valeur est surtout dans les figures rustiques que l'auteur y a jetées pêle-mêle, et qu'il a marquées au passage d'un trait vigoureux. En les

voyant, on se rappelle involontairement les fermiers de George Eliot, si vivans et si originaux. Les principaux personnages de *Under the greenwood tree* sont de la même race. Ils aiment aussi à exprimer leurs pensées sous la forme de maximes burlesques, à philosopher entre une bouffée de tabac et une gorgée de cidre frais, et à tirer du fait le plus trivial des conséquences extraordinaires. Un chef-d'œuvre en ce genre, c'est la conversation des membres du chœur de Mellstock quand ils s'apprêtent, la veille de Noël, à donner l'aubade aux habitans notables de la paroisse. On entend là, à propos de la bottine de miss Fancy, que le cordonnier musicien a tirée de sa poche pour en faire admirer les proportions élégantes, une kyrielle de réflexions et de théories les plus saugrenues, mais aussi les plus divertissantes du monde, sans compter l'ingénieuse et nouvelle façon de faire connaître l'héroïne au lecteur par cette partie de son costume. Le digne savetier prétend que, pour apprécier le cœur d'un homme, il n'a qu'à voir son pied : assertion étonnante, et qui a besoin, pour trouver quelque crédit, d'être soutenue par une histoire à l'appui. La soirée de Noël que le voiturier du village offre à ses amis est aussi d'un très heureux effet. Dansera-t-on ou ne dansera-t-on pas? L'ancêtre, le vieux William, attaché aux traditions, ne veut pas qu'il soit question de bal avant que minuit ait sonné. Quand les douze coups auront tinté à l'horloge au cadran vert, on rattrapera le temps perdu, et l'hôte, tout mûr que soit son âge, fera lui-même la proposition de mettre habit bas en considération de la chaleur : idée bien vulgaire et bien basse, comme le fait remarquer Mme Dewy, qui n'a jamais pu former son mari aux belles manières. Miss Fancy y réussira peut-être mieux quand elle entrera dans la famille; mais elle aura bien des leçons à donner à son beau-père. Il faudra en particulier qu'elle lui enseigne que l'habitude de passer la main sur sa bouche après avoir bu se perd de plus en plus, malgré son antiquité, dans les rangs de l'aristocratie.

Ainsi court le récit de M. Hardy, déroulant maintes scènes de la vie à la campagne, joyeuses nuits d'hiver, rendez-vous charmans dans la saison des noix, brouilles et querelles aux jours de pluie, et, pour conclusion, le nœud qu'on ne défait pas, le mariage.

Peut-être pourrait-on reprocher à M. Hardy de prêter à ses personnages trop d'humour, trop de vivacité dans les reparties, des réflexions trop fines sous une forme trop imprévue. Peut-être une pareille tournure d'esprit est-elle aussi rare chez les paysans anglais que chez les autres; mais il y a si peu de recherche dans ces saillies, elles semblent jaillir si naturellement, qu'elles ont pour elles tous les dehors de la vraisemblance, d'autant plus qu'elles n'excluent pas certaines niaiseries qui viennent fort à propos rappeler

qu'après tout c'est un monde très réel que peint le romancier, un monde où l'ignorance, la sottise et la vanité ne sont pas plus inconnues que dans celui où nous vivons. Au reste, l'auteur n'avait voulu faire qu'une esquisse sans prétentions, et, telle qu'elle est, on ne peut s'empêcher de la trouver aussi bien venue que pittoresque.

Il ne faudrait pas juger d'après le titre insignifiant et malencontreux qu'il a plu à M. Hardy de leur infliger les trois volumes publiés deux ans après *Under the greenwood tree.* Il y a dans *A pair of blue eyes* (*une Paire d'yeux bleus*) une forte étude de caractère féminin, une analyse subtile de sentimens délicats et la sympathie d'un poète pour les âmes où la passion fait vibrer ses plus doux comme ses plus tristes accens. Elfride Swancourt, qui compose les sermons de son père, lequel ne s'en trouve pas plus mal, n'est pas une coquette vulgaire; c'est plutôt une coquette inconsciente. Avec un caractère ardent et une extrême pureté d'intentions, elle commet des imprudences qu'elle s'exagère, prend pour de l'amour le plaisir d'être aimée, et quand le vrai maître de son cœur se présente à elle, maître peu généreux sans doute, elle fléchit sous le poids de son erreur. Knight, l'homme de lettres qu'elle adore, ne trouve pas dans son amour égoïste la force de pardonner l'illusion innocente d'un moment, une caresse reçue et non donnée; il s'en va blessé, mais inflexible. Le dévoûment passionné dont il a dédaigné l'offrande cherchera sans y réussir à se reprendre ailleurs, et, si la jeune fille devient la femme d'un autre, ce ne sera pas pour longtemps. A ce drame intime et vraiment puissant M. Hardy a mêlé de belles descriptions et des incidens pleins de nouveauté. Il a voulu montrer qu'au besoin l'imagination ne lui fait pas plus défaut que l'observation, et la preuve est complète. Il n'est pas de romancier, et des plus grands, qui ne pût envier la scène où Knight, retenu par quelques touffes de plantes sauvages au-dessus d'un gouffre, attend la mort ou le retour d'Elfride, qui est allée quérir du secours et qui lui rapporte une corde faite de ses propres vêtemens, c'est-à-dire le salut.

Cette scène est conduite d'une façon supérieure, et ce qui en augmente encore l'effet, c'est qu'en face de Knight, envahi peu à peu par le vertige et le désespoir, le romancier fait voir, incrusté dans le roc, un de ces crustacés fossiles nommés trilobites, qui de ses yeux éteints depuis des milliers d'années semble regarder fixement l'infortuné qui se sent mourir à son tour, et dont la pensée, d'un bond immense, comme il arrive, dit-on, aux momens suprêmes, se plonge dans ce monde primitif, avec lequel elle va se confondre. M. Hardy a trouvé là quelques-unes de ces pages qu'on lit en retenant son haleine et qu'on n'oublie plus. Dans un genre

tout opposé, il a repris cette même veine de gaîté paysanne où il excelle, et il en a très agréablement tempéré le pathétique de ce remarquable roman.

Far from the madding crowd (*Loin de la foule insensée*) est le dernier ouvrage de M. Hardy. Il a paru au commencement de cette année, et le succès, si grand qu'il ait été, est peut-être resté inférieur au mérite. Peut-être même la plus grande beauté du nouveau roman a-t-elle échappé à bien des lecteurs, qui n'y ont vu qu'une histoire amusante et des situations dramatiques telles qu'on en peut trouver ailleurs. M. Hardy en effet a voulu faire quelque chose de plus : il a voulu rajeunir le genre antique et souvent ennuyeux de la pastorale, et il y a mis une telle vérité d'observation, une passion si profonde, une poésie si fraîche, un style si puissant, tant d'idéal et de réalité à la fois, que cette transformation peut presque passer pour une création originale.

II.

« Quand le fermier Oak souriait, les coins de sa bouche se dilataient jusqu'à une distance insignifiante de ses oreilles, ses yeux se réduisaient à de simples fentes, et tout autour apparaissaient des rides divergentes qui s'étendaient sur son visage comme font les rayons dans une esquisse rudimentaire du soleil levant.

« Son nom de baptême était Gabriel. C'était, les jours ouvriers, un jeune homme au jugement sain, aux mouvemens aisés, aux vêtemens convenables, et jouissant généralement d'une bonne réputation. Les dimanches, c'était un homme aux idées troubles, assez porté à tout remettre au lendemain, qu'empêtraient ses beaux habits et son parapluie à six *shillings* six *pence*, en résumé un homme qui se sentait moralement sur ce vaste terrain de tiède neutralité qui se trouve entre la portion religieuse de la paroisse et celle qui s'enivre. En d'autres termes, il allait à l'église, mais bâillait en secret alors que la congrégation en était au symbole de Nicée, et rêvait à ce qu'il y aurait pour le dîner, tout en croyant écouter le sermon. M. Oak portait sur lui, en manière de montre, ce qu'on aurait pu appeler une petite horloge en argent; pour mieux dire, c'était une montre quant à la forme et à l'intention, et quant à la dimension une horloge. Cet instrument, ayant un certain nombre d'années de plus que le grand-père de Oak, offrait ceci de particulier, qu'il allait trop vite, ou qu'il n'allait pas du tout. Il arrivait aussi que la petite aiguille glissait parfois autour du pivot de telle façon que, bien que les minutes fussent indiquées avec la plus grande précision, personne cependant ne pouvait dire à quelle heure elles appartenaient. Au premier de ces défauts Oak remédiait par quel-

ques coups violens, suivis de secousses, ce qui faisait aussitôt marcher la montre; quant aux deux autres, il n'en évitait les fâcheuses conséquences que par des comparaisons constantes avec le soleil et les étoiles, et aussi en collant sa face contre la vitre des fenêtres du voisinage jusqu'à ce qu'il pût distinguer l'heure que marquait à l'intérieur le cadran vert. Il faut ajouter que, le gousset de Oak étant d'accès difficile et pénible, vu la situation assez élevée qu'il occupait dans la ceinture du pantalon, il fallait de toute nécessité, pour en extraire la montre, jeter le corps de côté et, par suite de l'effort requis, comprimer la bouche et la figure en une multitude de plis : la montre, tirée par sa chaîne, arrivait alors comme le seau du puits.

« Oak venait d'atteindre cette époque de la vie où, quand on parle d'une personne, le mot « jeune » cesse d'être le préfixe du mot « homme. » Il était à la période la plus brillante de l'existence masculine, car son intelligence était nettement distincte de ses émotions : il avait passé le temps où, sous l'influence de la jeunesse, elles se confondent et prennent le caractère d'impulsion, et il n'était pas encore arrivé cependant au moment où elles se réunissent de nouveau pour prendre, sous l'influence d'une femme et d'une famille, le caractère de préjugés. En un mot, il avait vingt-huit ans, et il était garçon. »

Voilà le héros de M. Hardy. Il n'est pas beau, surtout quand il sourit, et ce n'est pas dans ses habits du dimanche qu'il faut le contempler; mais, lorsque sur la cime d'une meule de froment embrasée il risque sa vie pour sauver une récolte qui n'est pas la sienne, ou lorsqu'il réchauffe dans sa hutte les agneaux qui viennent de naître, il y a dans tous ses mouvemens une énergie tranquille et une précision qui ont bien aussi leur grâce, s'il est vrai que la convenance entre les choses et l'usage qu'on en fait soit à la base de toute beauté. Quant à son âme, elle est de la bonne trempe, et la jolie fermière Bathsheba Everdene regrettera un jour de ne pas s'en être plus tôt aperçue. C'est en effet, on le devine, une histoire d'amour que l'auteur de *Far from the madding crowd* a contée, — une bien vieille histoire, celle de la Belle et la Bête; mais il l'a fait avec tant de distinction, avec tant de confiance dans l'éternelle nouveauté du sujet, qu'il semble que nul ne l'ait dite avant lui de la même façon. A tout le moins n'a-t-il pas pris son public en traître, car dès les premières pages on sait que le fermier ou plutôt le berger Oak est passionnément épris de sa voisine, la nièce du fermier Everdene, et que celle-ci n'est pour le moment passionnément éprise que d'elle-même. La connaissance s'est faite sur la grand'route et s'est continuée aux champs. Un jour qu'il suivait le chemin de Norcombe à Casterbridge, Oak a entrevu, tout au haut

d'un chariot chargé de meubles, d'ustensiles de ménage et de plantes d'agrément, une jeune fille qui se regardait sans dépit dans un petit miroir. Il a souri de la façon que l'on sait, et plus loin, comme il manquait deux sous à la voyageuse pour payer son passage à la barrière, il les a généreusement donnés sans obtenir un mot de reconnaissance. Quelques jours après, un matin de printemps, caché par une haie, il a vu passer sur un cheval la même figure, et dans une position plus originale encore. Pour éviter le coup de fouet des branches, l'écuyère, se croyant seule, s'était, d'un mouvement gracieux et hardi, renversé sur le dos de sa monture, et, les yeux au ciel, galopait silencieusement sous les bois. La vision disparue, Oak, surpris, a ramassé un chapeau tombé dans la course, et l'a rendu le lendemain, sans celer qu'il l'avait vu choir, ce qui était une maladresse, car la jeune fille, honteuse après coup, s'est éclipsée. Il la retrouve pourtant, et cette fois-ci c'est lui qui est l'obligé. Ce soir-là, il avait fait froid, et plus d'un petit oiseau s'était allé coucher sans souper. Gabriel Oak avait fait du feu dans sa hutte, mais il avait oublié de laisser ouvert le panneau de la bergerie. Quand il se réveilla, sa tête était posée sur les genoux de l'étrangère, et il sentait sur son visage et sur son cou une humidité désagréable.

« — Qu'est-il arrivé, dit-il vaguement?

« — Rien maintenant, répondit-elle, puisque vous n'êtes pas mort. C'est merveille que vous n'ayez pas été suffoqué dans votre bergerie.

« — Ah ! la bergerie, murmura Gabriel. Elle m'a coûté 10 livres; mais je la vendrai, et je me tiendrai sous une claie de chaume, comme on faisait dans le bon vieux temps, en m'entortillant pour dormir dans une botte de paille. L'autre nuit, elle a failli me jouer le même tour. — Et pour accentuer son langage, Gabriel laissa tomber son poing sur la terre gelée.

« — Ce n'était pas tout à fait la faute de la bergerie, dit la jeune fille. M'est avis que vous auriez dû faire attention et ne pas laisser sottement les panneaux fermés.

« — Oui, c'est là ce que j'aurais dû faire, je suppose, dit Oak d'un air distrait. — Se trouver près d'elle avec sa tête sur sa robe, c'était là une sensation qu'il essayait de saisir et d'apprécier avant qu'elle se fût évanouie. Il aurait voulu lui faire connaître l'impression qu'il éprouvait, mais il aurait plutôt songé à emporter un parfum dans un filet qu'à tenter de faire passer par les mailles grossières du langage un sentiment si impalpable. Aussi garda-t-il le silence.

« Elle l'aida à se lever, et alors Oak se mit à s'essuyer le visage et à se secouer comme un vrai Samson. — Comment vous remer-

cier? dit-il enfin avec gratitude, tandis que ses joues reprenaient un peu de la rouille rougeâtre qui leur était naturelle.

« — Oh! cela n'en vaut pas la peine, dit la fille en souriant, et son sourire attendait d'avance ce que Gabriel allait dire, quoi que ce pût être.

« — Comment avez-vous fait pour me trouver?

« — J'ai entendu votre chien aboyer en grattant à la porte de la bergerie au moment où je venais traire Daisy. Il m'a vue, a sauté sur moi et s'est emparé de ma robe. J'ai traversé le chemin et j'ai commencé par regarder tout autour de la hutte pour voir si les panneaux étaient fermés. Mon oncle, qui en avait une toute semblable, recommandait toujours à son berger de ne s'endormir qu'après les avoir ouverts. Alors je suis entrée; on aurait dit que vous étiez mort. Comme il n'y avait point d'eau, j'ai jeté mon lait sur vous sans penser qu'étant chaud il ne servirait à rien.

« — Je voudrais bien savoir si je serais mort, dit Gabriel à voix basse.

« — Oh! non, répliqua la jeune fille. — Elle semblait préférer une probabilité moins tragique. Avoir arraché un homme à la mort entraînait par cela même un genre d'entretien en harmonie avec la dignité d'un acte pareil, et c'est ce qu'elle voulait éviter.

« — Je crois que vous m'avez sauvé la vie, miss..., je ne sais pas votre nom; je ne connais que celui de votre tante.

« — J'aime autant ne pas vous le dire; non vraiment, d'autant plus que nous n'aurons sans doute jamais beaucoup affaire ensemble.

« — Cependant j'aimerais le savoir.

« — Vous n'avez qu'à vous en informer auprès de ma tante, elle vous le dira bien.

« — Mon nom est Gabriel Oak.

« — Et ce n'est pas le mien. Il faut que le vôtre vous plaise beaucoup, Gabriel Oak, pour le dire d'une façon si décidée.

« — Voyez-vous, c'est le seul que j'aurai jamais, et j'en dois tirer le meilleur parti.

« — Le mien, à ce qu'il me semble, est drôle et désagréable.

« — Je crois qu'il ne vous serait pas difficile d'en trouver bientôt un autre.

« — Miséricorde! que d'idées sur les gens vous avez dans la tête, Gabriel Oak!

« — Eh bien! miss, excusez mes paroles; je pensais qu'elles vous feraient plaisir. Je sais bien que je ne peux pas vous tenir tête pour exprimer ce que je sens; mais je vous remercie. Allons, donnez-moi votre main.

« Elle hésitait, assez déconcertée devant cette conclusion sérieuse

et à la vieille mode. — Fort bien, dit-elle, et elle lui tendit la main, serrant les lèvres avec une froideur pleine de réserve. Oak ne garda cette main qu'un instant, car, dans la crainte de paraître trop démonstratif, il toucha les doigts de la jeune fille avec la légèreté de l'indifférence.

« — Je suis fâché, dit-il aussitôt après avec une sorte de regret.

« — Et de quoi?

« — D'avoir lâché votre main si vite.

« — Vous pouvez l'avoir encore, si cela vous plaît : la voici. — Et elle la lui rendit. Cette fois Oak la tint longtemps, beaucoup plus longtemps, à dire vrai.

« — Comme elle est douce! et encore quand c'est l'hiver; ni rude, ni rien du tout...

« — Là, en voilà assez, fit-elle sans la retirer pourtant; mais peut-être pensez-vous que vous aimeriez à la baiser? Vous le pouvez, si vous en avez envie.

« — Je n'y pensais pas du tout, dit Gabriel simplement; mais je vais...

« — Non, vous ne le ferez pas, — et elle retira la main.

« Gabriel se sentit coupable d'un nouveau manque de tact.

« — Et maintenant tâchez de découvrir mon nom, dit-elle pour l'agacer. — Et elle s'en alla. »

Nous sommes en pleine idylle; mais cette idylle est moderne. Miss Bathsheba n'est en effet ni une Galatée ni même une de ces filles des champs très vivantes et très vulgaires que Fielding, au dernier siècle, a dépeintes dans *Joseph Andrews* et ailleurs; elle appartient plutôt à la classe des jeunes femmes de la nouvelle Angleterre, telles du moins que le roman contemporain se plaît à les décrire. Les mœurs ont-elles donc tellement changé depuis cinquante ans, ou est-ce l'imagination qui prend chez quelques écrivains la place de l'observation? Ce qui est certain, c'est que les Edgeworth, les Burney et les Austen, si quelque baguette enchantée leur rendait la vie, ne reconnaîtraient plus leur sexe dans maint auteur à la mode. Que diraient-elles devant ces jeunes personnes aux cheveux rouges et aux manières hardies qui ne jouent pas de la harpe, qui savent au besoin allumer la pipe de leur fiancé, et qui n'entendent plus rien au langage des fleurs? La surprise glacerait sur leurs traits le sourire et elles s'enfuiraient épouvantées. Elles auraient tort; après tout, ces nouvelles héroïnes valent souvent mieux que leur apparence, et elles sont aussi capables que les anciennes de dévoûment et de réflexion.

M. Hardy a eu l'idée ingénieuse de transporter dans la vie champêtre un de ces caractères de jeune fille indépendante, rendant ainsi la pastorale vraisemblable, ce qui n'est pas une qualité com-

mune en de semblables sujets, et, ce qui est encore plus rare, intéressante. Il a fort bien vu que l'écueil du genre, c'est l'ennui. On a beau dire que les passions sont les mêmes à la campagne qu'à la ville, encore faut-il tenir compte de l'expression qu'elles revêtent, et c'est justement cet élément d'intérêt qui fait défaut quand on fait parler le paysan, c'est-à-dire le moins expansif des êtres dans les choses qui relèvent du sentiment, et le moins varié dans la forme qu'il donne à sa pensée. Aussi l'auteur a-t-il mis ses principaux personnages un peu au-dessus du niveau commun. Bathsheba n'est pas seulement la nièce d'un de ces fermiers comme on n'en voit qu'en Angleterre, qui conduisent la charrue le matin et qui le soir, les pieds sur un bon tapis, lisent une revue ou un journal; elle est encore une manière d'institutrice manquée, et si elle trait les vaches, c'est qu'on l'a trouvée, non sans raison, un peu sauvage pour élever les enfans. Quant à Gabriel, il a lu et relu toute sa bibliothèque : *le Chirurgien vétérinaire, le Paradis perdu, le Voyage du pèlerin*, un traité d'arithmétique et *Robinson Crusoé*. De plus il joue de la flûte, et rien de ce qui concerne les brebis et les champs ne lui est étranger. Oak et Bathsheba peuvent donc s'aimer tant qu'ils voudront : nous sommes sûrs que, s'ils ont quelque chose à dire, ils sauront bien le dire, l'un avec sa gaucherie piquante et l'autre avec une coquetterie naïve dont l'ignorance et le désir de plaire font tout le charme. Nulle part ce contraste n'est mieux marqué que dans la jolie scène où M. Hardy nous a montré le berger venant frapper, peu de temps après avoir été sauvé par elle, à la porte de sa bienfaitrice. Huit jours ont suffi pour mettre dans son cœur honnête une passion qui ne s'éteindra pas, et il s'est assuré que, si la jeune fille ne devient pas sa femme, il ne sera plus bon à rien sur la terre. En conséquence, sous le poétique prétexte d'offrir à Bathsheba un petit agneau qui a perdu sa mère, il arrive, et tout d'abord découvre sans ambages l'objet de sa visite à la tante de celle qu'il aime. Une chose surtout l'inquiète, c'est de savoir si Bathsheba n'aurait point par hasard quelque amoureux déjà. La tante, pour faire, en bonne parente, valoir sa nièce, répond qu'elle n'en sait rien, mais que, faite comme elle est, elle doit bien en avoir au moins une douzaine.

« — C'est tant pis, dit le fermier Oak contemplant avec tristesse une des crevasses du plancher. Je ne suis qu'un homme ordinaire, et je n'avais qu'une chance, celle d'arriver le premier; aussi vais-je m'en retourner chez moi, madame.

« Quand Gabriel eut fait environ cent pas le long de la dune, il entendit pousser derrière lui un hé! hé! dans une note suraiguë. Il regarda et vit une fille qui courait après lui en agitant un mouchoir blanc. C'était Bathsheba Everdene. Le teint foncé de Gabriel

se colora. Quant à elle, elle était déjà toute rouge, non d'émotion, comme il parut bientôt, mais d'avoir couru.

« — Fermier Oak, je,... dit-elle en s'arrêtant pour reprendre haleine, et portant la main à son côté.

« — J'étais justement allé vous voir, dit Gabriel...

« — Oui,... je le sais, dit-elle, haletante comme un rouge-gorge, le visage en feu et humide de l'effort qu'elle venait de faire, toute semblable aux pétales d'une pivoine avant que le soleil en ait séché la rosée. Je ne savais pas que vous fussiez venu pour me demander en mariage; autrement je serais revenue tout de suite du jardin où j'étais. J'ai couru après vous pour vous dire... que ma tante s'est trompée en vous renvoyant et en vous empêchant de me faire la cour.

« Gabriel s'épanouit. — Je suis fâché de vous avoir fait courir si vite, ma chère, dit-il avec un sentiment de gratitude pour les faveurs à venir. Attendez un peu que vous ayez retrouvé votre haleine.

« — Elle s'est tout à fait trompée, ma tante, en vous disant que j'avais déjà un amoureux, poursuivit Bathsheba. Je n'ai pas de bon ami du tout, et je n'en ai jamais eu, et j'ai pensé que par le temps qu'il fait pour les femmes, c'était dommage de vous renvoyer avec l'idée que j'en avais plusieurs.

« — Vraiment et sans mentir je suis heureux d'apprendre cela, dit le fermier Oak, souriant d'un de ces larges sourires qui lui étaient familiers et rougissant de plaisir. — Il tendit la main pour prendre celle que la jeune fille avait gracieusement posée sur son cœur afin d'en contenir les violens battemens. Dès qu'il voulut la saisir, elle la mit derrière elle, de sorte qu'elle lui échappa des doigts comme une anguille.

« — J'ai une bonne petite ferme, dit Gabriel avec moitié moins d'assurance qu'il n'en avait mis à lui prendre la main.

« — Oui, je sais.

« — On m'a avancé de l'argent pour commencer, mais tout de même ce sera bientôt payé, et, quoique je ne sois qu'un homme ordinaire, j'ai fait un peu de chemin depuis que j'étais jeune garçon. — Ce mot « un peu, » il le prononça de façon à montrer à la jeune fille que c'était une forme de complaisance pour « beaucoup. » Il ajouta : — Marié, je suis sûr de pouvoir travailler deux fois aussi dur que je le fais maintenant.

« Là-dessus il s'avança et tendit le bras de nouveau. A l'endroit où Bathsheba l'avait rattrapé, il y avait un buisson de houx couvert en ce moment de baies rouges. Bathsheba, voyant dans ce pas en avant une attitude menaçante, et que sa personne pourrait bien être entourée, sinon étreinte, mit le buisson entre elle et lui.

« — Quoi donc, fermier Oak? dit-elle, regardant par-dessus avec de grands yeux, je n'ai jamais dit que j'allais vous épouser.

« — Eh bien! voilà une histoire! fit Oak avec consternation. Courir ainsi après le monde, et puis me dire que vous ne voulez pas de moi!

« — Voici seulement ce que je voulais vous d ire, reprit-elle vivement, et commençant à sentir l'absurdité de la position où elle s'était placée, c'est que personne ne m'a eue pour bonne amie, au lieu d'une douzaine, comme disait ma tante. Je hais de passer ainsi pour être la propriété des gens,... quoiqu'il ne soit pas impossible que cela ait lieu un jour. Vraiment, si j'avais voulu de vous, je n'aurais pas couru après vous de cette façon, c'eût été la chose la plus effrontée du monde; mais il n'y avait pas de mal à me hâter de corriger les faux renseignemens qu'on vous avait donnés.

« — Oh! non, pas le moindre mal. — Cependant, comme il y a des jugemens où l'on montre machinalement trop de générosité instinctive, Oak, appréciant mieux l'ensemble des circonstances, ajouta ces mots : — Tout de même, je ne suis pas bien sûr qu'il n'y eût pas de mal à cela.

« — En vérité, je n'ai pas eu le temps, avant de partir, de me demander si je voulais ou non me marier, car vous étiez déjà derrière la colline.

« — Allons, dit Gabriel tout soulagé de nouveau, réfléchissez-y une minute ou deux. J'attendrai, miss Everdene. Voulez-vous m'épouser? Dites oui, Bathsheba. Je vous aime bien au-delà de l'ordinaire.

« — Je vais essayer d'y penser, dit-elle, si toutefois je peux penser en plein air, car mon esprit s'éparpille tellement...

« — Au moins pouvez-vous faire une conjecture?

« — Alors donnez-moi du temps. — Et d'un air pensif elle regarda dans le lointain, du côté où Gabriel n'était pas.

« — Je puis vous rendre heureuse, dit celui-ci s'adressant pardessus le buisson à la nuque de la jeune fille. Vous aurez un piano dans un an ou deux, les femmes des fermiers se mettent maintenant à en avoir, et je m'exercerai bien sur la flûte pour vous accompagner le soir...

« — Oui, j'aimerais assez cela.

« — Et une de ces petites voitures de dix livres pour aller au marché, et de belles fleurs, et des oiseaux, e veux dire des coqs et des poules, parce que c'est utile, continua Gabriel sentant balancer entre la prose et la poésie.

« — Cela me plairait beaucoup.

« — Et une serre pour les concombres comme en ont une les messieurs et les dames...

« — Oui.

« — Et, la noce terminée, nous la ferions publier dans le journal à la liste des mariages...

« — J'aimerais passionnément cela.

« — Et les enfans à la liste des naissances,... tous des garçons. Et à la maison, au coin du feu, toutes les fois que vous lèverez les yeux, je serai là, et toutes les fois que je lèverai les yeux, vous serez là.

« — Attendez, attendez, et ne soyez pas inconvenant. — Sa physionomie perdit de son animation, et elle resta silencieuse un instant. Lui, il contemplait les baies rouges qui étaient entre eux, et quand il avait fini recommençait, si bien que dans tout le reste de sa vie le houx demeura pour lui l'emblème d'une proposition de mariage. — Non, dit-elle en se retournant, cela ne sert de rien. Je n'ai pas envie de vous épouser.

« — Essayez.

« — J'ai essayé ferme tout le temps que j'ai pensé, car en un sens ce serait très joli, un mariage : on parlerait de moi, on penserait que j'ai fait ma petite conquête, et je me sentirais triomphante, et ainsi de suite; mais un mari...

« — Eh bien?

« — Eh bien! il serait toujours là comme vous dites; toutes les fois que je lèverais les yeux, il y serait.

« — Naturellement il y..., c'est-à-dire j'y serais.

« — Eh bien! ce que je veux dire, c'est qu'il ne me déplairait pas d'être la fiancée dans une cérémonie de mariage, si je pouvais l'être sans avoir un mari; mais, puisqu'une femme ne peut pas par elle-même se faire voir de la sorte, je ne me marierai pas,... du moins maintenant.

« — Voilà une bien sotte histoire!

« Devant cette critique élégante de ses sentimens, Bathsheba crut devoir ajouter quelque chose à sa dignité par un léger mouvement en arrière.

« — Sur mon cœur et mon âme, je ne sais pas ce qu'une fille pourrait dire de plus sot; mais, ma très chère, ajouta Oak d'un ton conciliant, ne soyez pas comme cela. — Il poussa un profond, un honnête soupir. — Pourquoi ne voulez-vous pas de moi? reprit-il, et il se glissait autour du houx pour arriver à ses côtés.

« — Je ne peux pas, dit-elle en faisant retraite.

« — Mais pourquoi? — Et, comme il désespérait de jamais l'atteindre, il finit par se tenir immobile et lui faire face par-dessus le buisson.

« — Parce que je ne vous aime pas.

« — Oui, mais...

« Ici elle réprima un bâillement rendu inoffensif par sa petitesse. — Je ne vous aime pas, dit-elle.

« — Mais je vous aime, moi, et pour ma part je me contente d'être accepté.

« — Oh ! monsieur Oak, voilà qui est très joli. Vous finiriez par me mépriser.

« — Jamais, répondit M. Oak, et avec tant d'ardeur que la force seule de ces mots semblait le pousser tout droit à travers le buisson dans les bras de la jeune fille. Il est une chose que je ferai sûrement dans cette vie, c'est de vous aimer, de soupirer après vous, et de ne cesser de vous désirer jusqu'à ce que je meure. — Sa voix avait maintenant un accent vraiment pathétique, et ses grandes mains brunes tremblaient. »

Pourquoi Bathsheba se laisserait-elle fléchir? Quand on n'a en ce monde que son cœur et sa beauté, c'est bien le moins qu'on en dispose comme on l'entend. Oak s'éloigne donc sans rien obtenir et bien résolu à ne plus rien demander, mais avec la mine d'un homme qui va désormais consacrer ses jours et ses nuits à la lecture de l'Ecclésiaste.

Un jour de marché, les fermiers qui se réunissent sous la halle séculaire de Casterbridge pour y échanger leurs produits et les nouvelles du jour remarquèrent avec surprise une jeune femme élégamment habillée qui se glissait dans la foule, et faisait voir aux acheteurs les échantillons de ses grains que, suivant l'universel usage, elle agitait dans le creux de deux petites mains blanches. C'était Bathsheba, qui, devenue fermière à son tour par la mort de son oncle, avait résolu de diriger sa ferme elle-même. Peut-être se serait-elle mal trouvée de cette entreprise audacieuse, si une tête plus ferme que la sienne n'eût, sans qu'elle s'en doutât, fait bonne garde autour d'elle. Pour Gabriel Oak, aussi peu de temps avait suffi pour changer toutes choses : un jeune chien trop zélé avait une nuit chassé dans le trou béant d'une carrière le troupeau du berger et ruiné son maître. La providence des romanciers avait fait le reste, et l'amoureux, repoussé, mais non guéri, s'était trouvé un beau matin, comme autrefois Jacob chez Laban, chargé du soin des brebis de celle dont le service et le nom lui étaient également doux. Gabriel s'est-il dit qu'il servira sans espoir, ou a-t-il dans la simplicité de son âme héroïque fait le plus savant des calculs? Peu importe, il entrevoit obscurément devant lui un rôle sans gloire et tout de dévoûment; il le remplira jusqu'au bout. Il peut penser avec le poète qu'un moins aimant aura sans doute mieux que lui; mais il est résigné d'avance à tous les sacrifices d'amour-propre que lui tient

en réserve l'étrange position où le hasard l'a réduit autant que sa volonté. Il n'a probablement pas lu les œuvres de Tennyson, mais il sait que jamais les belles dames ne furent le prix des cœurs faibles, et que ce n'est pas seulement dans les poèmes de chevalerie que la victoire reste au plus endurant.

Telle est la naïve histoire que l'auteur de *Far from the madding crowd* s'est plu à raconter avec tant de grâce et tant de suite que l'on se sent presque coupable envers le romancier comme envers le lecteur lorsqu'on essaie d'en faire goûter le charme dans une sèche analyse. C'est dans l'original même qu'il faut voir le beau développement du caractère de Gabriel Oak, sa patience, sa fierté, et en même temps son humeur inaltérable et vaillante. Miss Everdene n'est pas une maîtresse facile à contenter. Sa rapide élévation a fait tourner sa jolie tête, et elle traite durement l'esclave qui s'est donné à elle tout entier, jusqu'à étouffer son amour sous les formes banales de la civilité mercenaire. Et pourtant Bathsheba n'est point une coquette au sens ordinaire du mot; elle veut choisir, voilà tout. Or, jusqu'ici un seul amoureux s'est présenté et qui n'a pas même su lui dire qu'elle était belle. Au fond, c'est peut-être la plus grande faute qu'ait commise le berger Oak. Le fermier Boldwood sera-t-il plus heureux ou moins maladroit? Celui-là, il a ceci pour lui, qu'il possède six chevaux dans son écurie, et qu'il est plus près du *gentleman* que du paysan. Une chance de plus en sa faveur, c'est qu'étant d'un naturel sauvage, il n'a pas fait la moindre attention à sa nouvelle voisine, qui s'est vengée de cette impardonnable négligence en lui envoyant, au jour traditionnel de la Saint-Valentin, une devise de confiseur avec un cachet où éclatent ces mots d'une signification peu voilée : *épousez-moi.* Cette fois-ci Boldwood a levé les yeux. L'enveloppe flamboyante est là, sur sa cheminée, éclairant sa chambre de célibataire, où tout a la gravité d'un dimanche puritain. Il ne sait pas encore, il devine à peine d'où vient le coup, et déjà la paix de son passé et le calme de sa vie présente sont pour jamais troublés. Il voit une main de femme tracer les caractères de la vulgaire devise, y ajouter ce sceau hardi qui le fait rêver, et pour la première fois peut-être depuis vingt ans il s'aperçoit qu'il a vécu dans l'isolement, qu'il n'a ni mère, ni sœur, ni liens au monde, et qu'il ne fait pas bon être seul. Quand la passion se met, à la quarantième année, dans un cœur que rien n'a rempli, elle risque fort de le faire éclater. Bathsheba a beau fermer sa porte à celui qu'elle a si imprudemment provoqué, Boldwood finit par se présenter à la jeune fille, au milieu de ses occupations de fermière. Il vient lui offrir sa protection, son amour et le luxe que lui permet son aisance. La proposition est la même que celle faite naguère par

Oak, et, comme celui-ci, Boldwood oublie de prononcer le mot décisif, le seul qui pourrait faire pencher la balance de son côté. S'il aime Bathsheba, c'est, dit-il, parce qu'elle lui est devenue nécessaire. La force de l'argument échappe à la fermière. Embarrassée de cet hommage, elle demande du temps pour réfléchir. Les remords, car elle en éprouve, la pousseraient peut-être à accepter un mariage de raison; mais le troisième larron va venir. Il arrive de la caserne de Casterbridge, dans le brillant costume écarlate des dragons de la garde, avec les trois chevrons de son grade au bras. Un soir qu'elle venait de faire sa ronde, ignorant qu'un autre prenait fidèlement ce soin pour elle, un soir, en traversant le petit bois de pins qui protége la vieille ferme contre les coups du vent, Bathsheba embarrasse sa robe dans l'étroit sentier à l'éperon du sergent Troy. Effrayée et confuse, elle veut fuir; mais la guipure résiste, et la robe est toute neuve. Une autre raison qui la retient peut-être plus qu'elle ne croit, c'est que le dragon, beau parleur, à mille complimens assez soldatesques a mêlé l'expression d'une admiration qui n'est pas jouée. Tandis que Gabriel et Boldwood n'avaient su lui parler que de son bonheur futur dans leur compagnie et de leur profonde affection, il lui a parlé de sa beauté. Ce miel tout grossier l'a enivrée d'abord; elle pourra bien dégager son vêtement, mais son cœur reste pris.

Au reste, ce n'est pas un soldat vulgaire que le nouveau-venu, et, s'il a quelques peccadilles sur la conscience, en revanche il a si bon caractère. Il a déjà séduit, il est vrai, une fille de la contrée qui a disparu, mais il ne demandait pas mieux que de l'épouser : il l'a même attendue toute une heure à l'église, où elle ne s'est pas rendue. C'est un homme pour qui les souvenirs sont un embarras et les préoccupations une superfluité, pour qui le passé se réduit à hier et l'avenir à demain, un homme dont le jugement et les penchans n'ont entre eux aucune influence réciproque, vu qu'ils se sont séparés depuis longtemps de consentement mutuel. Comme le vice est chez lui affaire de premier mouvement et la vertu le résultat d'une froide méditation, il arrive souvent que cette dernière a une tendance modeste à rester invisible. Sa mère, institutrice parisienne, lui avait légué le don des paroles dorées, et comme il n'en avait pas trouvé l'emploi chez l'attorney où, devenu orphelin, on l'avait mis en apprentissage, il s'était engagé dans l'armée. Bien élevé pour un homme de la classe moyenne, il l'était extraordinairement pour un soldat. Il s'exprimait avec facilité et babillait sans cesse, ce qui lui permettait d'être tout différent de ce qu'il paraissait, par exemple de parler d'amour et de penser à son dîner, de se montrer empressé à payer et d'être bien résolu à faire des dettes.

On peut trouver que Bathsheba ne fait pas preuve de bon goût en se laissant admirer par le sergent Troy. Aussi le romancier ne l'excuse-t-il guère. Il se borne à faire voir une fois de plus combien tout ce qui reluit fascine, et il étudie son héroïne sans chercher à dissimuler que sa cervelle manque d'équilibre. La rencontre du sous-officier a laissé la pauvre fermière troublée; une seconde entrevue l'achève. Sous prétexte de voir Troy faire devant elle cette escrime du sabre dont elle a entendu raconter des merveilles, elle lui accorde un véritable rendez-vous. La scène est très originale, et quand la villageoise, au milieu des passes brillantes que le sergent exécute autour d'elle avec l'art d'un prévôt d'armes, se trouve enveloppée d'un cercle de fer étincelant au soleil, quand elle voit la lame agile venir enlever sur son front une boucle rebelle qui s'y est égarée, quand elle sent la pointe aiguë du sabre s'abattre sur son corsage pour y transpercer une chenille tombée d'une branche voisine, la malheureuse, épuisée par la variété de ses émotions et cédant au charme qui la maîtrise, s'assoit sur une touffe de bruyère et garde le silence.

« — Il faut maintenant que je vous quitte, dit doucement Troy. Je prends la liberté de garder ceci en souvenir de vous.

« Elle le vit se baisser vers le gazon, ramasser la boucle frisée qu'il avait séparée de ses tresses nombreuses, l'enrouler autour de ses doigts, défaire un bouton du revers de sa tunique et la glisser soigneusement au dedans. Elle se sentait incapable de résister ou de refuser. Cet homme était trop fort pour elle.

« Il s'approcha d'elle et dit : — Il faut vous quitter. — Il s'approcha encore, et une minute plus tard elle vit sa forme écarlate disparaître derrière les bouquets de fougère avec la rapidité de l'éclair, comme un tison ardent vivement agité. »

L'espace de cette minute a décidé de la destinée de Bathsheba : Troy aura la fermière et la ferme. Il est aimé avec cet abandon complet que font de leur personne les caractères forts une fois qu'ils ont livré leur indépendance. Qu'il y ait dans l'entraînement de son héroïne une petite dose de folie, l'auteur ne le nie pas. C'est un trait de plus dans l'âme qu'il a décrite avec tant de soin, âme virile par la volonté et par la passion enfantine. De ses trois prétendans, Bathsheba va choisir, a déjà choisi le moins digne; mais personne ne lui a enseigné qu'on est coupable de ne point contrôler ses sentimens et d'en négliger les conséquences. Son malheur, c'est de n'être tout à fait ni une femme du monde ni une fille de la campagne, d'appartenir par les goûts et par l'intelligence à ce qu'on appelle la société sans en avoir l'expérience, et de vivre aux champs avec les bestiaux pour voisins de maison et les journaliers pour compagnie.

Cependant quelqu'un vient à son secours, et la raison fait entendre un conseil. Oak en effet a su la passion et l'offre de Boldwood, et il a deviné le triomphe du sergent. Son plus grand chagrin avait été jusqu'alors de se sentir dédaigné; mais voir tomber Bathsheba dans les filets du sous-officier lui cause une peine plus vive encore. C'est un noble amour que celui qui ne craint pas de combattre l'erreur du cœur aimé au risque d'y faire naître l'aversion. C'est un noble amour, mais un amour qui ne se promet rien de bon, et qui ferait mieux peut-être de garder le silence. Toujours est-il que Gabriel Oak veut parler et plaider la cause de Boldwood. Ce qu'il y gagnera, il ne le sait pas trop; à tout le moins il aura sauvé son âme. Il apparaît donc pour la seconde fois sous le jour de conseiller désintéressé, et, comme la première fois, sa maîtresse le prie d'aller porter ses avis et ses services dans une autre ferme que la sienne; elle le renvoie. Il y a un proverbe anglais qui assure qu'à force d'être foulé aux pieds le ver de terre finit par se redresser. Oak, dans une situation semblable, fait à peu près de même. Aux ordres irrités de la jeune furie, il ne répond que par le calme ironique du bon sens qui connaît sa force et sa valeur.

« — Voici la seconde fois que vous prétendez me congédier, et à quoi cela sert-il?

« — Que je prétends! Vous partirez, monsieur; je n'ai que faire de vos leçons. Je suis maîtresse ici.

« — Allons, vraiment quelle autre folie allez-vous dire encore? Me traiter comme le premier venu quand vous savez que naguère encore ma position était aussi bonne que la vôtre! Sur ma vie, Bathsheba, cela est trop impudent. Vous n'ignorez pas que je ne peux m'en aller sans vous mettre dans un embarras d'où vous sortirez je ne sais comment. Promettez-moi de prendre avec vous quelque homme entendu pour intendant, ou régisseur, ou tout ce que vous voudrez, faites-moi cette promesse, et je pars à l'instant.

« — Je ne veux point d'autre intendant que moi-même, dit-elle avec fermeté.

« — Fort bien; alors vous me devriez remercier de ce que je consens à rester chez vous. Comment irait la ferme, s'il n'y avait qu'une femme pour s'en occuper? Mais, remarquez-le bien, je ne vous demande pas de sentir que vous m'en êtes redevable. Non, ce que je fais, je le fais... Parfois je me dis que je serais heureux comme l'oiseau de quitter la place, car ne supposez pas que je sois satisfait de n'être rien du tout. J'étais né pour mieux que cela. »

Singulier langage pour un amoureux. Alceste, à sa façon, ne parlait pas autrement à Célimène, et, comme Alceste, Oak aurait bonne envie de rattraper son cœur, seulement il n'en a pas la force.

Et maintenant c'est Boldwood qu'il faut affronter, Boldwood qui

se croit joué, et qui parle avec la rage de la jalousie et l'emportement du désespoir. L'entretien est terrible, et Bathsheba épouvantée, entrevoyant dans le lointain le fouet du fermier sur le beau visage du sergent qu'elle aime, se demande comment elle a pu, dans un puits si profond et si calme, soulever des vagues si furieuses. Le châtiment commence pour elle. Dans son angoisse, elle résout d'aller trouver secrètement Troy à Bath, où il est en congé, pour l'écarter du chemin de Boldwood, pour lui demander conseil et pour lui dire adieu : elle revient avec lui, mais mariée, et le châtiment est complet.

Au moment où l'idylle menace de tourner à la tragédie, M. Hardy, suspendant pour un moment l'analyse des passions de l'homme, s'est rappelé que les élémens ont aussi leurs colères, et qu'il n'y a pas de pastorale bien faite sans un orage au moins. Celui qu'il a déchaîné sur la ferme de Weatherbury, pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux époux, est un des mieux amenés qui se puisse imaginer. La moisson est terminée : huit meules de froment et d'orge se dressent dans la cour attendant qu'on les couvre. C'est le moment qu'a choisi le soldat devenu fermier pour célébrer à sa manière son joyeux avénement. Il a fait apporter du rhum et de l'eau bouillante, et, malgré les instances de sa jeune épouse, il contraint de boire à sa santé les ouvriers, plus habitués au cidre et à l'ale qu'au punch des dragons de la garde. En vain le fidèle Oak vient l'avertir que le ciel se voile de nuages; il refuse d'entendre raison et remet les affaires au lendemain. Pendant que le maître s'enivre et force les moissonneurs à l'imiter, Oak laissera-t-il les meules exposées à l'éclair qui s'approche? Permettra-t-il à la foudre de faire un tas de cendres avec la fortune de la femme qu'il a aimée en vain? Non, cela ne sera pas. Il rentre dans la grange, salle du festin champêtre, pour y chercher du secours; il y trouve la fin de l'orgie : tous sont étendus sur le sol alourdis par l'ivresse. Il faut que seul il sauve la récolte. Seul? non, Bathsheba, redevenue vaillante, se tiendra à ses côtés sur les meules menacées par le feu du ciel; elle l'aidera à couvrir les gerbes ou à les retourner à la lueur et au grondement du tonnerre, et, quand, tout dégouttant de pluie et de sueur, Oak aura fait son œuvre périlleuse, entre le mercenaire dévoué, fier du devoir accompli, et le maître qui ronfle dans le sommeil de la débauche, elle n'aura plus à se demander de quel côté sont le courage et la beauté. Elle le sent si bien qu'à ce moment même elle ne résiste pas au désir de donner à l'homme dont elle a refusé l'affection un témoignage, le premier, de sa confiance. Elle voudrait qu'il ne la crût pas aussi folle qu'elle a paru l'être, et, sans rougir encore de son

amour pour Troy, elle fait entendre à Gabriel que les ruses du sergent n'ont pas été étrangères à sa prompte résolution.

Dès lors un sentiment nouveau, celui de la pitié, vient s'ajouter dans l'âme du berger Oak à la passion qu'il éprouve pour Bathsheba. Pas plus qu'un autre, il n'est doué du don de prophétie; mais il n'a pas de peine à conjecturer que Troy ne sera jamais un fermier de la vieille roche, et c'est ce qui arrive en effet. L'ancien sous-officier montre beaucoup plus de goût pour la nouvelle école que pour toute autre. Il s'occupe fort des chevaux, il est vrai; mais il ne pense que rarement aux vaches, et l'argent de Bathsheba s'en va grand train dans les paris de courses. L'amour aussi s'en va, et la jalousie arrive. Troy a sottement fait allusion, toutes les fois qu'il avait besoin de quelques livres sterling, à une belle fille qu'il aurait pu jadis épouser. Il a gardé sans y penser, sous le couvercle de sa montre, une boucle de cheveux blonds, et les cheveux de Bathsheba sont noirs. Un jour, au milieu d'une querelle à propos de paris perdus, une inconnue qui se traînait à grand'peine sur la route s'est approchée de Troy, qui, changeant de visage, s'est hâté d'éloigner sa femme. Est-il bien étonnant que celle-ci se surprenne à faire parfois des retours sur l'adoration respectueuse de Boldwood, sur le dévoûment silencieux de Gabriel? Dans cette voie, la pente est glissante, et l'on y roule vite. Elle apprend alors qu'une jeune fille, autrefois servante chez son oncle Everdene, est allée mourir dans la maison de refuge de Casterbridge; elle entend chuchoter autour d'elle et se fait raconter l'histoire de cette malheureuse, qui avait, dit-on, dans le régiment de Troy un bon ami qui ressemblait beaucoup à ce dernier. Tout le passé du beau sergent se dévoile aussitôt aux yeux de la nouvelle mariée.

Ici commence la partie pathétique du roman. Faut-il le dire? quoique M. Hardy y ait déployé un singulier talent, ce n'est peut-être pas celle qui lui fait le plus d'honneur. On y côtoie le bord du mélodrame, et, si l'on n'y tombe pas tout à fait, c'est que les situations, tout en étant violentes, ne deviennent jamais communes. Ainsi la jalousie rétrospective de Bathsheba paraît vraiment exagérée. On ne comprend guère l'espèce de fureur qui la pousse à percer jusqu'au bout le mystère des amours passées de Troy, et à s'assurer que dans ce cercueil rendu par l'hospice de Casterbridge à la paroisse de Weatherbury reposent le cadavre de la servante Fanny Robin et celui de son petit enfant. Et lorsque Troy, emporté par la violence de ses remords, vient à son tour s'agenouiller près de la bière que dans une pieuse ignorance Bathsheba elle-même a fait placer pour une nuit dans sa demeure, lorsqu'à la faute par lui commise il en ajoute une autre en outrageant la vivante par

l'expression sauvage de sa passion pour la morte, lorsque enfin il écarte avec une colère méprisante l'épouse qui pardonne, le lecteur se demande s'il n'a pas quitté le terrain de la réalité pour le royaume de l'hallucination. L'auteur, à vrai dire, cherche bien un peu à plaider les circonstances atténuantes pour la conduite extraordinaire de ses personnages; il n'y réussit pas complétement. Il explique par exemple les actes romanesques de son sergent en disant qu'il avait du sang français dans les veines; l'excuse paraît insuffisante. Les argumens tirés de l'hérédité ont assurément beaucoup de poids; seulement il est des cas où il vaut mieux ne pas s'en servir. La vérité, c'est que chez Troy comme chez Bathsheba la raison est en train de déménager. Aussi éprouve-t-on un certain soulagement lorsque l'auteur, leur donnant la clé des champs, envoie l'une errer dans les bois pour y retrouver le calme nécessaire, et exile l'autre dans les hasards d'un cirque ambulant.

Une année s'écoule : Oak, qui seul a gardé l'égalité d'âme du sage, Oak mûri par la souffrance des autres, est devenu le régisseur en titre de sa maîtresse. Rien n'est changé dans sa vie, si ce n'est qu'il a quitté la blouse blanche de l'ouvrier rustique pour un costume plus élégant. Pour Bathsheba et pour chacun, Troy est mort. N'a-t-on pas trouvé ses vêtemens sur la plage? De son côté, Boldwood reprend espoir. Il croit qu'une réparation lui est due, et il la demande en termes touchans. Au moment où la veuve domptée par le malheur va, cédant pour la première fois à une voix autre que celle de la passion, accorder au fermier non une promesse, mais une espérance que semble légitimer en quelque sorte le silence de Gabriel Oak lui-même, quelqu'un s'approche qu'on n'attendait plus. La bûche monstrueuse de Noël a été allumée dans le foyer solitaire de Boldwood. Les convives sont arrivés, et parmi eux Bathsheba inquiète et tremblante. L'engagement qu'elle redoute, Boldwood l'arrache à ses larmes : elle sera sa femme dans six ans, si tous les deux vivent encore. Le reste, on le devine. Troy, las de courir le monde et ayant d'ailleurs usé ses remords, s'est dit que sa femme est belle et qu'il a été bien sot de l'abandonner. Il entre dans la salle et réclame son bien. « Allez avec votre mari, » s'écrie Boldwood dans un gémissement, et dans le temps que Troy, irrité du silence de Bathsheba éperdue, la tirait brutalement à lui par le bras, un coup de feu retentit, une fumée grise emplit la salle : cette fois-ci le mari ne reviendra plus. Le fusil qui pendait au-dessus de la cheminée, Boldwood l'a déchargé à bout portant sur l'ancien dragon. Ici encore l'hérédité est intervenue comme le dieu d'Horace dans les nécessités tragiques : le meurtrier comptait des fous dans sa famille.

Huit mois après, Oak recevait une visite imprévue dans sa modeste demeure : c'était Bathsheba qui venait lui demander pourquoi il voulait s'en aller au loin, et si elle l'avait offensé.

« — M'offenser? dit-il, comme si vous en étiez capable, Bathsheba!

« — Non, vraiment? demanda-t-elle joyeusement; mais alors pourquoi partez-vous?

« — Je me suis arrangé pour prendre la Basse-Ferme, qui sera à mon compte à dater du jour de l'Annonciation. Vous savez que j'y avais un intérêt depuis quelque temps. Cependant cela ne m'aurait pas empêché de surveiller la vôtre comme auparavant; mais on a dit des choses sur nous.

« — Quoi! s'écria Bathsheba tout étonnée, et quelles choses a-t-on pu dire sur vous et sur moi?

« — Je ne saurais vous les répéter.

« — Il serait pourtant plus sage, je crois, de le faire. Vous avez souvent été pour moi un mentor, et je ne vois pas pourquoi vous craindriez de l'être encore maintenant.

« — Vous n'y êtes pour rien cette fois. Le fin mot de l'affaire, c'est qu'on dit que je m'attarde ici pour attendre la ferme du pauvre Boldwood avec la pensée de vous attraper aussi quelque jour.

« — M'attraper? Qu'est-ce que cela signifie?

« — Vous épouser, en bon anglais. Vous m'avez demandé de vous le dire; il ne faut donc pas m'en vouloir.

« Bathsheba ne semblait pas aussi alarmée que si on eût tiré un coup de canon à ses oreilles, comme Oak s'y attendait. — Je ne savais pas que c'était cela que vous vouliez dire, reprit-elle tranquillement; pareille chose est trop absurde,... trop prématurée, pour y songer.

« — Oui, naturellement, c'est trop absurde. Je ne désire rien de semblable; il me semble que cela se voit assez à cette heure. Certainement, certainement, vous êtes la dernière personne qu'il me viendrait à la pensée d'épouser. C'est trop absurde, comme vous dites.

« — Trop... prématuré, voilà les mots que j'ai employés.

« — Je suis forcé de vous demander pardon si je vous reprends, mais vous avez dit « trop absurde, » et je dis de même.

« — Et moi aussi je vous demande pardon, répondit-elle avec des larmes dans les yeux. « Trop prématuré, » voilà tout ce que j'ai dit. C'est vrai, monsieur Oak, et vous devez me croire.

« Gabriel la regarda longuement; mais, comme la lumière du foyer était faible, on ne pouvait pas voir grand'chose. — Bathsheba, dit-il tendrement en s'approchant d'elle, si je pouvais seulement

savoir si vous me permettriez de vous aimer, de vous gagner et de vous épouser après tout? Si je pouvais seulement savoir cela!

« — Mais vous ne e saurez jamais, murmura-t-elle.

« — Pourquoi?

« — Parce que vous ne le demanderez jamais.

« — Oh ! oh dit Gabriel riant tout bas de joie, ma chérie...

« Il l'accompagna jusqu'à la colline. Ils parlèrent très peu de leurs sentimens mutuels. Les jolies phrases et les expressions passionnées n'étaient sans doute pas nécessaires à des amis aussi éprouvés. Leur affection était de ces affections solides qui naissent (si jamais il s'en trouve de semblab.es quand les deux êtres qui se rencontrent ne se sont connus d'abord que par les côtés rudes de leur caractère et ne sont arrivés que plus tard à sentir ce qu'ils ont de bon en eux, après que leur roman a grandi dans les interstices des dures réalités prosaïques. Il est malheureusement bien rare que cette camaraderie, produite ordinairement par la similitude des occupations, vienne s'ajouter à l'amour d'un sexe pour l'autre, parce que les hommes et les femmes ne s'associent guère que pour leurs plaisirs et non pour leurs travaux. Toutes les fois cependant que d'heureuses circonstances en permettent le développement, le sentiment composé qui en provient se trouve être le seul amour qui soit fort comme la mort, 'amour que ni les eaux ne peuvent éteindre, ni les déluges noyer, et en dehors duquel la passion communément appelée de ce nom se dissipe comme une vapeur. »

III.

Ce serait se faire une idée incomplète de son talent que de juger uniquement M. Hardy sur ses qualités de conteur. A tout prendre, ce n'est pas toujours le choix du sujet qui fait la valeur d'un roman, mais c'est surtout la quantité d'observation et de philosophie morale qu'il renferme et l'impression qu'il laisse dans l'esprit du lecteur. Parmi les œuvres d'imagination, les plus simplement construites sont souvent les plus grandes comme les plus durables. Que les situations soient suffisantes pour montrer les caractères, il n'en faut pas davantage. A cet égard, l'auteur de *Far from the madding crowd* a fait bonne mesure. Peut-être même, vers la fin, a-t-il accumulé des incidens qui jurent un peu avec l'aimable simplicité du début. On ne saurait pourtant lui en vouloir beaucoup, car le tempérament est difficile à garder, et après tout un roman n'est ni un traité de morale, ni un livre de maximes, ni un recueil de sentences. C'est une œuvre beaucoup plus compliquée, aujourd'hui surtout, et qui a bien son utilité aussi quand on songe au nombre

infini de gens qui en font leur seule lecture, sans compter ceux qui, sans s'en douter, vont y chercher des règles pour la conduite de leur vie. En effet le roman devient de plus en plus une petite encyclopédie où toute une société se retrouve avec ses idées, ses occupations et ses goûts. Il y a dans la pastorale de M. Hardy un tableau complet de la vie rustique en Angleterre. Pendant que le drame de la grande passion éternelle se joue sur le premier plan, au second s'agite la foule des paysans qui vient, comme le chœur dans la tragédie, dire son mot sur les événemens et sur les héros. L'auteur y a rassemblé des traits admirables d'observation, des bouts de conversations saisies au vol et que l'on croit entendre, des drôleries pleines de finesse et une infinité de ces remarques jetées en passant et qui peignent un caractère en une ligne. C'est la partie épisodique du roman; bien des gens peut-être la préféreront à l'autre, mais on ne peut les séparer, car l'auteur, en homme qui sait son métier, ne s'accorde pas un détail qui n'ait son importance dans l'effet général : chacun fait entendre sa note dans cette symphonie pastorale, et l'ensemble reste parfait. Si l'on voulait pousser au bout la comparaison, on pourrait dire que ce sont les ouvriers de la ferme qui forment la basse continue, soit aux champs où ils travaillent sous la conduite de Gabriel Oak, soit surtout dans la petite chambre enfumée où le vieux Warren fabrique la drêche pour les habitans du village. Là est le quartier-général des oisifs et le lieu de repos après le labeur de la journée. On y boit du cidre dans un vaste pot à anses surnommé le *Dieu-me-pardonne* pour des raisons assez incertaines, à moins que ce ne soit à cause de la grandeur du vase. On y conte aussi mille histoires véridiques accompagnées de réflexions profondes sur la nature de l'homme considéré en tant que créature faible et naturellement altérée.

Tout en buvant à la bouche du four du vieux Warren, Jean Coggan, Mark Clark, Joseph Poorgrass et les autres ne craignent pas de soulever à leur façon le problème de la destinée humaine. Ils ont en général des opinions très décidées sur ce grave sujet; mais, si quelque contre-temps est venu troubler leur égalité d'âme, si l'augmentation de salaire qu'on espérait recule dans un douteux lointain, si la fermière a fait entendre des reproches ou s'est rendue coupable d'injustice en favorisant celui-ci aux dépens de celui-là, alors, sous l'influence de la mauvaise humeur, la foi vacille, la libre pensée apparaît, et le scepticisme prend les formes les plus audacieuses. Heureusement qu'il en reste toujours au moins un qui, n'ayant pas à se plaindre, demeure ferme dans la défense des vérités menacées, soutient que la vertu a sa récompense tôt ou tard, que toutes les promesses faites au juste finissent par s'accomplir, et

que « Dieu est un parfait *gentleman.* » Sur ces matières, comme sur la question de savoir quelle est la meilleure église, Jean Coggan est tout particulièrement remarquable, tant par la solidité des principes que par l'imprévu des raisonnemens. La profession de foi qu'il fait à Joseph Poorgrass, que l'on soupçonne un peu d'incliner vers la chapelle dissidente, peut en donner une idée.

« — Pour ma part, dit Coggan, je tiens fermement à l'église d'Angleterre. Je ne parlerai pas beaucoup de moi-même, je n'aime pas à le faire; mais je n'ai jamais varié en une seule doctrine, je me suis attaché comme taffetas à la vieille foi où je suis né. Oui, il y a ceci à dire en faveur de l'église d'Angleterre, c'est qu'un homme peut lui appartenir et continuer à fréquenter sa bonne vieille taverne sans jamais se mettre l'esprit à la torture à propos de doctrines. Pour être dissident, il vous faut aller à la chapelle par tous les vents et par tous les temps. Ce n'est pas que les membres de la chapelle ne soient d'assez habiles gaillards à leur manière. Ils sont capables de trouver dans leur propre tête de belles prières à propos de leurs familles et des naufrages qui sont dans les journaux.

« — Oui, c'est ce qu'ils savent faire, dit Mark Clark avec sentiment; mais nous, gens de l'église établie, voyez-vous, nous sommes forcés de les avoir tout imprimées d'avance, ou sans cela, le diable m'emporte, nous ne saurions pas plus parler à un grand personnage comme la Providence que des enfans qui ne sont pas nés.

« — Oui, reprit Coggan, nous savons parfaitement que, si quelqu'un va au ciel, ce seront eux. Ils ont travaillé dur pour cela, et ils le méritent bien. Je ne suis pas assez fou pour prétendre que nous, qui nous attachons à l'église, nous ayons la même chance qu'eux, parce que nous savons que nous ne l'avons pas; mais je ne peux pas souffrir les gens qui vont changer leurs bonnes vieilles doctrines dans l'idée d'aller au ciel. Autant vaudrait révéler ses complices pour les quelques livres qu'on y gagne. Eh bien! voisin, lorsque toutes mes pommes de terre gelèrent jusqu'à la dernière, notre ministre Thirdley fut l'homme qui me donna un sac de semences, quoiqu'il en eût à peine pour son propre usage, et pas d'argent pour en acheter. Sans lui, je n'aurais pas eu une pomme de terre à mettre dans mon jardin. Croyez-vous après cela que je voudrais tourner casaque? Non, je m'attacherai à mon parti, et si nous sommes dans l'erreur, soit; je tomberai avec ceux qui sont tombés. »

Voilà, on en conviendra, une argumentation spécieuse. Il ne faut pas avoir fréquenté beaucoup certaines classes de la société pour reconnaître combien sous une forme moins plaisante de pareils procédés de raisonnement sont fréquens. Ce sont là de ces traits généraux qui, rencontrés au nord et au midi, font paraître en définitive

le monde bien étroit et les hommes bien semblables. L'âme des paysans ne semble pas avoir de mystères pour l'auteur de *Far from the madding crowd.* Il en fait jouer les secrets ressorts avec une sûreté de main parfaite, et, si le monde qu'il nous découvre n'est pas toujours beau à contempler, il est du moins singulièrement intéressant dans le cadre original où il se présente aux yeux. Aucun détail n'est oublié pour le faire ressortir davantage, et à chaque instant derrière l'observateur pénétrant apparaît le poète. Il y a deux genres de description : celle qui s'attache seulement à rendre avec exactitude les objets extérieurs, et qui croit avoir atteint le bout de l'art quand elle a fait une nature morte, et celle qui, ne se contentant pas à si peu de frais, voit dans les objets extérieurs des personnages qui ont leur rôle à jouer, des êtres vivant d'une vie inférieure dont il s'agit de saisir et de rendre les caractères innombrables et les aspects variés à l'infini. Ce qui n'est qu'un décor pour ceux-là est pour ceux-ci un drame animé. Il faut bien l'avouer, le roman anglais en général penche un peu vers la description banale, et l'enthousiasme qu'il apporte dans ses admirations ne les empêche pas de paraître souvent d'autant plus factices qu'elles éclatent à propos de tout, ou pour mieux dire à propos de rien. Au moindre buisson couvert de chèvrefeuille ou d'aubépine, au moindre mur revêtu de lierre, au moindre chêne seigneurial, ce sont des extases sans fin, des dithyrambes interminables : le chêne ne manque jamais de remonter à la conquête normande, et le lierre amène avec lui tout le cortége des souvenirs d'enfance et de famille. La bruyère occupe aussi une place exagérée dans ces effusions lyriques, et quant à l'océan, quel usage n'en a-t-on pas fait depuis Byron! Dire simplement les choses nouvelles, et donner aux choses simples une expression neuve, c'est là un vieux précepte que plus d'un devrait méditer. M. Hardy le connaît, et, ce qui est mieux encore, il le pratique. Il aime la nature, mais il ne s'amuse pas à la décrire longuement. Il vous met au milieu des champs; là il vous dit ce qu'il sent, et on le sent avec lui. Ce n'est pas chez lui besoin de suivre la coutume et la foule, c'est parce qu'il est poète, et, s'il tire de spectacles bien connus des effets nouveaux, c'est parce qu'il y porte un sentiment personnel. On a souvent parlé de l'impression que fait ressentir une nuit étoilée et calme; mais qui ne distingue, en lisant les lignes suivantes par exemple, je ne sais quoi d'original qu'on n'avait pas rencontré ailleurs?

« Le ciel était clair, remarquablement clair, et le scintillement de toutes les étoiles semblait n'être que les palpitations d'un seul corps cadencées par un commun battement. On apercevait distinctement, ce qui en Angleterre se voit plus souvent dans les livres

que dans la réalité, une différence de couleur entre les astres. L'éclat royal de Sirius perçait les yeux de son brasillement d'acier, l'étoile appelée Capella paraissait jaune, Aldebaran et Betelgueuse brillaient d'un rouge de feu.

« Pour ceux qui au milieu d'une nuit claire se tiennent seuls sur une colline, la marche du monde vers l'orient devient presqu'un mouvement palpable. Ce qui fait naître cette sensation, c'est peut-être le glissement panoramique des étoiles au-delà des objets terrestres, glissement qui devient perceptible, si l'on reste tranquille quelques minutes, c'est peut-être qu'en dominant d'une hauteur une plus grande étendue de terrain, on s'imagine avoir une idée plus réelle de la révolution terrestre, peut-être aussi est-ce la solitude ou le vent; mais, pour une cause ou pour une autre, on a l'impression vive et persistante d'être porté en avant. La poésie du mouvement est une expression fort en usage : pour jouir de cette volupté, il faut vous tenir debout sur une colline à une heure avancée de la nuit et surveiller tranquillement notre marche majestueuse à travers les étoiles. Après une reconnaissance nocturne parmi ces groupes d'astres, bien au-dessus des lieux que fréquentent ordinairement la pensée et la vue, il en est plus d'un qui tout à coup s'est élevé jusqu'à se sentir capable d'éternité. »

On ne saurait dire que M. Hardy appartient à une école, car par l'indépendance de son talent il ne relève que de lui-même. Cependant il n'est pas défendu de signaler les traits de ressemblance que l'on peut trouver entre lui et quelques écrivains récens qui semblent vouloir donner une direction nouvelle à la littérature romanesque.

Un des préjugés les plus répandus contre le roman anglais, c'est qu'il ne sait pas se borner. Il ne fait, dit-on, pas grâce au lecteur du moindre geste de ses héros : il compte les tasses de thé qu'ils boivent; il les prend le matin au saut du lit et ne les abandonne le soir que sous les couvertures, étendant sa sollicitude sur eux de leur naissance à leur mort. Ce reproche pouvait être fondé autrefois : aujourd'hui même encore le roman biographique rencontre des amateurs; mais parmi les romanciers de la jeune école il y a au contraire une tendance marquée à concentrer l'intérêt sur un point spécial, à faire du roman une succession de crises ou une suite de scènes détachées. La part laissée à l'action est devenue singulièrement plus restreinte, et celle donnée à l'analyse psychologique d'autant plus considérable. On pourrait citer tel ouvrage célèbre où les portraits tiennent la plus grande place. L'auteur étudie ses personnages, il les dissèque curieusement, il promène sur eux un regard affectueux ou étonné selon l'occasion. Il ne se

moque pas d'eux, il ne les hait pas comme faisaient Thackeray par exemple et d'autres avec lui. Il ne prend parti ni pour eux ni contre eux : il les explique. Il semble souvent, comme un magistrat, résumer simplement les témoignages, l'accusation et le plaidoyer, laissant aux jurés, c'est-à-dire aux lecteurs, le soin de décider s'ils ont bien ou mal agi. Cette méthode n'a qu'un inconvénient : c'est qu'elle fait bien vite envoler l'illusion, si l'auteur n'y apporte des ménagemens extrêmes. Hâtons-nous de dire que dans *Far from the madding crowd* M. Hardy ne l'a employée que dans une mesure légitime. Il a su, sauf une ou deux fois tout au plus, s'arrêter à temps et rester romancier. Si maintenant on ajoute que M. Hardy est réaliste, peut-être aura-t-on suffisamment indiqué ce qui le rapproche de quelques-uns de ses confrères. Il est réaliste, mais à sa manière, avec une nuance de rêverie pleine de grâce. Il sait décrire les choses comme elles sont, dans toute leur laideur. Ainsi il ne vous cachera point que Jean Coggan et Joseph Poorgrass, chargés de conduire à sa dernière demeure le corps de la pauvre Fanny, se sont outrageusement enivrés en route. En même temps il mettra dans la peinture des objets les plus vulgaires une distinction qu'ils n'ont pas en réalité, mais qui les relève et les rend dignes de l'art. Il ne craint même pas de glisser à l'occasion une leçon morale dans l'œuvre d'imagination. Il n'est ni des habiles qui estiment que l'homme peut tout pour son bonheur, ni des désespérés qui pensent qu'il ne peut rien. Ce qu'il a voulu montrer dans le personnage si heureux de Gabriel Oak, c'est que l'âme patiente et droite qui se possède obtient toujours pour prix de la lutte la sérénité et quelquefois le bonheur par surcroît. Cette leçon bien modeste, l'auteur la laisse deviner plus encore qu'il ne la donne dans un style qui n'est pas un des moindres charmes de son livre, et qui permet de ranger *Far from the madding crowd* dans la classe de jour en jour moins nombreuse des romans qui se relisent. A ces derniers seulement appartient l'avenir, et si M. Hardy continue à donner à la forme le même soin et la même élégance virile, il est permis de prédire qu'il sera toujours fêté par les lecteurs sérieux. Il ne rencontrera peut-être plus souvent de sujet aussi heureux que celui qu'il vient de traiter, car il y a certaines œuvres dont on n'est capable qu'une fois; mais ceux qui aiment à trouver dans le romancier un véritable écrivain sauront lui faire une place à part et le distinguer dans la foule.

LÉON BOUCHER.

LES

PRINCES COLONISATEURS

DE LA PRUSSE

I.

LE GRAND-ÉLECTEUR FRÉDÉRIC-GUILLAUME. — LES ROIS FRÉDÉRIC Ier ET FRÉDÉRIC-GUILLAUME Ier.

Hohenzollernsche Colonisationen, von Dr Max. Beheim-Schwarzbach, Leipzig 1874.

I.

Aucune guerre n'a été plus désastreuse pour un pays que la guerre de trente ans pour l'Allemagne, et M. Freytag, le romancier historien, n'a point assombri la triste réalité quand il a dit : « Une grande région, depuis longtemps civilisée, où les villes fortes se comptaient par centaines et les villages par milliers, où la prairie alternait avec le champ labouré, avait été de telle façon ravagée que partout on y trouvait des espaces déserts; la nature, redevenue sauvage, après avoir été longtemps enchaînée sous le joug de l'homme, faisait sortir de la terre ces vieux ennemis des peuples, la broussaille et la bête fauve. Il fallait être parvenu à moitié du chemin de la vie pour se rappeler l'aspect d'un village avant la guerre, combien de couples dansaient alors sous le tilleul, combien de têtes comptait le troupeau qui paissait dans la prairie... » Dans ce commun désastre, les états de l'électeur de Brandebourg eurent une large part. Pour parler d'une seule de ses provinces, la Marche avait

perdu 140,000 âmes sur 330,000. La famine et la peste ayant joint leurs ravages à ceux des armées, la solitude s'était faite dans des districts entiers. En 1639, un courrier expédié de la cour de Dresde à celle de Berlin se plaint d'avoir chevauché un jour durant sans rencontrer une maison où il pût prendre quelque nourriture. « Plus d'affaires, écrit en 1640 le conseil municipal de Berlin! Impossible de se nourrir! Sur une distance de quatre milles, on ne rencontre souvent ni homme ni bête, pas un chien, pas un chat! On ne paie plus les pasteurs ni les maîtres d'école. Beaucoup se sont noyés, étranglés ou poignardés. D'autres s'en vont avec femmes et enfans dans la plus profonde misère! » Quelquefois les vagabonds, entrant dans un village qui venait d'être visité par tous les fléaux réunis, reculaient au seuil des maisons, où des corbeaux, des chiens et des loups se disputaient des cadavres d'hommes et d'animaux! Et pourtant ce n'était point là le dernier degré de l'horreur, car on lit dans un rapport du magistrat de Prenzlow, daté du 9 février 1639 : « Comme la guerre fait depuis plusieurs années chômer le laboureur, la vie est devenue si chère qu'on entend partout les pleurs, les cris, les hurlemens des affamés. On se nourrit des alimens les plus étranges; on mange des chiens et des chats, et même on se repaît en pleine rue des ossemens des morts. Faut-il le dire enfin? la famine sévit si cruellement que dans la campagne et même dans la ville les hommes s'attaquent les uns les autres; le plus fort tue le plus faible, le fait cuire et le mange! »

Les survivans, qui voyaient le mal durer si longtemps et toujours s'accroître, avaient perdu l'espoir de revoir jamais de beaux jours; les jeunes, qui n'en avaient point connu, ne croyaient point qu'il en eût jamais existé. Plus de travail! A quoi bon semer quand on n'est point assuré de la récolte? Tout était à l'abandon, et l'électeur, pour que le paysan ne laissât point dépérir jusqu'à l'enclos où était bâtie sa chaumière, était réduit à ordonner que personne ne reçût la bénédiction nuptiale avant d'avoir planté six arbres fruitiers dans son jardin. Tel était le misérable état où Frédéric-Guillaume, que ses contemporains devaient appeler avec raison le grand-électeur, trouva la marche de Brandebourg en l'année 1640. Ses autres provinces n'étaient pas plus heureuses : les Hollandais avaient épuisé le duché de Clèves, sous prétexte de le défendre; les Suédois et les Polonais avaient ravagé le duché de Prusse; la Poméramie citérieure, les territoires de Magdebourg, Halberstadt, Minden, ces acquisitions du grand-électeur, se lamentaient autant que les anciennes provinces. Partout les villes dépeuplées, les villages ruinés, les champs abandonnés demandaient des hommes.

Le grand-électeur se mit sans retard à en chercher. Il rappela

d'abord tous ceux de ses sujets qui avaient fui en leur montrant la sécurité rétablie après la paix de Westphalie. Il accueillit les gens sans patrie, les bannis, les soldats errans, les pillards qui voulaient faire une fin en achetant des terres avec l'argent volé. Il s'en remettait à lui-même, aux traditions de forte discipline que se transmettent les Hohenzollern, du soin de plier à la règle ces aventuriers. Grand admirateur de la Hollande, où il avait passé sa jeunesse et s'était marié, Frédéric-Guillaume attira un grand nombre de colons de ce pays. Parmi eux, il se trouva des ingénieurs qui l'aidèrent à créer tout un système de canalisation dont le modèle était fourni par la Hollande, des peintres, des sculpteurs, des architectes, qui mirent les arts en honneur dans un pays où ils n'étaient guère connus, surtout des agriculteurs qui desséchèrent les marais, et, dans leurs fermes appelées des *hollanderies*, enseignèrent aux Brandebourgeois l'élève du bétail. L'électrice elle-même, véritable Hollandaise, simple, modeste et laborieuse, avait son étable et un jardin modèle où elle ne dédaignait pas de mettre la main à la besogne; dans ce jardin furent récoltées les premières pommes de terre de la Marche, qui est aujourd'hui un des pays du monde où l'on consomme le plus de ce comestible.

Les Hollandais ne furent ni les plus nombreux, ni les plus utiles colons que reçut l'électorat au temps de Frédéric-Guillaume. Ce prince eut l'heureuse fortune qu'en repeuplant ses états dévastés, c'est-à-dire en servant ses plus pressans intérêts, il s'acquit la renommée d'un prince hospitalier, protecteur des persécutés et défenseur de la liberté de conscience. Depuis longtemps, le Brandebourg était une terre d'asile. Ce pays n'a donné à la réforme ni un de ces ardens prédicateurs, moitié théologiens et moitié poètes, qui ont éveillé dans les âmes allemandes l'enthousiasme pour la religion nouvelle, ni un de ces martyrs dont le sang a fécondé la parole de Luther; mais il est, de tous les états allemands, celui à qui la réforme a le plus profité, parce qu'elle y a été tolérante. Tandis que les diverses sectes enfantées par elle se querellaient partout et se proscrivaient à l'envi, il fallut qu'elles se supportassent les unes les autres en Brandebourg, parce que les Hohenzollern le leur commandèrent. Ils avaient hésité longtemps avant d'embrasser la réforme; Joachim Ier, jusqu'à sa mort, qui advint en 1539, demeura un fervent catholique, et quand Joachim II, en signe qu'il se faisait luthérien, communia solennellement sous les deux espèces, il ne se laissa point emporter à des excès de zèle contre le papisme, et ne se déclara pas le champion de Luther. « Je ne veux plus croire, dit-il, à une sainte église de Rome, mais je ne croirai pas non plus à une sainte église de Wittemberg. » Son successeur, Jean-Sigismond, se fit calviniste, et voilà ses sujets en grand émoi; ils crai-

gnaient que le prince n'exigeât d'eux un changement de croyance, mais l'électeur n'y songeait guère. C'est par politique qu'il était passé au calvinisme, car il avait voulu se concilier l'amitié des Provinces-Unies, dont il avait besoin pour l'affaire de la succession de Juliers. Il était, à peu de chose près, libre penseur, et se contenta de défendre aux prédicateurs des deux sectes de s'insulter réciproquement en chaire. Il essaya même de réunir les deux confessions en une église nationale pour le plus grand profit de son autorité. Il n'y réussit pas; mais la tolérance fit sous son règne de tels progrès qu'on vit des pasteurs luthériens ordonner des pasteurs calvinistes sans que personne criât au scandale.

Quelle différence entre cette conduite et celle des autres princes de l'Allemagne! Ce n'était point pour conquérir la liberté de conscience que les peuples allemands avaient tant combattu et tant souffert : à la paix d'Augsbourg, les luthériens s'étaient entendus avec les catholiques pour ne rien stipuler en faveur des calvinistes; ceux-ci gagnèrent, au traité de Westphalie, le droit d'exister qui leur avait été refusé jusque-là, mais à leur tour ils ne daignèrent pas assurer la liberté aux autres sectes de la réforme. Encore la faculté d'être catholique, luthérien ou calviniste n'était-elle reconnue qu'aux princes, et l'article 30 du traité stipulait que chaque prince, « suivant la pratique usitée déjà dans l'empire, aurait le droit de réformer la religion de ses sujets, et que les sujets, de leur côté, s'ils ne voulaient pas se ranger à la religion de leur prince, auraient le droit d'émigrer. » Or les princes et les sujets usèrent à l'envi de leurs droits. Il se fit dans l'Allemagne entière un grand mouvement de peuples : des milliers d'hommes se mirent à la recherche d'une nouvelle patrie, le bâton d'exilé à la main, car il y avait de véritables bâtons d'exilés : des règlemens princiers en déterminaient la longueur et la forme, et, avant de les délivrer aux expulsés, on y gravait des inscriptions. Beaucoup ont été recueillies, et il y en a de curieuses, par exemple celle du bâton d'un Bohémien expulsé pour avoir dit que « personne n'a le droit de commander à la conscience. »

La plupart de ces migrations partirent du sud et de l'ouest, et prirent la direction de l'est. Un seul pays les y pouvait attirer. Ce n'était point l'Autriche, car elle était l'instrument de la contre-réformation catholique. Ce n'était pas la Saxe : le prince et le peuple y étaient confits en dévotion luthérienne, et l'on y enseignait que les calvinistes pensaient en vingt-trois points comme les ariens, et en soixante-sept comme les Turcs. C'était le Brandebourg, dont les princes, calvinistes au milieu de sujets luthériens, pouvaient recevoir à la fois et les luthériens expulsés par les calvinistes, et les calvinistes expulsés par les luthériens. Les électeurs avaient fait

de la tolérance un principe de leur gouvernement. Dans leur pauvre principauté, qui n'a vécu à travers tant de dangers qu'à force de sollicitude et de soins, ils professaient avant tout la religion de l'état. Ils n'avaient point assez de sujets pour se donner le luxe d'une orthodoxie rigoureuse, et leurs moyens ne leur permettaient pas de se faire persécuteurs : vivre d'abord et faire ensuite de la théologie, telle fut leur commune devise. Tous ceux qui en Allemagne souffraient pour la foi tournèrent leurs yeux vers ce pays lointain, et il vint un jour, néfaste pour la France, où la plate contrée dont le sable boit l'eau de la Havel apparut comme une terre promise aux habitans des pittoresques Cévennes et des rives enchantées de la Loire.

Quand le gouvernement de Louis XIV, après avoir épuisé les longs préliminaires de la persécution, en arriva aux violences ouvertes contre les protestans, ce fut entre les états réformés une véritable émulation à qui offrirait un asile aux Français fugitifs. Le grand-électeur se signala par son zèle. Comme il craignait que l'Angleterre et la Hollande, plus voisines, mieux connues et plus riches, n'attirassent à elles tous les émigrés, il fut plus pressant et plus engageant qu'elles. Dans l'édit de Potsdam, signé le 29 octobre 1684, et dont il fit répandre en France cinq cents exemplaires imprimés, il promit à tous ceux qui voudraient se rendre dans ses états des secours pour le voyage, des indications sur la route à suivre et des guides; à l'arrivée, la franchise de tous droits pour l'argent, les meubles et les marchandises, la concession gratuite de maisons vides ou abandonnées, un emplacement et des matériaux pour bâtir, l'exemption d'impôts pour dix ans, l'octroi du droit de bourgeoisie ou l'inscription gratuite dans les corporations. Il offrit aux cultivateurs des terres, aux manufacturiers des avances de fonds, aux nobles les emplois qu'il leur plairait de choisir, à tous la formation de communautés où la parole de Dieu serait enseignée par des prédicateurs français, et où des arbitres français rendraient la justice. Tout ce qu'il promit, Frédéric-Guillaume le tint. Sur ses indications, les émigrans du nord de la France se dirigèrent vers Amsterdam, ceux du sud vers Francfort, et des commissaires prussiens, qui les attendaient dans ces deux villes, les conduisirent, aux frais de leur maître, vers le Brandebourg. Ceux des voyageurs qui avaient besoin de secours n'eurent point la peine d'en demander. Des collectes volontaires, auxquelles le clergé catholique lui-même apporta son contingent, des collectes forcées, après que la charité prussienne fut épuisée, ce qui arriva vite, enfin des prélèvemens sur le budget de la guerre formèrent un fonds d'assistance qui suffit à toutes les nécessités, si bien que la renommée porta le bruit de ces bienfaits à ceux des émigrés qui s'é-

taient établis dans d'autres pays, et qu'il en vint d'Angleterre ou de Suisse pour rejoindre les nouveaux sujets de l'électeur Frédéric-Guillaume.

D'après des documens officiels, on évalue à 20,000 le nombre des réfugiés français que reçut le Brandebourg au temps du grand-électeur : c'était plus du dixième de la population de cette province; mais on ne peut mesurer par des chiffres les services que rendirent nos compatriotes à leur patrie adoptive. Qui pourrait calculer ce que leur a dû Berlin? Après la guerre de trente ans, lorsque Frédéric-Guillaume y établit sa résidence, la capitale comptait environ 6,000 âmes; elle avait 950 maisons habitées, qui tournaient vers des rues non pavées des pignons de bois flanqués de fumier et d'étables à porcs. Par le mauvais temps, qui n'est pas rare en ces contrées, la circulation était à peu près impossible dans la rue. Il y avait des ponts sur la Sprée, mais si mauvais qu'un charretier ne s'y pouvait risquer sans recommander à Dieu son chargement et son âme. Le grand-électeur fit beaucoup pour purifier et agrandir ce vilain endroit : il en accrut la population, qui s'éleva sous son règne, au dire des uns à 14,000 âmes, au dire des autres à 20,000; mais il faut, dans ce nombre, compter 6,000 réfugiés français. Sans aucun doute, ce sont eux qui ont le plus contribué à transformer la ville; parmi eux, un assez grand nombre étaient riches, et les pauvres étaient très industrieux. Ceux-ci s'établirent dans des échoppes à tous les coins de rue et à tous les angles du château électoral; mais ceux-là bâtirent dans le quartier de Dorothée, que les réfugiés appelaient quartier des nobles, des maisons dont les hôtes étaient trop policés à coup sûr pour offrir à la vue du passant de sales étables toutes remplies du grognement d'animaux immondes.

S'il est passé dans l'esprit berlinois des parcelles de l'esprit des réfugiés, c'est l'objet d'une controverse où il est malaisé d'apporter des argumens irréfutables. Il est certain que le Berlinois est plaisant, mais il ne met point de grâce dans sa raillerie, et, comme aucune aménité ne la tempère, elle blesse plus souvent qu'elle n'égaie; ses bons mots ont pourtant la fortune d'épanouir les figures allemandes, et on lui accorde partout en Allemagne le privilége de l'esprit. Il est sceptique, dédaigneux des théories et des phrases de convention, et il n'a point le culte des traditions historiques : ce sont là certainement des traits heureux ou malheureux de notre caractère national. On va jusqu'à prétendre, — nous avons nous même recueilli cette opinion à Berlin, — que parmi les libéraux qui s'évertuent aujourd'hui à détruire en Prusse et en Allemagne les derniers débris du passé féodal, les descendans des réfugiés français se distinguent par l'ardeur de leur rationalisme. Encore une fois, ce sont des matières sur lesquelles on peut discuter sans

fin; mais personne ne peut contester avec bonne foi les grands services rendus à l'électorat par les hôtes de Frédéric-Guillaume comme ouvriers et comme marchands, comme agriculteurs, comme savans, comme artistes et comme soldats.

Deux mille quarante-trois familles, représentant 10,215 personnes, s'adonnèrent à diverses industries. Ce ne furent point là des ouvriers ordinaires. Honnêtes et laborieux, ces hommes, qui avaient tout sacrifié au repos de leur conscience, l'étaient tous, et leur travail eut en Brandebourg un prix inappréciable, car ils étaient sinon des inventeurs, des initiateurs. On sait quels progrès avait faits en France au temps de Colbert le tissage des laines; il avait complétement disparu en Prusse après la guerre : des réfugiés fondèrent des manufactures de laine à Magdebourg, Francfort-sur-l'Oder, Brandebourg, Kœnigsberg. L'industrie de la soie, protégée par Henri IV, Richelieu, Colbert, était chez nous en pleine prospérité : des réfugiés firent en Brandebourg les premières plantations de mûriers. D'autres apportèrent l'art de teindre et d'imprimer les étoffes. Pierre Babry construisit la première machine à fabriquer des bas qu'on eût vue dans les états de l'électeur. François Fleureton y fit réussir la première fabrique de papier. Il y avait en France, depuis le moyen âge, des maîtres-chandeliers; dans l'électorat, au XVII[e] siècle, les grandes maisons étaient encore éclairées par des flambeaux de cire, et les petites avec des lampions fumeux, où une mèche trempait dans de l'huile de poisson : des réfugiés fondèrent des fabriques de chandelles, et, comme c'était une grande nouveauté, se réservèrent le secret de la fabrication. Dans tout cela, nos compatriotes innovaient; mais que d'industries ils ont ranimées ou développées, comme la tannerie, la maroquinerie, la ganterie de peau, la fabrication des vêtemens, des articles de mode et de toilette! Ils firent un art de l'horlogerie, qui n'était avant eux qu'un métier. La verrerie brandebourgeoise ne fabriquait que des vitres et des bouteilles : ils coulèrent les premières glaces. Enfin la métallurgie leur dut de grands perfectionnemens : un réfugié fut directeur des forges et des fonderies électorales.

Un moins grand nombre de nos compatriotes s'adonnèrent au commerce, mais les services qu'ils rendirent furent énormes. Le commerce n'avait jamais été très florissant dans ce pays situé à l'est de l'Elbe, c'est-à-dire à l'extrémité de la zone commerciale de l'Europe, et qui avait si peu de choses à vendre; au milieu du XVII[e] siècle, il était nul. Les Français Girard, Michelet, Baudoin, Mangin, Perrault, ouvrirent les plus grandes maisons qui aient eu des relations avec l'étranger.

On ne sait point exactement le nombre de réfugiés qui s'adonnèrent à l'agriculture; mais de nombreuses colonies agricoles fran-

çaises furent fondées surtout dans l'Ukermark, dont les campagnes avaient le plus souffert pendant la guerre. Elles ne rendirent d'ailleurs de services spéciaux que pour la culture du tabac et la culture maraîchère. Les Brandebourgeois prisaient peu les légumes et ils appelaient par dérision les Français des « mangeurs de haricots. » L'électeur, qui aimait les légumes, les faisait venir de Hambourg ou de Leipzig; il eut bientôt à sa portée de quoi fournir sa table. Des jardiniers français s'établirent dans les faubourgs de Berlin, à Charlottenbourg et à Moabit, triste quartier sablonneux, auquel ils avaient donné le nom biblique de terre de Moab, qui lui est resté. Par des prodiges de travail et d'habileté, ils obtinrent bientôt de superbes récoltes de légumes et de fruits. Les indigènes n'en pouvaient croire leurs yeux, et ce n'était point sans quelque scrupule que leur palais goûtait des délices inconnues : Rusé, le jardinier célèbre du faubourg de Köpenick, fut même accusé de sortiléges nocturnes. On s'habitua pourtant à cette merveille; les maisons des faubourgs devinrent des rendez-vous de promenade où le Berlinois, le dimanche, alla boire et manger sous la treille. Aujourd'hui encore, si l'on prend à Berlin le *tramway* qui part de la porte de Brandebourg pour aller visiter le pays de Moab, on lit des noms français sur les murs des potagers.

Après avoir énuméré tant de bienfaits matériels, il faut parler encore des services intellectuels rendus par les réfugiés. Ces victimes de la persécution religieuse avaient emmené avec elles ou plutôt elles avaient suivi leurs pasteurs. Beaucoup étaient des érudits, et qui avaient du goût; leur parole donna aux pasteurs brandebourgeois, orateurs médiocres, abondans en phrases creuses et se complaisant aux violences et aux injures, le modèle de l'éloquence de la chaire. Les jurisconsultes étaient assez nombreux dans la colonie, et ils rendaient la justice à leurs compatriotes; mais leurs nouveaux souverains les mirent à contribution. Tout le parlement de la principauté d'Orange avait émigré; il avait conservé son nom et sa constitution; dans les cérémonies solennelles, il figurait, comme il fit aux funérailles de l'électrice Charlotte, en corps et en robe rouge : le successeur de Frédéric-Guillaume l'érigea en cour d'appel. On avait grand besoin de médecins dans la Marche, où l'office en était rempli par des charlatans et des empiriques avec qui l'on traitait à forfait : les réfugiés fournirent des médecins à la cour, comme Jacob de Gaultier, à la ville, comme le célèbre Duclos, dont le nom est encore donné aujourd'hui par les Berlinois à un remède contre la fièvre. On a vu que Berlin manquait d'architectes : Abraham Quesney travailla beaucoup à l'embellissement de la ville; d'autres rendirent ailleurs les mêmes services. Des peintres donnèrent d'excellentes leçons, qui ne furent guère suivies, il est vrai. Des

érudits honorèrent le collége français et l'académie des sciences fondée en 1700; ils contribuèrent à la prospérité de l'université de Francfort, à la fondation de celle de Halle, et l'on pourrait donner une longue liste des noms français qui ont illustré la science allemande, comme La Motte-Fouqué, Michelet, de La Courbière, les Humboldt, car la mère de ces deux grands hommes était d'origine française.

Les gentilshommes réfugiés prirent place à la cour et dans l'armée. Plusieurs servirent comme généraux : un moment, le maréchal de Schomberg mit au service du grand-électeur son expérience consommée. Beaucoup de soldats roturiers entrèrent dans l'armée électorale, où ils remplirent presque cinq régimens. Les corps des grands mousquetaires et des grenadiers à cheval furent composés en grande partie de Français. Des ingénieurs français entrèrent dans la compagnie nouvellement instituée des sapeurs électoraux. Le plus triste, c'est que ces émigrés ne se firent pas scrupule d'éprouver leur valeur contre la patrie qui les avait rejetés : dans la guerre de la coalition d'Augsbourg se distinguèrent les régimens de Varennes et de Briquelmont, et l'on vit, dans les batailles et les siéges des bords du Rhin, resplendir au plus fort du danger l'uniforme écarlate brodé d'or des grands mousquetaires.

Il s'en faut que les écrivains allemands soient unanimes à reconnaître l'importance des services rendus à la Prusse par les réfugiés. Déjà, vers la fin du siècle dernier, König, dans son *Essai d'une esquisse historique de Berlin*, écrivait qu'au XVIIe siècle la Marche dut bien plus aux gens simples et pratiques venus de Hollande qu'aux réformés français, attendu que ceux-ci « ont apporté avec les belles mœurs et les beaux usages » beaucoup de choses dont on pouvait fort bien se passer. « Il vaut mieux, dit-il, donner du pain aux gens que de leur apprendre la meilleure façon de l'orner! » Sans doute, mais les réfugiés n'ont-ils pas donné le pain en même temps que la façon de l'orner? Faut-il oublier tant de vaillans industriels et d'ingénieux agriculteurs pour ne plus regarder que les boulangers et les cuisiniers qui firent connaître en Brandebourg le pain blanc et la cuisine propre, ou les aubergistes qui ouvrirent à Berlin les premiers hôtels convenables qu'on y ait connus, comme l'Hôtel de Paris dans la rue des Frères? Aussi bien cette mauvaise humeur contre les membres les plus humbles de la colonie française ne s'explique-t-elle pas, car les cuisiniers, hôteliers, tailleurs et coiffeurs français ne sont pas parvenus à corrompre la simplicité des mœurs germaniques : ils n'ont appris à leurs concitoyens adoptifs ni à s'habiller avec goût, ni à manger avec propreté. Heureusement pour l'honneur de l'Allemagne, les écrivains sérieux ne se laissent pas aller à ces méchantes querelles. M. Beheim-Schwarz-

bach, qui vient de publier, après avoir compulsé dans les archives de Prusse nombre de documens inédits, un excellent livre sur *les Colonisations des Hohenzollern*, fait justice des préjugés du patriote König, et l'on sent, en lisant l'énumération raisonnée qu'il fait des services rendus par nos compatriotes à l'état du grand-électeur, une sorte de fierté mêlée de regrets et de tristesse.

II.

L'électeur Frédéric III, qui changea dans la suite son titre contre celui de roi, et qu'on appela dès lors Frédéric Ier, ne ressemblait guère à son glorieux prédécesseur : c'est, pour la médiocrité de l'esprit, Louis XIII succédant à Henri IV. Encore Louis XIII connaissait-il sa médiocrité, tandis que Frédéric Ier ne soupçonna pas la sienne, et qu'il la rendit tout ensemble plus visible et plus ridicule en la parant de toutes les pompes d'une fausse grandeur. C'est un véritable parvenu. Jamais officier de fortune n'a considéré ses premiers galons avec autant de joie que cet électeur sa couronne d'or : il est tout entier au plaisir de la sentir sur sa tête; il la fait rayonner dans des fêtes comme Berlin et Kœnigsberg n'en avaient jamais vu. C'est l'enfant prodigue d'une famille avare. Pourtant il n'a pas oublié toutes les traditions de la maison paternelle : il y a dans ce pays de Prusse de si dures nécessités qu'il s'y faut soumettre malgré qu'on en ait; si dépensier que l'on soit, il faut y tenir son livre de comptes, et comment tenir un livre de comptes sans songer à augmenter les recettes? Aussi le règne de Frédéric Ier fut, en de certains points, la continuation, médiocre il est vrai, du règne du grand-électeur.

Frédéric Ier avait cependant des qualités, de la bonté, une générosité sincère, bien qu'il eût trop soin de la publier. Il fit ce que n'aurait peut-être pas fait son prédécesseur, ce que n'aurait pas fait assurément son successeur : il laissa partir des colons que la nostalgie tourmentait, et même il s'employa pour les rapatrier. Frédéric-Guillaume, peu de temps avant de mourir, avait donné des ordres pour que la ville de Stendal, qui n'avait pas encore relevé ses ruines, reçût une colonie de Vaudois. Il avait pris sous sa protection ce malheureux petit peuple, ancêtre des réformateurs et des persécutés, et il avait écrit en leur faveur au duc de Savoie Charles-Emmanuel et au roi Louis XIV des lettres qui l'honorent. Il les avait un instant préservés des fureurs d'une croisade et de la sollicitude d'une « congrégation pour la propagation de la foi, » dont les membres, hommes et femmes, s'étaient donné la pieuse mission de convertir à prix d'argent les pauvres montagnards; mais, après que l'édit de Nantes eut été révoqué, l'exemple donné par le

plus grand roi de l'Europe eut plus de poids auprès du duc de Savoie que les représentations du lointain électeur de Brandebourg. Un édit atroce, lancé contre les Vaudois, fut suivi d'une guerre atroce où trois mille hommes furent massacrés et deux mille enfans enlevés à leurs familles. Dix mille prisonniers avaient été faits : tout ce que purent obtenir les puissances protestantes, ce furent l'élargissement et l'exil de ces malheureux, dont la moitié avait déjà succombé dans les horribles prisons où ils avaient été jetés, quand arrivèrent les troupes ducales chargées d'emmener les survivans hors du territoire. On les conduisit en Suisse : le grand-électeur y envoya des commissaires chargés de leur offrir un asile. Ils acceptèrent, et c'est Frédéric Ier qui les reçut en Brandebourg; mais les Brandebourgeois ne furent point aussi hospitaliers que leur prince; bien reçus à Spandau, les Vaudois le furent très mal à Stendal et à Burg. Aucuns préparatifs n'avaient été faits pour les recevoir. Il fallut les loger chez les habitans, qui les reléguèrent au grenier, et, par un hiver rigoureux, refusèrent l'approche du foyer même aux malades et aux femmes qui allaitaient leurs enfans. Un concert de lamentations arriva jusqu'à l'électeur, qui ne sut pas trouver de remède à ces misères. Il fut trop heureux, quand en 1690 le duc de Savoie, brouillé avec Louis XIV, eut amnistié les Vaudois, de ménager à ceux qu'il avait recueillis le retour vers leur patrie. Son bon cœur se montra dans le soin qu'il prit de veiller sur eux pendant la route. Il alla jusqu'à leur envoyer quelque argent dans leur propre pays, à la nouvelle qu'ils avaient trouvé leurs maisons en ruines et qu'ils étaient exposés à l'intempérie d'une rude saison. Il ne faut pourtant point exagérer sa générosité : elle ne lui coûta pas en cette circonstance plus de mille pistoles.

Il ne tint pas même à Frédéric Ier que les réfugiés français ne retournassent dans leur patrie. Quand s'ouvrirent les négociations pour la paix de Ryswick, ces exilés s'abandonnèrent à l'espérance de revoir la France, qu'ils n'avaient point oubliée. Ils intéressèrent à leur cause tous les princes de l'Europe, et Frédéric s'employa pour eux avec une persévérance dont il prévoyait sans doute toute l'inutilité. Son ambassadeur à Paris joignit ses efforts à ceux de l'ambassadeur anglais. Pendant le congrès, les représentans des états réformés firent en faveur des réfugiés une démarche collective. Un jour de prière fut célébré dans tous les pays protestans pour prier Dieu d'incliner à la miséricorde le cœur de Louis XIV. Louis répondit que ses anciens sujets ne pourraient rentrer en France qu'à la condition de faire solennellement profession de catholicisme. Le sort en était jeté : les réfugiés ne se considérèrent plus comme campés sur la terre étrangère; l'asile devint pour eux la patrie!

Les guerres de Louis XIV valurent à la Prusse les meilleurs colons qu'elle reçut au temps de Frédéric Ier. Fuyant leur pays incendié, conquis et ramené de force au catholicisme, un grand nombre d'habitans du Palatinat cherchaient un refuge : ils s'adressèrent à Frédéric, qui accueillit leur requête avec empressement, car il était en train de rebâtir et de repeupler Magdebourg. Le grand-électeur n'avait pu relever les ruines que l'armée impériale y avait faites pendant ces trois sinistres journées de la guerre de trente ans, où les Wallons et les Croates de Papenheim, lâchés comme des bêtes fauves sur la ville prise, tuèrent 30,000 habitans inoffensifs, et, mêlant l'incendie aux massacres, brûlèrent toutes les maisons, sauf cent trente huttes de pêcheurs, qui demeurèrent debout aux bords de l'Elbe, mais vides de meubles et d'habitans. C'est vers Magdebourg que Frédéric appela les émigrés après leur avoir promis toute sorte de priviléges; il fit répandre dans le Palatinat une sorte de réclame où étaient vantés les avantages et les charmes de la ville. Elle est située, disait le rédacteur de cette affiche écrite en français, « dans une vaste *pleine* sur les bords de l'Elbe, rivière des plus belles et des plus navigables, » et, jouant sur l'étymologie du mot Magdebourg, il ajoutait en style du XVIIIe siècle : « On dit qu'elle a tiré son nom de Vénus et des Grâces, ses suivantes... » Comment résister à de pareilles séductions? 1,376 familles, représentant 7,000 individus, vinrent s'établir à Magdebourg ou aux environs. Parmi eux se trouvaient des savans, des théologiens, des jurisconsultes, des artisans, des cultivateurs. Ces derniers introduisirent la culture du tabac, qui devint une richesse pour le pays, et tous contribuèrent à rendre à la pauvre ville une partie de sa prospérité d'autrefois.

Cependant les anciens habitans voyaient de mauvais œil ces étrangers que l'on comblait de priviléges, et qui leur faisaient dans leur commerce et leur industrie une concurrence ruineuse. L'électeur n'est occupé qu'à raisonner avec ses sujets et à les apaiser. Tantôt il les avertit d'être plus charitables, s'ils ne veulent pas que « le bon Dieu se mette de nouveau en colère contre la ville; » tantôt il leur explique tout au long qu'ils se méprennent sur leurs vrais intérêts. Une fois même il fait publier par questions et réponses un véritable traité sur les avantages de la colonisation, où se trouve exposé tout le programme des Hohenzollern en cette matière. En voici quelques passages un peu abrégés : « Est-il utile à un pays et à ses anciens habitans que le prince attire des étrangers par certaines immunités et libertés? — Oui, cela est utile, car l'expérience prouve que, plus il y a d'habitans en un lieu, plus il y a d'industrie. D'ailleurs rien n'est plus probant que l'exemple de l'incomparable héros, son altesse électorale Frédéric-Guillaume, de glorieuse mémoire, qui a pris sous sa très gracieuse protection les

Français chassés de chez eux par la persécution religieuse, et attiré ainsi dans le pays d'utiles manufactures de toute sorte. Sa majesté prussienne n'a fait que suivre ce louable exemple en accueillant très gracieusement les habitans de la ville de Manheim et d'autres lieux ruinés de fond en comble par l'invasion française. — Les anciens habitans n'auraient-ils pas fait tout ce qu'ont fait les nouveaux, si sa majesté leur avait donné de pareils priviléges? — Cela est fort douteux, puisque pendant soixante ans ils n'ont rien fait. — Sa majesté dépense encore chaque année de l'argent pour la colonie. Est-ce que cet argent rapporte quelque profit? — Depuis leur arrivée à Magdebourg jusqu'à l'année 1708 inclusivement, les colons venus du Palatinat ont coûté en tout 114,462 thalers. Or ils ont dépensé en achat et construction de maisons, abstraction faite des avances et réductions qu'on leur a concédées, 102,846 thalers, avec l'argent qu'ils ont apporté du Palatinat ou qu'ils ont gagné par leur travail. Leurs manufactures de tabac et de laine, à ne parler que des plus importantes, de celles qui travaillent pour l'exportation, ont attiré dans le pays 667,395 thalers. Enfin les étrangers ont pour leur seul entretien dépensé près de 1 million de thalers, et il suffit de comparer le budget de la ville en 1689 et en 1708 pour voir si ses revenus ont été augmentés ou diminués... C'est pourquoi ceux qui ont été jusqu'ici mal disposés pour les pauvres étrangers feront bien de cesser leurs hostilités, et de se réjouir par charité chrétienne de voir des malheureux gagner, sans faire tort à qui que ce soit, un petit morceau de pain. Sur ce, que le Très-Haut daigne prodiguer également aux anciens et aux nouveaux habitans les trésors de sa bénédiction! » Ainsi se termine par une prière ce budget dressé en forme de catéchisme. On y voit ce qu'on disait tout à l'heure, que Frédéric Ier savait fort bien compter, que la sollicitude des Hohenzollern pour les persécutés n'était point toute désintéressée, et que la charité chrétienne était en Prusse un placement, fort légitime d'ailleurs, qui rapportait beaucoup plus que 100 pour 100.

La qualité de persécuté n'était pas nécessaire pour ouvrir aux immigrans les portes de la Prusse. En l'année 1693, les gouvernemens de Zurich et de Berne ayant recommandé à Frédéric des sujets protestans de l'abbé de Saint-Gall qui se disaient vexés par leur maître, Frédéric fit répondre qu'il les accueillerait volontiers, mais qu'il verrait aussi arriver avec plaisir des artisans de tous les cantons, « pourvu qu'ils eussent quelque argent. » Il désigne l'espèce d'artisans qui lui manquent : il faudrait ici des fileurs, là des maçons, ailleurs des marchands ou des laboureurs. Tous auront des priviléges et des immunités; il faudra pourtant que les cultivateurs achètent leurs terres, on leur fera de bonnes conditions, toutefois il est nécessaire qu'ils apportent au moins 200 thalers. On les

dispenserait volontiers de cette exigence; mais « les temps sont si durs! » D'ailleurs on aura grand soin de leurs familles; le roi garantit aux enfans l'apprentissage gratuit, et même, s'il se trouve parmi eux quelques *ingenia*, il leur promet le bienfait de la table commune au collége de Joachimsthal à Berlin, et plus tard une bourse à l'université de Francfort.

Ces promesses attirèrent bon nombre de Suisses dans les états de Frédéric, où l'on trouvait toujours de la place et de la besogne. C'est vers l'est, dans le duché de Prusse et la Lithuanie, que le roi dirigea les nouveaux colons. Ici encore que de désastres à réparer, plus lamentables que ceux dont nous avons vu le tableau! Dans la guerre qui éclata, vers la fin du XVII[e] siècle, entre la Pologne d'une part, la Suède et le Brandebourg de l'autre, les Polonais avaient demandé des secours aux Tartares, qui envahirent, au nombre de 50,000, les provinces prussiennes. En moins d'une année, Tartares et Polonais brûlèrent 13 villes et 249 bourgs et villages. Ils étranglèrent 23,000 hommes et en emmenèrent 34,000 en captivité. Plus terrible encore fut la peste qui vint après la guerre : Kœnigsberg perdit en huit mois 10,000 habitans, le district d'Insterburg 66,000. En tout, il y eut plus de 200,000 victimes, si bien que la province prit l'aspect d'un désert. Il aurait fallu, pour combler tous ces vides, qu'il arrivât de Suisse de véritables armées d'immigrans. Or il n'en vint que 6,000 ou 7,000, parmi lesquels un certain nombre s'arrêtèrent en Brandebourg. Pour accroître ce nombre très insuffisant, Frédéric chercha en Suisse des colons d'une autre sorte.

Il y avait, dans les cantons de Berne et de Zurich, un certain nombre de disciples de Menno, ce singulier réformateur, contemporain de Luther, qui voulait que ses fidèles, non contens de pratiquer la pure doctrine religieuse, enseignassent au monde la perversité des lois politiques qui le régissaient, et le préparassent à s'en donner de meilleures. Ils ne devaient en aucun cas recourir à la violence; les yeux fixés sur un état idéal où il n'y aurait plus ni mensonge, ni injustice, ni haine, ils n'opposaient aux abus qu'une résistance passive, refusant le serment, qui suppose le mensonge, et le service militaire, qui suppose la haine. Cette conduite n'était pas du goût des princes. Plusieurs s'adressèrent à Luther pour savoir de lui comment il fallait traiter ces novateurs : l'intolérant réformateur, alléguant saint Paul et l'Esprit-Saint, répondit qu'il ne fallait pas les souffrir. Dès le XVI[e] siècle, les mennonites furent persécutés en Suisse, mais il en demeura toujours. A la fin du XVII[e] siècle, le gouvernement zurichois voulut forcer à s'armer ceux qui habitaient sur son territoire : ils refusèrent. Il voulut exiger qu'à défaut de serment ils répondissent au moins oui ou non aux questions qu'on

leur adressait en justice : ils n'y consentirent pas. Il leur ordonna de s'exiler, ils demeurèrent : alors la persécution commença. Au même temps, Berne édictait contre les mennonites le bannissement, la marque, les galères, la mort. A la fin, Frédéric Ier intervint comme protecteur de ces persécutés. Il se trouva en concurrence avec les états-généraux de Hollande, qui offraient aussi un asile aux mennonites. Les deux puissances se surveillèrent l'une l'autre, car chacune d'elles aurait volontiers pris à sa charge les colons riches et remis les pauvres à la charité de l'autre. A la fin, les mennonites arrivèrent dans la Prusse orientale, où on leur permit d'honorer Dieu comme ils voulaient, sans crainte des recruteurs royaux. On ne sait pas au juste combien ils étaient, mais il est certain qu'ils n'étaient pas nombreux, et que leur arrivée ne changea guère l'état des choses dans la malheureuse province. Frédéric Ier n'avait point dans la volonté assez de suite ni d'énergie pour remédier aux maux dont souffrait la Prusse. Quand il mourut, la désolation y régnait toujours; d'immenses espaces demeuraient incultes, la végétation sauvage croissait à l'aise dans les vastes cimetières qui s'étendaient à perte de vue partout où avait sévi le fléau, et de grands bois, qui sont encore debout aujourd'hui, s'y formèrent, enlaçant dans leurs racines les ossemens de tous ces trépassés.

III.

On vit bien, dès le jour du couronnement de Frédéric-Guillaume Ier, que le nouveau prince entendait régner tout autrement que n'avait fait le défunt. Au lieu de dépenser pour cette cérémonie 6 millions de thalers comme Frédéric Ier, Frédéric-Guillaume y employa 2,547 thalers 9 pfennigs, et il est probable qu'il trouva que cela était bien cher. La cour de Prusse fut tout de suite transformée. Plus de beaux habits : le roi n'en porte point et ne les tolère pas autour de lui. La mode qu'il aime, c'est le vêtement court et l'épée longue. Il ne se complaît pas, comme Frédéric, dans l'admiration de sa dignité royale, mais quel roi fut jamais plus pénétré du sentiment de ses devoirs? Il ne néglige aucun détail et veut tout voir par lui-même. Ses promenades sont des inspections; sa canne, dans les rues de Berlin, s'abat sur le dos des oisifs. Il a des tendresses à sa façon pour les travailleurs; par exemple, il s'intéresse personnellement aux paysannes, qu'il admet à Königshort dans « l'école pour la fabrication du beurre, » fondée par lui; si elles ont été laborieuses et dociles pendant les deux années d'apprentissage gratuit qu'elles ont faites, et qu'il les trouve aptes à

répandre « la science » dans les campagnes, il leur compte une dot de 100 thalers, afin qu'elles puissent épouser de « bons gars. » L'actif et laborieux personnage ne se perd pourtant point dans l'infiniment petit : il s'est rendu un compte très exact des besoins de ses états, il a mis à l'étude les meilleurs moyens d'y satisfaire, et, la décision prise, il y a conformé toute sa vie.

Comme le grand-électeur, il voit que le remède à la misère de ses états est la colonisation; mais il ne veut pas prendre de colons de toutes mains : il exige de ceux qu'il accueille parmi ses sujets le travail et l'obéissance. C'est lui qui a trouvé la devise de la monarchie prussienne, *nicht raisonniren*, c'est-à-dire *ici l'on ne raisonne pas*. Or les mennonites raisonnaient beaucoup trop suivant lui, et ces chercheurs d'idéal n'étaient pas son fait. On sait le goût que le « roi sergent, » comme on l'a surnommé, avait pour les soldats géans, qu'il appelait « mes chers longs gars; » aucune puissance au monde n'était capable de protéger contre ses effrontés recruteurs les malheureux auxquels la nature avait donné une belle taille. Ces agens arrêtèrent un jour en Italie un prédicateur descendant de la chaire; ils exerçaient leur industrie sur les grands chemins, où ils enlevèrent une fois un ambassadeur de l'empire : comment s'en seraient-ils laissé imposer par les scrupules religieux des mennonites? Sans doute ils étaient disposés à respecter les idées des hommes de taille médiocre, mais toute liberté de conscience cessait à leurs yeux au-dessus de six pieds. Mis sur la piste d'une famille de géans qui faisait partie d'une communauté de mennonites, ils pénétrèrent de nuit dans les maisons qu'elle habitait, y commirent des brutalités et emmenèrent six beaux hommes à Potsdam; là on mit dans le rang ces pauvres philosophes et on leur commanda l'exercice, un seul obéit, mais les cinq autres résistèrent si longtemps et si bien qu'il fallut à la fin les laisser partir. Blessé dans sa plus chère affection, offensé aussi par le ton des réclamations qu'il reçut, le roi ordonna aux mennonites de sortir du royaume pour faire place « à d'autres bons chrétiens, qui ne tiendraient pas pour défendu le service militaire. » Dans la suite, il se départit un peu de cette sévérité, quand on lui eut écrit de Kœnigsberg que la caisse des impôts souffrirait du départ des mennonites. Il ne pouvait pas être insensible à cette sorte d'argument, lui qui disait de lui-même qu'il était le ministre des finances et le ministre de la guerre du roi de Prusse. Le ministre des finances fit entendre raison au ministre de la guerre; mais au fond Frédéric-Guillaume ne pardonna jamais à ces chrétiens, qui ne voulaient point entrer dans sa garde.

Il exigeait que les colons s'établissent au lieu qu'il indiquerait, sans esprit de retour. Un départ était à ses yeux une désertion. Des paysans de la frontière lithuanienne ayant passé en Pologne à l'in-

stigation de Polonais qui les avaient aidés à emmener leurs troupeaux, leur mobilier, y compris les portes et les fenêtres de leurs maisons, il en conçut une violente colère contre la Pologne entière, et il envoya l'ordre de ne plus admettre parmi les colons un seul Polonais « sous peine de mort. » Du reste, il ne jugeait pas bon que l'on accueillît, au voisinage de la Pologne, dans un pays qui n'était pas germanisé, des colons qui ne parlassent pas le « bon allemand! » Il se défie beaucoup aussi des Juifs, qui ne savent pas demeurer en place et qui sèment les mauvais conseils; il lance des édits contre « ces vagabonds et autres mauvaises gens, » qu'il accuse de provoquer la désertion des paysans. « Si quelqu'un, dit-il, met la main sur un de ces Juifs, qu'on lui compte tout de suite une grosse récompense. »

Frédéric-Guillaume savait que le meilleur moyen de retenir les colons était d'observer scrupuleusement les promesses qu'on leur avait faites pour les attirer. Malheur à qui se rendait coupable de quelque injustice envers les hôtes de la monarchie prussienne! Un conseiller de guerre qui avait commis une exaction au détriment de réfugiés fut à peine découvert qu'il fut pendu. Pour que la sollicitude royale eût son plein effet, le roi institua une commission spéciale de colonisation, et il publia sous forme de patentes une sorte de code des droits et des devoirs du colon. Tout y était réglé pour toutes les catégories d'immigrans; il leur y distribuait d'une main généreuse les libertés et les priviléges. Pour eux, cet avare devenait prodigue. En un temps où les recettes de l'état ne montaient qu'à 7,400,000 thalers, il en dépensa 1 million par an, pendant six ans, dans la seule Lithuanie. Les intérêts intellectuels et moraux de ses nouveaux sujets ne le préoccupaient pas moins que leurs intérêts matériels. Il respecta leur liberté de conscience, étant, comme ses prédécesseurs, très tolérant, car il célébra aussi pieusement le centenaire de Luther que celui de la conversion au calvinisme de Jean-Sigismond, et quand il établit à Spandau et à Potsdam des fabriques d'armes, il donna des aumôniers catholiques à des ouvriers de Liége, qu'il fit venir, car il estimait qu'on peut être fort bon papiste et fabriquer d'excellens fusils. Seuls, le rationaliste et l'athée ne trouvaient pas grâce devant ses yeux : il les mettait en prison; mais il n'entendait pas protéger la foi par l'ignorance. Il multiplia les écoles dans les provinces où il appela le plus de colons. « Je serais bien avancé, disait-il, si, après avoir mis le pays en culture, je n'y avais pas fait de bons chrétiens. » Malgré des difficultés de toute sorte, il fonda en Lithuanie et dans la Prusse orientale 1,480 écoles. Toute cette peine eut sa récompense. En 1725, 9,539 habitans nouveaux avaient été appelés en Prusse; plusieurs villes et 460 villages avaient été fondés. Ce n'était qu'un dé-

but; l'intolérance religieuse allait, une fois encore, gagner à la Prusse de nombreux enfans.

L'évêché de Salzbourg était une des plus anciennes et des plus illustres principautés de l'Allemagne; il comptait 200,000 habitans, parmi lesquels la réforme s'était glissée en dépit des princes-évêques et de la persécution. Deux prélats tolérans s'étant succédé à la fin du XVII[e] et au commencement du XVIII[e] siècle, le nombre des dissidens s'accrut encore pendant cette trêve, et le baron Léopold de Firmian montra, dès son avénement au trône épiscopal, l'inquiétude et le mécontentement qu'il en ressentait. Après beaucoup de mesures maladroites, de missions manquées, de pèlerinages sans succès et de menaces inutiles, l'évêque, réprimandé d'un côté par les puissances réformées, appuyé de l'autre par l'empereur Charles VI, eut recours à la force ouverte, qui ne réussit pas mieux que le reste. Invoquant alors l'article de la paix de Westphalie, il ordonna aux non-catholiques de s'exiler, mais sans leur laisser les délais fixés par les traités; il retira un moment sa décision, puis il y revint : bref, il s'aperçut trop tard qu'il avait commis une faute énorme, quand 30,000 de ses sujets, et des meilleurs, eurent, après avoir subi les plus mauvais traitemens, passé la frontière.

Il y avait longtemps que le roi Frédéric-Guillaume était aux écoutes; un des premiers, il avait protesté contre la persécution. Les écrivains catholiques assurent qu'il envoya des émissaires dans l'évêché pour y fomenter le mécontentement : rien n'est plus vraisemblable, mais peut-être la réputation d'une terre d'asile qu'avait value à la Prusse, depuis plus d'un siècle, la conduite de ses princes, suffit-elle pour expliquer que les Salzbourgeois se soient adressés à Frédéric-Guillaume. En 1731, le roi reçoit deux de leurs envoyés; il leur promet que, quand même plusieurs milliers de leurs compatriotes voudraient venir se réfugier dans son pays, il les recevrait tous « par grâce, par amour et par charité! » Bientôt il appelle les exilés par des manifestes publics, et il envoie à Regensbourg un agent chargé de les conseiller et de les guider. Alors la plupart de ces malheureux se mettent en marche vers la Prusse. L'un d'eux a laissé un long récit de leur odyssée, tout plein de la tristesse de l'exilé, de la ferveur du chrétien, de la reconnaissance du persécuté pour l'accueil que l'on fait en route à cette portion du peuple de Dieu qui cherche la terre promise, pour ces processions qui viennent au-devant des voyageurs, pour ces harangues en style biblique dont on les salue, pour ces belles entrées dans les villes, aux acclamations du peuple et au chant des psaumes, qui font ressembler leur fuite à un triomphe. On voit dans ce récit que plusieurs princes essayèrent d'arrêter et

de retenir chez eux les Salzbourgeois; mais toutes les tentatives furent inutiles : « En Wurtemberg, le prince nous fit beaucoup de bien, au physique comme au moral; que le Seigneur notre Dieu, le lui rende et le bénisse! Mais il ne voulait pas nous laisser partir pour la Prusse, et un jour arrivèrent trois hommes qui nous partagèrent en trois troupes; aussitôt nous courûmes les uns vers les autres, et, confondant nos rangs, nous nous écriâmes : « Nous n'irons pas plus loin, tant que nous ne nous serons pas assurés qu'on nous conduit en Prusse, » et les trois hommes se dirent : « Nous n'avons rien à faire avec ces gens-là, car ils ne veulent aller qu'en Prusse! »

Frédéric-Guillaume attendait les Salzbourgeois. Il n'avait d'abord compté que sur 5,000 ou 6,000 immigrans; mais il reçut un rapport annonçant qu'il en arrivait plus de 20,000. « Très bien! écrivit-il en marge. Dieu soit loué! Quelle grâce Dieu fait à la maison de Brandebourg! car, bien sûr, cette grâce nous vient de Dieu! » Quand le premier convoi passa par Potsdam, il le voulut voir. Ce fut le 29 avril 1732 : le prédicateur de la cour et le clergé, les écoles, allèrent au-devant des arrivans et les haranguèrent, pendant qu'un médecin offrait ses soins aux malades; enfin arriva l'ordre de se rendre au parc et de se ranger devant le château. On y était à peine arrivé que le roi parut. Se tournant vers le prédicateur de la cour : « Avez-vous causé avez eux? demanda-t-il. Quelle sorte de gens est-ce? » Le prédicateur répondit qu'il avait trouvé dans leurs âmes une pure foi évangélique. « Et vous, reprit le roi, s'adressant au commissaire qui avait amené le convoi, êtes-vous content d'eux? Se sont-ils bien conduits en route? » Le commissaire loua leur conduite. Alors le roi de Prusse prit à part quelques-uns des émigrés et les interrogea sur leurs croyances : il trouva leurs réponses modestes et conformes à l'Évangile. Il leur fit distribuer de l'argent, s'entretint avec beaucoup, au hasard, répétant sans cesse : « Ça ira bien; vous vous trouverez très bien chez moi, mes enfans! Ça ira bien! » Quelque temps après, rencontrant une autre troupe d'immigrans, il se mit sur le côté de la route, les fit défiler devant lui, et leur commanda de chanter le psaume : « C'est sur mon Dieu que je me repose dans le danger! » Ils ne savaient pas l'air et s'excusèrent. Alors il entonna lui-même à pleine voix le cantique, et la foule émue se mit à chanter avec lui. Quand le défilé fut achevé : « Allez, leur dit le roi, allez avec l'aide de Dieu! » D'autres fois il faisait une sorte de confession publique : « J'espère bien qu'il n'y a pas ici de débauchés, disait-il, pas de goinfres, pas d'ivrognes! » Et il finissait toujours en promettant à tous sa sollicitude et sa bonne grâce.

La province de Prusse eut la plus forte part dans la répartition des colons : elle reçut 15,508 personnes et elle en fut toute transformée. Artisans habiles, les Salzbourgeois firent la fortune des

petites villes de Prusse et de Lithuanie, qui avant eux n'avaient pas d'industrie; agriculteurs laborieux, ils disputèrent le sol à la végétation sauvage. D'ailleurs ils apportèrent de l'argent dans leur patrie adoptive. Des collectes faites en faveur des persécutés de Salzbourg dans les pays protestans ayant produit environ 900,000 florins, la plus grande partie en fut envoyée en Prusse. Parmi les nouveaux sujets de Frédéric-Guillaume, il s'en trouvait qui avaient laissé derrière eux des biens assez considérables dont ils ne percevaient que le revenu fort amoindri. Le roi s'employa auprès de l'évêque pour que ces biens fussent vendus, et l'opération, après beaucoup de difficultés, rapporta plusieurs centaines de milliers de thalers. Les exilés en avaient pris presque autant avec eux; mais la véritable richesse dont ils gratifièrent le pays, ce fut leur travail, qui excita l'émulation des anciens habitans. Frédéric-Guillaume sut apprécier à leur valeur les services qu'ils lui rendirent. Il oublia la défiance qu'ils lui montrèrent au temps où il négociait la vente de leurs biens, et ne s'irrita point des plaintes que leur arrachèrent, une fois les années de franchise écoulées, la lourdeur des impôts et le grand nombre des corvées. Cet homme était capable de patience et même de douceur quand il s'agissait du bien de l'état. Il habitua peu à peu les gens de Salzbourg à la pensée que dans le pays de Canaan, où il les avait appelés, on ne donnait rien pour rien, et que la terre et le prince y réclamaient le prix de leur générosité : la terre, la sueur du front des travailleurs, le prince une part de leur gain et de leur labeur et au besoin leur sang.

Après l'évêché de Salzbourg, c'est l'Autriche, la Silésie et la Bohême qui ont envoyé en Prusse, au temps de Frédéric-Guillaume, les plus nombreux colons. Quel contraste entre la politique religieuse de l'Autriche et celle de la Prusse, aux XVI[e] et XVII[e] siècles! Après avoir un moment hésité, les Habsbourg exercent sur les divers pays soumis à leur domination toutes les fureurs de la contre-réformation. Ferdinand II, sous le règne duquel commence la guerre de trente ans, ne laisse à ses sujets réformés que l'alternative entre l'abjuration et l'exil. Ferdinand III et Léopold suivent, avec plus de dureté peut-être, les mêmes erremens. Ces princes avaient pris pour maxime : « plutôt régner sur un désert que sur un pays plein d'hérétiques! » et ils s'en inspirèrent si bien qu'un jour ils reculèrent épouvantés devant leur propre ouvrage. En 1636, ils avaient fait une telle perte d'hommes que leur zèle se radoucit et qu'ils interdirent l'émigration, mais on continua d'émigrer en cachette jusqu'au jour où, l'intolérance ayant recommencé à sévir, les réformés usèrent publiquement du droit d'émigrer qui leur fut conféré par le traité de Westphalie. Toutes les parties de la monarchie souffrirent cruellement de cette politique; elle triompha dans l'archiduché, mais au

prix de quels sacrifices! Presque toute la vieille noblesse et la vieille bourgeoisie s'exilèrent; la population de Vienne fut en partie renouvelée, et l'on vit des villes, autrefois florissantes par leur commerce, comme Freistadt, tomber en décadence pour ne plus se relever. Même spectacle en Silésie! Depuis la paix de Westphalie jusqu'au moment où Frédéric II s'empare de la province, l'émigration ne s'interrompt pas, et, comme c'étaient surtout des Allemands qui avaient embrassé la réforme, l'élément slave reprit le dessus dans ce pays, qui était déjà aux trois quarts germanisé. En Bohême, le désastre fut plus grand encore, et il eut des conséquences plus graves.

Devenus rois de Bohême en 1526, les Habsbourg ne tardèrent pas à suivre la conduite la plus impolitique qu'on pût imaginer. Le souvenir de Jean Huss, mort sur un bûcher, autour duquel les soldats de l'empereur d'Allemagne avaient monté la garde, vivait toujours dans ce pays; malgré les concessions religieuses faites aux utraquistes, ainsi nommés parce qu'ils communiaient sous les deux espèces, il était resté des terribles guerres hussites une violente haine nationale et religieuse contre tout ce qui portait un nom allemand. Le professeur, le marchand, l'ouvrier allemand, étaient détestés à l'égal du Juif. On réveillait avec une pieuse ferveur les vieux souvenirs tchèques; on s'apitoyait sur le sort des Slaves de Misnie, de Brandebourg et de Prusse, autrefois exterminés par les Germains, et c'était le vœu de tout bon patriote que « le royaume d'or, le royaume très chrétien fût à jamais purifié de cette vermine qui menaçait de le remplir. » Pourtant, quand l'Allemagne, à son tour, eut produit son réformateur, la plupart des Allemands qui étaient demeurés en Bohême s'étant convertis au luthéranisme, et la doctine nouvelle ayant en même temps fait de grands progrès parmi les Tchèques, la communauté de croyance semblait devoir apaiser l'antipathie de race. Si quelque fatalité n'avait voué les Habsbourg au sort d'instrument de la réaction catholique, ils pouvaient, pour le plus grand profit de l'Allemagne, opérer la réconciliation, mais ils ne s'inspirèrent que de leur haine contre la réforme. Ils essayèrent de rapprocher les utraquistes des catholiques, et pour cela se mirent à flatter le patriotisme tchèque : l'empereur Matthias rendit en 1615 l'édit fameux qui proscrivait à la fois la langue allemande et le luthéranisme en Bohême. Cet acte inoui de la part d'un empereur allemand ne profita point à celui qui l'avait signé : le luthéranisme avait eu le temps de faire des progrès énormes parmi les Tchèques, et, quand la persécution commença, elle fit autant de victimes parmi eux que parmi les Allemands.

Il n'est point de notre sujet d'exposer ici le martyrologe de la Bo-

hême, donnée en proie aux jésuites par les Habsbourg pendant et après la guerre de trente ans. Un chiffre en dira plus qu'un long récit sur les désastres dont elle fut accablée par la guerre et par l'intolérance : de 4 millions d'habitans, la population descendit à 800,000! Il y a aujourd'hui encore en Bohême plus d'un endroit où elle n'est pas remontée au niveau qu'elle atteignait en 1620, et pourtant l'hérésie ne fut pas extirpée. Parmi les Bohémiens que l'on voyait à la messe, le rosaire en main, beaucoup, une fois rentrés chez eux, portes et fenêtres closes, chantaient les cantiques de la réformation. La croyance se transmit de père en fils, en secret, jusqu'au jour où le tardif édit de tolérance, rendu par Joseph II à la fin du XVIIIe siècle, permit à chacun de montrer sa croyance en public, et prouva que de nombreuses étincelles d'un feu mal éteint avaient couvé sous les ruines de la Bohême!

Cependant les exilés avaient pris des routes diverses; il dut s'en rendre un grand nombre en Brandebourg et en Prusse dès le temps du grand-électeur. Frédéric Ier en reçut aussi, sans aucun doute; mais on ne trouve de renseignemens précis sur cette nouvelle immigration qu'à partir de Frédéric-Guillaume Ier. Les Bohémiens ne vinrent pas alors directement de Bohême en Prusse. Ils s'étaient arrêtés aussi près que possible de leur pays, en Saxe, où ils avaient formé de grandes colonies, l'électorat saxon ne refusant pas l'hospitalité aux luthériens, mais bientôt ils s'y trouvèrent trop nombreux; beaucoup, qui n'étaient point de stricts adeptes de la confession d'Augsbourg, craignirent pour la liberté de leur conscience, surtout quand les électeurs de Saxe se furent convertis au catholicisme. Quand le bruit se répandit parmi eux de l'accueil qui avait été fait aux Salzbourgeois par le roi de Prusse, huit Bohémiens, sous la conduite d'un pasteur, se rendirent à Potsdam, et demandèrent audience à Frédéric-Guillaume.

Frédéric-Guillaume les reçut aussitôt. Ils lui firent le plus touchant tableau de leurs misères, et lui adressèrent les prières les plus pressantes, pendant qu'il allait et venait par la chambre, pesant, suivant sa coutume, le pour et le contre. « Faites-les venir, dit-il à la fin, je les établirai chez moi. » Ils étaient déjà en route. Un convoi de 500 hommes s'était formé, puis avait si démesurément grossi qu'il en compta bientôt plusieurs milliers. Aussitôt le gouvernement saxon s'inquiète et réclame. Or Frédéric-Guillaume se repentait de la décision trop prompte qu'il avait prise. Il ne savait pas au juste ce que valaient ces Bohémiens, et des gens qui voulaient ainsi changer de place une seconde fois ne lui disaient rien de bon. Il était encore fort occupé avec les Salzbourgeois, et il craignait qu'à la fin l'opinion publique alle-

mande ne donnât raison aux catholiques qui l'appelaient un voleur de sujets. Il envoya un commissaire au-devant des nouveaux arrivans pour les examiner, et, quand celui-ci rapporta que c'étaient pour la plupart de pauvres gens fort misérables et couverts de haillons, il envoya l'ordre de ne les pas recevoir à la frontière. Les Bohémiens désespérés se dispersèrent, mais ils ne cessèrent de s'adresser au roi pour le fléchir. A la fin, Frédéric-Guillaume leur fit savoir qu'il les admettrait à la condition qu'ils se présentassent par très petites troupes pour ne pas éveiller l'attention. Il répartit les Bohémiens entre toutes ses provinces, mais leur laissa former à Berlin une colonie qui compta 2,000 âmes. Il exigea d'abord qu'ils lui donnassent des gages de bonne conduite, et, quands ils se furent montrés trois années durant rangés et travailleurs, il leur témoigna sa sollicitude. Un quartier nouveau fut bâti pour eux dans la capitale; la rue de Guillaume, où demeurent encore aujourd'hui des descendans de ces exilés, fut agrandie pour eux. « Chacun d'eux, comme écrivait un de ces malheureux à des amis demeurés en Bohême, put gagner et manger tranquillement son morceau de pain, et louer Dieu d'une bouche et d'un cœur joyeux. » Le roi leur fit bâtir dans la rue de Frédéric une église spéciale, qu'on appela l'église de Bethléem en souvenir de celle dont Jean Huss avait été le pasteur à Prague. Encore une fois telle était la fortune des Hohenzollern qu'en cherchant, pour repeupler et fortifier leurs états, des contribuables et des soldats, ils semblaient donner à la Prusse la mission de réparer toutes les injustices et d'assurer le repos des consciences persécutées.

IV.

Dans cette histoire de la colonisation en Prusse au temps du grand-électeur, de Frédéric I[er] et de Frédéric-Guillaume I[er], il n'a été tenu compte que des immigrans arrivés par grandes troupes et comptés à la frontière : le chiffre officiel en est de 53,000; mais il y faut ajouter le chiffre des colons plus nombreux qui s'étaient déjà réfugiés dans les états des Hohenzollern avant la paix de Westphalie, ou bien qui, après cette paix, s'y rendirent, soit isolément, soit par petites troupes. Il faut aussi rechercher la part qui revient, dans l'accroissement normal de la population, à ces nouveau-venus dont la grande majorité fut établie en pays sain et fertile et auxquels des priviléges de toute sorte firent une situation meilleure que celle des anciens habitans. On arrive alors à ce résultat qu'en 1640, à la mort de Frédéric-Guillaume, 600,000 sujets du roi de Prusse étaient

des réfugiés ou des fils de réfugiés; or le roi de Prusse en ce temps-là ne commandait qu'à 2,400,000 sujets!

Ici les réflexions se pressent sous la plume; il les faut ajourner jusqu'à ce nous ayons étudié l'histoire de la colonisation sous le règne de Frédéric II, qui suivit, en les dépassant, l'exemple de ses prédécesseurs; mais déjà l'on voit s'éclairer d'une lumière nouvelle l'histoire de la monarchie prussienne, et apparaître l'une des causes de la fortune d'un état à peine compté jusque-là, et qui s'éleva bientôt au rang des grandes puissances malgré la France et l'Autriche, dont la volonté faisait loi jadis sur le continent. Il n'est pas une faute commise par ces deux pays qui n'ait profité à leur future rivale. Que d'enseignemens dans la comparaison entre la politique religieuse de la Prusse et celle de l'Autriche! Quels services inappréciables Louis XIV n'a-t-il pas rendus au grand-électeur! quel contraste entre le roi sergent et Louis XV! En cette année 1732, où Frédéric-Guillaume arrêtait un moment sur la route de la Prusse les Salzbourgeois réfugiés, pour leur apprendre l'air d'un psaume, la cour de France discutait les chances qu'avait Mme de Mailly d'être déclarée maîtresse du roi; Guérin de Tencin, archevêque d'Embrun, parjure et simoniaque avéré, et La Fare, évêque de Laon, qui eût été, dit Barbier, « un mauvais sujet pour un mousquetaire, » tonnaient contre les jansénistes; le parlement défendait les droits du pouvoir temporel contre les évêques et le pape malgré le roi, qui lui prodiguait les rigueurs et finissait par capituler devant lui; Paris courait au cimetière de Saint-Médard pour voir les paralytiques recouvrer l'usage de leurs bras et de leurs jambes sur le tombeau d'un diacre visionnaire!

Il ne faut point reculer devant ces souvenirs, si tristes qu'ils soient pour nous. Qui veut comprendre l'avenir qui s'approche, les prodiges du règne de Frédéric II et les hontes du règne de Louis XV doit se représenter Frédéric-Guillaume à l'œuvre, en tenue d'ouvrier et tout occupé à bâtir l'état prussien, pendant qu'à Paris un monde frivole, couvert de soie et de velours, apprête en se jouant les funérailles d'un régime auquel, grâce à Dieu, n'étaient point liées à jamais les destinées de notre pays. Certes tout n'est pas à louer chez Frédéric-Guillaume! Pasteur autant que sergent, hypocrite autant que charitable, avare, brutal, despote, il ne peut passer pour un prince modèle que dans cette Prusse, dont il personnifie si bien le génie; mais en racontant l'histoire de la colonisation sous son règne, on ne peut s'empêcher de louer son discernement à reconnaître et son énergie à servir les intérêts de son royaume!

ERNEST LAVISSE.

LE

MUSÉE-BRITANNIQUE

II.

L'ÉDIFICE ACTUEL. — LE MUSÉE DES ANTIQUES. — LA BIBLIOTHÈQUE.

I. *Lives of the founders of the British Museum, with notices of its chief augmentors and other benefactors,* 1570-1870, by Edward Edwards, London 1870. — II. *British Museum, Accounts of the income and expenditure,* etc. (rapports annuels imprimés par l'ordre de la chambre des communes), 1813-1875. — III. *Report from the select committee on the condition, management and affairs of the British Museum,* 1835. — IV. *Report from the select committee on public libraries,* 1849. — V. *Report to the commissionners appointed to inquire into the constitution and government of the British Museum,* 1850. — VI. *Report from the select committee on the British Museum,* 1860. — VII. *British Museum, a guide to the exhibition rooms of the departments of natural history and antiquities,* 1874.

Dans une étude précédente, nous avons exposé les origines du Musée-Britannique, nous avons montré comment il est né de la pensée, de la volonté, du patriotisme éclairé de quelques particuliers qui ont donné l'exemple à l'état, qui l'ont en quelque sorte mis en demeure de faire son devoir. Nous avons suivi les pouvoirs publics dans les premières démarches, bien indécises d'abord et bien timides, par lesquelles ils ont répondu à cette espèce de sommation, comprenant enfin quels services pouvaient rendre à la société anglaise une bibliothèque vraiment nationale et des collections où fût représentée toute l'œuvre de Dieu, toute celle du génie de l'homme. L'Angleterre avait senti qu'il y allait de son honneur à ne plus se laisser dépasser dans cette voie par des peuples qui ne tenaient pas la

(1) Voyez la *Revue* du 1er décembre 1875.

même place qu'elle dans le monde. De larges crédits avaient permis d'augmenter le personnel et d'admettre le public à portes ouvertes, de doubler et de tripler le nombre des objets exposés dans les galeries, des manuscrits et des livres que renfermait la bibliothèque. Telle collection qui pendant de longues années n'avait guère existé au musée que de nom était devenue du jour au lendemain assez importante pour n'avoir plus à envier ses rivales du continent. A ces merveilles, il fallait un cadre digne d'elles; à ces documens imprimés et manuscrits, il fallait de l'espace pour que tout pût être classé dans un ordre qui en permît l'usage aux travailleurs. La construction d'un édifice spécial destiné à contenir la bibliothèque et les musées de l'Angleterre fut donc commencée en 1830 sur les plans de l'architecte Robert Smirke, à qui succéda plus tard son frère cadet Sydney Smirke; les derniers débris de Montagu-house tombèrent sous la pioche en 1845, mais l'œuvre ne fut vraiment achevée qu'il y a moins de vingt ans par l'inauguration de la nouvelle salle de lecture.

Pendant que se poursuivait ce grand travail de reconstruction et d'aménagement, les acquisitions se succédaient et se multipliaient; telle galerie dont les dimensions avaient été calculées pour mettre fort à l'aise tous les objets qu'elle devait contenir se trouvait insuffisante avant d'être terminée. C'est que l'Angleterre, une fois les premiers pas faits, s'était piquée au jeu. Elle avait été mise en goût par le succès qu'avaient obtenu en Europe quelques-unes de ses récentes acquisitions; une fois intéressé aux progrès du musée, l'amour-propre national ne lui avait plus marchandé le concours du budget. Dans le demi-siècle environ qui s'est écoulé depuis qu'ont été jetées les fondations des bâtimens actuels, la source des libéralités privées ne s'est point tarie. Les Thomas Grenville, les Henry Christy, les Félix Slade, d'autres encore qu'il serait trop long de nommer, tous ont continué la tradition de ces dons généreux auxquels le musée avait dû sa naissance et ses premiers progrès; mais durant cette période le rôle de l'état devient de plus en plus prépondérant. Ce qui a rendu plus efficaces encore les bonnes dispositions de la chambre et de l'opinion, c'est la longue paix dont l'Angleterre a joui depuis soixante ans, ce sont ces budgets qui se soldent à chaque exercice par des excédans de recettes. Grâce à cet ensemble de circonstances favorables, le Musée-Britannique est devenu, qu'on nous passe l'expression, l'enfant gâté du parlement. D'une part sa dotation ordinaire s'accroît d'année en année, et cet été même la grande commission d'enquête sur le service civil, que présidait M. Playfair, a pris des conclusions qui aboutiront au vote de crédits nouveaux : elle propose l'augmentation des traitemens alloués à tous les employés du musée. D'autre

part maintenant, lorsque, par la mort de quelque riche amateur ou par suite d'une fouille heureuse, il se présente une de ces occasions dont il faut profiter sur l'heure, aucun ministre des finances n'hésite à munir les *trustees* de la somme demandée; s'agit-il de 500,000 francs et de plus encore, comme le cas s'est présenté plusieurs fois, la chambre, il le sait, ratifiera de son vote ces crédits supplémentaires déjà dépensés. Aussi, pendant qu'on se consulte à Berlin et à Paris, à Londres on achète. Il en est de même pour les voyages et les fouilles dont le musée est appelé à recueillir les fruits. On sait avec quelle libéralité toutes les ressources de l'Angleterre ont été prodiguées aux explorateurs de l'Assyrie et de la Lycie, à ceux des ruines d'Éphèse et de Cyrène, d'Halicarnasse et de Cnide. Appui diplomatique cordial et résolu, concours actif de la marine royale, larges subventions, vifs encouragemens de l'opinion et de la presse, rien n'a été refusé aux Layard, aux Fellows, aux Newton, pour ne nommer que les plus heureux et les plus célèbres de ces hardis soldats de l'archéologie militante.

Les cinquante dernières années, si pleines et si brillantes, c'est ce que l'on peut appeler la période contemporaine de l'histoire que nous retraçons; on ne saurait employer pour en présenter le tableau la méthode qui a été suivie lorsqu'il s'agissait de démêler les origines complexes du musée. La tâche serait trop longue, s'il fallait énumérer une à une les acquisitions de quelque valeur. Pas d'année qui n'en compte plusieurs, souvent fort importantes. Pour qui veut savoir à quel moment serait entré dans le musée tel ou tel objet, telle ou telle série qui ne provient pas des anciennes collections, il suffit de consulter les rapports imprimés chaque printemps par ordre du parlement. On y voit figurer, à la suite du budget du musée, un « exposé des progrès qui ont été faits dans l'arrangement des collections et un compte-rendu des objets qui y ont été ajoutés dans l'année (1). »

Renonçant à entrer dans ces détails, nous parcourrons rapidement le musée tel que l'ont fait les travaux exécutés, les libéralités reçues, les achats opérés entre 1830 et 1875; nous essaierons de donner une idée de la physionomie qu'il présente et de l'impression

(1) Ces rapports commencent à figurer dans les *Parliamentary papers* en 1813; mais, pendant bien des années, ils ne contiennent que le chiffre des recettes assurées au musée soit par les capitaux dont il est propriétaire, soit par les crédits que lui accorde la chambre, puis, avec le détail des dépenses, le nombre des personnes qui ont visité les collections pendant l'année. Le tableau n'occupe alors que deux ou trois pages in-4°. C'est vers 1840 que ces rapports se développent et commencent à contenir des données précieuses sur l'accroissement des collections. Celui qui concerne l'exercice 1842 a 9 pages, celui de 1874 en compte 40. A mesure que le parlement donne plus d'argent, il tient à être mieux renseigné sur l'emploi qu'en a fait l'administration du musée.

qu'il produit aujourd'hui sur le visiteur. On s'arrêtera surtout, — est-il besoin de le dire? — dans les galeries consacrées à l'antiquité classique, et dans cette bibliothèque qui, par les facilités qu'elle offre aux recherches, n'a point d'égale sur le continent; chacun aime à parler de ce qu'il ignore le moins, de ce qui se rattache le plus étroitement à ses propres études. D'ailleurs les collections d'histoire naturelle peuvent être considérées comme ne faisant déjà plus partie du musée; après bien des discussions, il a été décidé que l'on construirait pour elles à South-Kensington un édifice spécial; elles y seront transférées d'ici à quatre ou cinq ans. Enfin, pour que ce travail ait sa conclusion naturelle, il conviendra d'examiner comment s'administre ce grand établissement. Il y a là une organisation et des habitudes qui s'écartent beaucoup de ce que nous sommes accoutumés à trouver en France.

I.

L'entrée du Musée-Britannique est plus commode que grandiose. On franchit la grille qui s'ouvre sur Great-Russell-street, on traverse une large cour sablée; sur cette cour donnent, outre l'édifice principal, les maisons habitées par le directeur et par les plus anciens conservateurs, dépendances du musée, qu'elles flanquent sur les deux ailes. On monte quelques degrés et l'on se trouve sous le portique central. Là, des deux côtés du passage, un filet d'eau limpide et fraîche tombe dans une petite vasque de marbre blanc. Par les chaudes journées d'été, plus d'un visiteur s'arrête au seuil pour tremper ses lèvres dans le gobelet d'argent que retient une chaînette scellée dans la muraille. Une grande porte conduit dans un haut et spacieux vestibule d'où l'on entre dans les différens départemens. En face, on a l'étroit couloir qui mène à la salle de lecture, à droite la bibliothèque royale avec celle de Grenville et le cabinet des manuscrits, à gauche la galerie qui conduit aux antiques et aux bureaux de l'administration, ainsi que l'ample escalier par lequel on monte aux salons de l'étage supérieur. Cette disposition simplifie le service et facilite la surveillance; mais elle ne profite point à l'agrément et à l'effet. Vous n'avez ici ni cette symétrie à laquelle tient tant l'architecture moderne, ni cette variété pittoresque et cette fantaisie qui caractérisent les œuvres de l'antiquité grecque ou de la renaissance italienne. Étant donné le plan général, une cour centrale carrée, tout entourée de constructions, l'escalier ne pouvait faire face à l'entrée; l'espace eût manqué pour le mettre, avec ses dégagemens du premier étage, dans l'axe de la porte. On s'attendrait tout au moins à le voir se développer en deux larges rampes des deux côtés du vestibule. Au contraire, il est unique; il s'élève, avec une

pente assez douce et de larges paliers, sur la gauche du vestibule. Pourquoi plutôt à gauche qu'à droite? L'esprit n'en saisit point au premier abord la raison, une raison d'économie; quand il l'a trouvée, il est loin de se déclarer satisfait. Ce défaut n'est d'ailleurs point racheté par l'élégance ou la noblesse de la décoration; rien de plus sec et de plus froid que cette grande cage nue. Ici ni matériaux précieux, ni moulures d'un heureux caprice, ni peintures étoffées et riches. On a peine à s'expliquer le placard officiel qui interdit de toucher les parois en montant; des extraits de jugemens rappellent même les amendes prononcées contre les délinquans. Au Louvre, nous n'avons pas eu besoin de tant de précautions pour protéger des monumens d'une bien autre valeur, ce bel escalier de Percier et Fontaine qu'a détruit un caprice souverain, ce charmant escalier d'Henri II par lequel on arrive aujourd'hui aux galeries de peintures.

En revanche, l'aménagement intérieur des galeries est vraiment bien entendu; elles ont cet avantage d'avoir été construites tout exprès pour l'usage auquel elles sont affectées. Tel n'est point le cas pour le musée des antiques au Louvre : les salles du rez-de-chaussée ont une beauté sévère et d'admirables perspectives, que l'on chercherait en vain dans le Musée-Britannique; mais les murs en sont trop épais et les fenêtres trop éloignées l'une de l'autre pour que toutes les statues soient bien éclairées. Beaucoup d'entre elles sont vraiment sacrifiées; on ne les voit que sous un faux jour, ou bien on ne les voit pas du tout. Dans ce long couloir, au fond duquel la Vénus de Milo se dresse superbe et triomphante, quelques-unes sont plongées dans une ombre si profonde qu'il est presque impossible de les étudier. Ici la plupart des salles de la sculpture, les plus importantes, sont éclairées par en haut. Sans doute la lumière que l'on obtient ainsi n'est pas toujours celle qui frappait les objets dans leur cadre primitif : tel marbre a pu être taillé pour un jour plus vif, l'effet de tel autre calculé pour des rayons plus verticaux ou plus obliques; mais allez donc dans un musée rechercher et rétablir pour chaque figure ce milieu natif, ces conditions qui nous sont souvent si mal connues! Il faut bien prendre une moyenne, et celle-ci, surtout sous le climat de Londres, était la meilleure où l'on pût s'arrêter. Dans les pièces dont les murs ont un second étage à supporter, il a fallu chercher la lumière sur les côtés, la demander à des fenêtres dont plusieurs donnent sur des cours intérieures. C'est ce qui est arrivé pour le salon lycien, pour la grande nef centrale qui contient les antiquités égyptiennes; aussi, même en plein midi du mois d'août, bien des objets y sont-ils difficiles à distinguer. Il est telle face des monumens de Xanthos, avec ses inscriptions et ses bas-reliefs, que je

n'ai jamais nettement aperçue, et c'était dans la plus belle saison de l'année par un des plus radieux étés dont l'Angleterre eût mémoire !

Partout dans ces mêmes galeries les murs sont peints d'un rouge tranquille, sur lequel se détachent très bien, mais sans violence, et les statues qui se projettent sur ce fond et les bas-reliefs appliqués ou encastrés dans la paroi. La décoration bleue et rouge du plafond, relevée de quelques ors, a tout au moins le mérite d'être assez sobre pour ne pas attirer et retenir le regard. Un autre trait à signaler, c'est l'heureuse disposition des vitrines dans les salles du premier étage qui contiennent les vases, les terres cuites, les verres et les bronzes. Des armoires appliquées contre les murs renferment une partie de ces objets; mais les plus rares et les plus beaux sont en général rangés dans des armoires plus basses, toutes en fer et en cristal, réparties dans l'aire de la pièce de manière que l'on puisse tourner tout autour et voir les vases sous toutes leurs faces. Ceux qui sont décorés à l'intérieur et à l'extérieur, comme c'est souvent le cas pour les patères, ont été posés sur une glace, quand la peinture en vaut la peine ou que le sujet présente un intérêt particulier; on aperçoit ainsi directement les figures qui ornent le fond de la coupe, tandis que se réfléchissent dans le miroir avec une netteté parfaite celles qui parent la surface convexe à laquelle s'ajustent les anses et le pied. De même pour les bronzes et les terres cuites; quand ce sont des figurines en ronde bosse, elles sont placées, à hauteur d'appui, sur des tables recouvertes d'un vitrage qui permet à l'œil de suivre tous les contours de ces petits chefs-d'œuvre. D'autres objets plus menus encore, tels que des appliques détachées du coffret auquel jadis elles appartenaient, tels que des ivoires, des tessères et des miroirs étrusques, remplissent des tablettes sur lesquelles le spectateur peut se pencher tout à son aise. C'est par le manque de place qu'il faut expliquer le seul défaut que l'on puisse reprocher à l'aménagement de ces salles : les armoires adossées aux parois et même quelques-unes de celles qui sont isolées au milieu de la chambre sont trop hautes. Il y a des vases placés à plus de deux mètres au-dessus du sol; les figures ne s'en laissent apercevoir que d'une manière bien confuse. C'est là un inconvénient qu'il sera facile de corriger lorsque les collections d'histoire naturelle, qui occupent la plus grande partie des salles du premier étage, auront cédé aux antiques tout l'espace qu'elles détiennent aujourd'hui; alors un conservateur aussi actif et aussi industrieux que M. Newton pourra se donner le luxe d'un musée où tous les objets soient à portée de l'œil. Aujourd'hui, au Musée-Britannique, si l'arrangement des sculptures ne laisse, pour ainsi dire, rien à désirer au point de vue de l'étude des marbres ex-

posés, il y a cependant encore dans d'autres portions du même édifice, surtout dans la salle des vases, bien des monumens dont on peut dire qu'ils n'existent que dans le catalogue et qu'ils sont perdus pour le public.

J'ai, — et je ne suis point le seul, — un autre grief contre l'administration du musée : les siéges manquent partout, au rez-de-chaussée comme au premier étage. A peine trouve-t-on, de loin en loin, un étroit banc de bois; dans la plupart des salles, impossible de s'asseoir. Que si les jambes fatiguées refusent leur service, voici la ruse de guerre à laquelle on peut recourir. Dans chaque pièce réside un gardien en habit bourgeois dont le seul insigne est une longue baguette noire de près de six pieds. Plus clémens pour leurs employés que pour le public, les *trustees* n'ont pas voulu leur infliger le supplice d'une promenade perpétuelle : à chacun d'eux, ils ont réservé un haut fauteuil de bois à dossier massif, que certains sybarites rembourrent d'un mince coussin mobile. Par bonheur, le gardien est parfois pris du désir de se dégourdir les membres; il se lève, il va causer avec son voisin. C'est le moment. Dès qu'il est debout et qu'il a le dos tourné, emparez-vous de son siége; en prince débonnaire, il feindra d'avoir encore envie de se promener. Pas une fois je ne me suis vu sommer de quitter le trône sournoisement usurpé. C'est une délicate jouissance que de s'asseoir en face d'une belle statue et de l'étudier sans être distrait de cette contemplation par l'effort musculaire; or, n'était cette hospitalière tolérance, jamais ou presque jamais je n'aurais pu goûter ce plaisir.

On aura beau chercher, le plus chagrin ne trouvera guère d'autres critiques à faire valoir contre toute cette installation du musée des antiques. C'est l'œuvre judicieuse et très soigneusement étudiée d'un architecte qui n'a pas été gêné par la nécessité de se plier aux exigences d'un édifice construit à d'autres fins. Le conservateur n'a rien négligé pour tirer le meilleur parti possible des heureuses dispositions adoptées dans l'ensemble de cet aménagement; tout ce qui dépendait de lui, il l'a fait pour faciliter l'examen et l'intelligence des monumens qui lui étaient confiés. Sous chaque objet exposé se trouve une étiquette qui contient tous les renseignemens indispensables : elle donne le nom du dieu ou du personnage historique représenté par la statue; quand il s'agit d'un groupe ou d'une scène peinte, elle en indique le sujet. A ces notions, elle ajoute la provenance du monument, le nom de celui qui l'a découvert, et la mention de l'ouvrage où l'objet a été décrit avec le plus de détail ou le mieux figuré. Ce ne sont pas seulement les marbres qui portent ainsi chacun son signalement et son histoire succincte; on a pris la même peine pour les bronzes, pour les vases, pour les plus

menus débris de la civilisation antique. Par ce moyen, des frais sont épargnés aux visiteurs, et l'on n'a pas à remanier sans cesse un texte qui, dans un musée où l'on achète beaucoup, a cessé d'être complet dès le lendemain du jour où il a paru. Sans doute les catalogues imprimés ont leur utilité; ils permettent d'entrer dans de plus grands détails sur l'histoire et l'explication de chaque monument, ils rendent service aux savans dans leur cabinet, et l'administration du musée, tout en poursuivant cette partie de sa tâche avec une lenteur qui a souvent été critiquée, ne l'a jamais perdue de vue (1). Elle n'a pourtant point, pas plus que le Louvre, une série complète de catalogues; c'est là une lacune qu'il importe de combler tôt ou tard. En attendant cette heure peut-être encore très éloignée, le public anglais souffrait moins de ce manque de livres que celui qui fréquente notre musée des antiques; il avait, pour prendre patience, ce catalogue en abrégé, toujours tenu au courant, et déchiré en des milliers de feuillets dont chacun est appendu à l'objet qu'il définit. Depuis quelque temps, les conservateurs des antiques au Louvre ont eu l'heureuse idée d'imiter à cet égard leurs confrères de Londres; déjà chaque bas-relief et chaque statue a son étiquette, et, pour ce qu'on peut appeler les *petits antiques*, pour les bronzes, vases, terres cuites et autres objets de cet ordre, si les renseignemens offerts n'ont plus ce caractère individuel, tout au moins des indications générales distinguent les divers groupes et signalent les provenances. L'intelligente bonne volonté qui préside à toute cette organisation ira plus loin dans cette voie; elle multipliera, n'en doutons pas, ces étroites bandes de papier bleu qui, tout en instruisant le spectateur, ne déparent point le monument. Puisqu'elle a le sincère désir de servir et d'aider le public par tous les moyens en son pouvoir, qu'il nous soit encore permis de l'engager à suivre un autre exemple que lui donne le Musée-

(1) Voici la liste des catalogues publiés par les soins des *trustees* et relatifs aux antiquités : *Description of the ancient terracottas*, by T. Combe, 1810, in-4°. — *Description of the Marbles*, XI parties, in-4°, 1812-1861, by Combe, Hawkins, Cockerell and Birch. — *Catalogue of the Greek and Etruscan vases in the British Museum*, 2 vol. in-8°, 1851-1870. — *Tablets and other Egyptian monuments, from the collection of the earl of Belmore*, 1843, in-folio. — *Inscriptions in the cuneiform character, from Assyrian monuments*, discovered by A. H. Layard, 1851, in-folio. — *Cuneiform inscriptions of western Asia*, prepared for publication by sir Henry Rawlinson, 3 vol. in-folio, 1861, 1866. — *Inscriptions in the Phœnician character, discovered on the site of Carthage, during researches by Nathan Davis*, 1863, in-folio, 1870. — *Inscriptions in the Himyaritic character, discovered chiefly in southern Arabia*, 1863, in-folio. — *Inscriptions in the Hieratic and Demotic character*, 1868, in-folio. — *Ancient greek inscriptions*. Pars I, Attika 1874, in-folio. — Le cabinet des médailles et celui des papyrus ont aussi publié des catalogues où sont décrits et en partie figurés les objets les plus intéressans de ces collections.

Britannique, je veux parler de ces notices sommaires qui se vendent à la porte pour deux ou trois *pence*. Chaque section du département des antiquités a ainsi son *guide*, quelques pages rédigées par un homme compétent (1). L'attention y est appelée sur les objets les plus importans que contient chaque salle; pour chaque figure, les restaurations sont indiquées, la provenance est marquée avec plus de détails que dans l'étiquette correspondante, et, quand la chose en vaut la peine, l'histoire du monument est rapidement esquissée. Ces renseignemens sont accompagnés d'une bibliographie assez développée et de notions élémentaires sur la branche de l'archéologie à laquelle se rattachent les monumens que décrit chacun de ces petits livrets. Ces notices ont le mérite d'être beaucoup meilleur marché que les catalogues complets et d'épargner au visiteur une grande perte de temps, de le conduire tout d'abord, comme par la main, à ce qui est vraiment d'une importance capitale. Les savans même y trouvent ainsi leur compte, et les ignorans y apprennent en quelques minutes ce qu'il est indispensable de savoir pour comprendre ce qui fait l'intérêt de ces marbres, de ces bronzes, de ces vases, à quelle époque ils appartiennent, quelles idées ils traduisent, ce qu'ils ajoutent à la connaissance du passé humain et de la civilisation antique.

II.

On sait maintenant de quel esprit se sont inspirés l'architecte et les conservateurs du musée, comment ils ont compris leur tâche, comment ils ont entendu la décoration des salles et l'aménagement des collections qui leur étaient confiées; il reste à pénétrer dans les galeries et à jeter un coup d'œil sur ce qu'elles contiennent de plus intéressant. Les antiques occupent au rez-de-chaussée la moitié de la face méridionale et toute l'aile occidentale de l'édifice, au premier étage un peu moins d'espace, tout le côté du couchant. Le rez-de-chaussée a été réservé aux marbres, aux mosaïques, aux fragmens d'architecture, à tous les monumens dont le poids aurait risqué de fatiguer les planchers, et, comme la place manquait, on a, tant bien que mal, approprié les sous-sols (*basements*) pour recevoir les statues des bas temps et d'autres objets de second ordre; même en plein été et en plein midi, ces souterrains voûtés man-

(1) Quelques-unes de ces notices sont épuisées, et l'on travaille en ce moment à les refaire. Voici la liste de celles que j'ai sous les yeux : *A guide to the Græco-roman sculptures*, 1874, 92 pages, 4 pence. — *A guide to the bronze room*, 1871, 57 pages, 3 pence. — *A guide to the first vase room*, 1875, 29 pages, 2 pence. — *A guide to the second vase room*, 1869, 43 pages, 2 pence.

quent de clarté, il doit être impossible l'hiver d'y rien distinguer.

C'est par un long couloir qui porte le titre de *galerie romaine* que l'on entre dans le musée de sculpture. Cette partie de la collection paraît pauvre en comparaison de ces belles salles que remplissent au Louvre les images de tant de Romains célèbres. Ici peu de statues et quelques bustes, tout cela assez médiocre. Le seul morceau qui fasse une vive impression, c'est une tête de marbre, plus grande que nature, qui provient du forum de Trajan à Rome. On y a reconnu, non sans vraisemblance, un de ces chefs barbares dont l'art romain a vers cette époque aimé à reproduire le costume et les traits; cette représentation avait le double mérite de flatter l'amour-propre national et de fournir au sculpteur un motif nouveau, un type de physionomie et des arrangemens de draperie qui sortaient des conventions banales. Ce fragment a une grande tournure; les cheveux, réunis en masses épaisses des deux côtés de la figure et sur le front, qu'ils couvrent presque tout entier, dessinent ainsi des ombres qui donnent à l'ensemble quelque chose d'étrange et de farouche. C'est un des chefs-d'œuvre de l'école à laquelle nous devons la colonne Trajane. Cette salle contient aussi divers débris de la civilisation romaine qui sont sortis du sol même de l'Angleterre, des sarcophages dont un de Londres, des mosaïques trouvées dans une villa romaine des environs de Glocester. Tous ces monumens sont d'une facture lourde et grossière. Rien ici qui puisse rivaliser avec l'élégance et la finesse des produits de l'art gallo-romain. Le vent qui, de l'Italie et de la Grèce, soufflait sur le monde ancien n'est arrivé dans ces régions lointaines, par-delà les mers, que déjà bien affaibli, moins pur et moins vivifiant. Sans doute, pas plus qu'aucune des contrées jadis comprises dans l'empire des césars, la Grande-Bretagne n'a pu échapper tout à fait à l'influence latine; mais ici cette culture s'est arrêtée à la surface, elle n'a point pénétré, comme en Gaule, jusqu'aux dernières profondeurs.

A cette galerie font suite les trois salles dites *gréco-romaines*. Elles contiennent encore, mêlées à des originaux grecs trouvés à Cyrène et sur quelques autres points de l'Orient, un grand nombre de ces copies et répétitions italiennes qui datent du siècle d'Auguste et de celui des Antonins. La merveille de cette partie de la collection, c'est la tête en marbre de Paros connue sous le titre d'*Apollon Pourtalès*. Est-ce le débris d'une statue taillée par le ciseau même d'un maître, ou bien, comme on a cru le reconnaître à certains détails d'exécution, la copie très soignée d'un original en bronze? Il est difficile de se prononcer; c'est en tout cas l'une des œuvres les plus étranges, les plus frappantes que nous ait laissées

la sculpture antique. Dans les traits de ce noble visage, il y a quelque chose qui fait songer à la beauté de la femme. Ce n'est point que la grâce en soit mignarde et précieuse; mais toute cette physionomie respire une sorte de tendresse émue et d'exaltation passionnée qui rappellent les airs de tête d'une chanteuse inspirée. On a donc pu supposer avec beaucoup de vraisemblance que la statue représentait un Apollon Musagète, revêtu de la longue robe flottante, au moment où, faisant vibrer la lyre sous ses doigts, le dieu des vers et du chant tient suspendues à ses lèvres ses compagnes divines et s'enivre lui-même de musique et de poésie. Dans cette œuvre singulière et puissante, l'expression semble poussée presque au-delà de ce que comporte la sculpture. Ce qui ajoute encore à l'impression, ce sont les cheveux, rassemblés au-dessus du front, où ils forment une très forte saillie; le *crobyle* ou nœud central de la chevelure est bien plus haut et se projette plus en avant que dans l'Apollon du Belvédère. A tout prendre, il y a ici de la manière, mais une manière hardie et grandiose; l'effet est cherché, mais il est obtenu. Ce n'est plus la simplicité ingénue du siècle de Phidias; un pas de plus, et l'artiste tombait dans l'exagération, dans l'affectation théâtrale, mais cette limite, il ne l'a point franchie, et ce type, quel que soit l'auteur qui l'a créé, reste un des plus curieux monumens de l'école qui, vers le temps d'Alexandre, s'engagea, sur les traces de Lysippe, dans des voies toutes nouvelles. Tout moderne et forcément inexact que soit en pareille matière le mot de *romantisme*, on est tenté de le prononcer en face de ce marbre; il a tout au moins le mérite, pour qui ne connaît point l'Apollon Pourtalès, de faire soupçonner le caractère et le genre de beauté qu'a cherchés l'auteur de cette œuvre vraiment surprenante.

Dans ce canton du musée, on rencontre encore d'autres monumens intéressans à divers titres, c'est l'*Apollon citharède*, trouvé en 1861 à Cyrène par MM. Smith et Porcher, c'est une bonne répétition antique du fameux *Discobole* de Myron, c'est la *Vénus Towneley*, figure jadis trop vantée, qui provient des bains de Claude à Ostie; la tête a de la grâce, mais le col est trop long, et la draperie traitée d'une manière toute conventionnelle. Un autre marbre dont la valeur a été aussi surfaite, c'est le buste que Towneley avait surnommé *Clytie* parce qu'il sort du calice d'une fleur. Il y tenait plus qu'à aucune autre pièce de sa collection. En 1780, au milieu des émeutes qui désolèrent alors la capitale, la galerie Towneley faillit être pillée et détruite. Un jour, sous le coup de menaces qui semblaient devoir être mises à exécution sur l'heure, le propriétaire de tant de richesses fut contraint de s'enfuir

en toute hâte. Jetant un coup d'œil désolé sur tout ce qu'il laissait derrière lui, il partit en portant dans ses bras la Clytie, jusqu'à la voiture qui l'emmenait. « Il faut bien, disait-il, que je prenne soin de ma femme. » On est d'accord pour reconnaître aujourd'hui dans la prétendue Clytie l'image idéalisée d'une matrone romaine du siècle d'Auguste. Une tête colossale d'Hercule, qui a été recueillie au pied du Vésuve, paraît reproduire le type, célèbre dans l'antiquité, de l'Hercule de Lysippe; elle est d'un style plus libre et plus hardi que celle de cet Hercule Farnèse qui est au musée de Naples et dont nous avons une excellente copie dans le jardin des Tuileries. L'effort de l'artiste pour rendre la puissance musculaire du dieu n'aboutit point ici, comme dans l'œuvre de Glykon, à quelque chose de brutal et presque de bestial. Plus loin, une tête barbue dont les yeux sont levés au ciel avec une expression très marquée d'angoisse doit provenir d'un groupe dont le sujet n'a pu être encore déterminé; quoi qu'il en soit, elle a bien le caractère d'un portrait, et rappelle tout à fait certaines têtes royales gravées sur les monnaies des Séleucides, des Antigonides et autres successeurs d'Alexandre : c'est un bel échantillon de l'art des temps macédoniens. Beaucoup aussi de bas-reliefs, dont plusieurs sont curieux soit par le sujet qu'ils représentent, soit par certaines particularités d'exécution. De tous, celui qui a provoqué le plus de discussions et de commentaires, c'est l'*Apothéose d'Homère*, signée du nom d'ailleurs inconnu d'Archélaös de Priène. Ce marbre a pour nous un intérêt tout spécial; Ingres y a trouvé l'idée première et plusieurs des motifs de cette grande page dont certains détails peuvent prêter à la critique, mais qui n'en reste pas moins un des chefs-d'œuvre de la peinture moderne. Là, comme dans beaucoup d'autres de ses tableaux les plus admirés, cet esprit singulier, à la fois timide et hardi, imitateur et original, est parti d'une de ces données qu'il empruntait à ses maîtres chéris, à l'antique ou bien à Raphaël; pourtant, grâce à la sincérité de sa passion pour le beau, grâce à l'expressive noblesse de son dessin, il n'en a pas moins réussi à produire une composition vraiment personnelle et puissante. L'œuvre d'Archélaös, qu'elle soit des temps macédoniens ou romains, est d'ailleurs par elle-même assez médiocre; il y a une maladroite recherche du pittoresque, un trop grand nombre de plans et de personnages superposés.

Nous ne descendrons pas dans le sous-sol, dont l'escalier se creuse à l'extrémité méridionale de ces galeries gréco-romaines. Ce n'est point que les objets qui y sont groupés soient dénués d'intérêt : il y a là surtout des mosaïques rapportées d'Halicarnasse et de Carthage qui mériteraient d'être étudiées. Cette étude serait aujour-

d'hui d'autant plus opportune que nos architectes semblent vouloir remettre en honneur les traditions et les procédés de la mosaïque.

Le *Salon lycien*, où l'on entre au sortir des galeries gréco-romaines, a été presque entièrement meublé par sir Charles Fellows. On peut dire de Fellows qu'en 1838 il a découvert la Lycie, comme vers le même temps Botta s'illustrait par la découverte de l'Assyrie. Sans doute la Lycie, que baigne la Méditerranée, était moins éloignée de l'Occident, bien plus à portée du regard et de la main. Les restes de plusieurs de ses villes se dressent encore au bord même de la mer, sur de pittoresques rivages en vue desquels passent chaque année des centaines de navires; les ruines de ses édifices et de ses tombes, au lieu d'être enfouies, comme celles des palais de Sennachérib et de Sargon, sous d'énormes amas de terre, couronnent encore de leurs murailles et de leurs colonnades les sommets des blanches acropoles ou dessinent, sur les hauts escarpemens des rocs volcaniques et sur l'éblouissante verdure qui en remplit tous les creux, les formes variées et bizarres de leurs façades ouvragées et de leurs combles arrondis ou aigus. Pourtant, jusque vers 1840, la Lycie était aussi inconnue que le centre de l'Asie; notre compatriote, M. Charles Texier, l'avait traversée en 1835 et 1836, mais il n'avait encore presque rien publié. Le premier, Fellows a révélé la civilisation de ce vaillant peuple des *Termilai*, que les Grecs appelaient *Lyciens*, leur art tout asiatique à l'origine, qui se transforma sous le tout-puissant ascendant du génie grec sans jamais perdre tout à fait son originalité, leur langue, qui s'écrit avec un alphabet très voisin de celui du grec archaïque, et qui cependant a résisté jusqu'ici à toutes les tentatives d'interprétation. Après avoir découvert les débris et retrouvé les noms de ces populeuses cités, Telmessos, Tlos, Pinara, Xanthos, Antiphellos, Patara, etc., Fellows, grâce aux allocations du musée et au concours de la marine royale, put conduire jusqu'à la mer quelques-uns des plus importans monumens de Xanthos, la plus riche et la plus curieuse des villes lyciennes; son expédition de 1846, où il acheva l'enlèvement de ces trésors, était la quatrième qu'il dirigeait, au mépris de sa santé fatiguée par de longs séjours sur une côte malsaine.

Quand on commence à étudier les monumens qui remplissent cette salle, on éprouve d'abord une sorte de déception. Ce peuple n'était point grec; il avait sa langue nationale, il avait ses mœurs et ses usages propres, dont les anciens nous signalent la singularité, il était passionnément attaché à son indépendance, comme il le prouva lors de la conquête perse et plus tard, lors de la conquête romaine, par de tragiques exemples de résistance obstinée et de patriotique désespoir. Cependant tout ou presque tout ce qui frappe

ici les yeux au premier moment a un caractère purement hellénique. Il en est ainsi de l'élégant édifice qui surmontait à Xanthos un rocher qu'un profond ravin sépare de l'Acropole; les blocs de marbre dont il se composait ont été recueillis gisant sur le sol, expédiés en Angleterre, rapprochés et remontés pièce à pièce par les ouvriers du musée. On a obtenu ainsi un petit temple périptère tout en marbre, porté sur un soubassement rectangulaire haut d'environ 4 mètres. Sous le péristyle, dans chaque entre-colonnement, une statue de femme drapée. Des figures remplissaient le champ des frontons; d'autres en surmontaient le sommet et les angles. On a des restes de quatre frises, dont deux, selon toute apparence, décoraient la cella, tandis que deux autres couraient à différentes hauteurs autour du soubassement. Sculptures partout jetées avec une prodigalité inaccoutumée, plan général et détail de la construction, tout dans ce monument est grec, rien que grec. Les quatorze colonnes du portique sont d'ordre ionique. Les statues en ronde bosse rappellent la belle *Victoire* de Thasos que M. Miller a rapportée au Louvre; elles ont cependant moins d'élan et de grandeur. On leur a donné le titre de Néréides à cause de certains attributs marins. Les frises, qui représentent des chasses, des sacrifices et des combats, sont d'une facture habile, mais un peu commune. C'est de la sculpture grecque du IVe siècle avant notre ère; de même pour le monument connu sous le nom de *Tombe des Harpies*. S'il y a dans les plis des draperies et dans les attitudes des personnages une symétrie qui témoigne d'une antiquité assez reculée, dans le dessin et le mouvement des figures on remarque une justesse et une élégance qui révèlent un sentiment déjà très élevé de la forme et une science bien sûre d'elle-même. Par l'ensemble du style comme par certains détails caractéristiques, cela fait songer à cet admirable bas-relief d'Éleusis, dont M. Vitet a si bien parlé dans la *Revue* (1), et au beau fragment que M. Heuzey a rapporté de Pharsale (2). C'est bien cette grâce, plus facile à goûter qu'à définir, par laquelle se distinguent les œuvres archaïques qui naissent à l'aube même des grands siècles de perfection classique. Sous certaines gaucheries et certaines raideurs, on y épie, on y devine le prochain épanouissement du génie qui n'a plus qu'un dernier effort à faire pour arriver à la pleine possession de lui-même, à la liberté souveraine et à la suprême maturité. C'est le charme pénétrant de l'aurore : on sent croître le jour et le soleil monter; mais de légers nuages roses qui flottent à l'horizon arrêtent encore les rayons im-

(1) *Les Marbres d'Éleusis*, 1er mars 1860.

(2) Heuzey et Daumet, *Mission archéologique de Macédoine*, planche 23.

patiens, on peut encore regarder en face l'Orient lumineux et tendre.

Deux grandes tombes, qui occupent le centre de la salle, présentent des caractères analogues; elles portent bien des inscriptions lyciennes, toutefois les sculptures qui les décorent, par la souplesse et la liberté du ciseau, sont tout helléniques. On ne saurait donc méconnaître l'influence que l'art grec exerça sur la Lycie, bien avant que la conquête d'Alexandre eût comme répandu la Grèce sur l'Asie. La tombe des Harpies ne peut guère être postérieure au commencement du ve siècle avant notre ère. D'autre part, on retrouve ici la trace et des influences asiatiques primitives et de traditions architecturales propres à la Lycie, qui font l'originalité de ses nécropoles. Une frise de tuf noir, enlevée à la citadelle de Xanthos, offre un des motifs que les artistes orientaux ont le plus aimés, une file d'animaux d'espèces différentes, occupant toute la longueur d'une bande étroite; ici ce sont des panthères qui saisissent et dévorent des biches. Comme couleur de pierre aussi bien que comme dessin, cela ressemble fort à cette curieuse frise du temple d'Assos que possède le Louvre. Un sujet qui sent encore plus son Assyrie, c'est une figure taillée sur la paroi d'un cercueil de ce même tuf volcanique, un homme qui enfonce son épée dans le flanc d'un lion dressé contre lui, groupe qui revient sans cesse dans les bas-reliefs ninivites et sur les scarabées. Ce qui paraît propre aux Lyciens, ce sont certaines formes architecturales que l'on ne retrouve nulle part en Asie-Mineure, et qui sont représentées au musée par deux des tombes dont nous avons déjà parlé; quand Fellows vit pour la première fois ces pignons en ogive, il fut tout surpris d'y reconnaître des types auxquels l'avaient accoutumé les édifices anglais contemporains des Tudors. Un trait plus caractéristique encore, c'est la fidélité avec laquelle les Lyciens ont reproduit en pierre tous les membres, tous les détails de ces constructions en bois dont les matériaux sont encore aujourd'hui fournis aux paysans de cette région par les belles forêts de chênes et de pins qui en couvrent les montagnes. Dans les planches de leurs ouvrages, Texier et Ch. Fellows ont mis en regard de tombes creusées dans le roc vif les demeures rustiques des habitans de ces vallées sauvages. Sur la façade de ces caveaux funéraires le ciseau semble avoir pris un laborieux plaisir à figurer les troncs d'arbres, séparés du sol humide par une base épaisse et large, qui jouent le rôle de colonnes et supportent le comble, les poutres horizontales qui font entablement, la charpente de la toiture avec ses chevrons apparens et les bardeaux qui la recouvrent. Ces singuliers pastiches sont autre chose qu'une simple curiosité; ils peuvent aider l'historien de l'art à s'orienter

dans la question si controversée des origines de l'architecture grecque, et le mettre sur la voie de la vraie solution.

Par les monumens que renferme, par les réflexions que suggère une seule de ces galeries à travers lesquelles nous avons entrepris un voyage de découverte, on peut juger de la valeur des documens que contient le musée. Si c'était ici le lieu d'entrer dans le détail, nous aurions encore à signaler la collection des antiquités cypriotes, moins riche, il est vrai, que celle du Louvre, mais qui possède encore bien des morceaux précieux, nous aurions à suivre dans ses lentes transformations cet art insulaire, dont les produits n'ont commencé à être étudiés que depuis quelques années à peine, nous le verrions, tout assyrien d'abord de facture et de style, se teindre par degrés de la couleur grecque, tout en continuant toujours à reproduire un type local très particulier; ces observations jetteraient quelque jour sur l'histoire encore mal connue de cette île jadis si peuplée et si riche, l'un des lieux où le monde sémitique et le monde hellénique entrèrent le plus tôt en contact. Comme la Lycie, Chypre avait son alphabet propre, connu seulement par les inscriptions. Pendant longtemps cette écriture, comme la lycienne, a gardé son secret; mais la science moderne vient enfin de résoudre le problème, sinon pour la Lycie, au moins pour Chypre. Il paraît démontré par les recherches de MM. Brandis et George Smith que la langue de ces textes n'est pas autre chose qu'un grec archaïque assez voisin de l'éolien.

Malgré la supériorité de ses lettres et de ses arts, la Grèce ne se comprend donc et ne s'explique pas bien, si, comme on a longtemps incliné à le faire, on l'isole arbitrairement, on la détache du milieu où ses racines plongent en tout sens. Ce milieu, c'est une civilisation bien plus ancienne qui, née sur les bords du Nil, remonta les vallées du Tigre et de l'Euphrate pour se répandre, par la conquête et le commerce tout à la fois, à travers l'Asie-Mineure; les Phéniciens en furent les agens maritimes, ils la portèrent dans tout le bassin de la Méditerranée avec l'alphabet dont ils étaient les inventeurs, avec le type et le culte de leur grande déesse-nature, Astarté. L'histoire de ces influences fécondes et de ce développement, on pourrait l'esquisser sans sortir du musée. On partirait de la collection égyptienne et des monumens du haut-empire, on passerait par la Chaldée et l'Assyrie; on s'arrêterait, pour bien marquer les points de jonction et les étapes successives, en Phénicie, à Cypre, à Rhodes, dans cette nécropole de Camiros où M. Salzmann a découvert tant d'objets d'un caractère si franchement oriental; on pousserait une pointe sur l'Étrurie, qui est représentée à Londres par quelques-uns des plus anciens ouvrages de ses artistes, par un tombeau de

Cære, que l'on peut comparer à celui du Louvre, par les figures d'un caractère si rude et si archaïque trouvées à Polledrara et dans le lac de Falterona. Après un long circuit, on reviendrait aboutir à la Grèce. Grâce à sa situation privilégiée aux confins de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique, grâce à la supériorité de son génie et aux merveilleuses qualités de sa langue, la Grèce a coordonné, classé, perfectionné les découvertes antérieures, elle a pour toujours mis à l'abri de la destruction et de l'oubli ces instrumens de progrès, ces procédés de l'art, ces méthodes scientifiques naissantes qui s'étaient ailleurs déjà perdues plusieurs fois. C'est elle qui, se faisant l'institutrice de Rome, après avoir conquis l'Orient avec Alexandre, a plus tard envahi l'Occident à la suite des consuls et des césars, et créé cette civilisation qui, se développant et s'élargissant de proche en proche, est devenue dans les temps modernes, non plus nationale, mais humaine, et travaille partout à transformer la surface de la planète, à la mettre tout entière en valeur. Cette étude comparative des monumens, rangés dans leur ordre de parenté et de filiation probable, ce serait l'histoire même de cette portion de l'humanité dont nous sommes les héritiers directs; mais il y faudrait trop de détails minutieux, trop de termes techniques. C'est vers les chefs-d'œuvre de l'art grec que se sentent tout d'abord attirés, quand ils ont franchi le seuil du musée, l'artiste et l'homme du monde; allons avec eux où nous appellent les débris du mausolée, les marbres d'Éphèse et le grand nom de Phidias.

En sortant de la salle lycienne, on traverse une petite pièce (*greek anteroom*) où l'on s'arrête devant la noble et grave statue de Déméter assise, que M. Newton a découverte à Cnide dans le temple consacré aux divinités infernales; puis on entre dans la grande salle (*mausoleum room*) où sont disposés les précieux restes du monument que ce hardi et heureux voyageur a retrouvé en 1857. C'était la tombe qu'Artémise, reine de Carie, avait élevée, vers 352 avant notre ère, à son époux Mausole. Elle se composait d'un haut soubassement sur lequel se dressait un édifice de forme oblongue, entouré de trente-six colonnes ioniques, et surmonté d'une pyramide dont on atteignait le sommet par vingt-quatre marches. L'ensemble, qui avait environ 46 mètres de haut, était couronné par un groupe où, selon toute apparence, Mausole lui-même figurait, debout dans le char qui l'emportait chez les dieux. Au-dessus du portique qui supportait la pyramide courait une frise richement sculptée qui représentait le combat des Grecs et des Amazones. On a encore retiré des décombres les fragmens de trois autres frises dont la place n'a pas été déterminée d'une manière certaine. Le monument était orné de beaucoup de statues, distribuées entre les colonnes et dans d'autres emplacemens que leur

avait ménagés l'architecte. De nombreux lions étaient rangés tout autour du soubassement, muets gardiens de la tombe. La décoration de chacune des quatre faces avait été confiée à un sculpteur différent. Pline nous a conservé leurs noms : c'étaient Scopas, l'auteur du groupe célèbre des Niobides, Leocharès, Bryaxis, Timothée, les maîtres de l'école athénienne au temps de Philippe. Un cinquième sculpteur, Pythis, avait exécuté le char et le groupe qu'il contenait. Statues et bas-reliefs étaient en marbre de Paros; cette belle matière avait été d'ailleurs presque partout recouverte de couleurs dont la trace s'est retrouvée aussi bien sur les figures que sur les surfaces et les moulures de l'édifice. Par ses dimensions, par la beauté de son plan et la richesse de son ornementation, cette tombe l'emportait tellement sur toutes les autres constructions funéraires, qu'on la comptait parmi *les sept merveilles du monde*, et ce qui témoigne peut-être encore mieux de la réputation dont jouissait ce monument, c'est qu'il avait fini par introduire dans l'usage un terme nouveau : le nom propre était devenu un nom commun qui a passé sous une forme légèrement altérée dans la plupart de nos langues modernes.

Il nous est difficile de juger aujourd'hui l'œuvre de l'architecte du mausolée. M. Newton en a bien recueilli et rapporté de nombreux fragmens, bases, fûts, chapiteaux des colonnes, morceaux de corniche et d'autres moulures; mais rien n'a été retrouvé en place, sauf quelques assises d'un mur d'enceinte. La destruction de l'édifice avait été commencée par les tremblemens de terre; elle a été achevée au XVe siècle par les chevaliers de Rhodes. Le mausolée leur a servi de carrière quand ils ont construit et fortifié contre les musulmans le château de Boudroum, petite ville qui a remplacé l'ancienne Halicarnasse. Plusieurs restaurations ont été tentées : les auteurs en sont arrivés à des résultats très différens. Ces différences mêmes prouvent que les données dont nous disposons ne suffisent pas pour résoudre le problème. Il n'en est pas de même pour la sculpture; on en possède assez sinon pour en restituer l'ensemble, tout au moins pour en apprécier le style et le mérite. La pièce capitale, c'est la statue de Mausole, qu'à force de patience on a réussi à reconstituer presque tout entière; elle se compose aujourd'hui de soixante-cinq morceaux; il ne manque guère que l'occiput et les bras. La figure est largement drapée; mais ce qu'elle a surtout d'intéressant, c'est la tête. Celle-ci ne ressemble à aucune autre des œuvres célèbres de la grande sculpture grecque, de la sculpture monumentale; quoique Mausole soit ici représenté dans une sorte d'apothéose, on se sent en face non point d'un personnage idéal ni même idéalisé, mais d'un portrait. C'est l'impression que donnent tous les traits, la largeur du crâne,

le front bas encadré de grands cheveux, la saillie de l'arcade sourcilière, l'œil enfoncé, le nez long et droit, la bouche à demi cachée par une forte moustache qui va rejoindre une barbe frisée et coupée très court. L'ensemble a plus de puissance que de charme; il y a de la dureté dans la distinction de cette physionomie. Nous aimerions à connaître le visage de cette reine, la sœur et la femme de Mausole, dont la fastueuse douleur est devenue proverbiale; mais la tête de la statue, où l'on a cru devoir chercher Artémise, a tellement souffert que les traits ont tout à fait disparu, il ne reste à admirer que le beau mouvement de la draperie. De ce groupe terminal, on a encore retrouvé la partie antérieure de l'un des chevaux du quadrige. Quant à la frise des Amazones, le musée en possède dix-sept plaques, qui y sont arrivées par les chemins les plus divers. Les unes, que les chevaliers de Rhodes avaient encastrées, comme ornemens, dans les murs du château de Boudroum, ont été données par le sultan, en 1846, à lord Stratford de Redcliffe; les autres ont été retrouvées en 1857 dans les fouilles; une dernière avait été, depuis plusieurs siècles, s'égarer à Gênes, et y a été achetée en 1865 au marquis Serra. Les figures, d'un très haut relief, en sont pour la plupart bien conservées. Des deux autres frises, représentant un combat de Grecs et de Centaures et une course de chars, on n'a que des débris moins nombreux et surtout beaucoup plus frustes.

L'impression par laquelle on débute en face du mausolée, c'est l'admiration. Cette sculpture a grand air, une vie intense éclate dans toutes ces figures; la surveillance des maîtres et l'habileté patiente de leurs interprètes ne semblent guère s'être relâchées dans l'exécution, malgré l'étendue de l'œuvre. Après avoir bien regardé, on passe dans les salles voisines où se trouvent les marbres de l'acropole d'Athènes (*Elgin room*) et ceux dits de Phigalie (*Hellenic room*). Les uns comme les autres appartiennent à l'art attique du ve siècle; en effet, le temple d'Apollon Épikourios, en Arcadie, à Bassæ, près Phigalie, a été construit par Iktinos, l'architecte même du Parthénon; or Iktinos a dû demander le dessin de la frise à un de ces grands artistes d'Athènes qui avaient, comme lui, prêté leur concours aux entreprises de Périclès et de Phidias. On revient ensuite au mausolée, et, par comparaison, on l'admire moins, on fait tout au moins ses réserves. Ce qui résiste le mieux à ce rapprochement, c'est la statue de Mausole. Le parti pris par le sculpteur est très différent de celui que préférait le grand goût du siècle précédent; le temps approche où l'école de Lysippe recherchera non plus la vérité idéale, la suprême noblesse des types généraux, mais la vérité individuelle, avec tous ses accidens et au besoin avec toutes ses laideurs. C'est là d'ailleurs une phase nécessaire de l'histoire

de l'art, et le portrait, quand il est traité avec cette fermeté et cette ampleur, est un des triomphes du génie plastique. Où l'on sent mieux l'infériorité des sculpteurs du mausolée, c'est dans le fragment de l'un des chevaux du grand quadrige. Combien cela est moins libre et moins vivant que ces deux merveilleuses têtes des chevaux d'Hélios qui, dans l'angle d'un des frontons de Phidias, semblent aspirer de leurs naseaux frémissans l'air frais du matin! Même observation pour le combat des Amazones représenté à Phigalie comme sur la frise du mausolée. Les bas-reliefs de Phigalie ont bien des défauts qui sautent aux yeux en face de l'original; je ne soupçonnais pas avant de l'avoir vu combien ici l'exécution est négligée, presque grossière dans certaines parties. Il y a des figures épaisses et courtes où le modelé est d'une incroyable lourdeur. En revanche, dans la composition des groupes, que d'invention et de variété, que de mouvement et de chaleur! Un maître a dessiné cette frise, mais l'exécution en a été confiée à des ouvriers maladroits. Dans d'aussi grands travaux, la valeur du résultat obtenu dépend beaucoup de l'habileté professionnelle de ces humbles collaborateurs. Un des mérites que les connaisseurs admirent le plus à l'acropole d'Athènes, qu'il s'agisse de la sculpture ou de l'appareil des bâtimens, c'est la perfection de l'exécution, l'extrême adresse manuelle et l'attention minutieuse qu'elle suppose chez tous les ouvriers employés à ces ouvrages. Là même pourtant il y a encore de curieuses inégalités. Le savant adjoint de M. Newton, M. Murray, me faisait remarquer sur les marbres de la procession des Panathénées des différences très sensibles dans la justesse et l'accent du modelé. La frise du mausolée a été exécutée avec beaucoup plus de soin que celle de Phigalie; mais comme la composition en est moins variée et moins nourrie! Les mêmes personnages, les mêmes mouvemens, se répètent à satiété; malgré des attitudes violentes, le tout a quelque chose d'académique et d'un peu froid. On sent naître ici ce style savant et sec que fera prévaloir au siècle suivant l'école de Pergame; nous en possédons au Louvre un des chefs-d'œuvre, le *Gladiateur combattant*, comme on l'appelle. Quant aux lions, ils ont de l'effet, surtout vus de profil, mais ils sont bien inégaux de facture. La forme en est toute conventionnelle, et la convention adoptée ici n'a pas la rude énergie de celle que l'école archaïque avait empruntée à l'Assyrie. Je préfère de beaucoup les têtes de lion qui servaient de chéneaux à la corniche; elles sont modelées avec plus de hardiesse et de largeur.

En somme, la sculpture du mausolée est intéressante et remarquable à divers titres. Elle a d'abord le mérite de nous apprendre ce qu'était devenue la sculpture attique environ quatre-vingts ans après la mort de Phidias, ce que demandait aux artistes de cette

capitale intellectuelle du monde grec, vers le temps de Démosthène, leur riche clientèle de cités helléniques, de princes grecs, de satrapes orientaux; de plus elle témoigne d'une habileté et d'une souplesse rare, d'une science de la forme qui n'a rien perdu de sa sûreté, d'un vif amour de la beauté. Pourtant ce n'est déjà plus cette divine simplicité du siècle de Périclès. Elle est passée, l'heure rapide et fugitive où fleurit cet art déjà savant et encore naïf qui est la perfection même. Le sculpteur commence à chercher l'effet et risque de tomber dans la manière; il soigne le détail et n'a plus le même sentiment de l'ensemble, la même fraîcheur d'impressions en face de la nature, la même observation émue et sincère, la même puissance d'imagination créatrice.

Bien que l'inévitable décadence se trahisse ainsi déjà à certains signes, le génie grec a encore d'incomparables ressources, il est encore appelé à fournir une longue et brillante carrière dans le cours de laquelle il semblera plus d'une fois se renouveler et rajeunir; il aura des moissons imprévues et des fleurs d'arrière-saison qui pourront donner aux contemporains l'illusion d'un nouveau printemps. Une des plus surprenantes de ces bonnes fortunes, ce sont les sculptures d'Éphèse, fruit des fouilles de M. Wood. Attaché au chemin de fer de Smyrne à Aïdin, celui-ci, tout en bâtissant les stations de la ligne, commença en 1864, à ses frais, l'exploration du site d'Éphèse; ce qu'il y cherchait surtout, c'étaient les traces de saint Paul et de saint Jean l'évangéliste. Est-il besoin de dire qu'il ne réalisa point ces rêves où se complaît l'imagination anglaise, toute nourrie de souvenirs bibliques? Cependant il mit au jour des inscriptions importantes et mérita ainsi le libéral concours de M. W.-H. Waddington, aujourd'hui membre de l'Institut et député de l'Aisne. Sur ces entrefaites, M. Newton passa par Éphèse, se rendit compte des résultats obtenus, et chargea M. Wood de continuer les travaux aux frais du musée. Les tranchées se creusèrent et s'allongèrent à travers l'ancienne ville, elles en éclaircirent la topographie, jusqu'alors si obscure, et finirent, au bout de plusieurs années, par atteindre l'enceinte de ce célèbre temple d'Artémis dont les voyageurs avaient vainement cherché l'emplacement et les ruines. En 1874, toute l'aire de l'édifice était déblayée et les fouilles cessaient. Parmi les matériaux que l'on a retirés, avec d'énormes dépenses, des fangeuses alluvions du Méandre, tout ce qui présentait quelque reste de figure ou de moulure a été expédié au Musée-Britannique. Pour exposer les morceaux les plus intéressans, la galerie d'Elgin a été agrandie vers le nord; les autres fragmens sont encore entassés dans les magasins, sous la colonnade. Le moindre de ces débris a son importance pour l'architecte. Le temple d'Éphèse passait pour le plus beau modèle de l'architecture ionique

d'Asie-Mineure; or, malgré la belle restauration du temple de Priène, exposée l'an dernier à l'École des Beaux-Arts par M. Thomas, les dispositions intérieures du temple ionique nous sont jusqu'ici beaucoup moins connues que celles du temple dorique. Un seul regard jeté sur ces marbres suffit pour constater des faits nouveaux et curieux. Dans la description rapide qu'il donne du temple d'Éphèse, Pline l'Ancien se sert d'une expression qui avait embarrassé tous les commentateurs et les avait provoqués à des corrections plus ou moins ingénieuses. « Des 126 colonnes que contenait l'édifice, 36, dit-il, étaient sculptées, une par Scopas (*Ex iis XXXVI cælatæ, una a Scopa*). » Personne n'avait jamais voulu admettre ces *colonnes sculptées;* on n'avait rien vu de pareil nulle part. Or le musée possède aujourd'hui plusieurs tambours provenant d'Éphèse autour desquels s'arrondit un bas-relief qui faisait le tour du fût. L'un d'eux est assez bien conservé pour qu'on en puisse juger le style et l'effet. Il représente Hermès et un génie ailé, l'un et l'autre nus, que séparent deux femmes drapées dont les têtes manquent. Nous n'avons pas à chercher le sens de ce groupe, qui paraît se rapporter à ces jeux et à ces luttes de la palestre dont Hermès était le patron (1); mais on ne saurait trop insister sur l'heureux balancement des figures, sur la largeur et la fermeté du dessin, soit dans la draperie, soit dans le nu, sur la merveilleuse habileté avec laquelle l'artiste, sans choquer ni même surprendre l'œil, a su projeter ses figures sur une surface convexe et en racheter la courbure. Que ces reliefs proviennent du second temple, brûlé par Érostrate en 356, ou du troisième dont la construction fut commencée aussitôt après le désastre, ils sont certainement très postérieurs à ceux du Parthénon et sensiblement contemporains de ceux du mausolée; or ils l'emportent de beaucoup sur ceux-ci, la touche en est plus libre et plus fière. Comme type de sculpture décorative et monumentale, l'Hermès d'Éphèse et tout le groupe dont il fait partie me paraissent devoir prendre rang à la suite des marbres du Parthénon et non loin d'eux. Les autres fragmens, ainsi que ceux d'une frise dont la place est assez difficile à déterminer, sont bien plus mutilés, mais semblent d'un style aussi pur.

L'intérêt de ces sculptures n'est pas seulement dans leur beauté propre; elles méritent encore l'attention par les vues qu'elles nous ouvrent sur l'histoire et le développement de l'art hellénique. Il n'y a point, on le sait aujourd'hui, deux temples grecs qui soient

(1) On peut consulter à ce sujet un article du savant archéologue de Berlin, M. Ernest Curtius, dans l'*Archæologische Zeitung*, 1872, p. 72. — Les planches 65 et 66 contiennent une excellente reproduction lithographique du bas-relief d'Éphèse d'après des photographies. Dans la figure ailée, M. Curtius reconnaît Agôn, le génie des combats gymniques.

pareils. Ce sont, dans les monumens d'un même ordre, les mêmes principes, le même esprit, les mêmes dispositions d'ensemble; mais chaque édifice a, dans ses proportions ou sa décoration, quelque chose qui ne se trouve point ailleurs et qui est comme la signature même de l'artiste. L'ionique du temple d'Érechthée à Athènes n'est pas celui de l'Asie-Mineure; il s'en sépare non-seulement par le dessin de la base et du chapiteau, mais encore par une richesse d'ornemens qui ne pouvait convenir qu'à un édifice de petite dimension. Poussez plus loin la comparaison; rapprochez l'un de l'autre tous ces fragmens d'édifices ioniques, provenant d'Éphèse, de Xanthos et de Priène, qui forment ici un vrai musée d'architecture, et vous noterez partout, avec de sensibles ressemblances, des diversités qui ne frappent pas moins un œil exercé; ainsi c'est le chapiteau d'Éphèse qui est le plus beau et où le canal de la volute a la courbe la plus heureuse. Ce n'est pas seulement par plus ou moins de pureté dans la forme de telle ou telle moulure que l'architecte donne à son œuvre ce caractère individuel qu'il recherche. Le temple d'Apollon Didyme, près de Milet, nous a livré ces puissantes bases sculptées que M. Olivier Rayet a dégagées et dont M. Gustave de Rothschild a fait présent au Louvre; mais voici qu'à Éphèse l'architecte prend un parti bien plus imprévu et plus hardi. Il veut donner un caractère unique à ce temple somptueux qu'avaient concouru à élever toutes les villes, tous les rois de l'Asie; il ne provoque point l'ornemaniste à décorer de rinceaux et de feuillages, comme à Milet, les bases de ses colonnes, mais il réclame le concours des meilleurs sculpteurs contemporains, d'un Scopas par exemple, pour enrouler autour du fût lui-même, dans sa partie basse qui est à portée du regard, comme une ronde de légères et nobles figures qui tournent et qui montent avec la colonne, qui semblent lui communiquer la vie qui les anime. Espérons que cette découverte rendra ceux qui prétendent connaître l'antiquité moins affirmatifs, moins prompts à rejeter et à nier tout ce qui les embarrasse!

Une fois épuisées les combinaisons les plus simples dont l'emploi caractérise l'âge et le goût classiques, il faut bien chercher autre chose, sous peine de tomber dans les redites; les marbres d'Éphèse nous font assister à l'une de ces tentatives hardies jusqu'à l'imprudence, mais absoutes par le succès. Quant à cette perfection qui satisfait pleinement l'esprit et qui seule peut servir de modèle, c'est dans les statues, les bas-reliefs, les fragmens d'architecture enlevés par lord Elgin à l'acropole d'Athènes, qu'il faut aller l'étudier et l'admirer. Sanctuaire unique au monde, la galerie qui contient ces merveilles, bien éclairée, sobrement décorée, offre

un harmonieux et bel aspect. Lorsqu'on en franchit le seuil, ce qui frappe tout d'abord, c'est, tout au fond de la salle longue et spacieuse, le grand lion de Cnide, fier colosse qu'il faut voir à distance. A droite du lion se profile sur ce fût d'Éphèse qui nous a tant occupé l'élégante silhouette d'une jeune figure, de cet Hermès, type accompli de l'éphèbe dont les membres ont été assouplis par l'huile et les luttes du gymnase. Plus près de vous, c'est la svelte colonne du temple d'Érechthée, vêtue de ses fines cannelures, semblables aux plis d'une draperie tombante, et parée du chapiteau le plus gracieux et le plus délicatement travaillé qu'ait jamais dessiné le crayon d'un architecte. Tout à côté, c'est une des cariatides de la façade méridionale, une des *vierges* de l'Érechthéion, comme les appelle une inscription attique conservée, elle aussi, au Musée-Britannique. La noble créature, la poitrine un peu effacée, se cambre légèrement sous le poids de l'entablement que supportent les tresses de sa chevelure, enroulées autour de la tête comme pour former un épais coussin; il y a dans tout le mouvement de la figure, une aisance charmante qui exclut toute idée d'effort. La tête sérieuse et calme, le cou ferme et solidement attaché, le sein dégagé, le buste ample et droit, le genou gauche projeté en avant, donnent une des plus belles lignes que puisse suivre avec amour l'œil d'un artiste. Ces marbres de l'Érechthéion ont un ton plus doré que ceux du Parthénon; il en sort comme une lumière et une chaleur, comme un reflet persistant du soleil de la Grèce.

Vous faites quelques pas dans la salle, et vous vous trouvez entre un chapiteau du Parthénon et un modèle réduit de cet édifice, qui vous permet de remettre à sa place chacun des fragmens de ce grand ensemble. A droite et à gauche, le long des murs, vous voyez s'avancer la procession des Panathénées, la longue file des adorateurs de Pallas Athéné, tout un peuple vivant, paré, suivant l'âge et le sexe, de ses vêtemens de fête ou de la nudité héroïque, vieillards qui mettent de l'ordre dans le cortége, jeunes hommes serrant du genou leurs chevaux qui bondissent et qui se cabrent, jeunes filles chargées des corbeilles et des vases sacrés, toute cette incomparable frise qui se développait sous le portique, sur les quatre faces de la *cella*, pour aboutir à un centre idéal, au groupe des magistrats et des dieux de la cité. Lorsqu'elle était entière, la frise avait environ 133 mètres; il y en a ici plus de la moitié, partie en originaux détachés du temple par lord Elgin, partie en moulages.

Malgré les lacunes irréparables dont la barbarie turque et la barbarie vénitienne se partagent la honte, malgré ce mélange de plâtres et de marbres, malgré le parti qu'il a fallu prendre de tourner vers le dedans de la salle des bas-reliefs qui regardaient jadis

l'extérieur, nulle part mieux qu'ici on ne peut se faire une idée de cet ensemble, où l'on s'accorde à reconnaître, sinon la main même de Phidias, — toute une bande de sculpteurs, inégaux de soin et de talent, a dû concourir à l'exécution de cette grande œuvre, — tout au moins une composition inventée, étudiée et dessinée par le maître. Au-dessus de la frise sont encastrées dans la paroi quinze métopes provenant de la face méridionale du Parthénon; elles sont en général inférieures aux figures des frontons et à la procession des Panathénées, si bien que l'on incline à y chercher l'œuvre de sculpteurs plus âgés auxquels Phidias aurait fait leur part, des derniers représentans de la vieille école attique. Dans ce combat des Centaures et des Lapithes, que représentent les métopes de Londres, le mouvement a de la justesse et de l'entrain; mais le faire est un peu sec, n'a pas l'ampleur et la liberté des autres bas-reliefs et statues du même édifice.

Vous continuez d'avancer et vous vous trouvez entre deux larges soubassemens, sur lesquels sont rangées les figures des deux frontons dans l'ordre que nous indiquent, outre leurs attitudes et leurs dimensions, les dessins pris en 1674 par le peintre français Carrey, quelques années avant le bombardement de Morosini et l'explosion qui coupa le temple en deux. On sait par Pausanias que le fronton oriental représentait la naissance d'Athéné, l'occidental la lutte d'Athéné et de Poséidon, se disputant l'honneur de présider aux destinées de la cité naissante. N'était ce renseignement, on n'aurait pu retrouver les sujets, tant la transformation du temple en église et l'accident de 1689 ont maltraité le centre des frontons, tant sont aujourd'hui tristement mutilées le peu de figures qui ont survécu, cachées dans les angles. Presque toutes les têtes ont disparu, ainsi que les pieds et les mains; dans les parties conservées, le marbre a partout souffert, il a perdu son épiderme, il a été écorché par la dureté du vent et la brutalité des hommes. Malgré tout, lorsqu'on se trouve en présence de la figure connue sous le nom de *Thésée* ou d'*Hercule* et du groupe dit *les Parques*, on éprouve la même impression qu'à South-Kensington devant les cartons de Raphaël; on se sent en présence de l'un des chefs-d'œuvre du génie humain. Le Thésée, c'est l'idéal de la beauté virile. Le modelé de cette figure a une telle sûreté et une telle puissance qu'il subsiste encore, si l'on peut ainsi parler, là même où il a été attaqué par l'érosion de la surface. L'œil est comme entraîné; il continue sans effort les plans interrompus. Cette nudité grandiose offre d'ailleurs le plus heureux contraste avec les amples draperies des déesses. Celles-ci sont toutes vêtues; chez une seulement, la tunique a glissé sur le bras et laisse à découvert l'épaule et le haut de la poitrine. L'étoffe

a gardé l'épaisseur qu'il faut pour donner de beaux plis, mais on sent partout la chair sous cette souple enveloppe qui l'épouse amoureusement, qui en dessine, au lieu de les cacher, tous les mouvemens et tous les reliefs. Ces trois figures sont de proportion plus grande que nature : elles ont cette plénitude de formes dont s'effarouche parfois la mièvrerie moderne; mais, avec la saine vigueur d'un corps librement épanoui, elles gardent dans leurs poses variées un abandon, une aisance et une grâce toute féminine. Comme le dit Beulé dans ce livre que l'on a tant de plaisir à relire après une visite au Musée-Britannique, « le groupe des trois Parques est dans la sculpture drapée ce qu'est le Thésée dans la sculpture du nu, le dernier mot de l'art (1). »

Il y a là, en face des marbres du fronton oriental, un banc de bois, un des rares bancs du musée. Que d'heures délicieuses j'y ai passées à promener mes regards sur tant d'ouvrages admirables, à m'en emparer par l'étude, à tenter de recomposer cet ensemble et de m'en donner la vision et comme l'hallucination! Ces métopes, cette frise, ces statues nous ravissent encore, éparses, mutilées, aperçues de trop près, dans le jour terne et diffus d'un musée anglais; combien ne devaient-elles pas être plus belles encore quand elles étaient entières et vues en leur place, à la distance pour laquelle l'auteur en avait calculé l'effet, quand, dans l'air pur et la claire lumière d'Athènes, harmonieusement groupées, elles se détachaient sur l'azur dont était peint le champ des frontons! Comme à cette hauteur et sous cet abri des rampans le mouvement et le modelé des grandes figures en ronde bosse se dessinaient par des ombres bien plus nettes, bien plus franchement portées! Je sais tel artiste qui, comme jadis le docteur Faust pour voir la Grecque Hélène, ferait volontiers marché avec Méphistophélès, s'il savait où le prendre, afin de pouvoir contempler, ne fût-ce que pendant une heure, les monumens de l'Acropole, tels que les salua de son enthousiasme le peuple athénien, au lendemain de l'achèvement des Propylées et du Parthénon.

Il faut arrêter ici cette revue, et pourtant que d'oublis nous reproche notre conscience! Ce sont, dans la salle d'Elgin, les figures plus mutilées encore du fronton occidental, dont le travail n'est pas tout à fait le même et que l'on a pu, non sans vraisemblance, attribuer à Alcamène, le rival de Phidias, c'est le Dionysos du monument de Thrasylle. Dans la salle du Mausolée, c'est l'*Esculape Blacas*, l'un des plus précieux morceaux d'une collection célèbre que la France s'est laissé ravir, il y a une dizaine d'années. Dans le

(1) *L'Acropole d'Athènes*, in-8°, 1862, p. 239.

salon lycien, ce sont ces curieuses figures assises qui ont été rapportées par M. Newton du chemin sacré conduisant au temple d'Apollon Didyme, près Milet; elles paraissent avoir été consacrées vers le milieu du VIe siècle avant notre ère : elles comptent ainsi parmi les plus anciens monumens de la sculpture grecque. Que serait-ce si nous montions au premier étage, si nous visitions le cabinet des bijoux, les deux cabinets des vases, le cabinet des bronzes et le cabinet des médailles? Dans beaucoup des menus objets que contiennent ces galeries, le style a autant de pureté, autant même de grandeur que dans ces statues qui dépassent parfois les proportions de la figure humaine. Il est tel vase de Vulci et tel *lekythos* athénien, telle médaille de Syracuse, telle applique ou telle statuette de bronze qui sont dans leur genre des chefs-d'œuvre aussi parfaits que les marbres du Parthénon. Sans doute, ces célèbres sculpteurs du Ve siècle, dont quelques ouvrages nous sont parvenus, ont été, avec les grands peintres leurs contemporains, avec les Polygnote et les Zeuxis, les instituteurs, les maîtres de l'art grec; mais jamais, chez aucun peuple, l'éducation du goût n'est devenue aussi générale et n'est descendue aussi bas dans ce que nous appellerions la classe ouvrière, jamais le sentiment du beau et la science acquise de la forme vivante n'ont pénétré aussi profondément l'esprit et n'ont aussi sûrement dirigé la main de milliers d'hommes employés à d'humbles travaux anonymes, jamais l'artisan et l'artiste n'ont été plus près de se confondre. Voyez dans la chambre des bijoux ces colliers, ces pendans d'oreilles, ces bagues recueillies dans la Grande-Grèce et dans les îles de l'Archipel, merveilles de l'orfévrerie grecque auxquelles on ne peut comparer que les beaux diadèmes entrés au Louvre avec la collection Campana, voyez les bronzes du Siris, les terres cuites de Tanagre, les séries sans rivales des *lekythi* athéniens et des vases noirs relevés d'or récemment trouvés à Capoue, et vous serez comme ébloui de cette étonnante diffusion du génie plastique, de cette prodigieuse variété de formes et de combinaisons où s'est jouée en mille manières l'imagination inventive des joailliers, des modeleurs, des ciseleurs grecs, de cette foule d'artistes oubliés. Il faudrait d'ailleurs des volumes pour décrire ce qu'un mois ne suffit point pour étudier; il y faudrait le secours de la gravure et de la photographie.

Sans nous perdre dans ce détail, nous aurons réussi dans notre tâche, si l'on a compris, en parcourant avec nous les galeries du rez-de-chaussée, ce qui fait l'originalité du Musée-Britannique et l'intérêt qu'il offre à l'archéologue. Il a ses lacunes que nous n'avons pas toutes signalées; mais il l'emporte par un côté sur les plus riches musées de l'Italie et sur le Louvre même : il possède un plus

grand nombre d'objets qui ont une provenance certaine, un acte de naissance en règle. Dans les anciennes collections italiennes comme celles des Farnèse, des Albani et des Borghèse, souvent on ignore où le marbre a été trouvé, et les connaisseurs les plus habiles se demandent s'ils ont affaire à un original grec ou à une copie de l'époque romaine. A Londres, le musée des antiques offre au contraire un certain nombre de points de repère fixes et sûrs, points de repère dans l'espace, points de repère dans le temps; ces monumens sont sortis de terre, sous les yeux d'observateurs diligens, dans la Carthage romaine et en Cyrénaïque, à Chypre et à Rhodes, en Lycie et en Carie, en Ionie et dans les îles, en Attique et dans d'autres régions de la Grèce propre. Ils permettent d'essayer une sorte de géographie esthétique du monde ancien. De plus, beaucoup de ces marbres sont datés, à quelques années près : ce sont les statues assises du chemin des Branchides, avec ces inscriptions qui aident à en fixer l'âge, ce sont les ouvrages de Phidias et de ses élèves, la cariatide de l'Érechthéion, un peu postérieure, les marbres du mausolée et ceux d'Éphèse, ce sont tous ces débris des monumens ioniques d'Asie-Mineure, contemporains d'Alexandre et de ses successeurs. Mieux peut-être que partout ailleurs, l'historien de la civilisation antique et de l'art grec trouve ici les moyens de s'orienter dans ce vaste domaine, d'en reconnaître et d'en délimiter les différentes provinces, de partager ce long développement en périodes successives dont le rôle et le caractère soient bien définis. Si le Musée-Britannique eût été dans le cours du XVIII[e] siècle ce qu'il est devenu depuis lors, Winckelman y eût trouvé, pour entreprendre son grand ouvrage, plus de ressources encore que dans la villa du cardinal Albani et le musée du Vatican; c'est là qu'il aurait dû établir son quartier-général.

III.

Nous ne nous engagerons ni dans l'Égypte ni dans l'Assyrie, que représentent pourtant au musée, surtout la dernière, des monumens de premier ordre. Signalons seulement un fait curieux à propos des derniers objets qui soient venus enrichir les galeries assyriennes : la mission en Mésopotamie, à laquelle on les doit, n'a point été payée par le musée ou le gouvernement; elle a été confiée à M. George Smith, assyriologue distingué, par les propriétaires d'un journal quotidien, le *Daily Telegraph*. C'est d'ailleurs un monde que ces deux grandes civilisations; il vaut mieux n'y point toucher que d'en parler légèrement et sans compétence. Nous passerons aussi sans entrer devant le cabinet des estampes (*print room*) et

devant les salles où se conservent les verres et les poteries de l'antiquité, du moyen âge et de la renaissance; nous ne nous arrêterons pas plus longtemps aux monumens nationaux des âges celtique, romain et anglo-saxon, ni à la galerie ethnographique. Nous avons hâte d'arriver à cette bibliothèque, à cette salle de lecture dont les richesses attirent au musée peut-être encore plus d'étrangers que toutes les collections réunies. En 1810, 1,950 personnes avaient été admises à consulter les livres ou manuscrits de la bibliothèque; on en a compté 106,359 en 1874. Comment s'est faite cette transformation? Pour le comprendre, il est nécessaire de jeter un coup d'œil en arrière, de revenir rapidement sur l'histoire du musée depuis le moment où fut décidée la construction de l'édifice actuel.

Ce fut en 1829, à la veille du jour où commencèrent ces grands travaux, que sir Henry Ellis succédait à Joseph Planta comme bibliothécaire en chef (*principal librarian*) ou, comme nous dirions, directeur-général, position qu'il occupa jusqu'en 1856. Sous son règne, l'espace agrandi permettant et provoquant de nouveaux achats, le budget du musée grossit très vite; en 1831, il était de 23,170 livres (579,250 francs), et, dès l'année 1841, on le trouve de 37,263 livres (931,575 francs). En 1853, il a presque doublé, il est de 66,043 livres (1,651,075 francs), dont près de 3,000 livres pour les fouilles, qu'après M. Layard, MM. Rassam et Loftus poursuivaient alors en Assyrie (1). On devine comment, avec de pareilles augmentations de crédit, toutes les collections s'enrichirent, tous les services se développèrent. Ellis, érudit plus fécond qu'original, homme honnête, consciencieux, appliqué, mais esprit médiocre et caractère faible, fut d'ailleurs plutôt le témoin que le promoteur des progrès que réclamait et favorisait le mouvement de l'opinion. En 1831 était entré au département des imprimés, comme *assistant* ou adjoint, l'homme éminent qui devait succéder à Ellis et tenir dans l'histoire du musée une bien autre place que lui, Antonio Panizzi.

On n'a pas oublié, malgré la différence des temps, quel fut l'état de l'Italie pendant la première moitié du siècle, de 1815 à 1848, comment alors, *dall'Alpi al mar*, des gouvernemens d'ancien régime, s'appuyant tous sur l'étranger, sur l'armée autrichienne cantonnée en Lombardie, comprimaient durement les aspirations libé-

(1) Depuis lors, ce budget n'a cessé de croître; en 1873, il était de 102,061 livres, environ 2,550,000 francs. La somme portée pour les achats est de 24,640 livres (616,000 francs); mais la somme dépensée a dû monter plus haut, car, l'année précédente, par suite de divers crédits supplémentaires accordés au cours de l'exercice, le total des acquisitions, pour les différens départemens du musée, avait atteint le chiffre bien plus élevé de 38,940 livres, soit 873,300 francs.

rales et nationales. Des complots avortés, des insurrections presque aussitôt étouffées que tentées, témoignaient de l'impatience avec laquelle les hommes les plus éclairés et les plus honorables subissaient cette tyrannie inquiète et policière : beaucoup de ceux qui auraient pu faire le plus d'honneur à leur pays étaient en prison ou en exil; les autres vivaient sous une menace perpétuelle. Les moins malheureux, c'étaient encore ceux qui s'étaient décidés à chercher ailleurs l'emploi de leurs énergies et de leurs talens. On se rappelle en France les noms des Santa-Rosa, des Libri et des Rossi, des Malaguti et des Ferrari; l'Angleterre se souviendra toujours de Panizzi. Né en 1797 dans le duché de Modène, Panizzi était avocat à Parme quand éclatèrent les troubles de 1821; affilié au carbonarisme, il prit part au soulèvement, fut arrêté à Crémone, mais réussit à s'enfuir et à débarquer en Angleterre. Il commença par gagner assez péniblement sa vie à Liverpool en donnant des leçons d'italien; mais il eut bientôt la chance de rencontrer Roscoe, l'historien de Léon X et de Laurent de Médicis, qui l'apprécia, l'employa comme secrétaire et le présenta à lord Brougham; celui-ci le mit en relation avec lord Palmerston, auquel il rendit plus d'un service par sa connaissance des choses italiennes et les rapports qu'il entretenait avec les hommes les plus marquans de la péninsule. La sagacité de cet esprit très délié se trouvait fort à l'aise dans la politique, et lui permit de donner plus d'une fois d'utiles et discrets conseils. Grâce à ces puissans protecteurs, la situation de l'exilé s'améliora rapidement. Quand l'université de Londres fut fondée en 1828 par Brougham, Stuart Mill le père, George Grote et autres libéraux de l'école de Bentham, pour réagir contre l'intolérance dogmatique qui régnait encore à Oxford et à Cambridge, il y fut appelé à la chaire de littérature italienne. En 1831, il entrait au Musée-Britannique, et en 1837 il y devenait conservateur des imprimés. Il porta dans ces fonctions une intelligence, une activité, c'est trop peu dire, une passion qui, avant même qu'il ne fût au premier rang, en firent l'homme important du musée. Son idée fixe, c'était d'arriver à mettre la bibliothèque nationale de l'Angleterre au-dessus de celle de la France. C'était là le thème qu'il développait sans cesse dans ses conversations avec les hommes politiques dont il était l'ami, c'était celui qu'il recommandait au patriotisme de la presse, et cette perspective n'était pas faite pour déplaire à l'orgueil anglais. Après son entrée en charge, Panizzi avait eu à diriger une longue et difficile opération; de Montagu-house, qui tombait pièce par pièce sous la pioche, il avait fait transporter tous les livres dans les bâtimens neufs. Une fois ce déménagement terminé, il s'occupa d'obtenir de larges crédits pour

combler les lacunes de la collection qui lui était confiée; dans un rapport destiné aux *trustees*, il exposait le plan d'achats réguliers et systématiques qui permettraient, comme il aimait à le dire, « de dépasser Paris. » L'argent vint peu à peu; grâce au zèle de son adjoint, Thomas Watt, le plus polyglotte et le plus laborieux de tous les bibliothécaires, le conservateur put donc faire ranger sur les rayons des suites de livres étrangers, dans toutes les langues littéraires, que l'on ne trouverait réunies nulle part en Europe. En même temps, il prenait la part la plus active aux discussions qui se poursuivaient, dans l'enceinte du musée et hors de ses murs, sur la meilleure marche à suivre pour dresser le catalogue; on verra plus loin à quel parti il finit par s'arrêter.

Une autre tâche s'imposait à l'administration du musée. Les livres et les lecteurs augmentaient dans une proportion que n'avait pu prévoir l'architecte. Bientôt ni les magasins ne suffiraient à contenir les volumes nouveaux, ni la salle de lecture à recevoir ses habitués. Il fallait aviser. On avait d'abord songé à s'étendre vers le nord en achetant du terrain; mais en 1854, Panizzi suggéra aux *trustees* une autre idée. Il proposait d'utiliser la cour intérieure, grand espace vide autour duquel se groupaient les galeries. Dans ce rectangle, il inscrivait un cercle, le tracé d'une salle ronde très spacieuse destinée tout à la fois aux livres et aux lecteurs. Une esquisse accompagnait le projet; l'architecte eut le mérite de l'approuver, quoiqu'elle ne fût pas d'un homme du métier, et le plan fut adopté. Les travaux durèrent trois ans. Quand ils furent achevés en 1857, Ellis avait pris sa retraite, Panizzi lui avait succédé comme directeur du musée. En vain avait-on essayé de se faire une arme contre lui de son origine étrangère, il était soutenu par l'opinion. Le choix était excellent. Grâce à sa supériorité reconnue, à sa situation dans la haute société anglaise, à son caractère même d'étranger, il avait sur son personnel une autorité qu'il fit tourner au profit de la chose publique. Il n'avait pas de camarades de collége ou d'université, pas de parent à placer, personne à ménager. Les *trustees* comptaient avec lui, et ses subordonnés lui obéissaient. Il prit sa retraite en 1866, et fut remplacé par M. Winter Jones, son successeur aux imprimés. On vit vieux au Musée-Britannique. Morton est mort à quatre-vingt-trois ans, Planta à quatre-vingt-quatre, Ellis à quatre-vingt-douze, Panizzi a aujourd'hui près de quatre-vingts ans; nous lui souhaitons d'atteindre les années de son prédécesseur.

La nouvelle salle de lecture a coûté en nombres ronds 150,000 livres (3,750,000 francs). C'est une vaste rotonde, avec un dôme qui a 32 mètres de hauteur et 43 de diamètre. Le dôme du Panthéon

d'Agrippa à Rome, le plus grand qui existe, a seul une portée supérieure; la coupole de Saint-Pierre est un peu moins large. L'édifice est tout en fer et en briques. A l'intérieur, avec les livres qui le tapissent tout entier et les fenêtres qui s'ouvrent dans la voûte, il présente un aspect simple et sévère. Les employés occupent le milieu de la salle, un couloir les met en communication avec les magasins. Tout le reste de l'espace est occupé par des files de tables qui, comme autant de rayons, vont du centre à la circonférence; il y a environ 300 places. Tous les détails ont été étudiés avec un soin infini. Le plancher est recouvert de feuilles de caoutchouc qui éteignent le bruit des pas. Sur ce sol élastique, les grands fauteuils à roulettes obéissent à la moindre impulsion, ils se déplacent presque trop aisément. Vous vous asseyez pour vous mettre à l'ouvrage, la table est doublée d'une épaisse basane, et de plus vous avez un appui-main en papier buvard. Dans le montant vertical qui vous fait face et coupe en deux les tables dans le sens de leur longueur, vous trouvez un encrier muni de ses plumes et deux pupitres, l'un pour les livres de moyen format, l'autre, d'un mécanisme plus compliqué, pour les grands livres à figure, pour les in-folio.

Ce qui touche encore plus que ces ingénieux raffinemens du confortable anglais, ce sont les facilités que l'on rencontre ici pour le travail et les recherches. Deux principes dominent toute cette organisation. Le premier, c'est que la bibliothèque n'est pas faite pour les désœuvrés qui aimeraient à se chauffer aux frais de l'état en lisant un roman. Pour y être admis, il faut s'adresser par écrit au directeur, donner son nom, ses qualités, son domicile, et se recommander de quelqu'un qui soit connu des bibliothécaires; on obtient alors une carte d'entrée valable pour six mois. L'autre règle, c'est que, sous aucun prétexte, un volume quelconque ne peut sortir de la bibliothèque. Seuls les conservateurs qui demeurent dans l'enceinte du musée, c'est-à-dire sept ou huit personnes, ont le droit d'emporter chez eux quelques volumes. La question du catalogue n'a pas été tranchée avec moins de décision et de sagesse.

C'est une chimère dangereuse que ce rêve d'un catalogue méthodique imprimé, tel que l'avait entrepris, sous le dernier règne, l'administration de notre Bibliothèque nationale. Toute classification a nécessairement quelque chose d'arbitraire; le manque de jugement d'un employé risquera de mettre un livre dans telle catégorie où jamais le lecteur n'aura l'idée d'aller le chercher. De plus il n'y a pas d'exemple qu'un pareil travail ait été terminé pour un de ces grands dépôts où les livres se comptent par centaines de mille. Supposons-le achevé, on serait obligé d'y donner d'année

en année des supplémens qui finiraient par former eux-mêmes toute une bibliothèque. Panizzi, après mûre réflexion, s'est arrêté au système du catalogue alphabétique par noms d'auteurs. Le plus difficile a été d'inventorier à cette fin tout l'ancien fonds; à force de zèle et d'argent, on en est venu à bout en peu d'années. Ceci fait, rien de plus aisé que de se tenir au courant. Au moment de l'achat d'un livre, le titre en est transcrit sur une bande de papier que, le soir même, on colle à sa place dans un des volumes du catalogue. Les bandes, adhérentes seulement par leurs extrémités, peuvent s'enlever et se reporter plus loin quand de nouveaux titres réclament une place entre deux d'entre elles; on peut aussi, le cas échéant, intercaler des feuilles dans le registre. Pour rendre les recherches encore plus aisées, dans ce catalogue alphabétique il a été fait une certaine place à la classification méthodique; ainsi les titres des ouvrages relatifs à l'histoire de France, à l'histoire d'Angleterre, etc., ont été transcrits une seconde fois sous les rubriques *France*, *Angleterre*. Le tout forme environ 500 gros volumes qui sont là, rangés en cercle autour du bureau, à la disposition des lecteurs; à côté du titre de chaque ouvrage est indiqué le numéro du rayon où il se trouve. Vous transcrivez cette indication (*press mark*) sur votre bulletin de demande. Si le livre n'a pas été communiqué dans la séance même, vous êtes servi au bout de quelques minutes. C'est qu'il n'y a point ici ces mystères du *porté* et du *non-porté* qui compliquent si fort le travail des employés de notre Bibliothèque nationale; le bulletin du lecteur conduit le bibliothécaire comme par la main jusqu'à la salle et à la planche où se trouve l'ouvrage désiré.

Autre avantage inestimable : sous cette désignation, livres à consulter (*books of reference*), plus de 20,000 volumes disposés tout autour de la salle, contre la paroi, sont confiés, comme le catalogue, à la discrétion des hôtes du musée. On va les prendre, on les remet soi-même à leur place. Ce sont des dictionnaires de toute espèce, les grandes collections de documens, les mémoires des académies et sociétés savantes, les suites des principaux recueils périodiques de l'Angleterre et du monde entier. Un plan colorié, suspendu au bout de chaque table, indique au nouveau-venu où il trouvera la catégorie d'ouvrages qui peut lui fournir les renseignemens dont il a besoin. C'est là une précieuse innovation qui mérite d'être introduite dans toutes les bibliothèques. Elle épargne aux employés bien des pas, elle fait gagner aux lecteurs bien du temps.

Grâce à toutes ces mesures et à ces combinaisons ingénieuses, le lecteur, enveloppé de silence, commodément assis, pourvu d'appareils qui lui permettent de disposer, au gré de son œil et de sa main, tous les livres qu'il interroge, n'a d'ailleurs qu'à se lever et

à tendre le bras pour feuilleter ces volumineux répertoires où les modernes ont condensé toute science; il n'a que deux mots à écrire pour qu'on lui apporte, quelques instans après, n'importe lequel des 1,600,000 volumes environ que renferme le musée. Connaissez-vous un cabinet de savant, même millionnaire, où tous ces agrémens se trouvent réunis à toutes ces ressources, et n'est-ce pas vraiment ici le paradis des travailleurs? Malgré tous les progrès réalisés à Paris dans la nouvelle salle de lecture, nous retardons encore à bien des égards sur Londres; mais ne peut-on pas tout espérer et tout attendre de l'éminent érudit qui dirige depuis un an seulement la Bibliothèque nationale?

Quant aux manuscrits, c'est d'ordinaire dans la grande salle de lecture qu'ils sont communiqués, système préférable à celui que l'on suit à Paris. Il est utile, quand on étudie un manuscrit, d'avoir en même temps sous la main les secours que peut seul fournir le département des imprimés, soit les éditions antérieures du même texte, soit les collections scientifiques auxquelles l'historien et le critique ont sans cesse à recourir. Seuls les documens d'une valeur et d'une rareté tout exceptionnelle ne subissent point ce déplacement. A-t-on à consulter par exemple les fameux papyrus égyptiens qui nous ont conservé de précieux débris d'Hypéride, ou bien le palimpseste syriaque de l'*Iliade*, on s'installe dans une petite pièce située au milieu même de ces trésors, où l'on travaille sous la surveillance plus effective de ceux qui en ont la garde et la responsabilité. Le cabinet est d'ailleurs, à de rares exceptions près, assez pauvre en textes des classiques grecs ou latins; c'est qu'il n'a été formé qu'au dernier siècle, quand ceux-ci ne sortaient plus guère des grands dépôts où les avaient versés les deux siècles précédens. Sa richesse, ce sont, d'une part, les pièces et papiers de tout genre qui ont trait à l'histoire du moyen âge et des temps modernes, d'autre part les manuscrits orientaux. L'une des séries les plus importantes, c'est celle de ces ouvrages syriaques dus aux recherches poursuivies par MM. Tattam et Curzon dans les couvens de la vallée des Lacs de natron, en Égypte : on sait tout ce qu'en a déjà tiré la science et la critique de Cureton; il y reste encore bien des textes curieux à publier.

Le musée est aujourd'hui partagé en douze départemens, *imprimés*, *manuscrits*, *antiquités orientales*, *antiquités bretonnes et du moyen âge avec l'ethnographie*, *antiquités grecques et romaines*, *monnaies et médailles*, *cartes et dessins topographiques*, *estampes et dessins*, *botanique*, *zoologie*, *paléontologie*, *minéralogie*, dont chacun est dirigé par un conservateur. Les quatre derniers sont placés sous la haute surveillance d'un surintendant de l'histoire naturelle (*superintendant of natural history*) dont la situation est la

plus élevée qu'il y ait au musée après celle du directeur-général. La plupart des départemens ont des conservateurs-adjoints (*assistant-keepers*). Viennent ensuite les attachés (*assistants*) divisés en deux catégories (*senior and junior*). Ce personnel nombreux, qui renferme beaucoup d'hommes distingués, se plaint depuis longtemps d'un avancement trop lent; on n'arrive guère qu'à l'ancienneté. Cet inconvénient sera moins ressenti lorsque les appointemens auront été relevés, comme on s'apprête à le faire. Quand on les comparait aux autres situations publiques en Angleterre, ils semblaient vraiment insuffisans. Aux premières réclamations que les *trustees* avaient transmises aux ministres et au parlement, on avait répondu par un refus très net, accompagné de réflexions comme celles-ci : « les fonctions des employés du musée sont si intéressantes, si agréables, qu'ils devraient plutôt payer qu'être payés pour les remplir. » Cette boutade eut peu de succès parmi des hommes dont la vie est très laborieuse, et dont le travail, surtout aux imprimés et aux manuscrits, est loin d'être toujours amusant. Quelques-uns des meilleurs employés cherchèrent et trouvèrent ailleurs des positions plus avantageuses; M. Winter Jones jetait les hauts cris et déclarait qu'il ne pourrait bientôt plus suffire au recrutement du personnel. La dernière enquête parlementaire lui a donné raison.

Ces enquêtes, dont les résultats sont contenus dans d'énormes volumes qui font partie des *Parliamentary papers*, se sont répétées depuis le commencement de ce siècle, à d'assez fréquens intervalles, notamment en 1835, en 1849, en 1850, en 1860, en 1875. Elles ont chaque fois abouti à des réformes utiles et à des augmentations de crédit; on ne saurait trop admirer l'intelligence et la patience avec lesquelles elles ont été conduites. Chaque fois des centaines de témoins sont entendus; il n'est pas un point obscur qui ne soit tiré au clair, pas un abus que l'on cherche à cacher par respect des situations acquises ou par amour-propre national. On demande tout, on force les intéressés à tout dire. Ce besoin de se rendre un compte exact des choses, ce goût de la précision, cette habitude de ne point se cacher à soi-même et de ne point cacher au public ce qui peut être désagréable à entendre, c'est là un des traits les plus curieux et l'une des vertus de l'esprit anglais.

Les enquêtes de 1849 et de 1850 ont eu surtout des résultats importans. Elles ont, sans détruire les anciens fondemens, sans mettre le musée dans la dépendance des bureaux d'un ministère, reconstitué le conseil des *trustees*. Il se compose de 25 membres de droit, de 9 représentans des familles bienfaitrices, de 15 membres élus à vie par le corps et d'un qui est désigné par la couronne. Sur ces 50 personnes, il n'en venait parfois que 2 ou 3 aux réu-

nions, qui ont lieu tous les quinze jours pendant les sessions, tous les mois pendant les vacances du parlement. En 1850, conformément aux conclusions de la commission d'enquête, le conseil a choisi dans son sein, par voie d'élection, un comité permanent (*standing committee*), dont les 18 membres sont chargés de l'expédition des affaires courantes et tenus à plus d'assiduité; on les a pris parmi ceux à qui leurs loisirs permettaient de donner plus de temps au musée et que leurs goûts ou leurs études semblaient avoir préparés à cette tâche. Sur la liste de l'an dernier, je trouve les noms de MM. Gladstone et Disraeli, de M. Robert Lowe, l'éloquent orateur, de plusieurs grands seigneurs, tels que le duc de Somerset et le comte Stanhope. Le bibliothécaire en chef est secrétaire du comité; c'est lui qui soumet aux *trustees* les questions à résoudre et les nominations à signer. On regrette que les conservateurs des différens départemens n'aient point de relations régulières avec le conseil; ils y sont rarement appelés et n'y ont même point, dans ce cas, voix consultative. Il y aurait là, de l'aveu général, une utile réforme à introduire. Malgré toute sa bonne volonté, malgré les renseignemens dont il s'est entouré, le directeur du musée ne peut, dans bien des discussions, être aussi compétent que les hommes spéciaux dont il est chargé d'exposer les vœux et les idées. Par bonheur, ces hommes ont souvent, avec tel ou tel des *trustees*, des relations personnelles qui leur permettent de préparer, par voie de conversation officieuse, l'adoption de la mesure, la ratification de l'achat qu'ils proposent. Comme toute chose humaine, l'organisation actuelle du musée a sans doute ses défauts; mais, à tout prendre, elle a fait ses preuves, et l'Angleterre a le droit d'être fière des résultats obtenus. On peut en perfectionner le mécanisme, mais ce serait de l'ingratitude et de la témérité que de prétendre en changer les bases. Le secret de son efficacité, c'est qu'elle intéresse à la prospérité d'un grand établissement scientifique des hommes du monde et des personnages politiques, ceux qui par leur naissance, leur fortune, leur rang et leurs talens occupent les plus hautes situations du pays. Dans la longue liste des bienfaiteurs du musée, on compte plus d'un *trustee*; après avoir aidé le musée de ses conseils et de son influence pendant bien des années, on trouve tout naturel de l'instituer son héritier. D'autres n'ont point de manuscrits, de livres ou de statues à lui offrir; mais ils soutiennent au parlement et font adopter comme ministres les mesures et les demandes de crédit qu'ils ont approuvées comme membres du conseil. Ce sont des services qu'il est aisé de rendre quand on s'appelle Gladstone ou Disraeli.

GEORGE PERROT.

REVUE MUSICALE

Dans une note de son grand et définitif ouvrage sur Mozart (1), Otto Jahn regrette que nous ne possédions pas une édition du poème de *Don Giovanni* imprimée sous les yeux de da Ponte et pouvant, en matière de texte et de mise en scène, faire loi comme le manuscrit original de la partition. Il est certain que, depuis tantôt quatre-vingts ans que chacun en prend à son aise avec cet admirable drame, il ne serait point mal de ramener l'idée à sa source, ne fût-ce que pour voir si vraiment elle renferme en germe ce monde d'interprétations, de commentaires, de gloses, de variations et d'illustrations hoffmanesques, dont les poètes, les romanciers et les esthéticiens ne cessent de nous entretenir. Eh bien! voici qu'aujourd'hui cette lacune est comblée. Cette édition primordiale existait, paraît-il, à l'insu d'Otto Jahn; un bibliophile de haute race en possédait un exemplaire rarissime cédé par lui à M. Alfred de Wolzogen, lequel en a fait son profit et le nôtre en un très intéressant volume intitulé *De la Mise en scène du don Juan de Mozart* (2). Il s'agit donc cette fois du texte même de l'abbé da Ponte, du texte qui servit à la première représentation donnée à Prague le 27 octobre 1787. « Que dans cette première représentation toutes les indications du *libretto* aient été scrupuleusement suivies, remarque M. de Wolzogen, je n'oserais l'affirmer, car ce serait reconnaitre à Lorenzo da Ponte une sorte d'infaillibilité que ne lui accordait point Mozart, ainsi qu'on peut s'en assurer en lisant sur la partition une foule d'additions et de rectifications écrites de sa main. Il est juste néanmoins de constater que ces corrections ne portent que sur le détail, et que les grandes lignes du programme sont partout maintenues. » Ceci naturellement ne s'ap-

(1) *Mozart.* — Biographie von Otto Jahn. Vier Bände. Leipzig, Breitkopf und Härtel.

(2) *Ueber die scenische Darstellung von Mozart's don Giovanni mit Berücksichtigung des ursprünglichen Textbuchs von Lorenzo da Ponte,* von Alfred Freiherrn von Wolzogen. Breslau 1873.

plique qu'au texte de l'ouvrage donné à Prague, car à Vienne en 1788, le succès s'étant les premiers jours montré assez réfractaire, on dut avoir recours à des remaniemens; divers morceaux furent changés de place, il y en eut d'autres d'ajoutés, ce qui amena dans l'économie du drame des modifications dont il serait désormais très difficile, sinon impossible, de se rendre un compte exact, attendu que, si nous possédons à quelques rares exemplaires l'édition de Prague, la version de Vienne ne nous est venue que par tradition. Or chacun sait ce que généralement ce mot-là signifie. En langage de théâtre, qui dit tradition dit intervention d'une foule d'individualités en dehors des auteurs de la pièce, collaboration des comédiens qui ont joué les principaux rôles, des régisseurs et des machinistes, d'où il suit que, chaque fois qu'on reprend un ouvrage, il s'agit pour l'acteur de se régler sur les façons d'être, le costume, les intonations et les moindres gestes de l'acteur qui l'a précédé, de même que celui-là tint pour premier devoir de reproduire son prédécesseur, et que celui qui vous succédera cherchera à vous imiter, vous. — Quoi qu'il en soit, ce *libretto* de Prague tel que M. de Wolzogen se complaît à nous le rendre a des côtés pleins d'instruction et d'amusement. Vous y voyez que ce terrible don Giovanni, avant que le type se fût dégagé, était tout simplement un *giovane cavaliere estremamente licenzioso!* Honnête et douce naïveté qui vous remet en mémoire le « Curiace, gentilhomme d'Albe, » de notre vieux Corneille, et que le commandeur s'appelle don Gonzalo de Ulloa, trait caractéristique qui dès l'abord rattache le drame de Lorenzo da Ponte à la tradition directe de Tirso de Molina.

Il va sans dire que la mise en scène pratiquée sur nos théâtres, s'il lui arrive par momens de se trouver conforme aux préceptes de l'auteur, s'en éloigne aussi très souvent. Négligeons les scènes secondaires, prenons par exemple le grand finale. Au premier cri de détresse que pousse Zerline et dès que les trois masques se sont élancés au secours de la victime, da Ponte veut que la scène se vide : *i suonatori e gli altri partono confusi.* Assurément la vérité dramatique l'exigerait ainsi; mais l'effet musical, que deviendrait-il? Nous savons tous que là Mozart n'a point mis de chœur, et que les choses se passent entre les seuls personnages de la pièce; outre que le respect du texte le commande, la vérité, je le répète, ordonne qu'il en soit ainsi, attendu que d'ordinaire la *buona gente* ne se mêle pas aux querelles des grands et n'a rien de plus pressé que de quitter la place et de laisser les seigneurs dégaîner entre eux. A la bonne heure, mais les meilleurs raisonnemens vaudront-ils qu'on renonce à l'un des plus splendides effets où la musique de théâtre puisse atteindre? Ce finale du second acte de *Don Juan* tel qu'on l'exécute aujourd'hui à l'Opéra, en plein luxe de résonnance, de décors, de costumes et de figuration, avec ses sept voix dirigeantes que mènent

Gabrielle Krauss et Faure, et que double un chœur formidable, est une des gloires de notre Académie nationale, une de ces manifestations qu'il faut venir chercher là comme il faut aller au Conservatoire chercher les symphonies de Beethoven; en l'entendant l'autre soir, je pensais à *Fidelio.* Quel parti ne tirerait-on pas avec de semblables ressources de ce prodigieux morceau d'ensemble qui sert de couronnement au chef-d'œuvre! sans compter qu'on a sous la main une admirable Léonore, Mlle Krauss, qui déjà s'ennuie à ne rien faire, car pour une artiste de ce tempérament c'est ne rien faire que d'en être réduite à trois ou quatre rôles invariablement répétés. Vivre du théâtre dans l'oisiveté est un métier dont il se peut que la médiocrité se contente, les natures supérieures ont une autre vocation, et ne point donner pâture à ce besoin de toujours créer qui les tourmente serait d'une mauvaise politique.

Revenons au *libretto* de Prague. Vous connaissez le fameux sextuor, une merveille qui n'a peut-être pas son pendant en musique. Eh bien! vous êtes-vous jamais expliqué dans quel lieu l'action se passe? Au théâtre pourtant, il faut préciser. Quel décor attribuer à cette scène délicieusement romanesque où se rencontrent tous les personnages, sauf don Juan, dont Leporello emprunte l'habit, et d'autant plus présent, on peut le dire, qu'il n'y paraît pas? Ce que je sais, c'est que, lorsque l'ouvrage fut repris en 1866, cette difficulté nous arrêta, et qu'après en avoir causé avec le directeur nous nous décidâmes pour un de ces endroits neutres, moitié rue et moitié jardin, qui sont la ressource ordinaire de l'ancienne comédie. Aussi jugez de notre empressement à consulter là-dessus le document original, et de notre déception en lisant ces mots vides de sens : *atrio oscuro in casa di donna Anna.* Un vestibule dans la maison même de donna Anna, quelle imagination incroyable! Il y a là évidemment une faute d'impression, car comment supposer que Leporello travesti en don Juan puisse avoir la pensée de conduire donna Elvire dans le palais du commandeur? C'est donc *in casa di donna Elvira* qu'il faut lire, bien que la vraisemblance ait d'ailleurs médiocrement à gagner au changement. De quelle manière en effet donna Elvire et Leporello, que nous venons de voir mis en déroute par don Juan, s'y prendraient-ils pour rentrer dans une maison dont Mazetto et ses hommes surveillent les alentours? que viendraient faire là donna Anna et don Ottavio d'abord, plus tard Zerline et son fiancé, et pourquoi tout ce monde s'exclamerait-il de surprise en reconnaissant donna Elvire chez elle, dans sa propre maison? Il est certain qu'ici le texte de da Ponte n'éclaircit rien, et que, l'auteur n'ayant aucune bonne raison à nous donner, nous devons chercher autre part le mot de l'énigme.

Sur *Don Juan* comme sur *Hamlet,* comme sur *Faust,* les commentaires ne se comptent plus; nous avons épuisé toutes ces bibliothèques autant

qu'il était en nous, et c'est notre gloire de pouvoir dire qu'il ne s'est guère donné de représentation intéressante de ces divers chefs-d'œuvre à laquelle nous n'ayons assisté; or, pour ce qui regarde la scène qui nous occupe, il se pourrait bien que la manière dont on la représente à Vienne fût la meilleure. Le décor transporte le spectateur dans une chapelle gothique en ruine, située aux approches du cimetière où repose le commandeur, dont votre œil, à travers l'encadrement fleuri d'une immense fenêtre en ogive, aperçoit même la statue. Comme pittoresque, cette interprétation a son côté critique, car elle escompte en l'annonçant d'avance l'effet sépulcral et tragique de l'épisode qui va suivre; mais au point de vue de la vraisemblance et du mouvement dramatique elle est ce qu'on a trouvé de plus admissible. Du moins répond-elle parfaitement à l'état moral de donna Anna, sur laquelle, à dater de ce moment, se concentre toute votre émotion.

Il fut un temps où le public était habitué à ne voir dans la fille du commandeur qu'une princesse à cavatines, ennuyeuse comme les autres, et plus ennuyeuse peut-être à cause de ces longs voiles noirs qui l'enveloppent, de ces airs de veuve inconsolable qu'elle traîne partout. La faute en était aux cantatrices, uniquement préoccupées de virtuosité, jouant et chantant *à l'italienne,* avec cette absolue conviction qu'au théâtre un personnage en vaut un autre et que tous les caractères, comme toutes les cavatines, se ressemblent. Ce bel art, pour si mort qu'il paraisse, ne demanderait pas mieux aujourd'hui que de ressusciter, et nous le reverrions prendre ses coudées franches, si de temps en temps d'honnêtes et vigoureuses natures du genre de la Krauss ne se venaient jeter à la traverse. Henriette Sontag eut cet insigne honneur d'être la première à rompre avec la tradition routinière de l'ancienne salle Louvois. Ce rôle, que jusqu'alors on s'était contenté de chanter sans le comprendre, elle en eut le pressentiment et la divination. La figure s'éclaira, prit une âme; artistes, public, tout le monde se récria d'enthousiasme, et Delaroche, croyant faire le portrait de Mlle Sontag, peignit donna Anna. C'était donc vrai, il y avait là autre chose qu'une poupée à vocalises; la musique pouvait donc créer, créer des caractères et des types capables, après avoir captivé notre intérêt toute une soirée, d'occuper le lendemain les plus profondes facultés de notre entendement, — un Mozart allait donc marcher l'égal d'un Shakspeare, d'un Molière. Cela ne s'était jamais vu; Hoffmann, sur ces entrefaites, jetait aux quatre vents les pages brûlantes de son commentaire. De même qu'il est désormais impossible de lire *Hamlet* sans penser à l'analyse que Goethe nous en a donnée, de même, pendant une représentation de *Don Juan,* l'analyse d'Hoffmann accompagnera toujours un homme d'esprit cultivé. Hoffmann cependant en dit trop, c'est un rêveur fantasque, un halluciné, un visionnaire; suivez-le, tenant registre sur son calepin de ses dispo-

sitions morales : « excès de religiosité, exaltation musico-humoristique poussée jusqu'à la folie, ironie morose, capricante, exotique, misérable ! » Sa vie intellectuelle se dépense en sensations musicales, en dissonances ; un coup d'œil jeté sur ce registre suffit pour vous montrer le somnambule de taverne dont l'imagination ne produit qu'à force de se surmener et doit ainsi naturellement enfanter bien des chimères. D'ailleurs Hoffmann ne voit que par les lunettes de son époque, affolée de psychologie romantique à peu près comme nos savans d'aujourd'hui sont affolés de psychologie simple. Il lui arrive de la sorte de découvrir dans le chef-d'œuvre une foule de choses que Mozart n'avait point mises ; mais, s'il y a beaucoup à laisser de sa glose, il y a aussi beaucoup à retenir, et c'est ce que fait l'interprétation nouvelle. Donna Anna, comme Chimène, a la mort de son père à venger, elle a de plus l'outrage infligé à son honneur dans cette rencontre à jamais fatale dont le récit de Mozart, — tragique, attendri, passionné, éloquent jusqu'en ses réticences, — semble ne pas vouloir omettre un détail. De cette heure maudite, *inoubliable,* sort tout le personnage. Cet homme qui vient de l'insulter, il faut qu'il meure.

S'il ne meurt aujourd'hui, je puis l'aimer demain.

Attendra-t-elle jusqu'à demain pour l'aimer? Question aussitôt résolue que posée, quand on pense que cet homme est don Juan. Mais don Juan a tué son père, elle le haïra, le poursuivra mortellement sans oser un seul instant s'interroger elle-même et chercher si quelque sombre et farouche amour, résultat d'une fascination indélébile, ne vient pas compliquer cette haine, et si l'amante jalouse ne se cache pas sous l'Euménide vengeresse. A l'exemple de ces héros et de ces héroïnes de l'antiquité, qui, pour vouer un ennemi aux dieux infernaux, faisaient le sacrifice de leur propre existence, donna Anna s'est vouée à la mort, elle sent que l'heure de don Juan approche et que, dès que cette heure aura sonné, la haine qui la consume s'apaisera, qu'il sera donné à la victime d'aller rejoindre son ravisseur parmi les ombres; en attendant, point de calme, point de répit. Ceci nous explique comment, au sortir de ce damné bal, cédant au besoin de prier, elle s'achemine vers cette chapelle voisine de l'enclos funèbre du commandeur. Ottavio, toujours prodiguant les consolations et les douceurs, l'accompagne : *tergi il ciglio, o vita mia !* Voilà donc le décor justifié par la présence des deux principaux personnages ; ce qui touche les autres importe moins, car du moment que donna Elvire et Leporello sont en train de s'égarer, que Zerline et Mazetto courent à l'aventure à la poursuite de don Juan, il est clair que ces personnages peuvent se rencontrer partout.

C'est cette conception du caractère de donna Anna que Mlle Krauss s'étudie à reproduire. Lorsqu'elle voulut bien nous consulter naguère à ce

sujet, nous l'engageâmes à n'obéir qu'à ses propres réflexions et à son instinct. Ni son instinct, ni ses réflexions ne l'ont trompée. Une artiste de cette intelligence et de ce talent n'a pas besoin d'être tant renseignée; une fois en possession de la pensée du maître, tout lui vient par surcroît, et le mieux est de l'abandonner à son mouvement. Des conseils et des remontrances, Mlle Krauss n'en avait eu que trop, il y a quelques mois, pendant qu'elle se préparait à jouer Valentine. On l'en avait littéralement assourdie; c'était à qui s'évertuerait à régler son geste et ses intentions, à la munir des grands préceptes de la tradition : — Mlle Falcon faisait ceci, la Cruvelli faisait cela, tenez ferme à ce moment du troisième acte où vous serez attendue, et n'allez pas perdre la tête au fameux « reste, je t'aime! » du quatrième acte. — N'oubliez pas d'être chaste et honnête jusque dans la passion, lui criaient les uns, — livrez-vous sans réserve à la force de la situation, disaient les autres, — si bien que tout ce beau tapage avait fini par la dérouter, et qu'il lui fallut quatre ou cinq représentations pour se reconquérir elle-même. Avec donna Anna, Mlle Krauss se trouvait en meilleure attitude, et les donneurs de conseils auraient eu mauvaise grâce à vouloir l'endoctriner à propos d'un rôle chanté cent fois en Italie, en Allemagne, à Paris même sur le théâtre Ventadour, et qui d'avance ne pouvait plus avoir de secrets pour elle. Aussi l'avons-nous vue dès le premier soir s'y affirmer de pleine autorité. Son entrée au premier acte est saisissante; rien de plus tragique, de plus beau que sa colère, son désordre et ses cris. Comme elle s'acharne au malfaiteur, comme on sent déborder cette haine sans alliage dont nulle réaction, nul retour mélancolique ne tempère encore la frénésie, et dans la scène suivante, lorsque son désespoir étreint le corps inanimé de son père, quelle tendresse éperdue, quels accens! Je ne me souviens pas d'avoir jamais entendu mener si vaillamment la sublime *strette* de ce duo; ces traits lancés en toute vigueur, ces *syncopes* à plein gosier, c'est d'une puissance et d'une *maestria* qui vous enlèvent. La cantatrice et la tragédienne vont de pair tout le long du rôle. Dans le grand récit à don Ottavio, pas une nuance n'est omise, elle arrive à l'effet par les plus savantes transitions, et son cri de vengeance reste en harmonie avec la souveraine dignité du personnage, car donna Anna n'est point une Médée ni une Armide; ses colères n'évoquent pas les trompettes de l'orchestre et n'en sont pas moins déchirantes. Mozart excelle à faire chanter les grandes dames; comédie, drame ou tragédie, ses femmes vous ont des tournures d'archiduchesses. Écoutez cet air de vengeance et de haine, cette instrumentation si sobre, si discrète et d'une intensité si profonde; combien d'autres à sa place eussent déchaîné les clairons et les trombones! lui se contente de mettre en avant les hautbois, les bassons et les contre-basses, surtout les contre-basses! Souvenez-vous du trait en imitation sur ces mots : *vendetta*

ti chiego, et de ce prodigieux épisode des altos, des basses et des hautbois sur *ramenta la piaga.* Impossible aujourd'hui de se représenter l'effet que, dans un orchestre ainsi ménagé, les cuivres devaient produire à certains momens.

Ce passage du livre que j'ai cité plus haut en donnera peut-être une idée. « Je me rappelle, écrit l'auteur, avoir connu à Prague, dans mon enfance, une vieille dame fort spirituelle et du meilleur monde, laquelle avait assisté aux premières représentations de *Don Giovanni,* vu Mozart diriger, et ne se lassait pas de raconter le saisissement inoui du public à l'appel des trombones annonçant l'entrée de la statue. — C'était, disait-elle, à vous faire dresser les cheveux sur la tête. » En regard de cet air frémissant du premier acte, il convient d'en placer un autre sans lequel ce beau rôle de donna Anna ne serait pas complet : *non mi dir, bel idol mio,* scène également précédée d'un récitatif également admirable, mais d'un caractère tout différent, et ne respirant plus que lassitude, apaisement final et nostalgie de la tombe. Chose curieuse, ce morceau d'une connexion si intime avec l'ensemble du caractère ne devait venir qu'après coup; Mozart d'abord ne l'avait pas écrit, et probablement nous ne l'aurions point sans l'insistance de la signora Teresa Saporiti, qui, chargée à Prague de la partie de donna Anna, trouva que son rôle tournait court au dernier acte, et réclama du maître cette page d'ineffable inspiration. Je sais que tous ne s'accordent pas sur la valeur de ce morceau; la seconde partie du moins semble avoir le privilége de scandaliser les pédans :

Elle a cela pour elle
Que les sots d'aucun temps n'en ont pu faire cas.

Pour l'*adagio,* passe encore, on veut bien reconnaître quelque mérite à cette délicieuse élégie du commencement; mais cet *allegro, ces roulades au sein du désespoir, ces fades vocalises qui prouvent que les plus beaux génies sont obligés de payer un tribut aux caprices du mauvais goût.* Heureusement le docteur Otto Jahn a là-dessus d'autres idées, et je renvoie à son ouvrage sur Mozart les lecteurs qui ne se laissent pas duper par des lieux-communs. « Cet air, en dépit de sa forme italienne et de ses passages *di bravura,* rentre tout à fait dans la physionomie de donna Anna, il exprime magistralement la suprême distinction du personnage; les ornemens de la seconde partie eux-mêmes ont leur raison d'être, et *qui les aura entendu exécuter par une vraie cantatrice restera convaincu que cette musique ne prête pas seulement au sentiment et à l'émotion, mais qu'elle les commande.* » La vraie cantatrice du rôle, nous la possédons en ce moment; j'ai dit comment, dans le duo de l'introduction, Mlle Krauss enlève le trait final, l'artiste répète ici son même effet; elle part toutes voiles dehors, au lieu de s'amuser aux bagatelles du solfége, elle

emporte d'assaut la situation, et, sa vigueur dramatique aidant, chacune de ces *fades vocalises* devient un sanglot.

Le seul tort que je reproche à Mme Carvalho est d'être toujours Mme Carvalho et de n'être jamais Zerline. Vous croiriez voir courir dans ses petits souliers, la jambe accorte et le pied fin, cette éternelle paysanne de *Rose et Colas* ou du *Chien du jardinier.* J'ai souvent ouï raconter que jadis la Malibran chantait ce rôle comme chantait la Malibran, mais que cela ne lui suffisait pas, et qu'elle rendait et figurait à ravir ce piquant minois d'innocente villageoise en qui le vice ne demande qu'à fleurir. D'ailleurs, depuis qu'elle s'est adonnée au répertoire de MM. Gounod et Thomas, Mme Carvalho semble avoir perdu le secret de la musique de Mozart. Sa voix, entraînée, surmenée aux régions d'un certain sublime de mélodrame, a perdu le naturel et la grâce du style. Quand on est Juliette, Ophélie et Marguerite, on se soucie bien en vérité d'être Zerline, de chanter *batti, batti* et *vedrai, carino,* des ariettes, quand on chante l'air des *Bijoux!* Et pourtant ce méchant rôle a sa couleur, sa poésie pour qui sait le comprendre. Zerline est cousine du Chérubin des *Noces,* comme donna Anna et la comtesse sont parentes. Les femmes de Mozart, quel joli volume avec portraits on composerait sur un pareil texte! C'est qu'au fond il était lui-même tout amour, son cœur déborde d'humanité; il individualise, ce qui en musique ne s'était encore jamais vu; ses personnages cessent de porter l'empreinte du mythe; ils vivent du dedans au dehors comme ceux de Shakspeare, dont ils ont le libre mouvement, l'activité nerveuse, l'ironie, et cette faculté de sentir en soi tout un infini de joie et de douleur, de misères et de voluptés, de choisir entre le bien et le mal avec leur alternative de récompense et de châtiment.

Et qu'on ne m'objecte pas qu'en parlant ainsi je fais honneur au musicien d'une idée qui, sans le hasard de son poème, ne lui serait peut-être point venue, car Gluck, tout aussi bien que Mozart, choisissait ses sujets, et s'il n'est jamais sorti des *Orphée,* des *Iphigénie* et des *Armide,* c'est faute d'avoir eu ce pressentiment psychologique de l'homme et de la femme modernes qui dans *Don Juan* partout se montre. Combien de nuances en ces diverses figures qu'un même tourment agite! La douleur de donna Anna n'a rien de la douleur d'Elvire, nature jalouse et férocement passionnée, plus amoureuse qu'aimante, louve cherchant sa proie pour la dévorer: qu'importe à cette ardente épouse qu'on la trompe? ce qu'elle ne veut pas, c'est qu'on la délaisse. Aucun poète, — Shakspeare excepté, — ne créa plus de nouveaux types, aucun n'enrichit l'humanité de tant de nobles images d'elle-même. Ajoutez que la musique, — art de l'âme, — l'aidait aussi merveilleusement à rendre cet idéal de la femme que représente donna Anna et qui ne se réalisera plus.

Le don Juan le plus charmant que j'aie encore rencontré, c'est peut-

être Faure, et ce mot, qui certes contient un grand éloge, pourrait bien être également une critique.

Quant au roué français, au don Juan ordinaire,
Ivre, riche, joyeux, raillant l'homme de pierre,
Ne demandant partout qu'à trouver le vin bon,
Bernant monsieur Dimanche, et disant à son père
Qu'il serait mieux assis pour lui faire un sermon,
C'est l'ombre d'un roué qui ne vaut pas Valmont.

Il en est un plus grand, plus beau, plus poétique,
Que personne n'a fait, que Mozart a rêvé,
Qu'Hoffmann a vu passer au son de la musique
Sous un éclair divin de sa nuit fantastique,
Admirable portrait qu'il n'a point achevé,
Et que de notre temps Shakspeare aurait trouvé.

Il y a dans le personnage de Mozart tout un côté démoniaque que Faure néglige trop, préoccupé qu'il est exclusivement de la partie galante et roucoulante du rôle, et n'ayant pas l'air de se douter que, si don Juan n'était que Joconde, le ciel et l'enfer ne se remueraient pas pour se mêler de ses affaires. Un poète danois, Kierkegaard, a vigoureusement appuyé là-dessus dans quelques pages dignes d'Hoffmann et de Musset, et d'où j'extrais ce qui suit : « écoutez *don Juan*, écoutez ce début; comme l'éclair jaillit de la profondeur de la tempête, il s'élance de la nuit, prompt, fatal, insaisissable. Voyez-le plonger pour s'y rompre le cou dans le tumulte de la vie : écoutez ces violons en délire, ces trémoussemens de joie, ces transports d'ivresse; écoutez le bal effréné qu'une fuite éperdue va suivre. Il se précipite au dehors, voudrait s'échapper à soi-même, course rapide, téméraire, insensée ; écoutez ces élancemens inassouvis, ces inexorables tentations, écoutez ce silence fugitif d'un moment qui n'apaise rien; écoutez, écoutez, écoutez le *Don Juan* de Mozart! » C'est tout cela qu'il faudrait rendre et que Garcia, dit-on, seul rendit, car Nourrit, à qui sa rare intelligence révélait ces *dessous* du rôle, ne pouvait les mettre en valeur à cause du caractère efféminé de sa voix de *tenorino*, et l'excellent Tamburini ne nous donna jamais qu'un don Juan macaronique d'opéra italien. M. Faure appartient à cette famille d'artistes qui, tout en faisant bien, s'appliquent à faire mieux : espérons que cette fois il ne nous en voudra pas de nos critiques; ce serait en effet grand dommage, — si avancé qu'il est aujourd'hui vers la perfection, — de le voir s'arrêter en chemin pour n'avoir pas davantage fouillé le type et corsé la note. Je souhaiterais à M. Gailhard plus de verve et d'entrain dans Leporello, il y manque d'autorité, côtoie le personnage sans y pénétrer à fond, et se contente d'escarmoucher ici et là, comme dans le sextuor, où sa belle voix fait merveilles. M. Vergnet joue un don Ottavio de fantaisie qui vous

reporte aux heureux temps de Bordogni; quelle gaucherie de maintien pendant le grand récit! Infortunée donna Anna! elle dépense en pure perte ses trésors de colère, et sa flamme, qui pénètre toute la salle, ne parvient pas à réchauffer ce fiancé de glace. Cependant, si M. Vergnet ne sait ni se tenir, ni marcher, ni écouter, il sait chanter de la plus jolie voix du monde : *Il mio tesoro,* et le public, toujours bon prince, lui paie à cet endroit tout un arriéré d'applaudissemens qu'il ne lui doit pas. J'aimerais aussi que l'orchestre secouât cette tendance qu'il a de s'endormir sur les mouvemens, tout cela veut être mené plus joyeusement, surtout en présence d'une mise en scène qui, pour l'éclat et la splendeur, laisse bien loin derrière elle les fameuses magnificences de l'ancien Opéra. La place de Burgos devant le palais du commandeur au premier acte, l'enclos funèbre au quatrième, sont en leur genre des tableaux de maître. Quant à la fête chez don Juan, avec ses quadrilles masqués, ses costumes renouvelés de l'ancienne comédie italienne, ses ballets défilant et se trémoussant sur le rhythme entraînant de la *Marche turque* au milieu d'un torrent de lumière et dans la profondeur immense du théâtre, on n'imagine pas un pareil spectacle, éblouissant ne suffit pas; c'est surtout très amusant par le miroitement des étoffes, le pittoresque et la variété des groupes. Signalons en passant l'attitude tout à fait inusitée du public; vous diriez qu'il entend le chef-d'œuvre pour la première fois et qu'il est en train de le découvrir. Il s'y intéresse, prend plaisir, applaudit, non plus parce que c'est du Mozart, mais parce que cette adorable musique l'enchante et le ravit. Nombre de morceaux chaque soir sont redemandés. Est-ce un effet de la nouvelle salle ou du progrès des temps? Quoi qu'il en soit, voilà Mozart dignement et définitivement mis dans ses meubles, et le luxe de cette installation mérite que le public en tienne compte à qui de droit. On a dit que l'ancienne mise en scène de *Don Juan,* comparée à ce que nous voyons, n'était qu'un spectacle de marionnettes, d'où il suit que la célèbre légende du *directeur-artiste* a désormais perdu toute espèce d'à-propos, et que nous pouvons espérer qu'on ne nous en parlera plus ; le directeur-artiste a trouvé son maître.

Êtes-vous allé voir l'Italien Rossi dans l'*Othello* de Shakspeare? Si par hasard vous hésitiez, ne tardez pas, c'est un beau spectacle. Le matin, relisez le drame, et, pour peu que vous ayez le goût des choses de l'intelligence, vous serez amené, après une soirée admirablement remplie, à comparer les conditions du théâtre comme l'entendait Shakspeare avec les conditions du théâtre comme nous l'entendons aujourd'hui. Rien de plus radicalement opposé que ces deux points de vue, dont le contraste ne manquera pas de vous frapper en parcourant le monde du poète avec le guide nouveau que je vous recommande. Ainsi notre temps (lisez le théâtre de notre temps) répugne à cette idée, que

l'homme puisse avoir à répondre de son acte. Une fausse interprétation du sentiment d'humanité, pour mieux exploiter notre pitié et nous porter à l'indulgence envers les coupables, travaille depuis des années à nous démontrer que dans l'homme ce n'est jamais le libre moi qui *fault,* et que ce qu'il y a de condamnable en lui, ce n'est point lui, mais c'est toute une série d'agens extérieurs : l'état, la société, l'éducation, etc. Le crime, la ruine d'un individu, cessent d'être la conséquence de sa faute et deviennent le sort de tout ce qu'il y a de vertueux, d'idéal, sur cette terre. Le public, grand justicier, dont on gouverne habilement les sympathies, n'a plus qu'à se prononcer pour la vertu contre la destinée et pour l'idéal contre la réalité. Il n'existe plus de scélérats, de coupables, les dernières créatures nous sont présentées comme des victimes d'un ordre social inexorable, le poète se constitue leur avocat, le public aussitôt l'adopte et l'acclame, pourvu qu'il soit brillant, audacieux spirituel, paradoxal, et surtout qu'il découvre et au besoin qu'il invente quelque tort monstrueux de la société contre l'individu. Shakspeare au contraire appelle les choses par leur nom, avec lui le bon est le bon, et le mauvais est le mauvais. Loin de nous mettre en désaccord avec les conditions de l'existence, en flattant nos instincts pervers, il veut que tout soit en nous, notre salut comme notre perte. « L'homme est presque toujours le maître de son destin, ce n'est point la faute aux étoiles, cher Brutus, c'est la faute à nous, si nous sommes des êtres sans volonté (1). »

Ainsi *Othello* va nous montrer ce que la passion peut faire d'un homme loyal et magnanime, « d'une nature ouverte et droite, et se fiant à la mine des gens qui se donnent pour honnêtes. » L'action librement conçue, accomplie, amène au dénoûment sa conséquence inévitable. Othello tue Desdemona et se poignarde après ; tous les deux meurent, mais non pas seulement par la perfidie satanique de Iago, ils meurent parce qu'ils sont coupables, et que tout se paie. Othello, en se faisant aimer de la fille de Brabantio, a violé l'hospitalité, Desdemona, en quittant le toit paternel pour suivre Othello, a trahi le premier de ses devoirs.

> More, surveille-la, prends garde, songe à moi,
> Elle a trompé son père et te trompera, toi !

On se représente trop généralement Desdemona comme un ange d'innocence et de pureté céleste. Elle a ses adorateurs, ses fidèles qui vous diront : C'est une perle, un diamant sans tache. Ne vous y fiez pas ; les caractères sans tache sont des abstractions que Shakspeare se fait une loi d'ignorer. Desdemona est une femme, une faible et très faible femme, légère, capricieuse, inconsidérée et peccable tout aussi bien que la plu-

(1) *Jules César.*

part des filles d'Ève. Son père, un noble et riche seigneur, était vieux déjà lorsqu'elle naquit. Enfant encore et enfant unique, elle a perdu sa mère, ce qui nous explique l'idolâtre affection et les mille gâteries dont elle fut l'objet, en un mot une de ces éducations énervantes et surtout propres à former les âmes à l'ingratitude. Desdemona chez son père a grandi en demoiselle du meilleur monde, à la fois hautaine et familière, sachant se faire respecter elle-même et dédaigner ceux qui la courtisent, fussent-ils la fleur des pois. Aussi conçoit-on qu'à l'horrible nouvelle de cette alliance avec le More le vieux Brabantio plus tard se refuse de croire à la chute de l'ange, et ne veuille attribuer son infortune qu'à l'influence d'un sortilége et d'un philtre. La belle et séduisante héritière gouverne le palais à son gré, aucun des prétendus qu'on lui propose ne convient à sa délicatesse raffinée, *supersubtile* (1), le bonhomme de père en est à se demander quel fiancé finira par être agréé de sa chère fille. Desdemona s'ennuie, elle a des vapeurs; là-dessus arrive le More, qui la distrait par toute sorte de récits héroïques et devient l'hôte assidu de la maison. Il entre et sort, passe des journées entières en tête-à-tête avec la demoiselle, et nul n'y prend garde. Quel péril redouter? Un More, un noir ne compte pas. S'il s'agissait d'un gentilhomme vénitien, d'un Ludovico, d'un Cassio, à la bonne heure! mais comment croire que jamais un accord sympathique se puisse établir entre le cœur d'une personne de qualité et ce barbare vieilli sous le harnais? Le péril existe pourtant,

Alouette au miroir attirée,
Au piége qu'on lui tend, elle arrive, et la glu
Dont je veux me servir, ce sera sa vertu.

Sa vertu? non, mais cette curiosité malsaine des natures hypersubtiles, Shakspeare a bien trouvé le mot.

Esseulés dans cette grande Venise comme dans une île déserte, — lui par la couleur de son visage, elle par je ne sais quelle satiété précoce, — leurs âmes se sont liées, et la superbe patricienne, dont les galanteries des nobles prétendans qu'elle repousse ont éveillé les sens, se jette pour ainsi dire d'elle-même à la tête d'Othello. Choix bizarre où la couleur du More entre au moins pour autant que ses glorieuses conquêtes, ce qui fait remarquer à l'*honest* Iago, non sans quelque raison, « qu'un amour ainsi bâti sur des histoires fantastiques est un bien singulier amour! » Indigne à l'égard de son père, dont elle prend congé devant le sénat après une réplique beaucoup moins émue assurément que serrée de dialectique et qu'un parfait avocat ne désavouerait point, Desdemona suffira-t-elle au bonheur du sombre et farouche époux qui l'emmène? Hélas! dès l'acte suivant, Othello va reconnaître sa méprise.

(1) Acte Ier, scène III.

De la profondeur immense de cette passion, de sa personnalité jalouse et féroce, la pauvre et charmante créature ne se doute pas, et la voilà qui dans la légèreté, l'inconscience de son être tout féminin, se remet à jaser, à minauder d'une allure dégagée avec les jeunes gens. Et quand Iago l'accuse d'aimer Cassio, le poète nous laisse entrevoir ce qu'un tel soupçon pourrait bien contenir de vérité. Elle aime, j'en conviens, sans songer à mal, mais ce que j'aperçois m'effraie pour l'avenir d'une femme que sa mollesse, les convenances et l'absence de tempérament protégent seules.

Là se trouve le point douloureux du drame, l'idée tragique de Shakspeare qu'en ces deux lignes je dégage : malheur et perdition à celui-là qui met toute sa vie dans l'amour d'une femme, car la femme, être essentiellement réfractaire au sérieux d'une passion sans bornes, n'y répondra jamais, — même honnête et vertueuse, — qu'insuffisamment et de manière à déchirer le cœur du malheureux. Dans les deux derniers actes, cette déplorable inconséquence de l'héroïne aggrave encore la situation; avertie par les mauvais traitemens d'Othello, chez qui le tigre se démasque, Desdemona commence enfin à comprendre sa faute, une parole d'Émilia lui découvre l'abîme où, tout en badinant, elle s'achemine; l'épouvante alors la saisit :

> Réponds, Émilia, mais surtout sois sincère. —
> Peut-il donc exister des femmes sur la terre
> Qui trompent leurs maris, et si grossièrement?

Examen de conscience *in extremis*, vain retour qui ne sauvera point la vie à l'épouse du More, mais qui du moins servira d'argument aux âmes compatissantes en faveur de la belle et charmante victime, coupable à maints degrés sans doute, mais assurément innocente *de fait*. Elle est par excellence l'être féminin frivole et fragile, comme Othello nous représente l'homme naturel, inculte, que la passion aveugle et déborde.

Ces rôles de Shakspeare ont des profondeurs à déconcerter les plus habiles. Les tenir par tous les côtés est l'affaire d'une vie d'artiste, et souvent les meilleurs y renoncent, se contentant d'étudier, de rendre certaines parties du grand ensemble plus en harmonie avec leurs propres facultés. Ainsi, d'après ce que j'entends dire, Kean lui-même jouait *un* Othello, il ne jouait pas Othello. Lisez l'intéressant essai sur l'art dramatique de M. G. Lewes (1). Vous y verrez que sa figuration laissait dans l'ombre une foule de traits caractéristiques, pour n'insister que sur la jalousie barbare et la férocité du personnage. Il le jouait en nègre, les cheveux crépus, une tunique de laine blanche nouée à la taille par une écharpe de couleur où pendait son poignard, les jambes nues et

(1) *On Actors and the Art of acting*, by George Henry Lewes. London, Smith-Elder, 1875.

des verroteries autour du cou. Talma au contraire, en revêtant le costume vénitien, essaya de réagir contre cette barbarie à outrance, et de montrer au public de son temps non plus un sauvage, mais le More de Shakspeare, humanisé, adouci par les mœurs et les habitudes de la civilisation. La tentative n'eut aucun succès, soit qu'elle enlevât à l'action un certain pittoresque, soit que la pièce de Ducis ne s'y prêtât point, et Talma ne la renouvela plus.

Rossi se rattache de préférence à l'interprétation de Kean qu'il amende et corrige en esthéticien de notre époque, et mieux encore en comédien doué de tous les avantages naturels; sa voix est d'une splendeur rare, sa diction vous enchante par sa puissance et sa douceur, pas un geste de trop, jamais de cris. Il a ce calme des forts qui réjouissait Goethe. Attendez-vous donc à de l'épouvante, mais ne désespérez pas, car ce cœur de lion rugissant contient des trésors d'émotion exquise. De quel air tendre et passionné il aborde Desdemona en arrivant à Chypre, et quelle suavité dans sa voix lorsqu'il s'écrie après le tapage nocturne : — Voyez, vous avez réveillé ma bien-aimée! — Il s'élance au-devant d'elle, la prend entre ses bras, l'enveloppe de son manteau, la couvre de son amour et de sa protection. Donnez à M. Rossi dans toute cette scène Mlle Sarah Bernhardt pour Desdemona, et l'illusion sera complète. Même délicatesse de sentiment, même poésie dans le drame de *Kean*.

Je veux parler de la scène d'amour avec la comtesse Keffel. Vous diriez l'extase d'un croyant aux pieds de son idole; il n'ose y toucher, de peur de la froisser, l'entoure d'une atmosphère imprégnée d'adoration, caresse ses cheveux, la rose de son corsage, ses dentelles, ses gants, tout cela d'un mouvement plein de respect et de folle ardeur, timide à la fois et passionné. Je rapproche à dessein ces deux scènes parce que la manière dont Rossi en sait rendre les nuances prouve la diversité de son talent. L'amour de Kean pour la comtesse, amour que lui-même nous dépeint comme « l'idéal de son existence, » n'est point l'amour du More pour sa femme; dans la passion du More, il y a tout un infini de tendresse, mais cette tendresse intense, caressante, est protectrice et non point soumise, elle s'étend sur un bien acquis et définitivement possédé, et n'a rien du sentiment dévotieux de Kean pour la comtesse ou de la mélancolie rêveuse d'Hamlet vis-à-vis d'Ophélie. — Voulons-nous un contraste, prenons la scène avec Iago lorsque le More lui saute à la gorge et le terrasse en s'écriant : « La preuve! donne-moi la preuve! » Le mouvement tragique de l'acteur est de toute beauté; on sent là un de ces chocs formidables auxquels l'être physique ne résiste pas, et quand soudainement Othello lâche prise, chancelle vers le fauteuil, où il tombe, c'est un tigre pantelant qu'on a devant soi, une bête fauve *forcée*, la vie est à bout, l'homme est foudroyé.

Maintenant une critique qu'un artiste tel que M. Rossi comprendra :

il me semble trop exclusivement se préoccuper par avance du dénoûment, il prépare de loin l'acte final et laisse trop surprendre qu'il est dans la confidence des événemens tragiques qui vont suivre, en un mot il donne plus d'importance à la destinée lugubre de son héros qu'à sa nature même. Je voudrais le voir marquer davantage certains traits, approfondir, comme il fait pour Hamlet, ce caractère si admirablement complexe et n'en pas négliger les côtés sympathiques. *Othello* n'est pas, Dieu merci, une *tragédie bourgeoise;* rappelons-nous sur quel théâtre et parmi quelles circonstances le drame se joue : Venise et sa flotte, la guerre avec les Turcs, les expéditions navales d'Othello, tout cela sert de fond à la pièce, en rehausse le niveau et communique aux personnages, à l'action, cet air et ce ton de grandeur ambiante que nous nommons le style. Je demande donc à M. Rossi plus de navrante douleur, de morne désespoir, de tendresse et de poésie dans les immortels adieux à la guerre, et pour pouvoir me résumer sur son compte en quatre mots, je saute au quatrième acte de *Kean,* son triomphe.

Tout le monde sait que la délicieuse scène d'Hamlet avec Ophélie sert de prétexte à cet acte. Kean est devant le public de Drury-Lane, il joue le prince de Danemark, lorsque tout à coup, dans la loge du prince de Galles, il aperçoit qui? la comtesse Keffel, son rêve à lui, son amour, son idole! Ce n'est qu'un geste muet, qu'un regard, mais la salle entière tressaille, car elle comprend *qu'il a vu.* Le trouble commence, et quelle gradation! L'œil se voile, s'égare, se fixe par instans, revient, s'obscurcit comme le cerveau. Le comédien joue encore que l'homme est déjà frappé de mort. Longtemps luttent, combattent les deux natures; enfin la démence éclate, et c'est le comédien qui traduit à vos yeux l'égarement de l'homme, c'est Hamlet qui devient fou et qui succombe à ce que souffre Kean. Une pareille étude tient de la psychologie et de l'esthétique aussi bien que de l'art dramatique. Talma fut le premier chez nous qui réfléchit à ces conditions nouvelles de l'art du théâtre, aujourd'hui si négligées de nos comédiens, lesquels se contentent de *dire* et de continuer sur les planches les leçons du Conservatoire. C'est pourquoi ce fier esprit, si fort en avance sur son temps, passa sa vie à regretter de ne pouvoir se prendre corps à corps avec Shakspeare, dont on ne lui donnait pas même l'ombre à interroger. Cette lutte de Jacob avec l'ange, M. Rossi, plus heureux, a pu l'entreprendre aux applaudissemens de tout Paris, et je ne saurais mieux conclure qu'en lui appliquant le mot de Coleridge à propos de Kean : « allez le voir, il vous semblera lire Shakspeare à la lueur des éclairs! »

F. DE LAGENEVAIS.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 décembre 1875.

Étranges vicissitudes de la fortune politique! Il y a quelques jours à peine, le vote de la loi électorale et le succès du gouvernement semblaient en avoir fini avec la dernière crise parlementaire dans les circonstances présentes. L'assemblée paraissait n'avoir plus qu'à s'acheminer sans encombre vers la dissolution inévitable, et déjà une commission était nommée; déjà le représentant de cette commission, M. Paris, avait rédigé le bulletin mortuaire et l'oraison funèbre sous la forme d'un rapport qui fixe les principales étapes de la transition : au 23 janvier 1876, élections des sénateurs par les départemens, au 20 février, élections des députés dans tous les arrondissemens de France, au 8 mars, constitution définitive des nouvelles chambres à Versailles. En attendant on discutait, non sans quelque distraction, sur les chemins de fer ou sur les bouilleurs de cru, et c'est tout au plus si l'attention se ranimait un instant autour de cette question de la réforme judiciaire égyptienne, que M. le duc Decazes n'a pas pu faire trancher d'urgence. M. le ministre de la guerre s'empressait de retirer sa loi sur l'administration de l'armée, et de la levée de l'état de siége ou de la loi sur la presse on ne disait plus rien. Bref, on se préparait assez tranquillement au grand départ, lorsque tout à coup la face des choses a changé, comme si, jusqu'au bout, les conflits, les péripéties et les surprises devaient se succéder dans cette vie parlementaire obscure et troublée que l'obstination des partis nous a faite.

La grande et singulière surprise aujourd'hui, c'est cette élection des 75 sénateurs que l'assemblée s'est réservé le droit de nommer en leur donnant l'inamovibilité; c'est cette bataille silencieuse qui se livre journée par journée, autour des urnes, à coups de bulletins, et dont les résultats déconcertent tous les calculs. On pouvait bien s'attendre à une lutte animée, on ne s'attendait pas certainement à ce coup de théâtre; on ne prévoyait pas une déroute aussi générale de toutes les

fractions de la droite et un succès aussi décisif des candidats de la gauche. C'est là pourtant ce qui arrive. M. le duc d'Audiffret-Pasquier a eu seul le privilége de recueillir des suffrages dans tous les camps, de réunir sur son nom 550 voix, il est passé le premier au rang des inamovibles. Après lui, l'avantage s'est dessiné aussitôt en faveur des candidats présentés par la gauche. Ministres, membres de la droite ou du centre droit sont restés tout d'abord en chemin. M. Buffet n'a pas été plus heureux que son collègue M. de Meaux; M. le duc de Broglie n'a pas eu plus de chances que M. de Larochefoucauld-Bisaccia : les uns et les autres ont été dépassés par leurs concurrens dans les premiers scrutins, dans cette lutte poursuivie pied à pied. Ce n'est point, il est vrai, seulement par ses propres forces et exclusivement à son profit que la gauche a triomphé, elle a dû une partie de ses premiers succès à des alliances plus imprévues encore que tout le reste et dont elle est obligée de payer le prix en nommant un certain nombre de dissidens de l'extrême droite qui se sont joints à elle dans le combat. Elle ne reste pas moins maîtresse du terrain par ces engagemens qui, s'ils persistent jusqu'au bout, lui assurent à tout événement une proportion considérable dans la représentation du sénat. Comment s'expliquent ces évolutions et ces résultats qui ont assez de gravité pour devenir peut-être, au terme de la carrière de l'assemblée, le commencement d'une situation toute nouvelle? Qu'est devenue cette majorité qui s'était ralliée le mois dernier pour voter le scrutin d'arrondissement, et qu'on se flattait sans doute de maintenir en présence des élections prochaines? Quelles seront les conséquences de ces brusques oscillations manifestement destinées à réagir sur le ministère comme sur les partis, sur la direction de la politique intérieure de la France? Voilà des questions qui viennent de naître ou de renaître presqu'à l'improviste et qui résument aujourd'hui nos affaires.

On ne perd pas les batailles sans avoir le plus souvent mérité de les perdre, et la droite, le centre droit, les ministres qui s'identifient avec ces groupes ne font après tout que recueillir le prix de leurs vaines tactiques, de leur obstination dans l'équivoque, de toute une politique de faux-fuyans et d'illusions. Assurément ces élections sénatoriales auraient pu mieux tourner, elles auraient dû être préparées, dirigées dans un autre esprit. Qu'y avait-il de plus simple, si on l'avait voulu? Puisque l'assemblée, après avoir voté une constitution, s'était réservé le privilége singulier de ne pas mourir tout entière, de se survivre partiellement dans une des assemblées du régime créé le 25 février, la première condition était évidemment de faire de ces élections un grand acte de transaction. Le noyau essentiel de toutes les combinaisons devait être dans les fractions modérées unissant leurs efforts, procédant sans exclusion, s'entendant sur une liste d'équité et de conciliation. Le centre droit et le centre gauche étaient particulièrement appelés à

exercer une action médiatrice entre la droite et la gauche. Avec un peu de bonne volonté et d'insistance, il en serait résulté sans doute une œuvre de transaction qui aurait eu probablement contre elle les partis extrêmes, mais qui aurait pu rallier les hommes sensés et désintéressés en gardant l'autorité d'un acte de politique prévoyante. Il fallait, en un mot, s'inspirer jusqu'au bout de l'esprit qui a prévalu dans l'élection de M. le duc d'Audiffret-Pasquier. C'était simple et juste, et, dût la combinaison n'être point couronnée de succès, elle méritait d'être proposée, essayée, parce que seule elle répondait à la vérité de la situation, à une nécessité publique supérieure. On ne l'a point voulu, ou du moins, s'il y a eu des négociations, elles ont été si singulièrement conduites qu'elles devaient fatalement échouer, et, il faut bien le dire, s'il y a eu des difficultés, c'est de la droite, du centre droit qu'elles sont venues. Les grands diplomates de la droite, du centre droit, ont cru pouvoir dicter des conditions, comme si d'avance ils disposaient de la victoire. On a préféré se livrer à toute sorte de calculs, ouvrir le marché aux prétentions personnelles et se distribuer en famille les candidatures sénatoriales : 13 à l'extrême droite, 12 à la droite modérée, 17 au centre droit, 6 à la réunion Pradié, 5 à la réunion de Clercq, 7 au groupe Lavergne. Tout compte fait, on s'adjugeait 62 siéges sénatoriaux; le reste, on daignait le laisser à la gauche et au centre gauche, ou même peut-être on le réservait pour quelques personnages étrangers à l'assemblée. Tout cela a été conduit avec un tel décousu, avec si peu d'esprit politique, que ces prétendus amis du gouvernement faisaient à peine une place au ministère dans leurs combinaisons. M. Buffet, M. de Meaux, comptaient sans doute au premier rang, ils étaient les favoris. Le malheureux M. Wallon n'aurait, dit-on, été accepté dans son groupe qu'à une voix de majorité, et encore la malignité ajoute-t-elle que cette voix était la sienne. M. le général de Cissey avait été tout d'abord oublié ou repoussé aussi bien que le ministre de la marine, M. l'amiral de Montaignac. L'un et l'autre ont eu la consolation d'être admis par les faiseurs de candidatures quand la déroute avait commencé.

Ainsi on a procédé, et en définitive quelle était la signification de ces arrangemens intimes? Elle était peut-être dans un seul fait qui a été assez naïvement invoqué comme une considération déterminante, qui résume tout et explique tout : il y avait 36 candidats ayant voté contre la constitution, de telle sorte que pour la première application du régime constitutionnel il devait y avoir une majorité de sénateurs inamovibles plus ou moins hostiles à la constitution. On a même un peu gémi de voir la candidature déclinée par M. Chesnelong, — un homme qui avait tant fait pour la restauration monarchique et qui était probablement disposé à tant faire encore! C'était tout simplement une revanche organisée contre le 25 février au profit de la politique du 24 mai entrant en victorieuse dans le sénat. Si la droite et le centre droit, en relevant ce drapeau, ont cru pou-

voir compter jusqu'au bout sur les légitimistes sans distinction, sur tous les bonapartistes, et triompher ainsi de la forte discipline de la gauche, du centre gauche, ils se sont trompés; ils ont été dupes d'un optimisme par trop confiant. Les bonapartistes auraient bien voté sans hésitation pour M. Buffet, ils ne peuvent pardonner au centre droit, aux organisateurs de la campagne contre les menées impérialistes, et sans façon ils ont pris la liste de la gauche, sauf à en retrancher quelques noms; ils n'ont pas résisté à la tentation de montrer qu'il fallait compter avec eux, d'ajouter à la confusion. Les légitimistes les plus extrêmes, M. de La Rochette, M. de Franclieu en tête, ont fait mieux : ils se sont alliés ouvertement, ostensiblement à la gauche, qui de son côté a résolûment accepté leur concours en inscrivant leurs noms sur ses listes. Dès lors les chances du scrutin se trouvaient visiblement modifiées; le résultat était inévitable, et c'est ainsi que le centre droit, pour n'avoir point voulu de ses alliés les plus naturels, pour avoir trop compté sur des alliés douteux ou équivoques, pour s'être trop complu aux ambiguïtés ou aux indécisions, a fini par tomber dans ses propres piéges. Il se venge aujourd'hui par des plaintes, par des récriminations, en reprochant aux dissidens légitimistes leur alliance avec la gauche, en accusant la gauche d'ouvrir la porte du sénat aux ennemis les plus implacables de la constitution. Le reproche serait peut-être plus juste ou mieux autorisé, si l'on n'avait pas commencé par donner soi-même l'exemple de toutes ces évolutions, de ces mouvemens de stratégie parlementaire.

Eh bien! soit, tout cela est l'œuvre de coalitions contraires, et les coalitions ne sont pas en général plus favorables à la dignité des partis qu'aux intérêts du pays. C'est un spectacle assez étrange, passablement incohérent, qui deviendrait même parfois suffisamment comique, si tant de questions sérieuses ne s'agitaient dans ce tumulte de passions d'amours-propres, de dépits irrités. Nous en convenons, la confusion est assez complète, au moins en apparence, et en définitive cependant de toutes ces combinaisons, même de toutes ces incohérences, il se dégage par degrés une instructive moralité. Ces élections sénatoriales ne sont nullement un simple désordre parlementaire comme on le croirait; elles ont au contraire un sens profond, elles sont d'une certaine manière la confirmation du régime créé le 25 février, de ce régime que les partis les plus opposés servent sans le savoir ou sans le vouloir, par leurs échecs ou par leurs succès, par leurs résistances ou par leur concours.

On a beau faire, c'est la nécessité de la situation démontrée par tout ce qui arrive aujourd'hui. Le centre droit aurait pu certainement maintenir sa position, exercer une influence décisive par ses idées modératrices aussi bien que par le talent de quelques-uns de ses chefs; il n'avait qu'à prendre sa place dans un parti sérieusement et sincère-

ment constitutionnel, à entourer, à soutenir de son appui cette organisation publique à laquelle il a lui-même contribué par son vote; il n'avait qu'à conformer sa politique aux nécessités de la situation qu'il a aidé à créer. Il ne l'a pas voulu, il a préféré se rejeter vers des alliés pour qui le nouveau régime n'est qu'un expédient de circonstance qu'on doit bien se garder de laisser s'accréditer, qui est destiné au contraire à disparaître aussitôt que possible. Il a subi la solidarité de ces répugnances fort peu politiques et qu'il ne partage même pas; il a manqué de netteté dans ses alliances, dans le choix de ses candidats sénatoriaux, et il essuie une défaite presque humiliante. Il échoue parce qu'il a hésité, et il s'est laissé mettre dans cette position ingrate où l'échec qui l'atteint est une victoire pour cette république conservatrice dont il devrait être un des principaux appuis. Les dissidens légitimistes, qui ont cru de leur avantage de s'allier avec la gauche, ne se sont point assurément proposé d'agir dans l'intérêt de la république, ils ne sont pas plus républicains aujourd'hui qu'hier; on ne leur a rien demandé, ils n'ont rien eu à concéder de leurs opinions royalistes, qu'ils gardent tout entières, et qu'ils se réservent bien de défendre tout haut devant le sénat; qu'ils l'aient compris ou qu'ils ne l'aient pas compris, ils n'aident pas moins à l'affermissement du régime du 25 février en aidant au succès d'une majorité résolûment constitutionnelle. Les bonapartistes eux-mêmes, en prêtant à la liste de gauche un appui momentané et partiel, n'ont eu sans doute d'autre préoccupation que de saisir une occasion de représailles contre le centre droit. Ils se vengent, et par leur défection calculée ils espèrent faire sentir au gouvernement le prix de leur concours. Quelle que soit leur arrière-pensée, le résultat est le même, ils fortifient, eux aussi, dans le sénat l'élément constitutionnel. Ils confirment indirectement l'autorité du régime contre lequel ils ne cessent de protester dans la chambre et hors de la chambre.

Sait-on enfin ce qui caractérise le mieux ce travail d'enfantement sénatorial auquel l'assemblée est livrée depuis quelques jours? C'est cette nomination exceptionnelle de M. le duc d'Audiffret-Pasquier. Ici il n'y a ni votes légitimistes, ni votes bonapartistes. C'est l'expression spontanée d'une pensée qui garde toute sa signification politique, et M. le duc d'Audiffret-Pasquier lui-même, dès le soir de son élection, ayant à sa table quelques membres du centre gauche, n'a point hésité à dire en répondant à un toast de M. l'amiral Pothuau : « En m'accordant ses suffrages, l'assemblée a voulu une fois de plus *affirmer l'œuvre du 25 février*, parce que c'est une œuvre d'ordre et de liberté. Elle veut aujourd'hui en *confier l'exécution à des hommes modérés et de bonne foi*, car cette constitution est sortie de l'abnégation de chacun et du patriotisme de tous. » Voici qui commence à s'éclaircir et à se préciser; rien d'ambigu ni d'équivoque dans ce langage, qui tranche avec les programmes du centre droit. Ces paroles prononcées par le président de

l'assemblée ont sûrement de l'importance. Elles placent M. le duc d'Audiffret-Pasquier au point où M. Buffet se trouvait au lendemain du 25 février, au moment où il entrait au pouvoir; elles révèlent peut-être aussi la nécessité de reprendre une œuvre interrompue. C'est justement ce qui caractérise cette situation nouvelle où nous entrons; c'est la question qui commence pour les partis, pour le gouvernement, entre les élections séatoriales de l'assemblée et les élections de toute sorte que le pays va être appelé à faire prochainement.

Pourquoi donc en est-il ainsi? Pourquoi des questions qui pourraient, qui devraient ne plus exister, semblent-elles se réveiller dans les péripéties de ce scrutin sénatorial? Pourquoi ces changemens d'opinions et ces incertitudes qui renaissent? C'est évidemment le résultat d'une politique ministérielle qui, au lieu de simplifier une situation, s'est ingéniée à la compliquer, et qui a passé son temps à s'épuiser elle-même en épuisant les ressources d'autorité et d'ascendant dont elle disposait. Certes lorsque M. Buffet prenait la vice-présidence du conseil il y a neuf mois, il arrivait au pouvoir dans les conditions les plus favorables. Il y avait une constitution qui donnait désormais un caractère défini et la fixité au régime public de la France, il ne restait qu'à la mettre en pratique, à la développer et à l'accréditer dans le pays en la faisant respecter par tout le monde. Avec M. Buffet entraient au pouvoir des hommes comme M. Dufaure, M. Léon Say, qui étaient dans l'opposition depuis le 24 mai, dont le concours était évidemment le gage d'une situation nouvelle : il n'y avait qu'à étendre les alliances du gouvernement dans cette direction en s'efforçant d'atténuer de vieux dissentimens, de rapprocher de plus en plus toutes les fractions modérées de l'assemblée. Personne ne demandait à M. le vice-président du conseil des choses extraordinaires, personne n'attendait de lui des concessions d'un libéralisme démesuré. Tout ce qu'on lui demandait, c'était un gouvernement sensé, conciliant, actif, sachant mettre les intérêts nationaux au-dessus des conflits vulgaires des partis. On pourrait dire qu'il n'avait qu'à ne point se créer de difficultés factices pour avoir aisément raison des difficultés réelles qu'il devait inévitablement rencontrer.

Oui, c'était ainsi; malheureusement, depuis qu'il est au pouvoir, M. le vice-président du conseil s'est fait un tout autre rôle. A peine élevé au poste de premier ministre, il a paru uniquement préoccupé de réagir contre le mouvement qui l'avait porté aux affaires, de repousser, avec une hauteur mêlée d'effroi, l'alliance des plus modérés parmi ceux qui avaient contribué au succès de la journée du 25 février. Gardien d'une constitution, il s'est appliqué à en voiler le caractère, à en dissimuler même le nom, en s'appuyant sur une majorité composée d'ennemis plus ou moins déclarés de cette constitution. Encore s'il avait eu l'ambition généreuse et peut-être utile de discipliner cette majorité, de lui imprimer une direction en lui faisant accepter les concessions imposées par

les circonstances! Mais non, il a mis toute son habileté à l'entretenir dans ses préjugés, à la flatter dans ses espérances, à la ménager dans ses passions et ses intérêts au risque d'être toujours à sa merci. Son idéal a été de gouverner dans une république organisée avec des légitimistes, des bonapartistes et aussi peu de constitutionnels que possible. C'est ce qu'il appelle l'union conservatrice! On nous permettra de dire que ce n'est pas là de la politique, c'est l'artifice d'un esprit agité et indécis sous des dehors de fermeté, qui en vient à fatiguer et à déconcerter l'opinion par son obstination dans l'équivoque, par ses connivences apparentes, par ses complaisances inépuisables pour toutes les réactions. Qu'en est-il résulté? M. Buffet a réussi quelquefois sans doute par une certaine ténacité, il a obtenu son dernier succès dans le vote du scrutin d'arrondissement; il a fini par s'affaiblir, par s'user dans ce travail aussi persévérant que stérile, et le moment est venu où cet artifice permanent d'équilibre entre les partis a volé en éclats, où la vérité a jailli dans ce mot de M. d'Audiffret-Pasquier sur la nécessité « d'affirmer l'œuvre du 25 février, » et d'en « confier l'exécution à des hommes modérés. » C'est l'explication évidente de ces élections sénatoriales qui sont venues atteindre M. le vice-président du conseil dans son autorité personnelle de chef du cabinet et dans sa politique à l'heure où il croyait n'avoir plus à songer qu'au grand scrutin populaire qui se prépare.

A vrai dire, M. Buffet a manqué de sagacité; avec plus de pénétration, il aurait vu ce qu'il y avait de périlleux à se jeter dans cette mêlée d'opinions, d'intérêts, d'ambitions s'agitant autour des siéges sénatoriaux, et il se serait épargné une pénible déconvenue. M. Dufaure et M. Léon Say ont été plus habiles, ils n'ont songé à aucune candidature dans l'assemblée. Ils peuvent voir tranquillement défiler le cortége des sénateurs évincés et déçus, — qui pourtant la veille encore semblaient si certains et surtout si heureux de réussir! Pour plus de prévoyance et de sûreté, M. Buffet aurait dû même ne se présenter pour le sénat ni dans l'assemblée ni dans son département; il devait attendre l'élection des députés. Alors du moins il serait arrivé jusqu'au bout, jusqu'au jour du grand scrutin, avec un ascendant personnel intact. Maintenant, que M. le vice-président du conseil ait cru devoir retirer son nom de ces luttes après deux jours de ballottage inutile, peu importe; eût-il persisté et eût-il même été élu, il ne pouvait plus désormais être nommé que par un retour des bonapartistes, fort disposés à le relever de sa défaite après lui avoir infligé cette déception. De toute façon, le coup est porté, et le désistement de M. Buffet n'a qu'une signification, c'est que M. le ministre de l'intérieur a cru également contraire à sa dignité d'aller jusqu'au bout de sa défaite, ou de ne devoir un succès qu'à la faveur d'un renfort bonapartiste revenant précipitamment à son secours. Ce qui est fait est fait, et ce ne

serait plus probablement qu'un assez vain palliatif d'aller au-devant d'une discussion publique dans l'assemblée, de provoquer un vote de confiance que M. le vice-président du conseil obtiendrait peut-être encore, qui ne réparerait pas ou ne réparerait qu'à demi le mal d'hier, qui n'effacerait pas l'échec personnel éprouvé par le chef du cabinet.

Voilà donc à quoi ont servi tous les soins de M. Buffet pour cette majorité dont il a rêvé la résurrection, sur l'existence de laquelle il a fondé tous ses calculs! Le jour où il est personnellement en cause, il est brusquement abandonné par un de ses alliés qu'il a couvert de sa protection indulgente au risque de se compromettre, il échoue comme M. Wallon! Or que résulte-t-il de cet incident particulier des élections sénatoriales? On ne peut se dissimuler que depuis huit jours il y a quelque chose de changé! Comme homme public, M. le vice-président du conseil peut se mettre au-dessus d'une défaite; comme chef de cabinet, il n'a plus jusqu'à un certain point l'intégrité de sa situation. Si ce n'était encore qu'une question parlementaire, une affaire de position devant l'assemblée, ce ne serait rien, l'assemblée achève de vivre et va disparaître; évidemment, c'est plus que cela, l'autorité de M. le ministre de l'intérieur est plus ou moins frappée, plus ou moins diminuée devant le pays, même devant son administration, qui, en restant obéissante, peut être ébranlée; c'est une autorité qui a reçu un échec, et le coup est d'autant plus sensible, d'autant plus grave, que M. le vice-président du conseil n'est pas seulement atteint dans son ascendant personnel; il est surtout atteint dans ses idées, dans sa manière de comprendre la situation, les intérêts du pays, dans la politique qu'il n'a cessé de défendre devant l'assemblée, qu'il se proposerait encore d'appliquer aux élections prochaines, s'il était appelé à les diriger, ce qui devient moins probable.

Qu'est-ce en effet que ce dernier échec qui précède de si peu le grand scrutin public auquel le pays va être convié? C'est la défaite de ce que M. le vice-président du conseil a si souvent appelé « l'union conservatrice; » c'est bien plus encore, c'est la démonstration palpable de ce qu'il y a de factice, de périlleux et d'inefficace dans cette « union » telle que M. le ministre de l'intérieur la comprend avec son esprit de restriction. Rien n'est plus simple sans doute que de dire ce que M. Buffet disait, il y a quelques jours à peine, devant l'assemblée en résumant une fois de plus son programme : « J'ai fait appel et je ne cesse de faire appel à l'union des forces conservatrices,... parce que des hommes qui peuvent avoir été divisés dans le passé, qui pourront être divisés dans les éventualités inconnues de l'avenir, sont et peuvent être parfaitement unis sur le terrain légal, sur le terrain constitutionnel, pour la défense d'une politique qui leur est commune, la politique conservatrice... » Fort bien! Sait-on seulement à quoi se réduit cette théorie

imposante lorsqu'on en vient au fait? Elle aboutit à deux conséquences également graves.

Certes, s'il y a un mal qui ait tristement paralysé les intentions souvent honnêtes, les efforts souvent généreux de l'assemblée qui est encore à Versailles, c'est le conflit organisé et permanent des prétentions de partis, c'est l'esprit de division. Il s'est trouvé que dans cette malheureuse assemblée tous les partis ont été assez forts pour se neutraliser mutuellement; aucun d'eux n'a été assez puissant pour dominer les autres, pour créer une majorité sérieuse et surtout durable, pour accomplir jusqu'au bout, avec suite, un dessein politique. Or ce qu'on propose aujourd'hui, ce qu'on essaie de faire triompher dans les élections sénatoriales, ce qu'on voudrait faire triompher dans les élections auxquelles le pays va être appelé, c'est tout simplement la continuation indéfinie de cette situation dont l'impuissance a été presque toujours le dernier mot; c'est une sorte de prorogation organisée des divisions, des incertitudes et des agitations dans les assemblées nouvelles. Sous ce nom « d'union conservatrice, » c'est une coalition perpétuée de légitimistes, de bonapartistes, de conservateurs timorés, gardant les uns et les autres leurs prétentions, et alliés indifféremment contre le radicalisme ou contre de simples et modestes partisans de la constitution, à qui l'on dit fièrement : « Je n'ai jamais été avec vous, je ne serai jamais avec vous! » Au fond, ce n'est rien de plus, et c'est là ce qu'on donne pour une « politique résolûment conservatrice! » Il y a une autre conséquence qui n'est pas moins grave. Lorsqu'on prononce d'une certaine façon ce mot d'union conservatrice, en affectant de voiler le caractère plus ou moins définitif d'un régime constitutionnel naissant, en laissant aux partis la liberté de leurs espérances ou de leurs brigues pour ne leur demander qu'un appui momentané, pour leur proposer une sorte de pacte dans le péril social, est-on bien sûr de ce qu'on fait? Ne s'expose-t-on pas à entretenir des inquiétudes qui peuvent devenir des impatiences dangereuses? Sait-on en définitive à qui doit profiter cette « union » interprétée par les opinions contraires ou par des passions toujours habiles à se servir de tout? L'empire ne sera point certes relevé par le sentiment public, encore ému des épreuves de la guerre. L'empire se présentant à découvert, avec son drapeau et les souvenirs des malheurs qu'il a causés, n'est point un péril; mais il a laissé dans le pays des impressions de prospérité matérielle, des cliens, des influences familières aux populations et à peu près restaurées depuis deux ans; il a créé des notabilités locales qui se présentent d'elles-mêmes, qui offrent au gouvernement la tentation de chercher par elles un succès plus facile, qui se couvrent naturellement de ce mot d'union conservatrice. Voilà des candidats tout trouvés pour une administration qui veut réussir. Ce ne sont pas pour le moment des bonapartistes, si l'on veut, ils se-

ront ministériels autant qu'on le désirera. Vienne une crise, ils se retrouveront ce qu'ils ont été, et ils se feront encore au besoin l'illusion qu'ils n'ont abusé personne, qu'ils sont toujours des modèles de conservateurs en passant de nouveau sous le drapeau de l'empire. Il en résulte que, sans le savoir et sans le vouloir, par un abus de mots, par l'entraînement d'un faux système, peut-être aussi par un sentiment frivole de défiance à l'égard de ceux qui ne pensent pas comme lui, M. Buffet s'expose à servir les bonapartistes, qui le traitent si bien aujourd'hui par leurs votes, qui le traiteraient probablement bien mieux encore, s'il leur laissait prendre une certaine importance dans les assemblées nouvelles. Voilà le danger qui se cache sous cet expédient décevant et trompeur que des partis intéressés appellent fort gratuitement l'union conservatrice.

Assurément nous ne reprocherions pas à M. le vice-président du conseil d'être un conservateur résolu, un homme de gouvernement; nous lui reprochons bien plutôt au contraire de compromettre ces idées de conservation et de gouvernement en les réduisant aux proportions d'une stratégie de circonstance, en offrant ce spectacle, fait pour égarer ou troubler le pays, d'un ministre cherchant dans des combinaisons peu sûres des appuis contre les partisans les plus naturels, les plus modérés de la constitution dont il est le représentant, — d'un ministre fatiguant et inquiétant l'opinion au lieu de la diriger. Quand donc aurons-nous un gouvernement d'un caractère vraiment conservateur, s'élevant au-dessus des partis, parlant au pays un langage sans subterfuges, d'une libre et confiante netteté, combattant sans doute le péril révolutionnaire, le radicalisme agitateur, mais persuadé que la meilleure manière de le combattre, c'est une politique de hardie conciliation, appelant à son aide l'opinion, le concours de tous ceux qui peuvent aider à une œuvre nationale de bien public? Si ce gouvernement eût existé, on conviendra que toutes ces complications récentes des élections sénatoriales ne se seraient pas produites, ou du moins elles n'auraient pas pris une si singulière importance. Le pays verrait plus clair dans ses affaires.

Et maintenant, de quelque façon qu'on juge les choses, une situation d'une certaine gravité se dessine évidemment. Ce n'est pas encore, si l'on veut, une crise ministérielle déclarée, c'est tout au moins pour le moment un état d'incertitude et de malaise auquel les élections sénatoriales viennent de donner tout à coup un caractère assez aigu. La vérité est que deux politiques se sont trouvées brusquement mises en présence. L'une de ces politiques peut se résumer dans ce mot de M. le duc d'Audiffret-Pasquier : « il faut affirmer l'œuvre du 25 février et en confier l'exécution à des hommes modérés, » qui tiennent compte de l'origine de cette œuvre conçue dans une pensée « d'ordre et de liberté, » née de « l'abnégation de chacun et du patriotisme de tous. » L'autre politique,

représentée et pratiquée depuis neuf mois par M. Buffet, vient d'éprouver un échec qui ne peut manquer d'avoir du retentissement dans le pays, qui aura certainement de l'influence sur la direction de l'opinion. Que va-t-on faire dans ces conditions? Le ministère restera-t-il ce qu'il est, au risque de présider aux élections avec le désavantage d'une autorité mise en doute, affaiblie par une défaite parlementaire? Se modifiera-t-il au contraire, et dans quel sens devrait-il se modifier? Ce sont là des questions fort sérieuses que M. le président de la république a aujourd'hui à peser dans le sentiment de sa responsabilité! On peut dire sans doute à M. le président de la république que ces élections sénatoriales ne sont qu'un incident, une victoire de coalition qui, en profitant principalement à la gauche, rend d'autant plus nécessaire une politique de fermeté et peut-être de résistance; on peut lui dire que cette politique, bien loin de céder devant une manifestation obscure ou périlleuse, doit au contraire se fortifier au pouvoir par l'accession d'hommes résolus à soutenir la lutte, à tenter un effort décisif sur l'opinion. On peut dire aussi à M. le président de la république que, puisqu'un ministère parlementaire est difficile dans les conditions où se trouve l'assemblée, le mieux serait sans doute de former un cabinet d'affaires en dehors du parlement. Ce sont là des conseils qui n'ont rien de nouveau, qui ont été plus d'une fois proposés aux gouvernemens dans des circonstances comme celles-ci. Pour ceux qui ne croient ni à la fermeté sans la conciliation, ni à l'efficacité d'expédiens de peu de valeur, la solution serait simple et claire. Il n'est point douteux qu'un ministère sincèrement constitutionnel, prenant vigoureusement en main la direction des affaires, faisant sentir au pays le danger de toutes les agitations, la nécessité de chambres modérées, libérales et conservatrices, il n'est point douteux, disons-nous, que ce ministère pourrait présider avec autorité aux élections, et que le résultat ne tromperait pas la confiance des esprits patriotiques.

Est-ce la pensée qui prévaudra? Toutes les considérations seront mûrement posées sans aucun doute. On nous permettra d'ajouter simplement un mot. Se raidir, résister, c'est bientôt dit. Lorsqu'on s'engage dans ces dangereux et obscurs défilés, on sait quelquefois par où on commence, on ne sait pas toujours où l'on va. Les meilleures intentions ne suffisent pas. Il y a eu des temps où des hommes aussi bien intentionnés que possible, après avoir fait un premier pas, se sont trouvés entraînés, sans y songer, dans des luttes où ils ne se seraient pas aventurés, si leur prévoyance eût égalé leurs bonnes intentions. Nous n'en sommes pas là heureusement, rien de semblable n'existe aujourd'hui. La situation, telle qu'elle a été faite par les élections sénatoriales, peut paraître compliquée au premier abord, elle n'a rien qui puisse surprendre une raison calme et surtout inquiéter l'opinion. Elle est plus simple qu'on ne le dit, et la crise ministérielle qui s'approche sera sû-

rement dénouée par le patriotisme et la modération, comme il convient à des Français qui ont encore tant à faire, et qui le savent, pour réparer leurs désastres, pour réorganiser leurs ressources, pour reconquérir par la sagesse ce que l'imprévoyance a fait perdre à la France.

Au milieu de toutes ces émotions de la vie parlementaire, l'assemblée a trouvé le temps de consacrer plusieurs séances à cette question délicate et en apparence assez compliquée des conventions diplomatiques relatives à la réforme judiciaire égyptienne. Est-elle réellement si compliquée, cette question? Assurément, si l'on veut épuiser tous les détails, refaire un cours d'histoire sur les anciennes capitulations, exposer l'état de l'Égypte, de ses ressources, de ses mœurs, de ses tribunaux, on peut aller loin. Après tout, il y a aujourd'hui un fait pratique et simple qui domine tous les autres; il y a un arrangement auquel ont concouru dix-sept gouvernemens. De tout cela résulte pour les étrangers résidant en Égypte une certaine situation définie par les lois égyptiennes, couverte désormais d'une sanction diplomatique, dans une mesure déterminée par les divers gouvernemens. La France, pour sa part, s'est associée à cette œuvre avec tous les autres cabinets. La seule question politique est de savoir si l'on veut accorder ou refuser la ratification de la France à des arrangemens qui ont déjà reçu la sanction de la Russie, de l'Autriche, de l'Allemagne, de l'Italie. Ce qu'entraînerait un refus, on le sait : nos nationaux se trouveraient nécessairement dans une situation assez fausse, en dehors du droit commun appliqué à tous les étrangers, et diplomatiquement la France se trouverait exclue par sa propre volonté de cette sorte de concert européen qui s'est établi pour les affaires de l'Égypte. Ce qui résulterait au contraire de la ratification est sans inconvéniens bien graves, puisque l'expérience de cette organisation judiciaire égyptienne est limitée à une durée de cinq ans, et que pendant ces cinq ans les gouvernemens peuvent encore se dégager, s'ils voyaient les intérêts de leurs nationaux compromis.

Voilà la question qui s'est posée l'autre jour devant l'assemblée, sur laquelle M. Rouvier, député de Marseille, rapporteur de la commission, a fait un discours fort long, fort étudié, politiquement peu décisif, pour proposer de retirer la signature de la France de la réforme égyptienne en désavouant par cela même M. le ministre des affaires étrangères. M. le duc Decazes s'est fait un devoir de reprendre aussi clairement, aussi simplement que possible toute cette histoire diplomatique, et il a bien eu un premier avantage sur la commission en obtenant que la loi de ratification passât à une seconde lecture; mais il n'a pas pu pousser plus loin son avantage, il n'a pas obtenu le vote d'urgence qu'il réclamait. M. Lucien Brun s'est jeté dans cette mêlée. Il a demandé qu'on laissât à l'assemblée le temps de réfléchir, d'étudier plus amplement l'affaire; il a même fait intervenir, on ne sait trop pourquoi, la dignité de la France. Franchement, ceux qui n'ont pas eu jusqu'ici le loisir d'étudier

la question ne l'étudieront pas davantange par ce temps d'élections sénatoriales, et M. Lucien Brun sera probablement le premier à l'oublier pour suivre les vicissitudes de sa candidature qui d'ailleurs n'avance pas. Quant à la dignité de la France, en quoi est-elle intéressée à des lenteurs, à des incertitudes dont l'autorité de la diplomatie souffre toujours? Qu'aura-t-elle gagné à un ajournement qui expose cette loi de ratification à être votée ou refusée au pas de course à la dernière extrémité? Un instant on a pu croire que l'affaire de l'isthme de Suez allait être évoquée dans le débat et peut-être peser sur la délibération; mais les dernières dépêches publiées par M. le ministre des affaires étrangères ont mis en lumière les intentions parfaitement nettes du gouvernement anglais. Lord Derby, même après l'achat des actions de Suez, n'a point hésité à se montrer favorable à la création d'un syndicat international. Politiquement d'ailleurs ce n'est là que le plus petit côté de la question. L'important, c'est cette rentrée hardie de l'Angleterre dans les affaires de l'Europe et en ceci vraiment la France ne peut éprouver ni jalousie, ni ombrage.

CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

Nouvelle Géographie universelle, par M. Élisée Reclus, t. Ier, *l'Europe méridionale,* Paris 1875; Hachette.

Il n'y a pas longtemps qu'on s'intéresse en France aux études géographiques, et qu'on s'efforce de leur faire la place qui leur convient dans un système d'éducation libérale, quoiqu'à vrai dire, sur la foi des Allemands, on eût beaucoup exagéré notre ignorance de la géographie, comme on avait fait notre ignorance des langues étrangères. Convenons toutefois qu'il y a quelque vingt ans, et même moins, plus d'un Français eût partagé l'avis de ce sage précepteur du marquis de La Jeannotière, « qu'on n'a pas besoin d'un quart de cercle pour voyager, et qu'on va très commodément de Paris en Auvergne sans qu'il soit besoin de savoir sous quelle latitude on se trouve. » Ce n'était pas précisément qu'on méconnût l'utilité de la géographie, mais, indépendamment du peu de goût que les Français, en cela bien différens des Gaulois, leurs ancêtres, ont toujours eu, dit-on, pour les voyages, — et l'étude générale de la géographie, qu'est-ce autre chose qu'un voyage dont le plus casanier se donne l'agrément sans sortir de son fauteuil? — il y avait une cause ou du moins un prétexte à cette indifférence, je veux dire la sécheresse d'une prétendue science dont nos géographes avaient réussi lentement à faire la plus ingrate nomenclature et la plus aride statistique. On avait inventé par exemple de séparer la géographie phy-

sique de la géographie qu'on appelait politique, et ainsi la science manquait de base; on négligeait d'ailleurs de vivifier par l'histoire l'interminable litanie des subdivisions administratives, et ainsi la science manquait de couronnement. Certes il y a là de quoi s'étonner, surtout si l'on considère que, dans un siècle aussi curieux d'histoire que le nôtre, nulle part peut-être, pas même en Allemagne, les historiens n'avaient plus éloquemment qu'en France prêché d'exemple l'intime union de l'histoire et de la géographie. Entre tant de noms à choisir, il suffira de citer ceux des deux historiens contemporains les plus dissemblables à coup sûr qu'il se puisse, et de rappeler ou cette admirable et vivante description du sol national qui ouvre le second volume de *l'Histoire de France* de Michelet, ou ce tableau d'un trait si ferme, d'un relief si nettement accusé, de l'étude duquel M. Mignet, dans son *Introduction aux Mémoires relatifs à la succession d'Espagne,* a tiré, comme par une suite de déductions mathématiques, l'histoire d'Espagne tout entière.

C'est qu'au fond il n'est pas de grande question de l'histoire générale qui, par degrés, de proche en proche, ne se réduise insensiblement à quelque question de géographie. Est-ce à dire qu'il s'agisse ici de restreindre le domaine de la liberté de l'homme et de mettre hors l'histoire toute recherche des causes d'ordre moral? Non sans doute, mais il est pourtant certain que toute la force de notre liberté ne saurait nous soustraire par exemple à la fatalité des lois qui gouvernent la distribution des espèces, ce qui revient à dire en termes généraux que l'explication dernière des événemens de l'histoire est dans la réaction perpétuelle des milieux géographiques sur l'homme moins civilisé et de l'homme plus civilisé sur les milieux géographiques : d'une part, « les peuples dans leur état passif d'autrefois, » et de l'autre « les peuples dans leur rôle actif et reprenant le dessus par leur travail sur le milieu qui les environne; » je ne saurais mieux faire que de citer ici les mots mêmes qu'emploie M. Élisée Reclus dans l'introduction de sa *Nouvelle Géographie universelle,* et qui dès le début en marquent le caractère nouveau. Si quelque chose en effet donne à l'œuvre sa physionomie, ce sont ses dimensions sans doute, c'est l'universalité de connaissances dont elle porte témoignage, mais surtout c'est ce dessein fermement suivi de lier l'histoire de l'homme à l'histoire de la planète, et pour la première fois de rassembler en un corps les membres dispersés de la géographie.

De cette conception philosophique de la science, il est résulté un plan, la chose du monde, je crois, dont se fussent le moins préoccupés nos géographes : j'entends une juste distribution des parties, une subordination systématique des détails à l'idée de l'ensemble, une perspective savante. On peut se reconnaître dans le livre de M. Reclus. Ce n'est pas au hasard d'une classification consacrée par la routine qu'il avance, débutant, selon la formule, par la géographie de la France sous prétexte

qu'il est Français, comme un autre ferait par la géographie de l'Italie, s'il était Italien. Il a ses raisons quand il commence la description de la terre par la description de l'Europe, il les donne, et elles sont tirées d'ailleurs que d'un superstitieux respect des préjugés ou de sa convenance personnelle; il a ses raisons quand il commence l'étude du continent européen par l'étude de ses contrées méridionales. C'est que, dans l'histoire de la civilisation de l'Europe, les pays méditerranéens ont joué le même rôle d'initiative et de propagande que l'Europe dans l'histoire de la civilisation du monde. Combien cette méthode n'est-elle pas plus naturelle, plus instructive en même temps, et j'ajoute plus attrayante que cette autre, — si seulement c'en est une, — qui consiste à décrire la *terre moins l'Europe* d'abord, l'*Europe moins la France* ensuite, et *la France* enfin, le tout en trois volumes d'une même étendue? On aurait aussi bien arrêté de suivre l'ordre précisément inverse que ni les proportions de l'ouvrage, ni l'harmonie du plan, n'en étaient altérées. Voilà du moins quelqu'un qui sait ce que parler veut dire, et, quand il écrit « qu'à une période nouvelle il faut des livres nouveaux, » qui sait comment les sciences se renouvellent : l'abondance des détails et l'accroissement de la matière n'y étant de rien, — la disposition nouvelle des parties et leur liaison dans un enchaînement nouveau y étant tout.

Et voyez les conséquences : non-seulement l'ensemble y gagne l'unité, la clarté, l'intérêt, mais encore les descriptions particulières s'animent et sortent du cadre inflexible, le même pour toutes indistinctement, où les maintenait la tradition de l'école. Les désignations précises de longitude et de latitude, — les énumérations de villes et de villages, — les chiffres, — sans doute M. Reclus les donne, mais en note, et non sans remarquer que ce sont là toutes choses du domaine spécial de la statistique ou de la cartographie. Et en vérité, il n'importe pas plus, j'imagine, à une solide connaissance de la géographie de savoir à dix unités près la population d'une bourgade perdue de la Basse-Bretagne, qu'il n'importe à une solide connaissance de l'histoire d'apprendre « que Thouthmosis était valétudinaire, et qu'il tenait cette complexion de son aïeul Alipharmutosis. » L'essentiel est de prendre, à mesure qu'elles passent sous les yeux, une « vue d'ensemble » des contrées et d'en dégager les quelques traits, toujours peu nombreux, qui, tranchant sur l'uniformité, donnent à un pays, à un peuple, sa physionomie particulière, originale. Par exemple, — quelle sorte d'intérêt nous présente la Grèce? L'intérêt que réveille aussitôt dans la mémoire le souvenir d'un nom fameux de l'histoire et de la légende : M. Reclus s'attache donc dans sa description de la Grèce à mêler le présent au passé, de telle façon qu'on voie le Grec d'autrefois revivre sous le ciel d'aujourd'hui, qu'on retrouve chez le jeune Athénien « la souplesse, la grâce, l'allure intrépide que l'on admire dans les cavaliers sculptés sur les

frises du Parthénon, » et chez les femmes de Sparte, « cette beauté forte et fière que les anciens poètes célébraient chez les vierges doriennes. » Tournez la page, la scène change; nous entrons en Turquie, nous pénétrons avec l'auteur dans cette péninsule à peine explorée des Balkhans, « où le désordre extrême des chaînes de montagnes a eu pour conséquence un désordre analogue dans la distribution des peuples : » ici la description physique, le détail ethnographique, dominent et viennent occuper, envahir le premier plan. A son tour, deux fois dans l'histoire l'Italie a eu cette haute fortune d'exercer l'hégémonie du monde civilisé « soit par la force de la conquête et de l'organisation, soit par la puissance du génie, le développement des arts, des sciences et du commerce : » à quelles conditions géographiques elle a dû d'acquérir cette prépondérance, et comment depuis la dissolution de l'énorme empire l'histoire a modifié ces conditions elles-mêmes et dépossédé Rome de sa gloire de capitale, voilà ce qu'il importe avant tout de rechercher, et voilà pourquoi l'auteur ouvrira sa description de l'Italie par une courte, mais substantielle étude sur le rôle historique de la *ville éternelle.*

Ainsi dans l'ordonnance de ce plan rien, comme on voit, n'a été laissé au hasard et rien n'a été donné à la routine : tout y a été disposé selon la logique de la science. Que si maintenant nous passons au détail, l'exécution ne paraîtra pas inférieure à la conception de l'ensemble. Aussi bien n'est-ce pas aux lecteurs de la *Revue* qu'il est utile de rappeler la compétence de M. Reclus : les savantes études qu'il a publiées ici même parleront pour nous, et aussi ce beau livre de physique géographique, *la Terre,* qui forme en quelque manière l'introduction purement scientifique de la *Géographie universelle.* Dans ce nouvel ouvrage, si l'auteur a fait sa place, et sa large place, au détail physique, s'il est revenu, dans la mesure de l'indispensable et avec une précision particulière, sur la configuration des continens, sur leur ossature de montagnes, sur leur réseau de fleuves et autres voies de communication naturelles, s'il n'a rien omis de ce que l'homme a fait soit pour déjouer, soit encore pour détourner au plus grand profit de la civilisation la violence aveugle des forces de la nature, s'il a joint à ces descriptions, comme un perpétuel commentaire, des cartes spéciales, dont la clarté seule pour ainsi dire garantit l'exactitude et affirme l'autorité, — pour combien de détails encore, et combien divers, n'a-t-il pas su se ménager l'espace? Tantôt c'est une rapide ébauche des paysages de la Grèce : « Ce qui ravit l'artiste dans les paysages des golfes d'Athènes ou d'Argos, ce n'est pas seulement le bleu de la mer, le sourire infini des flots, la transparence du ciel, les perspectives fuyantes, les brusques saillies des promontoires; c'est aussi le profil si net et si pur des montagnes, aux assises de calcaire et de marbre : on dirait des masses architecturales, et maint temple qui les couronne ne fait qu'en résumer la forme. » Pourquoi n'ajou-

terions-nous pas ici qu'il est fâcheux que l'illustration vienne faire tort au texte, et que les descriptions de M. Reclus étaient vraiment assez nettes pour qu'il ne fût pas besoin d'appeler la gravure à leur aide? Nous en faisons la remarque sans vouloir insister, plutôt par acquit de conscience, et bien convaincus d'ailleurs que toutes récriminations ne sauraient prévaloir contre la manie contemporaine du livre illustré.

Tantôt encore c'est un détail de mœurs qui vient nous rappeler dans les vallées du Danube l'existence d'une race sœur de la nôtre : « Le Valaque aime à parler de son père Trajan... Maint défilé de la montagne a été ouvert par le « glaive de Trajan; » l'avalanche qui se détache des cimes, c'est le « tonnerre de Trajan; » la voie lactée même est devenue « le chemin de Trajan : » plus loin, comme une apparition, c'est un costume national qui s'est défendu contre l'uniformité de la mode, et les Serbiennes passent sous nos yeux « avec leurs vestes rouges, leurs ceintures, leurs chemisettes brodées de perles et ruisselantes de sequins, leur petit fez si gracieusement posé sur la tête, et fleuri d'un bouton de rose. » Tantôt enfin c'est une leçon d'histoire de l'art jetée en courant dans le récit, car M. Reclus, s'il nous parle de Florence ou de Rome, ne se contente pas d'en cataloguer les trésors d'art et les monumens, pour terminer, en manière de péroraison, par la maladroite explosion d'une admiration banale; il veut qu'ici, comme partout, son lecteur se rende compte avec lui : si la basilique de Saint-Pierre n'éveille pas une admiration sans mélange, il n'omettra pas de dire que la vraie, la seule cause en est « qu'elle ne répond comme architecture qu'à une phase transitoire et locale de l'histoire du catholicisme. Loin de représenter une époque avec sa foi, sa conception une et cohérente des choses, il résume au contraire un âge de contradictions où le paganisme de la renaissance et le christianisme du moyen âge tâchent de se fondre en un néo-catholicisme pompeux qui caresse les sens et s'adapte de son mieux aux goûts et aux caprices du siècle. »

Tel est ce livre dont nous avons essayé d'indiquer l'ordonnance : pour le détail en effet, on ne l'appréciera qu'à la lecture. Quelques défauts, — des longueurs, des descriptions qui tournent trop souvent à la dissertation, çà et là des renseignemens d'une exactitude contestable, — n'empêcheront pas que ce soit, depuis Malte-Brun, l'ouvrage le plus considérable qui ait paru dans notre littérature géographique. Ce n'est pas sans doute encore la perfection du genre, c'est toutefois un acheminement à l'étude scientifique de la géographie. Il nous reste à faire pour atteindre jusqu'au point où certains pays sont parvenus, du moins pouvons-nous dire que quelque chose est fait.

F. BRUNETIÈRE.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.

TABLE DES MATIÈRES

DU

DOUZIÈME VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE. — XLVe ANNÉE.

NOVEMBRE — DÉCEMBRE 1875

Livraison du 1er Novembre.

Livraison du 15 Novembre.

Livraison du 1er Décembre.

Livraison du 15 Décembre.

Paris. — J. CLAYE, Imprimeur, 7, rue Saint-Benoît.